


AV. S. J.





HISTOIRE
DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirez des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXI. *jusques & compris l'année* M. DCCXVII.

TOME TROISIEME.





A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXLVI.



TABLE POUR L'HISTOIRE.

HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie depuis 1711. jusqu'en 1717.

ÉLOGES

Des Académiciens morts depuis l'année M. DCCX. jusqu'en M. DCCXVII.



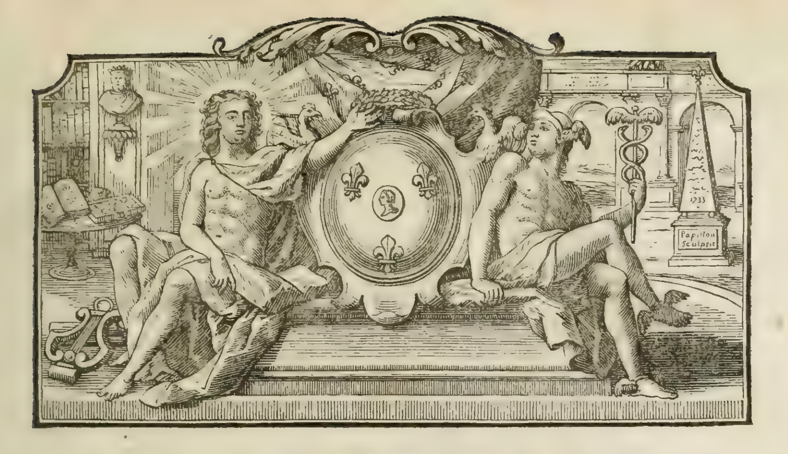


TABLE POUR LES MEMOIRES.

TOME TROISIE'ME.



HISTOIRE



HISTOIRE
DES OUVRAGES
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES,
DEPUIS L'ANNÉE M. DCC. XI.
JUSQUES ET COMPRIS L'ANNÉE M. DCC. XVII.

REMARQUES
SUR L'ORIGINE DES DIEUX.


EN résumant ce que M. Boivin l'aîné a dit en différentes fois à l'Académie sur l'origine des Dieux, il paroît que les anciens Grecs ne connoissoient qu'un Dieu seul qui fût éternel; que tous les autres estoient venus de luy, & qu'il n'estoit pas permis de nommer ce Dieu de l'éternité. Platon En 1711. & 1712.

aſſûre qu'on ne ſçauroit dire ce qu'il eſt, & Anaxagore croit l'avoir bien défini, en diſant qu'il eſt l'entendement, *Noos;* en un mot, c'eſt le Dieu inconnu, le Dieu ineffable, le Dieu de la théologie myſtérieuſe la plus cachée & la plus auguſte. Les devins ou les faux prophétes des Grecs, abuſant de cette théologie qu'ils ne pénétroient pas, ont donné ce nom myſtérieux aux ſuperſtitions de la magie. Stace dit poſitivement qu'on ne peut connoître le Dieu ſouverain du ciel, de la terre & des enfers.

Theb. lib. 4. verſ. 316.

> *Et triplicis mundi ſummum quem ſcire nefaſtum eſt,*
> *Illum ſed taceo.*

Lactance, ſcholiaſte de Stace, dit que ce Dieu s'appelle *Daimogorgon*, & c'eſt en effet le nom que luy donnoit Pronapidès précepteur d'Homére, comme on peut le voir dans un fragment de Théodontius, que Bocace nous a conſervé dans ſa généalogie des Dieux. *Lib. 1. cap. 3.*

Les Poëtes, qui ont eſté les premiers théologiens de la Grece, ont, pour ainſi dire, perſonnifié leurs idées, & ont fait chacun à leur mode, des généalogies des Dieux. Mais tous ſuppoſent un Eſtre véritablement indépendant, & né avant les hommes; ils conviennent la pluſpart d'une éternité, d'une *Ontogonie* ou création du monde. Ils reconnoiſſent à la vérité, en ſuivant le caprice de leur imagination, une *Théogonie*, ou génération des Dieux, dont les uns ſont céleſtes, les autres terreſtres, ou infernaux: mais *Daimogorgon* & *Achlys* ſont avant le monde, avant le cahos. Leur *Aemon*, leur *Hypſiſtos* exiſtent avant le ciel, que les Latins appelloient *Cælus*, & les Grecs *Ouranos*. Selon eux, la Terre, le Tartare & l'Amour avoient précédé le ciel; puiſque, ſuivant Héſiode, il eſt luy-même le fils de la Terre. Phornutus, Héſychius, & Simmias de Rhodes ſon ſcholiaſte, regardent *Aemon* comme le pere de *Cælus*, & ce même *Aemon* eſt fils de *Manès*, ſelon Polyhiſtor dans Stephanus. Sanchoniathon, dont le témoignage eſt rapporté par Euſébe, regardoit *Hypſiſtos*, ou *Elioun*, comme celuy qui avoit engendré ce même *Cælus*; & ſelon Boëce, dans l'ouvrage qu'il a compoſé ſur Porphyre, *Præp. Evang. lib. 1. cap. 10.* *Lib. 3.*

c'eſt *Ophion* qui eſt le premier principe. *Ouran* a eſté premiérement pere des *Hécatonchires,* enſuite des Cyclopes, puis des Titans & de Saturne, qui a produit à ſon tour les nouveaux Dieux. Il y a eu des Géants enfants de la Terre ſeule, & Typhon eſt le dernier de tous. Après les dieux & les géants, ſont venus les demi-dieux, qui ſont nez ou du commerce des dieux avec des mortelles, ou de celuy des déeſſes avec les hommes.

L'âge héroïque, ſelon Héſiode, n'eſt venu qu'après les âges d'or, d'argent & d'airain, mais il a précédé l'âge de fer, après lequel, ſelon le même Poëte, il y aura un ſiécle encore plus dur & plus dépravé. Les hommes du ſiécle d'or, dit-il encore, ſont devenus *Démons,* ou bons génies; ils ſont les gardiens des hommes, & ils habitent la terre. Les hommes de l'âge d'argent ont eſté changez en *Manes,* ou génies ſoûterrains bienheureux, mais mortels, comme s'il pouvoit y avoir de vray bonheur ſans l'immortalité. Les hommes du ſiécle d'airain ſont deſcendus aux enfers, & morts ſans reſſource. Enfin ceux de l'âge héroïque ſont allez habiter les iſles fortunées aux extrémitez du monde, ou les champs Elyſées.

Les Grecs regardoient comme des dieux, tous ceux qui avoient vêcu depuis le commencement du monde juſqu'au partage qu'ils font faire de l'univers entre Jupiter, Neptune & Pluton, c'eſt-à-dire, ſi on veut concilier les fables avec l'hiſtoire, juſqu'au temps de Phaleg & de Nembrod. Ils confondent tous ces premiers temps, & cela leur eſt commun avec la pluſpart des peuples, comme les Egyptiens, les Chinois, & tous ceux qui ont voulu conſerver des annales des ſiécles les plus reculez. On voit bien qu'ils n'ont fait qu'altérer l'ancienne tradition, & qu'une connoiſſance confuſe des véritez qui ſont dans la ſainte Ecriture, les a jettez dans les erreurs les plus monſtrueuſes. On voit, par exemple, dans le texte des Septante, que les Géants ſont fils des anges & des filles des hommes. Cette opinion même a eſté ſuivie par les plus anciens interprétes, tels que ſont Philon, Joſéphe, S.t Juſtin, S.t Athénagore, Tertullien, S.t Clément d'Alexandrie, S.t Cyprien, Lactance, Euſébe, S.t Ambroiſe, &c. Et c'eſt ſans doute ſur ce fondement que

les poëtes Grecs ont fait leurs dieux amoureux des femmes. Les anges sont appellez fils de Dieu, c'est-à-dire, Dieux, comme on dit, par exemple, fils des Grecs les Grecs, & comme l'Ecriture Sainte nomme enfants des hommes, les hommes eux-mêmes. Ce sont des expressions figurées, qui marquent avec une nouvelle force la chose qu'on veut exprimer.

L'opinion la plus commune aujourd'huy, est que les anges n'ont jamais aimé les femmes. S.t Epiphane, S.t Chrysostome, S.t Jérôme, S.t Cyrille & plusieurs autres, entendent par ces anges amoureux les enfants de Seth, qui épousérent les filles de Caïn. Philastrius place au nombre des hérésies l'opinion contraire; elle est à la vérité dans les fragments du livre d'Enoch, mais ce livre est apocryphe.

Cap. 108.

Il est donc très-vraysemblable que les dieux des Grecs ont esté forgez sur l'idée des anges bons & mauvais; & de-là sont venus aussi les *Egregores* des Hébreux, les *Annedots* des Chaldéens, les *Ginnes*, les *Génies*, les *Eons*, les *Archontes*, les *Titans*, les *Géants*, en un mot les dieux & les demi-dieux du paganisme. Le témoignage de Philon est formel sur cet article. « Moyse, » dit cet auteur, a coûtume d'appeller *Anges*, ceux que les autres » Philosophes nomment *Démons*. Ce sont des ames qui volent » dans l'air, & personne, adjoûte-t-il, ne doit croire que ce soit » une fable; l'air est plein d'animaux, mais ils nous sont invisibles, » puisque l'air même n'est pas visible. »

Dans son liv. des Géants.



DE L'ENFER POETIQUE.

SI l'on regarde la deſcription de l'Enfer & des champs Elyſées, que les Poëtes nous ont laiſſée dans leurs ouvrages, du côté des fables qui l'accompagnent, c'eſt un mêlange monſtrueux de fictions ridicules, que les enfants mêmes croyoient à peine :

Nec pueri credunt, niſi qui nondum ære lavantur. Juven. ſat. 6.

L'aſſemblage des différentes fables qui compoſent le ſyſteme poëtique ſur ce ſujet, ne paroît pas avoir eſté fait, ni en même temps, ni par les mêmes auteurs.

M. Fourmont, dans une Diſſertation communiquée à l'Académie en 1714. s'eſt uniquement attaché à découvrir l'origine des fables que les Poëtes ont débitées ſur ce ſujet.

La premiére notion de l'Enfer & des champs Elyſées, venoit d'Egypte, au rapport de Diodore de Sicile, & elle avoit pour fondement l'opinion de l'immortalité de l'ame, que les prêtres Egyptiens enſeignoient dès les temps les plus reculez. De l'Egypte, ce ſyſteme fut porté dans la Grece avec les colonies qui y paſſérent, & de-là dans l'Italie, où l'on adjoûta encore de nouvelles fables aux anciennes.

Virgile a ramaſſé dans le ſixiéme livre de ſon Enéïde, toutes ces fictions avec un art merveilleux, & ce morceau eſt ſans doute bien plus achevé que celuy d'Homére qui luy a ſervi de modéle. C'eſt ſur le poëte Latin qu'on peut former une carte topographique de l'empire de Pluton. Odyſſ. lib. 11.

Il y a, ſelon les Poëtes, différentes entrées qui conduiſent aux Enfers; Calypſo dit à Ulyſſe dans Homére, que la porte de ce lieu eſt aux extrémitez de l'Océan; Virgile en place l'entrée près du lac Averne, d'autres diſent qu'elle eſtoit au promontoire de Ténare dans la Laconie, quelques-uns dans les antres de la Cilicie.

Quoy qu'il en ſoit, ils conviennent tous que dès qu'on eſt

descendu sur les rivages des morts, on est obligé de passer les fleuves infernaux dans la barque de Caron. Virgile fait de ce batelier un portrait inimitable. Un air mal-propre, une barbe longue & négligée, un habit crasseux, la parole rude, des yeux étincelants; tout cela joint aux traits d'une vieillesse robuste & vigoureuse, forme le caractére de Caron :

Portitor has horrendus aquas, & flumina servat,
Horribili squallore Caron, &c.

Cette idée de Caron tire son origine d'une ancienne tradition d'Egypte. On ne passoit point dans sa barque fatale sans donner une obole, & c'est pour cela qu'on avoit grand soin de mettre cette petite piéce de monnoye sous la langue de ceux qui venoient d'expirer, comme on l'apprend d'Aristophane. Personne n'estoit exempt de payer ce tribut, si ce n'est les habitants d'Hermione dans le pays d'Argos, parce qu'ils estoient si près de l'Enfer, qu'ils ne croyoient pas qu'il fût nécessaire de rien payer pour le passage. Les grands & les généraux d'armées, surtout parmi les Athéniens, s'imaginoient que pour mieux faire leur cour à Caron, il falloit luy porter trois piéces d'argent.

Les fleuves d'Enfer, estoient le Cocyte, le Phlégéthon ou Pyriphlégéthon, & le Styx. Les premiers avoient esté inventez par les Poëtes, sur les étymologies de leurs noms, qui signifient *les pleurs* & *le feu.* A l'égard du Styx, Hérodote dit qu'il y avoit en Arcadie, près de la ville de Nonacris, une fontaine de ce nom, dont l'eau, selon Strabon, estoit abominable, &, selon Pline, un poison très-subtil. C'estoit près de ce lieu qu'on s'assembloit pour faire les serments les plus authentiques; & comme les hommes attribuent ordinairement aux Dieux les mêmes passions dont ils sont possédez, on feignit qu'ils juroient aussi par les mêmes eaux, & que c'estoit leur serment le plus inviolable.

Après avoir passé les fleuves d'Enfer, on trouvoit le Cerbére, qui en gardoit l'entrée. Son nom, selon Servius, vient de κρεοβόρος, *celuy qui dévore la chair.* L'origine de cette fable vient de ce qu'il y avoit autrefois dans l'antre de Ténare, un

ſerpent ou une eſpéce de dragon, qui y cauſoit beaucoup de ravages; & cette caverne eſtant regardée comme une des portes d'Enfer, on prit de là occaſion de dire qu'elle eſtoit gardée par un affreux dragon: car Homére eſt le premier qui ait regardé Cerbére comme un chien, fondé ſur l'ancien uſage de faire garder les portes par des chiens.

Après avoir paſſé par ce ſecond veſtibule, on rencontroit, avant que d'arriver au Tartare, différentes demeures qu'on trouve très-bien diſtinguées dans Virgile. D'abord ſe préſentoient les enfants: *Æneid. lib. 6.*

Infantumque animæ flentes in limine primo.

Ceux qui avoient eſté injuſtement condamnez à perdre la vie, occupoient la ſeconde demeure:

Hos juxta falſo damnati crimine mortis.

Dans la troiſiéme eſtoient ceux qui s'eſtoient eux-mêmes donné la mort. Les amants malheureux eſtoient dans la quatriéme. La cinquiéme eſtoit deſtinée pour les Héros. La ſixiéme eſtoit la priſon du Tartare. La derniére enfin, le ſéjour des bienheureux, ou les champs Elyſées.

On ne rapportera point tout ce que Voſſius, Marsham, Bochart & quelques autres ont dit ſur l'Enfer & ſur les champs Elyſées, il ſuffit de ramener ici les choſes à leur origine; & en recherchant celle de cette fable, on trouve qu'elle vient d'Egypte, & on juge aſſez que la pluſpart des circonſtances dont on l'a embellie dans la ſuite, ſont le fruit de l'imagination des poëtes Grecs.

De l'aveu des Grecs mêmes, les Egyptiens ſont les premiers peuples qui ont enſeigné le culte des Dieux, c'eſt ce qu'Hérodote nous apprend dans le ſecond livre de ſon Hiſtoire, où il dit que preſque tous les noms des Dieux ſont venus d'Egypte dans la Grece; & ce qui décide la queſtion dont il s'agit, c'eſt que Bacchus & Cérès, auteurs du ſentiment de la Métempſychoſe, ſont auſſi, ſuivant les mêmes Egyptiens, les Dieux qui regnent ſur les Enfers. Diodore de Sicile penſe là-deſſus comme

Hérodote, il explique même, par le secours de quelques traditions Egyptiennes, la plufpart des fables qu'on a débitées sur ce sujet. Il y a, dit cet auteur, un lac en Égypte, au-delà duquel on enterroit anciennement les morts. Après les avoir embaumez, on les portoit sur le bord de ce lac. Les juges préposez pour examiner la conduite & les mœurs de ceux qu'on devoit faire passer de l'autre côté, y venoient au nombre de quarante; & après une longue délibération, s'ils jugeoient celuy dont on venoit de faire l'information, digne de la sépulture, on mettoit son cadavre dans une barque dont le batelier se nommoit Caron. Cet auteur adjoûte que cette coûtume estoit pratiquée à l'égard même des rois, & que le jugement qu'on portoit contr'eux estoit quelquefois si sévére, qu'il y en eut quelques-uns qui furent jugez indignes de la sépulture. Ce fut le poëte Orphée, suivant le même auteur, qui pendant son voyage d'Egypte, y puisa toutes ces idées, qui passérent ensuite dans la Grece. La tradition de l'histoire de Caron est encore reçûe dans toute cette partie de l'Égypte; c'estoit, disent les Égyptiens, un petit tyran fermier des Pharaons, qui établit au sujet du passage de ce lac, un tribut qui luy fit amasser en peu de temps de grandes richesses.

Lib. 1.

On voit du premier coup d'œil l'origine de la plufpart des fables Grecques au sujet des Enfers. Le Caron des Grecs est toûjours sur un lac, celuy des Égyptiens avoit établi sa demeure sur les bords du lac Querron: celuy des poëtes Grecs exigeoit impitoyablement son droit; celuy des Égyptiens ne voulut pas même faire grace sur cet article au fils du roy, ce qui auroit causé sa perte, s'il n'eût pas fait connoître au prince qu'il n'amassoit tant de richesses que pour son service. Le lac des Enfers estoit formé d'un fleuve; celuy du Querron estoit formé des eaux du Nil. Le premier faisoit neuf fois le tour des Enfers, *novies Styx interfusa;* jamais pays n'a esté plus arrosé que l'Égypte; jamais fleuve n'a eu plus de canaux que le Nil. M. Fourmont trouve dans l'usage des Langues Orientales, plusieurs autres rapports entre ce fleuve & ceux que les Grecs avoient placez dans les Enfers; mais ce qu'il adjoûte du labyrinthe qui se voit

encore

encore en partie près du lac Mœris, est plus singulier. Ce palais, suivant tous les anciens qui en ont parlé, sur-tout selon Hérodote qui l'avoit vû, estoit composé de deux parties, dont l'une estoit sous terre. C'est de là que Virgile a pris l'idée de la prison du Tartare, dont une partie estoit aussi avant dans la terre, que le ciel en est éloigné. Les crocodiles sacrez que les Egyptiens nourrissoient dans ces chambres soûterraines, désignent ces monstres affreux qu'on met dans le royaume de Pluton. *Æneid. lib. 6.*

Enfin, on peut dire, qu'à quelques circonstances près, que les poëtes Grecs & Latins ont inventées, c'est en Egypte qu'on trouve toutes les parties qui composent l'Enfer des payens. Homére dit que l'entrée des Enfers estoit sur le bord de l'Océan, le Nil est appellé par ce même Poëte Ωκεανος. C'est en Egypte qu'on voit les portes du Soleil, elles ne sont autre chose que la ville d'Heliopolis. La demeure des morts est marquée par ce grand nombre de pyramides & de tombeaux où les momies se sont conservées pendant un si grand nombre de siécles : Caron, sa barque, l'obole qu'on donnoit pour le passage, tout cela est pris de l'Histoire d'Egypte. Il est même très-probable que le nom de l'Acheron vient de l'Hébreu, ou de l'Egyptien *Achoucherron*, qui signifie les lieux marécageux de Caron; que le Cerbére a pris son nom de quelqu'un des Rois d'Egypte, appellé *Chebres* ou *Kebron;* qu'enfin, le nom du Tartare vient de *Dordorot*, ou en dialecte Egyptien *Dardarot*, qui signifie HABITATION ÉTERNELLE, nom que les Egyptiens donnoient par excellence à leurs tombeaux. *Odyss. lib. 11.*

DU CULTE DE JUPITER TONANT.

DE toutes les épithétes que la religion payenne avoit données à Jupiter, aucune ne l'a rendu plus respectable aux hommes, que le terrible surnom de TONANT, *Tonans, Fulgurator, Fulgerator,* κεραυνὸς, κεραυνιος, καταιβάτης, &c. M. l'Abbé de Tilladet qui avoit rassemblé dans une Dissertation particuliére ce que différents auteurs nous ont laissé sur le En 1711.

culte de ce dieu, dit que les Aruſpices qui compoſoient le quatriéme college des Pontifes, eſtoient chargez du détail de ce culte; puiſque leurs fonctions, au rapport de Cicéron, comprenoient les entrailles des animaux, la foudre & le tonnerre, & les autres préſages, *Exta, omina,* & *fulgura.* Le même Cicéron parle ailleurs des livres nommez *Fulgurales, Fulminales,* livres qui renfermoient les divers points de doctrine concernant les éclairs & la foudre, comme on peut le voir dans les fragments qui nous en reſtent.

Lib. 2. de Divinat.

Lib. 1.

C'eſtoit d'abord à Jupiter ſeul qu'appartenoit le droit de lancer la foudre, & ſon aigle en eſtoit le dépoſitaire; mais dans la ſuite ce droit paſſa à pluſieurs autres divinitez, comme à Pallas & à Vulcain, à Mars & à Saturne.

Plin. lib. 2. cap. 42.

La diviſion la plus ordinaire des tonnerres eſtoit en ceux du jour & ceux de la nuit. κεραυνοβόλος ἡμερινὸς & κεραυνοβόλος νυκτερινός. Les premiers venoient de Jupiter ou des divinitez qu'on lui avoit aſſociées dans cet employ : c'eſtoit Pluton qui lançoit les autres.

Lorſque le tonnerre commençoit à ſe faire entendre, l'Aruſpice regardoit le ciel & obſervoit avec ſoin de quel côté venoit le bruit : ſi c'eſtoit de ſa gauche, qui eſtoit regardée comme la droite des dieux, *intonuit lævum,* le préſage eſtoit de bon augure; s'il tonnoit à ſa droite, c'eſtoit un ſigne de malheur. Le préſage eſtoit encore plus ſiniſtre, lorſqu'il tonnoit pendant un temps ſerein.

Horat. lib. 1. Od. 34.

Namque Dieſpiter
Plerumque per purum tonantes
Egit equos.

Et ſuivant cette opinion, parmi les préſages de la mort de Tite, Suétone n'en rapporte point de plus fort que celuy du tonnerre, qui fut entendu dans un temps clair & ſerein : *quod tempeſtate ſerenâ tonuerat.* Mais plus ce préſage eſtoit mauvais, plus il ſervoit à ramener au culte des dieux les libertins & les Epicuriens, comme Horace ſemble dire qu'il luy eſtoit arrivé à luy-même.

On regardoit auſſi de quel côté tournoit le bruit du tonnerre. Si eſtant parti du ſeptentrion, il alloit au couchant, c'eſtoit un ſigne de très-mauvais augure, comme le dit Lucain :

Fulmen, & Arctois rapiens de partibus ignem
Percuſſit Latiale caput. Pharſ. lib. 1.

Que ſi au contraire eſtant parti de l'orient, & n'ayant fait qu'effleurer quelqu'un, il ſe tournoit du même côté, c'eſtoit la marque d'un bonheur parfait, *ſummæ felicitatis præſagium*, comme Pline le remarque à l'occaſion de Sylla : car s'il y avoit des tonnerres qui ne préſageoient rien & qu'on appelloit pour cela *bruta,* il y en avoit un plus grand nombre qui eſtoient toûjours la marque de la colere des dieux, & qu'on nommoit *fatidica.* Telle fut la foudre qui tomba dans le camp de Craſſus. Elle fut regardée comme un préſage de ſa défaite, & telle fut celle qui préceda la mort de Valentinien. De ces tonnerres de mauvais augure, il y en avoit dont on ne pouvoit éviter le préſage par aucune expiation : *fulmen inexpiabile;* il y en avoit d'autres dont le malheur pouvoit eſtre detourné : *piabile fulmen*, & la Religion Romaine fourniſſoit les cérémonies néceſſaires pour cela.

Lib. 2. c. 53.

Am. Marcell.

Ovid. Faſt. lib. 1.

Généralement parlant, tout ce qui eſtoit touché de la foudre portoit une eſpéce de réprobation. L'habit ne pouvoit plus eſtre porté, & le lieu où elle eſtoit tombée devoit eſtre fermé de murailles. Les Augures avoient grand ſoin d'enterrer tout ce qui en avoit eſté frappé, comme Lucain le remarque :

Aruns diſperſi fulminis ignes
Colligit, & terræ mæſto cum murmure condit. Pharſ. lib. 1.

Ils y élevoient enſuite un autel à l'honneur du Dieu qui l'avoit lancée. DEO FULGURATORI ARAM ET LOCUM HUNC RELIGIOSUM EX ARUSPICUM SENTENTIA QUINT. PUB. FRONT. POSUIT. dit une ancienne inſcription. Enfin ceux qui en avoient eſté frappez ſe regardoient comme l'objet de la haine des dieux, à l'exemple d'Anchiſe : *jampridem inviſus Divis.* Æneid. 2.

Comme c'eſtoit Jupiter qui eſtoit le principal auteur de la foudre, c'eſtoit à luy que s'adreſſoient les honneurs & le culte

que la crainte des carreaux céleſtes avoit fait établir; & Numa doit eſtre regardé comme le principal inſtituteur de ces cérémonies. Ce prince effrayé d'un coup de tonnerre chercha à en détourner le préſage :

Ovid. Faſt. 1. *Quoquomodo poſſit fulmen, monſtrate piari*

dit-il à Picus & à Faune qui luy apprirent des vers propres à évoquer Jupiter, *quæ Jovem elicerent:* l'effet de ces vers eſtoit d'attirer d'autres tonnerres en interprétation de celuy qui l'avoit épouvanté. Ce remède luy ayant réuſſi, il fit ériger ſur le mont Aventin un autel à Jupiter *Elicius*. Tullus Hoſtilius ayant voulu l'imiter, fut aſſez malheureux pour oublier quelque circonſtance eſſentielle à l'évocation, & il fut frappé de la foudre qu'il avoit voulu attirer. Depuis ce prince juſqu'à Auguſte, on ne donna point d'autre nom à Jupiter par rapport à la foudre, que celuy d'*Elicius*. Cet empereur ayant eu un de ſes gens tué d'un coup de tonnerre près de ſa litière dans ſon expédition des Cantabres, ne manqua pas, dès qu'il fut de retour à Rome, d'élever un temple à l'honneur de Jupiter Tonant; il fit frapper des médailles où ce Temple ſe trouve avec l'inſcription de JOVI TONANTI. Il en fit auſſi conſtruire un à l'honneur d'Apollon, dans une partie de ſon palais qui avoit eſté frappée de la foudre.

Depuis Auguſte nous ne voyons reparoître Jupiter Tonant ſur les médailles, que ſous Hadrien, & nous ne pouvons pas deviner à quelle occaſion il fit frapper celle qui porte ce type. Nous avons auſſi des médailles de Dioclétien ſur leſquelles on voit un Jupiter prêt à lancer la foudre, avec ce mot JOVI FULGERATORI & FULGURATORI.

Cette ſuperſtition fut difficile à proſcrire ſous les premiers empereurs chreſtiens, & nous voyons que Conſtantin, n'oſant encore l'abolir entiérement, fut obligé de faire une loy qui portoit, que ſi ſon palais ou quelqu'autre maiſon eſtoit frappée de la foudre, on la purifieroit ſelon l'ancienne coûtume, par le moyen des Aruſpices.

DE LA RELIGION DES VOYAGEURS.

C'EST un proverbe aſſez généralement reçû, que pour voyager beaucoup, on n'en devient pas pour l'ordinaire plus homme de bien. Eraſme, qui ne négligeoit guéres les occaſions de traiter les matiéres capables d'exercer ſon humeur ſatirique, a fait ſur ce ſujet un dialogue, dans lequel il développe les abus de certains pélerinages, où la dévotion qui leur ſervoit de prétexte, n'avoit pas toûjours la meilleure part. M. Blanchard ſans avoir deſſein de critiquer le dialogue d'Eraſme, prétend au contraire, dans une Diſſertation qu'il lut à l'Académie en 1714. que dans tous les temps les voyageurs ont donné des marques publiques de leur piété & de leur religion.

Il remarque d'abord qu'il y avoit parmi les payens une Déeſſe qui juge, & une qui préſerve dans les chemins; & c'eſt à ces deux divinitez, qui ne ſont autres que l'intelligence & la prudence, qu'il veut qu'un voyageur adreſſe ſes vœux. Le beſoin qu'il en peut avoir, eſt connu de tout le monde.

Les généraux d'armées n'entreprenoient aucune guerre, qu'ils n'euſſent auparavant conſulté les dieux, pour ſçavoir quelle eſtoit leur volonté; & ils la liſoient cette volonté, ou dans la conformation des entrailles des victimes, ou dans la maniére dont le feu agiſſoit ſur les parties, qu'ils eſtoient obligez de brûler. Xénophon le rapporte de Cyrus; & dans un autre de ſes Traitez, il explique les motifs de cette pratique religieuſe. Dans ſon Œconomique, Socrate dit à Chreſtobule, qu'il voit bien que les ſacrifices qui ſe font au commencement d'une guerre, ou lorſque l'on eſt prêt à donner une bataille, ne ſont faits que pour ſçavoir des dieux, ce qu'il faut, ou ce qu'il ne faut pas faire. Alexandre prêt à partir pour la guerre contre les Perſes, éleve douze autels aux Dieux, pour y faire ſes offrandes.

Les Romains n'avoient pas une exactitude moins ſcrupuleuſe dans l'obſervation de cet acte de religion. Tite-Live remarque, que Publius Licinius grand Pontife, arrêta Q. Fabius Pictor, qui eſtoit prêt à partir pour la Sardaigne, comme

Lucius Metellus avoit auparavant retenu Posthumius Albinus; ou parce que les cérémonies de religion avoient esté observées avec quelque négligence, ou parce que ceux qui avoient charge de rendre compte de la disposition des dieux, n'avoient pas trouvé que leur volonté se déclarât pour l'intention de celuy qui faisoit le sacrifice.

Les mythologues & les historiens ont observé que ceux qui entreprenoient des voyages, adressoient des priéres aux dieux tutélaires du lieu d'où ils partoient. Ils en avoient d'autres pour les dieux, sous la protection desquels estoient les lieux par où ils passoient; d'autres enfin pour les divinitez du lieu où se terminoit leur voyage. La formule de ces priéres nous a esté conservée dans des inscriptions, PRO SALUTE, ITU, ET REDITU.

Ils invoquoient encore en particulier la divinité sous la protection de laquelle pouvoit estre le principal objet de leur voyage: & comme s'ils avoient reconnu par le succès de leur dessein, que la divinité qu'ils avoient tâché de se rendre favorable, avoit eu la bonté de les accompagner; à leur retour, ils immortalisoient leur reconnoissance par des monuments dont il nous reste un assez grand nombre: JOVI REDUCI, NEPTUNO REDUCI, FORTUNÆ REDUCI, & mille autres. Le départ des empereurs, leur arrivée dans les différentes provinces de l'Empire, & leur retour à Rome, estoient marquez sur la monnoye courante.

Hygin rapporte que les Rhodiens, avant que de mettre leurs flottes en mer, sacrifioient toûjours à l'heureuse arrivée de Phorbas leur fondateur.

Les Grecs choisissoient entre les dieux ceux dont ils attendoient quelques secours dans leurs voyages, sur-tout Mercure, qui est appellé dans les inscriptions VIACUS & TRIVIUS, & la déesse Hécate. Ces deux divinitez estoient appellées *θεοὶ εἰνόδιοι* ou *ἐνόδιοι*. Pour les voyages sur mer, ils avoient Neptune, à qui ils immoloient une génisse, Thétis à qui ils immoloient un bœuf, & Glaucus, à qui on sacrifioit un taureau. Ils avoient encore une grande vénération pour Castor & Pollux, à cause que leurs constellations estoient d'un grand secours aux pilotes dans les gros temps, & dans les incertitudes où la tem-

peſte pouvoit les avoir jettez ſur la connoiſſance de leur route.

Les Romains adoroient les mêmes divinitez ſous le nom générique de *Lares Viales,* comme il paroît par les anciennes inſcriptions : ils adreſſoient encore les vœux préliminaires de leurs voyages à la déeſſe Rome, *Romæ æternæ,* &c. à Hercule ſurnommé ἀλεξίκακος ; & ils regardoient ce dernier comme un dieu capable de les défendre dans les dangers qu'ils pouvoient courir à la rencontre des brigands, dont il avoit purgé la terre. Ils travailloient encore à ſe concilier la faveur du dieu Sylvanus, comme pour le prier de ne point donner de retraite aux voleurs, qui abuſent du ſecret & de l'ombre des foreſts pour détrouſſer les paſſants.

Ceux qui alloient à la pêche des thons, faiſoient des ſacrifices à Neptune nommé τροπαῖος & ἀλεξίκακος, pour le prier de détourner de leurs filets le poiſſon ξιφίας, qui les déchiroit, ou pour prévenir le ſecours que les naturaliſtes prétendoient que les dauphins rendent aux thons. Elien & Athénée nous apprennent qu'ils immoloient à Neptune le premier thon qui eſtoit pris.

Les marchands, qui eſtoient plus ſpécialement ſous la protection de Mercure, ne manquoient jamais de faire à ce dieu des ſacrifices capables de le déterminer à leur procurer du profit dans leur commerce. Selon Arnobe, Mercure eſtoit un des dieux qui préſidoient aux chemins, & ces dieux eſtoient appellez *Semitales.* Suétone dit dans la vie d'Auguſte, que ce prince fixa les ſacrifices qui leur eſtoient adreſſez en public, à deux jours de l'année. Les effigies des dieux qui préſidoient aux chemins, eſtoient élevées dans les carrefours, & c'eſtoit-là qu'on leur rendoit ſes hommages. Saint Auguſtin & Martianus Capella font mention, pour les voyageurs, d'une Junon *Iterduca,* & pour les nouvelles mariées, d'une Junon *Domiduca.* Les mêmes dieux ont encore eſté appellez *Tutelini* & *Tutanei.* C'eſt d'eux que Virgile parle dans le VII.e Livre de l'Enéïde :

Frondenti tempora ramo
Implicat & geniumque loci, primamque Deorum
Tellurem, Nymphas, & adhuc ignota precatur
Numina.

Festus remarque qu'il y avoit *Auspicia proptervia, quæ se propter viam ostentabant:* & il adjoûte, que les voyageurs Romains s'adressoient encore à Janus pour obtenir un voyage heureux. Voilà à peu près tout ce que la piété exigeoit des voyageurs avant leur départ. On observe aussi que dans le IX. canon du concile de Barcelonne, il est fait mention de la bénédiction que l'on donnoit aux voyageurs: pieuse pratique qui s'est conservée dans tous les ordres religieux. On voit encore dans les Lettres des Papes qui sont insérées dans le corps du droit canonique, qu'il est expressément parlé des présents que l'on faisoit aux voyageurs, *Viaticum, munus viaticum.* Ce qui se pratiquoit aussi chez les anciens, comme on peut le voir dans une Lettre que Pline le jeune écrit à Cornelius Priscus, dans laquelle après avoir fait l'éloge de Martial, qui venoit de mourir, il dit en propres termes, en parlant de ce Poëte: *Prosecutus eram viatico secedentem.*

Les pratiques qui s'observoient dans le temps que duroit le voyage, ne marquoient pas moins de piété que celles qui avoient précédé le départ. On ne manquoit pas de s'arrêter dans les lieux qui estoient célebres par le culte de quelque divinité, on luy demandoit la permission de passer outre, on luy offroit des présents, on luy adressoit ses priéres; & pour laisser un monument de leur piété, les voyageurs avant que de partir frottoient avec de la cire les genoux de leurs statues, *genua Deorum incerabant.* M. Blanchard fait voir ensuite de quelle maniére estoient reçûs les voyageurs dans les pays où ils arrivoient.

Athénée observe que les Crétois dans leurs repas publics avoient une table particuliére, pour y recevoir ceux qui se trouvoient parmi eux à titre de voyageurs. Plutarque dans ses Apophthegmes, prétend que chez les Perses, qui voyageoient si peu eux-mêmes, il y avoit un Officier du Palais, qui n'avoit d'autre fonction que celle de recevoir les hôtes. Ce n'estoit pas l'usage de s'informer d'abord du nom de ceux qui arrivoient en pays étranger. Bellérophon fut régalé pendant neuf jours, avant qu'on luy demandât le sien. Athénée parlant de cet usage, dit que le vin est quelque chose qui lie l'amitié, qui réchauffe l'ame

& qui

& qui la développe; que c'est pour cela qu'on ne commence pas l'entrevûe par demander le nom de ceux que l'on reçoit, & qu'on employe ce premier temps à marquer son respect aux dieux hospitaliers.

Les Stoïciens croyoient que Dieu luy-même nous inspiroit le sentiment que nous avons de faire du bien aux étrangers qui viennent parmi nous. Nous leur devons de la tendresse, disoient-ils, tant à cause qu'ils sont sous la protection de Dieu, que pour perfectionner en nous les sentiments de l'humanité, qui ne doivent point estre réduits aux liaisons du sang ou de l'amitié, mais qui doivent s'étendre sur tous les hommes en général.

M. Blanchard ne perd point de vûe les voyageurs anciens, il les accompagne jusqu'à leur retour dans leur pays; & il découvre tous les actes de religion qu'ils y pratiquoient pour marquer aux Dieux leur reconnoissance de la protection qu'ils leur avoient accordée, en les délivrant des dangers ausquels ils avoient esté exposez.

Le premier soin des voyageurs, dès qu'ils estoient de retour en leur pays, estoit de s'acquitter envers les dieux, soit qu'ils se fussent engagez par quelque vœu à leur départ, ou dans quelque danger sur la route, soit que l'usage fût d'en user ainsi. *Philocomasium* renferme, dans l'ordre qu'elle donne à une servante, une partie des cérémonies qui se pratiquoient au retour des voyages, comme on peut le voir dans la Comédie de Plaute, qui a pour titre *Miles Gloriosus,* & dans une des Epistres d'Ovide où Cydippe parle ainsi: *Act. 2. sc. 5.*

Protinus egressæ superis, quibus insula sacra est,
Flava salutatis, thura merumque damus.

Ces sacrifices que faisoient les voyageurs à leur retour, s'appelloient ἐκβατήρια, du même nom que les sacrifices que faisoient ceux qui estoient échappez de quelque grand danger. Ils avoient coûtume enfin de consacrer à quelque divinité, les habits qu'ils avoient portez pendant leur voyage, & cette offrande n'est autre chose que les *Votæ vestes,* dont Horace & Virgile font

mention. En voilà assez pour faire voir que les anciens voyageurs & les pelerins n'estoient pas tous si libertins que ceux qui ont fait le sujet de la censure d'Erasme.

ORIGINE
DE LA FABLE DES CENTAURES,
Avec un abrégé de leur Histoire.

En 1713. DANS une Dissertation que M. l'Abbé Banier lut à l'Académie sur Ixion, on trouve un abrégé assez exact de l'Histoire des Centaures, depuis leur origine jusqu'au temps où ils furent chassez de la Grece, & en voici la substance.

Palephate, Tzetzés. L'Auteur, après avoir réfuté ce que les Mythologues anciens & modernes ont dit au sujet des Centaures, vient à son sentiment particulier; il explique trois circonstances principales de cette fable. La premiére, ce que c'estoit que les Centaures, & d'où leur estoit venu ce nom; la seconde, pourquoy on les a regardé comme des monstres composez de deux natures; la troisiéme enfin, pourquoy on les a fait passer pour estre les fils d'Ixion roy de Thessalie.

Il est constant d'abord, dit-il, par le témoignage de Diodore de Sicile, de Virgile, de Pline, de Servius & de plusieurs autres auteurs, que les Thessaliens voisins du fleuve Penée, furent les premiers des Grecs qui s'appliquérent à dompter des chevaux pour s'en servir, au lieu des chariots dont Ericthonius avoit introduit l'usage dans la Grece:

Virg. Georg. l. 3. V. Servium.

Frena Pelethronii Lapithæ, gyrosque dedere
Impositi dorso, atque equitem docuere sub armis
Insultare solo, & gressus glomerare superbos.

Il y a donc beaucoup d'apparence qu'on donna à chacun de ces Thessaliens le surnom d'Ἱππεὺς Cavalier, comme on l'avoit *Virg. loc. cit.* donné à Neptune pour avoir fait sortir de terre le premier cheval d'un coup de trident, à Bellérophon qu'on nomma Ἱππονὰς

pour s'estre servi du cheval Pegase, & à Persée, dont le nom vient de *Paras,* qui dans la langue Hébraïque veut dire un Cavalier.

Ces Cavaliers Thessaliens pour devenir plus forts & plus adroits, s'adonnoient à une espéce d'exercice, où ils se battoient contre des taureaux qu'ils perçoient de leurs javelots, ou qu'ils renversoient en les prenant par les cornes. Pline & Suétone nous apprennent non seulement cette circonstance, mais ils assûrent même que les Empereurs Claude & Néron, à l'exemple de Jules César, introduisirent en Italie l'usage de cette espéce de combat dans les spectacles qu'ils donnérent au peuple. *Thessalorum gentis inventum equo juxta quadrupetante, cornu intorta cervice, tauros necare : primus id spectaculum dedit Romæ Cæsar dictator.* Plin.

Ainsi on adjoûtoit sans doute en parlant de ces Cavaliers, que c'estoit des *Perce-taureaux,* & de ces trois mots ἵππος, κέντρον, ταῦρος, on en composa le nom d'Hippocentaure; & comme ils se rendirent redoutables dans la suite par leurs brigandages, ils furent regardez comme des monstres, & on les nomma des Hippocentaures, ou des Centaures. On n'a nulle peine à concevoir comment les poëtes, qui faisoient passer les oranges pour des pommes d'or, les bergeres pour des Nymphes, & les vaisseaux à voile pour des dragons volants, ont fait passer dans la suite des Cavaliers pour des monstres moitié chevaux, moitié hommes.

Que si on cherche maintenant la raison pourquoy on a dit qu'ils estoient fils d'une nuée, on peut sans avoir recours à Paléphate, qui prétend que cette circonstance de la fable venoit de ce que les Thessaliens estoient la pluspart d'un village nommé *Nephelé,* dont le nom veut dire une Nuée, on peut, dis-je, croire avec plus de vraysemblance, que les desordres où ils tombérent les firent nommer dans l'ancienne langue des descendants de Cadmus, des *Nephilins,* des géants, ou plustost des gens tombez dans des desordres affreux; & ces deux significations qui conviennent au mot Hébreu, conviennent aussi parfaitement au caractére des Centaures, qui commirent de grands ravages dans la Thessalie, & qu'on regardoit comme des géants.

Apollodore, Strabon, Diodore, Ovide, &c.

Les Grecs, qui trouvérent cette expreſſion dans les anciens mémoires, voyant qu'elle approchoit du mot *Nephelé*, qui dans leur langue veut dire une nuée, inventérent la fable du commerce d'Ixion, fondez ſur ce que c'eſtoit ſous le regne de ce prince, & par ſes ordres, que les Theſſaliens avoient commencé à dompter des chevaux; ce qui les fit paſſer pour ſes enfants, dans le même ſens que les Orages, ſelon Pindare, ſont les enfants des Nuées, νεφελᾶν παῖδες.

Lib. 4.

Comme la pluſpart de ces cavaliers, ſi nous en croyons Diodore, eſtoient parents du roy de Theſſalie, ils voulurent avoir part à ſa ſucceſſion; & Pirithoüs ayant refuſé d'entrer en partage avec eux, ils luy déclarérent la guerre. Après quelques hoſtilitez de part & d'autre, le jeune prince entra en traité avec eux, & fit une paix qui ne dura pas long-temps. Les ayant

Heſiode, Ovide.

priez à ſon mariage, ils réſolurent d'enlever Hippodamie ſon épouſe, & les autres dames qui aſſiſtoient à cette feſte. Hercule, Théſée & les autres Lapithes vengérent l'honneur de Pirithoüs,

Homere, Strabon, Diodore, &c.

& firent un grand carnage des Centaures; & après les avoir entiérement chaſſez de la Theſſalie, ils les obligérent à aller ſe cacher dans les montagnes d'Arcadie: mais leur caractére fier & inſolent ne leur ayant pas permis d'y demeurer en repos, ils

Apollodore.

firent pluſieurs courſes aux environs du mont Pholoé. Hercule allant à la chaſſe du ſanglier d'Erymanthe, logea en paſſant chez le Centaure Pholus, où il fut fort bien reçû; mais les autres Centaures luy ayant fait quelqu'inſulte, ce Héros en tua pluſieurs à coups de fléches, & les autres prirent la fuite. Hercule, qui réſolut alors de détruire entiérement cette nation, ſe mit à les pourſuivre; & quoyqu'ils fuſſent montez ſur de bons chevaux, il ne laiſſa pas de les mener battant dans un pays coupé de bois & de montagnes juſqu'à Malée, où ils crurent trouver une retraite aſſûrée auprès de Chiron, le plus ſage des Centaures, & qui avoit eſté le gouverneur d'Hercule; mais tout fut inutile: il les attaqua de nouveau, ſans deſſein toutefois d'envelopper Chiron dans leur perte; cependant il fut bleſſé au genou d'un coup de fléche, & quoyqu'il fût excellent médecin, il ne put jamais guérir d'une bleſſure que le poiſon des fléches d'Hercule

rendoit mortelle. Ce héros affligé de la mort de ce sage gouverneur, fit main basse sur le reste des Centaures, & n'épargna aucun de ceux qui tombérent entre ses mains. Ceux qui purent échapper au carnage, allérent se cacher dans les cavernes du promontoire de Malée, où Neptune, selon Apollodore, les *Liv. 2.* sauva; c'est-à-dire qu'ils s'embarquérent pour aller chercher retraite ailleurs. Il y en eut quelques-uns, si nous en croyons Antimachus, ancien auteur cité par Noël le Comte, qui se retirérent dans l'isle des Sirenes, c'est-à-dire, dans cette partie de *Servius.* l'Italie où regnoient ces petites reines, & ils y périrent dans les charmes de la volupté. Hercule repassant par l'Arcadie, vit expirer le Centaure Pholus, & il l'enterra dans la montagne qui fut depuis ce temps-là nommée *Pholoë:* épitaphe plus durable, si nous en croyons Diodore, que celles qu'on grave sur le marbre ou sur l'airain. Le fameux Centaure Nessus, qui s'estoit retiré aux environs du fleuve Evene, fut aussi tué dans la suite, en voulant enlever Déjanire.

Ainsi périrent par les exploits d'Hercule, de Thésée, de Pirithoüs & des autres Lapithes, ces premiers cavaliers de Thessalie, nation fiére & brutale, comme les appelle Strabon, que leur *Liv. 9.* orgueil & quelques heureux succès avoient rendu si insolents.

SUR LA ROYAUTE' DES ISRAELITES EN EGYPTE.

M. BOIVIN l'aîné, auteur d'une Dissertation sous le titre *En 1714.* de ROIS PASTEURS, convient que la prétention que les Israëlites ont regné 259. ans & 10. mois en Egypte avant que d'y estre captifs, paroîtra d'abord un paradoxe; il soûtient cependant que c'est une histoire véritable, tout-à-fait conforme à la Bible, & que les fragments qui nous restent des livres sacrez des Egyptiens, ne permettent pas d'en douter.

Manéthon, le plus grand ennemi des Juifs, atteste luy-même *Liv. 2. de ses Egypt. cité par* que la chose est certaine; & cette vérité est confirmée par

Joſephe, liv. 1. contre Apion.

Joſéphe, dans ſon premier livre contre Apion ; il n'eſt donc plus queſtion que de ſçavoir ſi cette conquête de l'Égypte par les Hébreux, ſe peut concilier avec la Bible, & c'eſt ce qu'examine M. Boivin.

Le ſéjour des Hébreux en Égypte, dit-il, a duré 430. ans. Il s'en eſt paſſé 71. pacifiquement ſous *Jacob* & *Joſeph*, ſimples Paſteurs du temps des bons Pharaons : tout le monde en convient.

Deux cens cinquante-neuf ans & dix mois de regne s'écoulérent enſuite ſous *Ephraïm, Beria, Rapha, Saraph, Thalé* & *Thaan*, qui ſont nommez dans le premier livre des Paralipoménes, chap. 7. & qu'on appelle en langue Égyptienne, *Salathis, Beon, Apachnas, Apophis, Janias* & *Aſſis;* c'eſt ce qui fait la difficulté.

Enfin, l'on compte 99. ans & deux mois de ſervitude ſous les mauvais Pharaons, du temps des Ephraïmites, *Laadan, Amiud* & *Eliſama*, qui ſortit d'Égypte accompagné de *Nun* ſon fils, & de *Joſué* ſon petit-fils, déja pour lors âgé de 43. ans. Ces 99. ans & deux mois ſont à peu-près démontrez par la Bible, qui dit que Moyſe eſtoit âgé de 80. ans, & Aaron de 83. à la ſortie d'Égypte. D'où il s'enſuit qu'il y aura eu 16. ans & deux mois de ſurplus pour remonter juſqu'au commencement de la ſervitude : ce détail ſert à juſtifier le total des 430. ans marquez en gros par Moyſe.

Les Iſraëlites ont donc changé trois fois d'eſtat en Égypte : ils y ont eſté ſucceſſivement Paſteurs, Rois, Captifs. Or voilà treize Patriarches de pere en fils, qui ont vécu en Égypte. On compte ordinairement trois générations pour 100. ans en chronologie, ainſi treize générations font 430. ans.

La vie paſtorale & la captivité des Iſraëlites en Égypte, ne ſont point douteuſes. Il ne reſte qu'à démontrer qu'ils y ont eſté Rois ; la Bible ne le dit point formellement, mais elle fait voir qu'ils y ont agi en Rois : ainſi c'eſt à peu-près la même choſe.

Il paroît une interruption dans l'Ecriture depuis la mort de Joſeph, par où finit la Geneſe, juſqu'à la nativité de Moyſe, par

où commence l'Exode. C'eſt juſtement, ſelon M. Boivin, l'hiſtoire des ſix rois Ephraïmites qui nous manque.

Il s'eſt perdu pluſieurs livres de la ſainte Écriture, dont l'hiſtoire regardoit ces temps-là; le livre DES GUERRES DU SEIGNEUR, cité par Moyſe, eſt de ce nombre. Le titre de *Guerres du Seigneur,* fait voir qu'il s'y agiſſoit de guerres entre les Iſraëlites & les autres habitants d'Egypte, pour la religion. Le même Moyſe rapporte dans les Nombres pluſieurs verſets d'un livre de *Cantiques Proverbiaux,* qui traitoit des mêmes matiéres que celuy des guerres du Seigneur. *Nomb. c. 21.*

Le livre des Juſtes, c'eſt-à-dire, du Peuple de Dieu, eſt encore du nombre des livres qui ont eſté perdus. Ce livre parloit auſſi de miracles & de guerres qui s'eſtoient faites en Egypte; & il eſt cité non ſeulement par Joſué, mais encore dans le ſecond livre des Rois. Moyſe n'a pas jugé à propos de donner des extraits de ces livres, parce qu'ils eſtoient alors entre les mains de tout le monde. *Chap. 10.* *Ch. 1. v. 18.*

La multiplication des Iſraëlites en Egypte ſe trouva prodigieuſe du vivant de Jacob même; mais ce n'eſt point une choſe ſurprenante, puiſqu'outre la production naturelle, ils avoient l'uſage de faire des Proſélytes.

On ſuppoſe enſuite que Jacob eſtant mort, Joſeph déja fort âgé, ſe retira de la Cour, & alla mourir dans ſa famille en ſon gouvernement de Geſſen; qu'il y eut un changement de dynaſtie en Egypte à la mort de Joſeph, & que les bons Pharaons furent ſupplantez & détruits par celuy qui eſt appellé *Vaheb* en Hébreu & *Timaüs* en langue Egyptienne. Ce nouveau Pharaon, qui n'avoit point connu Joſeph, devint jaloux de la puiſſance des Iſraëlites, & voulut rétablir à Geſſen l'ancien polythéiſme des Egyptiens. Geſſen eſt dans l'Arabie, comme le dit la Bible Grecque, & c'eſt ce qui eſt appellé l'Arabie Egyptienne dans Strabon & dans Ptolémée.

Ephraïm avoit ſuccedé à toutes les prérogatives de Joſeph; il avoit eſté préféré à Manaſsès ſon aîné, & il tenoit la place de Ruben aîné de tous les Iſraëlites. *Ephraïm eſt mon aîné,* dit Dieu, dans Jérémie. Jacob avoit prédit en mourant que le *Jerem. 31. verſ. 9.*

Gen. 49. 24. *Pasteur* estoit né de Joseph, & c'est le *Pasteur* par excellence, la *pierre d'Israël.* Cela vouloit donc dire qu'Ephraïm, qui estoit déja né, seroit le premier roy pasteur & la pierre fondamentale de l'Empire des Israëlites en Egypte.

Ephraïm eut ordre de venger le vray Dieu des faux Dieux d'Egypte, & la mort des bons Pharaons ses rois légitimes, anciens protecteurs de sa famille & de sa religion, des Prêtres idolâtres, des Mages & des faux Prophétes des Egyptiens.

Vers. 24. Le Pseaume 104. dit positivement que Dieu affermit son peuple en Egypte au-dessus de ses ennemis. Ce qui marque d'une maniére assez claire que les Israëlites ont esté rois d'Egypte, & que leur regne y a esté stable pendant un temps.

Les Livres sacrez des Egyptiens ne dissimulent pas que Dieu estoit en colére contre Timaüs, & contre l'Egypte; cependant la maison d'Ephraïm ne fut pas heureuse dans la premiére expédition, qui fut contre la ville de Geth, qui peut avoir donné le nom au Gethsen ou Gessen, & que l'on croit estre Abarin, ou la ville de Typhon des Egyptiens. Les Ephraïmites voulurent s'emparer des terres qui estoient aux environs de cette ville, & il y eut neuf des fils d'Ephraïm tuez,
Ch. 7. v. 20. 21. qui sont nommez dans le premier Livre des Paralipoménes. *Sothalath premier, Barad, Thaath premier, Elada, Saath, Zabad, Sothele, Azer, Elead.*

Ephraïm les pleura pendant plusieurs jours. Ses freres, c'est-à-dire, tous ses confreres, apparemment de religion, vinrent
1. Paralip. ch. 7. 22. pour le consoler & pour le venger. Tous les Israëlites, tant naturels que prosélytes, que les Hébreux comprennent sous le nom de *Justes*, & les Egyptiens sous celuy de *Pasteurs*, firent une irruption dans l'Egypte proprement dite, qui se trouva dépourvûe de troupes. Dieu fit des miracles en faveur des Ephraïmites dans la plaine de Tanis, comme le pseaume 77. le dit en termes exprès. *Vaheb* fut dévoré dans un tourbillon
Nomb. 21. 14. de feu, dit le livre *des guerres du Seigneur,* suivant l'hébreu: le Soleil & la Lune s'arrestérent, tandis que la nation des Justes se
Ch. 10. v. 13. vengeoit de ses ennemis, dit le livre des Justes dans Josué.

Il ne faut pas, adjoûte M. Boivin, confondre cette entrée des pasteurs

pasteurs en Égypte sous Éphraïm, avec l'entrée qui s'estoit faite soixante-onze ans auparavant sous Jacob: l'une & l'autre se fit par le même endroit, & l'une & l'autre fut de pasteurs, mais elles n'ont eu que cela de commun. L'entrée sous Jacob Israël fut pacifique & précaire pour une famille seule, qui ne fit que passer dans l'Égypte pour y saluer le roy, & qui s'en retourna aussi-tost à Gessen d'où elle venoit; mais l'entrée sous Salathis Éphraïm se fit par force avec une armée innombrable de pasteurs, qui venoit pour déthroner le nouveau roy, & pour détruire jusqu'à la racine le culte Égyptien, afin de faire regner le vray Dieu. C'est un pere irrité qui venge la mort de ses neuf fils, le déthronement de ses rois légitimes, & la vraye religion attaquée par un idolâtre. Toutes les cruautez estoient saintes en cette occasion, & faites par l'ordre exprès de Dieu, qui les autorisoit par des miracles.

Le nom d'Égypte est tout-à-fait équivoque, tantost il se prend pour l'Égypte proprement dite, tantost pour l'Arabie Égyptienne, & pour toutes les conquestes des anciens rois d'Égypte suivant les différents temps; tantost pour la religion des Égyptiens, ce qu'on pouvoit appeller l'*Égyptianisme*, & qui est nommé la *racine d'Égypte* dans l'histoire sacrée d'Égypte. Ensin les Juifs d'Égypte sont quelquefois appellez Égyptiens, tout cela par anticipation, & d'une maniére fort estrangere; car le nom d'Egypte est Grec, & n'a esté inventé que par le roy Sethosis frere de Danaüs, qui vivoit 904. ans après Salathis, s'il en faut croire Manéthon.

Éphraïm, après la mort de ses neuf fils, en eut encore un autre qui fut nommé *Beria*, c'est-à-dire *en deuil*; parce qu'il estoit né pendant le deuil pour la mort de ses freres. Sara fille d'Éphraïm qui luy restoit de ce carnage, dit la Bible Grecque, *1. Paralip. 7. vers. 23.*
fit bâtir trois villes, qui sont Béthoron la basse, Béthoron la haute & Ozensara. *Ibid. v. 24.*

Le pseaume 77. nous apprend que les Éphraïmites s'acqui- *Vers. 9.*
rent une grande réputation à tirer de l'arc, c'est-à-dire à faire la guerre. Les descendants de Juda se signalérent aussi par les armes entre tous les Israëlites d'Égypte. Ils avoient reçu un ordre

particulier de s'y exercer, & c'estoient eux qui fournissoient les grands Capitaines & les Généraux : mais pourtant toûjours dans la dépendance & sous les auspices des Ephraïmites. Le livre des
1. 18. Justes cité dans le deuxiéme livre des Rois, & le premier des
Chap. 5. v. 2. Paralipoménes, nous l'apprennent. Mered, l'un des princes de la maison de Juda, épousa Betthia fille de Pharaon. C'est peut-
1. Paralip. ch. 4. vers. 18. estre une des captives, que les pasteurs avoient accoûtumé de réserver avec les enfants, pour faire des prosélytes, comme disent les fragments des livres sacrez des Egyptiens. Enfin les rois Ephraïmites d'Egypte dégénérérent. Ils oubliérent les prodiges & les miracles que Dieu avoit faits en Egypte dans la plaine de Tanis pour leurs peres : ils offensérent Dieu, qui s'en vengea, & ils perdirent la fameuse bataille où leur empire
Vers 9. 10. 11. 12. 42. 43. fut éteint. C'est le sens manifeste du pseaume 77. les Israëlites avoient avec le temps abandonné le vray Dieu pour adorer les
24. 14. Dieux d'Egypte, comme dit Josué; voilà ce qui fut la cause de leur ruine, & de la longue servitude de 99. ans & deux mois.

Tel est le plan de la Dissertation de M. Boivin l'aîné sur les Rois Pasteurs; & comme la question est également curieuse & importante, on ne sera pas fâché de voir les objections que ce
En 1715. systeme a souffert, sur-tout de la part de M. l'Abbé Banier, qui y oppose d'abord que Joséphe n'a jamais cru de bonne foy que ses ancestres eussent regné en Egypte; que quand il seroit vray que dans les livres contre Apion, où il cherchoit à profiter de tout ce qui paroissoit favorable à sa nation, il semble adopter Manéthon au sujet des Rois Pasteurs, il est sûr que s'il avoit cru ce sentiment véritable, il en auroit parlé dans ses antiquitez Judaïques, où cependant il n'en fait nulle mention : au contraire, il détruit absolument cette idée par la suite des Généalogies, & il ne laisse d'autre ressource à M. Boivin que celle de l'ignorance de cet historien, sur un fait qui n'est nullement de nature à estre oublié par un homme aussi instruit que l'estoit Joséphe, des antiquitez de sa nation. D'ailleurs, quand il a appris des faits si favorables à sa patrie dans les livres de Manéthon, pourquoy ne les a-t-il pas inférez dans son histoire? Après tout, Joséphe paroît fort incertain sur le parti qu'il doit

prendre au ſujet du récit de Manethon, il voudroit bien ſe prévaloir de l'idée que donne cet auteur de la royauté des Iſraëlites, mais parce qu'il ne la trouve pas conforme à l'Ecriture Sainte, il donne une double explication au mot *Hycſos* employé par Manéthon, en diſant qu'il ſignifie auſſi-bien des paſteurs captifs, que des rois paſteurs.

L'autorité de Manéthon, dit M. l'Abbé Banier, n'eſt pas plus favorable à M. Boivin que celle de Joſéphe. Manéthon ne renferme pas dans les ſix rois, dont il nous apprend les noms, toute la dynaſtie des paſteurs: il adjoûte qu'il y en eut pluſieurs autres qui leur ſuccédérent, qu'ils eſtoient venus de l'Orient, qu'ils avoient fait une irruption dans l'Egypte avec une armée de 240000. hommes, & qu'après avoir établi le ſiége de leur monarchie à Memphis, ils y regnérent 511. ans. Ce récit, & ce qui ſuit dans le fragment de Manéthon, ne peut convenir en aucune maniére aux Hébreux, qui n'entrérent en Egypte qu'au nombre de 72. perſonnes, qui y furent long-temps captifs, & qui, quelque ſyſteme de chronologie qu'on embraſſe, n'y demeurérent au plus que 430. ans. Il ne ſert de rien de ſuppoſer que les Hébreux entrérent une ſeconde fois dans l'Egypte du temps d'Ephraïm : peut-on dire qu'on entre dans un pays dans lequel on eſt établi depuis long-temps, & diroit-on qu'une irruption des peuples qui habitent, par exemple, le Languedoc ou la Gaſcogne, & qui viendroient aſſiéger Paris, ſeroit une entrée dans le royaume de France? D'ailleurs, pourquoy partager le fragment de Manéthon, pour n'en prendre que ce qui regarde les ſix rois que nomme cet auteur, & en rejetter le reſte comme fabuleux; puiſqu'outre que tout ce qu'il raconte dans cet endroit, doit eſtre de la même autorité, il eſt ſûr que ſon récit n'a aucun rapport avec ce que l'Ecriture Sainte dit du ſéjour des Hébreux en Egypte. Là ce ſont de pauvres paſteurs qui vont ſe livrer à la clémence d'un prince qui les reçoit en faveur de ſon miniſtre; dans Manéthon c'eſt une armée ennemie qui vient envahir ſes eſtats. D'un côté les Juifs ſortent d'Egypte au nombre de 600. mille hommes par un miracle éclatant; dans l'hiſtorien Egyptien, ils ne ſont que 240. mille

Manéthon dans Joſéphe, liv. 1. contre Apion.

qui se retirent dans Abarin, d'où ils sortent par capitulation. Les livres Saints ne parlent point du retour des Israëlites en Egypte, Manéthon y fait revenir les pasteurs.

Voy. le livre 1. contre Apion.

Quand même les Juifs auroient demeuré 430. ans en Egypte, comme le prétend M. Boivin, le fragment de Manéthon ne sçauroit favoriser son opinion. Que deviendra-t-elle donc s'ils n'y ont séjourné que 215. ans? C'est pourtant l'opinion, non seulement la plus généralement suivie par les sçavants, mais aussi la plus conforme à l'Ecriture Sainte & à Joséphe. Les textes y sont formels, & si les historiens sacrez parlent quelquefois de 430. ans, il est évident qu'ils enferment dans cet espace, le temps qui s'est écoulé depuis les promesses faites à Abraham jusqu'à l'établissement des Juifs dans la Palestine. *Abrahæ dictæ sunt promissiones & semini ejus .... hoc autem dico testamentum confirmatum à Deo, quæ post quadringentos & triginta annos facta est Lex, non irritum facit, ad evacuandam promissionem.* Et quand les Septante mettent le même terme de 430. ans, ils l'entendent aussi du séjour que firent les Juifs tant dans la Palestine que dans l'Egypte. Joséphe est du même sentiment, puisqu'il dit positivement que les Hébreux sortirent d'Egypte 430. ans depuis l'entrée d'Abraham dans la Palestine; & si l'on trouve dans un endroit de son histoire ces paroles, *400. ans se passérent ainsi*, il faut qu'il y ait faute: ce passage ayant pû facilement estre corrompu, au lieu que les autres renferment une suite de généalogies, qui ne laissent aucun lieu de douter de son opinion. Cet historien même réfutant Cheremon, qui avoit avancé que Moyse & Joseph avoient esté chassez d'Egypte en même temps, dit qu'il y avoit entre ces deux grands hommes quatre générations, ce qui ne peut faire que 100. ou 150. ans.

Galat. ch. 3. 17.

Ant. liv. 2.

Liv. 1. contre Apion.

Il est aisé, selon M. l'Abbé Banier, de tirer de-là deux conséquences contre M. Boivin; l'une que le partage qu'il fait des trois estats des Juifs en Egypte, ne sçauroit subsister, puisqu'il n'est fondé que sur le séjour de 430. ans, absolument détruit par l'Ecriture Sainte & par Joséphe. L'autre qu'il ne paroît pas y avoir de vuide entre la Genése & l'Exode, puisque le 46.^{e}

chapitre de la Genése ayant fait mention de Lévi fils de Jacob, de Gerson, de Caath & de Mérari; & l'Exode parlant au premier chapitre d'Amram fils de Caath, & pere de Moyse, toutes ces générations y paroissent suivies. Que si dans ce livre l'auteur passe d'abord à Moyse, quoyqu'il n'ait vêcu que long-temps après Joseph, par la mort duquel finit la Genése, c'est que ce grand homme n'ayant rien à raconter de fort important jusqu'à la délivrance du peuple de Dieu, il se contente de dire en peu de mots, comment la jalouse politique du nouveau Pharaon réduisit les Israëlites en servitude après la mort de Joseph, pour venir ensuite au détail des miracles que Dieu fit pour les en délivrer: & cet usage est assez uniforme dans tous les livres de l'Ecriture Sainte.

M. l'Abbé Banier adjoûte que quand il y auroit quelque lacune entre la Genése & l'Exode, le livre des guerres du Seigneur seroit peu propre à la remplir. Car pour quelle raison doit-on placer en cet endroit un livre dont nous ne sçavons autre chose, sinon qu'il contenoit l'histoire des guerres du Seigneur, sans en marquer ni le temps ni le lieu? & si M. Boivin prétend qu'il y estoit parlé des guerres des Ephraïmites pour la conquête de l'Egypte, plustost que des merveilles que Dieu opéra dans la Palestine, ou à la sortie de la captivité d'Egypte, comme le prétendent tous les interprétes, comment le prouvera-t-il, puisqu'il ne nous reste de ce livre que le seul verset cité par Moyse? *Scriptum est enim in libro* BELLORUM DOMINI, *sicut fecit in mari rubro, sic faciet in torrentibus Arnon*, dont le sens naturel est que Dieu avoit dessein de faire près du torrent d'Arnon dans le pays des Amorrhéens & des Moabites, les mêmes prodiges qu'il avoit opérez au passage de la mer rouge, & qu'il confondroit le roy des Amorrhéens, comme il avoit confondu celuy d'Egypte. Mais, sans entrer plus avant dans la discussion de ce passage, qui dans l'Hébreu n'a pas un sens complet, il suffit de faire voir l'impossibilité de la conquête de l'Egypte par les Israëlites, qui estoient en trop petit nombre peu d'années après la mort de Joseph, & 71. ans seulement après leur entrée dans ce royaume, pour oser entreprendre de

Nomb. 21.

V. Ferrarius, Vatable, Mercerus, &c.

s'en rendre maîtres; & il eſt inutile de mettre dans leur armée les proſélytes qu'ils avoient faits. Des étrangers releguez dans une petite province ne forment pas une armée de 240. mille hommes en peu de temps, ſans argent ni reſſource, ſans que les gouverneurs en ſoient avertis, & ſans que le roy en ait connoiſſance. Ceux qui ont embraſſé une religion, n'en prennent pas pour cela le parti contre le prince légitime, contre leurs parents & leurs enfants: d'ailleurs, l'Ecriture nous apprend que dès que les Juifs commencérent à ſe multiplier, Pharaon en fut allarmé, & réſolut de les opprimer. Les voilà donc en ſervitude dès qu'ils commencent à ſe faire craindre par leur nombre, & ils y demeurent juſqu'à ce que Moyſe les en délivre: où eſt donc le temps de leur royauté? où placer un regne de deux cens cinquante-neuf ans & dix mois?

Exod. chap. 1. verſ. 8.

On ne cherche pas ici quel eſtoit ce nouveau Pharaon qui ne connoiſſoit pas Joſeph, c'eſt-à-dire, qui n'avoit nul égard aux ſervices que ce grand homme avoit rendus ſous le regne précédent; il ſuffit de ſçavoir qu'il réduiſit les Iſraëlites dans une dure ſervitude, *Opprimamus ſapienter.* Que l'on conſulte & la Bible & Joſéphe, on ne trouvera que des eſclaves dans le temps qu'on croit que les Iſraëlites eſtoient maîtres de la plus grande partie de l'Egypte.

Tout s'oppoſe donc à la royauté des Ephraïmites, ſur-tout l'Ecriture Sainte, qui garde un profond ſilence ſur ce ſujet, ainſi que les Prophétes, d'ailleurs ſi attentifs à reprocher aux Hébreux leur ingratitude. On ſçait qu'ils leur rappellent à tous moments les bienfaits qu'ils avoient reçus de Dieu, les miracles qu'il avoit faits en leur faveur, particuliérement en Egypte: mais tout porte ſur leur délivrance, ſur le paſſage miraculeux de la mer rouge, & il n'eſt fait nulle mention de ce prétendu regne. Les miracles que M. Boivin dit que Dieu avoit faits pour les rendre maîtres de l'Egypte, parmi leſquels il prétend que le Soleil fut arrêté dans ſa courſe, que *Vaheb* ou *Typhon* fut englouti dans un tourbillon de feu, tous ces miracles ſi éclatants ſont oubliez, il faut les aller chercher dans un livre perdu, pendant que les autres ſe trouvent preſqu'à toutes les pages des livres ſaints.

N'eſt-il pas naturel de croire que quand l'Ecriture Sainte dit que Dieu opéra des merveilles en Egypte, *fecit mirabilia in terra Ægypti in campo Taneos;* on doit l'entendre des miracles que Dieu fit pour procurer la délivrance de ſon peuple, qui ſortit de ce royaume d'une maniére ſi éclatante, comme l'ont entendu les Prophétes qui y ſont ſi ſouvent alluſion.

Enfin, conclut M. l'Abbé Banier, quand l'Ecriture nomme dans le premier livre des Paralipoménes les enfants d'Ephraïm, ou elle parle d'un autre Ephraïm qui n'eſtoit pas fils de Joſeph, ou on doit l'entendre de ſes deſcendants, ce qui eſt aſſez ordinaire dans les livres ſaints. Il eſt évident qu'il eſt fait mention dans ce chapitre, des guerres faites dans la terre de Chanaan, & que les habitants de Geth qui tuérent les enfants d'Ephraïm, venoient de Geth dans la Paleſtine, & non pas de Geſſen dans l'Egypte; c'eſt de ce même Geth dont il eſt parlé dans le premier chapitre du ſecond livre des Rois, *Nolite annunciare in Geth, neque annuncietis in compitis Aſcalonis, ne forte lætentur filiæ Philiſtiim,* &c. que ce fut dans la Judée que Sara bâtit les villes de Bethoron la haute, de Bethoron la baſſe, & Ozenſara; puiſque, ſelon tous les Géographes, c'eſt-là qu'on doit les placer, & non pas en Egypte où elles ne furent jamais; que quand Dieu dit dans le Pſeaume 104. qu'il affermit ſon peuple en Egypte au-deſſus de ſes ennemis, *& auxit populum ſuum vehementer, & firmavit eum ſuper inimicos ſuos :* il parle de la multiplication prodigieuſe des Hébreux, qui donna tant de jalouſie aux Pharaons, & de leur délivrance par Moyſe; & il ne fait pas en cet endroit la moindre alluſion à leur royauté. Enfin, que quand Joſué dit qu'il eſtoit écrit dans le livre des Juſtes, que le Soleil & la Lune s'eſtoient arrêtez, il parle du miracle même qui ſe fit ce jour-là en ſa faveur, & qui avoit apparemment eſté prédit dans le livre qu'il cite, voici le paſſage : *Steteruntque ſol & luna, donec ulciſceretur ſe gens de inimicis ſuis : nonne ſcriptum eſt hoc in libro Juſtorum! Stetit itaque ſol in medio cœli, & non feſtinavit occumbere ſpatio unius diei.* Le verſet ſuivant prouve évidemment que le même miracle n'eſtoit jamais arrivé, *non fuit antea nec poſtea tam longa dies.* Et quand Iſaïe & l'auteur de

Ch. 10. v. 13.

Verſ. 14.

Ch. 28. v. 21.

Ch. 48. 1. 5. l'Ecclesiastique font mention de ce prodige, ils ne font aucune allusion à une pareille merveille arrivée en Egypte.

M. Boivin ne s'estant pas rendu aux objections de M. l'Abbé Banier, il luy repliqua, premiérement, qu'il y a eu une dynastie de Pasteurs en Egypte, & que ces Pasteurs estoient les ancêtres des Juifs, comme les originaux sacrez des Egyptiens rapportez par Manéthon, le disent en termes formels : de sorte qu'il n'est plus question que de trouver dans la Bible qui estoient ces Rois Israëlites d'Egypte. Il s'est perdu des livres de la Bible ; mais il doit y rester des vestiges d'une histoire si considérable, comme on le verra dans la suite. D'ailleurs, S.t Théophile d'Antioche, S.t Jérôme, & tous les premiers Chrestiens, ont esté persuadez aussi-bien que Joséphe, que ces Rois Pasteurs estoient des descendants du Patriarche Joseph, qui a esté si puissant en Egypte.

Paralip. lib. 1. c. 7. v. 20. & seqq. Psalm. 77. v. 9. 10. 11. 12. 42. 43. &c. Psalm. 104. vers. 24.

M. Boivin a trouvé dans l'Ecriture, qu'Ephraïm fils de Joseph a fait des guerres en Egypte, qu'il y a perdu neuf de ses fils dans des batailles, qu'une de ses filles y a bâti trois villes, que Dieu y a fait des prodiges & des miracles pour les Ephraïmites dans la plaine de Tanis, que leurs descendants y ont dégénéré, qu'ils y ont esté vaincus en un jour de bataille, & qu'ils y sont devenus captifs. C'est la Bible qui dit tout cela positivement. Ce sont donc les Ephraïmites qui sont les Rois Pasteurs d'Egypte.

Après ces préliminaires, M. Boivin descend aux principales objections de M. l'Abbé Banier ; la premiére est qu'il ne reçoit Manéthon qu'à demi, & qu'il n'est pas permis de prendre d'un auteur ce que l'on juge à propos, & d'en rejetter le reste.

Il répond en niant que l'on soit obligé de croire les auteurs en tout ce qu'ils disent : on les croit en ce qu'ils disent de vray, on les réfute en ce qu'ils disent de faux. Il y a des regles sur cela. Manéthon dit vray quand il s'accorde avec la Bible, mais il faut luy nier toutes les circonstances qui ne peuvent convenir avec l'Ecriture sainte : il convient sur le fait principal, cela suffit. Les meilleurs historiens sont sujets à se tromper dans quelques circonstances. La chronologie même de la Bible semble varier souvent.

La seconde

La ſeconde objection de M. l'Abbé Banier, eſt que Joſéphe n'a fait aucune mention des Rois Paſteurs dans ſes antiquitez, mais ſeulement dans ſes livres de diſpute contre Apion : il ne croyoit donc pas ſérieuſement que les Rois Paſteurs fuſſent Hébreux, & il ne le diſoit que pour embarraſſer ſes adverſaires.

On replique à cette difficulté, qu'un argument négatif ne peut en détruire un poſitif; le ſilence ne prouvant rien, & un auteur n'eſtant pas obligé de rapporter pluſieurs fois la même choſe.

Mais, dit-on, comment ſe peut-il faire que Joſéphe eût oublié dans ſes antiquitez de parler d'une choſe ſi honorable à ſa nation? M. Boivin répond comme auparavant, que Joſéphe en avoit parlé dans ſes livres contre Apion, & qu'ainſi il s'en eſtoit fait honneur; & s'il eſt permis de hazarder une conjecture, il préſume que la raiſon du ſilence de Joſéphe ſur cet article, vient de ce que les rois paſteurs ſont de l'hiſtoire d'Egypte, & non de l'Hébraïque. Il eſt pourtant vray que les rois Ephraïmites ſont auſſi en un ſens de l'hiſtoire des Hébreux : mais y auroit-il un grand inconvenient de dire que Joſéphe ne connoiſſoit peut-eſtre point les rois Ephraïmites d'Egypte, & qu'il ne ſçavoit pas que *Salathis* eſt *Ephraïm!* Or cela préſuppoſé, il n'a pû faire mention d'eux dans ſes antiquitez Judaïques. Au reſte, M. Boivin ne ſe rend point garant de cette conjecture, mais en en attendant une meilleure, celle-ci luy paroît ſuffiſante pour rendre excuſable le ſilence de Joſéphe.

La troiſiéme objection de M. l'Abbé Banier, eſt que dans le premier livre contre Apion, Joſéphe paroît incertain ſur la royauté des Hébreux dont parle Manéthon. M. Boivin, pour y répondre, ne fait que produire le texte de cet hiſtorien, qui dit en termes formels, que les Egyptiens ſont jaloux de ce que les Hébreux ont regné en Egypte, ὅτι κατὰ τὴν χώραν αὐτῶν ἐδυνάστευσαν ἡμῶν οἱ πρόγονοι : ce qui eſt la même choſe, que s'il diſoit que les rois paſteurs d'Egypte ſont les Hébreux.

Enfin, M. l'Abbé Banier objecte à M. Boivin, que Joſéphe loue les livres ſacrez des Egyptiens, & Manéthon de donner le nom de *captifs* à la nation des *Hycſos*, terme qui ſignifie,

ſelon Joſéphe, auſſi bien des paſteurs captifs que des rois paſteurs; d'où il conclud que cet hiſtorien n'a donc point cru qu'ils ayent eſté rois. On répond à cela que Joſéphe luy-même fournit la ſolution de cette objection, puiſqu'il nous apprend au même endroit, qu'on les nommoit captifs à cauſe du Patriarche Joſeph, l'illuſtre captif qui les avoit fait venir. Qu'on les appella donc de ſon nom les *Paſteurs captifs*, titre d'honneur qui les diſtinguoit des autres paſteurs que l'on mépriſoit en Égypte, ce qui n'empêche point qu'ils n'y ayent eſté rois.

M. l'Abbé Banier, dans une autre aſſemblée, avoit oppoſé au ſentiment de M. Boivin, l'autorité du Chevalier Marsham, qui ſe trouve contraire au ſyſteme dont il s'agit ici. M. Boivin convient que le Chevalier Marsham a traité la queſtion plus ſçavamment qu'aucun autre critique; mais malheureuſement il eſt moderne, & par conſéquent il n'a point d'autorité ſur des faits anciens. Il a ignoré qu'Éphraïm eſtoit *Salathis*. Il a cru que le ſéjour en Égypte n'avoit eſté que de 215. ans, au lieu de 430. Ainſi, il s'eſt mis luy-même dans l'impoſſibilité de faire cette découverte. Il eſt impoſſible que 259. ans & dix mois de regne faſſent partie de 215. ans de ſéjour : voilà l'écueil de ce ſçavant homme, dont les objections ſe réduiſent à quatre.

Les Iſraëlites ſont entrez en Égypte au nombre de 71. ou 72. perſonnes, les rois paſteurs y ſont entrez à la tête de 240. mille hommes. Les Iſraëlites demeuroient à Geſſen, les paſteurs à Memphis. Ceux-là n'ont ſéjourné en Égypte que 215. ans. Enfin les Hébreux eſtoient ſujets des Pharaons, les paſteurs eſtoient ſouverains.

Il y a eu, dit M. Boivin en répondant à ces objections, deux entrées des Iſraëlites en Égypte; la premiére, pacifique & précaire, n'eſtoit composée que de 71. ou 72. perſonnes, c'eſt-à-dire, de la famille du Patriarche Jacob. La ſeconde, long-temps après ſous les mauvais Pharaons, ſe fit à main armée, lorſqu'Éphraïm, nommé par les Égyptiens Salathis, à la tête de 240. mille hommes, s'empara du throne de l'Égypte.

On convient que les Iſraëlites demeuroient à Geſſen, tant

qu'ils ne furent que simples pasteurs, c'est-à-dire, sous le regne des bons Pharaons; mais ils s'établirent à Memphis, dès qu'ils eurent conquis le royaume d'Egypte. Le séjour des Israëlites en Egypte, n'est ni de 215. ans, ni de 511. mais bien de 430. ans, selon Moyse qu'il faut suivre. Enfin, il faut distinguer les trois états des Hébreux en Egypte ; ils y ont esté successivement Pasteurs, Rois & Captifs. Or il est constant que pendant tout le temps qu'ils ont esté ou Pasteurs ou Captifs, ils estoient sujets des Pharaons, mais on ne peut disconvenir qu'ils n'ayent esté souverains tant qu'ils ont esté rois d'Egypte par droit de conquête.

DES ASYLES.

DES que les hommes ont commencé à invoquer l'auteur de la nature, qu'ils luy ont élevé des autels & offert des sacrifices, pour le reconnoître comme l'arbitre souverain de leur sort & implorer son assistance, ils l'ont regardé comme présent d'une maniére particuliére dans les lieux où l'on célebroit ses mystéres, & ont appréhendé d'y paroître infléxibles pour les autres, lorsqu'ils tâchoient de le fléchir pour eux-mêmes. Cette crainte respectueuse les disposa à traiter favorablement ceux qui venoient s'y refugier, & à empêcher qu'on ne leur fît violence; c'est en quoy consiste proprement le droit d'asyle, qui fut en 1711. le sujet d'une des lectures Académiques de M. Simon.

Il y a apparence que les autels érigez par les anciens Patriarches, jouissoient de ce privilege, dont Moyse exclud les assassins qui auroient recours à ceux qu'il avoit élevez. Le tabernacle & les deux temples de Jérusalem ont aussi esté des asyles inviolables, qui ont esté conservez par divers princes maîtres de la Judée, soit par esprit de religion, soit par politique. Les villes de refuge désignées par Moyse & établies par Josué, estoient des places de sûreté pour ceux qui avoient eu le malheur de commettre quelque homicide involontaire. Ces chefs des

Exod. 21.
10. Machab.
Num. 35.11.
Deuter. 4. 41. 19. 2. 7.
Josue 20.

Hébreux n'avoient eu d'autre vûe dans cet établissement, que d'empêcher l'effusion du sang innocent, & de donner un frein à la haine implacable de cette nation vindicative.

Deuteron. 19.

Les asyles du paganisme sont fondez sur le même principe. La fable est l'ombre de la vérité, mais l'origine n'en est pas si ancienne ni si sûre. Ceux qu'on fait remonter jusqu'à la naissance des Dieux, dépendent de l'époque de ces divinitez, qui n'est pas bien déterminée. L'histoire d'un prétendu Assyrophenes roy d'Egypte, cité par quelques auteurs modernes comme le premier fondateur des asyles, aussi bien que de l'idolatrie, n'a pas plus de certitude & paroît forgée sur un passage du livre de la Sagesse, qui n'explique point précisément le fait.

Fulgentius. Tostatus.

Le siécle des Héros, qui succéda à celuy des Dieux de la fable, fournit des exemples plus assûrez de divers établissements d'asyles, mais ils sont tous postérieurs à ceux des Israëlites. Un des plus anciens est celuy que Cadmus ouvrit à Thébes en Béotie. Ce Prince né dans la Phénicie voisine de la Palestine, voyant l'aggrandissement des villes de refuge par l'affluence des fugitifs, se servit apparemment de ce moyen pour peupler sa nouvelle ville, en y donnant retraite à tous ceux qui viendroient s'y refugier, sans trop s'embarrasser ni de leur condition ni du sujet de leur fuite. Thesée & Romulus ont suivi la même politique.

Pauf. in Lacon.

Plut. in Thefeo & Romulo.

Les asyles faisant partie du droit public, ne pouvoient estre établis que par une puissance souveraine. Il n'appartient qu'à ceux qui sont les maîtres des loix, d'accorder des priviléges qui en dispensent. Dieu en ordonnant des peines très-sévéres contre les meurtriers, en excepta les homicides involontaires, à qui il donna même des places de sûreté. Sa présence redoutable, qui se manifestoit d'une maniére si sensible dans son temple, estoit la sauvegarde visible des innocents persécutez, qui cherchoient leur salut au pied de ses autels. Les payens rapportoient aussi l'établissement des asyles de leurs temples célebres, à la bonté de leurs dieux, ou à l'humanité de leurs héros.

On croyoit que Cybéle avoit fondé l'asyle de Samothrace. La naissance d'Apollon & de Diane avoit consacré celuy

Diod. Sic. l. 3.

Tacit. 3. ann.

d'Ephése, à ce que prétendoient les Ephésiens, contre l'opinion vulgaire, qui portoit qu'ils estoient nez dans l'isle de Délos. Hercule l'Egyptien passoit pour l'auteur de l'asyle de Canope. Quelques autres, comme celuy de Diane Stratonicide à Smyrne, & celuy de Neptune Ténien, devoient leur institution à la réponse des oracles. Faute de preuve positive, la possession immémoriale tenoit lieu de titre, ou on avoit recours à la concession des princes & des républiques. C'est aussi sur quoy insistérent principalement les villes de la Grece & de l'Asie, dans la recherche qui fut faite par ordre de Tibére, du droit d'asyle dont plusieurs d'entr'elles jouissoient. Cet empereur, en faisant examiner tous ces titres, & ne confirmant que ceux qui parurent bien fondez, fit assez connoître que l'établissement des asyles estoit un appanage de la souveraineté. Cette confirmation attestée par Tacite, & justifiée par plusieurs médailles de Tibére & de ses successeurs, dans lesquelles la pluspart de ces villes prennent le titre de villes sacrées & d'asyles, détruit le passage de Suétone, qui assûre qu'ils furent tous abolis.

Herod. lib. 2. *Tacit. ann. 3.* *Tacit. annal. 4.* *Suet. in Tib.*

Ce privilége accordé aux lieux saints, n'estoit dans son origine que pour les malheureux, & non pour les criminels; on les en arrachoit de force pour les conduire au supplice. Il falloit que ceux qui s'estoient retirez dans les villes de refuge, fissent preuve de leur innocence devant les juges, pour y demeurer en sûreté, & pouvoir estre rétablis dans leur patrie. Salomon fit tuer dans le sanctuaire même Joab, coupable de plusieurs crimes. Les Athéniens dans Thucydide, disent pour leur justification contre les reproches des Béotiens, que les autels des dieux ne sont des asyles que pour les délits involontaires; & l'on voit dans Tite-Live le meurtrier du roy Euménes obligé d'abandonner l'asyle du temple de Samothrace, comme indigne d'en jouir. Tacite fait dire à un sénateur en présence de Tibére, qu'on ne se refugie point dans le capitole ni dans les autres temples, pour abuser de ces asyles, & se procurer l'impunité de ses crimes.

Josue 20. 1. *3. Reg. 2.* *Thucyd. hist. lib. 4.* *Livius Decad. 5. lib. 9.* *Tacit. lib. 3. annal.*

Il est vray que les fautes qu'on croyoit commises par une fatale nécessité, sembloient pardonnables. Ainsi les Furies qui poursuivoient par-tout Oreste, n'entrérent point dans le temple

Virgil. Æneid. lib. 4. d'Apollon où il s'estoit refugié, *Ultricesque sedent in limine diræ.* Aussi fut-il enfin absous par la sentence des dieux. La cause de ceux qui estoient opprimez par une puissance injuste, comme des esclaves outragez par des maîtres cruels, des débiteurs traitez indignement par leurs créanciers, des citoyens persécutez par des magistrats violents ou des tyrans odieux, estoit plus favorable encore. Ce n'est que sur ce pied-là que Plutarque semble approuver l'asyle de Romulus, & qu'estoit fondé celuy des dieux Paliques en Sicile. C'est dans cet esprit d'humanité que les Crotoniates, à la persuasion de Pythagore, accordérent leur protection aux Sybarites qui s'estoient refugiez au pied de leurs autels.

Euripid. in Heracl. — *Plut. in Romul.* — *Diod. Sic. lib. 12. & 21.*

Les asyles auroient esté bien plus respectables, s'ils avoient toûjours esté renfermez dans de si justes bornes; mais l'abus s'y est souvent glissé. Les criminels même condamnez à mort, estoient en sureté dans le temple de Pallas à Lacédémone. Les banqueroutiers frauduleux trouvoient la remise de leurs dettes, & l'impunité de leur mauvaise foy, dans celuy de Calydon en Etolie: les esclaves fugitifs recouvroient leur liberté dans le temple de la déesse Hebé à Phlius, & dans celuy de Diane à Ephése.

Polyb. lib. 4. — *Pausf. Corinth.* — *Cic. act. 6. in Verrem.*

Auguste & Tibére eurent bien de la peine à corriger cette licence, à cause de la prévention des peuples, qui par un faux zéle protégeoient les crimes les plus énormes avec la même ardeur, dit Tacite, que s'ils eussent défendu les cérémonies des dieux, *flagitia hominum, ut cæremonias Deûm protegentes.*

Tacit. lib. 3. annal.

En ne faisant attention qu'au respect que la religion inspire, tous les lieux consacrez à son culte devroient estre autant d'asyles. Aussi avons-nous remarqué que le tabernacle & les autels où la majesté de Dieu paroissoit toûjours présente & redoutable aux yeux de ses vrais adorateurs, ont joui de tout temps de cette prérogative; mais les payens n'ayant pas la même idée de leurs dieux, dont la nature estoit trop limitée pour s'étendre en même temps à tous les lieux où il plaisoit aux hommes de les invoquer, ils s'imaginoient qu'ils venoient plus volontiers dans ceux où ils avoient pris naissance, où ils avoient esté élevez,

Virgil. lib. 1. Æneid.

& où ils avoient fait un plus long séjour; qu'ils se plaisoient à y assister aux festes qu'on célebroit en leur honneur, & à établir leur résidence ordinaire dans ces édifices superbes que la superstition des peuples, ou la vanité des princes leur avoit élevez. C'est pourquoy chaque divinité avoit ses temples favoris, dont elle ne dédaignoit point de porter le nom. C'estoit aussi dans ces lieux célebres où leur culte estoit le plus florissant, qu'ils avoient ordinairement des asyles. Les villes qui leur estoient dévouées, & qui se donnoient le titre ambitieux de villes saintes ou sacrées, tirant avantage du grand concours de peuple qui venoit de toutes parts à leurs solemnitez, prenoient sous leur protection ceux que la religion, la curiosité ou le libertinage y attiroient; les défendoient comme des personnes inviolables, & combattoient pour l'immunité de leurs temples avec autant de zéle que pour le salut de la patrie. Pour en augmenter la vénération, ils n'épargnoient ni la somptuosité des bâtiments, ni la magnificence des décorations, ni la pompe des cérémonies. Les miracles & les prodiges excitant encore davantage le respect & la dévotion populaire, il n'y avoit guéres d'asyle renommé dont on ne publiât des choses surprenantes. Dans les uns, les vents ne troubloient jamais les cendres de l'autel, dans les autres, il ne pleuvoit jamais, quoyqu'ils fussent découverts. La simplicité superstitieuse des peuples recevoit aveuglément ces prétendues merveilles, & le zéle intéressé des ministres de la religion les soûtenoit avec chaleur.

Livius, Decad. 3. lib. 4.

Les plus anciens asyles furent établis dans les bois sacrez, qui ont esté les premiers temples. La situation de ces lieux fortifiez par la nature, assûroit la retraite des fugitifs. Lorsqu'on eut construit des édifices pour la commodité & la pompe des cérémonies, on laissa subsister ces bocages, & même on en planta autour des nouveaux temples, soit comme un ornement agréable & utile, soit comme de pieux monuments de l'antiquité, ausquels on conserva l'ancienne franchise; ainsi les asyles eurent plus d'étendue. Elle augmenta dans la suite, par la construction de divers bâtiments, tant pour la demeure des ministres des autels, que pour la décoration des temples, qui jouirent du même

privilége. Les villes qui se formérent aux environs, estant toutes dévouées au service des divinitez qu'on y adoroit, se l'attribuérent aussi; souvent même elles poussérent leurs prétentions jusqu'aux bornes de leurs territoires.

Livius, Dec. 4. lib. 5.

Les statues des dieux estant la partie la plus sainte des temples, les suppliants alloient les embrasser, & s'asséioient même sur les autels, afin qu'on fit plus de scrupule de les en arracher. Mais comme ils ne pouvoient pas demeurer long-temps en cette situation, on leur permettoit de rester dans le temple, ou de faire dresser des tentes dans les places qui en dépendoient. Ils s'y faisoient apporter de quoy subsister, jusqu'à ce qu'ils trouvassent le moyen d'accommoder leur affaire, ou de se sauver: mais il arrivoit quelquefois que leurs ennemis estoient assez puissants pour leur couper les vivres, soit en faisant murer l'entrée du lieu où ils s'estoient retirez, ainsi que les Ephores le pratiquérent à l'égard de Pausanias; soit en mettant des gardes à toutes les avenues.

Diod. Sicul. lib. 11.

Corn. Nepos, in Pausan.

Il y avoit des autels sans temples, qui estoient des asyles fameux, comme celuy de la Clémence à Athénes, celuy de Jupiter Conservateur à Ithaque, & plusieurs autres, à Crotone, à Messéne, & dans le pays des Molosses.

Statius, lib. 2.

Les tombeaux des héros & les statues des empereurs estoient aussi des espéces d'asyles, ainsi que les aigles Romaines & les autres drapeaux des légions, & le foyer sacré des princes; c'est-à-dire, le lieu destiné au culte de leurs dieux domestiques.

Plut. in Theseo.

Tacit. lib. 1.

Corn. Nepos, in Themist.

Hérodote parle de certains peuples de Scythie nommez Argippéens, dont tout le pays estoit un asyle. Leur figure n'avoit rien que de desagréable; mais la réputation qu'ils avoient d'aimer parfaitement la justice, les faisoit regarder comme des hommes sacrez. Personne ne songeoit à leur faire injure; leur vertu leur servoit de sauvegarde, & à ceux qui se retiroient auprès d'eux.

Herodot. l. 4.

Les asyles auroient couru risque de n'estre guéres inviolables, sans les peines décernées par les dieux, & imposées par les hommes, contre ceux qui ne faisoient point de scrupule d'en violer la sainteté. L'opinion commune estoit que toutes les calamitez

calamitez qui ſuivoient cette profanation, eſtoient l'effet de la vengeance divine. C'eſt le jugement que l'on fit de tous les maux qui déſolérent l'Epire après le meurtre de Laodamie fille d'Olympias, tuée dans le temple de Diane. La fin tragique du Cenſeur Fulvius Flaccus, & la maladie honteuſe qui termina la vie de l'heureux Sylla, furent attribuées à de ſemblables ſacriléges. Il y avoit des temples dont les aſyles eſtoient plus reſpectables que les autres, par le prompt châtiment de leurs profanateurs. Tel eſtoit celuy des dieux Paliques, qui avoient la réputation de rendre aveugles, ou de punir ſur le champ d'une autre maniére, ceux qui ſe parjuroient devant leurs autels, en ne tenant point la parole qu'ils avoient donnée aux malheureux qui s'y eſtoient retirez.

Juſtin. lib. 28.
Livius, Dec. 5. lib. 29.
Pauſ. in Attic.
Diod Sicul. lib. 14.

Mais comme le ſupplice ne ſuivoit pas de ſi près par-tout ailleurs le crime commis, & que tous les dieux ne paſſoient pas pour implacables; lorſque des malheurs extraordinaires faiſoient reſſouvenir d'appaiſer leur colére, on avoit recours aux oracles, qui ne manquoient pas d'ordonner des expiations ſolemnelles, auſquelles ils ne ſoûmettoient pas ſeulement les coupables, mais les villes & les peuples entiers qui avoient eu la moindre part à la faute; ainſi la mort de Pauſanias fut expiée par deux ſtatues d'airain, que les Lacédémoniens eurent ordre de faire élever en ſon honneur, au lieu même d'où l'on avoit tiré ſon corps mourant; & le meurtre des Ilotes refugiez dans le temple de Ténare, fut regardé comme la cauſe du grand tremblement de terre dont la ville de Sparte fut ébranlée quelque temps après.

Thucyd. l. 1.

DE L'HOSPITALITÉ.

L'HOSPITALITÉ, fondée ſur les liaiſons que la nature a formées entre les hommes, doit eſtre preſqu'auſſi ancienne que le monde. Auſſi M. Simon, dans un Mémoire lû à l'Académie ſur ce ſujet, croit qu'elle a eſté en uſage dès les temps les plus reculez. Comme la terre eſtoit alors peu habitée, ceux qui cherchoient de nouveaux établiſſements, ou qui s'égaroient

En 1712.

dans leurs voyages, auroient esté souvent exposez à estre dévorez par les bestes féroces, s'ils n'avoient trouvé des hommes sociables qui les recevoient, & qui leur indiquoient les lieux où ils vouloient s'établir.

Si l'on ne peut rien dire que par conjecture de ces premiers siécles qui suivirent le déluge, du moins est-il sûr par l'Ecriture Sainte, que l'hospitalité estoit la vertu favorite des premiers
Cap. 19. v. 29. Patriarches: ce qu'on lit dans la Genése d'Abraham & de Lot, en est une preuve sans replique. Il est vray que l'exercice de cette vertu se trouva resserré dans des bornes plus étroites, lorsque les Israëlites reçurent ordre de Dieu de rompre tout commerce avec les peuples voisins, pour éviter la contagion de leurs vices; mais sans parler ici des Iduméens & des Egyptiens, qui n'estoient pas compris dans cette loy, & qui estoient toûjours reçûs avec charité par les Hébreux, cette vertu trouvoit assez d'exercice parmi leurs freres, sur-tout pendant les tristes temps des captivitez, où nous voyons que Tobie en estoit uniquement occupé.

Les Egyptiens, qui avoient sans doute appris des Hébreux, que Dieu avoit quelquefois envoyé sur la terre des anges sous une figure humaine, crurent dans la suite que les dieux mêmes prenoient souvent la forme de voyageurs, pour venir corriger l'injustice des hommes & réprimer leur violence. C'est apparemment cette opinion qui rendit en Egypte les droits de l'hospitalité si sacrez & si respectables: l'accueil favorable fait à Ménélas & à Heléne du temps de la guerre de Troye, & les voyages fréquents des Sages de la Grece en Egypte, sont de sûrs témoignages de l'hospitalité des Egyptiens.

Homére ayant établi l'excellence de l'hospitalité sur l'opinion de ces prétendus voyages des dieux, qu'il avoit apprise des Egyptiens; & les autres poëtes de la Grece ayant publié que Jupiter estoit souvent venu avec les autres dieux sur la terre, ou pour réparer les désordres qu'avoit causez le déluge, ou pour punir Lycaon qui égorgeoit ses hostes, ou pour d'autres sujets; il n'est pas étonnant que les anciens Grecs ayent regardé l'hospitalité comme la vertu la plus agréable aux dieux: aussi cette vertu estoit universellement pratiquée dans la Grece. Comme

les exemples en ſont trop connus pour les rapporter ici, on ſe contentera de dire qu'il y avoit dans quelques endroits, ſur-tout dans l'iſle de Créte, des édifices publics, où tous les étrangers eſtoient reçus. En un mot, rien n'eſtoit plus inviolable que les droits de l'hoſpitalité, & Jupiter luy-même qui en eſtoit le vengeur, portoit pour cela le nom d'hoſpitalier.

Les rois de Perſe, malgré cette fierté qui leur faiſoit mépriſer toutes les autres nations, n'ignoroient pas cette vertu; & nous ſçavons par l'Hiſtoire, de quelle maniére ils ont reçu les étrangers, ſur-tout les Grecs, qui cherchoient dans leur empire une retraite contre la perſécution de leurs citoyens. *Herodot. Corn. Nepos, &c.*

Malgré la férocité des anciens peuples de l'Italie, l'hoſpitalité y eſtoit connue dans les premiers temps. L'aſyle donné à Saturne par Janus, & à Enée par Latinus, en ſont des preuves ſuffiſantes. Elien même rapporte qu'il y avoit une loy parmi les Lucaniens, qui condamnoit à l'amende ceux qui auroient refuſé de loger les étrangers qui arrivoient dans leurs villes après le ſoleil couché. Les Romains dans la ſuite ſurpaſſérent les autres peuples dans la pratique de cette vertu, & ſi nous en croyons Cicéron, les maiſons les plus illuſtres de Rome tiroient leur principale gloire de ce qu'elles eſtoient toûjours ouvertes aux étrangers. La famille des Marciens eſtoit unie par le droit d'hoſpitalité avec Perſée roy de Macédoine, & Jules Céſar, ſans parler des autres, eſtoit uni par les mêmes liens avec Nicoméde roy de Bithynie. *Variæ hiſtor.* *De Officiis 2. n. 64.*

Les anciens Germains, les Gaulois, les Celtibériens, les peuples Atlantiques, & preſque toutes les autres nations du monde, obſervoient auſſi avec une religieuſe régularité les droits de l'hoſpitalité; & les Indiens mêmes avoient un magiſtrat établi pour fournir aux voyageurs les choſes néceſſaires à la vie, & avoir ſoin de leurs funérailles, s'ils mouroient dans le pays. Quand Homére dit que les Ethiopiens recevoient les dieux, & les régaloient pendant pluſieurs jours avec magnificence, il fait ſans doute alluſion à la coûtume qu'ils avoient de bien traiter les étrangers; auſſi Héliodore les loue en particulier de ce qu'ils exerçoient l'hoſpitalité.

Disons maintenant quelque chose des pratiques de l'hospitalité. Lorsqu'on estoit averti que quelqu'étranger arrivoit, celuy qui devoit le recevoir alloit au devant de luy, & après l'avoir salué, & luy avoir donné le nom de pere, de frere ou d'ami, plustost selon son âge que par rapport à sa qualité, il luy tendoit la main, le conduisoit dans la maison, le faisoit asseoir, & luy présentoit du pain, du vin & du sel. Cette cérémonie estoit une espéce de sacrifice que l'on offroit à Jupiter Hospitalier. Les Orientaux avant le festin, lavoient les pieds à leurs hostes, cette pratique estoit sur-tout en usage parmi les Juifs, & Nostre-Seigneur reproche au Pharisien qui le recevoit à sa table, de l'avoir négligée. Les dames même de la premiére qualité, parmi les anciens, prenoient ce soin à l'égard de leurs hostes. Les filles de Cocalus roy de Sicile, conduisirent Minos dans le bain, au rapport d'Athénée. Et Homére en fournit plusieurs autres exemples, en parlant de Nausicaa, de Polycaste & d'Héléne. Le bain estoit suivi du festin, où l'on n'épargnoit rien pour divertir les hostes: les Perses même poussoient au-delà de la bienséance les égards qu'ils leur devoient, en introduisant leurs femmes & leurs filles dans la sale du festin.

Cic. pro Dejotaro.

Athen. lib. 1.
Hom. Odyss.

La feste qui avoit commencé par des libations, finissoit de même, en invoquant les dieux protecteurs de l'hospitalité, & ce n'estoit ordinairement qu'après le repas qu'on s'informoit du nom de ses hostes, & du sujet de leur voyage; ensuite on les conduisoit dans l'appartement qu'on leur avoit préparé.

Il estoit de l'usage & de la bienséance de ne point laisser partir ses hostes sans leur faire des présents qu'on appelloit *Xenia*, & que ceux qui les recevoient gardoient soigneusement, comme des gages d'une alliance consacrée par la religion.

Les dieux protecteurs de l'hospitalité estoient Jupiter surnommé ξένιος, Vénus, Minerve, Hercule, Castor & Pollux; il y avoit aussi dans la ville de Pellene un Apollon θεοξένιος; mais on reconnoissoit particuliérement les dieux domestiques & les Pénates, comme les défenseurs de l'hospitalité.

Pour laisser à la postérité une marque de l'hospitalité qu'on avoit contractée avec quelqu'un, on rompoit une piéce de

monnoye, ou l'on ſcioit en deux un morceau de bois ou d'ivoire, dont chacun gardoit la moitié; c'eſt ce qui eſt appellé par les anciens *Teſſera Hoſpitalitatis*. On en voit encore dans les cabinets des curieux, où les noms des deux amis ſont écrits; & lorſque les villes accordoient l'hoſpitalité à quelqu'un, elles en faiſoient expédier un décret en forme, dont on luy délivroit copie.

Les droits de l'hoſpitalité eſtoient ſi ſacrez, qu'on regardoit le meurtre d'un hoſte comme le crime le plus irrémiſſible, & quoyqu'il fût quelquefois involontaire, on croyoit qu'il attiroit la vengeance de tous les dieux. Le droit de la guerre même, ne détruiſoit point celuy de l'hoſpitalité, & il eſtoit éternel, à moins qu'on n'y renonçât d'une maniére ſolemnelle. Une des cérémonies qui ſe pratiquoient en cette rencontre, eſtoit de briſer la marque d'hoſpitalité, & de dénoncer à un ami infidéle qu'on avoit rompu pour jamais avec luy.

DISTINCTION DE DEUX MINOS.

LES auteurs qui ont parlé de Minos ſont preſque tous tombez dans la même erreur, en ne reconnoiſſant qu'un prince de ce nom: tels ſont entr'autres, Apollodore, Strabon & Plutarque. Ceux mêmes qui ont diſtingué les deux rois de Créte qui ont porté le nom de Minos, en ont confondu l'hiſtoire, en parlant du même roy, tantoſt comme d'un ſage légiſlateur, & ſouvent comme d'un tyran cruel & barbare. M. l'Abbé Banier s'eſt particuliérement attaché à faire connoître ces deux princes par des caractéres ſi différents, qu'il ne fût pas poſſible de s'y méprendre.

Bib. lib. 3.
Lib. 10.
In Theſeo.
En 1713.

MINOS PREMIER.

L'hiſtoire des grands hommes qui ont vêcu dans les temps qu'on appelle fabuleux, ſe trouve toûjours mêlée avec les fictions des poëtes: voici de quelle maniére Ovide & Hygin content l'hiſtoire de la naiſſance de Minos. Jupiter changé en taureau

enleva Europe fille d'Agénor roy de Phénicie, & l'ayant conduite dans l'isle de Créte où il regnoit, il en eut trois enfants, Minos, Eaque & Rhadamanthe. Il est inutile de rapporter ici ce que Paléphate & les autres mythologues ont imaginé de plus vraysemblable pour rapprocher de l'histoire ce qu'il y a de fabuleux dans le récit des poëtes; il paroît assez que cet événement doit estre mis sur le compte du général du roy de Créte, qui enleva cette princesse sur un vaisseau qui avoit sur sa proue la figure d'un taureau, & qui, suivant l'usage de ce temps-là, portoit le nom de cet animal:

Ovid. in Ep. Paridis. *Navis & à picta casside nomen habet.*

Chan. lib. 2. cap. 3. Ou bien, si on veut s'en rapporter à Bochart, la double signification du mot Phénicien, *Alpha* ou *Ilpha*, qui veut dire un vaisseau ou un taureau, donna lieu au merveilleux qui se trouve mêlé dans cette histoire. C'est toûjours un fait constant dans l'antiquité, qu'Europe passa en Créte où elle devint mere de Minos premier du nom. Après la mort de Jupiter Astérius, ses trois enfants se disputérent la couronne, & Minos l'emporta *Lib. 3.* par le secours de Neptune, selon Apollodore, c'est-à-dire, au rabais du merveilleux que cet auteur mêle dans cette aventure, que ce prince défit sur mer la flotte de Sarpédon & de Rhadamanthe.

Possesseur paisible du royaume de Créte, Minos épousa Ithoné fille de Lixius, dont il eut deux enfants, Lycaste qui *Lib. 4.* luy succéda, & Acacallide, qui, selon Diodore, fut mariée à Apollon, c'est-à-dire, à un de ses prêtres. Ce prince, adjoûte le même auteur, gouverna son royaume avec beaucoup d'équité & de douceur; il fit bâtir la ville d'Apollonie, que Cydon son petit-fils embellit dans la suite, & luy fit porter le nom de *Cy-* *Lib. 10.* *donia*, comme le dit Strabon; il fit aussi construire la ville de *Minoa Lixia*, qui fut ainsi appellée de son nom, & de celuy de son beau-pere, ce qui est autorisé par l'époque onziéme des marbres de Paros.

Mais rien ne distingua tant ce prince, que les loix qu'il donna aux Crétois, & qui l'ont fait regarder comme un des plus sages

légiſlateurs de l'antiquité. Pour donner plus de crédit à ſes loix, Minos ſe retiroit dans un antre de l'iſle de Créte, où il feignoit que Jupiter les luy dictoit. Quelques auteurs prétendent qu'il demeura neuf ans enfermé dans cet antre; d'autres, qu'il y alloit ſeulement de neuf ans en neuf ans. Mais ils conviennent tous que ce prince paſſa pour eſtre le diſciple de Jupiter, *& Jovis arcanis Minos admiſſus,* éloge, qui, ſelon Platon, eſt le plus grand qu'on puiſſe donner à un roy. Les loix de ce grand homme ſervirent dans la ſuite de modéle à Lycurgue & à quelques autres légiſlateurs, & on pourroit fort bien penſer qu'il fut luy-même l'imitateur de Moyſe. Sa mere eſtoit Phénicienne; Marnas ſon ſécretaire, & Atymnius ſon oncle maternel eſtoient venus du même pays, & il y a apparence qu'ils s'entretinrent ſouvent des loix que Moyſe avoit depuis peu établies dans la Paleſtine. Minos, après avoir gouverné ſon peuple avec beaucoup de modération, mourut dans l'iſle de Créte, & y fut enterré: on mit ſur ſon tombeau cette épitaphe,

Hom. Strab.
Plato, in Minoë.
Horat.

ΜΙΝΟΣ ΤΟΥ ΔΙΟΣ ΤΑΦΟΣ.

Le nom de Minos ayant eſté effacé dans la ſuite, les Crétois publiérent que c'eſtoit le tombeau de Jupiter; impoſture qui leur fut reprochée par les poëtes, & par l'apoſtre ſaint Paul. Un prince ſi équitable fut digne d'eſtre mis parmi les juges d'Enfer, par le ſuffrage de tous les poëtes. Si l'on s'en rapporte à l'époque XI.e des marbres déja citez, Minos vivoit du temps de Pandion premier roy d'Athénes, c'eſt-à-dire, ſelon Selden & Lydiat, l'an 1462. avant Jeſus-Chriſt, 548. ans avant Iphitus: mais il y a apparence que ces ſçavants commentateurs ſe ſont trompez, & qu'il faut rapprocher d'environ cent ans le regne de ce prince, puiſqu'on ne trouve entre Minos & Idomenée, qui aſſiſta au ſiége de Troye, que trois générations, Lycaſte ſon fils, Minos II. ſon petit-fils, Deucalion & Idomenée; & ſi l'on donne 35. ans à chaque génération, il n'y aura que 105. ans depuis le regne de Minos juſqu'à la guerre de Troye: cette ville ayant eſté priſe environ 1200. ans avant l'ére chreſtienne, le regne de Minos tombe vers l'an 1320. avant Jeſus-Chriſt.

MINOS II.

Lycaste succéda à Minos premier, son regne fut court, & il ne s'y trouve rien de considérable. Son fils Minos II. estant monté sur le throne, se rendit redoutable à ses voisins, sur-tout par le nombre de ses vaisseaux. Diodore de Sicile, Apollodore, Thucydide & plusieurs autres auteurs, parlent souvent des conquêtes que faisoit sa flotte, la plus formidable qui eût esté vûe avant son regne. Il auroit passé pour un des plus grands princes de son temps, sans la malheureuse aventure qui troubla la paix de ses Estats, & ternit sa réputation. L'envie qu'il eut de venger la mort de son fils Androgée, tué dans l'Attique par la faction des Pallantides, luy fit déclarer la guerre aux Athéniens, dont il ravagea tout le pays; le tribut qu'il leur imposa attira Théfée dans l'isle de Créte, où après la défaite du Minotaure, il enleva la belle Ariadne; & les desordres de sa femme Pasiphaé, favorisez par l'industrie de Dédale, ayant éclaté, les Athéniens se firent un plaisir de les rendre publics sur leurs théatres, pour rendre odieux un prince qui les avoit maltraitez. Haï & persécuté de tout le monde, troublé par ses malheurs domestiques, Minos voulut faire tomber sa vengeance sur le perfide Dédale, à qui il avoit donné une retraite favorable: cet habile ouvrier échappé de prison, se retira en Sicile, où Cocalus le reçut. Les voiles qu'il avoit attachées à son vaisseau le mirent à couvert des poursuites de Minos, dont les galéres n'alloient qu'à force de rames. L'infortuné Minos ayant abordé sur les côtes de Sicile, & ayant demandé son ennemi à Cocalus, ce prince n'osant violer les droits de l'hospitalité, invita Minos à venir à Camique, pour terminer à l'amiable une affaire qui luy tenoit si fort au cœur. Minos fut d'abord reçû dans la capitale avec toutes sortes de bons traitements; mais Cocalus l'ayant prié d'entrer dans le bain, on le mit dans une étuve où la chaleur
Narrat. 25. l'étouffa, comme le dit Hygin, ou si nous en croyons Conon cité par Photius, Pausanias & quelques autres, les filles de Cocalus elles-mêmes, charmées des petits automates que Dédale leur avoit donnez, firent mourir ce roy de Créte. Ainsi périt dans

dans une terre étrangére, Minos II. qui auroit tenu une place honorable dans l'Histoire, sans la haine que les Grecs avoient conçue contre luy : tant il est dangereux, comme le remarque Plutarque, d'offenser une ville sçavante, & qui aime à se venger. *In Theseo.*

Telle est l'histoire de ces deux princes, que le paralléle suivant achevera de distinguer & de faire connoître.

Minos premier estoit fils de Jupiter Astérius & d'Europe, suivant tous les anciens auteurs; Minos II. estoit fils de Lycaste & d'Ida fille de Corybante, comme on l'apprend de Diodore de Sicile. L'un avoit deux freres, Rhadamanthe & Sarpédon, qui allérent s'établir dans la Lycie & dans les isles de l'Archipel; l'autre estoit fils unique. Le premier n'eut, selon Diodore, que deux enfants, Lycaste & Acacallide; le second, selon Plutarque, en eut un plus grand nombre, Deucalion, Androgée, Glaucus, Molus, Phédre & Ariadne. La femme du premier Minos s'appelloit Ithone, celle du second, Pasiphaé. L'un fut un prince pacifique, aimant la justice, uniquement attaché à policer son peuple, & à luy laisser des loix salutaires; l'autre aima la guerre, fit plusieurs conquêtes, & se rendit redoutable sur mer; ses malheurs ou son ambition troublérent toûjours le repos de sa vie. Le premier demeuroit à Gnossus, selon Homére, le second *Iliad. lib. 13.* à Gortyne, comme l'insinue Virgile. Minos premier, selon *Eclog. 6.* l'époque XI.e des marbres de Paros, vivoit du temps de Pandion premier; Minos II. suivant l'époque XX. du temps d'Egée, peu d'années avant la guerre de Troye. Enfin, l'un mourut & fut enterré dans l'isle de Créte; l'autre termina ses jours dans la Sicile. Avec des caractéres de distinction si marquez, comment a-t-on pû confondre ces deux princes?



DES PLAISIRS DE LA TABLE CHEZ LES GRECS.

LES écrits des anciens confidérez par rapport aux mœurs, ne méritent pas moins l'attention du Public & de l'Académie, que les mêmes ouvrages regardez du côté de l'efprit & du fçavoir. M. l'Abbé Gédoyn, dans un Difcours lu en 1715. propofe pour modéle des plaifirs innocents de la table, les deux fameux Banquets, l'un tiré de Platon, l'autre de Xénophon; & il a traduit une partie du dialogue du premier de ces deux philofophes, pour faire voir quels eftoient les entretiens que les anciens fçavoient mêler dans leurs feftins. C'eftoit, dit-il, par le fecours de ces converfations également fçavantes & morales, que les Grecs rendoient utiles les plaifirs de la table, & corrigeoient ce que la licence & la trop grande liberté n'aménent que trop fouvent dans les longs repas.

La chofe luy a paru d'autant plus néceffaire, qu'on ne voit prefque plus aujourd'huy de converfations parmi nous; que le vin pris fouvent immoderément à table, & le jeu, lorfqu'on en eft forti, tiennent lieu de ces aimables entretiens qui charment les honnêtes gens. Mad.[lle] de Scudery, fi elle vivoit encore, feroit bien plus étonnée que M. l'Abbé Gédoyn, de voir que loin d'entendre dans les compagnies du beau monde, ces converfations qu'elle aimoit tant, on ne lit pas même les excellents modéles qu'elle en a laiffez.

Quoy qu'il en foit, il eft conftant que les plaifirs de la table, fouvent groffiers parmi nous, eftoient & plus purs & plus honnêtes chez les Grecs, par le fecours de la converfation qui en eftoit l'ame. On voyoit fouvent huit ou dix des plus honnêtes gens d'Athénes fe raffembler chez un ami commun, paffer plufieurs heures à table, non à boire, mais à s'entretenir; & quels eftoient leurs entretiens? les plus libres, les plus familiers, les plus enjouez, les plus polis, les plus doctes & les plus folides. S'il arrivoit que quelqu'un abufant de la liberté de la table, dît

quelque chose de licencieux, on ne manquoit pas de relever ce qui estoit échappé contre les bonnes mœurs, & de faire tourner la conversation sur quelque point de morale qu'on tâchoit d'approfondir.

Socrate voyant ses amis en train de boire dans le Banquet de Xénophon, leur fait un beau discours pour prouver avec quelle modération on doit boire. Il leur dit « que cette liqueur fait sur nous le même effet que la pluye produit sur les plantes. « Car les plantes, quand Dieu les abbreuve d'une pluye excessive, « ne peuvent plus se soûtenir, ni estre agitées par le zéphyre, au « lieu que quand elles ne sont abbreuvées que moderément, vous « les voyez droites sur leurs tiges; elles croissent, elles portent « des fleurs, qui bientost se changent en fruits. Ainsi nous, si « nous beuvons avec excès, nous sentirons aussi-tost nostre corps « chanceler; loin de pouvoir proférer une parole, à peine pour- « rons-nous respirer: mais si nous prenons le vin comme une « rosée, pour me servir de l'expression de Gorgias, si l'on a soin « de nous en verser souvent, mais à petits coups; au lieu de nous « terrasser par sa violence, il aura pour nous le charme d'une « douce persuasion, & nous portera insensiblement à tenir des « propos agréables & utiles. »

C'est en ce sens-là qu'Horace dit que Caton animoit quelquefois sa vertu par une pointe de vin:

Narratur & prisci Catonis
Sæpe mero caluisse virtus.

Car. lib. 3. Od. 21.

Ceux qui ont lu le Banquet de Platon, diront sans doute que la conversation que les convives y tiennent, est fort licencieuse; qu'on y débite sur l'amour qui en fait le sujet, des maximes peu convenables à la gravité des philosophes qui se trouvent à ce célebre repas: mais on leur répond que Socrate, comme le plus sage de la compagnie, saisit à son tour la conversation, pour rectifier ce que les autres avoient dit de trop libre, & pour ramener insensiblement les convives de l'amour des créatures, à l'amour du souverain Estre. Ces convives, après avoir esté long-temps à table, se trouvoient en se quittant non

ſeulement plus amis qu'auparavant, mais plus honnêtes gens & plus vertueux.

On pourroit objecter que les deux Banquets dont on vient de parler, ne ſont que le fruit de l'imagination de Xénophon & de Platon; mais M. l'Abbé Gédoyn répond que ces deux philoſophes nous les donnent comme des choſes arrivées de leur temps, dont pluſieurs avoient eſté témoins, & où ils ſe ſont ſur-tout attachez à repréſenter les mœurs de leur ſiécle.

DE L'ORIGINE DES SATURNALES.

SATURNE en l'honneur de qui cette feſte eſtoit célebrée, paſſoit pour le plus ancien des Dieux; on le diſoit fils du Ciel & de la Terre. Cependant on luy reprochoit des choſes aſſez incompatibles avec la divinité, comme d'avoir maltraité ſon pere & dévoré ſes enfants, & d'avoir à ſon tour eſté chaſſé de ſon empire, & enchaîné par ſon fils. Mais ces fables ne paſſoient parmi les philoſophes que pour l'emblême du Temps, dont on luy attribuoit les ſymboles, & dont il portoit le nom. D'autres ont cru que la vérité de l'hiſtoire a eſté cachée ſous ces fictions, & que Saturne eſtoit un roy qui avoit ſous ſa puiſſance la plus grande partie de l'Aſie, & l'Europe toute entiére. Il eſtoit fils d'Urane & de Titée, qui ont donné leur nom au ciel & à la terre; la violence qu'il a faite à ſon pere, eſt de luy avoir enlevé ſes maîtreſſes, par le conſeil de ſa mere qui ne pouvoit ſouffrir de rivales. Comme il eſtoit adonné à la magie, ainſi que ſon pere l'avoit eſté à l'aſtronomie, il immoloit ſes enfants dans des ſacrifices nocturnes. Rhée ſa femme & ſa ſœur ſauva Jupiter, & le fit élever ſecretement dans l'iſle de Créte, lequel eſtant parvenu à l'âge d'homme, délivra ſon pere qui avoit eſté arrêté priſonnier par les Titans fils de Titée, & s'empara de ſes eſtats. Saturne s'eſtant raccommodé avec les Titans pour remonter ſur le throne, fut vaincu avec eux par Jupiter, & obligé de ſe tenir long-temps caché. On le crut mort, & ſuivant le langage des poëtes, on dit qu'il avoit eſté précipité aux enfers. Cette

guerre a esté célebrée sous le nom de la guerre des Dieux & des Géants. Saturne s'estant retiré auprès de Janus roy des Aborigénes en Italie, en fut bien reçu; il gouverna avec luy ces peuples qui estoient presque sauvages, régla leurs mœurs, leur donna des loix, leur apprit à cultiver la terre, inventa la faucille à moissonner, qui luy resta pour symbole. La paix & l'abondance dont ils jouirent pendant son regne, fit donner à cet heureux temps le nom de siécle d'or; & ce fut pour en retracer la mémoire, qu'on institua la feste des Saturnales, sur laquelle M. Simon a lu une Dissertation à l'Académie au commencement de l'année 1712.

On s'attacha particuliérement à représenter dans cette feste l'égalité qui regnoit du temps de Saturne parmi les hommes, vivants sous les loix de la nature sans diversité de conditions; la servitude ne s'estant introduite dans le monde que par la violence & la tyrannie. Voilà le fondement d'une des principales solemnitez qui s'observoit pendant les Saturnales. La puissance des maîtres sur leurs esclaves estoit suspendue, ils mangeoient ensemble, les esclaves avoient la liberté de dire & de faire tout ce qu'il leur plaisoit, leurs maîtres se faisoient un divertissement de changer d'état, & d'habit avec eux.

On prétend que cette feste commença dès le temps de Janus qui survêcut à Saturne, & le mit au nombre des dieux. Il y en avoit une semblable à Athénes, appellée Κρόνια, & une à Babylone, appellée *Sacées*.

On célébroit en Thessalie une feste fort ancienne, qui avoit beaucoup de rapport avec les Saturnales, dont elle est peut-estre l'origine. Les Pélasges, nouveaux habitants de l'Hémonie, faisant un sacrifice solemnel à Jupiter, un étranger nommé Pélorus, vint leur annoncer, qu'un tremblement de terre venoit de faire entr'ouvrir les montagnes voisines, que les eaux d'un grand marais nommé Tempé, s'estoient écoulées dans le fleuve Penée, & avoient découvert une grande & belle plaine; au récit d'une si agréable nouvelle, ils invitent l'étranger à manger avec eux, prennent plaisir à le servir, & permettent à leurs esclaves de prendre part à la réjouissance. Cette plaine, dont ils se mirent

aussi-tost en possession, estant devenue la délicieuse vallée de Tempé, ils continuérent tous les ans le même sacrifice à Jupiter surnommé *Pelorien*, en renouvellant la cérémonie de donner à manger à des étrangers & à leurs esclaves, ausquels ils accordoient toute sorte de liberté. Dans la suite les Pélasges ayant esté chassez de l'Hémonie, vinrent s'établir en Italie par ordre de l'oracle de Dodone, qui leur commanda de faire des sacrifices à Saturne & à Pluton. Les termes ambigus de l'oracle les engagérent à immoler des victimes humaines à ces deux sombres divinitez, les ayant interprétez suivant l'usage reçû parmi plusieurs autres nations, sçavoir les Carthaginois, les Tyriens, & même les Juifs, qui tenoient ces cruels sacrifices des Ammonites, dont le Dieu appellé Moloch, c'est-à-dire Roy, estoit le même que Saturne. On dit qu'Hercule abolit cette coûtume barbare qui se pratiquoit dans les Saturnales. Passant par l'Italie à son retour d'Espagne, il fut choqué de ces sacrifices d'hommes vivants, il en voulut sçavoir la raison, on luy cita l'oracle de Dodone, il expliqua le mot de κεφαλὰς, & dit qu'il signifioit des têtes en figures, & celuy de φῶτα, qu'ils avoient pris pour des hommes, des lumiéres; ainsi il prétendit qu'il falloit offrir à Pluton des représentations d'hommes, & des cierges à Saturne. Voilà l'origine qu'on apporte de la coûtume qui s'observoit pendant les Saturnales, d'allumer des cierges & d'en faire des présents.

Dionys. Hal. lib. 1. cap. 17.

Ce qu'il y avoit encore de singulier dans les sacrifices de Saturne, c'est qu'ils se faisoient la tête découverte. Plutarque en donne pour raison, que le culte qu'on rendoit à ce dieu, estoit plus ancien que la coûtume de se couvrir la tête en sacrifiant, qu'il attribue à Enée. Mais ce qui paroît plus vraysemblable, c'est qu'on ne se couvroit la tête que pour les dieux célestes, & que Saturne estoit mis au nombre des dieux infernaux.

La statue de Saturne, qui estoit liée de bandelettes de laine pendant toute l'année, apparemment en mémoire de la captivité où il avoit esté réduit par les Titans & par Jupiter, en estoit dégagée pendant sa feste; soit pour marquer sa délivrance, soit

pour repréſenter la liberté qui regnoit pendant le ſiécle d'or, & celle dont on jouiſſoit pendant les Saturnales.

C'eſtoit des jours de réjouiſſance, qui ſe paſſoient en feſtins. Les Romains quittoient la toge & paroiſſoient en public en habit de table. Ils s'envoyoient des préſents comme aux étrennes. Les jeux de hazard, défendus en un autre temps, eſtoient alors permis; le Sénat vaquoit, les affaires du Barreau ceſſoient, les Ecoles eſtoient fermées. Il paroiſſoit de mauvais augure de commencer la guerre, & de punir les criminels pendant un temps conſacré aux plaiſirs.

Les enfants annonçoient la feſte en courant dans les rues dès la veille, & criant, *Io Saturnalia.* On voit encore des médailles ſur leſquelles ces mots ſont gravez. C'eſt le fondement de la raillerie piquante que le fameux Narciſſe affranchi de Claude eſſuya, lorſque cet empereur l'envoya dans les Gaules pour appaiſer une ſédition qui s'eſtoit élevée parmi les troupes; eſtant monté ſur le tribunal pour haranguer l'armée, à la place du général, les ſoldats ſe mirent à crier, *Io Saturnalia,* voulant dire que c'eſtoit la feſte des Saturnales, où les eſclaves faiſoient les maîtres.

Cette feſte n'eſtoit originairement qu'une ſolemnité populaire, elle devint une feſte légitime lorſqu'elle eut eſté inſtituée par Tullus Hoſtilius, du moins en fit-il le vœu, qui ne fut accompli que ſous le conſulat de Sempronius Atratinus & de Minutius, ſuivant Tite-Live, d'autres auteurs en attribuent l'entrepriſe à Tarquin le ſuperbe, & l'exécution à T. Largius.

La célébration en fut diſcontinuée dans la ſuite, & rétablie par autorité publique pendant la ſeconde guerre Punique.

Les Saturnales commencérent d'abord le 17. Decembre ſuivant l'année de Numa, & ne duroient alors qu'un jour. Jules Céſar en réformant le Calendrier, adjoûta deux jours à ce mois, qui furent inſérez avant les Saturnales, & attribuez à cette feſte. Auguſte approuva cette augmentation par un edit, & y adjoûta enſuite un quatriéme jour. Caligula y fit l'addition d'un cinquiéme, appellé *Juvenalia.*

Dans ces cinq jours eſtoit compris celuy qui eſtoit particuliérement deſtiné au culte de Rhéa, appellé *Opalia.* On

célébroit enſuite pendant deux jours en l'honneur de Pluton la feſte appellée *Sigillaria*, à cauſe des petites figures, dont nous avons parlé, qu'on luy offroit. C'eſtoit une des dépendances des Saturnales; de maniére qu'elles s'étendoient juſqu'à ſept jours, ſuivant Martial:

Epig. lib. 14. *Saturni ſeptem venerat ante dies.*

DES CEREMONIES
OBSERVÉES PAR LES ROMAINS
A LA FONDATION DES VILLES.

SI les Poëtes s'eſtoient contentez de nous apprendre le nom des grands hommes qui ont fondé les premiéres villes du monde, & les cérémonies religieuſes qui s'obſervoient dans ces occaſions, on auroit ſouvent appris des traits d'hiſtoire que les annales des peuples n'ont pas toûjours conſervez; & on préféreroit de ſimples véritez au merveilleux qu'ils ont ſouvent repandu ſur ce ſujet. Les prodiges, les oracles & le ſecours viſible des dieux, accompagnent toûjours dans leurs récits ces ſortes d'entrepriſes; ce ne ſont point de ſimples ouvriers qui bâtiſſent la citadelle de Corinthe, elle eſt, ſelon eux, l'ouvrage des Cyclopes; & la lyre d'Amphion met ſeule les pierres en mouvement, pour s'arranger d'elles-mêmes autour de la ville de Thébes. Laiſſons ce merveilleux qui caractériſe la poëſie, & cherchons bonnement dans les hiſtoriens, quelles eſtoient les cérémonies que la religion & la politique avoient introduites chez les Romains, lorſqu'ils jettoient les fondements de leurs villes. La religion avoit pour objet d'entrenir l'union entre les nouveaux citoyens, par l'uniformité dans le culte des dieux, & la politique travailloit à les mettre en ſûreté contre la jalouſie des peuples voiſins, à qui les nouveaux établiſſements donnent toûjours de
71 l'ombrage. C'eſt en ſuivant cette idée, que M. Blanchard a fait la Diſſertation dont nous allons donner l'extrait.

Denys

Denys d'Halicarnaſſe obſerve que les anciens avoient plus d'attention à choiſir des ſituations avantageuſes que de grands terreins, pour fonder leurs villes. Elles ne furent même pas d'abord entourées de murailles. Ils élevoient des tours à une diſtance réglée; les intervalles qui ſe trouvoient de l'une à l'autre tour, eſtoient appellez μεσοπύργιον ou μεταπύργιον; & cet intervalle eſtoit retranché & défendu par des charriots, par des troncs d'arbres, & par de petites loges, pour établir les corps de gardes. Feſtus remarque que les Etruriens avoient des livres qui contenoient les cérémonies que l'on pratiquoit à la fondation des villes, des autels, des temples, des murailles & des portes; & Plutarque dit que Romulus voulant jetter les fondements de la ville de Rome, fit venir de l'Etrurie des hommes qui luy enſeignérent de point en point toutes les cérémonies qu'il devoit obſerver, ſelon les formulaires qu'ils gardoient pour cela, auſſi religieuſement que ceux qu'ils avoient pour les myſtéres & pour les ſacrifices. Denys d'Halicarnaſſe rapporte encore qu'au temps de Romulus, avant que de rien commencer qui eût rapport à la fondation d'une ville, on faiſoit un ſacrifice, après lequel on allumoit des feux au devant des tentes; & que pour ſe purifier, les hommes qui devoient remplir quelque fonction dans la cérémonie, ſautoient par-deſſus ces feux; ne croyant pas que s'il leur reſtoit quelque ſouillure, ils puſſent eſtre employez à une opération à laquelle on devoit apporter des ſentiments ſi reſpectueux. Après ce ſacrifice, on creuſoit une foſſe ronde, dans laquelle on jettoit d'abord les prémices de toutes les choſes dont les hommes mangent légitimement: on y jettoit enſuite quelques poignées de la terre du pays d'où eſtoit venu chacun de ceux qui aſſiſtoient à la cérémonie, à deſſein de s'établir dans la nouvelle ville, & on mêloit le tout enſemble.

La foſſe qui ſe faiſoit du côté de la campagne, à l'endroit même où l'on commençoit à tracer l'enceinte, s'appelloit chez les Grecs ὄλυμπος, à cauſe de ſa figure ronde, & chez les Latins *Mundus*, pour la même raiſon. Les prémices & les différentes eſpéces de terre que l'on jettoit dans cette foſſe, apprenoient quel eſtoit le devoir de ceux qui devoient avoir le commandement

dans la ville. Ils eſtoient engagez à donner toute leur attention à procurer aux citoyens les ſecours de la vie, à les maintenir en paix avec toutes les nations dont on avoit raſſemblé la terre dans cette foſſe, ou à n'en faire qu'un ſeul peuple.

On conſultoit en même-temps les dieux, pour ſçavoir ſi l'entrepriſe leur ſeroit agréable, & s'ils approuveroient le jour que l'on choiſiſſoit pour la mettre en exécution. Après toutes ces précautions, on traçoit l'enceinte de la nouvelle ville, par une trainée de terre blanche qu'ils honoroient du nom de *Terre pure*. Et nous liſons dans Strabon, qu'au défaut de cette eſpéce de terre, Alexandre le Grand traça avec de la farine l'enceinte de la ville de ſon nom qu'il fit bâtir en Egypte. Cette premiére opération achevée, les Etruriens faiſoient ouvrir un ſillon auſſi profond qu'il eſtoit poſſible, avec une charrue dont le ſoc eſtoit d'airain. On atteloit à cette charrue un taureau blanc & une géniſſe de même poil. La géniſſe eſtoit ſous la main du laboureur, qui eſtoit luy-même du côté de la ville, & le taureau eſtoit du côté de la campagne. Ceux qui ſuivoient la charrue dans les bords de l'enceinte qu'elle ouvroit, avoient ſoin de renverſer du côté de la ville, les mottes de terre que le ſoc de la charrue avoit tournées du côté de la campagne. Tout l'eſpace que la charrue avoit ouvert eſtoit inviolable, *ſanctum*. On élevoit de terre la charrue, aux endroits qui eſtoient deſtinez à mettre les portes de la ville, pour n'en point ouvrir le terrein.

Voici ce que ces cérémonies avoient de myſtérieux. La profondeur du ſillon marquoit avec quelle ſolidité on devoit travailler à la fondation des murs, pour en aſſûrer la ſtabilité & la durée. Le ſoc de la charrue eſtoit d'airain, pour indiquer l'abondance & la fertilité que l'on déſiroit procurer à la nouvelle habitation. Ceux qui ſont initiez aux myſtéres de la cabale, ſçavent à quel titre les deſcendants des freres de la Roze-Croix ont conſacré l'airain à la déeſſe Vénus. On atteloit à la charrue une géniſſe & un taureau; la géniſſe eſtoit du côté de la ville, pour ſignifier que les ſoins du ménage eſtoient ſur le compte des femmes, dont la fécondité contribue à l'aggrandiſſement de la république; & le taureau, ſymbole du travail & de l'abondance,

qui eſtoit tourné du côté de la campagne, apprenoit aux hommes que c'eſtoit à eux de cultiver les terres, & de procurer la ſureté publique par leur application à ce qui pouvoit ſe paſſer au dehors. L'un & l'autre de ces animaux devoit eſtre blanc, pour engager les citoyens à vivre dans l'innocence, & dans la ſimplicité des mœurs, dont cette couleur a toûjours eſté le ſymbole. Tout le terrein où le ſillon eſtoit creuſé, paſſoit pour eſtre inviolable, & les citoyens eſtoient dans l'obligation de combattre juſqu'à la mort, pour défendre ce que nous appellons *Muraille:* il n'eſtoit permis à perſonne de ſe faire un paſſage par cet endroit-là. Le prétendre, c'eſtoit un acte d'hoſtilité; & ce fut peut-eſtre ſous le ſpécieux prétexte de cette profanation, que Romulus ſe défit de ſon frere, qu'il ne croyoit pas homme à luy paſſer la ruſe dont il s'eſtoit ſervi lorſqu'ils conſultérent les dieux l'un & l'autre, pour ſçavoir ſous les auſpices duquel des deux la ville ſeroit fondée. Les ſacrifices ſe renouvelloient encore en différents endroits, & l'on marquoit les lieux où ils s'eſtoient faits, par des pierres que l'on y élevoit, *Cippi;* & il y a apparence que c'eſtoit à ces endroits-là même que l'on bâtiſſoit enſuite les tours. On y invoquoit les dieux ſous la protection deſquels on mettoit la nouvelle ville, & les dieux du pays, *Patrii, indigetes,* connus chez les Grecs ſous le nom de χθόνιοι, ἐπίγειοι, ἐγχώριοι, πατρῷοι, &c. Et le nom particulier de ces dieux tutélaires devoit eſtre inconnu au vulgaire.

Ovide nous a conſervé la formule de la priére que Romulus adreſſa aux dieux qu'il vouloit intéreſſer dans ſon entrepriſe:

Vox fuit hæc Regis: condenti, Jupiter, urbem,
Et genitor Mavors, Veſtaque mater ades.
Quoſque pium eſt adhiberi deos, advertite cuncti:
Auſpicibus vobis hoc mihi ſurgat opus.
Longa ſit huic ætas, dominæque potentia terræ:
Sitque ſub hac oriens occiduuſque dies.

Lorſque la charrue eſtoit arrivée au terrein qui eſtoit marqué pour les portes, on élevoit le ſoc, comme s'il y eût eu quelque

chose de mystérieux & de sacré dans l'ouverture du sillon, qui eût pû estre profané. Ainsi, les portes n'estoient point regardées comme *saintes,* parce qu'elles estoient destinées au passage des choses nécessaires à la vie, & au transport même de ce qui ne devoit pas rester dans la ville.

Les loix ne permettoient pas que les morts fussent enterrez dans l'enceinte des villes. Sulpicius écrit à Cicéron, qu'il n'a pû obtenir des Athéniens que Marcellus fût inhumé dans leur ville. Et cette seule considération suffisoit alors pour faire regarder les portes comme funestes. Cet usage ayant changé, les portes de villes dans la suite furent regardées comme *saintes,* même dans les temps que l'on enterroit encore les morts hors des villes.

On a déja observé que l'on avoit soin de renverser du côté de la ville, les mottes que le soc de la charrue pouvoit avoir tournées du côté de la campagne. Ce qui se pratiquoit pour apprendre aux nouveaux citoyens, qu'ils devoient s'appliquer à faire entrer dans leur ville tout ce qu'ils trouveroient au dehors qui pourroit contribuer à les rendre heureux, & à les faire respecter des peuples voisins; sans rien communiquer aux étrangers de ces choses, dont la privation pourroit apporter quelque dommage à leur patrie.

Pour en venir à ce terrein qui se trouvoit au pied des murs de la ville, & que les Latins appelloient *Postmurium* & *Pomœrium,* les critiques sont fort partagez sur sa situation. Les uns prétendent qu'il ne s'étendoit point à la partie voisine des murailles, qui estoit du côté de la campagne, & le réduisent à cet espace qui estoit laissé entre la muraille & les bâtiments intérieurs de la ville. Les autres au contraire le réduisent au terrein qui estoit au pied du mur du côté de la campagne, où il n'estoit point permis de bâtir, ni de labourer, de peur d'ebranler les fondations de la muraille. Une troisiéme opinion a situé le *Pomœrium,* tant au dedans qu'au dehors des murs.

Le premier sentiment qui réduit le *Pomœrium* à l'espace qui estoit au dedans de la ville derriére les murs, & qui les séparoit des maisons, est fondé sur l'autorité de Varron, de Plutarque & de Julius Pollux. Ceux qui le suivent ne donnent au *Pomœrium*

d'autre étendue qu'au dedans des murailles, dans l'intervalle qui ſe trouve entre les maiſons & les murs de la ville.

Les deux autres ſentiments ſont appuyez ſur les deux paſſages ſuivants. Le premier, tiré de Tite-Live, eſt à peu-près conçû en ces termes: « *Pomœrium*, à ne regarder que la force du mot, eſt « pour *Poſtmœrium*. C'eſt un eſpace de terrein que les Etruriens « conſacroient avec cérémonie aux environs du lieu où ils avoient « deſſein d'élever la muraille, afin que les maiſons qui ſe bâtiſſoient « au dedans de la ville, ne fuſſent pas continuées juſqu'au mur, « comme on le pratique à préſent, & afin qu'il y eût au dehors « de la ville quelque terrein qui ne fût pas cultivé. Les Romains « donnérent le nom de *Pomœrium* à cet eſpace qu'il n'eſtoit pas « permis d'habiter ni de labourer, non pas pluſtoſt parce qu'il « eſtoit en-deçà du mur, que parce que le mur eſtoit en-delà. »

Ce paſſage paroît bien précis. Voici l'autre, qui eſt d'*Aggenus Urbicus,* ancien commentateur du traité de Frontin, *de Qualitate agrorum.* « Le *Pomœrium* eſt un eſpace d'une certaine éten- « due au devant des murs. Dans quelques villes, il y avoit auſſi « une certaine étendue au dedans, ſur laquelle il n'eſtoit pas permis « aux particuliers d'élever des bâtiments, de peur qu'ils ne por- « taſſent dommage aux fondations des murs. »

Tacite ſemble inſinuer que le terrein juſqu'où s'étendoit le *Pomœrium* de Rome, eſtoit marqué par des eſpéces de bornes qui avoient eſté poſées au pied du mont Palatin par l'ordre de Romulus. Et c'eſtoit près de ces bornes qu'eſtoient poſez les autels ſur leſquels on faiſoit les ſacrifices dont on a parlé; il n'eſtoit permis à aucun particulier de faire entrer ſa charrue dans l'enceinte compriſe ſous le nom de *Pomœrium.* Perſonne au reſte ne pouvoit tranſplanter ces bornes, dans la vûe d'aggrandir la ville, s'il n'avoit étendu celles de l'Empire par ſes conquêtes. Il avoit alors la liberté de le faire, ſous le prétexte de contribuer au bonheur & à l'ornement de la ville, en y recevant de nouveaux citoyens qui y apportoient leurs talents, & qui pouvoient y perfectionner les arts & les ſciences. Tacite & Aulu-Gelle ont marqué les temps dans leſquels on a étendu l'enceinte de la ville de Rome, & par conſéquent reculé le *Pomœrium.*

Après avoir examiné ce qui regarde les murailles des villes & les cérémonies de leur fondation, M. Blanchard parle de ce qui se pratiquoit dans l'intérieur même de la ville, où l'on tiroit toutes les rues au cordeau, ce que les Latins appelloient *degrumare vias.* Le milieu du terrein renfermé dans l'enceinte de la ville, estoit destiné pour la place publique, & toutes les rues y aboutissoient. On marquoit les emplacements pour les édifices publics, comme les temples, les portiques, le palais, &c.

Il faut observer encore que les Romains célebroient tous les ans la feste de la fondation de leur ville, le XI. des calendes de May, qui est le temps auquel on célebroit la feste de *Pales*. C'est sous l'empereur Hadrien que nous trouvons la premiére médaille qui soit datée depuis la fondation de Rome; cette médaille précieuse fut frappée, comme la légende le prouve, l'an 874. de la fondation de Rome, c'est-à-dire, la 121.e année de l'ére chrestienne, & sert d'époque aux jeux Plébéïens du Cirque, instituez en cette même année-là par ce prince. On ne peut mieux terminer cet extrait que par les vers d'Ovide, qui décrivent une partie de la cérémonie qui a fourni à M. Blanchard le sujet de cette dissertation:

Fastor. IV.

Apta dies legitur, quâ mœnia signet aratro.
Sacra Palis suberant: inde movetur opus.
Fossa fit ad solidum, fruges jaciuntur in ima;
Et de vicino terra petita solo.
Fossa repletur humo, plenæque imponitur aræ;
Et novus accenso finditur igne focus.
Inde premens stivam designat mœnia sulco:
Alba jugum niveo cum bove vacca tulit.



DES PRIVILÉGES DE LA MAIN DROITE.

L'AMOUR de la justice a tant de pouvoir sur l'esprit de M. Morin, qu'il a peine à souffrir l'inégalité que la coûtume, l'éducation & les préjugez ont mise entre la main droite & la main gauche. Qu'on parcoure, dit-il dans un de ses discours Académiques, toutes les annales, qu'on fouille dans toutes les 1713.
archives, on aura de la peine à trouver des titres qui accordent à la main droite aucun privilége sur la main gauche. La main droite, à la vérité, est en possession, on le suppose; cette raison ne suffit pas pour des gens de Lettres. Dans leurs tribunaux, ce droit apparent n'a pas plus de force sans titre, que celuy de la servitude dans ceux des Jurisconsultes: point de prescription en fait de critique. Cette patrone titulaire du genre humain, l'est rarement de la vérité, souvent de l'erreur & des usurpations illégitimes. Des exemples, il y en a mille dans la Physique, dans la Littérature, & peut-estre encore ailleurs. Il pourroit bien estre que cette même coûtume ne seroit pas mieux fondée dans ses décisions en faveur de la main droite, comme on va le voir par des preuves tirées du droit naturel, du droit civil & du droit canonique.

C'est un fait bien établi, que la nature comme une sage mere, dispense ordinairement ses graces avec une proportion exacte à toutes les parties gemelles des corps réguliérement organisez. L'oreille droite n'entend pas plus clair que la gauche. L'œil gauche partage également les rayons visuels avec son frere; & si le pied droit s'arroge quelquefois le pas sur le pied gauche, il y a des occasions importantes, où il le luy cede sans aucune contestation. Le premier peut, à la vérité, se vanter d'avoir une bonne partie de l'infanterie pour luy, mais le second a sans contredit toute la cavalerie. Dans les anatomies des enfants bien conformez, les artistes ne remarquent aucune différence sensible entre les nerfs, les muscles, les vaisseaux des parties

doubles; & si cette observation n'a plus lieu dans les corps plus avancez en âge, c'est une suite nécessaire de l'usage abusif, qui nous assujettit à tout faire de la main droite, & à laisser la gauche dans une inaction presque continuelle; d'où s'ensuit un écoulement beaucoup plus considérable des sucs nourriciers dans celle qui est toûjours en action, que dans celle qui se repose. Encore, malgré toutes ces précautions, il se trouve souvent des mains gauches peu dociles, qui usent de leurs droits, & qui se révoltent contre cette tyrannie de l'éducation & de la coûtume. Telle estoit celle de l'empereur Tibére, à qui les historiens attribuent *majorem sinistræ agilitatem*, & celles d'une infinité de gauchers de tous les états & de tous les temps. Aussi les plus fameux anatomistes soûtiennent que naturellement tous les hommes sont disposez à se servir également des deux mains, & que s'ils font plus d'usage de l'une que de l'autre, c'est un pur effet de l'éducation. Ils adjoûtent même qu'il seroit à souhaiter qu'au lieu de corriger les enfants qui usent indifféremment de l'une & de l'autre, on les accoûtumât de bonne heure à se servir de leur *ambi-dexterité* naturelle, dont ils tireroient de grands avantages dans l'usage de la vie. On peut s'en rapporter à ces Messieurs qui en parlent comme sçavants, & fondez sur leur propre expérience; puisque dans les régles de leur profession, ils doivent sçavoir faire des deux mains les opérations les plus délicates. Platon, dans son temps, pensoit & parloit comme eux, il désapprouvoit hautement la préférence dont on honoroit déja la droite, au préjudice de la gauche; soûtenant qu'en cela les hommes n'entendoient pas bien leurs intérests, & que sous le mauvais prétexte du bon air & de la bonne grace, ils se privoient eux-mêmes de l'utilité qu'ils pouvoient retirer en mille rencontres de l'usage des deux mains.

Suet. in Tib.

De Leg. l. 3.

Mais, si les anciens Grecs se négligeoient là-dessus, il y a lieu de juger que les autres nations sçavoient mieux ménager leurs avantages. En effet dans leurs armées, il paroît que leurs soldats distinguez, leurs piquiers, leurs halebardiers, ceux qui formoient la premiére ligne de leurs bataillons, devoient sçavoir s'escrimer également des deux mains.

Il

Il eſt remarqué dans le ſecond livre des Juges que dans une occaſion importante, la ſeule Tribu de Benjamin fournit ſept cens braves ſoldats, qui combattoient de la main droite & de la main gauche; & dans l'hiſtoire Romaine il eſt fait mention de gladiateurs qui eſtoient dreſſez au même manége. Il eſt donc très-étonnant que dans ces derniers ſiécles, où l'on a tant rafiné ſur l'art militaire, on ne ſe ſoit point aviſé de renouveller cet exercice *Ambi-dextre*, qui doit donner une grande ſupériorité à ceux qui ſçavent en bien uſer. Tant s'en faut, la prévention habituelle l'a emporté d'une ſi grande force, qu'il eſt remarqué dans la vie de Henry IV. que ce grand prince fit ſortir de ſes Gendarmes cinq bons ſujets, par la ſeule raiſon qu'ils eſtoient *gauchers:* mais ce n'eſt pas la premiére fois que les préjugez de la mode & de la coûtume ont pris le deſſus au préjudice de la nature & de la droite raiſon.

C. 20. v. 16.

Eſſais de Montaigne.

A tous ces faits, on peut adjoûter les exemples des nations nouvellement découvertes, & dans un beſoin, celuy de ces animaux qui ont l'honneur de nous reſſembler ſi parfaitement en laid: on ſçait que les uns & les autres tirent les mêmes ſecours de ces deux organes, ſans aucun ſcrupule & ſans aucune diſtinction. Après cela, combien de ſujets voyons-nous tous les jours qui ont eu le malheur de perdre la main droite, & dont la gauche remplit parfaitement toutes les fonctions les plus expreſſément réſervées à la droite, ſans en excepter même celles de l'écriture & de la peinture: d'où il eſt aiſé d'inférer qu'indépendamment des autoritez & des préjugez, & à ne conſulter que la nature, la main gauche n'eſt inférieure en rien à la droite.

Dans le droit civil, la choſe paroît un peu plus embarraſſante. On ne ſçauroit nier qu'une coûtume preſque générale ne ſoit favorable à la main droite. Dans noſtre langue & dans celle de toutes les nations, tout ce qui eſt gauche ſonne mal; au lieu que la dextérité renferme toutes les graces de l'eſprit & du corps. Tous les droits honorifiques paroiſſent attachez de tout temps incommutablement à la main droite, non ſeulement dans ce monde, mais auſſi dans l'autre; puiſqu'il eſt de foy que ce ſera le côté des élûs, & la gauche celuy des réprouvez. Cependant,

cette main infortunée n'a pas laiſſé de trouver ſes partiſans. Xénophon nous apprend que le grand Cyrus plaçoit à ſa gauche les perſonnes qu'il honoroit de ſes bonnes graces, & cela parce que ce côté eſt plus expoſé que l'autre aux attentats: & c'eſt encore aujourd'huy la place des favoris & des gens de diſtinction chez les Turcs, chez les Perſans, & chez tous les Orientaux. Quelques ſçavants modernes ont même oſé ſoûtenir que chez les anciens Grecs & Romains, la main gauche eſtoit la place d'honneur, & ils ont rapporté un grand nombre d'autoritez qui ſemblent décider en leur faveur. Il eſt vray que Juſte-Lipſe les a réfutées avec une grande hauteur, & par des autoritez contraires qui paroiſſent évidentes & préciſes: cependant le fameux Pere Sirmond, excellent critique, après avoir examiné cette conteſtation en juge déſintéreſſé, n'a point trouvé d'autre dénouement pour concilier leurs preuves réciproques, qu'en ſuppoſant que dans l'uſage du monde d'alors, comme dans celuy-ci, en fait de marche ou de promenade, & quelquefois même de ſéance, ce n'eſtoit ni la droite ni la gauche qui régloient la place d'honneur, mais ce que nous appellons aujourd'huy *le haut du pavé, le haut bout,* qui varioit ſuivant la diſpoſition des lieux; de maniére que ſelon luy, le *Comes interior* eſtoit toûjours celuy qui marchoit du côté du mur, ou qui occupoit la place avantageuſe: déciſion qui paroît aſſez juridique, & qui laiſſe les deux mains dans leur équilibre naturel. Quoy qu'il en ſoit, il eſt toûjours conſtant que le côté gauche, du temps de Salomon, eſtoit celuy de la gloire, & qui plus eſt, des richeſſes, *In ſiniſtrâ ejus gloria & divitiæ;* & que chez les Romains, ſelon Macrobe, il eſtoit deſtiné particuliérement à la Juſtice, *Siniſtra manus æquitati aptior quàm dextera.* C'eſtoit, ſans doute, dans la même vûe qu'ils donnoient dans leurs Tribunaux la droite aux accuſateurs, dont la fonction a toûjours eſté regardée comme odieuſe, & la gauche aux accuſez, dont la cauſe eſt en ſoy plus favorable & plus digne de compaſſion.

Enfin, continue M. Morin, le Droit canonique s'eſt déclaré dans tous les temps en faveur de la main gauche, ſans en excepter même le temps de l'ancienne Loy. C'eſt une vérité prouvée

par une des extases de Zacharie, où ce Prophete rapporte qu'il vit le souverain Pontife d'alors, qui se nommoit *Jesus*, debout devant un ange, & que satan estoit à sa droite. C'est une vision, pourra-t-on dire; d'accord, mais c'est une vision prophétique, & dans celle-ci tout doit se trouver dans les régles. Or, si la droite eût esté la place d'honneur, par quel endroit l'auroit-on donnée au malin esprit? Le souverain Pontife au-dessous du démon, auroit esté un dérangement énorme, scandaleux, & même blasphématoire, s'il est question là du Messie, comme le prétendent la pluspart des commentateurs, qui soûtiennent que ce sacrificateur en estoit le type & la figure.

On peut adjoûter aussi que chez les anciens Grecs & Romains, les augures favorables venoient du côté gauche; & il paroît que c'estoit aussi la place d'honneur dans les assemblées les plus augustes, comme on peut en juger par la description qu'Hérodien nous a laissée de la consécration des empereurs. Après avoir dit qu'on représentoit la figure du prince en cire sur un catafalque, il adjoûte que le sénat, qui devoit occuper les premiéres places, comme dépositaire de la puissance & de la majesté de l'Empire dans l'interregne, estoit assis à la gauche avec tous les grands officiers de la république, & que les dames estoient à la droite.

Les premiers chrestiens en usoient de même dans leurs églises, *Baron. annal.* où les deux séxes estant séparez par des balustrades, les femmes *tom. 3. p. 293.* occupoient toûjours le côté droit, & les hommes le gauche. Le même ordre s'observoit dans les conciles, puisque dans celuy de Nicée, assemblé par le grand Constantin, les légats du Pape estoient assis à la gauche de cet Empereur, & à sa droite les patriarches d'Antioche & de Jérusalem, qui n'ont jamais contesté l'autorité du saint Siége. Enfin, dans toutes nos églises, le côté gauche est celuy de l'Evangile, qui est infiniment plus respectable que l'Epître; & dans une des plus importantes provinces de cet Estat, dont les coûtumes sont qualifiées de sages par excellence, les honneurs de l'église sont encore attachez au côté gauche, au côté de l'Evangile. Si les autres églises en usent différemment, c'est qu'elles se sont conformées à la mode &

aux maximes du siécle, au préjudice de la vénérable antiquité.

Que conclurre de tous ces faits? Que la main gauche doit l'emporter sur la droite, ou du moins aller de pair avec elle? Non, ce n'est point dans cette vûe que M. Morin a entrepris cet ouvrage; il respecte trop le sens commun & le genre humain, pour aller de droit fil contre ses usages & ses maximes. Il consent volontiers que les deux mains demeurent en leur place & dans leurs droits respectifs, il n'y change rien; il permet seulement à la main gauche de tâcher, par une émulation utile, d'attraper, si elle peut, l'agilité, la force & l'industrie de la droite, & c'est à quoy il l'exhorte même instamment. Eh! pourquoy ne feroit-elle pas d'elle-même, & de bonne grace, ce qu'elle fait bien dans de certains cas, & par la force de la nécessité? Ne voit-on pas tous les jours qu'elle aide la main droite à faire méchaniquement un équilibre qui garantit toute la machine; & certainement elle s'acquitte de ce devoir commun avec autant d'habileté que sa sœur.



DES BAISEMAINS.

LES matiéres que choisit M. Morin pour remplir ses devoirs Académiques, ont toûjours quelque chose qui pique la curiosité. Dans la dissertation qu'il a lue au sujet des Baisemains, il établit que cet usage est non seulement très-ancien, & presque universellement répandu par toute la terre; il montre encore qu'il a esté également partagé entre la religion & la société. En 1715.

Pour commencer par la religion, il fait voir d'abord que dès les temps les plus reculez, on saluoit le Soleil, la Lune & les Etoiles en baisant la main. Job assûre qu'il n'a jamais donné dans cette superstition: *Si vidi Solem*, dit-il, *cum fulgeret, aut Lunam incedentem clarè, & osculatus sum manum meam ore meo.* Il paroît par un autre endroit de l'Ecriture, qu'on rendoit le même honneur à Bel ou Baal: *Je me suis réservé*, dit le Seigneur, *sept mille hommes qui n'ont point fléchi les genoux devant Baal, & qui ne l'ont point adoré en baisant la main.* *Job. 31. vers. 26.* *1. Reg. 19. vers. 18.*

Les commentateurs de l'Ecriture disent qu'on pratiquoit la même cérémonie à l'égard de Moloch, sur-tout dans le sacrifice des enfants qu'on offroit à cette idole.

Des nations voisines de la Judée où ce culte estoit établi, c'est-à-dire, chez les Chaldéens & les Phéniciens, M. Morin passe dans la Grece, où presque toutes les superstitions étrangéres estoient reçûes. En effet, Lucien, après avoir parlé des différentes sortes de sacrifices que les personnes riches offroient aux dieux, adjoûte que les pauvres les adoroient par de simples *baisemains*. Le même auteur rapporte que Demosthéne se voyant entre les mains des soldats d'Antipater, & leur ayant demandé la permission d'entrer dans un temple près duquel ils passoient, porta, en y entrant, sa main à la bouche, ce que ses gardes prirent d'abord pour un acte de religion; mais la foiblesse où il tomba quelques moments après, & la déposition de la servante de cet orateur, leur apprirent que c'estoit l'effet du poison qu'il venoit de prendre. Enfin, dans le traité de la Danse, il *De Sacrif.* *In Elog. Demosthen.*

observe que les Indiens adoroient le Soleil en se prosternant devant luy, & en portant leurs mains à la bouche, en quoy ils différoient des Grecs, qui n'honoroient ce dieu que par de simples *baisemains*.

Cette même coûtume passa des Grecs chez les Romains. Lib. 28. c. 2. Pline la mettoit de son temps au nombre de ces usages anciens, dont on ignoroit & l'origine & la raison : *In adorando*, dit-il, *dexteram ad osculum referimus*. Apulée traite d'athée un certain In Apolog. Æmilianus, parce que toutes les fois qu'il passoit devant quelque temple, il se dispensoit, par principe d'incrédulité, de baiser les mains pour adorer les dieux. Et en parlant de Psyché, il dit Met. lib. 4. cap. 32. qu'elle estoit si belle, qu'on l'adoroit comme Vénus, en baisant la main droite, l'index appuyé sur le pouce élevé. Minucius Félix In Octavio. rapporte que Cécilianus ayant apperçu une idole de Sérapis, porta aussi-tost la main à la bouche & la baisa ; & si nous en croyons le P. Besson Jésuite, on voyoit de son temps dans l'église de Nostre-Dame de Cahors, un bas relief très-ancien, où estoit représentée une femme qui baise sa main en présence d'une idole.

On peut adjoûter que ces formules de religion ayant enfin changé d'usage, servirent dès les premiers temps du Christianisme, à rendre respectables les cérémonies les plus augustes de nos mystéres, les évêques & les autres officiants ayant accoûtumé de donner leur main à baiser aux ministres qui les servoient à l'autel. Tarasius patriarche de Constantinople, en parle comme d'une pratique fort ancienne, dans son Epître synodale adressée aux empereurs qui avoient convoqué le second concile de Nicée.

L'usage des Baisemains, par rapport à la religion, estant tombé avec le paganisme, il ne reste plus qu'à voir de quelle maniére il s'est conservé dans la société. M. Morin regarde la coûtume de baiser les mains comme un devoir presque continuel dans tous les Estats, comme un formulaire muet établi pour assûrer les réconciliations, pour demander des graces, & pour remercier de celles qu'on a reçûes ; c'est un signal de la nature, qui se fait entendre par toute la terre sans interpréte, & qui a précédé sans doute celuy de l'écriture, & peut-estre celuy de la

parole. Salomon dit des ſuppliants & des flatteurs de ſon temps, qu'ils ne ceſſoient point de baiſer les mains de leurs patrons, juſqu'à ce qu'ils en euſſent obtenu les faveurs qu'ils déſiroient. *Eccleſiaſt.*

Si nous parcourons maintenant les autres Nations, nous trouverons d'abord dans Homére, que Priam baiſoit les mains & embraſſoit les genoux d'Achille, en le conjurant de luy rendre le corps de ſon fils Hector. Cette politeſſe eſtoit auſſi en uſage à Rome & dans l'Italie, mais on y obſerve différentes variations ; dans les premiers temps de la république, il paroît qu'elle n'eſtoit pratiquée que par les ſubalternes à l'égard de leurs ſupérieurs; les perſonnes libres ſe donnoient les mains & s'embraſſoient. L'amour de la liberté alla même ſi loin dans la ſuite, que les ſoldats mêmes ne rendoient pas volontiers ce devoir à leurs généraux ; & on regarda comme quelque choſe de fort extraordinaire l'action des ſoldats qui compoſoient l'armée de Caton, qui allérent tous luy baiſer la main, lorſqu'il fut obligé de quitter le commandement. Dans la ſuite, les Romains devinrent moins délicats : la grande conſidération que s'attirérent les tribuns, les conſuls & les dictateurs, obligea les particuliers à vivre avec eux d'une maniere plus reſpectueuſe ; ainſi, au lieu de les embraſſer, comme ils faiſoient auparavant, ils eſtoient trop heureux de leur baiſer la main, & c'eſt ce qu'ils appelloient *accedere ad manum*. Sous les empereurs, cette conduite devint un devoir eſſentiel, même pour les grands ; car les courtiſans d'un rang inférieur eſtoient obligez de ſe contenter d'adorer la pourpre, ce qu'ils faiſoient en ſe mettant à genoux pour toucher la robbe des empereurs avec la main droite, qu'ils portoient enſuite à leur bouche. Dans la ſuite même cet honneur ne fut accordé qu'aux conſuls & aux premiers officiers de l'eſtat; il n'eſtoit permis à tous les autres de ſaluer les empereurs que de loin, en portant la main à la bouche, de la même maniére qu'on le faiſoit en adorant les dieux. *Plut. in Cat.*

Il ſeroit inutile après cela de ſuivre cette coûtume dans tous les autres pays où elle a eſté en uſage : on ſçait qu'elle ſe pratique encore aujourd'huy dans preſque tous les pays connus, à l'égard

Voy. Dapper, dans son Afriq.

des princes & des ſupérieurs, même parmi les Négres & les habitants du nouveau monde. Fernand Cortez la trouva établie au Méxique où plus de mille ſeigneurs vinrent le ſaluer, en touchant la terre avec leurs mains, qu'ils portoient enſuite à leur bouche.

Ainſi les baiſemains, ſoit qu'ils ſe pratiquent en baiſant la main des autres par reſpect, ou en portant la ſienne à la bouche pour ſaluer, ſont de tous les uſages celuy qui eſt le plus univerſel dans le monde : cependant M. Morin aſſûre que cette pratique a beaucoup perdu de ſes droits, qu'on regarde aujourd'huy comme une trop grande familiarité, ou comme une trop grande baſſeſſe, de baiſer la main de ceux avec qui on eſt en ſociété ; & il appréhenderoit que cet uſage ne ſe perdît entiérement, ſi les amants ne prenoient ſoin de le conſerver.



DES

DES RICHESSES DU TEMPLE DE DELPHES,

Et des différents pillages qui en ont esté faits.

LES richesses du temple d'Apollon à Delphes ont passé pour estre si considérables dès les temps les plus reculez, que M. de Valois a cru qu'il ne seroit pas hors de propos d'examiner en quoy elles consistoient, & de marquer dans un détail historique les princes ou les capitaines, dont elles ont successivement esté la proye. Mais, pour rendre ce détail plus sensible, il falloit d'abord exposer l'état du bâtiment du temple où ces mêmes richesses estoient renfermées. Il commence donc par observer, que depuis qu'Apollon eut pris possession de l'Oracle de Delphes, ce temple fameux fut sujet à de grandes révolutions, qu'il fut détruit & rebâti jusqu'à six fois.

1715.

Voyez les trois Dissertations de M. Hardion sur l'Oracle de Delphes, dans ce volume, aux Mémoires de Litter.

Le premier temple, si l'on en croit les anciens, fut construit de branches de laurier entrelacées, & il avoit précisément la forme d'une cabane rustique.

Le second n'estoit guéres plus magnifique: selon la tradition commune des habitants de Delphes, les Abeilles en furent les architectes, & elles le composérent de leur cire & des plumes de différents oiseaux. Suivant quelques auteurs, ce second temple avoit esté construit, non de cire & de plumes d'oiseaux, mais bien d'une plante appellée πτέρις, espéce de fougére qui croît sur les montagnes. Enfin, d'autres auteurs ont écrit, qu'il avoit esté bâti par un habitant de Delphes, nommé *Ptéras,* qui avoit donné son nom à son ouvrage; ce qui avoit fait naître cette double équivoque.

Le troisiéme temple se ressent bien encore du récit fabuleux. Il estoit, dit-on, l'ouvrage de Vulcain, qui, pour le rendre plus durable, l'avoit fait d'airain, & avoit placé sur son frontispice un groude de figures d'or, représentant de jeunes filles, qui formoient entr'elles d'agréables concerts. Quelques-uns prétendent

que ce troisiéme temple fut abysmé par un tremblement de terre; & d'autres, qu'il fut consumé dans un incendie qui arriva à Delphes.

Le quatriéme fut bâti tout de pierres par Trophonius & Agamédes, fils d'Ergine roy d'Orchoméne, excellents architectes, qui s'estoient acquis une grande réputation, non seulement à ériger des temples superbes aux dieux, mais même à bâtir de beaux palais pour plusieurs princes de leur temps. Ce quatriéme temple fut brûlé par accident la premiére année de la LVIII.e olympiade, ou même un an plustost, selon Eusébe, c'est-à-dire, la 4.e année de la LVII.e olympiade.

Le cinquiéme temple fut commencé ver la 4.e année de la LXVI.e olympiade, environ 513. ans avant J. C. Hérodote nous apprend, que les Alcméonides, qui avoient esté éxilez de leur pays par Pisistrate, & qui se trouvérent pour lors à Delphes, furent ceux qui, moyennant la somme de trois cens talents, se chargérent du soin de rebâtir pour la cinquiéme fois le temple de Delphes, tel qu'il se voyoit du temps de ce célébre historien. Mais comme les Alcméonides estoient aussi généreux que riches & puissants, ils firent à leurs dépens toute la façade du temple, de marbre de Paros, bien qu'elle ne dût estre que de pierres, suivant le marché qu'ils avoient fait avec les Amphictyons. Ce cinquiéme temple fut pillé & brûlé par les Thraces en la CLXXIV.e Olympiade.

Enfin le temple de Delphes fut rebâti pour la sixiéme fois par les soins des Amphictyons. C'est ce que nous lisons dans Pausanias, qui nous apprend de plus, que l'entrepreneur fut un architecte Corinthien nommé Spinthare.

Après ce détail, M. de Valois recherche en quoy consistoient ces trésors si vantez du temple de Delphes, que les Grecs désignoient dès les premiers temps par le seul mot de παλαιόπλουτον.

Toute la richesse du temple de Delphes ne consistoit néantmoins dans les commencements, qu'en un grand nombre de vases & de trépieds d'airain, si l'on en croit Théopompe, qui nous assûre qu'il n'y avoit alors aucunes statues, pas même de bronze. Mais cette simplicité ne dura guéres, les métaux les

plus précieux y prirent bientost la place de l'airain. Gygès roy de Lydie, fut le premier qui fit à ce temple des offrandes d'une très-grande quantité de vases d'or & d'argent. En quoy ce prince fut imité par Crœsus l'un de ses successeurs, par plusieurs autres rois & princes, par plusieurs villes, & même par plusieurs riches particuliers, qui tous, comme à l'envi les uns des autres, y accumulérent par monceaux trépieds, vases, boucliers, couronnes & statues d'or & d'argent de toutes grandeurs.

Le premier qui porta ses mains sacriléges sur les thrésors du temple de Delphes, fut un fils de Crius roy des Eubéens. Les auteurs ne nous instruisent point du nom de ce prince sacrilége; mais comme Hésiode & Apollodore remarquent que Crius eut d'Eurybée fille de Pontus, trois fils, sçavoir, Astræus, Pallas & Persès, il faut nécessairement que cela tombe sur l'un de ces trois Titanides. Cet événement est si ancien, qu'il n'est pas possible d'en fixer l'époque.

Saint Augustin rapporte dans le XVIII.e livre de la Cité de Dieu, que Danaüs roy d'Argos estant entré à main armée dans la Grece, pilla & brûla le temple de Delphes. Ce second pillage par Danaüs est de l'an 1509. ou 1508. avant N. S.

Après Danaüs, les Dryopes s'emparérent aussi des richesses du temple de Delphes; & non contents d'avoir commis ce sacrilége, ils s'érigérent encore en voleurs de grands chemins, tenant la campagne, dépouillant les voyageurs, & tous ceux qui alloient consulter l'oracle. Apollodore raconte qu'Hercule défit ces brigands, & tua de sa main Laogoras leur roy, & ses fils. Diodore de Sicile donne un autre nom à ce roy des Dryopes; il l'appelle Phylas, & il dit qu'en punition du sacrilége qu'il avoit commis à Delphes, il fut tué par Hercule, qui en même temps chassa la nation entiére des Dryopes de leur pays. Cette expédition d'Hercule est de l'an 1295. avant N. S.

Phlégyas frere d'Ixion, & roy des Phlégyens, fut le quatriéme qui pilla le temple de Delphes, environ 1285. ans avant Nostre-Seigneur.

Pyrrhus fils d'Achille, entreprit aussi de dépouiller le même temple, environ 1207. ans avant N. S. Ce fut apparemment

pour réparation de ce crime, que Pyrrhus se crut obligé de quitter les champs Elysées, pour aller au secours des Delphiens, lorsque Brennus vint à Delphes pour piller le temple. En effet, Pausanias raconte que l'ombre de ce prince parut dans la mêlée avec trois ombres de héros, & qu'elles firent ensemble de beaux faits d'armes contre les Gaulois, qui, bien que fort braves, n'avoient pas cependant une valeur à l'épreuve de celle de pareils combattants.

Les Crisséens, voisins de Delphes, ayant, contre la défense expresse des Amphictyons, pris goût à exiger des droits excessifs de tous ceux qui alloient à Delphes, poussérent même l'avarice & la mauvaise foy jusqu'à exercer des brigandages contre leurs voisins. Et comme un crime en attire presque toûjours un autre, ils ne se firent pas le moindre scrupule de porter leurs mains sacriléges sur les richesses du temple de Delphes, & quelquefois même de tuer ceux qui vacquoient aux exercices de leur religion dans les bois sacrez d'Apollon. Ce fut la 4.e année de la XLIV.e olympiade, c'est-à-dire, 605. ans avant N. S.

L'année premiére de la LXXV.e olympiade, 480. ans avant N. S. le fameux Xerxès roy de Perse, estant entré dans la Grece à la tête de plus d'un million d'hommes, & n'ayant pas intention de traiter Apollon plus favorablement que les autres dieux, dont il avoit saccagé les temples, fit un détachement de cette formidable armée, qu'il envoya à Delphes, avec ordre d'y piller le temple d'Apollon, & de le brûler ensuite. Mais, si l'on doit adjoûter foy à Diodore de Sicile, à peine ce détachement s'estoit-il avancé jusqu'au temple de Minerve, surnommée la *Prévoyante*, que l'air s'obscurcit tout à coup, & qu'il s'éleva une furieuse tempête accompagnée de vents impétueux, de tonnerres, d'éclairs, de foudres, & d'une pluye terrible de grandes & grosses pierres, dont la pluspart de ces Perses furent écrasez.

Les Phocéens proches voisins de Delphes, pillérent aussi le temple d'Apollon, & à trois différentes reprises. Leur premier pillage arriva sous Philoméle leur chef, 355. ans avant N. S. la 4.e année de la CV.e olympiade. Les deux derniers se firent immédiatement après sous Onomarchus & sous Phayllus, qui

avoient ſuccedé à Philoméle dans le commandement des troupes.

Les Gaulois, qui n'avoient pas moins d'avidité que les Phocéens, ne voulurent pas eſtre des derniers à profiter des dépouilles du temple de Delphes. Ce fut l'unique ſujet de la troiſiéme irruption qu'ils firent en Grece au nombre de cent cinquante-deux mille hommes de pied, & de plus de vingt mille chevaux, commandez par Brennus & par Acichorius. Le premier, avec ſoixante-cinq mille hommes d'élite, prit le chemin de Delphes; & pour exciter davantage ſes gens à faire leur devoir, il leur montra de loin le grand butin dont ils alloient eſtre les maîtres, en les aſſûrant que ce nombre prodigieux de ſtatues & de *Quadriges* d'or qui ornoient la grande place & les avenues du temple, eſtoient d'un poids beaucoup plus conſidérable encore qu'ils ne le paroiſſoient. Les Gaulois animez par le diſcours de Brennus, courent tête baiſſée contre les Delphiens. Ceux-ci, quoyqu'en petit nombre, leur réſiſtent courageuſement, & du haut du Parnaſſe où ils eſtoient, ils accablent d'une grêle de traits & de pierres, les Gaulois qui s'efforçoient d'y monter. Il eſt vray que la ſupercherie des prêtres Delphiens ne ſervit pas peu à ranimer le courage des combattants: ces prêtres accoururent vers les Delphiens & leurs alliez, en les aſſûrant qu'ils venoient d'appercevoir Apollon & Minerve armez de toutes piéces, & ſortant de leurs temples; puis ils les conjurérent de marcher promptement ſur les pas des dieux qui voloient à leur ſecours. Les Grecs encouragez fondirent bruſquement ſur l'ennemi, & ils crurent bientoſt s'appercevoir eux-mêmes qu'Apollon & Minerve eſtoient préſents. Tout l'eſpace de terre que couvroit l'armée Gauloiſe fut, dit-on, pluſieurs heures de ſuite agité de violentes ſecouſſes. Ce tremblement fut accompagné d'éclairs & de tonnerres épouventables, & les foudres qui voloient de toutes parts ſur les Gaulois, tuoient non ſeulement ceux ſur leſquels ils tomboient, mais brûloient encore tout ce qui ſe trouvoit aux environs, hommes & armes. Une portion du mont Parnaſſe s'eſtant auſſi détachée d'elle-même, fondit par quartiers ſur les Gaulois; & ces quartiers eſtoient ſi gros & ſi grands, qu'ils écraſoient juſqu'à trente & quarante ſoldats à la

fois. Pour surcroît de maux, ils eurent encore à essuyer des pluyes continuelles suivies d'un froid excessif, qui couvrit toute la campagne de glace & de monceaux de neiges. Enfin Brennus luy-même y mourut de ses blessures, désesperé d'avoir entrepris une expédition dont les suites avoient esté si funestes. Pausanias fixe l'époque de cette grande défaite des Gaulois à Delphes, à la seconde année de la CXXV.e olympiade, qui est la 279.e avant Nostre-Seigneur.

Les Gaulois résolus de se venger, à quelque prix que ce fût, du mauvais tour qu'Apollon leur avoit joué, attendirent inutilement une occasion plus favorable; mais les Gaulois Scordisques, les Médiens & les Dardaniens leurs descendants, qui avoient hérité de la haine de leurs peres contre Apollon, se liguérent ensemble, 164. ans après la défaite de Brennus, & 114. ans avant N. S. & entrérent encore à main armée dans la Macédoine & dans la Grece, où ayant, chemin faisant, pillé plusieurs temples, ils vinrent à celuy de Delphes, qu'ils ne traitérent pas mieux; mais ils y perdirent aussi beaucoup de monde.

Trente ans après le pillage des Gaulois Scordisques, les Thraces à leur tour pillérent le temple de Delphes, & le brûlérent, la premiére année de la CLXXI.e olympiade, la 670.e de la fondation de Rome, 84. ans avant N. S.

Dans le voyage que Néron fit en Grece, la 13.e année de son regne, l'an de Rome 819. & le 66.e de N. S. il alla visiter le fameux temple d'Apollon à Delphes; & y ayant trouvé à son gré cinq cens belles statues de bronze, tant d'hommes illustres que de dieux, qui avoient esté consacrées à Apollon, il les enleva, & les ayant fait charger sur ses vaisseaux, il les emporta avec luy à Rome.

Ce sont-là les principaux pillages qu'essuya le temple de Delphes en différentes occasions, & dont M. de Valois donne une histoire suivie.



DE L'USAGE
DE LA PRIÉRE POUR LES MORTS
PARMI LES PAYENS.

LORSQU'ON eſt perſuadé que l'ame ſurvit à la deſtruction du corps, quelque opinion qu'on ait ſur l'état où elle ſe trouve après la mort, il eſt ſi naturel de faire des vœux, des ſouhaits & des priéres, pour tâcher de procurer quelque félicité aux ames de nos parents & de nos amis, qu'on ne doit pas s'étonner que cette pratique ſe trouve répandue ſur toute la terre. M. Morin, qui a examiné cette matiére dans une diſſertation expreſſe, n'a pas deſſein de mettre la main à l'encenſoir, ni de traiter ce ſujet par rapport à la théologie. Il ſe contente de prouver dans ſon écrit, que les payens eux-mêmes prioient pour les morts, que c'eſtoit un dogme de leur religion, & que les philoſophes & les poëtes eſtoient en cela d'accord avec le peuple. 1711.

Quoyque les Philoſophes, dit-il, ayent embraſſé différents ſyſtemes ſur la nature de l'ame, & que quelques-uns d'entr'eux ayent cru qu'elle périſſoit avec le corps, la plus ſaine partie a conſtamment enſeigné qu'elle eſtoit immortelle. On n'a pas deſſein de raſſembler ici tout ce qu'ils ont débité ſur l'état où elle ſe trouve après la mort; diſons ſeulement que le ſentiment le plus ſuivi ſuppoſoit une autre vie.

Le ſyſteme dominant, & le plus univerſellement reçû eſtoit qu'il y avoit pluſieurs demeures où les ames eſtoient conduites par Mercure, après que la mort les avoit ſeparées de leurs corps. Là, on établiſſoit des Juges, des récompenſes & des peines. Les récompenſes eſtoient éternelles, les peines ne l'eſtoient pas toûjours: ſi Virgile dit de Theſée:

. . . . Sedet, æternumque ſedebit *Æneid. lib. 6.*
Infelix Theſeus.

Si les autres poëtes aſſûrent la même choſe d'Ixion, de Tantale,

de Sisyphe & de quantité d'illustres scélérats; le même Virgile fait entendre qu'après que les ames ont esté purgées par les peines de l'enfer, elles sont reçûes dans le Ciel.

Æneid. lib. 6.

Quisque suos patimur manes, exinde per amplum
Mittimur Elysium.

Il est donc évident que ceux qui estoient dans cette opinion prioient pour les morts, & qu'ils estoient persuadez que leurs sacrifices, les liqueurs dont ils arrosoient leurs cendres, les aromates qu'ils y mêloient, & plusieurs autres pratiques religieuses adoucissoient leurs peines, & en abrégeoient la durée. Il paroît même que les arbitres de la religion avoient pris soin de conserver cette créance, par l'établissement des cérémonies funébres. Tout y estoit sombre & ténébreux; les victimes s'égorgeoient, le sang estoit répandu dans des fosses, & il n'y estoit fait mention que des divinitez infernales, qui seules avoient quelque empire sur les morts.

Les Philosophes, sur-tout les disciples de Pythagore, de Socrate & de Platon, sembloient tenir un langage un peu différent de celuy des Poëtes & du peuple, mais qui au fond revenoit à peu près à la même chose dans la pratique; ils partageoient les morts en trois classes, les saints, les imparfaits, les impies; ils les logeoient, suivant le sentiment commun, dans trois endroits différents; & sur ce principe, ils disoient que les ames qui avoient conservé ou rétabli leur innocence, s'envoloient dans le Ciel. Celles-là, à la vérité, n'avoient pas besoin de priéres; mais comme il n'estoit pas toûjours aisé de les distinguer des autres, il arrivoit rarement qu'on se dispensât des devoirs ordinaires, à moins que les dieux n'eussent donné des preuves de la félicité dont elles jouissoient. Ainsi, Romulus, reçû après sa mort parmi les dieux, eut des vœux, & non des priéres. *Deum Deo natum Regem, parentemque urbis, salvere universi Romulum jubent:* ainsi les empereurs après leur apothéose estoient regardez comme des dieux, *certis omnibus*, dit Capitolin de Marc-Aurele, *quod à Diis commodatus ad deos rediisset.*

Plotinus.

Par une raison contraire, ces mêmes philosophes enseignoient que

que les ames des scélérats estoient à la sortie de leur corps, environnées d'épaisses ténébres, qui les empêchant de s'élever au Ciel, les tenoient toûjours errantes autour de leurs tombeaux: c'est ce qu'on appelloit *Lamias, Larvas, Lemures.* Bien loin de prier pour ces ames, on les combloit de malédictions. De-là, certaines formules qu'on mettoit sur les tombeaux, pour empêcher qu'on ne fît des imprécations contre les manes de ceux qui y estoient enterrez: *quisquis es parce manibus, & maledicere noli.* De-là encore ces éloges qu'on inséroit dans les billets qu'on envoyoit pour avertir de la mort de quelqu'un, afin que ceux qui recevoient ces billets, voyant qu'il avoit vêcu en honneste homme, fissent des priéres pour luy.

Enfin, les ames de la troisiéme classe, suivant les mêmes Philosophes, estoient celles de la plus grande partie des hommes, qui à la pratique de leurs devoirs, avoient mêlé ces foiblesses que l'on n'éprouve que trop souvent. Ces ames, moins legéres que celles des parfaits, ne pouvant pas s'élever tout d'un coup jusqu'au ciel, estoient reçûes dans le globe de la lune, & là obligées d'habiter dans les vallées d'Hécate, jusqu'à ce que purifiées & dégagées de cette vapeur qui les avoit empêché d'arriver au séjour céleste, elles y parvinssent enfin. Ce qui a fait dire à Virgile:

Donec longa dies perfecto temporis orbe *Æneid. lib. 6.*
Concretam exemit labem, purumque reliquit
Æthereum sensum, atque aurai simplicis ignem.

C'est de ces mêmes ames que Plutarque dit que celles qui sortoient de leur corps avec de legéres imperfections, commençoient par devenir saintes, ensuite demi-dieux, & enfin de véritables dieux.

Généralement parlant, on prioit presque pour toutes les ames des morts, de peur de se tromper dans le jugement qu'on en auroit pû porter; mais c'estoit particuliérement pour celles de cette troisiéme classe que les priéres, les offrandes & les sacrifices estoient réservez. De-là ces fréquentes exhortations qu'on faisoit, d'appaiser les manes, *placare manes;* peut-estre même

que la crainte des maux qu'on croyoit qu'elles pouvoient faire aux vivants, y avoit quelque part :

Neu tibi neglecti mittant mala somnia manes.

Quoy qu'il en soit, le sacrifice nommé par les Grecs πλετὴ, & par les Romains *justa*, estoit très-propre, suivant l'opinion même de Platon, à purifier les ames, & à les rétablir dans leur première innocence.

Qu'on ne dise pas que les philosophes ne débitoient ces dogmes que pour s'accommoder aux idées du peuple ; ce n'est point ici ce qu'on veut examiner ; il suffit que le peuple & les philosophes estoient dans des sentiments qui autorisoient l'usage de la priére pour les morts ; car c'est tout ce que M. Morin veut prouver.

Parmi les cérémonies usitées pour appaiser les manes, & pour les purifier, il y avoit une formule de priéres, par lesquelles on tâchoit d'engager les ames des bienheureux à les éclairer ; telle estoit la formule d'une inscription qu'on voit sur un tombeau *Pag. 209.* gravé dans le premier tome des Mémoires de l'Académie, ADESTE SUPERI, & une autre toute semblable, rapportée par divers auteurs : ITA PETO VOS MANES SANCTISSIMOS, COMMENDATUM HABEATIS MEUM CONJUGEM, ET VELITIS ILLI INDULGENTISSIMI ESSE. Cette pratique estoit fondée sur un dogme reçu dans le paganisme, que les ames les plus pures s'intéressoient à celles qui avoient contracté *De Anima.* quelque souillure. Tertullien assûre que c'estoit le sentiment de la plufpart des philosophes : *Imprudentes animas,* dit-il, *circa terram prosternunt, & illas à sapientibus licet multò superioribus erudiri affirmant.*

M. Morin, après avoir prouvé par un morceau de la Liturgie *De Abstin.* des Egyptiens que nous a conservé Porphyre, que ces peuples prioient aussi pour leurs morts, finit par une réflexion qui luy a paru nécessaire. Comme on peut remarquer, dit-il, plusieurs rapports entre les sentiments des sages payens & la créance de l'Eglise, les hétérodoxes en ont voulu tirer des conséquences odieuses, comme si la pratique des chrestiens à l'égard des morts

estoit une suite du paganisme. Mais il est aisé de faire voir l'injustice de cette imputation, & de prouver que ce pieux usage nous vient d'une source plus pure, c'est-à-dire, de l'ancienne Eglise des Juifs, du peuple de Dieu, qui prie encore aujourd'huy, qui prioit du temps des apostres, & qui a toûjours prié pour les morts. Bien loin donc que les chrestiens ayent emprunté cette pratique des payens, il y a beaucoup plus d'apparence que les payens eux-mêmes l'avoient prise des Egyptiens, & ceux-ci des Juifs qui avoient habité parmi eux, & qu'elle s'estoit ensuite répandue dans toutes les nations de la terre, jusqu'aux Chinois & aux Indiens, & même aux Américains: universalité qui ne sçauroit venir que d'une tradition très-ancienne, ou plustost d'une notion imprimée par le doigt de Dieu dans le cœur de tous les hommes, & à laquelle on peut appliquer ce mot de Tertullien: *Testimonium animæ naturaliter christianæ.* Ce qu'il y a de certain, adjoûte M. Morin, c'est que ceux qui par leurs principes paroissent le plus prévenus contre cet usage, conviennent souvent de bonne foy, que dans des occasions intéressantes, ils ne peuvent s'empêcher de former des vœux secrets, que la nature leur arrache, pour leurs parents & pour leurs amis; tant il est vray que la priére pour les morts est une pratique aussi pieuse que salutaire: *Sancta & salubris est cogitatio pro defunctis exorare.* *Mach. lib. 1?, cap. 12. v. 46.*

DE L'USAGE DES HARANGUES dans les Historiens Grecs & Latins.

CE n'est pas d'aujourd'huy que l'usage des harangues dans les Historiens, a trouvé des partisans & des censeurs. Séneque le pere dit que de son temps on ne souffroit les longues harangues de Salluste, qu'à cause de l'agrément de sa narration. Trogue Pompée avoit blâmé celles de Tite-Live, & Jules César semble ne s'en estre abstenu que par ces considérations. En effet, la vérité qui doit estre le fondement de l'histoire, n'est-elle point

altérée dans ces harangues, où les historiens paroissent rapporter les propres paroles de ceux qui les ont prononcées; mais en avoit-on toujours des copies fidéles? La pluspart des monuments de l'ancienne histoire Romaine n'avoient-ils pas esté consumez dans l'incendie de Rome, comme Tite-Live l'avoue luy-même? D'ailleurs, d'où vient que Tite-Live, Denys d'Halicarnasse & Plutarque rapportent d'une maniere si différente la harangue de Véturie mere de Coriolan? Les harangues semblent interrompre le fil naturel de l'histoire, & on ne doit les y regarder que comme de simples ornements: avec quelle vraysemblance peut-on faire parler Romulus aussi poliment que Scipion? Et ne voit-on pas que c'est l'historien luy-même qui prête ses propres paroles au héros dont il veut rapporter le discours? Tels sont à peu-près les reproches qu'on a faits à ceux qui ont trop souvent employé les harangues directes, & qui semblent en cela avoir trop imité Homére; comme si l'épopée & l'histoire n'avoient pas des regles toutes différentes.

1713. M. l'Abbé de Vertot, qui a lû sur ce sujet une dissertation à l'Académie, prétend que l'usage des harangues, même de celles qui sont directes, ne doit pas estre toûjours condamné, sur-tout si elles ne sont point trop fréquentes. Il les trouve propres à jetter une agréable variété dans l'histoire, où rien ne seroit si ennuyeux qu'une narration toûjours montée sur le même ton. Lorsque le fait est raconté fidélement, dit-il, la vérité est toûjours entiére, soit que l'historien la rapporte luy-même, ou qu'il fasse parler l'acteur dont il s'agit.

Qu'on sçache, par exemple, que Germanicus estant au lit de la mort, disoit à ses amis que quand bien même il mourroit d'une mort naturelle, il auroit encore lieu de se plaindre des dieux; n'est-ce pas la même chose que ce que luy fait dire Tacite d'une maniére directe? *Si je mourois d'une mort naturelle, j'aurois raison de me plaindre des dieux.* La harangue de Véturie roule toûjours sur le même sujet; & quelque différence qui se trouve dans les trois historiens qui l'ont rapportée, on voit que son unique but estoit de porter Coriolan à s'éloigner de Rome. Si César n'a pas fait le même usage des harangues directes que

Thucydide, Tite-Live & Salluste, c'est que de simples commentaires n'ont pas besoin de tant de vivacité ni de tant d'ornements qu'un corps d'histoire. M. l'Abbé de Vertot ne sçait même si on peut s'éloigner de cet usage, sans dérober à l'histoire une partie considérable des faits, sur-tout dans un estat républicain. Car il faut qu'un historien remonte, autant qu'il le peut, jusqu'aux causes les plus cachées des événements, qu'il découvre les desseins des ennemis, qu'il rapporte les délibérations, & qu'il fasse voir dans les différentes actions des hommes, leurs vûes les plus secrettes, & leurs intérests les plus cachez. On sçait que dans la république Romaine sur-tout, les résolutions publiques dépendoient de la pluralité des voix, & qu'elles estoient communément précédées des discours de ceux qui avoient droit de suffrage, & que ceux-ci apportoient presque toûjours dans les assemblées des harangues préparées, pour soûtenir leur sentiment par l'autorité des loix.

C'est dans ces sortes de discours que nous apprenons la constitution de cette république, & que nous voyons quelles estoient les vûes & la pénétration des magistrats. Qui nous apprendra mieux le détail d'une bataille, que le discours d'un dictateur ou d'un consul, qui, le lendemain de son triomphe, estoit obligé d'en rendre compte dans l'assemblée du peuple? N'est-ce pas dans les discours séditieux des tribuns qu'on découvre l'origine de cette magistrature, les différentes époques de leur autorité, & l'établissement de tant de nouvelles loix, dont la liberté du peuple estoit toûjours le prétexte, & l'ambition des tribuns le véritable motif.

Malgré toutes ces raisons, M. l'Abbé de Vertot ne prétend pas excuser entiérement les historiens, qui semblent avoir cherché l'occasion de faire briller leur esprit & leur éloquence dans le continuel & fatigant usage qu'ils ont fait des harangues directes.



E'CLAIRCISSEMENT SUR LE VER SACRUM, *ou Printemps ſacré des Anciens.*

FEU M. LEIBNITZ, dans une réponſe à la diſſertation imprimée de M. Baudelot, ſur les Monuments déterrez dans l'Égliſe de Paris, ayant donné le nom de *Ver ſacrum* aux colonies de Gaulois que Ségovéſe & Bellovéſe conduiſirent autrefois dans la Germanie & dans l'Italie; cette expreſſion donna lieu à une diſpute Académique, dans laquelle M. l'Abbé
1711. Couture & M. Boivin l'aîné furent les principaux acteurs. Les diſſertations ne ſe firent point attendre, & on eut bientoſt raſſemblé tout ce que l'antiquité peut fournir de lumiéres ſur ce ſujet. Ne doit-on entendre par l'expreſſion qu'on vient de rapporter, que le vœu qu'on faiſoit dans les grandes calamitez, d'immoler aux dieux tous les animaux nez dans un printemps? Ne peut-on pas appliquer la même expreſſion à des colonies qui, ſous la protection des dieux, ſortent de leur pays pour aller s'établir dans un autre? C'eſt ce qui fait préciſément l'eſtat de la queſtion. M. l'Abbé Couture eſt du premier avis; M. Boivin ſoûtient le ſecond. L'autorité de Tite-Live ſemble d'abord devoir décider la queſtion. Cet hiſtorien, auſſi inſtruit de la force & de la vraye ſignification des mots latins, que de l'hiſtoire même des Romains, s'explique ainſi au ſujet de la conſternation où la perte de la bataille, & la mort du conſul C. Flaminius avoient jetté la république Romaine. On conſulta, dit-il, les livres des Sibylles, & en conſéquence on promit de grands jeux à Jupiter; deux temples, l'un à Vénus Erycine, & l'autre au bon eſprit *Menti;* outre cela, un printemps ſacré, *Ver ſacrum.* Pour rendre la choſe plus authentique, on propoſa une loy au » peuple, à peu-près en ces termes. « Ordonnez, M.rs s'il vous » plaît, qu'en cas que la république puiſſe, comme nous le ſou- » haitons, ſe maintenir pendant cinq ans dans les guerres qu'elle a

à ſoûtenir contre les Carthaginois & les Gaulois qui habitent «
deçà les Alpes, chaque citoyen conſacre à Jupiter tout ce qui «
luy naîtra de cochons, d'agneaux, de chévres & d'autres ani- «
maux à ſon uſage, *pendant un printemps.* »

L'accompliſſement du vœu fut différé juſqu'au conſulat de M. Porcius Caton & de L. Valérius, l'an de Rome 558. Et la république ſe trouvant alors un peu rétablie de l'épuiſement où l'avoit réduite la ſeconde guerre Punique; le ſouverain pontife ayant remontré qu'on avoit manqué à quelque choſe dans l'exécution du vœu, le ſénat fut d'avis qu'il falloit recommencer; il fit un decret qui contenoit ce qui devoit eſtre compris dans l'obligation qu'on avoit contractée, & détermina par-là ce qu'il falloit entendre par *Ver ſacrum:* ce fut tout le bétail qui ſeroit né depuis le premier jour de Mars juſqu'au dernier jour d'Avril incluſivement.

Telle eſt, ſelon M. l'Abbé Couture, l'idée qu'on doit avoir du printemps ſacré, puiſqu'elle ſe trouve fondée ſur un arreſt du ſénat, & que toute l'hiſtoire Romaine n'en fournit point d'autre exemple. L'autorité de Denys d'Halicarnaſſe ne prouve rien contre ce ſentiment. Cet auteur, après avoir raconté comment les Aborigénes s'eſtoient établis dans cette partie de l'Italie qui contient le Latium, dit que lorſqu'on voyoit autrefois que le peuple ſe multiplioit tellement dans une ville, que les vivres commençoient à y manquer, on retranchoit de cette multitude tous les enfants qui naiſſoient pendant le cours d'une année, on les conſacroit aux dieux; & lorſqu'ils eſtoient en âge d'aller chercher fortune ailleurs, on les envoyoit bien armez s'établir dans quelqu'autre contrée. Peut-on conclurre de-là que ces ſortes de colonies pouvoient eſtre appellées un *Ver ſacrum,* un printemps ſacré? Il s'agit dans ce ſçavant auteur, d'une jeuneſſe ſacrée, & de la production d'une année entiére; mais il n'eſt pas plus fait mention du printemps que des autres ſaiſons: & dire avec un de nos premiers compilateurs, que c'eſt une eſpéce de printemps ſacré, εἶδός τι ἔαρος ἱερόν, c'eſt vouloir employer gratuitement une métaphore à laquelle l'auteur original n'a point penſé.



Le témoignage de Strabon n'eſt pas plus favorable aux partiſans du ſentiment oppoſé, que celuy de Denys d'Halicarnaſſe. Cet auteur parle d'un vœu que firent les Samnites, d'immoler aux dieux tout ce qui naîtroit dans leur pays pendant une année; & comme les enfants eſtoient compris dans la promeſſe, ils les envoyérent ſous la protection de Mars dans le pays des Opiques, où ils s'établirent. Rien de plus conforme à cet événement, que ce que nous avons rapporté après Tite-Live; & Strabon avoit là une belle occaſion de donner au vœu des Samnites le nom de *Printemps ſacré;* cependant il ne l'a pas fait: il eſt donc évident que la notion que l'on a donnée du *Ver ſacrum,* eſtoit la ſeule qu'avoient les Romains de cette eſpéce de vœu, dont le nom même eſtoit apparemment dans les livres des Sibylles; car on ne prétend point ici que les Romains ſoient les inventeurs de cette ſorte de ſacrifices; on a voulu ſeulement déterminer l'idée qu'ils en avoient.

M. Boivin l'aîné ne s'eſt pas rendu à ces témoignages; il a lû trois diſſertations, pour prouver que les colonies dont on a parlé eſtoient auſſi nommées des *Printemps ſacrez,* du moins dans un ſens figuré; & que ſi les Grecs leur ont donné le nom de ἔτος ἱερὸν, un *an ſacré,* les Latins leur ont donné celuy de *Ver ſacrum;* quoyque ce mot, dans ſa ſignification naturelle, ne ſignifie que le bétail né pendant le printemps d'une année vouée à quelque dieu dans une calamité publique. Pour établir ce ſentiment, il rapporte un grand nombre de témoignages d'auteurs anciens, à commencer par Sextius, qui écrivoit vers l'an 200. avant J. C. & il finit par Paul Diacre d'Aquilée, qui vivoit vers l'an 800. de la même ére. Choiſiſſons dans cette longue liſte, ceux dont les paſſages ſemblent les plus poſitifs. Pline parlant des Picentins, dit qu'ils deſcendoient des Sabins, qui avoient voué un printemps ſacré: *Picentini orti ſunt à Sabinis, voto vere ſacro.* Voilà le *printemps ſacré* pris dans le ſens de colonie, bien nettement exprimé par un auteur auſſi inſtruit des uſages anciens, que de la force des mots latins. S.t Jérôme, ſur l'an 1596. de ſon Euſébe, dit que ce ſont les Lacédémoniens qui bâtirent la ville d'Héraclée près d'Eubée, en y envoyant

Lib. 3.

un *Ver*

un *Ver ſacrum : Lacedæmonii Ver ſacrum Heracliam deſtinantes, urbem condunt.* Ce qu'Euſébe a nommé ſimplement une colonie, S.[t] Jérôme l'appelle un *Ver ſacrum;* d'où il réſulte que ce mot dans la langue latine, eſt ſynonyme avec celuy de colonie.

La ſeconde diſſertation de M. Boivin contient auſſi un ample recueil de textes latins, qui prouvent la même choſe; mais comme ce ſont des auteurs modernes, & que l'Académie ne défére à leurs ſentiments, qu'autant qu'ils ſont appuyez de l'autorité des anciens, nous ne les rapporterons point ici : ce qui réſulte de cette ſeconde piéce, c'eſt qu'on voit d'un ſeul coup d'œil, par la comparaiſon des anciens & des modernes, que ceux-ci ont ſouvent entendu l'expreſſion qui fait le ſujet de cette diſpute, dans le ſens favorable à M. Boivin.

Dans une troiſiéme diſſertation, il rapporte le témoignage des auteurs Grecs qui ont fait mention des printemps ſacrez. Myrſilus, Denys d'Halicarnaſſe, Strabon, Plutarque, Euſébe & Syncelle; & parmi leurs commentateurs & les critiques qui ont fait ou des notes ou des réflexions ſur ces auteurs, Caſaubon, Saumaiſe, Sylburge, Scaliger & quelques autres, ſont ceux que cite l'auteur, qui convient qu'à la vérité les Grecs n'ont point parlé du printemps ſacré à la maniére des anciens Latins & des Sabins, mais qui ſoûtient qu'ils ont dit quelque choſe d'équivalent, lorſqu'ils ont parlé d'un *an ſacré,* d'une *jeuneſſe ſacrée,* &c. Voilà les principales piéces du procès, ſur leſquelles le public ſera en eſtat de juger de la vraye ſignification d'un mot qui a donné lieu à une diſpute qui paroît bien éclaircie.

De la liberté qu'avoient les Soldats Romains, de railler & de dire des vers ſatiriques contre ceux qui triomphoient.

LORSQU'IL s'agit de trouver l'origine de la liberté des ſoldats dans les triomphes, au lieu de fouiller dans les annales, on a pluſtoſt fait de la chercher dans le fonds de la malignité du cœur humain, toûjours envieux, & dès-là porté

à censurer tout ce qui place un mortel au-dessus des autres. M. l'Abbé Nadal avoue luy-même, dans une dissertation qu'il communiqua à l'Académie en 1712. que quoyqu'il soit certain par le témoignage des historiens, que dans les triomphes les soldats Romains avoient la liberté de chanter contre leurs généraux des chansons satiriques, on a de la peine à découvrir quelqu'autre source d'une coûtume si bisarre.

Il est vray que si Bacchus a esté, selon Pline, l'inventeur des triomphes, c'est-là qu'il faut rapporter l'origine de cette pratique, puisqu'on trouve dans les anciennes Bacchanales quelque trace de cette liberté qui permettoit de tout dire. Si nous en croyons même quelques auteurs, Alexandre le Grand ayant imité le triomphe de Bacchus, il n'y eut rien alors qui ne fût permis à la licence du soldat.

Denys d'Halicarnasse, qui a recherché l'origine de cette coûtume, dit qu'elle ne vient ni des Ombriens, ni des Lucaniens, ni des autres anciens peuples d'Italie, mais que c'est une pure invention des Grecs, qu'il compare à l'ancienne Comédie d'Athénes.

Mais ne seroit-ce pas remonter à une origine plus sûre, si l'on disoit que cet usage estoit anciennement établi dans toutes les festes & dans tous les jeux? On sçait qu'il regnoit sur-tout dans les Saturnales, où la joye & la licence se trouvoient autorisées par les ordonnances de la religion, & qu'en ces occasions les valets n'épargnoient point leurs maîtres, non plus que les servantes leurs maîtresses, dans les festes appellées *Matronalia.*

Cette liberté estoit encore plus permise dans les festins des noces; ce fut-là que vinrent se refugier ces sales équivoques, & tous ces traits licencieux que la comédie, plus sage & plus modérée, avoit bannis du théatre.

Ant. lib. 7. Les jeux du Cirque, si nous en croyons Denys d'Halicarnasse, avoient de même leurs bouffons & leurs plaisants dans la marche solemnelle de ces jeux, qui se faisoit depuis le Capitole jusqu'au Cirque. On voyoit des gens déguisez en Silénes & en Satyres, qui contrefaisoient ce qu'il y avoit de plus grave, & tournoient quelquefois en ridicule jusqu'aux cérémonies

religieuſes. Enfin, on voit des veſtiges de cette même licence juſques dans les pompes funébres, où l'on introduiſoit des bouffons, qui portant un maſque reſſemblant au défunt, l'imitoient dans ce qu'il avoit eu de plus marqué dans ſa marche, dans ſes maniéres & dans ſes mœurs.

Après avoir ainſi cherché l'origine d'une coûtume ſi ſinguliére, M. l'Abbé Nadal rapporte ce que les hiſtoriens nous ont laiſſé ſur ce ſujet. Tite-Live parlant du triomphe de Cn. Manlius Vollo, qui avoit dompté les Gaulois d'Aſie, dit que les ſoldats firent comprendre par leurs chanſons, que ce général n'en eſtoit point aimé. Pline obſerve auſſi que quelques ſoldats reprochérent à Jules Céſar ſon avarice, pendant la pompe d'un de ſes triomphes, diſant hautement qu'il ne les avoit nourris que de légumes ſauvages; & lorſque ce même dictateur eut réduit les Gaules, parmi toutes les chanſons qui ſe dirent contre luy pendant la marche du triomphe, il n'y en eut point de plus piquante que celle où on luy reprochoit ſon commerce avec Nicoméde roy de Bithynie: *Gallias Cæſar ſubegit, Nicomedes Cæſarem. Ecce Cæſar nunc triumphat, qui ſubegit Gallias. Nicomedes non triumphat, qui ſubegit Cæſarem.* On ne l'épargna pas non plus ſur toutes ſes autres galanteries, & c'eſtoit tout dire que de crier devant luy, *Urbani ſervate uxores, mœchum calvum adducimus.*

Lib. 39.

Lib. 19. c. 8.

Sueton.
Dio Caſſius, lib. 43.

Lorſqu'il n'y avoit point de priſe du côté de l'honneur, on ſe rabattoit ou ſur la naiſſance, ou ſur quelqu'autre défaut. Nous en avons un exemple remarquable dans le triomphe de Ventidius Baſſus, homme de baſſe extraction, mais que Céſar avoit élevé à la dignité de pontife & de conſul. Ce général triomphant des Parthes, on chanta pendant la marche cette chanſon: *Concurrite omnes Augures, Aruſpices, Portentum inuſitatum conflatum eſt recens: nam mulos qui fricabat, Conſul factus eſt.*

Aulus-Gell. lib. 1. cap. 4.

Velléius Paterculus raconte de même que Lépide ayant proſcrit ſon frere Paulus, comme Plancus avoit proſcrit Plotius Plancus auſſi ſon frere, ceux qui ſuivoient le char de triomphe mêlérent parmi leurs autres ſatires ce mot, dont la raillerie dépend d'une équivoque de la langue latine: *De Germanis, non*

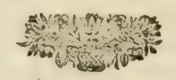
Lib. 1. ep. 4. *de Gallis triumphant duo Consules.* Enfin Martial, ſans parler des autres poëtes, après avoir prié Domitien de ſe dépouiller, pour lire ſes ouvrages, de cette gravité qui ſeioit ſi bien à un empereur, adjoûte que les triomphes mêmes ſouffrent les jeux, & que le vainqueur ne rougit pas de ſervir de matiére aux railleries :

Conſuevere jocos veſtri quoque ferre triumphi,
Materiam dictis nec pudet eſſe ducem.

Il eſt vray, adjoûte-t-on, que pour réprimer cette licence, on défendoit les railleries préméditées : la loy des XII. Tables y eſtoit formelle. Il eſt pourtant bien difficile de s'imaginer que la pluſpart des ſatires dont on vient de parler fuſſent des *impromptu.* Le ſoldat pouvoit quelquefois fournir des ſaillies heureuſes ; mais d'aller ſaiſir le mauvais côté d'un conquérant, l'envelopper ſous des alluſions fines & délicates, oppoſer à la gloire du triomphe, ce qui pouvoit la diminuer dans l'eſprit des ſages, & trouver une compenſation odieuſe entre les vices & les vertus, il ſemble qu'il y avoit tout lieu de ſoupçonner un peu de préparation ; & les auteurs de ces Vaudevilles ne devoient pas toûjours ſe chercher parmi des perſonnes viles pour la pluſpart, & ſans éducation.

Dion. Halic. lib. 7.

Après avoir découvert la ſource de la liberté des ſoldats dans les triomphes, & avoir rapporté les exemples que l'hiſtoire en fournit, M. l'Abbé Nadal penſe qu'il y a tout lieu de croire que les vers qui furent chantez dans les premiers triomphes, n'eſtoient que des hymnes à l'honneur des dieux, mêlez de louanges pour les chefs ; mais que l'abus qui a accoûtumé de ſe gliſſer dans les cérémonies les plus reſpectables, tourna ces actions de graces & ces marques de vénération, en des chanſons ſatiriques.



DU CAMP D'ANNIBAL

SUR LES BORDS DU RHOSNE.

UN paſſage de Polybe copié par Tite-Live, ſur la marche d'Annibal, a donné lieu à quelques réflexions que M. de Mandajors a communiquées à l'Académie. L'hiſtorien Grec dit que ce général ayant paſſé le Rhône, remonta pendant quatre jours le long de ce fleuve, & qu'il campa dans un endroit où eſt le confluent d'une riviére, nommée dans cet auteur Σκόρας, & par Tite-Live *Arar*. On ne connoît point celle dont parle Polybe, & Caſaubon croit qu'il faut lire Ἄραρος, mais cette correction ne fait que porter dans l'hiſtorien Grec, la faute qui eſt dans l'hiſtorien Latin, puiſque ce n'eſt point près du lieu où la Saône ſe jette dans le Rhône que campa le général Carthaginois.

Lib. 3.
Lib. 1.
En 1714.

Philippe Cluvier a fort bien rectifié cet auteur, en diſant qu'il falloit lire dans l'un & dans l'autre *Iſara,* l'Iſére, & cette correction a eſté ſuivie par la pluſpart des ſçavants: mais comme le but que ſe propoſe l'Académie, eſt ou de découvrir la vérité, ou de prêter des preuves à ceux qui l'ont déja découverte, M. de Mandajors ſuit exactement le cours du Rhône depuis Lyon juſqu'à la mer, fait connoître les peuples qui habitoient ſur ſes bords; & ſuivant Annibal dans tous ſes camps, il prouve que c'eſt dans l'endroit où l'Iſére ſe jette dans le Rhône, que s'arrêta ce général, après les quatre jours de marche dont parlent Polybe & Tite-Live. Il ſuppoſe d'abord qu'il paſſa le Rhône entre Orange & Avignon. Il eſtoit là à quatre journées de la mer & de l'armée de Scipion, à une journée du pont Saint-Eſprit, où Hannon avoit dû paſſer ce fleuve pour aller attaquer les Barbares; & n'eſtant alors qu'à dix-huit lieuës de l'Iſére, il put aiſément y arriver en quatre jours, au lieu qu'il eſtoit à trente-cinq ou quarante lieuës de la Saône, où il ne pouvoit conduire que par des marches forcées une armée déja fatiguée.

Tite-Live s'explique ainſi ſur cette marche: *quartis caſtris*

ad insulam pervenit, ibi Arar Rhodanusque amnes diversi ex Alpibus decurrentes, agri aliquantum amplexi confluunt in unum. Ces mots, *ex Alpibus decurrentes,* ne semblent pas convenir à la Saône, qui vient du mont de Vauge, & c'est cette raison qui a obligé Cluvier à rectifier ce passage; mais cette preuve ne suffit pas, puisque Strabon & Ptolémée ont dit aussi que la Saône vient des Alpes; il falloit faire plus d'attention qu'on n'en a fait jusqu'ici, sur les mots *agri aliquantum amplexi,* c'est de-là que M. de Mandajors tire la nécessité de la correction. Ces mots supposent une peninsule formée par deux rivières, qui coulant d'abord assez près l'une de l'autre, s'éloignent ensuite, & viennent se rejoindre; c'est ce que la Saône ne fait point à l'égard du Rhône, dont elle ne s'approche que pour mêler ses eaux avec les siennes; au lieu que l'Isére s'approche du Rhône vers Montmelian, & s'écartant ensuite vers le midi, elle vient enfin se jetter dans ce fleuve, après avoir formé une peninsule d'une partie du Dauphiné. Tite-Live, en parlant du camp où estoit Annibal, dit, *incolunt prope Allobroges.* Ces peuples, en effet, occupoient le bord du Rhône depuis l'Isére jusqu'à Genéve; & ceux qui soûtiennent que ce camp estoit près de Lyon, ne font pas attention qu'il y auroit eu déja long-temps qu'Annibal auroit esté au milieu de ces peuples, lorsque l'historien dit qu'il ne faisoit qu'en approcher.

Ces preuves détruisent en même temps l'opinion de M. Doujat, qui met dans Polybe & dans Tite-Live, la Durance au lieu de l'Isére, & celle du P. Menestrier, qui dans son introduction à la lecture de l'histoire, soûtient l'ancienne opinion, & marque près de Lyon le camp dont il est ici question. Mais comme quelques auteurs appuyent encore ce sentiment sur un passage tiré de la vie d'Annibal, M. de Mandajors prouve ensuite que cette vie n'est point de Plutarque, & qu'elle n'a esté écrite que plus de douze cens ans après cet historien. La chose n'est plus à présent problématique, on sçait que Donat Acciaioli est l'auteur de cette vie, ainsi que de celle de Scipion. Pour en estre convaincu, il n'y a qu'à lire l'Epître que cet écrivain » adresse à Pierre de Médicis. « Je me suis proposé, dit-il, de

rédiger dans ce volume, les vies de deux capitaines célèbres, Sci- «
pion & Annibal, que j'avois recueillies de divers auteurs Grecs «
& Latins. » François Amyot dit en parlant de ces deux vies, «
dans son second avis aux lecteurs: *Celles de Scipion & d'Annibal traduites par Charles de Lescluse, ne se trouvent en Grec, ni ne sentent pas aussi l'esprit de Plutarque, ains ont esté écrites en Latin par Donatus Acciaiolus, comme les doctes de nostre temps l'estiment.*

Si Symphorien Champier, dans son traité intitulé, *de Origine civitatis Lugdunensis,* imprimé à Lyon en 1508. avoit lû cette Epître & cette remarque d'Amyot, il n'auroit pas avancé sur la foy de Plutarque, que l'isle où campa Annibal estoit dans le lieu où est aujourd'huy la ville de Lyon. Cet auteur & plusieurs autres ont esté trompez, en ne lisant la vie d'Annibal que dans le recueil de Campanus, composé en 1470. parce que le collecteur n'y a pas distingué les véritables vies de Plutarque de celles d'Acciaioli; ou dans la traduction Italienne de Battista Alessandro Jacobello, qui a supprimé l'Epître d'Acciaioli.

M. de Mandajors blâme ensuite quelques critiques, qui sans avoir fait la moindre attention à cette Epître qui décide la question, ont traité Acciaioli d'imposteur, & l'ont accusé d'avoir voulu confondre ses ouvrages particuliers avec ceux de Plutarque.

SUR UN PASSAGE DU PREMIER LIVRE DES ROIS.

UN Chanoine, homme de Lettres, ayant consulté M. Pinart sur le véritable sens de ce passage du premier livre des Rois, où, selon la Vulgate, David dit au grand Prestre *Ch. 30. v. 7.* Abiathar, *Applica ad me Ephod, & applicuit Davidi Ephod:* & luy ayant demandé en conséquence, si David s'estoit revêtu de l'Ephod du souverain Pontife, & s'il avoit consulté par luy-même l'oracle *Urim* & *Thummim;* M. Pinart à son tour proposa *En 1714.* la question à l'Académie, & fit ensuite à son Chanoine la réponse dont voici la substance.

Il y avoit différentes sortes d'Ephod chez les Hebreux, l'un qui n'estoit que de lin, tel que celuy dont estoit revêtu David.

2. Reg. c. 6. vers. 41. Cet Ephod estoit tout simple, sans pectoral, sans humeraux, sans inscription du nom des douze Tribus, & par conséquent sans *Urim* & *Thummim;* c'estoit une tunique faite à peu-près comme le rochet des chanoines, sans manches, fendue par les côtez jusqu'au bas, & sur laquelle on mettoit une ceinture.

Cet Ephod estoit à l'usage des Prestres, des Levites, des Prophetes, & même des personnes de distinction, dans les cérémonies publiques. Le prophete Samuel portoit un Ephod

1. Reg. c. 22. de pur lin, & les quatrevingt-cinq Prestres que Doëg fit égorger en avoient un semblable.

L'autre sorte d'Ephod, & qui ne pouvoit estre porté que par le grand Prestre, estoit de toute autre matiére, *ex hyacintho, purpura, coccino, auro & bysso retortâ*, avec tous les ornements dont l'Ecriture fait mention.

Il n'estoit pas permis à David, tout roy & prophete qu'il estoit, ni à tout autre qu'au souverain Pontife, de se revêtir de cet Ephod; & il n'est pas dit non plus dans cet endroit du premier livre des Rois, que David se soit donné la liberté de prendre cet habit pontifical. On lit dans le texte Hébreu, הגישה נא לי את האפוד *Haggischah na-li et haephod,* qui mot à mot ne signifie autre chose, sinon *appropinquare fac quæso ad me Ephod*, ou, selon d'autres, *mei causa, propter me;* de sorte que ce qui résulte de ces paroles, est que, ou David demanda au grand prestre Abiathar son Ephod de lin, afin d'estre en habit plus décent à la consultation de l'oracle, ou que s'il en estoit déja revêtu, il pria ce Pontife de s'approcher, de se mettre tout auprès de luy, revêtu de son Ephod pontifical, afin qu'il pût entendre, ou distinguer plus aisément la réponse de l'oracle.

Un grand nombre d'interprétes, Cunæus même, & des Rabbins très-habiles, ont cru que David avoit exercé en cette occasion les fonctions du sacerdoce; & c'est l'explication que la plupart des commentateurs ont donnée à ces mots de l'Ecriture, *Regale Sacerdotium.* Ils se sont imaginez que la royauté estoit attachée au sacerdoce, & que l'un estoit inséparable de l'autre;

l'autre; que David estoit prestre & roy tout ensemble, qu'Aaron & les souverains Pontifes ses successeurs estoient aussi revêtus de l'autorité royale.

Il est vray que le grand Pontife avoit une autorité souveraine dans ce qui concernoit le service divin, le culte, les cérémonies, & sur tout ce qui estoit de discipline ecclésiastique; mais il n'en exerçoit aucune dans les affaires temporelles. Qu'on parcoure l'histoire de ces souverains Pontifes depuis Aaron jusqu'au temps des Machabées, on n'en trouvera aucun qui se soit attribué la connoissance des matiéres civiles, ni qui ait prétendu commander les armées, même dans les guerres entreprises par l'ordre de Dieu, & qu'on peut appeller les guerres du Seigneur.

Du temps de la république, les Hébreux avoient des juges pour le gouvernement de l'estat, & les rois succédérent à ces juges. On ne voit pas non plus, depuis l'établissement de la république des Hébreux jusqu'au temps des Machabées, que les juges, ni les rois leurs successeurs, se soient attribué l'autorité pontificale. Jonathas & Simon furent les premiers qui unirent en leurs personnes la puissance séculiére avec la jurisdiction ecclésiastique; & depuis, Aristobule grand Prestre, fils de Jean Hyrcan, & petit-fils de Simon de la famille des Asmonéens, se mit la couronne sur la tête, & fut le premier chez les Juifs qui ait esté Roy & souverain Pontife tout ensemble. *Machab. 1.*

Ce n'est pas qu'il n'y ait eu des rois parmi les Hébreux, qui ont entrepris sur les droits du souverain Pontife, mais ils n'en ont jamais esté en possession. Le roy Saül fut sévérement réprimendé par le prophete Samuel, pour s'estre avisé de faire les fonctions du sacerdoce dans un sacrifice qu'il offrit au Seigneur. Cette entreprise luy attira la malédiction de Dieu; & le roy Ozias fut non seulement très-vertement repris par les Prestres, pour s'estre donné la liberté de brûler & d'offrir de l'encens sur l'autel des parfums, & de faire un holocauste, ce qui estoit une des fonctions du grand Prestre; mais Dieu le frappa encore de la lépre, pour s'estre attribué un droit qui n'appartenoit à aucune puissance séculiére. *1. Reg. c. 13. vers. 9.* *2. Paral. c. 26.*

Ces termes de l'Ecriture, *Regale Sacerdotium,* ne donnoient donc aux rois aucun droit ſur la juriſdiction & le miniſtére des Preſtres, non plus qu'aux Pontifes aucune autorité ſur tout ce qui concernoit le gouvernement de l'eſtat. Jeſus-Chriſt luy-même, qui eſtoit le grand Preſtre & le ſouverain des Pontifes, ne s'eſt point mêlé, en cette qualité, des affaires civiles & temporelles.

David eſtoit trop inſtruit de la loy, & trop ſoumis à ce qu'elle ordonnoit, pour croire qu'il ait rien entrepris qui y fût contraire. Penſons que ce roy, qui eſtoit ſelon le cœur de Dieu, reſpecta toûjours les droits du ſacerdoce; & que voulant conſulter l'oracle ſur une affaire qui eſtoit de la derniére importance, puiſqu'elle regardoit le ſalut de ſon eſtat, il pria ſeulement le grand Preſtre de s'approcher de luy, afin qu'il pût eſtre pluſtoſt informé de la réponſe du Dieu vivant.

Enfin, ſans vouloir rapporter ici ce que les Rabbins & les commentateurs diſent ſur le paſſage qui a donné lieu à cette diſcuſſion, il ſemble qu'il y a dans l'Ecriture un endroit qui peut confirmer le ſentiment de M. Pinart, & qu'il eſt aſſez étonnant qu'on n'ait pas appliqué à la queſtion dont il s'agit.
Reg. 3. c. 2. Salomon, après la mort de David, relégua le grand Preſtre Abiathar à ſa maiſon de campagne, en luy diſant que quoyqu'il fût digne de mort, il luy pardonnoit, en conſidération de ce qu'il avoit porté l'Ephod devant ſon pere.



DES JUIFS HELLENISTES.

QUOYQUE de ſçavants critiques du dernier ſiécle ayent cherché avec ſoin qui eſtoient les Helléniſtes dont il eſt fait mention dans les chapitres 6. 9. & 11. des Actes des Apôtres, M. Fourmont n'a pas laiſſé de propoſer encore ſur ce ſujet de nouvelles conjectures: il commence d'abord par expoſer le ſentiment de ceux qui ont déja traité cette matiére. Scaliger, dit-il, a cru que les Helléniſtes n'eſtoient autre choſe que les Juifs d'Alexandrie. Heinſius donne ce nom à tous ceux qui parloient la langue ou le dialecte Helléniſtique, c'eſt-à-dire, celuy des 70. qui ont traduit la Bible. Selon Saumaiſe, les Helléniſtes eſtoient des proſélytes Grecs; & ſelon M. Simon, il y avoit deux ſortes de Juifs, les Hébreux, c'eſt-à-dire, les Chaldéens, & les habitants de la Paleſtine; & les Helléniſtes, c'eſt-à-dire, tous ceux qui parloient Grec. Enfin, Voſſius ſoûtient que la nation Juive s'eſtant partagée en deux factions, avoit donné par-là occaſion aux deux noms de Juifs & d'Helléniſtes: le Juif eſtoit celuy qui ſouffroit avec peine la domination étrangére, & ce ſont les zélez dont parle Joséphe; l'Helléniſte, au contraire, s'eſtant ſoumis à l'empire des Grecs, s'accommodoit des mœurs & des coûtumes de ces peuples; tels ſont ceux dont parlent les livres des Machabées. M. Fourmont examine les raiſons dont tous ces ſçavants ſe ſont ſervis pour appuyer leur ſentiment; & après les avoir réfutées, il propoſe deux ſolutions ſur cette difficulté. En 1716.

Ce qui a trompé, dit-il, les plus habiles critiques, c'eſt qu'ils ont ſuppoſé que les Helléniſtes du chapitre 6. & du chapitre 9. des Actes, eſtoient les mêmes que ceux dont il eſt parlé dans le chapitre 11. mais il eſt évident que les premiers ſont des Chreſtiens proſélytes, & les autres des Gentils: il faut donc trouver des perſonnes à qui le nom d'Helléniſte convienne dans ces deux eſtats, ce qu'aucun de ces critiques ne s'eſt aviſé de chercher. Ainſi, dit M. Fourmont, les premiers Helléniſtes

ſont les Syriens, qui ayant eſté ſoumis par les Grecs, s'accommodérent bientoſt & de leurs mœurs & de leurs coûtumes. Il y avoit dans cette nation beaucoup de Juifs; & voilà les Hellé-
Act. 6. v. 1. niſtes des chap. 6. & 9. qui furent piquez, dit le texte ſacré, contre les Hébreux, c'eſt-à-dire, contre les Juifs de la Paleſtine: « En ce temps-là, le nombre des diſciples ſe multipliant, il » s'éleva un murmure des *Juifs* Grecs contre les *Juifs* Hébreux, » de ce que leurs veuves eſtoient mépriſées dans la diſpenſation de » ce qui ſe donnoit chaque jour. » *Factum eſt murmur Græcorum adverſus Hebræos, eo quod deſpicerentur in miniſterio quotidiano viduæ eorum.* Les Helléniſtes du chapitre 11. doivent eſtre ces Gentils auſquels la viſion de Saint Pierre permettoit de prêcher l'Evangile.

M. Fourmont appuye ſon opinion par quelques paſſages de Joſéphe, & par le Talmud, dans lequel les noms de Syrien & de Payen, de Syrien & d'Helléniſte, ſont des mots ſynonymes; & ſi, adjoûte-t-il, les Actes des Apôtres ont eſté écrits d'abord en langue Syrienne, comme il le croit, la choſe ne ſouffre plus de difficulté, puiſque l'Ecriture ſe ſera ſervie du mot *Arami*, par où elle a toûjours entendu les Syriens: les premiers, par conſéquent, ſeront ceux de ce peuple qui avoient embraſſé le Judaïſme; & les autres, ceux qui eſtoient encore dans les ténébres de l'idolatrie.

Si l'on n'eſt pas content de cette ſolution, M. Fourmont en propoſe une ſeconde, & il ſoupçonne qu'au lieu de Ἑλληνιϛαὶ, les premiers exemplaires portoient Ἑλενιϛαὶ avec un ſeul λ. En ce cas-là, les *Heléniſtes* doivent eſtre les Adiabéniens de la
Ant. lib. 20. cap. 2. ſuite d'Héléne reine d'Adiabéne, qui, ſelon Joſéphe, embraſſa le Judaïſme, vint demeurer à Jéruſalem, & y amena pluſieurs de ſes ſujets, qui s'eſtant auſſi convertis, furent nommez *Heléniſtes*, comme les officiers d'Hérode ſont appellez dans l'Evangile les Hérodiens. Cela ſuppoſé, tout eſt facile à expliquer dans les deux premiers endroits des Actes dont on a parlé; les Heléniſtes ſont les Juifs Adiabéniens, & ceux du chap. 11. ſont les mêmes peuples encore attachez à l'idolatrie, & à qui les Apôtres ont permiſſion d'annoncer l'Evangile.

SI DANS L'ŒDIPE DE SOPHOCLE, *le Chœur eſt la troupe des Sacrificateurs, ou ſi c'eſt le Peuple même, repréſenté par les principaux Citoyens!*

LA queſtion dont il s'agit ici eſt très-importante, & mérite d'eſtre approfondie, puiſque c'eſt de là que dépend la connoiſſance de toute la diſpoſition des piéces dramatiques des Grecs.

M. Dacier expliquant dans ſes commentaires ſur l'Art Poëtique d'Ariſtote, la nature de l'action du Poëme dramatique, fait voir que ces actions ne peuvent eſtre que de deux ſortes; car, ou elles commencent avant que le peuple qui y doit avoir quelque part ſoit aſſemblé, ou c'eſt l'aſſemblée du peuple qui commence l'action. Il y a des exemples de ces deux ſortes d'actions, continue cet auteur, & l'Œdipe de Sophocle eſt de l'eſpéce de celles où le chœur eſt le premier ſur le théatre. Le grand preſtre de Jupiter, accompagné de beaucoup d'autres preſtres, & de l'élite de la jeuneſſe, va ſe proſterner devant l'autel qu'on avoit élevé à ce dieu près du palais d'Œdipe; c'eſt le lieu de la ſcéne: les cris & les gémiſſements obligent le prince de ſortir pour en ſçavoir le ſujet, & c'eſt ce qui fait l'ouverture de la piéce. Œdipe ordonne au preſtre de Jupiter & aux enfants de ſe lever, & d'aller aſſembler le peuple, & les autres preſtres qui reſtent avec quelques vieillards, compoſent le chœur de cette Tragédie.

M. Boivin le cadet, au contraire, penſe que ce preſtre eſtoit ſeul avec les enfants, & qu'eſtant ſorti par l'ordre du prince, il ne reſte perſonne ſur le théatre pour former le chœur, juſqu'à l'arrivée du peuple, qu'il ſuppoſe avoir eſté aſſemblé aux environs.

On va expoſer le plus briévement qu'il ſera poſſible, les raiſons qu'apportent ces deux Académiciens, dont la diſpute a eſté accompagnée de toute la politeſſe qui convient à de véritables ſçavants.

M. Boivin pense que la décision de ce point de critique, dépend de l'explication de cet endroit de la premiére scéne de l'Œdipe de Sophocle :

οἱ δὲ σὺν γήρᾳ βαρεῖς
Ἱερεῖς. ἐγὼ μὲν Ζηνός.

Œdipe sort de son palais, & voit une troupe d'enfants couronnez de rameaux, à la maniére des suppliants ; il leur adresse d'abord la parole, ensuite il ordonne au grand prestre de Jupiter, qui leur sert comme d'introducteur, de répondre pour eux.
» Le grand prestre commence ainsi son discours. « Maître absolu
» de ma patrie, puissant Œdipe, vous nous voyez ici près de vos
» autels, & vous voyez quels sont nos âges ; de tendres enfants qui
» ne peuvent pas encore étendre bien loin leurs foibles aîles, & des
» prestres accablez du poids de la vieillesse. Moy, Prestre de Ju-
» piter, & ces enfants, l'élite & la fleur de la jeunesse Thébaine. »

Il s'agit de sçavoir si le pluriel *οἱ δὲ σὺν γήρᾳ βαρεῖς Ἱερεῖς*, *& des prestres accablez du poids de la vieillesse*, doit se prendre à la lettre, ou s'il est ici pour le singulier ; s'il signifie plusieurs prestres, ou s'il n'en signifie qu'un. L'ancien Scholiaste est pour ce dernier sentiment ; il décide que ce pluriel, *& des prestres accablez du poids de la vieillesse,* ne marque pas plusieurs prestres, mais un seul ; que le grand prestre de Jupiter se sert ici du pluriel, en parlant de luy-même & de luy seul, puisque quelques lignes plus bas, il adjoûte expressément qu'il n'y avoit qu'un seul prestre avec la troupe des enfants.

M. Boivin observe qu'il est assez ordinaire à Sophocle d'employer ainsi des pluriels pour des singuliers. La seule tragédie d'Œdipe en fournit plusieurs exemples. En voici un, tiré du dernier acte. Jocaste en pleurs déteste la couche où il luy est né un mari de son mari même, & où elle a eu des enfants de son propre fils. Le texte porte qu'elle déplore cette triste couche, où elle a eu des époux de son propre époux, & des enfants de ses enfants mêmes. Or Jocaste n'a pas eu de son premier époux plusieurs autres époux ; elle n'a eu de *Laïus* qu'*Œdipe ; διπλοῦς ἄνδρας* est donc ici pour ἕνα ἄνδρα, ou pour ἄλλον ἄνδρα. Les

enfants que la même Jocaste dit avoir eus de ses enfants, elle ne les a pas eus de plusieurs, mais d'un seul, qui est Œdipe; *ἐκ τέκνων* est donc ici pour *ἐκ τέκνου*. Il feroit trop long de rapporter les autres exemples de pluriels employez pour des singuliers dans la seule tragédie d'Œdipe. On objectera peut-estre que dans tous ces endroits-là, les pluriels sont des figures, mais ne sera-t-il pas permis de dire aussi que dans l'endroit en question, le pluriel *οἱ δὲ σὺν γήρᾳ βαρεῖς Ἱερεῖς* est une figure? « Vous voyez ici, dit le grand prestre, deux âges bien diffé- « rents. Vous voyez de tendres enfants & de vieux Sacrificateurs.» M. Boivin sent dans ce pluriel une expression figurée & emphatique, qui dit quelque chose de plus que s'il s'estoit contenté de dire tout simplement, *& un vieux Sacrificateur.* C'est comme s'il disoit, vous voyez dans ces enfants la jeunesse la plus tendre, & dans ma personne la vieillesse la plus vénérable; il exaggére son âge, & se multiplie en quelque façon, pour augmenter le respect & la compassion dûs à sa vieillesse, aussi bien qu'à son caractére.

Œdipe ne dit pas un seul mot dans les deux scenes dont ce premier acte est composé, qui s'adresse à d'autres prestres qu'à celuy de Jupiter. Les prestres des autres dieux seroient-ils donc si méprisables, qu'ils ne méritassent pas d'estre apostrophez une seule fois, & ne paroîtroient-ils sur la scene que pour s'y montrer, & pour y faire une si mauvaise figure? Enfin, s'il y avoit d'autres prestres que celuy de Jupiter, conviendroit-il à celuy-ci, après avoir dit, *Moy, prestre de Jupiter,* de ne pas adjoûter, *& ceux-ci, prestres des autres dieux!* La construction même paroît bisarre, car l'ordre naturel ne seroit pas de dire, *moy, prestre de Jupiter, & ceux-ci, l'élite de la jeunesse Thébaine,* mais de dire, *moy, prestre de Jupiter, & ceux-ci des autres dieux.* Aussi s'est-il trouvé des interprétes qui, pour sauver la construction, ont entendu par *οἱ δὲ τ' ἠϊθέων λεκτοὶ*, & ont prétendu que le mot *ἠϊθέων* estoit ici pour *Διὸς ἱερῶν*. M. Boivin aimeroit beaucoup mieux corriger avec M. Fourmont, & lire, *οἱ δὲ ἄλλοι θεῶν λεκτοὶ*, ce qui feroit un très-bon sens dans une construction exacte. Mais comme on n'a pas besoin ici d'une

troupe de prestres, il n'est pas nécessaire d'en introduire, par une correction qui n'est appuyée de l'autorité d'aucun manuscrit.

On peut opposer au scholiaste Grec, & à toutes les raisons qu'on vient d'alléguer, l'autorité de M. Dacier; mais c'estoit à luy-même que M. Boivin appelloit de sa décision, comme à » un juge aussi équitable qu'éclairé. « Je me suis déclaré, dit M. » Dacier, contre la remarque du scholiaste Grec, qui prétend » que le grand prestre de Jupiter est seul ici avec cette troupe » d'enfants. Ce sentiment est démenti par la suite, car à la fin de » l'acte, après que les enfants s'en sont allez pour faire assembler » le peuple, les vieillards restent, & composent le chœur. »

La raison qui a déterminé M. Dacier à s'écarter de l'interprétation de l'ancien scholiaste, est décisive, si ce qu'il suppose est véritablement tel qu'il le suppose; mais M. Boivin ne voit rien qui prouve ce que M. Dacier avance, qu'à la fin de l'acte, les enfants s'en vont pour faire assembler le peuple, & que les vieillards restent, & composent le chœur. Au contraire, il prétend que la commission d'assembler le peuple est donnée, non point aux enfants, mais à un personnage muet, qui n'est point nommé. « Enfants, dit Œdipe, levez-vous, & emportez ces » rameaux convenables à des suppliants, & que cependant quel- » qu'autre assemble ici le peuple de Cadmus. » A l'égard des vieux sacrificateurs, qui, selon M. Dacier, doivent rester pour composer le chœur, il ne paroît pas qu'il en soit fait aucune mention dans aucun autre endroit de la piéce. A la fin du premier acte, » le grand prestre ordonne aux enfants de se retirer: « Enfants, » dit-il, levons-nous, nous ne sommes venus ici que pour en- » tendre ce que le prince nous annonce. » En s'exprimant de la sorte, il est visible qu'il se retire avec les enfants; & s'il y avoit avec luy une troupe de sacrificateurs qui dût rester pour former le chœur, il faudroit qu'il restât avec cette troupe, ou bien qu'il dît quelque chose pour s'excuser de ne pas demeurer avec eux; car il n'y auroit rien de plus mauvais sens, qu'ayant à former un chœur composé de vieux sacrificateurs, le seul prestre de Jupiter se retirât, luy qui devroit estre le premier, & comme le chef de toute la troupe.

La question;

La queſtion, ſelon M. Dacier, eſt de ſçavoir qui ſont ceux qui compoſent le choeur de cette piéce. Le ſcholiaſte Grec prétend que dans le moment que le grand preſtre s'en va avec cette troupe d'enfants, il arrive un certain nombre d'habitants de Thébes, qui font le choeur.

M. Boivin répond à cela, que le choeur qui arrive, ſoit qu'il ſoit compoſé d'un certain nombre de Thébains, ou de tout le peuple, comme le ſcholiaſte ſemble l'inſinuer, ne fait point voir qu'il ſçache l'oracle que Créon vient de rapporter. Il ſçait bien qu'il eſt venu un oracle, mais il ne ſçait pas ce que dit cet oracle. Le bruit ſe répand dans Thébes qu'il y a un oracle. Le choeur paroît auſſi-toſt, & demande quel eſt cet oracle, dont on ne luy a encore rapporté ni les termes ni la ſubſtance. Une preuve même que le choeur ne peut pas eſtre cette troupe de ſacrificateurs ſuppoſée par M. Dacier, c'eſt que le chœur, dans le premier intermméde, ignore abſolument ce qui eſt ordonné par l'oracle, & ne dit pas un ſeul mot de l'unique moyen de faire finir la peſte, qui eſt de punir le meurtrier de Laïus; ce qui ſeroit fort étrange, ſi ce même choeur eſtoit compoſé d'une troupe de preſtres qui euſſent eſté préſents, comme le grand preſtre de Jupiter & la troupe des enfants, à l'arrivée de Créon & à ſon entretien avec Œdipe, puiſqu'ils auroient entendu de la bouche même de Créon les propres termes de l'oracle.

Voici, au reſte, ce que penſe M. Boivin de la conſtitution du choeur dont il s'agit ici. Ce choeur, ſelon luy, n'eſt point une troupe de vieux ſacrificateurs, mais tout le peuple repréſenté par une troupe d'honorables citoyens, qui ont part au gouvernement, & qui ſont comme le conſeil du prince ; ils ſont appellez ἄνακτες, c'eſt-à-dire, *Seigneurs,* par Jocaſte même qui eſt leur reine. Et au commencement du dernier acte, on les apoſtrophe ainſi: *O vous qui de tout temps jouiſſez ici des premiers honneurs!* Dans toute la piéce on ne trouve pas un ſeul endroit bien lû & bien expliqué, où ils ſoient nommez *vieillards.* On peut néantmoins ſuppoſer vrayſemblablement, avec un des

ſcholiaſtes, que ce ſont des vieillards, ou du moins des perſonnes d'un âge mûr. Après tout, il n'y a rien de plus naturel que la maniére avec laquelle Sophocle introduit le chœur ſur la ſcene. Œdipe, à la fin du premier acte, congédie les enfants & le vieux ſacrificateur qui les a amenez; enſuite s'adreſſant à un de ſes officiers, il luy ordonne d'aſſembler le peuple dans le lieu même où eſt la ſcene, c'eſt-à-dire, aux portes du palais. Le ſacrificateur ſe retire, emméne les enfants, & au même inſtant le chœur entre. Il eſt viſible que le chœur ne peut eſtre autre choſe que le peuple, qui, dans l'impatience où il eſtoit de ſçavoir la réponſe de l'oracle, eſtoit accouru des places voiſines, & auquel il n'a fallu qu'un inſtant pour s'avancer. Le lieu deſtiné à recevoir le chœur, ne peut pas contenir une ſi nombreuſe multitude. Les plus vénérables & les plus qualifiez prennent place ſur le théatre, & c'eſt proprement ce qui fait le chœur; les autres ſe répandent aux environs, & occupent les différentes avenues du palais d'Œdipe. Le chœur entre en chantant, ou pluſtoſt en continuant de chanter, car dès auparavant on chantoit des hymnes par toute la ville.

Mais, pourſuit M. Boivin, ce qui paroît prouver invinciblement que dans cette tragédie le chœur eſt tout le peuple, c'eſt que dans la ſcene qui ſuit immédiatement le premier intermède, Œdipe parlant au chœur, adreſſe la parole à tout le peuple. « Citoyens de Cadmus, dit-il, voici ce que je vous déclare à tous » publiquement: quiconque de vous a connoiſſance du meurtre de » Laïus fils de Labdacus, je luy ordonne de me révéler ce qu'il en ſçait. » Le reſte de la ſcene ſuppoſe néceſſairement la préſence de tout le peuple. Auſſi le chœur, ou pluſtoſt le chef de la » troupe, répond au nom de tous les Thébains: « Je ne ſuis ni » le meurtrier, ni le complice du meurtre de Laïus. » Comment après cela peut-on ſoûtenir que le chœur de cette tragédie ſoit cette troupe de ſacrificateurs, qu'on a cru appercevoir dans le commencement du premier acte? Il n'y a pas même d'autre moyen de concilier les contradictions apparentes qui ſe rencontrent en différents endroits de la piéce, où le diſcours s'adreſſe

au chœur, tantost comme à une seule personne, tantost comme à une troupe d'honorables citoyens, & tantost comme à tout le peuple, qu'en reconnoissant que le chœur dans cette piéce est tout le peuple, représenté par une troupe de citoyens du premier rang, & par le chef ou l'orateur de cette troupe.

M. Dacier, dans une dissertation qu'il lut peu de jours après à l'Académie, soûtint par de nouvelles raisons le sentiment qu'il avoit déja exposé dans son commentaire sur la poëtique d'Aristote; & après avoir déclaré que c'est moins M. Boivin qu'il attaque, que l'ancien scholiaste Grec qui l'a induit en erreur, il entre en matiére, & fait voir que le scholiaste n'a nullement compris la constitution de la tragédie d'Œdipe, puisqu'il a crû qu'après que le prestre de Jupiter s'est retiré avec les enfants, il ne reste personne sur le théatre, & que c'est le peuple que le prestre de Jupiter a envoyé avertir de venir s'assembler, qui constitue le chœur. On va voir dans ses principes, non seulement que cela n'est point, mais que cela ne sçauroit estre.

Le scholiaste explique le 17.e vers d'une maniére fort étrange. Le grand prestre montre à Œdipe ceux qui sont prosternez au pied de son autel. « Vous voyez, dit-il, l'âge & l'estat de ceux qui sont ici prosternez devant vostre autel; ceux-là sortent à peine de l'enfance, & ceux-ci que vous voyez accablez sous le poids des ans, ce sont les principaux sacrificateurs de tous nos temples. » Il prend ce pluriel pour le singulier, & il prétend que le grand prestre dit: « Et ceux-ci accablez sous le poids des ans, ce sont les grands prestres; » pour dire, & moy je suis le grand prestre. Mais comment ce scholiaste a-t-il pû s'imaginer que le prestre de Jupiter, en montrant tout simplement à Œdipe ceux qui composent cette assemblée, se soit servi de ce pluriel pour le singulier; & qu'après avoir dit *οἱ μὲν*, en parlant de cette jeunesse, il ait dit ensuite *οἱ δὲ*, pour ne parler que de luy seul? C'est une figure trop emphatique pour une simple narration, où le fait doit estre nuement exposé. Après tout, il ne faut pas, selon M. Dacier, aller chercher bien loin la preuve que cette explication est insoûtenable & de très-mauvais sens,

le vers ſuivant nous la fournit; car après que le grand preſtre a dit:

οἱ δ' σὺν γήρᾳ βαρεῖς

Ἱερεῖς.

Il adjoûte tout de ſuite,

Ἐγὼ μὲν Ζηνός. *Ego quidem Jovis.*

Il ſaute donc aux yeux que le ſens naturel & littéral de ce paſſage eſt: « Ceux-ci accablez ſous le poids des ans, ce ſont les grands » preſtres des autres dieux, & moy je ſuis celuy de Jupiter. » Le paſſage eſt très-bien marqué; s'il avoit employé ce *οἱ δ'*, *ceux-ci*, pour dire *moy*, jamais il n'auroit adjoûté ἐγὼ μὲν, *&* *moy;* cela ſeroit trop ridicule.

Mais on a ſouvent employé des pluriels pour des ſinguliers, dit M. Boivin; les exemples en ſont fréquents, & l'on en trouve pluſieurs dans cette même tragédie. Il cite à ce ſujet pluſieurs paſſages de l'Œdipe, où en effet les pluriels ſont pour des ſinguliers. M. Dacier n'en rapporte que deux ici, qui ſont autant que mille. C'eſt Œdipe qui parle dans l'un & dans l'autre. Dans le premier paſſage, voici à peu-près comme ce prince s'exprime: « Je me trouve en même temps le fils de ceux dont » je ne devois pas eſtre le fils, j'habite avec les perſonnes avec » leſquelles je ne devois jamais habiter, & je tue de ma propre » main ceux qui m'ont donné la vie. » On voit là que le pluriel *ceux* déſigne Laïus, & que *celles* déſigne Jocaſte.

Ces pluriels ſont encore employez bien merveilleuſement dans ce paſſage ſi ſublime de la ſeconde ſcene du cinquiéme acte. « O noces, fatales noces! vous m'avez engendré, & après » m'avoir engendré, vous avez fait rentrer le ſang qui m'a donné » la vie; vous l'avez fait rentrer dans les mêmes flancs où vous » m'avez formé, & par-là vous avez produit des peres, des freres, » des fils, des maris, des femmes & des meres, & tout ce que » l'on peut concevoir de plus abominable & de plus affreux. » Ces pluriels ſont ici très-heureuſement employez. Œdipe a la tête remplie de tant d'images affreuſes, que par ces pluriels il

multiplie en quelque ſorte ſes maux, & les rend plus ſenſibles. Des ſinguliers ne feroient pas, à beaucoup près, le même effet, & répondroient mal à la paſſion & à l'eſtat où il ſe trouve. « Il n'y a rien quelquefois, dit Longin, de plus magnifique que « les pluriels, car la multitude qu'ils renferment donne du ſon & « de l'emphaſe. Tels ſont ces pluriels qui ſortent de la bouche « d'Œdipe, *ô noces, fatales noces!* &c. Tous ces différents noms « ne veulent dire qu'une ſeule perſonne, ſçavoir, Œdipe d'une « part, & ſa mere Jocaſte de l'autre: cependant par le moyen de « ce nombre ainſi répandu, Sophocle multiplie en quelque façon « les infortunes d'Œdipe. Mais, adjoûte Longin, il faut bien « prendre garde à n'employer ces pluriels que bien à propos, & « dans les endroits où il faut amplifier ou multiplier, ou exagérer, « & dans la paſſion, c'eſt-à-dire, quand le ſujet eſt ſuſceptible « d'une de ces choſes, ou de pluſieurs: car, d'attacher par-tout « ces cymbales & ces ſonnettes, cela ſentiroit trop ſon ſophiſte.» Voilà un précepte très-ſage & très-important. Ce rhéteur ne ſe contente pas de nous montrer en quelles occaſions il faut employer ces pluriels, il nous enſeigne encore en quelles occaſions il ſeroit mal de les employer. Or ſi le grand preſtre de Jupiter avoit employé ici ce *εἰ ἢ σωὼ γήεϛ βαρεῖς Ἱερεῖς*, pour dire, *je ſuis le grand preſtre*, le poëte auroit-il bien obéi au précepte de Longin, & ce rhéteur n'auroit-il pas trouvé le grand preſtre un vray ſophiſte?

A la fin du premier acte, Œdipe ordonne à ces enfants de ſe lever. Sur cela les preſtres & les enfants ſe levent, & le preſtre de Jupiter, en ſe retirant, envoye quelqu'un dans les places, avertir le peuple de venir s'aſſembler. « Mes enfants, levons-nous, dit le grand preſtre, puiſque nous n'eſtions venus que « pour demander ce que le roy nous accorde. Qu'Apollon qui « nous a envoyé un oracle, veuille nous eſtre propice, & faire « ceſſer tous nos maux. » Il part, & en même-temps le chœur « commence, & chante: *Divin oracle de Jupiter,* &c. Il n'y a pas le moindre intervalle entre deux; comment peut-on donc concevoir que c'eſt ce peuple qu'Œdipe ordonne de faire aſſembler, qui fait le chœur? Cela eſt impoſſible, & il eſt bien plus naturel

de penſer que ce ſont ces mêmes preſtres qui eſtoient proſternez avec ces enfants au pied de l'autel, qui reſtent, & qui font ce premier interméde. Dans la ſuite, le peuple, à meſure qu'il arrive, ſe joint à eux. Sophocle auroit fait une faute énorme, & péché contre toute la vrayſemblance, s'il avoit ſuppoſé que c'eſt ce peuple qui en arrivant compoſe le chœur, & qui chante : *Divin oracle de Jupiter,* &c. Cela paroîtra encore plus impoſſible, ſi l'on ſe remet devant les yeux l'éloignement des places, où le peuple eſtoit diſperſé autour des deux temples de Pallas & de l'autel d'Iſménus. Cet autel d'Iſménus eſtoit l'autel d'Apollon, qui eſtoit près d'une des portes de Thébes. Comment donc peut-on ſuppoſer qu'on a eu le temps de faire venir ce peuple; & comment ce peuple vient-il dans un inſtant chanter cet interméde? cela eſt hors de toute vrayſemblance. A l'égard de ce que prétend M. Boivin, que le chœur ne ſçait point l'oracle, qu'il ſçait ſeulement qu'il en eſt venu un; M. Dacier ſoûtient que le texte même prouve que ce chœur ſçait fort bien que Créon a apporté un oracle, &c. qu'il en ſçait même les termes, mais qu'il ignore encore ce qu'ils ſignifient; qu'il ne les comprend point, & que c'eſt ce qui le met en peine. Le ſcholiaſte a donc très-mal jugé de cet interméde, lorſqu'il a prétendu que dans le moment que le grand preſtre ſe retire avec la troupe d'enfants, & qu'on va faire aſſembler le peuple, ce peuple arrive, & compoſe le chœur. L'opinion de ce ſcholiaſte eſt, ſelon M. Dacier, abſolument inſoûtenable; car outre qu'il n'y a pas la moindre partie d'une minute entre le départ du grand preſtre & le commencement du chœur, d'où ce peuple pourroit-il ſçavoir l'oracle que Créon a apporté, s'il ne fait qu'arriver ſur le théatre?



EXAMEN D'UN PASSAGE DE PLATON SUR LA MUSIQUE.

L'OPINION reçûe le plus communément parmi les modernes, touchant la Musique des anciens, est qu'ils n'ont point connu celle que nous appellons Musique à plusieurs parties, c'est-à-dire, dans laquelle ces différentes parties forment, chacune à part, un chant suivi, & s'accordent toutes ensemble, comme il arrive dans nostre contrepoint, soit simple, soit composé. C'est le sentiment de la pluspart de nos sçavants, entr'autres, 1.° du fameux traducteur Amyot, comme on le peut voir à la tête de la version Françoise qu'il a donnée du Traité de Plutarque sur la Musique; 2.° de Jean Wallis, célebre Mathématicien Anglois, pag. 316. & 317. de son Appendice des Harmoniques de Ptolémée; 3.° de Claude Perrault Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & membre de l'Académie Royale des Sciences, dans ses Commentaires François sur Vitruve, & dans une dissertation sur la Musique des anciens, imprimée à la fin du second volume de ses Essais de Physique.

M. l'Abbé Fraguier ne pouvant se persuader que l'antiquité, si éclairée dans la connoissance des beaux arts, & si ingénieuse à les perfectionner, ait ignoré l'assemblage de plusieurs parties dans le concert des voix & des instruments, ce qu'il appelle le chef-d'œuvre de la Musique ou l'Harmonie, a cru rencontrer heureusement dans un passage de Platon, de quoy détruire un préjugé si desavantageux, selon luy, aux Grecs & aux Romains. En 1716.

Ce passage se trouve dans le VII.e livre des Loix, où Platon ordonne que les jeunes gens apprendront la Musique depuis l'âge de treize ans jusqu'à seize; que le profit de ces trois années d'étude sera de chanter avec la lyre à l'unisson, & de distinguer dans la Musique, les airs qui sont conformes aux mouvements de la vertu, d'avec ceux qui portent le caractére de quelque

ſentiment déréglé. C'en eſt aſſez pour le Légiſlateur, dit M. l'Abbé Fraguier. Mais comme la compoſition harmonique avoit un grand attrait pour des eſprits tels qu'eſtoient les Grecs, & que d'ailleurs elle eſtoit remplie de difficultez, qui ne pouvoient ſe vaincre que par une longue étude, il falloit les précautionner contre la paſſion de s'y livrer, & faire un réglement qui les empêchât de donner à la compoſition, un temps deſtiné à quelque choſe de meilleur. Voici le paſſage en Grec. Τούτων ὅνεκα δεῖ χάριν, c'eſt-à-dire, *pour démêler le bon d'avec le mauvais,* τοῖς φθόγγοις τῆς λύρας προσχρῆσθαι, σαφηνείας ἕνεκα τῶν χορδῶν, τόν τε κιθαριστὴν καὶ τὸν παιδευόμενον, ἀποδιδόντας πρόσχορδα τὰ φθέγματα τοῖς φθέγμασι. Ce qui ſuit eſt proprement le paſſage que M. l'Abbé Fraguier examine: τὴν δ' ἑτεροφωνίαν καὶ ποικιλίαν τῆς λύρας, ἄλλα μὲν μέλη τῶν χορδῶν ἱεισῶν, ἄλλα δὲ τὴν μελῳδίαν ξυνθέντος ποιητοῦ· καὶ δὴ καὶ πυκνότητα μανότητι, καὶ τάχος βραδυτῆτι, καὶ ὀξύτητα βαρύτητι, σύμφωνον καὶ ἀντίφωνον παρεχομένους, καὶ τῶν ῥυθμῶν ὡσαύτως παντοδαπὰ ποικίλματα προσαρμόττοντας τοῖσι φθόγγοις τῆς λύρας· πάντα οὖν τὰ τοιαῦτα μὴ προσφέρειν τοῖς μέλλουσιν ἐν τρισὶν ἔτεσι τὸ τῆς μουσικῆς χρήσιμον ἐκλήψεσθαι διὰ τάχους. Τὰ γὰρ ἐναντία ἄλληλα ταράττοντα δυσμαθίαν παρέχει. δεῖ δὲ ὅτι μάλιστα εὐμαθεῖς εἶναι τοὺς νέους. C'eſt-à dire: *Pour ce qui eſt de la différence & de la variété qui ſe trouvent dans l'accompagnement de la lyre, les cordes faiſant un chant, tandis que la mélodie compoſée par le Poëte, en produit un autre;* car alors c'eſtoit le Poëte qui mettoit ſes vers en Muſique; *d'où réſulte l'aſſemblage de la denſité avec la rareté, de la viteſſe avec la lenteur, de l'aigu avec le grave, d'où réſultent encore la conſonance & la diſſonance; de plus, ſçavoir ajuſter le rhythme,* la meſure & le mouvement, *à tous les ſons de la lyre: tout cela ne doit point eſtre l'objet des études d'une jeuneſſe, qui doit, en trois ans, ſaiſir ce que la Muſique a de bon & d'utile. Des choſes contraires entr'elles, & qui s'embarraſſent l'une l'autre, pourroient rendre moins propres aux ſciences, de jeunes eſprits qui doivent apprendre avec facilité.*

Plato, lib. 7. de Legib. pag. 812. D. H. S.

Muſici, qui etiam quondam iidem Poëtæ. Craſſus apud Cic. lib. 3. de Orat. num. 44. B. S.

Avant que de tirer les conſéquences de ce paſſage, M. l'Abbé Fraguier juge à propos de repaſſer ſur ſa traduction.

Il obſerve

Il obſerve en premier lieu, qu'il a traduit, avec Marſile Ficin, comme s'il y avoit dans le grec καὶ avant *σύμφωνον;* que Ficin eſt le premier qui ait traduit Platon en latin, qu'il n'en a point donné le grec; qu'on peut croire que dans ſon manuſcrit il a lû καὶ, puiſqu'il a traduit *&;* que c'eſt ainſi que raiſonne Henri Eſtienne dans cent endroits de ſes Remarques ſur Platon, & en particulier dans une note marginale ſur un endroit du Ménon, où il juge que Ficin avoit lû καὶ; qu'enfin, ce que Henri Eſtienne dit ſur le paſſage du Ménon, & ſur une infinité d'autres, au ſujet du καὶ, *&*, que Ficin a lû dans ſon manuſcrit, luy, M. l'Abbé Fraguier le dit ſur celuy-ci du livre VII. des Loix. *Plato, in Menone, p. 82. B.*

Il obſerve en ſecond lieu, qu'il a traduit *ἀντίφωνον* par *diſſonance,* parce que Ficin, Janus Cornarius, Serranus ont traduit ce mot par celuy de *diſſonum,* l'ayant ſans doute regardé comme mis en oppoſition avec *σύμφωνον*, pour *ἀσύμφωνον*: qu'il ſçait que tout ce qui eſt *ἀντίφωνον* n'eſt pas *ἀσύμφωνον*, mais que comme tout *ἀσύμφωνον* eſt auſſi *ἀντίφωνον*, la raiſon de l'oppoſition le luy fait prendre de même, pour ſignifier *diſſonance;* la prépoſition *ἀντὶ* eſtant ſuſceptible de tout ſens qui emporte contrariété, *ἀντιλέγειν*, *contredire*, *ἀντιλογία*, *contradiction:* qu'il a donc pris *ἀντίφωνον* comme un terme général oppoſé à *σύμφωνον*, & qu'il a cru que *ἐναντία ἀλλήλα παρέχοντα* tomboit principalement ſur ce mot, & que Platon vouloit dire ici, comme il dit ailleurs, *ἀσύμφωνον εἶναι καὶ ἐναντία λέγειν*, *eſtre mal d'accord & ſe contredire;* d'autant plus qu'il ſe reſſouvenoit de la maniére dont Platon, dans un autre endroit, explique comment les diſſonances ſe réduiſent à la conſonance. *Plato, in Tim. pag. 80. A. R.*

Il ſemble, dit M. l'Abbé Fraguier, que Platon ait voulu prévenir les chicanes que la poſtérité pourroit faire ſur la Muſique de ſon temps; car ce qu'il auroit pû dire en un ſeul mot, il l'explique dans un ſi grand détail, qu'à peine en pourrions-nous trouver d'autres, ſi nous voulions décrire noſtre harmonie la plus compoſée.

En effet, continue M. l'Abbé Fraguier, pourroit-on, dans un diſcours qui ne ſeroit pas un traité de Muſique, employer des termes plus ſignificatifs que *ποικιλία* & *ἑτεροφωνία*, pour

ſignifier toute la variété & tout le jeu du contrepoint? Ces deux mots ne comprennent-ils pas tout ce que nous nommons *accompagnement* d'une voix, c'eſt-à-dire, un concert rempli de deſſus, de baſſes, des parties du milieu, & d'autres encore, s'il y en a, *Plato, lib. 4. de Rep. p. 443. D. E.* καὶ εἰ ἄλλα ἄττα μεταξὺ τυγχάνει ὄντα, comme dit Platon dans un autre endroit? Ajuſter la denſité avec la rareté, (πυκνότητα μανότητι,) la lenteur avec la viteſſe, (τάχος βραδυτῆτι,) eſt-ce autre choſe que faire chanter une ou deux notes, pendant que dans la même meſure de temps, l'inſtrument qui accompagne en produit pluſieurs; ou n'en faire exprimer qu'un petit nombre ſur l'inſtrument, pendant que la voix en fait entendre un plus grand nombre? Ajuſter enſemble le ſon grave & le ſon aigu, (ὀξύτητα βαρύτητι,) allier avec art les conſonances & les diſſonances, (σύμφωνον καὶ ἀντίφωνον,) tout cela, ſous la meſure des mouvements variez, (ῥυθμῶν παντοδαπὰ ποικίλματα,) n'eſt-ce pas tout ce qu'on peut déſirer pour la parfaite compoſition harmonique?

M. l'Abbé Fraguier remarque enſuite que Jean Wallis, qui eſt dans le ſentiment des modernes ſur la Muſique des anciens, convient cependant que Ptolémée ſemble avoir connu la Muſique à pluſieurs parties: *Wallis in Append. ad Ptolem. Harmonic. pag. 317. in 4.°* *Quamquam enim tale quid innuere videantur quæ apud Ptolemæum occurrunt,* cap. 12. lib. 2. *voces aliquot;* ἐπιψαλμός, *ſuccentus, (epipſalmus;)* σύγκρουσις, *ictuum concurſus;* ἀναπλοκή, *replicatio;* κατάπλοκη, *implicatio;* συρμα, *tractus;* καὶ ὅλως ἡ διὰ τῶν ἀφεστώτων φθόγγων συμπλοκή, *atque omnino omnium diſtantium ſonorum complicatio (quæ deſiderari dicit, præ aliis inſtrumentis, in monochordo Canone, eo quod manus percutiens unica ſit, nec poſſit diſtantia loca ſimul pertingere) quæ faciunt ut plures aliquando chordas unà percuſſas putem: id tamen rarius factum puto,* &c. Wallis, adjoûte M. l'Abbé Fraguier, eſt forcé de croire que les anciens joueurs d'inſtruments touchoient pluſieurs cordes à la fois, ce qui ſert à expliquer comment ils préparoient & ſauvoient les diſſonances. Si ce ſçavant homme, pourſuit-il, eût connu l'endroit de Platon dont il s'agit, il auroit tiré en faveur de l'ancienne Muſique, une conſéquence bien plus ſûre des paroles de Ptolémée; mais on

ſçait par expérience que dans les études, ce qui s'offre comme par hazard, donne ſouvent des lumiéres qu'on chercheroit inutilement dans les ſources connues. Un Mathématicien, par exemple, qui veut traiter de la Muſique ancienne, croit connoître tout ce qu'on en peut ſçavoir, lorſqu'il a lû tous les anciens qui en ont écrit exprès, quoyque cependant peu d'entr'eux ſoient au-deſſus de l'ére chreſtienne; au lieu que s'il avoit parcouru avec ſoin le vaſte champ des Lettres humaines, il y auroit rencontré des choſes jettées çà & là, qui, en luy donnant de nouveaux jours, luy auroient facilité & rectifié l'intelligence des auteurs qu'il a ſans ceſſe ſous la main.

Pour appuyer l'explication que donne M. l'Abbé Fraguier au paſſage de Platon ſur la Muſique, il y joint, ſeulement par forme de Corollaire, un endroit de la République de Cicéron, & un paſſage de Macrobe. L'endroit de Cicéron n'eſt que la copie d'une comparaiſon qui ſe trouve dans le quatriéme livre de la République de Platon, page 443. D. E. *Ut in fidibus ac tibiis atque cantu ipſo ac vocibus, concentus eſt quidam tenendus ex diſtinctis ſonis, quem immutatum ac diſcrepantem aures eruditæ ferre non poſſunt; iſque concentus ex diſſimillimarum vocum moderatione concors tamen efficitur & congruens: ſic ex ſummis & mediis & infimis interjectis ordinibus, ut ſonis,* (Platon adjoûte καὶ εἰ ἄλλα ἄττα μεταξὺ τυγχάνει ὄντα) *moderatam ratione civitatem, conſenſu diſſimillimorum concinere, & quæ* HARMONIA *à Muſicis dicitur in cantu, eam eſſe in civitate concordiam.* C'eſt-à-dire: « Comme dans les inſtruments à cordes & à vent, & dans « les parties chantantes, il faut que tous les ſons diſtincts forment « un accord dont le défaut, s'il y en a, eſt inſupportable aux « oreilles ſçavantes; & quoyque toutes ces voix ſoient entr'elles « très-diſſemblables, néantmoins le concert qu'elles forment de- « vient un & parfait, par le moyen de l'art du Muſicien qui ſçait « les ajuſter enſemble: de même dans un Eſtat bien réglé, de « l'accord des plus élevez, des moyens & des plus bas, qui ſont « entr'eux comme les intervalles dans la Muſique, » c'eſt-à-dire, comme les deſſus, les parties du milieu, & les baſſes; Platon adjoûte, *& ce qu'il peut y avoir entre ces parties;* « tout le ſyſteme

Cic. in fragm. l. 2. de Republ.

» politique formé de parties très-dissemblables, composé en son » genre un concert très-parfait, en sorte que l'union & le jeu des » membres du corps civil est, à sa façon, ce que dans le concert » les Musiciens appellent HARMONIE. »

Voici le passage de Macrobe. Il l'a emprunté de Sénéque, en y adjoûtant quelques mots: *Vides quàm multorum vocibus chorus constet, una tamen ex omnibus redditur. Aliqua est illic acuta, aliqua gravis, aliqua media. Accedunt viris feminæ. Interponitur fistula. Ita vires singulorum illic latent, voces omnium apparent, & fit concentus ex dissonis.*

Macrob. in præf. ex Seneca fere, epist. 84. p. 272. Elzev.

M. Burette, qui a sçû joindre à une connoissance très-exacte de la Musique moderne, une étude sérieuse de ce qui nous reste d'auteurs sur l'ancienne, tant Grecs que Latins, & qui croit avoir de très-fortes raisons, pour douter que l'antiquité ait fait usage du contrepoint, ou de la Musique à plusieurs parties, n'a trouvé dans le passage de Platon allégué par M. l'Abbé Fraguier, rien qui pût luy faire changer sur cela de sentiment. Il luy semble au contraire qu'on peut donner à ce passage une explication fort naturelle, en conservant à l'ancienne Musique toute sa simplicité, & sans qu'il soit besoin de supposer ce qui est en question, sçavoir, que les anciens ont connu & employé le contrepoint. Mais avant que de déclarer quel est, selon luy, le vray sens du passage de Platon, il a cru devoir éclaircir quelques termes de ce même passage, qui luy paroissent n'avoir pas esté rendus assez exactement. De ce nombre sont, 1.° ces deux mots, *σύμφωνον* & *ἀντίφωνον*, que M. l'Abbé Fraguier traduit par ceux-ci, *consonance* & *dissonance:* 2.° ces deux autres, *πυκνότης* & *μανότης*, qu'il rend par ceux-ci, *densité* & *rareté.*

M. Burette remarque d'abord que les anciens attachoient à ce mot *σύμφωνον*, *consonance*, trois significations principales: 1.° qu'ils désignoient par-là les rapports entre certains sons qui se succédent les uns aux autres, dans ce qu'on appelle *mélodie, chant simple, modulation;* qu'ainsi l'intervalle de la quarte, celuy de la quinte & celuy de l'octave, avec leurs répétitions, se nommoient *symphoniques;* qu'il n'en estoit pas de même des autres intervalles, quoyque reçus dans le chant simple ou la

mélodie, tels que le ton, la tierce, la ſixte, &c. qu'ils ne formoient point, ſelon les anciens, une véritable *ſymphonie*, mais ſeulement *emmélie*, c'eſt-à-dire, *concinnitas, convenance:* qu'on entendoit, en ſecond lieu, par ce terme, *ſymphonie*, le concert de pluſieurs voix, celuy de pluſieurs inſtruments, ainſi que le mélange de ceux-ci avec les voix; ſoit que les uns & les autres fuſſent à l'uniſſon, ſoit qu'ils fuſſent à la tierce ou à la dixiéme, ſoit qu'ils fuſſent à l'octave ou à la double octave; ſoit qu'ils jouaſſent ou chantaſſent un ſujet, ſoûtenu d'un ſimple bourdon: qu'enfin l'on employoit ce même mot pour ſpécifier plus particuliérement cette ſorte de concert de pluſieurs voix ou de pluſieurs inſtruments, qui chantoient & qui jouoient à l'uniſſon ou à la tierce. Telles eſtoient, ſelon M. Burette, les différentes acceptions du terme de *conſonance* ou *ſymphonie*.

A l'égard de celuy d'*ἀντίφωνον*, *antiphonie*, M. Burette ſoûtient que ce mot n'a jamais ſignifié *diſſonance;* ſur quoy il en appelle à tous les dictionnaires & à tous les muſiciens Grecs. Il aſſûre que par-là on n'exprimoit autre choſe qu'un concert de voix ou d'inſtruments, ou de tous les deux enſemble, qui ſe répondoient les uns aux autres, ou qui exécutoient le même ſujet, les uns à l'uniſſon, les autres à l'octave ou à la double octave. Il obſerve que cette derniére façon de chanter ou de jouer s'appelloit auſſi *μαγαδίζειν*, à cauſe de l'inſtrument *Magadis*, dont les cordes, de même qu'au clavecin & au luth, eſtant deux à deux, & accordées à l'octave, ne paſſoient que pour une, & ne faiſoient que comme un ſeul ſon, lorſqu'elles eſtoient pincées enſemble.

Quant aux deux autres mots, *πυκνότης* & *μανότης*, M. Burette remarque, 1.° que *πυκνότης* eſtoit la qualification de ces ſons, que les muſiciens Grecs nommoient *πυκνοὺς*, *denſes, ſerrez, preſſez*, parce que leurs intervalles eſtoient les plus petits dans le tétracorde, c'eſt-à-dire, tels que les deux premiers intervalles joints enſemble fuſſent moindres que le troiſiéme; ce qui ſe rencontroit dans le genre enharmonique, & dans les trois eſpéces du genre chromatique. M. Burette obſerve, 2.° qu'ils appelloient *ἀπύκνους* les ſons du tétracorde, lorſque les deux

premiers intervalles pris enſemble, égaloient ou ſurpaſſoient le troiſiéme, comme il arrivoit dans les deux eſpéces du genre diatonique, le ſeul en uſage aujourd'huy : 3.° que comme ces ſons (πυκνοὶ) ſe trouvoient toûjours à pareille diſtance dans les inſtruments compoſez de pluſieurs tétracordes, les plus bas de ces ſons ſe nommoient βαρύπυκνοι, les plus hauts, ὀξύπυκνοι, & les moyens, μεσόπυκνοι, dans chaque tétracorde. De-là M. Burette infére qu'il y a grande apparence que μανότης, dans le paſſage de Platon, eſt la même choſe qu'απυκνότης, ce qui ſemble d'autant mieux fondé, que *Martianus Capella* rend le mot ἄπυκνον par celuy-ci, *rarum.*

M. Burette fait encore une remarque importante, au ſujet des mots σύμφωνον & ἀντίφωνον du paſſage de Platon. Il prétend que ces mots n'y ſont point un membre à part, en ſorte qu'on puiſſe les traduire par ceux-ci, *d'où réſultent encore la conſonance & la diſſonance;* mais qu'ils doivent ſe rapporter aux trois membres qui précédent, c'eſt-à-dire, qu'ils marquent deux modifications différentes de chacune de ces trois qualitez du chant, πυκνότητα, τάχος, & ὀξύτητα, conſidérées relativement à ces trois autres, μανότητι, βραδυτῆτι & βαρύτητι : de maniére qu'il faut, ſelon luy, traduire cette partie du paſſage Grec, & πυκνότητα μανότητι, & τάχος βραδυτῆτι, & ὀξύτητα βαρύτητι, σύμφωνον & ἀντίφωνον, (ou bien, ſi l'on veut, καὶ σύμφωνον & ἀντίφωνον) παρεχομένους, en ces termes : *Rendant la denſité ſymphonique & antiphonique avec la rareté, la viteſſe ſymphonique & antiphonique avec la lenteur, l'aigu ſymphonique & antiphonique avec le grave.*

Après ces diverſes obſervations, M. Burette vient enfin au paſſage entier de Platon, & voici comme il l'explique.

Platon, dit-il, après avoir preſcrit l'eſpéce de Muſique, qui ſeule eſt à la portée des jeunes gens, & qui ſe réduit à jouer & à chanter à l'uniſſon les airs les plus ſimples, ἀποδιδόντας, dit ce philoſophe, πρόσχορδα τὰ φθέγματα τοῖς φθέγμασι, τόν τε κιθαριστὴν, & τὸν παιδευόμενον, conſeille de leur épargner ce que cet art a de plus épineux, & qui doit eſtre reſervé aux gens du mêtier. Ces difficultez de pratique ſe rapportent, ſelon

luy, à deux points principaux. Le premier comprend ce qu'il appelle ἑτεροφωνίαν & ποικιλίαν τῆς λύρας. Le ſecond renferme la connoiſſance de toutes les ſortes de meſures ou de mouvements, & la méthode de les accommoder aux divers chants, ſoit des inſtruments, ſoit de la voix.

A l'égard du premier article, continue M. Burette, qui eſt ἑτεροφωνία & ποικιλία τῆς λύρας, Platon explique d'abord ce qu'il entend par ces deux termes, en adjoûtant que c'eſt lorſque les cordes de la lyre rendent certains chants, & que la voix du poëte en rend certains autres; ἄλλα μὲν μέλη τῶν χορδῶν ἰέσῶν, ἄλλα δὲ τοῦ ποιητοῦ. Or M. Burette, ſans s'éloigner de la conſtitution de l'ancienne Muſique, telle que la font connoître tous les muſiciens de l'antiquité, examine en combien de façons la lyre & la voix pouvoient rendre des chants différents. Cela pouvoit arriver en quatre maniéres: 1.° en ſuppoſant, ou que l'on jouoit de la lyre à l'uniſſon de la voix, mais en donnant au jeu de cet inſtrument tout le *fleurtis* dont il pouvoit eſtre ſuſceptible, ou que la voix chantoit à l'uniſſon de la lyre, mais en joignant les paroles au chant, ce qui faiſoit une variété (ποικιλίαν) accompagnée de quelqu'embarras, que n'éprouvent que trop encore aujourd'huy ceux qui après avoir fait pendant long-temps ce qu'on appelle jouer tout ſimplement un ſujet, & *ſolfier,* commencent à varier ce même ſujet par différents traits, & à chanter les paroles avec tous les agréments qu'elles peuvent comporter, tels que les tremblements ou cadences, les ports de voix, les roulements ou tirades, les doubles ou diminutions, &c. 2.° En ſuppoſant que l'on jouoit de la lyre ſur un mode, & que l'on chantoit le même air ſur un autre mode; ce qui arrivoit lorſque la lyre eſtant montée ſur le mode Dorien, la voix chantoit à la tierce, c'eſt-à-dire, ſur le mode Lydien, & réciproquement. 3.° En ſuppoſant que la voix chantoit un même ſujet à l'octave de la lyre, ou que celle-ci eſtoit montée à l'octave de la voix. 4.° En ſuppoſant enfin que la lyre & la voix ſe faiſoient entendre alternativement, en ſe répondant l'une à l'autre; ſoit qu'elles rendiſſent les mêmes chants, ſoit qu'elles en rendiſſent de différents, tels que nos

préludes, nos ritournelles, nos refrains ou rondeaux, & nos autres ſymphonies, qui entrecoupent noſtre Muſique vocale.

Platon non content, adjoûte M. Burette, d'avoir expoſé en général ce que c'eſt que l'ἑτεροφωνία & le ποικιλία de la lyre, entre dans un détail plus particulier des difficultez qui doivent exclurre cette partie de la Muſique du nombre des exercices deſtinez à former la jeuneſſe. Ces difficultez conſiſtoient à joindre dans le concert de la lyre & de la voix, 1.° la denſité avec la rareté, (πυκνότητα μανότητι;) 2.° la vîteſſe avec la lenteur, (τάχος βραδυτῆτι,) 3.° l'aigu avec le grave, (ὀξύτητα βαρύτητι,) & cela de maniére que ces trois qualitez ou affections du chant, ſçavoir, la *denſité*, la *vîteſſe* & l'*aigu*, fuſſent ou *ſymphoniques* ou *antiphoniques* avec ces trois autres, la *rareté*, la *lenteur* & le *grave*. M. Burette examine enſuite plus particuliérement ces divers aſſemblages, & détermine comment ils pouvoient devenir *ſymphoniques* ou *antiphoniques*, ſuivant les quatre ſuppoſitions qu'il vient de faire.

1.° Joindre la *denſité* avec la *rareté*, c'eſtoit, ſelon luy, faire entendre les ſons *denſes* (πυκνοὺς) avec ceux qui ne l'eſtoient point (ἀπύκνους,) ce qui pouvoit arriver de deux façons; ou lorſque dans les genres *enharmonique* & *chromatique*, la voix chantoit à la tierce de l'inſtrument, ou qu'on jouoit de l'inſtrument à la tierce de la voix; & en ce cas, la *denſité* & la *rareté* eſtoient *ſymphoniques:* ou lorſque, dans ces mêmes genres, la voix chantoit à l'octave de l'inſtrument, ou qu'on jouoit de celuy-ci à l'octave de la voix; ou que l'inſtrument eſtant touché dans les genres *enharmonique* ou *chromatique*, la voix luy répondoit alternativement dans le genre *diatonique*, ou au contraire; & alors la *denſité* & la *rareté* ſe trouvoient *antiphoniques*.

2.° La *vîteſſe* eſtoit combinée avec la *lenteur*, lorſque les ſons de la lyre ſe ſuivoient plus vîte, & que ceux de la voix ſe ſuccédoient plus lentement, ou au contraire. Ces deux qualitez du chant eſtoient *ſymphoniques*, lorſque l'inſtrument & la voix ſe trouvant à l'uniſſon ou à la tierce, l'un rendoit ſon ſujet tout ſimplement, pendant que l'autre varioit ce même ſujet par des traits, des roulades, des diminutions, &c. & ces mêmes qualitez devenoient

devenoient *antiphoniques,* lorſque l'inſtrument & la voix eſtant à l'octave, ou ſe répondant alternativement, faiſoient entendre ce même mêlange d'un chant ſimple & tout uni, avec un chant plein d'ornements & de broderie.

3.° L'*aigu* concouroit avec le *grave,* lorſque la lyre & la voix chantoient à la tierce, à l'octave ou à la double octave. Ces deux affections du chant eſtoient cenſées *ſymphoniques,* lorſque l'inſtrument & la voix ſe trouvoient à la tierce; & *antiphoniques,* lorſqu'ils eſtoient à l'octave, ou qu'ils ſe répondoient l'un à l'autre.

Telles eſtoient, ſelon M. Burette, les différentes maniéres dont la lyre & la voix pouvoient ſe combiner enſemble, & d'où réſultoit la premiére difficulté du concert de l'une & de l'autre. Quant à la ſeconde, qui conſiſtoit à donner le *rhythme,* c'eſt-à-dire la cadence, la meſure ou le mouvement, à toutes les eſpéces de chants diverſement combinez; c'eſt ſur quoy M. Burette s'arrête d'autant moins, que cela ne touche nullement le fond de la queſtion dont il avoit entrepris l'examen.

De tout cela M. Burette conclud, que l'eſpéce de Muſique dont Platon interdit l'étude aux jeunes gens, n'eſt point du tout la Muſique à pluſieurs parties, dont on n'avoit alors aucune connoiſſance ni aucun uſage, comme cet Académicien prétend que tous les écrivains de ce genre en font foy; mais que c'eſt uniquement cette ſorte de Muſique, que les variations que pouvoit recevoir un même ſujet chanté à l'uniſſon, à la tierce, à l'octave, à la dixiéme & à la double octave, ou ſoûtenu d'un ſimple bourdon, & modifié diverſement par la cadence ou la meſure, rendoient d'une ſpéculation & d'une exécution trop épineuſe pour de jeunes gens, qui ne devoient y ſacrifier que trois années.

Quant au paſſage de Cicéron & à celuy de Macrobe, que M. l'Abbé Fraguier fait venir à l'appuy de celuy du philoſophe Grec; comme ces deux paſſages diſent beaucoup moins que l'autre, ſelon M. Burette, il eſtime qu'ils n'ont pas beſoin d'une explication particuliére, & que pour peu que l'on rappelle ce qu'il vient d'expoſer aſſez au long, il ſera facile de les réduire à leur juſte valeur.

Cette dispute a déterminé M. Burette à faire de nouvelles recherches sur l'ancienne Musique, & à traiter cette matiére plus à fond dans plusieurs Mémoires, qu'il a lûs aux assemblées de l'Académie, & qui seront imprimez chacun en son rang.

CORRECTIONS DE QUELQUES ENDROITS D'HÉSIODE ET D'ANACRÉON.

CE n'est pas la premiére fois que M. l'Abbé Sevin a senti combien l'ignorance & la précipitation des copistes ont altéré la pureté des anciens textes. Il a souvent pris à tâche d'en rétablir la véritable leçon, & en voici quelques exemples assez marquez.

En 1713.

Op. & Dies, lib. 2.

Le premier est tiré d'Hésiode, dont les deux vers suivants luy paroissent avoir souffert quelque changement :

Ἀλλὰ σύ γ' μετέρης ἠμεμνημένος αἰὲν ἐφετμῆς,
Ἐργάζευ Πέρση, δῖον γένος.

Hésiode exhorte Persès son frere au travail. Or M. l'Abbé Sevin observe que l'épithete de *δῖον γένος* ne sçauroit luy convenir, puisque les Poëtes ne la donnent d'ordinaire qu'à des personnes distinguées par leur naissance, ou par des actions héroïques. Persès n'avoit ni l'un ni l'autre de ces avantages, & quand il les auroit eus, qui s'imaginera qu'Hésiode l'ait ici traité avec tant d'honneur, luy qui par tout ailleurs se plaint de ses injustices, & qui ne le désigne jamais que par l'épithete injurieuse d'*extravagant* & d'*insensé!* Il y a donc toute apparence que cet endroit a esté altéré ; ainsi à la place de *δῖον γένος*, *descendu des dieux*, il vaudroit beaucoup mieux lire Δίου γένος, *fils de Dius.* Cette leçon sauve tous les inconvénients ; & de plus, elle quadre parfaitement avec le témoignage des anciens, qui font tous Hésiode & Persès fils de Dius.

À Hésiode, M. l'Abbé Sevin fait succéder Anacréon. Et pour entrer en matiére, il commence par rapporter quelques vers de l'Ode 4.[e] qui luy paroissent corrompus. Ce sont ceux-ci:

Πρὶν, Ἔρος, ἐκεῖ μ' ἀπελθεῖν
Ὑπὸ νερτέρων χορείας,
Σκεδάσαι θέλω μερίμνας.

« Amour, avant que d'aller danser chez les morts, je veux « dissiper mes chagrins. » Il ne sçauroit s'imaginer qu'Anacréon se soit jamais servi de cette expression, ὑπὸ νερτέρων χορείας: non qu'elle ne soit très-conforme à la Théologie des anciens, qui enseignoient que l'on goûtoit dans les champs Elysées, des plaisirs semblables à ceux qui occupent les hommes dans cette vie; mais parce qu'elle est tout-à-fait opposée à l'idée qu'avoit ce Poëte de ces prétendus plaisirs, luy qui ne veut s'enyvrer qu'à cause que les morts n'ont aucuns desirs, & qui déclare en termes formels, qu'après le trépas on n'est plus qu'un peu de cendre & de poussiére. Cette raison détermine M. l'Abbé Sevin à lire en cet endroit:

Πρὶν, Ἔρος, ἐκεῖ μ' ἀπελθεῖν
Ὑπὸ νερτέροις, χορεύσας
Σκεδάσαι θέλω μερίμνας.

« Amour, avant que de sortir de cette vie, je veux, en dansant, « dissiper mes chagrins. » Mais ce qui donne plus de force à cette « conjecture, c'est qu'Anacréon dans son Ode 24.[e] répéte la même pensée. « Loin de moy, dit-il, noirs chagrins, nous « n'avons rien à démêler ensemble. Avant que la mort vienne, « je veux jouer, rire & danser. »

Peut-estre ne sera-t-il pas aussi aisé de rétablir les vers de l'Ode 9.[e] qui ont jusqu'ici exercé les critiques. Dans cette Ode, un curieux s'adresse à la colombe qu'Anacréon avoit envoyée au jeune Bathylle, & luy dit: « aimable Colombe, d'où viens-tu? Où as-tu pris toutes les essences qui coulent de tes aîles? » À quoy la colombe répond:

Τίς ἐστι, σοὶ μέλει δέ;

Paroles qui ne forment aucun ſens raiſonnable, & que par cette raiſon M. l'Abbé Sevin reſtitue ainſi :

Τίς ἐς, τί σοὶ μέλει δέ;

« Qui es-tu ? & de quoy t'embarraſſes-tu ? » On ne ſçauroit nier que ce ſens ne ſoit aſſez naturel. La correction avec cela eſt toute des plus ſimples, puiſqu'elle ne conſiſte que dans le changement du verbe δεῖ, qui luy a paru devoir eſtre ſeparé en deux.

Dans l'Ode 23.e on lit ordinairement :

Ο᾽ πλοῦτος εἴγε χρυσοῦ
Τὸ ζῆν παρῆχε θνητοῖς, &c.

Ce n'eſt pas là néantmoins la véritable leçon. Que ſignifie cette expreſſion, ὁ πλοῦτος χρυσοῦ, *les richeſſes de l'or !* M. l'Abbé Sevin ne ſe ſouvient point d'en avoir remarqué une ſemblable dans les auteurs anciens, & en quelque langue que ce puiſſe eſtre, il ne penſe pas que l'on osât l'employer. D'où il conclud qu'à la place de χρυσοῦ, il ſeroit à propos de ſubſtituer Κροίσου, en traduiſant : « Si des richeſſes auſſi conſidérables que celles
» de Crœſus pouvoient me garantir de la mort, je les conſerverois
» avec ſoin, afin que quand elle viendroit, elle pût en prendre une partie & ſe retirer. » En effet, on ne parloit alors que des richeſſes immenſes de Crœſus ; & perſonne n'ignore que par rapport à ce prince, l'*opulence de Sardis* eſtoit paſſée en proverbe chez les Grecs. D'ailleurs, les threſors de Crœſus n'eſtoient pas inconnus à Anacréon, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par cet endroit de l'Ode 26.e

Δοκῶν δ᾽ ἔχειν τὰ Κροίσου,
Θέλω καλῶς ἀείδειν.

« Et m'imaginant poſſéder tous les threſors de Crœſus, je ne veux plus ſonger qu'à chanter. »

CONJECTURES
SUR D'AUTRES AUTEURS.

M. l'Abbé Sevin a encore proposé de nouvelles conjectures sur quelques passages d'auteurs anciens, qui luy paroissent évidemment altérez. Pour suivre l'ordre des temps, il commence par un passage des hymnes qui portent le nom d'Orphée. Dans celuy qui est adressé aux Graces, le Poëte s'attache à décrire leur généalogie, & voici comment il s'en explique: En 1715.

Κλῦτέ μοι, ὦ Χάριτες μεγαλώνυμοι, ἀγλαότιμοι
Θυγατέρες Ζηνός τε καὶ Εὐνομίης βαθυκόλπου,
Ἀγλαΐα τε, Θάλεια, καὶ Εὐφροσύνη πολύολβε.

Ne faudroit-il pas, dit M. l'Abbé Sevin, à la place d'Εὐνομίης, lire Εὐρυνόμης, & cela par trois raisons, qui en pareilles matiéres doivent estre de quelque poids. La premiére est tirée de la Théogonie d'Hésiode. Il est certain que la mere des Graces y est appellée Εὐρυνόμη, & il ne l'est guéres moins, que presque par-tout le prétendu Orphée a suivi les sentiments de cet ancien poëte. La seconde raison est, que plusieurs écrivains ont avancé qu'Onomacrite, apparemment pour donner plus d'autorité à ses opinions particuliéres, avoit fait passer quantité d'ouvrages sous le nom d'Orphée; & il est constant que cet Onomacrite ne doutoit pas que les Graces ne fussent filles d'Eurynomé, comme on l'apprend dans Pausanias. La troisiéme raison paroît à la vérité moins concluante, mais elle ne laisse pas d'avoir sa force. Si Orphée avoit cru que les Graces estoient nées de Jupiter & d'Eunomie, est-il croyable que ce systeme n'eût point trouvé de partisans parmi les anciens? Cependant aucun d'eux ne fait mention de cette déesse, si on excepte les vers des Catalectes où il est parlé des Graces:

Juppiter est genitor: peperit de semine Cœli
Hamonia, & Veneris turba ministra fuit.

Endroit où Munkérus voudroit qu'on lût *Eunomia*, & où M. l'Abbé Sevin trouve plus à propos de mettre *Eurynome*. Leçon confirmée par toutes les recherches qu'il a faites sur ce sujet. C'est encore ce qui le détermine à conclurre qu'il y a faute dans
Ad 1. Theb. le texte du scholiaste de Stace : *Nomina Gratiarum sunt tria*, dit-il, *Pasithea, Aglaïe, Euphrosyne, Jovis & Harmiones filiæ;* & à changer le nom d'*Harmiones* en celuy d'*Eurynomes*. Il se déclare même d'autant plus volontiers pour cette correction, qu'elle concilie Lactance avec les meilleurs écrivains.

Evhémére n'a guéres esté plus heureux que l'auteur des hymnes qu'on attribue à Orphée. Ce fameux historien avoit traité un peu cavaliérement les dieux du paganisme. De semblables faits ne sont ignorez de personne, & quant à présent, il est uniquement question de rapporter le passage que l'on
Præp. lib. 2. soupçonne estre corrompu. C'est aux soins d'Eusébe que nous sommes redevables d'un monument, où l'on donne les plus grandes idées de la sagesse & de l'habileté de Cœlus. Pendant le cours d'un regne où ce prince ne fut occupé que du bonheur de ses sujets, il eut quatre enfants de Vesta sa femme : Υἱοὺς δὲ αὐτῷ γενέσθαι ἀπὸ γυναικὸς Ἑστίας Πᾶνα καὶ Κρόνον, θυγατέρας δὲ Ῥέαν καὶ Δήμητραν. M. l'Abbé Sevin ne sçauroit se persuader que Pan soit ici à sa place, ce dieu n'ayant jamais esté mis au nombre des fils de Cœlus. Il n'en est pas de même de Titan, qui est reconnu sous cette qualité par les auteurs les plus estimez. Cicéron & Arnobe disent qu'Ennius avoit publié une version de l'Histoire sacrée d'Evhémére, & dans les fragments qui nous en restent, il n'est fait aucune mention de Pan parmi les enfants de Cœlus, au lieu que Titan y est nommé. Ainsi à la place du mot Πᾶνα, qui ne peut subsister en cet endroit, il substitue celuy de Τιτᾶνα, & il appuye sa correction d'un nombre d'autoritez qu'il est difficile de contredire. En effet, qu'on examine avec soin les fragments qui nous restent de la traduction qu'Ennius avoit faite de l'Histoire sacrée d'Evhémére, on ne craint pas d'assûrer qu'on y trouvera suffisamment de quoy établir la correction qui vient d'estre proposée. Est-il, par exemple, quelque chose de plus formel que ce texte? *Exin Saturnus uxorem duxit*

Opem. Titan, qui major erat natu, postulat ut ipse regnaret. Ibi Vesta mater eorum, & sorores Ceres atque Ops suadent Saturno, ut de regno non concedat fratri. Il n'est pas besoin d'avertir que ces paroles d'Ennius & le fragment d'Evhémére se ressemblent entiérement. Dans l'un & dans l'autre, la femme de Cœlus est nommée Vesta. On y lit encore que ce prince en eut quatre enfants, & ces enfants sont Cérès, Rhéa, Saturne & Titan. Il n'est pas dit un mot de Pan, ni là, ni dans ces vers de la Sibylle d'Erythrée, que Lactance prétend estre tirez d'Evhémére & d'Ennius :

> Καὶ βασίλευσε Κρόνος καὶ Τιτὰν, Ἰαπετός τε
> Γαίης τέκνα φέριστα καὶ Οὐρανοῦ.

Voilà une nouvelle preuve en faveur de Titan, mais on croit que Lactance s'est trompé ; & une marque assez certaine que la Sibylle n'a pas puisé dans Evhémére, c'est que leurs narrations sont absolument différentes. Si l'on en croit la Sibylle, Titan, Japet & Saturne estoient freres, & ils ont regné conjointement. Au contraire, Evhémére ne parle point de Japet, & il assûre positivement que Titan avoit cédé à Saturne ses droits sur le royaume : *Ibi Titan, qui facilè deterior esset quàm Saturnus, idcirco & quod videbat matrem atque sorores suas operam dare ut Saturnus regnaret, concessit ei ut is regnaret.* Ces paroles sont d'Ennius, & jointes avec les précédentes, elles pourroient estre d'un grand secours pour appuyer la correction. D'ailleurs, cette restitution est d'autant mieux fondée, qu'il a esté très-facile aux copistes de confondre les mots Πᾶνα & Τιτᾶνα, le τ & l'ι formant un π ; ce qui aura fait πᾶνα, que quelque scribe aura changé en Πᾶνα.

L'article de Titan porte à examiner un passage d'Athénée, qui regarde un nommé Sycéas de la race des Titans, le voici : Περὶ δὲ τῆς προσηγορίας τῶν σύκων λέγων Τρύφων ἐν δευτέρῳ φυτῶν ἱστορίας, Δωρίωνά φησιν ἐν Γεωργικῷ ἱστορεῖν, Συκέαν ἕνα τινὰ Τιτάνων διωκόμενον ὑπὸ Διὸς τὴν μητέρα Γῆν ὑποδέξασθαι, καὶ ἀνεῖναι τὸ φυτὸν εἰς διατριβὴν τῷ παιδὶ, ἀφ' οὗ καὶ Συκέαν πόλιν εἶναι ἐν Κιλικίᾳ. *Tryphon libro secundo de Agricultura* Lib. 3.

de συκῶν, id est, ficuum appellatione differens, inquit Dorionem in Georgico narrare, Syceam, unum ex Titanibus, insequente Jove exceptum à Terra matre fuisse, illamque gnato arborem emisisse cujus fructu oblectaretur: præterea nominatam ab illo Titane Syceam fuisse Ciliciæ civitatem. Il y a bien plus d'apparence que cette ville de Cilicie a porté le nom de Συκή, que celuy de Συκέα. Estienne de Byzance ne l'appelle point autrement. Ainsi dans cet endroit d'Athénée, on doit lire Συκὴν préférablement à Συκέαν. Athénée luy-même semble l'insinuer deux lignes plus bas: Φερένικος δὲ ὁ ἐποποιὸς, Ἡρακλεώτης δὲ γένος, ἀπὸ Συκῆς τῆς Ὀξύλου θυγατρὸς προσαγορευθῆναι. *At Pherenicus epicus Poëta Heracleotes genere, appellatam fuisse tradit à Syce Oxyli filia.* Du moins est-ce la conséquence que naturellement on doit tirer de ses paroles; car si la ville en question a pris, comme il le dit, son nom de Sycé fille d'Oxylus, les regles de l'analogie veulent qu'elle ait esté appellée Συκῆ. Aussi l'anonyme de Ravenne compte cette ville parmi celles de Cilicie; & s'il la nomme *Siccæ* au pluriel, c'est sans doute pour empêcher qu'elle ne fût confondue avec la Sycé de Sicile, dont parlent Thucydide & Strabon, & qu'Estienne de Byzance a pris soin de distinguer de celle de Cilicie. Καὶ ἄλλη Συκὴ πλησίον Συρακουσῶν, καὶ Κιλικίας, il faut corriger καὶ ἄλλη Κιλικίας: « Il y a encore une autre Sycé auprès de Syracuse, & une autre dans la Cilicie. »

Après avoir prouvé que le dieu Pan occupoit la place de Titan dans le texte d'Evhémére, M. l'Abbé Sevin s'attache à montrer que le nom d'Evhémére ne devroit pas se trouver dans l'endroit de Columelle que voici: *Nec sanè rustico dignum est sciscitari, fuerit ne mulier pulcherrima specie Melissa, quam Jupiter in apem convertit, an, ut Evemerus Poëta dicit, crabronibus & sole genitas apes, quas Nymphæ Phruxonides educaverint: mox Dictæo specu Jovis exstitisse nutrices, &c.* Il est visible que Columelle a eu dessein de citer un Poëte: Evhémére ne l'a jamais esté. Dans Plutarque il est honoré du titre de Philosophe, & Lactance s'est contenté de le mettre au nombre des Historiens. Il y a plus, c'est que de tous les fragments de cet auteur que le temps a respectez, nous n'en avons aucun qui ne soit en prose. Reste

donc

donc présentement à sçavoir quel est le Poëte dont Columelle a voulu parler. M. l'Abbé Sevin se détermine en faveur d'Eumélus, qui, au rapport d'Eusébe, avoit publié un poëme de la génération des Abeilles: poëme qui n'a point esté inconnu aux Latins, comme le prouvent ces paroles de Varron: *Sed bono animo es: non minus satisfaciam tibi, quàm qui Bugoniam scripsit.* C'est ce traité & son auteur, suivant toutes les apparences, que Columelle a eu en vûe. Celuy dont il rapporte le témoignage, avoit écrit en vers la naissance des Abeilles, & l'on vient de voir que c'estoit sur ce sujet que rouloit l'ouvrage d'Eumélus.

Au reste, M. l'Abbé Sevin est de trop bonne foy, pour vouloir dissimuler que l'anonyme, que l'on imprime d'ordinaire à la suite du Censorin, ne paroît guéres favorable à son sentiment. On y compte Evhémére parmi les Poëtes élégiaques: *Cum sint enim antiquissimi Poëtarum Homerus, Hesiodus, Pesander, & hos secuti Elegi, Callimachus, Mimnermus, Evhemerus.* De-là il s'ensuivroit qu'il auroit eu tort de proscrire le nom d'Evhémére du texte de Columelle; & il ne seroit pas des derniers à condamner sa propre conjecture, si cette leçon n'estoit pas de la façon de ceux qui les premiers ont publié l'anonyme. Mais dans les anciens Mss. il n'est pas fait la moindre mention d'Evhémére. Carrion l'assûre luy-même; & il adjoûte que les Mss. portent: *& hos secuti Elegi, Gallinus, Minervus, Eurectus,* d'où s'est formée la leçon qui regne aujourd'huy dans les imprimez, *Callimachus, Mimnermus, Evhemerus.* Leçon après tout qui s'éloigne infiniment des paroles de l'auteur, & qui par cette raison, aussi-bien que par plusieurs autres, a toûjours paru insoûtenable à M. l'Abbé Sevin. Ne seroit-il donc pas plus dans les regles de lire *Callinus, Mimnermus, Evenus!*

Quant à Evénus, ses élegies luy avoient acquis une grande réputation, & avant M. l'Abbé Sevin, Nunnésius avoit déja remarqué que c'estoit ici sa véritable place. On n'ignore pas non plus que Mimnermus s'estoit attaché avec succès à ce genre d'écrire. Maintenant il n'est plus question que de Callinus, dont le nom à la vérité est moins connu que celuy des deux autres; cependant il n'est pas difficile de montrer que de fort bons

L. 10 p. 604. & 614. auteurs, parmi lesquels on peut citer Strabon & Athénée, l'ont placé parmi les Poëtes élégiaques. Mais on ne peut rien voir de plus précis que ces paroles d'un écrivain Grec, dont le R. P. Dom Bernard de Montfaucon rapporte un fragment dans son catalogue de la bibliothéque de M. Séguier : Ἐλεγειοποιηταὶ δὲ Καλλῖνος, Μίμνερμος, Φιλήτας, Καλλίμαχος.

Voici encore un passage de saint Clément d'Alexandrie, aussi corrompu que ceux qui viennent d'estre produits; car quel peut estre le sens de ces mots? Εὖ δὲ καὶ αὐτὴ δικαιολογουμένη πρὸς τὴν Ἀθηνᾶν ἐπὶ τὸ χαλεπαίνειν αὐτὴν τετοκυῖα ἐν τῷ ἱερῷ, λέγει. De quelque maniére qu'on les tourne, il n'est pas possible d'en tirer rien de raisonnable, à moins qu'on ne lise, εὖ δὲ καὶ Αὔγη δικαιολογουμένη, &c. En ce cas il n'y a plus de difficulté, c'est Augé fille d'Aléus, qui se justifie auprès de Minerve d'avoir eu le malheur d'accoucher de Téléphe dans un des temples de la déesse. Si l'on veut se donner la peine de considérer de près les paroles de saint Clément, il ne sera pas mal-aisé d'appercevoir que le terme αὐτὴ occupe la place d'un nom propre. Et il n'en est point qui puisse mieux convenir que celuy d'Αὔγη. Le changement est leger, un Γ. à la place d'un Τ. Ceux qui lisent les manuscrits, sçavent que ces deux lettres, par la ressemblance qu'elles ont entr'elles, ont esté souvent mises l'une pour l'autre par les copistes. D'ailleurs, saint Clément cite immédiatement après un fragment, qui ne sçauroit estre que de la tragédie d'Euripide, intitulée Αὔγη.



EXAMEN
D'UN PASSAGE D'HORACE.

DANS la pluſpart des éditions d'Horace, le premier vers de l'Epître adreſſée à Torquatus ſe lit ainſi: *Epiſt. 5. l. 1.*

Si potes Archaïcis conviva recumbere lectis.

M. Bentley cité par M. Kuſter dans un projet du dictionnaire latin de Robert Eſtienne, corrigé & augmenté, prétend qu'il faut lire:

Si potes Archiacis conviva recumbere lectis.

Le changement ne plut pas à M. Galland, & il le combattit par les raiſons ſuivantes. En 1713.

M. Bentley, dit-il, appuye cette leçon ſur l'autorité des anciennes Scholies du Poëte. Les auteurs de ces Scholies ſont Acron, Porphyrion, Caius-Æmilius, Modeſtus, Gelenius & d'autres, dont il ne reſte plus d'entiéres que celles d'Acron, & une partie de celles de Porphyrion.

Dans Acron, le premier vers de l'Epître dont il s'agit ſe lit ainſi:

Si potes Archiacis conviva recumbere lectis.

Mais Acron a lû *Archaïci*, & non pas *Archaïcis* ni *Archiacis;* &, ſelon luy, *Archaïcus* eſtoit le nom d'un menuiſier de fort petite taille, renommé par les lits bas de ſa façon, propres à l'accompagnement des tables. *Archaïci*, dit-il dans ſes Scholies, *lecti humiles ab Archaïco fabro qui non magnæ ſtaturæ dicitur eſſe.*

M. Bentley n'a donc pû, ſelon M. Galland, ſe prévaloir du témoignage d'Acron, pour ſubſtituer *Archiacis* à *Archaïcis*, en diſſimulant que le ſcholiaſte a lû *Archaïci*, qui marque le nom de l'ouvrier qui avoit fait les lits dont Horace ſe ſervoit à table. M. Bentley ne peut pas dire qu'on lit mal *Archaïci* pour *Archiacis* dans les ſcholies d'Acron, & que c'eſt une faute d'impreſſion, ou du ſcholiaſte. La ſcholie qui porte *lecti humiles ab Archaïco*

fabro, prouve qu'il a lû, & qu'il faut lire, ſelon luy, *Archaïci.*

Après ce qu'on vient de rapporter touchant l'opinion d'Acron, qui mérite quelque conſidération par ſon ancienneté, il n'eſt pas aiſé de déterminer s'il faut lire pluſtoſt *Archaïcis* qu'*Archaïci;* mais il paroît à M. Galland qu'*Archiacis* n'eſt pas recevable; que M. Bentley ne peut pas ſoûtenir ſon ſentiment, en prétendant que la ſeconde ſyllabe d'*Archaïci* ou d'*Archaïcis* ſoit longue, que ce ſentiment eſt condamné par une foule d'autoritez, & qu'enfin M. Kuſter ne devoit pas propoſer de rejetter le mot *Archaïcus* du dictionnaire de Robert Eſtienne en faveur de M. Bentley, dont il n'y a rien qui oblige de ſuivre le jugement ſur cette difficulté.

M. Bentley, pourſuit-il, n'eſt pas le premier qui a lû *Archiacis* au lieu d'*Archaïcis,* puiſque Lambin long-temps avant luy, avoit dit que ceux qui liſent ainſi, en ſe fiant à des manuſcrits peu corrects, ſont des *devineurs :* il veut qu'on liſe *Archaïcis,* & il aſſûre qu'il l'a trouvé ainſi dans deux manuſcrits anciens, au-deſſus d'*Archiacis* qui eſtoit dans le texte. Il paroît qu'il n'avoit pas vû les ſcholies d'Acron, qui a lû *Archaïci,* & qui en a donné l'explication.

A l'égard du mot *Archaïcus,* il eſt certain qu'il vient du grec ἀρχαϊκος, ſoit qu'on le prenne pour un nom propre ou pour un adjectif; & que comme adjectif, il ſe dit des choſes qui reſſentent l'antiquité, qui ſont à la vieille mode. C'eſt en ce ſens qu'il
Antiq. lib. 2. a eſté employé par Denys d'Halicarnaſſe, quand il rapporte qu'il a vû à Rome dans des temples, des feſtins préparez & offerts aux dieux ſur des tables de bois à l'antique: Ἐγὼ γοῦν ἐθεασάμην ἐν ἱεραῖς οἰκίαις δεῖπνα προκείμενα θεοῖς, ἐν τραπέζαις ξυλίναις ἀρχαϊκαῖς. Sur quoy Lambin remarque judicieuſement qu'Horace a pû appeller de même *Archaïcos,* les lits à l'antique ou à la vieille mode, dont il ſe ſervoit à ſa table.

M. Kuſter ne laiſſa pas ſans réponſe les objections de M. Galland; il prétendit que l'autorité & les raiſons de critique concouroient à démontrer que le mot *Archaïcis* n'eſtoit pas dans Horace, l'ancienne & véritable leçon; que dans le plus grand nombre de manuſcrits, & du moins dans dix contre un, on

lit *Archiacis* au lieu d'*Archaïcis:* ce qui résulte du consentement unanime des éditeurs qui ont publié Horace avec des collations de manuscrits. Cruquius, par exemple, dit expressément qu'il n'a trouvé dans aucun de ses manuscrits, *Archaïcis,* mais dans tous *Archiacis;* cet auteur s'estoit servi d'un grand nombre de manuscrits d'Horace, parmi lesquels il y en avoit de très-bons & de très-anciens. Cependant Cruquius, qui d'ailleurs n'estoit pas grand critique, prefére *Archaïcis,* contre l'autorité de tous ses manuscrits, & pourquoy? parce qu'il avoit trouvé dans les scholies anciennes qui accompagnoient le texte d'Horace dans un de ses manuscrits qu'il appelle *Blandinus,* ces mots: *Archaïci lecti dicebantur ab Archaico fabro;* au lieu que dans Porphyrion, on lit, selon tous les manuscrits & toutes les éditions: *Archiaci lecti dicebantur ab Archia fabro.* C'est donc une autorité assez foible que celle qui a engagé Cruquius à préférer *Archaïcis* à *Archiacis;* & ce qui est assez particulier, ce même auteur admet les paroles de son scholiaste, sans en admettre l'interprétation; car il prend ce mot *Archaïcis,* comme les autres, pour *antiquis,* au lieu que le scholiaste en fait un nom propre. De sorte que Cruquius luy-même détruit à son tour l'autorité du scholiaste, qu'il avoit préférée à celle de tous ses manuscrits.

Passons aux autres éditeurs. Théodorus Pulmannus cite cinq manuscrits pour *Archiacis,* & un seulement pour *Archaïcis.* Torrentius dit qu'il a trouvé *Archaïcis* dans trois manuscrits, & adjoûte: *plures tamen Archiacis legunt, ut ab Archia quodam non optimo artifice.* Or il n'y a point de doute que dans ce nombre il n'y en eût quelqu'un qui fût aussi bon, & peut estre meilleur que ceux qui avoient *Archaïcis.*

Lambin s'est servi pour la seconde édition d'Horace, de dix-sept manuscrits, & il avoue qu'il n'a trouvé *Archaïcis* que dans un seul, car pour celuy où il dit qu'on avoit écrit *Archaïcis* au-dessus d'*Archiacis,* il favorise le sentiment de M. Kuster, parce que c'estoit vraysemblablement quelque copiste moderne qui avoit mis *Archaïcis* au-dessus d'*Archiacis.* Il ne veut pourtant pas se prévaloir de l'autorité des manuscrits, parce qu'il luy suffit d'en avoir dix au moins contre un. Cependant Lambin, malgré

cette grande inégalité, a employé *Archaïcis* dans le texte, sans en rendre d'autre raison que son goût: *Archaïcis, vera & genuina videtur lectio.* De-là les novateurs ont droit de tout entreprendre sur le texte des anciens. Il est d'ailleurs à remarquer que Lambin a esté le premier qui ait principalement mis en vogue la leçon *Archaïcis;* car avant luy la pluspart des éditions, ou plustost presque toutes avoient *Archiacis,* sans qu'on puisse en trouver une seule qui ait *Archaïcis.* Théodorus Pulmannus, qui avoit conféré plusieurs manuscrits & éditions d'Horace, n'en cite qu'une seule où il y ait *Archaïcis,* de sorte qu'il faut supposer que toutes les autres avoient *Archiacis.*

M. Bentley, le dernier éditeur d'Horace, dit que tous les livres anciens ont *Archiacis;* il n'a trouvé *Archaïcis* dans aucun manuscrit, quoyqu'il en ait confronté un grand nombre.

Il paroît donc assez établi que la leçon *Archiacis* est suffisamment appuyée par l'autorité des manuscrits & des anciennes éditions, & que l'autre ne l'est pas.

On pourroit objecter que quelquefois le moindre nombre de manuscrits doit l'emporter sur le plus grand nombre; mais on répond qu'il n'y a que deux cas où cela puisse arriver: 1.° si les manuscrits en plus petit nombre sont incomparablement plus anciens que les autres; 2.° si la leçon que fournit le plus grand nombre de manuscrits est évidemment absurde, barbare, vicieuse & indigne de son auteur; tandis que l'autre leçon tirée du plus petit nombre de manuscrits, a tous les caractéres de la vérité, quand on l'examine selon les regles de la critique. C'est ce que personne n'a encore entrepris, & n'entreprendra avec succès. Les manuscrits où l'on trouve *Archiacis,* sont non seulement en plus grand nombre, mais encore plus anciens, au rapport même de Cruquius, & de ceux qui, comme luy, n'en ont pas admis la leçon; & loin que cette leçon soit absurde, la connoissance que l'on a de son origine, la rend préférable à celle d'*Archaïcis:* mot purement grec, dont ni Horace ni aucun autre auteur latin ne s'est jamais servi. Or il n'est pas probable qu'Horace ait voulu employer un mot grec hors d'usage parmi les Romains, qui dans leur langue en avoient un très-propre pour

exprimer la même penſée, ſçavoir *antiquis :* car ſi Horace, dans l'endroit conteſté, avoit voulu dire ce qu'on prétend, pourquoy n'auroit il pas dit, *ſi potes antiquis conviva recumbere lectis*, puiſque le mot *antiquus* ſignifie quelquefois la même choſe qu'ἀρχαϊκὸς parmi les Grecs, c'eſt-à-dire, ce qui eſt de l'ancienne mode ?

Les copiſtes avoient coûtume de changer les mots moins communs & moins connus, en des mots plus connus & plus communs, tous les critiques en conviennent, on en a une infinité d'exemples. Or il n'eſt pas probable que les copiſtes ayent voulu changer *Archaïcis* en *Archiacis*, c'eſt-à-dire, un nom appellatif, qui quoyque grec leur pouvoit eſtre aſſez connu, en un nom propre qui leur eſtoit tout-à-fait inconnu. Cette raiſon critique ſeule peut rendre ſuſpecte la leçon *Archaïcis*.

Que ſi l'on demande ce que ſignifie cet *Archiacis*, M. Kuſter répond qu'il ſuffit que nous ſçachions par le témoignage des anciens ſcholiaſtes, dont on ne doit pas rejetter l'autorité ſans raiſon, que le mot *Archiacis* eſt un nom propre ; mais que nous ne pouvons pas aujourd'huy ſçavoir préciſement qui a eſté cet *Archias* de qui les lits dont Horace parle ont tiré leur nom, & cette ignorance ne nous met pas en droit de rejetter une leçon ſi bien eſtablie d'ailleurs.

Si on adjoûte qu'*Archaïcis* fait un ſens aſſez bon dans l'endroit conteſté d'Horace, il répond encore que cette raiſon ne ſuffit pas pour prouver que ce ſoit la leçon même de l'auteur. On pourroit aiſément changer le texte de ce Poëte dans cent endroits, en luy attribuant des expreſſions inventées par nous-mêmes, qui feroient un ſens très-bon : comme, par exemple, dans cet endroit, *fulmine ſuſtulerat caduco*, au lieu de *caduco*, M. Bentley lit *coruſco ;* ce qui ne fait pas ſeulement un fort bon ſens, mais ce qui paroît même plus élégant que *caduco*. Cependant il faut s'en tenir à la leçon ordinaire, parce que l'adjectif *caducum* forme là un ſens aſſez raiſonnable, & que la correction de M. Bentley n'eſt appuyée de l'autorité d'aucun bon manuſcrit.

Un paſſage d'Aulu-Gelle ſemble donner une nouvelle force au ſentiment de M. Kuſter, car il fait mention de lits appellez du nom de *Sotericus*. Aulu-Gelle rapporte un paſſage de Sénéque, *Lib. 12. c. 2.*

où ce philosophe compare les anciennes expressions & manières de parler avec ces lits-là. Voici les termes de Sénéque: *Qui hujusmodi versus amant, liqueat sibi eosdem admirari &* SOTERICI *lectos.* Aulu-Gelle adjoûte incontinent après: *Dignus sanè Seneca videatur lectione ac studio adolescentium, qui honorem coloremque veteris orationis* SOTERICI *lectis comparavit: quasi minimè scilicet gratis & relictis jam contemptisque.* Rien n'est plus propre pour confirmer la leçon *Archiacis lectis* dans Horace, que ce passage. Car comme les lits dont parle Horace ont eu leur nom d'un certain *Archias,* selon le témoignage des anciens scholiastes de ce Poëte, de même les lits dont parle Aulu-Gelle ont pris leur nom d'un certain *Sotericus,* soit qu'il en fût l'inventeur ou le possesseur: & comme Horace par les lits d'*Archias,* entend des lits, ou qui estoient simples & communs, ou qui n'estoient plus à la mode, & par conséquent peu estimez; ainsi Aulu-Gelle parle des lits de *Sotericus,* comme d'une chose méprisée, & qu'on n'estimoit pas beaucoup, à cause qu'ils estoient à l'ancienne mode. Si l'on dit qu'on ne sçait pas qui a esté cet *Archias*, & qu'on n'en trouve aucune mention ni dans Pline ni dans les autres auteurs anciens, on pourra dire la même chose de *Sotericus.*



SI LE TABLEAU ATTRIBUÉ A CÉBÈS est véritablement de cet Auteur.

IL y a déja près de quinze ſiécles que Cébès paſſe pour l'auteur du Dialogue qui porte aujourd'huy ſon nom. Il paroît même que dès le temps de Lucien c'eſtoit une opinion communément reçûe parmi les Sçavants. Du moins eſt-il conſtant que cet Écrivain le luy attribue en termes formels. Tertullien, Diogéne-Laerce, Chalcidius & Suidas ſe ſont déclarez pour le même ſentiment. Un conſentement ſi général des anciens ne pouvoit manquer d'eſtre d'un grand poids auprès de nos critiques modernes. Auſſi n'y a-t-il eu que Wolfius qui ait oſé prendre un parti contraire. Mais ſoit que la prévention fût encore trop forte, ſoit qu'on n'aime pas à croire les gens ſur leur parole, ſon ſentiment n'a eſté ſuivi de perſonne. Un ſuccès ſi peu favorable ne ſembloit pas devoir encourager M. l'Abbé Sevin; cependant il a cru qu'on ne luy ſçauroit pas mauvais gré de propoſer les raiſons qui l'ont déterminé à ôter à Cébès le dialogue en queſtion. On jugera favorablement de leur ſolidité, s'il fait voir, comme il ſe le propoſe, 1.° qu'on y trouve des choſes poſtérieures à Cébès; 2.° qu'on y condamne des Philoſophes inconnus de ſon temps; 3.° que l'auteur ne ſuit pas les idées de la ſecte dont Cébès faiſoit profeſſion; 4.° qu'il n'a point écrit dans la dialecte en uſage chez les Philoſophes de cette même ſecte; 5.° qu'il n'eſt pas croyable qu'un ouvrage comme celuy-là eût eſté enſeveli dans l'oubli pendant plus de cinq ſiécles. Voilà les articles différents ſur leſquels roule toute ſa diſſertation. Lûe en 1711.

C'eſt, dit-il, une regle de critique fondée ſur les notions les plus communes, qu'on ne doit point aiſément attribuer à un auteur un livre qui renferme des choſes qui n'ont eſté en uſage qu'après luy. Qu'on applique ce principe au traité que nous examinons, & on n'aura pas de peine à ſe perſuader qu'il ne ſçauroit eſtre de Cébès. Dès le commencement il y eſt fait mention du papier employé pour écrire, comme d'une choſe déja

ordinaire. Ὁ δὲ γέρων ὁ ἄνω ἑστηκὼς, ἔχων χάρτην τινὰ ἐν τῇ χειρὶ, καὶ τῇ ἑτέρᾳ ὥσπερ δεικνύων τι, οὗτος Δαίμων καλεῖται. *Le vieillard que vous voyez là haut qui tient un livre d'une main, & qui de l'autre montre quelque chose, s'appelle le genie.* Il paroît néantmoins que la maniére de rendre le papier propre à recevoir l'écriture, & l'expression de χάρτη n'ont esté connues dans la Grece que depuis nostre Philosophe. Varron, au rapport de Pline, assûre que ce ne fut qu'après la conquête de l'Egypte par Alexandre, que l'usage du papier s'introduisit chez les Grecs : *Priùs tamen quàm digrediamur ab Ægypto*, dit-il, *& papyri natura dicetur, cum chartæ usu maximè humanitas vitæ constet, & memoria. Et hanc Alexandri magni victoriâ repertam auctor est Marcus Varro, conditâ in Ægypto Alexandriâ. Antea non fuisse chartarum usum : in palmarum foliis primò scriptitatum : deinde quarumdam arborum libris.* On sçait de quel poids est le témoignage de Varron en matiére d'antiquitez. Ce qu'il avance ici est encore confirmé par le silence de Théophraste. Cet auteur, dans son quatriéme livre de l'Histoire des Plantes, fait une longue énumération des différents avantages qu'on tiroit du papier. Il rapporte qu'on se servoit de cette plante pour faire des bateaux, des voiles, des tapis, des habits, des cordages & plusieurs autres choses. Cependant il ne dit pas qu'on eût encore trouvé le secret de le rendre utile aux gens de Lettres. Rien néantmoins n'estoit plus digne de remarque; & si Théophraste a gardé là-dessus un profond silence, c'est que de son temps le papier n'avoit pas esté transporté en Grece. Au reste, il n'est pas inutile de rapporter ses propres termes : Αὐτὸς δὲ ὁ πάπυρος, dit-il, πρὸς πλεῖστα χρήσιμος. καὶ γὰρ πλοῖα ποιοῦσιν ἐξ αὐτοῦ καὶ ἐκ τῆς βίβλου ἱστία τε πλέκουσι, καὶ ψιάθους, καὶ ἐσθῆτάς τινας, καὶ στρωμνὰς, καὶ σχοινία τε, καὶ ἕτερα πλείω. καὶ ἐμφανέστατα δὲ τοῖς ἔξω τὰ βιβλία. Car on pourroit peut-estre s'imaginer que ces derniéres paroles, καὶ ἐμφανέστατα δὲ τοῖς ἔξω τὰ βίβλια, sont de Théophraste; il y a pourtant bien de l'apparence qu'elles ont esté adjoûtées depuis luy. Ce qu'il y a de certain, selon la remarque de Joseph Scaliger, c'est qu'elles n'estoient pas dans l'exemplaire dont Pline s'est servi lorsqu'il les a traduites.

Après tout, que ce ſoit une addition ou non, il faudra toûjours tomber d'accord que le mot de *χάρτη* n'eſtoit pas encore uſité du temps de Cébès. Galien a donc eu tort de douter ſi ce terme n'avoit point eu cours du vivant d'Hippocrate contemporain de noſtre Philoſophe. Il paroît que l'uſage en eſt plus récent, & qu'on n'en ſçauroit guéres fixer l'époque avant la CXX.ᵉ Olympiade. Il eſt certain que l'an 3.ᵉ de la CXVI.ᵉ Olympiade, le nom dont il s'agit eſtoit encore ignoré dans la Grece; du moins Théophraſte, qui, ſuivant le témoignage de Pline, écrivoit cette année-là ſon hiſtoire des Plantes, n'en parle point. Il eſt certain auſſi qu'il eſtoit déja reçû dans la CXXI.ᵉ ou dans la CXXII.ᵉ Olympiade, puiſque nous le liſons dans un fragment de Platon, Poëte de la moyenne Comédie, qui vivoit alors, comme on le voit dans Athénée: d'où il s'enſuit que le mot *χάρτη* n'eſt guéres plus ancien que la CXX.ᵉ Olympiade. On ſçait bien que Dodée place ce Platon à la XCIII.ᵉ Olympiade, & c'eſt ſur ce fondement qu'il rejette le ſentiment de Varron. Mais il n'a pas pris garde, non plus que Voſſius, qu'il y avoit eu deux poëtes de ce nom; l'un qui s'eſtoit rendu célebre dans le temps que marque Dodée, & l'autre qui avoit écrit dans la CXXI.ᵉ ou dans la CXXII.ᵉ Olympiade.

Examinons maintenant le ſecond article, où il s'agit de faire voir que dans le tableau de Cébès il eſt parlé de ſectes de Philoſophes, qui ne ſe ſont élevées qu'après luy. C'eſt ce qui ſe peut aiſément montrer par un endroit de cet ouvrage, où l'auteur déclame contre ceux qui ne s'occupent que de ſciences fauſſes & trompeuſes. On luy demande quels ſont ces ſortes de gens, & il répond auſſi-toſt que ce ſont les Poëtes, les Orateurs, les Dialecticiens, les Muſiciens, les Arithméticiens, les Géométres, les Aſtrologues, ceux qui regardent le plaiſir comme le ſouverain bien, les Péripatéticiens & les critiques: *Οἱ τῆς ψευδοπαιδείας, ἔφη, ἐρασταὶ, ἠπατημένοι, οἰόμενοι μετὰ τῆς ἀληθινῆς παιδείας συνομιλεῖν. Τίνες οὖν καλοῦνται οὗτοι; οἱ μὲν ποιηταὶ ἔφη, οἱ δὲ ῥήτορες, οἱ δὲ διαλεκτικοὶ, οἱ δὲ μουσικοὶ, οἱ δὲ ἀριθμητικοὶ, οἱ δὲ γεωμέτραι, οἱ δὲ ἀστρολόγοι, οἱ δὲ ἡδονικοὶ, οἱ δὲ περιπατητικοὶ, οἱ δὲ κριτικοί.* Il ſeroit inutile de vouloir prouver que

S ij

les Péripatéticiens, les Critiques & les Epicuriens, (car c'est ainsi qu'après Simplicius & Ammonius, il semble qu'on doive expliquer le mot d'ἡδονικοὶ) il seroit inutile, dis-je, de vouloir prouver que ces sectes estoient inconnues du temps de Cebès, on n'en doute pas. Aussi n'est ce pas le parti qu'ont pris Samuel Petit & Fabricius, critiques distinguez par les sçavants ouvrages qu'ils ont donnez au public. Persuadez néantmoins que le tableau estoit véritablement de Cébès, ils ont prétendu que les noms en question, ou avoient esté adjoûtez au texte, ou que ce même texte avoit esté altéré par les copistes. La premiére opinion, qui est celle de Fabricius, est fondée sur la version Arabe de Cébès & sur l'autorité de Chalcidius, qui ne reconnoissent ni les Péripatéticiens ni les Epicuriens. De-là il se croit en droit de conclure qu'ils ne se trouvoient pas autrefois dans le grec. Mais tout le monde convient que la version Arabe n'est ni exacte ni fidéle, & par conséquent qu'elle ne doit estre d'aucune autorité. Après tout, quand elle auroit les caractéres d'une excellente traduction, tout l'avantage seroit du côté de M. l'Abbé Sevin, puisque l'interpréte Arabe n'a point obmis les sectes dont il s'agit, comme le prétend Fabricius, qui au lieu de voir la page 26. qui répond à l'endroit cité, a consulté la page 58. qui n'y a aucun rapport. C'est cet endroit-là même que traduit Chalcidius, ainsi il ne faut pas estre surpris que cet auteur, aussi-bien que l'interpréte Arabe, n'attaquent que les géométres, les musiciens, les arithméticiens & les astronomes. On ne doit pas néantmoins oublier d'avertir, que tous ces noms-là ne sont plus aujourd'huy dans le texte qu'ils ont eu l'un & l'autre dessein de traduire, mais qu'on devroit peut-estre les y rétablir, parce qu'on ne doit jamais faire de changement que le sens ne le demande, & qu'il ne soit autorisé par les manuscrits. Si Samuel Petit eût esté aussi religieux, il n'auroit point entrepris de chasser, à quelque prix que ce fut, les Péripatéticiens d'une place qui ne quadroit pas avec son systeme. Il prétend que le passage qui les condamne, a esté altéré par les copistes; selon luy, *οἱ δὲ περιπατητικοὶ, οἱ δὲ κριτικοὶ*, n'est pas la véritable leçon, & il faut lire, *οἱ δὲ περὶ τὰ πάθη, τί δὲ οἱ δὲ κριτικοί*. La vérité de cette correction une

fois supposée, c'en est fait des disciples d'Aristote & d'Epicure, & par conséquent il n'y a plus de difficulté : mais des refutations de cette nature ne méritent pas qu'on s'attache sérieusement à les refuter.

Ce ne sont pas là néantmoins les seuls caractéres de vraysemblance qu'a négligez l'auteur du tableau ; il n'a pas eu plus d'attention à faire parler Cébès d'une maniére conforme aux idées de la secte qu'il avoit embrassée. Il paroît par le Phédon de Platon, que nostre philosophe estoit Pythagoricien; non seulement il y défend la doctrine de Pythagore, il y déclare outre cela que luy & Simmias avoient entendu Philolaüs. Aussi n'a-t-on pas oublié d'insinuer dans le tableau, que Cébès avoit esté disciple de Lysis; & entre les ouvrages qu'on attribue à ce Thébain dans Diogéne-Laërce, il y en a un qui est intitulé ἑβδόμη, ou du nombre de sept. Comment accorder tout cela avec ce qu'on a rapporté de ce dialogue dans l'article précédent? Est-il naturel de voir un Pythagoricien mettre la Musique & l'Arithmétique au nombre des sciences vaines & trompeuses? Personne n'ignore qu'elles estoient l'une & l'autre infiniment estimées de ceux qui estoient attachez à cette secte. Iamblique témoigne qu'ils faisoient un cas particulier de la Musique; & si on en croit Quintilien & Boëce, il n'y avoit pas de jour qu'ils ne s'y exerçassent. Timée assûre qu'elle a esté établie par les dieux mêmes. Et rien n'est plus fréquent dans les fragments qui nous restent des écrits des anciens Pythagoriciens, dans Hippodame, par exemple, & dans Euryphame, que des comparaisons tirées de la Musique. Enfin on lit dans Porphyre qu'il y avoit une secte de Musiciens, qui portoit le nom de Pythagore. Pour ce qui est de l'Arithmétique, Modératus assûre que les Pythagoriciens l'étudioient avec une attention particuliére. Et comment l'auroient ils négligée, eux qui, suivant Théodoret, avoient appris de leur maistre que c'estoit dans une parfaite connoissance des nombres que consistoit le souverain bien de l'homme. En voilà peut-estre plus qu'il n'en faut, pour montrer que ce dialogue ne sçauroit estre d'un Pythagoricien, & qu'on ne doit pas par conséquent l'attribuer à Cébès. Adjoûtons-y que le tableau

est écrit en grec ordinaire, & que rien n'est moins conforme à l'usage établi parmi les Pythagoriciens. Nous apprenons de Porphyre & d'Iamblique, que tous les ouvrages qui sortoient de cette secte estoient en Dorien : mais quand ils ne l'auroient pas dit, il n'y auroit pas lieu d'en douter, puisque les fragments des Pythagoriciens qui sont venus jusqu'à nous, sont tous en cette dialecte. Si le traité d'Ocellus Lucanus ne conserve pas aujourd'huy les moindres vestiges du Dorien, il ne s'en faut prendre qu'aux copistes, anciennement on ne le lisoit qu'en Dorique, & les citations qu'en fait Stobée sont toutes en cette dialecte : ce qui prouve que le changement n'est arrivé qu'assez tard ; & il y a apparence que ceux qui l'ont fait, n'ont eu d'autre intention que de rendre le traité d'Ocellus plus intelligible. Mais du moins n'auroit-on pas dû toucher au titre. Dans les exemplaires d'aujourd'huy, on trouve à la tête de ce petit ouvrage, Περὶ τοῦ παντὸς, ou, DE L'UNIVERS. Il paroît néantmoins qu'anciennement il estoit intitulé, περὶ τᾶς τῶ παντὸς φύσιος. C'est ainsi que le rapporte Archytas dans Diogéne-Laërce : & il vaut mieux s'en tenir à cet ancien Pythagoricien, qu'à Philon, à Stobée, à Proclus & à Simplicius, qui le citent toûjours sous le titre περὶ τῶ παντὸς φύσιος. Ceci posé, Cébès sera le seul de tous les Pythagoriciens qui aura écrit en grec ordinaire; chose d'autant moins probable, qu'il estoit d'une ville où l'on ne parloit que le Dorien.

Il n'est guéres plus croyable que le dialogue en question eût esté inconnu pendant plus de cinq siécles, s'il avoit esté véritablement de Cébès : quelle apparence en effet, qu'un ouvrage supérieur à plusieurs traitez des anciens, eût esté si long-temps enseveli dans l'oubli ? Il est certain pourtant que personne ne l'a cité avant Lucien ; & à parler franchement, il ne paroît pas beaucoup plus ancien que cet auteur.



EXAMEN

De la reſtitution d'un Paſſage de Pline, propoſée par quelques Sçavants.

LA Critique, comme toutes les autres ſciences, a ſes regles particuliéres qu'on ne devroit jamais perdre de vûe. Il n'eſt cependant que trop ordinaire de les voir négligées par ceux mêmes qui ſont profeſſion de la cultiver avec le plus d'exactitude; ſoit inattention, ſoit déſir de faire parade d'érudition & d'eſprit, la pluſpart des anciens ſont devenus les victimes ou de la négligence, ou de la vanité des critiques modernes. Il en eſt, après tout, qui plus ſcrupuleux, ne changent jamais dans les auteurs que ce qui leur paroît véritablement altéré. M. l'Abbé Sevin, qui a fait des réflexions ſur le paſſage en queſtion, veut En 1713. bien croire que M. Périzonius, entr'autres, eſt de ces critiques ſages, qui ne hazardent leurs conjectures que ſur de bons fondements; du moins en corrigeant le paſſage dont il s'agit ici, il a eu la précaution d'avertir que le texte eſt évidemment corrompu en cet endroit-là: c'eſt aujourd'huy l'opinion la plus géneralement reçûe; on ne ſçait même ſi le ſentiment oppoſé a encore des partiſans. Peut-eſtre eſt-ce défendre une cauſe déja abandonnée, mais il eſt toûjours louable de chercher la vérité, & on a tout lieu de croire qu'on ne trouvera pas mauvais qu'on propoſe ſes doutes ſur le paſſage de Pline dont il s'agit ici; le voici tel qu'il eſt dans les imprimez: *Litteras ſemper arbitror Aſſyrias fuiſſe, ſed alii apud Ægyptios à Mercurio, alii apud Syros repertas volunt; utique in Græciam intuliſſe è Phœnice Cadmum ſedecim numero .... Anticlides inveniſſe in Ægypto quemdam nomine Menona tradit ante Phoroneum antiquiſſimum Græciæ regem: idque monumentis approbare conatur. E diverſo Epigenes apud Babylonios 720. annorum obſervationes ſyderum coctilibus laterculis inſcriptas docet, gravis auctor imprimis. Qui minimum, Beroſus 480. annorum, ex quo apparet æternus litterarum uſus,*

C'est sur ces derniéres paroles que tombe la restitution de M. Perizonius & de quelques autres sçavants; il ne luy paroît pas vraysemblable qu'Epigéne & Bérose ayent renfermé dans une si petite étendue les observations des Chaldéens, pendant que dans Ciceron cette nation se vante d'en conserver qui n'avoient pas moins de 470000. ans d'ancienneté, ou 473000. comme le rapporte Diodore de Sicile. Sur ce principe, M. Perizonius ne doute point que ces nombres qui sont maintenant dans Pline, ne doivent estre remplacez par ceux de 720000. & de 480000. nombres plus conformes à la vanité des Chaldéens, & plus dignes de la justesse de Pline. Selon luy, il n'est pas possible de concilier la leçon ordinaire avec les regles d'une bonne logique; & pour le montrer, voici comme s'y prend M. Bayle, qui paroît avoir adopté la correction de M. Perizonius: « Pline venoit de dire que les Assyriens avoient toûjours eu » l'usage de l'écriture, prenant pour la preuve de son opinion les » témoignages qu'il emprunte d'Epigéne & de Bérose, touchant » les observations astronomiques que les Babyloniens avoient fait » graver: car la conclusion qu'il tire de ces témoignages, est la » même chose que l'opinion qu'il avoit représentée peu auparavant; » voilà sa conclusion: *æternus litterarum usus.* Or il n'y a rien de » plus absurde que ce raisonnement, si l'on suppose qu'il a parlé » comme il parle dans les manuscrits & dans les éditions de son livre, » où il dit: *Epigéne auteur grave, assûre que les observations des astrologues Babyloniens comprennent 720. ans: ceux qui leur donnent la plus petite étendue, comme Bérose & Critodéme, leur assignent 480. ans: donc l'usage des Lettres est éternel. Et j'estime avec raison qu'il a toûjours existé dans l'Assyrie.* Ce sont-là les fondements de l'opinion de ceux qui prétendent que le texte de Pline a besoin d'estre reformé. Tout dépend donc, dit M. l'Abbé Sevin, de faire voir qu'un pareil changement est beaucoup moins nécessaire qu'ils ne se l'imaginent. Il n'y a guéres d'apparence que Bérose ait jamais parlé d'observations d'une si prodigieuse ancienneté, & par conséquent à la place de 480. on n'auroit pas dû substituer 480000. non plus que 720000. à celle de 720. Jamais Bérose n'a reconnu ce nombre presqu'infini de siécles;

de ſiécles ; du moins ne trouve-t-on rien qui le prouve dans les fragments de cet auteur, que les temps ont reſpectez. Bien loin d'y établir une ſi longue ſuite d'obſervations, il y déclare en termes formels, que les monuments qui ſe conſervent à Babylone ne renferment que l'hiſtoire de 150000. ans. *Béroſe,* dit Syncelle, *aſſûre dans le premier livre de ſes antiquitez de Babylone, qu'il vivoit ſous Alexandre fils de Philippe. Il aſſûre auſſi qu'on gardoit dans cette ville avec beaucoup de ſoin, des monuments où eſtoit écrit ce qui s'eſtoit paſſé depuis 150000. ans :* Βηρωσὸς δὲ ἐν τῇ πρώτῃ τῶν Βαβυλωνιακῶν φησὶ γενέσθαι μὲν αὐτὸν κατὰ Ἀλέξανδρον τὸν Φιλίππου τὴν ἡλικίαν· ἀναγραφὰς δὲ πολλὰς ἐν Βαβυλῶνι φυλάσσεσθαι μετὰ πολλῆς ἐπιμελείας ἀπὸ ἐτῶν που ὑπὲρ μυριάδων δεκαπέντε περιεχούσας χρόνον. Il avoit avancé la même choſe quelques pages auparavant, & de ces deux paſſages il eſtoit naturel de conclurre que le nombre de 480000. eſt un nombre abſolument inſoûtenable. En effet, ſi les monuments que Béroſe avoit découverts à Babylone, ſe renfermoient dans l'eſpace de 150000. ans, comment croire que cet hiſtorien ait jamais pû faire mention d'obſervations aſtronomiques ſi fort au-deſſus de cette vaſte étendue de temps? *Syncel. p. 28.*

M. Perizonius a bien ſenti la force de cette difficulté, & pour ſe tirer d'affaire, il diſtingue deux ſortes d'obſervations chez les Chaldéens ; les unes avoient eſté conſervées avec tout le ſoin poſſible, & celles-là ne renfermoient guéres moins de 150000. ans. Il y en avoit d'autres qui plus négligées, avoient auſſi bien moins d'autorité ; & ſi on en croit le même critique, c'eſt de ces derniéres qu'il faut entendre Béroſe, lorſqu'il produit une liſte des rois Chaldéens qui avoient regné avant le déluge pendant l'eſpace de 432000. De tout cela il conclud que les 150000. ans dont on vient de parler, ne dérangent ſon ſyſteme en aucune maniére, & que par-là Béroſe a voulu ſimplement déſigner qu'on gardoit à Babylone des hiſtoires exactes de ce grand nombre d'années ; qu'outre celles-là, il y en avoit d'autres, qui à la vérité remontoient beaucoup plus haut, mais qu'en revanche elles eſtoient plus interrompues & moins ſuivies. Telle eſtoit, ſelon luy, cette longue ſuite de rois qui avoient précédé le déluge.

Telle eſt la réponſe de M. Perizonius. Réponſe qui, ſelon M. l'Abbé Sevin, porte ſur de trop legers fondements, puiſque Béroſe n'a pas diſtingué deux ſortes de monuments parmi les Babyloniens; qu'on ne trouve rien dans Syncelle qui favoriſe cette opinion, & que M. Perizonius ne trouveroit pas encore ſon compte; puiſqu'en joignant les 432000. des rois qui ont regné avant le déluge, avec les années de ceux qui ont commandé dans Babylone depuis ce temps-là juſqu'aux conquêtes d'Alexandre le Grand, il manquera encore plus de 2000. ans au nombre de 470000. & plus de 12000. à celuy de 480000. qui ſont les deux nombres qu'il prétend reſtituer dans le paſſage de Pline. La preuve en eſt ſimple. Il ſoûtient que Béroſe a donné 432000. ans aux rois qui regnoient à Babylone avant le déluge: depuis ce temps-là juſqu'à Evéchoüs, il s'eſt écoulé 34080. ans, & ce prince n'a précédé que de 440. ans l'époque de Porus, qui monta ſur le throne d'Aſſyrie 322. ans avant la priſe de Troye. De-là juſqu'à la mort d'Alexandre, il n'y a pas 900. ans. Maintenant qu'on raſſemble toutes ces ſommes différentes, & il ſera aiſé de voir qu'elles ſont un peu moins de 468000. ans: nombre qui ne quadre point du tout avec la prétendue correction.

D'ailleurs, il n'eſt pas certain que Syncelle ait tiré de Béroſe 432000. ans antérieurs au déluge; non ſeulement ce nombre ne s'accorde point avec les deux témoignages que rend ce Chronographe, touchant les 150000. ans que comprenoit l'hiſtoire de Babylone, il paroît même inſinuer que ces 432000. ans eſtoient l'ouvrage d'Alexandre Polyhiſtor, d'Abydéne & d'Apollodore: *Euſébe*, dit-il, *Joſéphe & les autres Hiſtoriens qui ont parlé de l'empire des Chaldéens, ſemblent écrire ſur l'autorité d'Alexandre Polyhiſtor, d'Abydéne & d'Apollodore, qu'avant le déluge il y avoit des rois à Babylone.* Πλὴν καὶ Εὐσέβιος καὶ Ἰώσηππος, καὶ ἄλλοι περὶ τῆς τῶν Χαλδαίων βασιλείας ἱστορικοὶ φαίνονται λέγοντες, ὅτι πρὸ τοῦ κατακλυσμοῦ ἐβασίλευον, ἑπόμενοι Ἀλεξάνδρῳ τῷ Πολυΐστορι καὶ Ἀβυδηνῷ, καὶ Ἀπολλοδώρῳ. Il ne cite jamais que trois auteurs, lorſqu'il expoſe la prodigieuſe durée du regne de ces princes fabuleux; on ne doit donc pas aſſûrer

Syncel. p. 36.

que les 432000. qu'on leur aſſigne, ſont pris de Béroſe; & on doit d'autant moins l'aſſûrer, que cet hiſtorien déclare poſitivement que les monuments qu'on conſervoit à Babylone, n'alloient point au-deſſus de 150000. ans.

Il ne ſuffit pas de propoſer des conjectures contre un témoignage ſi précis, il faut montrer par de bonnes preuves, que Béroſe a reconnu les 432000. ans dont il s'agit; luy ſur-tout, qui aſſûre que Nabonaſſar avoit ſupprimé les mémoires de tout ce qui s'eſtoit paſſé chez les Babyloniens avant ſon avénement à la couronne. C'eſt à Syncelle qu'on eſt redevable de ce fragment, d'autant plus eſſentiel, qu'il ſeroit luy ſeul plus que ſuffiſant pour décider la queſtion : *Nabonaſſar,* dit-il, *au rapport d'Alexandre Polyhiſtor & de Béroſe, qui avoient publié les antiquitez des Chaldéens, ayant ramaſſé les hiſtoires où on avoit écrit ce qui eſtoit arrivé ſous le regne de ſes predéceſſeurs, les ſupprima toutes, afin que deſormais on commençât par luy à compter les rois de Babylone.* Ἐπειδὰν, ὡς ὁ Ἀλέξανδρος καὶ Βηρωσσὸς φασὶν, οἱ τὰς Χαλδαϊκὰς ἀρχαιολογίας περιειληφότες, Ναβονάσσαρος συναγαγὼν τὰς πράξεις τῶν πρὸ αὐτοῦ βασιλέων, ἠφάνισεν ὅπως ἀπ᾽ αὐτοῦ ἡ καταρίθμησις γίνοιτο τῶν Χαλδαίων βασιλέων. Croirat-on après cela qu'on y conſervât des obſervations aſtronomiques de 480000. ans, gravées ſur des briques, ou pluſtoſt ne ſera-t-on pas perſuadé qu'il n'y a rien à changer dans le nombre de 480. ans, qui eſt l'eſpace dans lequel Pline renferme ces mêmes obſervations? Si l'on s'en rapporte à Béroſe & à Alexandre Polyhiſtor, Nabonaſſar avoit aboli toutes celles qui avoient eſté faites avant qu'il montât ſur le throne; & par conſéquent celles dont cet auteur avoit parlé, ne pouvoient eſtre plus anciennes que l'époque de ce prince, ce qui eſt tout-à-fait conforme au texte de Pline; & on en tombera aiſément d'accord, ſi l'on conſidére que depuis la premiére année de Nabonaſſar juſqu'à Antiochus Soter, ſous le regne duquel Béroſe publia ſon hiſtoire, il y a juſte 480. ans.

Ne pourroit-on pas conclurre du paſſage même de Pline, que c'eſt-là la véritable leçon? Cet auteur, après avoir dit que les Lettres avoient toûjours eſté en uſage chez les Aſſyriens,

adjoûte qu'il y avoit néantmoins des auteurs qui en attribuoient l'invention, les uns aux Egyptiens, & les autres aux habitants de Syrie, & qu'Anticlide en faisoit honneur à un Egyptien nommé Ménon, qui vivoit quinze ans avant Phoronée : qu'à la vérité Epigéne avoit trouvé chez les Chaldéens des observations qui n'avoient pas moins de 720. ans d'ancienneté, mais que celles qu'avoient vûes Bérose & Critodéme, n'excédoient pas l'espace de 480. ans. Il semble que Pline ait voulu garder ici l'ordre des temps; qu'il commence par Anticlide, parce que les monuments que citoit cet écrivain estoient plus anciens que ceux qu'employoit Epigéne; & qu'Epigéne n'est nommé avant Bérose, qu'en conséquence de ce que ce dernier reconnoissoit encore un plus petit nombre d'années qu'Anticlide & qu'Epigéne. Celuy-ci donc n'ayant remonté que quinze ans au-dessus de Phoronée, n'est-il pas visible que le nombre de 480000. ans est fabuleux ? En effet, comment concilier une pareille correction avec les témoignages de Cicéron & de Diodore de Sicile ? Pline assûre que Bérose & Critodéme estoient ceux qui donnoient le moins d'étendue aux observations astronomiques des Babyloniens, & il n'est pas certain, comme l'ont avancé bien des critiques, que celles dont parloit Bérose allassent se perdre dans une ancienneté de 480000. ans. La chose paroît même ne devoir pas souffrir beaucoup de difficulté, si d'un côté l'on considére que les Chaldéens, dans Cicéron, ne portent leurs observations qu'à 470000. ans, & si de l'autre on fait réflexion que Diodore n'y adjoûte que 3000. ans de plus : voilà des observations encore plus courtes que celles de Bérose, & Pline n'a pû ignorer ces observations; par conséquent rien ne seroit moins conforme à la pensée de cet auteur, que d'introduire dans son texte cette multitude prodigieuse de siécles.

D'ailleurs, quelle apparence de l'admettre, après ce que disent Porphyre & Simplicius, des observations qu'envoya Callisthéne à Aristote, & qui n'estoient que de 1903. ans. Encore a-t-on de la peine à se persuader qu'il y eût des observations si anciennes à Babylone, & peut-estre que celles de Callisthéne l'estoient beaucoup moins; peut-estre que Porphyre ne les a rapportées

que de mémoire, & ſans avoir conſulté l'original ; peut-eſtre enfin que les nombres ſont altérez dans Simplicius, ou que cet auteur luy-même n'a pas aſſez examiné la choſe.

Quoy qu'il en ſoit, il eſt mal-aiſé de ne pas convenir qu'une ſi longue ſuite d'années ne ſçauroit eſtre de l'invention de Béroſe. Un écrivain de ſa réputation n'avoit garde de hazarder un tel paradoxe, ſans prévenir le lecteur en ſa faveur, par le récit de quelques-unes de ces obſervations. Cependant Hipparque, Timochare & Ptolémée, qui avoient examiné avec un plus grand ſoin ces ſortes de monuments, ne ſont mention ni d'éclipſes, ni de nouvelles lunes, ni de pleines lunes qui remontaſſent plus haut que le regne de Nabonaſſar. D'où vient cela ? c'eſt que ces aſtronomes n'avoient rien trouvé ni dans les archives de Babylone, ni dans Béroſe, qui fût antérieur au regne de ce prince : preuve aſſez ſenſible que le même auteur n'avoit pas pouſſé plus loin ſes ſupputations dans l'endroit que nous en a conſervé Pline.

Eſt-il vrayſemblable que Béroſe eût oſé débiter une fable auſſi mal concertée que l'auroit eſté celle de ces 480000. ans ? Nous apprenons de Tatien, que cet aſtronome avoit dédié ſes antiquitez de Chaldée à Antiochus Soter ; nous ſçavons d'un autre côté, que les Séleucides eſtoient déja maîtres de Babylone depuis pluſieurs années. N'auroit-ce donc pas eſté le deſſein du monde le moins raiſonnable, que de vouloir en impoſer à un prince qui pouvoit à tout moment conſulter des monuments ſi ſinguliers, & qui, à en juger par les apparences, n'auroit pas manqué de le faire, pour contenter ſa curioſité ſur un calcul ſi peu croyable, & ſi contraire aux préjugez des Grecs. La pluſpart d'entr'eux connoiſſoient Babylone comme leur propre patrie, & il y en avoit beaucoup qui pour ſe perfectionner dans la connoiſſance de l'aſtronomie, avoient examiné tous les monuments qui ſe conſervoient dans cette ville, de tout temps ſi fameuſe par ſes découvertes aſtronomiques ; ainſi il n'eſtoit pas poſſible d'en faire accroire à Antiochus, bientoſt il auroit eſté détrompé, ou par ſes propres yeux, ou par les diſcours des ſçavants de ſa cour. Béroſe n'auroit pas tendu un piége ſi groſſier à la crédulité de ſon maître, luy qui par ſes antiquitez, vouloit

mériter la protection du prince à qui il les dédioit. Une idée si peu raisonnable ne quadre guéres avec les éloges que donnent à cet historien, Joséphe, Tatien & Juba; ce dernier sur-tout n'avoit pas suivi d'autre guide que Bérose dans son Histoire d'Assyrie, comme le témoignent le même Tatien & Clément d'Alexandrie.

De tout ce qu'on vient de dire, M. l'Abbé Sevin conclud que dans le texte de Pline il vaut infiniment mieux s'en tenir au nombre de 720. & de 420. Ce qu'il y a de certain, c'est que les manuscrits de cet auteur ne varient point là-dessus, & que de toutes les regles de la critique, il n'y en a pas de plus judicieuse que celle qui défend de faire dans un auteur aucun changement qui ne soit autorisé ou par les manuscrits, ou par les raisons les plus solides. Le raisonnement de Pline paroît assez juste, & pour le faire sentir, il suffira de donner à sa pensée un peu plus d'étendue. « Je crois, dit-il, que les Assyriens ont toû-
» jours eu des lettres, il est pourtant des auteurs qui leur assignent
» un commencement. Au rapport des uns, nous en sommes
» redevables à l'Egypte; chez d'autres, les Syriens passent pour
» en estre les inventeurs. Anticlide, par exemple, les rapporte à
» un Egyptien nommé Ménon, qui vivoit quinze ans avant
» Phoronée, & cet écrivain le prouve par des monuments de ce
» temps-là; mais ceux que cite Epigéne, & qui estoient conservez
» à Babylone, ne passoient pas 720. ans, & les observations qu'y
» avoit vûes Bérose ne montoient qu'à 480. » Pline, après avoir exposé toutes ces opinions, conclud que l'usage des lettres est éternel : conséquence qu'il n'a tirée que par rapport à cette grande diversité de sentiments au sujet des lettres. Plus une chose est ancienne, plus aussi les sentiments se trouvent partagez sur son origine. C'est la source la plus ordinaire de la différence qui est entre les auteurs. Pline ayant donc remarqué que presqu'aucun d'eux n'estoit d'accord sur le commencement des lettres, il a inféré qu'elles estoient éternelles, c'est-à-dire très-anciennes. D'un autre côté, il y a tout lieu de croire que Pline, en donnant l'éternité aux lettres, n'a eu en vûe que le témoignage d'Anticlide, qui plaçoit Ménon leur inventeur quinze ans avant Phoronée.

Chez les Grecs tout ce qui estoit antérieur à ce prince, pouvoit en quelque maniére passer pour éternel; la plusspart d'entr'eux ne connoissoient point d'époque qui remontât plus haut que celle-là, & cela est si vray, qu'un ancien poëte parle de Phoronée comme du premier homme. Dans son poëme intitulé la Phoronide, il est appellé le pere des mortels : Pline luy-même luy donne le titre du plus ancien roy de la Grece. Puis donc que l'invention des lettres a précédé de quinze ans le regne de Phoronée, il n'est pas étonnant que cet auteur en ait conclu que l'usage en estoit éternel, & qu'il va se perdre dans l'antiquité la plus reculée.

EXAMEN

D'UN PASSAGE DU TRAITÉ DE L'ÉLOCUTION, attribué à Démétrius Phaléreus.

CE passage qui se trouve dans la section 84. de l'édition d'Oxford, traite de l'usage qu'on doit faire des métaphores dans le grand stile, pour luy donner la pompe & la magnificence qui en font le caractére : « Rien au monde, dit l'auteur, ne « contribue davantage au grand & au sublime que les métaphores : « mais il faut prendre garde qu'il y en a quelques-unes, qui bien « qu'employées dans le dessein de relever le discours, & de le « rendre plus pompeux, produisent un effet contraire, & le « rappetissent, pour ainsi dire, au lieu de l'aggrandir. Telle est, « par exemple, celle-ci : «

Ἀμφὶ δ' ἐσάλπιγξεν μέγας οὐρανός.

Le Ciel de toutes parts sonna de la trompette.

Car il ne convient point de comparer le ciel, qui de tous côtez « retentit d'un grand bruit, à une trompette qui sonne, à moins « que pour excuser Homére, on ne dise, » *le vaste ciel fit autant de* « *bruit que si le ciel tout entier eût sonné de la trompette.*

M. Hardion a proposé à l'Académie des réflexions sur cette En 1717.

critique. Il avoue que s'il faut entendre le mot ἐσάλπιγξεν dans le ſens propre, & qu'Homére ait eu en vûe de comparer le bruit du tonnerre qui gronde dans le ciel, au ſon d'une trompette, il n'y a en effet aucune proportion entre le ſon d'une trompette & le bruit du tonnerre, & qu'il ne convenoit nullement d'en faire la comparaiſon. C'eſt inutilement qu'Ariſtides-Quintilianus & Euſtathe, qui ont pris pareillement le mot ἐσάλπιγξεν au propre, ont cherché des raiſons pour juſtifier la métaphore d'Homére; mais M. Hardion prétend qu'on doit donner un ſens figuré au verbe ἐσάλπιγξεν, & même qu'on ne peut luy en donner aucun autre. Homére décrit au commencement du 21.e livre de l'Iliade, avec ſa magnificence ordinaire, le combat d'Achille contre le Xanthe & le Simoïs. Junon, qui craint qu'Achille ne ſuccombe à la violence de ces deux fleuves, envoye Vulcain à ſon ſecours. Ce dieu vient avec tous ſes feux, combattre le Xanthe; & le combat fini, « l'affreuſe Diſcorde, dit » Homére, ſe jette parmi les autres dieux, ils ſe ſéparent en deux » bandes, & ſe chargent avec un fracas épouventable; la terre » retentit juſques dans ſes extremitez, & le ciel fait entendre de » toutes parts le bruyant ſignal du combat : »

Verſ. 385. Ἐν δ' ἄλλοισι θεοῖσιν Ἔρις πέσε βεβριθυῖα,
Ἀργαλέη, δίχα δέ σφιν ἐνὶ φρεσὶ θυμὸς ἄητο.
Σὺν δ' ἔπεσον μεγάλῳ ὁμάδῳ, βράχε δ' εὐρεῖα χθών.
Ἀμφὶ δ' ἐσάλπιγξεν μέγας οὐρανός . . . .

Le mot grec σάλπιγξ eſt employé le plus communément pour ſignifier une trompette guerriére, πολεμικὸν ὄργανον, & cette trompette ſervoit ordinairement à donner le ſignal des combats. Du nom σάλπιγξ s'eſt formé le verbe σαλπίζειν, qui ſignifie proprement ſonner de la trompette; mais par métonymie, c'eſt-à-dire, en tranſportant la ſignification de la cauſe à l'effet, ce même verbe appliqué aux combats, ſignifie *ſonner la charge, donner le ſignal du combat;* & il le ſignifie indépendamment de la trompette, quand il eſt déterminé par quelqu'autre terme qui efface l'idée de trompette, & qui prend ſa place. Ainſi, dans le combat des dieux que décrit Homére, le mot οὐρανὸς joint au mot

mot ἐσάλπιγξεν, anéantit entiérement l'idée d'un bruit de trompette, & luy substitue celle du bruit du tonnerre, qu'Homére, pour plus de précaution, a pris soin d'amplifier par la préposition ἀμφὶ, par l'épithete μέγας, qui a un son si plein & si entendu, & enfin par le nombre & par la bruyante harmonie de tout le vers; en sorte que ces mots, ἀμφὶ δ' ἐσάλπιγξεν μέγας οὐρανὸς, font entendre le tonnerre qui gronde dans toute l'étendue du ciel; & ce tonnerre qui gronde est déterminé par le verbe ἐσάλπιγξεν à estre le signal du combat des dieux. Si Homére eût mis ἐβρόντησεν, dont la mesure est la même que celle d'ἐσάλπιγξεν, il n'eût exprimé qu'une partie de sa pensée.

M. Hardion conclud que la métaphore d'Homére entendue dans le sens qu'il a proposé, est non seulement conforme aux préceptes d'Aristote, de Cicéron & de Quintilien, mais qu'elle a encore le caractére de magnificence & de sublimité que ces rhéteurs attribuent à ces métaphores, qui, par une audace presqu'excessive, donnent aux choses inanimées de l'action & du sentiment. Il rapporte en finissant, deux passages qui confirment son explication, l'un de Longin, section 9.e & l'autre de Pline le jeune, livre 9. Epître 26.

REFLEXIONS CRITIQUES SUR LE CHAPITRE V. DU LIVRE VII. *DE VALERE-MAXIME.*

ON s'apperçoit aisément, en lisant Valére-Maxime, que cet auteur aime le merveilleux & le sublime; qu'il a choisi dans les faits qui font la matiére de son livre, les exemples qui tiennent du prodige; & que plus soigneux de faire naître l'admiration dans l'esprit de ses Lecteurs, que de les instruire exactement de la vérité des faits qu'il raconte, il ne manque jamais de saisir les circonstances fabuleuses qu'une tradition mal examinée avoit liées aux évenements de l'Histoire Romaine : sacrifiant souvent la vérité, presque toûjours la

ſimplicité hiſtorique, au plaiſir de raconter des choſes extraordinaires.

M. l'Abbé Couture jugeant qu'il eſtoit de l'intéreſt des Lettres de ne pas épargner cet auteur ſur un penchant ſi marqué, n'avoit perdu aucune occaſion de relever ſes fautes, & de mettre en garde contre luy ceux qui étudient l'Hiſtoire ancienne. Mais la critique de cet Académicien paroiſſant trop vive à ceux que les fréquentes citations des compilateurs ont prévenus en faveur de Valére-Maxime, il ſe détermina à en donner un échantillon ſans replique dans un diſcours qui roule principalement ſur un exemple où cet auteur, pour paroître plus merveilleux, confond très-groſſiérement la vie des trois Scipions qui ont porté le ſurnom de *Naſica*.

Lib. 5. c. 7. C'eſt dans le livre intitulé *de Repulſis*, où il parle ainſi de P. Scipion Naſica. *Publius autem Scipio Naſica, togatæ potentiæ clariſſimum lumen, is qui Conſul Jugurthæ bellum indixit; qui matrem Idæam Phrygiis ſedibus ad noſtras aras focoſque migrantem ſanctiſſimis manibus excepit: qui multas & peſtiferas ſeditiones autoritatis ſuæ robore oppreſſit: quo principe ſenatus per aliquot annos gloriatus eſt: cum ædilitatem curulem adoleſcens peteret, manumque cujuſdam ruſtico opere duratam, more candidatorum, tenaciùs apprehendiſſet, joci gratiâ interrogavit eum, num manibus ſolitus eſſet ambulare. Quod dictum à circumſtantibus exceptum, ad populum manavit, cauſamque repulſæ Scipioni attulit. Omnes namque ruſticæ tribus paupertatem ſibi ab eo exprobratam judicantes, iram ſuam adverſus contumelioſam ejus urbanitatem diſtrinxerunt.*

Tout eſt beau dans ce recit, tout y eſt vif, & l'auteur n'a rien oublié de ce qui pouvoit donner une noble idée du mérite de Scipion Naſica, à qui un bon mot mal placé fit perdre une charge dont il eſtoit ſi digne; mais on voit que Valére-Maxime, pour donner plus de relief aux belles qualitez de Scipion, a fait comme ce peintre qui raſſembla toutes les beautez de ſon pays pour faire le portrait de Vénus, ou comme ces Poëtes, qui pour augmenter l'héroïſme d'Hercule, chargent ſon hiſtoire de tous les évenements de ceux qui ont porté le même nom.

En effet, il confond le fils, le pere & le grand-pere; & quoyque chacun de ces trois grands hommes puisse fournir de quoy faire une assez belle peinture, il aime mieux ramasser sous un même point de vûe tout ce qu'il y a de plus brillant dans ces trois vies, pour donner plus de force & plus d'éclat à son tableau.

Ne diroit-on pas, en lisant cet article, que le Scipion à qui cette raillerie coûta l'édilité, est le même que celuy qui reçut la Mere des Dieux; que c'est le même qui avoit porté la guerre dans les estats du roy de Numidie, qui avoit tué le tribun Tibérius Gracchus, & qui depuis avoit esté prince du Sénat.

Pour faire sentir les erreurs où s'est abandonné Valére-Maxime dans l'endroit qu'on vient de citer, M. l'Abbé Couture fait un abrégé de l'histoire des trois Scipions que cet auteur a mal à propos confondus. Le premier Scipion qui porta le surnom de Nasica, estoit fils de ce Cn. Scipion qui fut tué en Espagne avec son frere Publius pere de Scipion l'Africain, l'an de Rome 541. & la 8.e de la seconde guerre Punique. Ce Scipion n'avoit point encore eu d'employ public, il n'avoit pas même passé alors par la Questure, qui, selon Ciceron, estoit la premiére entrée dans les charges, *primus gradus honoris;* lorsque Rome affligée par des maladies populaires & par d'autres calamitez publiques, envoya à Pessinunte en Phrygie, une célébre Ambassade pour demander la Déesse Cybéle. L'oracle de Delphes que les Ambassadeurs consultérent en passant, répondit qu'Attalus leur accorderoit leur demande, mais qu'ils devoient se ressouvenir, quand ils seroient de retour à Rome, de mettre la statue de la Déesse entre les mains de celuy qui estoit reconnu pour le plus homme de bien.

Le Sénat, au retour des ambassadeurs, se trouva embarrassé dans un choix si délicat; mais enfin les suffrages furent pour Scipion Nasica, qui pouvoit avoir alors 29. ans: *Publium Scipionem Cnæi filium, ejus qui in Hispaniâ ceciderat, adolescentem nondum Quæstorium, judicaverunt in totâ civitate virum optimum esse.* *Tit. Liv. l. 39.*

Malgré un jugement si avantageux & préférable, sans doute, à tous les autres honneurs, Scipion n'obtint les charges publiques que conformément aux Loix, & sans aucune dispense

d'âge; il ne fut même Consul que cinq ans après en la place de Galba qui mourut; & l'on peut remarquer en passant, que S.t Augustin, d'ailleurs si versé dans la connoissance de l'Histoire, s'est trompé, en disant que Scipion fut fait grand Pontife pour recevoir la Déesse Cybéle. Il ne fut pas même Consul la premiére fois qu'il brigua cette dignité, quoyque son nom, sa qualité du plus homme de bien de la République, les principaux Romains & le grand Scipion, celuy-là même qui avoit vaincu Annibal & soumis l'Afrique, sollicitassent pour luy, comme Tite-Live le raconte fort au long, adjoûtant qu'il reçut cet honneur l'année d'après: *Ut dilatum viro tali, non negatum honorem appareret, Consulatus datus est.*

De civit. Dei, lib. 1. cap. 30.

Lib. 45.

Scipion Nasica, pendant que son Collegue Acilius Glabrio faisoit la guerre au Roy Antiochus & aux Etoliens, porta ses armes contre les Boiens & les Liguriens, dont il triompha l'an de Rome 563. treize ans après qu'il eût reçû la Mere des Dieux; le temple qu'on avoit bâti à cette Déesse fut aussi consacré dans l'année de ce Consulat, & il reçut toutes sortes d'applaudissements dans les jeux qui furent célébrez à cette Dédicace sous le nom de *Megalesia;* & voilà la véritable époque de ces jeux.

Tit. Liv. lib. 36. cap. 36.

Il y eut en l'année de Rome 592. un autre Scipion Nasica, qui ayant esté Consul avec L. Martius Figulus, abdiqua volontairement le Consulat, parce qu'il crut qu'il avoit manqué quelque chose aux formalitez de son élection. Il fut nommé Consul sept ans après, avec M. Marcellus, fit la guerre aux Dalmates; & après avoir pris Delminium leur capitale, il fut honoré par son armée du nom d'*Imperator*, mais il ne voulut point accepter le triomphe que le Sénat luy avoit décerné. C'est ce second Scipion Nasica qui fut censeur, qui bâtit les galeries du Capitole, & de qui Ciceron dit qu'il estoit, *Eloquentia primus, juris scientia consultissimus, ingenio sapientissimus;* ce qui luy fit donner le surnom de *Corculum.*

In Bruto. Tuscul. Quæst. lib. 1. Plin. de v. Ill.

Ce Scipion n'a rien à revendiquer sur Valére-Maxime. Il n'en est pas de même de P. Scipion Nasica son frere; c'est à luy qu'appartient la gloire d'avoir esté Prince du Sénat, &

d'avoir étouffé ces grandes séditions qui alloient allumer une guerre civile. Il avoit esté Consul en l'an 606. de Rome, mais il n'estoit plus en charge lorsqu'il tua Tibérius Gracchus Tribun du peuple.

Enfin il y eut un quatriéme Scipion Nasica. Celuy-ci estoit fils de Sérapion, & fut fait Consul avec L. Calpurnius Bestia, l'an de Rome 643. lorsqu'on entreprit la guerre contre Jugurtha. C'est celuy qui est désigné par ces paroles de Valére-Maxime: *Is qui Consul Jugurthæ bellum indixit.* Ce fut le Sénat & le peuple Romain qui ordonnérent qu'on prendroit les armes contre ce prince, *Bellum populus jussit, patres autores fuere.* Calpurnius Bestia eut la conduite de cette guerre, non pas Scipion, qui eut l'Italie pour son département. Scipion mourut cette année même, & pendant son consulat; mais ni son nom ni ses belles qualitez ne purent point empêcher qu'il ne fût puni de son indiscrétion, par le refus qu'on fit de luy accorder l'édilité, qu'il méritoit par tant de titres.

Voilà les trois Scipions que confond Valére-Maxime, dont les fautes multipliées se font sentir par l'histoire abrégée de ces trois grands hommes.

EXAMEN

De ce qu'il y a de plus probable sur la taille des Géants.

LE respect dû à l'Ecriture, les préjugez fondez sur des traditions qui, quoyque fabuleuses, ne laissent pas d'avoir pris naissance de la vérité des livres sacrez, & la foy que méritent un nombre d'historiens graves, ont depuis plusieurs siécles servi d'autorité à ceux qui ont assûré avec plus ou moins d'exagération l'existence des géants. Un Académicien proposa sur ce sujet, en 1704. une opinion qu'il croyoit luy estre particuliére; sçavoir, qu'il y avoit eu, & qu'il y avoit encore des races & des peuplades de ces sortes d'hommes, sorties des chefs qui en avoient fondé les colonies; & de temps en temps, au contraire,

M. l'Abbé de Tilladet, Hist. de l'Acad. t. 1, pag. 125.

il a paru des physiciens qui se reglant sur les loix ordinaires de la nature, ont absolument nié qu'il y eût jamais eu de véritables géants.

M. Mahudel remettant la question sur le tapis, a fait voir que les sujets qui paroissent le plus usez, quand on ne les considére que sous certaines faces, sont toûjours susceptibles d'un air de nouveauté. Il regarde cette question comme impossible à décider, tant qu'on ne s'accordera pas sur une idée de grandeur qui soit un degré fixe, duquel on pourroit dire que ces hommes auroient approché, ou qu'on croiroit qu'ils auroient surpassé. La mesure qu'il propose a douze pieds de roy, c'est-à-dire, le double de la taille la plus avantageuse des hommes ordinaires: mesure qu'il soûtient qu'aucun de ceux qu'on a citez pour géants, n'a excedée.

Il établit ce sentiment sur deux sortes d'impossibilitez, qui s'opposent à l'existence de ceux qu'on veut faire aller au-delà de cette taille; l'une physique & l'autre morale. Il tire la premiére de la difficulté qu'auroient ces masses énormes à se mouvoir, à se courber, à s'asseoir, &c. de la disproportion de l'usage de leurs parties avec les choses créées pour la nourriture ordinaire des hommes; de la difficulté de repousser les insultes des moindres animaux, & de l'expérience que nous avons, que s'il se trouve quelquefois des hommes qui ayent seulement trois pieds de hauteur plus que les hommes ordinaires, ils sont ou mal conformez, ou toûjours malades, ou inhabiles aux fonctions les plus communes, ou d'une vie très-courte.

L'impossibilité morale se tire de l'antipathie aisée à imaginer entre des hommes si prodigieux & les autres hommes, avec lesquels l'Ecriture nous apprend que ceux qu'elle appelle géants, ont cependant assez long-temps vêcu en bonne société avant le déluge: cette communauté supposant sans doute un commerce, & une infinité d'actions impratiquables entre des gens qui auroient esté d'une taille & de mœurs si disproportionnées. Quand on diroit que ces hommes si présomptueux & si méchants, dont parle l'Ecriture, & ausquels quelques Peres de l'Eglise ont donné une naissance miraculeuse, n'auroient eu que

deux à trois pieds de plus que les autres, la foy se trouveroit-elle intéressée dans cette opinion, & la disproportion n'auroit-elle pas esté encore assez considérable, pour en inférer toutes les conséquences qui doivent s'accorder avec le texte sacré?

Mais ces impossibilitez ne peuvent estre mieux justifiées que par celle que M. Mahudel soûtient qu'il y a de produire des faits contraires, c'est-à-dire, de trouver dans les hommes d'une haute stature, dont les historiens ont fait mention pour les avoir vûs, ou pour en avoir oui parler à des gens dignes de foy, qu'il y ait eu aucun de ces hommes qui ait atteint le degré de hauteur qu'il a supposé. La voye dont il se sert pour tirer cette preuve, est d'établir des regles dont tout le monde convienne, pour évaluer les coudées, les pieds & les palmes, qui sont les mesures employées par les auteurs anciens qui ont circonstancié leurs relations; ce qui paroît d'autant plus aisé, que ces mesures estant formées sur une regle naturelle, qui est la longueur du pied d'un homme tiré de la taille la plus avantageuse, les Hébreux, les Grecs & les Romains ne s'en sont éloignez que du plus au moins; & cette longueur, quelqu'étendue qu'elle soit, ne surpasse point celle de nostre pied de roy; bien loin même de réduire ces mesures à une précision si juste qu'elle pût estre contestée, M. Mahudel veut bien les supposer de la plus grande dimension, qui est celle de ce pied.

Dans cette supposition, la coudée passant pour un pied & demi de roy, ou pour six palmes, Goliath n'auroit eu que neuf pieds quatre pouces; & après avoir ôté des neuf coudées du lit d'Og roy de Basan, dont il est parlé dans l'Ecriture, ce qui devoit nécessairement excéder l'étendue de son corps, & ce que le faste, selon la coûtume des Orientaux, luy donnoit au-delà, on trouvera que la taille de ce prince sera au-dessous des bornes proposées; & l'exemple le plus fort & le plus respectable que l'on ait d'une taille excessive, ne donnera aucune atteinte à ce systeme.

Par le même rapport des mesures modernes au pied de roy, quand on accorderoit aux Patagons les trois vares & les quinze palmes que les voyageurs leur donnent, ils n'auroient, les uns

que huit pieds, les autres que dix pieds & demi. Et si on veut adjoûter foy aux relations vagues des Portugais, des Espagnols & des Hollandois, qui font des habitants des côtes Magellaniques, des hommes une fois plus hauts que ceux de chacune de ces nations, ce seroit encore tout au plus s'ils avoient dix pieds.

Mais dans ce nombre d'historiens anciens & modernes, il y en a qui rapportent des découvertes de squeletes entiers, ou d'ossements séparez si monstrueux, que si quelques-uns de ces restes subsistoient encore, on pourroit par la supposition de l'assemblage des autres parties proportionnées, tirer la conséquence, que les hommes qui les auroient animées, ont esté de vrais colosses. C'est une objection que s'est formée M. Mahudel, parce qu'elle a séduit les plus grands hommes, qui ont eu trop de crédulité, ou qui n'ont fait aucun usage de la critique, ou qui ont absolument ignoré l'anatomie des animaux; & pour ne se pas laisser surprendre comme ces historiens, il a fait une discussion de leur caractére & des faits qu'ils avancent, contre l'exactitude de laquelle ils ne peuvent se soûtenir.

Dans cette critique, Hérodote accusé en général de mensonge par Strabon en cent choses de sa connoissance, l'est en particulier par ce géographe & par Aulu-Gelle, au sujet des 12. pieds & un quart que cet historien donne au squelete d'Oreste, qu'on avoit découvert. Plutarque est repris d'avoir copié de Gabinius, écrivain tenu pour suspect de son temps même, la fable des 60. coudées qu'il dit que Sertorius reconnut sur le cadavre du géant Antée, qu'il fit déterrer dans la ville de Tanger. Le passage dans lequel Pline semble attribuer au squelete d'Orion trouvé en Candie, 46. coudées, s'il est bien examiné, ne peut estre qu'altéré par quelque copiste, qui aura placé au devant du chiffre VI. celuy de XL. n'estant pas naturel que l'ordre d'une gradation comme celle qu'il paroît qu'a voulu suivre cet auteur, en comptant depuis six jusqu'à neuf coudées, se trouve interrompu par un nombre de 46. placé au milieu de la gradation. La variation de Solin sur le même fait, ne luy donne pas plus de crédit qu'à Pline, dont on sçait qu'il n'est que le singe. Phlégon ne peut qu'estre condamné dans

dans la relation de ſon Macroſiris, par le ridicule des cinq mille ans de vie qu'il luy donne dans l'épitaphe qu'il en rapporte. Et Apollonius, Antigonus Caryſtius & Philoſtrate le jeune, auteurs déja décréditez par le faux merveilleux dont ils ont rempli leurs écrits, le deviennent bien plus par la fable d'un géant de cent coudées.

Ces faits ne ſont pas moins détruits par les circonſtances dont les auteurs les ont accompagnez: aucun d'eux ne dit en avoir eſté le témoin oculaire; la pluſpart aſſûrent que d'abord qu'on s'eſt approché des cadavres de ces prétendus géants, ils ſont tombez en pouſſiére, comme pour prévenir la curioſité de ceux qui auroient voulu aller s'en éclaircir ſur les lieux. Où y a-t-il plus de contradictions & d'anachroniſmes, que dans la prétenduë découverte du corps de Pallas fils d'Evandre? La langue dans laquelle eſt faite ſon épitaphe, ſon ſtile, la lampe qui ne s'éteignit après 2300. ans de clarté que par l'accident du petit trou qu'on luy fit, la largeur énorme d'une bleſſûre qui ſe diſtinguoit encore dans la poitrine, la maniére de l'avoir dreſſé contre les murailles de Rome qu'il ſurpaſſoit de toute la tête, ſont autant de preuves de la ſimplicité de Toſtat évêque d'Avila, qui a pris pour vrai un conte de la chronique du moine Hélinand, forgé dans un ſiécle fabuleux.

Enfin, comment peut-on accorder la hauteur de 20. & 30. coudées, que Faſel donne aux corps des Cyclopes, & de 200. à celuy de Polyphéme, qu'il dit après Bocace, avoir eſté trouvez les uns dans différentes cavernes de Sicile, & celuy-ci dans celle de Drepano où il eſtoit aſſis, ayant un pin à la main ſemblable à un mât de vaiſſeau. Comment cette hauteur peut-elle s'accorder avec celle de ces cavernes, à la plus grande deſquelles le pere Kircker aſſûre n'avoir vû que 15. à 20. palmes? Comme on ne produit que quelques dents, quelques vertébres, quelques côtes, ou quelques fragments d'os reſſemblants à des omoplates, ou au *femur*, & jamais des têtes entiéres qui ſeroient très-reconnoiſſables; y auroit-il rien de plus capable de cauſer de la confuſion aux auteurs qui parlent de ces découvertes, que de les convaincre que ces oſſements prodigieux qu'ils ont

fait passer pour humains, & que tant de villes conservent encore, & montrent comme tels, ne sont que des parties de squeletes de veaux marins, de baleines & d'autres animaux ou monstres cétacées, répandues en différents lieux de la terre par un effet du déluge, ou par d'autres accidents ?

CONSULTATION

Au sujet des Gnomons & Obelisques astronomiques des Anciens;

Avec la Réponse de l'Académie.

A MESSIEURS DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

Mémoire envoyé au mois de Mars 1716.

MESSIEURS de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, sont très-humblement suppliez de vouloir bien décider un différend, qui est entre M. le Chevalier de Louville de l'Académie Royale des Sciences, & quelques autres Messieurs de cette même Académie, qui vient d'une différente interprétation d'un passage de Pline, livre 36. de son Histoire naturelle, chapitre 10. Ce chapitre est intitulé *de Gnomone.* Voici le passage tel qu'il est dans Pline :

Ei qui est in campo, divus Augustus addidit mirabilem usum ad deprehendendas solis umbras, dierumque ac noctium magnitudines, strato lapide ad Obelisci magnitudinem, cui par fieret umbra Romæ confecto die sexta hora, paulatimque per regulas, quæ sunt ex ære inclusæ, singulis diebus decresceret, ac rursus augesceret, digna cognitu res & ingenio fecundo.

Manlius Mathematicus apici auratam pilam addidit, cujus vertice umbra colligeretur in semetipsam, alia incrementa jaculantem apice, ratione, ut ferunt, à capite hominis intellectâ.

On demande s'il ne paroît pas clairement par ce passage, que c'est ce mathématicien Manlius, qui s'avisa le premier de mettre

une boule au haut des Obeliſques ou Gnomons, & qu'il ne mit même cette invention en pratique que depuis qu'Auguſte eût fait ériger, ou du moins apporter le grand Gnomon dont il eſt ici queſtion, dans le champ de Mars. Ce qui paroît évident par le terme d'*addidit,* dont Pline ſe ſert; en ſorte qu'il paroît par ce paſſage, que les Obéliſques qu'on avoit érigez juſqu'alors, n'avoient point de boules au haut, & qu'ils eſtoient de figure conique ou pyramidale, & terminez en pointe.

Car, quelle invention auroit-ce eſté que de poſer une boule au haut d'un Gnomon, ſi cela eût déja eſté pratiqué? Un couvreur l'auroit mieux exécuté qu'un mathématicien, & cela n'auroit pas valu la peine de rendre ſon nom célébre à la poſtérité. D'ailleurs, la raiſon que Pline rend de cette invention, quoyqu'il ne l'ait pas compriſe, marque aſſez quelle eſt celle qui porta ce mathématicien à y adjoûter cela: *Cujus vertice umbra colligeretur in ſemetipſam,* afin que l'ombre en devînt plus ſenſible, eſtant raſſemblée en elle-même. C'eſt bien-là une des raiſons qu'eût Manlius de mettre une boule au haut du Gnomon, mais ce n'eſt pas la principale. C'eſtoit principalement afin d'avoir par ce moyen l'ombre qui répondoit au centre du ſoleil; au lieu que quand on ne met point de boule, on a le point d'ombre qui répond au bord ſupérieur du ſoleil, ce qui cauſe une différence de tout le demi-diametre de cet aſtre.

La queſtion eſt de grande importance; car il s'agit de ſçavoir, ſi un nommé Pythéas aſtronome, qui vivoit à Marſeille à peu-près du temps d'Alexandre le Grand, qui a fait une obſervation de la proportion de l'ombre d'un Gnomon à ſa hauteur, & qu'il dit avoir trouvée, comme de 42. moins un cinquiéme à 120. s'eſt ſervi, pour faire cette obſervation, d'un Gnomon avec une boule ou non. Cela change tout-à-fait la proportion, & par conſéquent la variation qu'on prétend qu'il y a eu dans l'obliquité de l'Ecliptique depuis ce temps-là, qui eſt d'environ 2000. ans. M. le Chevalier de Louville, qui alla exprès à Marſeille dans le temps d'un des ſolſtices de l'année 1694. & qui y répéta l'obſervation de Pythéas, non pas avec un Gnomon, mais avec un Quart-de-cercle, a trouvé qu'il falloit

que l'obliquité de l'Ecliptique eût diminué depuis 2000. ans de 20. minutes ou d'un tiers de degré, & il y auroit une diminution d'environ 15. minutes de plus, si Pythéas s'estoit servi d'un Gnomon avec une boule. Or cette derniére diminution ne quadre pas avec les observations modernes, mais l'autre y revient assez exactement.

Or, si c'est ce Manlius-là qui a inventé la maniére de mettre des boules au haut des Obélisques, & qui a toûjours esté en usage depuis ce temps-là, il est évident que Pythéas ne s'en est pû servir, puisqu'il vivoit environ 300. ans avant Auguste; & si cette invention eût esté en usage du temps de Pythéas, elle se seroit conservée, comme il est arrivé depuis Auguste, & on n'auroit pas esté obligé de l'inventer une autre fois.

En un mot, la question se réduit à sçavoir, s'il y a eu avant Auguste des boules au haut des Gnomons ou non. Car, si l'on ne peut point prouver qu'on se soit servi de boules avant cet Empereur, ou qu'on puisse prouver que les Obélisques, avant luy, n'en avoient point, M. le Chevalier de Louville a gain de cause.

On n'a pas cru pouvoir mieux s'adresser pour avoir sur un fait de cette nature un plus ample & plus sûr éclaircissement, qu'à une Compagnie aussi pleine d'érudition & de connoissance de l'antiquité, que cette illustre Académie, & on s'en rapportera fort à ses décisions.

L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES, consultée sur le véritable sens de cet endroit du XXXVI.e Livre de l'Histoire naturelle de Pline, chap. 10.

EI qui est in campo, divus Augustus addidit mirabilem usum ad deprehendendas solis umbras, dierumque ac noctium magnitudines, strato lapide ad Obelisci magnitudinem, cui par fieret umbra Romæ confecto die sextâ horâ, paulatimque per regulas, quæ sunt ex ære inclusæ, singulis diebus decresceret, ac rursus augesceret, digna cognitu res, & ingenio fecundo.

Manlius Mathematicus apici auratam pilam addidit, cujus vertice umbra colligeretur in ſemetipſam, alia incrementa jaculantem apice, ratione, ut ferunt, à capite hominis intellectâ.

Eſt d'avis que par ces mots, *divus Auguſtus addidit mirabilem uſum.... digna cognitu res, & ingenio fecundo,* Pline a ſeulement entendu louer Auguſte, de ce qu'il avoit appliqué à un uſage aſtronomique, un Obéliſque auſſi grand que celuy du Champ de Mars, qui avoit près de 120. pieds de hauteur, ſans compter la baſe, & qui n'eſtoit auparavant qu'un ſimple objet de curioſité.

Que par ces mots, *Manlius Mathematicus apici auratam pilam addidit, cujus vertice umbra colligeretur in ſemetipſam,* Pline n'a pas entendu que le Mathématicien qui adjoûta à l'Obéliſque du champ de Mars, une boule qui pût rendre l'ombre plus ſenſible, en la raſſemblant en elle-même, ait eſté l'inventeur de cet uſage; comme dans l'article précédent, il n'a pas entendu dire qu'Auguſte ait eſté l'inventeur des gnomons, parce qu'il fit un gnomon exact de l'Obéliſque du champ de Mars, *addidit mirabilem uſum ad deprehendendas ſolis umbras.*

Mais que ſi l'on peut en quelque ſorte inférer des termes de Pline, que l'uſage de terminer un gnomon par une boule, fût un uſage tout nouveau, il ne faudroit l'entendre ainſi que par rapport à Rome & à l'Italie, & non par rapport à la Grece & à l'Egypte.

Enfin, que quoyqu'on n'ait point de paſſage précis qui marque que les anciens aſtronomes Grecs & Egyptiens fuſſent dans l'uſage de terminer leurs gnomons avec une boule, pluſieurs raiſons le font préſumer.

La premiére, c'eſt qu'il n'eſt pas vrayſemblable que de ſi habiles gens n'euſſent pas reconnu la différence de l'ombre d'une ſimple pointe & de celle d'une boule, ſur-tout quand on convient que cette différence eſt de tout le demi-diametre du ſoleil; que la maniére d'y remédier eſt des plus aiſées; qu'elle ſe préſente d'elle-même à tout moment, & à tout homme qui peut remarquer l'ombre de ſa tête, *ratione à capite hominis intellectâ.*

La ſeconde raiſon eſt qu'Apion dans ſes Egyptiaques, attribue quelque choſe de très-approchant à Moyſe.

« Moyse, dit-il, comme je l'ai appris des anciens Egyptiens,
» estoit de la ville d'Héliopolis, qui est consacrée au soleil. Il estoit
» accoûtumé aux mœurs de sa patrie, il introduisit l'usage de faire
» les priéres en plein air, & sur les remparts des villes. Il tourna
» tous les oratoires au soleil levant, car c'est ainsi qu'on le pratique
» à la Ville du soleil. Au lieu d'Obélisques, ἀντὶ δὲ ὀβελῶν, il
» éleva des colomnes, dont le pied estoit dans une espéce d'esquif
» ou de bassin, σκάφη, & il y avoit au sommet une figure ou tête
» d'homme, dont l'ombre, σκιὰ δ' ἀνδρὸς, fournissoit le même
cours que le soleil.

Ce passage d'Apion semble estre une explication anticipée de celuy de Pline; car Apion vivoit du temps de Tibére, il écrivoit environ trente ans avant Pline, & précisément dans le temps auquel ce naturaliste dit que l'Obélisque du champ de Mars commençoit à ne plus marquer exactement.

Il est vray que Joséphe contemporain de Pline, réfute le sentiment d'Apion, mais ce n'est qu'en ce qui regarde Moyse, & nullement par rapport à l'astronomie pratique des Egyptiens & des Chaldéens.

A ces raisons, quelques Académiciens en adjoûtent une troisiéme qui paroît décisive; c'est qu'on trouve des Obélisques sommez d'une boule, sur des médailles Grecques antiques, & antérieures à Pythéas. Telle est, entr'autres, celle de Philippe roy de Macédoine, rapportée par Goltzius, tom. 3. tab. 30. n.° 5.



DE L'HABILLEMENT DES HÉROS, & de quelques Divinitez E'gyptiennes.

M. L'ABBÉ DE FONTENU lut à l'Académie, en 1716. une Differtation, dans laquelle il établit que les premiers hommes qui peuplérent la terre après le déluge, n'ayant pas encore trouvé l'art de feparer la laine ou le poil de la peau des animaux, n'avoient point d'autre habit que ces peaux mêmes, qu'ils portoient d'une maniére fort groffiére & fort incommode. Dans une feconde Differtation, il fait voir que cette maniére de fe vêtir, ordinaire aux héros & aux conquérants qui furent dans la fuite mis au rang des dieux, fut confacrée par la religion payenne, & qu'on les repréfenta dans ce même habillement dans les temples & fur les médailles.

Herodot. Diod. Sicul.

Luc en 1717.

Diodore de Sicile affûre que les premiers rois d'E'gypte avoient coûtume de fe couvrir des dépouilles de lions, de taureaux & de dragons, & que les têtes de ces animaux leur fervoient de cafque. Ce n'eftoit pas fans choix, dit M. l'Abbé de Fontenu, qu'ils préféroient la peau de quelques animaux à celle des autres; ils avoient foin de porter celles qui paroiffoient les mieux afforties à leur caractére. C'eft pour cela qu'Anubis & Macédo, princes hardis & courageux, accompagnant Ofiris leur pere dans fes expéditions militaires, s'armérent, felon Diodore, l'un d'une peau de chien, pour marquer fa fidélité, l'autre de celle d'un loup, fymbole de la férocité de fon génie.

Lib. 1.

Idem, ibid.

Si la fable dit que Bacchus fut métamorphofé en lion dans le combat des géants, c'eft que ce brave général d'Ofiris parut dans la mêlée revêtu de la peau de cet animal. Plutarque nous apprend qu'Ifis, ainfi qu'un bufte antique cité par M. Cuper, la repréfente, portoit pour cafque une tête de bœuf, qu'elle reçut de Mercure. Hercule paroît par-tout avec la dépouille du lion de Némée, qu'il avoit tué. Enfin, pour tout dire en un mot, cette célebre fable, qui porte que les dieux obligez de fe retirer en E'gypte pour éviter la fureur de Typhon, furent

De If. & Ofir.

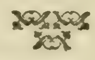
Ovid. Met. l. 3, Manil.

métamorphosez en animaux, n'a apparemment d'autre fondement, sinon que ceux qui ne périrent point dans cette journée, se sauvérent en Egypte, où ils se revêtirent de la peau de ces animaux, ou plustost qu'ils l'avoient portée dans ce combat.

Auroit-on pû croire qu'un usage si ordinaire deviendroit la source de l'idolatrie la plus extravagante? Cependant il n'y a rien de si constant; l'Egypte non contente de représenter ses dieux avec de tels habits, publia qu'ils avoient passé eux-mêmes dans le corps de ces animaux, & la superstition les honora bientost sous cette forme. De là le culte rendu aux lions, aux singes, aux crocodiles, au bœuf, au bouc, &c. De-là le soin qu'on avoit de nourrir ces animaux, de les embaumer après leur mort, & de les enterrer avec solemnité. De-là enfin ces loix injustes, qui condamnoient quelquefois à la mort ceux qui avoient tué un vil insecte.

Ce n'est pas tout, continue M. l'Abbé de Fontenu, le ciel se trouva rempli de ces mêmes animaux, qu'on y plaça pour former les constellations & les signes du Zodiaque. Il est vray que M. l'Abbé Banier, dans une dissertation imprimée dans le 3.e volume des Mémoires de l'Académie, a prétendu justifier les Egyptiens sur un culte si grossier; mais il n'en est pas moins sûr que le peuple du moins donnoit dans toutes ces extravagances, & rendoit aux animaux mêmes, des devoirs que les législateurs n'avoient establis que pour les dieux.

M. l'Abbé de Fontenu fait voir ensuite que cette folle superstition, qui avoit commencé en Egypte, se répandit incontinent dans l'Asie & dans l'Europe; il le prouve, entr'autres, par l'exemple du culte de Jupiter *Ammon*, à qui le bélier estoit spécialement consacré; & comme *Ammon*, qui est le même que *Cham*, estoit le plus ancien des Dieux du Paganisme, c'est à luy qu'il faut rapporter l'origine de toutes les fables que les Grecs & les Romains publiérent de leur Jupiter.



EXAMEN

Des divers Monuments sur lesquels il y a des plantes que les Antiquaires confondent presque toûjours avec le Lotus d'Égypte.

IL n'y a point de sciences qui ayent plus besoin de se prêter un secours mutuel que l'Histoire ancienne & la Botanique, lorsque pour l'intelligence de quantité d'usages ou mystérieux ou œconomiques, que les Égyptiens faisoient des plantes de leur pays, il s'agit de discerner celles qui se trouvent représentées sur les monuments qui nous en restent.

M. Mahudel prétend que les Antiquaires qui se sont flattez d'y réussir en consultant Théophraste, Dioscoride & Pline, n'ont pû en juger sûrement, parce qu'aucun de ces Naturalistes n'avoit vû ces plantes dans leur lieu natal, & que les descriptions qu'ils nous en ont laissées, estant très-courtes, très-imparfaites & sans figures, on n'a pû en faire une juste application aux parties détachées des plantes que les fabricateurs de ces monuments ont voulu représenter; qu'ainsi c'est au sol de l'Égypte même & au lit du Nil, qu'il faut avoir recours pour en tirer les piéces de comparaison qui leur ont servi de types.

C'est sur la vûe de ces plantes, ou apportées séches de ce pays-là, ou transplantées dans celuy-ci, ou très-exactement décrites par ceux de nos meilleurs Botanistes qui les ont dessinées d'après le naturel, que dans un Mémoire que M. Mahudel lut à l'Académie en 1716. il qualifia celles qui ont servi d'attributs aux Dieux & de symboles aux Rois ou aux villes d'Égypte, des noms qui leur conviennent, suivant les genres ausquels elles ont rapport, afin de les rendre plus reconnoissables, & qu'il communiqua les figures ausquelles il compara celles, qui dans l'explication des monuments Égyptiens, ont trompé les plus célebres antiquaires.

Il y a cinq plantes principales, ou qu'ils ont peu connues, ou

qu'ils ont confondues, pour s'estre trop attachez à la lettre de quelques passages d'auteurs, qui n'en ont parlé eux-mêmes que sur la foy d'autruy. De ce nombre sont le *Lotus* & *la féve d'Egypte*, deux plantes qui n'estoient considérables que par les rapports mystérieux qu'elles avoient à la Théologie des Egyptiens; & trois autres, *le Colocasia, le Persea* & *le Musa,* qui, outre ces rapports, avoient l'avantage de leur servir de nourriture.

Le Lotus est la plus célebre de ces plantes; il ne faut rien chercher d'historique dans son étymologie, parce que son nom, suivant Hésychius, est commun à plusieurs autres; & qu'en fait de plantes, Théophraste avoue qu'il y en avoit plusieurs de différents genres, qui portoient le nom de Lotus.

Jo. Leo. de Script. Arabic. apud Hottinger. in Bibl. Orient.

Le merveilleux qui se trouve dans la description qu'il en a donnée, avoit tellement ébloui les Botanistes, que ne trouvant rien de plus commun dans les campagnes arrosées par le Nil, que des *Nymphæa,* ils ont esté des siécles entiers à n'oser croire que c'en fût un. Abanbitar sçavant médecin de Malaga, est le premier qui l'ait reconnu pour tel, dans le voyage qu'il fit au Caire avec Saladin, au commencement du XIIIe siécle. Prosper Alpin en est convenu depuis; & de nos jours, M. Lippi de la Faculté de Paris, à qui l'amour de la Botanique fit entreprendre en 1704. le voyage de la haute Egypte, a confirmé cette notion dans les mémoires de ses découvertes qu'il envoyoit à M. Fagon premier Médecin du feu Roy.

Lib. 4. c. 10.

La figure que nous en avons la plus conforme à la description de Théophraste, nous a esté donnée d'après le naturel, par l'auteur du recueil des Plantes de Malabar, & les parties qui en sont représentées sur les monuments, s'y trouvent très-conformes. La fleur est de toutes ces parties, celle qui s'y remarque le plus communément en toute sorte d'estat; ce qui vient du rapport que ces peuples croyoient qu'elle avoit avec le soleil, à l'apparition duquel elle se montroit d'abord sur la surface de l'eau, & s'y replongeoit dès qu'il estoit couché: phénoméne d'ailleurs très-commun à toutes les espéces de *Nymphæa.*

C'estoit-là l'origine de la consécration que les Egyptiens

avoient faite de cette fleur à cet astre, le premier & le plus grand des dieux qu'ils ayent adoré; de-là vient la coûtume de la représenter sur la tète de leur Osiris, sur celle de leurs divinitez, sur celle même des prestres qui estoient à leur service. Les rois d'Egypte affectant les symboles de la divinité, se sont fait des couronnes de cette fleur; elle est aussi représentée sur leurs monnoyes, tantost naissante, tantost épanouie, & environnant son fruit; on la voit avec sa tige, comme un sceptre royal, dans la main de quelques idoles.

Vaill. Ægypt. num. p. 303.

La féve d'Egypte, qui est la seconde plante qui se rencontre le plus fréquemment sur ces monuments antiques, est assez amplement décrite par Théophraste, & elle est connue par nos meilleurs Botanistes modernes, pour une autre espéce de *Nymphæa,* qui ne différe de la premiére que par la couleur incarnate de sa fleur: idée qu'Hérodote semble en avoir eue, lorsqu'il a parlé d'un lis d'eau couleur de rose, & d'un lis blanc, qui naissent dans le Nil. Ce n'est pas seulement par les relations des voyageurs, & par les figures de Clusius & d'Herman, que M. Mahudel la connoît, mais pour en avoir reçû une fort entiére de M. Sarrazin Médecin du Roy à Quebec.

Lib. 2. c. 32.

Parad. Bat. pag. 205.

Cette fleur est celle qu'un certain Poëte présenta comme une merveille à Hadrien, sous le nom de *Lotus Antinoien.* Son fruit qui a la forme d'une coupe de ciboire, en portoit le nom chez les Grecs; & dans les bas reliefs, sur les médailles, & sur les pierres gravées, souvent elle sert de siége à un enfant, que Plutarque dit estre le crépuscule, parce que la couleur de ce beau moment du jour a beaucoup de rapport avec celle de cette fleur.

Athen. l. 15.

Le *Colocasia* des anciens n'a pas moins donné de peine que le Lotus, pour se faire reconnoistre; mais comme sa principale qualité estoit dans sa racine, dont on faisoit du pain, & que de cette racine, dont les Arabes font encore un grand commerce, il naît une fleur & des feuilles du genre de *Arum,* on ne doute plus que ce n'en soit une espéce; & le nom vulgaire de *Colcas,* qu'elle semble avoir retenu de l'ancien *Colocasia,* ne contribue pas peu à justifier cette opinion.

Vesling. in Prosp. Alpin. Fab. Columm. in Ara Ægypt.

On reconnoîtra cette fleur sur la tête de quelques Harpocrates,

& de quelques figures Panthées, par sa forme d'oreille d'asne ou de cornet, dans lequel est placé le fruit; & il y a toute apparence qu'elle estoit un symbole de fécondité pour laquelle on invoquoit ce dieu.

Le *Persea* est un arbre qui croît aux environs du grand Caire. Les Botanistes modernes, quoyque différents en quelque chose des anciens, semblent mieux s'accorder sur son caractére. Sans entrer dans l'étymologie de son nom, que Nicander tire de celuy de Persée, qu'il suppose avoir porté cet arbre en Egypte, tous conviennent que ses feuilles sont très-semblables au laurier, excepté qu'elles sont plus grandes, & que son fruit est de la figure d'une poire, qui renferme une espéce d'amande ou noyau, qui a le goût d'une chataigne.

Theoph. hist. lib. 4.

La beauté de cet arbre qui est toûjours verd, l'odeur aromatique de ses feuilles, leur ressemblance à une langue, & celle de son noyau à un cœur, sont la source des mystéres que les Egyptiens y avoient attachez, puisqu'ils l'avoient consacré à Isis, & qu'ils plaçoient son fruit sur la tête de leurs idoles, quelquefois entier, & d'autres fois ouvert, pour faire paroître l'amande: cette figure de poire doit toûjours le faire discerner du *Lotus*.

Prosp. Alp.

Le *Musa,* que les Egyptiens qualifioient d'arbre, quoyqu'il soit sans branches, croissoit autrefois en abondance à Peluse, & est aujourd'huy commun à Damiette. Sa tige est une canne de laquelle naissent des feuilles larges & obtuses, dont la longueur surpasse quelquefois sept coudées; ses fruits, qui se mangent, ressemblent à de petits concombres dorez, ont une écorce aromatique, & une chair d'un goût miéleux.

Il est surprenant que se trouvant plusieurs figures antiques, dont les têtes sont chargées de ces feuilles très-distinctement représentées, les antiquaires se soient si peu mis en peine d'indiquer la plante à laquelle elles appartiennent, vû que ce ne peut estre que la beauté du *Musa,* qui n'est pas inférieure à celle du palmier, qui l'aura fait consacrer aux divinitez locales de la contrée, où il croissoit en plus grande abondance, & où il venoit le mieux.

Les figures de ces plantes, dont on a cru devoir joindre ici

les desseins faits d'après les originaux, & qu'on a placez à l'opposite des monuments connus, qui sont ornez de quelques parties de ces plantes, pourront servir de regle pour l'explication de ceux qui se découvriront dans la suite.

Comparaison des Figures naturelles des Plantes E'gyptiennes, avec celles qu'on trouve représentées sur les Monuments antiques.

LA premiére colomne contient toutes les parties du *Nymphæa* ou *Nelumbo Zeylonensium, Horti Malabar,* qui est le Lotus d'E'gypte de Théophraste, & le Lis blanc du Nil d'Hérodote. Ces parties sont semblables à celles du *Nymphæa Indica, Horti Lugd. Bat.* ou *faba Ægyptiaca* de Théophraste, à la seule différence de la couleur incarnate remarquée par Hérodote.

La seconde colomne contient les Monuments antiques sur lesquels on a représenté ces mêmes Plantes.

Dans la troisiéme est gravée une figure d'Isis, d'un bois incorruptible, sur la poitrine de laquelle sont des bandelettes chargées des fleurs, des fruits & des semences de ces mêmes Plantes. Cette figure est dans le cabinet de M. Mahudel.

PREMIE'RE PLANCHE.

A. Fleur de Lotus naissant, sur sa tige.	*A. a.* Dans la main d'un Harpocrate, sur une Medaille de Tristan, *Tom. 1. pag. 605.*
B. La même fleur commençant à se développer.	*B. b.* Sur la Médaille d'un Ptolémée du cabinet de M. Mahudel, & sur la tête d'une Isis, rapportée par le P. de Montfaucon, *tom. 2. Planche 110.* de son Antiq. expliquée par les figures.
C. La même fleur épanouie.	*C. c.* Sur la tête d'un serpent dans une Médaille d'Hadrien, rapportée par Tristan, *tom. 1. pag. 498.*
D. La même fleur encore plus épanouie.	*D. d.* Sur la tête d'un Canope dans une Médaille de Patin, *Num. Impp. pag. 156.*

E. Le fruit appellé *Ciborium*.	*E. e.* Sur lequel une Isis paroît assise, dans une pierre gravée du cabinet de M. de la Chausse.
F. Les graines du Ciborium.	*F. f.* } Sur les bandelettes de la grande Isis du cabinet de
G. La feuille commune aux deux espéces de cette Plante.	*G. g.* } M. Mahudel, gravée à la troisiéme colomne.

PLANCHE SECONDE.

FIGURE I. *Colcas* des Arabes, *Culcas Vesling. Arum Ægypt. Fab. Column.* & *Colocasia* des anciens.

A. Sa fleur en oreille d'asne, au milieu de laquelle est son fruit.	*A. a.* Sur la tête d'un Harpocrate du cabinet de M. Mahudel.

FIGURE II. *Persea Barrelerii icon.* 878. *Raii hist.* 1552. *Clusii hist. 2. vera Theophrasti.*

A. Ses feuilles.	*A. a.* Sur une branche à côté d'un Anubis d'un bas relief de Boissard.
B. Son fruit naissant.	*B. b.* Est très-fréquent sur la tête d'une infinité de figures Egyptiennes.
C. Dans son état de maturité.	*C. c.* Sur une tête d'Harpocrate, donnée par Spon.
D. Le même fruit ouvert.	*D. d.* Sur la tête d'un autre Harpocrate du cabinet de M. de la Chausse.

FIGURE III. *Musa Prosp. Alpini, & Serapion.* espéce de Palmier dans Théophraste.

A. Ses feuilles.	*A. a.* Sur la tête d'une idole du cabinet de M. Bon, Premier Président de la Chambre des Comptes à Montpellier, & sur la tête de la 9.e grande figure de la table d'Isis.



DU DIEU IRMINSUL

ADORÉ CHEZ LES ANCIENS SAXONS.

IL eſt étonnant que Schédius, qui a fait un traité aſſez ample ſur les dieux des Germains, n'ait point parlé d'Irminſul; s'il avoit lû les anciens Hiſtoriens de France & d'Allemagne, il auroit vû que Charlemagne ayant pris en 772. la fortereſſe d'Eritbourg, il détruiſit le temple & l'idole de cette divinité, & en emporta une grande quantité d'or & d'argent, qui provenoit apparemment des vœux & des offrandes de ce peuple idolatre. C'eſt ſans doute ce qui a déterminé un auteur anonyme à donner ſur ce ſujet une diſſertation particuliére. Mais M. l'Abbé de Vertot a jugé cette matiére digne d'une nouvelle attention, & voici l'ordre qu'il s'y eſt propoſé. Il examine d'abord en quelle contrée de la Saxe eſtoit le temple d'Irminſul, quelle eſtoit la figure de cette idole, quel dieu elle repréſentoit, quelles eſtoient les fonctions de ſes preſtres, & ce qu'on doit penſer des inſcriptions qui eſtoient ſur le piédeſtal de ſa ſtatue. En 1715.

Dans cette partie de l'ancienne Germanie qui eſtoit habitée par les Saxons Weſtphaliens, près de la riviére de Dimele, s'élevoit une haute montagne, ſur laquelle eſtoit le temple d'Irminſul, dans une place forte nommée *Hereſburg* ou *Hereſberg*. Cet édifice, au rapport de Meibomius dans ſes *Antiquitez Saxonnes*, eſtoit également recommendable par la beauté de ſon architecture, & par la vénération des peuples qui l'avoient enrichi de leurs offrandes. La ſtatue du dieu eſtoit placée ſur une colomne d'un travail exquis, ſi nous en croyons le poëte Saxon, auteur de la vie de Charlemagne, & ſelon Kranzius, il tenoit d'une main un étendard où eſtoit peinte une roſe, dont l'éclat & la courte durée apprenoient combien eſt peu durable la gloire qu'on acquiert dans les combats, & de l'autre une balance, pour marquer l'incertitude de la victoire. La figure d'un ours qu'il portoit ſur ſa poitrine, & celle d'un lion ſur ſon bouclier,

annonçoient qu'il falloit de la force & du courage dans les grandes entreprises; mais, comme remarque fort bien M. Ducange, tout cela seroit très-beau, si Kranzius, écrivain du XVI.e siécle, avoit cité quelque garant plus ancien que luy : *Hæc omnia præclara, si authorem laudasset Kranzius.*

En effet, on ne trouve dans les plus anciens auteurs, aucune particularité touchant la figure de cette idole. L'Abbé d'Ursperg, qui vivoit dans le XIII.e siécle, dit que les Saxons n'adoroient que des arbres ou des fontaines, & il adjoûte que leur dieu Irminsul n'estoit luy-même qu'un tronc d'arbre dépouillé de ses branches. Adam de Breme & Beatus Rhenanus nous donnent la même idée de ce dieu, puisqu'ils l'appellent *Columnam ligneam sub divo positam.*

Si on estoit bien assûré de la figure de cette idole & des ornements qui l'accompagnoient, il seroit plus aisé de découvrir quel dieu elle représentoit. Gobelin, historien du XV.e siécle, prétend que *Irmin* & *Hermes* est la même chose, & que *Irminsula* signifie la statue d'Hermes ou de Mercure; d'autres assûrent que Eresburg estant aussi nommé Marspurg, qui veut dire *le fort de Mars,* il y a apparence que les anciens Saxons, peuples très-belliqueux, adoroient le dieu de la guerre. Wernerus Rolevincius prend cette idole pour un *Panthéon,* qui représentoit Mars, Mercure, Apollon & Hercule. M. l'Abbé de Vertot, qui regarde Irminsul comme un dieu indigéte, penche assez à croire qu'il estoit le même que le fameux Arminius général des Cherusques, qui sçut briser les fers de la Germanie, & triompher des Romains, après leur avoir défait trois légions, & obligé Varus à se passer son épée au travers du corps. Velléius Paterculus qui raconte ce fait, adjoûte que toute la nation regarda Arminius comme son libérateur, & qu'on fit des vers & des chansons à sa louange : tout cela estoit très-propre à en faire un dieu, dans un temps où on élevoit à ce rang ceux qui s'estoient rendus célebres, ou par leurs belles actions, ou par quelque invention utile à la vie.

Quoy qu'il en soit, cette idole avoit ses prêtres & ses prêtresses, & leurs fonctions estoient partagées. Aventin dit que dans

dans les festes qu'on célebroit à l'honneur de ce dieu, la noblesse du pays s'y trouvoit à cheval, armée de toutes piéces, & qu'après quelques cavalcades autour de l'idole, chacun se jettoit à genoux, & faisoit ses présents aux prêtres, qui, selon Meibomius, estoient en même temps les magistrats de la nation, & les exécuteurs de la justice. Ces prêtres frappoient à coups de verges ceux qui estoient convaincus de n'avoir pas bien fait leur devoir dans les combats; ils poussoient même la rigueur jusqu'à condamner à la mort ceux qui avoient perdu la bataille par leur faute. L'auteur rapporte les plaintes d'un jeune homme qui déploroit en cette occasion sa destinée, & il les a tirées d'un cantique composé en vieux Saxon: « Me livrera-t-on, dit ce jeune « homme, entre les mains du ministre de la Divinité dans mes « plus beaux jours, parce que les armes ne m'ont pas esté favo- « rables? N'y a-t-il que mon sang qui puisse appaiser le Ciel, & « détourner sa colére? »

Charlemagne, à qui la conquête de la Saxe coûta tant de peine, ayant fait fortifier la montagne d'Eresburg, démolit le temple d'Irminsul, & fit construire sur ses ruines une chapelle, consacrée dans la suite par le Pape Paul III. Mais comme les Saxons retournoient, dès qu'il s'estoit retiré, à leur ancienne idolatrie, ce prince fit enterrer auprès du Weser, la colomne dont on a parlé. Elle en fut retirée du temps de Louis le Débonnaire son successeur, & transportée dans l'église d'Hildesheim, où elle servit à soûtenir un chandelier à plusieurs branches: cette colomne changea souvent de place, & ce ne fut que par hazard qu'un chanoine d'Hildesheim l'ayant déterrée, trouva autour de son fust ces trois vers écrits en lettres d'or:

Sic fructus vestri vestro sint gaudia patri,
Ne damnent tenebræ quæ fecerit actio vitæ,
Juncta fides operi, sit lux superaddita luci.

Inscription qui y avoit sans doute esté gravée lorsqu'on la destina à porter un chandelier dans le chœur de l'église d'Hildesheim. On célebre encore tous les ans dans cette ville, la veille du dimanche que l'on appelle *Lætare*, la mémoire de la destruction

de cette idole : les enfants font enfoncer en terre un pieu de six pieds de long, sur lequel on pose un morceau de bois en forme de cylindre, & celuy qui d'une certaine distance peut l'abattre, est déclaré vainqueur.

RECHERCHES
SUR LE DIEU ENDOVELLICUS,
& sur quelques autres Antiquitez Ibériques.

LE nom d'Endovellicus se lit sur quatorze inscriptions trouvées en Espagne, & rapportées par Gruter & par Reinesius. La 14.e qui est à Toléde dans la Maison Professe des Jésuites, est gravée sur un morceau de colomne tiré des ruines de l'amphithéatre de cette ville, & c'est celle sur laquelle
En 1714. M. Freret a fait des recherches qu'il a communiquées à l'Académie. Pedro de Rojas la lit ainsi :

HERCULI P. ENDOVELLIC. TOLET.
OSCA. DEIS. TUTELLA. COMPEDIT.
TAUROS. URSUS. AVES. LIBYC.
QUODAM. D. D.

Tamayo de Vargas la lit d'une maniére un peu différente, & dit qu'elle forme neuf lignes, en quoy il a esté suivi par Reinesius, comme on peut le voir dans la suite de son ouvrage manuscrit qui est à la Bibliothéque du Roy.

HERCULI. P.
ENDOVELL.
TOLET. V. V.
OSCA.
DEIS. TUTEL.
COMPEDII.
URSOS. TAUROS.
AVES MARINAS
QUONDAM. D. D.

Après quelques réflexions ſur la différence de ces deux copies, M. Freret explique ainſi l'inſcription ;

HERCULI P*atrio* ENDOVELL*ico*
TOLET*um* V*rbs* V*ictrix* OSCA.
DEIS TUTEL*aribus* COMPEDIT*os*
URSOS TAUROS AVES LIBYC*as*
QUOTAN*nis* D*ecreto* D*icaverunt.*

« C'eſt-à-dire, Toléde & la Ville Victorieuſe d'Oſca ont con- « ſacré à leurs Dieux tutélaires, à Endovellicus l'Hercule du pays, « des taureaux, des ours & des autruches enfermez dans un parc, « pour la ſolemnité des jeux qui ſe célebrent tous les ans. »

La queſtion eſt de ſçavoir s'il faut faire deux divinitez d'Hercule & d'Endovellicus, ou ſi ces deux noms ne marquent qu'un même dieu. M. Freret ſoûtient le dernier ſentiment après Andrez Uſtarros habile antiquaire, & qui avoit fort étudié les anciens monuments, ſur-tout ceux qu'on trouve en Eſpagne. Une des principales raiſons qu'il apporte, c'eſt qu'il n'eſt preſque jamais parlé dans les inſcriptions, de dieux ou de pluſieurs divinitez, ſans qu'on y trouve la particule conjonctive *&* ou ꞓ, que l'on voit toûjours dans l'ample Recueil de Gruter, ſi l'on excepte les cas où il n'eſt pas poſſible de les confondre, comme dans ceux-ci :

IOVI. IUNONI. SACRUM. SOLI
ÆTERNO. LUNÆ, &c.

Il eſt vray que les mots qui ſuivent, DEIS TUTEL*aribus,* ſemblent marquer deux divinitez, & on ne diſſimule pas l'objection ; mais il y a bien de l'apparence que cette inſcription eſtant ſur un morceau de colomne, il y manque quelque ligne où ſe trouvoit le nom de quelqu'autre dieu ; & on a la bonne foy d'avouer que ſi on voyoit que l'inſcription fût entiére, on ſe rendroit à cette difficulté.

La ſeconde raiſon qui empêche M. Freret de faire deux divinitez différentes d'Endovellicus & d'Hercule, c'eſt l'uſage conſtant où les Grecs & les Romains eſtoient, de joindre au

nom barbare des divinitez, celuy qui leur estoit familier, afin qu'il servit comme d'interprétation à l'autre. C'est ce qu'il prouve par plusieurs exemples tirez des anciennes inscriptions : exemples qui sont la preuve du principe avancé, que les Romains joignoient pour l'ordinaire au nom barbare des divinitez, le nom usité chez eux, afin que la divinité pût estre connue & adorée de ceux mèmes à qui son nom barbare estoit inconnu. Ainsi l'on peut raisonnablement supposer que dans Tolède, ville Romaine, & où le nom du dieu Endovellicus estoit moins connu, on l'aura expliqué par celuy d'Hercule, au lieu que dans les inscriptions de Villa-Viziosa, qui estoit le centre de son culte, on ne luy donne que le nom d'Endovellicus, qui y estoit assez connu. D'ailleurs, plusieurs de ces inscriptions de Therenna estoient dans un temple, sur des autels & sur des bases de statues, apparemment dédiées au dieu, au lieu que celle de Tolède estoit sur une colonne élevée dans le Cirque, & exposée aux yeux des étrangers, ausquels il falloit faire connoître Endovellicus.

Le reste de l'inscription souffrira moins de difficulté. On lit à la premiére ligne, HERCULI P*atrio,* parce que dans plusieurs inscriptions, on donne ce titre aux dieux qui ont un nom étranger. Il est vray cependant que l'on donnoit aussi à Hercule le nom de PATER, comme on le voit dans une autre inscription trouvée aux environs de Tolède, & rapportée par Pedro de Rojas, dans la description de cette ville.

A la troisiéme ligne de l'inscription dont il s'agit ici, on lit, TOLET. V. V. OSCA, que M. Freret explique TOLET*um* U*rbs* V*ictrix* OSCA. Il y avoit deux villes en Espagne qui portoient ce dernier nom, l'une dans la Bætique, c'est aujourd'huy Huescar, & l'autre dans l'Espagne citérieure au pied des Pyrenées, présentement Huesca dans l'Aragon. Les deux V. V. qui précédent le nom d'Osca dans l'inscription, nous marquent que c'est cette derniére ville qu'ils regardent. Elle est toûjours nommée sur les médailles, URBS VICTRIX. Ustarros en rapporte dix-huit différentes.

La ville d'Osca estoit fameuse pour ses fabriques de monnoyes. Il en est fait mention dès le temps des premiéres guerres

Puniques. Tite-Live vante l'*Argentum Oscense*, & le *Signatum Oscense*. M. Freret prétend que les médailles Ibériques publiées par le Comte de Lastanosa, & sur lesquelles on voit un cavalier la lance en arrest ou un sabre à la main, estoient des monnoyes Ibériennes frappées à Osca, & non des monnoyes Phéniciennes, comme on le croit communément.

A la cinquiéme ligne on lit DEIS TUTEL. suivant Tamayo, & DEIS TUTELA. suivant Pedro de Rojas: ce que M. Freret rend par DEIS TUTELARIBUS, *aux Dieux défenseurs*. On lit de même sur l'inscription trouvée à Tréjunchos, village à trois lieuës de Tolède, nommé autrefois *Triunchus*, DEO TUTELARI, parmi les titres donnez à l'Hercule de Tolède. Cette même inscription de Triunchus nous apprend encore, qu'on célebroit tous les ans à Tolède des jeux du Cirque en l'honneur d'Hercule, & c'est ce qui a déterminé à lire les trois lignes suivantes, COMPEDIT*os* URSOS. TAUROS. AVES LIBYC*as* QUOT*annis* D*ecreto* D*icaverunt*. Les villes de Tolède & d'Osca avoient établi un fonds pour l'entretien des ours, des taureaux & des autruches que l'on conservoit dans des parcs pour les combats du Cirque. Les Romains faisoient paroître ces derniers animaux dans les spectacles, & on les y tuoit à coups de fléches.

De l'explication de l'inscription, M. Freret passe aux recherches qu'il a faites sur le dieu Endovellicus. Il observe d'abord que l'on a plusieurs dissertations sur cette divinité. Reinesius en publia une avant que d'avoir vû l'inscription de Tolède que l'on vient d'expliquer. Il croit que ce dieu, qui se trouve nommé ENDOBOLICUS dans la 13.[e] inscription de Villa-Viziosa, & ENDOVOLICUS dans la seconde, est le même qu'Apollon, nommé BELINUS dans les inscriptions d'Aquilée.

Un Allemand, qui a pris le nom de Ludovicus Alphitander pour écrire sur la même matiére, remonte bien plus haut que Reinesius. Le déluge seul peut arrêter ses recherches, & c'est dans la famille de Noé qu'il croit trouver le dieu *Endovellicus* ou *Endobolicus*. Il ne doute pas un moment que ce ne soit Thubal nommé Θοβὲλ par les Septante, & que le commun des

antiquaires Espagnols prend pour le Patriarche de la nation. Ses descendants changérent son nom en ENDOBOLICUS, en y adjoûtant l'article Allemand *Een :* car Alphitander est aussi persuadé que la langue Allemande estoit celle des anciens Espagnols. Cet auteur va plus loin; quelques noms de femmes qu'on lit sur les EX VOTO du dieu Endovellicus, luy font croire que c'estoit le dieu de l'Amour, & malgré sa barbe grise, Thubal se trouve ainsi métamorphosé en Cupidon dans l'hypothése d'Alphitander.

Sans s'arrêter à ces sentiments, M. Freret est persuadé premiérement, que ce dieu ne se trouvant que sur les inscriptions d'Espagne, il ne faut point sortir du pays pour en chercher l'origine. Secondement, que des quatorze inscriptions sur lesquelles on lit le nom d'Endovellicus, treize ayant esté découvertes dans un endroit de l'Espagne, où n'ont jamais pénétré ni les Africains, ni les Phéniciens, ni les Carthaginois qui y sont entrez dans les premiers temps, le dieu Endovellicus doit estre une divinité des Ibériens ou Aborigénes Espagnols; ainsi ce n'est ni l'Hercule de Tyr, ni l'Alcide de Thébes, mais plustost quelque ancien héros Ibérien, que sa valeur aura fait adorer par une nation belliqueuse, & qui ne fut entiérement soûmise que sous Auguste, quoyque ce fût le premier pays où les Romains eussent porté la guerre.

Il y a apparence que le culte d'Endovellicus avoit pris naissance parmi les Asturiens, les Cantabres & les Celtibériens. Ces peuples, dit Strabon, adorent un dieu dont on ignore le nom, ils célebrent sa feste vers la pleine lune, & passent la nuit à danser devant leurs maisons. Peut-estre cette divinité inconnue à Strabon, est-elle le dieu Endovellicus, qui dans le systeme des Ibériens pourroit estre l'intelligence attachée à la lune; & de même que plusieurs peuples, & sur-tout les Phéniciens avoient placé Hercule dans le soleil, les Espagnols pouvoient avoir mis Endovellicus dans la lune: ce que l'on ne donne néantmoins que comme une conjecture. On pourroit encore conjecturer avec plus de fondement que le dieu Endovellicus avoit un oracle, de quelque nature qu'il fût, soit qu'il communiquât sa volonté

par l'organe des prestres, ou par le moyen des songes; c'est au moins ce que signifient ces mots de la sixiéme Inscription de Villa-Viziosa; EX RELLIGIONE JUSSU NUMINIS. Les ordres de la divinité n'avoient pû estre connus, s'ils n'avoient esté donnez d'une maniére sensiblé; & c'est-là ce que l'on appelle un oracle.

Après plusieurs autres recherches sur les antiquitez Ibériques, M. Freret penche fort à croire que le nom du dieu Endovellicus estoit composé de deux mots *Endo*, & *Vellicus*; que le premier estoit le nom propre de la divinité, & que le second marquoit le pays où elle estoit principalement adorée. En effet, l'un & l'autre de ces mots se trouve assez fréquemment dans les noms des villes de l'Ibérie & de l'Aquitaine proprement dite, dont les peuples, qui selon la remarque de Strabon, n'estoient pas Celtes, mais Espagnols, avoient la physionomie Ibérienne, & parloient une langue semblable à celle de ces peuples. L'on trouve encore aujourd'huy dans la Navarre Espagnole, dans l'Aragon & dans la Biscaye les vestiges du mot *Endo*, comme entr'autres dans ces deux noms *Endo mendia*, & *Indaganeta*, qui signifient à la lettre la montagne d'*Endo*, & les hauteurs d'*Endo*. Et il n'y a guéres lieu de douter que les noms propres de *Endo* & *Andega*, qui se trouvent assez souvent dans l'histoire de ce pays, ne soient des restes de celuy du dieu *Endo*, dont le culte pouvoit s'estre conservé parmi les Vascons, dont le Paganisme a subsisté assez long-temps.

A l'égard du mot Vellicus, on voit qu'il est manifestement le même que celuy de Vellica, ville de la Cantabrie vers les sources de l'Ebre, aujourd'huy la Guardia ou Medina del Pomar. Peut-estre cette ville & celle de Velia, qui n'en estoit pas loin, estoient-elles célebres par le culte de ce dieu, & le lieu où il avoit pris naissance, ce qui l'avoit fait nommer *Endo-vellicus*, l'*Endo de Vellica*, comme l'Apollon de Delphes, l'Hercule de Tyr, &c. On sçait que les hommes donnent volontiers aux objets de leur culte le nom des lieux où il a commencé, & que cet usage si fréquent dans le Paganisme a esté adopté même par les Chrestiens. Au reste, comme les anciennes inscriptions de

Therenna nous apprennent que les anciens Ibériens, de même que ceux d'aujourd'huy, confondoient le B. & l'V. on peut ſuppoſer que le nom des *Belli*, peuples de la Celtibérie, eſtoit le même que celuy de la ville de Velia. De toutes ces différentes obſervations, M. Freret conclud que le nom du dieu Endovellicus ſignifioit l'*Endo* des *Belli* ou *Velli*, & que ce dernier nom avoit eſté porté par pluſieurs villes, & par des nations fameuſes dans l'Ibérie.

SUR LES MEDAILLES SAMARITAINES QUI PORTENT LE NOM DE SIMON.

Les antiquaires avoient juſqu'à préſent eſté perſuadez que les médailles qui ſont venuës juſqu'à nous, & qui portent en caractéres Samaritains le nom de *Simon*, eſtoient de Simon Machabée, à qui l'Ecriture nous apprend qu'Antiochus le Grand accorda le droit de battre monnoye.

Une médaille ſinguliére du cabinet de M. de Pontcarré Premier Préſident de Rouen, & dont voici le deſſein,



a fait changer de ſentiment à M. Henrion. Cette médaille eſt d'argent, de la grandeur ordinaire des médailles Romaines Impériales. Elle paroît avoir eſté d'abord marquée d'un coin de l'empereur Trajan, & on découvre encore quelque reſte d'inſcription de la monnoye de ce prince, tant du côté de la teſte que du revers.

La piéce a eſté ſurfrappée d'un nouveau coin qui en fait une monnoye Juive; on y voit d'un côté une Lyre avec ces mots,

KIROUT

KIROUT IROUSCHLEM, *de la délivrance*, ou *de la liberté de Jérusalem*, & de l'autre une grappe de raisin avec le nom de SCHEMOUN, *Simon.*

Muni d'une telle découverte, M. Henrion se crut bien fondé à soûtenir que les monnoyes Juives, qui portent le nom de Simon, ne sçauroient estre de Simon Machabée, qui vivoit près de trois siécles avant le regne de Trajan, & qu'il faut les rapporter toutes à Simon Barchochebas, dont la révolte fit tant de bruit sous Hadrien : quelque précis néantmoins que parût à M. Henrion le témoignage de la médaille en question, il voulut bien y adjoûter de nouvelles preuves. En 1713.

La premiére est tirée d'une raison de vraysemblance, sçavoir, que de deux Simons éloignez d'environ 300. ans l'un de l'autre, les monnoyes du dernier doivent naturellement s'estre plustost conservées que celles du premier. La seconde, que nous ne connoissons aucune médaille, ni du pere ni des freres de Simon Machabée, qui, selon toutes les apparences, ont joui du même droit que luy. La troisiéme enfin, que les années marquées sur les médailles en question, ne s'étendent que jusqu'à la quatriéme. Ce qui a un rapport formel à la durée du regne de Barchochebas; au lieu que Simon Machabée ayant regné huit ans, si ces médailles estoient de luy, on trouveroit au moins sur quelques-unes des marques de la 5.e de la 6.e de la 7.e & de la 8.e année de son regne.

M. Pinart, dont l'érudition Hébraïque est connuë, ne laissa pas sans réponse les conjectures de M. Henrion. Après luy avoir un peu contesté l'antiquité de sa médaille, il rassembla contre son systeme toutes les difficultez que l'on forma dans la compagnie, à la vûë du monument qui luy sert de base; car quelques-uns crurent que le coin Romain estoit postérieur, d'autres jugérent que ce qui paroissoit de l'inscription Latine, avoit esté formé tout récemment avec le burin, d'autres enfin assûrérent qu'ils n'y découvroient aucun de ces prétendus vestiges; mais renonçant bientost à tous ces avantages, M. Pinart admet la médaille telle que M. Henrion l'a décrite, & prétend que son systeme n'en est pas mieux établi.

La révolte de Barchochebas sous Hadrien est, dit M. Pinart, tellement circonstanciée dans l'histoire, qu'il n'est pas vraysemblable que les auteurs qui en ont parlé, eussent oublié une aussi grande marque de la nouvelle indépendance des Juifs, que celle de battre monnoye. Selon luy, il est bien plus probable qu'un coin Samaritain antique estant tombé entre les mains de quelque Juif, ou même de quelque curieux Romain, celuy-là, quel qu'il soit, depuis, ou du temps même de Trajan, dont les médailles sont encore aujourd'huy si communes, aura pris la premiére piéce qu'il aura trouvée, & l'aura surfrappée du coin Samaritain pour avoir une nouvelle empreinte de cette monnoye antique.

D'ailleurs, poursuit M. Pinart, il est constant, & c'est un fait attesté par tous les connoisseurs qui ont voyagé dans la Palestine, qu'en fouillant sous les ruines de Jérusalem, on y trouve tous les jours & des sicles Samaritains, dont M. Henrion ne dispute pas la premiére antiquité, & de ces monnoyes qui portent le nom de Simon. Or la révolte de Barchochebas estant de beaucoup postérieure à la destruction de Jérusalem, se persuadera-t-on qu'on se soit avisé d'aller enterrer une grande quantité de monnoyes de ce nouveau Prince sous les ruines d'une ville détruite depuis un siécle!

Pour ce qui est des années marquées sur les monnoyes de Simon, si elles ne vont que jusqu'à la 4.e quoyqu'il en ait regné huit, c'est apparemment que le droit de battre monnoye ne luy fut accordé par Antiochus qu'au milieu de son regne, auquel cas ces dates conviennent au reste du temps qu'il a gouverné la nation Juive; ou bien il se peut faire que durant les quatre premiéres années, on en ait frappé suffisamment pour un peuple qui n'avoit presqu'aucun commerce dans un territoire peu étendu.

M. Pinart termina sa réponse par une infinité de réflexions sur les changements arrivez dans les caractéres Hébreux, dont les Samaritains, selon luy, sont les plus anciens dont nous ayons des monuments incontestables.

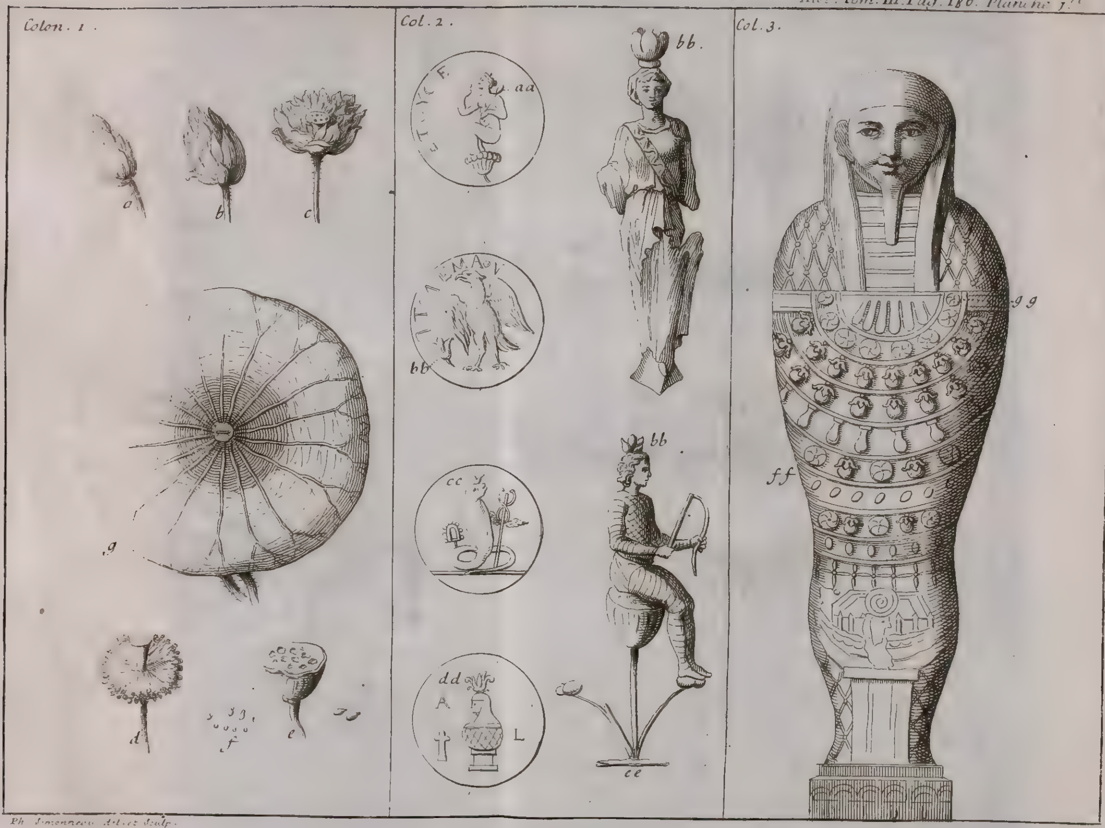

Colon. 1.
a
b
c
g
d
f
e
Col. 2.
aa
bb
cc
dd
A
L
bb.
bb
ee
Col. 3.
gg
ff
Ph. Simonneau Del. et Sculp.






fig. 1.
Hist. Tom. III Pag. 187
Planche 2.e
fig. 2
fig. 3

EXPLICATION
D'une Médaille d'or de la famille CORNUFICIA, du Cabinet de S. A. R. MADAME.



ON découvrit en 1715. sur les terres du Duc de Modéne un thresor de Médailles, dont quelques-unes des plus précieuses passérent dans le cabinet de S. A. R. MADAME. M. Baudelot, à cette nouvelle si intéressante pour un antiquaire, crut d'abord que ce thresor estoit la caisse militaire ou de l'armée d'Antoine ou de celle du Sénat, lorsque Hirtius & Pansa Consuls défirent ce Général près de Modéne. L'inspection de quelques-unes de ces médailles où se trouvent le nom d'Auguste Triumvir sur la fin de 711. & celuy d'Agrippa désigné Consul en 715. détruisit cette premiére idée, & fit croire à l'Académicien que ces monnoyes estoient tirées de la caisse militaire, dont devoient estre payées les troupes que Lucius Antonius & Fulvia avoient assemblées dans ce quartier contre Auguste en 713. & 714.

Quoy qu'il en soit, la médaille d'or dont M. Baudelot donna l'explication, présente d'un côté la figure d'un homme debout & voilé, tenant de la main droite un bâton augural, & couronné par une autre figure de femme placée derriére luy, coëffée de la dépouille d'une chévre, & portant de la gauche un de ces boucliers nommez *Ancilia* avec l'aigle Romaine, & ces mots pour légende, Q. CORNUFICI AUG. IMP. On voit

au revers, qui est sans légende, une tête barbue avec une corne recourbée en arriére qui lui sort du haut du front.

Il est aisé de juger au premier coup d'œil que la figure couronnée est celle de l'Augure Cornuficius, pour lequel la médaille a esté frappée; mais il a fallu beaucoup de sagacité pour découvrir qui estoit ce Cornuficius, quelle est la figure qui le couronne, ce que représente la teste cornue du revers, & en quel temps & à quelle occasion ce monument a esté fabriqué. C'est ce que M. Baudelot développe heureusement par l'histoire même de Cornuficius, qu'il a recueillie avec soin. Il estoit, selon M. Baudelot, de famille Plébéienne & Sénateur, lorsque Cicéron obtint le Consulat qu'il emporta sur six compétiteurs, du nombre desquels, si on en croit Asconius, estoit Cornuficius. Cicéron écrivant à Atticus nous apprend qu'il estoit fort riche, *Omnino Cornuficius locuples est.* Mais ce qui le distinguoit particuliérement entre les illustres Romains de son temps, c'est qu'il estoit sçavant, bel esprit, & méritoit par ses belles qualitez d'estre élevé aux premiéres charges de la république. C'est le témoignage que luy rend le même Cicéron, avec lequel il estoit en commerce de Lettres & d'érudition. « Je me suis apperçû, dit l'orateur Romain dans une de ses Lettres à Cornuficius, que nous ne « sommes pas tout-à-fait de même opinion. » Il s'agit là du meilleur genre d'éloquence, *De optimo genere dicendi.* Ce qui fait croire, pour le dire en passant, que ce Romain avoit aussi traité la même matiére, & c'est en effet ce que justifie Quintilien parlant de ceux qui ont écrit de la Rhétorique ou de l'art oratoire: *Scripsit,* dit-il, *de eâdem materiâ non pauca Cornuficius.* Enfin, Cicéron met le comble à l'éloge qu'il fait de l'érudition de Cornuficius, en luy disant, *tum de summo ingenio, & de optimis tuis studiis, & de spe amplissimæ dignitatis ita judicare, ut neminem tibi anteponam, comparem paucos.* La science de ce Romain, quoyque du premier ordre, ne dédaignoit pas de s'abaisser jusqu'aux matiéres purement grammaticales, puisqu'il s'estoit appliqué à la recherche des origines ou des étymologies de la langue latine, dont il avoit composé un traité que cite Verrius Flaccus, ou son abbréviateur Festus Pompeius.

Lib. 12. epist. 15.

Sur ce que Macrobe rapporte d'une opinion de Cornuficius qui confondoit le soleil avec Jupiter, M. Baudelot conçoit une opinion si avantageuse de la religion de ce Romain, qu'il le soupçonne avoir esté du sentiment de ceux qui n'adoroient qu'une seule divinité sous différents noms ou différents attributs.

Quoy qu'il en soit de sa religion, il estoit excellent Poëte, comme l'assûrent Catulle & Eusébe. Et M. Baudelot ne sçauroit croire, après ce qu'il vient de dire des bonnes qualitez de Cornuficius, qu'il soit le même que celuy dont parle Donat, comme d'un ennemi déclaré de Virgile, lorsqu'il dit, *Cornuficius ob perversam naturam illum non tulit.* Quelle apparence, en effet, que ce Romain, qu'Asconius dit avoir esté un parfaitement honnête homme, un homme de bien, *visique sunt Cornuficius & Galba sobrii ac sancti viri,* ait esté envieux de la gloire d'un jeune poëte, qui à peine commençoit à estre connu à Rome du temps que Cornuficius y jouissoit de la réputation d'homme d'esprit & de belles lettres? Celuy qui estoit jaloux du mérite de Virgile, estoit sans doute un autre poëte de même nom, dont Ovide fait mention, en parlant des ouvrages lascifs & immodestes:

Et leve Cornuficî, parque Catonis opus.

L'auteur de cet ouvrage est traité d'yvrogne par Plutarque dans la vie de César, & ce caractére ni la licence des mœurs ne conviennent nullement au Cornuficius qui fait le sujet de la médaille.

Rien ne prouve mieux ce qu'on vient d'avancer, que la restitution que fit Trajan d'une monnoye d'argent qui conserve le nom & les titres de Cornuficius. Il falloit en effet que cet Empereur eût pour ce grand homme une estime bien singuliére pour avoir voulu, comme il a fait, en renouveller la mémoire préférablement à celle de tant d'autres illustres Romains. Trajan auroit-il donné cette marque de distinction à un libertin & à un yvrogne?

Après avoir fait connoistre les qualitez personnelles de Cornuficius, M. Baudelot parle de ses emplois & de ses charges; il n'oublie pas la guerre d'Illyrie, où il eut la qualité de Propréteur, ni celle de Syrie où il se distingua contre Bassus en qualité de

gouverneur de cette province. C'eſt, ſelon luy, dans la premiére de ces deux expéditions qu'il eut le titre d'*Imperator* marqué ſur la médaille. A ſon retour à Rome, en 707. après avoir terminé les affaires d'Illyrie, il obtint par le crédit de Céſar une place dans le collége des Augures, dignité très-conſidérable, comme on le voit dans Tite-Live, & que Céſar, Antoine & Auguſte marquoient avec ſoin dans leurs monnoyes.

Appian. de bell. civil. Dio Caſſius.

Avec ces titres d'honneur Cornuficius alla en Afrique, où dans le temps du Triumvirat, il reçut une partie des proſcrits, & ſoûtint avec eux, après la mort de Céſar, le parti du Sénat & du peuple. Sextius qu'Auguſte avoit envoyé dans la Numidie, luy ordonna de luy céder le gouvernement de cette province Romaine, parce que dans le partage fait entre les Triumvirs, toute l'Afrique appartenoit au jeune Céſar; mais Cornuficius répondit qu'il ne connoiſſoit point ce partage, & qu'il ne pouvoit ſans ordre abandonner une province que le Sénat luy avoit confiée; ainſi ils ſe firent la guerre pour ce ſujet. Les lieutenants de Cornuficius eurent d'abord quelqu'avantage ſur Sextius, mais celuy-ci l'eſtant venu attaquer auprès d'Utique où il s'eſtoit retranché, Cornuficius y fut taillé en piéces & tué.

Il reſte maintenant à expliquer la médaille qui repréſente ce grand homme, & à voir en quel endroit elle peut avoir eſté frappée. Urſinus & Vaillant ont cru que c'eſtoit en Afrique, mais M. Baudelot n'eſt point de leur avis; il eſt perſuadé que ce monument, ainſi que les autres monnoyes d'or ou d'argent qui portent le nom de Cornuficius, ont eſté fabriquez en Italie; d'autant plus que les ſymboles qu'on y voit ſur les deux faces, n'ont aucun rapport à l'Afrique, où ce général n'eut pas ſujet de ſe louer de la fortune, & qu'au contraire ces ſymboles ſont entiérement Romains. En effet, Cornuficius y paroît vêtu en Augure, le bâton Augural à la main, & l'on apperçoit derriére luy Junon *Soſpita* (ou *Conſervatrice*) qui le couronne. Adjoûtez à cela le bouclier nommé *Ancile*, & l'aigle Romaine. Il y a donc toute ſorte d'apparence que la médaille dont il s'agit fut frappée à Rome, dans le temps que Cornuficius parvint à la dignité d'Augure par la faveur de Jules Céſar. On pourroit

même conjecturer, suivant M. Baudelot, que ce fut au mois de Février, parce que les Calendes ou le premier jour de ce mois estoit consacré à Junon *Sospita,* qui couronne le nouvel Augure, comme on le voit dans la médaille.

Ceux qui ont cru que cette médaille avoit esté frappée en Afrique, se sont fondez sur la teste cornue du revers qu'ils ont pris pour celle de Jupiter Ammon. Mais M. Baudelot n'y reconnoît nullement cette divinité Africaine; premiérement, parce que Jupiter Ammon n'estoit point adoré dans toute l'Afrique, mais seulement dans l'Egypte & les Etats voisins. Secondement, parce que la corne qui paroît sur cette tête, n'est point située immédiatement au-dessus de l'oreille, comme l'est ordinairement celle de Jupiter Ammon. Cette corne sort au contraire du haut du front, ce qui caractérise précisément le dieu Faune, tel qu'on le voit sur différentes médailles des familles *Julia* & *Pinaria,* & sur-tout dans une médaille de la famille *Junia,* où ce dieu est représenté avec une longue barbe & un visage pareil à celuy de la médaille de Cornuficius. Outre cela, cette figure a le front chevelu, ce qui s'accorde parfaitement avec ce que l'auteur des Priapées dit des Faunes, *Frontem comatos Arcades vides Faunos, tu vois des Faunes d'Arcadie au front chevelu.* On représentoit de même la déesse *Fauna,* à l'exception de la barbe, comme le justifie M. Baudelot par une médaille de son cabinet, dont la légende, selon M. de Boze, est Hétrusque. Enfin, la barbe estoit si essentielle au dieu Faune, qu'on ne peut assez s'étonner que plusieurs antiquaires, même de la première classe, prennent pour cette divinité des figures d'un air jeune, gracieux, & qui ne sont point du tout barbues.

Pour ce qui regarde la Junon *Sospita,* qui couronne Cornuficius, M. Baudelot observe que cette déesse a souvent esté confondue avec *Fauna,* & que celle-ci, selon Labéon cité par Macrobe, estoit la même que la bonne déesse. Il remarque encore que les Romains avoient accoûtumé d'adopter pour leurs dieux Lares ou tutélaires, *Faunus* & *Fauna* ou Junon *Sospita,* & de célebrer leurs festes dans le même mois; d'où il conclud que Cornuficius ayant esté fait Augure dans le même temps, il

en marque par cette médaille sa reconnoissance aux deux divinitez, auxquelles il croyoit avoir l'obligation de cette dignité, & qu'il y prit le titre d'*Imperator* qu'il avoit reçû quelque temps avant que d'estre Augure.

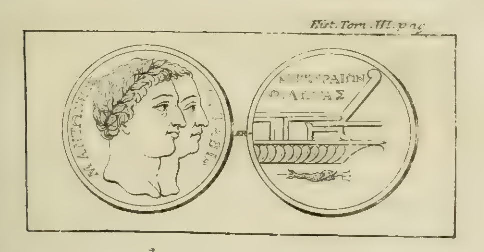
Le type de la Junon Sospita honorée à Lanuvium, a fait croire à Ursinus que la famille de Cornuficius estoit originaire de cette Ville. M. Baudelot prête même à cet antiquaire une preuve dont il n'avoit pas fait usage. Jean de Sarisbery, dans la préface de son *Policraticus*, ou *des amusements de la Cour*, dit, en parlant de quelqu'un qui estoit apparemment jaloux de sa réputation, *Quoniam & ego meum Cornuficium habeo & Lanuvium:* faisant allusion au caractére de ce Cornuficius dont parle Donat dans la vie de Virgile. M. Baudelot, pour le dire en passant, croit qu'il faut ôter de ce passage la préposition *&*, & traduire ainsi, *car j'ai aussi mon Cornuficius de Lanuvium.* Le même auteur dit encore dans la même preface, *Si quis ignotos authores cum Lanuvio calumnietur, &c.* Tout cela prouve que Jean de Sarisbery estoit persuadé que Cornuficius estoit de Lanuvium. On sçait d'ailleurs que Junon *Sospita* en estoit la grande divinité; mais il n'est pas nécessaire pour cela de dire que ce grand homme en fût originaire, puisque cette déesse estoit aussi fort honorée à Rome, sur-tout dans le quartier où son temple estoit bâti; & moins encore que le Cornuficius de la médaille soit celuy dont parle Donat, comme l'ont cru plusieurs sçavants.



EXPLICATION

EXPLICATION

D'une Médaille Grecque de Marc-Antoine & d'Octavie.



M. GALLAND a cru que cette médaille déja expliquée dans l'histoire de Corfou par Marmora, méritoit une nouvelle attention. Il en entretint l'Académie en 1711. & observa d'abord que ce monument, qui est de moyen bronze, représente d'un côté la teste d'Octavie accollée à celle de Marc-Antoine couronnée de laurier, avec cette légende toute simple: M. ΑΝΤΩΝΙΟΣ. ΟΚΤΑΒΙΑ. Le revers a pour type un navire représenté de droit à gauche, & accompagné de ces mots: ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ ΦΙΛΩΤΑΝ à l'accusatif: *Philotas des Corcyréens*. Quoyqu'il y ait plusieurs années, comme on vient de le dire, que cette médaille a esté gravée & publiée, aucun antiquaire néantmoins n'en a encore fait mention, non pas même M. Vaillant, qui ne l'avoit apparemment vûe dans aucun cabinet d'Italie ni ailleurs, puisqu'elle ne se trouve point parmi celles de Marc-Antoine, dans son recueil des médailles Impériales frappées par les villes Grecques. D'où l'on pourroit conclurre, qu'en un sens, cette histoire de Corfou est presque aussi rare, du moins en France, que la médaille même en question.

M. Mayer, que nous avons vû à Paris, & qui avoit joint la curiosité & la connoissance des médailles antiques à celle des livres les meilleurs & les plus rares, avoit rapporté d'Italie cette

hiſtoire de Corfou, & après ſa mort, M. Foucault en fit l'acquiſition. Dès que M. Galland y eut apperçû la gravûre de la médaille de Marc-Antoine & d'Octavie, il fut frappé de la parfaite reſſemblance qu'il trouvoit entre cette médaille & une autre du cabinet de M. Foucault, qu'il avoit rangée dans la ſuite des médailles des villes Grecques non impériales, ſous le titre de ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ, avec pluſieurs autres de la même iſle. Il ne l'avoit placée en ce rang là, que parce qu'il n'avoit remarqué aucuns caractéres autour des têtes, & que par cette raiſon il avoit pris ces têtes pour celles de Jupiter & de Junon. A quoy la couronne de laurier l'avoit ſur-tout déterminé, quoyque la tête d'un Jupiter ſans barbe n'eût pas laiſſé de luy faire quelque peine.

Après avoir confronté la médaille de M. Foucault avec la gravûre, M. Galland ne douta plus que celle de l'hiſtorien de Corfou & celle de M. Foucault ne fuſſent abſolument la même médaille. Et ce qui acheva de le confirmer dans cette opinion, ce fut qu'après avoir nettoyé la médaille, & enlevé la rouille qui eſtoit derriére la tête de Marc-Antoine, il y apperçut les veſtiges des lettres M. ANT. Il ne luy en fallut pas davantage pour le convaincre que ces deux têtes eſtoient celles de Marc-Antoine & d'Octavie. Le nom d'Octavie ne paroît point cependant ſur la médaille de M. Foucault, & il n'a jamais pû y paroître, par la raiſon que le métal ne s'eſtant pas trouvé juſte ſous le coin, le coin a porté à faux, tant pour le nom entier d'Octavie, que pour la moitié de celuy de Marc-Antoine.

A la reſerve de ce que l'on vient de remarquer, la médaille de M. Foucault du côté des têtes, eſt entiérement ſemblable à celle qui eſt gravée dans l'hiſtoire de Corfou. Quant au revers, on y remarque deux legéres différences ſur la médaille de M. Foucault; l'une dans le type, puiſqu'outre le navire, on voit encore un trident poſé horizontalement avec un dauphin; l'autre dans la légende, qui porte ΦΙΛΩΤΑΣ au nominatif, & non pas ΦΙΛΩΤΑΝ. Mais il pourroit fort bien ſe faire que le graveur n'eût pas eſté exact à repréſenter fidélement le revers. Le trident & le dauphin eſtoient peut-eſtre couverts de rouille ſur la médaille qu'il a gravée, auquel cas, il ne ſeroit pas fort ſurprenant

qu'ils luy eussent échappé. Enfin, un ouvrier peut encore aisément transformer un Σ. en N. puisque cette derniére lettre couchée sur le côté, en forme à peu-près la figure.

Après ces observations préliminaires, M. Galland explique la médaille. L'historien de Corfou veut que les noces de Marc-Antoine & d'Octavie ayent esté célebrées à Corcyre, & que ce soit à cette occasion que les Corcyréens firent frapper cette médaille. Il se fonde sur le témoignage de l'abrégé de Dion par Xiphilin, duquel on ne sçauroit néantmoins conclurre ce qu'il prétend. Il n'avoit même qu'à consulter là-dessus Plutarque, & ce sçavant historien luy auroit appris en termes formels, dans la vie de Marc-Antoine, que ses noces furent célebrées à Rome; & que Marc-Antoine s'éloignant ensuite de l'Italie, emmena avec luy Octavie en Grece, où elle accoucha d'une fille.

Quoyque Plutarque ne dise pas qu'Antoine passa à Corfou; il paroît néantmoins qu'on ne peut douter que dans ce trajet d'Italie en Grece, Marc-Antoine n'ait abordé à Corcyre, selon la coûtume de ces temps-là; qu'il n'y ait fait quelque séjour, & que luy & Octavie n'y ayent esté reçûs par les Corcyréens, avec tous les honneurs qui leur estoient dûs. Et il y a tout lieu de croire que ce fut alors que les Corcyréens firent graver les têtes de Marc-Antoine & d'Octavie sur leurs monnoyes, pour servir de monument à la postérité, de l'honneur qu'ils avoient eu de les recevoir dans leur port & dans leur isle.

Il s'agit maintenant d'examiner par quelle raison les Corcyréens donnent une couronne de laurier à Marc-Antoine, & il est assez difficile d'en deviner le motif. Peut-estre fut-ce en considération de la victoire qu'il avoit remportée sur Brutus & sur Cassius, conjointement avec Auguste: à moins que l'on ne veuille dire que par une flatterie assez ordinaire aux Grecs, ils voulurent le comparer à Jupiter, & Octavie sa femme à Junon.

Le navire, le trident & le dauphin représentez sur le revers, ne peuvent signifier que deux choses, ou la puissance de Marc-Antoine sur mer, telle qu'elle estoit alors, ou celle des Corcyréens, qui avoit toûjours esté très-considérable depuis plusieurs siécles. Mais il est naturel de croire que ces symboles regardent

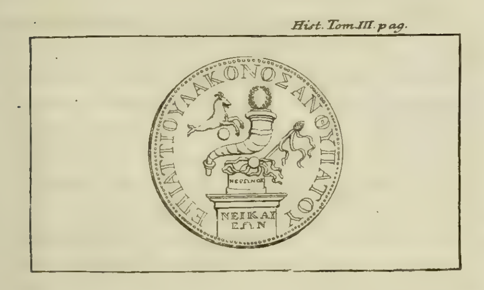
plustost les Corcyréens que Marc-Antoine : le nom de ΦΙΛΩΤΑΣ leur magistrat, qui joint au mot ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ, forme la légende, paroît décider absolument la question.

Il reste encore un autre point à examiner, par rapport à cette médaille. Sont-ce les Corcyréens qui l'ont fait frapper de leur propre mouvement, pour honorer Marc-Antoine & Octavie, ou bien est-ce Marc-Antoine qui a interposé son autorité pour les y obliger ? Il paroît très-probable que ce sont les Corcyréens qui d'eux-mêmes ont fait frapper cette médaille à l'arrivée de Marc-Antoine & d'Octavie dans leur isle, pour leur marquer combien ils estoient sensibles à l'honneur qu'ils leur faisoient, & pour donner en même temps à Auguste un nouveau témoignage de leur attachement & de leur dévouement pour luy, en la personne d'Octavie sa sœur & de Marc-Antoine son beau-frere. Au contraire, il n'y a pas la moindre apparence, non seulement que Marc-Antoine ait pensé à exiger d'eux cet honneur, mais même qu'il y ait eu aucune part. Ce qui le fait présumer avec beaucoup de fondement, c'est qu'on ne trouve point de médailles frappées en son nom dans les villes de Patras, de Sicyone, de Corinthe, d'Athénes & d'Ephése, ni dans les autres par où il a passé. On ne voit point non plus que les villes, tant d'Europe que d'Asie, qui estoient tombées dans son partage, luy en ayent fait frapper, si on en excepte la seule ville de Thessalonique qui luy en frappa une, rapportée par M. Vaillant. Car on ne parle point d'une médaille de Tripoli de Phénicie, qui est dans le cabinet de M. Foucault, & qui d'un côté représente la tête de Marc-Antoine, & celle de Cléopatre de l'autre. En effet, cette médaille n'a esté frappée par les Tripolitains, qu'en l'honneur de Cléopatre qui estoit devenue leur souveraine, par le don que Marc-Antoine luy avoit fait de la Phénicie. C'est ce qu'il est aisé de prouver par les lettres numérales 23. qui se trouvent du côté de la tête de Cléopatre, & qui désignent que cet événement arriva dans la 23.e année du regne de cette princesse. Si donc Marc-Antoine avoit esté si jaloux de se voir représenté sur les monnoyes, se seroit-il borné à la seule ville de Corcyre, & n'auroit-il pas exigé le même

tribut d'honneur de toutes les autres villes dont on vient de parler? C'eſt la réflexion naturelle qui ſe préſente d'abord à l'eſprit. D'ailleurs, il ne paroît pas que Marc-Antoine ſe ſoit mis fort en peine de faire frapper des médailles avec ſa tête & celles de Fulvie & d'Octavie; au lieu que depuis qu'il eut épouſé Cléopatre, on ne voit plus autre choſe que la tête de cette princeſſe & la ſienne, ſur une infinité de médailles grecques & latines.

EXPLICATION

D'une Médaille Grecque de Néron, frappée à Nicée dans la Bithynie.



CETTE médaille, que M. Galland entreprit d'expliquer en 1712. n'eſt pas moins précieuſe par ſa parfaite conſervation & par la correction du deſſein, que par ſa grande rareté, & elle porte avec elle tous les avantages que les curieux peuvent déſirer pour la perfection d'une médaille antique. Elle eſt d'un parfaitement beau cuivre jaune, & de la premiére grandeur, c'eſt-à-dire, de grand bronze, ſuivant le langage des antiquaires. Elle repréſente d'un côté la tête de l'empereur Néron, avec cette légende: ΝΕΡΩΝ ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΣ. Au revers on voit une baſe quarrée, dont il ne paroît que la

partie ſupérieure, ſur laquelle on lit ce mot, ΝΕΙΚΑΙΕΩΝ. Cette baſe paroît ſoutenir un autel rond, ſur la face duquel on lit ΝΕΡΩΝΟΣ; mais en caractéres ſi menus, que M. Vaillant & M. Patin ne les avoient point apperçûs, & les avoient pris pour un feſton. L'autel eſt ſurmonté d'un globe terreſtre, avec des bandelettes attachées au thyrſe de Bacchus, & non pas à une tige de pavot, comme l'a cru M. Vaillant. Au milieu du champ de la médaille, au-deſſus de l'autel, on apperçoit une corne d'abondance avec une couronne au-deſſus. Au côté droit de l'autel eſt le ſigne du Capricorne avec le globe terreſtre. Enfin tout le tour de la médaille eſt environné de cette légende: ΕΠΙ ΑΤΤΙΟΥ ΛΑΚΩΝΟΣ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ, c'eſt-à-dire, *ſous le Proconſul Attius Laco.*

De cette deſcription M. Galland paſſe à l'explication de la médaille. Il prétend que la baſe quarrée qui ſemble ſervir de pied à l'autel, n'a eſté placée ſur la médaille que pour contenir l'inſcription ΝΕΙΚΑΙΕΩΝ; c'eſt-à-dire, pour marquer qui eſtoient ceux qui l'avoient fait frapper, & nullement pour ſoûtenir l'autel, quoyqu'il paroiſſe poſé deſſus. En effet, les anciens autels, ſoit qu'ils fuſſent à l'entrée des temples, ou dans quelqu'autre endroit, n'avoient pour baſe que le terrein ſur lequel ils eſtoient placez, & ils eſtoient même peu élevez, afin que les prêtres pûſſent commodément y mettre le bois, l'y allumer, y placer la victime, & y obſerver toutes les autres cérémonies uſitées dans les ſacrifices. Que les autels, après tout, n'ayent eſté que de cette hauteur, c'eſt une vérité dont & les bas reliefs & les médailles antiques font foy. Cela poſé pour principe, M. Galland ne regarde cette baſe que comme une piéce détachée de l'autel, & qui ne ſe trouve ici placée que pour déſigner que les habitants de la ville de Nicée en Bithynie avoient élevé & conſacré cet autel en l'honneur de Néron. Ce que prouve l'inſcription ΝΕΡΩΝΟΣ, où l'on ſous-entend ΒΩΜΟΣ; c'eſt-à-dire, *Autel de Neron,* ou *Autel conſacré à Néron.* A l'égard du thyrſe qu'on voit ſur l'autel, & qui eſt un des ſymboles ordinaires de Bacchus, c'eſt un effet de la flatterie des Grecs; & il ne nous apprend autre choſe, ſinon que les Nicéens révéroient l'empereur Néron ſous

la figure & ſous le titre de Bacchus, qu'ils reconnoiſſoient pour le fondateur & le dieu tutelaire de leur ville, comme il ſeroit aiſé de le prouver par trois médailles d'Antonin Pie, par le témoignage de Memnon, ancien hiſtorien cité par Photius, & par celuy de Dion Chryſoſtome, dans la harangue qu'il adreſſa aux Nicéens. *Extrait 44.* *Orat. 43.*

Le globe terreſtre placé au-deſſus de l'autel, eſt un ſymbole des voyages que Bacchus avoit entrepris pour parcourir le monde, & en même-temps de ceux que Néron avoit faits, ou avoit intention de faire. La corne d'abondance marque le bonheur dont jouiſſoient les Nicéens ſous l'empire de Néron, ou la fertilité des campagnes qui environnoient cette ville. Il eſt difficile, au reſte, de déterminer quelle ſorte de couronne eſt au-deſſus de la corne d'abondance, ſon poli ne permettant pas de diſcerner ſi elle eſt de lierre ou de laurier. Si on la ſuppoſe de lierre, elle convient également & à Bacchus & à Néron, honoré ſous la figure de ce dieu par les Nicéens, comme leur ſecond fondateur. Quant au ſigne du Capricorne joint au globe terreſtre, perſonne n'ignore que c'eſt le ſymbole de la naiſſance d'Auguſte, par lequel les Nicéens ont prétendu relever la nobleſſe de Néron, qui deſcendoit de ce grand Empereur par Agrippine ſa mere.

Enfin, la légende qui accompagne tous ces ſymboles, nous apprend que les Nicéens frappérent cette médaille en l'honneur de Néron, ſous le proconſulat d'Attius Laco, ou pluſtoſt Atius Laco par un ſeul T. magiſtrat qui eſtoit alors gouverneur de Bithynie. Selon Virgile, cette famille Atia tiroit ſon origine du jeune Troyen Atys, de même âge qu'Aſcagne, avec lequel il commandoit une des trois quadrilles de la jeuneſſe Troyenne qui fit partie des jeux dont Enée honora les funérailles de ſon pere Anchiſe. La médaille ne nous inſtruit point du prénom d'Atius Laco, qui pouvoit eſtre petit-fils ou arriére-petit-fils de M. Atius Balbus, grand-pere maternel d'Auguſte, ou du moins deſcendant de quelqu'autre branche de la même famille, à laquelle le ſurnom de Laco eſtoit particulier. Il ne ſera pas néantmoins hors de propos d'obſerver ici en paſſant, que ce *Æneïd. lib. 5.*

surnom n'a pas esté tellement attaché à la famille Atia, qu'il n'ait esté aussi porté par quelques autres. En effet, Tacite & Plutarque font mention d'un Cornélius Laco Préfet du Prétoire sous Galba. Voilà donc un personnage de la famille Cornélia, qui prend le même surnom.

Hist lib. 1.
In Galba.

OBSERVATIONS

Sur l'usage de quelques Moules antiques de monnoyes Romaines, découverts à Lyon.

CEUX qui sçavent que le penchant de la montagne de Fourviéres qui regarde la Saône, estoit autrefois la plus belle partie de l'ancienne ville de Lyon, ne sont pas surpris qu'on y fasse tous les jours de nouvelles découvertes. Celle des moules de médailles qu'on y a trouvez depuis quelque temps, mérite particuliérement l'attention des antiquaires, puisqu'elle peut conduire à la connoissance de la fabrique des anciennes monnoyes. M. Mahudel, qui s'estoit trouvé à Lyon dans le temps de cette découverte, & qui en a encore une partie en sa possession, fit quelques réflexions sur ce sujet, qu'il communiqua à l'Académie en 1716.

La matiére de ces moules est une argille blancheâtre cuite; leur forme est platte, terminée par une circonférence ronde d'un pouce de diametre; leur épaisseur est de deux lignes par les bords, & est diminuée dans cet espace de l'un ou des deux côtez du moule, qui a esté cavé par l'enfoncement de la piéce de monnoye dont le type y est resté imprimé. On dit de l'un ou des deux côtez du moule, parce que la pluspart ont d'un côté l'impression d'une tête, & de l'autre celle d'un revers, & que quelques-uns ne sont imprimez que d'un côté seulement.

Chacun de ces moules a un endroit de son bord ouvert par une entaille ou *crenelure,* qui aboutit au vuide formé par le corps de la piéce imprimée; & comme la forme platte & l'égalité de la circonférence de tous ces moules, les rendent propres à estre joints

joints enſemble, dans un arrangement relatif des types des têtes, à ceux des revers dont ils ont conſervé l'impreſſion, & dans une diſpoſition où toutes ces entailles ſe rencontrent; on s'apperçoit d'abord que le ſillon continué par la jonction de ces *crenelures,* ſervoit de jet au groupe ou rouleau formé de l'aſſemblage de ces moules, pour la fuſion de la matiére deſtinée aux monnoyes.

Ce groupe, qui pouvoit eſtre plus ou moins long ſelon le nombre des moules à double type dont on le compoſoit, ſe terminoit à chaque extremité par un moule imprimé d'un côté ſeulement; & il eſt facile de juger par le reſte de terre étrangere encore attachée aux bords de quelques-uns de ces moules, que la terre leur ſervoit de lut pour les tenir unis, & pour fermer toutes les ouvertures par leſquelles le métal auroit pû s'échapper; ce lut eſtoit aiſé à ſéparer de ces moules ſans les endommager, lorſqu'après la fuſion la matiére eſtoit refroidie.

L'impreſſion des types des teſtes de Septime Sévére, de Julia Pia & d'Antonin leur fils ſurnommé Caracalla, qui s'eſt conſervée ſur ces moules, rend certaine l'époque du temps de leur fabrique, qui eſt celuy de l'empire de ces Princes, dont les monnoyes devoient eſtre très-abondantes à Lyon, puiſque le premier y avoit ſéjourné aſſez de temps après la victoire qu'il y remporta ſur Albin, & que cette ville eſtoit le lieu de la naiſſance du ſecond. *Eutrop. Aurel. Vict. c. 20.*

Un lingot de billon, dont la rouille verdâtre marquoit la quantité de cuivre qui dominoit ſur la portion d'argent qui y entroit, trouvé en même temps & au même lieu que ces moules, ne laiſſe aucun lieu de douter qu'ils n'ayent ſervi à jetter en ſable des monnoyes d'argent pluſtoſt que d'or.

Il paroît par cette deſcription, & par l'uſage que les anciens faiſoient de ces moules, que leur maniére de jetter en fonte eſtoit aſſez ſemblable à la noſtre; & que ce qu'ils avoient de particulier, eſtoit la qualité du ſable dont ils ſe ſervoient, qui eſtoit ſi bon & ſi bien préparé, qu'après 1400. ans, leurs moules ſont encore en état de recevoir pluſieurs fuſions.

La bonté de ces moules, & le grand nombre qu'on en avoit

déja trouvé du temps de Savot dans la ville de Lyon, qui estoit une des plus considérables préfectures de monnoyes de l'Empire, ont fait croire à quelques antiquaires que les Romains jettoient quelquefois en moule leurs monnoyes d'argent. M. Mahudel, persuadé qu'on les frappoit avec le marteau ou avec une machine équivalente, rapporte, pour prouver ce sentiment, les principales preuves dont d'autres s'estoient déja servis avant luy, mais il y en adjoûte de nouvelles.

La premiére & la plus ordinaire de ces preuves se tire de la signification des termes de *Cudere, ferire, percutere,* & *signare,* désignants tous l'action de frapper; termes communément employez dans les Loix monétaires, chez les Historiens, les Grammairiens & les Poëtes anciens, & sur les monnoyes mêmes du premier & du 4.e siécle de l'Empire, tant dans les contremarques & les légendes des unes, que dans les exergues des autres.

Lib. 1. digg. de contrah. Empt.

La seconde se tire de la netteté de l'empreinte sur le métal, laquelle ne peut jamais sortir si vive du moule que de dessous le coin.

La troisiéme, du défaut de revers qui s'observe dans ce grand nombre de piéces antiques qu'on appelle *Incuses;* défaut qui ne peut arriver avec l'usage des moules, & qui suppose nécessairement le coup, ou du marteau ou d'une machine équivalente.

La quatriéme, de l'empreinte double d'une même légende, qui se voit souvent dans un même côté de quelques monnoyes Grecques & Romaines, ce qui n'a pû estre qu'un effet, ou de la vacillation de la piéce sous le coin, ou de la répétition du coup de marteau.

La cinquiéme, de l'inégalité de la circonférence de la plufpart de ces monnoyes, dont les bords sont biscornus, & de l'inégalité d'étendue du volume de plusieurs piéces de même poids, de même type, de même temps & de même fabrique: inégalité qui n'a d'autre cause que le plus ou le moins de force & de véhémence de celuy qui a appliqué le coup; ce qui auroit esté impossible, si la piéce avoit eu pour bornes le tour du moule.

Malgré la force de ces preuves, la difficulté de comprendre comment sans balancier & avec le marteau seul, on auroit pû

ſur un métal auſſi dur que le cuivre, imprimer des teſtes d'un relief auſſi gros que le ſont celles de la premiére forme & les médaillons, a donné occaſion à Fréher & à Savot d'avancer que pour en faciliter l'impreſſion, on jettoit les matiéres dans des moules, où elles prenoient ſeulement l'épaiſſeur & le contour du relief, & qu'après cette ébauche, on faiſoit recuire au feu ces piéces, & qu'on les ajuſtoit toutes rouges ſur les matrices ou quarrez, entre leſquels, par la violente impreſſion du marteau, elles recevoient leur derniére perfection.

Ce qui a induit les antiquaires à recevoir cette opinion, eſt l'uſage du creuſet figuré dans le revers d'un denier d'argent de la famille CARISIA, au côté oppoſé duquel eſt la teſte de la déeſſe de la monnoye; & c'eſt encore l'explication qu'ils donnent au mot *Flando*, qui dans les qualitez des Triumvirs monétaires, précéde celuy de *Feriundo*, & ſe trouve employé dans quelques Loix anciennes de même que celuy de *Conflare*.

M. Mahudel contredit par trois raiſons cet uſage prétendu.

La premiére eſt que le creuſet, dont la figure ſe voit ſur le denier conſulaire dont on vient de parler, ſervoit à la vérité dans les monnoyes, comme il y ſert aujourd'huy pour la fonte des métaux; mais ſeulement pour les jetter en lingots, qui eſtant bien battus & étendus en lames, ſe diviſoient en parcelles arrondies appellées *Flaons*, & dès-là propres à eſtre placées entre deux quarrez pour y recevoir l'impreſſion.

Quel auroit eſté, ſans cela, l'uſage de ces grands *Ciſoires* marquez ſur ce denier avec les autres inſtruments de monnoyes? Si ce n'eſt pour couper ces *Flaons* de la grandeur deſtinée aux piéces qu'on vouloit fabriquer. Et cet uſage confirmé par ce vers de Juvenal, qui définit la monnoye un métal coupé en petites piéces, ſur leſquelles ſont imprimées des teſtes & des titres, n'exclut-il pas le jet en ſable qu'on ſuppoſe?

Conciſum argentum in titulos, facieſque minutas. *Satir. 14.*

Sa ſeconde raiſon eſt, que dans la variété des offices attachez aux hoſtels de monnoye des anciens, offices ſpécifiez dans diverſes inſcriptions, on trouve les noms de *Signatores, Suppoſtores,* *Grut. p. 1065.*

Inscr. 5. 2. edit. *Malleatores monetæ Cæsaris,* qui tous ont rapport à la fabrication par le marteau, & aucuns à celle par le jet en sable.

La troisiéme est, que les éclats qui se voyent si fréquemment dans tant de piéces de tous métaux & de toutes grandeurs, qui sont étoilées, ne sont point l'effet du moulage, mais de la violence du marteau qui fait plustost fendre & entr'ouvrir une piéce déja battue pour prendre la forme de flaon, qu'une piéce fondue, puisque l'expérience apprend que l'effet d'un tel coup (au moins dans l'argent) est de rapprocher les parties du métal raréfié par la fusion.

Mais la difficulté de l'exécution de cette méchanique, supposée même par Fréher & par Savot, devient encore une nouvelle preuve contre ce systeme : car enfin, comment pourra-t-on comprendre que l'officier qu'on appelloit *Suppostor,* qui est le même que nous appellons le monnoyeur, dont la fonction auroit esté de mettre les piéces ébauchées entre les quarrez, eût esté assez adroit pour les disposer de maniére que chaque partie du relief moulé entrât exactement dans le creux qui luy répondoit, & où elle devoit se perfectionner? & quand cet officier auroit eu cette adresse, comment le temps qu'il auroit fallu pour cet arrangement, auroit-il pû suffire pour la quantité prodigieuse de monnoyes de grand volume qu'on devoit frapper, puisqu'on en trouve encore même en assez grand nombre des Empereurs qui ont le moins regné?

Enfin, comment dans ce systeme répondra-t-on à la preuve d'impossibilité qui se tire de la quantité des monnoyes Grecques & Romaines *fourrées* qui subsistent encore? Comment les deux métaux dont elles sont composées, n'ayant point esté liez, (puisque le plus précieux couvre celuy qui l'est moins,) auroient-ils pû avoir esté jettez en sable avant que d'avoir esté présentez sous le coin; quelque considérable que soit le relief de ces piéces, surtout dans les médaillons grecs d'argent, parmi lesquels il s'en trouve de fourrez?

On dira qu'en fait de monnoyes antiques, la fourrure est une marque de fausseté du temps même des usages; mais c'est de cette fourrure dont M. Mahudel tire la conséquence, que si les

faux monnoyeurs anciens avoient l'art de frapper en cachette ces piéces sur un métal encore plus dur que le cuivre, (puisque parmi les fourrées il s'en trouve de fer;) & que s'ils leur donnoient tant de relief & de vivacité, sans avoir pû les jetter auparavant en moule, à plus forte raison en auroit-on usé de même avec encore plus de facilité dans les hostels des monnoyes, où il estoit de l'intérêt du Prince de se servir du moyen, par lequel on auroit pû en fabriquer davantage, & en moins de temps.

La vraye maniére de fabriquer les monnoyes chez les anciens, estant donc rendue sensible sans l'usage de ces sortes de moules, que doit-on juger de ceux-ci, sinon qu'ils ont servi d'instruments à des faux monnoyeurs, du genre de ceux qui joignoient à la contrefaçon par le jet en sable, la corruption du titre, en augmentant considérablement l'alliage du cuivre avec l'argent : ce qui paroît par la qualité du lingot qui a fait partie de la découverte, & qui se rapporte à ce caractére de fausse monnoye que le Code Théodosien désigne en ces termes : *Si quis nummum falsâ fusione formaverit, universas ejus facultates fisco addici præcipimus, ut in monetis tantum nostris cudendæ pecuniæ studium frequentetur.* Leg. 3. tit. 2 r.

De-là vient cette différence notable de titre qu'on observe assez souvent dans beaucoup de piéces d'argent de même revers & de même époque, sous un même Empereur. Cette maniére de falsifier la monnoye avoit prévalu sur la fourrure dès le temps de Pline, qui remarque « qu'elle se pratiquoit avec tant d'adresse, qu'il estoit alors si difficile de distinguer une piéce fabriquée en « monnoye, d'une jettée en sable par un habile faussaire, que cette « connoissance estoit devenue un art particulier, & qu'il y avoit « de ces piéces si bien imitées, que les curieux en donnoient sou- « vent beaucoup de vrayes pour en acquérir une fausse. »

La décadence de la gravûre, qui sous Septime Sévére estoit déja considérable, & l'altération qu'il avoit introduite dans le titre des monnoyes, favorisoient de plus en plus les billonneurs & les faussaires, en rendant leur tromperie plus facile; en sorte que la quantité de ces moules qu'on a découverts à Lyon en différents temps, fait assez juger qu'il devoit y avoir un grand nombre de ces faussaires. Ce nombre devint depuis si prodigieux.

dans les villes mêmes où il y avoit des préfectures de monnoye, & parmi les officiers & les ouvriers qui y estoient employez, qu'il fut capable de former à Rome, sous l'empereur Aurelien, une petite armée, qui dans la crainte du châtiment dont on les menaçoit, se révolta contre luy, & luy tua dans un choc 7000. hommes de troupes réglées. D'où l'on peut juger combien ce gain illicite a séduit les hommes dans tous les temps.

Aurel. Victor in Aureliano.

CONJECTURES

Sur l'usage d'un Instrument antique d'airain, trouvé près de Langres.

LE temps qui conduit insensiblement à l'oubli de toutes choses, semble renouveller la mémoire de celles dont l'origine est la plus reculée, sur-tout lorsque leur histoire ou leur figure ont esté exprimées sur le bronze ou sur le marbre. Tant que l'on n'a vû dans les cabinets des curieux que deux ou trois types de l'instrument qui est représenté ici, on a eu peine à déterminer l'usage auquel il a servi ; mais depuis qu'il s'en est trouvé sept ou huit tout semblables, dans la découverte faite il y a quelques années près de Langres, de toutes sortes de vases & d'instruments d'une antiquité incontestable, connus pour avoir appartenu aux sacrifices des Romains, c'est d'abord un puissant préjugé pour donner un usage du même genre à celuy-ci.

Les autres instruments qui l'accompagnoient dans la terre où ils estoient enfoüis, estoient un couteau appellé *Secespita,* servant à égorger les victimes, un chauderon pour en contenir les entrailles, deux *Pateres* à queuë, l'une plus & l'autre moins profonde pour en recevoir le sang; une autre patere couverte & sans queuë, deux *Préfericules* de différentes formes, un manche d'*Aspersoir* pour jetter l'eau lustrale, une boëte couverte propre à tenir l'encens, trois petites cuilléres d'argent pour le prendre, un morceau même assez considérable de *Succin* jaune, substance qui entroit autrefois, comme à présent, dans les parfums ; &

deux de ces coins dont l'usage a déja fait la matiére des recherches de plusieurs antiquaires.

M. Mahudel, qui a acquis tous ces instruments de celuy-là même qui en avoit fait la découverte, non content du préjugé auquel la circonstance de leur assemblage donne lieu, pour prouver que celuy dont il s'agit a esté employé aux sacrifices, a tâché par l'examen qu'il en a fait, de découvrir à quelle partie 1714.
du sacrifice il pouvoit convenir.

Comme le sacrifice estoit un des actes les plus essentiels de la religion des Grecs & des Romains, tout y estoit mystérieux, & la figure des choses qui y servoient leur estoit tellement consacrée, qu'elle estoit invariable dans tous les pays de la domination de ces peuples où l'on sacrifioit. Cette uniformité se gardoit dans la fabrication des divers instruments dont on avoit besoin pour faire sur les victimes toutes les opérations marquées par le rite; & il ne faut qu'entrer dans le détail de ces opérations, pour juger de celle à laquelle cette espéce de couteau servoit.

La premiére chose qu'on faisoit dans les sacrifices de taureaux, estoit de renverser la victime d'un coup qu'on luy donnoit sur les ligaments du col, ce qui s'exécutoit avec la hache appellée *Acieris* ou *Securis.* La seconde opération, qui estoit celle d'égorger l'animal, & de luy tirer le sang par la jugulaire, se faisoit avec le *Secespita,* dont la figure, suivant la description de Festus, approchoit de celle d'un poignard. La troisiéme enfin, qui estoit d'écorcher la victime, demandoit une espéce de couteau qui a esté peu connu jusqu'à présent.

Pour ce qui est de la dissection de la victime, on la faisoit avec des espéces de couperets, connus sous les noms de *Dolabra* & de *Scena,* tels qu'on les voit sur les médailles des Empereurs, qui estant Césars, ont eu la dignité de Pontifes.

Les poëtes & les historiens, qui ont eu occasion de décrire des sacrifices, ont compris dans le détail de leurs circonstances, l'action d'écorcher la victime, comme une des plus religieuses de la cérémonie. Dans l'hécatombe qu'Homére fait offrir par les Grecs à Apollon, pour le prier de faire cesser la peste qui ravageoit leur armée, ce poëte en fait une mention expresse:

Iliad. lib. 1. *aprés ces priéres, ... ils consacrent les victimes par l'orge sacré, ils leur tournent la tête vers le ciel, ils les égorgent & les dépouillent, &c.* Mais rien ne prouve mieux le soin qu'on avoit d'écorcher les victimes, que les usages sacrez qu'avoient dans leur religion & dans celle des Romains, les peaux arrachées des animaux immolez; car premiérement, elles servoient d'ornements aux statues de leurs dieux; celle de Junon Conservatrice paroissoit dans leurs temples la tête couverte d'une peau de chevre en maniére de voile, & nous la voyons encore avec cette coëffure dans leurs monnoyes. Secondement, on faisoit des offrandes de ces peaux qu'on attachoit aux murailles, & qu'on pendoit aux voûtes des temples comme des monuments de dévotion. *Dion. Halic. lib. 4.* Ce fut de la peau d'un bœuf immolé à l'occasion de l'alliance des Romains avec les Gabiens, que fut couvert ce bouclier conservé à Rome dans le temple de la Foy, sur lequel s'écrivirent les conditions du traité. Le berger Daphnis, dans les Pastorales de Longus, marque sa reconnoissance au dieu Pan dont il avoit éprouvé la protection, par le soin qu'il prend d'attacher au pin le plus proche, la peau d'une chevre & celle d'un bouc qu'il venoit de luy immoler.

Val. Max. lib. 2. c. 2. & 9. Troisiémement, les prêtres de ce dieu, pendant les Lupercales, (festes qui se célebroient à son honneur,) devoient estre ceints de peaux de brebis immolées, pour estre autorisez, en courant dans les rues, à insulter les passants; ce qui faisoit une partie de la solemnité de ces jours-là.

C'estoit sur des peaux d'agneaux, de brebis & de béliers sacrifiez, que se couchoient dans les temples, les prêtres qui faisoient profession de consulter les dieux pendant le sommeil, & qui à leur réveil annonçoient leurs songes, & leur donnoient des explications qu'ils débitoient comme des oracles. Voici comme Virgile décrit cette maniére de consulter les dieux, qui se pratiquoit dans la Grece & dans l'Italie:

Æneid. 7. vers. 85. Servius, ibid.

Hinc Italæ gentes omnisque Œnotria tellus
In dubiis responsa petunt: huc dona sacerdos
Cum tulit, & cæsarum ovium sub nocte silenti

Pellibus

Pellibus incubuit ſtratis, ſomnoſque petivit,
Multa modis ſimulacra videt volitantia miris,
Et varias audit voces, fruiturque Deorum
Colloquio, atque imis Acheronta adfatur Avernis.

Cet uſage avoit commencé chez les Grecs, qui dans leurs maladies venoient au temple de Paſithée paſſer des nuits ſur ces peaux, & il ſe perpétua chez les Romains, qui pratiquoient la même choſe dans celuy d'Eſculape; ce qui avoit donné lieu au proverbe, *Incubare Jovi Æſculapio.* Ils avoient encore alors la coûtume de faire aſſeoir leurs fiancées ſur des chaiſes couvertes de peaux de brebis immolées, pour les faire reſſouvenir de la ſimplicité des habillements de leur ſexe dans le premier âge, & de l'obligation où elles eſtoient de s'occuper aux ouvrages de laine.

Pauſ. in Attic.
Plaut. in Curcul.
Feſtus, in pelle.

Il n'y a pas juſqu'aux Scythes qui n'euſſent de la vénération pour ces dépouilles d'animaux ſacrifiez, puiſque c'eſtoit ſur elles qu'ils avoient coûtume de faire leurs ſerments.

Il ſeroit difficile de croire que les peaux des victimes ayant ſervi à tant d'uſages, on n'eût point d'inſtrument particulier pour les ſeparer du corps des animaux qu'on avoit immolez : la forme du tranchant de celuy-ci, arrondi en quart-de-cercle, approchante de celle des couteaux à écorcher dont ſe ſervent aujourd'huy ceux qui font ce meſtier, indique aſſez que c'eſtoit là ſa deſtination, pour laquelle il ne faut pas de pointe, parce qu'elle pourroit percer les peaux.

Les anatomiſtes dans leurs diſſections, lorſqu'ils n'ont deſſein que de ſeparer des membranes ou des vaiſſeaux ſans les endommager, uſent d'une ſorte de ſcalpel dont la lame eſt auſſi arrondie; & comme ce ne ſont que les doigts dont l'adreſſe doit diriger l'opération, les côtez de ſon manche ſur leſquels ils appuyent, ſont plats comme ceux de l'inſtrument dont il s'agit. Le trou qui eſt à l'extremité de ſa queuë, ſervoit à y paſſer un cordon, afin que le victimaire pût le porter plus aiſément à ſa ceinture.

Ce couteau, ſur cette déſignation, paroît eſtre le κρεαδεῖρον des Grecs, ce que les Latins exprimoient par les mots de *Culter*

Pollux lib. 7.

excoriatorius: il eſt d'airain, comme l'eſtoient preſque tous les autres inſtruments de leurs ſacrifices; ſoit que ce métal leur fût particuliérement conſacré, ſoit qu'il fut alors moins rare que le fer; ce qui eſt très-probable par la quantité qu'on découvre tous les jours d'anneaux, d'armilles, de clefs, d'agraffes, de cloux, de coins, & même d'inſtruments tranchants, comme des épées, des poignards, & de toutes ſortes de couteaux qui ſont preſque tous de cuivre.

A l'égard du nombre d'inſtruments ſemblables trouvez au même endroit, il n'eſt pas ſurprenant qu'il ſoit plus grand que celuy des couteaux à égorger, puiſqu'avec un ſeul de ces derniers, un victimaire auroit pû dans l'eſpace d'un quart d'heure, donner de l'occupation à ſix perſonnes qui ſe ſeroient ſervies en même-temps des premiers, ſur-tout dans de grands ſacrifices où l'on immoloit pluſieurs animaux.

On ne peut douter que ces actes de la religion Romaine ne ſe pratiquaſſent dans tout le pays de Langres où s'eſt faite la découverte de ces inſtruments, puiſque les peuples qui l'habitoient ayant long-temps avant Céſar eſté les alliez des Romains, & depuis ſujets à leurs loix, ils adoroient les mêmes dieux, & leur rendoient le même culte que les Romains. Rien n'eſt plus aiſé à juſtifier que cette conformité, par les veſtiges des temples, par le nombre d'idoles, d'autels & de conſécrations à diverſes divinitez, exprimées par quantité d'inſcriptions antiques qui ſe voyent encore dans l'étendue de ce territoire.

Plin. lib. 4. cap. 17.



DE LA BULLE
Que les enfants Romains portoient au col.

ON découvrit, il y a quelques années, dans les ruines de la ville de Tibur, un beau mausolée où l'on trouva une urne, dans laquelle il y avoit une Bulle d'or. M. Ficoroni, Correspondant de l'Académie à Rome, ayant acheté cette urne, envoya quelque temps après à la Compagnie une dissertation écrite en Italien, sur les marques d'honneur que les Romains avoient accordées à leurs enfants. Cet antiquaire, après avoir fait une description exacte du mausolée de Tibur, parle de la magnificence de ces sortes d'ouvrages parmi les Romains, qui, quoyqu'ils fussent dans l'usage de brûler les corps, ne laissoient pas d'enfermer leurs cendres dans de superbes tombeaux. Il remarque ensuite que la Bulle d'or dont il s'agit, avoit esté trouvée dans une urne d'albastre oriental transparent, & qu'il y a beaucoup d'apparence que l'enfant qui l'avoit portée estoit mort avant sa seiziéme année; auquel cas, il prétend que c'estoit la coûtume de renfermer la Bulle dans l'urne où estoient les cendres du jeune homme, au lieu de la consacrer aux dieux domestiques; ce qui ne s'observoit, dit-il, qu'à l'égard de ceux qui estant sortis de l'enfance, n'estoient plus en âge de la porter.

Comme on trouva aussi dans la même urne, un petit *Pantheon* d'or attaché à la Bulle par une chaîne de même métal, M. Ficoroni fait quelques réflexions sur ces sortes de statues qui portoient les symboles de plusieurs divinitez; & il conclud, avec beaucoup d'apparence, que ce *Pantheon* estoit un dieu domestique tutélaire de la famille du jeune Romain.

M. Baudelot, à qui la dissertation de M. Ficoroni fut remise, la traduisit en François, & y adjoûta des remarques. L'antiquaire Romain avoit avancé que la Bulle d'or, publiée dans le *Museum Romanum* de M. de la Chausse, ne pouvoit estre que celle d'un enfant de qualité; M. Baudelot convient avec luy, En 1714.

que les enfants portoient à Rome cette marque d'honneur; que l'origine de cet usage venoit de Tarquin l'ancien, qui triomphant des Sabins, & voulant récompenser son fils, qui à l'âge de quatorze ans avoit donné dans le combat des marques d'une grande valeur, luy décerna la robe *Prétexte* avec une Bulle d'or, & accorda le même privilége aux Patriciens pour leurs enfants; mais M. Baudelot adjoûte que les enfants n'estoient pas les seuls qui portassent des Bulles. Ceux à qui les honneurs du triomphe estoient accordez en portoient aussi. Le témoignage de Macrobe est décisif: *Nam sicut prætexta,* dit-il, *magistratuum, ita* BULLA *gestamen erat triumphantium, quam in triumpho præ se gerebant.* Et la Bulle de ceux-ci, selon M. Baudelot, estoit d'un bien plus grand volume que celle des enfants. La grande Vestale & les dames Romaines portoient aussi des Bulles; celle-là par distinction, les autres comme une parure.

Cela supposé, M. Baudelot croit que la Bulle d'or dont parle M. Ficoroni, pourroit bien estre celle d'un triomphateur; la magnificence du sépulcre où elle a esté trouvée, & la grosseur de cette Bulle, sont les principales raisons qui l'ont déterminé à estre d'un sentiment opposé à celuy de M. Ficoroni.

Le reste des remarques de M. Baudelot roule sur la forme des Bulles des enfants, sur les différentes matiéres dont elles estoient faites; car il n'y avoit que les enfants de qualité qui en portassent d'or. Il examine ensuite à quel âge les enfants quittoient la Bulle & la Prétexte pour prendre la *Toge* ou robe virile; mais comme ces choses sont assez connues, on ne s'y arrête pas.



SUR DEUX INSCRIPTIONS ANTIQUES, trouvées dans la forest de Belesme.

CEUX qui font des descriptions particuliéres des villes & des provinces, en négligent souvent les antiquitez; soit qu'elles ne leur offrent rien de singulier, ou que leur érudition ne s'étende pas jusqu'à ces sortes de monuments, ils passent quelquefois sous silence des choses qui méritent l'attention des sçavants. M. de Bry de la Clergerie, dans son Histoire du Perche, ne fait aucune mention de deux inscriptions qu'on a trouvées dans la forest de Belesme, une des quatre de cette province. Elles ont cependant fourni à M. Baudelot des réflexions qui méritent d'avoir ici leur place. En 1717.

La premiére de ces inscriptions ne contient que ce seul mot, APHRODISIUM. Et si celuy qui l'a copiée ne s'est point trompé, on voit aisément que c'estoit l'inscription de quelque temple ou de quelque chapelle du voisinage, consacrée à l'honneur de Vénus, nommée par les Grecs *Aphrodité*, du mot Ἀφρὸς, *spuma*, parce qu'on croyoit que cette déesse estoit sortie de l'écume de la mer, lorsqu'elle parut la premiére fois à Cythére; c'est-à-dire, lorsque les Phéniciens en établirent le culte dans cette isle.

La seconde inscription est conçûe en ces termes:

DIIS INFERIS
VENERI
MARTI ET
MERCURIO
SACRUM.

M. Baudelot remarque d'abord, que quoyqu'il semble que quelques anciens ayent partagé en quatre classes le nombre des dieux que le paganisme adoroit, leur systeme théologique n'avoit cependant rien de fixe ni de certain; qu'ainsi les divinitez d'une

classe se trouvoient souvent confondues avec celles d'un autre rang : ce déplacement bisarre dépendant souvent, ou de la dévotion des particuliers, ou de quelque caprice dont on ne pénétre pas toûjours le motif. Il est vray, adjoûte-t-il, que quelques autres, comme Platon, ne reconnoissoient que trois ordres de dieux, & y renfermoient tous ceux par qui ils s'imaginoient que le monde estoit gouverné. C'est de-là sans doute que les Romains avoient formé leurs trois différentes classes, sçavoir, des dieux célestes, des dieux terrestres & des dieux infernaux. D'autres enfin n'ont admis que deux ordres de dieux, les célestes & les infernaux, qui estoient distinguez dans les cérémonies de leur religion, non seulement par les victimes différentes qu'on leur offroit, mais encore par les différentes heures marquées pour leurs sacrifices ; ceux des dieux célestes se faisant toûjours au soleil levant, au lieu que ceux des dieux infernaux ne s'offroient que le soir vers le coucher du soleil.

Après avoir expliqué dans un détail qui est assez connu, les différentes significations du terme *Inferi* & de ses synonymes, M. Baudelot descend à l'explication des premiers mots de l'inscription *Diis inferis,* & fait voir de quelle maniére, contre l'opinion commune, ils convenoient aux dieux qui sont nommez dans la suite. Premiérement, Vénus a esté mise par les anciens au rang des divinitez infernales, sous le nom de Vénus *Epitymbia* ou *Libitina;* & les anciens auteurs nous apprennent que dans les funérailles, on luy offroit les mêmes sacrifices & les mêmes victimes qu'à Pluton, à Proserpine & aux autres dieux de l'enfer. En effet, il y avoit dans le paganisme deux Vénus, l'une supérieure, connue chez les Grecs sous le nom d'*οὐρανία*, & chez les Romains sous celuy de *Cœlestis,* comme en font foy les Poëtes & quelques médailles Latines ; & la seconde inférieure, *Venus infera* ou *Libitina.*

2.° Pour ce qui est de Mars, on avoue qu'il n'y a point de texte formel qui range ce dieu dans la classe des dieux infernaux ; cependant la liberté qu'on avoit de renverser l'ordre établi, comme on vient de le dire, & l'inscription elle-même, prouvent assez qu'on le regardoit quelquefois comme une divinité

de l'enfer; & à qui ce titre convenoit-il mieux qu'à un dieu aussi meurtrier que Mars, & dont la principale occupation estoit de repeupler sans cesse de nouveaux habitants le royaume de Pluton?

3.° Il n'y a pas tant de difficulté à l'égard de Mercure, puisque son employ estoit de conduire les ames en enfer, & d'en ramener celles qui devoient recevoir la lumiére:

. . . . Hac animas ille evocat orco *Æneïd. lib. 4.*
Pallentes, alias sub tristia Tartara mittit.

comme le dit Virgile mot à mot après Homére, qui adjoûte *Odyss. 10.* qu'on ne pouvoit pas même mourir, si Mercure ne venoit rompre les liens qui attachoient l'ame au corps: fonction que le Poëte Latin attribue à Iris. On avoit même accoûtumé de *Æneïd. lib. 4.* représenter ce dieu ayant un côté du visage blanc & l'autre noir, pour marquer qu'il estoit tantost sur la terre, tantost dans les enfers, comme on l'apprend d'Apulée: *Ille superûm, inquit,* *Met. lib. 11.* *commeator & inferûm, nunc atrâ, nunc aureâ facie sublimis, attollens canis cervices arduas, læva caduceum gerens, dextrâ palmam virentem quatiens.* Aussi Electre, dans Eschyle, luy donne-t-elle le titre de messager des dieux célestes & des dieux infernaux, & Sophocle celuy de Χθόνιος Ἑρμῆς, ou Mercure infernal. Enfin M. Baudelot, pour confirmer ce qu'il vient de dire de Mercure, cite un hymne d'Orphée adressé à Mercure infernal: hymne qui semble estre fait exprès pour donner à son explication toute la certitude qu'on peut souhaiter dans ces sortes de matiéres.



REFLEXIONS

Sur un Monument antique élevé ſur le Pont de la Charente, à l'entrée de la ville de Saintes.

En 1715.

CE Monument, dont M. Mahudel donna l'explication ſur un deſſein fait avec toute l'exactitude poſſible, eſt au milieu du pont ſur la Charente, à l'entrée de la ville de Saintes. C'eſt un pan de mur à deux faces ſemblables, avec deux retours. Ce mur eſt épais de 20. pieds, large de 45. & haut d'environ 60. ſi l'on prend cette hauteur depuis la ſurface de la Charente, lorſqu'elle eſt dans ſon état ordinaire.

La moitié de cet édifice eſt un maſſif de grands quartiers de pierres de taille, poſez à ſec les uns ſur les autres. La partie élevée ſur ce maſſif, eſt percée de deux portes en plein ceintre, dont les arcades ſont ornées d'archivoltes poſées ſur de petites impoſtes qui couronnent les pieds droits. Ces ornements, pour eſtre dans les regles de l'architecture, devroient ſuppoſer une baſe dans les pieds droits; cependant il ne paroît point y en avoir dans ceux-ci, ce qui rend les arcades difformes, par le défaut de la juſte hauteur qu'elles devroient avoir. On peut dire néantmoins pour l'honneur de l'ouvrage & de l'antiquité, que comme le pont au milieu duquel ſont ces arcades, a eſté ſans doute repavé pluſieurs fois depuis qu'il a eſté conſtruit, la baſe de ces pieds droits a peut-eſtre eſté couverte & enterrée, lorſqu'on a élevé le pavé.

Il ſemble que l'architecte ait voulu donner à ces pieds droits quelques attributs de l'ordre Dorique, puiſqu'il les a cannelez juſqu'à la moitié de leur hauteur, & qu'au-deſſus de ces cannelures, il les a traverſez d'une bande de rinceaux, au milieu deſquels on voit un maſſacre de têtes de bœufs, tel qu'on en mettoit ordinairement dans les métopes de la friſe Dorique.

Au-deſſus des arcades eſt un grand entablement qui regne ſur toutes les faces, & dont les quatre angles ſont poſez ſur autant

autant de petites colomnes cannelées, & taillées dans la pierre qui fait l'encoignûre des retours. Ces colomnes sont saillantes des deux tiers de leur diametre, & posées sur l'imposte des arcades.

Dans la frise du grand entablement, on lit cette inscription en gros caractéres Romains:

O. CÆSARI NEPOTI DIVI IVLII
PONTIFICI AVGVRI.

Immédiatement au-dessous de cette inscription, on voit les fragments d'une seconde ligne; & quoyqu'elle soit effacée, on peut encore juger que les caractéres en estoient plus petits. Au-dessous de la corniche est une espéce d'Attique de trois assises de pierre, dont la premiére est soûtenue d'un socle qui a autant de saillie que de hauteur. La seconde contient une inscription en caractéres semblables à ceux de la frise.

C. IVLIVS. C. IVLII OTVANEVNI F. RVFVS
C. IVLI GEDOMONIS NEPOS EPOTSOROVIDI
PRON. SACERDOS. ROMÆ. ET AVGVSTO.
AD ARAM QVÆ EST. AD CONFLVENTEM.
PRÆFECTVS. FABRVM. D.

Enfin tout l'édifice est couronné par la corniche de l'Attique qui forme la troisiéme assise.

Après cette description, M. Mahudel observe que l'architecture n'a rien à profiter de l'examen d'un ouvrage où il y a tant de défauts. En effet, les portes en sont écrasées, les archivoltes trop larges, les impostes trop petites, & les colomnes sans proportions. Ainsi rien n'oblige de croire qu'il soit du siécle où les arts avoient acquis leur derniére perfection. C'est donc sur la seule inscription qu'il croit pouvoir décider les questions qui luy ont esté faites.

Ces questions se réduisent à quatre, sçavoir, à quel Empereur il faut attribuer la dédicace de ce monument, pour fixer par-là l'époque de sa construction; à quel genre d'édifice on doit le rapporter; quelle estoit la charge de celuy qui le fit bâtir;

enfin, où eſt le confluent près duquel eſtoit l'autel marqué dans l'inſcription?

La ſeule preuve qui avoit fait croire juſqu'à préſent que ce monument eſtoit dédié à Auguſte, paroît bien frivole à M. Mahudel, puiſqu'elle n'eſtoit fondée que ſur les mots DIVO AVGVSTO, qu'on ſuppoſe avoir eſté lus autrefois avant celuy de CÆSARI, dans cet eſpace effacé qui eſt au commencement de la premiére ligne de l'inſcription, & qui eſt terminé par un O. qu'on y voit encore. Pour rapporter la qualité de NEPOTI DIVI IVLII au nom d'Auguſte, on jugeoit que cet Empereur eſtant petit-fils de Julie ſœur de Jules Céſar, on avoit pû transférer ce titre de la ſœur au frere. Mais on ne trouve nulle part qu'Auguſte ait pris ce titre; ainſi Tibére à qui il convenoit, & à qui il a eſté donné dans pluſieurs autres inſcriptions, comme on peut le voir dans Gruter & ailleurs, doit ſans doute eſtre l'Empereur à qui ce monument a eſté dédié. Et quand même on y liroit DIVO AVGVSTO au lieu de TI. AVGVSTO CÆSARI, comme M. Mahudel croit qu'on doit lire l'inſcription, on ne prouveroit pas encore que ce monument ait eſté conſacré à Auguſte.

Page 235. de la 1.re édition.

Ce n'eſt pas qu'il ne paroiſſe extraordinaire que Tibére prenne la qualité de petit-fils de Jules pluſtoſt que celle de fils d'Auguſte, comme il avoit accoûtumé de la prendre dans ſes monnoyes, par le reſpect qu'il a toûjours marqué pour cet Empereur. Mais on peut ſuppoſer avec beaucoup de vrayſemblance, que cet ouvrage aura eſté fait dans le temps que Tibére eſtoit plongé dans les plaiſirs de l'iſle de Caprée, où il avoit tellement négligé le ſoin de l'Empire, qu'il avoit défendu qu'on luy parlât d'aucune affaire ſérieuſe; ainſi le défaut d'exactitude dans les titres de cet Empereur, doit eſtre mis ſur le compte de celuy qui prenoit ſoin de l'édifice, qui a eſté plus ſoigneux d'y étaler ſa généalogie, que d'y faire connoître les qualitez du prince à qui l'ouvrage devoit eſtre conſacré.

Pour ce qui eſt de l'édifice même, on ne doit avoir nul égard à la tradition du pays, où l'on croit que c'eſt un arc de triomphe. En effet, ſi on examine cet ouvrage par rapport aux regles

d'architecture qu'on employoit dans la construction des arcs de triomphe, soit dans le siécle qui a précédé celuy de Tibére, ou dans celuy qui l'a suivi, on n'y trouvera aucun des caractéres qui convenoient à cette sorte de monuments; c'est-à-dire, ni bas reliefs de trophées d'armes, ni dépouilles de captifs, ni chevaux sur la frise, ni aucun mot dans l'inscription qui y ait le moindre rapport.

D'ailleurs, si on considére ce monument par rapport à l'Empereur à qui il a esté dédié, quel sujet aura fait mériter à Tibére un triomphe dans les Gaules? Quelle est l'occasion qui l'aura amené à Saintes? Certainement on ne lit rien dans l'histoire qui puisse fonder sur ce sujet la moindre conjecture. Au contraire, Suétone nous apprend que depuis le temps que cet Empereur prit la qualité d'Auguste, qu'on luy donne dans cette inscription, il ne sortit plus d'Italie. Ce monument ne peut donc estre qu'un de ces arcs que les anciens mettoient ordinairement sur les ouvrages publics les plus considérables, comme les aquéducs, les ponts, les chaussées, &c. pour flatter par les inscriptions dont on les chargeoit, la vanité des Empereurs, & celle des magistrats par les soins de qui ils estoient construits. Nous en avons un exemple dans l'arc représenté double comme celuy-ci sur le revers d'une monnoye d'argent d'Auguste, qui a pour légende, QVOD VIÆ MVNITÆ SVNT. Le pont sur le Tibre où ce monument est élevé, formoit le commencement de la voye Flaminienne, qu'Auguste avoit fait réparer avec un soin particulier: ce chemin conduisoit à Rimini, où on avoit élevé un autre arc, dont Dion Cassius fait la description.

On peut adjoûter qu'il n'y a guéres de dédicace plus célebre que celle qui fut faite en l'honneur de Trajan, & dont on lit encore l'inscription sur la frise d'un arc semblable élevé sur le pont d'Alcantara. Une médaille du même prince représente un autre de ces arcs, qui fut bâti à l'entrée d'un pont qu'il fit jetter sur le Danube. Si ces exemples ne suffisoient pas, on pourroit encore en alléguer plusieurs autres, & on s'étonne que Bergier, qui rapporte plusieurs de ces monuments, leur ait donné le nom d'arcs de triomphe, au lieu de les regarder comme le

couronnement des ouvrages publics dont on vient de parler, & que les inscriptions qui s'y lisent encore ne permettent pas de méconnoître.

Pour répondre à la troisiéme question, M. Mahudel remarque d'abord, que *Caius Julius Rufus* qui a fait construire ce monument, n'a pas voulu sans doute que la postérité ignorât ni sa qualité ni ses charges. Les noms Gaulois d'*Otuaneunus* son pere & de *Gedomon* son aïeul, sont précédez dans sa généalogie, des prénoms de *C. Julius,* dont César avoit rendu l'usage familier dans la Gaule Aquitaine; & si on ne le voit pas aussi précéder le nom d'*Epotsorovidus* bisaïeul de Rufus, c'est parce qu'il vivoit avant l'arrivée de cet Empereur dans les Gaules. La charge de *Præfectus fabrûm* dont Rufus prend le titre, n'est pas seulement rélative au soin qu'il avoit pris de faire construire cet arc, & le pont sur lequel il est élevé; elle estoit dans son origine un employ militaire attaché à chaque légion, & dont les fonctions estoient d'avoir la direction sur tous les ouvriers nécessaires dans un camp, dans une ville assiégée, dans une flotte, &c. Ceux sur qui ils avoient inspection estoient connus sous le nom de *Fabri;* & pour les mieux spécifier, on y joignoit ceux de *Lignarii, Tignarii, Murarii, Ferrarii, Coriarii, Navales, &c.* Cette charge qui n'estoit d'abord connue que dans les légions, le fut ensuite dans les colonies, où elle retenoit toûjours son origine militaire, & estoit possédée pendant plusieurs années par la même personne; en quoy elle estoit différente de celle d'Edile, & de chef des corps de mètiers d'une province ou d'une ville, qui n'estoient que des magistratures annuelles: ce qui paroît par plusieurs inscriptions, dans lesquelles on trouve cette charge tantost jointe à celle de tribun de légion, & quelquefois distinguée de ces deux derniéres magistratures municipales; comme dans un monument découvert à Narbonne, sur lequel on lit:

L. AVFIDIO. L. F. ÆM.
VINICIANO EPACATINO
PRÆF. FABR. TRIB. MIL.
ÆD. BIS. QVINQVE BIS FVNDIS.

Et dans cette autre qui se voit à Nole, & qui est rapportée par Gruter: *Pag. 2092.*

CÆSIO
CVRATORI OPER. PVBLI.
ÆDILI *Quæstori* II. VIR.°
PRÆFECTO FABRVM.

Enfin, pour répondre à la quatriéme question, il faut chercher l'endroit où estoit le confluent des deux riviéres, près duquel estoit situé l'autel dédié à Rome & à Auguste, & dont Rufus se dit prètre dans l'inscription dont il s'agit. M. Mahudel prétend que c'est envain que les habitants de Saintes cherchent dans leur voisinage & sur les bords de la Charente, les vestiges de cette marque de la religion de leurs ancêtres. Car quoyque Aurelius Victor assûre qu'il n'y avoit point de ville un peu considérable dans les Gaules, qui n'eût reçu le culte d'Auguste déïfié, & où il n'eût quelque temple; il est certain néantmoins qu'il n'y en a pas eu dans les Gaules de plus fameux par la solemnité de sa consécration, par l'institution des jeux publics, & par la fondation des prix d'éloquence qui s'y distribuoient tous les ans; ni en même-temps de plus connu dans les historiens & dans les géographes, que celuy de Lyon, bâti sur le confluent de la Saône & du Rhône. L'heureuse situation de cette ville, qui par l'avantage que luy procuroient ces deux riviéres, estoit devenue le dépôt du commerce des Nations étrangéres du Levant & du Nord, & le lieu où s'assembloient tous les peuples des Gaules, fut, au rapport de Strabon, ce qui détermina les Gaulois à préférer cet endroit à tout autre, pour y bâtir ce temple. Cet auteur adjoûte même qu'il se tint pour ce sujet à Lyon une espéce de Diete générale de toutes les Nations des Gaules, dont les noms & les partages, au nombre de soixante, estoient gravez sur l'autel de ce temple, pour faire sçavoir à la postérité la part que chacune de ces Nations avoit eue à la construction de cet édifice. *Geog. lib. 4.*

Cette maniére de contribuer à ce grand ouvrage, estoit devenue le titre en vertu duquel chacune de ces nations avoit

droit de nommer un des prêtres qui composoient un collége consacré au service de ce temple. Ces prêtres y venoient tous les ans exercer leurs fonctions, sur-tout dans le temps où tous les peuples de la Gaule s'assembloient dans cette ville, ou pour assister à la célebration des jeux, ou pour les affaires du commerce. Lorsque les cérémonies de cette feste estoient passées, ces prêtres, dont la pluspart avoient des emplois considerables, retournoient dans leurs provinces; & quand ils mouroient, on avoit soin de marquer leurs qualitez dans leur épitaphe. C'est pour cela que dans plusieurs de ces sortes de monuments qu'on a trouvez en divers endroits de la France, comme en Auvergne, à Besançon, à Troyes en Champagne, où il n'y a ni concours de riviéres, ni vestiges de temples dédiez à Auguste, on voit des personnes qualifiées du titre de prêtres de Rome & d'Auguste: AD TEMPLVM, ou AD ARAM, ROMÆ ET AVGVSTO, avec ces mots, AD CONFLVENTES ARARIS ET RHODANI; & quelquefois seulement AD CONFLVENTEM. Il est donc certain, conclud M. Mahudel, que le temple au service duquel Rufus estoit destiné, n'estoit autre que celuy de Lyon; & voici comme il croit qu'il faut entendre l'inscription qui a donné lieu à cet article.

« Caius Julius Rufus fils de Caius Julius Otuaneunus, petit-
» fils de Caius Julius Gédomon, arriére-petit-fils d'Epotsorovidus,
» prêtre consacré au service de Rome & d'Auguste, dans leur
» temple qui est sur le confluent des riviéres de Saone & du Rhône,
» Préfet des Ouvriers, a dédié ce monument à Tibére Auguste
César petit-fils de Jules, Pontife & Augure. »



REMARQUES
SUR
QUELQUES MONUMENTS ANTIQUES
trouvez dans les murs de l'Eglise cathédrale de Paris; avec quelques réflexions sur le Fondateur de cette Eglise.

LA découverte que l'on fit en 1710. de quelques inscriptions & bas-reliefs antiques dans l'Eglise cathédrale de Paris, valut peu de temps après à l'Académie deux dissertations, dont les auteurs ne se doutant nullement l'un l'autre qu'ils couroient la même carriére, s'y sont tracé des routes toutes différentes, sans que l'émulation paroisse y avoir eu aucune part. Ces deux ouvrages, dont l'un est de M. Baudelot, l'autre de M. de Mautour, ont esté imprimez par leurs soins en 1711. & cette impression nous dispense, suivant l'usage, d'en rendre un compte particulier, sur lequel d'ailleurs les Journaux publics nous ont prévenus. Mais sans en faire des analyses exactes & séparées, nous en rapporterons ici ce qui nous paroît nécessaire pour l'intelligence des faits, & sur-tout par rapport aux réflexions sur le premier fondateur de l'Eglise de Paris, ausquelles ces ouvrages ont donné lieu.

Tout Paris sçait que les monuments dont il s'agit, furent trouvez au mois de Mars 1710. à quinze pieds de profondeur, en creusant la terre sous le chœur de l'Eglise de Nostre-Dame, pour y construire une cave destinée à la sépulture des Archevêques, & que ces pierres faisoient partie de deux murs adossez qui traversoient le chœur de l'église dans toute sa largeur.

La premiére & la plus considérable de ces pierres est chargée d'une inscription, qui nous apprend l'époque des autres; le reste consiste en des espéces de cippes, sur lesquels on voit en bas-reliefs des figures d'hommes ou de divinitez, avec ces mots: IOVIS, ESVS, VOLCANVS, CASTOR, CERNVNNOS, SENANI, EVRISES, & quelques animaux

avec ces autres mots, TARVOS, TRIGARANVS, &c.

Nos deux auteurs ayant fait graver séparément ces bas-reliefs antiques, on ne fut pas étonné de voir qu'ils ne se rencontroient pas même absolument dans les desseins qu'ils en donnoient, & on ne sera peut-estre pas faché de les retrouver ici tels qu'ils les ont publiez, pour juger tout à la fois de la différence des coups d'œil, & de celle des conjectures.

M. de Mautour ne trouve point de mystére dans la premiére & principale inscription, selon luy, elle signifie seulement que *Sous le regne de Tibére César Auguste, les Bateliers de Paris ont consacré ce monument à Jupiter très-bon, très-grand.*

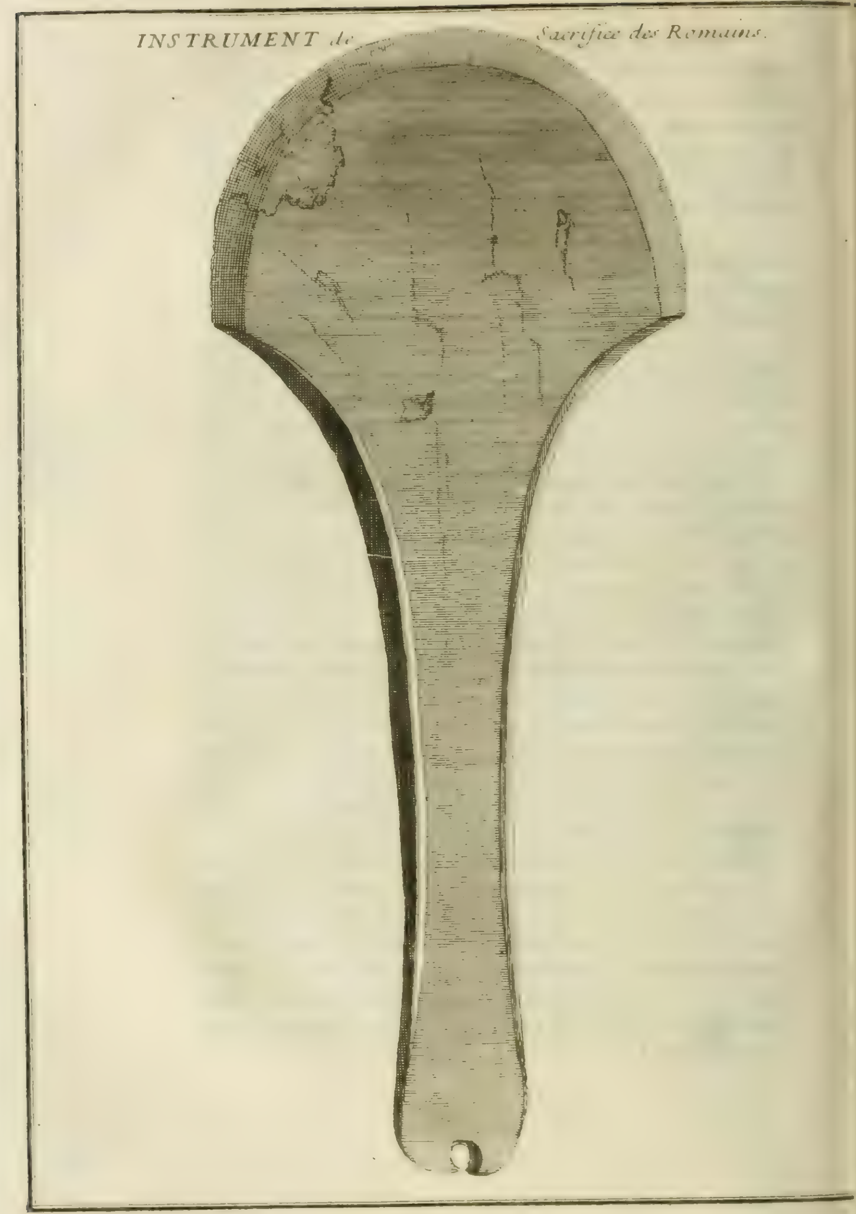
M. Baudelot prétend au contraire, que sans choquer le génie de la langue latine, & le stile ordinaire des inscriptions, on ne peut traduire ces mots, TIBERIO CÆSARE AUGUSTO, par ceux-ci, *sous le regne de Tibére César Auguste;* mais que cette premiére partie de l'inscription expose le motif qui la fit ériger, & qui n'est autre, selon luy, que pour rendre graces à Jupiter, de ce que Tibére avoit enfin accepté le titre d'Auguste.

M. de Mautour explique les mots NAUTÆ PARISIACI, par les Bateliers, Matelots, Pilotes des ports de Paris, & de toute l'étendue du territoire des Parisiens, que la Seine arrose. M. Baudelot, bien éloigné d'y reconnoître une vile populace, rapporte quantité d'inscriptions, par lesquelles il paroît que ces NAUTÆ estoient souvent de célebres commerçants, des magistrats même qui avoient l'inspection des voitures, qui y faisoient charger des marchandises pour leur compte autant que pour celuy d'autruy; & que des Chevaliers Romains ont souvent fait partie de semblables corps.

M. Baudelot trouve encore dans l'inscription un mot échappé à tous ceux qui l'ont copiée, c'est celuy d'ARAM; mais s'il y est, il n'y produit aucun changement, & s'il n'y est pas, il faut nécessairement le suppléer.

Les figures de Jupiter, de Mars, de Vulcain, de Castor, de Pollux, & les noms qui les accompagnent, ne font pas une grande différence dans les deux ouvrages. Il n'en est pas de même des mots CERNUNNOS, SENANI, EVRISES, TARVOS, TRIGARANUS.




INSTRUMENT de Sacrifice des Romains.

TRIGARANUS. M. de Mautour leur donne presqu'à tous des étymologies grecques, & leur trouve sur ce pied-là une explication heureuse: M. Baudelot les recherche, & les retrouve avec le même bonheur, dans le peu qui nous reste de la langue Celtique.

Enfin M. de Mautour ne traite les monuments en question que de cippes & de colomnes quarrées, tandis que M. Baudelot en fait des autels, & prend de-là occasion d'expliquer beaucoup de particularitez de la religion des Gaulois.

Les deux auteurs s'accordent mieux sur le temps de ces monuments du paganisme des Gaules, qu'ils prétendent l'un & l'autre estre les plus précieuses antiquitez de ce pays-ci; & en recherchant le temps auquel ils ont esté détruits & employez aux fondations de la premiére églife de Nostre-Dame, ils ne doutent point que ce ne soit sous le regne de Childebert I. à qui ils appliquent quelques vers d'un Poëme de Fortunat Evêque de Poitiers. *Liv. 2. de ses Poësies.*

Cette derniére conjecture engagea M. l'Abbé de Vertot à examiner de plus près les vers de Fortunat, & par cet examen, il se persuada bientost qu'ils n'ont aucun rapport à l'églife de Nostre-Dame de Paris, mais uniquement à celle de Sainte Croix Saint Vincent, connue depuis sous le nom de Saint Germain des Prez.

M. l'Abbé de Vertot remarque d'abord qu'aucun historien ne dit que Childebert ait fondé l'églife de Nostre-Dame, & qu'ils disent tous que ce prince ayant fait deux voyages en Espagne, pour venger sa sœur Clotilde des injures d'Amaulry roy des Visigots son mari, il en rapporta l'étole de Saint Vincent, une grande quantité de vases d'or & d'argent, & une croix enrichie de pierres précieuses; qu'à son retour il déposa ce riche butin dans une églife qu'il fit bâtir exprès en forme de croix, sous l'invocation de Sainte Croix S.t Vincent, comme le dit l'auteur de la vie de Saint Droctovée, premier ou second Abbé de Saint Germain des Prez: *Veniens igitur Childebertus Parisius, in suburbii loco qui olim vocabatur Lucotitius, in honore beati Vincentii Ecclesiam acceleravit construere.* M. l'Abbé de Vertot faisant

enſuite l'analyſe des vers de Fortunat, y trouve au travers de l'exagération poëtique, une deſcription exacte de cette Egliſe où Childebert eſt enterré; & il achève d'établir ſon ſentiment, en comparant la deſcription de Fortunat avec celle qu'en fait l'auteur qu'on vient de citer. Cet écrivain, qui vivoit dans le IX.ᵉ ſiécle, parle, comme on voit, d'une Egliſe bâtie par les ſoins de Childebert dans le fauxbourg de Paris, à l'honneur de Sainte Croix Saint Vincent; & par un parallele exact que M. l'Abbé de Vertot fait des vers de Fortunat, & de la deſcription de l'auteur anonyme, il paroît évidemment qu'ils parlent l'un & l'autre de la même Egliſe. C'eſt dans l'un & dans l'autre la même forme de bâtiment, mêmes colomnes de marbre, même vitrage; & ce qui met la choſe dans toute l'évidence qu'on peut exiger dans ces ſortes de faits, c'eſt que l'auteur de la vie de Saint Droctovée joint à ſa deſcription les vers mêmes de Fortunat, comme une autorité d'un écrivain plus ancien que luy. On peut dire encore que ce poëte, s'il avoit voulu décrire la Cathédrale de Paris, n'auroit pas oublié de parler de la Sainte Vierge patrone de cette Egliſe, au lieu qu'il ne fonde toute la gloire de cet édifice que ſur la croix que Childebert y avoit dépoſée; & ce qui eſt encore plus convainquant, c'eſt que dans l'acte de donation rapporté par Aimoin, Childebert parle de cette Egliſe comme dédiée à Saint Vincent, & il n'y eſt fait aucune mention de la Vierge: *In honorem Sancti Vincentii martyris, &c.*

Lib. 1. c. 20.

Adjoûtons pour derniére preuve, que les Bénédictins ſont encore en poſſeſſion des mêmes fonds que ce Roy pieux aſſigna lorſqu'il fit conſtruire cette égliſe.

M. l'Abbé de Vertot termine ſon écrit par deux réflexions; la premiére eſt qu'il ſeroit bien extraordinaire que les hiſtoriens euſſent ſi fort circonſtancié, non ſeulement cette fondation de Sainte Croix Saint Vincent par Childebert, mais encore l'établiſſement qu'il fit d'un Hôpital à Lyon, d'un Monaſtére à Arles, & qu'ils n'euſſent pas dit un mot de la premiére Egliſe de la Capitale du Royaume. La ſeconde réflexion eſt que dans les actes du martyre de Saint Denys, c'eſt-à-dire, dès l'an 252.

il est parlé d'une Eglise que ce Prélat avoit fait bâtir dans l'isle de Paris; qu'il en est encore fait mention dans la vie de Saint Marcel; & que cette Eglise enfin, dans une donation de Childebert même, est appellée *Mater Ecclesia Parisiaca;* titre qu'elle portoit déja sans doute, à raison de son ancienneté & de sa prééminence.

EXPLICATION

D'un Monument antique découvert à Lyon.

EN fouillant la terre au pied de la montagne de Fourviéres en 1714. on découvrit un morceau de marbre blanc d'un pied en quarré, sur lequel on lit l'inscription qu'on voit dans la planche, & qu'on explique ainsi:

DIIS MANIBUS ET MEMORIÆ ÆTERNÆ HYLATIS, DIMACHERO SIVE ASSIDARIO, PUGNARUM ou *PALMARUM SEPTEM, RUFINA ERMAIS CONJUX, CONJUGI KARISSIMO PONI CURAVIT ET SUB ASCIA DEDICAVIT.*

M. de Boze ayant apporté à l'Académie une copie figurée de cette inscription, M. Moreau de Mautour proposa quelques jours après les réflexions qu'il avoit faites sur ce monument, & qui se rapportoient assez à ce qu'on avoit dit dans l'Académie lorsque l'inscription y fut présentée. En 1715.

Les deux premiers mots, DIIS MANIBUS, annoncent que ce monument est une épitaphe consacrée par Ermais aux Dieux Manes, & à la mémoire d'Hylas son mari, que le terme *Dimachero* nous apprend avoir esté un de ces gladiateurs qui combattoient avec deux épées ou deux poignards, du mot composé de *δὶ*, *deux*, & de *μάχαιρα*, *épée.* En effet, les Grecs & les Latins se sont servis de cette expression pour signifier une épée. Apulée dans son Asne d'or, disant que ce pauvre animal accablé *Lib. 4.*

de fatigue fut obligé de se coucher, au danger d'estre percé à coups d'épée, s'exprime ainsi : *Paratus non fustibus tantùm, sed machærà perfossus occumbere.* Et Juvenal parlant de l'infructueuse
Sat. 7. profession des Poëtes, dit qu'il vaudroit autant faire le métier de breteur:

Nam si Pieriâ quadrans tibi nullus in arcâ
Ostendatur, ames nomen victumque machæræ.

Ces deux passages, & plusieurs autres qu'on pourroit citer, déterminant la véritable signification de ce mot, il s'agit de sçavoir s'il y avoit des gladiateurs qui combattissent ainsi avec deux épées ou deux poignards : la chose n'est pas douteuse. Juste Lipse, en parlant des différentes classes de gladiateurs, dit qu'il y en avoit qui estoient nommez *Dimachæri,* parce qu'ils se servoient de deux poignards, & il cite pour le prouver, l'au-
Chap. 33. du 2.e Livre des Songes. torité d'Artemidore, qui dans l'explication des songes, dit que celuy qui aura vû en rêve un gladiateur combattant à deux poignards, aura une femme laide, méchante & de mauvaise humeur; & il se sert pour exprimer ces sortes de gladiateurs, du terme διμάχαιρος. Ce témoignage, qui estoit peut-estre unique, se trouvant confirmé par l'inscription de Lyon, la chose n'est plus problématique.

Le mot *Assidario* qu'on lit ensuite, est moins difficile à
Gloss. entendre; *Essedum,* dit M. du Cange, *est quasi assedum ab assidendo.* Ainsi Hylas estoit aussi du nombre de ces gladiateurs qui combattoient assis sur un char. Le changement de quelques lettres, assez ordinaire dans les inscriptions, aura formé le mot *Assidario* de celuy d'*Essedario.*

Il est certain qu'il y avoit des gladiateurs qui combattoient sur des chars; & sans vouloir rapporter ici tous les passages que
In Caligula. cite M. de Mautour, on lit dans Suétone que Caligula indigné des louanges qu'on donnoit au gladiateur Pozius qui combattoit sur un char, *Pozio Essedario,* sortit brusquement du spectacle, en s'écriant que le peuple Romain, pour une bagatelle, donnoit plus de louanges à ce miserable qu'à luy-même.

Cette maniére, au reste, de combattre sur des chars dans les

ſpectacles, s'eſtoit introduite à Rome à l'imitation des Gaulois, qui en uſoient ainſi dans les combats, au rapport des hiſtoriens Romains, auſſi bien que les habitants de la Grande Bretagne: *Barbari,* dit Céſar dans ſes Commentaires, *conſilio Romanorum cognito, præmiſſoque equitatu &* ESSEDARIIS, *quo plerumque genere in prœliis uti conſueverunt,* &c. *Tit. Liv. l. 10. Pomp. Mela lib. 3. Lib. 4.*

Pour ce qui regarde la formule marquée par un P. & le chiffre de VII. M. de Mautour dit qu'on pourroit l'expliquer ou par *pedes ſeptem,* & qu'on auroit marqué par-là la grandeur du tombeau, ce qui n'eſt pas ſans exemple dans les inſcriptions, *in fronte P. VIII. in agro P. XVII.* ou par les mots *Pugnarum ſeptem,* qui marqueroient le nombre des combats d'Hylas, ce qui n'eſt pas auſſi ſans exemple; ou enfin par ceux de *Palmarum ſeptem,* pour apprendre à la poſtérité que ce gladiateur avoit reçu ſept fois la palme de la victoire.

Cicéron parlant d'un gladiateur, dit, *Hic plurimarum palmarum nobilis ac vetus gladiator habetur.* Et Lampridius dit de Commode qui eſtoit un grand eſcrimeur, qu'il pouvoit compter juſqu'à mille palmes remportées dans les combats de gladiateurs: *tantum palmarum gladiatoriarum confeciſſe, vel victis Retiariis vel occiſis, ut mille contingeret.* *Pro Roſcio Amerino.*

Le reſte de l'inſcription n'a rien de difficile, & la formule *ſub aſcia dedicavit,* eſt trop connue pour en parler ici.

Après que M. de Mautour eut lu cette diſſertation, M. de Boze reçut une copie plus exacte de cette inſcription; & l'ayant examinée avec ſoin, au lieu de RVF qui eſt à la quatriéme ligne, il y vit ſeulement les deux premiéres lettres, & enſuite un grand I. Ce qui luy fit venir la penſée qu'il falloit lire *Rude donati,* pour marque que cet Hylas après ſes victoires, avoit reçu le bâton qui eſtoit une marque d'honneur, & une eſpéce de *manumiſſion* qu'on accordoit aux gladiateurs, & qui les diſpenſoit de s'expoſer dans la ſuite aux dangers de ce ſanglant exercice. L'expreſſion de *rudem accipere, rude donari, rudem mereri,* eſt ordinaire dans les écrivains Latins qui parlent de cette ſorte de récompenſe.

M. de Boze ayant enſuite conſidéré cette eſpéce de palme qui eſt à la fin de la cinquiéme ligne, remarqua qu'elle avoit

ſept branches bien diſtinguées, ce qui détermine, à n'en point douter, qu'il faut lire *palmarum ſeptem.* Toute l'aſſemblée, & M. de Mautour luy-même, dans un ſecond mémoire, adopta les remarques de M. de Boze; ainſi on doit lire à la quatriéme ligne, *palmarum ſeptem, rude donati,* &c.

EXPLICATION

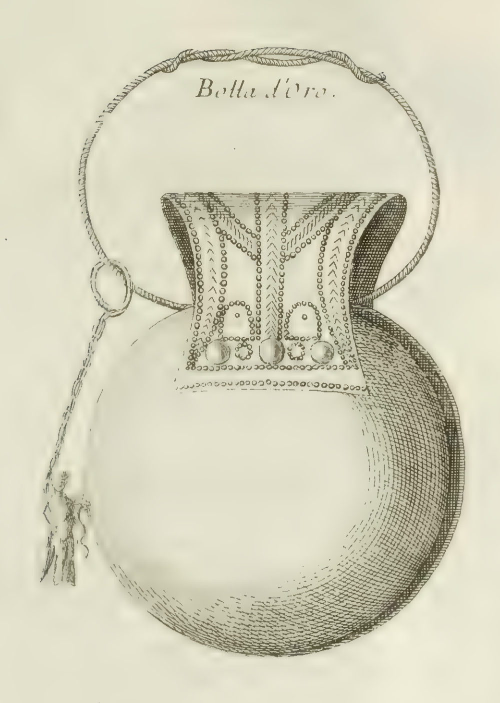
D'une Colomne milliaire trouvée près de Soiſſons.

LA Colomne dont il s'agit ici, ayant eſté trouvée dans le territoire de Soiſſons au mois de Mars 1708. & placée dans un petit jardin de l'abbaye de Saint Medard, qui eſt à une demi-lieuë de cette ville, feu M. de Sillery en envoya à Paris une copie figurée telle qu'on la donne ici.

M. Moreau de Mautour à qui cette copie fut envoyée, l'expliqua ainſi en 1712.

IMPERATORE CÆSARE LUCIO SEPTIMIO SEVERO PIO PERTINACE AUGUSTO ARABICO ADIABENICO PARTHICO MAXIMO PATRE PATRIÆ CONSULE TERTIUM, ET IMPERATORE CÆSARE MARCO AURELIO ANTONINO PIO FELICE AUGUSTO PARTHICO MAXIMO CONSULE. CURANTE L. P. POSTUMO LEGATO AUGUSTORUM PRO PRÆTORE, AB AUGUSTA SUESSIONUM LEUGIS SEPTEM.

Après quelques réflexions préliminaires ſur la forme des lettres de cette inſcription, & ſur les colomnes milliaires en général, qui eſtoient à peu-près ſur le modéle du MILLIARIUM AUREUM qu'Auguſte avoit fait élever au milieu de la grande place de Rome, & qui eſtoit le centre de tous les chemins de l'Empire; M. de Mautour explique l'inſcription dont il s'agit, & rend raiſon des mots qu'il a adjoûtez pour en remplir les vuides.


Bolla d'Oro.

Septime Sévére né à Leptis ville de la Libye Tripolitaine, prit les noms de *Lucius Septimius Severus,* comme cette inſcription & toutes les médailles en font foy. Le titre de *Pius* eſt comme héréditaire à ſa famille, eſtant fils de *Fulvia Pia,* & petit-fils de *Fulvius Pius ;* & il pouvoit encore l'avoir pris par reſpect pour la mémoire d'Antonin Pie, dans la famille duquel il ſe glorifioit d'eſtre entré, ſoit par alliance, ſoit par adoption. On voit en effet ſur quelques-unes de ſes médailles, qu'il eſt qualifié de fils de Marc-Aurele, & de petit-fils d'Antonin.

Il prend la même qualité dans une inſcription rapportée par Gruter, p. 263. nomb. 8.

A l'égard du ſurnom de Pertinax, quoyqu'il ſoit ici précédé de celuy de *Pius*, il eſt certain cependant que ce fut le premier que Septime Sévére prit dès qu'il fut déclaré Empereur après la mort d'Helvius Pertinax, parce qu'il voyoit que le nom de ce prince eſtoit cher aux Romains & aux peuples de l'Illyrie, où il commandoit alors les armées Romaines.

Voy. Herodien, liv. 2.

Le titre d'Auguſte devenu héréditaire pour les Empereurs, auſſi-bien que celuy de Céſar, eſt ſuivi par ceux de vainqueur des Arabes, des peuples de l'Adiabéne & des Parthes, qu'il ſoûmit dans la 2.e & dans la 3.e année de ſon empire; les premiers & les derniers par luy-même, & les Adiabéniens par ſes généraux. La ſeconde victoire ſur les Parthes ayant eſté très-conſidérable, le Sénat joignit au titre de *Parthicus*, celuy de *Maximus*, qu'il reçut dans la 7.e année de ſon empire. Les deux PP. marquent qu'on luy accorda auſſi le nom de Pere de la Patrie.

Le vuide qui ſe trouve enſuite entre ces deux lettres & le chiffre $\overline{\text{III}}$. ne peut eſtre rempli que par le mot *Conſule ;* ce qui marque que cette colomne milliaire avoit eſté poſée ſous le 3.e conſulat de cet Empereur; & par conſéquent la dixiéme année de ſon regne, l'an de Rome 955. & de l'Ere chreſtienne 202. temps auquel Caracalle âgé ſeulement de 13. ans, fut honoré par ſon pere du titre d'Auguſte; ce qui ſert à expliquer les qualitez données ici à ce jeune prince. Ainſi après ces mots, *& Imperatore Cæſare M. Aurelio Antonino Pio,* M. de Mautour remplit le vuide qui s'y trouve par le mot *felice,* dont même les deux derniéres lettres ſe liſent encore. Il remplit de même la dixiéme ligne qui eſt entiérement effaçée, par ces mots,

AVG. PARTHICO MAX. titres que Caracalle partagea dès cette même année avec son pere. Le C. après lequel on voit un petit espace, est sans doute la premiére lettre du mot *Consule*. Les trois derniéres lignes de l'inscription apprennent que cette colomne milliaire fut élevée par les soins de L. P. Postumus propréteur de cette province, qualité qui est marquée par les deux PP. suivants.

Enfin, pour une plus parfaite intelligence de ces mots, *ab Augusta Suessionum Leugis VII.* M. de Mautour observe, que pendant le séjour qu'Auguste fit dans les Gaules, il établit différentes colonies dans les villes principales, qu'il honora du nom d'*Augustes*. La ville de Soissons fut de ce nombre, & on commença dès-lors à la nommer *Augusta Suessionum :* nom qu'elle méritoit par le rang considérable qu'elle tenoit entre les principales villes de la Gaule Belgique. On verra dans l'explication d'une autre colomne milliaire qui suit immédiatement celle-ci, que dans la Gaule on mesuroit la longueur des chemins par lieuës, comme dans l'Italie par milles.

Ammian. Marcellin. lib. 15. Galli non millenis passibus, sed leucis itinera metiuntur.

Au reste, il paroît que cette colomne avoit déja esté déplacée, puisqu'elle devoit estre posée à sept lieuës de Soissons, & qu'elle a esté trouvée à une demi-lieuë seulement de cette même ville.



SUR

SUR UNE COLOMNE MILLIAIRE trouvée à Vic-ſur-Aiſne dans le Soiſſonnois.

IL n'eſt pas étonnant que les Gaules ayant eſté ſoûmiſes aux Romains, on y trouve ſi ſouvent des monuments qui méritent l'attention des curieux. En défrichant la terre près de Vic-ſur-Aiſne, lieu appellé par les anciens, *Vicus ad Axonam,* on trouva il y a quelques années parmi les ronces & les épines, une colomne d'une pierre très-dure, & qui a, y compris ſon piédeſtal, cinq ou ſix pieds de hauteur. M. l'Abbé de Pomponne qui en qualité d'Abbé de S.t Médard, eſt Seigneur de Vic-ſur-Aiſne, la fit porter dans la cour du Château, & feu M. de Sillery Evêque de Soiſſons, en envoya à Paris une copie figurée avec l'inſcription qui y eſt gravée.

En voici le deſſein exact, ſuivant lequel il faut lire ainſi l'inſcription entiére:

IMPERATORE CÆSARE MARCO AURELIO ANTONINO PIO AUGUSTO BRITANNICO MAXIMO, TRIBUNICIA POTESTATE DECIMUM QUARTUM, IMPERATORE SECUNDUM, CONSULE TERTIUM, PATRE PATRIÆ, PROCONSULE, AB AUGUSTA SUESSIONUM LEUGIS SEPTEM.

M. Moreau de Mautour, en expliquant ce ſecond monument, s'arrête d'abord ſur une difficulté qui ſe préſente d'elle-même; Vic-ſur-Aiſne n'eſt éloigné de Soiſſons que de trois lieuës & demie, & la colomne milliaire en marque ſept; mais M. de Liſle a déja levé cette difficulté, en comparant ce que les anciens ont dit ſur les diſtances, avec les obſervations de l'Académie des Sciences; il a trouvé que dans un degré de latitude, il y avoit cinquante lieuës Gauloiſes, au lieu qu'il ne comprend aujourd'huy que vingt-cinq lieuës communes de En 1712.

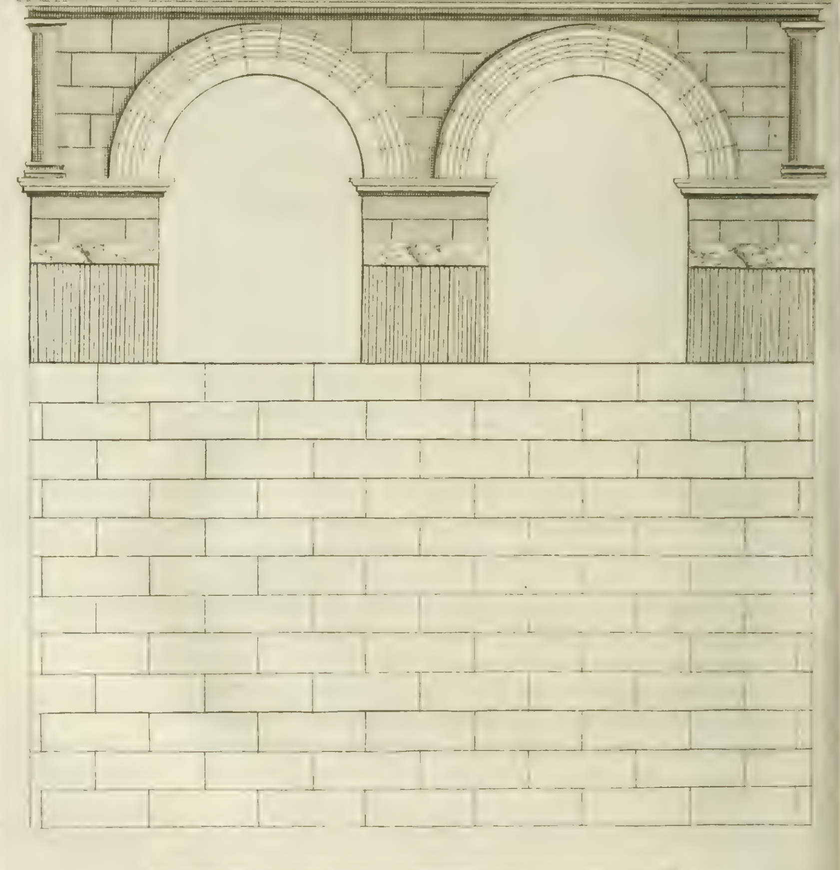
France; celles-ci par conséquent sont plus longues de la moitié que n'estoient les autres.

En parcourant le reste de l'inscription, on observe que le titre de *Britannicus* prouve que cette colomne fut érigée sous Antonin Caracalle. Ce prince ayant accompagné Septime Sévére son pere dans l'expédition qu'il fit dans la Grande Bretagne, mérita de partager ce titre avec luy. Caracalle avoit pour lors la qualité d'*Imperator* pour la seconde fois. La grande vénération qu'avoit Septime Sévére pour les Antonins, le détermina à donner à son fils aîné les noms de *Marcus Aurelius Antoninus.* Celuy de *Pius* ne fait point de difficulté, puisqu'il estoit attaché à sa famille & à celle des Antonins.

A l'occasion des époques marquées sur ce monument par l'année XIIIIe de la puissance Tribunicienne, & par le troisiéme Consulat de Caracalle, on remarque que la date du Consulat n'est point une époque sûre, puisque les Empereurs ne l'estoient pas tous les ans, & qu'il est arrivé souvent qu'ils ont survêcu plusieurs années à celle où ils ont possédé cette dignité pour la derniére fois. Il n'en est pas de même de la puissance Tribunicienne; comme elle estoit renouvellée tous les ans, & qu'elle prenoit sa premiére date du jour que le prince avoit esté déclaré Auguste, elle doit déterminer les années du regne d'un Empereur; & de-là on conclud que c'est dans la quatorziéme année de l'empire de Caracalle que cette colomne milliaire fut posée dans le Soissonnois, l'an 212. de l'ére chrestienne.

Si le titre de *Germanicus* qu'on voit sur les médailles de cet Empereur, ne se trouve point sur ce monument, c'est qu'il est antérieur d'une année entiére à son expédition dans la Germanie. On ne dit rien du mot *Imperator,* ni de la qualification de Pere de la Patrie, parce qu'on sçait assez que ces titres sont communs sur les médailles & sur les autres monuments; mais on s'arrête avec plus de raison sur la qualité de Proconsul attribuée ici à Caracalle, & qu'on trouve rarement sur les médailles imperiales, parce que la qualité d'Auguste & d'Empereur comprenoit toutes les autres. Cependant Auguste & Néron, au rapport de Dion & de Tacite, avoient conservé le nom de Proconsuls; & on

MONUMENT construit au milieu du pont sur la Charente, à l'entrée de la Ville de Sainte.



doit remarquer que depuis le temps des Antonins sur-tout, on commença à accumuler sur les monuments publics un plus grand nombre de titres que l'on n'avoit fait jusqu'alors.

REMARQUES

SUR UNE INSCRIPTION DE TETRICUS LE FILS.

LA copie figurée de l'Inscription dont il s'agit ici, a esté envoyée à M. de Mautour par M. de Pontcarré, Premier Président du Parlement de Normandie. L'inscription qui est gravée en lettres majuscules & en caractéres Romains, sur une colomne de pierre de la hauteur d'environ cinq pieds, est conçûe en ces termes:

C. P. . . . ESUBIO TETRICO
NOBILISSIMO CAES.
. . . .
. . . .
P. F. . . AVG.
L. I.

Ce monument est dans la maison de M. Bigot de Soumenil à Rouen, & y a esté placé & comme incrusté dans un mur de sa cour, par les soins de celuy de sa famille à qui il avoit esté envoyé.

M. Favin Prieur du Val, dans le premier volume de son Histoire de Rouen, imprimée en 1668. après avoir parlé de l'origine & de l'ancienneté de cette ville, adjoûte ce qui suit. « Il nous reste un témoignage de la domination que les Romains ont exercée dans la Neustrie, c'est une ancienne Inscription de Tetricus, qui usurpa l'Empire du temps d'Aurelien. « Elle est gravée sur une pierre ronde, qui servoit de base ou « de piédestal à la statue de cet Empereur. Elle fut trouvée il « y a environ trente ans, & envoyée à Rouen à M. Bigot «

Doyen de la Cour des Aydes. » Elle contient ces mots:

CAIO PESUVIO TETRICO NOBILISSIMO
CÆSARI
PIO FELICI AUGUSTO.
LEUCA PRIMA

On remarque d'abord que l'explication de cet historien renferme plusieurs erreurs de fait & d'histoire. Premiérement, ce n'est pas du temps d'Aurelien que Tetricus usurpa l'empire dans les Gaules, mais du temps de Gallien. Secondement, la figure & la hauteur de cette pierre font assez voir qu'elle n'a jamais servi de base ou de piédestal à une statue. Troisiémement, puisque l'auteur a expliqué les deux derniéres lettres initiales qui sont au bas de l'inscription, par *Leuca prima,* il auroit bien dû se rappeller en même-temps, que ce monument ne pouvoit estre autre chose qu'une colomne milliaire. Quatriémement, il auroit dû suppléer aux deux lignes que le temps a effacées sur l'inscription, ce qu'il n'a point fait; & il ne devoit pas, en parlant de Tetricus César, concilier le titre de *Nobilissimus Cæsar* avec ceux de *Pius Felix Augustus;* la qualité de *Nobilissimus Cæsar* n'estant qu'une désignation à l'Empire, qui ne convenoit plus à celuy qui avoit esté proclamé Empereur, & qui par conséquent ne pouvoit se lier avec les titres de *Pius Felix Augustus,* qui n'appartenoient qu'aux seuls Empereurs, & qu'on ne donnoit point aux Césars. Enfin, l'auteur a encore erré dans le fait, lorsque mettant au jour son Histoire en 1668. il avance qu'il y avoit environ trente ans que ce monument avoit esté envoyé de quelqu'endroit de la Normandie, à M. Bigot Doyen de la Cour des Aydes. Le public ne sera peut-estre pas fâché d'apprendre que ce fut Ferdinand II. Grand Duc de Toscane, qui en 1657. l'envoya à Rouen pour Emery Bigot, si connu par sa profonde érudition & par sa nombreuse bibliothéque. Cette circonstance, que M. de Pontcarré rapporte comme une tradition de la famille de M.rs Bigot, se trouve confirmée par le témoignage de M. l'Abbé Goulley, dont le pere prit soin de

faire placer luy-même en 1658. ce milliaire dans la maison pour lors habitée par Jean Bigot Seigneur de Soumenil & de Cleuville, Doyen de la Cour des Aydes, & fils d'un autre Conseiller de cette même Cour, dans le temps que le docte Emery Bigot son fils voyageoit en Italie.

Tristan rapporte la même inscription, qui luy avoit esté communiquée par le Pere Sirmond, mais sans que ce sçavant Jésuite l'eût instruit, ni d'où elle venoit, ni où elle estoit conservée. Et voici comme cet habile antiquaire explique l'inscription, en y restituant de la maniére suivante, les caractéres que le temps avoit effacez.

CAIO PIVESUVIO TETRICO NOBILISSIMO CÆSARI IMPERATORIS CÆSARIS CAII PESUVII TETRICI PII FELICIS AUGUSTI FILIO.

Mais ou il passe sous silence les deux lettres initiales L. I. ou il y a supposé trois lettres, pour en faire FILIO.

Reinesius, qui cite cette même inscription après Tristan, la rapporte précisément de la même maniére que luy, & avec la même explication, en supprimant les deux lettres initiales L. I. qui sont au bas du monument.

C'est néantmoins par ces deux lettres, qui signifient *Leuca prima*, ainsi que par la figure & la proportion de la pierre, que l'on doit juger que ce monument n'est autre chose qu'une colomne milliaire, du nombre de celles qui estoient posées sur les grands chemins de l'Empire; soit que celle-ci se soit trouvée dans le voisinage de Florence, ou plustost en quelqu'endroit de la France.

M. de Mautour, dans l'explication qu'il en donna à l'Académie en 1715. commence par des recherches historiques, concernant le temps auquel ont vêcu & regné les Tetricus pere & fils, qui sont le principal sujet de l'inscription. Après plusieurs remarques singuliéres, il observe que Tetricus prit la pourpre à Bordeaux, & donna en même-temps le titre de César

à Tetricus son fils, celuy à l'honneur duquel la colomne milliaire dont il s'agit a esté dressée; car il ne sçauroit se persuader que l'empereur Tetricus ait eu plus d'un fils, & il soûtient que ce fils, qui fut conduit captif à Rome avec l'empereur Tetricus, avoit esté d'abord créé César par son pere, & ensuite Auguste conjointement avec luy; ce qui se justifie par les médailles, dont plusieurs représentent la tête de Tetricus pere seul, & au revers, SALUS AUGG. ÆTERNITAS, &c. légendes qui désignent deux Augustes, qui pour lors n'estoient constamment autres que le pere & le fils, tous deux Empereurs en même temps.

Cependant Tristan qui veut admettre deux fils, croit les trouver distinguez par différents prénoms, sçavoir, l'aîné par ceux de CAIUS PACUVIUS, & le cadet par ceux de PUBLIUS PIVESUVIUS. Pour prouver son sentiment, il ne rapporte qu'une seule médaille, où il lit C. PAC. & qu'il prétend estre de l'aîné des deux Tetricus fils; mais ne pourroit-il pas se faire que la médaille n'estant pas bien nette, Tristan ait cru voir PAC. où il n'y avoit que PES. *Pesuvius*, ou PIV. *Pivesuvius!* Ou, supposé que la médaille fût nette, quel est l'antiquaire qui ignore que les monétaires de ces temps-là renversoient, transposoient & changeoient même souvent les caractéres des légendes? Or en ce dernier cas, la médaille unique de C. PACUVIUS TETRICUS ne seroit pas encore une preuve bien convaincante pour le systeme de Tristan.

Ensuite M. de Mautour s'attache à prouver que quoyque la colomne milliaire en question ait esté conservée dans le palais du Grand Duc de Toscane, il ne s'ensuit pas de-là que ce soit un monument qui ait esté posé sur quelque grand chemin de la Toscane, ni qui ait esté découvert en ce pays-là. Car premiérement, Aurelien maître de tout l'Empire & vainqueur de Tetricus, n'auroit pas souffert qu'on eût érigé en Italie aucun monument qui eût conservé des titres de souveraineté à deux personnes qu'il venoit d'en dépouiller, & qu'il avoit réduits à la simple qualité de gouverneurs de la Lucanie, *correctorem Lucaniæ provexit,* dit Aurelius Victor. Trébellius Pollio assûre qu'il

fut fait gouverneur de toute l'Italie, *correctorem totius Italiæ fecit.* Secondement, le titre de Céſar donné à Tetricus le fils, & celuy d'Auguste au pere, déſignent aſſez que c'eſt dans quelqu'endroit de la Gaule que ce milliaire a eſté poſé, dans le temps que le jeune Tetricus n'eſtoit encore que Céſar, c'eſt-à-dire, pendant les deux années du regne de Claude ſurnommé le Gothique, ou dans les premiéres de celuy d'Aurelien. Les deux lettres initiales L. I. qui ſont au bas de ce monument, ſuffiſent ſeules pour prouver que ce milliaire n'a eſté poſé que dans les Gaules. Car lorſque l'on voit ſur une inſcription ces lettres L. I. L. II. L. III. &c. on ne doit pas les rendre par ces mots, *Lapis* I.us *Lapis* II.us *Lapis* III.us comme l'a cru M. Spon, mais bien par *Leuga* ou *Leuca* I.a *Leuca* II.a & *Leuca* III.a d'un ancien terme Gaulois qui a retenu ſa ſignification en noſtre Langue; à quoy il eſt bon d'adjoûter que ces lettres ne ſe trouvent que ſur les colomnes milliaires érigées dans les Gaules, où l'on comptoit par lieuës la diſtance d'une ville à une autre, comme dans toute l'Italie & dans les autres provinces de l'Empire Romain, on comptoit par milles. Au reſte, M. de Mautour prétend que la colomne milliaire en queſtion avoit eſté poſée ſous le regne de Tetricus, ſoit aux environs de Bordeaux, où Tetricus pere avoit pris la pourpre, ſoit dans quelqu'une des provinces qui luy eſtoient ſoumiſes dans les Gaules, pendant que Tetricus fils n'eſtoit encore que Céſar, c'eſt-à-dire, l'an 269. ou 270. de l'ére chreſtienne, ſous l'empire de Claude.

Mais comment ce monument ſe trouve-t-il tranſplanté en Italie? C'eſt que la même curioſité qui l'a fait tranſporter de Florence à Rouen chez M. Bigot en 1657. l'avoit fait tranſporter auparavant de France en Italie chez le Grand Duc. Et c'eſt le ſort ordinaire de la pluſpart des monuments antiques qui peuvent ſe déplacer. Les marbres de Paros qui ſont à préſent en Angleterre, & une infinité d'autres monuments précieux qui ſont en France, en ſont une preuve ſans replique.

SUR UNE INSCRIPTION TROUVÉE A BORDEAUX.

En 1715. M. DE COURSON Intendant de Bordeaux, ayant envoyé à M. l'Abbé Bignon une inſcription trouvée dans le cimetiére de Saint Surin ou Severin, qui eſt à l'extremité d'un des fauxbourgs de cette ville, M. Baudelot entreprit de l'expliquer, quoyqu'elle fût extrémement mutilée.

Il paroît d'abord que c'eſt ſur le monogramme de Jeſus-Chriſt qu'il faut ſe regler, pour trouver quelque ſens dans l'inſcription, & qu'il faut la lire ainſi de gauche à droite :

PIRGVS. AVCILIA. PASCASIA. * A. I. V. TIT. S.
* A. IV. T. IT. S.

M. Baudelot, en liſant cette inſcription comme la liſoit l'auteur du monument, c'eſt-à-dire, prononçant l'A comme l'Æ, l'explique de la maniére ſuivante: PIRGVS AVCILIÆ PASCASIÆ A*quitanici* I*uris,* ou A*quitanicæ* ou A*quenſis* I*uvenis* V*ſæ* TIT*ulo Suo,* & à côté du cercle : C. PAVANIA, en caractéres aſſez mal formez.

Le monogramme de Jeſus-Chriſt A ☧ Ω cantonné dans ces deux lettres grecques A. & Ω. marque que c'eſt une chreſtienne qui a érigé, ou pour qui l'on a érigé ce monument.

M. Baudelot croit ce monument du temps que les chreſtiens commençoient à arborer le nom de J. C. en monogramme. Comme les payens, ou dominoient en ce temps-là, ou eſtoient en bien plus grand nombre qu'eux dans la pluſpart des villes de l'Empire, il n'eſtoit pas ſûr de ſe déclarer, & de donner des marques de la religion que l'on profeſſoit.

Bordeaux ville recommendable par ſon ancienneté & par ſa ſituation, eſtoit d'ailleurs demeurée libre ſous les premiers Empereurs. Ainſi il n'y a pas lieu de douter que ces prérogatives ne la rendiſſent très-conſidérable, & qu'elle ne fût fort peuplée,

peuplée, mais beaucoup plus par ceux de la religion dominante que par des chreſtiens. On ſe perſuadera même aiſément que ce qu'il y avoit de payens plus conſidérables en Occident, s'y eſtoient établis depuis que Tetricus, ſénateur de grande réputation, y eut eſté proclamé Empereur, & qu'il en eut fait le ſiége de ſon empire. Cet événement eſt du troiſiéme ſiécle de noſtre époque; & les hiſtoriens diſent que Tetricus regna long-temps dans les Gaules. Ceux qui avoient uſurpé la domination, prenoient preſque toûjours le contrepied du prince contre lequel ils s'eſtoient révoltez. Or il eſt de fait que Gallien, tout plongé qu'il eſtoit dans les plaiſirs & dans le déſordre, ne laiſſoit pas de favoriſer le Chriſtianiſme, par l'expérience qu'il avoit ſans doute, que cette religion obligeoit les ſujets à eſtre fidéles au ſouverain légitime. Quoy qu'il en ſoit, on ſçait que dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, les chreſtiens eſtoient obligez de ſe tenir cachez, & n'oſoient même donner qu'énigmatiquement des marques de chriſtianiſme ſur les tombeaux. L'endroit où le monument en queſtion a eſté trouvé, eſtoit un champ public expoſé à la vûe de tout le monde, & où par conſéquent il auroit eſté dangereux pour une famille, d'annoncer qu'elle eſtoit chreſtienne.

La raiſon qu'avoient les chreſtiens de ſe cacher ſous le paganiſme, leur avoit fait imaginer des ſymboles qui pûſſent faire connoître entr'eux à qui appartenoit le monument que l'on avoit érigé. Le monogramme de Jeſus-Chriſt eſtoit la premiére de ces marques pour le commun des fidéles; les palmes ou les vaſes pour les martyrs; une croix & deux poiſſons pour quelques-uns, comme on peut le voir dans la Rome ſoûterraine de Boſio, dans celle d'Aringhus, dans Ciampini, & dans les autres auteurs qui traitent de la ſépulture des premiers chreſtiens, du temps des perſécutions & depuis.

Si l'antique dont il s'agit eſtoit autre choſe qu'un monument ſépulcral, on pourroit croire que ce ne ſeroit point ici le monogramme de J. C. mais bien cette autre eſpéce de monogramme tout pareil pour la figure, en uſage chez les anciens Grecs, & qui par conſéquent ne ſeroit pas une marque de chriſtianiſme,

Car, ſelon Iſidore, cette derniére figure ſe mettoit aux endroits des ouvrages où l'on vouloit faire quelque remarque particuliére; ſur quoy Pignorius obſerve que les chreſtiens n'eſtoient pas les premiers qui euſſent employé ce monogramme, que de plus anciens qu'eux s'en eſtoient ſervis, & que de-là il avoit paſſé dans le chriſtianiſme à des uſages pieux, par le bonheur qu'il avoit de ſe trouver précisément le chiffre du nom adorable de Jeſus-Chriſt.

Pour le prouver, ce ſçavant homme adjoûte que ce monogramme des anciens Grecs, ſanctifié depuis par les chreſtiens, ſe voit ſur pluſieurs monnoyes des Ptolémées, où il marque en abrégé le monétaire, comme Chriſtodore, Chremès, Chryſippe, Chryſanthe ou autres. L'opinion de Pignorius a trouvé d'autant plus de créance chez les antiquaires, que le monogramme ſe trouve effectivement ſur des médailles frappées avant le chriſtianiſme. M. l'Abbé de Fontenu en a communiqué une entr'autres du temps de Ptolémée Philadelphe, où cette figure eſt très-bien marquée.

Après tout, le monument en queſtion eſtant une épitaphe, eſt indubitablement chreſtien, & même des premiers temps. L'A & l'Ω ſervent beaucoup encore à le caractériſer. M. Baudelot eſt fort porté à croire que les médailles du ſiécle de Conſtantin peuvent ſervir à fixer le temps de l'érection du monument vers l'an 350. de J. C. Il y a beaucoup de médailles de Conſtans, de Magnentius & de Decentius, où un monogramme tout pareil à celuy qui eſt gravé ſur l'épitaphe, occupe le revers tout entier. Ces princes ont réſidé plus particuliérement dans les Gaules que dans d'autres provinces. Ainſi, comme l'uſage du monogramme de Jeſus-Chriſt s'eſtoit introduit ſur la monnoye, il a fort bien pû paſſer de-là aux épitaphes.

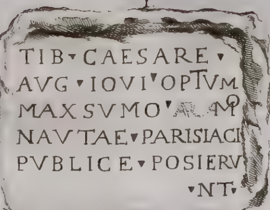
A l'égard de l'inſcription, M. Baudelot avoue qu'il luy a fallu preſque la deviner pluſtoſt que la lire. Le terme qu'il croit eſtre le premier, comme on l'a vû, eſt celuy de PIRGVS, mot apparemment tiré du grec πύργος, pour dire *tour* ou *monument;* & cette expreſſion s'eſt pour ainſi dire perpétuée & dans le pays, & dans les environs du lieu où le monument a eſté

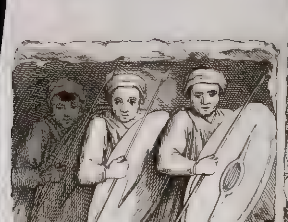


1ere. pierre
TIB·CAESARE
AVG·IOVI OPTVM
MAXSVMO
NAVTAE·PARISIACI
PVBLICE·POSIERV
NT
EVRISES
SENANI V. EILO
2eme pierre.
VOLCANVS
IOVIS
ESVS
TARVOS·TRIGARANVS
3eme pierre
CASTOR
CERNVNNOS
SEVI RI OS
4eme pierre



1.









2.

VOLCANVS. IOVIS. ESVS. TARVOS TRIGARANVS

3.

CASTOR. VX. CERNVNNOS. OS

5.

4.



déterré. Ces termes, VSÆ TITVLO SVO, ſont une ſormule tirée des uſages du droit que les loix & les juriſconſultes ont établie; ils ſignifioient que la défunte avoit uſé de ſon titre, c'eſt-à-dire, du droit qu'elle avoit de ſépulture en ce lieu-là, qui eſtoit ſans doute de quelqu'étendue, pour y bâtir un monument avec une certaine enceinte; ce que le mot PIRGVS donne à entendre. Les lettres de la fin de l'inſcription pourroient encore s'expliquer de cette autre maniére: A. IV. T. I. T. S. A*quenſis* I*uvenis* T*itulum* I*uſſit* T*eſtamento* S*ignari.* Cette interprétation plairoit encore aſſez à M. Baudelot. Il luy préfére pourtant la premiére, quoyque toutes les deux ſoient fondées en exemples. Pour ce qui eſt de la légende qui eſt à côté, C. PAVANIA, elle ne paroît point avoir de liaiſon avec celle qui eſt renfermée dans le cercle; & tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'il y a apparence qu'elle eſt le reſte d'une inſcription plus ample, & entiérement détachée de celle qui eſt contenue dans le cercle.



Sur une Prime d'Emeraude antique, du Cabinet de S. A. R. MADAME.

Hist. Tom. III. pag.



LES Antiquaires ont quelquefois des enthousiasmes lumineux, qui leur font découvrir au premier coup d'œil, ce que souvent ils ne trouveroient pas après une longue méditation. MADAME fit voir à M. Baudelot une Prime d'Emeraude gravée en creux, qui représente une jeune personne en buste, & du sein de laquelle semble sortir un oiseau qui s'éleve droit dans les airs; la draperie de la figure est formée de nuages, au-dessous desquels on apperçoit un dauphin.

L'air & la beauté de la jeune personne, cette draperie singuliére, le dauphin qui l'accompagne, l'oiseau qui s'envole; tout cela donna lieu à M. Baudelot d'assûrer que la pierre représentoit une jeune danseuse: il ne s'en tint pas là, & après avoir découvert la profession de celle qui estoit représentée sur cette antique, il voulut découvrir son nom, & celuy de sa famille. En 1713.

L'attitude de l'oiseau le détermine à croire que ce ne peut estre qu'un épervier, cet oiseau, selon Orus Apollo, estant le seul qui s'éleve droit en l'air. Pour ce qui est du dauphin, si estimé par les choses merveilleuses qu'en rapportent les historiens & les naturalistes, on sçait qu'on le prenoit chez les anciens

pour le ſymbole de la vîteſſe & de la legéreté parmi les poiſſons, de même que l'épervier entre les oiſeaux. Il faut adjoûter à cela, que les nuages qui forment une eſpéce d'habillement au buſte, ont également pour partage la vîteſſe & la legéreté. Or comme tous ces ſymboles ne peuvent convenir qu'à une perſonne qui faiſoit quelqu'uſage de l'adreſſe, de l'agilité & de la legéreté de ſon corps; cette penſée a rappellé à M. Baudelot le ſouvenir d'un buſte antique de marbre, dont le viſage eſt aſſez ſemblable à celuy qui eſt repréſenté ſur la Prime d'Emeraude de MADAME, ſi ce n'eſt qu'il eſt un peu plus jeune encore ſur la pierre gravée, qu'il ne l'eſt ſur le buſte de marbre, ce qui au fond ne doit pas beaucoup arrêter; car bien que celle que repréſente le buſte, n'ait vêcu que quatorze ans, on voit ſouvent beaucoup plus de différence en quatre ou cinq ans de temps, qu'il ne s'en trouve entre la Prime d'Emeraude & le buſte de marbre dont il eſt queſtion.

Prévenu de la parfaite reſſemblance qu'a ce buſte avec la figure repréſentée ſur la pierre de MADAME, M. Baudelot croit que l'un & l'autre monument regarde la même perſonne. Une inſcription qui, de même que le buſte de marbre, marque le nom & la qualité de cette jeune danſeuſe, & de plus ſon âge & ſes talents, a ſervi à fortifier ſes conjectures. Il croit même avoir trouvé dans l'Anthologie, une épigramme qui décrit cette jeune perſonne dans les premiers temps qu'elle vint en Italie; & il ne ſçait s'il n'a point auſſi trouvé le nom de ſon pere dans une inſcription rapportée par Gruter, & qui eſt l'épitaphe qu'un certain Hermagore a fait ériger à Hermagore & à Eucharis ſes très-chers enfants. Tout convient parfaitement, ſur-tout le nom grec d'*Eucharis* qui s'y trouve, comme ſur la baſe du buſte de marbre qui eſtoit dans le cabinet du célebre Fulvius Urſinus. M. Baudelot ſoupçonne qu'Eucharis n'eſtoit point le nom propre de la jeune danſeuſe; il prétend même avoir lieu de croire qu'elle en avoit un autre, & que c'eſt elle-même qu'Antipater de Sidon déſigne ſous le nom d'Antiodemis, qui peut-eſtre eſtoit ſon premier nom. Celuy d'Eucharis, qui veut dire toute belle, toute gracieuſe, n'eſtant que le nom de théatre, qui luy

fut apparemment donné depuis qu'elle eut fait preuve de la souplesse & de la legéreté de son corps, de la bonne grace & des talents qu'elle avoit pour la danse.

Au reste, la ressemblance des visages de l'un & de l'autre monument, ne luy laisse aucun lieu de douter que ce ne soit la même personne; à quoy il adjoûte que les symboles de l'épervier, du dauphin, & des nuages gravez sur la pierre de MADAME, marquent une agilité singuliére, qui s'accorde parfaitement avec la profession de danseuse qu'Eucharis exerçoit à Rome avec tant de succès dans les spectacles publics.

On sera peut-estre surpris de trouver divers monuments consacrez à l'honneur d'une personne de cette profession, des statues, des pierres gravées; mais l'on cessera bientost de s'en étonner, pour peu que l'on veuille réflechir sur la passion immodérée que l'ancienne Rome avoit pour les spectacles. L'entêtement de ce peuple pour ceux qui en estoient les acteurs, y avoit introduit l'usage de conserver la mémoire des personnes qui excelloient en ce genre; c'est ce que reproche Sénéque aux Romains de son temps, comme Athénée le reprocha depuis aux Grecs. « Quelle peine, dit l'auteur Latin, ne se donne-t-on » pas pour que le nom & la mémoire d'un Pantomime ne se perde pas? » D'ailleurs, Pison qui aimoit éperduement cette danseuse, pouvoit fort bien l'avoir fait graver, soit dès le vivant, soit après la mort de cette jeune personne. C'est Cicéron qui nous apprend l'amour que Pison avoit pour cette Comédienne: *Tu ex tenebricosâ popinâ Consul extractus, cum illâ saltatrice tonsâ, Senatum Populi Romani occasum, atque interitum Reipublicæ lugere vetuisti.*

Après avoir ainsi découvert quelle est la personne représentée sur la Prime d'Emeraude de MADAME, M. Baudelot tâche de découvrir en quel temps elle a vêcu. Il paroît par le buste & par l'épitaphe d'Eucharis, qu'elle estoit affranchie d'une Licinia, & il y a tout lieu de croire que cette patrone estoit d'une maison illustre; car sans cela, sur le pied qu'estoit cette jeune comédienne, on ne se seroit pas avisé de faire mention de sa qualité d'affranchie sur des monuments érigez à son honneur. Enfin,

D ET MEMORIÆ M
AETERNAE HYLATIS
DYMACHERO SIVE
ASSIDARIO P VII RV I
ERMAIS CONIVX
CONIVGI KARISSIMO
P C ET S A S D

après beaucoup d'autres remarques curieuses, M. Baudelot fixe l'époque de la mort d'Eucharis à l'an de Rome 695. ou 696. parce que c'est à peu-près vers ce temps-là que Pison estoit dans les grandes charges, & que Cicéron luy reprocha l'amour qu'il avoit pour cette jeune danseuse, qu'il ne nomme pas toutesfois par son nom. Il adjoute que le Crassus qui estoit grand Pontife & Consul l'an de Rome 623. pourroit fort bien estre le pere de Licinia femme de Pison, & patrone d'Eucharis; & il termine toutes ses recherches sur ce sujet, par l'épitaphe latine de cette illustre danseuse, qu'on peut voir dans Gruter.

M. Baudelot finit par la correction d'un passage de Cicéron, qui, si elle estoit juste, prouveroit très-bien les conjectures qu'il vient d'exposer. L'orateur Romain parlant de Pison, qui estoit Consul en 695. ou 696. dit, *Quid, quod cum inde te recipiens, in villâ Euchadiæ, quæ fuit uxor exegisti, jacuisti mœrens aliquot dies.* Ces mots, *in villâ Euchadiæ, quæ fuit uxor exegisti*, ne sçauroient faire aucun sens. Il y a des manuscrits qui au lieu de *Euchadiæ* qui est dans les imprimez, portent *Euchadices;* mais, dit M. Baudelot, ne vaudroit-il pas mieux lire ainsi: *quid quod cum inde te recipiens in villam, Eucharidis quæ fuit uxor, exstinctu, &c.* c'est-à-dire, que penser de ta grandeur d'ame, lorsque de-là après la mort d'Eucharis qui estoit ta femme, tu te retiras à la campagne, où tu demeuras pendant quelques jours languissant dans les pleurs?



RÉFLEXIONS

Sur le prétendu Solon, dont on trouve le nom sur quelques pierres gravées antiques.

LES plus célebres Antiquaires avoient cru jusqu'à présent, que les pierres gravées sur lesquelles on trouve le nom de Solon, représentoient ce fameux législateur. Fulvius Ursinus en publia une en 1570. parmi les antiquitez de son cabinet, comme le véritable portrait de ce grand homme. Jean le Févre, dans l'explication qu'il donna des nouveaux desseins gravez par Théodore Gale, pour servir de supplément aux Hommes illustres de Fulvius Ursinus, prend aussi la même figure pour celle de Solon, & il adjoûte qu'il croit y appercevoir les traits d'un homme de 80. ans, qui est l'âge auquel mourut ce sage Athénien.

M. de Bagarris Antiquaire d'Henry IV. prenoit aussi le portrait d'une améthyste du cabinet de ce Prince, pour celuy de Solon, parce qu'en effet il ressembloit à celuy de la sardoine de Fulvius Ursinus; cependant au lieu du nom de Solon, on y lisoit celuy de Dioscoride, ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ, ce que M. de Peiresc luy fit remarquer.

Gassendi, vie de Peiresc.

L'autorité de ces antiquaires avoit séduit tous ceux qui ont écrit après eux; ils ont pris pour la tête de Solon celle où son nom se trouvoit écrit. M. Baudelot, en lisant à l'Académie les réflexions qu'il avoit faites sur ce sujet, avoue qu'il les doit aux lumiéres & à la pénétration de S. A. R. M. le Duc d'Orleans. Ce Prince voyant une de ces pierres gravées, dit à M. Baudelot qu'il y avoit bien de l'apparence qu'elle représentoit quelque Romain, & que le nom de Solon estoit celuy du graveur. Il appuya cette heureuse conjecture de plusieurs preuves, & M. Baudelot ne fait autre chose qu'exposer, étendre & confirmer par de nouvelles conjectures, le sentiment de S. A. R. sur ce point d'antiquité.

En 1716.

Ce sentiment consiste donc à revoquer en doute que le portrait à tête chauve & sans barbe, gravé sur plusieurs pierres précieuses

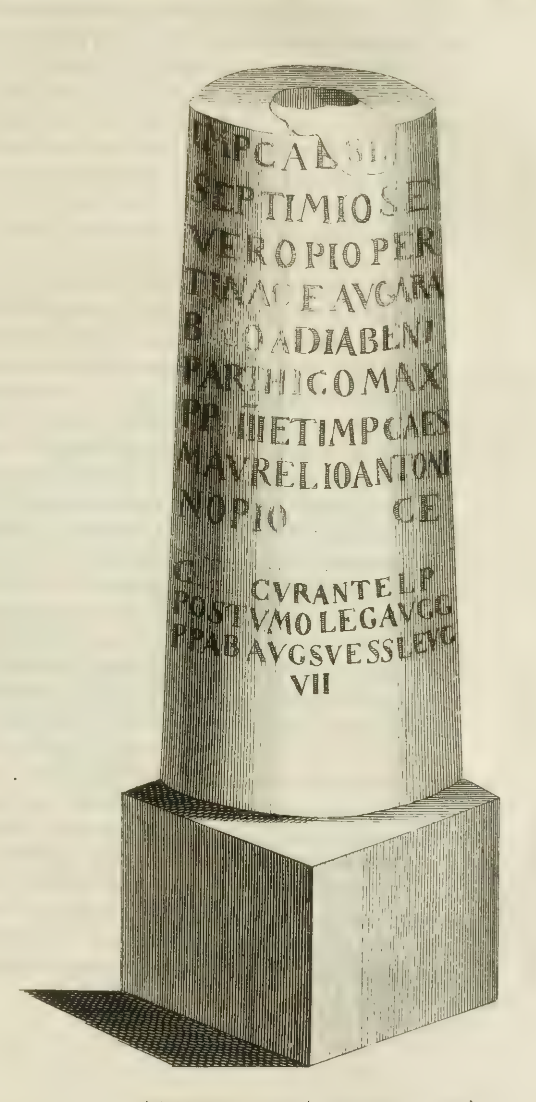
précieuses du cabinet du Roy, & d'ailleurs accompagné du nom de Solon, représente ce fameux législateur d'Athénes. On peut assûrer que les raisons sur lesquelles ce doute est fondé sont si plausibles, qu'il est difficile de ne pas s'y rendre. Car premiérement, on sçait que les Athéniens & les autres Grecs du temps de Solon, portoient de la barbe, comme on le voit par les portraits qui nous restent d'Hésiode, de Pittacus, de Zaleucus, d'Anacréon, de Miltiade, de Cynegire & de quelques autres; & que ce ne fut que du temps d'Alcibiade que s'introduisit chez les Athéniens l'usage de se raser. On peut adjoûter que les philosophes, dont la vie, du moins en apparence, estoit plus austére que celle des autres, furent sans doute des derniers à suivre cette coûtume. Ainsi Aristippe, quoyqu'homme de cour & voluptueux, ne se fit point couper la barbe. On la portoit certainement en ce temps-là; sans cela, où seroit la plaisanterie d'Aristophane? Praxagora, dans la Comédie de l'assemblée des femmes, parlant à ses compagnes, entre les différents conseils qu'elle leur donne pour se rendre maîtresses du gouvernement, leur dit, περιθεῖσθε τοὺς πώγωνας, *mettez-vous des barbes;* ce qui prouve évidemment que du temps de ce poëte, ceux qui estoient à la tête du gouvernement portoient de la barbe, comme Miltiade & Cynegire du cabinet de Fulvius Ursinus. Secondement, il n'est pas vraysemblable que du temps de Solon, il y ait eu de luy dans Athénes des statues de différents âges, comme le paroissent les portraits gravez que l'on prend ordinairement pour ceux de ce célebre Athénien. De-là on conclud que le nom de ΣΟΛΩΝΟΣ qui se trouve sur ces pierres gravées, écrit en caractéres grecs modernes, doit estre celuy de quelque graveur contemporain d'Auguste, & que le portrait est celuy de quelque Romain du même temps.

On trouve dans les cabinets des antiquaires plusieurs pierres gravées, sur lesquelles une même tête porte le nom de Solon ou celuy de Dioscoride. Or ce dernier, qu'on sçait avoir esté le graveur d'Auguste, fait présumer qu'un Solon aussi habile que luy, a voulu, peut-estre par émulation, travailler sur les mêmes sujets que Dioscoride.

Pour convaincre entiérement ceux qui ne voudroient pas se rendre à cette premiére preuve, M. Baudelot produit deux pierres antiques, sur lesquelles il n'y a rien certainement qui regarde le législateur d'Athénes, ni qui y ait le moindre rapport; ces deux pierres représentent le même sujet que les antiquaires nomment, sans qu'on sçache pourquoy, *la vengeance d'Achille.* Cependant on lit sur l'une de ces pierres gravées le nom de
8.e & 9.e figure. Dioscoride, & sur l'autre celuy de Solon. Ce qui prouve sans replique, que ce sont les noms des deux graveurs, qui par émulation travailloient sur les mêmes sujets, & pour l'histoire & pour le portrait.

Une autre pierre envoyée de Rome par M. de la Chausse à feu M. Hombert, est une preuve encore plus convaincante de la vérité de cette découverte. Cette pierre représente une Méduse d'un travail admirable, avec le nom ΣΟΛΩΝΟΣ, *par Solon.* Les plus obstinez à suivre l'ancienne opinion, trouvent-ils quelque rapport entre cette Gorgone & le sage Athénien? Mais ce qui met le sentiment de M. Baudelot dans un point d'évidence qui doit frapper les plus incrédules, c'est un Hercule, ou, si l'on veut, un Gladiateur gravé sur une pierre, au bas de laquelle on
10.e figure. lit, ΣΟΛΩΝ ΕΠΟΙΕΙ, *Solon l'a faite.* Cela ne prouve-t-il pas qu'il y avoit un fameux graveur nommé Solon, & que toutes les pierres gravées qui portent ce nom, sont autant d'ouvrages de sa main, & nullement des portraits du législateur d'Athénes?

Si l'on demande à présent de qui sont donc les têtes qu'on a prises jusqu'à présent pour estre autant de représentations de Solon? On répond qu'elles sont de quelque Romain si connu alors, qu'il estoit inutile de le désigner par une légende. C'est ainsi que quelques pierres gravées nous offrent le portrait d'Auguste, sans autre inscription que le nom du graveur Dioscoride. M. Baudelot avoit cru d'abord que ces têtes représentoient Agrippa, mais S. A. R. jugea avec plus de vraysemblance, que c'estoient celles de Mécéne grand favori d'Auguste, & l'Académicien se rendit aux raisons du Prince. La premiére de ces raisons est que les médailles que nous avons du gendre de cet Empereur, ne ressemblent point aux prétendus portraits


SEPTIMIOSE
VEROPIOPER
ADIABENI
PARTHICOMAX
PP IIIETIMPCAES
MAVRELIOANTONI
NOPIO CE
CVRANTELP
POSTVMOLEGAVGG
PPABAVGSVESSLEVG
VII

s. f.



de Solon. La ſeconde eſt la convenance de l'âge de ces portraits, dont pluſieurs ont l'air aſſez vieux, avec l'âge de Mécéne; car M. Baudelot n'eſt pas de l'opinion de Boxhorn, qui fait mourir ce favori à ſoixante ans ou environ, au lieu que noſtre antiquaire le fait vivre beaucoup plus long-temps, ſur le fondement qu'Auguſte ayant donné dès les premiers temps ſa confiance à ce Romain, qui pour la mériter, devoit eſtre alors d'un âge mûr, ce prince avoit déja gouverné trente-ſept ans quand Mécéne mourut. Auſſi Pedo Albinovanus, dans ſon élatgogue ſur la mort de ce favori, l'appelle-t-il *ſenex*, vieux.

M. Baudelot, après avoir appuyé par des preuves ſi ſolides cette heureuſe découverte, finit ſon ouvrage par des réflexions ſur quelques médailles qui ont auſſi le nom de Solon. M. Spon en a publié une dans ſes mêlanges d'antiquitez, dont la tête chevelue & non chauve, porte une phyſionomie fort différente de celle du prétendu Solon des pierres gravées. Ce ſçavant antiquaire, guidé par la légende du revers, a cru qu'une ville d'Ionie appellée *Metropolis*, avoit fait frapper cette médaille, qui eſt de l'eſpéce de celles qu'on nomme Contorniates. Mais pourquoy y a-t-on fait graver le portrait de Solon? « M. Spon prétend que c'eſt parce que, ſelon Diogéne Laërce, il modéra les ſommes qu'on donnoit aux athlétes dans les jeux de la Grece. Il réduiſit à cinq cens dragmes la récompenſe des victorieux à Olympie, à cent pour ceux des jeux Iſthmiques, &c. Hors cela, adjoûte M. Spon, qu'avoit de commun avec Solon, le corps des Métropolitains d'Ionie? C'eſtoit donc pour marquer leur vénération pour ce grand homme, qui avoit mis un frein aux dépenſes exceſſives des jeux. »

Pag. 140.

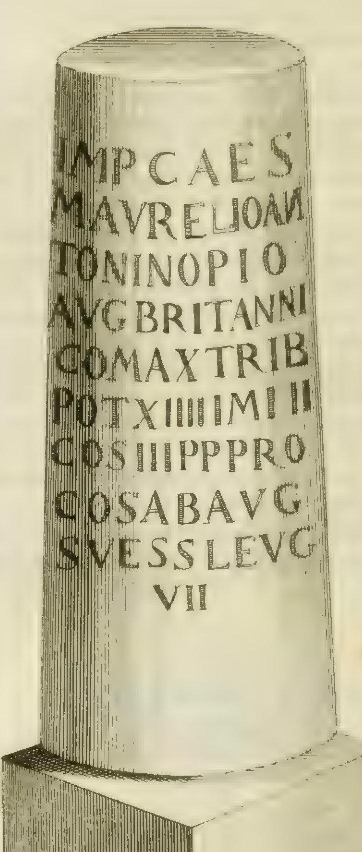
M. Baudelot, qui trouve cette raiſon plus ingénieuſe que ſolide, & qui ne voit rien dans la médaille qui caractériſe des jeux, croit que les habitants de cette ville d'Ionie, qui eſtoit une colonie d'Athénes, voulurent par cette médaille célebrer la mémoire d'un homme dont ils avoient adopté les loix.

M. Baudelot cite encore une autre médaille Contorniate frappée par les mêmes Métropolitains, ſur laquelle on voit une tête chauve à la vérité, mais d'une phyſionomie différente, &

plus jeune que celle des pierres gravées. Comme il est persuadé que Solon n'a esté ni gravé ni sculpté dans sa jeunesse, il soupçonne que ces Ioniens n'ayant plus de véritable modéle de ce législateur, ont cru le retrouver sur quelqu'une de ces pierres gravées, qui nous ont trompez par l'inscription qu'elles portent; ou plustost que le graveur Solon, qui estoit peut-estre de Métropolis, s'estant mis à graver des coins pour la monnoye, avoit représenté sur quelques-uns la tête d'un Romain patron de cette ville, sans oublier d'y joindre son nom, comme sur les autres pierres gravées de sa façon. Après tout, on ne doit pas avoir beaucoup d'égard pour les médailles Contorniates, qui n'ont jamais esté une monnoye courante, ni frappées par l'ordre du prince ou du magistrat, & qui avec des types fort anciens, ne sont que du bas Empire, & ne désignent pour la pluspart, ni ceux dont les têtes sont gravées, ni certains athlétes, comme le croyent les antiquaires, mais indiquent uniquement les graveurs qui les ont faites. Ainsi l'*Eutymius* d'une Contorniate de Néron & de Trajan, n'est point du lutteur dont parlent Pline & Pausanias; c'est plustost le prince qui y est représenté dans un char, attitude qui ne convient point à ceux qui s'exerçoient à la lutte; & le nom est celuy de l'ouvrier. Tels sont encore les noms de *Stephanas,* de *Stephanus,* de *Philinus* & quelques autres.






IMP CAES
M AVRELIO AN
TONINO PIO
AVG BRITANNI
CO MAX TRIB
POT XIIIII IMP III
COS IIII P P PRO
COS AB AVG
SVESS LEVG
VII

CONJECTURES

Sur un grand nombre de Tombeaux qui ſe trouvent dans un lieu particulier de l'Auxois en Bourgogne.

ON a découvert depuis un temps immémorial, & on découvre encore tous les jours un grand nombre de tombeaux de pierre, dans un village de l'Auxois, province de Bourgogne, nommé *Quarrées-les-tombes,* & en latin *Parochia de Quadratis,* en ſouſentendant apparemment *lapidibus.* M. Moreau de Mautour, qui a communiqué ſur ce ſujet ſes réflexions à l'Académie, dit que ce village eſt ſitué ſur les confins de la petite contrée du Morvant, à deux lieuës de la ville d'Avalon, & que l'eſpace de terrein où l'on trouve ces tombeaux, ne contient qu'environ 660. pas de longueur, & environ 160. de largeur; cependant, ſuivant la tradition du pays, on y en a déja découvert plus de deux mille. Ces tombes qui ſont d'une pierre griſâtre, ont environ cinq ou ſix pieds de longueur. On en a briſé un grand nombre pour bâtir & pour paver l'égliſe de ce lieu; on s'en eſt même quelquefois ſervi pour en faire de la chaux; on en a reſervé quelques-unes pour la montre, & on les a laiſſées dans le cimetiére.

En 1716.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on ne voit ſur ces tombeaux aucune marque de chriſtianiſme, ni même d'autres figures, & il n'y en a qu'un ſeul ſur lequel on ait vû une croix gravée, & ſur un autre un écuſſon qu'on ne ſçauroit déchiffrer. En creuſant les fondements de la ſacriſtie, on en déterra deux, dans leſquels on trouva deux pendants d'oreille; dans un autre tiré d'une cave, quelques oſſements avec deux autres pendants d'oreille, & dans quelques autres enfin, des éperons. A cela près, tous les autres ne marquent par aucun endroit, qu'ils ayent jamais eſté employez à l'uſage auquel ils avoient eſté deſtinez.

Il n'y a, aſſûre M. de Mautour, qu'une ſeule carriére dont on ait pû tirer les pierres qui ont ſervi à faire ces cercueils.

Elle eſt dans un lieu nommé *Champ-Rotard*, à ſix lieuës de Quarrées-les-tombes, & d'habiles maçons qui ont examiné la qualité & la couleur de la pierre de cette carriére, parfaitement reſſemblante à celle des tombeaux, ſont convenus de ce fait.

Sçavoir maintenant pour quelle raiſon il y a tant de tombeaux dans un lieu peu célebre, c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de deviner. On n'ignore pas qu'on avoit accoûtumé autrefois d'enterrer les morts hors des villes & ſur les grands chemins; que cet uſage s'obſervoit à Paris & dans toutes les Gaules dans les premiers temps du chriſtianiſme, & qu'il y dura juſques bien avant ſous la troiſiéme race de nos Rois: d'où l'on pourroit conclurre, ou qu'il y avoit quelque ville conſidérable aux environs de Quarrées, ou que ce village auroit eſté un magaſin de tombeaux, pour en fournir aux villes du voiſinage. Mais ces deux conjectures ſouffrent de grandes difficultez. On ne trouve aucun veſtige de ville aux environs de Quarrées; celles qui en ſont les plus voiſines ſont Avalon, Saulieu & Lorme. De ces deux derniéres, l'une eſt très-peu conſidérable, & l'autre trop éloignée. Avalon n'en eſt véritablement qu'à deux lieuës; mais outre qu'on n'y a jamais découvert aucun de ces tombeaux, cette ville eſt plus proche de la carriére que du village de Quarrées: ainſi il n'y a pas d'apparence qu'on ait eſté chercher à quatre lieuës, ce qu'on trouvoit à moitié chemin.

Dans cet embarras, M. de Mautour a recours à l'hiſtoire, pour voir ſi quelque bataille n'auroit pas donné occaſion à ce prodigieux amas de tombeaux. Deux événements paroiſſent favorables à ſa conjecture. Après la défaite & la mort d'Abderame Général des Saraſins, les débris de ſon armée s'eſtant joints aux Wandales, aux Alains & aux Oſtrogots, ces barbares déſolérent la Bourgogne, & ſe rendirent maîtres de Mâcon, de Châlon, de Dijon, d'Auxerre, d'Autun, & de pluſieurs autres villes. Or Avalon eſtant ſitué entre Autun & Auxerre, il y a tout lieu de croire que ces peuples ravagérent auſſi cette contrée: ces tombeaux qui ſe trouvent dans Quarrées & dans la campagne voiſine, en ſont peut-eſtre une nouvelle preuve.

Le ſecond événement eſt arrivé au commencement du

XI.e siécle, dans les années 1003. 1004. & 1005. Henri premier du nom, Duc de Bourgogne, estant mort sans enfants, Landri Comte de Nevers s'empara de plusieurs villes de ce duché. Robert Roy de France, neveu d'Henri & son héritier légitime, entra peu de temps après dans la Bourgogne, prit la ville d'Auxerre, & vint mettre le siége devant Avalon. Cette ville résista pendant trois mois; & soit qu'il ne s'en rendit maître que par la famine, comme le disent quelques historiens, soit qu'il l'ait prise par assaut, comme d'autres l'assûrent, il est très-probable que ce Prince, pendant un si long siége, perdit beaucoup de soldats, & on pouvoit avoir fait pour les enterrer ce grand amas de tombeaux.

Il se présente d'abord une difficulté embarrassante, c'est que presque tous ces tombeaux paroissent n'avoir jamais servi. M. de Mautour répond, que peut-estre la qualité de la pierre dont ils sont faits, estoit propre à consumer les cadavres en peu de temps. Il seroit aisé d'en faire l'expérience, pour voir si cette conjecture a quelque fondement. Du moins est-il sûr que Pline parle d'une sorte de pierre qu'on trouvoit dans la Troade aux environs de la ville d'Assus, & qui en quarante jours réduisoit les corps en poudre. Quoy qu'il en soit, il faut que cette pierre ait quelque propriété fort singuliére, puisque M. de Mautour a appris d'un gentilhomme Bourguignon, homme digne de foy, que les chevaux qui avoient bû dans une de ces tombes qui leur servoit d'abbreuvoir, mouroient presque tous, & que leur ayant fait boire de la même eau dans une auge de bois, il ne leur arriva aucun accident.

Cependant, malgré toutes ces raisons, M. de Mautour croit que Quarrées estoit autrefois un magasin, un entrepost où l'on avoit conduit de la carriére de Champ-Rotard, des cercueils tout faits, pour estre de-là transportez dans les lieux où on en auroit besoin; & c'est ce qui fait qu'ils n'ont ni caractére ni gravûre, ni aucune autre marque qui prouve qu'ils ayent servi. Ce qui a enfin contribué à le déterminer à prendre ce parti, c'est la lecture d'un ancien manuscrit de la bibliothéque de M. de Savigny, Président à Mortier du Parlement de Dijon, où il

a trouvé que dans le XIII.e siécle, il y avoit dans Quarrées & aux environs une multitude considérable de tombeaux de pierre, qui n'avoient jamais esté employez, & qui estoient devenus inutiles depuis que l'usage s'estoit établi d'enterrer les Fidéles dans les églises.

SUR UN MONUMENT

TROUVÉ DANS L'ABBAYE DE FESCAMP.

ON envoya à l'Académie en 1711. la figure d'un tombeau de pierre d'environ deux pieds de long, sur une largeur inégale, qui avoit esté tiré des ruines d'une ancienne chapelle de l'église de Fescamp. On voit au haut de la pierre qui couvre ce tombeau, deux petites croix détachées, à huit pointes, aux fléches de gueules, & on y lit l'épitaphe suivante, au milieu de laquelle est un léopard ou un lion léopardé au champ de gueules, avec ces paroles de l'Ecriture sainte: *Ecce vicit leo de Tribu Juda, radix David.*

En 1711. M. l'Abbé de Vertot qui lut à l'Académie ses réflexions sur ce monument, les commença par une histoire succinte de l'abbaye de Fescamp, nommée *Fisci Campus,* ou, suivant les auteurs de la basse latinité, *Fiscannum.* Mais sans avoir besoin de remonter à l'antiquité fabuleuse où elle porte son origine, il suffit de dire, par rapport à cette inscription, que Guillaume Longue-épée Duc de Normandie, qui succéda à Rollon vers l'an 931. ayant fait bâtir un château à Fescamp, pour fortifier ce port de mer, transporta à Montivilliers les Religieuses qui possedoient cette abbaye, & établit à leur place des Chanoines réguliers.

Richard I. son successeur, trouvant l'église trop petite pour un lieu où les souverains faisoient leur résidence, jetta les fondements d'un nouvel édifice, qu'il fit construire avec beaucoup de magnificence, enrichit le monastére par le don de plusieurs terres considérables, & choisit dans cette nouvelle église le lieu de sa sépulture & de celle de ses successeurs.

Il est

Il eſt queſtion maintenant de chercher ſi ce jeune enfant nommé Robert, dont l'épitaphe fait mention, eſtoit fils d'un Duc de Normandie, & de quel Prince du nom de Richard il eſtoit iſſu.

Les hiſtoriens de Normandie ne comptent que trois Ducs du nom de Richard. Richard I. qui fut le reſtaurateur & le bienfaicteur de cette abbaye, Richard II. ſon fils, & Richard III. ſon petit-fils. Richard I. eut de Gonnor ſa ſeconde femme huit enfants, cinq garçons & trois filles. L'aîné porta le même nom que ſon pere, le ſecond fut nommé Robert, & le troiſiéme Mauger. Les deux autres ne ſont point nommez dans l'hiſtoire. Richard ſuccéda à ſon pere, & Robert fut Archevêque de Rouen. Richard II. eut auſſi deux enfants mâles, Richard III. & un autre Robert; mais l'un & l'autre gouvernérent ſucceſſivement la Normandie : ainſi ce ne peut eſtre à ce ſecond Robert pere de Guillaume le Conquérant, que peut appartenir l'épitaphe qui parle d'un enfant mort peu de jours après ſon baptême; elle doit donc eſtre celle d'un de ces jeunes enfants mâles que l'hiſtoire donne, ſans les nommer, à Richard I. On peut repliquer à cela que le pere de ce jeune Prince, nommé dans l'épitaphe, eſt qualifié du titre de Conſul, d'où l'on pourroit conclurre qu'il n'eſtoit peut-eſtre que le fils de quelque magiſtrat de Feſcamp; mais M. l'Abbé de Vertot fait voir par quantité de témoignages authentiques, que les Princes & les Rois portoient ſouvent dans ces temps là le titre de Conſul. L'empereur Anaſtaſe envoya à Clovis, dans une ambaſſade ſolemnelle, les marques & les ornements de Conſul. Frédégaire parlant d'une autre ambaſſade envoyée à Charles Martel par le pape Gregoire, dit : *eo pacto patrato, ut à parte imperatoris recederet, & conſulatum præfato principi ſanciret.* Charlemagne, dans ſon Edit de la correction des loix des Lombards, rapporté par M. Baluze ſur l'année 801. date des années de ſon conſulat, *conſulatûs autem noſtri primo;* mais ce qui réſout encore plus préciſément la queſtion, Richard premier du nom, celuy dont on vient de parler, prend le titre de Conſul dans l'acte même de la fondation de Feſcamp : *idcirco ego Richardus Conſul,* &c.

Dans ſa Chronique, c. 110.

La difficulté qu'on peut tirer des armoiries qui ſont gravées ſur le tombeau du jeune Prince, eſt plus embarraſſante ; on y voit un lion en champ de gueules, & on ſçait que les armes des premiers Ducs de Normandie eſtoient deux léopards. M. l'Abbé de Vertot prétend que ce n'eſt pas un lion, quoyqu'il en ait l'apparence, mais un léopard. Il a en effet la tête de front, & montre les deux yeux, & les lions ſont toûjours repréſentez de profil ; ſa queuë eſt tournée en dehors, celle des lions eſt retrouſſée ſur le dos ; enfin le champ eſt de gueules, comme dans tous les écuſſons des Ducs de Normandie.

Il eſt vray qu'on lit autour des armes ces paroles, *ecce vicit leo de tribu Juda, radix David.* Mais ne peut-on pas dire que Richard ne les y fit mettre que pour juſtifier que luy & ſes enfants eſtoient de la race de Rollon, & pour répondre au reproche qu'on avoit fait à Guillaume Longue-épée ſon pere, d'eſtre né d'un mariage peu différent d'un concubinage, & à luy-même d'avoir épouſé la belle Gonnor de la même maniére ; ainſi ce verſet de l'Ecriture eſtoit un témoignage formel de la légitimation du jeune Prince, *radix David.*

L'épitaphe, dit M. l'Abbé de Vertot, nous apprend que celuy dont elle fait mention, mourut peu de temps après avoir eſté baptiſé, *indutus veſtibus in albis ſuis.* Nouvelle preuve que ce jeune enfant eſtoit de la race des Ducs de Normandie, puiſque Rollon ſon biſayeul avoit gardé l'habit blanc pendant ſept jours après ſon baptême.

Dudon de S. Quentin, liv. 2. pag. 85.

Quoyque la date de la mort du jeune Robert ſoit effacée, on peut croire qu'elle arriva peu de jours après Pâques, temps auquel, ſuivant l'uſage de ce temps-là, on donnoit le baptême avec beaucoup de ſolemnité. La feſte de Pâques arriva apparemment cette année-là dans le mois de Mars, ce qui peut ſe prouver par les lettres qui reſtent encore, *L. Marci.* Enfin les croix qui ſont au haut de l'épitaphe, & celles qui ſont autour du lion, doivent eſtre regardées comme des ſymboles de piété ; mais il y a bien de l'apparence que les hachures de gueules, de pourpre & de ſinople, ne ſont qu'un jeu du graveur : en effet, ces différences n'eſtoient pas connues au temps où cette épitaphe

fut faite; on ſçait même que les armoiries ne furent héréditaires en France que ſous le regne de Louis le Gros, & au commencement du douziéme ſiécle, & Richard regnoit au milieu du dixiéme.

RECHERCHES

Sur la ſituation de Trevidon *&* Pruſianum, *maiſons de campagne de Ferréol, Préfet du Prétoire des Gaules.*

TOUT ce qui ſert à éclaircir l'ancienne Géographie, devient précieux à ceux qui s'appliquent à cette ſcience, & il arrive ſouvent que des découvertes qui paroiſſent d'abord peu conſidérables, conduiſent dans la ſuite les ſçavants à d'autres connoiſſances plus dignes de leur curioſité. C'eſt ce qui a engagé M. de Mandajors à communiquer à l'Académie les lumiéres que luy En 1714. a fait naître ſur le ſujet dont il s'agit, la lecture de quelques vers d'Apollinaris Sidonius. On apprend d'abord dans les ouvrages de ce ſçavant évêque de Clermont, que Ferréol n'eſtoit pas moins conſidérable par ſa naiſſance & par ſes alliances, que par ſes emplois; né de race Prétorienne, & Préfet luy-même ſous l'Empereur Valentinien III. il eſtoit par ſa mere petit-fils de Syagrius, & ſa femme eſtoit fille de l'Empereur Avitus. Ce fut principalement par ſon ſecours qu'Aëtius remporta de ſi grands avantages ſur Attila; & Thoriſmond roy des Gots, qui tenoit alors une grande partie du Languedoc, n'abandonna le deſſein qu'il avoit de rompre avec les Romains, que ſur les remontrances de Ferréol.

Après avoir donné une idée de la naiſſance, des grands emplois & des qualitez perſonnelles de Ferréol, M. de Mandajors paſſe à la recherche de ſes maiſons de campagne. Apollinaris Sidonius eſt le ſeul qui en ait fait paſſer les noms à la poſtérité. Trevidon eſt le nom de la premiére, que Sidonius célebre dans ſon Poëme intitulé, *Propempticon ad libellum,* où après avoir

adressé son livre à ses amis d'Auvergne, il s'explique en ces termes :

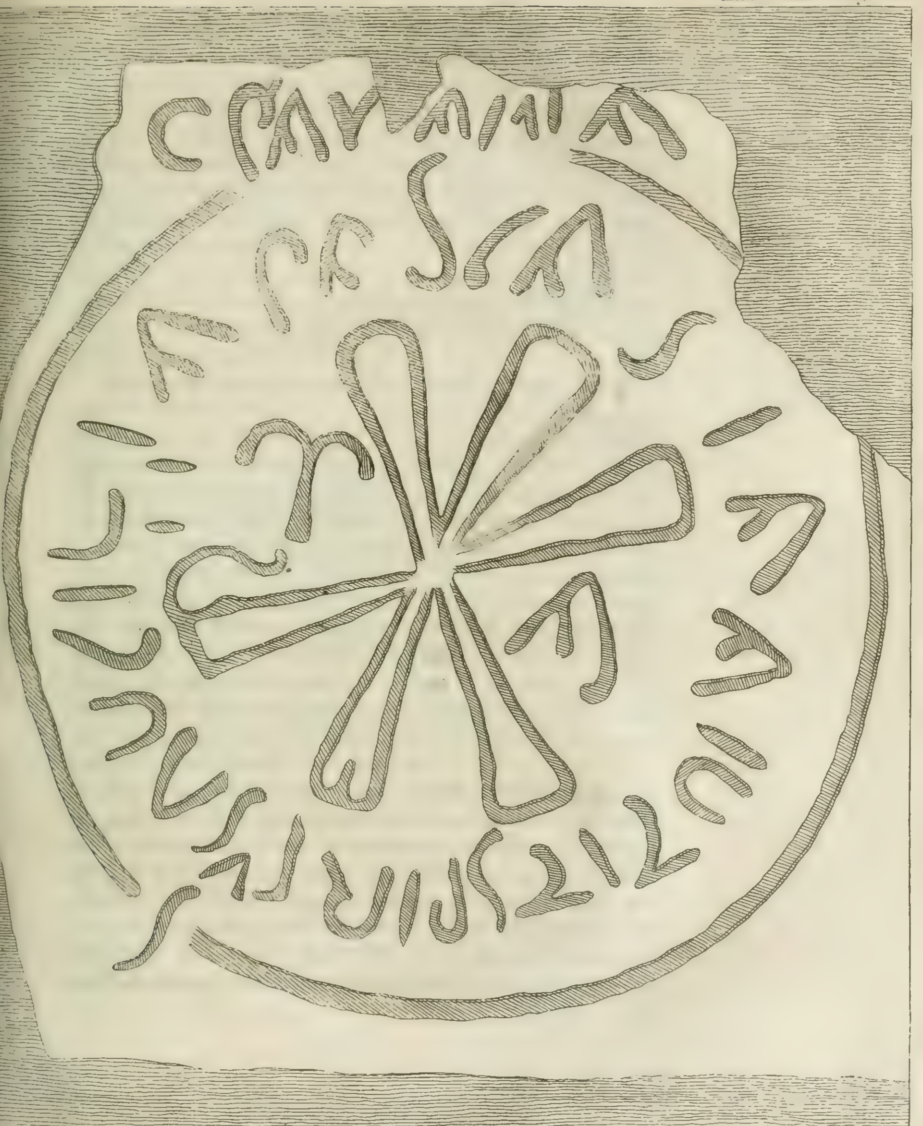
Horum cum fueris sinu receptus,
Ibis Trevidon; & calumniosis
Vicinum nimis heu! jugum Rutenis.
Hîc docti invenies patrem Tonantî,
Rectorem, columenque Galliarum,
Prisci Ferreolum parem Syagrî,
Conjunx Papianilla quem pudico;
Curas participans, juvat labore.

Et après l'éloge particulier de Papianilla, il poursuit ainsi :

Hinc te Lesora, Caucasum Scytharum
Vincens, adspiciet, citusque Tarnis,
Limosum, & solido sapore pressum
Piscem perspicuâ gerens in undâ.
Hîc Zeti & Calaïs tibi adde pennas;
Nimbosumque jugum fugax caveto,
Namque est assiduæ ferax procellæ.
Sed, quamvis rapido ferare cursu,
Lassum te Vorocingus obtinebit:
Nostrum hîc invenies Apollinarem.

La seule lecture de ces vers renverse l'opinion de ceux qui placent *Trévidon* au village de Tréves, qui est à quelques lieuës du Tarn, mais sur la gauche de cette riviére; car Sidonius nous donne clairement à entendre que Trévidon estoit sur la droite du Tarn, entre cette riviére & la ville de Clermont, d'où partoit son livre, puisque ce n'est qu'après avoir vû Ferréol à *Trévidon,* que son livre doit voir le Tarn & la montagne de Lausere.

L'autre maison de campagne de Ferréol, appellée *Prusianum,* estoit située sur le bord du Gardon, & sur le chemin de Nismes





à Clermont en Auvergne. Sidonius en fait mention dans sa 9.[e] lettre du second livre, écrite à Donidius. Ce sont, au reste, ces deux passages seuls qui nous apprennent que *Trévidon* & *Prusianum* estoient les maisons de plaisance de Ferréol, comme aussi que *Vorocingus* estoit celle d'Apollinaire, & qui nous indiquent en même-temps que les deux derniéres, c'est-à-dire, *Prusianum* & *Vorocingus,* estoient situées au bord du Gardon, sur le grand chemin de Clermont à Nismes, près d'une plaine étendue au bas de plusieurs côteaux chargez de vignes & d'oliviers. Or toutes ces désignations ne sçauroient convenir à d'autre lieu qu'au vallon dans lequel est aujourd'huy la ville d'Alais, capitale du pays des Cevennes.

Pour établir ce sentiment, M. de Mandajors examine & les vers & la lettre de Sidonius, & tout concourt à le convaincre de plus en plus que *Vorocingus,* maison de plaisance de cet Evêque, estoit entre la montagne de Lausere & Nismes, espace dans lequel se trouve la ville d'Alais, qui, comme on sçait, est située à sept lieuës de Nismes, & à six de la montagne de Lausere, précisement au bas des montagnes des Cevennes, & à l'entrée des plaines du bas Languedoc. Ce que Sidonius adjoûte, que ces deux maisons estoient bâties sur les bords du Gardon, sert encore à fortifier le sentiment de M. de Mandajors. En effet, le Gardon ne coule que dans un espace d'environ trois lieuës, sur le grand chemin de Nismes à Clermont; & c'est précisement dans cet espace que se trouve la ville d'Alais, dont les dehors répondent parfaitement à l'idée que Sidonius nous donne de *Prusianum* & de *Vorocingus.*

M. de Mandajors adjoûte à tout ce que nous venons de dire, le rapport de deux noms modernes avec ceux de *Prusianum* & de *Vorocingus,* & il est fort tenté de croire que le nom de Bresis, & en latin *Bresium,* que porte aujourd'huy une partie du territoire d'Alais, & que celuy de Brocen, en latin *Brocincus,* que porte une paroisse à présent inhabitée, & qui est à deux cens pas de la ville d'Alais, sont deux noms corrompus de *Prusianum* & de *Vorocingus.* L'altération du dernier est presqu'insensible, &

il n'eſt pas ſurprenant qu'en douze ſiécles, *Vorocingus* ſoit devenu *Brocincus,* ſur-tout en Languedoc. A l'égard du nom de Breſis, M. de Mandajors convient que l'on n'y trouve pas d'une maniére ſi ſenſible, les veſtiges de *Pruſianum;* mais outre que l'on ne manque point d'exemples d'une contraction auſſi peu conſidérable que celle-là, il ſe croit autoriſé à la recevoir avec d'autant plus de fondement, qu'il eſt forcé de chercher *Pruſianum* dans le voiſinage de *Vorocingus,* puiſque Sidonius remarque que ces deux maiſons eſtoient trop près l'une de l'autre pour en faire le trajet à cheval, quoyqu'aſſez éloignées pour ne pouvoir le faire à pied ſans ſe laſſer : diſtance que M. de Mandajors obſerve ſe trouver juſtement entre Breſis & Brocen.



DE L'ORIGINE DES FEUX DE JOYE.

LES partiſans de l'antiquité ont un penchant ſi naturel à ſe perſuader que les meilleures choſes ont pris leur naiſſance chez les anciens, qu'ils ſemblent ne conſentir qu'avec peine à laiſſer aux modernes le mérite de l'invention de quelques-unes. Quelque zélé que ſoit M. Mahudel pour la gloire de ces premiers, il avoue dans un Mémoire lû en 1715. que ce n'eſt pas chez eux qu'il faut chercher l'origine des Feux de Joye, & que ſi quelquefois dans les feſtes publiques, ils allumoient des feux, ce n'eſtoit que par un eſprit de religion.

Le feu, dans les premiers temps, eſtoit ou un ſymbole de reſpect, ou un inſtrument de terreur. Dieu s'en eſt ſervi de ces deux maniéres pour ſe manifeſter aux hommes; ainſi dans l'Ecriture, il ſe compare tantoſt à un feu ardent, pour déſigner ſa ſainteté & ſa pureté; tantoſt il ſe rend viſible ſous la forme d'un buiſſon enflammé, ou formidable par des menaces de feu dévorant; quelquefois par des pluyes de ſoufre; & ſouvent avant que de parler à ſon peuple, il s'attire ſon attention par des éclairs. *Deuteron. 4. & 9. Iſai. 10.* *Pſalm. 10.*

Quelques idolatres, tels que les Libyens & les Perſans, ont adoré le feu comme un dieu; les Platoniciens le confondoient avec le ciel, & le regardoient comme l'intelligence divine. Il ſemble même que les princes payens l'ayent pris pour ſymbole de leur majeſté; & ſi l'Ecriture nous apprend que Dieu marchant, pour ainſi dire, avec ſon peuple, ſe faiſoit précéder d'une colomne de feu, de même les rois d'Aſie, au rapport d'Hérodote, en faiſoient porter devant eux. Ammien Marcellin parlant de cette coûtume, la fait naître d'une tradition qu'avoient ces rois, que ce feu qu'ils conſervoient pour cet uſage, & dont ils faiſoient porter une portion dans des foyers, eſtoit deſcendu du ciel. Quinte-Curce adjoûte que ce feu ſacré & éternel eſtoit porté dans la marche de leurs armées à la tête des troupes, ſur de petits autels d'argent, au milieu des mages, qui chantoient les cantiques de leur pays. *Strab. lib. 15.* *Lib. 23.* *Lib. 5.*

Le feu eſtoit auſſi chez les Romains un ſymbole de majeſté; mais ſi du temps de la république & ſous les empereurs, on l'employoit dans les feſtes, c'eſtoit pluſtoſt comme un inſtrument qui ſervoit aux cérémonies de religion, que comme une marque particuliére de réjouiſſance. Cette maniére d'honorer la divinité par le feu, eſt auſſi ancienne que le monde; le vray Dieu l'a agréée dans les ſacrifices qui luy furent offerts par les premiers Patriarches; il l'a preſcrite dans le Lévitique, elle s'eſt pratiquée dans ſon temple, & il n'y a pas de doute que l'uſage qu'en ont fait les payens dans leurs ſacrifices, n'ait eſté à l'imitation des Hébreux.

Cap. 10.

Ce feu éternel conſervé avec tant de ſoin par les Veſtales, eſtoit vrayſemblablement une imitation de celuy qui eſtant tombé du ciel ſur une victime qu'offroit Aaron, fut depuis ſi religieuſement entretenu par les preſtres au milieu du temple, & qualifié par l'ordre de Dieu même de feu ſacré. Les illuminations des idolatres avoient auſſi quelque rapport à celle du Candelabre; à l'exemple des Juifs, ils brûloient des parfums en l'honneur de leurs faux dieux.

Scholiaſt. Ariſtoph. in Ranis.

Les Grecs, à la feſte qu'ils appelloient Λαμπὰς, allumoient en l'honneur de Minerve, de Vulcain & de Prométhée, une infinité de lampes, en actions de graces de ce que la premiére de ces divinitez leur avoit donné l'huile; que Vulcain eſtoit le premier fabricateur des lampes, & que Prométhée les avoit rendu utiles par le feu qu'il avoit volé dans le ciel. Ce jour-là ils célebroient des jeux, dont le ſpectacle conſiſtoit à voir courir des hommes un flambeau à la main.

Pauſ. in Achaic.

L'appareil d'une autre feſte qu'ils appelloient Λαμπτήρια, & qui eſtoit dédiée à Bacchus, & placée dans leurs feſtes immédiatement après la vendange, conſiſtoit en une grande illumination nocturne, & dans une profuſion de vin qui ſe verſoit aux paſſants.

A celles de Cérès inſtituées chez les Romains, il ſe conſommoit un nombre infini de torches, en mémoire de ce que cette déeſſe avoit ſi long-temps cherché ſa fille Proſerpine enlevée par Pluton, & de ce que par cet enlevement elle eſtoit devenue Reine des enfers.

Servius,

Servius, un des ſept Rois de Rome, voulut qu'au temps des ſemailles chaque bourgade conſacrât au repos, un jour auquel on allumeroit dans la place publique un grand feu de paille; c'eſt la feſte qu'Ovide met ſous le nom de *Sementinæ*, ou de *Paganalia*. Le même Poëte parlant de la ſolemnité de celle qui ſe célebroit en l'honneur de la déeſſe Palès, remarque qu'on avoit coûtume de paſſer trois fois par-deſſus les feux de paille qu'on y allumoit, uſage que le peuple a retenu du paganiſme. *Dion. Halic. lib. 4.* *Faſt. lib. 1.*

Moxque per ardentes ſtipulæ crepitantis acervos
Trajicias celeri ſtrenua membra pede. *Ibid. lib. 4.*

Dans le nombre des illuminations qui faiſoient partie de la ſolemnité de pluſieurs de leurs autres feſtes, il n'y en avoit point de plus conſidérable que celle des jeux ſéculaires, qui duroient trois nuits entiéres, pendant leſquelles il ſembloit que les Empereurs & les Ediles, qui en faiſoient la dépenſe, vouluſſent par un excès de ſomptuoſité dédommager le peuple de la rareté de leur célebration. Capitolin dit que l'illumination que donna Philippe dans les jeux qu'il célebra à cette occaſion, fut ſi magnifique, que ces trois nuits n'eurent point d'obſcurité.

Ce n'eſt pas que les anciens ne fiſſent comme nous des réjouiſſances aux publications de paix & d'alliance, aux nouvelles des victoires remportées ſur leurs ennemis, aux jours de naiſſance, de proclamation, de mariage de leurs princes, & dans leur convaleſcence après des maladies dangereuſes; mais le feu, dans toutes ces occaſions, ne ſervoit qu'à brûler les victimes ou l'encens; & comme la pluſpart de ces ſacrifices ſe faiſoient la nuit, les illuminations ſervoient à éclairer la cérémonie.

Dans les grands ſacrifices qu'on offroit pour la conſervation de la République ou de l'Empire, comme les victimes eſtoient d'un certain nombre de taureaux, il falloit de grands feux pour y jetter pluſieurs de ces animaux entiers.

La pompe de la marche des triomphes ſe terminoit toûjours par un ſacrifice au Capitole, où un feu allumé pour la conſommation de la victime l'attendoit; mais il n'eſt fait mention d'aucun autre feu dans ces jours ſolemnels.

On n'a point d'exemple de feu plus remarquable que celuy que Paul Emile, après la conquête de la Macédoine, alluma luy-même à Amphipolis en présence de tous les princes de la Grece qu'il y avoit invitez, puisque la décoration luy coûta une année de préparatifs; mais il faut observer que l'appareil n'en ayant esté composé que des dépouilles des vaincus, il ne fit que s'acquitter avec plus d'éclat d'un devoir qui l'engageoit à rendre cet hommage aux dieux qui présidoient à la victoire.

Tit. Liv. Decad. 5. lib. 5.

Quelque magnifiques que fussent les buchers qu'on élévoit après la mort des Empereurs, on ne peut pas dire que ce spectacle lugubre ait eu aucun rapport avec les feux de joye.

Il n'y auroit que les feux d'artifice, que nous sçavons avoir esté en usage parmi eux, qu'on pourroit présumer avoir fait partie de leurs réjouissances publiques; mais nous n'en voyons l'employ que dans les machines de guerre propres à porter l'incendie dans les villes & dans les bâtiments ennemis. Nous avons appris d'eux la maniére de nous en servir pour les mêmes usages; mais nous les employons encore avec succès dans les feux de joye, malgré le vent, la pluye & les eaux courantes & profondes.

Depuis les derniers temps du paganisme jusqu'aux plus bas siécles du christianisme, on ne peut guéres citer d'exemples de feux allumez pour d'autres sujets de réjouissance publique, que pour des cérémonies de religion; encore estoit-ce plustost des illuminations, qui se faisoient ou aux cérémonies de baptême des Princes, comme un symbole de la vie de lumiére dans laquelle ils alloient entrer par la foy, ou aux tombeaux des martyrs, pour y éclairer pendant les veilles de la nuit. Le Concile d'Elvire les abolit, à cause des abus qui s'y glissérent dans la suite; mais l'illumination de la veille de la S.t Jean-Baptiste, dont la tradition est presque aussi ancienne que la prédiction qu'en a faite Jésus-Christ, s'est toûjours conservée, & s'est changée en un feu dont S.t Bernard faisoit remarquer à ses Religieux, que la cérémonie estoit déja si universellement pratiquée de son temps, qu'elle s'observoit même chez les Sarasins & chez les Turcs. Pour ce qui est de l'illumination de la Chandeleur, dont le nom a tant de conformité avec les Λαμπτήρια des Grecs, on en

Greg. Tur. lib. 5. cap. 11. Niceph. Cal. lib. 3.

Homil. in fest. Joan. Bapt.

attribue, mal à propos peut-estre, l'institution à une condescendance des Papes, qui pour s'accommoder à la portée des néophytes qui estoient mêlez avec les Gentils, & leur rendre la privation des spectacles moins sensible, changérent les illuminations de la feste des Lupercales, ou de celle de Cérès, dont la principale cérémonie consistoit en une grande illumination, en celle de la feste de la Chandeleur.

On ne peut donc rapporter l'usage des feux de joye donnez simplement pour spectacles propres à recréer la vûe, qu'au temps de l'invention de la poudre à canon, dont on sçait que l'époque est de la fin du XIII.e siécle, puisque ce sont ces deux inventions dont l'effet a fourni l'idée de toutes les machines, & des artifices qui font l'agrément de ces feux. Que ce soit directement d'Allemagne, ou originairement de la Chine, que ce premier mobile de toute l'artillerie nous vient, il est certain que ce sont les Vénitiens qui l'ont mis les premiers en usage contre les Génois à la bataille de Chiozza.

Mais les Florentins & les Siennois sont ceux à qui est dûe; non seulement la gloire de la préparation de la poudre avec d'autres ingrédients pour divertir de loin les yeux, mais encore celle de l'élévation des machines & des décorations propres à augmenter le plaisir du spectacle. Ils commencérent à en donner des essais aux festes de Saint Jean-Baptiste & de l'Assomption, sur des édifices de bois qu'ils élevérent à la hauteur de plus de quarante brasses, & qu'ils ornérent de statues peintes, de la bouche & des yeux desquelles il sortoit du feu.

Cet usage passa de Florence à Rome, où à la création des Papes, on fit voir d'abord des illuminations de pots à feu du haut du chasteau S. Ange. La Pyrotechnie depuis ce temps-là est devenue un art cultivé dans tous les pays, qui selon qu'on a sçû se servir des secours de l'architecture, de la sculpture & de la peinture, a donné lieu à un nombre de descriptions de festes publiques, qui ne laissent pas de faire toûjours plaisir à ceux qui les lisent, mesme sans y avoir assisté.

DE LA POESIE DES CHINOIS.

M. FRERET qui a beaucoup médité ſur la langue, & particuliérement ſur la poëſie des Chinois, traita ſéparément ce dernier article en 1714. par un Mémoire dont voici la ſubſtance.

La langue Chinoiſe eſt la plus muſicale & la plus harmonieuſe de toutes celles que nous connoiſſons, puiſque les mots qu'elle employe ſont variez, non-ſeulement par les temps plus longs & plus courts dans leſquels on les prononce, mais encore par l'élevement & l'abaiſſement fixe de la voix, & par diverſes inflexions de tons ſemblables à celles de noſtre muſique. Néantmoins les Chinois n'ont jamais connu la verſification cadencée par l'arrangement de ces tons muſicaux; leur poëſie a ſeulement eſté conſacrée par le nombre des ſyllabes, & dans la ſuite on y adjoûté la rime.

Ces premiers vers meſurez eſtoient toûjours compoſez de quatre mots ou ſyllabes; car les mots Chinois ſe prononcent en un ſeul temps. En voici un exemple tiré du *Chi-Kine* ou recueil de vers, un des livres claſſiques, dans lequel Confucius avoit ramaſſé pluſieurs poëſies anciennes. Ces vers ſont du Roy *Voëne Vanh.*

Voëne. Khéou. chéne. miéne.
Lonh. chêe. nâne. piéne.
Tchi. tſóo. i.. chingh..
Tchiou. Háï. tsiné. Kiéne.

C'eſt-à-dire, *pendant que le dragon & le ſerpent ſe taiſent, on n'y voit point de différence, mais au premier ſifflement qu'ils pouſſent, on commence à les diſtinguer.*

Les vers ſont aujourd'huy d'un nombre impair de ſyllabes; de cinq, de ſept, ou de neuf; & les anciens vers de quatre ſyllabes ſont abſolument mépriſez. Ils ſont rimez; & quoyque les Chinois ne diſtinguent point, comme nous, les rimes


Hist. Tom. III. Pag. 268.
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
ΔΙΟCΚΟΥΡΙΔΟΥ
ΚΟΙΝΟΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛ ΕΙΤΩΝ ΤΩΝ ΕΝ
ΙΩΝΙΑ
ΚΟΙΝΟΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛ ΕΙΤΩΝ ΤΩΝ ΕΝ
ΙΩΝΙΑ

masculines & feminines, il n'y a pas moins d'artifice dans la façon de les entremêler dans les piéces de vers en rimes variées; car les Chinois ont d'assez longs morceaux de poësie sur une même rime, & ce genre de versification est fort estimé.

Les stances sont toûjours composées d'un nombre pair, de quatre, de six, de huit, de dix ou de douze vers, mais dont les rimes se disposent & s'entremêlent différemment. En général, on fait toûjours rimer ensemble le premier & le dernier vers; dans les quatrains, le premier & le quatre, le deux & le trois riment l'un avec l'autre; dans les sixains, le premier, le quatre & le six riment ensemble, le second rime avec le troisiéme, & le cinquiéme ne rime point; car c'est encore une regle générale, que le pénultiéme vers est libre, lorsque celuy qui le précéde rime avec le dernier.

Dans le huitain, le premier, le quatre, le cinq & le huit riment ensemble; le deux rime avec le trois, & le six avec le sept, ainsi le huitain suit la regle des quatrains. Dans le dixain, le premier, le quatre & le dix riment ensemble; le deux rime avec le trois, le cinq avec le huit, & le six avec le sept; le neuviéme est libre. Pour les douzains, le premier, le quatre, le neuf & le douze riment ensemble; le deux rime avec le trois, le cinq avec le huit, le six avec le sept, & le dix avec le onze.

Voici l'exemple d'un huitain, avec la traduction, c'est un éloge du saule tiré d'un Roman Chinois, que le S.r Hoanghe Chinois avoit commencé à traduire en françois.

Loň lí hhoâng ȳ tĕ kú chīi
iaò inê siou̅ chā iaò thâo hhoâ
í tiēnē chīnē hhéne ioû hiêne hhoâ
kì toáne gioû hhoêne pŏu soáne kî
néune sĕ pĕ thêon íne ioû kī
hhóa moê tchou̅ang hiáa khí vôn szeū
jû hô poů táï tehūne tsâne szeû
iĕ iĕ tchi tchī tzéu thón chīi

A peine la ſaiſon du Printemps eſt venue, que le Saule couvre d'une robe verte la couleur jaune de ſon bois. Sa beauté fait honte au pêcher, qui de dépit arrache les fleurs qui le parent & les répand ſur la terre; l'éclat des plus vives couleurs ne peut ſe comparer aux graces ſimples & touchantes de cet arbre. Il prévient le Printemps, & ſans avoir beſoin des vers à ſoye, il reveſt ſes feuilles & ſes branches d'un duvet velouté que cet inſecte n'a point filé.

L'on s'eſt approché dans cette verſion du tour de la langue Chinoiſe, autant que noſtre langue à pû le ſouffrir.



De la différence des Cuiraſſes & des Cottes d'armes.

COMME les cuiraſſes & les cottes d'armes ne ſont plus en uſage depuis quelques ſiécles, on confond ſouvent ces deux ſortes d'armures, & les hiſtoriens eux-meſmes n'en parlent pas toûjours d'une maniére qui apprenne à les diſtinguer. M. l'Abbé de Vertot prétend qu'elles n'avoient entr'elles aucun rapport; & dans un Mémoire qu'il lût ſur ce ſujet à l'Académie en 1711. il s'attache à en prouver la différence, par la matiére dont elles eſtoient compoſées, par leur figure & par leur uſage. Il commence par la cuiraſſe, & il la définit, après le dictionnaire de l'Académie Françoiſe, la principale partie de l'armure qui eſt ordinairement de fer, & qui couvre le corps pardevant & par derriére, depuis les épaules juſqu'à la ceinture. Chez les Grecs & les Romains on connoiſſoit de trois ſortes de cuiraſſes; il y en avoit qui n'eſtoient faites que de toile & de drap battu & picqué; quelques-unes eſtoient de cuir, & les autres de fer. Pour ce qui eſt des premiéres, Pline aſſûre qu'elles eſtoient compoſées de plu- *Lib. 8. c. 48.* ſieurs doubles battus & picquez enſemble: telle eſtoit la cuiraſſe d'Alexandre, au rapport de Dion de Nicée, & celle de Galba dont il eſt fait mention dans Suétone, qui parlant de la ſédition qu'excita à Rome la révolte d'Othon, dit, *Loricam tamen induit linteam, quamquam haud diſſimulans parum adverſus tot mucrones profuturam.* Saumaiſe, dans ſes obſervations ſur Lampri- *Chap. 58.* dius, remarque qu'on avoit autrefois inventé cette armure pour le ſoulagement des ſoldats: *quod mirâ utilitate ad levamen corporis, armorum ponderi ac aſperitati ſubjecit antiquitas.* On peut adjoûter qu'il y a bien de l'apparence que ces cuiraſſes de lin & de toile n'empêchoient pas qu'on ne mît par deſſus des cuiraſſes de fer. On peut même croire que les anciens avoient donné aux premiéres le nom de *Subarmale;* & c'eſt dans ce ſens qu'on peut expliquer le paſſage de Spartien, qui dit en parlant de Sévére: *cum Romam Severus veniſſet, prætorianos cum ſubarmalibus inermes ſibi juſſit occurrere.* Mais il n'eſtoit pas toûjours néceſſaire

d'avoir d'autres cuirasses que celles de lin & de toile, puisqu'il y en avoit de si bien faites, qu'elles estoient à l'épreuve des traits. Nicétas, dans la vie de l'empereur Isaac I. rapporte que l'empereur Conrad combattit long-temps sans bouclier, couvert seulement d'une cuirasse de linge. La seconde espéce de cuirasse estoit de cuir, & c'est celle que Varron appelle *pectorale corium*. Tacite nous apprend que les chefs des Sarmates s'en servoient quelquefois : *id principibus ac nobilissimo cuique tegmen, ferreis laminis aut præduro corio consertum.* Cependant le fer estoit la matiére la plus ordinaire des cuirasses. Les Perses appelloient les soldats qui portoient ces sortes de cuirasses, *clibanarios*, du mot *clibanum*, qui signifioit une *tuile de fer;* apparemment parce que ces cuirasses estoient faites d'une plaque de ce métal : *centum & viginti millia equitum fudimus*, disoit dans le sénat Sévére Alexandre, en parlant de la victoire qu'il avoit remportée sur les Perses, *Cataphractarios, quos illi clibanarios vocant, decem millia in bello interemimus.* Mais leur trop grande pesanteur fit qu'on les changea bientost pour des cuirasses composées de lames de fer, couchées les unes sur les autres, & attachées sur du cuir ou de la toile. A celles-ci on substitua dans la suite la cotte de maille & l'haubergeon; terme qui ne signifie qu'une armure plus ou moins longue, faite de chaînettes de fer ou de mailles entrelacées. Il paroît par ce que rapportent les anciens, que la cuirasse ne passoit pas la ceinture, quoyque la frange dont elle estoit bordée descendît jusqu'aux genoux.

Hist. lib. 1. cap. 79.

Lamp. in Alex.

Pour la cotte d'armes, M. de Vertot prétend que c'estoit un habillement militaire, qu'on mettoit par-dessus la cuirasse, comme un ornement pour distinguer les différents partis, & le soldat du Général. On l'appelloit chez les anciens *Chlamys, paludamentum, sagum;* & si l'on en croit la plusspart des auteurs, ce n'estoit qu'une draperie ouverte de tous costez, & qui s'attachoit sur l'épaule droite avec une boucle ou ardillon. Macrobe rapporte que les anciens comparoient la Mappemonde à une cotte d'armes : *veteres omnem habitabilem terram extentæ chlamydi similem esse dixerunt.* Plutarque adjoûte qu'Alexandre le Grand vit avec plaisir le plan que les architectes avoient fait de la ville d'Alexandrie,

In Somn. Scip. lib. 2. cap. 9.

In Alex.

d'Alexandrie, qui avoit la figure d'une cotte d'armes Macédonique. Ce qui prouve encore que les cottes d'armes chez les Romains, ainsi que chez les Grecs, n'estoient qu'une draperie qui n'estoit pas fermée, c'est que Néron, au rapport de Suétone, s'en servoit pour berner & faire sauter en l'air ceux qu'il rencontroit la nuit dans les rues: *Ferebatur & vagari noctibus solitus, atque invalidum quemque obviorum, vel potulentum corripere, ac distento sago impositum in sublime jactare.* *In Othone.*

Un passage de Suétone détermine encore plus précisément la forme de la cotte d'armes des Romains. Cet auteur rapporte qu'un Centurion nommé Cornelius, estant venu à Rome demander le Consulat pour son Général, & voyant que ses sollicitations estoient infructueuses, leva sa cotte d'armes, & montrant la garde de son épée, dit, voilà de quoy vous obliger à m'accorder ma demande, *rejecto sagulo, ostendens gladii capulum, non dubitasse in curiâ dicere, hic faciet si vos non feceritis.* On voit par ces paroles, que la cotte d'armes couvroit les armes de cet officier, & qu'il fut obligé de la relever pour faire voir son épée; ce qui ne peut pas convenir à la cuirasse. Ces cottes d'armes, comme nos écharpes à présent, servoient à distinguer les soldats de chaque parti. Celles des Empereurs & des Généraux d'armée se nommoient *Paludamentum*, & celles des soldats *Sagum*. Les officiers en avoient de fort longues & de fort riches; mais le Général estoit le seul qui eût le privilége d'en porter une de pourpre : il la prenoit en sortant de la ville, & il la quittoit avant que d'y rentrer. A l'égard des sayons ou cottes d'armes des Germains, ils ne leur venoient que jusqu'aux hanches. Tacite dit en parlant de ces peuples, *tegmen omnibus sagum, fibulâ, aut si desit, spinâ consertum.* Cluvier nous a conservé la forme de cette cotte d'armes, qui estoit une espéce de manteau qui descendoit jusqu'aux hanches, & qui estoit attaché par-devant avec une agraffe ou une petite cheville. Nos François néantmoins, quoyqu'originaires de la Germanie, avoient coûtume de porter ces manteaux plus longs. Le Moine de S.t Gal dit que c'estoit un manteau qui descendoit par devant & par derriére jusqu'à terre, & qu'à peine par les costez touchoit-il les *De moribus German.*

genoux. Dans la ſuite la cotte d'armes des Gaulois qui eſtoit beaucoup plus courte, devint à la mode, comme plus propre pour la guerre, au rapport du même auteur, *quia bellicis rebus aptior videretur ille habitus*. Quelques ſiécles après, Charlemagne rétablit l'ancien uſage. Il paroît cependant que ſous Louis le Débonnaire on eſtoit revenu à la cotte d'armes des Gaulois, & qu'on la portoit toûjours par-deſſus les cuiraſſes.

Enfin, on ne peut pas donner une idée plus juſte de ces cottes d'armes de nos anciens François, qu'en diſant qu'elles reſſembloient aux tuniques des Diacres; c'eſt ainſi qu'elles ſont repréſentées ſur les bas-reliefs, ſur les tombeaux & ſur les ſceaux; & on voit par le témoignage de nos Hiſtoriens, que les François, ainſi que les Grecs & les Romains, ont toûjours porté les cottes d'armes par-deſſus leurs cuiraſſes. Ce qui prouve que ces deux piéces ont eſté conſidérées dans tous les temps comme des choſes très-différentes.



REMARQUES

Sur quelques ſingularitez de la ville de Paris.

LES antiquitez de la Grece & de l'Italie n'occupent pas toûjours ceux qui aiment cette ſorte de ſcience; & ſi leur patrie ne leur offre pas auſſi ſouvent que Rome & Athénes, des monuments dignes de leur curioſité, elle leur en préſente quelquefois qui méritent leur attention. Le public a vû de quelle maniére M.rs Baudelot & de Mautour ont éclairci ceux qu'on déterra en 1710. dans l'égliſe de Paris, & le dernier de ces deux Académiciens a encore communiqué à la Compagnie ſes remarques ſur quelques autres ſingularitez de cette ville. En 1717.

Ses premiéres réflexions roulent ſur le nom de Paris, que quelques auteurs ont cru ſans fondement venir de la déeſſe Iſis. Pour détruire cette fable, il commence par l'hiſtoire de l'établiſſement & du progrès du culte d'Iſis chez les Romains. Il fait voir combien ce culte, en différentes rencontres, a trouvé d'oppoſitions dans l'eſprit des ſages magiſtrats de cette République, auſſi-bien que dans celuy de pluſieurs Empereurs, qui ne s'appercevoient que trop du libertinage qu'introduiſoient parmi les femmes, les myſtéres ſecrets de cette déeſſe E'gyptienne. De-là vint qu'à pluſieurs repriſes, ils jugérent à propos de faire démolir ſes temples, d'abbattre ſes ſtatues & de renverſer ſes autels; mais le peuple charmé des ſuperſtitions étrangéres, s'opiniâtra toûjours à maintenir celles d'Iſis, ſi contraires aux bonnes mœurs. On le vit, au mépris des ordonnances, rebaſtir ſes temples & remettre ſur pied ſes autels. Le Sénat fut obligé de fermer les yeux ſur cette deſobéiſſance, & de tolérer un abus auquel il n'eſtoit plus en eſtat de remédier.

M. de Mautour examine enſuite ſi le culte d'Iſis a eſté apporté dans les Gaules par les Romains, depuis qu'ils s'en furent rendus les maîtres; comme aucun auteur n'en fait mention, il ne croit pas qu'on puiſſe raiſonnablement avancer que les Gaulois, & ſur-tout les Pariſiens, ayent jamais connu ni adoré cette

déeſſe. Il n'eſt pas plus naturel, ſelon luy, de s'imaginer que cette divinité ait paſſé chez eux par le commerce qu'ils pouvoient avoir par eux-mêmes avec l'Egypte, puiſque le ſilence unanime des hiſtoriens ſur ce ſujet eſt preſque une preuve du contraire.

Du culte d'Iſis, M. de Mautour paſſe à celuy de Cybéle. Il marque en quel temps & de quelle maniére cette déeſſe fut reçûe chez les Romains, après quoy il fait voir qu'elle a auſſi eſté révérée dans l'ancien Paris & dans toutes les Gaules; ce qu'il juſtifie par pluſieurs monuments qui y repréſentent encore cette divinité. Il combat vivement l'étymologie du nom de Paris, παρὰ l'Ισιδος, qu'il traite de chimére, inventée par les auteurs modernes qui ont écrit des antiquitez de cette ville, & qui n'ont fait que ſe copier les uns les autres. Enfin il adjoûte que ce qui a pû donner un nouveau cours à ce faux préjugé, c'eſt la diſſertation du P. du Molinet, qui, après avoir rappellé tout ce qui avoit eſté avancé ſans aucune raiſon par du Breuil & par Malingre, ſur la déeſſe Iſis, par rapport au nom de Paris, a cru avoir trouvé la preuve de leur ſyſteme dans la découverte d'une belle tête antique de bronze, déterrée dans les démolitions d'une vieille tour de la maiſon de feu M. Berrier près S.t Euſtache. M. de Mautour releve l'erreur du P. du Molinet, & fait une deſcription exacte de cette même teſte, qui eſtoit dans le cabinet de M. Girardon. Au ſeul aſpect de ſa couronne de tours, ſymbole ordinaire de Cybéle, il eſt perſuadé que ce ne peut eſtre que cette déeſſe; Iſis n'ayant jamais eſté repréſentée avec cet ornement de tête, comme ſes ſtatues & les médailles ſur leſquelles elle eſt gravée en font foy. Il vaut mieux avouer que l'étymologie du nom de Paris nous eſt inconnue, que d'en donner une auſſi abſurde & auſſi chimérique. Pour la trouver, il faudroit avoir une connoiſſance parfaite de l'ancienne langue des Celtes ou Gaulois, & on l'ignore aujourd'huy. C'eſt cependant dans cette langue ſeule qu'on pourroit découvrir l'origine du nom de *Pariſii*, auſſibien que de celuy de *Senones*, de *Bituriges*, de *Lemovices* & d'une infinité d'autres, dont il eſt impoſſible de rendre raiſon.

Après tout, pourſuit M. de Mautour, la ville de Paris qui

✝ SVB HOC TVMVLO ✝
QVIESCVNT MEM
BRA PVERI ROTBTI
FILII CONSVLIS RICAR
DQI CV̄ SVSCEPT̓ ESSET
DE SACRO FONTE IN D
TVS TIBV^S

✝ ECCE VICIT LEO DE TRIBV IVDA RADIX DAVID

INALBIS SVIS PERRE
XIT AD DOMINVM
L MARCI
REQVIESCAT ANI
MA EIVS IN XPI NO
MINE AM

s'eſtoit d'abord appellée *Lutetia,* prit par la ſuite le nom du peuple dont elle eſtoit la capitale, ainſi que pluſieurs autres villes des Gaules; telles que ſont, par exemple, *Turones, Senones;* & elle commença à s'appeller tantoſt *Parigium,* tantoſt *Pariſius,* indéclinable, & ſouvent *Pariſii, Pariſiorum:* fait que prouvent également les anciennes monnoyes du pays, les titres & les hiſtoriens.

M. de Mautour examine enſuite ce que c'eſt que cette figure antique de pierre, de douze pieds de hauteur, & de plus de deux pieds de diamétre, poſée à l'entrée du parvis de Noſtre-Dame, preſqu'en face de la porte de l'Hoſtel-Dieu, & qui a paſſé juſqu'ici pour eſtre la figure d'Eſculape le dieu de la Médecine. Il prétend que l'un des premiers qui ait donné lieu à cette opinion, eſt Rodolphe Botérée ou Raoul Boterais Avocat au Parlement, & auteur d'un Poëme latin intitulé *Lutecia,* imprimé à Paris en 1611. & où il parle ainſi de cette figure:

> . . . . *Statua illa referre videtur*
> *Barbigerum, libros fert dextera, comprimit angues*
> *Pes geminos, quales Nili prædantur in undis*
> . . . .
> *Talis erat ſculptus priſcis Epidaurius annis,*
> *Et veteri in ſaxo nunc talem agnoſcimus illum.*

En quoy il a eſté ſuivi par du Breuil, par Malingre, & par tous ceux qui ont depuis traité des antiquitez de Paris; mais pour montrer le peu de ſolidité de ce ſentiment, il ne faut que ſe ſouvenir que Childebert, imitant la piété de Clovis ſon pere, ordonna en 554. par un Edit ſolemnel, l'entiére deſtruction de tout ce qui reſtoit de temples, de ſtatues, d'autels & autres marques du paganiſme, non ſeulement dans Paris, mais encore dans toute l'étendue du royaume: ainſi quelle apparence qu'en 660. lorſque S.t Landri fit bâtir l'Hoſtel-Dieu, on ſe fût aviſé d'élever à l'oppoſite d'un lieu conſacré par la piété de ce ſaint evêque, une figure d'Eſculape que les payens reconnoiſſoient pour le dieu de la Médecine & la divinité tutélaire des malades? M. de

Mautour se sent un grand penchant à croire que cette prétendue figure d'Esculape représente un ancien Maire du Palais de nos Rois de la première race dans le VII.e siécle, nommé par nos historiens latins *Erchenaldus, Erchenoaldus, Erchanvaldus,* & par nos François, *Erchenvald* & *Archambauld.* Pour appuyer cette opinion nouvelle, il a recours à l'Histoire, & après avoir fait voir quel estoit ce Seigneur, & estre entré dans le recit de ses vertus, dans le détail de ses emplois, de ses libéralitez & de ses alliances, il conclud que ce n'est pas sans fondement, ou du moins sans beaucoup de vraysemblance, que ce monument a pû estre érigé en son honneur. Nos anciens historiens parlent tous avec éloge de ce grand homme, qui estoit universellement chéri dans le royaume par ses belles qualitez, & sur-tout par sa piété. M. de Valois remarque même, qu'après la mort de Grimoald & de Flavat, l'un Maire du Palais dans l'Austrasie, & l'autre dans la Bourgogne, Erchambauld fut en même-temps Maire de ces trois royaumes, ce qui n'estoit point encore arrivé avant luy : *Toti Franciæ sub nomine Majoris domûs aliquamdiu imperitavit, quod ante eum acciderat nemini.*

C'est encore, dit M. de Mautour, le défaut d'inscription qui a donné lieu à deux opinions différentes au sujet de la figure équestre d'un de nos Rois, que l'on voit dans l'Eglise de Paris; les uns attribuant cette figure à Philippe le Bel, après la bataille de Mons-en-Puele en Flandres, l'an 1304. les autres à Philippe de Valois, après la bataille de Cassel, en 1329. Mais comme ni les uns ni les autres ne se sont accordez sur le véritable motif & les circonstances de ce monument, ce qui estoit néantmoins le point qui méritoit d'estre éclairci par l'histoire des Princes mêmes, pour voir auquel des deux le monument doit estre attribué; après une recherche & une discussion exacte des différents passages des historiens, il l'adjuge à Philippe le Bel, que ce monument représente justement dans le même état qu'il fut surpris dans sa tente par l'ennemi, & qu'il fut obligé de remonter à cheval, sans avoir eu le loisir de prendre d'autres armes que son casque, ses gantelets & son épée. Ce fut dans cet instant que Philippe le Bel voyant sa personne en danger, fit le vœu

dont parlent les historiens, & voulut estre représenté dans la même posture qu'il s'estoit trouvé alors, tout desarmé au milieu de ses ennemis; ce qui est bien contraire à l'opinion du vulgaire, qui s'est imaginé sans aucun fondement, que cette statue n'avoit esté placée dans l'Eglise de Paris, qu'à cause que ce Prince y estoit entré à cheval, & tout armé, à son retour de cette expédition.

La troisiéme opinion vulgaire que M. de Mautour combat, concerne une prétendue figure de Cérès, que l'on assûre estre posée au haut du pignon de l'église des Carmelites du fauxbourg Saint Jacques. Ce sentiment est fondé sur le témoignage de quelques auteurs modernes, qui ont écrit, mais sans preuve, que cette église, connue auparavant sous le nom de Nostre-Dame des Champs, avoit esté anciennement un temple de Cérès. M. de Mautour oppose à ce témoignage hazardé, celuy de ses propres yeux. Il a voulu s'éclaircir par luy-même de la vérité; & après avoir examiné plus d'une fois cette figure avec des lunettes de longue vûe, il a apperçû distinctement que cette statue est de pierre, qu'elle a le visage d'un jeune homme sans barbe, & qu'elle est vêtue d'une draperie depuis le col jusqu'aux pieds; la tête est nue, penchée sur l'épaule gauche, & a des cheveux fort courts. Derriére la tête il y a cinq grandes pointes de fer, qui sortent d'une grosse branche qui sert à soûtenir la figure, & qui la traversent. De la main gauche elle tient des balances; dans chacun des bassins on voit une petite figure d'enfant, & celuy du côté droit descend plus bas que l'autre. Au haut de la pointe du pignon on lit en chiffres Romains, M. DC. V. qui est l'époque de la construction du mur, aussi-bien que de la position de la figure. Tout cela fait juger à M. de Mautour, que cette figure ne représente autre chose que Saint Michel, qui pese les ames dans une balance.

La quatriéme observation roule sur une borne qu'on voit au bas du pont Saint Michel, dans le carrefour de la ruë de la vieille Boucherie; borne à laquelle quelques-uns de nos historiens ont donné le nom de statue, prétendant que la tête représentée au haut de cette borne, est celle de Jean le Clerc, que les bourgeois de Paris firent poser l'an 1436. au bas du pont S.t Michel,

contre la maiſon angulaire des ruës de la Harpe & de Buſſy, en haine de la trahiſon de ce Jean le Clerc, qui l'an 1418. livra la porte de Saint Germain aux Bourguignons & aux Anglois, confédérez contre le roy Charles VI. C'eſt un plaiſir de voir les contradictions où nos hiſtoriens tombent, au ſujet de ce monument; les uns voulant qu'il ait eſté poſé par dériſion, & pour charger la mémoire de ce le Clerc d'une perpétuelle ignominie; les autres au contraire ſoûtenant que ce fut pour honorer ce traître. Les deux ſentiments ſont également inſoûtenables; ils n'ont pour fondement qu'une tradition populaire, & M. de Mautour prouve ſans peine que cette borne ainſi figurée, n'eſt que le pur effet du caprice d'un ouvrier. Il adjoûte que le mâçon qui rebâtit en 1701. cette maiſon pour l'Hoſtel-Dieu, ayant remarqué que la borne ancienne eſtoit terminée par une face humaine, crut apparemment qu'il y avoit-là du myſtére, & luy en ſubſtitua une autre ſommée d'une tête à peu-près ſemblable, qui eſt celle que l'on y voit aujourd'huy.

La cinquiéme & derniére obſervation de M. de Mautour, regarde un monument auquel bien des gens feroient peu d'attention; ce ſont ces grandes pierres de deux pieds & demi de hauteur, & d'environ trois pieds de largeur, taillées en maniére de gradins, attachées & cramponnées contre les murs, & à côté des portes cochéres de certaines grandes maiſons anciennes, ſur-tout dans la Cité. Tant que ces pierres ſubſiſteront, dit M. de Mautour, on ſe ſouviendra de la ſimplicité de nos peres, & du temps auquel les magiſtrats & leurs femmes n'avoient pour tout équipage que des mules, ſur leſquelles ils montoient à leurs portes avec le ſecours de ces gradins.



LETTRE

LETTRE DU CARDINAL BESSARION,

ſur la querelle des Philoſophes du quinziéme Siécle.

ON a donné à la fin du ſecond volume des Mémoires de l'Académie, une Diſſertation hiſtorique de M. Boivin le cadet, ſur la fameuſe diſpute qui s'éleva dans le XV.ᵉ ſiécle entre les ſectateurs de Platon & ceux d'Ariſtote, pour la préférence de la doctrine de leurs maîtres. Un des plus précieux monuments de cette diſpute, c'eſt la lettre que le cardinal Beſſarion écrivit ſur ce ſujet à Michel Apoſtolius. Mais comme l'auteur de la diſſertation n'avoit rapporté cette lettre qu'en françois, & qu'on n'en a jamais imprimé le texte grec, les ſçavants le trouveront ici avec d'autant plus de plaiſir, qu'il a eſté revû par M. Boivin ſur pluſieurs anciens exemplaires, & qu'il y a joint de petites notes & une traduction latine.

Βησσαρίων * Καρδηνάλις Μιχαήλῳ τῷ Ἀποστόλῃ, τὰ βελτίω φρονεῖν.

Ἀφίκετο ὡς ἡμᾶς βραδύτερον μὲν ἢ αὐτὸς ᾤου, μᾶλλον δ' ἐπεξειργασμένα, ἃ κατὰ Θεοδώρου τοῦ Γαζῆ Πλήθωνι συνιστάμενος συνέγραψας. Ἀνδρόνικος γὰρ ὁ Καλλίστου, πρότερον αὐτὰ * ἐξητακὼς καὶ διακωδωνίσας, οὕτως αὐτά τε καὶ τὰ ἑαυτοῦ ἡμῖν πέπομφεν. τὴν μὲν οὖν ὁρμήν σου, καὶ ὅτι Πλάτωνί τε καὶ τοῖς περὶ ἐκεῖνον εὐνοϊκῶς ἔχεις, ἠγάσθημεν· τοῦ δὲ τῆς συνηγορείας τρόπου,

Beſſarion Cardinalis Michaëli Apoſtolio, meliora ſapere.

VEnerunt ad nos tardiùs quàm ipſe putaveras, at magis elaborata, ea quæ contra Theodorum Gazam pro Plethone ſcripſiſti. Andronicus enim Calliſti F. priùs à ſe examinata & diſcuſſa, ea demùm nobis & ſua ipſius ſimul miſit. Ac nos animum quidem tuum, & te quod Platoni Platoniſque ſectatoribus bene velles, mirati ſumus: quod autem eo modo cauſam illam defenderes;

* Βησσαρίων Καρδηνάλις, ὁ καὶ Νικαίας, Μιχαήλῳ τῷ Ἀποστόλῃ Βυζαντίῳ, χαίρειν. C. Reg. 3064. fol. 341.

* ἐξητακώς τι C. 3064.

non laudavimus. Non enim adversarium objurgando, sed probationibus & argumentorum vi, tum amico patrocinandum, tum inimicus propulsandus. Quamobrem si quid Pletho Aristotelem, si quid Theodorus Plethonem lacessivit, si quid tu-te ipse Theodoro maledixisti, omnia ea, præterquam oportebat & æquum erat, dicta esse mihi videntur. Neque enim fas est maledici sive Aristoteli, qui tot bonorum author nobis fuit, sive Plethoni, sapienti & reverâ magnæ indolis viro; nisi fortè aliquis hunc dicat, eo quod primus maledixerit, etiam remaledicentibus excusationem aliquam præbere. Theodorus quoque, vir primarius inter hodiernos Græcos, dignus minimè est qui abs te male audiat, ab homine adhuc juvene jam senior, & ab eo qui logicas argumentationes ac disciplinas nondum rite attigit, homo per omnes sapientiæ ac doctrinæ partes pervagatus; præsertim autem ubi de ejusmodi theorematis quæstio est, quæ ut Philosophicorum omnium maxima sunt, ita necesse est ut vulgi captum superent, nec de his seu dicere seu saltem quid perfectè intelligere is possit, qui

σαν ἐπῃνέσαμεν. οὐ γὰρ λοιδορίαις τοῦ ἀντιδίκου, ἀλλ' ἀποδείξεσι καὶ λογικαῖς ἀνάγκαις τόν τε φίλον συνηγορητέον, τόν τ' ἐχθρὸν ἀμυντέον. ὥστε καὶ εἴ τι Πλήθων Ἀριστοτέλει προσεπηλάκισεν, εἴ τι * τε Θεόδωρος Πλήθωνα, * εἴ τι τε σὺ Θεόδωρον κακῶς εἴρηκας, πάντα ἡμῖν παρὰ τὸ δέον τε καὶ εἰκὸς εἰρημένα δοκεῖ. οὔτε γὰρ Ἀριστοτέλης * οἷος λοιδορεῖσθαι, τοσούτων ἡμῖν ἀγαθῶν ὑπάρξας· οὔτε Πλήθων, σοφός τε καὶ μεγάλης τῷ ὄντι εὐφυΐας ἀνήρ, εἰ μή που τις εἴποι, τῆς λοιδορίας * ἄρξαι, καὶ τοῖς ἀμυνομένοις συγγνώμην τινὰ παρασχεῖν. Θεόδωρός τε τῶν νῦν Ἑλλήνων ἐν τοῖς πρώτοις ὤν, ἥκιστα κακῶς ἀκούειν παρὰ σοῦ ἄξιος, καὶ ταῦτα νέου τε ἔτι ὄντος, ἤδη πρεσβύτης, καὶ μήπω λογικῶν ἀποδείξεων καὶ ἐπιστημῶν κατὰ τρόπον ἡμμένου, διὰ πάσης ἥκων σοφίας τε καὶ ἐπιστήμης ἀνήρ· καὶ μάλιστα ὅτε περὶ τοιούτων ἐστὶ θεωρημάτων ἡ ζήτησις· ἅπερ, ἅτε δὴ μέγιστα τῶν ἐν πάσῃ φιλοσοφίᾳ ὄντα, τήν τε τῶν πολλῶν ἕξιν ὑπερβαίνειν ἀνάγκη, καὶ μὴ ἐξεῖναι περὶ τούτων ἢ εἰπεῖν, ἢ τι γοῦν ἀκριβῶς ἐννοῆσαι, μὴ

* τε abest à Cod. 3064.
* γρ. εἴτε σύ.
* οἷός τε. C. 3064.
* ἄρξασθαι. Cod. 3064.

πολλὰ περὶ τὴν σοφίαν πονήσαντα, καὶ τὰς ἐπιστήμας ἀκριβωσάμενον.

Ἠχθέσθην μὲν οὖν ὑπὸ σοῦ * Θεόδωρον ἀμαθίας ἐγκεκλημένον. τὸ δὲ καὶ * Ἀριστοτέλη αὐτὸν, πάσης ἡμῖν ἐπιστήμης καθηγεμόνα, ταυτὸ τοῦτο παθεῖν, ἀμαθῆ τε, καὶ κακοήθη, καὶ λῆρον, ἀχάριστόν τε ὑπὸ σοῦ κληθῆναι, φεῦ, πᾶσαν ἔδοξέ μοι ὑπερβαίνειν θρασύτητά τε καὶ τόλμαν. μόλις ἀκούων, μᾶλλον δ' οὐκ ἀκούειν ἀνέχομαι αὐτοῦ Πλήθωνος, ἀνδρὸς τοιούτου, τοιαῦτα εἰς Ἀριστοτέλην ἀπορρίπτοντος· μήτοι γε σοῦ, μήπω μηδὲν περὶ τῶν γε τοιούτων ἠκριβωκότος.

Εἴ τι οὖν ἐμοὶ πείθῃ, καὶ Πλάτωνα καὶ Ἀριστοτέλη σοφωτάτοις ἡγούμενος, κατ' ἴχνος τε τούτοις ἑπόμενος, ἑκάτερον ἡγεμόνα τε σαυτοῦ ποιοῦ, σχολῇ τε καὶ μελέτῃ, διδασκάλοις τε οἷς ἄξιον χρώμενος, πρῶτα μὲν συνιέναι τοῦ βάθους τῶν ὑπ' αὐτῶν εἰρημένων σπούδασον· οὐδὲ γὰρ πᾶσι τοῖς βουλομένοις εὔληπτα λέγουσι τὼ ἄνδρε. ἔπειτα καὶ εἴ τι διαφέρεσθον, οὐκ ἀμαθίας, ἄπαγε,

non in Philoſophiâ multum operæ poſuerit, nec diſciplinis apprimè eruditus ſit.

Theodorum igitur accuſatum ignorantiæ à te, moleſtè equidem tuli. At ipſum etiam Ariſtotelem, quem nos ducem habemus & principem omnis doctrinæ, idipſum pati potuiſſe, eumdemque & indoctum, & malæ mentis, & delirum, & ingratum vocitatum à te eſſe, (proh facinus!) id quidem mihi omnem audaciam ac temeritatem ſupergredi viſum eſt. Vix ego audire, imò nec audire ſuſtineo Plethonem ipſum; ejuſmodi virum, cum in Ariſtotelem talia projicit; nedum te, qui in iis rebus nondum quicquam accuraviſti.

Si quid ergo mihi credis, Platonem tu & Ariſtotelem ſapientiſſimos putans, & horum veſtigiis inſiſtens, tui utrumque ducem facito. Tum & otio, & meditatione, & magiſtris uſus quibus par eſt, primum quidem in id incumbe, ut eorum quæ ab ambobus illis dicta ſunt profundum ſenſum percipias. Neque enim volenti cuique comprehenſu facilia dicunt viri illi duo. Deinde & ſi quid diſſentiunt, non ignorantiæ (apageſis)

* Θεόδωρον ὑπὸ σοῦ. Cod. 3064.

* γρ. Ἀριστοτέλω.

ſed eorum ſummæ facultatis, & habilis ad diſputandum ingenii, argumentum id eſſe ſtatuens, & quod illæ quæſtiones, ob res incertas & obſcuras, paulo momento in utramque partem trahi poſſint, illorum ſapientiam admirare, & quorum ii nobis bonorum authores fuerunt, ob ea ipſa ambobus gratias habe. Ita enim tibi quidem meliùs conſulueris, mihi autem & omnibus ſanæ mentis hominibus gratum feceris. Nam nunc quidem, gratificaturum te arbitratus, valdè moleſtus fuiſti; tum quia immerentibus ſic palam & apertè maledixiſti; tum quod & teipſum in illorum ſcriptis non omninò verſatum eſſe prodidiſti.

Theodorum item meliùs meritus cole, eoque ad omnia magiſtro utere. Eſt enim is ejuſmodi, ut & te poſſit & alios multos juvare. Quod ad me attinet, ne per errorem rurſus exiſtimes, talia in tales viros dicentem te mihi gratificari, ſcito me & amantem Platonis, & amantem Ariſtotelis, & hoſce ambos tamquam ſapientiſſimos venerantem: in Plethone etiam magnum ingenium & præclaram indolem ita mirari me, ut adverſus Ariſtotelem

ἀλλὰ τῆς μεγάλης τε αὐτοῖν περὶ λόγους δυνάμεώς τε καὶ ἕξεως, καὶ τῆς τῶν ζητημάτων, διὰ τὸ ἄδηλόν τε αὐτῶν καὶ μὴ σαφὲς, ἐπ' ἀμφότερα ῥοπῆς, σημεῖον ποιούμενος, θαύμασον μὲν τὴν ἐκείνων σοφίαν, ἀμφοῖν δὲ χάριτας ὁμολόγει, ὧν ἡμῖν ἀγαθῶν γεγένηντο αἴτιοι. οὕτω γὰρ ποιῶν σαυτῷ τε τὰ βελτίω βουλεύσῃς, ἐμοί τε χαριῇ, καὶ πᾶσι τοῖς εὖ φρονοῦσιν· ὡς νῦν γε χαριεῖσθαι νομίζων, σφόδρα ἐλύπησας· τὸ μὲν, ὅτι ἄνδρας ἀναξίους ὑβρίζειν οὕτως ἀπαρακαλύπτως ἐλοιδόρησας, τὸ δ', ὅτι καὶ σαυτὸν ἔδειξας μὴ πάνυ τοι τὰ ἐκείνων ἠσκημένον.

Θεόδωρόν τε τὰ βελτίω ποιῶν τίμα τε, καὶ διδασκάλῳ περὶ πάντα χρῶ. ἔστι γὰρ οἷος καὶ σὲ καὶ πολλοὺς ἑτέρους ὠφελεῖν δύνασθαι. ἐμὲ δὲ, ἵνα μὴ καὶ αὖθις πλανηθεὶς δόξῃς μοι τοιαῦτα εἰς τοιούτους λέγων ἄνδρας χαρίζεσθαι, φιλοῦντα μὲν ἴσθι Πλάτωνα, φιλοῦντα δ' Ἀριστοτέλη καὶ ὡς σοφωτάτω σεβόμενον ἑκατέρω· Πλήθωνά τε τῆς μεγαλονοίας καὶ * οὐσίας ἀγάμενον, τῆς τοσαύτης πρὸς Ἀριστοτέλη μάχης

* σοφίας. C. 3064

τε καὶ δυσνοίας μὴ ἐπαινεῖν. βουλοίμην γὰρ ἂν ἐκεῖνόν τε Ἀριστοτέλει, τοῖς τε ἄλλοις εἴτε τοῖν δυοῖν μεγίστοιν φιλοσόφοιν τούτοιν, εἴτε αὐτῷ Πλήθωνι, καὶ ὁποίοις δήποτε ἄλλοις, μετὰ τοσαύτης γε ἀπαντᾶν εὐλαβείας, μεθ' ὅσης Ἀριστοτέλης ἀντεῖπε τοῖς πρὸ αὐτοῦ· ὃς λόγοις ἀεὶ, καὶ * ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ παραιτούμενος τούς τε ἀκούοντας, οὕς τε εὐθύνει, ἀποδεικνὺς τὸ προκείμενον, τῶν λοιδορειῶν ἀπείχετο. ὅτε δὲ καὶ σφοδρότερον καταφέρεται, καὶ τότε φυλάττει τὸ μέτριον. τὰ δὲ εἴδη, φησὶ, χαιρέτω. * τερετίσματά τε γὰρ εἰσί· καὶ εἰ εἰσὶν, οὐδὲν πρὸς τὸν λόγον. καὶ αὖθις, οὐχ ἥψαντο διαλεκτικῆς οἱ ἄνδρες, περὶ τινων ἄλλων λέγων. Οὗτος ὁ τῶν λοιδορειῶν αὐτοῦ κολοφών.

Ἡμεῖς δὲ ἀνθρωπίσκοι, ἢ πίθηκοί τινες πρὸς ἐκείνους ἥρωας ὄντες, τολμήσομεν αὐτοὺς, φεῦ, ἀμαθεῖς λέγειν, καὶ τὰ ἐξ * ἀμαθῶν σκώπτειν μᾶλλον ἢ ἡ Κωμῳδία τοὺς περὶ Κλέωνά τε καὶ Ὑπέρβολον; τίνες ὄντες; ποίαν γνῶσιν, ποίαν τῶν ὄντων ἔχοντες ἐπιστήμην; μωρία ταῦτα, καὶ μανία

animum tam pugnacem, tam malevolum, minimè laudem. Velim quippe & illum Aristoteli, & alios quosvis seu duobus Philosophorum principibus, sive ipsi Plethoni, sive aliis quibuscunque tantâ adhibitâ cautione occurrere, quantâ Aristoteles iis qui ante se fuerunt contradixit. Nempe is rationum vi semper, & petitâ plerumque veniâ sive ab auditoribus, sive ab iis quos reprehendit, rem sic demonstrat ut à convitiis abstineat. Quin & ubi vehementiùs invehitur, tum quoque modum servat. *Formæ autem*, inquit, *valeant. Nam & argutiolæ* [a] *eæ sunt: & si sunt, nihil ad rem.* Et rursus de aliis quibusdam hominibus loquens, *illi*, inquit, *viri dialecticam non attigerunt.* Hic est ei convitiorum cumulus.

Nos verò homunculi, & quidam velut simii præ illis heroïbus, indoctos (heu!) appellare eos audebimus, & convitia de plaustro ingeremus licentiùs quam Comœdia ipsa in Cleonem & Hyperbolum! Ecquinam verò nos? Quâ cognitione, quâ rerum scientiâ instructi? Hæc reipsâ stultitia est, furorque

\+ ὡς ἐπιπολὺ Cod. 3064.

* *Vide Arist. lib. I.* περὶ φυσικῆς ἀκροάσεως.

[a] τερετίσματα, *Cicadarum cantus. Cantiunculæ.*

* *Lego* ἀμαξῶν.

manifestus. Cave enim credas, * εἴπ. Cod. 3064. ô bone, quia hominibus Platonem & Aristotelem spirantibus, seu [a] Plethoni doctissimo & magni ingenii viro, seu Plotino, seu Attico, seu Porphyrio, sive alii cuipiam eorum simili, Platonem Aristotelemque castigare, & alicubi etiam verbis violare contigerit, idem & nobis fas esse. Nam illis quidem, quod vel horum ætate * Scribendum, τό. vel non longo post tempore vixerint, & quod continuæ * γρ. τό, τε. tunc neque eæ minùs contentiosæ disputationes extiterint, * γρ. τό, τε. & quia nondum restincta erat invidia, & quod ii viri essent * γρ. τό, τε. omni doctrinâ exculti, multùm hæc ad sui excusationem valent. Nobis verò, qui tantò illis inferiores sumus, postquam ii longo tempore & communi omnium approbatione talem jam & tantam authoritatem * χόντων. C. 3064. consecuti sunt, nulla jam relinquitur venia.

[a] Plethonis mentionem additam puto ab inepto aliquo Plethonis admiratore.

Tu igitur & Aristoteli prorsus immerito convitiatus, & Plethoni nequaquam patrocinatus (neque enim ei ejusmodi orationibus ad causæ suæ defensionem opus est) & virum sapientem Theodorum verbis maledicis injuriosè insectatus, cumque nobis non solum nihil

τῷ ὄντι σαφής. μὴ γὰρ οἴου, ὦ βέλτιστε, ὡς εἴ τι * Πλήθωνι, σοφῷ τε καὶ γενναίῳ ἀνδρὶ, εἴτε Πλωτίνῳ Ἀττικῷ τε καὶ Πορφυρίῳ, εἴτε ἄλλῳ τῳ τῶν ὁμοίων, Πλάτωνά τε καὶ Ἀριστοτέλη πνέουσιν, ἐξεγένετο Ἀριστοτέλη τε καὶ Πλάτωνα εὐθῦναί τε, καὶ ἔστιν ὅπου καὶ βλασφημῆσαι, καὶ ἡμῖν ἐξεῖναι ταυτό. ἐκείνοις μὲν γὰρ καὶ * τῷ ἢ κατ' αὐτοὺς ἢ οὐ πολὺ μετ' ἐκείνους γενέσθαι τῷ χρόνῳ, * τῷ τε συνεχεῖς τότε καὶ οὐχ ἧττον ἐριστικὰς γίνεσθαι τὰς διαλέξεις, * τῷ τε μήπω τὸν φθόνον ἀπομαρανθῆναι, * τῷ τε πάσῃ κεκοσμῆσθαι σοφίᾳ, μέγα πρὸς παραιτήσεως λόγον. ἡμῖν δὲ, καὶ τοσοῦτο λειπομένοις ἐκείνων, καὶ τοιοῦτόν τε καὶ τοσοῦτον ἤδη τῷ τε μακρῷ χρόνῳ τῇ τε κοινῇ πάντων δοκιμασίᾳ καὶ ψήφῳ * ἐχόντων ἀξίωμα, συγγνώμη λείπεται οὐδεμία.

Ἅτε οὖν Ἀριστοτέλη τε παρὰ πᾶν τὸ εἰκὸς λοιδορήσας, τῷ τε Πλήθωνι μηδαμῇ συνειπών· οὐδὲ γὰρ τοιούτων αὐτῷ πρὸς συνηγορίαν δεῖ λόγων· Θεόδωρόν τε, ἄνδρα σοφὸν, οὐκ ἐν δίκῃ κακῶς εἰπών· ἡμῖν τε οὐ μόνον πρὸς χάριν οὐδὲν, ἀλλὰ καὶ

σφόδρα ἄχαρι πρᾶγμα ποιήσας, ᾆσον παλινῳδίαν, ἐμοὶ συμβούλῳ χρησάμενος, ἀνδρὶ φιλοῦντί τέ σε, καὶ τὰ βελτίω βουλομένῳ τέ σοι καὶ συνευχομένῳ· καὶ τὰς ἀδίκους λοιδορίας ἐκείνας ἐπαίνοις τε καὶ εὐφημίαις ἀπόκλυσον· Ἀνδρονίκου τε τὰς πρὸς τὰ σὰ ἀντιῤῥήσεις σὺν νῷ τε καὶ καθεστηκότι φρονήματι ἐπιὼν, τήν τε τῶν λόγων ἀλήθειαν * αὐτὴν αἰδέσθητι, καὶ κατ' ἐκεῖνον, περί τε γραμματικὴν καὶ ὀρθογραφίαν καὶ κυριολογίαν τῶν λέξεων, περί τε ῥητορικὴν, καὶ τὸ εἰδέναι ὀρθῶς τε καὶ μετὰ κάλλους συντιθέναι, πρότερα σχολάσας ἱκανῶς, εἶθ' οὕτω καὶ τῶν μειζόνων ἐπίβαινε, καὶ * φιλοσοφίας αὐτῆς. εὖ πράττοις, καὶ φιλοῦντος παραίνεσιν τὰ εἰρημένα ἡγησάμενος, ἕποιο τῇ συμβουλῇ.

* Ἐγράφη παρὰ τοῖς ἐν Οὐιτερβίῳ θερμοῖς λουτροῖς, μαΐου μηνὸς ἐνάτην πρὸς δεκάτῃ ἄγοντος, ἔτει ἀπὸ Χριστοῦ αυξβ. ἐνισταμένῳ.

gratum, sed rem prorsus ingratam feceris, quæ cecinisti recanta, sequutus me authorem, volentemque & comprecantem tibi meliora: injusta illa convitia, laudibus & bonis verbis deleta, obrue; atque Andronici in tua scripta animadversionibus attentâ cogitatione & animo sedato perlustratis, cum rationum veritatem ipsam reverere; tum ejus viri exemplo postquam in grammaticâ, in orthographiâ, in verborum propriorum delectu, in Rhetoricâ, & in cognoscendâ compositionis elegantis rectâ & venustâ ratione, satis studii posueris, ita demùm ad majora aggredere, & ad ipsam quoque Philosophiam. Bene rem gere, & ea quæ dicta sunt, amantis admonitionem putans, sequere consilium.

Datum apud Thermas Viterbienses, Maii 19.[a] An. Chr. MCCCCLXII.

* αὐτοῦ. Cod. 3064.

* σοφίας. C. 3064.

* Absunt hæc à Cod. 3064.



DEVISES, INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES FAITES PAR L'ACADÉMIE.

EN l'année 1711. qui est celle où l'on a laissé dans les précédents volumes l'Histoire de l'Académie des Belles Lettres, la Compagnie a travaillé, de même que dans les années suivantes, aux devises des jettons du Thresor Royal, des Parties Casuelles, de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des Guerres, de la Marine, des Galeres, &c.

Elle fournit encore des sujets de médailles qu'on luy demanda de la part du Roy d'Espagne, à l'occasion de la victoire qu'il avoit remportée à *Villa Viziosa* & du retour de S. M. C. à Madrid.

On donna ensuite des devises pour les étendards de M. le Duc de Berry.

M. l'Evêque de Castres demanda une inscription qu'il vouloit faire graver sur le frontispice de sa Cathédrale, rebâtie depuis peu par ses soins.

On travailla à plusieurs épitaphes, dont la principale est celle du célebre M. Fléchier Evêque de Nismes.

En 1712. on fit trois inscriptions différentes pour Toulon, l'une pour la nouvelle Eglise paroissiale, l'autre pour une porte de la Ville, & la troisiéme pour l'Hôpital général.

On en demanda aussi pour le nouveau bâtiment de la Samaritaine. On en voulut en prose & en vers, de simples & d'allégoriques. Dans les premiéres, on s'estoit contenté de marquer les époques de la construction & du rétablissement de cet édifice, la quantité d'eau que la pompe y éleve, & les endroits où cette même eau est conduite; dans les autres, on avoit personifié le dieu de la Seine, qui après avoir traversé avec admiration la Capitale du Royaume, & distribué abondamment ses eaux aux citoyens, n'en sortoit qu'après avoir embelli les jardins du Prince,

situez

ſituez à l'extrémité de la ville : mais quelqu'un s'eſtant rappellé par hazard à ce ſujet une expreſſion ſinguliére de l'auteur du Cantique des Cantiques, FONS HORTORUM, PUTEUS AQUARUM VIVENTIUM, ce verſet fut choiſi par préférence, & peut-eſtre contre l'intention même de celuy qui l'avoit propoſé.

En 1713. le Grand-Maître de Malte demanda trois inſcriptions. La première, pour mettre au-deſſous d'une ſtatue du *Salvador* qui eſtoit autrefois ſur le rivage, & qu'on avoit placée depuis peu au haut d'une chapelle en face du port. La ſeconde, pour une fontaine que le Grand-Maître avoit fait faire au port même, & à laquelle les navigateurs peuvent venir faire eau, ſans eſtre obligez de ſortir de leur bord. La troiſiéme, pour un grand bâtiment qu'on achevoit ſous les ordres du Grand-Maître, & dont une partie eſtoit deſtinée à ſervir d'Hôpital, & l'autre d'Arſenal.

On fit auſſi pour la ville de Lyon une médaille par rapport à la figure équeſtre que cette ville a fait élever en l'honneur de Louis le Grand.

En 1714. on ne fit guéres en ce genre, que les deviſes ordinaires des jettons, & quelques épitaphes.

En 1715. le Roy d'Eſpagne fit demander à l'Académie de nouvelles deviſes pour les étendards de toutes les troupes de ſa Maiſon, Mouſquetaires, Gendarmes de la Garde, Gendarmerie, Chevaux-Legers, Grenadiers à cheval, & Carabiniers.

Les Etats de Bretagne demandérent une inſcription pour la figure équeſtre qu'ils ont auſſi fait élever en l'honneur de Louis le Grand.

M. le Guerchois, Intendant de Beſançon, demanda une autre inſcription pour une porte de la Ville, où l'on arrive par un chemin que Jules Céſar fit autrefois ouvrir dans le roc, & qu'on venoit d'élargir conſidérablement.

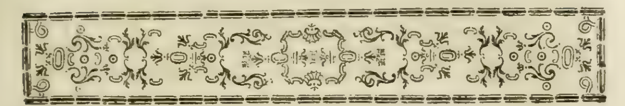
En 1716. on fit, outre les jettons ordinaires, de nouvelles deviſes pour ceux de l'argenterie, des menus plaiſirs, & des écuries de S. M. & des médailles ſur la Régence, & pour la Chambre de Juſtice.

L'Académie fut auſſi conſultée par M. Charles Héréus antiquaire de l'Empereur, ſur le projet d'une médaille deſtinée à célebrer la naiſſance du dernier Archiduc Leopold, né le 13. d'Avril de cette même année 1716.

En 1717. on renvoya à l'Académie l'examen d'un grand nombre d'inſcriptions propoſées pour la baſe d'une ſtatue que les Etats de Languedoc faiſoient élever en l'honneur du feu Roy; & après avoir perfectionné le ſtile de la pluſpart des inſcriptions, qui contenoient de grands détails de la vie & des actions de Louis le Grand, on ſe réduiſit preſqu'unanimement à retrancher tout ce qu'il y avoit d'hiſtorique, & qui formoit pluſtoſt des panégyriques que des inſcriptions, pour n'y laiſſer qu'une circonſtance ſinguliére, qui eſt que cette ſtatue avoit eſté vouée au Prince de ſon vivant, & luy avoit eſté conſacrée après ſa mort.

Dans la même année, on commença à faire des médailles pour le Roy, dont l'eſprit, l'éducation & les graces naturelles donnoient déja les plus grandes eſpérances.

E'LOGES
DES
ACADE'MICIENS,
MORTS
DEPUIS L'ANNE'E M. DCCX.
JUSQU'EN M. DCCXVII.



E'LOGE
DE M. DESPREAUX.

NICOLAS BOILEAU S.r DESPREAUX naquit à Paris le premier jour de Novembre 1636. & fut le onziéme des enfants de Gilles Boileau Greffier de la Grand-Chambre, homme célebre par sa probité & par son expérience dans les affaires. Il fut élevé jusqu'à l'âge de sept à huit ans dans la maison de son pere, qui parcourant quelquefois les différents caractéres de ses enfants, & surpris de l'extrême douceur, de la simplicité même qu'il croyoit remarquer en celuy-ci, disoit ordinairement de luy, par une espéce d'opposition aux autres, *que c'estoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de personne.*

1711.
Assemblée publique d'après Pâques.

Il fit ses premiéres études au collége d'Harcourt, où il achevoit sa quatriéme, lorsqu'il fut attaqué de la pierre; il fallut le tailler, & l'opération, quoyque faite en apparence avec beaucoup de succès, luy laissa cependant pour tout le reste de sa vie, une très-grande incommodité. Dès qu'il fut en estat de reprendre ses exercices, il alla en troisiéme au collége de Beauvais, sous M. Sevin, qui enseignoit cette classe depuis près de cinquante ans, & qui passoit pour l'homme du monde qui jugeoit le mieux de l'esprit des jeunes gens. Les le Maistre, les Gaultiers, les Patrus avoient étudié sous luy, & dès-lors il leur avoit prédit la gloire qu'ils acquerroient un jour dans le Barreau, s'ils vouloient s'y attacher; il fut aussi le premier qui reconnut dans son nouveau disciple un talent extraordinaire pour les vers, & qui crut pouvoir assûrer sans restriction qu'il se feroit par-là un nom fameux, persuadé que quand on est né Poëte, il faut absolument l'estre.

Ce qui déceloit le génie & le goût de M. Deſpreaux pour la poëſie, c'eſtoit moins les vers qui luy échappoient de temps à autre, qu'une lecture aſſidue des Poëtes & des Romans qu'il pouvoit déterrer. On le ſurprenoit quelquefois au milieu de la nuit ſur ces livres favoris; & ce qui arrive encore moins dans les colléges, on eſtoit ſouvent obligé de l'avertir aux heures des repas, quoyque la cloche deſtinée à cet uſage fût préciſément attachée à la fenêtre de ſa chambre. Mais ce qui mérite ſans doute une attention particuliére, c'eſt que cet amour des Romans, que luy-même a depuis appellé une fureur, loin de luy gâter l'eſprit par un amas confus d'idées biſarres, ſemble n'avoir ſervi qu'à luy inſpirer une critique plus exacte, & à luy fournir des traits plus vifs contre le ridicule. Tant il eſt vray qu'en fait de lecture, il n'y a point de regle générale, & qu'il y a des choſes qu'il eſt quelquefois dangereux de lire, & qu'il eſt cependant bon d'avoir lûes.

Quand M. Deſpreaux eut fini ſon cours de Philoſophie, il étudia en Droit, & ſe fit recevoir Avocat. Rien ne paroiſſoit luy mieux convenir; il joignoit à beaucoup de vivacité & de pénétration, un jugement ſûr, une élocution facile, & une mémoire des plus heureuſes: il y avoit d'ailleurs près de trois ſiécles que ſa famille faiſoit honneur à cette profeſſion, & il tenoit encore au Palais par mille autres endroits:

Dialogue des Avocats de Loiſel, *pag. 494.*

Epiſt. 5. *Fils, Frere, Oncle, Couſin, Beau-frere de Greffier.*

Mais l'inclination, c'eſt-à-dire, le premier de tous les talents luy manquoit. Ainſi ſe trouvant chargé d'une premiére cauſe, loin de s'en inſtruire, il ne ſongea qu'aux moyens de s'en défaire honneſtement; & il y réuſſit de maniére, que le Procureur retirant ſes ſacs, le ſoupçonna d'y avoir découvert une procédure peu reguliére, & dit en ſortant, que ce jeune Avocat iroit loin. M. Deſpreaux, qui de ſon côté croyoit avoir échappé à un grand péril, réſolut de ne s'y plus expoſer; & regardant la Sorbonne comme l'antipode du Palais, il ne luy en fallut pas davantage pour le déterminer à y faire un cours de Théologie,

mais il ne put ſoûtenir long-temps les leçons d'une Scholaſtique épineuſe & ſubtile; il s'imagina que pour le ſuivre plus adroitement, la chicane n'avoit fait que changer d'habit; & devenu maître abſolu de ſon ſort par la mort de ſon pere, il ſe livra tout entier à ſon génie poëtique.

C'eſt dans le ſein de cette nouvelle liberté qu'il compoſa la pluſpart de ſes ſatires. Il ſe contentoit au commencement de les lire à ſes amis particuliers, & quelqu'applaudiſſement qu'il en reçût, on ne pouvoit l'obliger à les rendre publiques; il ſouffrit même aſſez long-temps avec une patience qui a quelque choſe d'héroïque dans un auteur, les mauvaiſes copies que l'on en répandoit dans le monde: mais ſa conſtance l'abandonna, à la vûe d'une édition pleine de fautes, & où pour ſurcroît de chagrin, on avoit encore mis ſous ſon nom une ou deux piéces ſuppoſées. Des enfants ſi défigurez reveillérent la tendreſſe de leur pere, & l'obligérent à faire de bonne grace ce que l'on faiſoit déja malgré luy. Ses ſatires furent donc imprimées de ſon aveu, d'abord ſeparément, & enſuite dans un recueil qui en comprenoit huit.

Préface de l'édition de 1666.

Jamais livre n'excita un plus grand tumulte ſur le Parnaſſe: la nation des Poëtes, qui prend feu aiſément, & qui n'entend pas raillerie ſur ſes ouvrages, fondit de toutes parts ſur le nouvel auteur, avec des critiques & des libelles ſans nombre. M. Deſpreaux ſe défendit tranquillement, par l'exemple de Lucilius, par celuy d'Horace, de Perſe, de Juvenal, de Virgile même, le ſage, le diſcret Virgile; & pour raſſûrer en quelque ſorte ceux qui ne le blâmoient que parce qu'ils croyoient en général que toute ſatire eſt blâmable, il compoſa la neuviéme, où ſous l'ingénieuſe apparence d'une reprimande ſévére à ſon eſprit, il prouve de cent maniéres, que ſans bleſſer l'Etat ni ſa conſcience, on peut trouver de méchants vers méchants, & s'ennuyer de plein droit à la lecture de certains livres.

Après cela il n'oppoſa plus à ſes adverſaires qu'une vanité d'un genre fort ſingulier. Il s'aviſa de ſe faire une eſpéce de trophée des écrits que l'on publioit contre luy, de les ramaſſer avec plus

de soin que d'autres ne recueillent les louanges qu'on leur donne, & de les envoyer à ses amis, qui à la fin fatiguez du nombre & de l'extravagance de la plufpart de ces ouvrages, l'accusoient presque d'en avoir luy-même fait une partie, pour rendre l'autre plus méprisable, à l'exemple de quelques-uns de ces écrivains, qui croyoient avoir trouvé le secret de décrier entiérement les satires de M. Despreaux, en luy en attribuant de fort mauvaises qui estoient de leur façon.

L'Abbé Cotin.

La réputation naissante de M. Despreaux ne fut pas la seule chose qui le dédommagea de la haine de quelques auteurs : ces satires mêmes, source de tant de plaintes, luy firent des amis, & des amis illustres, entre lesquels il eut le bonheur de compter M. le Premier Président de Lamoignon. Ce sage & sçavant magistrat, dont l'amitié estoit la meilleure de toutes les apologies, loin d'estre effrayé du nom de satire que portoient les ouvrages de M. Despreaux, & où en effet il n'y avoit guéres que des vers & des livres attaquez, fut charmé d'y trouver ce sel, ce goût précieux des anciens, plus charmé encore de voir comment il avoit soumis aux loix d'une pudeur scrupuleuse, un genre de poësie, dont la licence avoit jusqu'alors fait le principal caractére. Mais s'il admira sa retenue dans les matiéres les plus délicates, il n'estima pas moins son attention à distinguer toûjours dans la même personne, l'honneste homme d'avec le poëte insipide, & le bon citoyen d'avec le mauvais auteur.

M. Bayle dans sa *République des Lettres,* & M. Spanheim dans sa Préface sur la *Satire des Césars de l'Empereur Julien,* ont donné mille éloges à cette circonspection de M. Despreaux, & n'ont pas hésité de dire que par luy la France l'emporte pour la satire sur toutes les nations, & qu'elle en dispute même la gloire à l'ancienne Rome.

Nous croyons qu'il est inutile de vouloir ici donner au public une idée plus particuliére des satires de M. Despreaux : qu'adjoûterions-nous à l'idée qu'il en a déja? Devenues l'appuy ou la ressource de la plufpart des conversations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles fait naître

dans

dans noſtre langue; & de la noſtre, combien en ont-elles fait paſſer dans celle des étrangers? Il y a peu de livres qui ayent plus agréablement exercé la mémoire des hommes, & il n'y en a certainement point qu'il fût aujourd'huy plus aiſé de reſtituer, ſi toutes les copies & toutes les éditions en eſtoient perdues.

L'art poëtique ſuccéda aux neuf ſatires, & il eſtoit juſte qu'après avoir fait ſentir le ridicule ou le faux de tant d'ouvrages, M. Deſpreaux donnât des regles pour éviter l'un & l'autre, & pour porter la poëſie à ce point de perfection qui la fait appeller le langage des dieux. Il ne ſuffiſoit pas pour cela de renouveller les préceptes qu'Horace donna de ſon temps ſur la même matiére; noſtre poëſie, beaucoup plus variée que celle des Latins, a pris différentes formes qui leur eſtoient inconnues: ainſi la Sageſſe antique ne fourniſſoit que des conſeils généraux, le Caprice moderne demandoit des leçons qui luy fuſſent propres, & cette union eſtoit le chef-d'œuvre de l'Art.

Tout le monde ſçait comment M. Deſpreaux y a réuſſi: ſon Art poëtique, amas prodigieux de regles & d'exemples, eſt luy-même un poëme excellent, un poëme agréable, & ſi intéreſſant, que quoyqu'il renferme une infinité de choſes qui ſont particuliéres à la Langue, à la Nation & à la Poëſie françoiſe, il a trouvé en Portugal un traducteur du premier ordre, dans la perſonne de M. le Comte d'Ericeyra.

M. le Premier Préſident de Lamoignon engagea bientoſt M. Deſpreaux dans un travail d'une autre eſpéce. Un pulpitre placé & déplacé avoit extrêmement brouillé le Chantre & le Threſorier d'une des premiéres égliſes de Paris, & commençoit à devenir entr'eux la matiére d'un procès fort ſérieux, quand M. de Lamoignon trouva un ſage tempérament pour les accorder. Ce magiſtrat faiſant un jour le récit de l'affaire dans une compagnie où eſtoit M. Deſpreaux, luy dit que les Poëtes ſe vantoient ſouvent de pouvoir faire un grand & bel ouvrage ſur la pointe d'une aiguille, ou ſur le pied d'une mouche; qu'un lutrin eſtoit un ſujet bien plus magnifique, & que jamais les Muſes n'auroient une ſi belle occaſion de montrer leur adreſſe.

M. Deſpreaux ſur qui tous les yeux eſtoient ouverts, crut

que pour l'honneur de la Poësie, il falloit soûtenir la thése, & de parole en parole le défi se forma. Cependant il comptoit en estre quitte pour un simple plan, qui feroit assez juger du succès avec lequel la matiére pouvoit estre traitée, il y ajoûta même un début de trente à quarante vers, comme un gage plus certain de l'exécution; mais il luy eût esté plus facile de manquer absolument de parole, que de ne la tenir qu'à moitié. M. de Lamoignon fut frappé de ce qu'il ne faisoit qu'entrevoir, & pour convaincre tout le monde, il feignit de n'estre pas convaincu; de sorte que c'est à son ingénieuse obstination que le public est redevable des six chants qui composent le poëme intitulé le *Lutrin*. On ne s'étonnera pas si nous ne disons rien de plus de cet ouvrage, & si nous passons de même fort legérement sur tous ceux de M. Despreaux; nous ne serions engagez à en parler aujourd'huy que pour les faire connoître, & il n'y a rien de plus connu.

Celuy qui l'est peut-estre le moins, parce que la matiére n'en est pas également à la portée de tout le monde, c'est sa traduction du *Sublime de Longin;* mais le nombre des lecteurs se trouve merveilleusement réparé par la qualité des suffrages, car les plus habiles critiques sont convenus que cette traduction doit estre regardée comme un parfait modéle, & qu'en conservant à l'ancien rhéteur toute la simplicité de son stile didactique, il a si heureusement fait valoir les grandes figures dont il traite, qu'il semble avoir moins songé à les traduire, qu'à donner aux écrivains de sa nation un traité du *Sublime* qui pût leur estre utile. Et le moyen d'en douter, quand on voit qu'il s'est fait depuis un plaisir de joindre à ses remarques sur Longin, celles de M. Dacier & de M. Boivin, quoyqu'il y en ait plusieurs, sur-tout dans celles de M. Dacier, qui sont formellement opposées aux siennes.

Le nom de M. Despreaux ne tarda pas à estre porté à la Cour: les Princes & les Seigneurs les plus qualifiez s'empressérent à luy donner des marques de leur estime, & il fut enfin connu du Roy même. M. Despreaux eut l'honneur de luy réciter quelques chants du Lutrin, & d'autres piéces qui n'avoient pas encore

paru; & on luy a ſouvent oui dire que Sa Majeſté luy avoit alors fait repeter pluſieurs fois ces vers de ſa premiére Epître :

*Tel fut cet * Empereur ſous qui Rome adorée*
Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée:
Qui rendit de ſon joug l'univers amoureux:
Qu'on n'alla jamais voir ſans revenir heureux;
Qui ſoupiroit le ſoir, ſi ſa main fortunée
N'avoit par ſes bienfaits ſignalé la journée.

* Tite.

M. Deſpreaux ne pouvoit rien trouver de plus propre à ſurprendre la modeſtie d'un Prince ennemi des louanges les mieux méritées, que de les donner devant luy à un autre Prince ſi célebre dans l'hiſtoire par les mêmes vertus.

Le Roy juſtifia dans le moment & ſans y penſer, l'heureuſe application des vers de M. Deſpreaux : Sa Majeſté luy donna une penſion conſidérable, & luy fit en même-temps expédier un privilége en commandement pour l'impreſſion de toutes ſes piéces, avec cette clauſe à jamais remarquable, qu'Elle vouloit procurer au public, par la lecture de ces ouvrages, la même ſatisfaction qu'Elle en avoit reçûe. Mais ce qui, ſelon le cœur de M. Deſpreaux, mit le comble aux bienfaits du Prince, ce fut la glorieuſe commiſſion d'écrire ſon hiſtoire.

L'Académie Françoiſe ne crut pas qu'un homme deſtiné à parler de ſi grandes choſes, dût eſtre formé dans une autre école : elle ſe hâta de luy ouvrir ſes portes, & M. Deſpreaux y ſignala ſon entrée par un diſcours plein de la reconnoiſſance la plus éloquente. Un petit nombre d'hommes choiſis dans cette même Académie, compoſoit alors celle des Inſcriptions, où l'on commençoit à former le projet du livre fameux des *Médailles ſur les principaux événements du regne de Louis le Grand.* M. Deſpreaux fut bientoſt aſſocié à ce travail, & il y contribua avec ſon zéle ordinaire pour tout ce qui regardoit l'intéreſt de ſa patrie, ou la gloire de ſon maître.

Le réglement de 1701. qui a donné une forme toute nouvelle à l'Académie des Inſcriptions, y conſerva à M. Deſpreaux

le rang de Penſionnaire, & il en a fort exactement rempli les devoirs juſqu'au commencement de l'année 1706. qu'une ſurdité entiére & une ſanté fort affoiblie l'obligérent à demander le titre de Veteran. Le reſte de ſa vie n'a été, à proprement parler, qu'une retraite, dont la ville & la campagne ont partagé le loiſir. Peu répandu dans le grand monde qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis dont il faiſoit toûjours les délices, il a tranquillement attendu la mort que luy annonçoient chaque jour des douleurs aiguës, des évanouiſſements & une fiévre preſque habituelle; elle l'emporta enfin le 13.e de Mars dernier, âgé de ſoixante-quatorze ans & quelques mois.

Tout ce qui caractériſe la mort des Juſtes, a accompagné celle de M. Deſpreaux : une piété ſincére, une foy vive, & une charité ſi grande, qu'elle ne luy a preſque fait reconnoître d'autres héritiers que les pauvres; mais nous ſommes heureux de ne pas trouver ici de quoy faire valoir en luy ces circonſtances autant qu'elles vaudroient peut-eſtre, dans un ſujet où la différence des temps fourniroit de ces traits du ſiécle que l'on ne ſçauroit effacer avec trop de ſoin. Une fin exemplaire a eſté dans M. Deſpreaux la ſuite naturelle d'une vie toûjours ſage & toûjours chreſtienne.

Jamais homme ne fut plus pénétré que luy de cette crainte ſalutaire, que l'on ne connoît preſque plus que ſous le nom de délicateſſe de conſcience : en voici une preuve qu'il y auroit de l'injuſtice à ſupprimer. Dans le temps que l'averſion du Palais tourna M. Deſpreaux du côté de la Sorbonne, on luy conféra un bénéfice, & il en jouit pendant huit ou neuf ans. Au bout de ce temps-là, comme il ſe ſentoit tous les jours moins de diſpoſition à l'état eccleſiaſtique, il quitta le bénéfice qui eſtoit un prieuré ſimple; & pouſſant le ſcrupule du déſintereſſement au point de ne pas même vouloir s'en faire un ami dans le monde, il le remit entre les mains du Collateur, qui eſtoit un ſaint Prélat : il fit plus, il ſupputa à quoy ſe montoit tout ce qu'il en avoit reçu, & l'employa en différentes œuvres de piété, dont la principale fut le ſoulagement des pauvres du lieu.

Le récit d'une action si édifiante tiendroit bien sa place dans la vie d'un solitaire, ou d'un illustre pénitent.

A l'égard de son respect pour la religion, ce qui n'est pas à oublier dans l'éloge d'un Poëte, M. Despreaux ne s'est pas contenté de le marquer d'une maniére éclatante dans son Epître *sur l'Amour de Dieu*, il a porté ce respect jusques dans ses Satires; saisissant toûjours avidement l'occasion d'attaquer le badinage des impies, les jeux de l'athéïsme & le langage des libertins, lors même qu'il sembloit n'avoir à faire qu'à ses ennemis ordinaires, c'est-à-dire au galimathias, à l'enflûre ou à la bassesse du stile poëtique.

Les qualitez particuliéres du cœur & de l'esprit qui rendent un homme souhaitable dans la societé, achevoient de former le caractére de M. Despreaux. Il employoit plus volontiers pour autruy que pour luy-même, le crédit que son mérite luy avoit acquis. Il ne pardonnoit pas seulement les injures qu'il avoit reçûes, il se réconcilioit encore de bonne grace, pour peu qu'on le recherchât, comme on sçait qu'il a fait avec M. Perrault, après toute la vivacité de leur dispute sur *la Préférence des anciens & des modernes.*

Sans l'avoir vû, on devenoit son ami par l'estime publique, ou par de bons ouvrages, & il y avoit même autant de fonds à faire sur cette amitié, que sur celle que d'autres liaisons pouvoient avoir formée : il en faut rapporter un exemple singulier.

Le célebre M. Patru se trouvoit, à la honte de son siécle, réduit à vendre ses livres, la plus agréable, & presque la seule chose qui luy restoit. M. Despreaux apprit qu'il estoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, & il alla aussi-tost luy offrir près d'un tiers davantage; mais l'argent compté, il mit dans son marché une nouvelle condition qui étonna fort M. Patru, ce fut qu'il garderoit ses livres comme auparavant, & que sa bibliothéque ne seroit qu'en survivance à M. Despreaux. Il ne fut pas moins généreux envers M. Cassandre auteur d'une excellente traduction de *la rhétorique d'Aristote*, & sa bourse fut encore ouverte à beaucoup d'autres; car la vûe d'un homme de Lettres qui estoit dans le besoin, luy faisoit tant

de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent; même à Liniere, qui souvent alloit du même pas au premier endroit du voisinage faire une chanson contre son créancier.

Nous ne finirions pas si nous voulions ainsi nous arrêter sur tout ce qui marquoit dans M. Despreaux l'homme de bien inséparable de l'homme d'esprit, & le sage toûjours uni avec le Poëte. Un mérite transcendant l'avoit fait jouir de bonne heure de toute sa réputation ; & il n'y a plus que l'impossibilité de le remplacer qui puisse adjoûter de nouveaux traits à son éloge.

ÉLOGE

DE M. OUDINET.

1712. Assemblée publique d'après Pâques.

MARC ANTOINE OUDINET naquit à Reims sur la fin de l'année 1643. sa famille estoit originaire de Cambray, & ses ancêtres avoient presque tous fait profession des armes. Nicolas Oudinet son pere fut le premier qui transporta son domicile & sa fortune en Champagne, où renonçant absolument au métier de la guerre, il ne songea qu'à faire valoir son bien ; & ce fut apparemment l'exemple d'une vie si différente qui tourna M. Oudinet le fils du côté du Barreau : car nous voyons même dans les familles ordinaires, que le passage de l'épée à la robe ne se fait pas à beaucoup près si vîte que celuy de la robe à l'épée.

Le jeune M. Oudinet étudia jusqu'en Rhétorique au collége des Jésuites à Reims, & il y brilla sur-tout par l'étendue & la facilité de sa mémoire. Son régent voulant un jour en juger par une épreuve certaine, le chargea d'apprendre par cœur un des livres de l'Enéïde à son choix, pour le réciter publiquement à la fin de la semaine. Le jour venu, M. Oudinet proposa de tirer ce livre au sort, parce que dans la crainte qu'on le soupçonnât d'avoir eu quelqu'avance, ou peut-estre trop de temps pour un livre particulier, il avoit appris l'Enéïde entiére.

Au sortir de sa Rhétorique, il vint passer cinq ou six années à Paris; il s'y appliqua à l'étude de la Philosophie & du Droit; il se fit recevoir Avocat au Parlement, & y plaida plusieurs fois avec succès.

A son retour à Reims, il se livra tout-à-fait à la plaidoirie, où il acquit bientost assez de réputation pour sentir le poids de son état. Le nombre des affaires qui se présentoient commença à l'importuner; d'abord il résolut de ne se charger que des plus distinguées, & parmi celles-là, il voulut encore dans la suite choisir les plus justes. On gagne certainement du loisir à moins dans le siécle où nous sommes; & comme il y auroit peu de procès, si chacun cherchoit ainsi à se faire justice dans ses propres affaires, il y auroit encore moins d'Avocats, s'il falloit estre si difficile sur celles d'autruy.

M. Oudinet, dont heureusement la petite fortune estoit assûrée d'ailleurs, ne manqua pas de trouver dans cette délicatesse un asyle contre les embarras de sa profession. Il eut tout le temps de bien apprendre les loix qu'il s'estoit jusques-là contenté de citer; & en cessant presque de parler publiquement en Jurisconsulte, il commençoit, disoit-il, à le devenir en effet.

Ce ne fut pas pour luy une étude infructueuse, elle luy valut la premiére chaire vacante de Professeur en Droit dans l'Université de Reims; & il la remplissoit actuellement, quand M. Rainssant, commis à la garde des médailles du cabinet du Roy, l'engagea à venir partager ce soin avec luy. M. Rainssant & M. Oudinet estoient parents, & la vocation pour les médailles leur estoit venue en même-temps, & par le même hazard.

Un fermier de M. Oudinet le pere trouva en labourant la terre, une grande urne pleine de médailles de bronze: ce fut une merveilleuse occupation pour nos deux jeunes gens; c'estoit à qui en déchifreroit mieux les légendes, à qui en expliqueroit mieux les types: tout leur estoit nouveau, & tout par conséquent picquoit leur curiosité.

M. Rainssant devenu Médecin, & M. Oudinet Avocat, ne perdirent pas dans ces différentes routes, le goût qu'ils avoient pris ensemble pour la connoissance des médailles; mais tandis

que l'un la cultivoit à Paris, avec tout l'avantage qu'y donnent le commerce des ſçavants & la vûe d'un grand nombre de cabinets, l'autre n'avoit dans ſa province que le ſecours des livres. Enfin M. Rainſſant fut chargé du cabinet du Roy ; & comme il y avoit beaucoup à travailler, par rapport au catalogue & à l'arrangement des ſuites, il ſongea auſſi-toſt à M. Oudinet pour le ſoulager. M. Rainſſant mourut quelques années après, & M. Oudinet alla dans le moment porter les clefs du Cabinet à M. le Marquis de Louvois. Ce Miniſtre, de qui il eſtoit déja fort connu, luy dit de les garder, qu'il ſçavoit qu'elles eſtoient en bonnes mains, & il ne fut pas long-temps ſans luy procurer l'agrément du Roy pour la même place.

Il n'eſt pas poſſible de rendre compte de tout ce que M. Oudinet y a fait pendant vingt-deux ans ; il faudroit pour cela comparer l'état où il a trouvé le Cabinet, & celuy où il vient de le laiſſer; encore ne jugeroit-on qu'imparfaitement de l'ordre qu'il y a mis, & des découvertes qu'il y a faites. Ce ſont des travaux toûjours renaiſſants, qui augmentent à meſure que l'on approche d'une certaine perfection, & qui coûtent d'autant plus, que rien ne les annonce: ſemblables à ces prodigieux remuements de terre, qui après un temps & des peines infinies, produiſent enfin dans un lieu des beautez que bien ſouvent on ne remarque pas, ou que l'on met preſque toûjours ſur le compte de la nature.

Le Roy, à qui l'exactitude & l'application de M. Oudinet n'échappoient pas, adjoûta à ſes appointements ordinaires une penſion de cinq cens écus ; & un jour que Sa Majeſté faiſoit voir elle-même ſon Cabinet au feu roy d'Angleterre Jacques II. ce prince luy ayant demandé ſi l'employ de M. Oudinet n'eſtoit pas une charge des plus conſidérables de ſa Maiſon, le Roy luy répondit que ce n'eſtoit pas une charge, mais qu'en voyant M. Oudinet, on jugeoit bien que c'eſt une place qui ne ſe donnoit qu'au mérite.

Il fut nommé Aſſocié à l'Académie, lors du renouvellement de 1701. & quoyqu'il vînt rarement à Paris, qu'il eût aſſez d'occupation ailleurs, & qu'il commençât à eſtre dans un âge avancé,

avancé, son nom ne fut pas pour nostre liste un ornement stérile. La qualité d'Académicien luy arracha de temps à autre de petits ouvrages estimables sans doute par eux-mêmes, plus précieux encore, en ce que ce sont les seuls qui nous restent de luy.

Le premier roule sur l'origine du nom de *Médaille*. Chose assez bisarre, qu'entre tant d'auteurs qui ont écrit sur les Médailles, aucun ne se soit avisé de traiter à fond cette question préliminaire, & qu'un nom généralement reçu dans tous les endroits du monde où la curiosité de ces monuments a esté portée, soit si peu connu dans son origine. Après l'avoir recherchée avec art chez les Hébreux, chez les Grecs & les Latins, chez les Arabes, chez les Espagnols & les Italiens, il la découvre naturellement dans la conformité de ces deux mots, *Métal* & *Médaille*, & il la fortifie par les exemples si fréquents du changement de *D.* en *T.* & de *T.* en *D.* dans toutes les langues.

Une seconde dissertation de M. Oudinet regarde les médailles d'Athénes & de Lacédémone, républiques fameuses, qui se sont disputé l'empire de la Grece jusqu'à ce qu'elles ayent passé l'une & l'autre sous celuy des Romains ; ses premiéres réflexions tombent sur le culte des deux peuples. Minerve si révérée dans l'Attique, est toûjours représentée sur les médailles d'Athénes; Castor & Pollux paroissent sur tous les revers de celles de Lacédémone. Jupiter est quelquefois associé à Minerve dans les monnoyes des Athéniens. Hercule se trouve aussi quelquefois joint aux Dioscures dans celles de la Laconie.

M. Oudinet remarque ensuite que nous avons quantité de médailles d'Athénes en argent, & que les Lacédémoniens, fidéles observateurs des loix de Lycurgue, ne nous en ont laissé qu'en bronze. Que les premiers, devenus sujets de Rome, ont porté le joug avec fierté, & n'ont jamais frappé de monnoyes au coin des Empereurs; au lieu que les autres, plus flatteurs, ou plus sensibles aux bontez de leurs nouveaux maîtres, n'ont pas hésité à leur donner cette marque publique de leur soumission ou de leur reconnoissance.

Enfin nous avons dans un troisiéme ouvrage de M. Oudinet, des observations singuliéres sur deux grandes & belles Agathes,

qui avant que de passer au cabinet du Roy, avoient esté conservées pendant près de 700. ans dans une église célebre, comme de très-anciens monuments de nostre religion. La premiére, qui représente Jupiter & Minerve aux deux côtez d'un olivier, avec une chouette, un serpent & quelques autres animaux en bas dans une espéce d'exergue, passoit pour la description du Paradis terrestre, & l'histoire du peché d'Adam. L'attitude & le petit manteau de Jupiter, le casque & la robe à longs plis de Minerve, rien n'avoit pû dessiller les yeux, dans un temps où l'on s'approprioit sans examen les monuments du paganisme, sur-tout quand ils estoient de quelque prix. Une pieuse ignorance avoit achevé de consacrer celuy-ci, en faisant écrire sur le biseau de la pierre ce verset du 3.e chapitre de la Genese, *La femme considéra que le fruit de cet arbre estoit bon à manger, qu'il estoit beau & agréable à la vûe.*

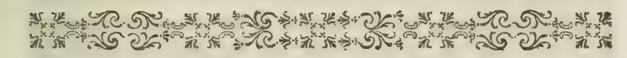
L'autre Agathe, qui, suivant l'opinion commune, représentoit Saint Jean l'Evangeliste enlevé par un aigle, & couronné par un ange, est un monument de l'apothéose de Germanicus que couronne la Victoire. Il tient de la main droite un bâton augural, que le peuple prenoit pour une crosse, & de la gauche il soûtient une corne d'abondance, que l'on disoit estre un symbole de l'Evangile prest à se répandre sur toute la terre.

Peut-estre conservons-nous encore dans beaucoup d'églises, de semblables restes de l'histoire & de la religion payenne, de ces vases d'or & d'argent des Egyptiens, que la simplicité de nos peres a comme érigez en reliques. Mais pour ne rien hazarder dans les décisions d'une espéce si délicate, il ne suffiroit pas d'estre aussi exercé sur ces matiéres que le pouvoit estre M. Oudinet, il faudroit encore se sentir, comme luy, un fonds de christianisme supérieur à toutes les conjectures; car sa foy estoit inébranlable, sa piété, sans avoir rien de farouche, estoit des plus exactes & des plus vives: & dans un lieu où la plusspart des gens ne cessent de se contraindre pour paroître meilleurs qu'ils ne sont, il auroit quelquefois voulu ne pas passer pour aussi bon qu'il estoit.

Il avoit eu un an ou deux avant sa mort, une legére attaque

d'apoplexie, & il n'en vouloit pas convenir, comme si cet aveu eût en quelque sorte hâté le retour d'un mal qui ne pardonne guéres; mais trop chrestien pour s'étourdir luy-même sur le danger, il vivoit dans cette défiance salutaire qui sanctifie chaque jour de la vie, comme s'il en devoit estre le dernier. L'apoplexie revint en effet, & l'emporta subitement le matin du 22. Janvier de cette année, à l'âge de 68. ans & quelques mois. Il avoit fait ses devotions la veille.

Entre les différents sujets de cette Académie que M. l'Abbé de Louvois a présentez au Roy, pour le remplacer dans la garde des médailles du Cabinet, Sa Majesté a choisi M. Simon, & Elle a continué la pension de M. Oudinet à sa famille, avec des marques d'estime & de bonté seules capables de la consoler, & de faire dignement l'éloge du défunt.



E'LOGE

DE M. L'ABBE' TALLEMANT.

PAUL TALLEMANT naquit à Paris le 18. de Juin 1642. de Gédéon Tallemant Maistre des Requestes, & de Marie du Puget de Montoron, fille de M. de Montoron Receveur général des Finances.

1712. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

Il se trouva lié de fort bonne heure avec tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la Cour & à la Ville par l'esprit, le goût ou la politesse; tout cela même se trouvoit rassemblé de bien des maniéres dans sa propre famille. Il estoit proche parent de M. de la Serre l'Historiographe, de qui nous avons beaucoup d'ouvrages; du docte Pomeuse mort evêque de Marseille, de l'Abbé Tallemant, qui a traduit *les Vies de Plutarque*, & l'*Histoire de Venise du Procurateur Nani;* de Mad.^e^ Pélissari & de Mad.^e^ de la Sabliére, si célebres l'une & l'autre par la délicatesse & l'élévation de leur génie.

D'ailleurs M. Tallemant le pere, qui vivoit en grand Seigneur,

se faisoit un mérite particulier d'obliger les gens de Lettres; il en avoit toûjours quelqu'un de logé chez luy, il donnoit des pensions à d'autres, & les recevoit tous honorablement.

M. de Montoron pere de Mad.[e] Tallemant, surpassoit encore son gendre dans ces sortes de libéralitez, & les dédicaces pleuvoient autour de luy.

M. l'Abbé Tallemant ne pouvoit donc manquer d'estre dans un agréable commerce avec les sçavants, & il avoit un naturel trop heureux pour y estre inutilement.

Une certaine idée de galanterie avoit beaucoup de part à l'esprit de ce temps-là. On ne vouloit presque que de petites poësies tendres, ou de grands sentiments enchâssez dans des aventures qui ne finissoient point. En un mot, le regne des *Opera* commençoit, & l'on estoit dans la fureur des Romans. Ces impressions à la mode saisirent M. l'Abbé Tallemant, avec tout l'avantage que leur donnoient sa jeunesse & sa vivacité. Il brilla d'abord par de petits vers, par des Idylles & des Pastorales, puis par des Opéra en forme, qui trouvérent des Musiciens, & qui furent représentez avec succès dans des maisons particuliéres. A ces ouvrages lyriques, succéda une piéce melée de prose & de vers, qui avoit pour titre *le Voyage de l'Isle d'Amour,* allégorie ingénieuse, où sous la forme d'un voyage ordinaire, on décrit tout le chemin que fait faire une passion aveugle, les piéges qu'elle tend sur la route, le peu de sureté qu'on trouve dans ses gîtes, & les différents écueils qui se présentent au bout de la carriére. Quoyqu'il eût à peine dix-huit ans quand il composa cette piéce, & qu'elle eût le suffrage de tous ses amis, son dessein n'estoit pas de luy faire voir le jour: elle le vit cependant, & ce fut par un de ces larcins dont les particuliers se font souvent honneur, & dont le public s'approprie toûjours la restitution.

L'Académie Françoise ouvrit bientost les yeux sur un sujet de ce mérite; il n'avoit que vingt-deux à vingt-trois ans, quand elle le choisit pour remplacer M. Gombaud, Poëte célebre. Ainsi dans un temps où il n'auroit pû sans dispense d'âge aspirer à la moindre magistrature du Royaume, il se vit placé d'une commune voix entre les oracles de la Nation.

La fortune ne ſuivit pas l'exemple des Muſes; M. l'Abbé Tallemant né dans le ſein de l'opulence, élevé dans le grand monde, & parvenu au comble des honneurs de l'eſprit, perdit tout à la fois ſon pere, ſon grand-pere, & avec eux la double eſpérance d'un gros patrimoine.

M. Tallemant avoit abſorbé le fonds de plus de cent mille livres de rente, par ſa profuſion dans les Intendances, & par les groſſes pertes qu'il avoit faites au jeu contre le Cardinal Mazarin. M. de Montoron de ſon côté avoit diſſipé des richeſſes immenſes avec la même facilité qu'il les avoit acquiſes; & peu de temps avant ſa mort, la Chambre de Juſtice avoit ſoigneuſement recherché ce que ſa magnificence n'avoit pas encore épuiſé.

Mad.ᵉ Tallemant eut peine à trouver dans le débris de ces deux ſucceſſions, de quoy ſubſiſter avec une famille de cinq enfants. Leur établiſſement l'embarraſſoit, car ils n'en avoient aucun; cependant quand ſes amis la mettoient ſur cette matiére, heureuſement en voilà un de pourvû, diſoit-elle en parlant de l'Abbé, parce qu'il eſtoit de l'Académie Françoiſe. La propoſition n'eſtoit pas tout-à-fait dans les regles d'une exacte logique, mais dans la ſuite elle ſe trouva heureuſement juſtifiée pour l'honneur des Lettres.

M. l'Abbé Tallemant ſe livra de bonne grace au caprice du ſort, & loin que ſon eſprit en parût abbattu, ſa réputation naiſſante croiſſoit tous les jours par mille petits ouvrages, & ſur-tout par des diſcours Académiques très-éloquents. Un des premiers fut l'*Eloge funebre de M. le Chancelier Séguier,* ce grand Magiſtrat, qui après la mort du Cardinal de Richelieu, fut ſeul capable d'eſſuyer les larmes de l'Académie, & de luy donner pendant près de trente années, une retraite digne d'elle.

On ſçait qu'au milieu de ce nouveau deuil, le Roy jetta un regard favorable ſur les Muſes errantes; & que voulant ſe charger immédiatement de leur protection, il commença à les loger dans ce palais; mais tout le monde ne ſçait pas que M. l'Abbé Tallemant, qui venoit de faire éclater les regrets de l'Académie ſur la perte du Chancelier Séguier, fut auſſi le premier à ſignaler ſa reconnoiſſance envers le nouveau Protecteur.

Il le fit par un grand nombre de panégyriques, dont *le Progrès des Arts & des Sciences, les Conquestes de Hollande* & *la Paix de Nimégue* luy fournirent tour à tour le sujet.

Comme il choisissoit ordinairement pour ces sortes d'actions, des jours où le Public estoit admis aux Assemblées, le bruit s'en répandit au loin, & excita la curiosité de M. Colbert, qui charmé des talents du jeune Académicien, plus touché encore de son attachement pour le Prince, luy tendit les bras, s'intéressa aux malheurs de sa famille, & luy donna enfin une place dans l'Académie des Inscriptions, avec une pension de cinq cens écus.

M. l'Abbé Tallemant fut aussi-tost d'un grand secours à cette Compagnie. Ce fut luy qui concerta avec M. le Brun, le dessein des tableaux de la grande Gallerie de Versailles; il y adjoûta des inscriptions, qui ont éprouvé depuis divers changements. On le chargea ensuite de la description de presque toutes les Maisons Royales, & il en avoit déja fait plusieurs quand M. Colbert mourut. Que ne perdit-il point en particulier à la mort d'un Ministre si nécessaire à l'Etat? Outre la pension dont nous venons de parler, & les gratifications qu'il y avoit jointes de temps en temps, M. Colbert avoit eu soin de faire étayer cette petite fortune Académique par un bénéfice assez considérable; il luy avoit encore procuré la charge d'Intendant des Devises, vacante par la mort de M. Desfontaines, & l'avoit même proposé au Roy pour l'envoyer à Rome en qualité d'Auditeur de Rote. Aussi M. l'Abbé Tallemant ne se contenta pas de gémir en secret sur la perte de son illustre bienfaicteur, il consacra à sa mémoire un Eloge funebre, que rendront à jamais précieux ces traits inimitables que la douleur prête quelquefois à l'éloquence.

Les Recueils de l'Académie nous offrent à peu-près dans le même temps, deux autres discours de M. l'Abbé Tallemant.

Dans le premier, qui roule *sur l'utilité des Académies*, il établit d'abord par des exemples tirez des siécles d'Alexandre & d'Auguste, que la destinée des Lettres suit ordinairement celle des Empires, & de-là il passe à une longue énumération des avantages que l'Académie Françoise a sur toutes celles qui l'ont précédée.

Dans l'autre discours, il traite la question, sçavoir, *si les Inscriptions de nos Monuments publics doivent estre Françoises ou Latines.* Question déja fameuse par le nombre des écrits, & par la qualité des adversaires. Le P. Lucas Jésuite, avoit renouvellé la dispute par une harangue où il décidoit pour les inscriptions latines. M. l'Abbé Tallemant généreux défenseur du sentiment opposé, laissant à part ce que M. Charpentier & quelques autres avoient déja dit en faveur du françois, ne s'attache dans sa réponse qu'à confondre les Latins par les Latins mêmes, par Cicéron & par Horace. Ils estoient, dit-il, l'un & l'autre dans le même cas que nous sur la préférence de leur langue : la pluspart des sçavants de leur temps n'estimoient & ne vouloient que des ouvrages grecs. Cicéron s'éleve en plusieurs endroits contre ce goût, qu'il appelle extravagant & bisarre : Horace s'en plaint à Auguste même ; un siécle si délicat écoute leurs plaintes, les suivants y applaudissent. Par quel caprice donc, adjoûte-t-il, voulons-nous trouver tant de raison dans le chagrin de ces grands hommes, & tant d'injustice dans le nôtre ?

La maladie, la constance & la guérison du Roy, donnérent au commencement de 1687. une nouvelle matiére au zéle des Orateurs, & M. l'Abbé Tallemant accoûtumé à se distinguer entr'eux, fut un des plus heureux à déposer entre les mains de la Renommée les tendres allarmes de tout un peuple tremblant aux pieds des autels, pendant le cruel mal qui attaquoit la vie de son Prince, & les transports inouis de sa joye au retour d'une santé qui luy estoit si chére.

Son ardeur & sa facilité à s'exercer ainsi sur tous les grands événements qui avoient quelque rapport à la gloire de l'Etat ou à celle du Roy, n'estoit pas une chose indifférente pour l'Académie des Inscriptions. Comme on y travailloit sans cesse sur les mêmes matériaux, personne n'estoit plus capable de les mettre en œuvre ; il ne s'agissoit plus que de les faire passer de la pompe des panégyriques à la simplicité de l'Histoire, & à l'élégante précision des Monuments. Aussi eut-on recours à luy pour tenir la plume dans cette Compagnie, après la mort de M. de la Chapelle, c'est-à-dire, au commencement de 1694. temps

où nos Académies mises depuis peu dans le département de Monsieur de Pontchartrain, alors Sécrétaire d'Etat & aujourd'huy Chancelier, prirent enfin sous ses auspices cette forme brillante & solide que les temps les plus difficiles ont respectée.

Le livre des *Médailles de l'Histoire du Roy*, dont à proprement parler on n'avoit encore qu'un projet informe, fut poussé avec un succès qui étonnoit ceux-mêmes à qui il estoit dû; & M. l'Abbé Tallemant, après avoir autant contribué qu'aucun autre au fonds de l'ouvrage, se chargea, par surcroît, de presque tout le détail de l'impression. Détail pénible pour quiconque sçait connoître le prix de l'exactitude.

On achevoit d'imprimer ce livre fameux, quand le Reglement de 1701. augmenta considérablement le travail & le nombre des Académiciens. Les fonctions du Sécrétaire devinrent aussi beaucoup plus difficiles qu'elles ne l'estoient auparavant; mais ce nouveau poids fit honneur à M. l'Abbé Tallemant sans luy estre à charge. Un homme supérieur à sa matiére aime encore mieux l'embrasser dans toute son étendue, que de se tenir toûjours étroitement resserré dans quelqu'une de ses parties.

Ce fut alors que sous le nom d'*Eloge* on commença à donner au Public une idée de la vie & des ouvrages de chaque Académicien que la mort nous enlevoit. Cette triste occasion de célebrer la mémoire de ses confréres, s'est présentée quatre ou cinq fois pendant qu'il a esté en place; & peut-estre que la maniére ingénieuse dont il décrivoit nos pertes, a souvent fait souhaiter qu'elles fussent plus fréquentes.

Cependant l'âge qui le gagnoit insensiblement, le détermina en 1706. à se démettre du Sécrétariat, & à se contenter du titre de Vétéran, qu'on luy accorda avec une distinction toute particuliére. Son amitié pour moy, & le soin qu'il avoit pris de me former, furent presque les seuls titres que l'on consulta en luy choisissant un successeur; ma reconnoissance en fait d'autant plus volontiers l'aveu, que c'est la premiére fois que les égards qu'on avoit pour luy ont coûté quelque chose au Public.

Nous avons eu encore long-temps après cette espéce de retraite, le plaisir de voir M. l'Abbé Tallemant très-assidu, & toûjours

toûjours utile à nos conférences : il ne l'estoit pas moins à celles de l'Académie Françoise, & ce fut luy qui sur la fin de la même année 1706. y fit les honneurs de la réception de M. l'Abbé de Louvois, & de M. le Marquis de Saint-Aulaire.

La traduction des plus beaux Pseaumes de David, & celle de quelques Eglogues latines de M. l'Evêque d'Avranches, ont esté les derniers fruits de son loisir ; mais de toutes ces piéces, il n'en a paru qu'une seule, c'est celle qui a pour titre *Lampyris*, ou *le Ver luisant*, & qui a esté imprimée en 1709. On a trouvé les autres dans ses papiers, avec *des Maximes pour l'Eloquence, tirées de la Rhétorique d'Aristote ; des Remarques de l'Académie sur quelques Odes de Malherbe, de Racan, de Maynard, Saint-Amand, Gombaud & Malleville*, & d'autres productions de toutes les espéces, dont on pourroit former un assez gros volume.

Cette liste des derniers ouvrages de M. l'Abbé Tallemant, m'en rappelle un que j'ai laissé bien en arriére dans l'ordre des dates, mais qu'il falloit aussi mettre à part, pour ébaucher au moins le caractére de son cœur, après avoir suffisamment marqué celuy de son esprit. L'ouvrage dont je parle est l'*Eloge funebre de M. Perrault*, qu'il prononça dans l'Académie Françoise au mois de Janvier 1704.

M. Perrault avoit esté l'homme de confiance, sur qui M. Colbert se reposoit le plus du soin des Lettres & des beaux Arts. Attentif à remplir les vûes d'un Ministre si zélé, les graces se répandoient par son canal, sur tous ceux qui avoient un mérite ou des talents distinguez ; & plus occupé de leur fortune que de la sienne propre, sa maison ne desemplissoit point de gens qui luy faisoient la cour. Après la mort de M. Colbert, tout changea de face pour M. Perrault ; quelqu'usage qu'il eût fait de sa faveur, elle luy suscita des envieux. Ceux-mêmes à qui il avoit esté utile, devinrent ses persécuteurs, & il fut presque réduit à compter encore pour ses amis ceux qui ne faisoient que le négliger. Vingt années de solitude terminérent ainsi la vie d'un homme qu'on auroit pû appeller malheureux, si au milieu des plus grands emplois, il n'avoit toûjours regretté les douceurs d'une vie tranquille.

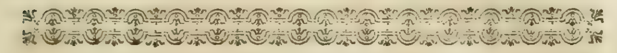
M. l'Abbé Tallemant ne crut pas avoir assez fait en résistant avec éclat au torrent de l'ingratitude. La mort de M. Perrault ranime le tendre souvenir des bons offices qu'il en a reçus, & son eloquence les couronne dès que son amitié n'a plus d'autre moyen de les reconnoître.

Quand on devient si vif pour des amis formez par le commerce du monde, que ne doit-on pas estre naturellement pour sa famille? Celle de M. l'Abbé Tallemant estoit originaire de la Rochelle, où elle avoit succé les erreurs de Calvin. M. Tallemant le pere & un de ses freres estoient presque les seuls qui en eussent fait abjuration; & le reste y seroit peut-estre encore attaché, si après d'exactes & de fréquentes discussions, M. l'Abbé Tallemant n'avoit enfin eu le bonheur d'en arracher la plus grande partie aux préjugez de leur naissance. Dans cette vûe, il avoit étudié à fond les matiéres de Controverse; & pour rendre les fruits de cette étude d'une utilité plus générale, il en composa ensuite quantité de sermons qu'il a prêchez il y a 30. ou 35. ans aux Carmelites du Boulloy & aux nouvelles Catholiques, où il avoit souvent l'honneur de parler devant la Reine.

A ces qualitez essentielles il joignoit toutes celles qui rendent un homme aimable dans la societé. Sa seule présence inspiroit une certaine gayeté, dont il n'estoit guéres possible de se défendre. Son esprit dégagé de tout ce qui s'appelle embarras d'affaires, sembloit en un moment associer l'esprit des autres à la même liberté & à la même indépendance. Il brilloit sur-tout dans les parties d'un honneste plaisir, par d'heureuses saillies & par des *impromptu*, dont la force & les agréments ont quelquefois fait des ouvrages durables; & ce qu'il y a de plus merveilleux encore, c'est que cette fécondité & cet enjouement l'ont suivi jusques dans un âge très-avancé.

Sa mort qui arriva le 30. Juillet dernier, a esté la suite d'une attaque d'apoplexie, contre laquelle son bon tempérament avoit lutté environ dix-huit mois. Il venoit d'entrer dans sa soixante-onziéme année; & de son propre aveu, il en avoit passé plus de cinquante sans avoir ressenti la moindre incommodité, & sans avoir pris, même par précaution, le plus simple remede. C'est

avoir vêcu un ſiécle, s'il eſt vray que la vie conſiſte moins à vivre long-temps qu'à ſe bien porter.



E'LOGE
DE M. DE TOURREIL.

JACQUES DE TOURREIL naquit à Toulouſe le 18. Novembre 1656. d'une famille des plus diſtinguées dans la robe. Jean de Tourreil ſon pere eſtoit Procureur général du Parlement. Marguerite de Fieubet ſa mere eſtoit ſœur du Premier Préſident du même Parlement, & tante de M. de Fieubet le Conſeiller d'Etat, homme célebre par ſon génie & par ſes emplois, mais plus célebre encore par ſa retraite, & qui juſqu'à ſa mort a preſque tenu lieu de pere à M. de Tourreil dont nous parlons. 1715. Aſſemblée publique d'après Pâques.

Il n'eſtoit encore que dans ſes premiéres claſſes, lorſque l'on commença à reconnoître en luy une forte paſſion pour l'éloquence. Il ſe vengeoit volontiers de ſes camarades, & quelquefois de ſes maîtres, par des eſpéces de déclamations, toûjours aſſez ingénieuſes pour eſtre pardonnées à un écolier, & ſouvent aſſez vives pour ne pas faire mépriſer l'ouvrage d'un enfant.

Son exemple ne manqua pas d'exciter l'émulation de quelques jeunes gens du même âge : il ſe fit entr'eux une ſociété où l'on travailloit à l'envi ; on s'y diſtribuoit tour à tour des ſujets ; tous contribuoient, dans une certaine proportion, à la récompenſe de la meilleure piéce, & un célebre Avocat nommé M. Pariſot, donnoit avec plaiſir pour juger les petits débats de ces orateurs naiſſants, un temps après lequel mille clients ſoupiroient pour les conteſtations les plus ſérieuſes.

L'éloquence ſuppoſe ordinairement, du moins dans la jeuneſſe, un naturel vif, ardent, preſqu'impétueux, & tel eſtoit celuy de M. de Tourreil ; à peine ſorti du collége, il eut envie d'aller à l'armée, & on ne put le retenir que par l'exemple de ces

Romains fameux, qui avoient long-temps brillé dans le Barreau avant que de paroître à la tête des légions. Charmé d'entrer dans un paralléle si flatteur, il se contenta de se faire appeller M. le Chevalier de Tourreil, & demanda à venir à Paris pour se perfectionner dans l'étude du Droit & des Belles-Lettres.

Le goût qu'il y prit effaça bientost celuy qu'il avoit eu pour les armes; il entendit parler de l'Académie Françoise & des prix d'éloquence qu'elle a coûtume de proposer; il entra deux fois en lice, & deux fois il fut vainqueur. Ces discours, qui commencérent à luy faire un nom, sont imprimez dans le recueil des années 1681. & 1683.

En 1691. il donna au Public la traduction de quelques *harangues de Démosthéne*, c'est-à-dire, *de la premiére Philippique, de la I.e de la II.e de la III.e Olynthienne*, & *du Discours sur la Paix.* Il les rétablit dans l'ordre chronologique marqué par Denys d'Halicarnasse & Diodore de Sicile, & qui n'avoit esté observé dans aucune édition; il mit au commencement de chaque harangue, un sommaire qui en explique le sujet, & à la fin, des remarques pour en éclaircir les difficultez.

Quelqu'imparfait que fût encore cet ouvrage, il acquit beaucoup de réputation à son auteur. M. le Chancelier de Pontchartrain, alors Controlleur général, l'attira chez luy comme un homme de mérite & de confiance, dont le commerce & les soins pouvoient estre utiles à M. le Comte de Pontchartrain son fils, qui ne faisoit qu'entrer dans le monde. Il eut ensuite une place dans l'Académie des Inscriptions, qui n'estoit encore composée que de huit personnes; l'année suivante il fut reçu à l'Académie Françoise, & peu de temps après le sort le mit à la tête de cette Compagnie dans une conjoncture brillante; ce fut quand il fallut présenter au Roy, aux Princes & aux Ministres, le Dictionnaire de l'Académie qui venoit d'estre achevé. Il fit à cette occasion vingt-huit compliments différents, qui furent tous extrémement applaudis, & dont il n'a jamais voulu donner de copie.

En 1694. il publia sous le titre d'*Essais de Jurisprudence*, un petit nombre de questions de Droit curieuses par elles-mêmes,

& ſuſceptibles d'ailleurs de certains agréments que n'offre point la lecture du Code & du Digeſte; il examine, par exemple, *ſi un homme qui ne voleroit que pour donner, commettroit véritablement un vol!*

Si la torture eſt une bonne voye pour découvrir les coupables!

Si un Juge peut ordonner une demi-peine, pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve!

Si on a ſagement aboli la Loy qui tenoit les femmes en tutéle toute leur vie! &c.

Chaque queſtion fait le ſujet d'une Lettre, dont le ſtile eſt très-fleuri, & paroît peut-eſtre d'autant plus enjoué, que la déciſion ſe trouve toûjours fondée ſur le ſentiment des plus graves Juriſconſultes.

En 1701. M. de Tourreil donna une ſeconde édition de ſon Démoſthéne; l'ouvrage n'eſtoit plus reconnoiſſable, il avoit revû les cinq premiéres harangues, il y en avoit joint ſix autres avec leurs ſommaires & leurs remarques; & ce qui eſtoit plus utile encore, il y avoit mis une préface d'environ 150. pages in 4.° pour retracer le plan de l'ancienne Grece, & donner un abrégé de ſon hiſtoire, ſans quoy, comme il l'avoit prévû, Démoſthéne bien que traduit, auroit toûjours parlé grec pour la pluſpart des lecteurs.

Dans cette préface, M. de Tourreil traite d'abord de l'origine des Grecs: il fait enſuite à leur égard ce que Florus a fait à l'égard des Romains; il compare leur durée à celle de la vie d'un homme, & la diviſe en quatre âges différents, marquez par autant d'époques mémorables. Le premier comprend près de 700. ans, depuis la fondation des petits royaumes de la Grece, juſqu'au ſiége de Troye; le ſecond eſt d'environ 800. ans, depuis le ſiége de Troye juſqu'à la bataille de Marathon; le troiſiéme de moins de deux ſiécles, depuis cette même bataille juſqu'à la mort d'Alexandre; le quatriéme eſt d'un nombre d'années à peu-près égal, depuis la mort d'Alexandre juſqu'au temps où les Grecs paſſérent enfin ſous la domination des Romains. M. de Tourreil ne parcourt que les trois premiers âges, parce qu'ils ſont les ſeuls qui ayent rapport à ſon texte, & à des

faits dont Démosthéne suppose toûjours ses auditeurs parfaitement instruits.

L'enfance de la Grece vit la fondation d'Athénes, de Lacédémone, de Thébes, d'Argos, de Corinthe, de Sicyone; l'attentat des Danaïdes, les travaux d'Hercule, les malheurs d'Œdipe, l'expédition des Argonautes, celle des Sept devant Thébes, la guerre de Minos avec Thésée, & généralement tous les exploits de ces premiers héros dont la renommée a consacré la valeur bienfaisante, par une raison qui ne vieillira jamais.

La Grece parvenue à l'adolescence, essaya ses forces unies à ce siége fameux où les Achilles, les Ajax, les Nestor & les Ulysses firent pressentir à l'Asie qu'elle obéiroit un jour à leur postérité.

Le troisiéme âge des Grecs, ou leur jeunesse, fort courte mais fort brillante, produisit une foule de Philosophes, d'Orateurs & de Capitaines : les Perses éprouvent aux batailles de Marathon, de Salamine, de Platées & de Mycale, ce que peut la valeur disciplinée contre l'impétuosité aveugle: ils ont ensuite le bonheur de diviser leurs ennemis; la sécurité des Grecs rompt l'union, que la crainte & des besoins communs avoient formée entr'eux. Naturellement vifs, & de plus enflez de leurs victoires, ils ne peuvent se contenir dans la bonne fortune, ils se livrent à la jalousie & à l'ambition. Les puissants veulent tous commander, les plus foibles songent tous à desobéir; & pour éviter les malheurs de la sujettion, ils tombent dans celuy d'une liberté, ou plustost d'une licence effrénée.

C'est au milieu de ces temps difficiles que M. de Tourreil présente Démosthéne; il explique au long la nature & l'excès de ces divisions fatales, d'où dépend toute l'intelligence de son auteur. Pour luy donner un plus grand jour encore, il fait d'abord l'histoire d'Athénes, de Lacédémone, de Thébes, & de-là il passe à celle de Philippe, que Théopompe avoit écrite, & divisée en 50. livres dont il ne nous reste que très-peu de fragments.

Ceux qui ne jugent de la grandeur des héros que par le nombre des provinces qu'ils ont conquises, mettent Philippe

bien au-dessous d'Alexandre; mais M. de Tourreil, après un assez long examen, décide avec Cicéron, que si le fils estoit un plus grand conquérant, le pere estoit un plus grand homme; selon luy, il estoit bien moins difficile de soumettre l'Asie avec le secours des Grecs, que de soumettre les Grecs si souvent vainqueurs de l'Asie. Pour dompter les Asiatiques, il ne falloit qu'oser les combattre, & que n'osoit pas Alexandre? Sur-tout il ne peut souffrir la comparaison de ce dernier avec César, quoyque si familiére aux anciens & aux modernes. Il trouve qu'Alexandre est un héros à part, dont le caractére n'admet point de comparaison; c'est entre Philippe & César qu'il se plaît à en faire une fort détaillée, & dont les rapports paroissent si sensibles, qu'après l'avoir lûe on s'étonne qu'il soit le premier qui l'ait faite.

La vie de Démosthéne termine cette ample préface, sur laquelle il a nécessairement fallu nous étendre, parce que c'est l'ouvrage le plus considérable qu'ait laissé M. de Tourreil, & qu'il marque mieux qu'aucun autre, l'étendue de ses connoissances, l'élévation & la justesse de son esprit, & enfin parce que n'estant annoncé que sous le titre général, peut-estre même équivoque, de préface, & de longue préface, il est bon d'avertir de la justice particuliére qu'on luy doit.

L'étude continuelle de Démosthéne rendoit M. de Tourreil plus propre encore aux exercices de l'Académie Françoise; & les discours qu'il y a prononcez se sentent tous de l'enthousiasme, de l'énergie & de la précision de cet Orateur Grec. Le stile concis & sublime auquel son original l'avoit accoûtumé, n'estoit pas moins avantageux à l'Académie des Inscriptions; elle estoit alors uniquement occupée à faire des médailles sur les principaux événements du regne de Louis le Grand, & M. de Tourreil est un de ceux qui a le plus contribué à l'édition qu'on en a donnée en 1702. elle luy valut en ce temps-là une augmentation considérable de sa pension, & trois ans après elle luy mérita le titre de Pensionnaire vétéran.

Il le demanda pour se livrer plus absolument à sa traduction favorite qu'il a retouchée jusqu'à sa mort, car il retouchoit toûjours, au hazard même de perdre ces beautez, qui souvent ne

tiennent qu'au premier trait, & ces négligences heureuſes qui ſont quelquefois préférables à une trop grande exactitude.

Il penſoit, & aimoit à s'exprimer d'une façon peu commune: il oſoit heureuſement en ce genre; il amenoit ſi finement une penſée, il ſauvoit ſi adroitement une expreſſion, qu'il venoit enfin à bout de faire paſſer avec grace les idées les plus ſingulières, & les plus hardies métaphores. Les ſaillies, la promptitude & la force de ſes reparties ne luy donnoient pas ſeulement quelque ſupériorité, elles alloient juſqu'à le rendre redoutable dans la converſation.

Zélé partiſan de la vérité, il la cherchoit avec obſtination juſques dans les choſes les plus indifférentes; il vouloit blâmer impitoyablement ce qui luy paroiſſoit blâmable, & louer même en public, & malgré les plus ſévéres défenſes, ceux qui méritoient ſes éloges. Auſſi pour excuſer auprès de luy un défaut, pour le réparer en quelque ſorte, il ſuffiſoit preſque de l'avouer. C'eſt de ce principe qu'il tire une nouvelle apologie pour Démoſthéne, accuſé d'avoir pris l'épouvante, & d'avoir jetté ſon bouclier dans une déroute. Il l'avoue luy-même, & dès-là, dit-il, *je l'abſous, & luy rends d'autant plus volontiers mon eſtime, qu'après la bravoure je ne ſçais rien de plus brave que l'aveu de la poltronerie.*

Réduit depuis long-temps à un petit nombre d'amis, d'ordre & d'états différents, ce n'eſtoit point leur qualité, c'eſtoit leur érudition ſeule & leur caractére qui les diſtinguoit dans ſon eſprit, ſuivant un autre grand principe qu'il avoit encore étalé dans ſa Préface ſur Démoſthéne, où après avoir prouvé que cet orateur n'eſtoit pas le fils d'un forgeron craſſeux & enfumé, comme Juvenal l'inſinue, il adjoute: *Je ne m'attache pas à cette preuve par un entêtement ridicule pour mon auteur, moy qui ne luy demande d'autres titres de nobleſſe que ſes ouvrages, & qui d'ailleurs ne connois de véritable roture que celle des actions.*

Il mourut le 11. d'Octobre dernier, âgé de 58. ans moins un mois & quelques jours. Il eſtoit ſur le point de donner une troiſiéme édition de ſon Démoſthéne, augmentée de deux harangues, ſçavoir, de celle d'*Eſchine contre Cteſiphon*, & de celle

celle de *Démosthéne contre Eschine;* piéces que Cicéron avoit luy-même traduites avec soin, & qu'il traite de chef-d'œuvres inimitables. Le testament de M. de Tourreil doit rassûrer le public sur le payement d'une si importante dette, il en a chargé M. l'Abbé Massieu, & on sçait que personne n'est plus en état de l'acquitter.

E'LOGE

DE M. L'E'VESQUE DE SOISSONS.

FABIO BRULART DE SILLERY, fils de Louis Brulart Marquis de Sillery, & de Catherine Elizabeth de la Rochefoucault, naquit au château de Pressigny en Touraine le 25. d'Octobre 1655. Il fut tenu sur les fonts de Baptême par le Cardinal Picolomini, qui estoit alors Nonce en France, & qui lui donna le nom du Pape regnant Alexandre VII. qui s'appelloit Fabio Chigi.

1715. Assemblée publique d'après Pâques.

D'excellents Maîtres luy enseignérent les Humanitez, tandis qu'il se formoit à la vertu par ces exemples domestiques qui font tant d'impression, & qui ne pouvoient manquer d'estre communs dans une maison, qui distinguée depuis long-temps par les emplois militaires, a produit ensuite un grand Chancelier, de sages Ministres & des Ambassadeurs dans presque toutes les Cours, sans cesser de fournir à la patrie de généreux guerriers qui ont répandu leur sang pour elle dans une infinité d'occasions.

On ne l'envoya à Paris que quand il fut en état d'entrer en Philosophie. Il en fit un cours au collége de la Marche; de là il passa aux écoles de Sorbonne, où après avoir soûtenu avec éclat des theses publiques, il reçut le bonnet de Docteur à l'âge de vingt-six ans.

Il s'appliqua en même temps à l'étude du Grec & de l'Hébreu, pour ne rien négliger de ce qui luy paroissoit nécessaire à

une plus parfaite intelligence de l'Ecriture sainte & des Peres de l'Eglise. Mais cette étude, qui semble dessécher l'esprit, & rendre la moitié des sçavants barbares dans leur langue naturelle, n'empêchoit pas M. l'Abbé de Sillery de cultiver agréablement la sienne. Il luy échappoit de temps à autre de petites poësies d'un tour si aisé & si délicat, que le P. Bouhours les a pour la pluspart jugé dignes d'entrer dans ses recueils.

La prédication partagea encore ses soins, & il ne luy manqua qu'un tempérament plus robuste pour briller long-temps dans ce saint exercice.

En 1685. il fut député du second ordre à l'Assemblée du Clergé, & en 1689. il fut nommé d'abord à l'Evêché d'Avranches, & ensuite à celuy de Soissons, où il eut le plaisir de trouver une Académie naissante, qui formée sur le plan & sous les yeux de l'Académie Françoise, cultivoit l'amour des Lettres & la pureté du langage. Il en ranima plus d'une fois les exercices par sa présence; & dans le séjour qu'il faisoit à Soissons, il luy donnoit tout le temps que ses devoirs n'absorboient point.

L'Assemblée du Clergé qui se tint en 1695. à S.t Germain-en-Laye, le choisit pour y haranguer le Roy d'Angleterre; il sçut consoler ce Prince en luy rappellant avec une noblesse chrestienne le souvenir de ses malheurs; & sa harangue toucha tellement les Anglois de cette Cour, que par leurs soins elle fut aussitost traduite en plusieurs Langues, & envoyée de tous côtez comme une espéce de Manifeste.

En 1700. on vit paroître sous le titre de *Réflexions sur l'Eloquence,* deux lettres de M. l'Evêque de Soissons à l'auteur du livre *de la Connoissance de soy-même,* qui avoit un peu maltraité la rhétorique de Collége, & n'avoit guéres parlé plus favorablement de l'éloquence de la Chaire & de celle du Barreau. Ces deux lettres furent imprimées sans nom, & à l'insçû du Prélat qui les avoit écrites; non qu'il craignît de défendre publiquement des droits qui devoient luy estre aussi chers que ceux de l'éloquence, mais parce qu'il estoit naturellement très-circonspect sur tout ce qui avoit le moindre air de critique. Accoûtumé à l'exercer en maître pour le fonds des choses, il n'y entroit

jamais qu'avec des ménagements & une eſpéce de timidité, qui auroit pû ſervir d'excuſe au plus novice dans cet art.

Quand il plut au Roy d'augmenter l'Académie des Inſcriptions par un nouveau reglement, M. l'Evêque de Soiſſons y fut appellé en qualité d'Académicien-Honoraire, & quelques années après, c'eſt-à-dire en 1705. il fut reçû à l'Académie Françoiſe à la place de M. Pavillon. Le diſcours qu'il y prononça le jour de ſa réception, eſt un tiſſu de remarques ingénieuſes ſur *le génie des Langues,* ſur *le caractére de l'Eloquence* & *la nature de la Poëſie,* qui découvrent à quel point il en connoiſſoit les beautez, & l'uſage qu'il eſtoit capable d'en faire.

A l'égard de l'Académie des Inſcriptions, ce n'eſtoit que depuis les deux derniéres années de ſa vie, que plus occupé des fonctions particuliéres de l'épiſcopat & des affaires générales de la religion, il eſtoit moins aſſidu à nos Aſſemblées; mais il chériſſoit toûjours nos travaux, & il y a ſouvent contribué; il nous a donné entr'autres l'explication d'un bas-relief de marbre antique, qui eſt vrayſemblablement le deſſus d'un tombeau que le peuple appelle à Soiſſons le *Trou de l'Oracle d'Iſis,* parce que voyant le marbre percé au-deſſous de deux génies qui renverſent & éteignent leurs flambeaux, il ſe perſuade qu'anciennement une divinité ſoûterraine rendoit par-là ſes oracles à ceux qui venoient la conſulter.

Une autre fois il nous a entretenus des ſépultures des premiers chreſtiens dans les Gaules, à l'occaſion de deux autres tombeaux ſinguliers par leurs ornements, & qui, ſi l'on en croit une tradition reçûe dans le pays, ont renfermé les corps de S.t Drauſin Evêque de Soiſſons, & de S.t Voué Confeſſeur.

Nous luy devons encore le deſſein de deux colomnes milliaires, dont les inſcriptions, quoyque mutilées, nous apprennent ſous quels Empereurs elles ont eſté faites, & le nombre des lieuës que l'on comptoit alors de l'endroit du grand chemin où elles eſtoient placées, juſqu'à la capitale du Soiſſonnois. La premiére de ces colomnes eſt du temps de Septime Sévére; la ſeconde eſt de la 15.e année de l'empire de Caracalla. Elles nous ont valu l'une & l'autre de ſçavantes diſſertations.

Si la modeſtie de M. l'Evêque de Soiſſons ne l'avoit pas rendu auſſi reſervé qu'il l'eſtoit ſur les productions de ſon eſprit, ce ne ſeroient pas-là les ſeules piéces dont il auroit enrichi nos regiſtres ; il avoit puiſé de ſi bonne heure dans les ſources de la belle antiquité, qu'elle ſembloit ſe prêter d'elle-même à ſes recherches.

Il a laiſſé des Poëſies françoiſes & latines de toutes les eſpéces ; & c'eſt dans ces ſortes de compoſitions qu'il avoit coûtume de ſe délaſſer des travaux les plus ſérieux ; ce qu'on en a vû fait juger du plaiſir que donneroit le recueil entier. Mais les ouvrages poſtumes dont ſa famille ſe croit plus comptable au public, ce ſont *divers Traitez de Morale, des traductions des plus beaux endroits des Peres, un Commentaire ſur quelques Epîtres de Saint Paul, & ſur celle de Saint Clement Pape aux Corinthiens, des Sermons & des Homélies*, fruit précieux d'un zéle & d'une piété dignes des premiers ſiécles de l'Egliſe.

Les différentes Inſtructions Paſtorales qu'il a adreſſées aux fidéles de ſon Diocéſe pendant vingt-cinq années entiéres d'Epiſcopat, retraceront long-temps à ſes ſucceſſeurs l'obligation & la maniére d'y exciter la foy des peuples, ou d'y maintenir la pureté de la doctrine. Mais ſa vigilance ne s'y eſt pas bornée à ces ſecours purement ſpirituels ; il y a établi des écoles gratuites, des Séminaires & des Hôpitaux. Plus de la moitié de ſon revenu eſtoit ordinairement employée au ſoulagement des pauvres ; ſimple & œconome dans ſa dépenſe, il eſtoit, ſi on le peut eſtre, prodigue à leur égard : on l'a vû dans les diſettes de 1693. & de 1709. s'engager pour leur ſubſiſtance, ſouffrir même avec eux, autant que la différence des conditions le permettoit, & ſuppléer à ce qu'il ne pouvoit faire, par de ſages réglements, qui valent bien plus encore au public que le ſacrifice d'une fortune particuliére. Sa trop grande application au travail luy cauſa, l'Automne derniére, un coup de ſang imparfait, qui s'eſt terminé par un abſcès dans la tête, dont il mourut le vingt de Novembre dernier, après quarante jours de maladie ; il entroit dans ſa ſoixante-uniéme année.

Il a eſté remplacé dans l'Académie Françoiſe par M. le Duc

de la Force, & dans celle des Inſcriptions par M. de Bercy, ſucceſſeurs qui dans des routes ſi différentes, conſervent & cultivent de même ces connoiſſances, ce goût, cet amour des Lettres, qui à la gloire de la Nation, nous offrent aujourd'huy des Académiciens dans tous les états.

E'LOGE
DE M. GALLAND.

ANTOINE GALLAND naquit en 1646. de pauvres mais honnêtes parents, établis dans un petit bourg de Picardie nommé *Rollot,* à deux lieuës de Montdidier, & à ſix de Noyon.

1715. Aſſemblée publique d'après Pâques.

Il n'avoit que quatre ans, & il eſtoit le ſeptiéme enfant de la maiſon quand ſon pere mourut. Sa mere ne ſçachant à quoy l'employer, & réduite elle-même à vivre du travail de ſes mains, fit tant qu'elle le plaça enfin dans le collége de Noyon, où le Principal & un Chanoine de la Cathédrale voulurent bien partager entr'eux le ſoin & les frais de ſon éducation.

Il y reſta juſqu'à l'âge de 13. à 14. ans, qu'il perdit tout à la fois ſes deux protecteurs, ce qui l'obligea à revenir chez ſa mere avec un peu de latin, de grec, & même d'hébreu, dont elle ne connoiſſoit nullement le mérite, & dont il n'eſtoit pas non plus en état de faire un grand uſage.

Elle ſe détermina auſſi-toſt à luy faire apprendre un métier; Antoine Galland obéit, & malgré toute ſa répugnance, il demeura un an entier avec le maître chez qui on l'avoit mis en apprentiſſage. Mais ſoit qu'il ne fût pas né pour un art vil & abject, ou que plus vrayſemblablement ce fût le goût des Lettres qui luy élevât le courage, il quitta un jour, & prit le chemin de Paris, ſans autre fonds que l'adreſſe d'une vieille parente qui y eſtoit en condition, & celle d'un bon Eccléſiaſtique qu'il avoit vû quelquefois chez ſon Chanoine à Noyon.

Cette tentative luy réüssit au-delà de ses espérances; on le produisit au Sous-principal du collége du Plessis, qui luy fit continuer ses études, & le donna ensuite à M. Petitpied Docteur de Sorbonne. Là il se fortifia dans la connoissance de l'hébreu & des autres langues Orientales, par la liberté qu'il avoit d'en aller prendre des leçons au Collége Royal, & par l'envie qu'il eut de faire le catalogue des manuscrits Orientaux de la bibliothéque de Sorbonne.

De chez M. Petitpied, il passa au collége de Mazarin, qui n'estoit pas encore en plein exercice; mais un Professeur nommé M. Godouin, y avoit rassemblé un certain nombre d'enfants de trois ou quatre ans seulement, parmi lesquels estoit M. le Duc de la Meilleraye; & il se proposoit de leur faire apprendre le latin fort aisément & fort vîte, en mettant auprès d'eux des gens qui ne leur parleroient jamais d'autre langue. M. Galland associé à ce travail, n'eut pas le temps de voir quel en seroit le succès; M. de Nointel nommé à l'ambassade de Constantinople, l'emmena avec luy, pour tirer des Eglises Grecques des attestations en forme sur les articles de leur foy, qui faisoient alors un grand sujet de dispute entre M. Arnauld & le Ministre Claude. M. Galland arrivé à Constantinople, y acquit bientost l'usage du grec vulgaire, par les longues conférences qu'il eut avec un Patriarche déposé, & plusieurs Métropolites, qui persécutez par les Bachas, s'estoient refugiez dans le Palais de France. Il tira d'eux & des autres chefs de l'Eglise, les attestations qu'on avoit demandées, & il y joignit tout ce qu'il avoit pû recueillir de leurs entretiens.

M. de Nointel de son côté ayant renouvellé avec la Porte les Capitulations du Commerce, prit cette occasion d'aller visiter les Echelles du Levant, d'où il passa à Jérusalem, & dans tous les autres lieux de la Terre-Sainte qui ont quelque réputation. M. Galland fut du voyage; il alloit à la découverte, il annonçoit ensuite à M. l'Ambassadeur ce qu'il avoit trouvé de curieux; il copioit les inscriptions, il dessinoit le mieux qu'il pouvoit les autres monuments, souvent même il les enlevoit, suivant la facilité qu'il y avoit à les faire transporter; & c'est à

de pareils soins que nous devons entr'autres les marbres singuliers qui sont aujourd'huy dans le cabinet de M. Baudelot, & dont le P. D. Bernard de Montfaucon a publié quelques fragments dans sa *Palæographie.*

M. Galland ne jugea pas à propos de retourner à Constantinople avec M. de Nointel, il aima mieux revenir à Paris; il y arriva en 1675. & à l'aide de quelques médailles qu'il avoit ramassées, il fit connoissance avec M.rs Vaillant, de Carcavy & Giraud. Ces trois curieux l'engagérent, pour peu de chose, dans un second voyage au Levant, d'où il rapporta l'année suivante beaucoup de médaillons qui ont passé dans le cabinet du Roy.

En 1679. M. Galland fit un troisiéme voyage, mais sur un autre pied: ce fut aux dépens de la Compagnie des Indes Orientales, qui pour faire sa cour à M. Colbert, avoit imaginé de faire chercher dans le Levant par un connoisseur, ce qui pourroit enrichir son cabinet & sa bibliothéque. Le changement qui arriva dans cette Compagnie-là, fit cesser au bout de dix-huit mois la commission de M. Galland; mais M. Colbert qui en fut informé, l'employa par luy-même, & après sa mort, M. le Marquis de Louvois l'obligea à continuer encore quelque temps ses recherches, sous le titre d'*Antiquaire du Roy.* Pendant ce long séjour, M. Galland apprit à fond l'Arabe, le Turc, le Persan, & fit quantité d'observations singuliéres.

Il estoit prest à s'embarquer à Smyrne, quand il pensa y périr par un prodigieux tremblement de terre. La grande & premiére secousse vint sur le midi, temps auquel il y a communément du feu dans toutes les maisons; & cette circonstance joignit au bouleversement général un incendie épouventable; plus de quinze mille habitants furent ensevelis sous les ruines ou dévorez par les flammes; M. Galland fut préservé du feu par un privilége assez ordinaire aux cuisines des Philosophes, & les décombres de son toît l'enterrérent de maniére, que par des espéces de petits canaux interrompus, il jouissoit encore de quelque respiration; c'est ce qui le sauva, car il n'en fut retiré que le lendemain.

Il repassa en France à la premiére occasion qu'il en eut; & à son retour à Paris, M. Thevenot Garde de la Bibliothéque du Roy, l'employa jusqu'à sa mort, qui arriva quelques années après.

M. d'Herbelot l'engagea ensuite à luy prêter son secours pour l'impression de sa *Bibliothéque Orientale;* mais celuy-ci mourut encore au bout de quelque temps, laissant son ouvrage à moitié imprimé: M. Galland le continua tel que nous l'avons, & en fit la Préface.

Il n'eut pas moins de part à l'édition du *Ménagiana* qui parut alors; on croit même que c'est luy qui a fourni tous les matériaux du premier volume. Il avoit encore donné immédiatement auparavant, une *Relation de la mort de Sultan Osman, & du couronnement de Sultan Mustapha*, traduite du Turc, & un *Recueil de maximes & de bons mots, tirez des ouvrages des Orientaux.*

Après la mort de M. d'Herbelot, il s'attacha à M. Bignon Premier Président du Grand Conseil, qui par un goût héréditaire à sa famille, vouloit toûjours avoir auprès de luy quelque homme de Lettres. M. Bignon mourut aussi l'année suivante; & il sembloit que ce fût le sort de M. Galland, de perdre en moins de rien ces protections utiles, que le mérite le plus reconnu est quelquefois très-long-temps à obtenir; mais celle de ce digne Magistrat passa les bornes ordinaires, il luy laissa une petite pension viagére; & par surcroît de bonheur ou de consolation, M. Foucault Conseiller d'Etat, qui estoit alors Intendant en Basse-Normandie, l'appella auprès de luy.

Dans le doux loisir d'une situation si tranquille, au milieu d'une ample bibliothéque, & d'un riche amas de médailles, M. Galland composa plusieurs petits ouvrages, dont quelques-uns ont esté imprimez à Caën même; comme un *Traité de l'origine du Caffé,* traduit de l'Arabe, & trois ou quatre *Lettres sur différentes Médailles du bas Empire;* c'est encore-là qu'il a commencé l'immense traduction de ses *Contes Arabes,* si connus sous le nom *des Mille & une Nuit,* dont les premiers volumes ont paru en 1704. & dont on a vû jusqu'à présent dix

dix tomes, qui ne ſont guéres que le quart de l'ouvrage.

Quoyque M. Galland demeurât encore à Caën en l'année 1701. il ne laiſſa pas d'eſtre admis par le Roy dans l'Académie des Inſcriptions lors de ſon renouvellement, & auſſi-toſt il entreprit pour elle un *Dictionnaire Numiſmatique, contenant l'explication des noms de dignitez, des titres d'honneur, & généralement de tous les termes ſinguliers qu'on trouve ſur les Médailles antiques, Grecques & Romaines.*

Il revint enfin à Paris en 1706. & depuis ce temps-là juſqu'à ſa mort, il a toûjours eſté d'une aſſiduité exemplaire à nos aſſemblées; il y a lû un très-grand nombre de diſſertations, les unes tirées de ſon Dictionnaire Numiſmatique, ou de l'explication qu'il avoit faite de la pluſpart des médailles choiſies du cabinet de M. Foucault; les autres du commerce de Lettres qu'il entretenoit avec pluſieurs ſçavants Etrangers, M.[rs] Cuper, Barry, Rhenferd, Réland & d'autres, ſur différents points de Littérature agitez dans la Compagnie; d'autres enfin ſur des monuments Orientaux, au ſujet deſquels on le conſultoit ſouvent, ſur-tout depuis l'année 1709. qu'il avoit eſté nommé Profeſſeur en langue Arabe au Collége Royal.

Mais ce ne ſont pas là les ſeuls ouvrages qu'ait laiſſez M. Galland, on en a trouvé un plus grand nombre encore dans ſes papiers, & les plus conſidérables ſont:

Une relation de ſes Voyages, en deux porte-feuilles in 4.°

Une deſcription particuliére de la ville de Conſtantinople.

Des additions à la Bibliothéque Orientale de M. d'Herbelot; dont on feroit un volume in folio auſſi gros que celuy qui eſt imprimé.

Un Catalogue raiſonné des Hiſtoriens Turcs, Arabes & Perſans.

Une Hiſtoire générale des Empereurs Turcs.

Une traduction de l'Alcoran, avec des Remarques hiſtoriques-critiques fort amples, & des notes Grammaticales ſur le texte.

Une ſuite de la traduction des Mille & une Nuit, pour la valeur d'environ deux volumes.

Tant d'ouvrages qui ſemblent marquer une extrême facilité, eſtoient le fruit d'un travail dur & ſuivi, qui pour le nombre

des productions, ſurpaſſe ordinairement la facilité même.

M. Galland travailloit ſans ceſſe, en quelque ſituation qu'il ſe trouvât, ayant très-peu d'attention ſur ſes beſoins, n'en ayant aucune ſur ſes commoditez, remplaçant quand il le falloit par ſes ſeules lectures, ce qui luy manquoit du côté des livres; n'ayant pour objet que l'exactitude, & allant toûjours à ſa fin ſans aucun égard pour les ornements qui auroient pû l'arrêter.

Simple dans ſes mœurs & dans ſes maniéres comme dans ſes ouvrages, il auroit toute ſa vie enſeigné à des enfants les premiers éléments de la Grammaire, avec le même plaiſir qu'il a eu à exercer ſon érudition ſur différentes matiéres.

Homme vray juſques dans les moindres choſes, ſa droiture & ſa probité alloient au point, que rendant compte à ſes aſſociez de ſa dépenſe dans le Levant, il leur comptoit ſeulement un ſol ou deux, quelquefois rien du tout pour les journées qui par des conjonctures favorables, ou même par des abſtinences involontaires, ne luy avoient pas coûté davantage.

Il mourut le dix-ſept Fevrier dernier d'un redoublement d'aſthme, auquel ſe joignit ſur la fin une fluxion de poitrine; il avoit ſoixante-neuf ans.

L'amour des Lettres eſt la derniére choſe qui s'eſt éteinte en luy. Il penſa peu de jours avant ſa mort, que ſes ouvrages, le ſeul, l'unique bien qu'il laiſſoit, pourroient eſtre diſſipez s'il n'y mettoit ordre; il le fit, & de la façon la plus ſimple & la plus militaire, ſe contentant de le dire publiquement à un neveu qui eſtoit venu de Noyon pour l'aſſiſter dans ſa maladie; & ſuivant cette diſpoſition qui a eſté fidélement exécutée, ſes *Manuſcrits Orientaux* ont paſſé dans la Bibliothéque du Roy: ſon *Dictionnaire Numiſmatique* eſt revenu à l'Académie, & ſa *Traduction de l'Alcoran* a eſté portée à M. l'Abbé Bignon, comme un gage de ſon eſtime & de ſa reconnoiſſance.

C'eſt avec une fortune ſi médiocre que M. Galland a eu la gloire de faire les plus illuſtres héritiers.

E'LOGE
DE M. L'ABBE' DE TILLADET.

JEAN-MARIE DE LA MARQUE DE TILLADET, fils de François de la Marque & d'Angélique de Riviére, naquit au château de Tilladet en Armagnac, vers l'an 1650. ou 1651. On ne ſçait, & il diſoit ne ſçavoir pas luy-même plus préciſement la date de ſa naiſſance, parce que les regiſtres de ſa paroiſſe avoient eſté brûlez pendant les troubles, qu'il avoit d'ailleurs perdu de très-bonne heure ſon pere & ſa mere, & qu'enfin il eſtoit ſorti de ſon pays dans un âge où ce point de chronologie ne l'embarraſſoit guéres.

1715. Aſſemblée publique d'après la Saint Martin.

La maiſon de la Marque dont il eſtoit, eſt la même que celle de Marca, l'une des meilleures du Béarn, où rien n'eſt plus ordinaire que cette diverſité de noms ou de terminaiſons, dans les titres d'une même famille. Le Cardinal d'Oſſat qui avoit eſté précepteur d'un Gentilhomme de cette maiſon, varie de même dans l'adreſſe des lettres qu'il luy écrit. Tantoſt c'eſt à M. Marca, ou de Marca, d'autres fois à M. la Marca, & plus communément à M. de la Marque.

La maiſon de Riviére dont eſtoit ſa mere, ne différe pas non plus de celle de Ribeyra, dont il y a une branche conſidérable établie en Eſpagne.

Il fit ſes Humanitez & un cours de Philoſophie à Auſch; de-là il paſſa à l'Académie à Toulouſe, & au ſortir de l'Académie, il fit deux campagnes, l'une dans l'Arriére-ban, l'autre à la tête d'une Compagnie de Cavalerie.

La paix de Nimegue ſuſpendit l'ardeur du jeune guerrier, & le dérangement où il trouva ſes affaires domeſtiques à ſon retour dans la province, ébranla fort ſa vocation. Diviſions de famille, dettes, procès, réparations, tout vint l'accabler, & ſembla concourir à le dégoûter, non ſeulement du genre de vie qu'il avoit embraſſé, mais encore du monde.

Il vendit la terre de Tilladet, qui faiſoit preſque tout ſon bien. Une partie du prix ſervit à dégager l'autre qu'il mit à fonds perdu, pour s'en faire un revenu plus fort & plus indépendant. Il vint enſuite à Paris, où ſe trouvant à portée de choiſir la retraite la plus convenable, il entra chez les PP. de l'Oratoire, & y prit les Ordres.

Ce ne fut toutesfois qu'avec peine qu'il parvint à la Prêtriſe. Car dans l'impoſſibilité de produire ſon extrait baptiſtaire, il fallut y ſuppléer par des enquêtes juridiques, qui ſans déterminer préciſement ſon âge, établirent au moins qu'il avoit bien celuy que l'Egliſe a preſcrit pour le Sacerdoce.

M. l'Abbé de Tilladet ſe remit à l'étude. Il fit tant de progrès dans celle de la Philoſophie & de la Théologie, qu'il fut bientoſt en état de les enſeigner, & ç'a eſté ſon occupation chez les PP. de l'Oratoire pendant près de quinze années, c'eſt-à-dire, juſqu'au temps où ſa ſanté ne luy permit plus de continuer un ſi fatiguant exercice. Alors il ſe retira au Séminaire des Bons-Enfants. La prédication y devint pour luy l'objet d'un délaſſement chreſtien, non ſeulement par le zéle & les talents qu'il ſe ſentoit pour l'inſtruction des Fidéles, mais plus encore par l'habitude qu'il avoit contractée comme Philoſophe & comme Théologien, de débiter les réflexions les plus ſublimes ſur les matiéres qui ſont le moins ſoumiſes à nos ſens.

Les Lettres eurent auſſi une bonne portion de ſon loiſir. Il fut appellé dans cette Académie en qualité d'Aſſocié, lors du renouvellement de 1701. En 1705. il y remplit la place de Penſionnaire de feu M. Pavillon, & peu de temps après il eut une autre penſion ſur le Sceau, comme Examinateur de Livres.

Il eſtoit généralement eſtimé & chéri de ſes Confreres, pour la douceur & la facilité de ſes mœurs, pour ſon exactitude à remplir ſes devoirs, pour l'extrême modeſtie avec laquelle il parloit des choſes qu'il ſçavoit le mieux, la circonſpection & les ménagements qu'il obſervoit en donnant les conſeils les plus utiles, & la ſincére docilité avec laquelle il recevoit juſqu'aux avis les plus indifférents. Aſſez ſenſible au ſuccès pour en eſtre animé, il n'eſtoit nullement épris de vaine gloire, nullement

amoureux de ſes ouvrages, & n'a jamais voulu qu'on imprimât rien ſous ſon nom que le recueil des Diſſertations d'un ſçavant Prélat, qui, ſans cet expédient, les auroit encore long-temps enviées au Public.

M. Huet ancien Evêque d'Avranches.

Ce caractére ſi précieux dans la Littérature, en annonçoit un autre qui ne diſtinguoit pas moins M. l'Abbé de Tilladet dans le commerce du monde. Rien n'égaloit la ſimplicité de ſes maniéres, ſa droiture, ſa bonté, ſon dévouement pour ſes amis. C'eſt peu de dire qu'il eſtoit très-officieux, très-bienfaiſant, il faut adjoûter qu'au mépris de toute politique, il l'eſtoit à l'excès; que ſur la premiére recommendation on le voyoit en mouvement; qu'il ne craignoit point de quitter ſes affaires pour rendre le moindre ſervice, ni d'uſer ſon crédit auprès des perſonnes les plus reſpectables, en l'employant pour quiconque luy témoignoit en avoir beſoin.

Entre les différentes piéces qui ont ſervi à payer ici ſon tribut Académique, nos Regiſtres conſervent particuliérement les ſuivantes:

Une Diſſertation ſur le culte de Jupiter tonant.

Un Traité de l'éducation de la jeuneſſe à Sparte.

Des Réflexions ſur l'Ambaſſade de Philon Juif à Caligula.

D'autres Réflexions ſur le caractére de quelques Hiſtoriens.

Un Diſcours ſur la Majeſté du Sénat Romain.

Un autre ſur les conditions requiſes par les loix, pour obtenir à Rome les honneurs du Triomphe durant la République.

Un autre ſur les Allocutions ou Harangues militaires des Empereurs.

Des recherches ſur la véritable ſignification du mot BENEFICIUM, *dans les titres de la premiére & de la ſeconde race de nos Rois.*

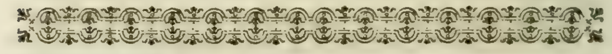
D'autres Réflexions ſur les Eſclaves François.

D'autres enfin ſur le devoir des Ambaſſadeurs & des Mandataires.

Sujets qu'il ſembloit avoir tous choiſis pour y allier plus aiſément l'érudition aux traits d'une Morale & d'une Métaphyſique ſpécieuſe qu'il ne perdoit jamais de vûe, & qu'il plaçoit ſouvent

jusques dans sa conversation la plus ordinaire, quelque peu Métaphysiciens que fussent ses auditeurs. D'autres fois il luy arrivoit d'en estre intérieurement occupé, au point d'oublier tout ce qui l'environnoit, & de tomber ainsi dans des distractions singuliéres, dont il ne se disculpoit qu'en les avouant encore plus facilement qu'on ne pouvoit les luy reprocher.

Il en est peut-estre de la pluspart des sciences abstraites ausquelles on se livre avec tant de plaisir, comme de ces animaux si familiers, si doux en apparence, qui se présentent aux caresses du premier venu, mais avec qui, quelque subtil que l'on soit, il est rare de jouer impunément : ces sciences prennent sur le meilleur tempérament, quelquefois même elles n'épargnent pas l'esprit qu'elles ont le plus flatté. On prétend que ce genre d'application a fort abrégé les jours de M. l'Abbé de Tilladet. Le nouveau systeme de l'action de Dieu sur les créatures faisoit beaucoup de bruit. Il voulut en peu de temps l'approfondir, en faire l'analyse, & y joindre ses réflexions. Ce travail précipité le jetta dans un épuisement dont il n'a pû revenir; & divers autres accidents s'y estant mêlez, il mourut enfin à Versailles le 15. de Juillet dernier, âgé d'environ soixante-cinq ans.



E'LOGE
DE M. KUSTER.

1717. Assemblée publique d'après Pâques.

LUDOLPHE KUSTER naquit au mois de Fevrier 1670. à Blomberg petite ville du Comté de la Lippe dans la Westphalie.

Le plus grand avantage de sa naissance fut d'avoir un frere aîné, qui s'estant de luy-même appliqué à l'étude, & y ayant fait de grands progrès, luy inspira de bonne heure le goût des Lettres, & l'éleva avec un soin dont les maîtres ordinaires sont rarement capables. Ce frere enseignoit les Humanitez à Berlin dans le collége qu'on appelle le Collége de Joachim, du nom

de l'Electeur qui l'a fondé. M. Kuster le cadet y entra fort jeune, & y profita si bien, qu'à l'âge de quinze ans il répétoit déja les autres écoliers de son frere, & par ce secours luy rendoit en quelque sorte le prix de son instruction.

A quelque temps de-là, M. le Baron de Spanheim, qui l'avoit entendu avec plaisir dans une dispute publique, le plaça auprès des enfants de M. le Comte de Swerin, premier Ministre du Roy de Prusse. La mort luy enleva malheureusement le plus avancé de ses disciples au milieu de sa course; il conduisit l'autre jusqu'en Philosophie, & eut ensuite l'assûrance d'une Chaire d'Humanitez dans le collége de Joachim.

En attendant que cette Chaire vînt à vaquer, M. Kuster qui n'avoit encore que 25. à 26. ans, résolut de parcourir les villes d'Allemagne, de France, d'Angleterre & de Hollande, où il y avoit le plus de sçavants, de livres & de manuscrits. Il alla d'abord à Francfort sur l'Oder, il y donna quelque temps à l'étude du Droit; & avant que d'en partir, il y publia une Histoire critique de la vie & des ouvrages d'Homére, *Historia critica Homeri.* C'est un petit volume in 8.° que M. Fabricius cite avec éloge dans le premier tome de sa Bibliothéque Grecque.

De Francfort il alla à Anvers, à Leyde, & enfin à Utrecht, où il fit un assez long séjour. Il y entreprit au commencement de l'année 1697. un Journal Littéraire, sous le titre de *Bibliotheca novorum librorum,* & sous le nom de *Ludolphus Neocorus,* que M. Grævius luy avoit donné dans la conversation, parce que *Néocore*, Νεωκόρος, signifie en grec la même chose que *Kuster* en Allemand, c'est-à-dire, *une espéce de Sacristain, de Concierge d'Église*, ce que les Latins appellent *Æditum.* Au bout de huit ou dix mois, M. Kuster commença à se dégoûter de cette occupation; il y associa un de ses compatriotes nommé M. Sike, qu'il trouva à Utrecht, & bientost il abandonna entiérement à son associé le sort du Journal. Delivré de ce soin, il se proposa de contribuer à l'immense recueil que M.rs Grævius & Gronovius préparoient sous le titre de *Thresor des antiquitez Grecques & Romaines.* Il traduisit en latin le Traité françois

de Louis Savot ſur les Médailles antiques, & l'explication que Pierre Bellori avoit donnée en Italien, de quelques peintures ſingulières trouvées à Rome dans un tombeau de la famille *Naſonia*. Enfin il compoſa une ſçavante Diſſertation ſur le *Muſée* d'Alexandrie, ce lieu célebre où les Rois d'Egypte entretenoient ſplendidement les gens de Lettres, comme on entretenoit à Athénes dans le *Prytanée*, ceux qui avoient rendu des ſervices conſidérables à la République. La traduction du Traité de Savot fut inſérée dans le onziéme tome des antiquitez Romaines; celle des explications de Bellori ſe trouve dans le tome ſuivant; & la Diſſertation *de Muſæo Alexandrino,* termine le douziéme volume des antiquitez Grecques. Il fit ces trois ouvrages en 1698. & y prit encore le nom de *Neocorus,* en faveur du grec.

L'année ſuivante M. Kuſter paſſa en Angleterre; il y fit connoiſſance avec M. Bentley, & luy communiqua le deſſein qu'il avoit, de donner une nouvelle édition de Suidas, dont il avoit conféré deux manuſcrits en Hollande. M. Bentley qui comprit l'importance du projet, en preſſa l'exécution; il y contribua même, en fourniſſant à M. Kuſter un exemplaire de cet auteur, chargé des notes du docte Péarſon Evêque de Cheſter, & des diverſes leçons d'un manuſcrit du Vatican. Il falloit encore conſulter ceux de la Bibliothéque du Roy, dont le plus ancien paſſoit pour eſtre du ſiécle même de Suidas, qui, ſuivant l'opinion commune, vivoit il y a cinq ou ſix cens ans. M. Kuſter vint exprès à Paris, & il employa une partie de l'année 1700. à la collation de ces différents manuſcrits.

De retour en Angleterre, il publia le plan & un échantillon de ſon ouvrage, qu'il mit enſuite ſous la preſſe à Cambridge; où il parut au commencement de l'année 1705. en trois volumes in folio.

Ceux qui connoiſſent Suidas, ſçavent que c'eſt une eſpéce de Dictionnaire univerſel, hiſtorique & grammatical, dont les articles rangez par l'ordre alphabétique des mots grecs, ſont pour la pluſpart des extraits ou des fragments d'auteurs anciens, qui ne ſe trouvent quelquefois que là. Mais Suidas ne cite pas toûjours

toûjours les auteurs qu'il copie, plus souvent encore il les copie mal; & dans ce qui est de luy, tantost il confond sous un même nom différentes personnes qui l'ont porté, ou des évenements qui n'ont aucun rapport entr'eux; tantost il conte différemment le même fait, ou attribue à différentes personnes les actions d'une seule.

Quatre éditions avoient précédé celle de M. Kuster, & le *Léxique* de Suidas n'en estoit guéres moins défectueux; on n'en avoit pas même de bonne version latine: celle de Portus, qui estoit la derniére, & qui passoit pour la meilleure, n'est en beaucoup d'endroits qu'une paraphrase infidéle.

M. Kuster a réformé la traduction, il a corrigé ou rétabli huit à dix mille mots dans le texte; il a rapporté à leur source plus de 600. passages dont les auteurs originaux n'estoient pas indiquez; & ce qu'on aura peine à croire, il ne donna qu'environ 4. ans à l'arrangement & à l'édition d'un si grand ouvrage. Il est vray qu'il travailloit avec tant d'ardeur, qu'il en estoit occupé jour & nuit. On luy a oui dire que s'estant une fois réveillé au bruit du tonnerre & à la lueur de quelques éclairs, il avoit esté saisi d'une frayeur mortelle pour son pauvre Suidas, qu'il s'estoit levé précipitamment, qu'il l'avoit pris entre ses bras, & porté dans son lit avec tout l'empressement d'un pere pour son fils unique: tendresse aussi excusable peut-estre pour les productions de l'esprit, qui ne nous appartiennent pas moins légitimement, qui coûtent quelquefois davantage, & qui flattent toûjours d'un nom plus brillant & plus durable, que celuy que la pluspart des hommes peuvent attendre de leur postérité.

La Reine d'Angleterre vint faire quelque séjour à Cambridge dans le temps qu'on y achevoit l'édition de Suidas. M. Kuster eut l'honneur de luy en présenter le premier exemplaire, & la Reine joignit à des remerciments sans prix une chaîne & une Médaille d'or où estoit son portrait. Peu de jours après, M. Kuster & son ami Sike reçûrent solemnellement le bonnet de Docteur dans l'Université, qui leur fit les offres les plus avantageuses pour les retenir. M. Kuster ne put pas en profiter, parce que ses maîtres le rappelloient à Berlin; ce qui

luy épargna un triste spectacle, car Sike, qui n'avoit pas les mêmes engagements, estant resté à Cambridge où on luy donnoit une Chaire de Professeur en langue Hébraïque, s'y pendit quelques années après, sans qu'on en ait jamais sçû rendre d'autres raisons que cette mélancolie profonde, cet ennuy de la vie que l'air du pays inspire quelquefois aux Anglois, mais dont on n'avoit pas encore vû d'épreuve sur un Allemand.

A son arrivée à Berlin, M. Kuster fut installé dans la Chaire qu'on luy avoit assûrée en partant; & le Roy de Prusse à qui il avoit dédié Suidas, luy donna par un brevet le titre de son Bibliothécaire. Cet établissement qui sembloit devoir mettre le comble à sa fortune, ne fut pas de longue durée. Le premier Professeur du Collége de Joachim mourut; M. Kuster crut que la date de son inscription qu'il faisoit remonter jusqu'au moment de son départ, & le nouveau titre de Bibliothécaire du Roy devoient tout d'un coup l'élever à cette place d'honneur. Un Professeur plus ancien en exercice la luy disputa, & l'obtint : cette préférence luy fut sensible. Au bout de l'année, le Thrésorier qui payoit les Professeurs, voulut luy retenir comme aux autres certains droits sur ses appointements; M. Kuster naturellement simple & desintéressé, mais piqué d'ailleurs, ne voulut souffrir aucune diminution : il cria une seconde fois à l'injustice, & proposa enfin de donner sa démission moyennant une certaine somme. Le Thrésorier qui n'avoit peut-estre pas besoin qu'on apportât dans la discussion de tous ses droits, l'exactitude grammaticale de M. Kuster, le fit prendre au mot; il toucha 10000. livres, & retourna en Hollande.

Dans ce second voyage, il établit son domicile à Amsterdam, où il ne fut pas long-temps sans rendre compte de son loisir. Il y fit imprimer en 1707. la vie de Pythagore par Iamblique, dont il avoit revû & corrigé le Texte grec sur deux manuscrits. L'un estoit de la Bibliothéque du Roy, & c'estoit le plus entier; l'autre qui appartenoit à M. Spanheim, avoit cet avantage que ses marges estoient chargées de diverses leçons, de quelques notes de M. Rigault, & de celles d'un Anonyme plus ancien, qu'on a soupçonné depuis estre Scaliger le pere.

M. Kuſter adjoûta les ſiennes; il ſubſtitua la traduction de M. Obrecht qui n'avoit pas encore eſté publiée, à celle d'Arcérius qui eſtoit pleine de fautes; & à la fin du volume, il fit réimprimer la vie du même Pythagore par Porphyre autre auteur grec, avec les notes d'Holſténius & de Réittershuſius qui eſtoient devenues rares.

Iamblique fut ſuivi d'un ouvrage beaucoup plus conſidérable. C'eſt l'Ariſtophane que M. Kuſter donna en 1710. Ce Poëte le plus ancien & le plus élégant des Comiques Grecs qui nous reſtent, eſtoit en même temps l'un des plus défigurez, & celuy par conſéquent qui demandoit le plus les ſoins d'un auſſi habile critique. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût en faire le récit ſans toûjours répéter ſur le même ton, qu'il a revû & corrigé le texte ſur diverſes leçons de pluſieurs MSS. qu'il a retouché ou abſolument refait la verſion de quelques comédies, qu'il y a joint d'anciennes ſcholies grecques qui n'avoient pas encore eſté imprimées, qu'il a raſſemblé les notes éparſes des meilleurs critiques modernes, qu'il en a fait luy-même d'excellentes ſur toutes les piéces du Poëte; enfin que ſon édition d'Ariſtophane n'entre en comparaiſon avec aucune des précédentes.

Quelque juſtice que l'on rendît à l'étendue des connoiſſances de M. Kuſter, on ne pût voir ſans quelque ſurpriſe ſuccéder à ſon édition d'Ariſtophane, celle d'un Nouveau Teſtament grec in folio, accompagnée d'un nombre infini de *variantes,* avec des notes qui ſembloient partir d'une main toute conſacrée à ce genre d'étude.

Jean Mill Profeſſeur de Théologie dans l'Univerſité d'Oxford, avoit de ſon propre aveu employé 30. ans à un ſemblable ouvrage, & quand il parut, on vit des Catholiques & des Proteſtants, des ſçavants même ſans autre objet, l'attaquer comme à l'envi. Ceux-ci lui reprochoient d'avoir mis au rang des variantes des fautes de copiſtes très-viſibles, de ſimples changements d'orthographe, & d'autres minuties indifférentes. Ceux-là l'accuſoient d'avoir tiré une partie de ſes diverſes leçons des livres apocryphes, ou des interprétations conteſtées

de quelques passages de l'Ecriture. Les autres enfin, d'avoir donné trop de préférence aux termes grecs qui répondoient plus précisément aux termes latins de la Vulgate, & de s'estre livré sans examen aux expressions des Peres, qui le plus souvent ne citoient le texte sacré que de mémoire, ou qui le tournoient à leur maniére pour donner plus de force à leurs discours.

M. Kuster attentif à éviter ces différents écueils, écarta les minuties, expliqua la nature & le véritable caractére des variantes, proposa ensuite des regles pour assûrer la leçon du texte, & s'en rendit si fidéle observateur, qu'il contenta les sçavants & réunit les suffrages des deux partis. Cependant comme le fond estoit toûjours censé appartenir au Docteur Mill, M. Kuster voulut que son nom restât à la teste de l'ouvrage; il ne se donna que pour l'avoir revû, l'avoir mis dans un meilleur ordre, & y avoir fait quelques augmentations.

Cette étude particuliére du Nouveau Testament, qui peut-estre dans son principe n'avoit eu aucun rapport à la religion, ne laissa pas de tourner de ce côté-là au profit de M. Kuster: elle luy ouvrit insensiblement les yeux sur les erreurs où le malheur de sa naissance & les préjugez de l'éducation le tenoient engagé; & comme il estoit par luy-même capable de remonter aux sources & de descendre dans tous les détails, il ne négligea rien en ce genre de ce qui pouvoit l'instruire ou le convaincre. Il le fut bientost, & dès-lors il ne balança pas un instant dans le parti qu'il avoit à prendre, il passa en France & y fit une abjuration authentique du Luthéranisme.

Le feu Roy, à qui on ne laissoit ignorer aucun des progrès de la religion, jugea qu'il estoit de sa gloire, & de nostre intérest particulier de fixer icy par ses bienfaits le séjour de ce sçavant étranger. Sa Majesté luy donna 2000. livres de pension, & luy assigna dans cette Académie une place d'Associé surnuméraire. M. Kuster vint en prendre possession dans un jour comme celuy-ci; c'estoit à l'Assemblée publique d'après Pasques 1713. Et quoyque M. l'Abbé Bignon ne l'en eût fait avertir que deux ou trois jours auparavant, il se trouva en état d'y payer sa bien-venue par une dissertation françoise sur ce que

ſignifie dans les auteurs Latins le terme d'ÆS GRAVE. C'eſtoit le fruit d'une diſpute littéraire qu'il avoit euë avec M. Gronovius, & dans laquelle M. Perizonius devint enſuite le principal acteur. Ce dernier prétendoit que par ÆS GRAVE les auteurs Latins entendoient toûjours du cuivre en maſſe, & non en monnoye, ou ces premiéres monnoyes du temps de la République qu'on appelloit des AS, & qui originairement peſoient une livre, mais que les beſoins de l'état réduiſirent ſucceſſivement à un poids beaucoup moindre. M. Kuſter ſoûtenoit au contraire qu'ÆS GRAVE ſe diſoit de toute monnoye de cuivre, indépendamment de ſon poids & de ſa forme, & par une oppoſition marquée au ſeul & ſimple terme ÆS, qui n'eſtant pas reſtreint par l'épithéte de GRAVE, ſignifioit également toute ſorte de monnoye courante de quelque métal qu'elle fût, même celle d'or, comme nous les confondons toutes en françois ſous le terme générique d'ARGENT.

Il y avoit deja eu dans cette diſpute quelques brochûres imprimées de part & d'autre : & comme le nom du ſçavant *Perizonius*, auſſi-bien que celuy de *Neocorus*, qu'avoit autrefois pris M. Kuſter, eſtoit en ſon genre un nom de guerre ſubſtitué au Flamand Voorbroeck, qui ſignifie *devant de ceinture, ou de marais,* de nouveaux Journaliſtes établis en Hollande, ſe ſont égayez à inſinuer que dans le cours de la diſpute, les deux antagoniſtes s'eſtoient odieuſement livré bataille ſur leur nom. Mais nous devons rendre publiquement cette juſtice à la vérité, qu'on ne trouve dans les écrits de l'un & de l'autre aucune injure groſſiére & perſonnelle; & nous adjoûterons pour dernier trait à la juſtification de M. Kuſter, que dans cette conteſtation, la premiére, la ſeule qu'il ait euë de ſa vie, M. Gronovius ſi connu par ces ſortes de démêlez, eſtoit l'aggreſſeur.

Les autres ouvrages dont M. Kuſter a enrichi nos Regiſtres, depuis ſon entrée à l'Académie, ſont des obſervations nouvelles ſur la comédie des Guêpes d'Ariſtophane, un examen critique de la derniére édition d'Hérodote, & des remarques ſur une inſcription Grecque qui paroît eſtre l'épitaphe d'un Médecin de Smyrne nommé Hermogéne, mort à l'âge de 77. ans, après

avoir laissé autant de traitez de sa façon, la plufpart de Médecine, les autres d'Histoire, dont aucun n'est venu jufqu'à nous.

Mais ce n'estoient-là à proprement parler que les délassements de M. Kuster, des travaux d'une toute autre étendue l'occupoient depuis quelques années. Il nous préparoit une nouvelle édition d'Hésychius, plus difficile, en un sens, & beaucoup plus utile à certains égards que celle de Suidas, parce qu'Hésychius est plein de mots singuliers qui ne se trouvent point ailleurs, & dont la signification n'est souvent expliquée que par un certain nombre de synonymes de la même langue, qui en supposent une connoissance parfaite. Celle de M. Kuster n'estoit pas révoquée en doute, & si elle avoit encore eu besoin de quelques preuves, on ne pourroit peut-estre en donner de plus grandes que la dissertation qu'il publia en 1714. sur le véritable usage des verbes moyens chez les Grecs. Il y développe à l'occasion de ces verbes, certaines regles du pur Atticisme que les grands maîtres ont constamment observées, qui attachent quelquefois à leurs expressions un sens particulier qui nous échappoit, & qui renferment presque toûjours des beautez & des délicatesses inconnues à d'autres auteurs Grecs, quoyque célébres, à Plutarque même & à Elien.

Après Hésychius, il se proposoit de publier un nouveau Thrésor de la langue latine beaucoup plus ample que celuy de Robert Estienne, tant pour le nombre des mots, que pour leurs différentes significations, & les exemples singuliers qui devoient en faire la preuve. Il a donné sur le verbe CERNO, & ses dérivez, un essay de sa méthode.

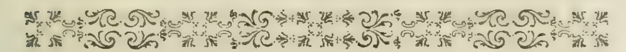
M. Kuster jouissant en apparence, au milieu de ses travaux, de la santé la plus vigoureuse, tomba malade sur la fin du mois d'Aoust dernier; on ne reconnut qu'au bout de six semaines, que sa maladie estoit un abscès au foye où il n'y avoit plus de remède, & il en mourut le 12e. d'Octobre suivant, après avoir reçû avec édification tous les Sacrements de l'Eglise. Il estoit dans sa 47e. année.

Son travail sur Hésychius ne s'est trouvé poussé, au moins à demeure, que jusqu'à la lettre Ἦτα, & il n'avoit presque

rien mis au net du Thrésor de la langue Latine: perte certaine pour le public, si avant que de mourir il n'avoit confié ses vûes, son ordre & ses matériaux à deux personnes de cette Académie, très-capables & très empressez l'un & l'autre de justifier cette marque de son estime.

M. l'Abbé Sevin & M. l'Abbé Sallier.

Au reste, il paroissoit d'un naturel doux & paisible; il estoit simple & aisé dans ses maniéres; poli même jusqu'à un certain point, & n'avoit rien du tout dans l'extérieur qui annonçât un Auteur de profession.



ÉLOGE

DE M. CUPER.

1717. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

GISBERT CUPER naquit le 14. de Septembre 1644. à Hemmen petit Bourg situé dans cette partie du Duché de Gueldres, qu'on appelle l'Ower-Betuve, ou simplement le Betau. Un Ministre homme de Lettres, prit soin de ses premiéres études dans la maison de son pere, qui estoit Greffier & Secretaire Général de la Province; on l'envoya ensuite à Nimegue sous un Professeur de Rhétorique, dont il prit les leçons pendant trois ans, après quoy il fit dans la même Ville un cours de Philosophie, un autre de Mathématique & d'Histoire, un troisiéme de Jurisprudence, & un quatriéme de Théologie.

C'est l'usage de quelques Nations, d'ouvrir ainsi à la jeunesse dans un intervalle de peu d'années l'entrée de presque toutes les sciences, quelque différentes qu'elles soient, dans l'espérance sans doute de former quelquefois des hommes extraordinaires, & de déterminer plus sûrement les autres à l'objet qui leur convient.

M. Cuper prit parti pour les belles Lettres; & il en alla faire une étude particuliére à Leyde sous le célébre Gronovius,

pere du dernier mort. Il fallut ensuite voyager, car les voyages sont encore en certains pays une partie considérable de la Littérature; mais il n'alla pas loin, il vint seulement à Paris; & comme il se disposoit à partir pour l'Italie, il apprit qu'on l'avoit nommé à la Chaire de Professeur en Histoire du Collége de Deventer, que ses premiers Maîtres Grævius, & Gronovius avoient successivement remplie.

M. Columbus d'Upsal. M. Perizonius de Leyde. Le nouveau Professeur, qui n'avoit qu'environ 25. ans, se fit d'abord un nom par les Eléves qu'il forma, & par les ouvrages qu'il publia coup sur coup.

A Utrecht. Il fit imprimer en 1670. trois livres d'observations sur différents Auteurs Grecs & Latins, dont il avoit expliqué des passages difficiles, ou rétabli le texte. C'est un volume in 12. de moyenne grosseur.

A Utrecht. En 1676. il donna un in 4°. dont la premiére partie intitulée *Harpocrate*, contient toute la Mythologie de cette divinité Egyptienne, qu'il croyoit estre la même que le soleil; la seconde est un recueil de divers monuments antiques qui n'avoient pas encore esté publiez; & la troisiéme est une dissertation qui luy avoit esté adressée sur les *Mélanéphores*, espéce de Prestres, dont il n'est guéres parlé que dans quelques inscriptions, & que l'on juge avoir tiré leur nom des vêtements noirs qu'ils portoient apparemment dans certaines cérémonies.

A Deventer. Il publia en 1678. un quatriéme livre d'observations, dans le même goût, & de la même forme que les trois précédents; & il le dédia à Guillaume Cuper son pere, vénérable vieillard, qui à l'âge de 75. ans soûtenoit encore de pénibles emplois dans sa République, & qui estoit capable de s'en délasser dans la lecture des ouvrages de son fils.

Amsterdam. En 1683. parut un nouvel in 4°. de sa façon. C'est l'explication du fameux monument de l'Apothéose d'Homére, qui avoit déja exercé les conjectures du P. Kirker, & sur lequel M.rs Fabretti, Spanheim, & quelques autres Sçavants ont encore écrit; mais aucun ne l'a expliqué dans un si grand détail que M. Cuper. Il est même le premier qui a imaginé, ou qui a osé écrire que deux rats que l'on voit sur le marbre au pied du

du Thrône d'Homére, désignent moins la *Batrachomyomachie*, attribuée à ce Poëte, que les insectes du Parnasse qui se sont toûjours attachez à sa réputation.

Dans le cours de l'ouvrage, il traite du vray caractére de la poësie, & prétend que la fiction en est tellement l'ame, que qui, sans ce secours, écriroit en vers une Histoire simple & exacte, ne seroit pas plus poëte à cet égard, que celuy qui auroit ecrit la même Histoire en prose.

On trouve à la fin de ce volume, quantité d'autres monuments antiques, & un discours sur l'utilité que les Souverains pourroient tirer de cette sorte d'étude..

En 1684. un sçavant Suedois fit imprimer à Abo, capitale de la Finlande, le traité de Lactance *de mortibus persecutorum*, avec des notes que M. Cuper luy avoit communiquées; & en 1692. ces mêmes notes, qui étoient devenues beaucoup plus amples, furent réimprimées à Utrecht, avec une Préface de l'Auteur, qui seule peut passer pour un grand ouvrage; parce qu'il y examine plusieurs points d'Histoire, qui ont un rapport essentiel à celle de Lactance; comme le lieu de la naissance du Grand Constantin, qui est en quelque sorte le heros de la piéce. Il prouve par des passages formels, inconnus jusques-là aux Critiques, que ce Prince étoit né dans une petite ville de la Dace Méditerranée appellée *Naïssus*; & que les textes des anciens Panégyristes, sur lesquels le Cardinal Baronius, Usserius, & d'autres modernes ont fait honneur de cette naissance à la Grande Bretagne, se doivent entendre du titre de César, que Constantin y reçut à l'âge de 19. ans.

Enfin il donna en 1697. une Histoire des trois Gordiens, pour servir de réponse à quelques Antiquaires, qui sur la diversité apparente des Médailles, jointe aux termes équivoques de quelques Historiens, vouloient introduire un quatriéme Prince de ce nom dans l'Histoire Romaine.

Au seul récit de tant d'ouvrages, & d'ouvrages tels que ceux dont nous venons de parler, il seroit naturel de se représenter M. Cuper comme un sçavant toûjours enfoncé dans son cabinet, toûjours collé sur ses livres, & ce portrait ne

feroit point du tout reffemblant. C'étoit un Républicain affable, poli, répandu dans le monde, fagement occupé de l'établiffement de fa famille, qui confiftoit en quatre ou cinq filles, & plus occupé encore du gouvernement.

Il avoit paffé de la Chaire de Profeffeur en Hiftoire du Collége de Deventer, aux premiéres Magiftratures de la Ville; il avoit efté enfuite député de la Province d'Over-Yffel aux Etats Généraux, puis député de ces mêmes Etats à la grande armée des Pays-bas; chargé enfin dans les derniéres années de fa vie, de diverfes commiffions importantes, comme de la création des Magiftrats dans la Gueldre & dans le Brabant. Mais au milieu de tous ces emplois il eftoit demeuré fidéle aux Lettres, & fi fidéle que le Roy Guillaume III. difoit ordinairement de luy, qu'il avoit fait leur fortune, & que par reconnoiffance elles le foulageoient dans l'expédition des affaires.

L'Académie peut rendre un témoignage fingulier de cette fidélité. M. Cuper eftoit depuis long-temps en relation avec plufieurs Académiciens, & loin que l'honneur ou l'embarras des nouvelles places eût rallenti le commerce qu'il entretenoit avec eux, on eftoit fouvent étonné ici de recevoir de luy de longues & fçavantes lettres écrites dans l'enceinte même de ces Camps audacieux, qui fembloient impofer filence aux Mufes dans prefque toute l'Europe.

Quand la paix eut concilié l'efprit & les différents intérefts des Nations, le Roy permit à l'Académie d'adjoûter à la Claffe des Académiciens Honoraires quelques Etrangers célébres par leur érudition. M. Cuper fut un des trois fur qui la Compagnie jetta d'abord les yeux, & on ne peut eftre plus fenfible qu'il le fut à cette nomination, qu'il appelloit *fon enrollement d'honneur.* Il ne fe contenta pas d'en faire des remerciments très-affectueux, il fe propofa de dédier à l'Académie un ouvrage qu'il méditoit depuis longtemps; il fe hâta d'y mettre la derniére main, & il en envoya prefque auffitoft le plan à fes amis. C'eftoit l'explication de toutes les Médailles, des marbres, des pierres gravées, & généralement de tous les monuments antiques, fur lefquels on voit des éléphants repréfentez. On

alloit l'imprimer, & la plufpart des Journaux l'avoient déja annoncé, quand M. Cuper, qu'une fiévre lente affoibliffoit peu à peu, mourut enfin de cet épuifement le 22.e de Novembre dernier âgé de 73. ans.

Cet ouvrage, au refte, n'eftoit pas le feul qu'il deftinoit au public; car fans parler des additions qu'il avoit faites à tous ceux qu'il avoit déja imprimez, & des notes marginales, dont la moitié de fes autres Livres eftoient chargez, il a laiffé huit ou dix porte-feuilles d'obfervations fur différents Auteurs, autant & plus de remarques générales fur diverfes matiéres d'antiquitez, des differtations particuliéres fur la Géographie d'Homére, fur les premiers Rois de Rome, fur les Thérapeutes de Philon; des recueils d'Infcriptions anecdotes échappées à Gruter, à Reinefius & aux autres compilateurs: & cette efpéce de Bibliotheque manufcrite de fes propres ouvrages, eftoit terminée par foixante & dix volumes de lettres qu'il avoit reçûës de prefque tous les Sçavants de fon temps.

Le mérite des gendres que M. Cuper s'eftoit choifis, fait efpérer que cette partie de fa fucceffion ne fera pas la plus négligée.

ELOGE

DE M. BOURDELIN.

FRANÇOIS BOURDELIN naquit à Senlis le 15.e de Juillet 1668. & fut le fecond des enfants de Claude Bourdelin, fameux Chimifte, dont il eft fouvent parlé dans les premiers Mémoires de l'Académie des Sciences. 1717. Affemblée publique d'après la Saint Martin.

Peu de temps après la naiffance de ce fecond fils, M. Bourdelin le pere, qui par un efprit de philofophie anticipée avoit quitté le féjour de Paris, y fut rappellé par deux circonftances capables de vaincre le plus déterminé Philofophe.

La premiére de ces circonftances fut l'honneur qu'on luy

fit de luy aſſigner, quoyqu'abſent, une place de penſionnaire dans l'Académie des Sciences.

La ſeconde fut le peu de retour qu'il trouva dans les habitants du lieu de ſon nouveau domicile, qui après avoir obtenu par ſes ſollicitations particuliéres une diminution de Taille, l'en chargérent luy-meſme l'année ſuivante plus fortement qu'il ne l'avoit encore eſté.

Ce changement fut avantageux à toute la famille, le pere dont le déſintereſſement égaloit l'habileté, fit par cette réputation-là meſme, une fortune au deſſus de ſes eſpérances; & ſes enfants inſtruits par ce qu'il y avoit alors de meilleurs maîtres à Paris, reçûrent une éducation qu'ils n'auroient jamais euë ailleurs.

L'aîné fut deſtiné à eſtre Médecin; & ſi le cadet qui eſt celuy dont nous parlons, avoit ſuivi les premiéres vûës de ſon pere, il ne ſeroit pas ſorti du laboratoire; la Pharmacie eût eſté ſon partage. Mais il témoigna une ſi grande répugnance pour cet état, qui faiſoit les délices du reſte de la maiſon, qu'après bien des promeſſes, bien des menaces inutiles, on luy propoſa enfin d'étudier en Droit, & de ſe faire recevoir Avocat. Il ſe prêta à cette ſeconde deſtination, parce qu'elle pouvoit aiſément couvrir l'envie démeſurée qu'il avoit d'appprendre, préférablement à tout, les Langues étrangéres, les intéreſts des Princes, les mœurs & les uſages des différents peuples.

Ce goût qu'il n'oſoit déclarer, eſtoit cependant en quelque ſorte le propre ouvrage de ſon pere; car la récompenſe la plus ordinaire que M. Bourdelin propoſoit à ſes enfants pour les encourager au travail, eſtoit de les mener voyager pendant les vacances : & quoyque cet eſpace de temps qui eſtoit le ſeul dont il pouvoit diſpoſer, ne fût pas d'une grande étendue, il ſe trouva qu'au bout de trois ou quatre années, ils avoient parcouru non ſeulement les plus belles Provinces du Royaume, mais encore une partie de l'Angleterre & de la Hollande.

Dans ces derniers voyages M. Bourdelin le cadet, comme le plus jeune de la troupe, eſtoit chargé d'écrire chaque jour ce qu'on avoit vû de ſingulier ſur la route, ou dans les villes;

mais ce journal de commande n'estoit pas à beaucoup près si exact, qu'une espece de Dictionnaire qu'il faisoit de son chef des mots les plus communs & les plus nécessaires dans la société.

Les voyages finirent, & le goût des Langues étrangéres s'accrût toûjours en luy, au point que tandis qu'on le croyoit uniquement appliqué à l'étude du Droit, il apprit sans qu'on s'en doutât le moins du monde l'Italien, l'Espagnol, l'Anglois, l'Allemand, & même un peu d'Arabe, d'Histoire & de Politique.

La digue rompit enfin : M. de Bonrepaux fut nommé Ambassadeur en Danemarck, & M. Bourdelin le cadet qui avoit pris des mesures auprès de luy, fut agréé pour Sécretaire de l'Ambassade. La difficulté estoit d'obtenir pour ce voyage le consentement d'un pere qui paroissoit avoir formé des desseins tout différents. M. Racine & M. Duhamel ses intimes amis se chargérent de le luy demander; il l'accorda à leurs instances. M. Bourdelin partit, & passa près de dix-huit mois à Copenhague.

Sa complexion ne put soûtenir plus long-temps la différence du climat; il revint avec une extinction de voix presqu'entiére & une pâleur mortelle.

Le pere qui ne douta point qu'une pareille épreuve n'eût entiérement effacé de l'esprit de son fils toutes les idées de voyages, de langues & de négociations, luy acheta une charge de Conseiller au Chastelet, dont il parut d'abord s'occuper avec plaisir. Il remplissoit les vuides de cette douce Magistrature par des conférences sur les belles lettres, & par une étude particuliére de l'antiquité, pour laquelle il avoit aussi beaucoup de goût. Il s'estoit même formé en ce genre un cabinet de livres choisis, & une suite de médailles d'or assez complette. Enfin quand cette Académie fut renouvellée, il fut nommé à une place d'Eleve.

La politique & les langues, qui sembloient abandonnées, ne l'estoient pourtant pas. M. Bourdelin avoit auprès de Monsieur le Comte de Pontchartrain, un ami, dans le bureau de

qui tomboient les dépêches étrangéres; & cet ami luy faiſoit renvoyer toutes celles qu'il falloit traduire. Il avoit ainſi de quoy s'exercer ſelon ſa vocation; & cette beſogne ſecrette eſtoit ſans doute d'autant mieux faite, qu'elle avoit encore pour luy tout le charme des plaiſirs défendus.

M. Bourdelin le pere mourut; l'occupation du fils ceſſa d'eſtre un myſtére; il alla s'établir à Verſailles pour travailler immédiatement avec le Miniſtre, & ce travail dura ſept ou huit ans.

Au bout de ce temps-là, il jugea par ſon expérience ou par de nouvelles réflexions, que l'employ de Sécretaire traducteur ne le meneroit jamais à rien, & ſon objet eſtoit d'eſtre employé dans quelques négociations. Il prit une charge de Gentilhomme ordinaire, parce qu'on choiſit ſouvent dans ce corps-là des Envoyez pour les Cours étrangéres. Il ſe flattoit même de quelque préférence dans ce choix, ſur le témoignage avantageux que pouvoit rendre de luy le Miniſtre ſous qui il avoit travaillé, & ſur le crédit de ſon frere qui eſtoit devenu premier Médecin de Madame la Dauphine. Mais ce frere mourut; la Princeſſe elle-même fut bien-toſt après enlevée à la France, & mille autres circonſtances changérent ſes vûes, ou diſſipérent ſes eſpérances. Alors il prit le parti de ſe marier & d'acheter une terre aux portes de Paris. Peut-eſtre ne conſulta-t-il pas aſſez ſes forces dans ce double établiſſement. La terre qu'il avoit acquiſe eſtoit grande & demandoit des ſoins; il voulut tout à la fois remettre les fonds en valeur, & le bâtiment en état: ce détail l'épuiſa, ſon ancienne langueur revint, la fiévre s'y joignit & l'emporta en moins de trois ſemaines. Il mourut le 24. de May dernier.

Il avoit eſté déclaré Vétéran dans l'Académie dès le commencement de l'année 1705. parce que ſon ſéjour & ſes occupations de Verſailles ne luy permettoient plus de remplir ſes devoirs Académiques. Ce qu'il avoit donné auparavant ſe réduit à la deſcription de quelques anciens monuments trouvez dans les pays étrangers, particuliérement de la colonne d'Antonin Pie découverte à Rome en 1704.

Depuis ſon retour de Verſailles, il recommençoit quoyque Vétéran, à venir fréquemment aux Aſſemblées; & il ſe propoſoit d'y eſtre aſſidu. Il avoit même entrepris deux ouvrages aſſez conſidérables. Le premier, dont il m'avoit communiqué le plan peu de temps avant ſa mort, eſtoit l'explication de toutes les médailles modernes frappées depuis deux ou trois ſiécles : explication qui demandoit, & la connoiſſance des différentes langues qui forment la légende de ces médailles, & celle d'un grand nombre de petits faits que l'Hiſtoire générale a ſouvent négligez.

Le ſecond ouvrage que M. Bourdelin avoit entrepris, eſtoit la traduction du ſyſteme intellectuel de l'Univers, publié en Anglois il y a environ 30. ans par M. Cudwoort Profeſſeur de l'Univerſité de Cambridge, gros volume in fol. d'une Métaphyſique ſi ſublime & d'un ſtile ſi concis, que l'auteur de la Bibliothéque choiſie, qui en a donné à diverſes repriſes de longs extraits, ſemble l'avoir fait pour ſuppléer à la traduction meſme, dont il parle comme d'une choſe impoſſible.

Ce jugement que M. Bourdelin n'ignoroit pas, n'auroit vrayſemblablement ſervi qu'à rendre ſa traduction plus exacte, car il eſtoit bien reſolu de n'y épargner ni le temps ni la peine, & il n'avoit qu'environ 49. ans quand il eſt mort. Il eſt vray, comme nous l'avons déja remarqué, qu'il eſtoit d'une complexion très-délicate : il n'y avoit preſque rien en luy qui n'annonçât cette délicateſſe; une taille mince & déliée, un ſon de voix doux & foible, un viſage pâle; & tout cela joint à un certain air inquiet, avoit fait dire à un homme d'eſprit de ſes amis, qu'il reſſembloit à une ame en peine. Ceux qu'un long commerce avec luy avoit mis à portée de bien juger de ſon interieur, aſſûrent que c'eſtoit une ame heureuſe & tranquille.

ELOGE

DE M. PINART.

1717. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

MICHEL PINART naquit à Sens au mois de Juillet 1659. d'honnestes parents qu'il perdit de bonne heure, & qui ne luy laissérent aucun bien.

Une de ses tantes fit quelques efforts pour son éducation, & eut le bonheur d'y intéresser M. l'Abbé Boileau grand Vicaire du Diocèse de Sens, qui témoin de la sagesse & de la bonne volonté du jeune homme, le fit recevoir à Paris parmi les disciples que M. Gillot formoit avec tant de zéle. C'est dans cette école qu'il apprit le Latin, le Grec & les premiers éléments de l'Hébreu, qui fit dans la suite le principal objet de son application.

Au sortir de chez M. Gillot, il s'attacha au P. Thomassin qui travailloit à ce glossaire universel, où il a tâché de réduire aux racines de la langue Hébraïque, comme à la premiére des Langues, presque toutes celles qui sont répandues sur la terre. M. Pinart qui n'estoit guéres chargé que de l'arrangement méchanique de l'ouvrage, fit cependant de cette maniére plus de progrès en Hébreu, qu'il n'en auroit fait par une étude plus suivie en apparence, & l'extrême désir de se perfectionner le rendit souvent plus utile au P. Thomassin qu'une personne qui, à cela près, auroit esté beaucoup plus habile.

Le goût de l'Hébreu estoit alors bien plus à la mode qu'il ne l'est aujourd'huy; & comme il n'y avoit presque à Paris que M. Pinart qui en pût donner commodément des leçons particuliéres, il eut pendant quelque tems beaucoup de pratique. On luy vit mesme des écoliéres d'un rang distingué, & ses maniéres douces & simples, autant que sa capacité, luy firent des amis ou des protecteurs de tous ceux à qui il montra.

Sa réputation luy valut d'abord l'employ de Sous-maître

au

au Collége Mazarin, & ensuite dans cette Académie une place d'Eléve qu'il a conservée jusqu'en 1712. qu'il fut nommé à la Théologale de Sens.

Dans cet intervalle, qui a esté de plus de cinq ans, il a souvent entretenu la Compagnie sur des matiéres qui revenoient toutes à son premier objet; comme sur les Médailles Juives & Samaritaines, sur les Talismans qui sont chargez de mots Hébreux ou Arabes, & enfin sur les premiers & véritables caractéres de nos plus anciennes Bibles. Depuis même qu'il avoit esté déclaré Vétéran, à cause de sa place de Théologal qui l'obligeoit à résider, il ne laissoit pas d'apporter quelquefois à l'Académie, dans les petits voyages qu'il faisoit à Paris, des suites de son travail. La derniére piéce qu'il y a lûë, rouloit sur cette question, sçavoir, si David s'estoit revêtu de l'Ephod du souverain Pontife pour consulter par luy-même l'oracle du Seigneur. Il pensoit & prétendoit prouver contre la pluspart des Interprétes, que le texte original de cet endroit du premier Livre des Rois qui répond à ces mots de la Vulgate, *applica ad me Ephod*, signifie seulement que David dit au grand Prestre de s'approcher de luy avec l'Ephod, & il confirmoit sa preuve grammaticale par plusieurs circonstances de l'histoire même de David & de celle du grand Prestre Abiathar.

Les leçons qu'il donnoit à Sens dans sa Théologale, consistoient dans l'explication littérale de semblables passages de l'Ecriture, particuliérement des Pseaumes. Mais on en a trouvé très-peu de chose parmi ses papiers, & on n'a rien d'imprimé de luy qu'un article inséré dans le Supplément du Journal des Sçavants de l'année 1707. où à l'occasion d'une nouvelle Bible Hébraïque qu'on l'avoit chargé d'examiner, il donne une Notice exacte de toutes celles qui avoient esté imprimées auparavant, il explique les différences, les avantages & les défauts particuliers de chaque édition, & les comparant ensuite les unes aux autres, il en juge en homme très-versé dans la connoissance du

langage & des rits du Peuple choisi, très-instruit de toutes ces minuties si chéres aux Rabbins, & nullement gâté par l'esprit contagieux du Rabbinage.

Il y avoit environ deux ans que M. Pinart avoit eu quelques attaques de colique néphrétique. Les accès s'en renouvellérent au mois de Juin dernier, & avec tant de violence, qu'ils luy causérent une retention d'urine & une inflammation dont il mourut le 3.e de Juillet suivant, âgé de 58. ans.

Sa patience fut supérieure aux douleurs les plus aiguës. Elles ne luy arrachérent pas la moindre plainte, le moindre cri ; & quelqu'un luy ayant parlé de cette retenuë comme d'une espece de soulagement qu'il refusoit à la nature, il répondit que les plaintes & les cris estoient un mauvais reméde qui fatiguoit les amis, étourdissoit les domestiques & ne sauvoit jamais le malade.





MEMOIRES DE LITTERATURE,

Tirez des Registres de l'ACADÉMIE ROYALE des Inscriptions & Belles Lettres.

REFLEXIONS SUR LES DIEUX D'HOMERE.

Par M. l'Abbé FRAGUIER.



DANS l'état où sont aujourd'huy les Lettres parmi nous, il est mal aisé de parler d'autre chose que d'Homére; & puisqu'on nous réduit à la nécessité de défendre ce que les plus grands génies de tous les siécles, & ceux que nous admirons le plus, ne pouvoient se lasser 18 de Juin 1715.

d'admirer, & que par noſtre inſtitution nous ſommes obligez à conſerver dans noſtre nation, l'amour & le goût des Lettres ; nous devons faire tous nos efforts pour conſerver aux grands originaux toute l'eſtime qui leur eſt dûë. Et certainement nous ſommes dans une pire condition là-deſſus, que les ſculpteurs ou les architectes ; puiſque, perſonne ne s'eſtant encore aviſé de blâmer les précieux reſtes de l'antiquité qui ſont l'objet de leur admiration & de leurs études, ils ne ſont point obligez de ſe défier de leurs propres jugements, ni d'interrompre leurs études pour apprendre aux hommes que la Vénus de Médicis ou le Coliſée ſont des chef-d'œuvres chacun en ſon genre. Au lieu que nous ſommes contraints quelquefois de revenir ſur nous meſmes, & de quitter nos occupations, pour apprendre à noſtre ſiécle le mérite d'Homére, qui a eſté plus loué en ſon genre, que ni le Coliſée ni la Vénus. Comme tout le monde a des yeux, tout le monde louë ce qui eſt beau. Mais il n'en eſt pas des yeux de l'eſprit comme des yeux du corps. La nature nous donne les uns ſans que l'art ni l'étude ayent rien à faire pour les perfectionner. C'eſt l'étude & l'art qui perfectionnent les yeux de l'eſprit ; & le fruit d'un naturel heureux, aidé d'une éducation parfaite, eſt de voir dans les ouvrages des anciens leurs véritables beautez, avec la meſme facilité qu'on les peut remarquer naturellement dans les ouvrages de ſculpture ou d'architecture antique.

La perſonne de toute l'Europe qui fait le plus d'honneur à ſon ſexe & à ſon ſiécle, l'illuſtre Madame Dacier, après avoir traduit Homére, vient de mettre à couvert la réputation de ce grand Poëte, en réfutant avec force & avec intelligence ce que les nouveaux critiques ont formé d'objections depuis près de cinquante ans. Je n'aurois garde de parler d'Homére après elle, s'il eſtoit poſſible, ainſi que je l'ay dit au commencement, de parler d'autre choſe que d'Homére ; & ſi cette Académie n'avoit pas une obligation particuliere de s'oppoſer à la contagion du mauvais goût.

Je n'entreprends ici que d'expoſer quelques réflexions ſur les Dieux, dont Homére met en jeu le miniſtére dans ſes deux poëmes. Ce que j'en dirai ſuffira, je crois, pour détruire un reproche qui paroît plauſible à ceux qui ne l'examinent pas; & qui eſtant traité par un homme d'eſprit, peut ſurprendre ceux-meſmes qui l'examinent dans d'autres principes que ceux qu'on doit apporter à l'examen des Poëtes.

Un poëte n'eſt qu'un poëte, c'eſt-à-dire, un peintre, un imitateur; il ne produit pas ſon objet, mais il l'imite, il le peint : cela ne ſouffre point de difficulté. Quelque idée qu'il ait luy-meſme ſur la divinité, comme il parle pour eſtre entendu & pour plaire, il ne ſort point du ſyſteme reçû communément. Ainſi Homére, né au milieu du paganiſme, n'a pas dû repréſenter les Dieux autrement qu'il ne les a repréſentez. Le vrai Dieu eſtoit connu dans la Judée. Toutes les autres nations en avoient corrompu & défiguré l'idée. Ne pouvant atteindre à un eſprit infiniment parfait, & infiniment bien-faiſant, ils l'avoient, pour ainſi-dire, partagé : & cette idée-là meſme s'eſtant obſcurcie en eux, on peut dire dans un bon ſens qu'ils adoroient ſous différents noms chaque partie, ſans remonter au tout. L'aveuglement alla plus loin encore. Des élements ils firent des Dieux. Ils en firent des choſes utiles à la vie : & enfin ils adorérent des hommes qui avoient ſervi, ou à leur plaiſir, ou à leur utilité. Voilà ce qui a produit la Théologie qu'Homére a ſuivie, & qu'il a dû ſuivre comme poëte. Il ne l'a pas inventée, il l'a reçûë. Mais comme le temps qui détruit les erreurs, a reſpecté ſes poëmes à cauſe de leur excellence, & qu'il a ſçû y mettre en œuvre tout ce qu'une fauſſe religion luy fourniſſoit, on a cru dans la ſuite qu'il eſtoit le pere & l'inventeur de tant de choſes extraordinaires & biſarres, dont il n'a eſté en effet que le peintre & le copiſte. C'eſt pour cela que Platon qui l'admiroit comme poëte, l'a ſouvent attaqué comme théologien. Car du temps de Platon, quoyque

Pythagore & ses sectateurs eussent entrevû quelque chose de plus élevé & de plus raisonnable, les peuples cependant & les ministres de la religion estoient dans les mêmes erreurs, & dans de plus grossiéres encore que du temps d'Homére. On en peut juger par le dialogue de Platon, intitulé Euthyphron, où Euthyphron cet interpréte des choses sacrées & des mystéres, prétend sçavoir des secrets, que ni Hésiode ni Homére n'ont point connus.

Cicéron se plaint en quelque endroit qu'Homére a abaissé les dieux jusqu'au rang des hommes, au lieu d'élever les hommes jusqu'à la perfection des dieux. Ce reproche est injuste. La pluspart des dieux d'Homére avoient esté des hommes. Les sçavants en conviennent. Des actions de grand éclat leur avoient mérité les honneurs divins & le titre de dieux, & ces actions, toutes grandes qu'elles estoient, n'estoient pas toûjours dans les régles les plus exactes de la vertu. La morale a esté long-temps à se fixer, & n'est parvenuë que par degrez au point où Pythagore & Platon l'ont portée. La force, les talents, & les dons de la nature ont long-temps tenu la place du vray mérite. Et, parce que c'estoit-là ce qui avoit consacré des hommes, on croyoit les mêmes choses dignes d'eux après qu'ils avoient esté déïfiez. En un mot, des hommes déïfiez tenoient de la perfection divine & de la foiblesse humaine.

Dans cette situation que doit faire ou le peintre ou le poëte? La réponse à cela est aisée. Il doit peindre les dieux tels qu'il les reçoit de la religion reçûë, & de la tradition des hommes.

Quel autre moyen a-t-il de produire le merveilleux qui fait le prix de la grande poësie? & s'il n'employe pas *ambages deorumque ministeria*, que luy reste-t-il pour parvenir au but de son art? Il s'ensuit de là qu'Homére comme poëte, (& qu'est-il autre chose?) a dû employer les dieux, & les employer de la maniére qu'il a fait.

Cela est si vray que Virgile même, qui estoit très-

inſtruit de la philoſophie Pythagorique, (témoin le ſixiéme Livre de l'Enéïde, & le quatriéme des Géorgiques) a cependant eu recours aux dieux & à la théologie d'Homére, non ſeulement pour embellir ſon poëme, mais pour en établir le plan & la conſtitution. Je croirois bleſſer la Compagnie ſi j'entrois là-deſſus dans le détail de l'Enéïde, qu'elle a plus préſent à l'eſprit que moy. Le Taſſe dans ſa Jéruſalem, le plus parfait ouvrage que l'Italie ait produit, a eu recours aux magiciens & aux enchantements des Romans, qui n'ont pas plus de ſolidité que les dieux d'Homére, mais qui de ſon temps, & avec les diſpoſitions qu'il trouvoit dans les eſprits, eſtoient propres à produire le merveilleux. On ne peut repréſenter Dieu par aucune figure. David cependant & les ſaints Prophétes inſpirez de Dieu, l'ont peint dans différentes attitudes pleines de majeſté, ou capables de jetter la terreur dans l'eſprit des hommes. Leur main & leur pinceau eſtoient conduits par l'eſprit de Dieu, & ils ont par conſéquent fait des images convenables. Homére eſtoit conduit par l'eſprit d'erreur, il a péché contre la divine majeſté. Il a eſté mauvais théologien, mais comme il a peint les dieux tels qu'ils eſtoient dans l'opinion des hommes, pour eſtre mauvais théologien, il n'en a pas eſté moins bon poëte. Comme les Dieux qu'on révéroit de ſon temps eſtoient un aſſemblage d'hommes ou de choſes utiles à la vie & à la ſociété, de cauſes naturelles, d'élements, à quoy l'on avoit attaché une idée confuſe de divinité, auſſi quand on veut revenir au vray, il faut faire attention à toutes ces choſes. C'eſt l'affaire des interprétes & de ceux qui creuſent les fables. Le poëte ne répond de rien, & pourvû qu'il n'attribuë à ſes dieux que des choſes conformes à l'idée que luy fournit la théologie payenne, il ne péche point contre ſon art.

Or qu'Homére ait ſuivi les viſions des hommes de ſon temps ſur les dieux, qu'il n'en ſoit pas le pere, mais le peintre, c'eſt une choſe claire par elle-meſme, prouvée par la conformité d'Homére avec Héſiode ſur la théologie;

& par les raiſons qui prouvent qu'Homére dans ſes autres choſes a ſuivi les uſages établis. Je dis que cela eſt clair par ſoy-meſme; parce qu'autrement Homére n'auroit eſté entendu de perſonne. Ainſi dans tous ſes écrits il n'établit pas un ſyſteme de théologie, mais il le ſuppoſe établi. Et ce ſyſteme eſtoit ſans doute établi, ſi l'on en juge par l'ancienneté du temple de Delphes, & des autres dont la conſtruction & les cérémonies eſtoient antérieures & à la guerre de Troye, & bien plus au ſiécle où Homére a vêcu. Sa conformité avec Héſiode eſt manifeſte. Homére n'a fait qu'employer à ſon uſage les meſmes choſes qu'Héſiode a raſſemblées des traditions & des erreurs populaires, & dont il a fait comme un corps, pour rendre la connoiſſance de la religion plus familiére aux hommes, & leur en faciliter le ſouvenir. Je dis en troiſiéme lieu, qu'Homére dans les autres choſes ayant peint ce qu'il voyoit pratiqué, ou qu'il ſçavoit s'eſtre pratiqué dans le temps du ſiége de Troye, on ne peut douter qu'il n'ait ſuivi le meſme plan en parlant des dieux. En effet dans ſon Iliade & dans ſon Odyſſée, on voit une grande ſimplicité en de certaines choſes, & une grande magnificence en d'autres. L'or, l'argent, l'*electrum*, l'yvoire, ſoit dans les ameublements, ſoit dans les armures ; les habillements des déeſſes imaginez vrayſemblablement ſur ceux des princeſſes qu'on voyoit alors : tout cela eſt d'une magnificence extraordinaire. D'autre côté les héros du ſiége préparent les viandes eux-meſmes; les diſtinctions d'honneur & les récompenſes, ſont d'avoir la meilleure part des viandes, le plus grand vaſe pour boire, &c. tout cela eſt d'une ſimplicité qui n'a guéres de proportion avec la magnificence du reſte. Je conclus de là qu'Homére a peint les hommes tels qu'ils eſtoient. Un auteur qui invente eſt plus uniforme dans les choſes qu'il imagine. Tout marche d'un train égal dans ſes fictions; & ni la ſimplicité des mœurs n'eſt démentie par la magnificence, ni la magnificence par la ſimplicité des mœurs. Comme on peut remarquer dans les dieux d'Homére le même

mélange de force & de foibleſſe, de ſageſſe & de paſſions, je ſuis perſuadé par-là qu'il n'a fait que ſuivre dans la théologie, le ſyſteme établi. Un auſſi grand génie qu'Homére, qui ſe ſeroit proposé de faire un plan de religion, l'auroit fait du moins & plus capable d'attirer la vénération, & plus uniforme dans toutes ſes parties.

Mais a-t-il bien ſçû employer un ſyſteme qu'il a trouvé tout établi ? C'eſt une queſtion que nos peres n'auroient pas faite. Quand je dis nos peres, j'entends tous les ſçavants hommes qui ont paru depuis la naiſſance des Lettres en Europe. Mais dans ces derniers temps une éducation différente a produit des ſentiments différents. Nous en ſçavons plus qu'eux aujourd'huy. Nous jugeons ſur d'autres principes, & jaloux de notre propre gloire, nous ne voulons rien devoir aux autres. Si les Architectes & les Sculpteurs en uſoient de même, n'aurions-nous pas de belles ſtatuës & de beaux édifices ? Dieu veuille qu'il n'arrive pas dans noſtre nation & dans ce ſiécle qui débute par de ſi étranges diſputes, ce qui arriva en Italie ſur la fin du ſeiziéme ſiécle, & au commencement du dix-ſeptiéme, où l'auteur de l'*Adone*, par ſes vices agréables & par l'afféterie de ſon ſtile a corrompu pour plus de cent ans le vrai goût des Lettres que les Politiens, les Bembes, les Sannazars, les Vida, les Taſſes, les Sperons & tant d'autres avoient eu tant de peine à établir.



DISSERTATION SUR LES GRACES.

Par M. l'Abbé MASSIEU.

9 de Janvier 1711.

SI la Théologie des Poëtes anciens n'estoit pas trop sensée, on ne peut disconvenir qu'elle ne fût du moins très-agréable. Il est vray que le bon sens souffroit de cette multitude de Dieux qui ne leur coûtoient rien à enfanter, mais l'imagination y trouvoit son compte. Ils la promenoient par le moyen de leurs fictions dans des enchantements continuels. Le Ciel, les Astres, la Mer, la Terre, toute la nature devenoit dans leurs principes vivante & animée. De quelque côté qu'on tournât les yeux, on ne voyoit autour de soy que des objets, qui, en apparence matériels & insensibles, avoient au fond, & du sentiment & de l'intelligence. Se promenoit-on le long d'un fleuve, c'estoit un Dieu en personne, penché sur une urne, & couronné de roseaux. Les fontaines estoient des grottes de crystal, où les Naiades faisoient leur demeure. Les Oreades habitoient les montagnes, & les remplissoient de je ne sçais quelle horreur religieuse. Dans la solitude des forests, on se trouvoit au milieu des Faunes, des Satyres & des Dryades; & pour peu qu'on eût de foy poëtique, on entendoit leurs voix, on voyoit leurs danses. En un mot, tous les estres qui concourent à former l'Univers, estoient presque autant de Divinitez.

Mais dans ce grand nombre de Divinitez différentes, dont les Poëtes s'avisérent d'embellir le monde, je ne sçais s'ils en imaginérent jamais de plus aimables que celles qui vont faire le sujet de cette Dissertation. C'estoit d'elles que toutes les autres empruntoient leurs charmes. Elles estoient la source de tout ce qu'il y a de gracieux & de riant

iiant dans la nature. Elles donnoient aux lieux, aux perſonnes, aux ouvrages, à chaque choſe en ſon genre, ce dernier agrément qui embellit toutes les autres perfections, & qui en eſt comme la fleur. Enfin on ne pouvoit tenir que d'elles, ce don ſans lequel tous les autres ſont inutiles, je veux dire le don de plaire. Auſſi entre toutes les Déeſſes, il n'y en avoit point qui euſſent un plus grand nombre d'adorateurs. Tous les états, toutes les profeſſions, tous les âges leur adreſſoient des vœux, & leur préſentoient de l'encens. Chaque ſcience & chaque art avoit en particulier ſa Divinité tutélaire: mais tous les arts & toutes les ſciences reconnoiſſoient l'empire des Graces. Leur juriſdiction n'avoit point de bornes. Les Orateurs, les Hiſtoriens, les Poëtes, les Peintres, les Sculpteurs, les Muſiciens, & généralement tous ceux qui cherchoient à mériter l'approbation publique, leur ſacrifioient à l'envi, & ne ſe promettoient un heureux ſuccès, qu'autant qu'ils pouvoient ſe les rendre favorables.

J'ai cru que je ne m'éloignerois point du but de cette Compagnie, ſi je raſſemblois ce que les anciens nous ont laiſſé ſur des Déeſſes qui tenoient un rang ſi conſidérable dans la religion. Et je n'ai point appréhendé qu'un ſemblable ſujet ne parût pas aſſez digne du lieu où je parle. On ſçait que Speuſippe, diſciple & ſucceſſeur de Platon, plaça leur tableau dans l'école, où ce fameux philoſophe donnoit ces grandes leçons de ſageſſe, qui depuis ont fait l'admiration de tous les ſiécles. Tant on eſtoit alors convaincu, que les Graces doivent préſider dans ces aſſemblées meſmes, où l'on traite les matiéres les plus ſérieuſes & les plus ſublimes.

Pour garder quelque ordre dans cette Diſſertation, je reduirai à ſix articles tout ce que j'ai à dire ſur les Graces. Je parlerai d'abord de leur origine, & puis de leur nombre; enſuite des différents noms qu'on leur a donnez; après cela de leurs attributs; en cinquiéme lieu du culte qu'on leur rendoit; & enfin des biens dont elles eſtoient les diſpenſatrices.

Que ſi dans ce grand nombre de particularitez, on en trouve pluſieurs qui eſtoient connuës, peut-eſtre en trouvera-t-on quelques unes qui ne l'eſtoient pas aſſez, & qui méritoient d'eſtre tirées de l'obſcurité. Quoy qu'il en ſoit, j'ai eu intention de faire des unes & des autres une ſorte de ſyſteme ſuivi & complet.

ARTICLE I.
De l'origine des Graces.

Le grand inconvénient de la théologie des Poëtes, eſt de ne s'accorder pas aſſez avec elle meſme. Comme un des principaux caractéres du menſonge eſt de ſe contredire, elle n'eſt à proprement parler, qu'une ſuite continuelle de contradictions. Mais quoyqu'elle ſe démente preſque ſur tout, on peut dire qu'elle varie principalement ſur la naiſſance de ſes Dieux. On croyoit communément que Vénus eſtoit ſortie du ſein de la mer; il y a pourtant des Poëtes qui veulent qu'elle ſoit née de Jupiter & de Dioné. Selon quelques-uns, le Soleil eſt fils de Jupiter, & ſelon d'autres, fils d'Hyperion. Les uns prétendent que par un prodige inconnu juſqu'alors, Pallas ſortit toute armée du cerveau de Jupiter; les autres ſoûtiennent que ſelon le cours ordinaire de la nature, elle reçut le jour de Neptune & de Tritonis, Nymphe qui préſidoit & donnoit ſon nom à un marais d'Afrique. Enfin, il n'y a preſque point de Dieu, à qui la mythologie, graces à la fécondité du cerveau des Poëtes, ne donne pluſieurs peres & pluſieurs meres. On ne doit donc pas s'étonner ſi les anciens ſont ſi peu d'accord ſur la naiſſance des Graces. Quelques-uns ont cru qu'elles furent le fruit d'un mariage legitime, & qu'elles naquirent de Jupiter & de Junon. Mais preſque tous les autres prétendent que des Déeſſes ſi charmantes dûrent le jour, non au devoir, mais à l'amour ſeul.

Héſiode, le grand généalogiſte de l'Olympe, nous apprend qu'elles furent une ſuite des amours de Jupiter & de la belle Eurynomé fille de l'Océan:

Τρεῖς δέ οἱ Εὐρυνόμη Χάριτας τέκε καλλιπαρήους,

Ὠκεανοῦ κούρη, πολυήρατον εἶδος ἔχουσα.

Onomacrite, auteur des hymnes qu'on attribuë ordinairement à Orphée, nomme leur mere, *Eunomie:*

Θυγατέρες Ζηνός τε, καὶ Εὐνομίης βαθυκόλπου.

Elle s'appelloit *Hémonie*, selon ce vers des Catalectes:

Jupiter est genitor, peperit de semine Cœli
Hemonia.

Son nom estoit *Harmione*, selon Lactantius ancien commentateur de Stace; *Jovis & Harmiones filiæ.* D'autres l'appellent *Antinoe*, *Eurymédusе*, *Eurytoméne*, *Evanthé.* Mais Antimaque poëte très-ancien, soûtient qu'elles sont filles du Soleil & de la nymphe Eglé. Il y en a mesme qui leur donnent un pere mortel, & qui les font filles d'Etéocle Roy d'Orchoméne, ville de Béotie. Ils se fondent sur ce que Théocrite les appelle *Etéocléennes;* mais les plus habiles commentateurs prétendent que le Poëte bucolique les nomme ainsi, non parce qu'Etéocle estoit leur pere, mais parce qu'il fut le premier qui leur éleva des autels, & leur offrit des sacrifices. Enfin, l'opinion la plus communément reçuë, quoyque peut-estre la moins fondée dans les écrits des anciens, c'est qu'elles sont filles de Bacchus & de Vénus, c'est-à-dire, d'un Dieu qui dispense la joye aux hommes:

Lætitiæ Bacchus dator.

Et d'une Déesse qui fait les délices du ciel & de la terre, & qu'on a toûjours regardée comme l'ame du monde:

Hominum divûmque voluptas,
Alma Venus, quoniam per te genus omne animantum
Concipitur. . . .

Et certainement pour peu qu'on fasse attention au caractére des Déesses dont nous cherchons l'origine, on avouera

que difficilement peut-on leur en donner une qui leur convienne mieux. Mais si tous les Poëtes ne tombent pas d'accord que les Graces fussent les filles de Vénus, au moins ils reconnoissent tous qu'elles estoient ses compagnes inséparables, & qu'elles faisoient la partie la plus brillante de sa cour. Moschus dans cette charmante Idylle, où il représente Europe qui jouë avec de jeunes filles de son âge, dit qu'*elle brilloit entre ses compagnes, comme Vénus brille entre les Graces:*

Οἵα περ ἐν Χαρίτεσσι διέπρεπεν Ἀφρογένεια.

Anacréon, celuy de tous les Poëtes de l'antiquité qui a le mieux connu les Divinitez dont nous parlons, & qui les avoit comme faites à son badinage, ne manque guéres à faire aller de compagnie les Graces & les Amours. *Le fils de Cythérée*, dit-il, *aime à se couronner de roses lorsqu'il danse avec les Graces:*

Ῥόδα παῖς ὁ τῆς Κυθήρης
Στέφεται καλοῖς ἰούλοις
Χαρίτεσσι συγχορεύων.

Le mesme Poëte presse un excellent ouvrier de luy faire une coupe d'argent, & d'y représenter à l'ombre d'une vigne

Ἔρωτας ἀνόπλους
Καὶ Χάριτας γελώσας.
Les amours désarmez & les Graces riantes.

Les Poëtes Latins parlent sur cela le mesme langage que les Poëtes Grecs. Horace dans cette stance heureuse où il sçait renfermer en trois vers toutes les Divinitez qui composent ordinairement le cortége de Venus, place les Graces immédiatement après l'Amour. C'est dans cette petite Ode, où il prie la Déesse de Cnide & de Paphos, d'abandonner les lieux où elle est le plus adorée, pour se transporter dans la

maiſon de Glycére, & pour y placer ſon temple. *Que voſtre fils armé de ſon flambeau,* luy dit-il, *que les Graces laiſſant flotter négligemment leurs voiles, que les Nymphes, que la Jeuneſſe qui vous doit tous ſes charmes, que Mercure enfin accoure ſur vos pas :*

Fervidus tecum puer, & ſolutis
Gratiæ zonis, properentque Nymphæ,
Et parum comis ſine te Juventas,
Mercuriuſque.

On voit par le détail où nous ſommes entrez, que la naiſſance des Graces eſt peut-eſtre le point de toute la fable, ſur lequel les Poëtes s'accordent le moins; & qu'ils donnent à ces Déeſſes juſqu'à quatre peres, ſçavoir, Jupiter, le Soleil, Bacchus, Etéocle; & juſqu'à onze meres, qui ſont Junon, Eurynomé, Eunomie, Hémonie, Harmione, Eglé, Vénus, Antinoé, Eurymédiſe, Eurytoméne & Evanthé.

Je ne ſçais pourtant ſi de ce grand nombre de meres, il ne faudroit point en retrancher trois. M.r l'Abbé Sevin prétend, & ſon ſentiment eſt fort vrayſemblable, que le mot d'*Eunomie* dans Onomacrite, celuy d'*Hémonie* dans le vers des Catalectes, & celuy d'*Harmione* dans le commentateur de Stace, ſont corrompus; & qu'il faut lire dans ces trois auteurs, *Eurynomé,* ſur la foy du texte d'Héſiode, qui donne ce dernier nom à la mere des Graces.

Article II. & III. Du nombre des Graces & des divers noms qu'on leur a donnez.

Pauſ. in Bæot.

Quoy qu'il en ſoit, les anciens n'eſtoient pas plus d'accord ſur le nombre & ſur les noms de ces Déeſſes, que ſur leur origine. Les Lacédémoniens n'en reconnoiſſoient que deux, qu'ils honoroient ſous le nom de *Clita* & de *Phaenna*. Les Athéniens n'en admettoient pas davantage, mais il les appelloient *Auxo* & *Hégémone*. Héſiode, & après luy Pindare, Onomacrite & la pluſpart des autres Poëtes fixent le nombre des Graces à trois; & les nomment Eglé, Thalie & Euphroſyne.

Ἀγλαΐην τε καὶ Εὐφροσύνην, Θαλίην τ' ἐρατεινήν.

Ce qu'il y a d'embarraſſant, c'eſt que Thalie paſſe ordinairement pour eſtre le nom d'une des Muſes. Mais quel inconvénient y a-t-il qu'une Muſe & une Grace ayent porté le meſme nom ? Les Grammairiens dont les raffinements ſont quelquefois plus ſpécieux que ſolides, prétendent que le mot *Thalie* a la pénultiéme bréve lorſqu'il ſignifie une des Gracces, Θαλία, mais qu'il a la pénultiéme longue, lorſqu'il déſigne une des Muſes, Θαλεῖα. On pourroit s'y tromper ſur leur depoſition unanime, mais ſi l'on examine la choſe de près, on trouvera que leur diſtinction n'a nul fondement dans les écrits des anciens. Car ſi Θαλία eſt bref dans le vers d'Héſiode que je viens de citer :

> Ἀγλαΐην τε, καὶ Εὐφροσύνην, Θαλίην τ' ἐρατεινήν.

Il eſt long dans ce vers d'Onomacrite,

> Ἀγλαΐη τε, Θαλεῖα, ϗ Εὐφροσύνη πολύολβε.

Un autre embarras, c'eſt qu'Homére change le nom d'une des Graces, & l'appelle Paſithée. Car dans le 14.[e] Livre de l'Iliade, Junon va trouver le Dieu du ſommeil, & comme Déeſſe du mariage, elle luy promet Paſithée pour femme, à peu près comme dans l'Eneïde, elle va trouver Eole & luy promet Déïopée.

> Ἀλλ' ἴθι, dit-elle au Sommeil, ἐγὼ δέ κέ τοι Χαρίτων
> μίαν ὁπλοτεράων
> Δώσω ὀπυιέμεναι, ϗ σὴν κεκλῆσθαι ἄκοιτιν
> Πασιθέην, ἧς αἰὲν ἱμείρεαι ἤματα πάντα.

Je vous rendrai poſſeſſeur de la charmante Paſithée, cette jeune Grace pour qui vous paſſez les jours à ſoupirer. Stace conſerve à cette Grace le nom qu'Homére luy donne, & la place meſme avant les deux autres. C'eſt dans l'endroit où il fait le dénombrement des Divinitez, qui fabriquérent le fameux collier d'Hermione, collier funeſte à toutes les femmes qui le portérent, & ſource d'une infinité de guerres & de malheurs. *Non hoc*, dit ce Poëte en ſon ſtile pompeux :

Lib. 2. Thebaïd.

Non hoc Paſithee blandarum prima ſororum,
Non decor, Idaliuſque puer; ſed luctus, & iræ,
Et dolor, & totâ preſſit diſcordia dextrâ.

Paſithée la premiére des Graces, le Dieu des agréments, & l'aimable fils de Vénus ne mirent point la main à cet ouvrage. Le deuil, la rage, le déſeſpoir & la diſcorde le forgérent de leurs triſtes mains. Malgré l'autorité de Stace & d'Homére, les noms qu'Héſiode a donnez aux Graces leur ſont demeurez. Mais quoyque l'opinion qui réduit ces Déeſſes à trois ait prévalu, il y avoit pluſieurs endroits dans la Grece où l'on en reconnoiſſoit quatre. On les confondoit avec les *Heures,* c'eſt-à-dire, avec les quatre Déeſſes, qui préſidoient aux quatre ſaiſons de l'année. C'eſt pour cela qu'on les repréſentoit couronnées, l'une de fleurs, l'autre d'épis, la troiſiéme de pampres & de raiſins, & la quatriéme d'une branche d'olivier ou de quelqu'un de ces autres arbres qui conſervent leur verdure juſques dans l'hyver. C'eſtoit pour la meſme raiſon encore, qu'aſſez ſouvent on repréſentoit Apollon Dieu des ſaiſons, portant de la main gauche un arc & des fléches, & ſoûtenant de la droite de petites figures des quatre Graces. Je ne crois pas que la bonne & ſaine antiquité en ait guéres admis un plus grand nombre. Mais les écrivains du moyen âge enchérirent beaucoup ſur les anciens, & multipliérent à l'infini ces Divinitez. Ariſténet, auteur outré, qui dans ce qu'il écrit ne répand pas les fleurs par pincées, mais les verſe avec la corbeille, voulant nous donner dans la jeune Cydippe le modéle d'une beauté parfaite, dit que les Graces voloient autour de ſes yeux, non au nombre de trois, mais par centaines. L'expreſſion dont il ſe ſert eſt remarquable. Οὐ τρεῖς καθ' Ἡσίοδον, ἀλλὰ δεκάδων δεκάς. Le Muſée dont nous avons un Poëme ſur les amours de Héro & de Léandre, n'eſt pas plus retenu qu'Ariſténet. *Les Graces*, dit ce Poëte, *brilloient dans toute la perſonne de Héro. N'en déplaiſe aux anciens,* adjoute-t-il, *quand ils diſent*

qu'il n'y a que trois Graces, ils ne disent pas vray. Lorsque Héro daignoit sourire, on en découvroit plus de cent dans ses yeux seuls :

Πολλαὶ δ᾽ ἐκ μελέων χάριτες ῥέον. οἱ δὲ παλαιοὶ
Τρεῖς Χάριτας ψεύσαντο πεφυκέναι. εἷς δέ τις Ἥρους
Ὀφθαλμὸς γελόων, ἑκατὸν χαρίτεσσι τεθήλει.

Mais Nonnus dans le Poëme qu'il a fait à l'honneur du Dieu des vendanges, porte encore les choses plus loin. Car dans le dessein de rehausser la gloire du Dieu qu'il célébre, il convient bien qu'il y avoit trois Graces à la suite d'Apollon ; mais il soûtient qu'il n'y en avoit pas moins de trois cens à la suite de Bacchus;

Τρεῖς Χάριτες γεγάασι χορήτιδες ὀρχομένοιο
Ἀμφιπόλοι Φοίβοιο· χοροπλεκέος δὲ Λυαίου
Εἰσὶ τριηκοσίων Χαρίτων στίχες.

C'est ainsi que ces écrivains s'éloignent à l'envi de l'heureuse simplicité des premiers siécles, & se jettent dans les hyperboles les plus étranges. Tant il est vray qu'il n'y a point d'excès dont l'imagination ne soit capable, dès qu'une fois elle a passé les justes bornes. Il ne faut pas oublier ici que quelques auteurs mettent la Déesse de la Persuasion au nombre des Graces ; voulant nous insinuer par-là, que le grand secret pour persuader c'est de plaire.

Pauf. in Bœot.

ARTICLE IV. Symboles & attributs des Graces.

Quant aux symboles & aux attributs des trois Graces, ils estoient en grand nombre. Au commencement on ne représentoit ces Déesses que par de simples pierres qui n'estoient point taillées ; mais on les représenta bien-tost sous des figures humaines, habillées de gaze dans les premiers temps, & toutes nuës dans la suite. Pausanias avouë qu'il ne sçauroit marquer l'époque où l'on cessa de leur donner des habits. *Je n'ai pû découvrir*, dit-il, *quel fut le premier peintre ou le premier sculpteur, qui s'avisa de représenter*

In Bœot.

préſenter les Graces toutes nuës. Car anciennement les ſculpteurs & les peintres leur donnoient des voiles: témoin les figures de ces Déeſſes, que nous ont laiſſées Bupale, Apelle, Pythagore de Paros & Socrate. Mais ceux qui ſont venus depuis, ont, ſans que je puiſſe deviner pourquoy, ôté aux Graces leurs habits, & les ont repréſentées toutes nuës. Peut-eſtre pourroit-on dire qu'ils les repréſentérent de la ſorte, pour faire entendre que rien n'eſt plus aimable que la ſimple nature. Les habits qu'enſuite on leur donna, n'eſtoient que d'une gaze mince & legére, pour marquer que les véritables beautez plaiſent principalement par elles-mêmes, & que ſi quelquefois elles appellent l'art au ſecours de la nature, elles ne doivent employer les ornements étrangers que ſobrement & avec retenuë. On les repréſentoit jeunes, parce qu'on a toûjours regardé les agréments comme le partage de la jeuneſſe. Il ſemble pourtant qu'Homére ait reconnu des Graces plus avancées en âge. Car Junon, comme nous l'avons vû, promet au Dieu du Sommeil une des plus jeunes Graces:

Χαρίτων μίαν ὁπλοτεράων.

Ce grand Poëte n'auroit-il point voulu marquer par-là, que chaque âge a ſes agréments; & qu'il eſt même des naturels heureux & privilegiez, qui dans un âge avancé, & juſques dans la vieilleſſe, ſçavent conſerver avec bienſéance & avec dignité tout ce qui rend la jeuneſſe aimable? On croyoit communément qu'elles eſtoient filles & vierges. Peut-eſtre parce qu'on eſtoit perſuadé qu'il eſtoit bien difficile que les agréments de la vie pûſſent ſubſiſter dans le trouble d'une paſſion, ou parmi les embarras du mariage. Cependant contre l'opinion commune, Homére marie deux des Graces, & ce qu'il y a de plus ſurprenant, il les partage aſſez mal en maris. Car il donne pour époux, à l'une un Dieu qui dort toûjours, & à l'autre le plus laid de tous les Dieux. Dans le 18.e livre de l'Iliade, Thétis va chez Vulcain, qu'elle trouve preſſant le travail des Cyclopes;

& mettant luy-même la main à l'œuvre. La Grace qu'il avoit pour femme, accourt au devant de la Déesse :

> Τὴν δ' ἴδε προμολοῦσα Χάρις λιπαροκρήδεμνος
> Καλὴ, τὴν ὤπυε περικλυτὸς ἀμφιγυήεις....

Sur quoy l'on peut remarquer en passant, qu'Homére s'éloigne encore ici de l'opinion commune, qui donne à Vulcain Vénus pour femme. Les Scholiastes sont fort embarrassez à deviner pourquoy le Poëte marie une Grace toute charmante au Dieu des Forges. Phurnutus sans y chercher tant de finesse, dit qu'Homére a voulu nous faire entendre par-là que les agréments doivent regner jusques dans les ouvrages les plus méchaniques. D'autres croyent qu'il a simplement voulu marquer l'étrange bisarrerie qui se trouve dans l'assortiment de la pluspart des mariages, par laquelle il arrive assez souvent que de fort aimables femmes sont liées à des hommes qui ne le sont guéres. Enfin d'autres prétendent que cette allégorie cache une vérité morale beaucoup plus importante, qui est ; que tandis que le mari se charge des soins laborieux & pénibles, la femme doit par les agréments de la figure, de l'humeur, & des maniéres, faire l'ornement & la douceur de la maison. On représentoit encore les Graces dans l'attitude de personnes qui dansent :

Hor. l. 1. Od. 4.

> *Alterno terram quatiunt pede.*

Pour marquer qu'amies de la joye innocente elles ne s'accommodent pas d'une gravité trop austére. Elles se tenoient par la main sans se quitter :

Hor. l. 3. Od. 21.

> *Segnesque nodum solvere Gratiæ.*

Pour signifier que les qualitez agréables unissent naturellement les hommes, & sont un des plus doux liens de la societé. Elles ne connoissoient point l'usage des agrafes ni des ceintures, mais laissoient flotter leurs voiles au gré des zéphyrs ; pour exprimer qu'il est une sorte de négligé qui

vaut mieux que toutes les parures les plus arrangées, & que dans les ouvrages d'eſprit comme dans tout le reſte, il y a des négligences heureuſes, infiniment préférables à la ſcrupuleuſe exactitude. Nous liſons dans Pauſanias qu'on voyoit à Elis les ſtatuës des trois Graces, où elles eſtoient repréſentées de telle ſorte que l'une tenoit à la main une roſe, l'autre un dé à jouer, & la troiſiéme une branche de myrte. Symboles, dont cet auteur nous donne luy-même l'explication. C'eſt que le myrte & la roſe, dit-il, ſont particuliérement conſacrez à Vénus & aux Graces; & quant au dé, il eſt une marque du penchant que la jeuneſſe, (âge, que les Graces aiment par préférence) a pour les jeux & pour les ris. Mais que dirons-nous d'une coûtume que les anciens avoient de repréſenter les Graces au milieu des plus laids Satyres? Juſques-là qu'aſſez ſouvent même les ſtatuës des Satyres eſtoient creuſes, de maniére qu'on pouvoit les ouvrir & les fermer; & quand on les ouvroit, on découvroit au dedans de petites figures des Graces? Que pouvoit ſignifier un aſſemblage ſi biſarre? Auroit-on voulu nous indiquer par-là, qu'il ne faut pas juger des hommes ſur l'apparence; que les défauts de la figure peuvent ſe réparer par les agréments de l'eſprit, & qu'aſſez ſouvent un extérieur diſgracié cache de grandes qualitez intérieures?

In Eliac. l. 2.

ARTICLE V. Du culte qu'on rendoit aux Graces.

On peut aiſément juger que des Divinitez ſi aimables ne manquérent ni d'autels ni de temples. On prétend, comme nous l'avons déja remarqué, que ce fut Etéocle qui leur en éleva le premier, & qui regla ce qui concernoit leur culte. Il eſtoit Roy d'Orchomene, la plus agréable ville de toute la Bœotie. On y voyoit une fontaine que ſon eau pure & ſalutaire rendoit célébre par tout le monde. Près de là couloit le fleuve Céphiſe, qui par la beauté de ſon canal & de ſes bords ne contribuoit pas peu à embellir un ſi charmant ſéjour. L'opinion commune eſtoit que les Graces s'y plaiſoient plus qu'en aucun autre lieu de la terre. De là vient que les anciens Poëtes les

appellent ordinairement Déesses de Céphise, & Déesses d'Orchomene. Cependant toute la Grece ne convenoit pas qu'Etéocle eût esté le premier à leur rendre les honneurs divins. Les Lacédémoniens en attribuoient la gloire à Lacédémon leur quatriéme Roy. Ils prétendoient qu'il avoit bâti un temple aux Graces dans le territoire de Sparte & sur les bords du fleuve Tiase ; & que ce temple estoit sans contredit le plus ancien de tous ceux où elles recevoient des offrandes. *Pauf. passim.* Quoy qu'il en soit, elles en avoient encore à Elis, à Delphes, à Pergé, à Perinthe, à Byzance, & en plusieurs autres endroits de la Grece & de la Thrace. Mais non seulement elles avoient des temples particuliers, elles en avoient de communs avec d'autres Divinitez. Ordinairement ceux qui estoient consacrez à l'Amour, l'étoient aussi aux Graces. On avoit coûtume encore de leur donner place dans les temples de Mercure, parce qu'on estoit persuadé que le Dieu de l'éloquence ne pouvoit se passer de leur secours. Mais sur tout, les Muses & les Graces n'avoient d'ordinaire qu'un même temple. On sçait l'union intime qui estoit entre ces deux sortes de Divinitez. Hésiode après avoir dit que les Muses ont établi leur séjour sur l'Hélicon, adjoûte que l'Amour & les Graces habitent près d'elles :

Πὰρ δ' αὐτῆς Χάριτές τε, καὶ Ἵμερος οἰκί' ἔχουσι.

En effet pour plaire aux unes, il falloit plaire aux autres. Pindare invoque les Graces presque aussi souvent que les Muses, il confond leurs jurisdictions ; & par une de ces expressions heureuses & hardies qui luy sont familiéres, il appelle la Poësie, *le délicieux Jardin des Graces :*

Ἐξαίρετον Χαρίτων νέμομαι
Κᾶπον.

On célébroit plusieurs festes en leur honneur dans tout le cours de l'année, mais le printemps leur estoit principalement consacré. C'estoit proprement la saison des Graces.

Voyez, dit Anacréon, *comme au retour des Zéphyrs les Graces ſont parées de roſes:*

> Ἴδε πῶς ἔαρος φανέντος
> Χάριτες ῥόδα βρύουσι.

Horace ne peint jamais la nature qui ſe renouvelle, ſans faire entrer les Graces dans cette peinture. Après avoir dit au commencement d'une de ſes Odes, que par une agréable révolution les frimats font place aux beaux jours: *L. 1. Od. 4.*

> *Solvitur acris hyems gratâ vice veris & favonî,*

Il adjoûte auſſi-toſt qu'on voit déja Vénus, les Graces & les Nymphes recommencer leurs danſes.

> *Jam Cytheræa choros ducit Venus . . .*
> *Junctæque Nymphis Gratiæ decentes*
> *Alterno terram quatiunt pede.*

Cette image luy plaît ſi fort, qu'il la préſente encore dans un autre endroit, où conſervant tout le fond de la penſée, il ſe contente de faire quelques changements dans l'expreſſion: *L. 4. Od. 7.*

> *Diffugere nives, redeunt jam gramina campis*
> *Arboribuſque comæ . . .*
> *Gratia cum Nymphis, geminiſque ſororibus audet*
> *Ducere nuda choros.*

Mais ce n'eſtoit pas ſeulement à certains temps ſolemnels que les peuples ſignaloient leur dévotion envers les Graces; il n'y avoit guéres de jour qui ne fût marqué par quelque hommage qu'ils leur rendoient. Il eſt ſurprenant que la pieté des anciens influât preſque ſur toutes les actions de leur vie. Elle ſe retrouvoit au milieu même des plaiſirs de la table. Ils ne faiſoient point de repas, où la pluſpart des Dieux ne fuſſent appellez. Ils n'avoient garde

d'y oublier les Muses ni les Graces. On honoroit les unes & les autres le verre à la main; avec cette différence, que pour s'attirer la faveur des Muses, on beuvoit neuf coups, * au lieu que ceux qui vouloient se concilier les Graces, n'en beuvoient que trois:

Qui Musas amat impares;
Ternos ter cyathos attonitus petet
Vates. Tres prohibet supra
Rixarum metuens tangere Gratia.

Tous les peuples ont toûjours regardé le serment comme un acte de religion, qui estant fait dans les circonstances & avec les conditions nécessaires, honore l'Estre souverain. Cette sorte d'honneur ne manquoit pas aux Graces. On attestoit leur Divinité. Σοφῶς, νὴ τὰς Χάριτας, *De par les Graces, il a raison,* dit Socrate dans les nuées d'Aristophane. Il faut avouer pourtant qu'il y a une malice cachée sous ces termes. Car le Poëte comique fait allusion par ce serment à la premiére profession de Socrate, qui avant que d'estre Philosophe avoit esté Sculpteur, & avoit fait les statuës des trois Graces qu'on avoit placées dans la citadelle d'Athénes.

Enfin les anciens aimoient à marquer leur zéle pour leurs Dieux, par divers monuments qu'ils élevoient à leur gloire, par des tableaux, par des statuës, par des inscriptions, par des médailles. Or toute la Grece estoit pleine de semblables monuments que la piété publique avoit consacrez aux Graces. On voyoit dans la pluspart des villes leurs figures, faites par les plus grands maîtres.
Pauf. in Bœot. Il y avoit à Pergame un tableau de ces Déesses, peint par

* C'est le sens que la pluspart des interpretes donnent à ce passage d'Horace. Je l'ay suivi comme le plus conforme à nos usages, & comme le seul qui puisse avoir quelque grace en nostre langue. Si l'on veut sçavoir le vray sens, on peut voir ce que M. Boivin le Cadet en a écrit. *Hist. de l'Acad. Royale des Insc. & Belles Lettres.* p. 136.

Pythagore de Paros. Un autre à Smyrne, qui estoit de la main d'Apelle. Socrate avoit fait leurs statuës en marbre, Bupale les fit en or. Pausanias parle de plusieurs autres, également recommendables par la richesse de la matiére & par la beauté du travail. Démosthéne rapporte dans la harangue pour la couronne, que les Athéniens ayant secouru les habitants de la Chersonnése dans un besoin pressant, ceux-ci pour éterniser le souvenir d'un tel bienfait, élevérent un autel avec cette inscription, Χάριτος βωμός. *Autel consacré à celle des Graces qui preside à la reconnoissance.* Et pour finir par les monuments ausquels cette Compagnie s'intéresse plus particuliérement, & qui peut-estre sont plus durables que tous les autres, il y avoit un grand nombre de médailles où les Graces estoient représentées. Plusieurs sont venuës jusqu'à nous. Telle est une médaille Grecque d'Antonin Pie frappée par les Périnthiens; une de Septime Sévére, par les habitants de Pergé dans la Pamphylie; une autre de Sévére Alexandre, par la Colonie Flavienne dans la Thrace; & enfin, une de Valérien pere de Gallien, par les Byzantins. Et c'est d'après ces anciennes médailles, qu'on a frappé dans ces derniers temps celles de Pic de la Mirandole & du Connestable Anne de Montmorency, où l'on voit d'un côté les testes de ces grands hommes, & de l'autre les trois Déesses dans les mesmes attitudes qu'on les représentoit autrefois. Ce fut aussi sur ce modéle qu'on frappa l'ingénieuse médaille de Jeanne de Navarre, où l'on représenta d'une part cette Princesse, & au revers les trois Graces, avec cette légende, *Ou quatre, ou une.* Pensée, qui a beaucoup de rapport avec celle qui se trouve dans cette jolie épigramme de l'Anthologie, faite sur une jeune personne qui réunissoit en elle tous les agréments de la figure, des maniéres & de l'esprit:

Τέσσαρες αἱ Χάριτες, Παφίαι δύο, καὶ δέκα Μοῦσαι.
Δέρκυλις ἐν πάσαις Μοῦσα, Χάρις, Παφίη.

Il y a quatre Graces, deux Vénus, & dix Muses. Dercylis est une Muse, une Grace, une Vénus.

Article VI.

Biens, dont les Graces estoient les dispensatri-ces.

Du reste, il ne faut pas s'étonner que les anciens fussent si réguliers à faire leur cour aux Graces. C'estoit de ces Divinitez bienfaisantes qu'ils attendoient les plus précieux de tous les biens. Leur pouvoir s'étendoit à tous les agréments de la vie. Κεῖναι γὰρ ὤπασαν τὰ τερπνὰ, dit Pindare. Elles dispensoient aux hommes, non seulement la bonne grace, la gayeté, l'égalité de l'humeur, la facilité des maniéres, & toutes les autres qualitez liantes qui répandent tant de douceur dans la societé civile; mais encore la libéralité, l'éloquence, la sagesse. σὺν γὰρ ὑμῖν, dit le mesme Poëte en leur adressant la parole:

Τὰ τερπνὰ καὶ τὰ γλυκέα γίνεται πάντα βροτοῖς,
Εἰ σοφὸς, εἰ καλὸς, εἴ τις ἀγλαὸς
Ἀνήρ.

Mais ce qui peut-estre n'estoit pas moins considérable, elles donnoient ce je ne sçais quoy si vanté, qui fait qu'on est du goût de tout le monde, & qu'on plaît dans les moindres choses. Heureux don, qui seul quelquefois tient lieu de mérite, & sans lequel le mérite n'est point de mise. Un homme avoit beau rassembler en luy les plus grands talents, un génie universel, une vaste mémoire, une érudition profonde; toutes ces perfections devenoient inutiles, si les Graces n'y mettoient comme le dernier sceau. De là vient que Platon, qui trouvoit dans son disciple Xénocrate les dispositions les plus heureuses, mais un peu de rudesse & de grossiéreté, avoit coûtume de luy dire, *Xénocrate, sacrifiez aux Graces,* θῦε Χάρισιν. Et ce fut faute de leur avoir sacrifié, qu'au rapport de Plutarque, Marius ne fut pas un aussi grand homme qu'il auroit pû estre, & qu'à de fort beaux commencements, il attacha une fin qui n'y répondit guéres.

Mais la plus belle de toutes les prérogatives des Graces; c'est qu'elles présidoient aux bienfaits & à la reconnoissance; jusques-là que presque dans toutes les Langues on se sert de

de leur nom pour exprimer & la reconnoiſſance & le bienfait. C'eſtoit comme Déeſſes de l'un & de l'autre, que l'antiquité les révéroit principalement. Auſſi avoit-elle renfermé toute la doctrine des bienfaits dans les figures allégoriques, ſous leſquelles on avoit coûtume de les repréſenter. Et Chryſippe, un des grands ornements du Portique, ayant entrepris de traiter cet endroit important de la morale, crut qu'il ne pouvoit mieux exécuter ce deſſein, qu'en donnant l'explication de ces différentes figures. Sénéque qui travailla depuis ſur la meſme matiére, *Lib. 1. de* blâme fort ſon prédéceſſeur de s'y eſtre pris de la ſorte, *Benef. c. 3.* l'accuſant d'avoir traité ſon ſujet pluſtôt en poëte qu'en philoſophe, & prétendant qu'on inſtruit tout autrement les hommes par des maximes ſérieuſes, que par des allégories agréables. Quoy qu'il en ſoit, nous avons au moins l'obligation à Chryſippe de nous avoir tranſmis ce que les anciens penſoient ſur les attributs des Graces, & de nous avoir révélé les myſtéres qu'ils cachoient bien ou mal ſous ces attributs. Je dis bien ou mal; car on eſt obligé de convenir que la pluſpart de ces ſens myſtiques ſont un peu recherchez. Mais il s'agit ici d'en donner l'hiſtoire, & non d'en faire la cenſure.

D'abord on appelloit les trois Déeſſes, *Charites*, nom dérivé d'un mot Grec qui veut dire *joye*, pour marquer que nous devons également nous faire un plaiſir, & de rendre de bons offices, & de reconnoiſtre ceux qu'on nous rend. Elles eſtoient jeunes, pour nous apprendre que la mémoire d'un bienfait ne doit jamais vieillir. Vives & legéres, pour faire connoiſtre qu'il faut obliger promptement, & qu'un bienfait ne doit point ſe faire attendre. Auſſi les Grecs avoient-ils coûtume de dire, qu'une grace qui vient lentement, ceſſe d'eſtre grace. Ce qu'ils exprimoient par un de ces jeux de mots dont ils n'eſtoient pas ennemis :

Αʿ χάρις ἁ βραδύπους, ἄχαρις χάρις.

Vierges, pour donner à entendre, premiérement, qu'en

faiſant du bien on doit avoir des vûës pures, faute de quoy l'on corrompt ſon bienfait, & en ſecond lieu, que l'inclination bienfaiſante doit eſtre accompagnée de prudence & de retenuë. C'eſt pour cette ſeconde raiſon que Socrate voyant un homme qui prodiguoit les bienfaits ſans diſtinction & à tout venant, *Que les Dieux te confondent*, s'écria-t-il, *les Graces ſont Vierges, & tu en fais des Courtiſanes.* Κακῶς ἀπόλοιο, ὅτι τὰς Χάριτας, παρθένους οὔσας πορνὰς ἐποίησας. Elles ſe tenoient par la main, ce qui ſignifioit que nous devons par des bienfaits réciproques ſerrer les nœuds qui nous attachent les uns aux autres. Enfin elles danſoient en rond, pour nous apprendre qu'il doit y avoir entre les hommes une circulation de bienfaits; & de plus, que par le moyen de la reconnoiſſance, le bienfait doit naturellement retourner au lieu d'où il eſt parti. C'eſt ainſi que ſous des figures qui ſembloient n'eſtre faites que pour le plaiſir des yeux, les anciens peut-eſtre un peu trop amateurs des emblemes & des ſymboles, ſçavoient renfermer les véritez les plus propres à éclairer l'eſprit & à régler le cœur.

Je ne dois pas obmettre en finiſſant, que trois des plus grands Poëtes de l'antiquité ont célébré les Graces dans *Pauſ. in Bœot.* des piéces faites exprès. Pamphos eſt le premier qu'on ſçache, qui ait compoſé un hymne en leur honneur. Ce Poëte aujourd'huy peu connu, mais très-fameux dans les *Pauſ. paſſim.* écrits des anciens, vivoit dans les ſiécles les plus reculez. Entre pluſieurs cantiques qu'il avoit faits pour différentes Divinitez, pour l'Amour, pour Diane, pour Cérès, pour Proſerpine, &c. celuy qu'il avoit fait pour les Graces eſtoit regardé comme un des plus beaux. Pindare leur conſacra cette Ode charmante, qui eſt la derniére des Olympiques, & qui raſſemble en moins de quarante vers tout ce qu'on peut dire de plus magnifique à leur gloire. Et c'eſt cette Ode qu'un Poëte moderne, qui n'eſtime pas trop Pindare non plus qu'Homére, n'a pas dédaigné pourtant d'imiter dans une de ſes piéces qu'il intitule *les Graces*, & qu'il

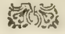
adreſſe à M.r le Duc de Vendoſme. Nous avons auſſi dans Théocrite une Idylle qui porte le nom des Graces. On croiroit ſur la foy du titre que cette piéce ſeroit très-galante, & rouleroit en grande partie ſur les trois Divinitez qu'elle ſemble annoncer. Cependant on eſt tout ſurpris de n'y trouver preſque rien qui les regarde. Ce n'eſt, à proprement parler, qu'une plainte chagrine. Et les Graces dont parle Théocrite, ſont celles qu'il plaît quelquefois aux Poëtes de faire à des hommes riches & puiſſants, lorſqu'ils leur adreſſent des vers compoſez à leur honneur. D'où le Poëte bucolique prend occaſion de s'emporter en des reproches contre l'ingratitude des grands, qui dès ce temps-là ne connoiſſoient pas aſſez le prix de l'encens poëtique; & croyoient récompenſer dignement les peines d'un nourriſſon du Parnaſſe, s'ils luy permettoient d'honorer de leur nom le frontiſpice de ſes ouvrages. Ces reproches occupent tout le corps de la piéce qui eſt aſſez longue, après quoy Théocrite tourne tout court, & finit par cette apoſtrophe, en forme de priére;

Ω Ἐτεόκλειοι, Χάριτες θεαὶ, &c.

Graces, à qui jadis Etéocle bâtit des temples, charmantes Déeſſes, qui habitez Orchoméne, autrefois la rivale de Thébes; je préfére ma retraite à tous les lieux où l'on peut m'inviter. Que ſi pourtant on venoit à me ſouhaiter en quelque endroit, je ne craindrai point d'y paroître, pourvû que ce ſoit avec les Muſes & avec vous. Car ſans vous, que peut-il y avoir d'agréable pour les mortels; Τί γὰρ Χαρίτων ἀγαπατὸν ἀνθρώποις ἀπανευθέν; *puiſſent les Graces ne m'abandonner jamais:*

Ἀεὶ Χαρίτεσσιν ἅμ' εἴην.

Voilà, Meſſieurs, une partie de ce que j'ai trouvé dans les écrits des anciens touchant les Graces. Trop heureux ſi j'avois pû répandre ſur une matiere toute riante, quelques-uns de ces agréments que vous ſçavez donner aux ſujets qui en paroiſſent le moins ſuſceptibles.



DISSERTATION SUR LES HESPÉRIDES.

Par M. l'Abbé MASSIEU.

9 de Juillet 1711.

IL n'y a guéres de ſujet, ſur lequel les Poëtes anciens ayent plus donné carriére à leur imagination, que ſur celuy des Heſpérides. Ils n'ont gardé aucunes meſures dans les prodiges qu'ils nous ont débitez touchant ces fameuſes Nymphes ; & l'on peut dire qu'uniquement occupez du ſoin d'exciter l'admiration & la ſurpriſe, ils ſe ſont jettez dans le merveilleux, ſans nul égard pour le vrayſemblable.

Quand une matiére ſi riante ne m'auroit pas invité d'elle-même, je me ſerois fait un plaiſir de la traiter, par déférence pour * l'Illuſtre chef qui nous préſide moins qu'il ne nous protége, & dont les moindres déſirs doivent eſtre des loix inviolables pour nous. Entre pluſieurs ſujets qu'il a bien voulu m'indiquer, il m'a laiſſé entrevoir qu'il penchoit pour celuy-ci, & qu'il le regardoit comme un des plus propres à fournir une ample moiſſon de particularitez agréables & curieuſes. Je crains bien de ne pas remplir l'idée qu'il s'en eſt faite ; mais ſi je ne réponds pas à ſon attente, j'aurai du moins la ſatisfaction de m'être conformé, autant qu'il aura dépendu de moy, à ce qu'il m'a paru ſouhaiter.

* M.r l'Abbé Bignon.

Il me ſemble qu'en toute fable, on doit conſidérer principalement trois choſes ; ce qu'il peut y avoir de vray, ce que les Poëtes y ont adjoûté du leur, & les inſtructions qu'ils ont prétendu cacher ſous le voile de la fiction. C'eſt tout le plan que je me propoſe dans ce diſcours ſur les Heſpérides. Je rapporterai ce que l'Hiſtoire nous en a tranſmis ; ce que la Poëſie en a publié, & les véritez qu'on prétend

qu'elle a voulu renfermer dans les menſonges ingénieux dont elle a revêtu toute cette matiére.

I. PARTIE.
Ce que l'Hiſtoire nous a tranſmis touchant les Heſperides.

Lorſqu'on veut réduire la fable des Heſpérides à la préciſion hiſtorique, l'admiration ceſſe, & les doutes commencent. On ne trouve plus qu'un nombre de faits, qui à la vérité demeurent renfermez dans les bornes des choſes naturelles & croyables ; mais les écrivains qui les rapportent, ſont partagez en tant d'opinions différentes, que l'eſprit incertain ne ſçait à quoy s'attacher.

Paléphate auteur très-ancien, quoyqu'on ne ſçache pas au juſte le temps où il a vêcu, prétend qu'on doit l'en croire préférablement à tout autre. On a publié, dit-il, beaucoup de choſes touchant les Heſpérides, mais voicy au vray ce que c'étoit. ἔχει δὲ ἡ ἀλήθεια ὧδε. Heſpérus étoit un riche Miléſien, qui alla s'établir dans la Carie. Il eut deux filles, nommées Heſpérides, qui avoient de nombreux troupeaux de brebis, qu'on appelloit *Brebis d'or,* à cauſe de leur beauté : car il n'y a rien de plus beau que l'or, adjoûte cet auteur. κάλλιστον γὰρ ὁ χρυσός. Elles en confioient la garde à un berger nommé *Dracon,* ποιμένα ὀνόματι Δράκοντα, mais Hercule paſſant par le pays qu'elles habitoient, enleva & le berger & les troupeaux.

Περὶ ἀπίστων. c. 19.

* Agrœtas autre hiſtorien, ſouvent cité par les anciens Scholiaſtes, & ſur-tout par celui d'Apollonius, parle des Heſpérides à peu près comme Paléphate. Ce qu'elles gardoient avec tant de ſoin, dit-il au 3.e livre des choſes Libyques, ce n'eſtoit point des pommes, c'eſtoit des Brebis, qu'on appelloit *Brebis d'or,* à cauſe de leur beauté ſurprenante. Et le berger qui en avoit la garde, n'eſtoit point un *Dragon,* mais un homme ainſi nommé, parce qu'il avoit la vigilance & la férocité de cet animal. Varron & Servius ſont du même ſentiment.

Ce qu'il y a d'embarraſſant, c'eſt que d'autres écrivains,

* Ἀγροίτας δ' ἐν γ'. Λιβυκῶν, φησὶ μὴ μῆλα εἶναι, ἀλλὰ πρόβατα κάλλιστα, ἃ χρυσᾶ ὠνομάσθη. εἶχεν δὲ ταῦτα ποιμένα ἄγριον, ὃν διὰ τὸ ἀνήμερον δράκοντα ὠνομάσθαι. *Schol. Apollonii.*

qui ne ſont pas moins conſidérables par leur autorité ni par leur nombre, changent le berger des Heſpérides en Jardinier, & leurs troupeaux en fruits. Selon eux, on appelloit ces fruits, *des pommes d'or;* ſoit parce qu'ils eſtoient excellents, (car les Grecs donnent cette épithéte à tout ce qui excelle en ſon genre,) ſoit parce qu'ils eſtoient d'un grand rapport, ſoit enfin, parce que leur couleur approchoit effectivement de celle de l'or. Cette ſeconde opinion n'a pas moins de partiſans que la premiére, & il ſemble même que dans la ſuite des temps elle ſoit devenuë la dominante.

Cependant Diodore de Sicile ne prend point de parti, & croit que chacun peut penſer ſur ce point tout ce qu'il voudra. ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων ἔξεστι διαλαμβάνειν, ὡς ἂν ἕκαστος ἑαυτὸν πείθῃ. Et la raiſon qu'il en apporte, c'eſt que le mot Grec μῆλα, dont les anciens hiſtoriens ſe ſont ſervis, peut ſignifier également des pommes & des brebis. Mais il deſcend dans un détail beaucoup plus grand que les auteurs dont je viens de parler, & ce qu'il nous apprend des Heſpérides, eſt peut-eſtre ce que nous avons ſur cette matiére de plus circonſtancié & de plus exact. Il aſſûre qu'Heſpérus & Atlas eſtoient deux freres, qui poſſédoient de grandes richeſſes dans la partie la plus Occidentale de l'Afrique. Heſpérus eut une fille appellée Heſpéris, qui donna ſon nom à toute la contrée. Elle épouſa ſon oncle Atlas; & de ce mariage ſortirent ſept filles, qu'on appelle tantoſt Heſpérides du nom de leur mere & de leur aieul maternel, & tantoſt Atlantides du nom de leur pere. Elles gardoient avec beaucoup de ſoin ou des troupeaux ou des fruits, dont elles tiroient de grands revenus. Comme elles eſtoient très-belles & plus ſages encore, leur mérite fit beaucoup de bruit dans le monde. Buſiris Roy d'Egypte devint amoureux d'elles ſur leur réputation, & jugeant bien que ſur la ſienne, il ne réuſſiroit pas par une recherche réguliére, il envoya des Pirates pour les enlever. Ils épiérent le moment où elles ſe réjouiſſoient

L. 5. Biblioth. c. 13.

Ibid.

entre elles dans un jardin, & exécutérent l'ordre du tyran. Comme ils s'en retournoient tout fiers de leur proye, Hercule qui revenoit de quelques-unes de ses expéditions, les rencontra sur un rivage, où ils estoient descendus pour prendre un repas. Il apprit de ces jeunes filles ce qui s'estoit passé, tua les corsaires, mit les jeunes captives en liberté, & les remena chez leur pere. Atlas charmé de retrouver ses filles, fit part à leur libérateur de ces troupeaux ou de ces fruits qui faisoient ses richesses. Mais il ne borna pas là sa reconnoissance. Il voulut aussi l'initier dans les principes de l'Astronomie. Car Atlas, adjoûte Diodore de Sicile, estoit très-versé dans la science des Astres, & tenoit ordinairement une sphére à la main. Ce qui a donné lieu aux Poëtes de feindre qu'il portoit le ciel sur ses épaules. Il fit présent à Hercule d'une sphére semblable; & c'est de là que les Poëtes ont pris encore occasion d'imaginer, que ce Héros avoit relevé Atlas dans le pénible employ de soûtenir le monde. Hercule fort content de la réception qui luy avoit esté faite, s'en retourna dans la Grece, & y porta les présents dont son hoste l'avoit comblé. Quoyque ce passage soit fort long, je n'ai point fait difficulté de le rapporter tout entier, & parce que je le regarde comme ce qui nous reste de plus solide sur le sujet que nous examinons, & parce que de plus, il nous donne l'intelligence de ce qui a servi de fondement à plusieurs fictions poëtiques. *Ibid.*

Pline le naturaliste suit par tout dans ses écrits le sentiment de ceux qui donnent des fruits & non des troupeaux aux Hespérides, mais il ne sçait pas trop où il doit placer leurs jardins; il se contente de nous apprendre que de son temps il y avoit sur cela deux opinions principales. Quelques-uns les plaçoient à Bérénice ville de Libye, & d'autres à Lixe ville de Mauritanie. Pline se range selon l'occasion à l'une ou à l'autre de ces opinions. Lorsqu'il parle de Bérénice; cette ville, dit-il, s'appelloit autrefois Hespéris du nom des Hespérides. Non loin de ses murs *L. 5.*

on voit un fleuve nommé Léthon, & un bois ſacré, où l'on dit qu'eſtoient leurs jardins : *Berenice quondam vocata Heſperidum . . . nec procul ante oppidum fluvius Lethon, & lucus ſacer, ubi Heſperidum horti memorantur.* D'un autre côté lorſqu'il traite de Lixe; c'eſt cette ville, dit-il, que les fables des anciens ont renduë ſi célébre. C'eſt-là qu'étoient & le palais d'Antée, & le lieu où ce tyran en vint aux mains avec Hercule, & les jardins des Heſpérides. Un bras de mer ſerpente tout autour, ce qui a donné aux Poëtes l'idée de leur Dragon. On y voit encore aujourd'huy un autel conſacré à Hercule; mais quant à cette fameuſe foreſt qui portoit des pommes d'or, il n'en reſte plus rien, & l'on n'y trouve plus pour tout arbre que des oliviers ſauvages : *Lixos vel fabuloſiſſimè antiquis narrata. Ibi Regia Antæi, certamenque cum Hercule, & Heſperidum Horti. Affunditur æſtuarium è mari flexuoſo meatu, in quo Dracones cuſtodiæ inſtar fuiſſe interpretantur. Exſtat in ea & ara Herculis, nec præter oleaſtros aliud ex narrato illo aurifero nemore.* De ces deux opinions, il n'y en a plus qu'une qui ſoit reçûë aujourd'huy, & les ſçavants hommes qui ont approfondi cette matiére, ne craignent point d'avancer que les anciens, qui ont placé les jardins des Heſpérides à Bérénice, ſe ſont trompez. Ce qui les a induits en erreur, c'eſt le nom de *Heſpéris* ou *Heſpérides* qu'avoit cette ville, avant qu'elle eût emprunté d'une Reine d'Egypte celuy de Bérénice : Ἑσπερὶς πόλις Λιβύης, ἡ νῦν Βερενίκη. ἐκλήθη δὲ οὕτως, ἀπὸ τῆς Πτολεμαίου γυναικὸς Βερενίκης. Ils ont cru qu'elle avoit eſté appellée *Heſpéris* ou *Heſpérides*, du nom de ces Nymphes que les Poëtes ont tant célébrées. *Quondam vocata Heſperidum.* Mais elle n'avoit eſté nommée ainſi, que parce qu'elle eſtoit avantageuſement expoſée au ſoleil couchant. Pour preuve de cela, c'eſt que ſi l'on remonte plus haut dans l'antiquité, on trouvera que ſon premier & véritable nom eſtoit celuy de Εὐέσπερις, ou Εὐεσπερίδες. C'eſt ainſi qu'Hérodote l'appelle. Théophraſte, περὶ τὴν σύρτιν ἀπὸ τῶν Εὐεσπερίδων. Près de la Syrte, non loin de la ville

Lib. eodem.

ville Evespérides. Estienne de Byzance, Εὐεσπερίδες πόλις Λιβύης, καὶ ἑνικῶς λεγομένη. *Evespérides*, ville de Libye, qu'on appelle aussi au singulier *Evesperis.* Aussi l'erreur de ceux qui ont placé les jardins des Hespérides dans cette ville, n'a pas échappé à Apollodore, qui a soin d'en avertir ses lecteurs. Ταῦτα δὲ ἦν, οὐχ, ὥς τινες, ἐν Λιβύῃ, ἀλλὰ ἐπὶ τοῦ Ἄτλαντος. Ces jardins, dit-il, estoient situez, non dans la Libye, comme quelques-uns le croient, mais dans la Mauritanie vers le Mont-Atlas.

Cette différence de sentiments prouve ce que j'ai dit d'abord, que les historiens nous laissent au sujet des Hespérides dans une grande incertitude. En effet, si l'on rapproche & si l'on confronte leurs témoignages, quel parti prendre? Paléphate les fait filles d'Hespérus, Diodore de Sicile filles d'Atlas. Selon le premier, elles n'estoient que deux, selon le second, elles estoient sept. La moitié des écrivains prétend que ce qui faisoit leurs richesses, c'estoit des troupeaux d'une rare beauté; l'autre moitié, que c'estoit des fruits excellents. Si l'on en croit les uns, un homme vigilant & robuste gardoit le lieu qu'elles habitoient; si l'on en croit les autres, ce lieu estoit gardé par sa propre situation, & environné d'un fleuve ou d'un bras de mer. Paléphate place leur demeure dans la Carie, la plupart des auteurs à Bérénice, la saine partie à Lixe. Il y en a qui prétendent qu'Hercule entra chez elles comme ennemi & à main armée; d'autres, qu'il n'y parut que comme libérateur, & qu'il s'en retourna comblé de présents. Il s'ensuit de tout cela, que ce qu'il y a de certain & d'incontestable touchant les Hespérides, se réduit presque à rien, & tout au plus à ces trois ou quatre articles; qu'elles estoient sœurs; qu'elles possédoient une sorte de biens, dont elles estoient redevables, & à leurs soins, & à la bonté du terroir qu'elles cultivoient; que leur demeure estoit bien gardée; & qu'enfin Hercule estant allé chez elles, il remporta dans la Grece de ces fruits, ou de ces troupeaux, qui leur estoient d'un si bon revenu.

II. PARTIE.

Ce que la poësie a publié des Hespérides.

Voyons maintenant ce que les Poëtes ont fait de ce peu de matiére, & la forme qu'ils luy ont donnée. Ils changent le lieu qu'habitoient les Hespérides en un jardin magnifique & délicieux. L'or y brille de toutes parts. Non seulement les fruits que les arbres portent, les feuilles & les branches mêmes sont de ce précieux métal.

L. 4. metam.

Arboreæ frondes, dit Ovide, *auro radiante nitentes*
Ex auro ramos, ex auro poma ferebant.

Pherecyd. cité par le Schol. d'Apoll. l. 4. au vers 1396.

Toutes ces richesses sont gardées par un Dragon horrible qui a cent testes, & qui tout à la fois pousse en l'air cent différentes sortes de sifflements. Ἔχοντα κεφαλὰς ἑκατὸν, καὶ φωνὰς παντοίας. Les pommes, sur lesquelles il tient sans cesse les yeux ouverts, ont une vertu surprenante. Elles charment les yeux, & font sur les cœurs des impressions, dont il est impossible de se défendre. Lorsque Jupiter épousa Junon, elle luy porta de ces pommes en mariage, & ne crut pas pouvoir luy payer sa dote en plus belle monnoye. Ce fut avec une de ces pommes que la Déesse de la Discorde mit la division entre Junon, Vénus & Pallas, & jetta le trouble dans tout l'Olympe. Ce fut avec ces mêmes pommes qu'Hippoméne sçut adoucir la fiére Atalante, & la rendre sensible à son tour. Elle ne put les voir sans en estre frappée, dit Virgile,

Ecl. 6.

Hesperidum miratam mala puellam.

A peine les eut-elle apperçûes, dit Théocrite, qu'elle se sentit éprise d'amour, & qu'elle éprouva toutes les fureurs de cette passion impérieuse:

Eidyll. 3.

Ὡς ἴδεν, ὡς ἐμάνη, ὡς ἐς βαθὺν ἅλατ' ἔρωτα.

Mais si les Poëtes font de ce jardin un séjour enchanté; ils font de celles qui l'habitent autant d'enchanteresses ou de Fées. Elles ont des voix charmantes, Ἑσπερίδες λιγύφωνοι, c'est l'épithéte qu'on leur donne par tout. Elles adoucissent leur travail, en le mêlant d'agréables concerts:

Hesiod.

Ποίπνυον ἐφίμερον ἀείδουσαι.

Elles aiment à prendre toutes ſortes de figures, & à étonner les yeux des ſpectateurs par des métamorphoſes ſoudaines. C'eſt un plaiſir de lire ce qu'Apollonius en rapporte dans le 4.e livre de ſon poëme. Les Argonautes preſſez de la ſoif arrivent chez les Heſpérides, & les conjurent de leur montrer quelque ſource d'eau. Ils ſont tout ſurpris, qu'au lieu de leur répondre, elles ſe changent tout à coup en pouſſiére & en terre: *Apollon. l. 4. v. 1399.*

ταὶ δ' ἄψα κόνις καὶ γαῖα κιόντων
Ἐσσυμένως ἐγένοντο καταυτόθι.

Ce prodige ne déconcerte point les Héros, ils redoublent leurs priéres, & voilà qu'en un moment ces mêmes Nymphes ſe transforment en arbres. Heſpéra devient Peuplier, Erythéïs eſt un Ormeau, Eglé ſe change en Saule:

Ἑσπέρη, αἴγειρος, πτελέη δ' Ἐρυθηὶς ἔγεντο,
Αἴγλη δ' ἰτείης ἱερὸν στύπος.

Il ne reſtoit plus, pour les rendre reſpectables de tout point, que de les marquer au coin de la religion, & que d'en faire des Divinitez dans toutes les formes. Et c'eſt à quoy les Poëtes n'ont pas manqué. Ils leur ont donné un Temple. Ils y ont joint une Preſtreſſe, redoutable par l'empire ſouverain qu'elle exerce ſur toute la nature. C'eſt elle qui garde les rameaux ſacrez, & qui nourrit le Dragon de miel & de pavots. Elle commande aux noirs chagrins, & ſçait à ſon gré les envoyer dans les cœurs, ou les en chaſſer. Elle arrête le cours des fleuves, elle force les aſtres à retourner en arriére, & les morts à ſortir de leurs tombeaux. On entend la terre mugir ſous ſes pieds, & à ſon ordre on voit les ormeaux deſcendre des montagnes:

Heſperidum templi cuſtos, epulaſque draconi *Ænéid. 4.*
Quæ dabat, & ſacros ſervabat in arbore ramos,

Spargens humida mella, soporiferumque papaver.
Hæc se carminibus promittit solvere mentes
Quas velit, ast aliis duras immittere curas:
Sistere aquam fluviis, & sidera vertere retro.
Nocturnosque ciet Manes. Mugire videbis
Sub pedibus terram, & descendere montibus ornos.

C'est ainsi que les Poëtes sçavent faire quelque chose de rien, & que graces a leur imagination ils trouvent dans les sujets les plus steriles des sources inépuisables de merveilles.

Mais si le peu que les historiens nous ont appris des Hespérides, est mêlé de beaucoup de contrarietez, on peut bien juger que dans ce grand nombre de prodiges que les Poëtes nous en ont contez, il se trouve une infinité de contradictions, compagnes inséparables de la fiction & du mensonge. L'un détruit ce que l'autre avance, & ce seroit une entreprise chimérique, que de vouloir les concilier entre eux. Mais pour débrouiller en quelque façon ce cahos, & donner une sorte d'ordre à ce qui se trouve confusément épars dans leurs écrits, je sepereray les choses où ils conviennent, d'avec celles où ils ne conviennent pas. Tous demeurent d'accord que les Hespérides estoient sœurs, que leurs richesses consistoient en pommes d'or, que ces pommes estoient gardées par un Dragon, qu'Hercule pourtant trouva le moyen d'en cueillir & d'en emporter dans la Grece. Mais réunis sur ce petit nombre d'articles, ils sont divisez sur presque tous les autres. Ils ne s'accordent ni sur la naissance de ces Nymphes, ni sur leur nombre, ni sur la généalogie du Dragon, ni sur le lieu où leurs jardins estoient situez, ni enfin sur la maniére dont Hercule s'y prit pour avoir de leurs fruits.

Car pour commencer par leur origine, Hésiode veut qu'elles soient nées de la Nuit, sans qu'on puisse bien deviner pourquoy il donne une mere si laide à des filles si belles. D'un autre côté Chérécrate les fait filles de Phorcus

& de Céto, deux Divinitez de la mer. Quant à leur nombre, l'opinion commune est qu'elles n'estoient que trois, Eglé, Aréthuse, & Hespéréthuse. Quelques Poëtes en adjoûtent une quatriéme qui est Hespéra, d'autres une cinquiéme qui est Erythéïs, & d'autres enfin, une sixiéme qui est Vesta. Nous avons vû que Diodore de Sicile les fait monter jusqu'à sept. Pour ce qui regarde le Dragon, il estoit fils de la Terre, selon Pisandre; de Typhon & d'Echidne, selon Phérécyde. Et quant à ce qui concerne leurs jardins, la pluspart des Poëtes les placent en deça de l'Océan, & vers le Mont-Atlas. Χώρῳ ἐν Ἄτλαντος, dit Apollonius. *Hesperio regis Atlantis in orbe*, dit Ovid. *Ubi maximus Atlas axem humero torquet stellis ardentibus aptum*, dit Virgile. Cependant Hésiode les transporte au de là de l'Océan, πέρην κλυτοῦ ὠκεανοῖο. Et à son exemple, quelques-uns les placent dans les Canaries ou Isles fortunées, d'autres dans les Isles Gorgades ou du Cap verd, & d'autres enfin, dans deux Isles plus éloignées encore, & appellées Hespérides: chacun enchérissant comme à l'envi, & croyant jetter sur ces jardins d'autant plus de merveilleux, qu'ils les reculent plus loin. Ils ne sont pas moins partagez sur la maniére dont Hercule parvint à avoir de ces pommes si bien gardées. Plusieurs croyent qu'il les enleva de force, & qu'il tua le Dragon. Apollonius nous représente avec les couleurs les plus vives ce monstre expirant. Ce n'est pas une description qu'on lit, c'est un tableau qu'on voit. Le Dragon, dit-il, percé des traits d'Hercule est estendu au pied de l'arbre: l'extrémité de sa queuë remuë encore, mais le reste de son corps est sans mouvement & sans vie. Les mouches s'assemblent par troupes sur le noir cadavre, & sucent le sang qui coule des playes, & le fiel amer de l'Hydre de Lerne, dont les fléches sont teintes. Les Hespérides désolées à ce triste spectacle, se couvrent le visage de leurs mains, & poussent des cris lamentables:

Schol. Apollon. loco citato.

L. 4. Argon.

L. 4. metam.

L. 4. Æneid.

L. 4. Argon.

Δὴ τότε γ' ἤδη κεῖνος ὑφ' Ἡρακλῆϊ δαϊχθεὶς,
Μήλειον βέβλητο ποτὶ στύπος. Οἰόθι δ' ἄκρη
Οὐρῇ ἔτι σκαίρεσκεν. ἀπὸ κρατὸς δὲ κελαινὴν
Ἄχρις ἐπ' ἄκνηστιν κεῖτ' ἄπνοος. ἐκ δὲ λιπόντων
Ὕδρης Λερναίης χόλον αἵματι πικρὸν ὀϊστῶν
Μυῖαι πυθομένοισιν ἐφ' ἕλκεσι τερσαίνοντο.
Ἀγχοῦ δ' Ἑσπερίδες κεφαλαῖς ἔπι χεῖρας ἔχουσαι
Ἀργυφέας ξανθῇσι, λίγ' ἔστενον.

D'autres Poëtes prétendent néantmoins qu'Hercule n'employa point la violence, & qu'il reçut les pommes d'or de la main d'Atlas. Mais sur ce point mesme il y a encore deux opinions différentes. Car les uns disent qu'Atlas fit présent de ces pommes à Hercule, & que les choses se passérent entre ces deux Héros avec beaucoup d'honnêteté de part & d'autre. Phérécyde assûre au contraire qu'ils usérent tous deux de supercherie, & à ce sujet il leur fait jouer un jeu assez indigne d'eux, & qui doit paroître très-froid aux lecteurs. Il dit qu'Hercule eut recours à Atlas, & le conjura d'aller dans le jardin des Hespérides luy cueillir trois pommes d'or. Atlas s'y engagea, pourvû que le fils d'Alcméne voulût pour un moment prendre sa place, & porter le ciel sur ses épaules. Hercule accepta la condition, ne connoissant pas bien toute la pesanteur du fardeau dont il alloit se charger. Atlas courut effectivement cueillir les pommes; mais à son retour trouvant qu'elles estoient plus aisées à porter que le ciel, il vint dire à Hercule qu'il pouvoit tout à loisir continuer la fonction de sa nouvelle charge, que pour luy il alloit de sa part porter à Eurysthée les pommes d'or; le Héros Grec connut qu'il avoit donné dans un piége, mais il crut qu'il devoit dissimuler, & feignant qu'il consentoit volontiers à ce que luy proposoit Atlas, il le pria seulement de vouloir bien reprendre pour un instant le fardeau du ciel, tandis qu'il feroit de

Schol. Apollon. l. 4. Argon.

ſa peau de lion un couſſin pour mettre ſur ſa teſte, fort fatiguée de la lourde maſſe qu'elle avoit à ſoûtenir. *ἕως ἂν σπεῖραν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν ποιήσηται.* Atlas poſa les pommes à terre, & crut qu'il ne devoit pas refuſer à Hercule ce leger ſoulagement. Mais à peine eut-il rechargé le monde ſur ſes épaules, qu'Hercule ramaſſa les pommes au plus vîte, & courut à toutes jambes les porter à Euryſthée. *Ἡρακλῆς δὲ λαβὼν τὰ μῆλα, χαίρειν εἰπὼν τῷ Ἄτλαντι, ἀπέρχεται εἰς Μυκήνας παρ' Εὐρυσθέα, καὶ δεικνύει αὐτῷ ταῦτα.* On ne peut guéres voir de fable plus détaillée que celle-là ; & c'eſt dommage qu'Ovide la combatte par une autre, qui la détruit de fond en comble. Il prétend que lorſqu'Hercule vint chez les Heſpérides, il y avoit déja long-temps qu'Atlas n'eſtoit plus ; & voici de quelle maniére ſelon luy, ce Roy infortuné avoit fini ſa deſtinée. Thémis luy avoit prédit que ces beaux arbres qui portoient des pommes d'or, & qu'il gardoit avec tant de ſoin, ſeroient un jour pillez par un fils de Jupiter : *L. 4. metam.*

Tempus, Atla, veniet, tua quo ſpoliabitur auro
Arbor ; & hunc prædæ titulum Jove natus habebit.

Quelque temps après cette prédiction, Perſée qui venoit tout recemment de couper la teſte à Méduſe, paſſa chez Atlas, luy demanda le couvert pour une nuit, & afin de s'en faire mieux recevoir, luy déclara qu'il eſtoit fils du maître des Dieux. Atlas croit que c'eſt ce fils de Jupiter dont l'oracle l'a menacé, & le chaſſe avec ignominie. Mais du moins, luy dit Perſée, ſi vous ne faites nul cas de mon amitié, recevez de moy ce préſent :

At quoniam parvi tibi gratia noſtra eſt,
Accipe munus, ait.

Il dit, & luy préſente la teſte de Méduſe. Et à l'inſtant le Héros giganteſque eſt changé en un roc ou mont effroyable, dont la cime perce les nuës, & va ſe perdre entre les étoiles :

Quantus erat, mons factus Atlas. Nam barba comæque
In sylvas abeunt; juga sunt humerique manusque;
Quod caput ante fuit, summo est in monte cacumen;
Ossa lapis fiunt. Tum partes altus in omnes
Crevit in immensum, sic dî statuistis; & omne
Cum tot sideribus cælum requievit in illo.

III. PARTIE. Les véritez prétendues que la Poësie a cachées sous la Fable des Hespérides.

Mais si toutes ces merveilles que les Poëtes ont comme à l'envi entassées les unes sur les autres, sont surprenantes par leur prodigieuse variété, elles ne le sont guéres moins par le grand nombre de mystéres qu'on prétend qu'elles renferment.

C'est aujourd'huy une opinion assez communément reçûë, que les fables des Poëtes cachent toutes quelque instruction. En quoy je ne sçais si l'on ne fait point trop d'honneur à ces agréables artisans de mensonges, & si on ne leur prête point souvent des intentions qu'ils n'ont jamais euës. A la vérité, on ne peut disconvenir que la pluspart de leurs fictions ne soient susceptibles de sens instructifs: mais aussi il ne seroit pas difficile d'en citer plusieurs, où ils paroissent ne s'estre proposé que de plaire. Il y en a mesme quelques-unes qui sont si outrées & si bisarres, qu'il y auroit, ce semble, de la prévention à soûtenir, qu'on doive les regarder autrement que comme des emportements d'une imagination échauffée. Mais quoy qu'il en soit des autres fables, il est certain qu'on a prétendu que celle des Hespérides enveloppoit de grandes véritez, & qu'on nous en a donné des explications Historiques, Morales & Physiques.

Nous avons déja vû de quelle maniére ceux qui l'expliquent par rapport à l'Histoire, renversent tous ces prodiges, purs ouvrages du cerveau des Poëtes, & les réduisent à quelques faits tout naturels & tout simples. Selon eux, ce lieu enchanté qu'habitoient les Hespérides, n'estoit

n'estoient que de belles prairies ou de beaux jardins. Le Dragon, c'estoit ou un Berger, ou un Jardinier, ou un fleuve, ou un bras de mer. Ce que ces Nymphes gardoient avec tant de soin, c'estoit ou des brebis d'une rare beauté, ou des fruits excellents, appellez pommes d'or, à cause de leur couleur; χρυσᾶ διὰ τὴν ἰδέαν λεγόμενα. Mais il s'éléve ici de grandes contestations entre les sçavants, sur ce que c'estoit que ces pommes d'or; & ce point seul pourroit fournir la matiére d'une ample dissertation. Bodée qui a enrichi d'un long & curieux commentaire le traité de Théophraste sur les plantes, prétend que c'estoit *des coins;* Saumaise & Spanheim, que c'estoit *des oranges,* plusieurs sçavants que c'estoit *des citrons.*

Bodée fonde son opinion, premiérement, sur le nom mesme des coins, que les Grecs appellent souvent χρυσομῆλα, ce qui veut dire *pommes d'or;* en second lieu, sur la couleur de ces fruits; & enfin, sur une statuë qu'on voit à Rome, & qui représente Hercule tenant à la main trois pommes, qui sont effectivement des coins. On luy répond que le nom & la couleur ne prouvent pas plus pour les coins, que pour les oranges & pour les citrons. Et quant à la statuë d'Hercule, qu'il n'y a que des yeux prévenus, qui dans l'état où elle se trouve maintenant, puissent y découvrir plustôt des coins que toute autre sorte de pommes. Mais après avoir répondu à ses preuves, on prétend renverser son sentiment par deux grandes objections. La premiére, c'est qu'on sçait d'où les coins & d'où les pommes des Hespérides avoient passé dans la Grece. Les coins y estoient venus de Cydon, capitale de l'Isle de Créte, d'où mesme ils tirérent le nom qu'on leur donnoit le plus communément, *mala Cydonia.* Au lieu que les pommes des Hespérides estoient venuës de Mauritanie. La seconde objection, c'est qu'Athénée traite séparément des coins & des pommes des Hespérides, & qu'il en parle comme de fruits de différente espece.

Les sçavants hommes qui tiennent pour les oranges,

établiſſent auſſi leur ſentiment ſur la couleur & ſur le nom de ces fruits. En quoy ils paroiſſent un peu mieux fondez. Car il eſt certain qu'il n'y a point de fruits, qui approchent plus que les oranges de la couleur de l'or. Et quant au nom de *mala aurantia* qu'on leur a donné ſous le bas empire, il ſemble n'eſtre qu'une traduction littérale des deux mots, χρυσᾶ μῆλα, dont les Grecs ſe ſont toûjours ſervis pour déſigner les pommes des Heſpérides. Car dans la baſſe Latinité, *mala aurantia* eſt pour *mala aurata*, comme on voit dans de vieux actes, *loca cognominantia* pour *loca cognominata;* & comme nous diſons tous les jours *de l'argent comptant* pour *de l'argent compté.* Il eſt vray que quelques antiquaires chicanent ces ſçavants hommes ſur le mot *aurantia*, & prétendent que les oranges ne doivent point eſtre appellées de ce nom, mais de celuy d'*arantia :* nom, qu'elles ont tiré, diſent-ils, d'une ancienne ville du Péloponnéſe, appellée d'abord *Arantia,* & depuis Phliunte, où Hercule à ſon retour d'Afrique apporta ſelon eux, les premiéres oranges qu'on ait vûës dans la Grece. Mais ce raffinement n'eſt qu'une vétille incidente, qui, bien loin de détruire l'opinion dont il s'agit, la confirme; puiſqu'il réſulte de là manifeſtement que les pommes d'or qu'Hercule apporta d'Afrique, eſtoient des oranges. Au reſte, ceux qui défendent cette opinion, ſoûtiennent à leurs adverſaires que le véritable nom des oranges eſt *mala aurantia*, dont on a fait par corruption *arantia;* comme de *Auguſta* on a fait *Aguſta.* Qu'il n'eſt point vray que ce ſoit la ville *Arantia* qui leur ait donné ce nom, puiſque l'on ne commença à les nommer ainſi, que long-temps après qu'il n'y eut plus de ville *Arantia* dans le monde. Que ſi c'eſtoit de cette ville qu'elles euſſent emprunté ce nom, les Grecs le leur euſſent quelquefois donné; ou meſme c'eût eſté de chez les Grecs qu'il auroit paſſé chez les Romains: deux points également faux. Pour toutes ces raiſons ils perſiſtent à ſoûtenir que les *mala aurantia* des Latins ſont proprement

les χρυσᾶ μῆλα des Grecs, & par conſéquent les pommes d'or des Heſpérides.

Ceux qui croyent que c'eſtoit des citrons, alléguent auſſi la couleur de ces fruits. Car il eſt certain que les citrons tirent ſur l'or auſſi-bien que les oranges; avec cette différence pourtant, que les oranges ſont d'un or foncé, & les citrons d'un or pâle. Mais ce n'eſt pas ſur cette reſſemblance que les partiſans de cette opinion ſe fondent principalement, c'eſt ſur deux autoritez qui leur paroiſſent formelles & déciſives. L'une eſt d'Athénée, qui, ſur le témoignage de Juba Roy de Mauritanie, dit en termes précis, que les peuples de la Libye appellent le citronnier, *le pommier des Heſpérides ;* & que ce fut de cet arbre qu'Hercule apporta dans la Grece ces pommes qu'on appella pommes d'or, à cauſe de leur couleur. Κίτρον καλεῖσθαι παρὰ τοῖς Λίβυσι μῆλον Ἑσπερικὸν, ἀφ' ὧν καὶ Ἡρακλέα κομίσαι εἰς τὴν Ἑλλάδα τὰ χρύσεα διὰ τὴν ἰδέαν λεγόμενα μῆλα. L'autre autorité eſt tirée des anciennes Gloſes, qui expliquent le mot *citreum* par celuy de *Heſpéris*. Deux paſſages ſi authentiques ſemblent ne laiſſer aucun lieu de douter.

Mais on forme deux grandes objections contre ce ſentiment. La premiére, c'eſt que les citrons n'ont eſté connus dans la Grece que long-temps après le ſiécle d'Hercule. On ſçait le temps, dit-on, où ils paſſérent pour la premiére fois de Perſe à Athénes. Ce fut vers la moyenne Comédie. On le prouve par un paſſage d'Antiphane qui vivoit alors. Ce Poëte comique introduit ſur la ſcene un jeune homme qui préſente des citrons à ſa maîtreſſe. Prenez ces pommes, luy dit-il. Elles ſont belles, répond la jeune fille. Très-belles de par tous les Dieux, replique le jeune homme. Tout récemment l'eſpece en a eſté apportée des Etats du grand Roy à Athénes :

A. ἀλλὰ ταυτὶ λάμβανε

Παρθένε τὰ μῆλα. B. καλά γε. A. καλὰ δῆθ' ὦ θεοί.

Νεωστὶ γὰρ τὸ σπέρμα τοῦτ' ἀφιγμένον
Εἰς τὰς Ἀθήνας ἐστὶ παρὰ τοῦ βασιλέως.

Une autorité si formelle a déterminé de très-sçavants commentateurs à marquer ce temps comme l'époque où l'on commença à connoistre les citrons dans la Grece. Et cette difficulté a paru si grande à Saumaise, que quelque envie qu'il eût de soûtenir qu'Hercule avoit apporté dans la Grece les citrons, il abandonne ce sentiment pour se ranger à l'opinion de ceux qui prétendent que ce fut des oranges qu'il y apporta. Mais oserois-je dire qu'il me paroît que ces sçavants hommes entendent ce passage trop à la lettre? Ils n'entrent pas assez, ce me semble, dans l'esprit du Poëte, ils prennent pour une vérité sérieuse, ce qui a bien l'air de n'estre au fond qu'un pur badinage. Un jeune homme offre des pommes à sa maîtresse, & pour donner du relief à son présent, il dit que ces pommes sont tout nouvellement arrivées de Perse. J'ay peine à me persuader que ce jeune homme parle ici en historien exact: il parle en amant folastre, qui cherche à faire valoir par une plaisanterie ce qu'il donne. C'est ainsi qu'encore aujourd'huy, lorsque nous voulons relever en badinant le prix de quelques curiositez, il nous arrive assez souvent de dire qu'elles viennent des pays étrangers, & qu'elles ont esté tout récemment débarquées dans quelqu'un de nos Ports. Car dans tous les temps les hommes ont esté portez à priser plus ce qui vient de loin, que ce qui croît parmi eux. J'ai beaucoup de penchant à croire que c'est dans ce sens & non dans un autre, qu'on doit entendre les paroles de ce jeune homme. Mais quand il seroit vray qu'elles contiendroient quelque sorte de preuve sérieuse, elles prouveroient tout au plus que ce fut alors qu'on commença à connoître dans la Grece les citrons de Perse: à la rigueur elles ne prouveroient pas que les citrons de Mauritanie n'eussent pas pû y estre connus plusieurs siécles auparavant. En effet, ce que la jeune fille adjoûte,

prouve qu'ils y eſtoient connus, & meſme qu'ils eſtoient peu différents de ceux de Perſe. Car continuant à parler de ceux-cy; en vérité, dit-elle, je les aurois pris pour des pommes des Heſpérides :

Παρ' Ἑσπερίδων ὤμηνγε, νὴ τὴν Φωσφόρον.

Mais puiſque je me ſuis une fois permis de dire ma penſée ſur le commencement de ce paſſage, je ne puis réſiſter à la tentation d'en examiner la ſuite : d'autant plus qu'elle ne m'éloigne point de mon ſujet, & que l'on ne me paroît pas l'avoir expliquée plus heureuſement que ce qui précéde. Après que la jeune fille a dit, qu'elle auroit pris pour des pommes des Heſpérides celles qu'on luy préſente, *on dit qu'il n'y en a que trois*, reprend le jeune homme. *Tout ce qui eſt beau & précieux*, adjoûte-t-il, *eſt rare :*

A. Φασὶν τὰ χρυσᾶ μῆλα ταῦτα εἶναι τρία
Μόνα· ὀλίγον τὸ καλόν ἐστι πανταχοῦ,
Καὶ τίμιον.

Les ſçavants hommes dont je viens de parler, rapportent ces paroles, *on dit qu'il n'y en a que trois*, aux pommes des Heſpérides dont la jeune fille vient de faire mention, & ſe croyent ſuffiſamment fondez à conclurre de là, que les pommes des Heſpérides n'eſtoient qu'au nombre de trois. J'avouë que je ſuis encore ſur cela d'un avis contraire au leur, & je crois que ces mots, *on dit qu'il n'y en a que trois*, doivent ſe rapporter non aux pommes des Heſpérides, mais aux pommes meſmes que le jeune homme préſente. Ma raiſon eſt qu'il ne s'agit point ici des pommes des Heſpérides, il n'en eſt parlé que par occaſion. Il n'eſt pas vrayſemblable que le jeune homme prenne le change, qu'il perde de vûë ſon objet, & que ſur un mot échappé par hazard, il s'aviſe de faire à contretemps ſur les pommes des Heſpérides une réflexion, qui, ainſi placée, ſeroit certainement aſſez froide. Il y a beaucoup plus d'apparence, qu'occupé

de ſon préſent, après avoir dit que les pommes qu'il donne arrivent de Perſe, il adjoûte pour les faire valoir encore davantage, qu'on dit qu'il n'y a que ces trois-là dans Athénes. C'eſt une continuation de la plaiſanterie par où il a débuté. Auſſi ne voyons-nous pas que l'antiquité ait cru effectivement que les pommes des Heſpérides n'ayent eſté qu'au nombre de trois. Dans ce beau médaillon d'Antonin Pie que l'on voit au Cabinet du Roy, & qui repréſente Hercule cueillant les pommes des Heſpérides, on en compte ſur l'arbre juſqu'à cinq. Et dans une autre médaille frappée autrefois par les habitants de Tarſe, & qui ſe trouve aujourd'huy dans le Cabinet du Grand Duc, on voit pour type une corbeille toute pleine de ces ſortes de pommes. Ce qui ſemble confirmer ma penſée, que ces mots du Poëte Antiphane, *on dit qu'il n'y en a que trois*, doivent s'entendre non des pommes des Heſpérides, mais des pommes meſmes que préſente le jeune homme. Quelque fondez pourtant que me paroiſſent les deux ſens nouveaux que je crois entrevoir dans ce paſſage, je les propoſe avec toute la défiance qu'il me convient d'avoir de mes conjectures: n'y ayant que voſtre autorité ſeule, Meſſieurs, qui pût balancer dans mon eſprit celle des grands hommes, dont j'oſe ici combattre le ſentiment.

La ſeconde objection que l'on forme contre l'opinion de ceux qui croyent que les pommes des Heſpérides eſtoient des citrons; c'eſt que ſelon Pline, l'arbre qui porte ce fruit ne croît que dans la Médie en Perſe: *Nec niſi apud Medos & in Perſide naſci voluit.* Hercule n'a pas donc pû les apporter d'Afrique. On ne peut diſconvenir qu'on ne doive beaucoup de déférence à l'autorité d'un auſſi grand homme que Pline, mais on en doit encore plus à la vérité. Or c'eſt une vérité inconteſtable, & reconnuë meſme de toute l'antiquité, que l'Afrique a toûjours produit des citronniers à foiſon. Auſſi voyons-nous que les commentateurs de Pline l'abandonnent ſur cet endroit, & ſont ſurpris qu'un ſi ſçavant homme ait pû

ignorer ce que perſonne n'ignore. Mais je ne ſçais ſi on ne le condamne point trop legérement, & ſi on ne pourroit point l'expliquer de telle ſorte qu'on le ſauvât du reproche d'eſtre tombé dans une erreur ſi groſſiére. Pour moy, je crois qu'il ne veut dire autre choſe, ſinon que les citronniers de Perſe dépendent tellement de leur terroir, qu'ils ne viennent pas bien lorſqu'on les tranſplante. Ce qui n'empêche pas que la Mauritanie & d'autres contrées ne puiſſent produire des citronniers qui leur ſoient propres, & qui s'accommodent des qualitez de la terre où ils croiſſent.

Il réſulte de tout cela, que rien ne nous oblige d'abandonner le ſentiment de ceux qui croyent que ce fut des citrons qu'Hercule remporta du jardin des Heſpérides, pour nous ranger au ſentiment de ceux qui croyent que ce fut des oranges. Mais je ne ſçais ſi l'on ne pourroit point concilier ces deux opinions. Pour moy j'incline fort à croire que ce mot, *pommes d'or*, eſtoit un terme générique, qui comprenoit deux eſpéces, les oranges & les citrons, & qu'Hercule apporta les uns & les autres dans la Grece. Cette explication réunit les deux partis. Hercule arrive chez les Heſpérides, il admire la beauté de leurs jardins : il eſt ſurpris d'y voir des citronniers & des orangers, ſorte d'arbre qu'il n'avoit point vû ailleurs. Il forme le deſſein d'en enrichir l'Europe, & il y apporte ces arbres étrangers, qui juſqu'alors y avoient eſté inconnus. Il n'y a rien dans tout cela que de vrayſemblable. Du moins ce qui eſt très-certain, c'eſt qu'Hercule pendant ſes voyages remarquoit avec ſoin ce qui croiſſoit de particulier dans chaque pays, pour le tranſporter dans le ſien. Ainſi liſons-nous dans la 3.e Ode de Pindare, que ce Héros fut le premier qui apporta dans la Grece les oliviers ſauvages ; qu'il en planta ſur tous ces côteaux qui bornoient la plaine où l'on célébroit les jeux Olympiques, & que pour perpétuer le ſouvenir de ce préſent qu'il avoit fait à ſa patrie, il voulut que dans la ſuite les branches de cet arbre ſerviſſent à couronner les vainqueurs.

Mais c'en eſt aſſez, ou pluſtôt c'en eſt beaucoup trop ſur ces explications hiſtoriques. Noël le Conte qui cherchoit des moralitez dans toutes les fables, n'a pas manqué d'en découvrir une fort belle dans celle-ci. On ſçait juſqu'où alloit la prévention de ce bon homme, à l'égard des Poëtes anciens. Il croyoit de bonne foy qu'ils n'avoient écrit que dans le deſſein de rendre les hommes meilleurs; & il regardoit la mythologie comme un traité complet de morale, auquel il ne manquoit que l'ordre & l'arrangement des parties. Sur ce principe il prétend que le Dragon ſurveillant & inacceſſible qui gardoit les pommes des Heſpérides, eſt une image naturelle des avares, hommes durs & impitoyables, qui ne ferment l'œil ni jour ni nuit, & qui rongez de la plus folle & de la plus triſte de toutes les paſſions, ſe conſument pour garder un or auquel ils ne touchent point, & auquel ils ne veulent pas que perſonne touche.

De orig. & prog. Idolol. l. 2. p. 384.

Ceux qui aiment la Phyſique détournent le ſens de cette allégorie aux effets de la nature. Tzetzès & après luy Voſſius croyent qu'elle renferme des véritez aſtronomiques. Ce qui les confirme dans cette penſée, c'eſt que la ſcene eſt chez Atlas, grand amateur de l'Aſtronomie, comme nous l'avons déja remarqué. Ils prétendent donc que la fable des Heſpérides eſt un tableau magnifique du ciel, & de ces grands corps lumineux dont il eſt tout ſemé. Selon eux, les Heſpérides ſont les heures du ſoir, *Horæ veſpertinæ*. Leur jardin, c'eſt le firmament. Les pommes d'or, ſont les étoiles. Le Dragon, c'eſt ou le Zodiaque qui s'étend obliquement d'un tropique à l'autre, ou l'horizon, qui pour tous les peuples de la terre, ſi l'on en excepte ceux qui ſont ſous la ligne, coupe l'équateur à angles obliques. Hercule eſt le ſoleil, témoin le nom meſme de Ἡρακλῆς, que les Grecs luy donnent, comme qui diroit Ἥρας κλέος, la gloire de l'air. Ce Héros qui enléve les pommes d'or, c'eſt cet aſtre, qui, dès qu'il paroît, ſemble enlever du ciel tous les autres. Idée ſublime & toute ſen-
blable

blable à celle de Pindare, qui nous repréſente cet aſtre comme tout ſeul dans les vaſtes déſerts du ciel : ἐρήμας δι' αἰθέρος.

Mais quelque ingénieuſes & quelque brillantes que ſoient ces explications, elles ne plaiſent pas à Maiérus, ce docte Allemand les rejette toutes, & prétend avoir trouvé luy ſeul la véritable clef de cette curieuſe allégorie. Dans ſon livre intitulé, *Arcana arcaniſſima,* il nous aſſûre qu'elle cache des myſtéres tout autrement importants qu'on ne penſe ; & comme il eſt fort enteſté de la pierre philoſophale, il ne doute point qu'il ne s'agiſſe ici du grand œuvre. Il examine cette fiction piéce à piéce, & montre l'admirable rapport qui ſe trouve entre toutes ſes parties, & les principes de l'art qui enſeigne à transformer les métaux. Explication que bien des perſonnes traiteront, & avec raiſon, d'idée creuſe & chimérique, mais qui ne laiſſe pas d'avoir d'illuſtres garants. Car on ſçait que de très-ſçavants hommes ont cru que tous ces thréſors, gardez ſi ſoigneuſement par des Dragons, n'eſtoient que des ſymboles de ce fameux ſecret, ſi ſouvent cherché, & point encore trouvé, qui a ruiné tant de curieux, & n'a jamais enrichi perſonne. C'eſt ainſi que Suidas explique cette toiſon célébre, que Jaſon alla chercher ſi loin & à travers tant de dangers. Ce n'eſtoit pas, dit-il, ce qu'on en publie ſur la foy des Poëtes. C'eſtoit un traité de ce grand art qui apprend à faire de l'or de toute ſorte de métaux. Et parce que ce traité eſtoit écrit ſur une membrane, ce fut avec raiſon qu'on la nomma, *Toiſon d'or,* par rapport au ſecret admirable qu'elle enſeignoit. Τοῦτο δὲ, οὐχ ὡς ποιητικῶς φέρεται· ἀλλὰ βίβλιον ἦν, ἐν δέρμασι γεγραμμένον, περιέχον ὅπως δεῖ γίνεσθαι διὰ χημείας χρυσόν. Εἰκότως οὖν οἱ τότε χρυσοῦν ὠνόμαζον αὐτὸ δέρας, διὰ τὴν ἐνέργειαν τὴν ἐξ αὐτοῦ. Euſtathius explique cette fable de la meſme ſorte, dans ſes notes ſur Denys le Géographe. Maiérus n'a donc fait après tout, que tranſporter aux pommes d'or des Heſpérides, ce qu'avant luy de très-

habiles hommes avoient dit de la Toiſon d'or des Argonautes.

On voit par ce grand nombre d'explications différentes que les fictions des Poëtes ſont autant d'énigmes, que chacun explique ſelon ſon tour d'imagination, ou ſelon la ſorte d'étude pour laquelle il ſe ſent plus de goût.

Je ne dois pas obmettre en finiſſant, que des auteurs Chreſtiens ont cru voir dans la fable que nous examinons, des traces de certaines véritez hiſtoriques contenuës dans les Livres ſacrez. Un des plus ſçavants hommes de ce ſiécle eſt perſuadé qu'Hercule qui enléve les pommes ou les brebis des Heſpérides, c'eſt Joſué qui pille les troupeaux & les fruits des Cananéens. D'autres prétendent avec plus de vray-ſemblance encore, que le jardin des Heſpérides, leurs pommes & leur Dragon ont eſté faits d'après le paradis terreſtre. En effet, ſi on jette les yeux ſur le médaillon dont j'ai déja parlé, on ſera tenté à la premiére inſpection, de croire qu'il repréſente la déſobéiſſance du premier homme. On voit au milieu un grand arbre, ſur lequel parmi pluſieurs pommes en paroît une plus belle que les autres. Un long ſerpent environne le tronc. Hercule eſt debout à côté de l'arbre, & leve la main vers le fruit. De l'autre côté ſont les Heſpérides; & ſi au lieu qu'elles ſont trois, il n'y en avoit qu'une, il n'y auroit perſonne qui ne crût voir Eve & Adam, & tout ce qui eſt rapporté au chapitre troiſiéme de la Geneſe. Il y a donc beaucoup d'apparence que les Poëtes en fabriquant la fable des Heſpérides, ont eu devant les yeux ce point de l'Hiſtoire ſainte, qu'ils ont pourtant, ſelon leur coûtume, alteré & corrompu dans pluſieurs de ſes circonſtances. Du moins ce qu'on ne ſçauroit nier, c'eſt que la pluſpart de leurs fictions ont leur fondement dans l'Ecriture, & qu'ainſi leurs menſonges meſmes ſervent de preuve à la vérité, & tournent à ſa gloire.

Huet. Demonſt. Evang.

Spanh. dans ſes notes ſur Callimaque.

DISSERTATION SUR LES GORGONES.

Par M. l'Abbé MASSIEU.

DE trois ſujets qu'on m'a fait l'honneur de me preſcrire, les Graces, les Heſpérides & les Gorgones; j'ai tâché, Meſſieurs, autant qu'il a eſté en mon pouvoir, de vous rendre compte des deux premiers. J'entreprends aujourd'huy de vous entretenir du troiſiéme, qui ne ſera guére moins propre à faire connoître les excès dont l'eſprit humain eſt capable, & les monſtrueux édifices qu'il ſçait élever ſur les plus foibles fondements. 17. d'Aouſt 1712.

Lorſqu'on rapproche d'une part, le peu que l'Hiſtoire nous a laiſſé ſur les Gorgones, & de l'autre, les merveilles ſans nombre que la Poëſie en a publiées, on ne peut s'empêcher d'eſtre ſurpris du contraſte. Il n'y a peut-eſtre rien de plus ignoré dans les annales du Monde, ni rien de plus célébre dans les traditions fabuleuſes. C'eſt ſous ces deux points de vûë que je vais vous préſenter les Gorgones. Je commencerai par expoſer les opinions des Hiſtoriens, & j'eſſayeray enſuite de raſſembler avec quelque ordre les fictions éparſes & confuſes des Poëtes.

I PARTIE. Ce que les Hiſtoriens nous ont laiſſé ſur les Gorgones.

Il eſt certain, à parler en général, que la pluſpart des fables ont leur fondement dans l'Hiſtoire. Il y en a pluſieurs qui ont des rapports ſi marquez avec des faits avérez & conſtants, qu'il eſt aiſé de découvrir la ſource dont elles ſont ſorties, & de reconnoître que le menſonge en les fabriquant, a travaillé d'après la vérité. Mais il y en a quelques-unes auſſi qui n'ont laiſſé aucunes traces ſur les routes qu'elles ont tenuës pour venir juſqu'à nous, & dont l'origine eſt ſi obſcure, qu'il eſt comme impoſſible d'y

remonter. Je ne sçais si la Fable des Gorgones n'est point de ce nombre.

Elle a tout l'air d'un de ces vieux contes, que la seule imagination semble avoir produits. Il est vray que quelques Historiens ont voulu luy donner une sorte de réalité, mais il ne paroît pas qu'on puisse faire grand fond sur ce qu'ils en rapportent. Car d'abord ils proposent leurs sentiments plustôt comme des conjectures, que comme des certitudes. D'ailleurs ils ne conviennent pas entre eux. Mais de plus, quelques-uns ne sont pas bien d'accord avec eux-mesmes; & dérangent sans cesse les idées du lecteur par leurs variations. Et enfin, comme ils ne sont venus que plusieurs siécles après les Poëtes, qui les premiers ont traité cette matiére, il y a lieu de douter s'ils l'ont examinée sur des Mémoires historiques, ou bien, si excitez par ce pompeux amas de particularitez surprenantes dont on l'avoit revêtuë, ils n'ont songé seulement qu'à chercher après coup, ce qui pouvoit avoir donné occasion à des fictions si étranges. Ils ont séparé ce qui sentoit le prodige, d'avec ce qui leur a paru estre dans le cours purement naturel, & nous ont donné ensuite comme vray, ce que peut-estre ils n'avoient fait qu'amener au vraysemblable. Quoy qu'il en soit, il est certain du moins, qu'ils ont sur les Poëtes l'avantage de nous avoir dit des choses qui ont pû estre; il ne reste plus qu'à examiner si leurs écrits prouvent suffisamment qu'elles ont esté.

Après des recherches assez exactes, je ne trouve dans l'antiquité que douze ou treize Historiens qui nous ayent parlé des Gorgones, & que je vais ranger en quatre classes, moins selon l'ordre des temps où ils ont vêcu, que selon le rapport qui se trouve entre leurs opinions.

Je mets à la teste de tous les autres, Diodore de Sicile & Pausanias. Le premier, est celuy qui en traite le plus au long, & d'une maniére plus suivie. Il n'y a qu'une chose à craindre, c'est que ce qu'il en raconte, ne paroisse plustôt un Roman qu'une Histoire.

Il commence par obſerver, qu'anciennement la Libye a produit des nations entiéres de femmes, qui par leur inclination guerriére & par leur courage, ont fait l'étonnement du monde. Γέγονε μὲν πάλαι πλείω γένη γυναικῶν κατὰ τὴν Λιβύην, μάχιμα καὶ τεθαυμασμένα μεγάλως ἐπ' ἀνδρείᾳ. Il prouve cette propoſition générale par l'exemple des Gorgones, qui, ſelon les traditions anciennes, ſoûtinrent contre Perſée une guerre, où elles ſignalérent extrêmement leur valeur & leur force. Τό, τε γὰρ τῶν Γοργόνων ἔθνος, ἐφ' ὃ λέγεται τὸν Περσέα στρατεῦσαι, παρειλήφαμεν ἀλκῇ διαφέρον. D'où il conclut, qu'il falloit effectivement que la bravoure & la puiſſance de ces femmes fuſſent conſidérables, puiſqu'un héros tel que Perſée, le plus vaillant de tous les Grecs de ſon temps, regardoit ſon expédition contre elles comme la plus difficile & la plus grande de ſes entrepriſes. τὸ γὰρ Περσέα τῶν καθ' ἑαυτὸν Ἑλλήνων ἄριστον, τελέσαι μέγιστον ἆθλον τὴν ἐπὶ ταύτας στρατείαν, τεκμήριον ἄν τις λάβοι τῆς περὶ τὰς προειρημένας γυναῖκας ὑπεροχῆς τε καὶ δυνάμεως.

Après ces réflexions préliminaires, il entre au détail de tout ce qui concerne leur hiſtoire. Les Gorgones & les Amazones, dit-il, eſtoient deux nations de femmes belliqueuſes, qui toutes deux habitoient la Libye près du Lac Tritonide. On peut bien juger qu'elles avoient des démêlez fréquents, elles eſtoient femmes & voiſines. Or il arriva que Myrine Reine des Amazones mit ſur pied une puiſſante armée, & marcha contre les Gorgones, qui de leur côté s'avancérent avec une égale intrépidité. Les deux nations en vinrent aux mains, & décidérent leurs querelles par une bataille rangée. Le carnage fut affreux. Mais enfin, les Amazones eurent l'avantage, tuérent un grand nombre de leurs ennemies, & en firent priſonniéres plus de trois mille. Καὶ τὰς Ἀμαζόνας ἐπὶ τοῦ προειρήματος γενομένας, ἀνελεῖν μὲν τῶν Γοργόνων παμπληθεῖς, ζωγρῆσαι δὲ οὐκ ἐλάττους τῶν τρισχιλίων. Le reſte des Gorgones ſe ſauva dans les bois. Myrine y fit mettre le feu, réſoluë à

détruire la nation entiére. Mais le vent n'ayant pas secondé son dessein, elle fut obligée de se retirer sur les frontiéres de ses Etats. Cependant les Amazones enyvrées de leur victoire se livrérent à la joye ; & comme pendant la nuit elles faisoient la garde fort négligemment, les trois mille captives profitant de la sécurité où estoit le camp, se jettérent sur les épées de ces femmes imprudentes, qui s'imaginoient avoir pleinement vaincu, & en massacrérent un grand nombre. Mais les Amazones s'estant ralliées, & ayant environné les Gorgones de toutes parts, celles-ci se battirent en personnes qui n'avoient point de ressources, & se firent toutes tailler en piéces. *Τέλος δὲ, τοῦ πλήθους αὐτῶν πανταχόθεν περιχυθέντος, εὐγενῶς μαχομένας ἁπάσας κατακοπῆναι.* Myrine fit dresser trois buchers, pour brûler les corps de celles de ses compagnes qui avoient péri dans cette occasion, & leur éleva trois monuments, dont on voyoit encore quelques débris du temps de Diodore de Sicile, & qu'on appelloit encore, *Les tombeaux des Amazones*. Cet auteur adjoûte que dans la suite les Gorgones se rétablirent de cette grande perte, jusqu'à ce que Persée les défit, vers le temps où elles avoient Méduse pour Reine. *τὰς δὲ Γοργόνας ἐν τοῖς ὕστερον χρόνοις αὐξηθείσας, πάλιν ὑπὸ Περσέως καταπολεμηθῆναι, καθ' ὃν χρόνον ἐβασίλευεν αὐτῶν Μέδουσα.* Ce ne fut pas pourtant ce Héros qui porta le dernier coup à leur puissance. La gloire en estoit réservée à Hercule, qui dans son expédition de Libye extermina entiérement & Gorgones & Amazones: persuadé, dit nostre Historien, que dans le grand projet qu'il avoit formé d'estre utile au genre humain, il n'exécuteroit son dessein qu'imparfaitement, s'il souffroit qu'il y eût au monde quelques nations qui fussent soumises à la domination des femmes. *Δεινὸν ἡγούμενος, εἰ προελόμενος τὸ γένος κοινῇ τῶν ἀνθρώπων εὐεργετεῖν, περιόψεται τινὰ τῶν ἐθνῶν γυναικοκρατούμενα.*

Cette narration est tellement circonstanciée, qu'on seroit presque tenté de la croire véritable. Ce que Pausanias

nous apprend des Gorgones, a beaucoup de rapport à ce que nous venons de voir. Selon luy, elles estoient filles de Phorbus, τῦ Φόρβου. Car c'est ainsi qu'on trouve ce nom dans tous les textes de Pausanias, soit manuscrits, soit imprimez. Mais Camérarius, Amasæus & plusieurs autres sçavants critiques, croyent avec raison qu'il faut lire τῦ Φόρκου, *filles de Phorcus*, & se fondent sur l'autorité de tous les autres écrivains, qui s'accordent à donner le nom de Phorcus au pere des Gorgones. Quoy qu'il en soit, après la mort de ce Phorbus ou Phorcus, Méduse sa fille regna sur les peuples qui habitoient le Lac Tritonide. Elle avoit une fort grande passion pour la chasse & pour les combats, ἐπὶ θήραντε, καὶ ἐς τὰς μάχας, & désoloit toutes les terres des peuples voisins. Mais enfin Persée, qui s'estoit enfui du Péloponnése, & qui avoit amené avec luy des troupes d'élite, la surprit une nuit, défit le camp-volant qui luy servoit d'escorte, & la tua elle-mesme dans la mêlée. Le lendemain il voulut la voir, & toute morte qu'elle estoit, elle luy parut d'une beauté si surprenante, qu'il sépara la teste d'avec le tronc, & l'emporta dans la Grece, pour la donner en spectacle aux peuples, qui ne pouvoient la regarder sans estre frappez d'étonnement. Καὶ τὸν Περσέα, τὸ κάλλος ἔτι καὶ ἐπὶ νεκρᾶς θαυμάζοντα, οὕτω τὴν κεφαλὴν ἀποτεμόντα αὐτῆς, ἄγειν τοῖς Ἕλλησιν εἰς ἐπίδειξιν.

Tel est le sentiment de Diodore de Sicile & de Pausanias sur les Gorgones. Ils en font des Héroïnes; mais les auteurs que je vais placer au second rang en font des monstres. Suivant ce nouveau systeme, les Gorgones ne sont plus des femmes belliqueuses, qui ayent vêcu sous une forme de gouvernement, & dont la puissance se soit longtemps soûtenuë. C'estoit des femmes sauvages, d'une figure monstrueuse, qui habitoient les antres & les forests, & qui se jettant sur les passants, faisoient des ravages horribles. Mais si ces auteurs conviennent sur ce point, ils différent sur l'endroit où ils assignent la demeure de ces

monstres. Proclus de Carthage, Alexandre de Mynde, & Athénée les placent dans la Libye; au lieu que Xénophon de Lampsaque, Pline & Solin prétendent qu'elles habitoient les Isles Gorgates.

Et pour commencer par le premier de ces écrivains; Proclus de Carthage, dont on ignore le siécle, mais qui certainement vivoit avant Pausanias, qui le cite en plusieurs endroits, nous assûre que les déserts de la Libye ont toûjours produit un nombre infini de monstres, qui passent toute créance. Λιβύης ἡ ἔρημος καὶ ἄλλα παρέχεται θηρία, ἀκούσασιν οὐ πιστά. Qu'entre ces monstres il y avoit des hommes & des femmes sauvages, & qu'il avoit vû un de ces hommes qu'on avoit envoyé à Rome par curiosité: καὶ ἄνδρες ἐνταῦθα ἄγριοι, καὶ ἄγριαι γίγνονται γυναῖκες. Qu'il a beaucoup de penchant à croire que Méduse estoit une de ces femmes, qui sortie du fond des forests faisoit des courses jusqu'au Lac Tritonide, & causoit d'étranges dégâts dans tous les lieux d'alentour, jusqu'à ce qu'enfin Persée en délivra le pays. Εἴκαζεν δὲ πλανηθεῖσαν γυναῖκα ἐκ τούτων καὶ ἀφικομένην ἐπὶ τὴν λίμνην τὴν Τριτωνίδα, λυμαίνεσθαι τοὺς περιοίκους, ἐς ὃ Περσεὺς ἀπέκτεινεν αὐτήν.

Alexandre de Mynde, ainsi appellé de la ville de Mynde en Carie où il avoit pris naissance, & cité par Athénée, ne veut pas mesme que les Gorgones fussent des femmes; il soûtient que c'estoient de vrayes bestes féroces, qui pétrifioient les hommes de leur seul regard: ὄντως γεγόνασί τινα ζῶα, ἀπολιθώσεως ἀνθρώποις αἴτια. Voicy de quelle maniére il s'en explique. Dans la Libye, dit-il, les Nomades appellent *Gorgone*, un certain animal, qui selon la pluspart des Naturalistes a beaucoup de l'air d'une brebis sauvage. Γοργόνα τὸ ζῶον καλοῦσιν οἱ ἐν Λιβύῃ νομάδες. ἔστι δὲ, ὡς οἱ μὲν πλεῖστοι λέγουσι, προβάτῳ ἀγρίῳ ὅμοιον. On dit qu'il a l'haleine si empestée, qu'il infecte tous ceux qui le rencontrent. ἔχειν δὲ λέγουσιν αὐτὸ τοιαύτην ἀναπνοὴν, ὥστε πάντα τὸν ἐντυχόντα διαφθείρειν. Une longue criniére luy tombe du haut du front, & luy dérobe l'usage de la

vûë. Elle est si épaisse & si pesante, qu'à peine peut-il la relever en haut. Mais lorsqu'il en vient à bout par quelque effort extraordinaire, il renverse par terre ceux qu'il regarde & les tuë, non avec son haleine pourtant, mais avec un poison qui part de ses yeux. *Φέρειν δὲ χαίτην ἀπὸ τοῦ μετώπου καθειμένην ἐπὶ τοὺς ὀφθαλμούς, ἣν ὁπόταν μόγις διασεισαμένη διὰ τὴν βαρύτητα ἐμβλέψῃ, κτείνει, οὐ τῷ πνεύματι, ἀλλὰ τῇ γινομένῃ ἀπὸ τῶν ὀμμάτων φύσεως φορᾷ.* On découvrit un de ces animaux, dans le temps que Marius faisoit la guerre en Afrique. Quelques soldats Romains ayant apperçu une Gorgone, & l'ayant prise pour une brebis sauvage, fondirent dessus pour la percer de leurs épées. L'animal effrayé rebrousse à l'instant sa criniére, & d'un seul de ses regards les renverse morts. D'autres soldats qui survinrent, eurent le mesme sort; jusqu'à ce que quelques-uns ayant appris des gens du pays la nature & les propriétez de cet animal, luy dressérent de loin des embûches, le tuérent à coups de javelot, & l'apportérent au Général. *μακρόθεν ἐνεδρεύσαντες κατηκόντισαν, ἧκόν τε φέροντες πρὸς τὸν στρατηγὸν τὸ θήριον.*

Xénophon de Lampsaque, suivi de Pline & de Solin, trois écrivains, qui par cette raison ne doivent faire qu'une seule autorité, ont cru aussi que les Gorgones estoient des femmes sauvages; avec cette différence pourtant, qu'il les ont placées, non dans la Libye, mais dans les Gorgates. Près de ce Promontoire, dit Pline, que nous avons appellé le Cap Occidental, sont les Isles Gorgates, ancienne demeure des Gorgones, éloignée du continent de deux jours de navigation : *Contra hoc Promontorium, quod vocavimus* Ἑσπέριον Κέρας, *Gorgates insulæ narrantur, Gorgonum quondam domus, bidui navigatione distantes à continente.* Si nous en croyons Xénophon de Lampsaque, dit Solin, Hannon Général des Carthaginois pénétra jusqu'aux Isles Gorgates. Il y trouva des femmes, qui par la vîtesse de leur course égaloient le vol des oiseaux ; entre plusieurs qu'il rencontra, il ne put en prendre que deux, dont le

corps estoit si rude & si hérissé de crins, que pour en conserver la mémoire comme d'une chose prodigieuse & incroyable, on attacha leurs peaux dans le temple de Junon, où elles demeurérent suspenduës parmi les autres offrandes, jusqu'à la ruine de Carthage : *Prodidit denique Xenophon Lampsacenus, Hannonem Pœnorum Imperatorem, in eas Gorgonum insulas permeasse; repertasque ibi mulieres aliti pernicitate, atque ex omnibus quæ apparuerunt duas captas, tam hirto atque aspero corpore, ut ad argumentum spectandæ rei, duarum cutes, miraculi gratiâ, inter donaria Junonis suspenderit; quæ duravere usque ad tempora excidii Carthaginensis.*

Si ces auteurs ôtent aux Gorgones la figure & les inclinations humaines, Paléphate & Fulgence, dont j'ai à parler en troisiéme lieu, les leur rendent. Ils sont persuadez que c'estoient des filles opulentes, qui possédoient de grands revenus, & les faisoient valoir avec beaucoup d'industrie. Mais ce qu'ils en racontent, paroît tellement ajusté à la fable, qu'on est tenté de croire qu'ils ne font que la suivre pas à pas ; & qu'on doit les regarder beaucoup moins comme des historiens qui déposent, que comme des spéculatifs curieux, qui cherchent à expliquer toutes les parties d'une énigme qu'on leur a proposée. Il est vray pourtant que sur un point considérable, Paléphate s'éloigne du sentiment reçû ; c'est qu'il prétend que la Gorgone estoit, non Méduse, comme on le croit communément, mais une statuë d'or qui représentoit Minerve. A cela près, il passe aux Poëtes les autres fictions dont ils ont enveloppé toute cette matiére, & il y accommode le moins mal qu'il peut ses explications. Il nous apprend donc que Phorcus estoit originaire de Cyrene, mais qu'il possédoit trois Isles au-delà des colonnes d'Hercule. Il fit fondre pour Minerve une statuë toute d'or, & haute de quatre coudées. Καὶ ποιεῖ τετράπηχυ ἄγαλμα Ἀθηνᾶς χρυσοῦν. Or les Cyrénéens, dit-il, donnent à Minerve le nom de Gorgone, comme les Thraces donnent à Diane celuy de Bendée, les Crétois celuy de

Dictynne, & les Lacédémoniens celuy de Upis: Καλοῦσι δὲ τὴν Ἀθηνᾶν Κυρηναῖοι Γοργόνην, ὥσπερ τὴν Ἄρτεμιν Θρῇκες Βενδεῖαν, Κρῆτες δὲ Δικτύννην, Λακεδαιμόνιοι δὲ, Οὖπιν. Cependant Phorcus mourut avant que d'avoir consacré cette statuë avec les cérémonies accoûtumées. Il laissa trois filles, Stheno, Euryalé & Méduse, qui se vouérent au célibat, & eurent en partage chacune une Isle. Κατέλιπε δὲ κόρας τρεῖς, Σθενὼ, Ευρυάλην, καὶ Μέδουσαν. αὗται μὲν γήμασθαι οὐδενὶ ἐβουλήθησαν· διελόμεναι δὲ τὴν οὐσίαν, ἑκάστη μιᾶς ἦρχε νήσου. Quant à la statuë de Minerve, elles ne voulurent point la consacrer, ni la partager entre elles, mais elles la déposérent dans un thrésor qui leur appartenoit en commun. Elles n'avoient toutes trois qu'un seul ministre, homme fidéle & éclairé, dont elles se servoient pour l'administration de leurs biens, & qui par cette raison passoit souvent d'une Isle à l'autre. Et c'est ce qui a donné occasion de dire, qu'elles n'avoient à elles trois qu'un œil, qu'elles se prêtoient alternativement: Ἦν δὲ αὐταῖς καὶ ἀγαθὸς ἀνὴρ, καὶ αὐτῷ ἐν παντὶ πράγματι ἐχρῶντο ὥσπερ ὀφθαλμῷ. Or en ce temps-là Persée, fugitif d'Argos, couroit les mers, & pilloit les côtes. Il entendit parler de cette statuë toute d'or, & forma aussi-tost le dessein de l'enlever. Il surprit & arrêta le ministre des Gorgones, dans un trajet où l'interest de ses maîtresses l'avoit engagé. Ce qui a encore donné lieu aux Poëtes de feindre, qu'il leur avoit volé leur œil, dans le temps que l'une le donnoit à l'autre. Elles furent inconsolables de la perte d'un homme qui leur estoit si nécessaire. Persée leur fit dire, qu'il le leur rendroit, si elles vouloient luy livrer la Gorgone, & en cas de refus, les menaça de la mort. Méduse ne voulut jamais entendre à cette demande, mais Stheno & Euryalé plus susceptibles des impressions de la crainte, y consentirent. C'est pour cela que Persée tua Méduse, & rendit aux deux autres sœurs leur ministre. Le Héros mit en piéces la Gorgone, c'est-à-dire, la statuë de Minerve; & en attacha la teste à la prouë de son vaisseau, au-

quel il donna aussi le nom de Gorgone: Λαβὼν δὲ τὴν Γοργόνα κατέκοψεν. καὶ τῇ πρύμνῃ ἐπέθηκε τῆς Γοργόνος τὴν κεφαλὴν, καὶ τῇ νηῒ ὄνομα ἔθετο Γοργών. Comme la vûë de cette dépouille, & l'éclat qu'avoient fait les expéditions de Persée, répandoient par-tout la terreur sur son passage, & tenoient devant luy les hommes dans une espéce d'inaction, on s'avisa de dire qu'avec la teste de Méduse il changeoit ses ennemis en rochers. Persée favorisoit luy-mesme ces bruits, qui ne contribuoient pas peu à la rapidité de ses conquestes. Il alla dans l'Isle de Sériphe. Polydecte qui en estoit Roy, s'enfuit avec ses sujets. Persée qui ne trouva dans leur ville que des pierres, fit publier qu'il en avoit pétrifié tous les habitants, & menaça du mesme sort tous ceux qui entreprendroient de luy résister. Καὶ ἐλθὼν εἰς τὴν ἀγορὰν, ἄνθρωπον μὲν οὐδένα εὗρε, λίθους δὲ ἀνδρομήκεις. Τοῖς οὖν λοιποῖς τῶν νησιωτῶν ἔλεγεν ὁ Περσεύς· ὁρᾶτε, μὴ ὡς Σερίφιοι, τῆς Γοργόνος θεασάμενοι τὴν κεφαλὴν ἀπελιθώθησαν, τοῦτο πάθητε καὶ ὑμεῖς. Ne diroit-on pas que ces événements se soient passez sous les yeux de Paléphate?

Fulgence, que Turnébe nomme un auteur non méprisable, & que Joseph Scaliger appelle un très-sçavant Mythologue, convient de tous ces faits, & y adjoûte quelques nouvelles circonstances: par exemple, que les Gorgones avoient un grand goût pour l'agriculture. Phorcus fut un Roy, dit-il, qui laissa trois filles fort riches. *Phorcus Rex fuit, qui tres filias locupletes dereliquit.* Méduse estoit l'aînée. Elle augmenta considérablement son patrimoine, par le soin qu'elle prit de faire bien cultiver ses terres. Et c'est pourquoy elle fut appellée Γοργὼν, comme qui diroit Γεωργών. *Quarum Medusa major, regnum colendo fructificandoque ampliaverat, unde & Gorgon dicta est, quasi Georgon. Nam* Γεωργοὶ *Græcè agricultores dicuntur.* On débita qu'elle avoit des cheveux de serpents, parce qu'elle avoit la prudence de ces animaux. *Serpentino verò capite dicta est, quia versutior fuerit.* Persée entra à main armée sur les terres

de Méduſe & la tua. Les Poëtes ont donné des aîles à ce Héros, parce qu'il eſtoit venu à force de rames & de voiles, qui ſont, comme l'on ſçait, les aîles des vaiſſeaux : *Volaticus dicitur, quod navibus venerit.* Après ſa victoire il emporta une grande partie des richeſſes de Méduſe, & s'en ſervit pour faire la guerre à Atlas Roy de Mauritanie, qu'il obligea de ſe ſauver dans une montagne. D'où les Poëtes ont encore pris occaſion de feindre que Perſée avoit emporté la teſte de Méduſe, & qu'en la préſentant à Atlas, il l'avoit changé en un mont affreux, qui de ſa cime perce les nuës. *Denique & Atlantis regnum invadens, quaſi per Gorgonis caput, id eſt per ſubſtantiam ejus, eum in montem fugere compulit, unde & in montem converſus dicitur eſſe.*

C'eſt apparemment ſur la foy de ces deux auteurs que Bocace s'eſt aviſé de mettre Méduſe au nombre des Femmes illuſtres, dont il nous a laiſſé un traité. Il falloit qu'il eût bien envie de groſſir ſa liſte, puiſqu'il y a placé une Héroïne d'un mérite ſi équivoque & ſi conteſté. Outre les autres bonnes qualitez qu'elle avoit, dit-il, quelques auteurs aſſûrent qu'elle entendoit parfaitement l'agriculture, & que c'eſt pour cela qu'on luy donna le nom de Gorgone. *Præterea nonnulli eam agricolationis fuiſſe peritiſſimam aſſerunt; eamque inde Gorgonis conſecutam cognomen.*

Enfin, ſelon les Hiſtoriens que j'ai réſervez pour les derniers, les Gorgones n'eſtoient rien de tout ce que nous venons de dire. C'eſtoit ſimplement des perſonnes d'une grande beauté, qui faiſoient ſur les ſpectateurs des impreſſions ſi ſurprenantes, qu'on diſoit qu'elles les changeoient en rochers. C'eſt l'opinion d'Ammonius Sérénus, que Servius nous a conſervée dans ſes notes ſur le ſixiéme livre de l'Enéïde. Ammonius Sérénus, dit-il, prétend que les Gorgones eſtoient de jeunes filles ornées de tant d'attraits, que les jeunes gens ne pouvoient les regarder ſans en eſtre frappez, ce qui a fait dire qu'elles changeoient en rochers ceux qui les regardoient. *Ammonius Serenus ſcribit fuiſſe puellas formoſiſſimas, quas cum vidiſſent adoleſcentes, ſtupore torpebant.*

Unde fingitur quod si quis eas vidisset, vertebatur in lapidem. Héraclite ou plustôt Héraclide, qui nous a laissé aussi un petit traité des choses incroyables, est de ce mesme sentiment; mais il s'exprime d'une maniére un peu plus forte, & moins honorable à la mémoire des Gorgones. Il en parle comme de personnes toutes charmantes, mais qui faisoient de leurs charmes un trafic fort peu honneste. C'est l'idée qu'il nous donne en particulier de Méduse. Voici au vray le fait, dit-il. ἔχει δ' οὕτως· Méduse estoit une courtisanne, dont la beauté étonnoit tellement ceux qui la voyoient, qu'on les eût pris pour des hommes pétrifiez. Ἐπεὶ γὰρ καλὴ ἐγένετο, ὡς τὸν ἰδόντα αὐτὴν, ἔκπληκτον γενόμενον, οἷον ἀπολιθοῦσθαι. Sur des témoignages si positifs, on se croiroit bien fondé à soutenir que les Gorgones estoient des filles d'une rare beauté. Mais voici un autre auteur, (Théopompe,) qui n'est pas moins ancien que ceux dont je viens de parler, & qui nous assûre que c'estoit des femmes si disgraciées de la nature & si laides, qu'on ne pouvoit jetter les yeux sur elles, sans se sentir glacé jusqu'au fond du cœur.

A toutes ces opinions qui nous sont venuës des anciens, qu'il me soit permis de joindre celle d'un auteur moderne, qui a sur les Gorgones une pensée fort singuliére, & qui dans ses notes sur Hésiode prouve très-sérieusement & avec beaucoup d'érudition, que les Gorgones estoient des cavales. Il prétend que par la conqueste de Persée on a voulu nous conserver le souvenir d'un voyage que des marchands de Phénicie firent autrefois en Afrique, d'où ils emmenérent un grand nombre de chevaux. Il est persuadé que le nom de Persée, qui fut donné au chef de cette expédition, vient du mot Phénicien, *Pharscha*, qui veut dire un cavalier. Ce qui selon luy, s'accorde admirablement bien avec le nom du cheval Pégase que Persée monta, & qui évidemment vient de *Pag-sous,* autre mot Phénicien qui signifie un cheval enharnaché. Cela supposé, il avance que les Gorgones estoient des cavales d'Afrique, & le

montre par les paroles meſmes d'Hannon, ce Général Carthaginois, dont nous avons parlé plus haut, & qui dit poſitivement dans Pomponius Méla, que les femmes de cette contrée d'Afrique eſtoient toutes veluës, & qu'elles devenoient fécondes ſans la participation de leurs maris. Or cette derniére proprieté convient aux juments, du moins, ſelon la créance populaire dont parle Virgile dans les Géorgiques. C'eſtoit donc des juments que les Gorgones. Ce ſçavant homme confirme ſon ſentiment par cette réflexion; que preſque toutes les grandes expéditions que les Grecs attribuent à leurs Héros, n'eſtoient que des entrepriſes de marchands, dont on décrivoit les voyages & les aventures en ſtile pompeux & magnifique; afin de relever la baſſeſſe des faits par la ſublimité des idées & des expreſſions.

Voilà, Meſſieurs, ce que j'ai pû trouver dans les hiſtoriens touchant les Gorgones. C'eſt dommage que ce qu'ils nous en ont appris, ſoit tout rempli de contradictions. Car ſous quelles formes ne nous les a-t-on pas préſentées? On en a fait des Héroïnes, des animaux ſauvages & féroces, des filles œconomes & laborieuſes, des prodiges de beauté, des monſtres de laideur, des modéles de ſageſſe qui ont mérité d'eſtre miſes au nombre des femmes illuſtres, des courtiſannes ſcandaleuſes, & enfin des cavales. La moitié des hiſtoriens les placent dans la Libye, l'autre moitié les tranſporte à mille lieuës de-là, & les établit dans les Orcades. Les uns tirent leur nom de Γοργών, mot Cyrénéen qui veut dire Minerve, d'autres de Γοργὼν, mot Libyque & nom d'un animal ſauvage, & d'autres enfin, du mot Grec Γεωργὸς, qui ſignifie Laboureur. Quel parti prendre entre tant d'opinions différentes? Il n'y en a aucune qui n'ait pour garants des écrivains d'une érudition profonde, & d'une grande autorité dans l'empire des Lettres: mais cela meſme eſt ce qui redouble l'embarras. Il ſeroit bien à ſouhaiter que quelqu'un de ces ſçavants hommes, à qui tous les ſiécles paſſez ſont préſents, & dont les lumiéres ſûres percent les plus épaiſſes ténébres de l'anti-

quité, voulût employer quelques moments à débrouiller une bonne fois ce cahos. Pour moy, si j'ose dire ce que j'en pense, il me semble, toutes réflexions faites, que tout ce qu'on nous a transmis d'historique sur les Gorgones est fort incertain, & que si l'on ne veut admettre que ce qu'il y a d'incontestable, on trouvera que cela se réduit à rien. Voyons maintenant ce que les Poëtes ont fait de ce rien, & les merveilles innombrables dont ils ont surchargé comme à l'envi une matiére, qui d'elle-mesme estoit toute unie & toute simple.

II. Partie.

Ce que les Poëtes ont débité sur les Gorgones.

Quelques merveilles que les historiens ayent publiées touchant les Gorgones, les Poëtes ont beaucoup enchéri sur eux, & il ne faut pas en estre surpris. On sçait qu'un de leurs droits principaux, c'est de créer. S'ils en usent volontiers dans toutes les matiéres qu'ils traitent, on peut dire qu'ils en ont abusé dans celle-ci. Ils se sont donné pleine carriére, & les fictions qu'ils nous ont débitées sur ce point, sont en si grand nombre & si étranges, qu'au premier coup d'œil, on est tenté de les prendre pour un amas confus d'extravagances & de rêveries. J'ai douté d'abord, si dans une Compagnie grave & sçavante, il convenoit d'exposer un tissu de contes, plus propres, ce semble, à amuser des enfants, qu'à contenter des hommes d'un caractére raisonnable. Mais j'ai consideré, qu'après tout il n'y a rien de méprisable dans la Littérature; que ce qui paroît ridicule, peut ne l'estre pas dans le fond : qu'en effet les personnes qui sont persuadées sincérement que les anciens ont entendu finesse à tout, & n'ont rien dit qui ne renferme quelque grand sens, auront ici une belle occasion d'exercer leur faculté divinatrice, & de nous développer les importantes véritez que ces premiers maîtres du genre humain ont prétendu cacher sous ces absurditez apparentes: qu'au contraire, ceux qui n'ont pas tant de foy, & qui croyent que les anciens ont aussi-bien que les modernes, dit beaucoup de choses au hasard, pourront du moins faire ici des réflexions utiles sur la fécondité surprenante

prenante de l'imagination, capable des productions les plus monstrueuses, lorsqu'elle est une fois bien échauffée; & enfin, que tout bien examiné, il ne peut y avoir d'inconvénient à rapporter devant des hommes sages & éclairez, des choses que les Homéres, les Hésiodes, les Pindares, & les plus grands génies de l'antiquité, n'ont pas jugé indignes d'entrer dans leurs ouvrages.

Au reste, tout l'ordre que je me propose de suivre, c'est de ranger les Poëtes selon les temps où ils ont écrit, & de présenter successivement ce que chacun d'eux nous a laissé sur les Gorgones. J'ai choisi ce plan comme le plus simple, & le plus propre à nous mettre en état de bien connoistre ce que cette fable estoit dans ses commencements, la maniére dont elle s'est accrûe dans la suite, les changements que l'on y a faits, & les contradictions où sont tombez ceux qui ont contribué au bisarre assortiment du nombre infini de piéces dont elle est composée.

Comme Homére est, selon l'opinion commune, le plus ancien des Poëtes dont les ouvrages sont venus jusqu'à nous, & que d'ailleurs il passe avec raison pour le pere de toute la mythologie; il est naturel de chercher d'abord les Gorgones dans ses écrits, comme dans leur premiére & véritable source. Mais ce qu'il nous en apprend, se réduit à peu de choses. Hésychius mesme ne craint pas d'avancer que ce grand Poëte ne les a pas connuës. *Pour ce qui concerne*, dit-il, *les fables de Danaé, de Persée & des Gorgones, Homére les a ignorées.* Τὰ γὰρ περὶ Δανάην, καὶ τὸν Περσέα, καὶ τὰς Γοργόνας, Ὅμηρος οὐκ οἶδεν. Si Hésychius veut dire par-là qu'Homére ne les a pas traitées exprès ni fort au long, sa remarque est très-véritable. Mais s'il entend qu'en effet ces fables ont esté absolument inconnuës à Homére, on ose assûrer qu'Hésychius se trompe, & il est surprenant qu'aucun critique ne l'ait relevé sur ce point. Car pour commencer par ce qui regarde Danaé & Persée, il est certain qu'Homére a sçu, du moins en grande partie, ce que les traditions fabuleuses en avoient

répandu dans le monde. Nous en avons une preuve convaincante au 14.e livre de l'Iliade. C'est à l'endroit où Jupiter assez indécemment fait une longue liste de ses amours à Junon, pour luy persuader que ce qu'il sent actuellement pour elle, passe tout ce qu'il a jamais senti de plus vif pour ses maîtresses. Vers le milieu de cette surprenante confidence, *Non*, luy dit-il, *je n'aimai jamais avec tant d'ardeur la charmante Danaé, fille d'Acrise & mere de Persée le plus fameux de tous les Héros:*

> Οὐδ᾽ ὅτε περ Δανάης καλλισφύρου, Ἀκρισιώνης,
> Ἣ τέκε Περσῆα πάντων ἀριδείκετον ἀνδρῶν.

Quant aux Gorgones, Homére en parle en tant d'endroits, & il en parle en termes si précis, que l'on comprend bien moins encore, comment Hésychius a pu se méprendre sur cet article. Au livre 5.e de l'Iliade, dans la description admirable que ce grand Poëte fait de l'Egide, *On voyoit au milieu*, dit-il, *la teste de la Gorgone ce monstre affreux, teste énorme & formidable, prodige étonnant du Pere des immortels:*

> Ἐν δέ τε Γοργείη κεφαλὴ δεινοῖο πελώρου,
> Δεινή τε, σμερδνή τε, Διὸς τέρας αἰγιόχοιο.

Au livre 8.e il représente Hector allant à la charge avec des yeux aussi redoutables que ceux ou de la Gorgone, ou de l'homicide Dieu de la guerre:

> Γοργοῦς ὄμματ᾽ ἔχων, ἠδὲ βροτολοιγοῦ Ἄρηος.

Au livre 11.e lorsqu'il décrit l'armure d'Agamemnon, il dit que le bouclier de ce Héros avoit esté fait d'après l'Egide, & qu'on y voyoit aussi gravée en relief l'horrible Gorgone, lançant des regards effroyables, & environnée de la Terreur & de la Fuite:

> Τῇ δ᾽ ἐπὶ μὲν Γοργὼ βλοσυρῶπις ἐστεφάνωτο
> Δεινὸν δερκομένη, περὶ δὲ, Δεῖμός τε, Φόβος τε.

Ces passages semblent prouver qu'il faut nécessairement de

deux choses l'une; ou qu'Hésychius ne les ait pas eu présents, ce qui paroît le plus vray-semblable, ou qu'il ait cru qu'en ces endroits il ne s'agissoit nullement des Gorgones; pensée que l'on ne conçoit pas qu'il ait pû avoir. Car outre que c'est le sens naturel que ces textes présentent, c'est celuy que leur donnent Didyme, Eustathe, & généralement tous les commentateurs.

Il faut convenir pourtant, que s'il s'ensuit de là, contre le sentiment d'Hésychius, qu'Homére a connu les Gorgones, il en résulte aussi, qu'il ne nous a laissé que peu de particularitez sur ce qui les regarde. Car tout ce qu'il nous en apprend, c'est que la Gorgone estoit un monstre horrible, δεινοῖο πελώρου: qu'elle avoit le regard affreux, δεινὸν δερκομένη: que sa teste estoit énorme & formidable, δεινή τε, σμερδνή τε: que cette teste estoit gravée sur l'Egide de Minerve & sur le bouclier d'Agamemnon, & qu'elle estoit environnée de la Terreur & de la Fuite. Περὶ δὲ, Δεῖμός τε, Φόβος τε.

Mais si Homére ne nous donne pas de grandes lumiéres touchant les Gorgones, Hésiode y supplée abondamment; & c'est peut-estre ce qui a déterminé le mesme Hésychius à dire qu'Hésiode est le premier inventeur de cette fable; Ἡσίοδος δ' ἀνέπλασεν. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il nous la déduit fort au long en deux endroits de ses ouvrages. L'un se trouve dans le poëme intitulé *le Bouclier d'Hercule*, & l'autre dans le poëme qui a pour titre, *de la Généalogie des Dieux.*

Il semble pourtant que dans le premier de ces endroits, Hésiode ait moins songé à instruire qu'à plaire. On diroit qu'il n'a eu dessein que de faire voir la grande intelligence qu'il avoit des regles de son art, & l'élévation dont il estoit capable, lorsqu'il vouloit prendre l'essor. Après avoir dit qu'entre le grand nombre d'événements que Vulcain avoit gravez sur le bouclier d'Hercule, le combat de Persée contre les Gorgones estoit un des plus remarquables; il travaille luy-mesme d'après ce modéle, décrit en vers ce que le

Dieu du feu avoit repréſenté ſur le métal, & en fait une copie ſi reſſemblante & ſi belle, que l'eſprit incertain du lecteur ne ſçait auquel des deux tableaux donner la palme, ou à celuy du Poëte, ou à celuy du Dieu.

Bouclier d'Hercule vers 216 & ſuivants.

Sur ce bouclier, dit-il, *eſtoit repréſenté le belliqueux Perſée, fils de l'aimable Danaé. Il ne tenoit pas au bouclier, mais il n'en eſtoit pas détaché. Merveille incroyable, ce Héros ne portoit ſur rien. Il avoit des aîles aux pieds. Un long baudrier paſſé ſur ſes épaules, ſoûtenoit à ſon côté un glaive formidable. Il s'élance plus vîte que la penſée. La teſte de l'affreuſe Gorgone luy couvroit tout le dos. Elle eſtoit enfermée dans un ſac tiſſu d'argent, ouvrage merveilleux, tout enrichi de creſpines d'or. Quant au Héros, il a la teſte couverte du caſque de Pluton, caſque terrible, qu'entourent les plus épaiſſes ténébres de la nuit. On le voit qui hâte ſa fuite plein de trouble & d'effroy. Les ſœurs de la Gorgone, monſtres affreux & inacceſſibles, monſtres dont le nom ſeul fait frémir, le ſuivent de près & tâchent de l'atteindre. Elles volent ſur le diſque de ce diamant lumineux. L'oreille entend le bruit que leurs aîles font ſur l'airain. Deux noirs dragons pendent à leur ceinture, ils dreſſent la teſte, ils écument; leur rage éclate par les grincements de leurs dents, & par la férocité de leurs regards.*

Que de vie & que d'ame dans ce tableau! Perſée qui ne tient point au bouclier & qui n'en eſt point détaché; qui ne porte ſur rien, qui s'élance plus vîte que la penſée, la fuite précipitée de ce Héros, la pourſuite obſtinée des Gorgones; leur rage, leurs cris, le bruit que fait ſur le bouclier le battement de leurs aîles; tous ces traits ſont ſi vifs & ſi animez, qu'on ne craint pas d'avancer que s'il y avoit dans Héſiode beaucoup de peintures ſemblables, il ne ſeroit point inférieur à Homére, le plus grand peintre, qui, au jugement meſme de ſes cenſeurs, aît jamais eſté.

Théogonie, vers 270. & ſuivants.

Dans l'autre endroit, Héſiode le prend ſur un ton moins haut, & tel que doit eſtre celuy de la ſimple narration; qui ne ſe propoſe que d'inſtruire. Il entre dans un détail exact, & en dix-huit vers nous apprend de qui les Gor-

gones avoient reçu la naiſſance, leur nombre, leurs noms, leurs différentes prérogatives, leur combat contre Perſée, le renverſement de leur triſte famille, & les événements prodigieux qui ſuivirent cette cataſtrophe.

Phorcus, dit-il, *eut de Céto deux filles, Péphrédo & Enyo, qui vinrent au monde avec des cheveux blancs; & c'eſt pour cela que les Dieux & les Hommes leur ont donné le nom de vieilles. Il en eut auſſi les Gorgones, qui demeurent au-delà de l'Océan, à l'extrémité du monde, près du ſéjour de la Nuit, là meſme où les Heſpérides font entendre les doux accents de leurs voix. Les noms de ces Gorgones ſont Sthéno, Euryalé, & Méduſe ſi célébre par ſes malheurs. Elle eſtoit mortelle, au lieu que ſes deux ſœurs n'eſtoient ſujettes ni à la vieilleſſe ni à la mort. Le Dieu de la mer fut ſenſible aux charmes de Méduſe, & ſur le tendre gazon d'une prairie, au milieu des fleurs que le printemps fait éclore, il luy donna des marques de ſon amour. Elle périt enſuite d'une maniére funeſte. Perſée luy coupa la teſte, & du ſang qui en ſortit, naquirent le héros Chryſaor & le cheval Pégaſe. Chryſaor tira ſon nom d'une épée d'or qu'il tenoit à la main au moment de ſa naiſſance. Dans la ſuite il devint amoureux de Callirhoé fille de l'Océan, & en eut Géryon, ce fameux géant à trois teſtes. Pégaſe fut ainſi nommé, parce qu'il eſtoit né près des ſources de l'Océan. Il quitta la terre auſſitoſt, & s'envola vers le ſejour des immortels. C'eſt-là qu'il habite, dans le palais meſme de Jupiter, dont il porte les éclairs & le tonnerre.*

Voilà le monument le plus ancien que nous ayons dans les Poëtes touchant les Gorgones. Voyons comment cette fable s'eſt accrûë à meſure qu'elle s'eſt éloignée de ſa ſource. Eſchyle dans le Prométhée, n'a preſque fait que copier Héſiode. Ce qu'il nous apprend de plus, c'eſt que les filles aînées de Phorcus n'avoient à elles trois qu'un œil & une dent, dont elles ſe ſervoient l'une après l'autre. Que les Gorgones leurs cadettes avoient la teſte hériſſée de ſerpents, & que de leur ſeul regard elles tuoient les hommes.

Lorſque vous aurez paſſé, dit Prométhée à la nymphe Io,

le fleuve qui termine la terre, vers le lieu où l'astre du jour commence sa carriére lumineuse, vous traverserez les ondes bruyantes de la mer; & vous arriverez enfin près de Cystine séjour des Gorgones. C'est-là qu'habitent les trois filles aînées de Phorcus. La blancheur de leurs cheveux égale celle des cygnes. Un œil & une dent unique leur servent en commun. Jamais le soleil ne les éclaire de ses rayons, jamais le flambeau de la nuit ne leur prête sa lumiére. Près d'elles demeurent leurs trois sœurs les Gorgones. Elles ont des aîles aux épaules, leurs testes sont hérissées de serpents. Objets d'effroy & d'horreur pour les mortels, nul homme ne peut les regarder en face, qu'il ne perde aussitost la vie.

Le Scholiaste adjoûte que leurs dents estoient aussi longues que les défenses des plus forts sangliers, & que leurs mains estoient d'airain. εἶχον δὲ μεγάλων συῶν ὀδόντας, καὶ χεῖρας χαλκᾶς.

Ce Poëte nous marque bien que le seul regard des Gorgones tuoit les hommes, mais il ne nous spécifie point de quelle maniére. Pindare est le premier, que je sçache, qui nous ait appris que c'estoit en les pétrifiant. *Persée revint*, dit-il, *en tenant à la main cette teste horrible, d'où pendoient de longues boucles de serpents*, ποικίλον κάρα δρακόντων φόβαισι, *& portant dans tous les lieux où il passoit une mort de pierre*, λίθινον θάνατον φέρων. Expression dithyrambique que je traduis à la lettre, désespérant de trouver dans nostre langue des termes qui puissent en rendre toute la hardiesse & toute la force. Ce fut par cet affreux genre de mort, que ce Héros au rapport du mesme Poëte, désola l'Isle de Sériphe. Il en changea tous les habitants en rochers, ce qui a fait que depuis elle a toûjours esté si hérissée de rocs. Il alla chercher Polydecte qui en estoit Roy, & l'ayant trouvé à table, il le pétrifia, luy & tous les convives; vengeant ainsi d'une maniére éclatante la longue servitude où ce tyran avoit détenu Danaé, & l'indigne hymen auquel il avoit voulu la forcer.

Ode Pythique. 10.

Derniére Ode Pythique,

Λυγρόντ' ἔρανον Πολυδέκτα
Θῆκε, ματρός τ' ἔμπεδον
Δουλοσύναν, τό, τ' ἀναγκαῖον λέχος.

On trouve encore dans Pindare une autre particularité, qui mérite d'estre remarquée. Nous venons de voir dans Hésiode, que du sang de Méduse estoit né Pégase; ce cheval aîlé si utile aux Poëtes, soit par luy-mesme, lorsqu'ils le montent pour prendre leur vol vers le ciel, soit par la fontaine d'Hippocréne, qu'il fit sortir de terre d'un coup de pied, & dans laquelle ils puisent à longs traits les fureurs divines qui les agitent. Mais si la Poësie gagna beaucoup à la mort de la Gorgone, Pindare nous apprend que la Musique y fit aussi une acquisition considérable. Car selon luy, ce fut à l'occasion de cette mort, que Pallas inventa une nouvelle sorte de flute, composée de lames d'airain & de roseaux, χαλκοῦ τε ἅμα καὶ δονάκων, susceptible de toute sorte de sons, πάμφωνον μέλος, & toute propre à animer les peuples dans les spectacles & dans les combats, λαοσσόων μναστῆρ' ἀγώνων. Cette Déesse qui secondoit Persée, lorsqu'il en estoit aux mains avec Méduse, fut surprise agréablement d'entendre une sorte de mélodie fort singuliére que produisoient d'une part les gémissements des Gorgones, & de l'autre les sifflements de leurs couleuvres. Elle trouva je ne sçais quel charme dans le mêlange de ces accents lugubres: & pour en retracer l'idée, elle inventa une flute qui les imitoit, donna cet instrument aux hommes; & faisant allusion à ce qui en avoit esté le premier modéle, elle appella les divers sons que l'on en tiroit, *une harmonie à plusieurs testes:*

Εὗρεν θεός· ἀλλά νιν εὑροῖσ'
Ἄνδρασιν θνατοῖς ἔχειν
Ὠνόμασεν κεφαλᾶν πολλᾶν νόμον.

Cette fiction particuliére, soit qu'elle soit de l'invention de

Pindare, ſoit qu'elle luy fût venuë par tradition, ne ſe trouve que dans ſes écrits, & fait tout le fond de la derniére Ode Pythique.

Mais voici bien un autre préſent que la teſte de Méduſe fit encore à la terre. Ce fut une multitude effroyable de ſerpents. Car Apollonius de Rhodes nous aſſûre que Perſée ayant pris ſon vol par deſſus la Libye, toutes les gouttes de ſang qui coulérent de cette teſte ſur la route, ſe changérent en autant de ſerpents; & que c'eſt de là qu'eſt venuë la quantité prodigieuſe de ces animaux venimeux, qui depuis ont infecté toute cette contrée:

Liv. 4. vers 1513.

Εὖτε γὰρ ἰσόθεος Λιβύην ὑπερέπτατο Περσεὺς
Γοργόνος ἀρτίτομον κεφαλὴν βασιλῆϊ κομίζων,
Ὅσσαι κυανέου στάγες αἵματος οὖδας ἵκοντο,
Αἳ πᾶσαι κείνων ὀφίων γένος ἐβλάστησαν.

L'ordre des temps nous a conduits inſenſiblement aux Poëtes Latins, qui ſur la fable des Gorgones comme ſur toutes les autres, n'ont guéres eſté que les échos des Poëtes Grecs. Je ne rapporterai point ce qu'ils n'ont fait que répéter d'après eux, & je ne parlerai que de ce qu'ils y ont ou changé, ou adjoûté.

Virgile nous apprend deux nouvelles particularitez: l'une que la teſte de Méduſe eſtoit gravée, non ſeulement ſur l'Egide de Minerve, mais encore ſur le devant de ſa cuiraſſe, à l'endroit qui couvroit la poitrine de la Déeſſe:

Enéide liv. 8.

. . . . . . Ipſamque in pectore Divæ
Gorgona, deſecto vertentem lumina collo.

L'autre, que les Gorgones après leur défaite allérent cacher leur honte dans les enfers; & que c'eſt à la porte du noir palais de Pluton qu'elles ont toûjours habité depuis, avec les Centaures, les Scylles, le Géant Briarée, l'Hydre de Lerne, la Chimére, les Harpyes, & tous les autres monſtres éclos du cerveau des Poëtes.

Multaque

Multaque præterea variarum monstra ferarum. *Enéide liv. 6.*
Centauri in foribus stabulant, Scyllæque biformes,
Et centumgeminus Briareus, ac bellua Lernæ
Horrendum stridens, flammisque armata Chimæra,
Gorgones, Harpyiæque . . . . .

Mais de tous les Poëtes Grecs & Latins, celuy qui sans contredit s'est le plus étendu sur cette fable, c'est Ovide. Comme il aimoit fort les détails, & qu'il ne manioit guéres un sujet sans l'épuiser, il nous a laissé sur celuy-ci plusieurs particularitez que l'on ne trouve point ailleurs. Selon luy, Méduse fut d'abord parfaitement belle, & excita les désirs de beaucoup d'amants qui la recherchérent en mariage. *Metamorphoses sur la fin du liv. 4. & au commencement du liv. 5.*

. . . . Clarissima forma;
Multorumque fuit spes invidiosa procorum.

Mais entre tous les attraits dont elle estoit pourvûe, il n'y avoit rien de plus beau que sa chevelure;

. . . Nec in tota conspectior ulla capillis
Pars fuit.

Neptune ne put tenir contre tant de charmes, & il luy déclara sa passion dans le temple de Minerve. Il fut écouté. La chaste Déesse détourna la teste, & se couvrit les yeux de son Egide; & afin que ce crime ne demeurât pas impuni, elle changea les beaux cheveux de la Gorgone en d'horribles serpents:

Hanc pelagi rector templo vitiasse Minervæ
Dicitur. Aversa est, & castos ægide vultus
Nata Jovis texit: neve hoc impune fuisset,
Gorgoneum crinem turpes mutavit in hydros.

Et c'est pour cette raison qu'entre les trois Gorgones, Méduse seule avoit des cheveux entremêlez de couleuvres:

. . . . Cur ſola ſororum
Geſſerit alternis immixtos crinibus angues.

Ovide expoſe enſuite de quelle maniére Perſée marcha contre ce monſtre. Et parce que perſonne ne devoit eſtre mieux inſtruit que ce Héros de toutes les circonſtances de cette expédition fameuſe, le Poëte l'introduit qui raconte luy-meſme, qu'au pied du Mont Atlas eſt un réduit enfermé de fortes murailles; qu'à l'entrée habitoient deux ſœurs qui eſtoient filles de Phorcus, & qui n'avoient qu'un œil en commun. Que tandis que l'une le donnoit à l'autre, il avoit tendu la main, & le leur avoit volé adroitement:

. . . . Gelido ſub Atlante jacentem
Eſſe locum, ſolidæ tutum munimine molis:
Cujus in introïtu geminas habitaſſe ſorores
Phorcidas, unius ſortitas luminis uſum:
Id ſe ſolerti furtim, dum traditur, aſtu
Suppoſitâ cepiſſe manu.

Qu'enſuite par de longs détours, à travers des rocs eſcarpez & de noires foreſts, il eſtoit arrivé à la demeure des Gorgones; que par tout ſur ſon paſſage il avoit rencontré un nombre infini de figures, ſoit d'hommes, ſoit d'autres animaux, qui avoient eſté changez en pierres au ſeul aſpect de Méduſe; que pour luy, il ne l'avoit vûe que comme dans un miroir, c'eſt-à-dire, dans le bouclier qu'il portoit au bras gauche; & que tandis qu'elle eſtoit endormie, elle & ſes ſerpents, il luy avoit coupé la teſte:

. . . . Perque abdita longè
Deviaque, & ſylvis horrentia ſaxa fragoſis,
Gorgoneas tetigiſſe domos, paſſimque per agros
Perque vias, vidiſſe hominum ſimulacra, ferarumque,
In ſilicem ex ipſis viſâ converſa Meduſâ.

Se tamen horrendæ, clypei quod læva gerebat
Ære repercusso, formam adspexisse Medusæ.
Dumque gravis somnus colubros ipsamque tenebat,
Eripuisse caput collo . . .

Après cet exploit, le Poëte s'envole dans les airs avec le Héros, parcourt avec luy des espaces immenses, le suit d'Occident en Orient, & d'un pole à l'autre; & raconte fort exactement toutes les merveilles que la teste de la Gorgone opére dans ces différentes routes. Persée va d'abord chez Atlas; mais très-mal reçu de ce Roy de Mauritanie, si vous refusez mon amitié, luy dit-il, du moins recevez de moy ce présent;

. . . . *At quoniam parvi tibi gratia nostra est,*
Accipe munus, ait.

Il dit, luy présente l'effroyable teste, & Atlas à l'instant devient montagne.

Quantus erat, mons factus Atlas.

De là le fils de Danaé passe en Ethiopie. Il y arrive au moment qu'un monstre marin alloit dévorer Andromède. Il combat ce monstre & le tuë. Victoire suivie d'un nouveau prodige, qui ne céde en rien à aucun de ceux que nous avons déja rapportez. Nous avons vû que de la teste de Méduse estoient sortis un homme armé, un cheval volant & des serpents. Ici de la mesme teste sort le corail, petite plante, qui dans sa couleur rouge & dans quelques-unes de ses proprietez, porte encore aujourd'huy des marques de sa première origine. Voici comment Ovide raconte le fait. Après la défaite du monstre, Persée voulant laver ses mains teintes de sang, pose à terre la teste de la Gorgone; & de peur que le sable raboteux ne l'entame, il met dessous quelques branches qu'il prend dans la mer:

Ipſe manus hauſtâ victrices abluit undâ,
Anguiferumque caput durâ ne lædat arenâ,
Mollit humum foliis, nataſque ſub æquore virgas
Sternit, & imponit Phorcynidos ora Meduſæ.

Effet étonnant & incroyable! Ces branches qui eſtoient vivantes & tendres, ne touchent pas pluſtoſt à cette teſte, qu'elles meurent & ſe pétrifient:

Virga recens, bibulâque etiamnum viva medullâ,
Vim rapuit monſtri, tactuque induruit hujus,
Percepitque novum ramis & fronde rigorem.

Les nymphes de la mer toutes ſurpriſes tentent ce miracle dans d'autres branches, & voyent avec plaiſir que le miracle continuë. Elles jettent toutes ces branches dans la mer; & c'eſt de là que nous eſt venu le corail, qui maintenant encore conſerve les meſmes qualitez. Il durcit, dès que l'air le touche; & ce qui eſt dans l'eau une plante, devient une pierre au deſſus de l'eau:

At pelagi nymphæ factum mirabile tentant
Pluribus in virgis, & idem contingere gaudent.
Seminaque ex illis, ut erant, jactata per undas.
Nunc quoque coraliis eadem natura remanſit;
Duritiem tacto capiant ut ab aëre, quodque
Vimen in æquore erat, fiat ſuper æquora ſaxum.

Perſée ne ſongeoit plus qu'à recueillir le fruit de ſa victoire, & à épouſer Andromède. On célébroit déja le feſtin de noce, lorſque Phinée à qui la Princeſſe avoit eſté promiſe, ſurvient inopinément & trouble la feſte. Il mene à ſa ſuite des troupes nombreuſes; Perſée n'a qu'un petit nombre d'amis autour de luy. Mais plein d'une noble confiance il marche au devant de ces téméraires, & ne daigne d'abord employer contre eux que des armes communes.

On en vient aux mains, le choc eſt terrible. Ovide ne perd pas une ſi belle occaſion de décrire un combat, & met deux cens vers à cette deſcription. Cependant Phinée & les ſiens eſtoient ſur le point de vaincre, lorſque Perſée voyant que la valeur ſuccomboit ſous le nombre, *puiſque vous m'y forcez vous-meſmes*, leur cria-t-il, *j'aurai recours à mon ennemie. Vous, qui combattez pour moy, détournez les yeux:*

Verùm ubi virtutem turbæ ſuccumbere vidit,
Auxilium, Perſeus, quoniam ſic cogitis ipſi,
Dixit, ab hoſte petam. Vultus avertite veſtros,
Si quis amicus adeſt.

A ces mots il découvre la teſte fatale, & au meſme moment les généraux de Phinée ſont pétrifiez. Et c'eſt ici que le Poëte s'abandonne à tout ſon enthouſiaſme, & qu'avec les couleurs les plus vives il peint les différentes attitudes de ces hommes de pierre. L'un a le bras levé pour lancer un trait; l'autre étend les mains & jette ſon corps en arriére; un autre ouvre la bouche pour crier. Tous ſe trouvent dans la meſme poſture où la mort les a ſurpris. Les chefs ainſi détruits, il reſtoit encore deux cens hommes. Perſée proméne ſous leurs yeux l'épouventable objet, & les voilà changez en deux cens ſtatuës:

. . . . *Bis centum reſtabant corpora pugnæ,*
Corpora bis centum riguerunt Gorgone viſâ.

A cet affreux ſpectacle, Phinée interdit & tremblant, implore enfin la clémence du vainqueur. Mais ſes priéres ſont inutiles. Il éprouve le meſme ſort que les autres: ſon air ſuppliant, ſa pâleur, ſes tranſes ſont encore empreintes ſur ſon viſage de marbre:

Sed tamen os timidum, vultuſque in marmore ſupplex,
Summiſſæque manus, facieſque obnoxia manſit.

Voilà ce que les Poëtes anciens nous ont transmis touchant les Gorgones. Ce fut de ces divers matériaux que les Mythologues qui écrivirent en prose, composérent leurs compilations. On ne laisse pas d'y trouver quelques circonstances particuliéres, & quelques éclaircissements. Ainsi Phérécyde, & après luy Apollodore & Hygin nous apprennent que Mercure eut aussi-bien que Minerve, beaucoup de part à l'expédition de Persée. Ἑρμοῦ καὶ Ἀθηνᾶς προκαθηγουμένων; que Minerve luy prêta son miroir, τὸ κάτοπτρον, & que Mercure luy donna une épée courbe, faite en forme de faux, ἀδαμαντίνην ἅρπην. Que par le conseil de ces deux Divinitez, il alla chez les Nymphes pour emprunter encore d'autres armes, dont elles estoient les dépositaires: que ces Nymphes gardoient en effet la chaussûre aîlée, le sac & le casque de Pluton, αὗται γὰρ νύμφαι πτηνὰ εἶχον πέδιλα, καὶ τὴν κίβισιν, καὶ τὴν Ἄϊδος κυνῆν. Le Héros se fit une ceinture du sac, attacha les aîles à ses talons, & mit le casque sur sa teste. τὴν μὲν κίβισιν περιεβάλετο, καὶ τὰ πέδιλα τοῖς σφύροις προσήρμοσε, τὴν δὲ κυνῆν τῇ κεφαλῇ ἐπέθετο. Or ce casque avoit une vertu merveilleuse; c'est que quiconque l'avoit sur sa teste, voyoit tout le monde, & n'estoit vû de personne: expédient fort commode pour exécuter sans beaucoup de risque les entreprises les plus hazardeuses. ταύτην ἔχων, αὐτὸς μὲν οὓς ἤθελεν ἔβλεπεν, ὑπ' ἄλλων δὲ οὐχ ἑωρᾶτο. Qu'il me soit permis de remarquer en passant, que ce casque est très-célébre dans les plus anciens Poëtes de la Grece. Homére en fait mention dans le 5.e livre de l'Iliade, où il dit que Pallas mit le casque de Pluton pour se dérober aux yeux de Mars:

. . . . Αὐτὰρ Ἀθήνη
Δῦν' Ἄϊδος κυνέην, μή μιν ἴδοι ὄβριμος Ἄρης.

De sorte qu'il y a bien de l'apparence que c'est ce casque qui depuis a donné aux Poëtes & aux Romanciers l'idée de ces nuages & de ces armes enchantées qui rendent les

Héros invifibles, & leur laiffent la liberté de voir. Quoy qu'il en foit, Perfée armé de la forte fe préfenta devant la Gorgone. Les auteurs que je viens de citer, obfervent que ce fut Minerve qui guida le coup. Κατευθυνούσης τὰς χεῖρας Ἀθηνᾶς. Ils adjoûtent qu'après que Perfée eut tué Médufe & vaincu fes autres ennemis, il remit à Mercure & aux Nymphes les armes qui avoient efté les inftruments de fes victoires. τὰ μὲν πέδιλα, καὶ τὴν κίβισιν, καὶ τὴν κυνῆν ἀπέδωκεν Ἑρμῇ καὶ νύμφαις. Et quant à la tefte de Médufe, qu'il en fit préfent à Minerve, qui l'attacha fur fon Egide. τὴν δὲ κεφαλὴν τῆς Γοργόνος Ἀθηνᾷ, ἣν περ ἐν μέσῃ τῇ ἀσπίδι ἀνέθηκε. Au refte, on a pû remarquer que ces traditions poëtiques font toutes remplies de contradictions. Car pour en raffembler quelques-unes, fi l'on en croit Héfiode, les filles aînées de Phorcus n'eftoient que deux, Péphrédo & Enyo:

Πεφρηδώ τ' εὔπεπλον, Ἐνυώ τε κροκόπεπλον.

Sentiment qui a efté fuivi par Ovide; *Illic geminas habitaſſe ſorores Phorcidas:* au lieu que fi nous en croyons Efchyle, elles eftoient au nombre de trois, τρεῖς κυκνόμορφοι. Le Scholiafte mefme a foin de nous en marquer les noms. Καὶ αἱ μὲν Φορκίδες ἦσαν τρεῖς, ἡ Ἐνυὼ, ἡ Πεφρηδὼ, καὶ ἡ Δεινώ.

Héfiode place la demeure des Gorgones vers l'Occident, au-delà de l'Océan, & dans les Ifles qu'on croit eftre les Orcades. πέρην κλυτοῦ Ὠκεανοῖο, Ἐσχατιῇ πρὸς νυκτός. Efchyle les tranfporte en Orient, πρὸς ἀντολὰς φλογώπας, près de Cyftine ville de la Scythie Afiatique, πρὸς Γοργόνεια πέδια Κυστήνης.

Le mefme Efchyle donne indiftinctement des cheveux de ferpents aux trois Gorgones, δρακοντόμαλλοι Γοργόνες. Ovide n'en donne qu'à la feule Médufe. *Cur ſola ſororum geſſerit alternis immixtos crinibus angues.*

Selon Héfiode, ce fut dans une prairie & fur un lit de fleurs que Neptune tendit des piéges à la fageffe de Mé-

duse; ἐν μαλακῷ λειμῶνι, ϗ ἄνθεσιν εἰαρινοῖσι. Selon Ovide, le bruit commun estoit que ce Dieu l'avoit subornée dans le temple de Minerve. *Hanc pelagi rector templo vitiasse Minervæ dicitur.*

Il reste à dire un mot sur les mystéres prétendus que cette fable renferme. Les auteurs qui l'ont examinée de plus près, avouent de bonne foy qu'elle est impénétrable. Mais c'est peut-estre cela mesme qui a piqué la curiosité des sçavants, & qui les a portez dans tous les siécles à faire de généreux efforts pour percer les ténébres épaisses dont elle est environnée. On ne sçauroit croire les peines qu'ils ont bien voulu se donner à ce sujet. Il seroit seulement à désirer que le succès eût un peu plus répondu à la droiture de leurs intentions & à la constance de leur travail.

Ceux qui aiment la morale, trouvent dans cette fable d'excellentes instructions pour la conduite de la vie. Selon eux, Méduse est l'image de la volupté. Elle tuoit les hommes par ses regards, parce que les yeux sont le canal le plus ordinaire par où l'amour du plaisir porte son poison dans le cœur. Elle les changeoit en pierres, parce que le propre de cette passion est de rendre ceux qu'elle domine insensibles à toutes sortes de considérations. On nous a dit qu'elle estoit belle d'abord, mais qu'elle devint affreuse après son crime, pour nous faire entendre qu'une passion paroît toûjours agréable dans ses commencements, mais que lorsqu'elle a plongé les hommes dans le désordre, elle se montre à eux sous une forme bien différente. Les serpents qui s'engendrérent du sang de Méduse, sont les remords qui naissent des plaisirs criminels. Quant à Persée qui la défit, c'est l'homme vertueux qui sçait triompher de la volupté. Ce Héros eut recours aux Dieux, pour nous apprendre que ce n'est qu'avec le secours du ciel qu'on peut vaincre une ennemie si dangereuse. Il détourna ses regards, lorsqu'il luy porta le coup mortel; parce qu'au rebours des autres passions, la volupté ne veut pas estre combattuë de front. Lorsqu'il eut coupé la teste de Méduse, il n'osoit encore

encore la regarder; parce que cette paſſion eſt redoutable juſqu'après ſa défaite, & que ce n'eſt que par une conſtance inébranlable à détourner les yeux, qu'on peut parvenir à remporter ſur elle une victoire complette.

D'autres écrivains qui ſont plus touchez de la gloire brillante que des moralitez, conçoivent cette fable ſous des idées guerriéres. Ils prétendent que les Gorgones ſont les horreurs attachées à la profeſſion des armes. Que ces horreurs conſternent & pétrifient les hommes du commun, mais qu'elles n'étonnent point le véritable Héros, dont nous avons le modéle dans Perſée. Qu'en effet les armes dont il eut ſoin de ſe munir, ſont les ſymboles des quatre qualitez principales qui forment le conquérant. Que le miroir de Minerve déſigne la prudence, que l'épée de Mercure repréſente la force, que la chauſſure aîlée indique la diligence & la promptitude, que le caſque de Pluton marque le ſecret. Quant à Pégaſe, qui ſortit du ſang de Méduſe, c'eſt la gloire qui rejaillit du ſang ennemi que l'on répand: ce cheval eſtoit aîlé, parce qu'il n'y a rien qui aille ſi vîte que la renommée; il s'envola dans les nuës, parce qu'elle éleve juſqu'au ciel le nom des Héros; il porte ſur ſon dos les Poëtes, parce que ce fonds de gloire que de beaux exploits leur fourniſſent, eſt ce qui les ſoûtient. Il leur ouvrit d'un coup de pied la fontaine d'Hippocréne, parce que cette même gloire eſt pour eux une ſource féconde de penſées & d'expreſſions.

Quelques auteurs, non moins clairvoyants que ceux dont je viens de parler, & beaucoup mieux intentionnez encore, découvrent dans cette allégorie le dogme important de l'immortalité de l'ame: *Alii*, dit Noël le Conte, *animæ immortalitatem per hæc ſignificari intelligunt.* Suivant ce nouveau ſyſteme, les Gorgones ſont les paſſions, monſtres terribles qui font une guerre continuelle à la raiſon: Perſée eſt l'entendement ou l'eſprit qui les combat, qui les ſubjugue, & qui, après en avoir triomphé, prend enfin ſon vol vers le ciel, lieu d'où il tire ſon origine;

Mythol. lib. 7, tout à la fin.

& où il retourne pour y faire éternellement sa demeure.

Mais Tzetzès qui nous a laissé un sçavant commentaire sur la Cassandre de Lycophron, n'est d'aucune de ces opinions. Il croit au contraire qu'il n'est ici question que de Physique, & qu'il ne s'y agit que de l'effet réciproque, & des vapeurs de la mer sur le soleil, & du soleil sur les vapeurs de la mer; ce qu'il explique avec une subtilité digne de sa profonde érudition, mais que beaucoup de personnes trouveront peut-estre un peu dépourvûe de solidité. Il prétend que Persée est le soleil, Περσεὺς ὁ ἥλιός ἐστι, comme le prouve son nom même, qui est formé, dit-il, du mot Grec περιασεύεσθαι, *tourner rapidement*. Περσεὺς δὲ λέγεται, παρὰ τὸ περιασεύεσθαι καὶ ὁρμᾷν. Minerve, selon luy, c'est l'air, Ἀθηνᾶ δὲ ὁ ἀὴρ, il n'en apporte aucune raison. Quant aux Gorgones, ce sont les eaux de la mer; & il nous apprend qu'elles sont nommées Gorgones avec beaucoup de justice, puisque ce mot signifie *étonnantes, terribles,* & qu'en effet dans toute la nature il n'y a point d'objet plus propre que la mer à étonner les yeux, & à remplir l'ame d'une sorte de terreur. Καὶ τὸ σύστημα τῶν ὑγρῶν Γοργόνα λεγομένην, διὰ τὴν αὐτῆς κατάπληξιν. Γοργὸν γὰρ, τὸ καταπληκτικόν. De ces trois sœurs, les deux qui estoient immortelles, sçavoir, Sthéno & Euryalé, sont l'amas immense des eaux, amas qui ne se corrompt ni ne périt point. Mais Méduse qui estoit mortelle, c'est la substance la plus subtile qui s'exhale de l'eau, & qui s'éleve en l'air. Or Minerve qui est l'air, comme nous l'avons dit, trouve fort étrange que cette substance aqueuse ose faire comparaison avec elle, & dépêche Persée, c'est-à-dire, le soleil, qui à coups de rayons luy fait raison de cette orgueilleuse & imprudente rivale. Πέμπει δὲ τοῦτον, ἀνελεῖν τὴν Μέδουσαν, τὴν λεπτομερεστέραν οὐσίαν, ὡς ἐξισουμένην αὐτῇ.

Au commencement de son Comment. sur la Cassandre de Lycophron.

Quelque doctes ou quelqu'édifiantes que soient ces diverses explications, il y a des critiques chagrins qui n'en sont pas contents. Ils prétendent que ce sont de pures

imaginations; que les Poëtes n'ont pensé à rien de semblable; qu'on leur prête des intentions qu'ils n'ont jamais eûes; qu'à ce compte, il n'y auroit point de si mauvais livre, dans lequel, à force de se donner la torture & de creuser, on ne pût découvrir de ces belles moralitez, si on le lisoit avec un dessein formé d'y faire de telles découvertes. Ils adjoûtent que ces explications sont pour la pluspart trop recherchées & trop tirées. Mais le plus grand défaut qu'ils y trouvent, c'est que si elles conviennent au gros de la fable, elles ne se soûtiennent point dans le détail, & que pour quelques circonstances qu'elles expliquent tellement quellement, il y en a un nombre infini dont elles ne rendent aucun compte. Pour toutes ces raisons, ils s'obstinent à rejetter ces sens mystiques. Et M. le Clerc, un de ceux qui ont écrit les derniers sur cette fable, dit, après l'avoir tournée de tous les sens, qu'il est impossible d'en ajuster toutes les particularitez; & que c'est un labyrinthe d'où il ne paroît pas qu'on puisse se tirer, à moins que d'avoir le fil d'Ariadne. *Ex omnibus ejus ambagibus expedire nos non posse videmur, sine filo quopiam Ariadnes.* Notes sur Hésiode.

Pour moy, si j'ose dire ce que j'en pense, il me paroît que le fruit le plus naturel qu'on puisse recueillir de la considération de cette fable, c'est de se bien convaincre, à la honte de l'amour propre, du goût inconcevable que l'esprit humain a pour les chiméres. En effet, n'est-il pas surprenant que ceux d'entre les hommes qui ont surpassé tous les autres par la beauté de leur génie, ayent cru orner considérablement leurs écrits, s'ils les remplissoient de ces sortes de visions? Et n'est-il pas plus étonnant encore, que tous les autres hommes y ayent couru avec empressement, les ayent lûes avec avidité, & les ayent reçûes avec une admiration qui a passé d'eux jusqu'à nous, & s'est perpetuée de siécle en siécle? Il y auroit de la témérité à soûtenir que tout le genre humain s'est trompé, en prenant pour des beautez ce qui n'en estoit pas; mais il semble aussi, toutes réflexions faites, qu'on soit du moins autorisé

à dire que les hommes sont bien à plaindre, s'il faut que la vérité, pour leur plaire, leur soit présentée avec de pareils embellissements.

DISSERTATION

Sur l'origine du culte que les Egyptiens rendoient aux animaux.

Par M. l'Abbé BANIER.

21. d'Avril 1716.

ON a regardé de tout temps l'Egypte comme le théatre de l'idolatrie la plus grossiére & la plus ridicule. Rendre à des animaux & à de vils insectes un culte religieux, les placer au milieu des temples, les nourrir avec soin, punir de mort ceux qui leur ôtoient la vie, les embaumer, & leur destiner des tombeaux publics, ce sont des excès qu'on a toûjours reprochez aux Egyptiens, & qui estoient devenus autrefois parmi les Grecs & les Romains, le sujet ordinaire des plus piquantes satires. Je n'ay garde de fatiguer ici l'attention de ceux qui me font l'honneur de m'écouter, par l'étalage fastueux de toutes les autoritez qui pourroient prouver une vérité si connue : *Quis nescit,* dit Juvenal à un de ses amis, *qualia demens Ægyptus portenta colat; crocodilon adorat,* & le reste, que M. Despréaux a ainsi imité :

Jamais l'homme, dis-moy, vit-il la bête folle
Sacrifier à l'homme, adorer son idole,
Luy venir comme au Dieu des saisons & des vents,
Demander à genoux la pluye ou le beau temps!
Non, mais cent fois la bête a vû l'homme hypocondre,
Adorer le métal que luy-même il fit fondre;
A vû dans un pays les timides mortels

Trembler aux pieds d'un ſinge aſſis ſur leurs autels;
Et ſur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encenſoir à la main chercher les crocodiles.

A Juvenal on pourroit joindre Virgile, Martial, & ſur-tout Lucien, qui déploye en cent endroits de ſes dialogues, les railleries les plus fines contre les ſuperſtitions des Egyptiens. S'il n'y avoit que des Poëtes & des auteurs ſatiriques qui euſſent inſulté ce peuple là-deſſus, on pourroit croire qu'ils n'auroient ſongé, même aux dépens de la vérité, qu'à les rendre ridicules; mais les plus graves auteurs, hiſtoriens & philoſophes ſont en cela d'accord avec eux. Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque & pluſieurs autres, ne nous laiſſent aucun lieu d'en douter; & quand leurs témoignages ne ſeroient pas auſſi formels qu'ils le ſont, des urnes arrivées depuis quelque temps du grand Caire, & ouvertes dans cette Académie, où l'on a découvert les os de quelques oiſeaux embaumez & conſacrez par-là à la ſuperſtition Egyptienne, les rendroient inconteſtables; & nous avons vû avec plaiſir, que ſi les témoignages des auteurs que je viens de citer, ont ſervi à éclaircir le monument, le monument luy-même a ſervi à ſon tour à confirmer ce que les auteurs anciens rapportent ſur ce ſujet.

Mais, d'un autre côté, on ne trouve parmi les anciens aucun peuple, ni plus ſage ni plus éclairé que les Egyptiens. Les Grecs & les Romains qui regardoient comme barbare tout ce qui n'eſtoit pas né à Rome ou à Athenes, les ont exceptez d'une regle ſi injuſte; & leurs meilleurs auteurs ſont remplis des éloges qu'ils donnent à leur politeſſe & à leur ſçavoir. Ne ſçait-on pas par leur propre aveu, que c'eſt d'Egypte qu'ils avoient reçu la connoiſſance des arts, en même temps que les myſteres de leur religion; & que leurs plus grands hommes, Orphée, Homére, Pythagore, Platon & tant d'autres, y avoient eſté

puiſer ces belles connoiſſances dont ils ont dans la ſuite orné leurs ouvrages.

Je n'entreprends pas de concilier ici des idées ſi contraires, ce n'eſt pas là ſans doute la premiére fois que les hommes ont donné en même temps dans des excès oppoſez. Je ne veux pas même faire l'apologie des Egyptiens aux dépens des Grecs & des Romains, à qui on pourroit reprocher des excès auſſi monſtrueux; ni leur dire avec ſaint Clément d'Alexandrie, qu'ils avoient mauvaiſe grace de ſe mocquer des autres peuples, eux qui adoroient des fourmis, & qui couvroient cette ſuperſtition du voile d'une fable auſſi impie que ridicule. Je veux ſeulement examiner des autoritez, qui ne ſont pas ſi déciſives qu'on le penſe. Défions-nous d'abord des auteurs que je viens de nommer; les Grecs & les Romains n'eſtoient pas toûjours bien inſtruits des myſtéres Egyptiens, que les prêtres leur cachoient comme à des profanes, que la ſeule curioſité conduiſoit dans leur pays; & ils ne ſont peut-eſtre pas plus croyables ſur l'article dont il s'agit, qu'au ſujet des Juifs qu'ils accuſoient d'adorer le pourceau, dont ils s'abſtenoient par leur Loy de manger la chair; & de rendre leurs reſpects à la tête d'un âne, dont, ſelon eux, ils gardoient dans le ſanctuaire de leur temple la figure en or maſſif.

Petron. Voyez *Joſéphe contre Apion, Tacite, Plutarque, Suidas,* &c.

Judæus licet & porcinum numen adoret,
Et cilli ſummas advocet auriculas.

Tâchons de pénétrer dans les ſanctuaires Egyptiens, & voyons ſi nous ne pourrons pas découvrir les myſteres de leur religion. D'abord la figure d'Harpocrate qu'on y voyoit avec le doigt ſur la bouche, ſemble nous avertir qu'on y renfermoit des myſteres qu'il n'eſtoit pas permis à tout le monde de pénétrer; & je commence à ſoupçonner dès-là, que le culte qu'on y rendoit aux animaux, n'eſtoit ni ſi groſſier ni ſi ridicule qu'on ſe l'eſt toûjours imaginé. Je prétends même faire voir qu'il eſtoit une ſuite néceſſaire des principes de leur théologie.

Au commencement les hommes n'adorérent qu'un ſeul Dieu, éternel, tout-puiſſant. Noë tâcha de conſerver dans ſa famille le culte que ſes peres luy avoient rendu; mais il fut bientoſt altéré, ſur-tout dans les deſcendants de Cham. Ces enfants addonnez à toutes les paſſions, virent bientoſt s'affoiblir en eux l'idée pure de la divinité, & ils commencérent à l'attacher à des objets ſenſibles; ils adreſſérent d'abord leurs premiers hommages à ce qui parut le plus parfait & le plus utile à leurs yeux: & il eſt aiſé de juger par ces deux caractéres, que le ſoleil fut le premier objet de leur ſuperſtition. Du culte du ſoleil on paſſa à celuy des autres aſtres, ſur-tout des planetes, dont les mouvements & les influences eſtoient plus ſenſibles; en un mot, on adora bientoſt toute la *milice* du ciel, comme le reprochent Moyſe & les Prophetes aux nations idolatres. De l'adoration des aſtres, on vint à celle des éléments, des fleuves, des montagnes. Enfin, on regarda la Nature elle-même & le monde entier, comme une divinité. Les Aſſyriens l'honorérent ſous le nom de Bélus; les Arcadiens ſous celuy de Pan; & les Egyptiens, ſans parler des autres, ſous celuy d'Ammon: & comme ſi le monde avoit eſté trop grand pour eſtre gouverné par une ſeule divinité, on en aſſigna chaque partie à un Dieu particulier, afin qu'il eût plus de loiſir & moins de peine à la gouverner. Ainſi fut honorée la Nature en détail: la Terre ſous les noms de Rhéa & de Cybéle; le Feu ſous ceux de Vulcain & de Veſta; l'Eau ſous ceux de Neptune & de Thétis; ainſi des autres. Lorſqu'on a fait le premier pas dans les ténébres, on ne fait plus que s'égarer à meſure qu'on avance. Auſſi voyons-nous que la ſuperſtition & l'idolatrie furent portées à des excès qui font horreur; tout fut diviniſé: & ſans parler ici du culte qu'on rendit à des hommes ſouillez de crimes, les Egyptiens dont il eſt ici queſtion, eſtoient particuliérement accuſez d'avoir pouſſé la ſuperſtition juſqu'à honorer les animaux & les inſectes. Mais de quelle nature eſtoit le culte qu'ils leur rendoient?

Les regardoient-ils comme des divinitez? c'eſt ce que les anciens n'ont pas aſſez développé. Ils ſe ſont contentez de les tourner en ridicule, ſans ſe donner la peine d'examiner à fond leur théologie ſur ce ſujet. Strabon dit ſeulement qu'il y avoit des animaux dont le culte eſtoit reçu dans toute l'Egypte, tels qu'eſtoient le bœuf, le chien, l'épervier & l'ibis; & qu'il y en avoit d'autres qui n'eſtoient l'objet de la ſuperſtition que de quelques villes particuliéres. Ainſi les Saïtes & les Thébains adoroient les brebis; ceux de Lycopolis, le loup; les habitants d'Hermopolis, le ſinge. Hérodote adjoûte que pendant qu'un peuple élevoit une eſpéce d'animaux ſur ſes autels, ſes voiſins les avoient en abomination. Ainſi les Mendeſiens qui honoroient les boucs, leur immoloient des brebis, pendant que ceux de Thébes qui adoroient Jupiter-Ammon ſous la figure d'un bélier, luy offroient des boucs en ſacrifice; de-là les guerres continuelles d'une ville contre une autre, effet de la politique d'un de leurs Rois, qui chercha à les amuſer par des guerres de religion, pour leur ôter le temps & les moyens de conſpirer contre l'Etat. Diodore de Sicile qui ne s'eſt pas contenté de nous apprendre l'hiſtoire du culte dont nous parlons, a tâché d'en rendre pluſieurs raiſons, la

Diod. lib. 1. pluſpart fabuleuſes. La plus ſpécieuſe eſt celle de l'utilité qu'on retiroit des animaux. Hérodote l'avoit touchée avant

Loco cit. luy, lorſque parlant de la vénération particuliére que les Egyptiens avoient pour l'ibis, il adjoûte que c'eſtoit à cauſe qu'au printemps il ſortoit d'Arabie une infinité de ſerpents aîlez qui venoient fondre en Egypte, où ils auroient commis beaucoup de ravages ſans ces oiſeaux qui les détruiſoient. Cicéron eſt du même avis qu'Hérodote : [a] *Les Egyptiens,* dit-il, *dont on ſe mocque tant, n'ont cependant rendu des honneurs aux animaux, qu'à proportion de l'utilité qu'ils en retiroient, & s'ils ont conſacré l'Ibis, c'eſt parce qu'il*

[a] Ipſi qui irridentur Ægyptii, nullam belluam niſi ob aliquam utilitatem quam ex ea caperent, conſecraverunt. Ibes maximam vim ſerpentium conficiunt. . . . . Poſſum de ichneumonum utilitate, de crocodilorum, de felium dicere : ſed nolo eſſe longus. *Cic. lib. 1. de Nat. Deor.*

détruiſoit

détruisoit les serpents. Je pourrois m'estendre de mesme sur les avantages qu'ils recevoient de l'ichneumon, des crocodiles & des chats, mais je ne veux pas estre trop long sur ce sujet.

Je croirois assez volontiers que cette raison si souvent répétée par les anciens, a esté cause du progrès que fit en Egypte le culte des animaux; mais je ne crois pas qu'elle luy ait donné naissance. Je sçais bien à la vérité, que la reconnoissance & la crainte ont introduit plusieurs Dieux dans le monde; je ne disconviens pas aussi des grandes utilitez qu'on retire de plusieurs animaux, & je n'ignore pas jusqu'à quel détail est descendu sur ce sujet Gérard Vossius dans son traité de l'idolatrie; mais cette seule raison auroit-elle suffi pour ériger des monstres & de vils insectes en autant de Divinitez? N'attribuons pas à un peuple sçavant & cultivé, des excès dont il ne fut jamais capable. Tout culte n'est pas un culte religieux, & encore moins une vraye adoration; & tout ce qui est placé dans les temples pour estre l'objet de la vénération publique, n'est pas au rang des Dieux. Cela estant, je crois que le culte que les Prestres Egyptiens rendoient aux animaux, estoit purement relatif, & qu'il se terminoit aux Dieux dont ils estoient les symboles.

Mais pour faire voir que je n'avance pas cette proposition sans fondement, je vais la prouver par des témoignages incontestables. Tout le monde sçait que le bœuf estoit parmy les Egyptiens, le symbole d'Osiris & d'Isis, & que ces deux divinitez n'estoient elles-mesmes que le soleil & la lune. De là le culte des bœufs Mnévis & Apis, dont le premier estoit consacré au soleil, & l'autre à la lune; comme nous l'apprenons de Porphyre, d'Elien & de plusieurs autres auteurs. Hérodote parlant du culte que les Mendésiens rendoient à Pan, dit qu'on le représentoit sous la figure d'un bouc, pour des raisons mystérieuses, quoyqu'on sçût bien qu'il estoit semblable aux autres Dieux. Diodore de Sicile découvre ce mystére, qu'Hérodote n'avoit pas apparemment voulu développer; c'est, dit-il, que

par le ſymbole de cet animal, ce peuple adoroit le principe de la fécondité de toute la Nature, qui eſtoit repréſentée par le Dieu Pan. Voilà donc déja Iſis & Oſiris, & la Nature ſous le nom du Dieu Pan, & non pas les bœufs & les boucs, qui eſtoient les véritables objets où ſe rapportoit le culte des habitants de Memphis, d'Héliopolis & de Mendès.

De Iſide. Plutarque remarque judicieuſement que la vigilance ordinaire aux chiens, donna lieu de les conſacrer au plus ruſé & au plus vigilant de tous les Dieux; ou, ce qui revient au meſme, on ne peignoit Mercure avec une teſte de chien, comme le dit Servius, que parce qu'il n'y a point d'animal plus vigilant: *Ideo Mercurius capite canino pingitur, quia nihil eſt cane ſagacius.* Et l'on voit bien par cet exemple, la véritable raiſon du grand dogme de la Théologie Egyptienne au ſujet de la conſécration des animaux, & que ce n'eſtoit pas à eux, mais aux Dieux dont ils eſtoient les ſymboles, que ſe terminoit le culte dont nous parlons. Auſſi voyons-nous de meſme que les habitants de la Troade, qui avoient les rats en ſinguliére vénération, pour avoir rongé les cordes des arcs de leurs ennemis, en rapportoient tout l'honneur à Apollon Sminthien, qui les avoit envoyez; comme nous l'apprenons de ſaint Clément d'Alexandrie. Enfin, pour menager des citations qui ne diroient que la meſme choſe, il me ſemble qu'Hérodote doit décider le fait par une diſtinction qu'il apporte, lorſqu'il dit que les Egyptiens offroient leurs vœux aux animaux ſacrez, en adreſſant leurs priéres aux Dieux à qui ils eſtoient conſacrez; & ſi l'on veut ſçavoir quels eſtoient ces vœux qu'on offroit aux animaux, ce meſme auteur nous l'apprend, en diſant, que c'eſtoit une ſomme d'argent qu'on leur donnoit pour leur nourriture. Diodore de Sicile dit la meſme choſe; les Egyptiens, dit-il, offroient aux Dieux des vœux pour la guériſon de leurs enfants malades, & lorſqu'ils eſtoient hors de danger, ils les conduiſoient dans le temple, où leur ayant coupé les cheveux, ils les mettoient

In Æneïd.

Animad. adv. gentes.

L. 2.

L. 1.

dans une balance avec une ſomme d'argent de meſme poids, qu'ils donnoient à ceux qui avoient ſoin de nourrir les animaux ſacrez. De là ſans doute, pour le dire en paſſant, eſt venuë cette piéce de monnoye qu'on a trouvée dans la patte embaumée d'un ſinge, qu'on voit dans le curieux Cabinet de M. Foucault. C'eſtoit l'offrande de quelque convaleſcent, qui n'ayant pas trouvé l'adminiſtrateur du temple, la plaça dans la patte de cet animal. Lucain a donc raiſon, lorſqu'après s'eſtre mocqué des Egyptiens qui ſervirent, dit-il, pluſieurs de leurs Dieux ſur la table de Céſar, il adjoûte que les Preſtres interrogez par ce Prince ſur le culte des animaux, luy en rendirent des raiſons myſtérieuſes, & luy firent entendre qu'ils honoroient en eux les Divinitez dont ils eſtoient les ſymboles. En un mot les priéres s'adreſſoient aux Dieux, & les offrandes eſtoient deſtinées à nourrir les animaux ſacrez. *Pharſ. l. 10.*

Mais pourquoy, me demandera-t-on, avoir choiſi des animaux pour repréſenter les Dieux? & quelle fut la raiſon de la préférence qu'on donna à quelques-uns ſur les autres? Plutarque répond en général, que c'eſt à cauſe du rapport qu'ont quelques-uns de ces animaux avec la Divinité; car, dit-il, l'image de Dieu éclate en eux, comme celle du ſoleil dans les gouttes d'eau qui ſont frappées de ſes rayons. Ainſi le crocodile n'ayant point de langue eſt conſidéré comme le ſymbole de la Divinité, qui ſans proférer aucune parole, nous imprime les loix de la ſageſſe & de l'équité dans le ſilence de nos cœurs. En effet, adjoûte cet auteur, ſi toute la nature n'eſt elle-meſme qu'un miroir dans lequel le ſoleil de la Divinité ſe peint avec ſes différents attributs, cela n'eſt-il pas encore plus vray des créatures animées, & y eut-il jamais de ſtatuë, quelque excellente qu'elle fût, qui repréſentât mieux l'eſtre ſouverain, que le moindre corps organiſé.

A cette excellente raiſon de Plutarque, j'en joindray trois autres, que je tire de l'Aſtrologie, de l'Hiſtoire, & de la Théologie des Egyptiens. Preſque tous les peuples dans

tous les temps ont repréſenté la ſphére céleſte, & ſur-tout les ſignes du Zodiaque, & quelques conſtellations ſous la figure de différents animaux; & ſans parler icy des autres, Lucien nous l'apprend en particulier des Egyptiens. Ce peuple, dit-il, ayant partagé le ciel en douze parties, marqua chaque conſtellation par la figure de quelque animal. Voilà donc d'abord les ſignes du Zodiaque repréſentez par autant d'animaux ſubſtituez à la place des aſtres, qui furent, comme je l'ay dit, les premiéres Divinitez du monde idolatre. Ce meſme auteur entrant enſuite dans quelque détail, adjoûte que les Egyptiens révéroient le bœuf Apis en mémoire du taureau céleſte; & que dans l'oracle qui luy eſtoit conſacré, on tiroit les prédictions de la nature de ce ſigne. Les Africains, continuë-t-il, c'eſt-à-dire les Libyens, en uſoient de meſme à l'égard du bélier, en mémoire de Jupiter Ammon. * Ceux qui connoiſſent les antiquitez du peuple dont je parle, ſçavent bien que leur plus ancienne maniére d'écrire & de repréſenter leurs idées eſtoit hiéroglyphique; Lucain s'en exprime ainſi:

Pharſ. l. 3.

Nondum flumineas Memphis contexere biblos
Noverat, & ſaxis tantum volucreſque, feræque,
Sculptaque ſervabant magicas animalia linguas.

Præp. Evang. l. 1. Sanchoniathon, dans Euſébe, dit que cette maniére d'écrire leur avoit eſté enſeignée par l'ancien Taaut ou Mer-
L. 1. cure, que Diodore de Sicile dit avoir eſté contemporain
Strom. l. 5. d'Oſiris; & ſaint Clément d'Alexandrie nous apprend qu'elle eſtoit ſpécialement deſtinée à l'Aſtronomie; & il apporte pour exemple le ſoleil qu'on repréſentoit ſous la figure d'un *eſcargot*, & l'obliquité du Zodiaque qui eſtoit marquée par les replis d'un ſerpent. C'eſtoient donc les Dieux céleſtes qu'on adoroit ſous les ſymboles des animaux

* On peut conſulter le Pere Kirker ſur les autres animaux de la ſphére des Egyptiens, qui repréſentoient les Divinitez de cet ancien peuple. *Voyez la 2.e partie du 2. tome de ſon Oedipe. pag. 160. & ſuivantes.*

qui les repréſentoient. Je ſçais bien que les peuples ne portoient pas toûjours leur vûë dans le ciel, pour y adorer ces premiers Dieux que l'idolatrie avoit introduits, & que leur culte ſe terminoit ſouvent aux ſymboles meſmes; que c'eſtoit à eux qu'on demandoit la guériſon des malades. Mais ce n'eſt pas de la religion du peuple qu'il eſt ici queſtion; c'eſt de celle des Preſtres & des Sages d'Egypte; & je ne crois pas qu'il y eût de religion dans le monde qui fût exempte de reproche, ſi l'on n'avoit égard qu'aux pratiques populaires, qui ne ſont ſouvent qu'une ridicule & groſſiére ſuperſtition.

Je tire la ſeconde raiſon de l'hiſtoire ancienne d'Egypte, de laquelle on apprenoit que les Dieux pourſuivis autrefois par Typhon, s'eſtoient cachez ſous les figures de différents animaux. Rien ſans doute n'eſtoit plus propre à fonder le culte dont nous parlons que cette tradition; & on eſtoit obligé d'avoir pour les animaux beaucoup de reſpect, de peur de violer l'aſyle ſacré de la Divinité. La ſeule objection qu'on puiſſe me faire ſur cette conjecture, eſt que cette fable eſt Grecque, & que ce n'eſt que des auteurs Grecs & Latins que nous l'avons appriſe. Mais ſans dire icy que la pluſpart des fables de ces deux peuples venoient d'Egypte, & qu'en particulier celle du combat des Géants, n'eſt qu'une tradition défigurée de l'hiſtoire de Typhon & d'Oſiris; ne voit-on pas en Egypte des monuments élevez à ce ſujet, plus anciens que les fables des Grecs? Des villes fondées, un culte public eſtabli en l'honneur des meſmes animaux, dont on nous dit que ces Dieux avoient pris les figures? Car enfin, ſi Ovide raconte que Jupiter avoit pris la forme d'un bélier:

Ovid. Diod. Manilius.

Duxque gregis fit Jupiter, unde recurvis
Nunc quoque formatus Libys eſt cum cornibus Ammon.

Ovid. met. l. 5.

Ne l'adoroit-on pas ſous cette figure dans le temple fameux qu'il avoit dans la Libye? Que Diane s'eſtoit reveſtuë de celle d'une chatte: *fele ſoror Phœbi;* la ville de Bubaſte

dont le nom, ſelon Sthephanus, eſtoit celuy de cette Déeſſe; & dans laquelle on avoit pour les chats un reſpect religieux, n'eſt-elle pas un monument authentique de cette tradition? Que Bacchus, ou ſelon d'autres Pan, prit celle d'un bouc : *proles Semeleïa caprâ;* la ville de Mendès n'en rendoit-elle pas un témoignage aſſûré? Que Junon ou Iſis s'eſtoit reveſtuë de celle d'une vache : *niveâ Saturnia vaccâ;* n'eſtoit-elle pas honorée à Memphis ſous le ſymbole de cet animal: Que Vénus s'eſtoit cachée ſous les écailles d'un poiſſon : *piſce Venus latuit;* les Syriens ne s'abſtenoient-ils pas pour cette raiſon de manger du poiſſon? Que Mercure avoit pris la figure d'un ibis : *Cyllenius ibidis alis;* ignore-t-on le culte que les Egyptiens rendoient à cet oiſeau? Croirons-nous que leurs preſtres apprirent des Grecs cette fable & le culte dont elle eſtoit le fondement, & qu'ils formérent ſur leurs idées le ſyſteme de leur religion, & donnérent à leurs villes des noms conformes aux circonſtances de cette fable? Ou pluſtoſt n'eſt-ce pas de ces anciennes villes que les Grecs & les Romains rapportérent leur religion & leurs fables?

Morte carent animæ, ſemperque priore relictâ ſede, novis habitant domibus, vivuntque receptæ. *Ovid. Met. l. 15.*

* *Vie de Pythagore.*

La troiſiéme raiſon qui eſt une ſuite de l'autre, eſt tirée de la doctrine de la Métempſychoſe, ou de cette circulation éternelle des ames dans différents corps. Il n'eſt pas néceſſaire de s'étendre icy ſur l'origine de ce dogme. Pythagore l'enſeigna dans la Grece & l'Italie vers la 62.ᵉ Olympiade & les ſuivantes. Mais ſoit qu'il la débitât dans le ſens naturel, ou, comme l'a ingénieuſement penſé * M. Dacier, dans un ſens moral & allégorique, il eſt ſûr qu'il n'en eſtoit pas l'inventeur; il l'avoit luy-meſme appriſe des preſtres Egyptiens, parmy leſquels, ſi nous en croyons Diogéne Laërce, il demeura long-temps pour s'inſtruire de leurs dogmes & de leurs myſtéres. Hérodote ne laiſſe aucun lieu de douter de ce que je dis. « Les Egyptiens, dit

Herod. l. 2.

» cet hiſtorien, ſont les premiers qui ont enſeigné que l'ame
» de l'homme eſt immortelle; qu'après la mort elle paſſe ſucceſ-
» ſivement dans les corps des animaux terreſtres, aquatiques

& aëriens, d'où elle revient animer le corps de l'homme; «
& qu'elle achéve ce circuit en trois mille ans. Il y a, «
adjoûte-t-il, des Grecs qui ont débité ce dogme, comme «
s'il eût eſté à eux en propre. J'en ſçais les noms, & je «
ne veux pas les nommer. » Il eſt donc certain que cette doctrine eſtoit originaire d'Egypte, & elle avoit deux grands avantages. Le premier eſtoit de ſervir de fondement au dogme de l'immortalité de l'ame. Le ſecond eſt, qu'en enſeignant que l'ame paſſoit en d'autres corps nobles ou mépriſables ſuivant le mérite des actions, on rendoit le vice odieux & la vertu aimable. Mais auſſi elle conduiſoit naturellement au reſpect & au culte qu'on rendit dans la ſuite aux animaux, puiſqu'elle apprenoit à les regarder comme les domiciles de ceux pour qui on avoit eu le plus de conſidération pendant leur vie, & dont l'eſtat avoit ſouvent reçû les plus grands biens.

Telles eſtoient les raiſons qui portérent les Egyptiens à accorder un culte, & à rendre des reſpects aux animaux: mais un culte ſubordonné, pour ainſi dire, un culte relatif, dont les animaux eux-meſmes n'eſtoient pas la fin, puiſqu'il ſe rapportoit aux Dieux meſmes, toûjours reſpectables juſques dans les ſymboles les plus vils.

Ce ſeroit icy le lieu de chercher les commencements d'une pratique dont je viens de découvrir les véritables fondements; mais je crois qu'on ne s'attend pas à une époque préciſe d'une ſuperſtition ſi ancienne. Les voyageurs qui nous envoyent de ce pays-là des urnes & des momies, ne nous apprennent rien ſur l'antiquité de leurs tombeaux; & leurs recherches les plus exactes ne leur font découvrir aucune date. Plutarque, Diodore de Sicile, & Hérodote meſme ſont des auteurs modernes, par rapport à un uſage ſi ancien, & ils ſe trouvent trop éloignez des temps où il a commencé, pour pouvoir nous en rien dire de certain; d'ailleurs les premiers temps qui ſuivirent le déluge, & auxquels on doit rapporter la tranſmigration des enfants de Noé en Egypte, ſont des ſiécles abſolument

inconnus aux Grecs & aux Romains.

Ceux des modernes, qui, ſur les fragments des anciens, ont le mieux débrouillé le cahos des Dynaſties d'Egypte, & qui ont rejetté comme de vaines chiméres ces temps infinis qu'on donnoit au regne des Dieux & des demi-dieux, conviennent que Cham & Meſtraïm ſon fils eurent pour partage l'Egypte, que l'Ecriture appelle à tout propos la terre de Meſtraïm; qu'ils y regnérent l'un & l'autre; que Meſtraïm fit placer ſon pere après ſa mort au rang des Dieux, & qu'il ſe rendit luy-meſme ſi agréable à ſon peuple, qu'il reçût à ſon tour les honneurs divins. Ce prince eſt le meſme que Ménès, & celuy-cy eſt Oſiris, comme je le feray voir dans une autre diſſertation. Or tout le monde ſçait qu'Oſiris eſtoit la grande divinité d'Egypte, que le bœuf en eſtoit le ſymbole, & eſtoit devenu par là l'objet de la vénération de cet ancien peuple. Le culte qu'il rendit aux animaux, eſt donc auſſi ancien que celuy d'Oſiris; mais pour dire quelque choſe de plus précis, il eſt ſûr du moins qu'il eſtoit eſtabli dans toute l'Egypte, dès le temps que les Iſraëlites y eſtoient captifs, ce qui marque une grande ancienneté, puiſqu'un ſyſteme de religion ne s'eſtablit qu'avec beaucoup de temps dans un vaſte pays. Ce qui ſe paſſa entre Moïſe & Pharaon ne laiſſe aucun lieu de douter de ce que j'avance. Ce prince pour eſtre délivré des fléaux dont Dieu le chaſtioit, exhorte Moïſe à l'en délivrer par ſes priéres, & luy permet de ſacrifier à ſa maniére au Dieu d'Iſraël. La choſe n'eſt pas poſſible, luy dit Moïſe, nous n'oſerions entreprendre d'offrir en préſence des Egyptiens, des victimes, pour leſquelles ils ont tant de vénération; nos ſacrifices leur paroîtroient abominables, & ils nous lapideroient. Permettez-nous pluſtôt d'aller dans le déſert ſacrifier ſelon nos uſages:

Exod. 8. v. 26. *Et ait Moyſes: non poteſt ita fieri, abominationes enim Ægyptiorum immolabimus Domino Deo noſtro: quod ſi mactaverimus ea quæ colunt Ægyptii coram eis, lapidibus nos obruent.*

Il eſt bon meſme de remarquer icy que le Légiſlateur Hébreu,

Hébreu, ne ſemble avoir donné un ſi grand nombre de préceptes aux Juifs, que pour les oppoſer aux pratiques impies des Egyptiens; & ſans entrer icy dans un détail qui m'écarteroit trop de mon ſujet, le ſçavant Maimonides remarque, que ſi Moyſe preſcrit aux Juifs d'immoler trois ſortes de victimes, des béliers, des bœufs & des boucs, c'eſtoit pour leur rendre abominable le culte que les Thébains, les Memphites & les Mendéſiens rendoient à ces animaux. Auſſi Manéthon aſſûre que Moyſe prit en tout le contrepied des preſtres d'Egypte, ordonnant à ſon peuple de manger de la chair des animaux, pour leſquels les Egyptiens avoient plus de vénération. Tacite luy-meſme n'ignoroit pas cette vérité, puiſqu'il dit en parlant des Juifs: *Cæſus aries velut in contumeliam Ammonis: bos quoque immolatur, quem Ægyptii Apim colunt.*

More Nevochim p. 3. c. 46.

Joſeph. l. 1. cont. Apion.

Tacit. hiſt. l. 5.

Cependant avec ces ſages précautions, Moyſe ne put empêcher que les Hébreux ne priſſent en Egypte le grand penchant qu'ils eurent dans la ſuite à l'idolatrie des animaux; le veau d'or d'Aaron, & ceux de Jéroboam furent faits ſur le modéle & à l'imitation du bœuf Apis. Philon Juif le dit formellement, & après luy ſaint Jérôme; * ſur quoy il eſt bon de remarquer, que lorſque Moyſe parlant du veau d'or d'Aaron dit, *formavit aurum cum ſtilo*, il veut nous faire entendre que ce grand preſtre grava ſur ſon idole, les marques qui devoient diſtinguer le bœuf Apis des autres bœufs. Philon obſerve meſme, que la feſte que les Iſraëlites célébrérent à la dédicace de cette idole, & dans laquelle après un feſtin ſolemnel ils ſe mirent à danſer: *Sedit populus ut manducaret & biberet; & ſurrexit ut luderet*, eſtoit ſemblable à celle que les Egyptiens célébroient en l'honneur du Dieu Apis, & dans laquelle, au rapport de Suidas, ils faiſoient des feſtins, & paſſoient le temps à ſe

Hérodote l'appelle un veau: *ὁ μόσχος Ἆπις καλεόμενος. lib. 2.*

Hieronymus in Oſeam.

Exod. 32.

* *Videtur mihi idcirco & populus Iſraël in ſolitudine feciſſe ſibi caput vituli quod coleret; & Jeroboam filius Nabath vitulos aureos fabricatus, ut quod in Ægypto didicerant, Ἆπιν, καὶ Μνεῦιν, qui ſub figura boum coluntur, eſſe deos, hoc in ſua ſuperſtitione ſervarent.*

réjouir, après avoir trouvé le Dieu qu'ils cherchoient. Voilà donc le culte des animaux establi en Egypte dès le temps de Moyse, c'est tout ce qu'on peut dire de plus précis. Ce qui a précédé dans l'histoire d'Egypte, par rapport à l'époque que nous cherchons, le séjour des Israëlites, se perd dans une obscure antiquité, & ne laisse à ceux qui seroient tentez d'y faire de nouvelles découvertes, que l'étalage d'une érudition inutile, & des conjectures sans fondement.

HISTOIRE DU CULTE D'ADONIS.

Par M. l'Abbé BANIER.

14. de Decembre 1717.

LA Fable d'Adonis historique dans son origine, se trouve dans la suite mêlée avec la philosophie & la religion des Payens, & c'est ce qui en fait l'obscurité. On est surpris en effet, en lisant les anciens, de voir qu'après nous avoir legérement instruits de ses fondements, ils se rabattent tout à coup sur des allégories, où l'Astronomie & la Théologie entrent tour à tour. D'un autre costé les Poëtes ayant mieux aimé travailler sur les annales galantes de Syrie, que sur le fond d'une histoire dont la recherche les auroit gênez, n'ont songé qu'à saisir le roman des amours d'Adonis avec Vénus; & badinant tantost sur une galanterie, qui leur fournissoit des idées riantes; ou décrivant d'une maniére ingénieuse le deuil de cette Déesse à la perte de son amant, ils ont entiérement négligé le rapport que ce sujet pouvoit avoir avec l'histoire.

Si à leur exemple je cherchois à amuser l'assemblée par les idées qu'un tel sujet peut fournir, je ferois voir le jeune Adonis sortant du fond de l'Arabie, où sa mere fugitive l'avoit mis au monde, pour venir à la cour de Byblos, dont

il fit d'abord tout l'ornement. On verroit Vénus elle-mesme le préférer, non seulement à tous les autres mortels, mais aux Dieux mesmes, & abandonner pour le voir le séjour de Cythére, d'Amathonte & de Paphos; Mars jaloux de la préférence que la tendre Déesse avoit donnée à ce jeune prince, implorer pour se venger le secours de Diane, & cette Déesse pour plaire au Dieu de la guerre, dresser des embûches dans les bois où Adonis alloit à la chasse. Je m'étendrois sur l'affliction de Vénus, & j'exprimerois toute sa douleur au moment qu'elle apprit qu'il avoit esté la victime de la jalousie de son rival: *Theocrit. Ovid. Hyginus, Bion, &c.*

Pariterque sinus, pariterque capillos
Rupit, & indignis percussit pectora palmis. *Ovid. Met. l. 10.*

Je représenterois ensuite ce jeune prince descendant aux enfers, où il inspira de l'amour à Proserpine, qui refusa de le rendre aux ordres réïterez de Jupiter; le pere des Dieux embarrassé d'une affaire si délicate, s'en remettre à la décision de Calliope, qui crut contenter les deux Déesses, en le leur rendant alternativement; & les Heures députées dans le royaume de Pluton, le ramener triomphant sur la terre. Mais la considération que je dois à une Compagnie respectable, m'oblige à préférer les découvertes que l'histoire me fournit, aux amusantes bagatelles dont les Poëtes l'ont ornée. D'ailleurs mon dessein n'est pas de traiter aujourd'huy l'histoire de ce prince; & je me borne au culte qui luy fut rendu par différents peuples. J'espére cependant trouver dans les raisons historiques que je rendray des cérémonies de ses festes, le fondement des principales circonstances de sa vie.

Les engagements de l'hymen que Vénus Astarté avoit contracté avec Adonis, n'avoient pas rallenti la passion de ces deux époux, & ils jouissoient dans le mariage de toutes les douceurs de l'amour, lorsqu'un accident imprévû jetta la consternation dans toute la Syrie où ils regnoient. Adonis aimoit passionnément la chasse; & un jour qu'il estoit

dans les forests du mont Liban, un sanglier le blessa à l'aîne. On vint aussi-tost porter à Vénus la nouvelle de la mort de ce prince. Rien ne peut égaler l'affliction qu'elle en conçut. Elle fit retentir toute la ville de ses gémissements, & tout le royaume en prit le deuil. Pour rendre immortelle la mémoire de ce jeune prince, & adoucir en quelque sorte l'affliction de la Reine, on établit à l'honneur d'Adonis un culte & des festes solemnelles. C'estoit la ressource ordinaire des flateurs, & l'antiquité doit presque tous ses Dieux, au soin qu'on a eu d'honorer les morts pour plaire aux vivants.

De dea Syria. Il y avoit, au rapport de Lucien, un fleuve près de Byblos, qui portoit le nom d'Adonis. Ce fut là sans doute qu'on lava la playe de ce prince; & comme l'eau en devenoit rouge tous les ans par les sables que le vent y poussoit du mont Liban dans cette saison de l'année, comme Lucien l'apprit d'un habitant du pays, on voulut bien croire que c'estoit le sang d'Adonis qui causoit ce changement, & on prit justement ce temps-là pour célébrer ses festes. Toute la ville commençoit d'abord à prendre le deuil, & à donner des marques publiques de douleur & d'affliction; on n'entendoit de tous costez que pleurs & gémissements; les femmes qui estoient les ministres de ce culte, estoient obligées de se raser la teste, & de se battre la poitrine en courant par les ruës; & l'impie superstition obligeoit celles qui refusoient d'assister à cette cérémonie, *Lucian. l. cit.* à se prostituer pendant un jour, pour employer au culte du nouveau Dieu, l'argent qu'elles gagnoient à cet infame commerce. Au dernier jour de la feste, le deuil se changeoit en joye, & chacun se réjouissoit, comme si Adonis estoit ressuscité. La premiere partie de cette solemnité s'appelloit *ἀφανισμὸς*, pendant laquelle on pleuroit le Prince mort; & la deuxiéme, *εὕρεσις*, *le retour*, où la joye succedoit à la tristesse.

Cette cérémonie estoit continuée pendant huit jours, & elle estoit célébrée en mesme temps dans la basse Egypte.

Lucien remarque à ce sujet une chose fort singuliére, & dont il a esté luy-mesme le témoin. Les Egyptiens exposoient sur la mer un panier d'osier, qui estant poussé par un vent favorable, arrivoit de luy-mesme sur les costes de Phénicie, où les femmes de Byblos qui l'attendoient avec impatience, l'emportoient dans la ville; & c'estoit alors que l'affliction publique finissoit, & la feste se terminoit par les transports de joye qu'on faisoit éclater de tous costez. *Simulatione luctûs peracta*, dit Macrobe, *celebratur lætitiæ exordium.* *L. cit.*

Cette circonstance n'a pas esté oubliée par les écrivains sacrez; & c'est au rapport de Procope de Gaze & de saint Cyrille, le sens qu'il faut donner à ce passage du prophete Isaïe, où il est dit, *mittens per mare legatos, & in vasis junceis per superficiem aquarum.* L'édition des Septante, dont les interprétes estoient eux-mesmes à Alexandrie, & qui devoient par conséquent estre bien informez de ce fait, ne laisse aucun lieu d'en douter. Ils adjoûtent mesme, comme le remarque saint Cyrille, qu'il devoit y avoir dans ce petit vaisseau, des lettres qu'ils appellent ἐπιστολὰς βυβλίνας, par lesquelles les Egyptiens exhortoient les Phéniciens à se réjouir, parce qu'on avoit retrouvé le Dieu qu'on pleuroit. Disons icy en passant que cette ressemblance de la feste d'Adonis, & de celle d'Osiris, célébrée en mesme temps dans ces deux royaumes, a fait croire à quelques anciens, & à de sçavants modernes, qu'ils n'estoient qu'une mesme Divinité. Je ne nie pas que leur culte n'ait pû estre confondu dans quelques cérémonies; mais je crois pouvoir avancer icy, que quelque plausibles que soient les conjectures de Selden, que M. le Clerc a copié, quand on examine la chose à fond, on apperçoit aisément dans la vie & dans les festes de l'un & de l'autre de ces Dieux, des circonstances qui en laissent entrevoir la différence. En effet Osiris avoit esté tué en Egypte par son frere Typhon, de la maniére que Diodore & Plutarque le racontent; Adonis périt dans les forests

In Isa. c. 18.
In Is. l. 11.

Lucian. Plutarch.
Selden, de diis Syris.
M. le Clerc, Bib. univ. T. 3.
Marsham, &c.

L. 1.
De Iside.

du mont Liban. Le premier fut mis au rang des Dieux, pour avoir appris à son peuple à cultiver la terre, & avoir signalé son regne par des conquestes importantes; le second ne dût son apothéose qu'aux soins d'une épouse passionnée. Dans la feste de l'un, on noyoit un bœuf avec cérémonie, & on ne se réjouissoit que lorsqu'on en avoit retrouvé un autre distingué par les mesmes marques: on ne voit rien de semblable dans le culte d'Adonis, & le bœuf ne fut jamais son symbole. Les festes du héros Egyptien estoient célébrées par des prestres; celles du prince de Byblos l'estoient par des femmes. Dans celles-cy on portoit des fleurs, des fruits & des représentations funébres, comme je le diray dans la suite; ce n'estoit point là les cérémonies du culte d'Osiris. Mais un plus long paralléle m'éloigneroit trop de mon sujet; une description abrégée de la feste
Id. 15. d'Alexandrie, que Théocrite fait si élégamment, va m'y ramener, & servira en mesme temps à prouver sans replique, la différence du culte de ces Divinitez.

Ce Poëte raconte que les dames de Syracuse s'embarquoient, pour aller à Alexandrie où cette solemnité les appelloit. En effet rien n'estoit si superbe que l'appareil de cette cérémonie. Arsinoé sœur & femme de Ptolémée Philadelphe, portoit elle-mesme la statuë d'Adonis. Elle estoit accompagnée des femmes les plus considérables de la ville, qui tenoient à la main des corbeilles pleines de gasteaux, des boëtes de parfums, des fleurs & des branches d'arbres, & toutes sortes de fruits. La pompe estoit fermée par d'autres dames, qui portoient de riches tapis, sur lesquels estoient deux lits en broderie d'or & d'argent, l'un pour Vénus, & l'autre pour Adonis. On y voyoit la statuë de ce prince dans la fleur de sa jeunesse, avec une pâleur mortelle sur son visage, qui n'effaçoit pas les charmes qui l'avoient rendu si aimable, & qui faisoient encore l'objet de la jalousie des deux Déesses. Cette procession marchoit ainsi du côté de la mer, au bruit des trompettes & de toutes sortes d'instruments de musique, qui accompagnoient la

voix des muſiciens, qui célébroient le retour de ce prince. Qu'on liſe maintenant ce que l'antiquité nous a laiſſé des feſtes d'Oſiris; & l'on jugera ſi elles eſtoient les meſmes que celles d'Adonis.

Mais il faut ſuivre le progrès du culte dont on vient de voir l'origine. Il s'étendit d'abord dans toute l'Aſſyrie. C'eſt Macrobe qui nous l'apprend. *Inſpectâ religione Aſſyriorum, apud quos Veneris Architidis, & Adonis maxima olim veneratio viguit.* Ammian Marcellin le dit en particulier de la ville d'Antioche. *Evenerat*, dit-il, *autem iiſdem diebus, annuo curſu Adonia ritu veteri celebrari.* Et cet auteur nous fait voir en meſme temps, que les cérémonies qu'on pratiquoit dans cette ville, eſtoient les meſmes que celles des funérailles des perſonnes de conſidération; comparant la pompe funébre d'un jeune prince tué dans un combat, à celle de la feſte d'Adonis, que les femmes célébroient avec tant de pleurs & de gémiſſements: *Circaque eum decem lectuli ſternuntur, figmenta vehentes hominum mortuorum, ac per dies ſeptem, viri quidem omnes ſaltando & cantando triſtia quædam genera næniarum, regium juvenem lamentantes: fæminæ verò miſerabili planctu, in primævo flore ſucciſam ſpem gentis ſolitis fletibus conclamabant, ut lacrymare cultrices Veneris ſæpe ſpectantur in ſolennibus Adonidis ſacris.*

L. 1.

L. 9. c. 22.

La Judée eſtoit trop voiſine de l'Aſſyrie & de l'Egypte, & les Juifs avoient trop de penchant aux ſuperſtitions étrangéres, pour n'avoir pas à leur tour célébré le culte de cette fauſſe divinité. Le prophete Ezéchiel dans l'un de ces divins tranſports, où Dieu luy révéloit les abominations d'Iſraël, vit près de la porte du temple, qui regardoit du coſté du Septentrion, des femmes aſſiſes qui pleuroient Thammuz. Les interprétes ſont partagez ſur la ſignification de ce mot, qui eſt traduit dans la vulgate par celuy d'Adonis, *& ecce ſedebant ibi mulieres plangentes Adonidem.*

Les Septante le nomment Thammuz.

Ezechiel. c. 8. v. 14.

Philaſtrius a cru que Thammuz eſtoit un ancien Roy

Hæreſ. 23.

d'Egypte, qui vivoit vers le temps de Moyſe, & il ſemble le confondre avec le Thémoſis dont parle Joſéphe. Rabbi Kimchi prétend que Thammuz n'eſtoit qu'une idole dans laquelle on mettoit du plomb, qui eſtant fondu par le feu d'un fourneau qui eſtoit caché dans ſon ventre, couloit enſuite de ſes yeux comme des larmes. Rabbi Moſés raconte gravement ſur la foy de la tradition des Rabbins; que Thammuz eſtoit un preſtre des faux Dieux, qui prèchoit à un Roy de Chaldée le culte des aſtres; que ce prince adonné à des ſuperſtitions plus groſſiéres, ayant réſolu de le faire mourir, toutes les images des planétes & des conſtellations eſtoient venuës dans le temple de Babylone, ſe proſterner devant celle du Soleil, où après avoir pleuré toute la nuit, pour obtenir la vie de leur Prophete, elles s'en eſtoient envolées le lendemain matin dans les lieux où elles eſtoient honorées, & que c'eſtoit de-là qu'eſtoit venuë la coûtume de pleurer Thammuz, pour imiter ces pitoyables planétes. Mais ſans nous arreſter à ces fables ridicules, qui ſont ſi fort du goût des Rabbins, tenons-nous en à l'interprétation de ſaint Jérôme, & de quelques autres peres de l'Egliſe, qui ont traduit le mot Thammuz par celuy d'Adonis, & ont cru avec beaucoup de raiſon, que ces femmes de Judée pleuroient la mort de ce prince, & en célébroient la feſte, à peu près comme les peuples voiſins dont nous venons de parler. L'auteur de la chronique d'Aléxandrie confirme ce ſentiment, en traduiſant le meſme mot par celuy d'Adonis. Θάμμος ὅσπερ ἑρμηνεύεται Ἄδωνις.

More Nevochim.

De ſçavoir maintenant pourquoy le Prophete nomme Adonis, Thammuz, c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de deviner: je vais cependant en apporter deux raiſons. La premiére eſt qu'Adonis ayant eſté pris pour le ſoleil, comme je le feray voir plus bas, le texte ſacré luy a donné le nom du mois où cet aſtre entrant dans le ſigne du Cancer, porte ſur noſtre hémiſphére la chaleur avec la fécondité, ce qui arrive au mois de Juin appellé Thammuz par les Hébreux. Et ce qui prouve que cette conjecture n'eſt pas ſans fondement,

dement, c'eſt que les aſtronomes Juifs nommoient l'entrée du ſoleil dans ce ſigne, *Tecupha Thammuz, periodus Thammuz.* La ſeconde eſt tirée de la tradition qui portoit qu'Adonis avoit eſté tué au mois de Juin, ainſi que nous l'apprenons de ſaint Jérôme. Et c'eſt, ſelon ce ſçavant Pere *Comm. in* de l'Egliſe, ce qui a fait donner ce nom au prince dont nous *Ezech.* parlons : *Quia tamen menſe Junio amaſius Veneris pulcherrimus juvenis occiſus, eumdem Junium menſem eodem appellant nomine, & anniverſariam ei celebrant ſolemnitatem.* Et cette raiſon me paroît la meilleure, parce que je ſuis perſuadé que le fond des fables & des cérémonies de la religion payenne eſtoit preſque toûjours hiſtorique, & que les allégories ne ſont venuës que dans la ſuite au ſecours de l'ignorance ou de l'avarice des preſtres.

De la Syrie & de la Paleſtine, le culte d'Adonis paſſa dans la Perſe, & ce peuple, au rapport d'Héſychius, nom- *V.* Ἀβώβας. moit cette divinité Ἀβώβας. Ἀβώβας, ὁ Ἄδωνις ὑπὸ Περσαίων. De là il pénétra juſques au nord de l'Aſie, dont les peuples, ſi nous en croyons Ptolémée, adoroient Vénus, *Geogr.* Mars & Adonis, & célébroient leurs feſtes avec des pleurs & des gémiſſements. Les Mariandyniens, peuple de la Bithynie, eurent auſſi quelque connoiſſance de la meſme Divinité, puiſque ſelon Julius Pollux, ils avoient parmi *Onomaſt.* eux un cantique qu'ils chantoient à ſon honneur & qu'ils nommoient Ἀδωνιμαοιδός. Ἀδωνιμαοιδὸς, Μαριανδύνων γεωργῶν ᾆσμα. Ce fut Phénix frere de Cadmus qui conduiſit une colonie dans cette contrée, où il porta la connoiſſance des Dieux de Phénicie ; & leur culte pénétra de là aux extrémitez de l'Aſie mineure dont ces peuples faiſoient une partie. Le nom de ce cantique que les payſans eux-meſmes chantoient à la campagne, en eſt une preuve ; & il y a apparence, comme le remarque Bochart, qu'il fut nom- *Chan. l. 2. c.* mé *Adoni-modim* des mots par où il commençoit, com- *11.* me ce ſçavant homme le prouve par l'exemple de pluſieurs pſeaumes, qui tirent leurs noms des premiéres paroles qui les compoſent.

De l'Asie, le culte d'Adonis fut porté en Europe par les colonies qui vinrent s'y établir. Tel fut le chemin des fables & de la religion sur laquelle elles estoient fondées, & qui tiroient leur origine de l'Egypte ou de la Phénicie. Je ne crois pas qu'on puisse sçavoir au juste l'époque de cette transmigration ; mais que ce soit Cécrops ou Cadmus, ou quelque autre chef de colonie qui les ait apportées, cela ne fait rien au sujet que je traite. Avant que d'arriver dans la Grece, ce culte se répandit sans doute dans les Isles de la Méditerranée. Celle de Chypre le reçut des premiéres. Il y avoit dans la ville d'Amathonte, au rapport de Pausanias, un temple très-célébre basti à l'honneur d'Adonis & de Vénus. On croyoit mesme dans cette Isle que Cinyras pere d'Adonis, & ce jeune prince luy-mesme y avoient regné; mais Strabon & Lucien font passer la premiére scéne de cette histoire dans la ville de Byblos, que le premier nomme la capitale du Royaume de Cinyras. Peut-estre que son empire s'estendoit sur cette Isle, qui n'est pas fort éloignée des costes de Phénicie.

In Bœot.

Remarquons deux choses en passant. La premiére, que la feste *Adonia* estoit célébrée en l'honneur de Vénus aussi-bien que d'Adonis, comme nous l'apprend le Scholiaste d'Aristophane: Τὰ Ἀδώνια, τῷ Ἀδώνιδι καὶ τῇ Ἀφροδίτῃ. La seconde, que ce qui fit croire aux anciens que Vénus estoit sortie de l'écume de la mer près de Cythére, d'où luy vint le nom d'Ἀφροδίτη, (selon Ovide, *Graiumque manet mihi nomen ab illo*) c'est que le culte de cette Déesse fut porté dans la Grece des Isles de la mer méditerranée, où le commerce des Phéniciens l'avoit d'abord établi. Les Grecs ne perdoient aucune occasion de badiner avec la vérité, & l'étymologie la plus frivole effaçoit parmi eux les traditions les plus authentiques; tant leur esprit sympathisoit avec le merveilleux.

Ovid. Met. l. 4.

On n'aura pas de peine à croire après cela, que ce peuple toûjours avide de festes & de cérémonies, ait reçu le culte d'Adonis. Musée, Aristophane, Pausanias & plusieurs

autres auteurs nous apprennent avec quel empreſſement les principales villes de la Grece cherchérent à ſe ſignaler dans les honneurs qu'elles rendirent à cette fauſſe Divinité, dont la feſte, au rapport d'Ariſtophane, eſtoit une des principales des Athéniens. Et comme la ſuperſtition enchérit toûjours, on adjoûta de nouvelles pratiques à celles qu'on avoit reçuës des Phéniciens. Un fragment de Diphilus, conſervé par Athénée, nous apprend que les courtiſanes elles-meſmes célébroient ces myſtéres. Un jeune homme propoſe à ſon ami d'aller dans un lieu de débauche, pour y aſſiſter à la ſolemnité de cette feſte. Ainſi prenoit ſoin le libertinage, de perpétuer un culte qui devoit ſon origine à la Déeſſe de la volupté. Je ne ſçais ſi les dames d'Argos eſtoient plus modeſtes, quoyqu'au rapport de Pauſanias, elles ſe ſerviſſent pour cette cérémonie *In Corint.* d'une chapelle du temple de Jupiter Sauveur : car les lieux les plus ſaints ne ſont pas toûjours l'aſyle de la pureté.

Cependant les myſtéres d'Adonis n'eſtoient pas toûjours célébrez parmi les ténébres. Il faut au peuple des ſpectacles de religion qui l'amuſent; & la Grece en fourniſſoit en abondance. Quand le temps de la feſte eſtoit arrivé, on avoit ſoin, comme le remarque Plutarque, de placer *In Alcib.* dans pluſieurs quartiers de la ville, des repréſentations de cadavres reſſemblants à un jeune homme mort dans la fleur de ſon âge. Les femmes veſtuës d'habits de deuil venoient enſuite les enlever, pour en célébrer les funérailles, en pleurant & chantant des cantiques qui exprimoient leur affliction; faiſant ſans doute alluſion à la coûtume des Egyptiens, qui portoient la figure d'Adonis dans un lit, comme nous l'avons dit après Théocrite. Les larmes de ces femmes eſtoient accompagnées de cris & de gémiſſements, au rapport d'Ariſtophane & de Bion, *αἴ, αἴ τὰν Κυθέρειαν, ἐπαιάζουσιν ἔρωτες.* Ce qu'Ovide exprime ainſi :

Met. l. 10. *Luctûs monumenta manebunt*
Semper, Adoni, mei, repetitaque mortis imago
Annua, plangoris peraget simulamina nostri.

Le mesme Plutarque adjoûte que les jours pendant lesquels on célébroit cette feste, estoient réputez malheureux, & qu'on prit pour un mauvais augure, le départ de la flotte des Athéniens, qui mit à la voile en ce temps-là pour aller en Sicile. (In Alcib. & Nicia.) Ammian Marcellin fait la mesme remarque au sujet de l'entrée de l'Empereur Julien dans la ville d'Antioche (L. 22.): *Et visum est triste*, dit-il, *quod amplam urbem, principum domicilium introeunte Imperatore nunc primum, ululabiles undique planctus & lugubres sonitus audiebantur.*

Nous voyons aussi parmi les autres cérémonies Grecques, qu'on portoit dans des vases de terre, du bled qu'on y avoit semé, des fleurs, de l'herbe naissante, des fruits, de jeunes arbres & des laituës. Suidas (In Ἀδώνιδος κῆποι.), Hésychius & Théophraste (Hist. plant. l. 6. c. 7.) nous apprennent ces circonstances; & ils adjoûtent qu'à la fin de la cérémonie, on alloit jetter ces jardins portatifs, ou dans quelque fontaine, ou dans la mer, lorsqu'on en estoit voisin, comme le remarquent Eustathe (In l. 10. Iliad.) & le Scholiaste de Théocrite (L. cit.). C'estoit une espéce de sacrifice qu'on faisoit à Adonis, comme nous l'apprenons d'Hésychius, qui nomme ce sacrifice καθέδρα, par la raison, dit cet auteur, que les jours où l'on célébroit les funérailles de quelqu'un, les jours de deuil estoient appellez καθέδραι.

Il est aisé au reste, de rendre raison de ces cérémonies. On faisoit allusion par là aux circonstances de la vie & de la mort d'Adonis; & je ne sçais pourquoy on y a cherché du mystére. Cette herbe tendre, ce bled nouvellement germé qui séchoit peu de temps après, marquoit que ce prince estoit mort à la fleur de son âge, & avoit esté moissonné comme une jeune plante. Aristote (Physic. l. 8.), (on ne croiroit pas que ce philosophe trouvât icy sa place,) a regardé comme une chose fort extraordinaire, que ce

bled ſemé dans des vaſes pût germer au bout de huit jours. Croyoit-il que Vénus faiſoit icy les frais d'un nouveau miracle, ſemblable à celuy qu'elle avoit fait, lorſque mêlant du nectar dans le ſang d'Adonis, il en eſtoit ſorti une heure après une belle fleur?

Nec plenâ longior horâ
Facta mora eſt, cum flos è ſanguine concolor ortus. Ovid. Met. l. 10.

Pour moy je crois que la bonne terre, avec le ſoin qu'on avoit de l'arroſer, & d'y ſemer ce bled, peut-eſtre pluſtôt qu'on ne dit, produiſoit cette merveille.

Quoy qu'il en ſoit, les arbres & les fruits qu'on portoit dans la meſme feſte, apprenoient qu'Adonis avoit aimé la vie champeſtre, & qu'il s'eſtoit appliqué à cultiver les jardins. M. Huet penſe que l'origine de ces jardins portatifs venoit de la reſſemblance du nom *Adon (le Seigneur,)* qu'on donnoit à ce prince avec celuy d'*Eden,* ou volupté, & qu'ainſi les mots *gan-Eden*, ou jardin de volupté, donnez par les femmes Phéniciennes à ces jardins ambulants, ont eſté changez avec le temps dans ces mots *gan-Adon*, jardins d'Adonis. Mais quelque ingénieuſe que ſoit cette étymologie, il eſt inutile de recourir à ces conjectures; lorſque des monuments plus ſûrs nous fourniſſent l'intelligence des cérémonies du Paganiſme. Or l'hiſtoire nous apprend qu'Adonis aima à cultiver les jardins, comme le prouve Servius ſur ce vers de Virgile: Demonſt. Evang. l. 7. p. 4.

Et formoſus oves ad flumina pavit Adonis. Egl. 10.

Et Pline adjoûte qu'il en poſſédoit qui ne cédoient pas en beauté à ceux d'Alcinoüs, ou des Heſpérides: *Antiquitas*, dit-il, *nihil prius mirata eſt quàm & Heſperidum hortos, ac Regum Adonidis & Alcinoi.* Ainſi c'eſtoit à cette partie de la vie d'Adonis qu'on faiſoit alluſion, en accompagnant ſes feſtes d'arbres & de fruits. On deſtinoit meſme dans les fauxbourgs des villes qui avoient reçu ſon culte, des jardins qui luy eſtoient conſacrez; & c'eſtoit les fruits l. 19.

& les plantes qui y croissoient, qu'on portoit dans ces cé-
Idyl. 15. rémonies, comme l'assûre le Scholiaste de Théocrite. En un mot, tout jardin *pensile* ou portatif estoit nommé jardin d'Adonis; & dans la suite on en fit un proverbe, pour marquer les choses de peu de durée, & les actions qui ayant eu d'abord beaucoup d'éclat, ne s'estoient pas soûtenues; comme on le voit dans Platon, Pausanias, Arrien & Plu-
Cesars de Julien p. 252. tarque. C'est ainsi que Julien se raille des actions de Constantin son oncle, en luy faisant ainsi parler Siléne. « Nous » vantes-tu les jardins d'Adonis comme des actions de valeur? » Que veux-tu dire, répond l'Empereur, avec tes jardins » d'Adonis? Ce sont ceux, réplique Siléne, que les femmes » ont accoûtumé de préparer au galant de Vénus, en em- » plissant des vases d'une terre propre à en faire sortir de cer- » taines plantes qui séchent & se flétrissent dès qu'elles commencent à fleurir. » Constantin ne l'eut pas plustôt entendu, qu'il rougit, connoissant bien le rapport que cela avoit avec sa vie.

J'ay adjoûté qu'on portoit aussi des laituës dans cette mesme feste, & les anciens ont rendu différentes raisons de cet usage. Ils ont cru que c'estoit à cause de la tradition, qui apprenoit que Vénus avoit caché parmi des laituës son cher Adonis après sa blessure, comme le rapporte Hésychius. Nous avons mesme un fragment d'Eubulus qu'A-
L. 2. thénée nous a conservé, qui en rend la mesme raison. Ne me servez pas des laituës, dit un interlocuteur à une femme, car on dit que c'est parmi des laituës, que Vénus cacha son cher amant après sa mort; & ce mesme auteur appelle ce légume la viande des morts. Nicandre de Co-
L. cit. lophon, comme on peut le voir dans le mesme Athénée, estoit dans ce sentiment; puisqu'en racontant de quelle maniére Adonis, pour éviter le sanglier qui le poursuivoit, s'estoit caché derriére une plante que les Cypriens nommoient *brentim*, il a traduit ce mot barbare par celuy de
Bib. univ. t. 3. laituë. M. le Clerc corrige heureusement cet auteur, en disant qu'il faut lire βρεχτὴν, mot qui dans la langue des

Phéniciens signifioit un sapin, asyle plus sûr pour se mettre à couvert, que des laituës : ce qu'Ovide semble insinuer dans ces vers :

Trepidumque & tuta sequentem, Met. l. 10.
Trux aper insequitur.

Ceux à qui ce dénouëment n'estoit pas connu, ont cherché du mystére dans l'explication de cette circonstance de la feste ; & la physique a voulu y avoir sa part. Mais les naturalistes se trompent à mon avis, lorsqu'ils en cherchent la raison dans les effets de cette plante. Car si l'intempérance d'Adonis, qui selon eux en avoit trop mangé, l'avoit réduit à la catégorie de ceux pour lesquels un chapitre des Décrétales establit des loix, les Phéniciens auroient-ils voulu en perpétuer le souvenir, en employant parmi ses cérémonies cette plante funeste, à la honte d'une Déesse dont les larmes avoient peut-estre esté causées par un accident fatal à sa tendresse.

Pour ne rien laisser à expliquer dans les cérémonies de cette feste, il est bon de remarquer qu'on entendoit de tous costez des pleurs & des gémissements, qu'une triste & lugubre musique accompagnoit. Ces lamentations s'appelloient Ἀδωνιασμὸς, au rapport de l'auteur du grand Etymologicon, les cantiques funébres, Ἀδωνίδια, comme le dit Proclus, & les flûtes qui les accompagnoient, *Gingrinæ*, comme nous l'apprennent Pollux & Athénée. C'estoit, au rapport de Xénophon, une espéce de flûte dont se servoient les Phéniciens, longue d'une palme, & qui rendoit un son fort lugubre. Festus a cru qu'elle avoit pris ce nom, parce qu'elle imitoit le son des canards, *à gingriendo ;* & si cela estoit, l'accompagnement auroit esté fort bisarre ; mais Athénée & Pollux se sont plus approchez de la vérité, en disant que ce nom estoit Phénicien, & que c'estoit un de ceux que ce peuple avoit donnez à Adonis. Ces auteurs en sont demeurez-là ; mais Bochart en a développé l'étymologie, qui a rapport à celuy d'Adonis ou de *Seigneur,*

In Chrestom. — *L. 4.* — *Apud Athen. l. 4.* — *Chan. l. 2. c. 7.*

donné à cette fausse Divinité par tous les peuples qui l'ont connuë. Les Phéniciens le nommoient *Adonaï,* les Grecs Κύρις ou Κύριος, &c.

Je ne dirois rien icy des honneurs que luy rendoit la ville de Dion en Macédoine, ni du temple qu'on luy avoit basti, sans une particularité qui mérite quelque attention. Hercule passant auprès, fut invité d'y entrer, pour assister à la feste d'Adonis; mais ce héros se moqua des habitants, & dit ces mots, qui devinrent dans la suite un proverbe: *οὐδὲν ἱερόν. Nihil sacrum.* Comme s'il avoit voulu faire entendre qu'Adonis n'avoit jamais mérité d'estre mis au rang des Dieux. Et c'est-là, à mon avis, un des plus beaux endroits de la vie d'Hercule. Car si l'on doit honorer la mémoire de quelqu'un, c'est sans contredit de ceux, qui par leurs travaux & par leurs conquestes, ou plustôt par les découvertes utiles, ont rendu d'importants services aux hommes; & non pas un jeune efféminé connu seulement par l'amour d'une Déesse insensée, dont les galantes aventures dveoient bien plustôt estre ensevelies dans l'oubli, que d'estre immortalisées par des festes qui en rappelloient le souvenir.

Il ne me reste enfin, pour finir l'explication de toutes les circonstances du culte d'Adonis, qu'à rechercher la raison pourquoy dans ses festes on faisoit succéder la joye à la tristesse; & la chose seroit bien-tost faite, si les mythologues n'estoient venu répandre une obscurité mystérieuse sur un sujet qui estoit tout simple. Le peuple allégoriste ne s'accommode guéres d'un sens naturel & historique qui se présente de luy-mesme; il s'applaudit d'une explication mystique, quoyque souvent sans fondement; parce que la recherche luy en a beaucoup coûté. Phurnutus, Lactance, Macrobe, & quelques autres se sont efforcez de prouver qu'Adonis n'estant autre chose que le soleil, les mystéres qu'on célébroit à son honneur, devoient s'y rapporter. Ils ont dit que la mort d'Adonis marquoit l'éloignement du soleil pendant l'hyver, & la joye de le voir ressuscité figuroit

De Diis & mundo.
Sat. l. 1. c. 21.

figuroit le retour de cet astre, qui après avoir parcouru les signes méridionaux, & estre descendu, pour ainsi dire, dans le royaume de Pluton, marqué par le pole qui nous est opposé, revenoit au bout de six mois vers ceux du Septentrion, & ramenoit avec les beaux jours, la joye & l'allégresse. Ces auteurs adjoûtent que c'estoit pour cela qu'on avoit heureusement imaginé que Proserpine avoit voulu retenir Adonis dont elle estoit amoureuse, & que Vénus voulant aussi le posseder, Jupiter avoit remis la décision de ce différend entre les mains de Calliope, qui avoit décidé qu'Adonis seroit six mois en enfer, & six mois sur la terre. En quoy Jupiter, pour le dire en passant, n'estoit guéres avisé, & la Muse peu habile en fait de galanterie; un amant ne se partage pas: aussi les deux Déesses furent également picquées de ce jugement, & il en coûta la vie à Orphée fils de cette Muse novice. On avoit adjoûté, continuent nos allégoristes, qu'un sanglier avoit causé la mort d'Adonis, parce que cet animal est le symbole de l'hyver: *Hyems veluti vulnus est solis,* dit Macrobe, *quæ & lucem ejus nobis minuit & calorem, quod utrumque animantibus accidit morte.* D'autres prétendent qu'Adonis marquoit le grain qui est renfermé pendant six mois dans les entrailles de la terre, comme s'il estoit entre les bras de Proserpine qui en est la Déesse, d'où il venoit voir sa chére Vénus, lorsqu'il commençoit à paroître.

Hygin. Poët. Astron.

Loco cit.

Mais ne prêtons-nous pas trop d'esprit aux premiers inventeurs des cérémonies & des festes, gens grossiers & de bonne foy, qui n'avoient d'autre but que de rappeller le souvenir des événements qui y avoient donné lieu. Le Soleil, pour s'éloigner pendant l'hyver, descend-il aux enfers? abandonne-t-il les hommes, sur-tout dans la Syrie & dans la Phénicie, où les hyvers sont si courts & quelquefois plus supportables que les estez? Si c'estoient des Lappons ou des Sibériens qui eussent institué cette feste, on pourroit croire que l'absence totale du Soleil les y auroit portez;

mais on ne ſçauroit ſe le perſuader des Aſiatiques, qui jouiſſent toûjours d'un ciel ſi ſerein, & où l'inégalité des jours n'eſt pas même fort conſidérable. D'ailleurs, ſi ce ſyſteme eſtoit vray, il auroit fallu célébrer deux feſtes d'Adonis dans des temps différents de l'année, & à ſix mois l'une de l'autre; au lieu qu'on n'en célébroit qu'une, & dans un mois éloigné des équinoxes, qui auroient mieux marqué le moment où le ſoleil commence à s'éloigner ou à s'approcher de noſtre pole.

J'aime donc mieux croire que le fondement de cette double cérémonie eſtoit tiré de la tradition, qui portoit qu'Adonis ne mourut point de la bleſſure qu'il avoit reçûe ſur le mont Liban, & que le Médecin Cocutus le guérit contre toute ſorte d'apparence. Car c'eſt en ce ſens que Ptolémée fils d'Héphestion prend ce vers Grec de l'Hyacinthe d'Euphorion:

Κωκυτὸς μοῦνος τὸ ἀφελκέα νίψεν Ἄδωνιν.

Où il eſt dit que ce Médecin, diſciple de Chiron, lava ſeul la playe d'Adonis, c'eſt-à-dire, qu'il fut le ſeul qui fut employé à une cure ſi difficile, autrement ce vers n'auroit aucun ſens raiſonnable. On regarda cette guériſon comme une eſpéce de miracle; & dans les tranſports d'allégreſſe, on diſoit ſans doute que ce Prince eſtoit reſſuſcité, qu'il eſtoit ſorti des enfers; expreſſions métaphoriques aſſez ordinaires dans ces ſortes d'occaſions, même dans les livres de l'Ecriture Sainte. Il eſt vray que la pluſpart des anciens, ſur-tout des Latins, ont cru qu'Adonis eſtoit mort de ſa bleſſure; mais quelques auteurs Grecs nous apprennent qu'il n'en mourut pas: ce qu'ils ont toutefois exprimé d'une maniére poëtique, en diſant, comme on peut le voir dans Théocrite, que les Heures ramenérent Adonis de l'Achéron, après qu'il y eut demeuré douze mois; ce qui veut dire ſans doute que ce Prince ne guérit qu'au bout d'un an; & que les Heures, c'eſt-à-dire, le temps & les ſaiſons (car c'eſt la propre ſignification du nom que les

Ovid. Hygin. &c.

Idyll. 15.

Grecs donnent à ces Déeſſes) le rendirent enfin à ſa chére Ὥραι
Vénus. Et ſi on ne prend point dans ce ſens-là le vers de Théocrite, il faudra toûjours que le ſyſteme des Mythologues tombe, puiſqu'il détruit l'idée du partage que le ſoleil fait des deux hémiſphéres, en faiſant demeurer Adonis un an chez Proſerpine, c'eſt-à-dire, ſans tant de façons, entre les bras de la mort. Ainſi on peut croire avec beaucoup de raiſon, que le deuil de Vénus à la premiére nouvelle de la bleſſure d'Adonis, fut ſi grand, que le bruit ſe répandit dans toute la Phénicie que ce Prince eſtoit mort. On le pleura comme tel tant qu'il fut en danger, & l'on ne commença à ſe réjouir que lorſqu'il fut entiérement guéri. Double circonſtance dont on conſerva le ſouvenir dans les deux parties de la cérémonie qu'on inſtitua à ce ſujet. Car on ſçait bien que les grands événements donnoient lieu à l'établiſſement des feſtes, comme l'Hiſtoire ſainte & prophane nous l'apprend.

Mais comme je ne prétends pas ici gêner perſonne, & qu'il eſt très-libre dans ces matiéres de ne point prendre le parti dont je ſuis; ſi l'on s'obſtine à croire qu'Adonis mourut de ſa bleſſure, je diray pour rendre raiſon de cette joye qui ſuccédoit à la triſteſſe au dernier jour de la feſte, que l'on vouloit ſignifier par-là que ce Prince ayant eſté mis au rang des Dieux, ne laiſſoit plus aucun ſujet de s'affliger, & qu'après avoir pleuré ſa mort, on devoit ſe réjouir de ſon apothéoſe. Les preſtres, qui n'auroient pas trouvé leur compte à une tradition qui portoit que le Dieu qu'ils ſervoient avoit eſté ſujet à la mort, tâchérent dans la ſuite d'en cacher l'origine au peuple, & inventérent les explications allégoriques que je viens de réfuter. Et voilà, pour le dire en paſſant, ce qui doit nous perſuader que le fond des fables & des myſteres du paganiſme eſtoit hiſtorique, & que les ſens myſtiques qu'on y a adjoûtez dans la ſuite, n'eſtoient que l'ouvrage de quelques preſtres intéreſſez, ou les reſſources des philoſophes, qui ſe trouvant preſſez par les Peres de l'Egliſe qui leur reprochoient

à tous moments que les Dieux qu'ils honoroient n'avoient esté que des hommes, sujets comme eux à la douleur & à la mort, crurent avec le secours de ces fictions ingénieuses, débarrasser le systeme de leur religion de ce qu'il avoit de plus grossier : ce qui porta dans la suite beaucoup de confusion dans la fable & dans l'intelligence des mysteres du paganisme, qui devinrent, pour ainsi dire, *mixtes*, s'adressant en partie au héros qui en estoit le premier objet, & aux astres dont ils devinrent les symboles. Car je ne nie pas qu'on n'ait fait dans la suite des temps quelque allusion au soleil dans les festes d'Adonis, comme il me seroit très-aisé de le prouver. Mais comme mon dessein a esté de remonter à la source de la fable, je n'y ai rien vû que les monuments que l'amour & la reconnoissance avoient laissez à l'honneur d'un Prince chéri. Finissons *De nat. Deor. lib. 1.* par une réflexion judicieuse de Cicéron, qui déplore l'aveuglement de ceux qui ayant mis leurs grands hommes au nombre des Dieux, en célébroient le culte avec tant de tristesse & de pleurs : *Quid absurdius quàm ..... homines jam morte deletos reponere in Deos, quorum omnis cultus futurus esset in luctu!*

DISSERTATION SUR TYPHON.

Par M. l'Abbé BANIER.

19. Fevrier 1717. JE ne sçais si c'est la prévention où je suis, que les fables n'estoient que des morceaux détachez de l'histoire ancienne, & défigurez par les ornements que les Poëtes y avoient mêlez, qui fait que j'y découvre plus de conformité avec cette même histoire, qu'on n'y en apperçoit ordinairement ; & je vais faire voir qu'il y a peu de circonstances dans celle que j'entreprends d'expliquer, quelque

myſterieuſe qu'elle ſoit, que je ne puiſſe rapporter à l'hiſtoire d'Égypte. Les auteurs Grecs & Latins, qui n'en ſçavoient pas la véritable origine, n'ont fait que l'obſcurcir encore davantage, en voulant, ſuivant leur coûtume, la tranſporter dans leur hiſtoire. Fondez ſur les traditions Égyptiennes, qu'ils avoient appriſes par leur commerce avec cet ancien peuple, ils ont formé de Typhon un monſtre également horrible & biſarre, que la jalouſe Junon fit ſortir de terre pour ſe venger de Latone ſa rivale. Cette Déeſſe, au rapport de l'auteur de l'hymne à Apollon, qu'on attribue ordinairement à Homére, picquée de ce que Jupiter eſtoit devenu pere de Minerve ſans ſa participation, voulut de ſon côté eſtre mere ſans le ſecours de ſon mari. Pour y réuſſir, après s'eſtre plainte amérement à tous les Dieux aſſemblez pour une affaire de cette importance, de ce qu'ayant eſté jugée digne de partager le lit de Jupiter, ce Dieu faiſoit paroître pour elle tant de mépris, qu'il avoit mis au monde la plus belle & la plus ſage Déeſſe de l'Olympe, pendant qu'ils n'avoient eu de leur commerce qu'un Dieu difforme, & ſi laid qu'on avoit eſté obligé de le bannir du ciel; elle deſcendit de l'Olympe; & après avoir imploré le ſecours des Divinitez infernales, elle frappa la terre avec ſa main, d'où il ſortit ſur le champ des vapeurs qui formérent le véritable Typhon. Héſiode, ſans avoir recours au reſſentiment de Junon, dit ſeulement que ce Géant eſtoit fils du Tartare & de la Terre. La pluſpart des Poëtes Latins ont copié les Grecs. Manilius s'exprime ainſi ſur ce ſujet:

Hymn. in Apoll.

In Theog.

Aſtr. lib. 2.

. . . . . *Merito Typhonis habentur*
Horrendæ ſedes, quem Tellus ſæva profudit
Cum bellum Cælo peperit.

Ovide ne s'éloigne guéres de ce ſentiment, lorſqu'il fait ſortir le ſerpent Python, qui eſt le même que Typhon, comme nous le prouverons dans la ſuite, du limon que le déluge avoit laiſſé ſur la terre:

Met. lib. 1.

Ergo ubi diluvio tellus lutulenta recenti,
Solibus ætherereis, almoque recanduit æſtu,
Edidit innumeras ſpecies, partimque figuras
Rettulit antiquas, partim nova monſtra creavit.
Illa quidem nollet, ſed te quoque, maxime Python,
Tunc genuit.

Après avoir ainſi décrit la naiſſance de Typhon, les mêmes auteurs en font le portrait. C'eſtoit, ſelon eux, un monſtre qui avoit cent teſtes; & de ſes cent bouches ſortoient des flammes dévorantes, & des hurlements ſi horribles, qu'il effrayoit également les hommes & les Dieux. Ils luy donnent pour femme Echidne, & pour enfants la Gorgone, Géryon, le Cerbére, l'Hydre de Lerne, le Sphinx & l'Aigle qui dévoroit ſur le Caucaſe l'infortuné Prométhée.

Heſiod. l. cit. *Apollod. l. 1.*

Fab. 152.

Typhon, adjoûte Apollodore & après luy Hygin, ne fut pas pluſtoſt ſorti de terre, qu'il reſolut de déclarer la guerre aux Dieux, pour venger les Géants terraſſez; car il faut diſtinguer l'entrepriſe des Géants de celle de Typhon, que quelques auteurs confondent, contre l'opinion d'Apollodore, qui ne fait naître ce monſtre qu'après la défaite des Titans. Pour réuſſir dans ſon deſſein, Typhon s'avança contre le ciel, & épouventa ſi fort les Dieux par ſon horrible figure, qu'ils prirent tous la fuite. L'Egypte ſeule leur parut propre pour ſe dérober aux pourſuites de ce redoutable ennemi; mais comme il les y pourſuivit ſans relâche, ils furent obligez de s'y cacher ſous la figure de différents animaux:

Met. lib. 5.

Duxque gregis . . . fit Jupiter, &c.
Delius in corvo, proles Semeleïa capro.
Fele ſoror Phœbi, niveâ Saturnia vaccâ,
Piſce Venus latuit, Cyllenius ibidis alis.

Lib. 4.

Manilius dit,

Scilicet in piſcem ſeſe Cytherea novavit,
Anguipedem alatis humeris Týphona furentem
Cum Babylonias ſubmerſa profugit in undas.

Jupiter, adjoûte Apollodore, ayant enfin repris courage, lança contre ſon ennemi un coup de foudre, & l'effraya ſi fort avec une faulx de diamant qu'il tenoit à la main, qu'il l'obligea de ſe retirer juſqu'au mont Caſius, aux extrémitez de la Syrie. Ce fut-là que Typhon le voyant éloigné des autres Dieux, luy arracha ſa faulx, luy en coupa les mains & les pieds, & le porta en Cilicie, où il le cacha dans un antre, ſous la garde d'un monſtre moitié fille & moitié ſerpent. Mercure & Pan ayant ſurpris la vigilance de ce gardien, luy rattachérent ſes mains & ſes pieds; & Jupiter eſtant monté ſur un chariot tiré par des chevaux aîlez, pourſuivit ſon ennemi juſqu'au fond de l'Arabie. De là il le ramena en Thrace, où ce Géant ayant déraciné une montagne, il la lança contre Jupiter, qui la fit retomber ſur luy d'un coup de foudre; & le ſang dont elle fut couverte, luy a fait porter depuis le nom de mont *Hæmus*. Typhon s'eſtant enfin retiré en Sicile, y fut accablé ſous le mont Etna.

Telles ſont à peu-près les fables que les Grecs ont publiées de Typhon, & l'on voit bien par là qu'ils n'ont fait qu'embrouiller les traditions Egyptiennes. Ce que Plutarque & Diodore nous apprennent ſur ce ſujet, eſt ſans doute plus hiſtorique; mais ces deux auteurs n'ont pas laiſſé, ſelon le génie de leur nation, d'y mêler encore pluſieurs fables ridicules. D'ailleurs peu exacts dans la chronologie, & ne ſçachant que fort confuſément les premiéres hiſtoires du monde renouvellé après le déluge, au nombre deſquelles eſt ſans doute celle que je traite ici; ce ſont deux guides qu'il ne faut ſuivre qu'avec de grands menagements.

In Iſide. *Lib. 1.*

Les modernes ont auſſi formé ſur ce ſujet des ſyſtemes

Généal. des Dieux liv. 1.

qui ne paroiſſent pas s'accorder avec la vérité. Bocace rapporte le ſentiment d'un certain Théodontius, dont les écrits ſont perdus, qui diſoit que Typhon avoit eſté un ancien roy de Sicile, fondé apparemment ſur ce que les auteurs que je viens de citer le font périr dans cette Iſle. Bochart s'eſt imaginé que ce Géant eſtoit le même qu'Encélade. Quelques Poëtes qui le nomment indifféremment de ces deux noms, favoriſent cette opinion, qui ne nous apprend rien, puiſqu'il reſteroit toûjours à ſçavoir quel eſtoit cet Encélade ſi fameux dans la guerre des Titans. Le ſentiment de ceux qui diſent que Typhon eſtoit le même qu'Eſaü, n'eſt fondé, je crois, que ſur la couleur de leurs cheveux qui eſtoient roux. L'opinion de M. Huet, qui le confond avec Moyſe, a pour principe le penchant de cet illuſtre Prélat, à croire que le Légiſlateur des Hébreux avoit eſté le ſeul objet de toutes les fables des Poëtes, & ſur-tout des Egyptiens, chez qui il eſtoit devenu ſi odieux par la perte de leurs premiers nez. Mais ſans entrer ici dans la diſcuſſion d'un parallele dont la pluſpart des chefs ſemblent peu naturels, il ſuffit de faire remarquer que Typhon & Oſiris ſont beaucoup plus anciens que Moyſe; & que l'idolatrie du bœuf Apis conſacré à ce dernier, eſtoit répandue en Egypte avant que les Iſraëlites y entraſſent, puiſque ce fut ſur ce modéle, au rapport de Selden, qu'Aaron fit le veau d'or que les Juifs adorérent dans le deſert, dans une feſte qui reſſembloit à ce qui ſe paſſoit en Egypte à l'adoration d'Apis : & je m'étonne que le ſçavant Prélat que je viens de citer, n'ait pas fait attention à une choſe ſi viſible. Et pour le dire ici en paſſant, il ne faut que cette raiſon pour détruire le ſentiment d'un habile homme, qui, fondé ſur ce que Plutarque dit que l'hiſtoire de Typhon avoit quelque rapport à celle des Hébreux, s'eſt efforcé de trouver quelque reſſemblance entre ce que les Egyptiens avoient dit de Typhon, & ce qui convenoit au ſouverain Dieu, comme, que le premier avoit triomphé de tous les Dieux, qu'il les avoit mis en fuite,

Chan. c. 3.

Kirker dans ſon Oedipe.

Demonſt. Evang. pag. 4.

De Diis Syris.

fuite, & les avoit obligez de se cacher, &c. Comme si sur ce foible paralléle, ils avoient enveloppé la théologie des Israëlites! Ce qu'il adjoûte au sujet de Jacob, qui pourroit bien estre, selon luy, le Typhon des Egyptiens, n'est fondé que sur ce que ce Patriarche avoit supplanté son frere, aussi-bien que Typhon. Et c'est perdre du temps que de s'amuser à réfuter de si foibles conjectures. Celle que le mesme Académicien avance sur la ville d'*Abarim* que Typhon possédoit, & dont le nom veut dire les *passages*, aussi-bien que le nom d'*Heber*, d'où les Hébreux ont tiré le leur, paroît un peu plus heureuse; mais elle ne convaincra jamais que l'histoire de Typhon est la mesme que celle des Israëlites, puisque ce peuple n'alla habiter dans l'Egypte que long-temps après que le culte d'Osiris frere de Typhon y avoit esté introduit. Plutarque, dans la vie de Pélopidas, distingue bien clairement le vray Dieu d'avec Typhon, puisqu'il dit que ce ne sont ni Typhon, ni les Géants qui ont la domination du monde, mais le Tout-puissant, qui est le pere des Dieux & des hommes.

Le sentiment de Gérard Vossius n'est guéres plus vraysemblable, quoyque mieux soûtenu que les autres. Cet auteur a cru que Typhon estoit le mesme que Og Roy de Basan vaincu par Josué, qui est, selon luy, Hercule si connu dans la défaite des Géants. Car, dit-il, si par les Géants on doit entendre les Chananéens restez de la race d'Enac, en comparaison desquels les Israëlites ne ressembloient qu'à des sauterelles : *Populus quem aspeximus proceræ naturæ est : ibi vidimus monstra quædam filiorum Enac de genere giganteo*, &c. c'est sur-tout ceux de Basan, dont la terre estoit proprement la terre des Géants, *Gigantum terra*, comme elle est appellée dans le Deutéronome, & sur-tout leur Roy Og, dont il est dit qu'il estoit resté seul de la race des Géants : *Solus quippe Og Rex Basan remansit ex reliquis Gigantibus.* On sçait que son lit avoit neuf coudées de longueur & quatre de largeur: *Monstratur lectus ejus ferreus qui est in Rabbath filiorum*

De Idol. l. 1. c. 26.

Num. 13. 33. 34.

13. 13.

Deut. 3. 11.

Ammon, novem cubitos habens longitudinis, & quatuor latitudinis. Les Rabbins ont mesme publié des choses si extravagantes de la taille de ce prince, que j'aurois honte de les rapporter; car qui ne riroit pas d'entendre dire que l'os de sa cuisse estoit si long, qu'un cerf poursuivi par des chasseurs fut la moitié d'un jour à la parcourir : comme on
Q. 27. peut le voir dans Tostat après Lyranus. Deux raisons confirment le sentiment de Vossius, mais elles ne me semblent pas décisives. La premiére est la ressemblance des étymologies des noms de Og & de Typhon, qui signifient, *uro, accendo.* Mais ces conformitez étymologiques ne sont pas trop concluantes. La seconde est, que les Poëtes ont fait allusion à ce lit de Basan dans l'histoire de Typhon, & c'est ce que veut dire Virgile dans ces deux vers:

Æneïd. l. 9. . . . . . . *Durumque cubile*
Inarime, Jovis imperiis imposta Typhœo.

Mais il est évident que le Poëte Latin fait icy allusion à un mot d'Homére qu'il a suivi trop à la lettre, comme j'auray occasion de l'expliquer plus bas.

Pour dire maintenant quelle est mon opinion au sujet de Typhon, il est sûr d'abord par ce qui nous reste de plus incontestable de l'antiquité prophane, comme on peut le voir dans Diodore, & dans Plutarque sur-tout, qui nous a conservé sur ce sujet un précieux monument; que Typhon estoit frere d'Osiris. Mais ces deux auteurs ne nous ont pas appris qui estoit Osiris. Ils n'avoient garde de rien démêler dans le cahos des antiquitez d'Egypte. Cette multitude de Dieux qui y avoient regné des milliers d'années, les effrayoit, & ils ne sçavoient pas que le propre fils de Noé avoit esté luy-mesme s'establir dans ce riche climat; que son fils Misraïm ou Mestraïm en avoit esté le premier Roy, & avoit mis au nombre des Dieux son pere Cham, qui devint l'objet de l'idolatrie de cet ancien peuple sous le nom de Jupiter Ammon. Ce n'est pas icy le lieu de prouver toutes ces véritez, & je suis fort du

ſentiment de M. l'Abbé Sevin au ſujet d'Oſiris, que je crois eſtre le meſme que Ménès ou Meſtraïm. Comme les ſolides raiſons qu'il a apportées pour prouver cet article, ſont connuës de tous ceux qui ont lû ſes deux diſſertations, je ſuis diſpenſé de les étaler icy. J'en adjoûte ſeulement une qui luy a échappé, c'eſt que le bœuf Mnévis conſacré au Soleil, dont Oſiris eſtoit le ſymbole, ſemble faire une alluſion manifeſte au nom de cet ancien Roy appellé par les auteurs *Menis* ou *Menas* ou *Mineus.* Elien meſme appelle ce bœuf *Menis*, ce qui ne laiſſe aucun lieu de douter qu'il portoit le nom du Roy à qui il eſtoit conſacré; & ce Roy eſtant Oſiris, il eſt conſtant qu'Oſiris & Ménès ne ſont qu'une meſme perſonne; & ce dernier certainement eſt Meſtraïm. *De animal. l. 11. c. 10.*

Mais je ne ſuis pas de ſon avis au ſujet de Typhon, qu'il croit eſtre le meſme que Chus. Car comme ce prince, ainſi qu'il en convient luy-meſme, alla faire la découverte de l'Ethiopie, qu'il fallut pour cela y conduire une colonie, s'y eſtablir, y faire la guerre aux beſtes féroces, y baſtir des villes; il y a bien de l'apparence que ce premier Roy d'Ethiopie uniquement occupé à cet eſtabliſſement, y reſta une grande partie de ſa vie, & y mourut. Il eſt inutile de s'étendre à prouver cet article. L'Ecriture appelle l'Ethiopie la terre de Chus, & Joſéphe avouë que de ſon temps elle ne portoit point d'autre nom. Jérémie en diſant que le Chuſéen ne changera jamais de peau, fait une alluſion manifeſte à la noirceur des Ethiopiens, & les Septante, ſaint Jérôme, & tous les Peres ſont d'accord en cela avec Eupoléme, qui appelle ce fils de Cham le pere des Ethiopiens. Il n'eſt donc pas le meſme que Typhon. Nous trouvons celuy-cy pendant toute ſa vie en Egypte: il y eſt durant le long voyage d'Oſiris aux Indes, au rapport de Plutarque; il y eſt au retour de ce prince où il conjure contre luy, & luy ôte la vie. Il y perſécute enſuite l'infortunée Iſis, & il y périt par la valeur d'Orus après une longue guerre, comme je le diray dans un moment. Tout

cela ne convient point au conquérant d'Éthiopie. Et il ne sert de rien d'objecter icy qu'Isis, au rapport de Sénéque
In l. 6. Æneid. dans un fragment que nous a conservé Servius, cherche & trouve à Philes, ville située sur les confins de l'Éthiopie
L. 8. suivant Héliodore, les tristes restes de son mari coupé en piéces par Typhon; puisque le mesme Plutarque nous apprend aussi que ce Tyran en avoit répandu les morceaux dans toute l'Égypte, & qu'Isis avoit élevé des tombeaux dans tous les lieux où elle les avoit trouvez. Le plus magnifique estoit à Busiris, ville célébre, dont le nom signifie
L. 2. le tombeau d'Osiris, située selon Hérodote au milieu du Delta, & par conséquent fort éloignée de l'Éthiopie. Il paroît mesme que Chus estoit mort, lorsque Typhon se révolta contre Osiris; puisque Plutarque nous apprend qu'une Reine d'Éthiopie, qui estoit apparemment sa belle-sœur, vint luy amener du secours contre son frere, que Chus apparemment auroit conduit luy-mesme, s'il eût esté en vie. Plutarque à la vérité allégorise cette circonstance, entendant par cette Reine d'Éthiopie venuë au secours de Typhon, le vent de midy qui souffle de ce costé-là en Égypte; & qui augmente la sécheresse représentée par Typhon, & diminuë ainsi l'utilité qu'on tireroit des inondations favorables du Nil, qui est le mesme qu'Osiris. Mais il y a bien de l'apparence que, si cet auteur avoit sçu comme nous, que Chus s'estoit establi en Éthiopie, & y avoit fondé un royaume, il auroit pris à la lettre la tradition qui portoit que la Reine veuve de ce fondateur, estoit venuë au secours de son beau-frere, pour se venger peut-estre de concert avec luy, d'Osiris qui avoit obligé son mari à aller s'establir dans un pays si chaud, pendant qu'il avoit gardé pour luy toute l'Égypte; argument qui prouve que Chus n'estoit pas le mesme que Typhon. Mais quel estoit-il donc? C'estoit sans doute cet autre frere d'Osiris, que Manethon dans Plutarque appelle Sébon, & d'autres Seth, au rapport du mesme Plutarque: nom qui convient parfaitement au frere de Misraïm, & sert à confirmer

les conjectures que j'ay avancées sur ces anciens Rois
d'Egypte, que je crois estre les descendants immédiats
de Noé. Mais voicy des fondements plus solides que des
conjectures, pour prouver que le véritable nom du frere
d'Osiris estoit Seth. La ville de Damiette située dans la
basse Egypte, vers les extrémitez du Delta, à l'Orient
du fleuve Bubaste, & que les Grecs nommoient Péluse,
& Manethon dans Joséphe, *Abarim*, est la mesme dans
l'ancienne théologie des Egyptiens, que la ville de Ty-
phon, au rapport du mesme auteur. Ἔστι δ' ἡ πόλις κατὰ
τὴν θεολογίαν ἄνωθεν Τυφῶνος. Cette mesme ville que
les Israëlites, qui n'osoient pas mesme nommer les noms *Ex. 23. 13.*
des Dieux des Gentils, appelloient par le changement
d'une lettre la ville de Python, est nommée par les Egyp-
tiens Séthron, au rapport de Plutarque; de là selon le
mesme auteur, le *Nome* Séthroïte; ce qui est conforme
à Pline qui s'exprime ainsi : *Quæ juxta Pelusium est regio,* *L. 5. c. 9.*
nomos habet Bubastitem, Sethroïtem, Tanitem. Il est donc
constant qu'Abarim, la ville de Typhon & Séthron sont
la mesme ville; & par conséquent que Typhon & Seth,
qui possédoit cette ville, sont une mesme personne. Et
ce qui sert encore à confirmer mon sentiment, c'est que
près de là estoit le lac Serbonide dans lequel, au rapport
d'Hérodote, on croyoit que Typhon se tenoit caché de-
puis sa défaite; & la ville d'Héropolis qui fut appellée
au rapport de Stéphanus la ville du sang, à cause que
Typhon frappé de la foudre y avoit versé le sien. Fables
fondées sur la tradition, qui portoit que Typhon y estoit
mort d'un coup de foudre, ou comme on l'exprimoit
plus poëtiquement, y avoit esté englouti dans un tour-
billon de feu; & c'est cette mesme tradition qui fit donner
dans la suite à Seth le surnom de Typhon, qui vient de
Τύφω, *Splendeo.* Aussi voyons-nous que Suidas & Hésy-
chius interprétent le mot *Typhon* par ceux de foudre, de
feu, de tourbillon, de tempeste. Quoy qu'il en soit, Ty-
phon establi dans la ville dont je viens de parler, n'estant

pas content de ne regner qu'aux environs de Péluse, vers les extrémitez du Delta, conçut contre Osiris une haine qui dura jusqu'à ce qu'il luy eût osté la vie.

De Iside. *Diod. l. 2.* Chacun sçait le long récit que Plutarque fait des effets de cette haine. Il suffit de dire en peu de mots, que pendant qu'Osiris de retour de son voyage des Indes, s'appliquoit à faire fleurir en Egypte les arts & l'agriculture, il apprit que Typhon avoit formé contre luy une puissante conjuration. Ce prince qui aimoit la paix, songea d'abord à calmer l'esprit ambitieux de son frere, qui bien loin de se rendre aux voyes de douceur qu'on prenoit pour le ramener, ne songea qu'à mettre dans son parti les principaux seigneurs d'Egypte. Les ayant rassemblez chez luy, il feignit de vouloir entrer en accommodement, & il invita pour cela Osiris à un superbe festin. Il avoit fait faire un coffre d'un travail exquis, de la mesure du corps de ce prince, & il proposa après le repas, par forme de divertissement à tous les conviez de se mesurer dedans : promettant de le donner à celuy qui le rempliroit exactement. Osiris y estant entré, les conjurez se jettérent dessus, fermérent le coffre, & Typhon l'ayant fait porter sur le bord du Nil, le fit jetter dans la mer par l'embouchûre Tanitique, qui a toûjours esté depuis en abomination aux Egyptiens. Cet événement arriva le 17.e du mois Athyr, Osiris estant alors dans la 28.e année de son regne, comme nous l'apprenons de Plutarque. Isis informée de la mort de son mari, en témoigna une douleur mortelle; elle chercha elle-mesme son corps de tous costez, & l'ayant trouvé près de Byblos, elle le fit conduire en Egypte, & le cacha avec grand soin. Mais Typhon l'ayant découvert, le fit couper en 14 morceaux, selon Plutarque, ou en 26. si nous en croyons Diodore, & les fit répandre en divers lieux de l'Egypte. La Reine informée de cette nouvelle cruauté, s'embarqua sur le Nil pour chercher ces précieux restes de son mari, & les ayant trouvez, elle les fit cacher soigneusement. Elle consacra mesme la représentation de la seule

Plut. de Iside. *Diod. l. 1.* *Julius Firmicus, de error. proph. Relig.*

partie que les poiſſons du Nil avoient dévorée, & qui devinrent par là l'objet de l'abomination des Egyptiens. De là, pour le dire en paſſant, l'uſage infame du *Phallus*, ſi connu en Egypte dans les feſtes d'Iſis, & enſuite en Grece dans celles de Cérès & de Bacchus qui n'en eſtoient qu'une imitation, & qui, au rapport d'Hérodote, y avoient eſté apportées par Mélampe fils d'Amythaon.

Après avoir rendu les devoirs funébres à l'infortuné Oſiris, la Reine ſongea à le venger. Orus ſon fils déja grand, luy parut propre à commander l'armée qu'elle fit lever pour cet effet; & ce jeune prince fit paroître tant de prudence & de valeur, qu'ayant vaincu ſon oncle dans deux batailles rangées, il le fit enfin périr. On ne ſçait pas trop de quelle ſorte mourut le Tyran; mais ſoit qu'il ſe fût noyé dans les marais du lac Serbonide, où les Egyptiens publioient qu'il ſe tenoit caché, ou qu'il eût péri dans le combat, les Preſtres Egyptiens publiérent dans la ſuite, que les Dieux eux-meſmes avoient pris ſoin de la vengeance d'Oſiris, ayant fait périr d'un coup de foudre ſon cruel perſécuteur. Et c'eſt pour cela que la ville d'Héropolis qui eſtoit aſſez près du lac Serbonide, s'appelloit, comme je l'ai dit après Stéphanus, la ville du ſang, & que c'eſtoit-là, ſelon le meſme auteur, que ce Tyran avoit eſté frappé de la foudre. De là la fable myſtérieuſe de Typhon englouti dans un tourbillon de feu.

Herod. l. 3.

Ainſi périt ce prince cruel, qui laiſſa par ſa mort l'Egypte au jeune Orus. Et ſans entrer icy dans les cauſes de la haine irréconciliable des deux freres, qu'on attribuë ordinairement à l'ambition de Typhon, il eſt bon de ſçavoir que l'amour ſe mêla de la partie. On prétend qu'Oſiris vivoit trop familiérement avec Nephthys ſa belle-ſœur, ce qui donna beaucoup de jalouſie à Typhon. Mais Julius Firmicus aſſûre que c'eſtoit Typhon luy-meſme qui eſtoit amoureux d'Iſis. Et ſi l'autorité de Plutarque, qui nous repréſente cette Reine comme le ſymbole de l'amour conjugal, qu'elle pouſſa enfin juſqu'à l'idolatrie

De error. proph. Relig.

la plus extravagante & la plus outrée, doit l'emporter de beaucoup sur Julius Firmicus, qui sans doute n'a pas le mesme crédit dans les affaires de l'antiquité; je trouve d'un autre costé, que Plutarque fournit sans y penser, des preuves qui peuvent confirmer le sentiment de Julius Firmicus. La premiére est, qu'il assûre que pendant l'absence d'Osiris, qui fut très-longue, Typhon n'excita aucun trouble dans l'Estat. Ambitieux comme il estoit, n'auroit-il pas profité d'une occasion si favorable, si l'amour ne l'eût retenu? La deuxiéme, c'est que selon le mesme auteur, Typhon ayant esté pris prisonnier de guerre dans une bataille, & Orus l'ayant livré à sa mere chargé de chaînes, elle luy rendit la liberté, ce qui irrita si fort le jeune prince, qu'il se jetta sur elle, & luy arracha le diademe qu'elle avoit sur la teste, au lieu duquel Mercure son confident luy en mit un autre: circonstance qui prouve sans replique qu'Isis répondoit à la tendresse de Typhon. Peut-on concevoir qu'elle eût redonné la liberté au meurtrier de son époux, si elle n'eût eu pour luy un violent amour? Je sçais bien que les Egyptiens faisoient de Typhon un portrait peu aimable; qu'ils publioient qu'il estoit roux, & qu'ils avoient à cause de cela en horreur, non seulement tous les hommes qui estoient de cette couleur, mais aussi les animaux, & sur tout les asnes pour lesquels les Coptites avoient tant d'horreur, à cause de la ressemblance qu'ils avoient avec Typhon, qu'ils les précipitoient du haut d'un rocher. Les Busirites mesme & les Lycopolites poussoient là-dessus la superstition jusques à s'abstenir de sonner de la trompette, parce que le son de cet instrument ressembloit, selon eux, au cri de l'asne. Mais ne sçait-on pas aussi que par le mot de roux, *rufus*, les anciens auteurs, sacrez & profanes, désignent aussi les hommes blonds. Je pourrois en rapporter plusieurs preuves, & cette couleur estant assez rare en Egypte, au lieu que celle d'Osiris, qui au rapport du mesme Plutarque estoit brun, y estoit fort commune; c'est peut-estre ce qui fit naistre

naître à Iſis la tentation de vouloir en connoître la différence.

Mais au lieu de badiner ſur un ſujet ſi ſérieux, cherchons, après avoir développé l'hiſtoire de Typhon, à découvrir les fondements des fables qu'on y a adjoûtées. Comme ce Prince avoit perſécuté Oſiris, dont le regne eſtoit regardé comme un modéle de juſtice & de clémence, & que celuy de Typhon n'eſtoit qu'un tiſſu de crimes & de cruautez; les Egyptiens n'oubliérent rien pour rendre ſa mémoire odieuſe: & pour laiſſer à la poſtérité ſon hiſtoire d'une maniére qui pût inſtruire, ils la repréſentérent ſous des hiéroglyphes capables d'en donner de l'horreur. On fit un monſtre de ce Tyran. Par ſes cent têtes, on montroit de quelle ſorte il avoit ſçû conduire ſes pernicieux deſſeins, & comment il avoit ſçû mettre dans ſon parti les meilleures têtes du royaume. Le nombre de ſes mains marquoit ſans doute la force de ſon armée & de ſes officiers. Les ſerpents qui eſtoient au bout de ſes doigts & de ſes cuiſſes, faiſoient connoître ſa ſoupleſſe & ſon adreſſe. Son corps couvert de plumes & d'écailles, marquoit également & la rapidité de ſes conquêtes & ſa force. Par ſes bras qui s'étendoient au bout du monde, on apprenoit qu'il avoit étendu ſa puiſſance juſqu'aux extremitez de l'Egypte. Les nuages qui environnoient ſa tête, ſignifioient qu'il n'avoit cherché qu'à brouiller l'Eſtat; & le feu qui ſortoit de ſa bouche, ſa colére & ſa fureur. La figure d'un loup ſous laquelle on le repréſentoit à Lycopolis, marquoit les ravages qu'il avoit cauſez dans le pays; de là la tradition qui, ſelon Plutarque, portoit qu'il avoit eſté changé en loup. Celle du crocodile faiſoit voir ſa reſſemblance avec cet animal, également redoutable par ſes artifices & par ſa cruauté. On publioit même qu'il en avoit pris la figure; ce qui, au rapport d'Elien, fondoit la haine que les habitants d'Héliopolis avoient pour le crocodile. Enfin celle de l'Hippopotame marquoit encore ſa cruauté. On publioit même, au rapport de Manethon, dont

De animal. lib. 10. c. 21.

P. 54. Edit. du Louvre. Africanus cité par le Syncelle, nous a conservé le fragment, que le premier Roy d'Égypte, que j'ay prouvé estre Osiris, avoit esté tué par un crocodile; & c'est pour cela que cet animal devint dans la suite son symbole, comme le bœuf fut celuy d'Osiris; & par la diversité de ces deux animaux, on montroit le caractére de ces Princes. Pour rendre ces suppositions plus utiles, les Prestres les fondoient sur la doctrine de la Métempsychose reçûe parmi eux; & en enseignant que les ames passoient dans d'autres corps nobles ou méprisables, suivant le mérite de leurs actions, ils rendoient le vice odieux & la vertu aimable, & perpétuoient, pour ainsi dire, l'amour qu'on devoit porter aux bons Princes, en faisant croire que l'ame d'Osiris estoit passée dans un bœuf, animal utile à l'agriculture qu'il avoit enseignée; & la haine qu'on devoit porter aux méchants, en publiant que celle de Typhon habitoit dans un crocodile.

Pour tirer encore plus de fruit de cette histoire, elle fut transportée par les mêmes Prestres à la théologie morale & à la physique. Et pour peu que l'on soit initié dans les mysteres de cet ancien peuple, on ne sçauroit guéres en douter. Car pour ce qui regarde le premier article, on sçait assez que les Égyptiens regardoient Typhon comme le mauvais principe, source de tous les maux; & tout ce qu'ils publioient de ses persécutions contre Osiris, ils le rapportérent à la querelle des deux principes. Et c'est sans doute ce que leurs Prestres vouloient nous apprendre par la fable mysterieuse, qui disoit qu'Osiris avoit enfermé dans un œuf douze pyramides blanches, pour marquer les biens infinis dont il vouloit combler les hommes; mais que Typhon y ayant introduit secrettement douze pyramides noires, le mal s'estoit depuis toûjours trouvé mêlé avec le bien. Ainsi, pour le dire en passant, tout ce que les philosophes ont publié dans la suite du bon & du mauvais principe, tout ce que les Perses, après Zoroastre, ont dit de leurs deux Divinitez Oromase & Ariman, les Chaldéens de leurs planétes bienfaisantes ou nuisibles, les

Grecs de leurs génies ou salutaires ou pernicieux ; tout cela tire son origine de cette ancienne théologie des Egyptiens, enveloppée sous l'histoire de Typhon & d'Osiris.

Pour dire maintenant un mot de la physique, que les mêmes Prestres avoient renfermée dans le même sujet, il est sûr que quelques-uns d'eux entendoient par Typhon, la mer qui avoit autrefois causé beaucoup de ravage dans leur pays; & ils en eurent tant d'horreur, au rapport d'Hérodote, qu'ils ne rendoient aucun honneur à Neptune, & ne servoient point de sel sur leurs tables, parce qu'ils le regardoient comme l'écume de Typhon; ce qui est confirmé par Plutarque. Ainsi les ravages que la mer causoit dans la basse Egypte, furent regardez comme le fondement des persécutions de ce Tyran contre Osiris. Et dans ce systeme, la victoire d'Orus sur Typhon n'est fondée que sur ce que les terres grasses du Nil ayant élevé une espéce de digue, ou sur ce qu'Orus ayant fait faire des canaux pour faire écouler les eaux, il avoit mis son pays à couvert des inondations qui le ruinoient : & c'est dans ce sens que le P. Kirker explique les hiéroglyphes de cette Momie qui luy fut envoyée, & dont le sens est, *que les inondations de la mer auront leur terme fixe, & seront arrêtées par les chaînes d'Osiris & d'Orus,* c'est-à-dire, *par la chaleur du soleil, qui fait diminuer les eaux.*

Lib. 2.

Sphinx myst.

Mais si Typhon estoit quelquefois pris pour la mer, il représentoit encore plus souvent les vents chauds, les exhalaisons & les tremblements de terre. C'est pour cela premiérement, qu'on luy a donné le nom de Typhon, comme je l'ay déja dit, après Suidas & Hésychius, sur le mot Τύφως. Et même, si nous en croyons Bochart, ces étymologies prennent leur source dans la langue Hébraïque, dans laquelle le mot *Thuphine* veut dire *coctiones,* & celuy de *Tophet* est employé pour le feu de l'enfer, faisant allusion à la vallée de ce nom, où l'on faisoit brûler les enfants à l'honneur de Moloch. Et c'est-là le fondement de la fable qui dit que Typhon fut frappé de la foudre. C'est

pour cela, en ſecond lieu, que les Egyptiens publioient; comme on peut le lire dans Plutarque, que Typhon n'eſtoit pas né par la voye ordinaire, mais qu'il avoit déchiré le ſein de ſa mere; figure vive des tremblements de terre & des volcans, qui font des ouvertures pour ſortir avec impétuoſité de ſes entrailles. Ces traditions Egyptiennes ne furent pas ignorées des Grecs, & je prétends que toutes les fables qu'ils ont publiées de Typhon, de Python & d'Encélade, doivent s'y rapporter. Car, 1.° qu'a voulu dire Ovide par le ſerpent Python ſorti des bouës du déluge, & tué par les fléches d'Apollon?

Metam. l. 1.

> *Hunc Deus arcitenens,* &c.
> *Mille gravem telis, exhauſtâ pene pharetrâ,*
> *Perdidit, effuſo per vulnera nigra veneno.*

Ne fait-il pas une alluſion viſible à ce que je viens de rapporter de Typhon, dont le nom eſt le même, par la ſimple tranſpoſition d'une lettre? S'il en fait un ſerpent monſtrueux, ſans avoir recours, avec Bochart, au mot *Pethen,* qui dans la langue Hébraïque ſignifie un ſerpent, Typhon n'eſtoit-il pas repréſenté ſous cette figure par les Egyptiens? Si le même Poëte le fait ſortir des bouës du déluge, ne fait il pas alluſion aux mauvaiſes exhalaiſons qui s'élevent en Egypte, lorſque les eaux du Nil ſe ſont retirées? Enfin, s'il dit qu Apollon le tua à coups de fléches, & qu'il épuiſa ſon carquois, ne cache-t-il pas ſous cet emblême, la ſanglante victoire qu'Orus remporta ſur Typhon, ou du moins le triomphe ſymbolique du ſoleil ſur les exhalaiſons de l'Egypte?

2.° Si les Poëtes mettent Typhon à la tête des Géants dans la guerre qu'ils firent aux Dieux, ne déſignent-ils pas les perſécutions de ce Tyran contre ſon frere, qui fut toûjours la grande Divinité de l'Egypte? Et n'eſt-ce pas pour la même raiſon qu'ils y font aller tous les Dieux, pour s'y cacher ſous la figure de différents animaux? Circonſtance

historique qui nous apprend que les grands d'Egypte qui estoient du parti d'Osiris, furent obligez de se cacher dans les antres les plus reculez; ce qui fit dire qu'ils avoient pris la figure de différents animaux. Si Hellanicus, au rapport d'Athénée, dit qu'ils jettérent leurs couronnes, c'est qu'ils quittérent toutes les marques de dignité qui auroient pû les faire reconnoître, & se déguisérent en différentes maniéres. C'est cette tradition si constante parmi les Egyptiens, qui fut le véritable fondement du culte religieux qu'ils rendirent aux animaux, comme je l'ay prouvé ailleurs. *Lib. 15.*

3.° Que veut dire Apollodore, lorsqu'il raconte comment Mercure & Pan rendirent à Jupiter les pieds & les mains que Typhon luy avoit coupées? si non que ces deux Princes, que Diodore reconnoît avoir vêcu du temps d'Osiris, & dont il parle comme de deux personnages très-sages & très-fidéles, rétablirent par leur conseil & par leur valeur, ses affaires qui estoient en très-mauvais état, luy regagnérent ses troupes que son frere luy avoit débauchées, & en luy trouvant de l'argent qui est le nerf de la guerre, raffermirent son parti chancelant. *Lib. 2.*

4.° Quoyque les Poëtes Grecs & Latins, & les historiens de ces deux Nations fassent périr Typhon en différents lieux, & hors de l'Egypte, où il est sûr qu'il finit ses jours, on voit bien par les circonstances qu'ils y joignent, qu'ils suivent la tradition des Egyptiens sur le genre de sa mort. Homére nous apprend que ce Géant périt, εἰν Ἀρίμοις. *La terre,* dit ce Poëte, *retentissoit sous ses pieds, comme lorsque Jupiter irrité lance ses foudres sur le mont qui couvre Typhœus dans le pays des Ariméens, où l'on dit qu'est le tombeau de ce Géant.* Hésiode dit la même chose du mariage de Typhon dans un antre des Ariméens, εἰν Ἀρίμοισιν Je sçais bien que Mad.me Dacier prétend, après Pline, Ovide, Lucain, Silius & plusieurs autres, que par ce mot, Homére entend parler de l'Isle *Ænaria,* ou Pithécuse dans la mer de Toscane; & c'est du même pays *Iliad. 6.* *Theog.* Notes sur cet endroit d'Homére.

qu'il faut entendre les vers de Virgile :

Lib. 9. . . . . . . *Durumque cubile*

Inarime, Jovis imperiis imposta Typhæo.

Mais sans dire ici qu'il y a bien de l'apparence que le Poëte Latin s'est trompé en suivant trop servilement Homére, & ne faisant qu'un seul mot d'*Inarime;* il est hors de doute que la vraye situation du pays des Ariméens estoit la Syrie. Strabon, qui est de ce sentiment, rapporte
Lib. 16. un fragment de Posidonius, qui dit que ce n'est ni de la Cilicie, ni d'aucun autre pays, qu'Homére veut parler en cet endroit, mais de la Syrie même habitée par les Ariméens, que les Grecs appellent indifféremment Ἀριμαίους ou Ἀρι-
Antiq. lib. 1. cap. 16. μούς. C'est ainsi que l'Ecriture nomme la Syrie; & Joséphe adjoûte qu'*Aramus fut pere des Araméens, que les Grecs appellent Syriens.* Cela estant constant, il y a bien de l'apparence qu'Homére ne fait périr dans la Syrie Typhon d'un coup de foudre, que pour faire allusion à la qualité des terres qui sont autour de Sodome, qui furent détruites par le feu du ciel, & que Strabon dit avoir esté submergées par un tremblement de terre, causé par les exhalaisons de bitume dont ce pays abonde.

Les autres Poëtes ne sont pas à la vérité d'accord avec Homére, sur le lieu où mourut Typhon; mais ils font tous
Pyth. 1. allusion à sa triste catastrophe. Pindare nous apprend que Jupiter le tenoit enfermé dans les cavernes du mont Etna, & il a esté suivi en cela par Ovide, qui dit dans ses fastes :

Lib. 4. *Alta jacet vasti super ora Typhoëos Ætna,*
Cujus anhelatis ignibus ardet humus.

Lib. 5. Ce Poëte dit la même chose dans ses Métamorphoses :

Degravat Ætna caput, sub qua resupinus arenas
Ejectat, flammamque fero vomit ore Typhœus.

Lib. 14. Silius Italicus est du même sentiment :

Tunc Catane ardenti nimium vicina Typhœo.

Auſſi bien que Valérius Flaccus, qui s'exprime ainſi :

Siculâ preſſus tellure Typhœus.

Nonnus ne s'en éloigne pas, lorſqu'il appelle le mont Etna le lit de Typhée. Hyginus, Philoſtrate, ſans parler des autres, donnent à Typhée le même tombeau, & il eſt inutile d'en citer les paſſages, non plus que ceux de Virgile, de Stace, de Claudien & d'Orphée, qui diſent tous la même choſe d'Encélade, que Philoſtrate dit avoir eſté le même que Typhon. *Fab. 152. Æneïd. 3. Theb. 3. De rapt. l. 1. In vit. Apoll.*

Les autres Poëtes qui ne regardent pas le mont Etna comme le tombeau de Typhon, ne s'éloignent pas du moins de la même tradition, puiſqu'ils ont toûjours choiſi pour cela des lieux ſulphureux & connus par des feux ſoûterrains, tels que ſont les environs du mont Véſuve, où Diodore le fait périr; ou les champs Phlégréens, comme le raconte Strabon : ou un lieu d'Arcadie d'où il ſort ſouvent des volcans, ainſi qu'on peut le voir dans Pauſanias : en un mot, tous les lieux ſujets aux tremblements de terre, comme l'a fort bien remarqué l'ancien Scholiaſte de Pindare, après l'hiſtorien Artémon, qui dit *que toute montagne qui jette du feu, accable le malheureux Typhon, qui y eſt dévoré par les flammes.* Circonſtances qui faiſant alluſion au nom de Typhon, à la maniére dont les Egyptiens racontoient qu'il avoit fini ſes jours, & aux allégories qu'ils en tiroient, nous apprennent que les Poëtes & les Hiſtoriens Grecs & Latins nous ont conſervé parmi les fables les plus abſurdes, les traditions de cet ancien peuple au ſujet de Typhon. *Lib. 4. Lib. 5. In Arcad. In 1. Pyth.*

Enfin, je pourrois étendre ces réflexions, & trouver dans les fables Grecques pluſieurs autres copies de cette ancienne hiſtoire d'Egypte. Je laiſſe même à Plutarque le ſoin d'y trouver les principes de la philoſophie d'Héraclite, d'Empédocle, de Pythagore, de Platon, d'Ariſtote & de pluſieurs

autres ; ſur-tout pour ce qui regarde les deux principes & le myſtere de la création. Et je me contente, en finiſſant, de faire remarquer que quelque ſoin qu'ait pris cet auteur à ramaſſer toutes les allégories que les Egyptiens avoient mêlées dans la ſuite au ſujet de Typhon & d'Oſiris, où preſque toute la philoſophie & la théologie de cet ancien peuple ſe trouvent renfermées ; il eſt aiſé de s'appercevoir que le fondement en eſt hiſtorique. Et l'on voit aiſément à travers toutes les fictions que des Preſtres ingénieux & intéreſſez y avoient mêlées, pour éblouir le peuple par des ſymboles myſterieux propres à rendre leur profeſſion également reſpectable & lucrative, qu'ils cachoient une véritable hiſtoire dont ils ne purent jamais effacer entiérement la tradition, & dont le ſouvenir ſe renouvelloit dans leurs fêtes. Ce qui fait dire à un Pere de l'Egliſe, en leur reprochant leur idolatrie : Si Oſiris eſt un Dieu, pourquoy le pleurez-vous comme un homme mort ? S'il eſt un homme, pourquoy l'adorez-vous comme un Dieu ?



PREMIERE

PREMIÉRE DISSERTATION SUR L'ORACLE DE DELPHES.

Par M. HARDION.

LA curiosité est la principale source de nos erreurs. Cette passion perdit l'homme presque dès l'instant de sa création : cette mesme passion le jetta depuis dans le culte des idoles, & luy fit enfanter cette multitude de divinitez dont il peupla le ciel & la terre. 26. Avril 1712.

Impatient de connoistre son principe, & incapable de le concevoir tel qu'il est, il l'imagina tel que ses sens le luy représentérent. Le soleil & les étoiles saisirent d'abord ses yeux & son admiration. Il voyoit cet amas de globes lumineux rouler sur sa teste avec un ordre & une magnificence admirables, & il ne voyoit rien au-delà ; pouvoit-il se persuader que ces corps n'eussent pas un principe intérieur de leurs mouvements, si rapides & si réglez tout ensemble ? Il en fit des Dieux qu'il invoqua dans ses besoins. Il s'éleva de faux prophétes qui se dirent inspirez par ces Dieux prétendus. Ils prescrivirent le culte qu'on devoit leur rendre, établirent des festes en leur honneur, ordonnérent des sacrifices, en reglérent les cérémonies. Festes, sacrifices, cérémonies, disoient-ils, qui devoient attirer sur la terre la faveur de ces Dieux, & les porter à nous révéler par leur ministére les secrets des destinées. On les écouta, on les crut. Chacun les consulta à l'envi sur ses nécessitez particuliéres. Et par leurs réponses toûjours ambiguës, ils sçurent imposer à la crédulité des hommes, & s'accréditérent dans leurs esprits en les trompant.

Diod. Sic. l. 1.

Moses Maimonides c. 3.

Telle eſt à peu près l'origine des oracles du Paganiſme. C'eſt ainſi que l'ennemi du genre humain poſa les fondements de ce funeſte empire, où preſque tous les peuples de la terre ſe virent aſſujettis.

Tite-Live, Plutarque, Ephore dans Strabon, Cicéron dans les Ep. à Brutus.

Mais de tous les oracles qui s'établirent peu à peu dans toutes les contrées du monde, celuy de Delphes a toûjours paſſé pour le plus célébre & le plus véridique. Les autres oracles eſtoient preſque tous particuliers à une ville, à un peuple, à une nation; celuy de Delphes eſtoit devenu l'oracle de toute la terre. Les autres oracles ne ſatisfaiſoient pas toûjours ceux qui les interrogeoient : les prédictions de celuy de Delphes, dans l'opinion des peuples, ne manquoient jamais d'eſtre vérifiées par l'événement. Il eſtoit, au rapport d'un Poëte, le plus fidéle interpréte du deſtin; ou pluſtôt ſes réponſes devenoient elles-meſmes un deſtin irrévocable.

Lucain, l. 5.

Sive canit fatum, ſeu quod jubet ille canendo
Fit fatum.

Il me ſeroit impoſſible de renfermer dans une ſeule diſſertation, tout ce que je me propoſe d'examiner dans l'hiſtoire de cet oracle. Je me borneray aujourd'huy à rechercher d'abord ſon origine & ſon antiquité; je parleray enſuite de ſa ſituation, des divinitez qui y ont préſidé ſucceſſivement, & des temples qu'on leur a bâtis.

Strabon, Diod. de Sic. Plutarque, Pauſanias, &c.

Pluſieurs hiſtoriens nous ont parlé de l'origine de l'oracle de Delphes; mais aucun d'eux ne nous en a marqué d'époque certaine. C'eſt déja une preuve bien forte de ſon ancienneté, & ç'en eſt preſque aſſez pour croire qu'il a précédé ceux dont l'époque peut ſe découvrir dans les monuments qui nous reſtent de l'antiquité.

Cependant Hérodote écrit dans ſon ſecond livre, que l'oracle de Dodone eſt le plus ancien de tous ceux de la Grece. Je crois pouvoir démontrer contre cet hiſtorien, que l'oracle de Delphes eſt antérieur à celuy de Dodone. J'en trouve une preuve dans Hérodote meſme, qui ſemble

n'appuyer ce qu'il avance, que ſur une tradition qui s'eſtoit conſervée à Thébes en Egypte, parmi les Preſtres du temple de Jupiter. Il avoit appris de ces Preſtres, que les oracles d'Ammon & de Dodone avoient eſté établis par deux femmes Egyptiennes preſtreſſes du meſme temple, qui avoient eſté enlevées par des Phéniciens, & venduës, l'une dans la Libye où elle établit l'oracle d'Ammon, l'autre dans cette partie de l'Epire, où l'on a placé celuy de Dodone. En raiſonnant ſur ce fait, nous pouvons aſſûrer que l'oracle de Dodone n'a pris naiſſance que depuis que les Phéniciens commencérent à courir les mers, & s'éloignérent de leurs côtes pour paſſer dans l'Europe. Or il eſt conſtant que les Phéniciens ne paſſérent pour la premiére fois dans la Grece, que vers le regne d'Inachus premier Roy d'Argos, c'eſt-à-dire, environ 1800. ans avant l'ére chreſtienne. *Hérod. l. 1.* *Suivant le P. Pétau.*

Il ne paroîtra pas vrayſemblable que l'oracle de Dodone ait eſté établi dès le temps des premiéres courſes des Phéniciens. L'Epire eſtoit alors inhabitée. Les Pélaſges ſont les premiers qui y ont bâti des villes & des ports ſur la mer, & qui y ont commencé le trafic avec les étrangers; ce ſont eux qui ont fait des voyages en Egypte, & qui en ont rapporté chez eux le culte des Dieux Egyptiens. De ſorte que s'il eſt vray que les Phéniciens ayent amené une propheteſſe à Dodone, ce ſera aux Pélaſges qu'ils l'auront venduë; ce ſeront ces peuples qui auront fondé l'oracle, & qui y auront prépoſé cette preſtreſſe Egyptienne. Le témoignage d'Ephore nous confirmera dans ce ſentiment. Ephore vivoit aſſez peu de temps après Hérodote. Les anciens ont loué ſon érudition & ſon exactitude dans les recherches de l'antiquité. Ainſi nous pouvons fort bien oppoſer ſon témoignage à celuy d'Hérodote. Il nous apprend dans Strabon, au 7.[e] livre, que l'oracle de Dodone a eſté fondé par les Pélaſges. Τὸ μαντεῖον ἐν Δωδώνῃ ὁξὶν, ὥς φησιν Ε᾽φορος, Πελάσγων ἵδρυμα. Strabon appuye cette opinion d'un vers d'Homére, qui dans le ſeiziéme livre *Pauſanias, Strabon.* *Hérod. l. 2.* *Strabon, Polybe.*

de l'Iliade, en parlant de Jupiter de Dodone, luy donne le surnom de *Pélasgique*.

Ζεῦ ἄνα, Δωδωναῖε, Πελασγικέ.

Il y adjoûte un autre vers d'Hésiode, qui marque que Dodone & le chesne prophétique estoient de l'institution des Pélasges :

Δωδώνην φηγόν τε Πελάσγων ἕδρανον.

Il ne faut maintenant que chercher l'époque des Pélasges, pour trouver celle de l'oracle de Dodone.

Pauſ. in Arcad. Les Pélasges ont eu leur nom de Pélasgus leur premier Roy, qui vivoit vers le regne de Cécrops, c'est-à-dire, vers le déluge de Deucalion.

Environ 1550. ans avant J. C. Ce Pélasgus habitoit dans l'Arcadie, & ne regnoit que sur une poignée d'hommes qu'il avoit ramassez, ou pour mieux dire, sur des brutes qui vivoient de feuilles d'herbes & de racines bonnes & mauvaises, sans choix & sans discernement. Pélasgus entreprit d'adoucir leur naturel féroce & sauvage, & de les ranger sous une sorte de discipline. Il leur apprit à se faire de petites cabanes où ils pussent se retirer, il changea leur maniére de vivre, & leur marqua l'espece de chesne dont le gland pouvoit estre propre à les nourrir.

Les Pélasges, comme on le voit, n'estoient presque rien dans leur naissance. Donnons-leur cent ou cent cinquante ans pour se multiplier, & pour s'estendre dans les contrées voisines de l'Arcadie. Nous trouverons qu'ils ne se jettérent dans l'Epire qu'un peu avant le regne de Cadmus. C'est là que nous pouvons placer la véritable époque de l'oracle de Dodone.

Environ 1400. ans avant J. C.

Pauſ. in Bœot. Ovid. Apollod. &c. On me dispensera bien à présent de prouver que l'oracle de Delphes a précédé le regne de Cadmus, qui passa luy-mesme par Delphes, & y consulta l'oracle d'Apollon sur le succès de ses desseins. De plus, il est incontestable qu'il estoit établi mesme avant le déluge de Deucalion,

qui arriva ſous le regne de Cécrops. On ſçait qu'après que les eaux de ce déluge ſe furent retirées, Deucalion & Pyrrha vinrent conſulter Thémis qui prophétiſoit pour lors à Delphes, ſur les moyens de repeupler la terre. A cette tradition qui pourroit eſtre ſuſpecte, je joindrai le témoignage de Pauſanias, qui écrit dans ſon neuviéme livre, que le temple & la ville de Delphes furent ſubmergez par les eaux de ce déluge. Ce n'eſt pas encore aſſez. Le meſme Pauſanias nous apprend qu'avant Thémis, l'oracle appartenoit à la Terre & à Neptune. Nous voilà déja bien au de-là du déluge de Deucalion. Cependant, ſi nous en croyons le Scholiaſte de Lycophron, la Terre n'eſt pas la premiére divinité qui ait rendu des oracles à Delphes. Saturne y en avoit rendu long-temps auparavant; & ce temps doit avoir précédé meſme le regne d'Inachus. Il n'y a perſonne qui n'en doive convenir; & s'il eſtoit encore néceſſaire, après tout ce que je viens de dire, d'apporter des témoignages contraires à celuy d'Hérodote, j'en trouverois un grand nombre dans Plutarque, dans Pauſanias & dans pluſieurs autres écrivains.

Au meſme livre.

Mais ſans m'arrêter plus long-temps à ces recherches, voyons de quelle maniére ſe fit la découverte de l'oracle. Des chévres qui paiſſoient dans les vallées du mont Parnaſſe, donnérent occaſion à cette découverte. Il y avoit dans le lieu qu'on a appellé depuis le ſanctuaire, une eſpéce de crevaſſe, χάσμα, dont l'ouverture eſtoit fort étroite. Ces chévres en rodant pour chercher de la pâture, s'en approchérent par hazard, & avancérent la tête pour regarder dedans. Auſſi-toſt, comme ſi elles euſſent eſté tranſportées de cette fureur qu'on appelle enthouſiaſme, elles firent des ſauts & des bonds merveilleux, & pouſſérent des cris extraordinaires. Le paſtre qui les gardoit frappé de ce prodige, s'approche luy-meſme & baiſſe la teſte à l'entrée du trou, pour en voir le fond. Il eſt ſaiſi ſur le champ des meſmes mouvements que les chévres, & de plus il prophétiſe l'avenir. Le bruit de cette merveille ſe

Diod. Sic. l. 16.

fut bientoſt répandu par tout le voiſinage. Les habitants du lieu accoururent pour en eſtre les témoins, & voulurent éprouver en eux-meſmes cet enthouſiaſme dont les effets eſtoient ſi ſurprenants. Ils s'approchérent tous de la crevaſſe, & furent tous enthouſiaſmez. Surpris, comme on le peut croire, d'un prodige ſi étrange, ils y reconnoiſſent quelque choſe de divin. Quel Dieu, ſe diſent-ils, eſt venu ſe cacher dans le fond de cet abyſme? Quelle divinité deſcenduë du ciel daigne habiter ces ſombres demeures? Après bien des réflexions, ils concluent que c'eſt la Terre qui envoye ces vapeurs prophétiques, & qui rend là ſes oracles. Ἐνομίσθη τῆς Γῆς εἶναι χρηστήριον.

C'eſt ainſi que Diodore de Sicile raconte cette hiſtoire. Strabon, Pauſanias & Plutarque ſont d'accord avec luy, & aucun des anciens ne les a contredits. Il n'y a parmi les écrivains modernes, que le ſeul M.r Van-dale qui rejette cette tradition, mais ſans dire pourquoy. Il la traite de fable ſans prouver que c'eſt une fable. Il l'a cruë fort contraire au ſyſteme qu'il s'eſt fait ſur les oracles du paganiſme; je ne me ſuis point apperçû qu'il eût d'autres raiſons de la rejetter. Cependant s'il eût voulu ne rien voir de miraculeux dans l'enthouſiaſme des chévres, s'il eût voulu le regarder comme l'effet phyſique d'une cauſe phyſique, il n'en auroit pas eu plus de peine à prouver que les Démons n'opéroient rien dans les oracles. La fureur prophétique de la Pythie, dont les anciens nous ont débité tant de merveilles, n'eût eſté qu'un tranſport de phrénéſie cauſé par une vapeur maligne qui ſortoit de l'antre de Delphes, & qui attaquoit le cerveau d'une femme, dont les fibres ſouples & délicates ſont aiſées à émouvoir. Si l'imagination de cette femme eſt prévenuë d'idées de divination, tous les diſcours qu'elle tiendra dans ſon délire, ſeront des prédictions.

En raiſonnant ainſi, nous ne ſerons point dans la néceſſité de donner un démenti à un hiſtorien auſſi profond & auſſi exact que Diodore de Sicile, qui nous apprend luy-meſme qu'il avoit puiſé cette tradition dans des monuments

de la plus grande antiquité; qui la confirme par la coûtume qui duroit encore de son temps, d'immoler des chévres dans les sacrifices qui se faisoient dans le temple d'Apollon, préférablement à d'autres victimes: *οὗ χάριν αἶξι μάλιστα χρηστηριάζουσι μέχρι τοῦ νῦν οἱ Δελφοί.* Plutarque nous a conservé le nom du pastre qui gardoit les chévres, & qui s'appelloit, dit-il, Corétas. Strabon dans son 9.e livre, dit qu'il sortoit de l'antre de Delphes une vapeur forte qui enthousiasmoit la Pythie, *Πνεῦμα ἐνθουσιαστικόν.* Lorsque des faits avancez par un ancien auteur, ne sont point absolument hors de la vraysemblance, & que ces faits ne sont point détruits par d'autres plus certains, nous ne devons point faire difficulté de les recevoir, ou plustôt nous devons nous faire un scrupule de les rejetter.

Suivant ce principe, je ne puis me dispenser d'adopter l'histoire que je viens de raconter sur la découverte de l'oracle de Delphes, dont je vais maintenant d'écrire la situation. Nous lisons dans Strabon que le mont Parnasse estoit situé entre la Phocide & la Locride, & servoit de limite à ces deux provinces. Il appartenoit à la Phocide suivant la plus commune opinion. En descendant de cette montagne du côté qui regarde le midy, on trouvoit à mi-côté, l'antre d'où sortoient les exhalaisons prophétiques. Autour de cet antre se forma insensiblement la ville de Delphes. Je n'entrerai point aujourd'huy dans l'histoire de cette ville: elle me meneroit trop loin. Je ne rapporterai point non plus toutes les merveilles qu'on a publiées du mont Parnasse. Je n'en dirai qu'une particularité que je ne puis separer de mon sujet.

Les anciens estimoient que le mont Parnasse estoit situé au milieu de la terre, ou du moins au milieu de toute la Grece. Ils racontoient à ce sujet une vieille fable, que Jupiter ayant voulu sçavoir quel estoit précisément le milieu de la terre, fit partir deux aigles, l'un du levant & l'autre du couchant, qui se rencontrérent au mont Parnasse, au dessus du sanctuaire de l'oracle. Les habitants de Delphes,

en mémoire de cette aventure, consacrérent dans le temple d'Apollon deux aigles d'or. Pindare en fait mention dans sa quatriéme Pythionique. Le lieu où se rencontrérent les deux aigles fut appellé, ὀμφαλὸς τῆς γῆς, c'est-à-dire, le nombril de la terre, parce que le lieu estoit au milieu de la terre, comme le nombril est au milieu du corps. ([a]) En effet, il y avoit dans le mesme temple de Delphes, une figure de nombril entortillé d'une bandelette, sur lequel estoient posées les deux aigles. Le nom d'ὀμφαλος n'a pas seulement esté donné au temple de l'oracle. On le trouve souvent seul pour signifier la ville de Delphes, comme on peut le voir dans Eschyle, Sophocle, Euripide, Pindare & autres.

Plutarque dans son traité du silence des oracles, s'est souvenu du conte des deux aigles, & se mocque d'un philosophe nommé Epiménides qui voulut sçavoir d'Apollon luy-mesme, si ce conte estoit véritable. Apollon le punit de sa curiosité par une réponse obscure & ambiguë où il ne put rien comprendre. Apollon fit bien, continuë Plutarque, de mortifier ainsi ce curieux qui vouloit éprouver une vieille fable, comme on éprouve une peinture en la touchant du doigt ; mais à la place du conte, il substituë un fait véritable arrivé de son temps. Deux graves personnages qui venoient des deux extrémitez opposées de la terre, se rencontrérent dans la ville de Delphes. L'un estoit Démétrius le Grammairien qui venoit de l'Angleterre pour s'en retourner à Tarse dans la Cilicie. L'autre estoit Cléombrote de Lacédémone qui venoit du pays des Troglodytes au bout de l'Egypte.

Plutarque raconte ce fait si sérieusement, qu'il semble avoir esté persuadé que Delphes estoit véritablement situé au milieu de la terre. Varron estoit bien éloigné de le croire. Il nie également, & que Delphes soit au milieu de la terre, & que le nombril soit au milieu du corps.

Lib. 6. de L. L.

([a]) Δείκνυται δὲ καὶ ὀμφαλός τις ἐν τῷ ναῷ τεταινιωμένος, καὶ ἐπ' αὐτῷ αἱ δύο εἰκόνες τοῦ μύθου. *Strab. lib. 9.*

Τὸν δὲ ὑπὸ Δελφῶν καλούμενον ὀμφαλὸν, λίθου πεποιημένον λευκοῦ. *Pausan. lib. 9.*

Phurnutus

Phurnutus qui s'est attaché au sentiment de Varron, explique le mot d'ὀμφαλὸς, & le fait venir d'ὀμφὴ qui signifie *oracle, voix divine;* en sorte que Delphes n'auroit esté appellée ὀμφαλὸς, qu'à cause des oracles qui s'y rendoient.

L. de natura Deorum.
Schol. d'Euripide sur l'Oreste. v. 335.

Ces oracles n'ont pas toûjours esté rendus par les mêmes divinitez, comme nous l'avons déja remarqué. Sans parler de Saturne, sur lequel je ne crois pas qu'on doive beaucoup insister, nous avons vû qu'on attribua d'abord l'oracle à la Terre. L'auteur des vers Eumolpiens associe Neptune à la Terre. Ces deux divinitez le possédoient en commun, & y rendoient leurs réponses tour à tour, à une différence près, qui est que la Terre les rendoit elle-mesme, & Neptune par le ministére d'un prestre nommé Pyrcon. De la Terre l'oracle passa à Thémis sa fille, qui le posséda assez long-temps, & s'en démit en faveur d'Apollon qu'elle chérissoit particuliérement. L'amitié qu'elle luy portoit avoit commencé dès que ce Dieu parut au monde. Elle l'enleva des bras de Latone sa mere, & prit soin de le nourrir elle-mesme de nectar & d'ambrosie, nourriture céleste qui consuma ce qu'il avoit de mortel, & le fit passer bientost de l'estat de l'enfance, à celuy d'un âge mûr & raisonnable:

Cité par Pausanias.

Οὐδ' ἄρ' Ἀπόλλωνα χρυσάορα θήσατο μήτηρ,
Ἀλλὰ Θέμις νέκταρ τε καὶ ἀμβροσίην ἐρατεινὴν
Ἀθανάτῃσιν χερσὶν ἐπήρξατο . . . . .
Αὐτὰρ ἐπειδὴ, Φοῖβε, κατέβρωσας ἄμβροτον εἶδαρ,
Οὔ σε γ' ἔπειτ' ἴσχον χρύσεοι στρόφοι ἀσπαίροντα,
Οὐδέ τι δέσματ' ἔρυκε, λύοντο δὲ πείρατα πάντα.

Homére dans l'hymne sur Apollon.

Il s'appliqua tout jeune à la science de deviner. (b) Pan fils de Jupiter & de la Nymphe Thymbris, luy en donna les premiéres leçons. Lorsqu'il s'y fut rendu habile, il s'achemina au mont Parnasse, dans le dessein d'y établir un

(b) Ἀπόλλων δὲ τὴν μαντικὴν μαθὼν παρὰ τοῦ Πανὸς τοῦ Διὸς καὶ Θύμβρεως, ἧκεν εἰς Δελφοὺς, χρησμῳδούσης τότε Θέμιδος. *Apollod. lib. 1.*

oracle. Il y vint, dit Homére, dans un équipage magnifique; revêtu de ses habits immortels, parfumé d'essences, tenant en main un lut d'or dont il tiroit des sons charmants :

Ibid.

> Εἶσι δὲ φορμίζων Λητοῦς ἐρικυδέος υἱὸς
> Φόρμιγγι γλαφυρῇ, πρὸς Πυθὼ πετρήεσσαν,
> Ἄμβροτα εἵματ' ἔχων τε θυώδεα· τοῖο δὲ φόρμιγξ
> Χρυσέου ὑπὸ πλήκτρου καναχὴν ἔχει ἱμερόεσσαν.

Thémis qui sçavoit son dessein, crut, dit-on, l'obliger en luy cédant son oracle, qui avoit déja beaucoup de réputation. Il y a une autre tradition, suivant laquelle cette prétenduë cession de Thémis en faveur d'Apollon, n'avoit esté rien moins que volontaire. Apollon s'estoit emparé par force du sanctuaire de l'oracle, après avoir mis à mort un dragon énorme que la Terre avoit commis pour estre le gardien de l'antre prophétique. La Terre pour se venger d'Apollon, entreprit de faire tomber son crédit, & de mettre les hommes en estat de se passer de ses oracles, en leur envoyant pendant leur sommeil des songes & des phantômes qui leur fissent voir clairement le présent, le passé & l'avenir.

Eurip. Iphig. in Taur.

Apollon outré de cet affront, alla sur le champ s'en plaindre à Jupiter, qui fut touché des larmes de ce jeune Dieu, & qui pour l'appaiser dissipa dans un instant, & d'un seul mouvement de sa tête, tous ces phantômes nocturnes, & rétablit l'oracle dans son crédit & dans ses honneurs.

Lorsque j'ay dit que l'oracle estoit passé de la Terre à Thémis sa fille, je devois adjoûter que la Terre n'avoit pu disposer que de la portion de l'oracle qui luy appartenoit, & que Neptune s'estoit réservé la sienne qu'il échangea enfin contre Apollon, pour l'Isle de Calaurie, vis-à-vis de Trézéne.

Pausanias.

On ne me pardonnera peut-estre pas ce détail fabuleux dans une dissertation historique; cependant je l'ay autant puisé dans les historiens que dans les poëtes. Les uns & les autres croyoient également que cette succession de divinitez estoit arrivée de la maniére que je l'ay exposée. Tout ce qu'on

peut imaginer de plus vrayſemblable ſur ces changements, c'eſt de les attribüer à l'adreſſe des preſtres, qui s'appercevant que la foy des peuples pour leurs Dieux ſe refroidiſſoit, & qu'on ſe laſſoit de leur faire des offrandes par le peu d'avantage qu'on en recevoit, tâchérent de réveiller leur piété, en leur préſentant de nouveaux objets de leur culte.

Apollon fut le dernier prophete de Delphes. Il s'y maintint juſqu'à la ceſſation de l'oracle, & s'en trouva bien. Ses temples regorgeoient de préſents qu'on y envoyoit de toutes les parties de la terre. Les Rois, les Princes, les Républiques, les particuliers n'entreprenoient rien qu'ils ne l'euſſent conſulté; & on ne le conſultoit, pour ainſi dire, que l'argent à la main. *Euripide dans l'Ion.*

Je n'ay rien trouvé dans les auteurs touchant les temples qu'on a baſtis à la Terre & à Neptune. Thémis en avoit un du temps de Deucalion, qui fut ſubmergé. Il eſtoit de pierre. S'il ſoûtint l'effort des eaux ſans eſtre renverſé, il faut croire que ſes fondements furent bien ébranlez, & qu'il fallut en rebaſtir un autre à Apollon, lorſqu'il entra en poſſeſſion de l'oracle de Thémis. *Ovide, Métam. Pauſanias.*

Le premier temple d'Apollon fut conſtruit de branches de laurier, qui furent apportées de la vallée de Tempé. Le laurier eſtoit particuliérement conſacré à Apollon. Ce Dieu ſe l'appropria, lorſque Daphné ſes premiéres amours, fut métamorphoſée en cet arbre. *Pauſanias.*

Ce temple ayant eſté détruit, des abeilles en édifiérent un autre avec leur cire & des plumes d'oiſeaux, qu'Apollon envoya chez les Hyperboréens. Ce temple devoit leur eſtre fort commode, parce qu'il eſtoit portatif. Ces peuples qui erroient dans les bois, & qui n'avoient point de demeure certaine, tranſportoient par tout avec eux le temple d'Apollon, qu'ils plaçoient au milieu de leurs habitations. Ils révéroient particuliérement ce Dieu, & luy envoyoient tous les ans à Délos les prémices de leur récolte. *Ibid. Pherenic. apud ſchol. Pindari in od. 3. Olymp. Plin. l. 4. c. 12. Strabon, l. 13.*

Pindare les appelle de zélez ſerviteurs d'Apollon. Auſſi *3. Olymp.*

furent-ils récompenſez du culte qu'ils luy rendoient, par des faveurs bien ſignalées, & qui leur ont eſté ſinguliéres. Le pays qu'ils habitoient eſtoit éclairé des plus purs rayons du ſoleil : l'air y eſtoit de la plus heureuſe température, & n'y fut jamais infecté d'aucun ſoufle contagieux : ils paſſoient leurs jours dans une abondance délicieuſe, & ne connoiſſoient parmi eux ni guerre, ni diſcorde, ni meſme aucune ſorte de ſoucis : enfin ils parvenoient juſqu'à une extrême vieilleſſe, juſqu'à mille ans, a-t-on dit ; & ne mouroient que lorſqu'ils eſtoient las de vivre, en ſe précipitant dans la mer du haut d'un rocher.

Pauſanias. Ceux qui n'ont pu s'accommoder de ce temple conſtruit par des abeilles, ont eu recours aux conjectures, & ont dit qu'il avoit eſté baſti par un habitant de Delphes nommé Ptéras ; qu'il avoit porté le nom de ſon fondateur, & que ſur l'équivoque du mot *Ptera* qui ſignifie des aîles, on avoit feint que des abeilles l'avoient baſti avec des aîles d'oiſeaux. D'autres ont dit qu'il avoit eſté conſtruit d'une plante qui croiſt ſur les montagnes, qu'on appelloit πτέρις. C'eſt une eſpéce de fougére.

Le troiſiéme temple de Delphes fut d'airain. Ce n'eſt pas grande merveille, dit Pauſanias, qu'Apollon ait eu un temple d'airain ; puiſqu'Acriſius Roy d'Argos fit faire une tour de ce métal pour enfermer ſa fille ; qu'à Lacédémone Minerve ou Junon avoient un temple d'airain qu'on appelloit χαλκίοικον ; & qu'enfin, il y avoit à Rome un édifice d'une grandeur & d'une ſtructure ſurprenante, dont la couverture eſtoit d'airain. Mais on a dit que ce temple eſtoit l'ouvrage du Dieu Vulcain. Ici Pauſanias ſe déclare abſolument contre la tradition ; il ne peut croire non plus ce qu'a dit Pindare, qu'au dome de ce temple il y avoit un groupe de figures d'or, qui charmoient les oreilles par de magnifiques concerts qu'elles faiſoient entre elles :

Minerve, ſelon Pauſanias, & Junon ſelon Plutarque.
Servius 1. Æn.

Χρύσεαι δ' ἐξ ὑπερῷου ἄειδον κηλήμονες.

Pauſanias obſerve ſur ce vers, que Pindare a voulu imiter

ce que dit Homére des Siténes, qui enchantoient les mortels par la beauté de leurs chansons. Il m'a semblé en l'examinant, que Pindare n'a eu en vûë qu'un passage du 18.ᵉ livre de l'Iliade où Homére, en racontant l'accueil que Vulcain fait à Thétis, qui luy vient demander des armes pour Achille, feint agréablement que ce Dieu se faisoit servir par des petites statuës d'or qui ressembloient à de jeunes filles, & à qui, outre la parole & l'action, il avoit aussi donné la pensée & le sentiment. *Au 12.ᵉ liv. de l'Odyssée.*

On ne sçait pas trop de quelle maniére ce temple d'airain fut détruit. Les uns disent qu'il fut abysmé dans un tremblement de terre : d'autres qu'il fut consumé par le feu. Disons plustost qu'il disparut à peu près comme les palais enchantez de nos Nécromanciens.

En la place de ces temples de cire & d'airain, nous pourrions mettre celuy qui fut bâti par Icadius fils d'Apollon & de la Nymphe Lycie, qui s'estant embarqué pour passer de la Lycie dans l'Italie, fit naufrage sur la route, & fut accueilli par un dauphin, qui le porta sur les côtes de la Phocide vers le mont Parnasse. Il y bâtit un temple en l'honneur de son pere, & y dédia un autel avec l'inscription de πατρίου Ἀπόλλωνος. *Servius sur le 3.ᵉ liv. de l'En.*

Le 4.ᵉ temple, que Strabon met le second, exista réellement; & fut bâti de pierre par Trophonius & Agamédès, excellents architectes, tous deux fils d'Ergine Roy d'Orchoméne. Apollon, au rapport d'Homére, en jetta luy-mesme les fondements. Trophonius & son frere, princes chéris des Dieux immortels, y menagérent un caveau sous le pavé du temple, où l'on avoit enfoui tous ces trésors dont il est parlé au 9.ᵉ livre de l'Iliade :

Οὐδ' ὅσα λάϊνος οὐδὸς ἀφήτορος ἐντὸς ἐέργει.

Lorsque Trophonius & Agamédès eurent achevé le temple de Delphes, ils demandérent à Apollon la récompense de leur travail. Le Dieu les remit à huit jours, & leur ordonna de faire bonne chére en attendant. Au bout du *Pindare cité par Plut. dans la consolation d'Apollonius.*

terme on les trouva morts en leur lit. Ils meurent dans Pausanias d'une maniére bien opposée; mais cela n'est point de mon sujet.

Il subsista environ 700. ans. Car il fut brûlé 636. ans aprés la prise de Troye

Le temple qu'ils bâtirent s'embrasa la premiére année de la 58.e Olympiade, sous l'Archontat d'Erxiclide, 548. ans avant J. C.

C'estoit plus de 500000. liv. de nostre monnoye, & l'argent qu'on y employa fut appellé l'argent sacré.

Les Amphictyons, ces juges célébres de la Grece, qui s'estoient rendus les protecteurs de l'oracle de Delphes, se chargérent du soin d'en rebâtir un autre. Ils firent marché avec l'architecte, (c'estoit un Corinthien nommé Spinthare) à 300. talents. Les villes de la Grece devoient fournir cette somme; les habitants de Delphes furent taxez à en donner la 4.e partie, & firent pour cela une queste de tous costez jusques dans les pays étrangers. Amasis, pour lors Roy d'Egypte, donna pour sa part 1000. talents d'alun, & les Grecs établis en Egypte en donnérent 20. mines. (c) Les Alcméonides, famille puissante d'Athénes, vinrent à Delphes en ce temps-là, & s'offrirent de conduire l'édifice. Ils le firent plus magnifique qu'on ne se l'estoit proposé dans le modéle. Entre les autres embellissements qu'ils adjoûtérent, ils firent faire un frontispice de marbre de Paros. Le reste du temple estoit bâti d'une pierre qu'Hérodote appelle Πώρεινος λίθος, qui est peut-estre la mesme que le *Porus* de Pline; c'est une pierre blanche & dure comme le marbre de Paros, mais elle n'est pas si pesante.

Une raison d'interest porta les Alcméonides à cet acte de religion. Ils avoient esté chassez d'Athénes par les Pisistratides, & cherchoient toutes sortes de moyens pour se rétablir dans leur patrie & pour se venger de leurs ennemis. Ils se persuadérent que dans leur séjour à Delphes ils pourroient

(c) Ainsi il ne fut commencé qu'environ 513. ans avant J. C. 43 ou 44. ans aprés que celuy de Trophonius eut esté brûlé. Car ce fut sous le regne d'Hippias que les Alcméonides vinrent à Delphes. Hipparque à qui succéda Hippias, fut assassiné par Harmodius & Aristogiton, la 4.e année de la 66.e Olymp. 513. ans avant J. C. Hippias ne regna que 3. ans, & fut chassé d'Athénes la 3.e année de la 67.e Olymp. *Voyez Hérodote liv. 5.*

corrompre la Pythie, & la porter à les seconder dans leur dessein. Ils en vinrent à bout à force d'argent, & l'engagérent à ce qu'ils voulurent. Voici comment elle les servit. Toutes les fois qu'il venoit quelque Spartiate la consulter, soit en son nom, soit au nom de la République, elle ne luy promettoit l'assistance de son Dieu, qu'à condition que les Lacédémoniens délivreroient Athénes de ses Tyrans. Elle leur répéta cet ordre tant de fois, qu'ils se déterminérent enfin à faire la guerre aux Pisistratides, quoyqu'ils eussent avec eux les plus fortes liaisons d'amitié & d'hospitalité.

Il me faudroit plus de temps qu'il ne m'en reste, pour faire le détail de toutes les offrandes dont ce dernier temple fut enrichi. Pour en donner en finissant, quelque idée, il me suffira de dire que dès le temps de Xerxès, on faisoit monter les trésors de Delphes aussi haut que ceux de ce souverain des Perses, qui couvrit l'Hellespont de ses vaisseaux, & qui envahit la Grece avec une armée de six cens mille hommes.

SECONDE DISSERTATION SUR L'ORACLE DE DELPHES.

Par M. HARDION.

L'Arrangement que j'avois donné aux différentes parties qui composent mon premier discours sur l'oracle de Delphes, ne m'avoit pas permis de m'étendre sur ce qui regarde en particulier la ville de Delphes; & j'avois destiné une dissertation entiére à l'examen de l'origine, de la situation & des divers noms de cette ville. Je vais tâcher de satisfaire aujourd'huy à l'engagement que j'avois pris alors; & je m'y porte d'autant plus volontiers, que cette matiére n'avoit encore, ce me semble, esté éclaircie

23. de Decembre 1712.

par aucun écrivain. La ville de Delphes devoit ſa naiſſance & ſon aggrandiſſement à l'oracle; elle luy devoit ſa réputation & ce grand éclat qui l'a ſi fort diſtinguée de toutes les autres villes du monde payen : qui l'a fait regarder comme le centre de la religion, comme le ſéjour favori des Dieux, (d) & ſur tout d'Apollon à qui elle eſtoit particuliérement conſacrée; enfin comme l'école de la ſageſſe, où l'on pouvoit compter autant de prophetes & de philoſophes qu'il y avoit d'habitants; où le peuple tout dévoué au culte des Dieux, ne s'occupoit que de feſtes, de ſacrifices & d'autres pratiques de religion. Enfermé entre mille roches eſcarpées, ce peuple jouiſſoit dans un plein repos de la préſence & des faveurs des Dieux, qui ſe manifeſtoient ſans ceſſe à ſes yeux, qui l'admettoient dans leurs conſeils éternels, & qui par la ſcience de l'avenir qu'ils luy communiquoient, l'avoient rendu l'arbitre du ſort des Rois & des nations de la terre.

Telles ont eſté les illuſtres prérogatives que l'erreur payenne avoit attribuées à ce peuple heureux. Prérogatives qui attirérent au mont Parnaſſe cette foule inconcevable d'étrangers qui vinrent, ou s'y établir, ou s'inſtruire des ſecrets de leur deſtinée.

Strabon, l. 9. Schol. d'Apollon. Rhod. l. 4. Callimaque, hymne ſur Apollon.

L'antre d'où ſortoient les oracles d'Apollon, eſtoit ſitué, comme je l'ay déja dit, vers le milieu du mont Parnaſſe du coſté qui regarde le midi. Au-deſſus de cet antre, il y avoit à quelque diſtance, une ville ou un bourg qu'on appelloit Lycorie. Ce nom pouvoit luy avoir eſté donné, ou de Lycorus fils d'Apollon & de la Nymphe Corycie, ou de ce qu'au temps du déluge de Deucalion, les habitants du Parnaſſe ayant eſté avertis de l'arrivée des eaux par une troupe de loups, dont les hurlements les guidérent ſur les ſommets de la montagne, ceux qui échappérent au déluge, crurent devoir quelque reconnoiſſance

(d) Ἱερὰν μὲν Ἀπόλλωνος, θεῶν δὲ τῶν ἄλλων τέμενος, ἀνδρῶν δὲ σοφῶν ἐργαστήριον, θορύβου δὲ δημώδους ἐκτὸς ᾠκισμένην .... φρούριον τῷ προφητικῷ καταγώγιον, τὴν ἱεροῖς καὶ τελεταῖς ἀνακειμένην. *Heliod. lib. 2.*

au

au bienfait de ces loups, & donnerent à la ville qu'ils bâtirent le nom de Lycorie, du mot λύκος qui signifie un loup.

Strabon nous apprend que la ville de Delphes avoit esté bâtie en premier lieu dans l'endroit mesme où estoit placée la ville de Lycorie: ὑπέρκειται τῆς πόλεως ἡ Λυκώρεια, ἐφ' οὗ τόπου ἵδρυντο πρότερον οἱ Δελφοὶ, ὑπὲρ τοῦ ἱεροῦ.

Ce que nous lisons dans Pausanias, d'une ancienne ville de Delphes qui fut submergée par les eaux du temps de Deucalion, nous portera sans peine à expliquer ces paroles de Strabon, de cette premiére ville de Delphes qui subsistoit avant le déluge, & qui fut rebâtie plus près du sanctuaire de l'Oracle, pour la commodité de ceux qui venoient y consulter les Dieux sur l'avenir.

Mais je ne sçais pourquoi le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes, a dit que les habitants de Delphes avoient esté appellez en premier lieu Lycoriens. Car s'il a prétendu que la ville de Delphes ait porté le nom de Lycorie, il ne sera pas difficile de prouver que le nom de Lycorie n'est pas plus ancien que les noms de Delphes & de Pytho, en supposant que la ville & le nom de Lycorie n'ayent esté que d'après le déluge, comme nous l'avons vû, & comme l'attestent les Ecrivains que j'ay consultez. Il est vray que le mont Parnasse a esté nommé Λυκωρεύς; mais en ce sens là le nom de Lycoriens n'estoit pas plus particulier aux habitants de Delphes, qu'à ceux des autres villes du mont Parnasse; de mesme que le nom de Parnassiens pourroit s'appliquer en général à tous les habitants de cette montagne. Ce Scholiaste a pu croire que la ville de Delphes avoit en effet porté le nom de Lycorie, sur ce qu'Apollonius donne à Apollon qui en estoit le Dieu tutélaire, le surnom de Λυκωρεῖος. Il n'aura pas fait attention que tout le Parnasse estoit du domaine d'Apollon, & que les Dieux tiroient des surnoms de toutes les villes qui leur estoient consacrées.

L. 4. v. 1490.

Callimaque, hymne sur Apollon. v. 45.

Mais laissons la premiére ville de Delphes qui ne nous

fournit rien de mémorable, pour nous attacher entiérement à la ſeconde, qui doit eſtre le principal objet de mes recherches.

2000. pas géométriques.

La ville de Delphes comprenoit ſeize ſtades dans ſon circuit. C'eſt Strabon qui nous l'apprend dans le neuviéme livre. On n'eût pu luy donner plus d'eſtenduë, à cauſe des rochers & des précipices qui l'environnoient.

Quelques maiſons qu'on bâtit d'abord autour du temple d'Apollon, donnérent la naiſſance à la ville de Delphes. Ces maiſons ſe multipliérent à proportion que l'Oracle s'accrédita, & remplirent peu à peu les 16. ſtades qu'elle comprenoit dans ſon circuit.

Jamais ſituation ne fut plus heureuſe que celle de Delphes. Cette ville devoit toutes ſes fortifications à la nature, & rien au travail des hommes; & ſes fortifications, comme le remarque Juſtin, pouvoient cauſer autant d'admiration que la majeſté meſme du Dieu de l'Oracle: *incertum, utrùm munimentum loci, an majeſtas Dei plus hîc admirationis habeat.*

Strabon, l. 9. Pauſanias in Phoc. Schol. de Pindare, &c.

Un des ſommets du mont Parnaſſe, dont la pointe ſuſpenduë avoit la forme d'un dais, la couvroit du coſté du Nord. Deux vaſtes rochers l'embraſſoient par les coſtez, & la rendoient inacceſſible; & une autre roche eſcarpée que l'on appelloit Cirphis, en défendoit l'abord du coſté du midi; de ſorte qu'on n'y pouvoit arriver que par des ſentiers étroits qu'on avoit pratiquez des deux coſtez de la ville. Entre la baſſe ville & la roche que je viens de nommer Cirphis, couloit le fleuve Pliſtus. Ce fleuve avoit ſa ſource dans le mont Parnaſſe, & ſe jettoit dans la mer à Cirrha, petite ville du domaine de Delphes, & qui luy ſervoit de havre.

Les rochers qui environnoient la ville de Delphes, s'abbaiſſoient doucement, & comme par degrez. C'eſt ce qui a fait dire à Strabon qu'elle avoit la figure d'un théatre.

Sur la 6.e Pythionique.

Le Scholiaſte de Pindare explique Strabon, en diſtinguant trois parties dans la ville de Delphes, dont la pre-

miére s'appelloit ὑπάτη, c'eſt-à-dire, la ville haute. La ſeconde, μέση, c'eſt-à-dire, le milieu de la ville, & c'eſtoit-là qu'eſtoit l'antre prophétique & le temple d'Apollon. La troiſiéme s'appelloit νάτη; nous pourrions la nommer la ville baſſe; j'examinerai dans un moment ce que c'eſtoit que νάτη.

La ville de Delphes, ſituée comme je viens de le dire, ſe découvroit dans toutes ſes parties d'auſſi loin qu'on voyoit le mont Parnaſſe, & offroit une belle perſpective aux yeux des étrangers qui y abordoient, à ne regarder ſeulement que la beauté & l'arrangement des édifices; mais lorſqu'ils conſidéroient cet amas prodigieux de ſtatuës d'or & d'argent, dont le nombre ſurpaſſoit de beaucoup celui des habitans, s'imaginoient-ils voir une ville, pluſtoſt qu'une aſſemblée de Dieux? Rappellons pour un moment les plus pompeuſes deſcriptions que les Poëtes nous ayent faites du mont Olympe, où les Dieux rangez autour du thrône de Jupiter, jouiſſoient de tout ce que la ſouveraine félicité peut procurer de plaiſirs & de délices; tout ce que noſtre imagination nous fournira d'idées brillantes, ne repréſentera qu'imparfaitement le beau ſpectacle qu'offroient aux yeux les magnificences de Delphes. (e) Ce fut la vûe de ces magnificences, qui ſeule put déterminer l'armée Gauloiſe à grimper ſur les rochers qui défendoient l'abord de cette ville.

Je ne veux pas oublier une réflexion que fait Juſtin après Trogue-Pompée, qu'entre les rochers qui environnoient la ville de Delphes, les cris des hommes & le bruit des trompettes ſe multiplioient de maniére que ces échos augmentoient dans l'eſprit de ceux qui en ignoroient les cauſes, l'admiration où l'on eſtoit pour cette ville chérie des Dieux, & redoubloient la ſainte horreur qu'on avoit conçûe pour le Dieu de l'Oracle: *Hominum clamor, & ſi* *Juſtin, ibid.*

(e) Brennus ad acuendos ſuorum animos, prædæ ubertatem omnibus oſtendebat, ſtatuaſque cum quadrigis, quarum ingens copia procul viſebatur, ſolido auro fuſas eſſe, &c. *Juſtin l. 24. c. 7.*

quando accedit tubarum ſonus, perſonantibus & reſpondentibus inter ſe rupibus, multiplex audiri, & amplior quàm editur reſonare ſolet. Quæ res majorem majeſtatis terrorem ignaris rei, & admirationem ſtupentibus plerumque affert.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir de particulier ſur la ſituation de la ville de Delphes. Je vais entrer maintenant dans l'explication des differents noms qu'on lui a donnez. Je crois qu'on me diſpenſera de prouver plus au long qu'elle n'a jamais porté le nom de Lycorie. Les Scholiaſtes d'Homére & de Pindare lui donnent quatre ou cinq autres noms qu'elle a eus, diſent-ils, ſucceſſivement. Euſtathe ſur le ſecond livre de l'Iliade, nous apprend qu'elle fut d'abord appellée *νάπη παρνασσία*. Je ne ſçaurois me perſuader que *νάπη* ait été le nom de la ville de Delphes. Je croirois plus volontiers que *νάπη* n'a eſté que le nom du lieu où la ville de Delphes a eſté bâtie. Νάπη ne ſignifie autre choſe qu'un bocage, qu'un bois taillis planté dans un vallon ſur la pente d'une montagne. C'eſtoit peut-eſtre ce bois de lauriers qui eſtoit aſſez près de l'Oracle, & que Pline ſemble avoir déſigné par ces paroles: *laurus ſpectatiſſima fuit in Parnaſſo*. Il eſt vrai que le nom de *νάπη* eſt demeuré à un des quartiers de Delphes. C'eſt ce qui prouve encore plus que ce n'a point eſté le nom de la ville entiére. (f)

Pauſanias dans ſes Phociques s'eſt ſouvenu de ce bocage du Parnaſſe, qu'il appelle auſſi *νάπην παρνασσίαν*; mais il ne dit point que ç'ait eſté le nom de la ville de Delphes.

Le Scholiaſte de Pindare donne en ſecond lieu le nom de *πετρήεσσα* à la ville de Delphes. Je n'aurai pas de peine à démontrer que *πετρήεσσα* n'a jamais eſté que l'épithéte de la ville de Delphes, qui lui a eſté donné, parce qu'elle *Strabo, l. 9.* eſtoit bâtie entre des rochers, *ἐν πετρώδει χωρίῳ*. La preuve que j'en ai, c'eſt qu'on ne trouve dans aucun Auteur le

(f) Pindare dans la 6.e Pythionique appelle la ville de Delphes *πολύχρυσον Ἀπολλωνίαν νάπην*, par une figure poëtique qui prend la partie pour le tout.

mot de πετρήεσσα seul, pour signifier la ville de Delphes; & qu'au contraire Homére & d'autres Ecrivains joignent toûjours le mot de πετρήεσσα avec celui de Πυθὼ, comme son épithéte : εἰς Πυθὼ πετρήεσσαν, Πυθοῖ ἐνὶ πετρηέσσῃ, &c.

Le mesme Scholiaste lui donne en troisiéme lieu le nom de Crissa. C'est une troisiéme bévûe plus grossiére encore que les deux autres. Tout ce qu'il y a de Géographes & d'Historiens ont toûjours distingué la ville de Crissa de celle de Delphes. Pausanias nous apprend que Crissa estoit bâtie sur un chemin étroit qui menoit à Delphes, & que les habitants de cette ville s'estant avisez de dépouiller les estrangers qui venoient à l'Oracle, furent punis sévérement par les Amphictyons, qui leur déclarérent la guerre, prirent leur ville, & la confisquérent avec son territoire au profit d'Apollon. Il faut convenir qu'Homére dans un endroit de son hymne sur Apollon, semble confondre les deux villes. Apollon cherchoit un lieu pour bâtir le temple de ses oracles ; il vint près de la fontaine Delphuse, & voulut s'y arrester. La Nymphe du lieu, qui craignoit que le nom d'Apollon n'effaçât le sien, chercha les plus belles raisons pour éloigner ce Dieu de son petit canton, & lui conseilla d'aller à Crissa au pied du Parnasse, où il ne seroit point incommodé par le bruit des chevaux qui venoient sans cesse s'abbreuver dans ses ondes ; que là il bâtiroit un temple où il recevroit des offrandes de toutes les nations de la terre. Apollon se rendit à ses conseils, & prit son chemin vers Crissa, pour y bâtir son temple.

Il n'y a personne qui en lisant ce début, ne se persuade qu'Homére n'a fait qu'une mesme ville de Crissa & de Delphes, ou du moins qu'il donne le nom de Crissa au lieu où le temple d'Apollon avoit esté bâti. Lisons ce qui suit, nous serons bientost détrompez. Apollon vint en effet à Crissa, après avoir traversé le pays des Phlégyens, mais il ne s'y arrêta pas. Il y avoit au dessus de Crissa,

continuë Homére, une roche suspenduë qui couvroit un vaste enfoncement, dont l'accès estoit difficile. Ce fut là qu'Apollon se détermina à bâtir ce temple magnifique, qui devoit un jour estre si célébre par ses oracles.

> Ἵκετο δ' ἐς Κρίσσην ὑπὸ Παρνησὸν νιφόεντα,
> Κνήμον πρὸς Ζέφυρον τετραμμένον, αὐτὰρ ὕπερθεν
> Πέτρη ὑποκρέμαται, κοίλη δ' ὑποδέδρομε βῆσσα
> Τρηχεῖ', ἔνθα ἄναξ τεκμήρατο Φοῖβος Ἀπόλλων
> Νηὸν ποιήσασθαι ἐπήρατον. . . . .

La situation des deux villes est bien distinguée dans ce passage. Homére y place Crissa au pied de la montagne, sur ce chemin étroit qui menoit à Delphes. L'antre prophétique & le temple d'Apollon sont au dessus de Crissa, & l'on y monte par un sentier fort rude. Les Géographes & les Historiens tant anciens que modernes, ne nous ont pas mieux décrit la situation de Delphes, qu'Homére le fait icy.

Les derniers & les véritables noms de la ville de Delphes, sont ceux de Pytho & de Delphes. On disoit *Pytho, Python* & *Pythia.* J'observerai en passant que Ptolémée fait deux villes différentes de *Pythia* & de Delphes. Sophianus dans sa carte de la Grece, qu'il a dessinée d'après Ptolémée, place la ville de *Pythia* sur le mont Parnasse, à côté de celle de Delphes, mais à quelque distance. Lauremberg les sépare de mesme dans sa carte de l'Achaïe; cependant je ne sçaurois me persuader que Ptolémée ne se soit trompé, parce qu'il est le seul des Géographes anciens qui distingue les villes de Delphes & de Pythie, & parce que ce n'est pas la seule faute où ce Géographe soit tombé.

Il seroit assez difficile de décider lequel est le plus ancien des deux noms de Delphes ou de Pytho. Si nous en croyons Pausanias, la ville a esté appellée Delphes avant que d'estre appellée Pytho. Nous voyons le contraire dans

Homére. On ne ſeroit peut-eſtre pas mal fondé à les ſoûtenir auſſi anciens l'un que l'autre, en diſant que Delphes eſtoit le nom de la ville, & Pytho le nom du temple d'Apollon. Pour moi je panche fort à croire le nom de Delphes plus ancien que celui de Pytho. J'en dirai la raiſon lorſque j'aurai expliqué l'origine du nom de Delphes.

Au reſte j'ai remarqué que les Grecs ne ſe ſervoient pas indifféremment des mots de Δελφοὶ & de Πυθώ. Les Poëtes n'employoient que le mot de Πυθὼ, & jamais celui de Δελφοί. On trouve à la vérité dans Callimaque, Δελφὸς λαὸς, Δελφίδες ἄκραι; & dans Pindare μέλισσα Δελφὶς; mais je n'ai trouvé dans aucun Poëte le ſubſtantif Δελφοί. Au contraire les Hiſtoriens & les autres Ecrivains en proſe ſe ſervent toûjours du mot Δελφοὶ, & preſque jamais de celui de Πυθώ; de ſorte qu'on peut croire que le mot de Δελφοὶ eſtoit affecté à la proſe, & que celui de Πυθὼ l'eſtoit à la poëſie. Les Poëtes Latins ont employé indifféremment l'un & l'autre, & meſme plus ſouvent le mot de *Delphi*. Cette remarque n'eſt pas conſidérable, cependant j'ai cru ne pas devoir la négliger.

On fait venir le mot de Πυθὼ de l'aoriſte πυθέσθαι, qui ſignifie apprendre, interroger; parce qu'on interrogeoit l'Oracle, & qu'on y apprenoit ce qu'on vouloit ſçavoir. Mais la premiére ſyllabe de πυθέσθαι, lorſqu'il eſt formé de πυνθάνεσθαι, eſt bréve, & la premiére ſyllabe de Πυθὼ eſt longue. C'eſt ce qui me fait préférer l'autre origine qu'Homére nous en donne, & après lui tous les Scholiaſtes. Il fait venir le mot de Πυθὼ de l'ancien verbe πύθεσθαι, dont la premiére ſyllabe eſt longue, & qui ſignifioit anciennement dans la langue Grecque, la meſme choſe que σήπεσθαι, c'eſt de ce verbe qu'on a formé le nom Latin *putere*, auſſi-bien que le mot François qui lui répond. Cette étymologie eſt fondée ſur ce que le monſtre qu'on a appellé Python, avoit eſté tué proche de Delphes, & abandonné à la pourriture dans l'endroit où il avoit eſté tué.

C'eſt ici le lieu de parler de ce monſtre, que les écrits des Poëtes ont rendu ſi célébre. On en raconte l'hiſtoire bien diverſement, & il ne ſera pas aiſé de démêler ce qu'il peut y avoir de vrai, dans le prodigieux amas de circonſtances fabuleuſes dont on l'a enveloppée. Avant que d'y travailler, je vais rapporter une partie de ce qu'on en a dit. Je commencerai par Homére, qui explique fort au long ſa naiſſance & ſa mort, dans l'hymne ſur Apollon.

Junon irritée contre Jupiter, de ce qu'après l'avoir choiſie pour épouſe entre toutes les immortelles, il avoit oſé enfanter la belle, la puiſſante Pallas, ſans l'aſſocier à ce grand ouvrage: indignée d'ailleurs de n'avoir pû mettre au jour qu'un fils contrefait, que Jupiter avoit eſtropié en le précipitant du haut des cieux, pour le rendre encore plus difforme; réſolut d'employer tout pour ſe venger, ſans pourtant donner d'atteinte à la fidélité conjugale. Elle deſcend du haut des cieux, toute déterminée à ne plus habiter avec ſon époux. Elle invoque la Terre & les Titans qui demeurent dans les abyſmes du Tartare, & leur demande leur aſſiſtance, pour produire un chef-d'œuvre qui fût auſſi ſupérieur à Jupiter en force & en puiſſance, que Jupiter l'eſtoit à Saturne. Elle frappe la terre avec effort; la terre s'émeut aux violentes ſecouſſes qu'elle lui donne. Junon eſt tranſportée de joye, elle ſent que ſes vœux ſont accomplis. Elle demeure une année entiére dans les temples que les mortels lui avoient élevez ſur la terre. Lorſqu'elle fut à terme, après une année révoluë, elle mit au jour un monſtre furieux qui ne reſſembloit ni aux Dieux ni aux hommes, le cruel, le terrible Typhon. Elle le donna à la Terre pour eſtre le fléau des mortels. Qui eût oſé s'oppoſer à ſa fureur & lui donner le coup de la mort! Apollon l'entreprend, il le perce de ſes traits & l'étend par terre. Le monſtre pouſſe des cris affreux en ſe roulant ſur la pouſſiére, & jette enfin le dernier ſouffle. Apollon s'écrie dans les premiers tranſports de ſa joye, & inſulte le monſtre en ces termes : *Pourris maintenant, dragon cruel,*

cruel, & ne fais plus de mal aux mortels qui viennent icy m'immoler des hécatombes. Ni Typhée, ni la Chimére ne te peuvent garantir de la mort. L'humidité de la terre & la chaleur du ſoleil vont mettre ton corps en pourriture. Homére ne ſe ſert que du verbe πύθω, pour exprimer la putréfaction du monſtre, & adjoûte que depuis ce temps-là il fut appellé Πυθὼν, & qu'Apollon eut le ſurnom de Pythien.

Nous remarquerons qu'Homére fait de Python un dragon fémelle. J'avouë que je n'en ſçais pas la raiſon. Peut-eſtre qu'il a cru adjoûter par là à l'idée qu'il vouloit donner de ſa fureur & de ſa méchanceté. Ce monſtre porte dans Homére le nom de Typhon ; il eſt appellé Δελφύνη ou Δελφύνης dans Apollonius de Rhodes, & dans Denys le Géographe : Δελφύνη s'il eſt fémelle, Δελφύνης s'il eſt mâle. Le Scholiaſte d'Apollonius panche à le croire fémelle, & s'appuye du témoignage de Léandre & de Callimaque. Cependant je n'ai point trouvé dans ce qui nous reſte de Callimaque, que ce Poëte le fît fémelle ; au contraire il en parle en deux ou trois endroits comme d'un dragon mâle : δαιμόνιος θὴρ, αἰνὸς ὄφις, θήελον αἰνογένειον, ce ſont les noms qu'il lui donne. Le meſme Callimaque nous apprend qu'il avoit ſa demeure ſur les bords du fleuve Pliſtus, & que de ſes replis il environnoit neuf fois le mont Parnaſſe. Stace a dit qu'il ſe replioit ſept fois autour de Delphes, & que lorſqu'il eut eſté tué, il occupoit cent arpents de terre en longueur. Callimaque ne nous dit rien de ſa naiſſance, & ne paroît point différer d'Homére dans les circonſtances de l'âge qu'avoit Apollon quand il le tua ; ſi ce n'eſt qu'il ſemble inſinuer qu'Apollon le tua, parce qu'il lui diſputoit la poſſeſſion de l'oracle de Delphes. C'eſt auſſi le ſentiment d'Euripide, d'Apollodore, d'Ephore, de Pauſanias, & de quelques autres qui le repréſentent comme le gardien de l'Oracle, qui avoit ſa demeure près de l'antre prophétique, ou pluſtoſt ſous le trépied meſme d'Apollon.

D'autres ont dit qu'Apollon encore enfant, le tua pour venger Latone sa mere qu'il avoit poursuivie pendant sa grossesse, par l'ordre de la jalouse Junon. Cléarque de Soles disciple d'Aristote, raconte que Latone estant partie de l'Isle d'Eubée avec ses deux enfans, Apollon & Diane, passa auprès de l'antre où se retiroit Python; que le monstre sortit pour les assaillir, & que Latone ayant pris Diane entre ses bras, monta sur une pierre, d'où elle cria à Apollon, ἴε παῖ; frappe, mon fils. Cette pierre se voyoit encore à Delphes du temps de Cléarque, & y servoit de base à la statuë de Latone. Les Poëtes, par le privilége qu'ils ont de jetter du merveilleux dans leurs narrations, ont adjouté à ce conte, que toutes les Nymphes de l'antre Corycien, filles du fleuve Plistus, accoururent en foule pour assister à ce combat d'Apollon contre Python, qu'elles encouragérent le Dieu par mille acclamations, & qu'elles criérent à l'imitation de Latone ἴε παῖ, & c'est de là que ces mots, ἴε παῖ, ἴε παιήων, & d'autres semblables, ont servi de refrein à toutes les chansons qu'on a faites en l'honneur d'Apollon. Jusques ici les Poëtes n'ont point contredit Homére sur la naissance de Python. Ovide en a parlé différemment. Il raconte qu'après le déluge, la Terre qui estoit couverte de fange & de limon, produisit des animaux d'une infinité d'espéces, & que parmi tant de monstres différents, elle engendra le redoutable Python, dragon énorme, qui fut long-temps la terreur des mortels. Antoninus Libéralis en parle dans les mesmes termes. Stace l'appelle *Terrigenam Pythona.* Ce sentiment d'Ovide, si l'on y prend garde, revient assez à celui d'Homére; car nous avons vû dans l'histoire qu'Homére nous a donnée de la naissance de Python, que Junon tira du sein de la terre les vapeurs qui servirent à la génération de ce monstre; & de plus, Ovide a remarqué que la Terre l'engendra avec regret, *Illa quidem nollet*, & nous laisse appercevoir par ces paroles, qu'elle l'engendra par l'ordre de Junon.

Dans Athénée.

Orphée, Argon. l. 2.

Callimaque, hymne sur Apollon, v. 97.

Mais si l'on a varié sur la naissance de Python, on n'a pas moins varié sur les circonstances de sa mort. De ceux qui conviennent avec les Auteurs que j'ai citez, que Python fut tué à Delphes; il y en a qui ont dit que le corps du dragon fut jetté dans la mer, & que la mer le rejetta sur la côte des Locriens qu'on a appellez Ozoles, à cause de la puanteur qu'exhaloit le monstre. D'autres ont dit que le combat d'Apollon contre Python, s'estoit passé à Delphes; que le monstre ayant été blessé, s'enfuit par le chemin qu'on appelloit sacré, jusque dans la vallée de Tempé, qu'Apollon l'y poursuivit, mais qu'il le trouva mort, & mesme déja enterré. Aïx fils du monstre, lui avoit rendu ce dernier devoir. Cette opinion, si nous la recevions quant à la sépulture de Python, ruineroit nostre étymologie du nom de Pytho, qui n'a de fondement que sur ce que le monstre a esté abandonné à la pourriture, & qu'il a esté privé de tous les honneurs qu'on rendoit aux morts. On adjoûte qu'Apollon fut contraint de s'enfuir jusqu'aux extrémitez de la Grece, pour expier le meurtre de Python. Stace a écrit que ce fut Crotopus le sixiéme ou le septiéme Roy d'Argos, qui le purifia. On a cru que c'estoit en mémoire de ce combat & de cette poursuite, que les habitants de Delphes célébroient tous les neuf ans une feste qu'ils appelloient στεπτήριον. Voici quelle en estoit la cérémonie. On dressoit une cabane de feuillages dans la nef du temple d'Apollon, qui représentoit la sombre demeure de Python. On venoit en silence y donner assaut par la porte qu'on appelloit Dolonie. On y amenoit après cela un jeune garçon ayant pere & mere, qui mettoit le feu dans la cabane avec une torche ardente. On renversoit la table par terre, & puis chacun s'enfuyoit par les portes du temple. Le jeune garçon sortoit de la contrée, & après avoir erré en divers lieux, où il estoit réduit en servitude, il arrivoit enfin en la vallée de Tempé, où il estoit purifié avec beaucoup de cérémonies. Voilà toute l'histoire du serpent Python, à quelques circonstances

Plutarque, questions Grecques.

Plutarque, traité du silence des Oracles.

Plutarque, ibid.

près, que je n'ai pas cru assez importantes pour les rapporter. J'aurois maintenant une ample matiére pour enrichir cette dissertation, si je voulois recueillir toutes les moralitez qu'on a tirées de cette fable, ou les explications physiques que Macrobe & d'autres nous en ont données, ou enfin toutes les rêveries où les Alchymistes se sont abondonnez sur ce sujet. J'ai pensé qu'on auroit autant d'ennuy à les entendre, que j'en ai eu à les lire; & que des esprits raisonnables n'adopteroient point des explications, qui n'ont jamais eu de fondement que dans le cerveau de quelques visionnaires qui vouloient faire des livres. J'ai toûjours cru qu'on pouvoit envisager autrement les fables de l'antiquité; & qu'il n'y en avoit presque aucune dont on ne pût tirer quelques véritez historiques, en les dépouillant des ornements que les Poëtes leur ont prêtez. C'est ce que je vais essayer de faire dans la fable du serpent Python.

Premiérement, dans ce qu'Homére nous a dit de Typhon, nous nous appercevons sans peine qu'il n'a voulu parler que d'un homme que sa méchanceté avoit fait regarder comme un monstre furieux, qui n'avoit rien d'humain, & à qui on ne pouvoit donner une naissance humaine. Les Poëtes anciens accoûtumez à exagérer, & à faire toutes choses plus grandes que nature, n'ont pu se tenir dans les bornes de la simplicité, ni de la vraysemblance, lorsqu'ils ont voulu louer la vertu, ou décrier le vice. Ils ont élevé au dessus de l'homme, les princes sages & vertueux qui s'estoient fait aimer par leur douceur & par leur modération, ils en ont fait des demi-Dieux & des héros. Tout au contraire, ils ont métamorphosé en monstres & en dragons, ceux qui s'estoient rendus odieux par leur méchanceté. C'est ce qu'a fait Homére au sujet de Typhon, qui ne ressembloit, dit-il, ni aux Dieux ni aux hommes, & que Junon irritée avoit envoyé sur la terre, pour estre le fléau des hommes. Ce portrait qu'en fait Homére, a porté sans doute Plutarque à le mettre

Traité d'Isis, & d'Osiris.

au rang de ces démons qui estoient d'une nature moyenne entre les hommes & les Dieux, dont le chef s'appelloit Arimanius, & qui, selon les principes de Zoroastre & des Philosophes qui l'ont suivi, estoient les auteurs des maux qui arrivoient sur la terre. Ces démons, selon le mesme Plutarque en la vie de Sylla, n'estoient que les ames de ceux qui pendant leur vie s'estoient livrez à leurs passions déréglées, & n'avoient fait aucun usage de leur raison. Tels estoient les Tityes & les Typhons. Il cite entre autres le Typhon d'Homére, qui s'empara de Delphes, & mit le trouble & la confusion dans le sanctuaire de l'Oracle. Nous voyons que selon ce sentiment, Python estoit un homme, qui après sa mort avoit esté métamorphosé en démon ou en dragon. Plutarque dans un autre traité, rejette tout ce qu'on dit du combat d'Apollon contre Python, & de la fuite de Python. Il prétend que cette cabane de feuilles que l'on construisoit tous les neuf ans dans le temple d'Apollon, ne représentoit point la demeure d'un dragon, mais celle d'un Tyran ou d'un Roy; & que le reste de la cérémonie avoit rapport à quelque grand crime commis anciennement par ce Tyran.

Traité du silence des Oracles.

La vérité commence à se démêler dans ce que je viens de rapporter. Pausanias va achever de nous éclaircir, s'il est vray qu'on puisse s'éclaircir entiérement sur un fait, qui a esté inconnu mesme aux anciens qui ont travaillé à l'approfondir. Pausanias en recherchant l'origine du nom de Pytho, nous apprend que Delphus petit-fils de Lycorus, eut un fils nommé Pythis, qui donna le nom de Pytho à la ville de Delphes. Nous trouvons dans ce Pythis le Typhon d'Homére, & le Tyran dont parle Plutarque; car Pausanias écrit à son sujet, que l'histoire qui avoit le plus de cours, estoit qu'il avoit esté tué par Apollon à coups de traits; c'est-à-dire, qu'on avoit attribué la cause de sa mort à la colére d'Apollon, dont il avoit voulu abolir le culte. On sçait de quelle maniére Apollon vengea son prestre Chrysès de l'enlévement de Chryséis, & quels furent les

traits qui firent périr tant de soldats de l'armée Grecque. Pythis après sa mort, continuë Pausanias, fut abandonné à la pourriture dans le lieu mesme où il avoit esté tué. On ne pouvoit marquer plus de haine contre un homme après sa mort, que de le priver des honneurs de la sépulture. Enfin Pausanias adjoûte que les Poëtes avoient fait de ce Pythis, un dragon que la Terre avoit commis pour garder l'Oracle, & pour empêcher qu'on n'en approchât. C'est ainsi que les premiers Poëtes ont commencé à deguiser l'histoire de Python sous le voile ingénieux de la fiction. Ceux qui les ont suivis, y ont adjoûté de nouvelles circonstances qui ont achevé de la défigurer.

Il y a encore une autre tradition que le mesme Pausanias nous a conservée, qui a tous les caractéres de la vraysemblance, & qui est à peu-près de la mesme date que la premiére. Un Roy de l'Isle d'Eubée nommé Crius, eut un fils qui fut un insigne scélérat. Il s'empara de Delphes, pilla le temple d'Apollon & les maisons des plus riches particuliers, & s'en retourna chargé de butin. Il revint une seconde fois à Delphes, pour y commettre de nouveaux désordres; les habitants eurent recours à Apollon, & le suppliérent de les garantir du danger qui les menaçoit. Phémonoé pour lors Prestresse d'Apollon, leur fit cette réponse de la part de son Dieu: *Le moment fatal approche, Apollon va lancer ses traits sur le brigand du Parnasse. Les Prestres Crétois ne souillent point leurs mains dans le sang humain. La mémoire de ce châtiment ne perira jamais.*

Ἄγχου δὴ βαρὺν ἰὸν ἐπ' ἀνέρι Φοῖβος ἐφήσει
Σίντῃ Παρνησοῖο. Φόνου δέ τε (g) Κρήσιοι ἄνδρες
Χεῖρας ἁγνιστεύουσι. Τὸ δὲ κλέος οὔ ποτ' ὀλεῖται.

(g) Les premiers Prêtres du temple d'Apollon à Delphes estoient de l'Isle de Créte, comme on le verra plus bas. Κρήσιοι signifie Crétois. On trouve dans Suidas, μετὰ Μίνω τὸν Κρήσιον. Euripide s'est aussi servi du mot Κρήσιοι, pour signifier les peuples de l'Isle de Créte.

Si l'on veut prendre la peine de lire dans Plutarque le traité d'Isis & d'Osiris, on y verra que la fable du combat d'Apollon contre Python, a pris naissance chez les Egyptiens. Orus fils d'Isis & d'Osiris, estoit parmi les Egyptiens le mesme qu'Apollon chez les Grecs. Tout ce que les Egyptiens contoient des combats d'Orus contre Typhon, de la fuite de Typhon, & de son entiére défaite, estoit passé de l'Egypte dans la Grece, & avoit esté appliqué au prétendu combat d'Apollon contre le Tyran de Delphes, qu'Homére a appellé Typhon, comme nous l'avons vû, pour le rendre plus odieux; car le nom de Typhon estoit en abomination chez les Egyptiens.

Il me reste maintenant à examiner l'origine du nom de Δελφοί, on le peut faire venir premiérement de Δελφὸς, ancien mot Grec qui signifioit seul, solitaire; d'où vient qu'avec l'ἀ privatif, ἀδελφὸς a signifié un frere, c'est-à-dire, qui n'est pas le seul fruit d'un mariage. Et ce nom auroit esté donné à la ville de Delphes, parce qu'elle estoit bâtie au milieu des rochers solitaires du Parnasse. Si l'on admettoit cette origine, on pourroit croire que le nom de Delphes est le plus ancien que la ville ait porté; & mesme que ç'a esté le nom de la premiére ville de Delphes, qui subsistoit avant le déluge de Deucalion.

En supposant que le nom de Delphes n'est pas plus ancien que celui de Pytho, nous n'aurons qu'à le faire venir de Δελφυνης qui est un des noms qu'a portez le serpent Python.

Pausanias fait venir le nom de Delphes, de Delphus fils d'Apollon & de Céléno selon les uns; selon d'autres, fils d'Apollon & de Thya, qui la premiére institua les Orgies en l'honneur de Bacchus. D'autres enfin ont dit que sa mere estoit fille du fleuve Céphise, & qu'elle s'appelloit Méléna. Voilà trois étymologies différentes du nom de Delphes. Homére en donne une quatriéme, qu'il a jointe à celle qu'il a donnée du nom de Pytho. Il entre pour cela dans un long détail, dont je vais donner le précis.

Dans l'hymne sur Apollon.

Apollon eſtoit en peine de ſe choiſir des miniſtres qui deſſerviſſent ſon temple de Pytho. Dans le temps qu'il y penſoit, il apperçût ſur la plaine liquide un vaiſſeau monté par de braves Crétois, de la ville de Gnoſſe. Ils s'en alloient dans le pays ſablonneux de Pyle, pour y trafiquer. Apollon s'élance à leur rencontre ſous la figure d'un dauphin. Il ſe plonge ſous le vaiſſeau, & luy donne pluſieurs ſecouſſes. Les Crétois ſont ſaiſis de frayeur, ils demeurent immobiles, & gardent un profond ſilence. Un vent de midi qui leur donne en poupe, leur fait doubler le cap de Malée. Ils euſſent voulu mettre pied à terre dans la Laconie, pour conſidérer la merveille qui leur eſtoit apparuë, mais ils ne purent s'arrêter; le vaiſſeau, dit Homére, n'obéiſſoit point au gouvernail :

Ἀλλ' οὐ πηδαλίοισιν ἐπείθετο νηῦς εὐεργής.

Ils tournérent autour du Péloponneſe; ils voyoient déja le Golfe de Criſſa, qui ſépare la Phocide du Péloponneſe. Le vent du midi leur eſtoit contraire pour y entrer. Jupiter fit partir du couchant un vent impétueux, afin qu'ils puſſent achever promptement leur courſe. Le vaiſſeau aborde; Apollon quitte la figure qu'il avoit empruntée, & s'envole dans ſon ſanctuaire où eſtoient les ſacrez trépieds. Il revient au vaiſſeau ſous une autre forme. C'eſt maintenant un jeune homme robuſte & vigoureux, dans la premiére fleur de l'âge. Une épaiſſe chevelure couvre ſes épaules, & flotte au gré des vents. Il demande aux Crétois ce qu'ils ſont, d'où ils viennent, & ce qui les améne; pourquoy ils demeurent immobiles ſur leur bord; pourquoy ils ne mettent pas pied à terre pour prendre des rafraîchiſſements, ſuivant l'uſage de ceux qui navigent. Dans le temps qu'il leur parle, il leur inſpire le courage & la confiance qu'il leur falloit pour luy répondre. Le chef des Crétois prend la parole, & après luy avoir fait le compliment uſité aux Poëtes en pareille rencontre, en luy diſant qu'il n'avoit point l'air d'un mortel, & qu'on ne le pouvoit

pouvoit prendre que pour un Dieu, il répond précisément à toutes les demandes qu'on luy a faites, & le prie enfin de luy dire, qui d'entre les immortels les avoit amenez à Crissa contre leur intention. Alors Apollon luy découvre le dessein qu'il avoit sur eux. Il leur déclare qu'ils ne doivent plus songer à revoir leur patrie, leurs maisons, ni leurs femmes. Vous habiterez ici avec moy, dans un temple opulent où l'on vient de toutes parts me rendre hommage. Je suis le fils de Jupiter, je suis Apollon. Je vous instruirai des secrets des Dieux mesmes, qui vous combleront d'une gloire immortelle. Baissez la voile de votre vaisseau, tirez-en tout l'équipage, après quoy vous m'éleverez un autel sur ces rives. Vous y allumerez du feu, & après m'avoir fait une offrande de farine, vous m'invoquerez sous le nom de *Delphinius*, en reconnoissance de ce que je vous ai apparu sous la forme d'un dauphin. Cet autel s'appellera Delphien, δελφεῖος, & sera célébre à jamais. Vous prendrez ensuite vostre repas dans vostre vaisseau, & après avoir fait aux Dieux habitants du ciel, les libations ordinaires, vous viendrez avec moy, & vous chanterez des cantiques de joye, jusqu'à ce que vous soyez arrivez au temple que je vous destine. Les Crétois obéïrent sans replique, mais un point les embarrassoit. Ils se trouvoient dans un pays stérile & montueux, qui ne pouvoit fournir à leur subsistance. Apollon les rassûra sur le champ, & leur dit que tant qu'ils auroient en main le couteau sacré pour égorger des brebis sur ses autels, tout leur abonderoit au-delà de leurs souhaits.

Cette quatriéme étymologie, toute fabuleuse qu'elle est, a esté adoptée par Estienne de Byzance. La ville de Delphes, dit cet auteur au mot Δελφοὶ, a eu son nom de ce qu'Apollon y accompagna un vaisseau sous la figure d'un dauphin: ἐκλήθησαν δὲ Δελφοὶ, ὅτι Ἀπόλλων συνέπλευσε δελφῖνι εἰκασθείς.

Au reste, s'il falloit choisir entre ces quatre étymologies, je donnerois la préference à la premiére, qu'on tire de

l'ancien mot δελφὸς, parce qu'elle est la plus ſimple & la plus naturelle, & parce que ſans elle je n'aurois point de nom à donner à l'ancienne ville de Delphes, qui ſubſiſtoit avant le déluge de Deucalion.

TROISIE'ME DISSERTATION SUR L'ORACLE DE DELPHES.

Par M. HARDION.

9. de May 1713.

LE peuple de Delphes ne découvroit autour du mont Parnaſſe, que des précipices & des rochers, qui ne luy produiſoient rien pour les beſoins ni pour les commoditez de la vie; mais il avoit dans l'oracle d'Apollon, des reſſources toûjours prêtes. Cet oracle luy tenoit lieu des plus riches côteaux, & des plaines les plus fertiles. Il pouvoit ſe vanter de jouir dans ſon deſert, de cette abondance miraculeuſe qui faiſoit regretter le ſiécle de Saturne, & dont les hommes n'avoient conſervé que le ſouvenir. Graces aux ſoins d'Apollon, ſes greniers ſe rempliſſoient, ſans qu'il prît la peine de labourer la terre, ni de l'enſemencer. *Ἄσπαρτα καὶ ἀνήροτα ἐφύετο τὰ πάντα, ὑπὸ γεωργῷ τῷ θεῷ.*

Lucien dans le 2. Phalaris.

Ne nous imaginons pas cependant que ce peuple languît dans une molle oiſiveté. Tout ce qu'il y avoit d'habitants à Delphes, hommes & femmes, jeunes & vieux, tous, ſans exception, travailloient à mériter les faveurs de leur Dieu, par le ſoin qu'ils prenoient d'attirer les étrangers à ſon temple, & de leur vendre ſes oracles au prix des plus ſomptueux ſacrifices, & des plus magnifiques offrandes. Tous eſtoient occupez, ou de ce qui regardoit ces ſacrifices, ou de l'entretien du dedans & du dehors du temple, ou des cérémonies qui précédoient & qui

ſuivoient l'inſtallation de la Pythie ſur le trépied prophétique. Tous enfin briguoient avec empreſſement, l'honneur d'eſtre les miniſtres d'un Dieu ſi reconnoiſſant, qui les combloit tous les jours de nouveaux bienfaits.

Entre ces miniſtres, la Pythie tenoit ſans contredit le premier rang. Je dois par cette raiſon luy donner le principal rolle dans ce diſcours, dont elle fournira la partie la plus conſidérable.

De ce que j'ai dit dans ma diſſertation précédente, ſur la mort du ſerpent Python, on peut inférer aiſément que le nom de Pythie vient de la meſme origine que celuy de *Pytho*, qui fut donné à la ville de Delphes, en mémoire de ce qu'un Tyran qui déſoloit cette ville, y avoit eſté tué par Apollon, qui par cette victoire avoit acquis le ſurnom de Pythien. Ainſi le nom de Pythie eſtoit particulier aux Preſtreſſes qui montoient ſur le ſacré trépied d'Apollon dans le temple de Delphes.

L'ordre que je dois garder en traitant de la Pythie, ſe préſente de luy-meſme. J'ai à parler, & de ce qui regarde ſa perſonne, & de ce qui regarde ſes fonctions. Je remonterai, pour commencer, à la premiére inſtitution de cette Preſtreſſe.

Dans le premier temps de la découverte de l'Oracle, devint prophéte qui voulut. Les habitants du Parnaſſe n'avoient beſoin, pour acquérir le don de prophétie, que de reſpirer la vapeur qui ſortoit de l'antre de Delphes. Le Dieu de l'oracle, pour ſe mettre en crédit, inſpiroit alors toutes ſortes de perſonnes indifféremment. Mais enfin pluſieurs de ces phrénétiques, dans l'accès de leur fureur, s'eſtant précipitez dans l'abyſme, & s'y eſtant perdus, on chercha les moyens de remédier à un accident qui revenoit trop fréquemment. On dreſſa ſur le trou une machine qui fut appellée trépied, parce qu'elle avoit trois barres; & l'on commit une femme pour monter ſur ce trépied, d'où elle pouvoit, ſans aucun riſque, recevoir l'exhalaiſon prophétique.

Diod. Sic. l. 16.

Plut. ſur la ceſſation des Oracles.

On éleva d'abord à ce miniſtére de jeunes filles encore vierges, à cauſe de leur pureté, dit Diodore de Sicile, à cauſe de leur conformité avec Diane, & enfin parce qu'on les jugeoit plus propres dans un âge tendre, à garder les ſecrets des oracles.

Diod. de Sicile, ibid.
Plutarque, ibid.

Si l'on demande pourquoy on choiſiſſoit une femme pluſtoſt qu'un homme pour rendre les oracles, outre les deux raiſons tirées de la pureté d'une vierge, & de ſa conformité avec Diane, il y en avoit, je crois, une troiſiéme que je tâcherai de développer dans la ſuite, lorſque je parlerai de l'attitude de la Pythie ſur le trépied, & de la maniére qu'elle s'uniſſoit au Dieu de l'oracle.

On prenoit beaucoup de précautions dans le choix de la Pythie, il falloit, comme je l'ai dit, qu'elle fût jeune & vierge, mais il falloit qu'elle eût l'ame auſſi pure que le corps. On vouloit qu'elle fût née légitimement, qu'elle eût eſté élevée ſimplement, & que cette ſimplicité parût juſque dans ſes habits. Elle ne connoiſſoit, dit Plutarque, ni parfums, ni eſſences, ni tout ce qu'un luxe raffiné a fait imaginer aux femmes. Elle n'uſoit ni du cinnamome, ni du *Ladanum*. Le laurier & les libations de farine d'orge, c'eſtoit-là tout ſon fard, elle n'employoit point d'autre artifice. On la cherchoit ordinairement dans une maiſon pauvre, où elle eût vécu dans l'obſcurité & dans une ignorance entiére de toutes choſes. On la vouloit telle que Xénophon ſouhaitoit que fût une jeune épouſe, lorſqu'elle entroit dans la maiſon de ſon mari : c'eſt-à-dire, qui n'eût jamais rien vû, ni entendu. Pourvû qu'elle ſçût parler, & répéter ce que le Dieu luy dictoit, elle en ſçavoit aſſez. Apollon ſe ſervoit de ſa perſonne comme d'un organe pour ſe communiquer aux hommes. Il luy donnoit le mouvement ſelon qu'elle eſtoit diſpoſée à le recevoir; & elle ne paroiſſoit point mieux diſpoſée, que lorſque ſon imagination n'avoit pas encore donné d'entrée aux objets qui euſſent pu changer la détermination de ce mouvement. Auſſi n'y avoit-il rien d'efféminé dans ſon

Dans le traité où il examine pourquoy la Pythie ne répond plus en vers.
Plutarque, ibid.
Plutarque ſur la ceſſation des Oracles.

langage; auſſi les oracles qu'elle prononçoit, n'eſtoient-ils point faits pour le plaiſir des oreilles, ni pour exciter dans l'ame cette joye douce qu'excitoient ordinairement les poëſies de Sappho. Auſſi ſa voix, dit Plutarque, atteignoit-elle juſqu'au-delà de dix ſiécles, à cauſe du Dieu qui la faiſoit parler. *Ibid.*

On s'apperçoit qu'une fille telle que je viens de décrire la Pythie, devoit eſtre naturellement mélancholique. Ces ſortes de tempéraments eſtoient néceſſaires pour les oracles, parce qu'ils s'allument plus aiſément, & qu'ils ſont, pour ainſi dire, plus proches de la phrénéſie. On comparoit les effets de la vapeur prophétique aux effets du vin. Un homme ſtupide & atrabilaire devient furieux dans l'yvreſſe. L'enthouſiaſme eſtoit une eſpece d'yvreſſe, dont les effets eſtoient plus ou moins violents, à proportion que la bile dominoit dans la perſonne enthouſiaſmée.

La coûtume de choiſir les Pythies fort jeunes, dura très-long-temps, & ſe ſeroit toûjours conſervée ſans un accident qui l'interrompit. Un jeune Theſſalien nommé Echécrates, eſtant à Delphes, devint amoureux d'une des Pythies qui eſtoit extrémement belle, & l'enleva. Le peuple de Delphes, pour prévenir de pareils attentats, ordonna par une loy expreſſe, qu'à l'avenir on n'éliroit pour monter ſur le trépied, que des femmes au-deſſus de cinquante ans. Il eſtoit bien difficile de rencontrer dans ces derniéres, les meſmes diſpoſitions que l'on trouvoit dans de jeunes filles, la meſme pureté, la meſme ſimplicité, & la meſme ignorance. On y apportoit tous les ſoins néceſſaires. On les trioit, pour ainſi dire, entre toutes les femmes de Delphes; & quelque âge qu'elles euſſent, on exigeoit d'elles qu'elles fuſſent habillées comme de jeunes filles, afin de conſerver au moins la mémoire de l'ancienne pratique. *Diod. de Sicile. l. 16.* *Euripide dans l'Ion.*

On ſe contenta dans les commencements d'une ſeule Pythie. Elle ſuffiſoit pour lors à ceux qui venoient conſulter l'oracle, & qui n'y venoient pas encore en grand nombre. *Plutarque ſur la ceſſation des Oracles.*

Mais dans la ſuite, lorſque l'Oracle fut tout-à-fait accrédité, on en élut une ſeconde pour monter ſur le trépied alternativement avec la premiére; & une troiſiéme pour leur ſubvenir en cas de mort, ou de maladie. Enfin dans la décadence de l'Oracle, il n'y en eut plus qu'une: encore n'eſtoit-elle pas fort occupée.

Dans les Phociques. La premiére prophéteſſe de Delphes s'appelloit Daphné. Pauſanias nous apprend qu'elle eſtoit une des Nymphes du mont Parnaſſe, & que ce fut la Terre elle-meſme qui l'eſtablit pour rendre ſes oracles; c'eſt-à-dire, qu'on l'élut en conſéquence d'un ordre de la Terre, qu'on avoit ſans doute conſultée ſur un choix ſi important.

Pauſanias, ibid. Mais la plus célébre de toutes les Pythies, a eſté une Phémonoé, dont il nous reſte un oracle rendu contre un inſigne brigand, fils de Crius Roy de l'Iſle d'Eubée. Elle fut la premiére Preſtreſſe d'Apollon, & la premiére qui prononça des oracles en vers héxamétres.

Il y en avoit une autre du temps des guerres civiles de *Pharſ. l. 5.* Céſar & de Pompée, à qui Lucain donne le meſme nom de Phémonoé. Cela peut faire juger que pluſieurs Pythies avoient affecté de prendre ce nom, qui avoit eſté ſi fort illuſtré par la premiére qui l'avoit porté.

Diod. Sic. Denys d'Halic. Plutarque, Pauſanias, &c. Au reſte, il ne faut pas confondre la Pythie avec la Sibylle de Delphes. Les anciens nous repréſentent cette derniére, comme une femme vagabonde qui alloit de contrée en contrée débiter ſes prédictions. Elle eſtoit en meſme temps la Sibylle de Delphes, d'Erythres, de Babylone, de Cumes, & de beaucoup d'autres endroits, parce qu'elle avoit ſéjourné dans tous ces lieux-là. Pluſieurs peuples ſe diſputoient l'honneur de l'avoir pour concitoyenne. Ceux d'Erythres pouvoient paroître les mieux fondez; car ils montroient chez eux une grotte où ils aſſûroient qu'elle eſtoit venuë au monde. Ils prétendoient de plus, qu'elle eſtoit fille d'un berger né chez eux, appellé Théodore. Elle-meſme dans un de ſes oracles, que nous avons encore, ſe dit fille d'un pere mortel & d'une mere immortelle. Sa

mere, adjoûte-t-elle, estoit une Nymphe du mont Ida, & son pere estoit d'Erythres. Enfin cette Sibylle n'estoit rien moins que la Pythie, puisqu'elle prophétisoit sans le secours des exhalaisons qui sortoient de l'antre de Delphes, & qu'elle n'a jamais monté sur le sacré trépied.

On montroit à Delphes, proche le palais où s'assembloit le Sénat, une roche où elle s'estoit assise, lorsqu'elle prononça ses oracles. D'ailleurs la Pythie devoit estre originaire de Delphes. Elle ne sortoit plus du temple d'Apollon, dès qu'une fois elle avoit esté consacrée à ce Dieu. La Sibylle au contraire estoit estrangere : elle estoit toûjours errante : elle avoit passé la mer pour venir à Delphes. On tient qu'elle aborda au cap de Malée dans le Péloponnese.

Plutarque, traité pourquoy la Pythie ne rend plus d'oracles en vers.

Euripide dans l'Ion.

Pausanias distingue deux Sibylles, qui sont venuës à Delphes en deux temps differents. L'une très-ancienne, qui s'appelloit Sibylle. Celle-là passoit pour estre fille de Jupiter & de Lamia fille de Neptune. L'autre postérieure, mais qui avoit pourtant précédé le siége de Troye, & qui se nommoit Hérophile. Cette derniére avoit prédit dans l'enfance d'Héléne, que cette jeune princesse causeroit un jour la ruïne de l'Asie & de l'Europe, & que les Grecs à cause d'elle, saccageroient la ville d'Ilion. A l'égard du mot de Sibylle, s'il est vray qu'il soit Libyen, comme le dit Pausanias, c'est bien en vain qu'on s'est efforcé de le dériver, les uns du Grec, les autres du Latin, & d'autres de la langue Chaldaïque.

J'établiray donc la principale différence qui se trouvoit entre la Sibylle & la Pythie, sur ce que celle-cy ne pouvoit prophétiser, qu'elle n'eût esté enyvrée par la vapeur qui sortoit du sanctuaire d'Apollon. Cette vapeur miraculeuse ne l'enyvroit pas en tout temps, & en toute occasion. Il y avoit bien des cérémonies à pratiquer, il y avoit bien des précautions à prendre. Le Dieu n'estoit pas toûjours en humeur de l'inspirer. Les signes qui devoient précéder ses approches, n'apparoissoient pas toutes les fois

qu'on le souhaitoit. Eh! le moyen que ce Dieu pût répondre tous les jours à ceux qui l'interrogeoient ? Ne falloit-il pas qu'il se transportât sans cesse d'un oracle à l'autre? S'il estoit un jour à Delphes, il falloit qu'il fût le lendemain à Colophon ; que de-là il allât à Claros; qu'il revînt à Délos; enfin qu'il se trouvât dans tous les lieux où il avoit des oracles. D'un autre côté, ce Dieu, comme les autres Dieux, estoit très-friand de sacrifices. Tous les sacrifices ne l'accommodoient pas. Il falloit souvent les recommencer plus d'une fois, parce qu'il s'y trouvoit toûjours quelque défaut qui blessoit sa délicatesse. Il estoit mesme si difficile dans les premiers temps de l'Oracle, qu'il falloit luy sacrifier pendant un an entier, avant que de se le rendre propice. Il n'inspiroit alors la Pythie qu'une fois l'année, dans le mois que les habitants de Delphes appelloient Βύσιον. C'estoit le premier mois du printemps. Ils disoient Βύσιον pour Πύσιον, parce que dans leur dialecte le B prenoit souvent la place du Π. Πύσιος est formé du prétérit parfait de πυνθάνεσθαι, qui signifie interroger, parce que c'estoit dans ce mois qu'on avoit la liberté d'interroger l'Oracle. Ils prétendoient qu'Apollon estoit venu au monde le septieme jour de ce mois. C'est pour cela qu'Apollon est appellé dans quelques auteurs, ἑβδομαγενὴς, c'est-à-dire, né le septiéme jour. Et c'estoit proprement ce jour-là, que ce Dieu venoit à Delphes, comme pour payer sa feste, & qu'il se livroit dans la personne de sa Prestresse, à tous ceux qui le consultoient. Ce jour célébre estoit appellé πολύφθοος ; non parce qu'on mangeoit beaucoup de ces gâteaux faits de fromage & de fleur de froment, appellez φθοῖς, mais parce qu'Apollon estoit fort importuné par la multitude de ceux qui venoient le consulter. Πολύφθοος signifioit la mesme chose que πολυπευθὴς, ou πολυμάντευτος.

Lucianus, in bis accusato.

Plutarque sur les oracles de la Pythie, & dans les questions Grecques. n.° 9.

On obtint dans la suite d'Apollon, qu'il inspireroit la Pythie une fois le mois. Tous les jours du mois n'estoient pas convenables. Il y en avoit qu'on appelloit ἀποφράδες, ou

Euripide dans l'Ion.

ou *nefastos*, jours exécrables, jours malheureux, où il estoit défendu par les loix d'interroger le Dieu de l'oracle. La Pythie n'eût osé aller au sanctuaire dans ces jours-là, il y alloit de sa vie. Apollon ne luy eût pas pardonné, quand mesme elle y eût esté contrainte par la violence. Aussi trouvoit-elle presque toûjours moyen d'esquiver par quelque réponse adroite, & qui fist prendre le change. C'est ce qui luy arriva avec Alexandre le Grand, qui voulut consulter l'oracle avant que de passer en Asie. Il vint à Delphes dans un de ces jours de silence où le sanctuaire estoit fermé. Il envoya prier la Pythie de monter sur le trépied; elle refusa, & allégua la loy qui l'en empêchoit. Alexandre irrité de ce refus, alla luy-mesme l'arracher de sa cellule, & l'entraîna par force au temple. La Pythie contrainte de céder à l'empressement de ce prince, luy dit, comme dans un transport prophétique : *mon fils, tu es invincible*. A ces mots Alexandre s'écria qu'il ne vouloit point d'autre oracle, & qu'il estoit content de ce qu'il venoit d'entendre.

Plut. dans la vie d'Alex. & dans le traité sur les oracles de la Pythie.

Plutarque, ibid.

Diodore de Sicile raconte un fait assez semblable de Philoméle, qui pilla le temple de Delphes un peu avant le regne d'Alexandre, & contre qui l'on entreprit la guerre sacrée. Il s'estoit déja emparé du temple de Delphes. Il voulut sonder l'Oracle sur le succès de la guerre où il se trouvoit engagé. Il ordonna à la Pythie de monter sur le trépied, suivant l'usage, & de luy prononcer un oracle. La Pythie répondit que l'usage & la loy luy ordonnoient de se taire. Philoméle la menaça, & luy dit, qu'il sçauroit bien se faire obéir. Elle répliqua brusquement, qu'il pouvoit faire tout ce qu'il luy plairoit. Philoméle n'en demanda pas davantage, & déclara qu'il s'en tenoit à cet oracle. Il le fit courir par toute la ville, & publia luy-mesme, que le Dieu luy donnoit permission de faire tout ce qu'il voudroit.

L. 16.

Voyez Pausanias dans les Phociques.

On ne sçait pas précisément, si dans chaque mois le jour de l'installation de la Pythie estoit fixe & déterminé,

ou si les Prêtres avoient la liberté de choisir entre les jours qui n'estoient point censez *nefastes*. On sçait seulement que la Pythie ne montoit sur le trépied qu'une fois le mois. Le reste du mois s'employoit à préparer tout ce qui estoit nécessaire pour cette installation.

Lucien en plusieurs endroits.

Plutarque, questions Grecques.

Les sacrifices faisoient la principale partie de la préparation. On n'entroit point au sanctuaire que l'on n'eût sacrifié. Apollon estoit sourd, la Pythie estoit muette. Il y avoit cinq Sacrificateurs en titre d'office, appellez ὅσιοι, c'est-à-dire, gens d'une sainteté éprouvée. Ils immoloient eux-mesmes les victimes. C'estoit à eux à prendre garde si elles estoient pures, saines, entiéres & bien conditionnées. Ils y apportoient toute l'attention possible. Il falloit que la victime tremblât & frémît dans toutes les parties de son corps, lorsqu'elle recevoit les effusions d'eau ou de vin. Ce n'estoit pas assez qu'elle secouât la teste comme dans les sacrifices ordinaires. Si quelqu'une de ses parties ne se fût pas ressentie de cette palpitation, on n'eût point installé la Pythie sur le trépied, il en arrivoit de trop grands accidents.

Plutarque sur la cessation des Oracles.

Plut. ibid.

Dans un sacrifice solemnel que l'on faisoit un jour pour des étrangers, la victime supporta les premiéres effusions sans aucune palpitation. Les Sacrificateurs continuérent de l'arroser, & ne purent exciter dans son corps ce tremblement mystérieux, qu'après l'avoir toute baignée d'eau. Lorsqu'on alla prendre la Pythie, pour la mener au trépied, elle résista long-temps. Elle prévoyoit déja ce qui luy devoit arriver. En effet, aux premiéres paroles qu'elle proféra, l'on s'apperçût qu'elle ne pouvoit plus contenir le Dieu qui l'agitoit. Dans la fureur de son transport, elle s'élança vers la porte du temple, & se jetta contre terre. Le Prophéte, qui s'appelloit Nicandre, & ceux des Sacrificateurs appellez ὅσιοι, qui estoient présents, s'enfuirent de peur. Ils revinrent quelques moments après, & l'enlevérent à demi-morte. On adjoûte qu'elle mourut à quelques jours delà.

Il eſtoit facile de connoiſtre ſi la victime avoit, quant à l'extérieur, les conditions néceſſaires pour eſtre immolée, ſi elle eſtoit pure & ſans tache, ſi elle eſtoit aſſez graſſe & aſſez repuë. Pour juger de ſes parties internes, voici ce que l'on pratiquoit. On donnoit, par exemple, de la farine aux taureaux, on préſentoit aux ſangliers des pois que l'on appelloit ἐρεβίνθους. S'ils ne mangeoient pas, on les rejettoit ſur le champ, comme animaux mal ſains & immondes. On n'éprouvoit les chevres qu'avec de l'eau froide. Si elles frémiſſoient pendant qu'on les arroſoit, on les jugeoit dignes d'eſtre offertes en ſacrifice.

Plutarque, ibid.

Voilà ce qu'il y avoit d'eſſentiel dans les ſacrifices qui devoient précéder la cérémonie de l'inſtallation. La Pythie avoit ſa préparation particuliére. Elle commençoit par une abſtinence de trois jours. Cette abſtinence aidoit merveilleuſement au trouble de ſon eſprit. Le jour de la cérémonie, elle ſe baignoit dans de l'eau de la fontaine de Caſtalie. Elle ſe lavoit ordinairement les pieds & les mains, & quelquefois tout le corps. A cette purification extérieure, elle en joignoit une intérieure. Elle avaloit une certaine quantité d'eau de la meſme fontaine de Caſtalie. Apollon avoit communiqué à cette eau une partie de ſa vertu enthouſiaſtique. Après cela on luy faiſoit mâcher quelques feuilles de laurier cueillies encore près de cette fontaine de Caſtalie. Le laurier eſtoit le ſymbole de la divination, & n'eſtoit pas inutile à l'enthouſiaſme.

Iamblique.

Euripide dans l'Ion.

Lycophron & ſon Scholiaſte.

Le Scholiaſte de Lycophron ne convient pas que la Pythie ait mâché effectivement du laurier, mais je ne ſçais pas ſur quoy ſon doute pouvoit eſtre fondé. Je crois que l'on doit s'en tenir au témoignage des Auteurs plus anciens que luy, & rien n'empêche que l'on ne prenne leurs paſſages à la lettre.

Le jour de l'inſtallation eſtant venu, & la Pythie s'eſtant préparée, ainſi que je viens de le dire, Apollon ne manquoit jamais d'avertir qu'il eſtoit arrivé. Il prenoit la peine de ſécouer luy-meſme un laurier qui eſtoit devant la porte

Callim. hymn. in Apol.

Pharſ. de Luc. l. 5.

de ſon temple. Il faiſoit trembler le temple juſqu'aux fondements. D'ailleurs la Pythie ſentoit en elle-meſme quand il eſtoit preſent. Car l'eau qu'elle avoit bûe, & le laurier qu'elle avoit mâché, n'avoient de vertu qu'autant que le Dieu eſtoit proche. Les Grands Preſtres, que l'on appelloit autrement les Prophétes, la conduiſoient au ſanctuaire, & la plaçoient ſur le trépied.

Liv. 7. contre Celſus.
Hom. 20. in Cor. 22.
Sur le Plutus.

Je remarquerai ici après Origéne, ſaint Chryſoſtome & le Scholiaſte d'Ariſtophane, qu'elle s'aſſéioit ſur ce trépied dans la ſituation la plus commode pour recevoir l'exhalaiſon prophetique, en ſorte que rien ne fît obſtacle à l'union immédiate qu'elle contractoit pour lors avec Apollon métamorphoſé en vapeur ſubtile.

Pour dépeindre parfaitement la fureur de la Pythie ſur le trépied, pour décrire ſon trouble, ſon agitation, ſes tranſports, il faudroit participer un peu à ſon enthouſiaſme, & en ce cas, il vaut mieux n'en pas faire une peinture ſi parfaite.

Lucain, l. 5.
Lucien, dans le Jupiter tragique, &c.

Dès que la vapeur divine, comme un feu pénétrant, s'eſtoit répanduë dans ſes entrailles, on voyoit ſes cheveux ſe dreſſer ſur ſa teſte, ſon regard eſtoit farouche, ſa bouche écumoit, un tremblement ſubit & violent s'emparoit de tout ſon corps. Elle veut s'arracher aux Prophétes qui la retiennent par force ſur le trépied; ſes cris, ſes hurlements font retentir le temple, & jettent une ſainte frayeur dans l'ame des aſſiſtants. Elle ne peut plus ſuffire au Dieu qui l'agite. Elle s'abandonne à luy toute entiére. Déja tout ce qu'elle a de mortel s'eſt éclipſé. Elle ſçait déja nombrer tous les grains de ſable; elle peut meſurer l'immenſité des mers. Tous les ſiécles, tous les temps, toutes les deſtinées ſe raſſemblent en foule dans ſon ſein, & luy ferment le paſſage de la voix & de la reſpiration. Elle profére par intervalle quelques paroles mal articulées que les Prophétes recueillent avec ſoin. Ils les arrangent, & leur donnent la liaiſon & la ſtructure qu'il leur faut. Lorſqu'elle avoit eſté un certain temps ſur le trépied, les Prophétes la rame-

Hérodote, l. 1.
Plutarque. Strabon, &c.

noient dans sa cellule, où elle estoit ordinairement plusieurs jours à se remettre de ses fatigues, & souvent, dit Lucain, une mort prompte estoit le prix ou la peine de son enthousiasme: *Lib. 5.*

Numinis aut pœna est mors immatura recepti,
Aut pretium.

M. Van-Dale, qui n'a pu nier qu'il ne se passât quelque chose d'extraordinaire dans la personne de la Pythie, attribuë son enthousiasme prétendu, à une yvresse réelle procurée par des aromates qu'on brûloit, & dont on luy faisoit respirer la fumée. Mais il me paroît bien difficile d'imaginer qu'un artifice aussi grossier eût pu tromper si long-temps les hommes, & que l'Oracle se fût maintenu pendant plus de douze siécles dans tout son crédit. J'aime mieux m'en tenir à ce que j'ai dit dans ma premiére Dissertation, sur la découverte de l'oracle de Delphes, & sur cette vapeur qu'exhaloit l'antre qui s'estoit ouvert au mont Parnasse. On concevra plus aisément pourquoy des peuples superstitieux & peu philosophes, ont esté si long-temps les dupes d'un effet naturel dont ils ne connoissoient point la cause.

Il y a une question plus importante à examiner. M. Van-Dale prétend que la tradition que je viens de rapporter d'après Origéne & S.t Chrysostome, sur l'attitude peu décente de la Pythie sur le trépied, est une fable inventée à plaisir, qui n'est fondée ni sur la raison, ni sur l'expérience, & qui ne doit estre par conséquent d'aucune considération.

Il adjoûte qu'elle a esté avancée sans preuves par les Chrestiens des premiers siécles, & qu'on n'en trouve aucune trace dans les écrits des Payens; qu'elle a esté adoptée par la plûpart des Théologiens modernes, sur la foy de ces premiers Chrestiens, & qu'on ne s'est pas donné la peine de l'examiner; qu'Origéne est le premier qui l'a mise en lumiére; qu'il a esté suivi de S. Chrysostome; que ce dernier

n'en parle pas avec plus d'assûrance qu'Origéne; qu'ils se servent d'expressions qui marquent du doute & de l'incertitude : *on dit, on raconte*, &c. Enfin, que cette tradition doit sa naissance à l'opinion où l'on estoit dans les premiers siécles du Christianisme, que tous les miracles que les Payens attribuoient fabuleusement à leurs divinitez, estoient l'ouvrage du malin esprit.

Ainsi Origéne & les premiers Chrestiens sont, au compte de M. Van-Dale, les auteurs de cette tradition. Et si les Peres nous en imposent sur des faits d'une si petite conséquence, quelle raison aurons-nous de croire qu'ils ne nous ont pas trompez dans d'autres plus importants? Mais comme l'accusation de M. Van-Dale n'est point fondée sur la vérité, il sera fort aisé de la détruire.

Ce n'est pas prouver qu'Origéne est l'auteur du fait en question, que de dire qu'il n'en est point parlé dans les Auteurs payens. M. Van-Dale n'ignore pas qu'il y a eu des histoires de l'oracle de Delphes, que nous n'avons plus, & qui subsistoient dans le siécle d'Origéne. Il n'ignore pas que tout ce que nous sçavons des cérémonies qui se pratiquoient à Delphes, se trouve dispersé dans plusieurs Auteurs différents, qui n'en ont parlé que par occasion, & que nous n'avons rien d'entier, ni de suivi sur cet Oracle. Seroit-il possible à M. Van-Dale de démontrer qu'Origéne n'a pas puisé le fait dont il s'agit, dans l'histoire que Chrysippe avoit composée de l'oracle de Delphes? Allons plus loin. Origéne écrivoit contre Celsus Philosophe payen, fort capable d'entrer en dispute contre Origéne, & qui sans doute estoit en garde contre les faits supposez. Origéne oppose la pureté des cérémonies chrestiennes, à l'impureté qui regnoit dans la religion des Payens. Il objecte à Celsus l'attitude deshonnête de la Pythie sur le trépied. Auroit-il esté assez dépourvû de jugement, pour luy citer un exemple qu'on eût pu convaincre de fausseté, comme si la religion payenne n'en eût point eu d'autres de cette nature? Auroit-il osé citer cet exemple,

s'il eût esté seulement douteux? Origéne s'exprime par *on dit, on raconte.* Cependant il se sert dans le passage que j'ay rapporté, du mot ἱστόρηται, qui signifie à la lettre, il est écrit dans l'histoire; & dans quelle histoire, si ce n'est dans celle de Chrysippe, ou de quelqu'autre?

Dans le troisiéme livre contre Celsus, qui a esté écrit avant le septiéme d'où M. Van-Dale a tiré son passage, Origéne rapporte le mesme fait, comme un fait avoué mesme de Celsus, & hors de toute contestation. *Peut-on,* dit ce Pere, *honorer Esculape & Apollon comme des Dieux, & comme des Dieux amateurs de la pureté, lorsqu'on voit une prophetesse prétendue assise sur l'embouchûre de l'antre de Delphes, d'une maniére si contraire à la pudeur.* Si M. Van-Dale eût lû cet endroit, sa bonne foy ne luy eût pas permis de dire, qu'Origéne s'exprime sur ce fait avec des termes qui marquent du doute & de l'incertitude.

Mais je suppose qu'il n'y ait point eu d'histoire de l'oracle de Delphes, & qu'Origéne n'ait eu entre les mains que les Auteurs payens qui nous restent; il n'est pas impossible d'y trouver le fait en question, aussi bien circonstancié qu'il l'est dans Origéne.

Tous ceux qui ont parlé de la Pythie, nous disent qu'elle estoit assise sur le trépied. Il n'y a pas sur cela deux sentiments. Tous se servent des mots *ἀναβαίνειν, καθῆσθαι,* ou d'autres synonymes.

Euripide. Plutarque. Strabon. Longin. Lucien. Schol. d'Aristophane & de Lycophron, &c.

Aristophane dans la comédie intitulée Ἱππεῖς, *les Cavaliers,* fait entendre que la vapeur qui enthousiasmoit la Pythie, s'insinuoit à travers le trépied:

> Φράζευ, Ἐρεχθείδη, λογίων ὁδὸν, ἥν σοι Ἀπόλλων
> Ἴαχεν ἐξ ἀδύτοιο, διὰ τριπόδων ἐριτίμων.

Enfants d'Erechtée, écoutez les oracles qu'Apollon vous envoye du fond de son sanctuaire, à travers le précieux trépied. On ne peut pas tirer un autre sens de ces vers de la premiére scéne du troisiéme acte. Enfin Lucain dans le cin-

quiéme livre de sa Pharsale, en décrivant la fureur qui transportoit la Pythie, dit qu'Apollon devenu habitant de l'antre de Delphes, *se plongeoit* dans les entrailles de la Pythie : *& se visceribus mergit.* Joignons ensemble toutes ces autoritez, & comparons-en le résultat avec le passage d'Origéne, nous trouverons que ce Pere n'a rien dit de plus que ces Auteurs que je viens de citer; & nous conviendrons que M. Van-Dale s'est trop abandonné au desir de critiquer les Peres, & d'affoiblir les preuves que nous tirons de leurs écrits, pour défendre la vraye tradition de l'Eglise.

Tout ce que je viens de rapporter pour la défense d'Origéne, ne satisfera peut-estre pas encore M. Van-Dale; car il déclare qu'il ne croira rien, qu'il n'ait trouvé quelque Auteur qui luy dise, j'ai vû la Pythie assise sur le trépied, ou, j'ai appris d'un témoin oculaire, ce qui se passe dans le sanctuaire d'Apollon : *Quis autem talia in hac Pythia aut ipse vidit, aut ab alio ista verè experto hausit!*

Mais c'est assez discourir sur une matiére que j'aurois voulu pouvoir me dispenser de traiter. Je passe tout de suite aux Ministres qui accompagnoient la Pythie dans le sanctuaire.

Dans les Phociques.

Les plus considérables de ces Ministres estoient ceux qu'on appelloit Prophétes, Προφῆται. Suivant une tradition fort ancienne que Pausanias nous a conservée, les premiers Prophétes de Delphes furent des Hyperboréens, qui avoient passé la mer pour venir s'établir au mont Parnasse. Dans les fragments d'un hymne qu'une femme nommée Béo, avoit composé à Delphes, on trouve les noms de trois de ces Hyperboréens, qui sont Pagase, Agyieus & Olen, qui le premier fit les fonctions de Prophéte d'Apollon, & qui composa le premier des vers héxametres. Je ne doute point que cet Olen ne soit le mesme que celuy qui dans plusieurs endroits de Pausanias est appellé Ὤλην Λύκιος : *Olen le Lycien,* parce qu'il estoit de la Lycie. Je suis persuadé de plus, que les autres Hyperboréens qui estoient venus

venus à Delphes avec luy, estoient du mesme pays, & qu'on leur avoit donné le nom d'Hyperboréens, parce qu'ils venoient d'une contrée alors inconnue aux Grecs, & qu'on croyoit située au-delà du Pole.

Pausanias paroît douter de la vérité de cette tradition, sur ce que toute l'antiquité n'attribuë qu'aux femmes le privilége de recevoir l'enthousiasme prophétique sur le trépied de Delphes. Il n'a pas fait attention que l'établissement de ces Prophétes n'estoit point incompatible avec celuy des Prophetesses, puisqu'ils n'estoient point instituez pour monter sur le trépied, mais seulement pour y accompagner la Pythie, comme on l'a déja vû, & comme on le verra encore dans un moment.

La dignité de Prophéte estoit affectée aux principaux habitants de Delphes, *Δελφῶν ἀριστῆες*, dit Euripide. Ce Poëte adjoûte qu'on les élisoit au sort, c'est-à-dire, qu'on remplaçoit par la voye du sort ceux qui mouroient. M. Van-Dale a entendu ce vers autrement. Il a cru que l'on tiroit au sort ceux qui devoient accompagner la Pythie au sanctuaire. Je crois au contraire que comme cette cérémonie ne se faisoit jamais tout au plus qu'une fois le mois, ils ont tous dû luy faire cortége dans une aussi grande solemnité. Je rapporte le passage d'Euripide, afin que l'on juge si je me trompe. *Dans l'Ion.*

C'est Ion qui parle dans la Tragédie qui porte son nom. Il apprend à Xuthus, qu'il a soin des dehors du temple, & que l'intérieur en est deservi par d'autres ministres. Ce sont, dit-il, les principaux habitants de Delphes, que le sort a choisis :

Ἡμεῖς τά γ' ἔξω, τῶν δ' ἔσω δ' ἄλλοις μέλει,
Οἳ πλησίον θάσσουσι τρίποδος, ξένε,
Δελφῶν ἀριστεῖς, οὓς ἐκλήρωσεν πάλος.

Nous apprenons encore dans ce passage, que les Prophétes estoient assis autour du trépied sacré. Ils estoient là, comme

je l'ai dit plus haut, pour recueillir les paroles de la Pythie, qui n'avoient ni liaiſon ni ſtructure, lorſqu'elle les proféroit, & qui ne ſortoient, pour ainſi dire, que par élans, du fond de ſon eſtomac. Leur principal ſoin eſtoit de leur donner un ſens qui quadrât avec la demande de celuy pour qui la Pythie prononçoit l'oracle. Ils eſtoient les maîtres de la mener au ſanctuaire, ou de la tenir renfermée; & ils ne l'inſtalloient ſur le trépied, que lorſqu'ils eſtoient contents des ſacrifices, & que les autres ſignes qui devoient précéder l'inſtallation, leur faiſoient juger que le Dieu ſeroit favorable. C'eſtoit à ces Prophétes que l'on adreſſoit ſes demandes, ſoit qu'on les fît de vive voix, ſoit qu'on les écrivît ſur des tablettes; & c'eſtoit d'eux que l'on recevoit les réponſes. Par ce détail de leurs fonctions, on peut juger aiſément de leur autorité dans la ville de Delphes. Ils avoient un chef entr'eux; je ne ſçais ſi le ſort donnoit cette dignité, ou ſi l'on y montoit par ancienneté.

Philoſtr. vie d'Apollonius. Schol. d'Ariſtophane ſur le Plutus.

Les Prophétes avoient ſous eux des Poëtes qui mettoient les oracles en vers. Strabon & Plutarque nous l'apprennent. Voici comme le dernier s'en explique. *Pluſieurs aſſûrérent*, dit-il, *qu'il y avoit quelques Poëtes aſſis autour du ſanctuaire, qui recevoient les paroles de la Pythie, & qui les enfermoient ſur le champ dans un certain nombre de paroles meſurées, comme on enferme les liqueurs dans les vaſes.*

Livre 9. Dans le traité ſur les oracles de la Pythie.

Ce n'eſt point Apollon, dit Plutarque dans un autre endroit, qui compoſe les vers des Oracles. C'eſt luy qui donne aux Phebades le mouvement, ſelon qu'elles ſont diſpoſées à le recevoir. Il échauffe l'imagination de la Pythie, il allume dans ſon ame cette vive lumiére qui luy dévoile tout l'avenir.

Dans le traité où il examine pourquoy la Pythie ne rend plus les oracles en vers.

Ces deux paſſages ſervoient de réponſe à ceux qui demandoient, pourquoy les vers des Oracles eſtoient ſouvent ſi durs, & ſi pleins de fautes: car il paroiſſoit ſurprenant qu'Apollon, qui eſtoit le maître & le conducteur des Muſes, Μουσαγέτης, inſpirât de ſi méchants vers à ſes Prêtreſſes.

Idem, ibidem.

On ne s'est pourtant pas toûjours servi de ces Poëtes, sur-tout dans les commencemens; nous venons de voir qu'Olen avoit esté Poëte & Prophéte tout ensemble. On peut se souvenir aussi que la Pythie Phémonoé avoit rendu des oracles en vers, sans le secours des Poëtes. J'adjoûterai de plus, qu'il y a eu des temps où les oracles ne se rendoient qu'en prose. *Plutarq. ibid.*

En sortant du sanctuaire, on trouvoit une troupe de femmes rangées en haye sur le perron du temple, pour empêcher que les prophanes n'approchassent du trépied sacré. Euripide les appelle θεράπολοις Φοίβου, & marque leurs fonctions dans ces deux vers : *Dans l'Ion.*

Θεράπολοι γυναῖκες, αἳ τῶν δ' ἀμφὶ κρηπῖδας δόμων
Θυοδόκων φρούρημ' ἔχουσαι, δεσπότην φυλάσσετε.

Femmes consacrées au service d'Apollon, qui gardez si attentivement le Dieu que vous servez, & qui estes en sentinelle sur le perron de son temple, &c.

Il faut observer que les femmes, de quelque condition qu'elles fussent, n'entroient jamais dans le sanctuaire. *Plutarque sur la cessation des oracles.*

Dans le mesme lieu, c'est-à-dire, vers l'entrée du sanctuaire, habitoit un ministre qu'Euripide appelle χρυσοφύλακα τοῦ θεοῦ, ταμίαν τε πάντων πιστόν. Χρυσοφύλαξ τοῦ θεοῦ, signifie à la lettre, *gardien de l'or d'Apollon*, ταμίας πάντων πιστὸς, *fidelle œconome, fidelle administrateur de tout ce qui regarde le temple*. Ces noms ne nous donnent point une idée distincte des fonctions de ce ministre, qui estoit le mesme que ceux que les Grecs appelloient νεωκόρους, en prenant ce mot dans sa signification primitive. *Ibidem.*

Il nous explique luy-mesme ses fonctions dans Euripide, qui le fait parler sous la personne d'Ion. Il falloit qu'il se levât tous les jours avec le soleil, & qu'il balayât le temple d'Apollon avec des rameaux de laurier cueillis autour de la fontaine de Castalie; qu'il attachât des couronnes du mesme laurier sur les portes, sur les murailles du temple, *Ibidem.*

ſur les autels, autour du trépied ſacré; qu'il en diſtribuât aux Prophétes, aux Phébades, aux Poëtes, aux Sacrificateurs, & aux autres miniſtres. Et c'eſt principalement à cauſe de cette diſtribution qu'il faiſoit, qu'Euripide l'appelle *ταμίαν πάντων πιστόν*. Il alloit enſuite puiſer de l'eau de la fontaine de Caſtalie, dans des vaſes d'or; il en rempliſſoit les vaſes ſacrez appellez ἀποῤῥαντήρια, ou περιῤῥαντήρια, qui eſtoient placez à l'entrée du temple, & où l'on eſtoit obligé de purifier ſes mains en entrant. Il faiſoit après cela une aſperſion de cette meſme eau ſur le pavé du temple, ſur les portes, ſur les murs, avec un goupillon de laurier. Quand tout cela eſtoit fait, il prenoit un arc & un carquois, & alloit donner la chaſſe aux oiſeaux qui venoient ſe poſer ſur les ſtatuës dont le temple eſtoit environné. Nous entendons ici pourquoy Euripide l'appelle, *χρυσοφύλακα τοῦ θεοῦ*, *gardien de l'or d'Apollon.*

Il gardoit pourtant quelques meſures avec ces oiſeaux, & ne les tuoit que lorſqu'ils s'obſtinoient à s'arrêter ſur le temple, ou ſur les ſtatuës. Il les avertiſſoit d'abord avec douceur de s'éloigner du temple. Il leur témoignoit qu'il auroit du regret d'avoir donné la mort à des oiſeaux, dont le chant annonçoit aux hommes les ordres & la volonté des Dieux. Enfin il ne les tuoit qu'à l'extrémité, & lorſqu'il avoit employé ſans effet les priéres & les menaces.

Eurip. ibid. Nous remarquerons que la colombe eſtoit privilégiée ſur tous les autres oiſeaux, & qu'elle pouvoit habiter en ſûreté dans le temple d'Apollon.

Idem, ibidem. Nous remarquerons auſſi que le miniſtre dont je parle, étoit obligé de vivre dans une exacte côntinence, du moins pendant le temps qu'il faiſoit les fonctions de ſon miniſtére. Il en eût violé la ſainteté, s'il n'eût pas eu l'attention la plus ſcrupuleuſe à ſe préſerver de tout ce qui peut donner atteinte à la pureté. Comme il avoit beaucoup d'occupation, je ſuis perſuadé, malgré le ſilence d'Euripide & des autres Ecrivains, qu'ils eſtoient pluſieurs miniſtres comme luy, qui ſervoient tour à tour, & qui ſe relayoient les uns & les autres.

L'uſage des bains eſtoit néceſſaire au temple de Delphes. Il y avoit des hommes & des femmes prépoſez pour les préparer & pour avoir ſoin que tout s'y paſſât dans l'ordre.

Voilà une grande partie des habitants de Delphes occupée autour du temple d'Apollon. Combien ne falloit-il point d'autres miniſtres pour les ſacrifices?

Il y avoit un collége de devins, dont les uns prédiſoient l'avenir par le chant ou par le vol des oiſeaux, d'autres par l'inſpection des entrailles des victimes.

Euripide, Plutarque, &c.

Il y avoit cinq ſacrificateurs en chef dont j'ai déja parlé. Ils eſtoient appellez ὅσιοι, c'eſt-à-dire, ſaints, & la victime qu'on immoloit à leur réception, s'appelloit ὁσιωτήρ. Ces miniſtres eſtoient perpétuels, & la ſacrificature paſſoit à leurs enfants. On les croyoit deſcendus de Deucalion. Il y avoit un grand nombre d'autres ſacrificateurs ſubalternes; il y avoit des joueurs d'inſtruments, & des hérauts qui annonçoient les feſtins publics, où l'on invitoit ſouvent tout le peuple de Delphes. Joignons à tout cela des chœurs de jeunes garçons & de jeunes filles, pour chanter & pour danſer dans les feſtes d'Apollon.

Plutarque, queſtions Grecques.

Euripide dans l'Ion.

Plutarque, dans ſon traité de la Muſique, remarque qu'un certain Philammon avoit célébré en vers liriques, la naiſſance d'Apollon & de Diane, & que le meſme avoit inventé les danſes qui eſtoient en uſage dans le temple d'Apollon.

Je ne dois pas oublier de parler des preſtreſſes, dont la fonction eſtoit de garder & d'entretenir le feu ſacré qui brûloit jour & nuit dans le temple d'Apollon. On choiſiſſoit pour ce miniſtére, non des vierges, comme à Rome dans le temple de Veſta, mais des femmes veuves, comme à Athenes. Et au lieu que dans cette derniére ville, tous leurs ſoins ſe bornoient à renouveller de temps en temps l'huile d'une lampe, pour l'empêcher de s'éteindre; on entretenoit le feu ſacré de Delphes, avec du bois, & il falloit avoir une attention preſque continuelle, pour que le braſier fût toûjours fort ardent.

Plutarque dans la vie de Numa. Callimaque, hymne ſur Apollon.

Plutarque dans le traité, pourquoy la Pythie ne répond plus en vers.

Je finis par un dernier genre de ministres qui s'appelloient περιηγηταί : le mot d'interprétes n'exprime pas entiérement le mot Grec. Le mot de guides ne l'exprime pas non plus. Ils estoient guides & interprétes tout ensemble. Ces ministres estoient occupez à promener les étrangers par toute la ville de Delphes, pour les desennuyer du long séjour qu'ils estoient obligez d'y faire. Ils leur faisoient voir les offrandes que la piété des peuples y avoit consacrées. Ils leur apprenoient par qui telle statuë, tel tableau avoit esté envoyé, quel en estoit l'ouvrier, dans quel temps, & à quelle occasion on l'avoit envoyé. Ils estoient pleinement instruits de toutes les antiquitez de la ville & du temple. S'ils eussent pris soin d'écrire ce qu'ils en sçavoient, ou, s'il estoit possible, supposé qu'ils l'ayent fait, de faire revivre aujourd'huy quelqu'un de leurs livres, je pourrois satisfaire plus amplement la curiosité de la Compagnie sur le sujet que je traite; & mes recherches seroient plus solides qu'elles ne le sont, quelqu'attention que j'aye apportée à les rendre dignes du lieu où j'ai l'honneur de parler.



DISSERTATION SUR LES AMPHICTYONS.

Par M. DE VALOIS.

APRÈS avoir donné dans une diſſertation particuliére, un leger crayon des richeſſes immenſes du temple de Delphes, & des pillages auxquels elles furent expoſées en différentes rencontres, je crois qu'il ne ſera pas hors de propos de rechercher maintenant l'origine des *Amphictyons*, Compagnie, qui a toûjours eſté regardée comme la plus fameuſe & la plus illuſtre de toute la Grece. Ce n'eſt point ſortir de mon ſujet, puiſque dans les commencements les *Amphictyons* furent en partie créez pour eſtre les protecteurs de l'Oracle de Delphes, & les gardiens des richeſſes prodigieuſes de ce temple. Je dis en partie; car il eſt conſtant qu'*Amphictyon* leur fondateur n'avoit pas borné leur pouvoir à cette ſeule fonction. L'hiſtoire nous apprend au contraire que ſon premier point de vûe, en établiſſant cette Compagnie, avoit eſté de lier par les nœuds ſacrez de l'amitié, les différents peuples de la Grece, qui y eſtoient admis, & de les obliger par cette union, à entreprendre la défenſe les uns des autres, & à veiller ainſi mutuellement au bonheur & à la tranquilité de leur patrie. Après tout, tant que leurs voiſins ne ſongérent point à les inquiéter, il eſt à préſuppoſer qu'ils ne firent pas un grand uſage de la qualité de deputez de la nation, qui eſtoit attachée à leur dignité, & qui en eſtoit ſans contredit une des plus éclatantes fonctions. Ainſi dans tous ces premiers temps, où la Grece fut paiſible, je ne regarde guéres les *Amphictyons*, que comme d'honorables *Néocores*, ou, pour me

I. PARTIE 26. de Juin 1714.

ſervir de cette expreſſion, comme les marguilliers d'honneur du temple de Delphes, qui en cette qualité, ſurveilloient au culte du Dieu, à l'entretien du temple, & à la conſervation des richeſſes qui y eſtoient renfermées. C'eſtoit là pour lors une de leurs principales fonctions, auſſi-bien que celle de juger des différends qui pouvoient ſurvenir entre les Delphiens, & ceux qui venoient conſulter l'Oracle. Mais dans la ſuite, quand les barbares commencérent à faire des incurſions dans la Grece, les *Amphictyons* commencérent auſſi véritablement alors à compoſer les Eſtats généraux de la Grece, & à repréſenter le corps de la nation, avec un plein-pouvoir de concerter, de réſoudre & d'ordonner ce qui leur paroîtroit eſtre le plus avantageux à la cauſe commune. Dans cette vûe, ſelon que le cas y échéoit, tantoſt ils s'aſſemblérent aux *Thermopyles,* lieu de leur inſtitution, dans le temple de Cérès, bâti au milieu d'une grande plaine, près du fleuve Aſope; tantoſt auſſi ils tranſplantérent leur tribunal dans le temple de Delphes.

Au reſte voici l'ordre que je me propoſe de ſuivre dans ce diſcours, qui ſera diviſé en trois parties.

Dans la premiére, j'examinerai d'abord l'origine des *Amphictyons:* ſecondement, les différentes étymologies de ce nom: troiſiémement, le lieu où s'aſſembloient les Amphictyons: quatriémement, le nombre des villes qui avoient le droit d'*Amphictyonie*: cinquiémement, le ſerment que les Amphictyons eſtoient obligez de faire à leur réception, ſixiémement, combien de fois par an ils s'aſſembloient: ſeptiémement enfin, quel eſtoit le concours des différents peuples, qui ſe trouvoient aux Thermopyles ou à Delphes, lorſque les *Amphictyons* y eſtoient aſſemblez.

Dans la ſeconde partie je ferai voir, premiérement le nom que portoient les députez que les villes Grecques envoyoient à l'aſſemblée des *Amphictyons*: ſecondement, ce que les anciens entendoient par le *droit de double ſuffrage*, atrribué à chacune des villes *Amphictyonides*: troiſiémement,

troisiémement, la différence des fonctions du député nommé Ἱερομνήμων, & des deputez appellez Πυλαγόραι : quatriémement, la maniére dont on élisoit les *Pylagores* & le *Hieromnémon :* cinquiémement enfin quel estoit le plus considérable du *Hieromnemon* ou du *Pylagore*.

Dans la troisieme & derniére partie, je ferai voir de quelle autorité estoient les décisions & les jugements des *Amphictyons ;* & à ce propos je rapporterai quelques fameux differends de villes Grecques, dont les Auteurs font mention, & qui ont esté terminez par les arrests de cette illustre Compagnie. Je montrerai que leur pouvoir estoit si grand, qu'il ne se bornoit pas à juger en dernier ressort les affaires publiques & particuliéres, mais qu'il s'étendoit encore jusqu'à faire la guerre, lorsqu'ils le jugeoient à propos. C'est ce que je prouverai, en donnant l'histoire des trois guerres sacrées entreprises par leur ordre en différents temps. Après quoy je marquerai quand & comment prit fin ce corps respectable, qui pendant plusieurs siécles avoit, pour ainsi dire, esté l'arbitre souverain du sort commun de la Grece.

De l'origine des Amphictyons.

Par tout ce que j'ai rapporté dans mon dernier discours Académique, il n'a pas esté difficile d'appercevoir que le temple de Delphes a eu dans tous les temps la réputation d'estre l'un des plus riches du Paganisme. Le grand crédit de son Oracle y attiroit non-seulement tous les peuples de la Grece, mais encore les Barbares, qui y abordoient en foule de toutes les parties du monde ; & l'on sçait que les uns & les autres n'y venoient que chargez de présents. Le Dieu estoit un peu avare, & quiconque seroit venu le consulter les mains vuides, auroit à coup sûr trouvé son Oracle sans parole. De là vient que le temple de Delphes ayant esté pillé aussi souvent que nous l'avons remarqué, & quelquefois mesme dans des temps fort voisins les uns des autres, il se trouvoit cependant toûjours en

moins de rien rempli de nouvelles richeſſes. Or ces richeſſes avoient beſoin que quelques perſonnes d'autorité veillaſſent de près à leur conſervation, ſans quoy elles auroient couru riſque d'eſtre promptement diſſipées. D'ailleurs, au milieu d'une ſi grande affluence d'hommes, que la curioſité, &, ſi l'on veut, la devotion portoit à venir faire quelque ſéjour à Delphes, il eſtoit moralement impoſſible qu'il ne s'émût quelquefois des différends conſidérables. Les diſputes ſont une ſuite preſqu'inſéparable de tous les concours populaires, qui ne peuvent eſtre exempts de cohuë. Ce fut donc par ces deux motifs que les Delphiens & leurs plus proches voiſins, c'eſt-à-dire, ceux qui habitoient tout ce canton de la Phocide où Delphes eſtoit ſituée, choiſirent le plus ſouvent cette ville, comme le lieu qui leur eſtoit le plus convenable pour s'aſſembler; parce qu'ils ſe trouvoient là plus à portée de tenir les threſors ſacrez à couvert de l'inſulte, & en meſme temps de rendre bonne & prompte juſtice à tous ceux d'entre les pélerins ou autres qui imploreroient leur ſecours. Tels furent les premiers commencements de cet illuſtre corps des *Amphictyons,* qui peu à peu, & comme par degrez, parvint enfin à ce haut point de puiſſance, dont nous parlerons dans la ſuite. A la vérité, leur premiére & principale fonction eſtoit, meſme dès le commencement, de concerter entre eux tout ce qu'ils jugeroient propre à contribuer à l'avantage & à la ſûreté de la Grece. Cependant on peut dire que la concorde qui regnoit alors entre les Grecs, & le plein repos dont ils jouiſſoient, furent cauſe que les *Amphictyons,* faute d'occaſion d'exercer la plus brillante des fonctions de leur dignité, ſe rabbattirent preſque au ſeul employ de veiller unanimement tous enſemble à la conſervation du temple, & des riches offrandes qui y eſtoient renfermées, & d'avoir ſoin que toutes les cérémonies de leur religion s'obſervaſſent avec exactitude. Voilà l'opinion la plus probable touchant l'origine des *Amphictyons :* opinion fondée ſur le témoignage d'Auteurs d'un grand nom,

qu'il n'eſt pas trop permis de rejetter, & ſur-tout, lorſqu'il s'agit d'une pareille matiére. Ces auteurs ſont *Anaximéne* dans ſon premier livre des Antiquitez Grecques, cité par Harpocration au mot Ἀμφικτύονες; *Androtion* cité par Pauſanias dans ſes Phociques, & *Strabon* livre IX. de ſa Géographie. Or ces trois ſçavants anciens nous aſſûrent que les *Amphictyons* n'ont eſté ainſi appellez, qu'à cauſe qu'ils habitoient aux environs de la ville de Delphes. Ce qui donne aſſez à entendre que, ſelon eux, il ne faudroit pas écrire Ἀμφικτύονες, comme cependant on l'écrit, mais Ἀμφικτίονες, par un *iôta*, comme qui diroit Περικτίονες, ou *voiſins*, ἀπὸ τοῦ ἀμφὶ κτίζεσθαι; c'eſt-à-dire, à cauſe qu'ils demeuroient dans le voiſinage du temple.

Les différentes étymologies du nom d'*Amphictyons.*

Paſſons à l'autre étymologie du mot *Amphictyons*, & examinons le ſentiment de ceux qui prétendent qu'il doit s'écrire par un *upſilon*, Ἀμφικτύονες: & cela parce qu'Amphictyon Roy d'Athénes & fils de Deucalion, fut le premier qui inſtitua cette célébre aſſemblée, qui en dreſſa les ſtatuts, qui régla juſqu'où s'étendroit leur pouvoir, & qui déſigna les villes qui devoient y eſtre admiſes. D'où il réſulte que ceux qui compoſoient cette Compagnie, furent appellez par la ſuite *Amphictyons*, du nom d'*Amphictyon* leur fondateur. Les Auteurs de ce ſecond ſentiment ſont *Théopompe*, cité par Harpocration au mot Ἀμφικτύονες, *Pauſanias* dans ſes Phociques, & *Denys d'Halicarnaſſe* dans le IV.ᵉ livre de ſes Antiquitez Romaines: avec cette différence néantmoins, que ce dernier fait *Amphictyon* fils d'*Hellen*, & par conſequent petit-fils, & non pas fils de *Deucalion*, en quoy il déroge à la verité de l'hiſtoire; puiſqu'il eſt conſtant qu'*Amphictyon* eſtoit fils aîné de *Deucalion*, & *Hellen* le cadet, comme nous l'apprend Jean Philoponus dans ſon traité des Dialectes Grecques, & comme en fait foy l'un des marbres du Comte d'Arondel, monument de près de 2000. ans d'antiquité, ſur lequel on lit qu'*Amphictyon* fils de *Deucalion* regna aux Thermopyles, & y aſſembla les peuples du voiſinage, auxquels il donna

le nom d'*Amphictyons.* Ἀμφικτύων Δευκαλίωνος ἐβασίλευσεν ἐν Θερμοπύλαις, καὶ συνήγαγε τοὺς περὶ τὸ ὄρος οἰκοῦντας καὶ ὠνόμασεν Ἀμφικτύονας.

Au reſte quoique la premiére étymologie paroiſſe la plus ſimple & la plus naturelle, & que par cet endroit elle puiſſe eſtre regardée comme la plus vrayſemblable, nous croyons cependant devoir nous en tenir à la derniére, qui ſe trouve appuyée du témoignage de trois Auteurs non moins reſpectables que les premiers; & qui d'ailleurs eſt confirmée par l'uſage conſtant de pluſieurs ſiécles, & ſur-tout par un monument d'une ſi haute antiquité. Ce fut donc *Amphictyon*, qui, ſelon les marbres de Paros, regnoit à Athénes 1522. ans avant N. S. prince plein de ſageſſe & d'amour pour ſa patrie, qui ayant égard à la foibleſſe des Grecs, & à la puiſſance des Barbares leurs voiſins, qui les auroient facilement accablez, jugea à propos, pour prévenir ce malheur, d'inſtituer cette illuſtre aſſemblée de la Grece, & d'obliger un certain nombre de villes d'y envoyer leurs députez, afin que de concert entre eux ils veillaſſent au bien commun de la Grece, & priſſent ſoin du temple de Delphes. Ce prince fit encore plus. Dans la vûe de rendre cette aſſemblée ſtable à jamais, outre les loix que chacune de ces villes avoit en particulier, il en établit de nouvelles qui devoient leur eſtre communes à toutes, & ce ſont celles qu'on nomme les loix *Amphictyoniques.* La ſuite répondit à ſes ſoins & à ſon attente. En effet, les Grecs par cette eſpéce d'alliance commencérent à ſe regarder tous comme freres, & à ſe défendre mutuellement les uns les autres : union, qui dans la ſuite les rendit à leur tour formidables aux Barbares meſmes qui leur avoient d'abord cauſé tant d'épouvante.

Tel fut, au rapport de Denys d'Halicarnaſſe, le ſujet qui porta *Amphictyon* à créer cette célébre aſſemblée des Grecs; à l'imitation de laquelle long-temps depuis une armée de jeunes Ioniens partie du territoire d'Athénes, ayant chaſſé

les Cariens, les Milyens & les Léléges de la côte maritime d'Asie qu'ils habitoient, prit possession de tout ce pays, y établit des Colonies, bâtit le temple de Diane à Ephese, & institua la feste appellée Πανιώνια sur le mont Mycalé, en l'honneur de Neptune Héliconien; de mesme que les Doriens ordonnérent aussi en Asie une feste nommée *Triopium*, en l'honneur d'Apollon: dans tous lesquels lieux ces peuples se rassembloient en de certains temps marquez, pour y vaquer aux sacrifices, aux jeux *gymniques* & aux foires. Et si par hazard il survenoit quelque différend entre les villes, ou entre les particuliers, des juges préposez pour cela en prenoient connoissance & les appaisoient.

Mais pour revenir à nostre sujet, Théopompe, Denys d'Halicarnasse & Pausanias nous donnent *Amphictyon* Roy d'Athénes, pour le fondateur du corps des *Amphictyons*, comme il l'est effectivement: voici Strabon, qui dans son IX.e livre, paroît estre d'un sentiment tout-à-fait opposé au leur. Il y fixe l'époque de la fondation des *Amphictyons* 239. ans après le Roy d'Athénes de ce nom, & il nous assûre qu'*Acrisius* Roy d'Argos fils d'Abas, qui regnoit 1361. ans avant N. S. est le premier de tous ceux qui sont venus à nostre connoissance, qui ait établi ce qui concerne les *Amphictyons*, qui ait désigné les villes qui devoient participer à cette dignité, qui leur ait accordé le droit de suffrage, aux unes par elles-mesmes, & aux autres en commun, avec une ou plusieurs villes; enfin qui ait marqué en quoy consisteroient les fonctions de ces juges, & jusqu'où s'étendroit leur pouvoir.

L'ancien Scholiaste d'Euripide vient encore à la traverse nous faire part d'un troisiéme sentiment. C'est vers la fin de son commentaire sur la Tragédie d'Oreste, où il remarque que les habitants de Delphes ayant sur les bras une guerre considérable contre leurs voisins, secouerent le joug de la domination royale, sous laquelle ils avoient vêcu jusqu'alors, & implorérent le secours d'Acrisius Roy d'Argos; que ce prince ayant heureusement terminé cette

guerre, institua à Delphes une assemblée toute pareille à celle qu'Amphictyon fils de Deucalion avoit établie aux Thermopyles; qu'il ordonna que l'on tiendroit deux marchez ou foires chaque année aux Thermopyles, au lieu qu'auparavant on ne s'y assembloit qu'une fois par an; & qu'enfin il publia des loix pour la police de ces assemblées. Qui croire donc de tous ces Auteurs? En faveur duquel sentiment doit-on se déterminer? Ce n'est pas une chose qui paroisse d'abord fort aisée à faire. Le sentiment du Scholiaste serviroit à nous lever la difficulté, en conciliant les deux opinions contraires; mais il faudroit pour cela, que quelque bon Auteur eût écrit la mesme chose avant luy, & nous sommes certains du contraire. Je suis donc absolument persuadé que, quoique les *Amphictyons* ayent d'abord esté instituez aux *Thermopyles,* ils n'eurent guéres cependant, durant les premiers siécles, d'autre siége de leur jurisdiction que la ville de Delphes, & qu'ils ne commencérent à faire une plus longue résidence aux *Thermopyles,* que lorsqu'ils s'y trouvérent forcez par l'approche d'un ennemi puissant; & cela, afin d'estre plus à portée de donner promptement les ordres nécessaires, pour luy couper les passages & s'opposer à son irruption. De là en avant cette Compagnie, qui s'estoit plus ordinairement assemblée à Delphes, devint un tribunal ambulant, qui, selon les occurrences, se tenoit tantost à *Delphes,* & tantost aux *Thermopyles.*

Au reste, cette variation de domicile est sans doute ce qui a fait prendre le change à l'ancien Scholiaste d'Euripide, & qui luy a fait imaginer cette prétenduë création de nouveaux *Amphictyons* à *Delphes* par *Acrisius,* sur le modéle des premiers instituez aux *Thermopyles* par *Amphictyon.* Mais comme ce Commentateur ne cite point de garant sur un fait de cette importance, & que de tous les anciens il est le seul auteur de ce sentiment, son témoignage ne doit pas estre d'un fort grand poids. Il n'en est pas de mesme, selon moy, du sentiment de Strabon. Il me

paroît qu'il peut aiſément ſe concilier avec celuy de Théopompe, de Denys d'Halicarnaſſe & de Pauſanias, tout oppoſé qu'il paroît eſtre au leur. En effet, quoiqu'*Amphictyon* Roy d'Athénes ſoit véritablement le fondateur des Amphictyons, quel inconvénient y auroit-il de croire qu'Acriſius Roy d'Argos a, par la ſuite des temps, étendu leurs priviléges, qu'il a augmenté le nombre des villes qui devoient y envoyer leurs députez, qu'en un mot il a donné une nouvelle forme à cette Compagnie, & que ce changement l'en a fait regarder depuis comme le fondateur? Ce n'eſt pas une choſe hors de la vrayſemblance. Dans tous les temps on a vû des Reſtaurateurs, qui ayant par leurs bienfaits mérité le titre de ſeconds fondateurs, ont inſenſiblement fait perdre de vûe les premiers, & ſouvent meſme ont fait oublier juſques à leur nom. Tout eſt rempli d'exemples de cette nature. Sur ce pied là il ne ſera donc plus queſtion de recourir à la fiction de noſtre Scholiaſte. Les *Amphictyons* inſtituez anciennement par le Roy d'Athénes de ce nom, & établis par ce prince aux *Thermopyles,* ſe trouveront eſtre les meſmes dont *Acriſius* accrût depuis le nombre & le pouvoir, & les ſeuls, qui, ſelon l'exigence des cas, s'aſſembloient indifféremment ou à *Delphes,* ou aux *Thermopyles.* De cette maniére tous les Auteurs que j'ai alleguez, s'accorderont parfaitement entre eux; le ſeul Scholiaſte d'Euripide n'y trouvera pas ſon compte, mais en récompenſe je crois que la vérité de l'hiſtoire n'y perdra rien de ſes droits, & c'eſt l'unique but auquel nous devons aſpirer dans nos recherches.

Du nombre des Villes qui avoient le droit d'Amphictyonie.

Après avoir expoſé le moins mal qu'il m'a eſté poſſible, l'origine des Amphictyons, il eſt préſentement à propos d'examiner combien de villes avoient droit d'entrée & de ſéance dans cette célébre aſſemblée: droit que la langue Grecque exprimoit par ce ſeul mot, Ἀμφικτυονία. Les

meilleurs Auteurs nous apprennent que les villes qui jouiſſoient de cette prérogative, eſtoient au nombre de *douze.* C'eſt ce qu'Æſchine, Strabon & Pauſanias diſent formellement ; avec cette légére différence, qu'au lieu que Strabon les appelle *Villes,* πόλεις, Pauſanias leur donne le nom de *peuples,* γένη, & Æſchine celuy de *Nations,* ἔθνη, ce qui revient toûjours au meſme. L'ancien Scholiaſte de Pindare ſur la quatriéme ode des Pythioniques, s'explique de la meſme maniére qu'Æſchine dans la définition qu'il donne du terme d'*Amphictyons,* que je ne fais que tranſcrire mot à mot : Ἀμφικτύονες δὲ καλοῦνται οἱ ἀγωνοθέται τῶν Πυθίων, ἐκ δώδεκα ἐθνῶν τῆς Ἑλλάδος ὄντες. Les peuples, qui, ſelon Æſchine, compoſoient le corps des Amphictyons, eſtoient les Theſſaliens, les Bœotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhæbes, les Magnétes, les Locriens, les Œtéens, les Phthiotes, les Maléens & les Phocéens. Il eſt aiſé de remarquer qu'on ne trouve ici qu'onze peuples de nommez ; quoyqu'Æſchine eût dit quelques lignes plus haut qu'ils eſtoient au nombre de *douze.* Ce qui donne aſſez à entendre que les copiſtes en ont obmis un, qui, ſi je ne me trompe, ne peut eſtre autre que les *Dolopes.* En effet Harpocration, au mot Ἀμφικτύονες, fait, d'après Théopompe, autant qu'on en peut juger, le dénombrement des peuples qui eſtoient admis dans cette Compagnie, & il les place ſelon l'ordre qui ſuit. Les Ioniens tiennent le premier rang, & ſont ſuivis des Doriens, des Perrhæbes, des Bœotiens, des Magnétes, des Achéens, des Phthiotes, des Méliens, des Dolopes, des Ænianes, des Delphiens, & des Phocéens. Pauſanias fait auſſi mention des *Dolopes* au nombre des peuples qui avoient droit d'eſtre admis dans le corps des Amphictyons. Mais il n'en compte que *dix* ſeulement, qui ſont ceux qui ſuivent : c'eſt à ſçavoir, les Ioniens, les Dolopes, les Theſſaliens, les Ænianes, les Magnétes, les Maléens, les Phthiotes, les Doriens, les Phocéens, & ceux d'entre les Locriens qui habitoient les terres ſituées au pied du mont Cnémis, & qui

qui pour cette raiſon, s'appelloient Epicnémidiens.

Dans cette étrange contrariété des Auteurs que je viens de citer, il n'eſt pas aiſé de démêler quel ſentiment on doit pluſtoſt embraſſer. Car on a pû remarquer que les uns ont paſſé ſous ſilence quelques Amphictyons, dont d'autres ont fait mention, & qu'enfin les uns en ont rapporté un plus grand nombre, & les autres un plus petit. Cependant au milieu de toutes ces contradictions, nous ne laiſſons pas d'appercevoir ceux d'entre les *Amphictyons*, qu'ils reconnoiſſent tous d'un commun accord. Ce ſont les Ioniens, les Doriens, les Magnétes, les Phthiotes; les Phocéens & les *Maléens*, ou bien les *Méliens*: comme on le lit dans le Lexique d'Harpocration, quoiqu'à la vérité il ſoit aſſez difficile de pouvoir décider laquelle des deux leçons doit paſſer pour la meilleure. En effet, Scylax de Caryande ancien auteur, dans le Journal de ſa navigation, diſtingue évidemment les *Méliens*, Μηλιεῖς, d'avec les *Maléens*, Μαλεεῖς, bien qu'il nous donne en meſme temps à entendre qu'ils eſtoient fort proches voiſins. Auſſi liſons-nous dans le XVIIIe. livre de Diodore de Sicile, ces mots: Μηλιεῖς πλὴν Μαλεέων, *les Méliens outre les Maléens*, endroit qui paroît inſinuer que les Méliens & les Maléens n'eſtoient comptez que pour un peuple, par rapport au droit d'*Amphictyonie*.

Après tout, s'il m'eſtoit permis de dire ici ma penſée ſur le nombre des villes qui avoient droit de ſéance dans le corps des Amphictyons, il me ſemble qu'il n'y a rien de plus aiſé que de concilier toutes les contrariétez des Auteurs que nous avons alleguez. En effet, il ne faut que diſtinguer les temps, pour faire voir que les uns & les autres ont dit vray. Il eſt très-certain que dans les commencements, & meſme pendant un fort long eſpace de temps, les ſeuls Delphiens & leurs voiſins eurent cette prérogative, à l'excluſion des autres peuples de la Grece plus reculez. Alors les douze villes nommées par nos Auteurs, eſtoient les ſeules qui euſſent droit d'aſpirer à cette dignité.

Mais je ne doute pas que le besoin qu'avoient tous les Grecs les uns des autres, ne leur ait dans la suite attiré cet honneur à tous également. Il paroît mesme que telle estoit l'intention du fondateur, comme on a pû le remarquer par ce que j'ai rapporté ci-dessus : cette auguste Compagnie ayant esté particuliérement instituée par ce Prince, pour entretenir l'union & la concorde entre tous les Grecs, & par ce moyen rendre le bonheur & la sûreté de la Grece durables à jamais. On doit donc tenir pour une chose constante, que tous les Grecs généralement ont eu dans la suite des temps le droit d'*Amphictyonie*, qu'un petit nombre de leurs villes s'estoit d'abord approprié. C'est ce que confirme merveilleusement un décret des Amphictyons rapporté par Démosthéne, où cette célébre Compagnie est appellée, *le tribunal commun de tous les Grecs ;* τὸ κοινὸν τῶν Ἑλλήνων συνέδριον. Ciceron s'en explique à peu près de la mesme maniére, puisque dans son second livre *de Inventione*, il donne au corps des Amphictyons le nom d'*Assemblée* générale de la Grece : *Commune Græciæ concilium.*

Nous venons de voir celles d'entre les villes Grecques, qui, au rapport des Auteurs, avoient le droit d'*Amphictyonie*. Passons maintenant au cérémonial qui s'observoit à la réception de chacun des Amphictyons.

Du serment que les Amphictyons estoient obligez de faire à leur réception.

Autant que l'on peut juger par ce que les anciens nous ont laissé au sujet des *Amphictyons*, il paroît que la premiére chose que firent les députez des peuples Grecs, dès que le siége de leur jurisdiction eut esté établi aux *Thermopyles* par le Roy Amphictyon leur fondateur, ce fut de s'engager tous mutuellement par un serment solemnel, de concerter entre eux tout ce qu'ils jugeroient le plus capable de contribuer au bien commun, & à la sûreté de la Grece ; & cela dans la vûe de rendre leur assemblée plus

durable & plus respectable. L'exemple de ces premiers *Amphictyons* servit de loy à ceux qui furent dans la suite admis dans cet illustre corps, & chacun d'eux fut obligé de prêter le mesme serment à la Compagnie, le jour de son installation dans cette dignité. Nous sommes redevables à Æschine de nous avoir conservé la formule de ce serment, qui estoit conçû à peu près en ces termes. « Je jure de ne jamais renverser aucune des villes honorées du droit d'Amphictyonie, & de ne point détourner ses eaux courantes, ni en temps de paix, ni en temps de guerre. Que si quelque peuple venoit à faire une pareille entreprise, je m'engage à porter la guerre en son pays, à raser ses villes, ses bourgs & ses villages, & à le traiter en toutes choses comme mon plus cruel ennemi. De plus, s'il se trouvoit un homme assez impie, pour oser dérober quelqu'une des riches offrandes conservées à Delphes dans le temple d'Apollon, ou pour faciliter à quelqu'autre les moyens de commettre ce crime, soit en luy prêtant aide pour cela, soit mesme en ne faisant que le luy conseiller, j'employeray mes pieds, mes mains, ma voix, en un mot, toutes mes forces, pour tirer vengeance de ce sacrilége. »

Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici pour garant de ce que je viens d'avancer, le passage mesme d'Æschine, tiré de sa harangue intitulée, *περὶ παραπρεσβείας*, ou, *de la prévarication de Démosthéne dans son ambassade ;* voici les propres termes dans lesquels il est conçû : *ἅμα δὲ ἐξ ἀρχῆς διεξῆλθον τὴν κτίσιν τοῦ ἱεροῦ, καὶ τὴν πρώτην σύνοδον γενομένην τῶν Ἀμφικτυόνων, καὶ τοὺς ὅρκους αὐτῶν ἀνέγνων, ἐν οἷς ἔνορκον ἦν τοῖς ἀρχαίοις, μηδεμίαν πόλιν τῶν ἀμφικτυονίδων ἀνάστατον ποιήσειν, μηδ' ὑδάτων ναματιαίων εἴρξειν, μήτ' ἐν πολέμῳ, μήτ' ἐν εἰρήνῃ. Ἐὰν δέ τις ταῦτα παραβῇ, στρατεύσειν ἐπὶ τοῦτον, καὶ τὰς πόλεις ἀναστήσειν, καὶ ἐάν τις ἢ συλᾷ τὰ τοῦ θεοῦ, ἢ συνειδῇ τι, ἢ βουλεύσῃ τι κατὰ τῶν ἐν τῷ ἱερῷ, τιμωρήσειν καὶ ποδὶ, καὶ χειρὶ, καὶ φωνῇ, καὶ πάσῃ δυνάμει.*

Pour rendre encore ce serment plus saint & plus

authentique, les *Amphictyons* le terminoient par de fortes imprécations. C'est ce que nous apprenons encore d'Æschine dans la mesme harangue que nous venons de citer, où, immédiatement après la formule du serment, on lit les mots qui suivent: *καὶ προσῆν τῷ ὅρκῳ ἀρὰ ἰσχυρά.* Le mesme Æschine, dans sa harangue contre Ctésiphon, nous a conservé la formule de cette imprécation, qui m'a paru assez curieuse pour mériter ici une place. Voici de quelle maniére elle estoit conçûe. *Εἴ τις τάδε, φησὶ, παραβαίνοι, ἢ πόλις, ἢ ἰδιώτης, ἢ ἔθνος, ἐναγὴς φησιν ἔστω τοῦ Ἀπόλλωνος, καὶ τῆς Ἀρτέμιδος, καὶ Λητοῦς, καὶ Ἀθηνᾶς προνοίας. Καὶ ἐπεύχεται αὐτοῖς μηδὲ γῆν καρποὺς φέρειν, μήτε γυναῖκας τέκνα τίκτειν γονεῦσιν ἐοικότα, ἀλλὰ τέρατα, μηδὲ βοσκήματα κατὰ φύσιν γονὰς ποιεῖσθαι. ἧτταν δὲ αὐτοῖς εἶναι πολέμου, καὶ δικῶν, καὶ ἀγορῶν, καὶ ἐξώλεις εἶναι καὶ αὐτοὺς καὶ οἰκίας καὶ γένος τὸ ἐκείνων: καὶ μὴ ποτέ φησιν ὁσίως θύσαιεν τῷ Ἀπόλλωνι, μηδὲ τῇ Ἀρτέμιδι, μηδὲ τῇ Λητοῖ, μηδ' Ἀθηνᾷ προνοίᾳ, μηδὲ δέξαιτο αὐτοῖς τὰ ἱερά.*

» Que si quelqu'un enfraint ce qui est contenu dans le
» serment que je viens de faire, soit que ce quelqu'un soit
» un simple particulier, soit mesme que ce soit une ville ou
» un peuple; que ce particulier, cette ville ou ce peuple soit
» regardé comme exécrable, & qu'en cette qualité il éprouve
» toute la vengeance d'Apollon, de Diane, de Latone & de
» Minerve la Prévoyante: que leur terre ne produise aucun
» fruit: que leurs femmes au lieu d'engendrer des enfants
» ressemblants à leurs peres, ne mettent au monde que des
» monstres: & que les animaux mesmes, au lieu de petits
» de leur espéce, n'apportent que des *Fétus* contre nature:
» que ces hommes sacriléges perdent tous leurs procès: s'ils
» ont la guerre, qu'ils soient vaincus: que leurs maisons
» soient rasées, & qu'eux & leurs enfants soient passez au fil
» de l'épée: que ce qui aura échappé au fer ne puisse jamais
» offrir dignement aucun sacrifice à Apollon, à Diane, à
» Latone, & à Minerve la Prévoyante: & que ces divinitez
» ayent en horreur & leurs priéres & leurs offrandes.

Ce fut donc par le moyen de ce ſerment ſolemnel accompagné de tant d'imprécations, que les premiers *Amphictyons* ſçûrent pourvoir tout à la fois, & au bonheur commun de leur patrie, & à la ſûreté du temple de Delphes. Et tant que le corps des *Amphictyons* ſubſiſta, chaque récipiendaire en particulier, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, fut obligé de prêter le meſme ſerment à la Compagnie, le jour de ſa réception.

Combien de fois par an s'aſſembloient les Amphictyons.

Nous avons déja remarqué dans le commencement de ce diſcours, que les *Amphictyons* s'aſſembloient indiféremment, ſelon les occurrences, tantoſt aux *Thermopyles*, & tantoſt à *Delphes*. Il s'agit à préſent de ſçavoir combien de fois par an ils avoient coûtume de s'aſſembler. L'ancien Scholiaſte d'Euripide, vers la fin de ſon commentaire ſur la Tragédie d'Oreſte, dit poſitivement qu'*Acriſius* Roy d'Argos, ordonna que l'on tiendroit chaque année deux marchez publics aux *Thermopyles*, au lieu qu'auparavant l'on ne s'y aſſembloit qu'une ſeule fois par an. Ce qui eſt à peu près, comme s'il diſoit, que juſqu'au temps d'Acriſius, les *Amphictyons* ne s'eſtoient aſſemblez qu'une fois l'année; puiſqu'il eſt conſtant que ces marchez célébres eſtoient une dépendance de l'aſſemblée des Amphictyons, qui ne ſe tenoit jamais ſans de pareilles foires, inſtituées pour ſervir d'amuſement au grand concours de peuple qui y abordoit de toutes parts, pendant la tenuë de ces eſtats. Mais j'ai déja obſervé que l'autorité de ce Commentateur m'eſt fort ſuſpecte, dès qu'il ne cite point ſes garants; & je n'adjoûte pas plus de foy à ce qu'il avance ici, qu'à la vaine diſtinction qu'il fait de deux eſpéces d'*Amphictyons*. Sans m'arrêter donc à ſa remarque ſur ce ſujet, il me paroît bien plus raiſonnable de m'en rapporter au témoignage unanime des bons Auteurs anciens, qu'aux viſions d'un Commentateur. Or tous les anciens conviennent que le temps de l'aſſemblée des *Amphictyons*, eſtoit un temps fixe

& arresté; qu'ils s'assembloient réguliérement deux fois par an, c'est à sçavoir, dans le *Printemps* & dans l'*Automne*: Que l'assemblée qui se tenoit au printemps, s'appelloit du nom de cette saison ἐαρινὴ Πυλαία; de la mesme maniére que celle d'automne se nommoit μετοπωρινή. C'est ce que Strabon entre les autres, rapporte en termes formels dans le IX.e livre de sa Géographie.

Au reste, dans les premiers temps, les *Amphictyons* observérent toûjours fort scrupuleusement la coûtume de ne s'assembler que dans ces deux saisons de l'année. Cependant ils se relâchérent dans la suite, & ils commencérent à s'assembler mesme dans d'autres temps, lorsque la nécessité le réquéroit. Cela est si vray, que du temps de Démosthéne, les *Amphictyons* ayant un jour ordonné que les Députez nommez Ἱερομνήμονες, eussent à s'assembler incessamment aux Thermopyles, ce grand Orateur fit passer un decret à Athénes, par lequel il estoit défendu aux députez Athéniens, tant celuy qu'on appelloit Ἱερομνήμων, que ceux qui se nommoient Πυλαγόραι, de partir d'Athénes pour se rendre à l'assemblée des Amphictyons, soit à Delphes, soit aux Thermopyles, en d'autres temps que dans ceux qui estoient reglez de toute ancienneté; c'est-à-dire, dans le *Printemps* & dans l'*Automne*. Τὸν δὲ ἱερομνήμονα τῶν Ἀθηναίων, καὶ τοὺς πυλαγόρας τοὺς εἰς ἀεὶ πυλαγοροῦντας πορεύεσθαι, εἰς Πύλας καὶ εἰς Δελφοὺς, ἐν τοῖς τεταγμένοις χρόνοις ὑπὸ τῶν προγόνων. Procedé qu'Æschine reproche vivement à Démosthéne, dans sa harangue contre Ctésiphon, prétendant que par ce moyen cet Orateur avoit esté cause que les Athéniens n'avoient plus aucune part aux affaires de conséquence qui se traitoient par les Amphictyons dans les autres saisons de l'année.

Du grand concours de peuple aux Thermopyles, & à Delphes, pendant que les Amphictyons y estoient assemblez.

Nous avons déja remarqué cy-dessus, que les *Amphictyons* ne s'assembloient jamais, soit aux Thermopyles, soit à Delphes, qu'il ne s'y tînt des marchez ou foires, & que l'on n'y célébrât des jeux publics. Ce n'est donc pas une chose surprenante, que ces sortes de festes y attirassent une quantité prodigieuse de peuple de toutes les parties de la Grece. L'on sçait que les Grecs aimoient beaucoup à se promener, & qu'ils estoient tous naturellement fort curieux & fort avides de spectacles, comme le sont pour l'ordinaire tous les gens de loisir. Le concours des Grecs estoit donc toûjours si grand, dans les lieux où se tenoit l'assemblée des Amphictyons, que le nom de Πυλαία, qui au propre désignoit cet illustre Corps, se prenoit encore au figuré de la langue Grecque, pour une *foule* & pour une *grande cohuë*. Nom que Cratinus Poëte comique donna pour la mesme raison à une de ses piéces, selon que le Grammairien Hésychius & l'ancien Scholiaste d'Aristophane en font foy. Et Plutarque dans la vie de Pyrrhus, appelle Πυλαικὴ ὀχλαγωγία, cette affluence de peuple qui se trouvoit, ou aux Thermopyles ou à Delphes, pendant que les *Amphictyons* y estoient assemblez. Au reste, les marchands y abordoient en foule de tous les cantons de la Grece, & y apportoient des marchandises de toute espéce. En effet, Théophraste remarque dans le chapitre onziéme du neuviéme livre de son histoire des Plantes, que les Œtéens ramassoient avec grand soin l'Hellébore qui naît sur le mont *Œta*, & qui passe pour le plus exquis, afin de le porter aux foires qui se tenoient tant que duroit l'Assemblée des Amphictyons. Mais c'est trop peu de dire que l'on y négocioit toutes sortes de marchandises permises ; le commerce des illicites y avoit du

moins encore autant de lieu. Dion Chryſoſtome nous apprend cette particularité dans ſa harangue 77.e Ces hommes infames, que la délicateſſe de noſtre langue ne nous permet pas meſme de nommer, y conduiſoient par troupes de malheureuſes victimes deſtinées à aſſouvir la brutalité des jeunes gens; & l'on peut aſſûrer que c'eſtoit en ces lieux-là qu'ils faiſoient ordinairement leur plus abondante récolte. C'eſt ainſi que la pluſpart des devots d'Apollon ſe préparoient à Delphes pour approcher du trépied ſacré, & pour y conſulter l'Oracle ſur leur deſtinée. Après tout, la religion des payens autoriſoit de pareils abus. Apollon & preſque tous les autres Dieux qu'ils adoroient, leur avoient laiſſé de beaux exemples de contenter toutes leurs paſſions, & meſme juſqu'aux plus honteuſes & aux plus indignes de l'humanité. Mais en voilà plus qu'il n'en faut ſur un pareil ſujet. Il eſt temps de voir quel nom on donnoit aux Députez des villes qui avoient droit de ſuffrage dans le corps des *Amphictyons*. Et c'eſt ce que nous nous réſervons à examiner dans la ſeconde partie de ce diſcours.

Du nom que portoient les Députez que les villes Grecques envoyoient à l'aſſemblée des Amphictyons.

II. Partie. Chacune des villes qui avoit le droit d'*Amphictyonie*, eſtoit obligée d'envoyer ſes députez à l'aſſemblée, dès qu'elle eſtoit convoquée. Ces députez eſtoient ordinairement au nombre de *deux* pour chaque ville. L'un s'appelloit ἱερομνήμων, parce qu'il eſtoit particuliérement chargé du ſoin des ſacrifices & de tout ce qui avoit rapport à la religion; & l'autre ſe nommoit πυλαγόρας: & celuy-ci, ſelon moy, eſtoit comme juge-né des affaires civiles & criminelles qui ſurvenoient entre les particuliers: au lieu que tous les deux enſemble décidoient également des affaires d'eſtat, c'eſt-à-dire de tout ce qui concernoit le bien commun de leur patrie, la ſûreté & la tranquillité publique. C'eſt du moins

moins ce qu'il me paroît que l'on peut raiſonnablement inférer de la différente dénomination de ces députez. En effet, pourquoy, ſans cela, auroit-on donné aux uns le nom de ἱερομνήμονες, *Préſidents des ſacrifices,* ou, *Gardiens des archives ſacrées*, & aux autres celuy de πυλαγόραι, terme générique qui convenoit indiſtinctement en un ſens aux premiers comme aux derniers, puiſqu'il ne ſignifioit autre choſe que les *députez* qui s'aſſembloient aux *Thermopyles* ou à *Delphes!* Car il eſt bon d'obſerver ici en paſſant, que le terme de Πυλαία ne ſe donnoit pas moins à l'aſſemblée des Amphictyons, lorſqu'elle ſe tenoit à *Delphes*, que lorſqu'elle ſe tenoit aux *Thermopyles*. A l'égard du pouvoir de décider des affaires qui regardoient le bien de l'eſtat, que j'attribuë également aux députez ἱερομνήμονες & πυλαγόραι, je crois mon ſentiment d'autant mieux fondé, que je ne trouve point que ces derniers fuſſent inférieurs aux autres, du moins quant au droit de porter leur ſuffrage; car pour ce qui eſt de leurs fonctions, elles eſtoient certainement fort différentes à d'autres égards, comme nous venons de l'inſinuer, & comme nous eſpérons le faire voir plus au long dans la ſuite de ce diſcours.

Il ne faut pas, au reſte, s'imaginer que les *douze* peuples de la Grece, dont nous avons parlé dans la premiére partie de cette diſſertation, fuſſent les ſeuls qui euſſent le droit d'envoyer leurs députez à l'aſſemblée des *Amphictyons*. Tout au contraire, chaque ville d'Ionie, chaque ville de Theſſalie, chaque ville de Dorie avoit la meſme faculté. En effet, les Athéniens, quoique les plus conſidérables de toute l'Ionie, n'eſtoient cependant pas les ſeuls de cette Province, qui envoyaſſent leurs députez, ou à Delphes ou aux Thermopyles. Il n'y avoit pas la moindre ville, la moindre bicoque d'Ionie, qui n'eût un pareil droit. Il en eſtoit de meſme des autres peuples de la Grece. Et lorſqu'il s'agiſſoit de donner ſon ſuffrage, comme l'on comptoit par voix, & que tous les Amphictyons eſtoient vocaux, la voix d'un habitant de la moindre bourgade de la Grece avoit autant

de poids que celle du citoyen de l'une des plus puiſſantes villes. Ces derniéres n'avoient aucune prérogative d'honneur, ni aucune preéminence ſur les moindres, & chaque ville, ſans diſtinction, avoit ſeulement deux ſuffrages, comme Æſchine le prouve en termes formels, dans ſa harangue intitulée, *περὶ παραπρεσβείας*. Ce paſſage eſt ſi beau, & développe ſi nettement la maniére uniforme dont les Amphictyons procédoient à leurs ſuffrages, que j'ai cru ne pouvoir me diſpenſer de le rapporter ici en ſon entier. *Κατηριθμησάμην δ' ἔθνη δώδεκα, τὰ μετέχοντα τοῦ ἱεροῦ, Θετταλοὺς, Βοιωτοὺς, οὐ Θηβαίους μόνους, Δωριέας, Ἴωνας, Περραιβοὺς, Μάγνητας, Λοκροὺς, Οἰταίους, Φθιώτας, Μαλεεῖς, Φωκεῖς· καὶ τούτων ἔδειξα ἕκαστον ἔθνος ἰσόψηφον γενόμενον, τὸ μέγιστον τῷ ἐλάττονι, τὸν ἥκοντα ἐκ Δωρίου, καὶ Κυτινίου, ἴσον δυνάμενον Λακεδαιμονίοις, δύο γὰρ ψήφους ἕκαστον φέρει ἔθνος· πάλιν ἐκ τῶν Ἰώνων, τὸν Ἐρετριέα καὶ Πριηνέα, τοῖς Ἀθηναίοις· καὶ τοὺς ἄλλους κατὰ ταὐτά.* Cependant Strabon dans ſon IX.ᵉ livre, après avoir rapporté qu'*Acriſius* eſtoit le fondateur du corps des Amphictyons, & qu'il avoit donné à *douze* villes le droit d'y envoyer leurs députez, adjoûte auſſitoſt : *ἑκάστῃ [πόλει] τὴν ψῆφον ἔδωκε, τῇ μὲν κατ' αὐτὴν, τῇ δὲ μεθ' ἑτέρας, ἢ μετὰ πλειόνον ;* c'eſt-à-dire, que ce Prince accorda à chacune de ces villes le droit de ſuffrage, à celle-ci ſeule, & par elle-meſme, & à celle-là conjointement avec une autre, ou meſme avec pluſieurs. Au reſte il n'eſt pas facile de deviner quelles eſtoient ces villes privilegiées, qui avoient par elles-meſmes & ſans collégue, le droit de ſuffrage. Mais s'il m'eſtoit permis de dire ici mon ſentiment, je croirois que pour concilier Æſchine avec Strabon, il ne faut que diſtinguer les temps dont ces auteurs ont parlé. En effet, il n'y a pas lieu de douter que dans les commencements, & fort long-temps meſme depuis, les douze villes qui avoient le droit d'*Amphictyonie*, n'avoient chacune que deux ſuffrages, & que les autres villes, qui dans la ſuite furent honorées du meſme droit, n'eurent non plus que deux ſuffrages

chacune. Il n'auroit pas esté raisonnable que les derniéres reçûes eussent esté traitées plus favorablement que les premiéres, qui avoient ce droit acquis dès l'instant de la création des Amphictyons. C'est donc ce qu'Æschine a voulu nous marquer, & ce qui certainement estoit encore en usage de son temps, c'est-à-dire, sous le regne de Philippe pere d'Alexandre le Grand. Mais il est à présupposer, que le nombre des petites villes Grecques s'estant dans la suite des temps accrû considérablement, & chacune de ces villes nouvelles ayant brigué l'*Amphictyonie* avec beaucoup d'empressement, on voulut bien les y admettre, mais avec cette modification néantmoins, que deux, trois ou quatre ensemble, ne passeroient que pour une seule, & pour cette raison, n'auroient que deux suffrages seulement. Ce qui fut sans doute établi alors par un trait de prudence de ce Corps célébre, pour obvier à tous les inconvénients qui auroient pû s'ensuivre de la multiplicité des voix à l'infini, dans les affaires de conséquence qui ressortissoient au tribunal des Amphictyons. Et cet usage regnoit dans cette illustre Compagnie, du temps des Empereurs Auguste & Tibére, sous le regne desquels vivoit Strabon. Voilà du moins le systeme qui m'a paru le plus raisonnable, & le plus propre à accorder les sentiments opposez de deux célébres Auteurs, dont il n'est pas possible de récuser le témoignage sur des faits dont ils ont, pour ainsi dire, esté l'un & l'autre les témoins oculaires.

Ce que les Anciens ont entendu par le droit de double suffrage, attribué à chaque ville Amphictyònide.

Il s'agit présentement d'examiner ce que les Anciens ont entendu par le *droit de double suffrage,* qu'ils attribuent à chacune des *villes Amphictyonides,* c'est-à-dire, des villes dont les députez avoient séance parmi les Amphictyons. C'est un point qui n'est pas trop éclairci, & qui pourroit donner lieu à deux différents sentiments. Quelques-uns

croiront que par là les anciens ont prétendu désigner que les députez de chaque ville Amphictyonide avoient deux boules; l'une qui leur servoit à absoudre, & l'autre qui leur servoit à condamner: de la mesme maniére qu'Aristophane dans sa Comédie des *Guêpes*, donne deux boules à Philocléon, ce veillard qui avoit la manie de vouloir toûjours juger, & qui, par sa pente naturelle au mal, se plaisoit beaucoup plus à condamner les parties, qu'à les absoudre. Et voilà pour le premier sentiment. L'autre, qui me paroît le mieux fondé, est que dans toutes les affaires qui se décidoient au tribunal des Amphictyons, chaque ville avoit *double suffrage* en la personne de ses députez. Cependant, quoique ce dernier sentiment soit celuy auquel on se doit tenir, il ne laisse pas de souffrir encore quelque difficulté, & il nous entraîne nécessairement à examiner, pourquoy chaque ville Amphictyonide ne se contentoit pas d'un seul suffrage. Mais cet examen n'est pas une chose fort aisée à faire, le silence des anciens là-dessus s'opposant au désir que nous aurions d'éclaircir cette matiére. En effet, à quoy bon ce *droit de double suffrage,* sur-tout dans une compagnie dont les membres n'avoient aucune préséance l'un sur l'autre, & où regnoit une égalité de suffrages sans aucune prérogative? Car dans les autres Compagnies, l'on sçait que le *droit de deux suffrages* s'accordoit quelquefois à des personnes éminentes en dignité, comme une prérogative d'honneur, par laquelle ils estoient distinguez du reste des vocaux. Hérodote dans le VI.e livre de son histoire, met au nombre des droits honorifiques accordez aux Rois de Sparte, celuy de *double suffrage.* Cependant Thucydide rapporte dans son premier livre, que dans les jugements, le Roy de Sparte n'avoit qu'une seule boule, non plus que les autres sénateurs, mais qu'à la vérité sa voix estoit comptée pour deux, ce qui revient à peu-près au mesme.

Après tout, puisque les bons Auteurs anciens conviennent unanimement que toutes les *villes Amphictyonides*

avoient *double suffrage*, & qu'à cet égard il n'y avoit aucune différence entre la plus grande & la plus petite, je crois qu'il faut entendre tout simplement, que chaque ville, tant la moins célébre que la plus considérable, avoit deux voix seulement en la personne de ses deputez; & cela, sans aucune prérogative d'honneur, & sans préséance l'une sur l'autre; afin que, comme il s'agissoit principalement dans cette illustre assemblée, de travailler au bien commun de la Grece, tous les membres indistinctement eussent un droit uniforme de concourir à ce grand ouvrage, auquel ils avoient, tant les uns que les autres, un intérest égal.

De la différence des fonctions du Député nommé Ἱερομνήμων & des Deputez appellez Πυλαγόραι.

Nous avons déja insinué que les fonctions du député nommé Ἱερομνήμων, & celles des deputez appellez Πυλαγόραι, estoient différentes entr'elles en beaucoup de choses, & c'est ce que nous avons maintenant à examiner.

Il me paroît que les anciens Grammairiens ne nous ont point expliqué assez nettement, quelles estoient les fonctions des deputez nommez Ἱερομνήμονες, & des deputez nommez Πυλαγόραι. En effet, Harpocration, au mot Ἱερομνήμων, se contente de dire que c'estoit ainsi que l'on appelloit les deputez que les villes Amphictyonides envoyoient prendre séance dans l'assemblée des Amphictyons: définition vague, qui, bien que vraye en général, ne laisse pas cependant d'estre vicieuse, en ce qu'elle ne marque point la différence des fonctions de ces divers deputez. Ulpien l'Orateur est aussi tombé à cet égard dans la mesme faute qu'Harpocration. Il n'en est pas ainsi d'Hésychius. Il s'explique bien plus clairement que les deux autres, puisqu'il dit en termes formels, que les deputez appellez Ἱερομνήμονες, estoient ceux que les villes envoyoient à l'assemblée des Amphictyons, pour y faire la fonction de *Greffiers sacrez*. Ἱερομνήμονες, *οἱ πεμπόμενοι*

εις Πυλαίαν ἱερογραμματεῖς. L'ancien Scholiaste d'Aristophane, sur la Comédie des *Nuées*, s'en explique à peu-près de la mesme maniére : καὶ εἰσὶν οἷον ἱερεῖς γραμματεῖς, μνήμονας γὰρ τούτους ἐκάλουν. Et à quelques lignes de là : ἀπῄεσαν δὲ εἰς Δελφοὺς ἐπισκοποὶ τῶν ἀναλισκομένων ἐν ταῖς θυσίαις. Or ces deux passages nous apprennent que les deputez appellez Ἱερομνήμονες, estoient particuliérement chargez de tout ce qui avoit rapport à la religion. Et à la verité, c'estoient eux seuls qui payoient la dépense, & qui prenoient le soin des sacrifices publics qui se faisoient pour la conservation de toute la Grece en général : sacrifices dont Æschine fait mention dans sa harangue contre Ctésiphon, dans laquelle il rapporte les principaux chefs du discours qu'il prononça en présence des Amphictyons, au nom de la république des Athéniens qui l'avoient député vers cette assemblée, en qualité de l'un de leurs *Pylagores*.

Pour ce qui est des deputez nommez Πυλαγόραι, si l'on en croit quelques anciens, on pourroit d'abord s'imaginer qu'ils estoient regardez comme les chefs de la députation. En effet, ils portoient la parole toutes les fois qu'il s'agissoit de haranguer, &, selon la définition d'Hésychius, ils estoient les Présidents de cette illustre assemblée : οἱ προεστῶτες τῆς Πυλαίας, dit ce Grammairien ; & cela parce qu'on les regardoit comme les protecteurs de ce corps. Car l'assemblée elle-mesme des Amphictyons est appellée par Sophocle, Πυλάτιδες ἀγοραί. Cependant, avec tout le respect que je dois à Hésychius, je ferai voir dans la suite de ce discours, que les *Pylagores* n'estoient pas, comme il l'avance, les plus illustres d'entre les deputez des villes Amphictyonides, quoyqu'à la verité ce fussent eux qui, dans toutes les occasions, estoient chargez de porter la parole.

La premiére chose que faisoient à leur arrivée aux Thermopyles, le *Hiéromnémon* & les *Pylagores*, c'estoit d'offrir un sacrifice solemnel à *Cérès*, divinité tutélaire de ce lieu. Strabon est celuy qui nous apprend cette particularité dans le neuviéme livre de sa Géographie. Personne n'ignore

que cette Déesse avoit là un temple fameux, bâti au milieu d'une grande plaine, près du fleuve Asope, & que ce temple estoit le lieu où s'assembloient les *Amphictyons :* ce qui avoit fait donner à Cérès le surnom d'*Amphictyonide*, comme on peut le voir dans le passage suivant du VII.e livre d'Hérodote. Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ Φοίνικος ποταμοῦ καὶ Θερμοπυλέων, κώμη τέ ἐστι τῇ οὔνομα Ἀνθήλη κεῖται, παρ' ἣν δὴ παραρρέων ὁ Ἀσωπὸς ἐς θάλασσαν ἐκδιδοῖ, καὶ χῶρος περὶ αὐτὴν εὐρὺς, ἐν τῷ Δήμητρός τε ἱερὸν ἀμφικτυονίδος ἵδρυται, καὶ ἕδραι εἰσὶν Ἀμφικτύοσι, καὶ αὐτοῦ τοῦ Ἀμφικτύονος ἱερόν. J'ai cru devoir transcrire ici ce passage en son entier, non-seulement à cause qu'il contient une description fort exacte du lieu où estoit bâti ce temple de Cérès, mais encore parce qu'il nous apprend un fait, qui, si je ne me trompe, n'est rapporté par aucun autre historien. C'est que près du temple de Cérès on voyoit un autre temple, ou, si l'on veut, une chapelle érigée en l'honneur d'*Amphictyon* luy-mesme. Et cela, suivant l'usage de ces temps reculez, dans lesquels les peuples ne croyoient pas pouvoir donner de marques plus sensibles de leur reconnoissance aux héros, aux princes & aux grands hommes, de qui ils avoient reçu quelques bienfaits considérables, qu'en les mettant après leur mort au rang des Dieux, & en leur érigeant des temples & des autels. A la vérité ce genre d'idolatrie est celuy de tous qui me paroît avoir esté le moins déraisonnable, rien n'estant si naturel à des cœurs reconnoissants, que d'honorer la mémoire de ceux qui leur ont fait du bien. Et pouvoit-on jamais imaginer une maniére plus éclatante d'éterniser ses bienfaiteurs, qu'en leur rendant le mesme culte qu'aux Dieux?

On vient de voir, que dès que le Hiéromnémon & les *Pylagores* estoient arrivez aux *Thermopyles*, ils payoient à *Cérès* leur bien-venuë par un sacrifice solemnel. Mais lorsque le rendez-vous des *Amphictyons* estoit à *Delphes*, Cérès perdoit cette aubaine; & *Apollon Pythien*, *Diane*, *Latone* & *Minerve la Prévoyante*, divinitez tutélaires de la

ville de Delphes, recevoient à leur tour les mesmes hommages des deputez nouvellement arrivez.

Bien que j'aye remarqué au commencement de la seconde partie de ce discours, que chaque *ville Amphictyonide* ne pouvoit envoyer à l'assemblée des Amphictyons, que deux deputez seulement, sçavoir, un *Pylagore* & un *Hiéromnémon*, c'estoit une regle générale, qui n'a pas laissé de souffrir quelques exceptions ; & les villes illustres s'attribuérent apparemment d'elles-mesmes, par la suite des temps, le privilége d'y en envoyer un plus grand nombre. En effet, Æschine, dans sa harangue contre Ctésiphon, nous apprend que les Athéniens envoyoient à l'assemblée des Amphictyons quatre deputez, sçavoir un Hiéromnémon & trois Pylagores. A la vérité, malgré le silence des Auteurs sur ce sujet, je crois pouvoir avancer que ces quatre deputez n'estoient comptez que pour deux par rapport aux suffrages, c'est-à-dire, que les quatre ensemble n'avoient que *deux* voix. Autrement Æschine se contrediroit luy-mesme, puisque dans sa harangue intitulée, περὶ παραπρεσβείας, ou *de la prévarication de Démosthéne dans son ambassade*, il nous assûre formellement, que les villes les plus puissantes n'avoient aucune prérogative d'honneur, ni aucune prééminence sur les plus petites, & qu'ainsi chaque ville, sans distinction, avoit seulement deux voix en la personne de ses deputez. D'où je concluds que les quatre deputez d'Athénes ne devoient avoir que deux voix. Je dis la mesme chose des autres grandes villes qui en envoyoient un pareil nombre, & je suis persuadé que l'égalité qui regnoit dans cette Compagnie, n'auroit jamais, sans cela, autorisé une pareille distinction. S'il m'estoit mesme permis d'exposer là-dessus mon sentiment, je pancherois fort à croire que ce relâchement de la sévérité des loix Amphictyoniques, ne s'introduisit que vers le temps d'Æschine, c'est-à-dire, sous le regne de Philippe pere d'Alexandre le Grand : temps auquel, selon toutes les apparences, les grandes

grandes villes de la Grece commencerent à vouloir à cet égard se tirer de la regle commune; ce que les Amphictyons voulurent bien tolérer par un trait de politique, & par déférence pour ces villes; mais à condition néantmoins que leurs *quatre* députez ne seroient comptez que pour *deux*, par rapport au droit de suffrage, afin qu'une telle innovation ne pût préjudicier en rien aux anciens statuts de leur Compagnie, qui portoient que les moindres d'entre les villes Amphictyonides, iroient de pair avec les plus grandes en toutes choses, & sur-tout pour le nombre des voix. D'ailleurs, on sçait que l'autorité des Amphictyons commença fort à décheoir, dès le moment qu'ils eurent eu la condescendance d'admettre Philippe dans leur corps; car ce Prince estant par ce moyen entré en jouissance de tous leurs droits & de tous leurs priviléges, sçut bientost se mettre au-dessus des loix, & abusa de son pouvoir, jusqu'au point de présider par procureur, & à cette illustre assemblée, & aux *Jeux Pythiques ;* jeux dont les *Amphictyons* estoient les juges-nez & les *Agonothétes*. C'est ce que Démosthéne luy reproche dans sa troisiéme Philippique. « Lorsqu'il ne daigne pas, dit-il, nous honorer de sa présence, il en- « voye présider ses *esclaves* », c'est-à-dire ses *courtisans*, qu'il plaît à cet Orateur d'avilir par ce terme odieux, mais qui convenoit parfaitement à l'idée que la liberté Grecque s'estoit formée de la royauté. Effectivement les Grecs, nation née pour l'indépendance, estoient convaincus que tout peuple qui s'est donné un maître, n'est plus véritablement libre, & que plus on approche de la personne de ce maître, plus on devient esclave. Le voisinage des estats du Roy des Perses, dont les courtisans s'appelloient par honneur *δοῦλοι τοῦ μεγάλου βασιλέως*, *les esclaves du grand Roy*, ne contribuoit pas peu encore à augmenter l'aversion naturelle qu'avoit la Grece pour toute domination despotique. A ce propos on me pardonnera cette petite réflexion, c'est qu'en Orient les coûtumes ne varient presque point. Ce qui s'y pratiquoit dans les temps les plus reculez,

s'y pratique encore de nos jours, à peu-près de la mesme maniére, puisque nous voyons que les plus grands Seigneurs Persans se tiennent fort honorez du titre d'*esclaves de la haute porte de leur prince*, & que tout de mesme en Turquie, les *Bachas*, les *Visirs*, en un mot, ceux qui possédent les premiéres dignitez de l'Empire Ottoman, se qualifient les *esclaves de la porte du Grand-Seigneur*. Mais je retourne à mon sujet, & par occasion je ne puis me dispenser de relever une chose qui est échappée à la pénétration & à l'exactitude de feu M. de Tourreil, l'un de nos illustres Confreres, par rapport au droit de *double suffrage*. C'est dans une de ses remarques sur un endroit de la harangue de Démosthéne touchant la paix, endroit dans lequel cet Orateur nous apprend que les Thessaliens ayant esté bannis du corps des Amphictyons par les Phocéens leurs ennemis, prétendoient reprendre leur rang dans l'assemblée des Amphictyons, & aspiroient à rentrer dans leur *droit de double suffrage*. Sur quoy M. de Tourreil avance que chaque Amphictyon avoit ce droit-là. Pour le prouver, il nous renvoye à la harangue d'Æschine, περὶ παραπρεσβείας, dans laquelle cependant il n'en est pas dit un seul mot, mais bien que chaque ville Amphictyonide y avoit le *droit de double suffrage* : ce qui est dire, que chaque ville Amphictyonide n'avoit que deux voix en la personne de ses députez. On jugera si je me trompe, par le passage mesme d'Æschine, que je vais rapporter en sa langue originale, de peur que, si je n'en donnois qu'une version, l'on ne m'accusât (comme on accuse assez souvent les Traducteurs mesme les plus fidéles) d'avoir prêté à mon Auteur, pour amener son texte à mon systeme. Voici donc en quels termes s'explique nostre Orateur. *Κατηριθμησάμην δ᾽ ἔθνη δώδεκα, τὰ μετέχοντα τοῦ ἱεροῦ, Θετταλοὺς, Βοιωτοὺς, οὐ Θηβαίους μόνους, Δωριέας, Ἴωνας, Περῤῥαιβοὺς, Μάγνητας, Λοκροὺς, Οἰταίους, Φθιώτας, Μαλιεῖς, Φωκεῖς, καὶ τούτων ἔδειξα ἕκαστον ἔθνος ἰσόψηφον γιγνόμενον, τὸ μέγιστον τῷ ἐλάττονι, τὸν ἥκοντα ἐκ Δωρίου, καὶ Κυτινίου,*

ἴσον συνέδριον Λακεδαιμονίοις. δύο γὰρ ψήφους ἕκαστον φέρει ἔθνος. Ce paſſage me paroît bien différent de ce que prétend M. de Tourreil, qui, ſans y prendre garde, tranſporte à *chacun des Amphictyons* en particulier, le *droit de double ſuffrage* qu'avoit en général *chaque ville Amphictyonide.* Ce qui eſt formellement contraire au texte de ſon Auteur & à la vérité de l'hiſtoire, & ce qui nous marque en meſme temps, avec quelle circonſpection l'on doit recevoir le témoignage des plus ſçavants modernes ſur des faits anciens.

De quelle maniére s'éliſoient les Pylagores & le Hiéromnémon.

Il ne ſera pas maintenant hors de propos d'examiner de quelle maniére s'éliſoient les *Pylagores* & le *Hiéromnemon.* Le dernier ſe tiroit au ſort; ce qui luy a fait donner par les anciens le ſurnom de κληρωτός. Pour ce qui eſt des premiers, on les éliſoit à la pluralité des voix, d'où ils eſtoient ſurnommez χειροτονητοί. C'eſt ce que nous apprend entr'autres Æſchine, lorſqu'en parlant de Démoſthéne, il s'explique en ces termes: χειροτονηθεὶς δ' ὑφ' ὑμῶν πυλαγόρας. Au reſte on choiſiſſoit preſque toûjours dans le nombre des Orateurs, ceux que l'on deſtinoit à remplir la place de *Pylagores*, & cela par la raiſon que nous avons déja marquée ci-deſſus, que c'eſtoit aux *Pylagores* à porter la parole toutes les fois qu'il eſtoit queſtion de haranguer dans l'aſſemblée des Amphictyons. Le paſſage ſuivant tiré de la harangue d'Æſchine contre Ctéſiphon, me ſervira de garant pour ce que j'avance. Il parle du temps qu'il eſtoit *Pylagore* de la ville d'Athénes. Πεμψάμενος δὲ ὁ ἱερομνήμων ἠξίου με εἰσελθεῖν εἰς τὸ συνέδριον, καὶ εἰπεῖν τι πρὸς τοὺς Ἀμφικτύονας ὑπὲρ τῆς πόλεως καὶ αὐτὸ οὕτω προῃρημένον. Ἀρχομένου δέ μου λέγειν, *&c.* A quoy je puis encore adjoûter le témoignage de l'Auteur du grand étymologique, qui définit les *Pylagores* de la maniére ſuivante.

Πυλαγόρῳ οἱ προεστῶτες Πυλαίας. Πυλαία δ' ἐστὶν ἡ εἰς Θερμοπύλας γινομένη σύνοδος τῶν Ἀμφικτυόνων, ἢ οἱ πεμπόμενοι ἀπὸ τῶν πόλεων εἰς Ἀμφικτυονίαν ῥήτορες.

Nous venons de remarquer que le député nommé Ἱερομνήμων, ne s'élisoit point par la voye des suffrages, mais qu'il estoit tiré au sort. C'est un fait qu'Aristophane nous apprend dans sa Comédie des *Nuées*, & qui, outre plusieurs autres anciens, nous est encore confirmé par Démosthéne dans sa harangue contre Timocrate, à l'endroit où ce grand Orateur rapporte le serment que faisoient à leur reception ces juges d'Athénes appellez Ἡλιασταὶ, parce qu'ils rendoient la justice dans une grande place nommée Ἡλιαία, à cause qu'elle estoit entiérement à decouvert, & par conséquent exposée aux ardeurs du soleil, & à toutes les injures de l'air.

De ce que les Députez des villes Amphictyonides estoient obligez de faire à leur retour.

Comme les différents députez qui composoient le corps des Amphictyons, représentoient les villes qui les envoyoient, de mesme que l'ambassadeur d'un souverain représente son maistre, & qu'ils n'estoient que les dépositaires des ordres de ces mesmes villes; le temps de leur députation estant expiré, le *Hiéromnémon* & les *Pylagores* estoient obligez de venir rendre à leurs concitoyens un compte exact de tout ce qu'ils avoient fait pendant la tenuë de ces estats généraux de la Grece. On suivoit en cela le mesme usage qui se pratiquoit à l'égard des autres ambassadeurs ou envoyez. C'est une particularité que me fournit Æschine, qui rapporte qu'ayant esté envoyé luy-mesme avec deux autres en qualité de *Pylagore*, & *Diognéte* seul en qualité de *Hiéromnémon*, à leur retour à Athénes ils allérent tous quatre ensemble rendre compte de leur députation, premiérement au Sénat, & ensuite au peuple. Puis il adjoûte, qu'après leur avoir remis des mémoires de ce qui s'estoit passé pendant leur députation, & représenté

les decrets qu'ils avoient rendus, le Sénat & le peuple d'Athénes approuvérent & ratifiérent d'un commun accord, tout ce qu'avoient fait Æſchine & ſes Collégues.

Quel eſtoit le plus conſidérable du Hiéromnémon, ou du Pylagore!

Pour en revenir au point que je me ſuis engagé d'éclaircir, n'en déplaiſe à Héſychius & à l'Auteur du grand étymologique, dont l'un n'a fait que copier l'autre dans la définition du mot Πυλαγόραι, les plus conſidérables d'entre les députez n'eſtoient point certainement les *Pylagores*, mais bien les Hiéromnémons; puiſque le droit de recueillir les ſuffrages, & de prononcer enſuite, eſtoit attaché à leur dignité, comme le Rhéteur Ulpien le marque préciſément en ces termes: οἱ πεμπόμενοι εἰς τὸ τῶν Ἀμφικτυόνων συνέδριον, ὡς κύριοι τῶν ψήφων ἐλέγοντο ἱερομνήμονες. C'eſt ce que Démoſthéne luy-meſme confirme dans la harangue qu'il prononça devant le peuple d'Athénes, pour obtenir la couronne d'or qui luy avoit eſté décernée, à cauſe des ſervices conſidérables qu'il avoit rendus à cette République. Car, après une énumération exacte de toutes les mauvaiſes manœuvres d'Æſchine dans la guerre qu'il avoit fait entreprendre contre les habitants d'*Amphiſſa*, ce grand Orateur s'y explique de la maniére ſuivante, en parlant toûjours d'Æſchine: Ἀνθρώποις ἀπείροις λόγων, καὶ τὸ μέλλον οὐ προορωμένοις τοὺς ἱερομνήμονας πείθει ψηφίσασθαι περιελθεῖν τὴν χώραν. Enfin, l'ancien Scholiaſte d'Ariſtophane, dans ſon Commentaire ſur la Comédie des Nuées, nous aſſûre que les *Hiéromnémons* préſidoient aux ſacrifices du Dieu, ce qui eſt dire, qu'ils eſtoient au-deſſus des *Pylagores*, puiſque dans toutes les religions la preſtriſe a toûjours eu le pas ſur tous les autres ordres, & ſur la plus haute magiſtrature meſme. Voici comment s'en explique ce Scholiaſte: Ἐξέπεμπον γὰρ οἱ Ἀθηναῖοι εἰς Δελφοὺς ἱερομνήμονας, οἳ παρὰ Πυλαγόραν προεστήκεσαν τῶν ἱερῶν τοῦ θεοῦ.

Il eſt ſi conſtant au reſte, que c'eſtoient les *Hiéromnémons* qui préſidoient à l'aſſemblée des Amphictyons, que ce n'eſtoit jamais un autre qu'un *Hiéromnémon*, qui recueillit les voix, & qui prononçât les arreſts. D'où vient que *Cottyphus* Pharſalien eſt dit par Æſchine, ὁ τὰς γνώμας ἐπιψηφίζων. Or ce *Cottyphus* eſtoit *Hiéromnémon*, comme nous l'apprenons dans les notes d'Ulpien l'Orateur, ſur la harangue de Démoſthéne pour la couronne : Κόττυφος ἱερομνήμων ἦν Θετταλὸς, ἢ Ἀρκὰς πάντα πράττων ὑπὲρ Φιλίππου. Æſchine fait ce *Cottyphus* Theſſalien de la ville de Pharſale, mais il eſt qualifié Arcadien dans le décret des Amphictyons, rapporté dans la harangue pour la couronne. Après tout, la patrie de *Cottyphus* nous eſt une choſe aſſez indifférente, que nous importe-t-il de ſçavoir de quel pays il eſtoit ? Il nous ſuffit qu'il ait eſté *Hiéromnémon*, & que ce ſoit en cette qualité qu'il ait recueilli les voix des Amphictyons ſes confréres, & qu'il ait prononcé les arreſts rendus pendant ſa députation par cette illuſtre Compagnie. En effet, quiconque aura tant ſoit peu feuilleté les Orateurs Grecs, ſera pleinement convaincu que τὸ τὰς γνώμας ἐπιψηφίζειν, eſt une fonction attachée à la perſonne de celuy qui eſt à la teſte d'une Compagnie, à la perſonne du Préſident : τοῦ ἐπιστάτου, προέδρου, πρυτάνεως.

Mais une choſe qui, ſelon moy, rend encore la dignité du *Hiéromnémon* bien plus marquée, c'eſt que ſon nom eſtoit inſcrit à la teſte des décrets des *Amphictyons*, & que l'on comptoit les années par les différents *Hiéromnémons ;* de meſme que les Romains comptoient les leurs par les divers Conſulats. Il ne faut point d'autre preuve de cette vérité, que les deux décrets rapportez par Démoſthéne, dans ſa harangue pour la *couronne ;* dont le prémier commence par ces mots : Ἐπὶ ἱερομνήμονος Κλειναγόρου, ἐαρινῆς πυλαίας, Ἔδοξε τοῖς πυλαγόραις καὶ τοῖς συνέδροις τῶν Ἀμφικτυόνων : & le ſecond eſt conçû en ces termes : ἐπὶ ἱερομνήμονος Κλειναγόρου, ἐαρινῆς πυλαίας. Ἔδοξε τοῖς πυλαγόραις καὶ τοῖς συνέδροις τῶν Ἀμφικτυόνων, καὶ τῷ

κοινοῦ τῶν Ἀμφικτύονων. Dans ce dernier on lit communément ἐπὶ ἱερέως μνήμονος, au lieu de ἐπὶ ἱερομνήμονος, leçon qui, à mon avis, est meilleure que la premiére. Au reste, les Byzantins comptoient aussi anciennement leurs années par leurs magistrats, qui portoient le nom de *Hiéromnémons.* C'est une circonstance que nous apprennent deux décrets de cette ville, dont le premier rapporté par Démosthéne, dans cette mesme harangue pour la *couronne,* commence ainsi : ἐπὶ ἱερομνήμονος Βοσπορίχου ; & le second, comme on peut le voir dans le IV.e livre de Polybe, débute par ces mots : ἐπὶ Κώθωνος τοῦ Καλλιγείτονος ἱερομνημονοῦντος ἐν Βυζαντίῳ.

Une autre prérogative qui servoit encore à rehausser la dignité des *Hiéromnémons,* c'est que c'estoit à eux qu'appartenoit le droit de convoquer l'*Assemblée générale des Amphictyons ;* ce que les Grecs nommoient ἐκκλησία Ἀμφικτυόνων, qui est bien différente de ce qu'ils appelloient συνέδριον, & que j'appelle *le corps des Amphictyons,* c'est-à-dire, les *Juges, ceux qui avoient droit de suffrage.* Or, pour ce qui regarde cette *assemblée particuliere,* ce συνέδριον Ἀμφικτυόνων, que les Romains en leur langue auroient nommé *consessus,* il est indubitable qu'il n'y avoit que les seuls *Hiéromnémons* & les seuls *Pylagores* qui eussent droit de séance. Il n'en estoit pas de mesme lorsque *l'assemblée generale,* ou ἐκκλησία, estoit convoquée; car alors, non-seulement les *Hiéromnémons* & les *Pylagores,* c'est-à-dire, tout le corps des Amphictyons, y prenoient la séance qu'ils y avoient de droit, mais ils y admettoient encore tous les Grecs qui se trouvoient à Delphes, soit pour consulter l'Oracle d'Apollon, soit pour offrir à ce Dieu des sacrifices en action de graces des biens qu'ils prétendoient avoir reçus de luy; & c'est ce que nous apprenons par le passage suivant de la harangue d'Æschine contre Ctésiphon. Τῇ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ Κόττυφος ὁ τὰς γνώμας ἐπιψηφίζων, ἐκκλησίαν ἐποίει τῶν Ἀμφικτυόνων. Ἐκκλησίαν γὰρ ὀνομάζουσιν, ὅταν μὴ μόνον τοὺς πυλαγόρους καὶ τοὺς ἱερομνήμονας συγκαλέσωσιν,

ἀλλὰ καὶ τοὺς συνθύοντας καὶ χρωμένους τῷ θεῷ.

Nous avons déja remarqué dans la premiére partie de ce discours, quelle prodigieuse affluence de Grecs abordoit à Delphes, pendant tout le cours de l'année; les uns pour consulter l'Oracle d'Apollon, les autres pour luy faire des sacrifices, d'autres enfin pour enrichir son temple de leurs offrandes. Ainsi nous nous dispenserons d'entrer là-dessus dans des redites, qu'il est toûjours bon de ménager. Mais pour en revenir au passage d'Æschine que je viens de citer, on ne peut pas, ce me semble, trouver rien de plus positif pour établir la différence qu'il y avoit entre le *συνέδριον* & l'*ἐκκλησία* des *Amphictyons*. Et il me paroît que cette différence est encore assez visiblement marquée dans un des décrets Amphictyoniques dont j'ai fait mention un peu plus haut, & au commencement duquel on lit les mots suivans. Ἔδοξε τοῖς Πυλαγόραις, καὶ τοῖς συνέδροις τῶν Ἀμφικτυόνων καὶ τῷ κοινῷ τῶν Ἀμφικτυόνων. *Il a paru à propos, il a plû aux Pylagores & aux autres qui ont droit de séance dans le corps des Amphictyons, & à la communauté* ou *societé des Amphictyons* Car que peut-on entendre par ces mots, τοῖς συνέδροις τῶν Ἀμφικτυόνων, que les seuls *Hiéromnémons!* Y en avoit-il d'autres qu'*eux* & les *Pylagores,* qui eussent droit de séance & de suffrage dans cette illustre Compagnie? Par conséquent les *Pylagores* estant nommez, il saute aux yeux que leurs *συνέδροι* ne peuvent estre que les *Hiéromnémons,* puisqu'il est constant que le corps entier des Juges Amphictyons n'estoit composé que de ces deux sortes de Députez. Mais il se présente encore ici une difficulté qu'il ne sera pas hors de propos de résoudre. On pourroit m'objecter, pourquoy les *Hiéromnémons* estant les premiers & les plus considérable d'entre les Députez; pourquoy, dis-je, ils ne sont pas noms mez les premiers dans les décrets des Amphictyons, & qu'au contraire ce sont les *Pylagores* à qui l'on défére cet honneur. Je réponds à cela deux choses. La premiére, que la prééminence du *Hiéromnémon* sur le *Pylagore* est assez marquée

marquée par la date de l'acte qui porte ſon nom en teſte. La ſeconde, qu'il faut faire attention que c'eſtoit toûjours un *Hieromnémon* qui recueilloit les voix & qui prononçoit les arreſts, c'eſt-à-dire, qui eſtoit à la teſte des Amphictyons, & qui leur préſidoit. D'ailleurs il eſt encore à remarquer, que les *Hiéromnémons* eſtoient chargez de rédiger par écrit tout ce qui ſe délibéroit dans cette Compagnie, & qu'ils eſtoient les gardiens-nez de ces actes. Or ç'auroit eſté bleſſer la politeſſe, & plus encore l'égalité qui regnoit en toute autre choſe entre les Amphictyons, que de s'inſcrire les premiers ſur les décrets qu'ils rendoient. C'eſtoit donc ſans doute dans cette vûe, qu'au lieu de leur nom ils mettoient celuy des *Pylagores;* mais auſſi, pour ne pas compromettre leur dignité, ils avoient la délicateſſe d'aimer mieux ne ſe point nommer, que de mettre leur nom en queuë après celuy des *Pylagores.* De là vient qu'ils ſubſtituérent le terme de σιωέδροι à celuy de ἱερομνήμονες, ayant imaginé ce milieu, afin d'obſerver les bienſéances par rapport à leurs collégues, ſans toutefois déroger aux honneurs attachez à leur rang. Voilà du moins l'induction qu'il me ſemble que l'on peut raiſonnablement tirer des termes du décret en queſtion : ἔδοξε τοῖς πυλαγόραις καὶ τοῖς συνέδροις τῶν Ἀμφικτυόνων. Il reſte à ſçavoir ce que déſignent ceux de τοῦ κοινοῦ Ἀμφικτυόνων, qui les ſuivent ; & je ſuis perſuadé qu'ils ne ſignifient autre choſe que ces Grecs dévots dont nous avons parlé ci-deſſus, convoquez par les *Amphictyons* pour aſſiſter à une aſſemblée générale, ou ἐκκλησία. Car il n'y a pas d'apparence que le τὸ κοινὸν Ἀμφικτυόνων ainſi placé, ſe rapportât encore aux Juges déja déſignez par les termes de πυλαγόραι & de σιωέδροι, qui le précédent. Ce ſeroit une *tautologie* hors de place, dont on ne peut pas ſoupçonner les Grecs de ces temps-là. En effet, à quoy bon auroient-ils répété deux fois tout de ſuite la meſme choſe en différents termes, dans un acte que la briéveté rend conſtamment plus digne du tribunal ſuprême dont il eſt émané ?

Au reste, il est bon d'observer ici en passant, que ces Grecs qui estoient admis dans les *assemblées générales des Amphictyons,* n'avoient que le seul honneur d'estre présents à ce qui s'y passoit, car ils n'avoient point le droit de suffrage, qui estoit réservé aux seuls *Hiéromnémons* & *Pylagores.* Je suis mesme persuadé que s'ils y estoient assis, c'estoit dans un lieu inférieur à celuy où estoient placez les bancs des Amphictyons, & tel à peu-près que l'est dans nos Parlements le *Barreau,* par rapport aux siéges des Conseillers & des Présidents. Et certainement la grandeur & la dignité d'un corps aussi respectable que celuy-là, n'exigeoient pas une différence moins marquée. Après tout, parmi ces Grecs que les *Amphictyons* convoquoient, il ne laissoit pas de se trouver plusieurs gens de distinction, & mesme plusieurs personnages titrez, au nombre desquels je range cette sorte de Prestres qu'ils appelloient θεωροί. En effet, je trouve que les Athéniens, non contents d'envoyer à Delphes leurs Hiéromnémons & leurs Pylagores, y envoyoient encore de surcroît, des θεωροὶ, ou *sacrificateurs particuliers,* tirez tant du corps du *Sénat* que de celuy des *Thesmothétes.* C'est Démosthéne qui nous apprend cette particularité dans sa harangue intitulée, περὶ παραπρεσβείας, c'est-à-dire, contre les prévarications qu'il prétendoit avoir esté commises par Æschine son collégue, dans la gestion de leur ambassade commune vers Philippe Roy de Macédoine. Voici les termes de ce grand Orateur: Ὥστε μήτε τοὺς ἐκ τῆς βουλῆς θεωροὺς, μήτε τοὺς θεσμοθέτας εἰς τὰ πύθια πέμψαι, ἀλλ' ἀποστῆναι τῆς πατρίου θεωρίας. Le mesme Démosthéne dans son épître troisiéme pour les enfants de Lycurgue, après avoir reproché aux Athéniens la lâcheté qu'ils avoient de souffrir que l'Orateur *Pithéas* tînt l'un des premiers rangs dans leur ville, luy qu'ils avoient autrefois accusé d'estre étranger, adjoûte enfin, comme pour le comble de leur bassesse, qu'ils envoyoient mesme cet Orateur en qualité de leur θεωρὸς, offrir à Delphes en leur nom ces sacrifices solemnels qui

s'y faisoient de temps en temps pour la conservation de leur estat. Α᾽λλὰ ϗ θύοντα ὑπὲρ ὑμῶν τὰς πατρῴους θυσίας ἐν Δελφοῖς. Car *Apollon Pythien* estoit honoré par les Athéniens comme un Dieu πατρῷος, ou *Protecteur particulier de leur ville ou de leur pays,* ainsi que nous l'apprenons de plusieurs Anciens, & entr'autres de Démosthéne dans sa harangue pour la couronne. Ces *Dieux protecteurs* ou πατρῷοι, sont ceux que les Latins nommoient *Dii patrii,* & que Virgile dans ses Géorgiques appelle *Dii patrii indigetes.* Tel, par exemple, estoit *Mars* par rapport aux Romains. Comme pere putatif de *Romulus* leur fondateur, il estoit à leur égard un Dieu πατρῷος, ou *Patrius.* De là vient au reste, que ces sacrifices que les *Théores* d'Athénes offroient à *Apollon Pythien,* estoient appellez πάτρια ou πατρῷα. Et ceux-ci estoient bien différents des sacrifices que faisoient les *Hiéromnémons* & les *Pylagores* Athéniens. Car ces deux derniers sacrifices s'offroient pour la conservation & pour les heureux succès de toute la Grece en général; au lieu que les premiers offerts par les *Théores,* n'avoient pour objet que le bonheur de la ville d'Athénes, & la prospérité de cette République en particulier.



MÉMOIRE
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA LUTTE DES ANCIENS.

Par M. BURETTE.

6. de Fevrier 1711.

LES exercices du corps qui s'accompliſſent ſans le ſecours d'aucun agent extérieur, ſe partagent en deux genres, l'*Orcheſtique* & le *Paleſtrique*. Le premier a fait la matiére de trois Mémoires, dans leſquels j'ai tâché de donner une idée de la Sphériſtique & de la Danſe des Anciens, en raſſemblant avec ſoin les principaux faits que l'antiquité nous fournit par rapport à l'une & à l'autre. Je devois paſſer de là naturellement au détail des exercices compris ſous le genre Paleſtrique. Mais comme la pluſpart faiſoient toute l'occupation & tout le mérite de ces hommes fameux, nommez Athlétes, qui, au milieu des Etats les plus floriſſants & les mieux policez, formoient un corps conſidérable, gouverné par des loix particuliéres & honoré de très-grands priviléges; je ne pouvois expoſer clairement tout ce qui concerne ces exercices, ſans en faire connoître auparavant les acteurs: & c'eſt ce que je me ſuis efforcé d'executer dans trois autres Mémoires. Ces préliminaires eſtoient d'autant plus indiſpenſables, qu'en donnant du jour aux divers ſujets qui me reſtent à traiter, ils m'épargneront un grand nombre de redites, dans leſquelles je n'euſſe pû éviter de tomber, pour me faire mieux entendre.

Les exercices dont il eſt préſentement queſtion, ſe réduiſent à neuf; ſçavoir, la Lutte, le Pugilat, le Pancrace, la Courſe, l'Hoplomachie, le Saut, l'exercice du Diſque, celuy du Trait, & celuy du Cerceau (*Trochus.*) On les nommoit *Paleſtriques*, à cauſe qu'ils avoient preſque tous

pour ſcene cette partie des Gymnaſes appellée *Paleſtre*, dont j'ai fait ailleurs la deſcription, & qui tiroit ſon nom de la Lutte (en Grec Πάλη) l'un des plus anciens de ces exercices. C'eſt celuy dont je traiterai dans ce Mémoire; & pour le faire avec quelque ſorte de méthode, j'examinerai d'abord la force & l'étymologie des mots employez chez les Grecs & chez les Latins, pour déſigner la Lutte; j'en rechercherai l'origine & les inventeurs, & j'en établirai les différentes eſpéces. J'entrerai après cela, dans un détail de tous les mouvements d'où réſultoit l'art des Lutteurs, ce qui me donnera occaſion d'expliquer les principaux termes conſacrez à cet exercice; & pour faire mieux comprendre toute cette manœuvre, j'y joindrai quelques deſcriptions de Lutte bien circonſtanciées, que j'emprunterai des anciens Auteurs. Je tâcherai enſuite de déterminer en quel temps on commença d'admettre la Lutte dans les jeux publics, & à quelles conditions les Lutteurs y remportoient le prix. Enfin, je ferai paſſer en revûe les Athlétes de ce genre les plus célébres.

Etymologies du mot Grec Πάλη.

Le mot Πάλη, dont ſe ſervent les Grecs pour ſignifier la Lutte, a fait croire, ſelon Plutarque, à quelques Grammairiens qui tiroient ce terme de l'adverbe πάλαι, *autrefois, anciennement*, que la Lutte eſtoit le plus ancien de tous les exercices. Plutarque réfute ce ſentiment par quelques raiſons que nous déduirons plus bas, en traitant de l'origine de la Lutte. Cet Auteur dans le meſme endroit, propoſe quelques autres étymologies qui paroiſſent plus de ſon goût. De ce nombre eſt le verbe παλεύειν, *tromper, faire tomber dans le piége;* car on ſçait aſſez que l'adreſſe & la ruſe n'eſtoient pas inutiles dans la Lutte pour terraſſer un adverſaire. Cependant il eſt vrayſemblable que dans la première enfance de cet exercice chez les Grecs, la ſeule force du corps y décidoit du ſuccès, ſans qu'on s'avisât encore d'avoir recours à l'artifice & aux tours de ſoupleſſe, qui furent le fruit des réflexions que firent dans la ſuite les maiſtres de Paleſtre, lorſqu'ils réduiſirent la Lutte en art.

Sympoſ. lib. 2. quæſt. 4.

C'eſt pourquoy j'aimerois beaucoup mieux faire venir de πάλη meſme le verbe παλεύειν, qui d'ailleurs a plus l'air d'un mot dérivé que d'un racine. Je trouve la meſme irrégularité à tirer πάλη de παλαιστὴ (& c'eſt encore une étymologie de Plutarque;) outre que ce terme ſe prend uniquement pour la *meſure de quatre doigts,* & qu'il n'eſt pas vray qu'à la Lutte cette partie de la main ſoit ce qui travaille le plus. Je n'ai pas meilleure opinion du verbe poëtique παλιούειν *arroſer le corps, l'humecter,* ni de l'adverbe πέλας *proche*, tous deux alleguez par le meſme Auteur, comme pouvant eſtre les racines de πάλη. Quoique les onctions fuſſent ordinaires aux Lutteurs, & qu'ils s'approchaſſent de fort près dans le combat; παλιούειν n'eſt point un mot primitif, ni d'où πάλη puiſſe eſtre tiré, ſans choquer le génie de la langue Grecque; & la circonſtance de s'approcher, bien loin d'eſtre particuliére à la Lutte, luy eſt commune avec le Pugilat & le Pancrace.

Après avoir montré combien ces étymologies rapportées par Plutarque ſont peu heureuſes, voyons ſi nos Grammairiens modernes n'auroient pas mieux rencontré ſur ce point. Ceux qui dérivent πάλη de πάλλειν, *ſecouer, agiter,* me paroiſſent d'autant mieux fondez, que la Lutte, comme chacun ſçait, ſe paſſoit en ſecouſſes réciproques; ſans compter qu'on trouve dans Euripide le mot πάλος employé pour marquer une *ſecouſſe* & une *agitation* violente. Je ne m'éloignerois pas non plus du ſentiment de ceux qui croyent voir l'origine de πάλη dans le mot πηλὸς, en Dorien παλὸς *de la bouë*, à cauſe de la pouſſiére dont ſe frottoient les Lutteurs: étymologie indiquée par Plutarque, mais à laquelle cet Auteur ne ſe fixe point: ou qui le tirent des mots παλὴ, παιπάλη *farine, cendre, pouſſiére,* ce qui retombe dans la meſme idée. J'inſiſte d'autant plus volontiers ſur cette derniére étymologie, qu'outre qu'elle a tout l'avantage de la vrayſemblance, elle eſt en quelque ſorte juſtifiée par la langue Hébraïque, dans laquelle le verbe נאבק *Néébhak, lutter,* eſt certainement

H. Steph. Theſ. l. Gr.

Loc. citat.

dérivé de la racine אבק *Abhak*, qui ne ſignifie autre choſe que de la *pouſſiére*. Il s'enſuit de là, que les Grecs & les Hébreux auront enviſagé la Lutte ſous le meſme point de vûe, en lui donnant une dénomination empruntée de cette ſeule circonſtance, que dans cet exercice les Athlétes ſe couvroient de pouſſiére avant que d'en venir aux mains.

Les Latins, en lui impoſant un nom, l'ont conſidérée par un autre endroit. En effet, il y a beaucoup d'apparence que les mots *lucta* & *luctare* viennent du verbe *luere*, pris dans la ſignification de *ſolvere*, *laxare*; car il ne s'agit dans la Lutte que de vaincre la réſiſtance des jointures d'un antagoniſte, & de faire plier ſes membres, en procurant le relâchement de ſes muſcles. Or comme *luo*, ainſi que pluſieurs autres verbes Latins, terminoit anciennement ſon ſupin en *ctum*, & en *xum*; de *luctum* on a formé *lucta* & *luctare*, de *luxum* ſont venus *luxus*, *luxe*, *diſſolution*, & le verbe *luxare*, en François *luxer*, *démettre* ou *déboiter une jointure*; accident qui n'eſtoit que trop ordinaire dans la Lutte. Auſſi les maîtres de Paleſtre, comme l'obſerve Hippocrate, n'ignoroient-ils pas l'art de réduire les luxations; & ils ſe ſervoient pour cela de moyens qui leur eſtoient particuliers, & qui ne convenoient guéres qu'à des corps auſſi endurcis & auſſi robuſtes, que l'eſtoient ceux des Athlétes dont ils avoient la conduite.

Etymologie du mot Latin *Lucta*.

Lib. de articul. ſect. 47, n. 2. edit. Lindan.

Pour venir maintenant à l'origine de la Lutte, on peut dire que c'eſt un des plus anciens exercices dont nous ayons connoiſſance, puiſqu'elle eſtoit pratiquée dès le temps des Patriarches; témoin la Lutte de l'Ange contre Jacob, décrite au 32.ᵉ chap. de la Geneſe, & dans laquelle Jacob ſoûtint ſi vigoureuſement l'attaque de l'Ange, que celuy-ci ſentant bien qu'il ne pourroit terraſſer un ſi rude Athléte, fut réduit à le rendre boiteux, en lui touchant le nerf de la cuiſſe, lequel ſe deſſécha auſſitôt. Il eſt fait encore mention de la Lutte dans un autre endroit de la Geneſe: mais ce n'eſt qu'une Lutte métaphorique. C'eſt au ſujet

Origine de la Lutte en général.

Verſ. 24.

Cap. 30. v. 8.

de Rachel, qui pour marquer la joye qu'elle a de se voir un second fils né de sa servante Bala, s'exprime en ces termes : *Le Seigneur m'a fait lutter avec ma sœur, & la victoire m'est demeurée.* C'est pourquoy elle nomma ce fils Nephtali, *Lutteur;* terme dérivé du verbe Hébreu נפתל *Niphthal,* qu'employe dans ce passage l'Ecrivain sacré, & qui désigne particuliérement les contorsions que font les Lutteurs pour se jetter par terre; au lieu que le mot employé pour la Lutte de Jacob est le verbe נאבק *Néébhak,* dont je viens de parler, & qui signifie proprement *se frotter de poussiére.* Mais sans m'arrêter plus longtemps sur l'usage & sur l'ancienneté de la Lutte parmi les Orientaux, chez qui elle s'est toûjours conservée, comme les relations des voyageurs en font foy; je tâcherai d'en découvrir l'origine chez les Grecs, puisque ce sont eux qui l'ont cultivée avec le plus de soin, & qui ont le plus contribué à la perfectionner.

Origine de la Lutte chez les Grecs.

La Lutte, chez les Grecs, de mesme que chez les autres peuples, estoit dans ses commencements un exercice grossier, où la pesanteur du corps & la force des muscles avoient la meilleure part. Les hommes les plus robustes & de la taille la plus avantageuse estoient presque sûrs d'y vaincre, & l'on ne connoissoit point encore la supériorité que pouvoient donner dans cette espéce de combat, beaucoup de souplesse & de dextérité jointes à une force médiocre. La Lutte considérée dans cette première simplicité, peut passer pour un des plus anciens exercices. Car il est à croire que les hommes devenus ennemis les uns des autres, ont commencé par se colleter & se battre à coups de poing, avant que de mettre en œuvre des armes plus offensives. Telle estoit la Lutte dans les siécles héroïques & fabuleux de la Grece, dans ces temps féconds en hommes féroces & cruels, qui faisoient consister leur gloire à opprimer les plus foibles, & qui regardant la justice, la pudeur & l'humanité comme des marques de peu de courage, ne connoissoient d'autres loix que celle du plus fort. C'est à peu

près

près le portrait que nous fait Plutarque de ces fameux scélérats, qui infestoient par leur brigandage plusieurs provinces de la Grece, & dont quelques-uns contraignoient les voyageurs à lutter contre eux, malgré l'inégalité de leurs forces, & les tuoient après les avoir vaincus. Hercule & Thésée travaillérent successivement à purger la terre de ces monstres; employant d'ordinaire pour les vaincre & pour les punir, les mesmes moyens dont ces barbares s'estoient servis pour immoler tant de victimes à leur cruauté. C'est ainsi que ces deux héros vainquirent à la Lutte Antée & Cercyon, inventeurs de cet exercice, selon Platon; & auxquels il en coûta la vie, pour avoir osé se mesurer contre de si redoutables adversaires.

In Theseo, pag. 6. & 7. edit. Step. Græc.

De legibus Atticis, l. 7. c. 39. edit. Kuhn.

Thesée fut le premier, selon Pausanias, qui joignit l'adresse à la force dans cet exercice, & qui établit des écoles publiques appellées *Palestres,* où des maîtres l'enseignoient aux jeunes gens. Comme la Lutte fit partie des jeux Isthmiques rétablis par ce héros, & qu'elle fut admise dans presque tous ceux que l'on célébroit en Grece & ailleurs, les Athlétes n'oubliérent rien pour s'y rendre habiles; & le desir de remporter les prix, les rendit ingénieux à imaginer de nouvelles ruses & de nouveaux mouvements, qui en perfectionnant la Lutte, les missent en estat de s'y distinguer. Ce n'est donc que depuis Thésée, que la Lutte, qui n'avoit esté jusqu'alors qu'un exercice informe, fut reduite en art, & se trouva dans toute sa perfection; & l'on voit assez qu'en la considérant sur-ce pied-là, elle ne peut disputer l'ancienneté à divers exercices, tels que la Course, le Pugilat, celuy du Disque & quelques autres, qui estant beaucoup plus simples que la Lutte, ont dû se perfectionner plustost. C'est le raisonnement par lequel Plutarque combat l'opinion de ceux qui dérivent de *πάλαι anciennement*, le mot Grec Πάλη, *Lutte.*

Origine des Palestres ou écoles pour la Lutte.

Quoy qu'il en soit, Homére dans tous les endroits où il fait le dénombrement de ces combats gymniques, commence toûjours par le Pugilat, s'il en faut croire

Le Pugilat plus ancien que la Lutte.

Plutarque, d'où il paſſe à la Lutte, puis à la Courſe; & l'on ne peut pas dire, obſerve le meſme Auteur, que cet ordre ſoit l'effet du hazard ou de la contrainte inſéparable de la verſification; mais il eſt manifeſte que le Poëte a pris à tâche de s'aſſujettir à cet arrangement, quelque raiſon qui ait pû l'y engager. Il le ſuit dans les jeux funébres de Patrocle, où le Pugilat précéde la Lutte, à laquelle ſuccéde la Courſe. Il le ſuit encore, lorſqu'il fait parler ainſi Achille à Neſtor, en luy donnant un prix. *Je vous donne ce prix gratuitement, car vous n'eſtes pas en eſtat de diſputer celuy du Pugilat, ni de vous préſenter pour la Lutte, pour l'exercice du Javelot, ou pour la Courſe:* à quoy Neſtor répond, que dans ſa jeuneſſe aux funérailles d'Amaryncée Roy de Bupraſe, *il vainquit au Pugilat, Clytoméde fils d'Enops; à la Lutte, Ancée de Pleuron, qui oſa lui prêter le collet; à la Courſe, Iphicle, excellent coureur,* &c. Homére, continuë Plutarque, ne s'écarte point du meſme ordre dans l'Odyſſée, où il introduit Uliſſe défiant chez Alcinoüs les Phéaciens *au Pugilat, à la Lutte & à la Courſe:* à quoy ce Prince répond, *nous autres Phéaciens, nous ne ſommes bons, ni au Pugilat, ni à la Lutte; mais nous excellons à la Courſe.*

Sympoſiac. l. 2. c. 5.

lib. 8.

Pourquoy le Pugilat eſt plus ancien que la Lutte.

Plutarque, après avoir montré par tous ces paſſages, combien Homére s'attache ſcrupuleuſement à cet ordre, dans l'énumération qu'il fait de ces exercices, en recherche la raiſon, & allégue celle-ci. « Tous ces combats Athlé-
» tiques, dit-il, ne ſont, à le bien prendre, que des imitations
» de la guerre, & comme autant de préparations qui diſpo-
» ſent les hommes à ce pénible mêtier. Or le premier devoir
» d'un ſoldat, dans un combat véritable, c'eſt de frapper &
» de parer, ou d'eſquiver le coup qu'on luy porte. En ſecond
» lieu, lorſque les combattants viennent à s'approcher de ſi
» près, qu'ils ſe joignent corps à corps, il s'agit de ſçavoir
» colleter un adverſaire, de le repouſſer, de le terraſſer, s'il eſt
» poſſible: & ce fut par ce moyen, qu'à la bataille de Leuctres,
» les Thébains, qui excellent dans l'art de lutter, renverſérent

& vainquirent les Lacédémoniens. Enfin il faut estre en «
estat de se retirer, & mesme de fuir, si l'on a du pire, ou «
de poursuivre l'ennemi, si l'on est victorieux. Par consé- «
quent, adjoûte Plutarque, on doit donner le premier rang «
au Pugilat, qui apprend à porter des coups & à les éviter; «
la Lutte, qui enseigne l'art de secouer un antagoniste, & de «
le jetter par terre, doit marcher ensuite; & la Course, qui «
met en estat de fuir ou de poursuivre, doit estre la derniére. «
Rien ne paroît d'abord plus spécieux que ce raisonnement de nostre Philosophe, & rien n'est plus propre à faire soupçonner qu'Homére pourroit bien avoir eu ce sistème en vûe. Mais par malheur, en parcourant le 8.e livre de l'Odyssée, je m'apperçois que cette uniformité prétenduë, *V. 12.* dans l'arrangement des combats gymniques, chez Homére, se soûtient mal dans la description que ce Poëte donne des divers jeux dont les Phéaciens regalent Ulysse leur nouvel hôte. En effet, ils commencent par la Course, continuent par la Lutte, le Saut, & l'exercice du Disque, & finissent par le Pugilat. Il est surprenant que cet endroit de l'Odyssée qui occupe trente vers, ait échappé à Plutarque en cette occasion.

Division de la Lutte en trois espéces.

Collect. l. 6. c. 28.

Les Grecs pratiquoient dans leurs Gymnases jusqu'à trois sortes de Luttes. Antyllus cité par le médecin Oribase, en compte deux espéces, celle où l'on se battoit de pied ferme (ὀρθοστάδην) & celle où l'on se rouloit sur l'aréne. J'en adjoûterai une troisiéme appellée Ἀκροχειρισμὸς, & je ferai voir que cet exercice, que quelques auteurs distinguent de la Lutte, ne sçauroit estre raisonnablement rapporté à un autre genre. Mais avant que d'entrer sur cela dans un plus grand détail, disons un mot de la maniére dont les Athlétes se préparoient à la Lutte.

Frictions & Onctions des Lutteurs.

On peut dire que c'estoit principalement pour les Lutteurs qu'estoient destinées les frictions & les onctions si communes dans les Gymnases. Comme il estoit question dans la Lutte, de faire valoir toute la force & toute la souplesse des membres, on avoit recours aux moyens les

plus efficaces pour réunir ces deux qualitez. Les frictions en ouvrant les pores & en facilitant la transpiration, rendoient le mouvement du sang plus rapide, & procuroient en mesme temps une distribution plus abondante des esprits animaux dans tous les muscles du corps. Or l'on sçait que la force de ces organes dépend de cette abondance, jointe à la fermeté du tissu des fibres. D'un autre côté, les onctions qui succedoient aux frictions, produisoient deux bons effets; l'un d'empêcher, en bouchant les pores, une trop grande dissipation d'esprits, laquelle estant une suite nécessaire des mouvements violents, n'eût pas manqué de mettre bientost les Athlétes hors de combat; l'autre de donner aux muscles, à leurs tendons & aux ligaments des jointures, une plus grande flexibilité, en introduisant par les conduits de la peau, des particules onctueuses; & par là, de prévenir la rupture de quelques-unes de ces parties, dans les extensions outrées auxquelles la Lutte les exposoit.

Pourquoy les Lutteurs se frottoient de poussiére.

Mais comme ces onctions, en rendant le cuir des Lutteurs trop glissant, leur ôtoit la facilité de se colleter & de se prendre au corps avec succès, ils remédioient à cet inconvénient, tantost en se roulant sur la poussiére de la Palestre, & c'est ce que Lucien exprime par ces mots, *ἐν τῷ πηλῷ συναναφύρονται κυλινδούμενοι ὥσπερ σύες, ils se veautrent & se roulent dans la bouë, comme des pourceaux;* tantost en se couvrant réciproquement d'un sable très-fin, réservé pour cet usage dans les Xystes & sous les portiques des Gymnases; & c'est de cette coûtume que le même Lucien parle en ces termes: *οὐκ ἐν πηλῷ οὗτοί γε, ἀλλὰ ψάμμον ταύτην βαθεῖαν ὑποβαλλόμενοι ἐν τῷ ὀρύγματι πάττουσί τε ἀλλήλους καὶ αὐτοὶ ἑκόντες πάττουσι τὴν κόνιν ἀλεκτρυόνων δίκην*; c'est-à-dire: *Ceux-ci ne se roulent point dans la bouë, mais prenant le sable qui est dans cette fosse, ils se le jettent les uns aux autres comme des coqs.* Ils se frottoient de poussiére, non seulement après les onctions, mais aussi pour essuyer & sécher la sueur dont ils se

Anachars. p. 269. to. 2. edit. G-æv.

Ibid. p. 270.

trouvoient tout trempez au ſort de la Lutte, & qui leur faiſoit quitter priſe trop facilement. Cela ſervoit encore à les préſerver des impreſſions du froid, cet enduit de pouſſiére mêlée d'huile & de ſueur, empeſchant l'air de pénétrer, & mettant par là ces Athlétes à couvert des maladies ordinaires à ceux qui ſe réfroidiſſent trop promptement, après s'eſtre fort échauffez.

Première eſpéce de Lutte, qui eſtoit la perpendiculaire.

Les Lutteurs ainſi préparez en venoient aux mains; on les apparioit deux à deux, & il ſe faiſoit quelquefois pluſieurs Luttes en meſme temps. A Sparte, les perſonnes de différents ſéxe luttoient les unes contre les autres; & Athénée obſerve que la meſme choſe ſe pratiquoit dans l'Iſle de Chio. Le but que l'on ſe propoſoit dans cette ſorte de Lutte, où l'on combattoit de pied ferme, eſtoit de renverſer ſon adverſaire, de le terraſſer (en Grec καταβάλλειν.) De là vient que la Lutte s'appelloit καταβλητικὴ, comme qui diroit l'*art de jetter par terre.* Pour cela ils employoient la force & la ruſe; ce qui ſe réduiſoit à s'empoigner réciproquement les bras (en Grec δράσσειν) à ſe tirer en avant, (ἀπάγειν) à ſe pouſſer & à ſe renverſer en arriere (ὠθεῖν & ἀνατρέπειν) à ſe donner des contorſions & s'entrelacer les membres (λυγίζειν) à ſe prendre au collet & à ſe ſerrer la gorge juſqu'à s'ôter la reſpiration, (ἄγχειν & ἀποπνίγειν) à s'embraſſer étroitement & ſe ſecouer, (ἀγκωνίζειν) à ſe plier obliquement & ſur les côtez (πλαγιάζειν) à ſe prendre au corps & s'élever en l'air, à ſe heurter du front comme des beliers (συναράττειν τὰ μέτωπα) à ſe tordre le cou (τραχηλίζειν & ἐκτραχηλίζειν.

Deipnoſop. l. 13. c. 2. edit. Lugd.

Ces mots Grecs eſtoient conſacrez à la Lutte, & ſe trouvent preſque tous dans Pollux, qui en rapporte encore quelques autres, mais dont il eſt mal aiſé de découvrir la véritable ſignification. Tel eſt le verbe πέρδειν ou μεσοπέρδειν, qui ſignifie, ſelon luy, un mouvement de Lutteur; mais il n'explique point ce que c'eſt. Héſychius interpréte μεσοπέρδειν par μεσολαβεῖν, *prendre par le milieu du corps.* On peut voir l'explication de ce mot dans les notes de

Onomaſt. l. 3. c. 30. Segm. 155. edit. Amſtel.

P. 38 . ed. Hack. in 8.° Saumaise sur Trébellius Pollio. Tel est encore κλιμακίζειν ou κλιμάζειν dérivé de κλῖμαξ, sorte de Lutte dans laquelle, *Vers. 529.* s'il en faut croire le Scholiaste Sophocle sur ces mots des Trachiniennes, ἦν δ' ἀμφίπλεκτοι κλίμακες, les combattants se bouleversoient haut & bas, ἄνω καὶ κάτω, dit-il, στρέφονται οἱ μαχόμενοι. *Voce* Ex κλί-*μακες. pag. 390. edit. Schrevel.* Hésychius y donne un autre sens, & l'applique au Pugilat; τοῖς πύκταις, dit-il, ὁπότε σγονοξιβοῖεν, κλῖμαξ ἐτίθετο, ὑπὲρ τοῦ μὴ μένειν ἐπὶ τῆς αὐτῆς χώρας. Il est difficile de deviner ce qu'entend par là ce Grammairien.

Du croc en jambe des Lutteurs. Parmi les tours de souplesse & les ruses ordinaires aux Lutteurs, nommez en Grec παλαίσματα, c'estoit un avantage considérable de se rendre maistre des jambes de son *Act. 5. sc. 1. v. 6.* antagoniste. C'est ce qui a fait dire à Plaute dans son *Pseudolus*, en parlant du vin, *captat pedes primùm, luctator dolosus est; c'est un dangereux Lutteur, il s'attaque d'abord aux pieds.* Cela s'exprimoit en Grec par différents verbes, ὑποσκελίζειν, πτερνίζειν, ἀγκυρίζειν; ce qui revient aux mots François *supplanter, donner le croc en jambe.* Cette derniére expression répond parfaitement au verbe Grec ἀγκυρίζειν, dérivé, comme l'on voit, d'ἄγκυρα, *ancre de vaisseau*, instrument crochu & propre à accrocher. On dit que nos Bretons excellent dans l'art de donner le croc en jambe. Dion, ou plustost Xiphilin son Abbréviateur, remarque dans la vie d'Hadrien, que cette adresse ne fut pas inutile aux soldats Romains, dans un combat contre les Iazyges. « Ceux-ci ayant esté mis en fuite, & se voyant poursuivis » par leurs ennemis, firent ferme sur le Danube glacé, dans » l'espérance de venir facilement à bout des Romains, peu » accoustumez à combattre sur la glace. Ils vinrent donc fondre sur eux, lorsqu'ils les virent engagez sur le fleuve, & les » prirent en teste & en flanc à l'aide de leur cavalerie, dont » les chevaux sont dressez à courir sur la glace. Les Romains » sans s'épouvanter de ce nouveau choc, faisoient teste de » tous côtez, & la pluspart jettant par terre leurs boucliers, » s'en servoient pour appuyer un de leurs pieds, & pour » s'empescher de glisser. Ils reçûrent ainsi les Iazyges, &

tirant les chevaux par la bride & les hommes par leurs « boucliers & par leurs piques, ils renversérent sans peine les « uns & les autres, qui ne pouvoient tenir sur un terrein si « glissant, contre les secousses que leur donnoient les Ro- « mains. Il est vray que le pied glissoit quelquefois à ceux-ci; « mais soit qu'ils tombassent en arriére ou en avant, chacun « entraînoit avec soy son antagoniste, en luy donnant adroi- « tement le croc en jambe, comme on le pratique dans la « Lutte, & le faisant tomber de maniére qu'il se trouvoit « toûjours dessous. Ces Barbares à qui cette espéce de com- « bat athlétique estoit inconnuë, & qui se piquoient plus de « legéreté que de résistance, ne purent soûtenir l'effort des « Romains, en sorte qu'ils ne s'en sauva qu'un petit nombre. «

Seconde espéce de Lutte, qui estoit horizontale.

Telle estoit la Lutte, dans laquelle les Athlétes combattoient debout, & qui se terminoit par la chûte ou le renversement de l'un des deux combattants. Mais lorsqu'il arrivoit que l'Athléte terrassé entraînoit dans sa chûte son antagoniste, soit par adresse, soit autrement; le combat recommençoit de nouveau, & ils luttoient couchez sur le sable, se roulant l'un sur l'autre, & s'entrelaçant en mille façons, jusqu'à ce que l'un des deux gagnant le dessus, contraignît son adversaire à demander quartier, & se confesser vaincu. Quelques Auteurs, même parmi les Anciens, ont confondu cette sorte de Lutte avec le Pancrace. A la vérité elle en faisoit partie, mais elle en doit estre distinguée par plus d'une raison: 1.° parce qu'Antyllus cité par Oribase, dit formellement qu'il y a deux sorte de Lutte; l'une de pied ferme, l'autre où l'on se roule sur le sable, division qui est confirmée par d'autres Auteurs: 2.° parce qu'Aristote, Plutarque & d'autres Anciens conviennent que le Pancrace estoit composé de la Lutte & du Pugilat: 3.° parce que dans la Lutte il n'estoit pas permis de joüer des poings, ni dans le Pugilat de se colleter ou de se prendre au corps; mais que dans le Pancrace, non seulement on avoit droit d'employer toutes les secousses & toutes les ruses pratiquées dans la Lutte tant

Collect. l. 6. ch. 28.

Rhetor. l. 1. c. 5.

Symposiac. l. 2. q. 4.

droite que renversée, ou, s'il est permis de parler ainsi, tant *perpendiculaire* qu'*horizontale*; mais qu'on pouvoit emprunter le secours des poings & des pieds, mesme des dents & des ongles, pour vaincre son adversaire. Il est donc certain que l'espéce de Lutte dont il s'agit présentement, n'estoit différente de la premiére, qu'en ce que les Athlétes y combattoient couchez, au lieu que dans l'autre ils combattoient debout; & en ce qu'elle pouvoit avoir de singulier par rapport aux nœuds & aux entrelacements des Lutteurs, que la situation rendoit beaucoup plus compliquez. Il pouvoit quelquefois arriver qu'un Athléte vaincu d'abord dans la Lutte *perpendiculaire* & terrassé par son antagoniste, regagnât l'avantage dans la Lutte *horizontale*, en le foulant sous lui & le serrant de telle maniére qu'il fût obligé de se rendre. C'est à quoy se rapporte cette épigramme de Martial :

Hunc amo qui vincit, sed qui succumbere novit,
Et didicit meliùs τὴν ἀνακλινοπάλην.

J'aime un Lutteur qui terrasse son adversaire ; mais je n'aime pas moins celuy qui sçait succomber à propos, & qui a le mieux étudié la Lutte renversée. Car on ne doit pas s'imaginer, comme a fait Mercurial, que l'ἀνακλινοπάλη de Martial ait ici rien de commun avec cette Lutte obscene, inventée par l'Empereur Domitien sous le nom de *Clinopalé*, & dont parle Suétone dans la vie de cet Empereur.

Gymnast. 2. l. c. 8. p. 148. edit. Amstel.

Cap. 22.

De l'exercice de se rouler sur le sable.

De Diæt. l. 2. sect. 42. n.° 15. edit. Linden.

De vict. rat. l. 2. p. 241. l. 43. edit. Basil. Gr.

L'exercice de se rouler sur le sable, dont parle Hippocrate, & qu'il appelle ἀλίνδησις, sembleroit d'abord estre la mesme chose que cette Lutte *horizontale* dont je viens de faire la description; d'autant plus qu'Hippocrate attribuë à cet exercice les mesmes effets que produit la Lutte, avec cette seule différence, que le premier desséche d'avantage. Galien en fait deux espéces, lorsqu'il dit que les Athlétes se rouloient sur le sable avec vîtesse, tantost seuls, tantost avec d'autres; κυλινδουμένων ὀξέως καθ' ἑτέρον τε καταμόνας. On voit assez que la premiére espéce doit estre distinguée de la Lutte : mais quel jugement doit-on faire

faire de la seconde? Ces Athlétes se rouloient-ils plusieurs ensemble, en se prenant au corps & s'embrassant, auquel cas c'estoit une sorte de Lutte horizontale? Peut-estre se contentoient-ils d'éprouver qui parcourroit plus vîte en se roulant, certain espace de la Palestre; & alors on auroit tort de confondre cet exercice avec la Lutte. C'est dommage que Galien ni les autres ne s'expliquent pas là-dessus plus précisément, & nous réduisent par leur silence à de simples conjectures. Galien met cet exercice au rang, non pas des plus violents, mais de ceux qui exigeoient les mouvements du corps les plus prompts. Le Médecin Cælius Aurelianus le range parmi les exercices propres à diminuer l'embonpoint excessif; en quoy il s'accorde avec les deux Médecins Grecs que je viens de citer.

Ibid.

Chronic. morb. l. 5. c. 11.

Passage de *Cælius Aurelianus*, corrigé.

Les termes dans lesquels il s'exprime en cet endroit, méritent d'autant mieux d'estre rapportez ici, qu'ils sont manifestement altérez, & que personne jusqu'à présent ne me paroît avoir réussi dans la restitution de ce passage. Aurélien dit donc, en parcourant les moyens de dessécher & d'amaigrir : *Convenit igitur corpus exercere gestatione plurimâ ac perseveranti, &c. . . . tum volutatione in Palæstrâ variâ, quam Græci Celadian atque Choricomachian vocaverunt, quæ sunt specialiter ab ipsius artis præceptoribus imperanda : tum hoplomachia, &c.* Ce passage est visiblement corrompu; car, outre que le mot *Celadian* ne signifie rien, il est faux que les Grecs ayent nommé l'action de se rouler sur l'arene *Choricomachian ;* ce mot ne servant qu'à désigner le jeu du balon suspendu, appellé Κώρυκος, & dont j'ai parlé dans ma Dissertation sur la *Sphéristique* des Anciens. J'espérois trouver sur cela quelque éclaircissement dans la belle édition de Cælius Aurelianus que vient de nous donner in-4.° M. d'Almelovéen, qui sans doute a dû profiter des lumieres des Éditeurs & des Commentateurs précédents; mais toute la critique du sçavant Hollandois sur ce passage, se réduit à mettre en marge à côté de *Celadian*, Κελαδίαν *quid significat!* & à côté de *Choricomachian*,

Mém. de Litter. to. 1. p. 153.

an χειρομαχίαν? à quoy il adjoûte dans ſes notes imprimées à la fin du volume, *Exercitationem Coryci & Pilæ memorat 11. de ſanitate tuend. Galenus.* Κώρυκον *autem ſacculum ſignificat, ut pugillatorii ſollis ludus videatur.* Et ſur cela il nous renvoye aux *Adverſaria* de *Turnébe*. Voilà une difficulté bien éclaircie! Pour moy, je ſuis perſuadé qu'il y a faute dans le texte d'Aurélien, & qu'il faut y faire deux corrections. Je lis donc d'abord, au lieu de *Celadian*, qui ne fait aucun ſens, Καλίνδησιν, Κυλίνδησιν, ou Κυλινδίαν, qui eſt la meſme choſe qu'Ἀλίνδησις dans Hippocrate, c'eſt-à-dire, *volutatio in pulvere*. Enſuite je lis *Corycomachiâ* à l'ablatif, pour *Choricomachian*, & tranſpoſant le verbe *vocaverunt*, je le place immédiatement après le mot Κυλίνδησιν, en ſorte qu'au lieu de lire, *tum volutatione in Palaſtrâ variâ, quam Græci Celadian atque Choricomachian vocaverunt*, je corrige *tum volutatione in Palæſtrâ variâ, quam Græci culindeſin* ou *culindian vocaverunt, atque Corycomachiâ: Il eſt à propos d'exercer le corps par divers roulements dans la Paleſtre, ce que les Grecs ont nommé* Culindeſis, *& par le jeu du balon ſuſpendu.* Cette correction paroît d'autant plus vrayſemblable qu'Hippocrate ſuit à peu près le meſme ordre dans le dénombrement qu'il fait des exercices qui cauſent l'amaigriſſement; mettant celuy du Κώρυκος après celuy des *roulements ſur le ſable* (ἀλινδήσιος;) outre qu'on ne pourroit ſuppoſer qu'Aurélien eut cru que *volutatio in Palæſtrâ* s'appelloit en Grec *Corycomachia*, ſans luy attribuer une ignorance groſſiére de cette langue.

De Diæt. l. 2.

Troiſiéme eſpéce de Lutte.

Il me reſte à parler d'une troiſiéme eſpéce de Lutte, nommée Ἀκροχειρισμὸς, parce que les Athlétes n'y employoient que l'extrémité de leurs mains, ſans ſe prendre au corps, comme dans les deux autres eſpéces. *Mercurial* en fait un exercice particulier, & le diſtingue de la Lutte. Il ſe fonde pour cela ſur l'autorité de Galien, qui dans l'énumération qu'il fait des exercices, ne confond point l'un avec l'autre. Galien a eu raiſon d'en faire mention ſéparément, parce que ne conſidérant alors les exercices,

Art. Gymnaſt. l. 3. c. 5.

De San. tued. l. 2.

que par rapport aux effets qu'ils produisent pour la santé, il ne pouvoit trop distinguer à cet égard l'Ἀκροχειρισμὸς d'avec la Lutte. Mais si l'on fait seulement attention aux mouvements qui composoient l'une & l'autre, on tombera d'accord que le premier de ces exercices a trop de ressemblance avec le second, pour mériter de faire un genre à part; puisqu'il ne s'agissoit dans tous les deux, que de vaincre la résistance des jointures d'un antagoniste. Il paroît même que l'Ἀκροχειρισμὸς n'estoit qu'un prélude de la véritable Lutte, par lequel les Athlétes essayoient réciproquement leurs forces, & commençoient à dénouer leurs bras. En effet, cet exercice consistoit à se croiser les doigts, en se les serrant fortement; à se pousser, en joignant les paumes des mains; à se tordre les doigts, les poignets & les autres jointures des bras, sans seconder ces divers efforts par le secours d'aucun autre membre; & la victoire demeuroit à celuy qui obligeoit son concurrent à demander quartier. Il est si vray que l'Ἀκροχειρισμὸς faisoit partie de la Lutte, que l'Athléte Léontisque, au rapport de Pausanias, *Eliac. l. 2. c. 4. edit. Kuhn.* ne terrassoit jamais son adversaire dans cette sorte de combat, mais le contraignoit seulement, en luy serrant & luy tordant les doigts, de se confesser vaincu. Cet exercice faisoit aussi partie du Pancrace; & le mesme Pausanias *Ibid.* parle d'un fameux Pancratiaste, nommé Sostrate, qu'on avoit surnommé *Acrocherſites* ou *Acrocheiristes*, parce qu'il n'employoit dans le Pancrace que l'Ἀκροχειρισμὸς pour vaincre ses antagonistes. Cet Athléte avoit esté couronné douze fois, tant aux jeux Néméens qu'aux Isthmiques; deux fois aux Pythiens, & trois fois à Olympie, où l'on voyoit sa statuë du temps de Pausanias. Cet exercice estoit *Ibid.* connu dès le siécle d'Hippocrate, qui dans le second livre *Sect. 42. n.° 17. edit. Lindan.* *du régime*, l'appelle ἀκροχειρίζειν, & luy attribuë la vertu d'*exténuer le reste du corps, & d'attirer en haut les chairs,* c'est-à-dire, *de rendre les bras plus charnus.*

Descriptions poëtiques de la Lutte.

Après avoir donné un détail des principales circonstances dont l'assemblage formoit l'art de lutter, & en avoir,

pour ainsi dire, exposé toute la théorie; il seroit à souhaiter que chacun pût s'en faire une idée plus vive & plus complette, en appellant la pratique au secours d'une simple spéculation, c'est à-dire, en devenant spectateur de ces sortes de combats. Mais comme le temps de ces spectacles est passé, le seul moyen d'y suppléer en quelque maniére, c'est de consulter ce que la gravûre & la sculpture nous ont conservé de monuments, qui nous représentent quelque partie de l'ancienne Gymnastique; & sur-tout, de recourir aux descriptions que les Poëtes nous en ont laissées, & qui sont autant de peintures parlantes & animées, propres à mettre sous les yeux de nostre imagination, les choses que nous ne pouvons envisager autrement. C'est dans ce dessein que j'ai cru devoir faire ici passer en revûe, ce que la poësie Grecque & la poësie Latine nous offrent en ce genre de plus achevé, par rapport à la Lutte; & cela viendra d'autant plus à propos, qu'en remédiant à la sécheresse inséparable des discussions critiques, cela pourra servir à égayer ce Mémoire.

Description de la Lutte d'Ajax & d'Ulysse, dans Homére. *Iliad. l. 23. v. 708.*

Commençons par la description que fait Homére, de la Lutte d'Ajax & d'Ulisse. Quoyque cette description ne soit, ni des plus longues ni des plus circonstanciées, peut-estre sera-t-on contraint d'avouer, que pour la force, pour le naturel & pour la précision, elle l'emporte sur toutes les autres. *Aussitost*, dit Homére, *se levent le grand Ajax fils de Télamon, & le prudent Ulysse; ils s'avancent au milieu de l'arene, n'estant couverts que d'une ceinture. D'abord avec leurs mains robustes, ils s'empoignent les bras reciproquement, & se serrent aussi étroitement que deux poutres qu'un habile charpentier a emboitées ensemble pour soûtenir le comble d'une maison contre la violence des vents. Leurs reins craquent par les secousses violentes qu'ils se donnent, en se tirant l'un l'autre à force de bras. La sueur coule de tout leur corps, & il s'éleve par tout, sur leurs côtez & sur leurs épaules, des tumeurs livides, causées par le sang meurtri. Tous deux sont également animez du desir de la victoire.*

par rapport à ce merveilleux trepied qui en est le prix. Mais, ni Ulysse ne peut ébranler & jetter par terre Ajax, ni Ajax ne peut vaincre la résistance d'Ulysse. Les spectateurs commençant à s'ennuyer, Ajax dit à Ulysse : divin fils de Laërte, qui estes si fécond en expedients, ou enlevez-moy de terre, ou souffrez que je vous enleve, & laissons le soin du reste aux Dieux. En disant cela, il enleve Ulysse. Ulysse n'oublie pas, en cette occasion, ses ruses ordinaires; il donne le croc en jambe à Ajax, en le frappant sur le jarret, le jette à la renverse, & tombe sur luy. Les troupes sont ravies d'étonnement & d'admiration. Les deux Athlétes s'estant relevez, le divin Ulysse veut à son tour enlever Ajax, mais à peine luy fait-il perdre terre; ses genoux plient sous le poids, & ils tombent tous deux sur le sable, l'un auprès de l'autre, tout couverts de poussiére. Ils se relevent, & ils alloient lutter pour la troisiéme fois, si Achille ne se fût levé, & ne les eût retenus, &c.

La Lutte d'Hercule & d'Achéloüs est trop fameuse dans la fable, pour n'avoir pas servi de matiére à quelque description poëtique. Ovide s'est exercé sur ce sujet dans le neuviéme livre de ses métamorphoses, où Achéloüs luy-mesme raconte ce combat en ces termes : Description de la Lutte d'Hercule & d'Achéloüs, dans Ovide. *Vers. 31. & suiv.*

Congrediturque ferox. Puduit modo magna locutum
Cedere : rejeci viridem de corpore vestem,
Brachiaque opposui, tenuique à pectore varas
In statione manus, & pugnæ membra paravi.
Ille cavis hausto spargit me pulvere palmis,
Inque vicem fulvæ tactu flavescit arenæ.
Et modo cervicem, modo crura micantia captat,
Aut captare putes : omnique à parte lacessit.
Me mea defendit gravitas, frustraque petebar.
Haud secus ac moles, quam magno murmure fluctus
Oppugnant : manet illa, suoque est pondere tuta.

Digredimur paulum: rurſuſque ad bella coimus:
Inque gradu ſtetimus, certi non cedere; eratque
Cum pede pes junctus, totoque ego pectore pronus,
Et digitos digitis, & frontem fronte premebam.
Non aliter vidi fortes concurrere tauros,
Cum pretium pugnæ toto nitidiſſima ſaltu
Expetitur conjux: ſpectant armenta, paventque,
Neſcia quem maneat tanti victoria regni.
Ter ſine profectu voluit nitentia contra
Rejicere Alcides à ſe mea pectora: quarto
Excutit amplexus, adductaque brachia ſolvit;
Impulſumque manu (certum eſt mihi vera fateri)
Protinus avertit, tergoque oneroſus inhæſit.
Si qua fides (neque enim ficta mihi gloria voce
Quæritur) impoſito preſſus mihi monte videbar.
Vix tamen exſerui ſudore fluentia multo
Brachia, vix ſolvi duros à corpore nexus.
Inſtat anhelanti, prohibetque reſumere vires,
Et cervice mea potitur. Tum denique tellus
Preſſa genu noſtro eſt, & arenas ore momordi.

On peut voir auſſi de quelle maniére Lucain dans ſa *Pharſale*, décrit la Lutte d'Hercule & d'Antée; & Stace dans ſa *Thébaïde*, celle de Tydée & d'Agyllée, remarquable ſur-tout par la diſproportion des combattants, dont l'un eſt d'une taille giganteſque, & l'autre d'une taille petite & ramaſſée. Il paroît que Stace, dans cette deſcription, a emprunté quelques expreſſions de celle d'Ovide, que je viens de rapporter.

L. 4. v. 612.
L. 6. v. 847.

Ces quatre deſcriptions méritent d'autant mieux d'eſtre conſultées ſur la Lutte, qu'en nous préſentant toutes le meſme objet, elles nous le montrent par différents côtez,

& par là, servent à nous le faire connoître plus parfaitement; de sorte qu'en rassemblant ce que chacune renferme de particulier, on trouve presque toutes les circonstances qui caractérisoient cette espéce d'exercice. J'y joindrai néantmoins encore une cinquiéme description, laquelle, quoyqu'en prose, peut figurer avec la poësie. Elle est tirée de l'Histoire Ethiopique d'Héliodore fameux Romancier Grec, & représente une Lutte qui tient en quelque sorte du Pancrace, & qui se passe entre Théagéne, le héros du Roman, & une espéce de géant Ethiopien.

L. 10. p. 504. edit. Bourdelot.

Description de la Lutte de Théagéne & d'un Ethiopien, dans Héliodore.

« Théagéne, dit cet Auteur, prit de la poussiére, s'en frotta les bras & les épaules, encore humides de sueur, « pour les efforts qu'il venoit de faire en domptant le tau- « reau, & secoua ce qui n'y put tenir. Ensuite étendant les « deux bras en avant, s'affermissant sur ses pieds, pliant un « peu les genoux, courbant & arrondissant le dos & les épau- « les, penchant tant soit peu le cou sur le côté, en un mot « roidissant & tenant ramassées toutes les parties de son « corps, il attendoit avec impatience le moment de la Lutte. « L'Ethiopien, d'autre part, le voyant en cette posture, se « mit à sourire d'un air menaçant, & à témoigner par des « gestes moqueurs, qu'il méprisoit un tel adversaire. Puis il « courut à luy impétueusement, & de son bras, comme d'un « levier, il le frappa si rudement sur le cou, que le son en « fût entendu des spectateurs; ce qui luy fit redoubler ses « insultes & ses risées. Théagéne qui, dès sa jeunesse, avoit « appris tous les exercices du corps, & n'ignoroit aucune « des ruses pratiquées dans ces sortes de combats, résolut de « céder d'abord; & comme il venoit d'éprouver la force de « son ennemi, il crut qu'au lieu de vouloir opposer la résis- « tance contre un effort si violent, le plus sûr estoit d'em- « ployer l'artifice pour éluder cette impétuosité brutale. « Ainsi, quoyque le coup qu'il venoit de recevoir, ne « l'eût que légerement ébranlé, il feignit d'en ressentir une « plus vive douleur, & présenta l'autre côté de son cou à « découvert. L'Ethiopien revenant à la charge, le frappa «

Le Grec dit τὰς λαβάς, les prises.

» une ſeconde fois; & Théagéne cedant au coup, fit mine » d'eſtre prèt à tomber par terre ſur le viſage. Cela donna » une nouvelle audace à l'Ethiopien, qui ne doutant plus » de ſa victoire, & ne ſe tenant nullement ſur ſes gardes, » fondit une troiſiéme fois ſur Théagéne. Mais comme il » levoit le bras pour le frapper, Théagéne ſe jetta bruſquement ſous luy tout courbé, ſe dérobant au coup qui le » menaçoit; & de ſon bras droit repouſſant en haut le bras » gauche de ſon antagoniſte, il luy déchargea de l'autre un » coup ſur la jouë, comme il ſe panchoit en avant, tant pour » atteindre Théagéne, qu'à cauſe de la chûte peſante de ſa » propre main, qui tomba ſans rien rencontrer. En meſme » temps, Théagéne ſe gliſſa ſubtilement par-deſſous l'aiſſelle » de l'Ethiopien, & le ſaiſit au corps par derriére, pouvant » à peine luy embraſſer le ventre, à cauſe de ſon énorme » groſſeur. Enſuite, luy froiſſant rudement & ſans relâche » les talons & les chevilles, avec ſes pieds, il le fit tomber » ſur les genoux; après quoy, ſe jettant ſur luy, jambe deça, » jambe delà, & les luy paſſant entre les cuiſſes par-deſſous » les aînes, il luy pouſſa en avant les deux mains, ſur leſquelles il ſe ſoûtenoit encore, & les luy tirant en arriére » par-deſſus la teſte, pour les joindre ſur les épaules, il l'étendit par terre ſur le ventre.

De la Lutte conſidérée par rapport aux jeux publics.

Nous avons juſques-ici conſidéré la Lutte en elle-même; regardons-la maintenant par rapport à la ſolemnité des jeux publics, dont elle faiſoit un des principaux ſpectacles, & voyons d'abord en quel temps on a commencé de l'y admettre. Nous apprenons de Pauſanias qu'elle faiſoit partie des jeux Olympiques, dès le temps de l'Hercule de Thébes, puiſque ce héros y remporta les prix de la Lutte & du Pancrace. Mais Iphitus ayant rétabli la célébration de ces jeux, qui depuis Hercule avoit eſté fort negligée, les différentes eſpéces de combats n'y rentrérent que ſucceſſivement; enſorte que ce ne fut que dans la 18[e]. Olympiade, qu'on y vit paroître des Lutteurs; & le Lacédemonien Eurybate fut le premier qu'on y déclara vainqueur à la

Eliac. lib. 1. cap. 8. edit. Kuhn.

Id. ibid.

à la Lutte. Le Pancrace n'y fut admis que dans la vingt-huitiéme Olympiade ; & le premier qui en mérita le prix, fut le Syracuſien Lygdamis, que ſes compatriotes mettoient en parallele avec Hercule pour la taille. On n'y propoſa des prix pour la Lutte des jeunes gens, que dans la trente-ſeptiéme Olympiade, & le Lacédémonien Hipposthéne y reçut la premiére couronne. Les Lutteurs & les Pancratiaſtes n'eurent entrée dans les jeux Pythiens que beaucoup plus tard, c'eſt-à-dire, dans la quarante-huitiéme Olympiade. A l'égard des jeux Néméens & des Iſthmiques, je ne trouve rien qui m'apprenne en quel temps la Lutte commença de s'y introduire.

Pauſan. l. 10. c. 7. edit. Kuhn.

Les prix que l'on propoſoit aux Lutteurs dans ces jeux publics, ne leur eſtoient accordez qu'à certaines conditions. Il falloit combattre trois fois de ſuite, & terraſſer au moins deux fois ſon antagoniſte, pour eſtre digne de la palme. C'eſt cette ſorte de victoire, que les Grecs exprimoient par les verbes *τριάζειν* ou *τριάσσειν*, *ἀποτριάζειν* ou *ἀποτριάσσειν*, qui déſignent aſſez ce triple combat, juſque-là, que celuy qui avoit l'avantage au Pentathle ou aux cinq eſpéces de combats gymniques, s'appelloit *πεντετριάζων*, & celuy qui eſtoit vaincu, *πεντετριαζόμενος*; terme qui ſe lit dans une épigramme de l'Anthologie, attribuée à Lucillius, dans laquelle un Athléte ſe glorifie plaiſamment d'avoir eu toûjours le deſavantage à la Lutte, à la Courſe, au Saut, à l'exercice du Diſque, & à celuy du Javelot, & d'eſtre le premier qui ait eu l'honneur d'eſtre proclamé vaincu à ces cinq ſortes de combats :

Conditions requiſes pour gagner le prix de la Lutte.

Lib. 2. cap. 1. Ep. 7.

Οὔτε τάχιον ἐμοῦ τις ἐν ἀντιπάλοισιν ἔπιπτεν,
Οὔτε βράδιον ὅλως ἔδραμε τὸ στάδιον.
Δίσκῳ μὲν γὰρ ὅλως οὐδ᾽ ἤγγισα· τοὺς δὲ πόδας μου
Ἐξᾶραι πηδῶν ἴσχυον οὐδέποτε.
Κυλλὸς δ᾽ ἠκόντιζεν ἀμείνονα· πέντε δ᾽ ἀπ᾽ ἄθλων
Πρῶτος ἐκηρύχθην πεντετριαζόμενος.

Un Lutteur pouvoit donc, sans honte, estre renversé une fois, mais il ne le pouvoit estre une seconde, sans perdre l'espérance de la victoire.

Il s'ensuit de-là, que s'il arrivoit qu'un Athléte, après avoir terrassé deux fois de suite son adversaire, fût enfin terrassé luy mesme à son tour, il ne laissoit pas de remporter le prix. Mais sa victoire estoit-elle aussi honorable & aussi complette, & n'y avoit-il point quelque consolation & quelque dédommagement pour le vaincu ? C'est sur quoy l'antiquité ne m'a point fourni d'éclaircissement. Il me semble qu'il estoit plus glorieux au vainqueur de terrasser deux fois, après avoir esté renversé d'abord, ou du moins de ne l'estre qu'à la seconde prise. On raconte à ce propos, que le fameux Athléte Milon s'estant présenté aux jeux pour lutter, & ne trouvant point d'antagoniste, le President des jeux l'appella pour le couronner; mais que le pied luy glissa comme il s'avançoit, & qu'il se laissa tomber; que les spectateurs s'estant mis à crier, qu'on ne devoit pas couronner un Athléte qui, sans avoir d'adversaire, ne se garantissoit pas de la chûte : *Ce n'est pas encore la troisiéme* (s'écria Milon en se relevant) *à la vérité je suis tombé une fois; mais il faut encore que quelqu'un me terrasse.* Cela fait le sujet d'une jolie épigramme de l'Anthologie du mesme Lucillius.

Anthol. l. 2. c. 1. Ep. 1.

Εἰς ἱερόν ποτ' ἀγῶνα Μίλων μόνος ἦλθ' ὁ παλαιστής.
Τὸν δ' εὐθὺς στεφανοῦν ἀθλοθέτης ἐκάλει.
Προσβαίνων δ' ὤλισθεν ἐπ' ἰχίον, οἱ δ' ἐβόησαν
Τοῦτον μὴ στεφανοῦν, εἰ μόνος ὢν ἔπεσεν.
Ἀνστὰς δ' ἐν μέσσοισιν ἀνέκραγεν, οὐχὶ τρί' ἐστὶν;
Ἓν κεῖμαι, λοιπὸν τ' ἄλλα μέ τις βαλέτω.

De quelques Lutteurs fameux dans l'Histoire.
De Milon.

Dans le dessein que je me suis proposé, de parcourir en peu de mots les Athlétes qui ont acquis le plus de réputation à la Lutte & au Pancrace, je ne puis mieux faire que de commencer par ce mesme Milon. Il estoit de Crotone

ville d'Italie, fils d'un nommé Diotime, & il florissoit du temps des Tarquins Rois de Rome. Sa force étonnante & ses victoires athlétiques ont esté célébrées par divers auteurs Grecs & Latins, tels que Diodore, Strabon, Athénée, Philostrate, Galien, Elien, Eustathe, Cicéron, Valere-Maxime, Pline, Solin, & d'autres qu'on peut consulter sur cela. Mais comme Pausanias est celuy qui paroît s'estre le plus intéressé à la gloire de cet Athléte, par le détail dans lequel il est entré sur ce qui le concerne, je vais rapporter ce qu'il en dit. Il nous apprend d'abord, que Milon remporta six palmes aux jeux Olympiques, toutes à la Lutte, l'une desquelles luy fut adjugée lorsqu'il n'estoit encore qu'enfant; qu'il en gagna une en luttant contre les jeunes gens, & six en luttant contre les hommes faits, aux jeux Pythiens; que s'estant présenté une septiéme fois à Olympie pour la Lutte, il ne put y combattre, faute d'antagoniste. Pausanias rapporte ensuite plusieurs exemples de la force incomparable de cet Athléte. Il portoit sur ses épaules sa propre statue, faite par le Sculpteur Dameas son compatriote. Il empoignoit une grenade de maniére, que sans l'écraser il la serroit suffisamment pour la retenir, malgré les efforts de ceux qui tâchoient de la luy arracher. Il n'y avoit que sa maîtresse qui pût en cette occasion luy faire quitter prise, au rapport d'Elien, qui sur cela fait cette réflexion : qu'il estoit aisé de reconnoître par là, que toute cette force n'estoit qu'une force corporelle, qui ne le garantissoit pas des foiblesses humaines, puisqu'il n'estoit pas insensible aux charmes du sexe. On en pourroit dire autant de Samson & d'Hercule.

Eliac. l. 2. c. 14. edit. Kuhn.

Ibid.

Var. hist. l. 2. c. 24.

Pausanias adjoûte que Milon se tenoit si ferme sur un disque qu'on avoit huilé pour le rendre plus glissant, qu'il estoit impossible de l'y ébranler. Il ceignoit sa teste d'une corde, comme d'un diademe, après quoy retenant fortement son haleine, les veines de sa tête s'enfloient jusqu'au point de rompre la corde. Lorsqu'appuyant son coude sur son côté il présentoit la main droite ouverte, les doigts

Ibid.

ſerrez l'un contre l'autre, à l'exception du pouce qu'il éle-
voit, il n'y avoit force d'homme qui pût luy écarter le petit
Diodor. l. 12. pag. 77. edit. Rhodoman. doigt des trois autres. Il vainquit 3000. Sybarites à la tête de cent mille de ſes concitoyens, qu'il commandoit, couvert d'une peau de lion, & armé d'une maſſuë, comme un autre Hercule. Cet Athléte ſi robuſte fut néantmoins obligé de reconnoître que ſa force eſtoit inférieure à celle du berger Titorme, qu'il rencontra ſur les bords de *l'Evenus,* *Hiſt. Var. l. 12. c. 22.* fleuve d'Etolie, s'il en faut croire Elien. L'on ſçait que la trop grande confiance que Milon avoit en ſes forces, *Pauſan. loco ſup. cit.* luy fut fatale. Ayant trouvé en ſon chemin un vieux chêne entr'ouvert par quelques coins, qu'on y avoit enfoncez à force, il entreprit d'achever de le fendre avec ſes mains. Mais comme l'effort qu'il fit pour cela eut dégagé les coins, ſes mains ſe trouverent priſes & ſerrées par le reſſort des deux parties de l'arbre qui ſe rejoignirent; de maniére que ne pouvant ſe débarraſſer, il fut dévoré par les loups.

De Chilon. Le Lutteur Chilon, natif de Patras en Achaïe, n'eſt guéres moins fameux par le nombre de ſes victoires. Il fut couronné deux fois à Olympie, une fois à Delphes, quatre fois aux jeux Iſthmiques, & trois aux Néméens. Sa ſtatuë faite de la main de Lyſippe, ſe voyoit encore à *Eliac. lib. 1. c. 8. edit. Kuhn.* Olympie du temps de Pauſanias. Il fut tué dans une bataille, & les Achéens luy firent élever un tombeau à leurs dépens, avec une inſcription qui contenoit les circonſtances que je viens de rapporter.

> *Μουνοπάλης νικῶ δὶς Ὀλύμπια, Πύθιά τ' ἄνδρας,*
> *Τρεὶς Νέμεα, τετράκις δ' Ἰσθμῷ ἐν ἀγχιάλῳ,*
> *Χίλων, ὃς Πατρεὺς ἦν· αὐτὰρ λαὸς Ἀχαιῶν*
> *Ἐν πολέμῳ φθίμενον θάψ' ἀρετῆς ἕνεκεν.*

De Polydamas. Pauſanias parle du Pancratiaſte Polydamas, comme du *Eliac. l. 2. c. 5. edit. Kuhn.* plus grand homme de ſon ſiécle, pour la taille, ainſi qu'on en pouvoit juger par ſa ſtatuë Olympique. Il raconte de

cet Athléte des choses presque aussi surprenantes que celles qu'on attribuë à Milon. Polydamas seul & sans armes, tua sur le mont Olympe un lion des plus furieux, se proposant en cela Hercule pour modéle. Une autre fois ayant saisi un taureau par l'un des pieds de derriére, cet animal ne put échapper, qu'en laissant la corne de son pied dans la main de cet Athléte. Lorsqu'il retenoit un chariot par derriére, le cocher fouettoit inutilement ses chevaux pour les faire avancer. Darius le bâtard Roy de Perse, sur le bruit de cette force prodigieuse de Polydamas, le voulut voir, & le fit venir à Suse. On luy mit en tête trois soldats de la garde du Prince, de ceux que les Perses appelloient *immortels*, & qui passoient pour les plus aguerris. Notre Athléte se battit contre eux trois, & les tua. Il mourut encore (dit Pausanias) par trop de confiance dans ses forces. *Ibid.* Estant entré avec quelques compagnons dans une caverne, pour s'y mettre à couvert de l'excessive chaleur, la voûte de la caverne prête à fondre sur eux, s'entr'ouvrit en plusieurs endroits. Les amis de Polydamas prirent aussi-tôt la fuite; mais luy, moins craintif, éleva ses deux mains, prétendant soûtenir la montagne qui s'écrouloit, & qui l'accabla de ses ruines.

De Théagéne.

Je finirai ce détail par l'Athléte Théagéne de Thasos, vainqueur au Pancrace, au Pugilat & à la Course, une fois aux jeux Olympiques, trois fois aux Pythiens, neuf fois aux Néméens, & dix aux Isthmiques. Il remporta outre cela tant de prix dans les autres jeux de la Grece, que ses couronnes alloient, non pas jusqu'au nombre de dix mille, comme le déclara un oracle hyperbolique, rendu après sa mort par la Pythie, & où il est appellé μυριάεθλος ἀνήρ; mais jusqu'au nombre de douze cens (selon Plutarque) ou de quatorze cens, comme l'assûre Pausanias. Cet auteur raconte qu'après la mort de Théagéne, un de ses ennemis, apparemment un de ceux qu'il avoit vaincus, alloit toutes les nuits fouetter la statuë de cet Athléte; mais qu'ayant esté écrasé par la chûte inopinée de cette statue, ses enfants

Dio Chrysost. orat. 31. pag. 340. C. edit. Paris.

Πολιτικ. παραγγέλμ. *pag. 1452. edit. Steph. Gr.*

Eliac. l. 2. c. 11. edit. Kuhn.

la mirent en juſtice, & la firent condamner par un arrêt des Thaſiens, à eſtre jettée dans la mer, ce qui fut executé; qu'enſuite ce peuple affligé de la famine, envoya conſulter l'oracle de Delphes, qui répondit, *qu'ils ne trouveroient la fin de leurs maux, que dans le rappel des exilez ;* qu'après avoir obéi à l'Oracle ſans eſtre ſoulagez, la Pythie conſultée une ſeconde fois, répondit, *qu'ils avoient oublié Theagéne leur compatriote ;* que comme les Thaſiens, qui comprirent à la fin le ſens de l'oracle, déſeſpéroient preſque de retrouver la ſtatue de cet Athléte, des pêcheurs l'amenérent par hazard dans leurs filets, & l'expoſérent ſur le rivage ; que les Thaſiens la transportérent de-là dans le même lieu qu'elle occupoit auparavant, & luy rendirent depuis les honneurs divins: ſuperſtition qui ſe répandit en divers endroits, tant chez les Grecs que chez les Barbares, & qui alla juſqu'au point qu'on venoit en foule implorer le ſecours de cette ſtatue, pour la guériſon de pluſieurs maladies.



MEMOIRE
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU PUGILAT DES ANCIENS.

Par M. BURETTE.

POUR ne point m'écarter de l'ordre que je me suis prescrit en quelque maniére, dans le dénombrement des exercices *palestriques,* je dois faire succéder à la Lutte, dont j'ai parlé dans mon dernier Mémoire, le Pugilat ou le combat à coups de poing, auquel j'ai assigné la seconde place. 17. de Juin 1712.

En quoi la Lutte & le Pugilat se ressemblent.

Ces deux exercices avoient cela de commun, que les Athlétes n'y pouvoient combattre que deux à deux, & qu'ils y déployoient toute la force & toute l'agilité de leurs bras; avec cette différence néantmoins, que dans la Lutte les mouvements & les efforts estoient, pour ainsi dire, continus & sans relâche, au lieu qu'ils estoient interrompus dans le Pugilat, & se faisoient à diverses reprises: sur quoy l'on peut observer en passant, que la même variété avoit lieu, par rapport aux mouvements des pieds, dans le Saut & dans la Course. Une autre circonstance qui semble établir encore une plus grande liaison entre la Lutte & le Pugilat, c'est qu'on les voyoit se réunir dans l'exercice du Pancrace, qui empruntant de l'une les secousses & les contorsions, apprenoit de l'autre l'art de porter des coups avec succès, & de les éviter. D'ailleurs il paroît que ces deux exercices se suivent de fort près dans leur origine. Les premiers hommes, pour vuider leurs différends & leurs querelles, ont eu recours d'abord aux armes les plus simples, & telles que la nature les leur fournissoit; c'est-à-dire, que non contents de se faire justice à coups de poing, ils

ſe ſont colletez, ſe ſont pris au corps, & ont tâché de ſe terraſſer réciproquement; car on ſçait que l'un conduit naturellement à l'autre. Cela fait voir, que quoyqu'à la rigueur le Pugilat ſoit le premier en date, ce droit d'ancienneté eſt ſi mince, qu'à peine mérite-t-il qu'on y faſſe attention.

En quoi la Lutte & le Pugilat différent entre eux. Premiére différence.

Si ces deux exercices ſe reſſembloient à certains égards, ils avoient leurs différences, qui les caractériſoient chacun en particulier. On ſçait que les Athlétes ſe préparoient à la Lutte par des onctions deſtinées à rendre les jointures plus ſouples, & en ſe frottant de pouſſiére ou de ſable, pour donner plus de priſe à leurs adverſaires. Ces préparations eſtoient inutiles pour le Pugilat, où il eſtoit beaucoup plus queſtion de force que de ſoupleſſe, & dont tous les mouvements ſe réduiſoient à frapper & à parer les coups.

2.e Différence. De plus, il falloit, pour cette eſpéce d'exercice, un terrein ſur lequel on pût combattre de pied ferme; au lieu qu'un terrein gliſſant & couvert de bouë, ſervoit à faire valoir l'adreſſe d'un Lutteur, qui malgré ce déſavantage, ſçavoit ſe garantir de la chûte; ſans compter qu'il en tomboit plus mollement, lorſqu'il avoit le malheur d'eſtre renverſé par

3.e Différence. ſon antagoniſte. Outre cela les Lutteurs ne pouvoient ſe diſpenſer d'eſtre entiérement nuds, & le moindre vètement leur eût cauſé de l'embarras; au lieu que dans le Pugilat, les Athlétes non-ſeulement portoient une ſorte de tablier ou d'écharpe, qui cachoit en partie leur nudité, mais d'ordinaire ſe couvroient encore les mains & les oreilles, pour les raiſons que je ſpecifierai plus bas.

4.e Différence. Adjoûtez à toutes ces différences, que dans la Lutte, les circonſtances mêmes du combat apprenoient aux ſpectateurs, qui des deux champions demeuroit vaincu; puiſque c'eſtoit toûjours celuy qu'ils voyoient terraſſé pour la ſeconde ou pour la troiſiéme fois. Il en eſtoit de même des différentes ſortes de Courſes, & de la plûpart des autres combats gymniques, où l'aſſemblée appercevoit du premier coup d'œil, lequel des concurrents méritoit les prix propoſez.

proposez. Dans le Pugilat au contraire, il falloit que le plus foible des deux combattants déclarât luy-mesme son infériorité, en demandant quartier à son adversaire, & en se confessant vaincu, soit de vive voix, soit par quelqu'autre signal. En effet, il estoit difficile de juger bien sûrement par les coups donnez & reçûs de part & d'autre, auquel des deux la couronne estoit dûe. Tel Athléte, qui feignoit de succomber à la violence d'un coup de poing, reprenoit un moment après une nouvelle vigueur, & chargeoit avec avantage son antagoniste, peu en garde contre une pareille supercherie. Tel autre au contraire, qui paroissoit d'abord inébranlable & insensible aux plus grands coups, qu'il avoit soin de rendre avec usure, s'affoiblissoit peu à peu, soit par l'effusion de son propre sang, soit par la douleur de ses playes, qui devenoit plus vive; en sorte que perdant courage tout-à-coup, la victoire luy échappoit des mains, dans le moment mesme qu'il sembloit devoir la remporter. Le Pancrace estoit sujet aux mesmes incidents; & l'on a vû un fameux Pancratiaste, dans l'instant que luy-mesme expiroit sous l'effort de son adversaire, le contraindre à demander quartier, & par-là luy enlever la palme qu'il estoit sur le point de recueillir. Cette aventure singuliére fait le sujet d'un des tableaux de Philostrate, & je l'ai racontée ailleurs plus amplement. Cet aveu de sa propre foiblesse n'accommodoit pas l'orgueil & l'opiniâtreté inflexible des Lacédémoniens. Aussi estoient-ils les seuls d'entre les Grecs, qui eussent exclus de leurs Gymnases, le Pugilat & le Pancrace, conformément aux loix de Lycurgue leur législateur.

Icon. l. 2. imag. 6.

5.[e] Différence.

Enfin, une derniére différence entre la Lutte & le Pugilat, c'est que dans celuy-ci la scéne estoit le plus souvent ensanglantée, & il arrivoit rarement que les Athlétes en sortissent, sans remporter avec eux de tristes marques de leur vigoureuse résistance, telles que des bosses & des contusions sur le visage, un œil hors de la teste, les dents & les mâchoires brisées, ou quelqu'autre fracture

encore plus conſidérable : au lieu que la diſlocation de quelque membre eſtoit l'accident le plus fâcheux, auquel fuſſent expoſez les Lutteurs.

Origine du Pugilat chez les Grecs.

Les Grecs toûjours attentifs à tirer des exercices du corps toute l'utilité qu'on en pouvoit attendre, ſoit pour la guerre, ſoit pour le plaiſir des ſpectacles, furent des premiers à cultiver le Pugilat, & le perfectionnérent juſques au point d'en former un art particulier, qui avoit ſes regles & ſes fineſſes, dont on s'inſtruiſoit ſous des maiſtres. De-là vient que dans les ſiécles de la Grece les plus anciens, nous trouvons des héros & des princes, qui mettoient leur plus grand mérite dans la force & dans la dextérité de leurs poings, & qui n'eſtoient ſenſibles à d'autre gloire, qu'à celle qu'ils croyoient s'eſtre acquiſe par leur ſupériorité en ce genre.

Tel eſtoit, entr'autres, Amycus Roy des Bébryciens, qui ſe diſoit fils de Neptune & de la Nymphe Mélie, & qui, par une loy expreſſe, ne permettoit la ſortie de ſes eſtats aux eſtrangers que le hazard ou l'envie de voyager y amenoient, qu'à condition qu'ils éprouvaſſent auparavant leurs forces contre les ſiennes au Pugilat ; épreuve, qui, pour l'ordinaire, leur eſtoit fatale. Mais elle luy devint funeſte à luy-meſme ; car il fut vaincu & tué par l'Argonaute Pollux, qu'il avoit eu la témérité de défier au combat. Théocrite dans ſes *Dioſcures*, célébre cette victoire de Pollux, & Apollonius de Rhodes en donne un detail fort circonſtancié, au commencement du ſecond livre de ſes *Argonautiques*. Il y peint le caractére d'Amycus par diverſes épithétes, propres à marquer l'audace & la férocité de ce Prince. La premiére qu'il employe eſt celle d'*ἀγήνωρ*, *fier, courageux* ; Ἐνθάδ' ἔσαν σταθμοί τε βοῶν, αὖλίς τ' Ἀμύκοιο Βεβρύκων βασιλῆος ἀγήνορος : ſur quoy je ne puis m'empeſcher de relever une mépriſe du ſavant *Pierre du Faur*, dans ſon *Agoniſtique*, où il prend *agénor* pour un nom propre, & en fait un Roy des Bébryciens, auquel il attribuë l'eſtabliſſement de cette loy barbare dont

Libr. 1. c. 7.

je viens de faire mention. Eryx petit-fils d'Amycus, dont la postérité chassée de Bébrycie, s'estoit refugiée en Sicile, y donna son nom à une ville & à une montagne, & s'y fit une réputation dans le Pugilat, égale à celle qu'avoit eûe son ayeul. Mais ayant osé se mesurer contre Hercule mesme, il périt par la main de ce héros.

Epée mérite encore d'avoir place parmi les premiers Grecs, qui se distinguérent dans cette sorte d'exercice. Il se rendit fameux au siége de Troye, par la construction de ce cheval de bois qui causa la perte de la ville; & il se glorifie dans Homére, de n'avoir pû jusqu'alors trouver son pareil au Pugilat, avouant de bonne foy en mesme-temps, que pour ce qui regarde les autres especes de combats, il n'en disputoit l'honneur à personne. Ce fut luy & Amycus, s'il en faut croire Platon, qui donnerent naissance au Pugilat des Athlétes, comme Antée & Cercyon l'avoient donnée à la Lutte de ces mesmes Athlétes; & ces deux exercices abandonnez, pour ainsi dire, à de tels acteurs, devinrent, selon ce Philosophe, assez inutiles pour le métier de la guerre.

Iliad. 23. v. 669.

De legib. l. 7. p. 796. edit. Stephani.

En quel temps le Pugilat fut admis dans les jeux publics.

Le Pugilat s'introduisit donc dans tous les Gymnases de la Grece, sans en excepter ceux des Lacédémoniens, non encore asservis aux loix de Lycurgue; il fut admis dans la pluspart des jeux qui se faisoient, soit pour le simple divertissement, soit pour honorer les funérailles des morts, soit pour quelque cérémonie religieuse. Dans l'Iliade d'Homére, il fait partie des jeux funébres de Patrocle. Dans l'Odyssée, on le voit en usage chez les Phéaciens à la cour d'Alcinoüs, parmi les autres jeux dont ils régalent Ulysse leur nouvel hôte. Cependant, quelle que fût la vogue de cet exercice athlétique, il n'eut entrée qu'assez tard aux jeux Olympiques, puisque ce ne fut, selon Pausanias, que dans la 23.me Olympiade; & l'Athléte Onomaste de Smyrne remporta le premier prix qu'on y eût jamais proposé pour cette sorte de combat.

Eliac. l. 1. c. 8. edit. Kuhn.

Le Pugilat méprisé dans la

Autant le Pugilat estoit cultivé dans la Gymnastique des

Gymnaſtique medicinale.

De diæta l. 2.

Collect. lib. 6.

Hortat. ad art. c. 12. & alibi.

De curatione morb. chron. l. 1. c. 3.

Art. Gymnaſt. l. 2. c. 9.

De tuend. val. l. 2. c. 12.

Athlétes, autant eſtoit-il negligé pour ne pas dire mépriſé, dans celle des Médecins. Hippocrate, dans le dénombrement qu'il donne des exercices utiles pour la ſanté, ne fait nulle mention de celuy-là ; non plus qu'Antyllus cité par Oribaſe, & qui a traité cette matiére avec beaucoup de ſoin & d'exactitude. Galien parle du Pugilat en quelques endroits ; mais c'eſt pluſtoſt pour en condamner l'uſage, que pour l'approuver. Il eſt vray que le Médecin Arétée ſemble le conſeiller à ceux qui ſont ſujets aux vertiges ; ſuppoſé toutefois que le texte Grec ne ſoit point corrompu, comme il y auroit aſſez lieu de le ſoupçonner avec *Mercurial.* En effet, quelle apparence qu'un exercice qui expoſoit la tête à d'auſſi violentes ſecouſſes, fût propre à la raffermir ? Quoy qu'il en ſoit, le Pugilat réduit au ſeul mouvement des bras & des poings, en un mot, tel que le pratiquoient les Athlétes pour s'exercer ſans antagoniſte, pouvoit eſtre de quelque utilité pour fortifier ces parties, & en augmenter le volume : ce qui paroît d'autant plus croyable, que le Pancrace, qui n'eſtoit qu'un compoſé du Pugilat & de la Lutte, eſtoit du reſſort de la Gymnaſtique médicinale, & que Galien ſe vante de l'avoir employé avec ſuccès au rétabliſſement de pluſieurs malades.

Le Pugilat peu eſtimé en général.

Comme entre les combats gymniques le Pugilat eſtoit un des plus rudes & des plus périlleux, puiſqu'outre le danger d'y eſtre eſtropiez, les Athlétes y couroient ſouvent riſque de la vie ; cet exercice avec raiſon, eſtoit de tous le moins eſtimé : & il ſemble, qu'en meſme temps que le peuple ſe livroit au plaiſir d'un tel ſpectacle, il ne pouvoit s'empêcher de concevoir du mépris pour des hommes, aveuglez juſqu'au point de ſacrifier à l'acquiſition d'une vaine couronne, ce qu'ils avoient de plus cher & de plus précieux. Quelquefois on les voyoit tomber morts ou mourants ſur l'aréne ; mais d'ordinaire ils ſortoient du combat le viſage tellement défiguré, qu'ils en eſtoient preſque méconnoiſſables, & en devenoient, pour

le reste de leurs jours plus ou moins difformes. Cette difformité qui les exposoit aux railleries & aux brocards du public, donnoit occasion aux Poëtes d'égayer leur verve. On trouve sur ce sujet dans l'Anthologie Grecque, quatre épigrammes du poëte Lucillius, assez plaisamment tournées, & une de Lucien. Les voici accompagnées d'une traduction Françoise.

Lib. 2. Ep. 1. 2. 3. 10. 14.

1. Οὗτος ὁ νῦν βέλτιστος Ὀλυμπικὸς εἶχε τὸ πρόσθεν
Ῥῖνα, γένειον, ὀφρῦν, ὠτάρια, βλέφαρα·
Εἶτ' ἀπογραψάμενος πύκτης, ἀπολώλεκε πάντα,
Ὥστ' ἐκ τῶν πατρικῶν μηδὲ λαβεῖν τὸ μέρος.
Εἰκόνιον γὰρ ἀδελφὸς ἔχων προενήνοχεν αὐτοῦ.
Καὶ κέκριτ' ἀλλότριος, μηδὲν ὅμοιον ἔχων.

*Ce brave * Olympionique avoit autrefois un nez, un menton, des sourcils, des oreilles & des paupiéres. Mais il a perdu toutes ces parties, depuis qu'il fait profession du Pugilat ; en sorte qu'il ne recueillera rien de la succession paternelle. Car après l'avoir confronté avec son portrait, qu'a produit son propre frere, on n'y a trouvé nul trait de ressemblance, & l'on a déclaré cet Athléte étranger.*

* C'est-à-dire, *vainqueur aux jeux Olympiques.*

2. Εἰκοσέτους σωθέντος Ὀδυσσέος εἰς τὰ πατρῷα,
Ἔγνω τὴν μορφὴν Ἄργος ἰδὼν ὁ κύων.
Ἀλλὰ σὺ πυκτεύσας Στρατοφῶν ἐπὶ τέσσαρας ὥρας,
Οὐ κυσὶν ἄγνωστος, τῇ δὲ πόλει γέγονας.
Ἢν ἐθέλῃς δὲ πρόσωπον ἰδεῖν ἐς ἔσοπτρα σεαυτοῦ,
Οὐκ εἰμὶ Στρατοφῶν, αὐτὸς ἐρεῖς ὀμόσας.

Ulysse de retour chez luy après vingt ans d'absence, fut reconnu par son chien Argus. Pour toy, Stratophon, après quatre heures de Pugilat, tu deviens méconnoissable, non-seulement aux chiens, mais à toute la ville ; & si tu veux regarder ton visage au miroir, tu diras toy-mesme, je ne suis point Stratophon, *& tu en jureras.*

3. Κόσκινον ἡ κεφαλή σου, Ἀπολλόφανες, γεγόνηται,
   Ἢ τῶν σητοκόπων βυβλαρείων τὰ κάτω.
Ὄντως μυρμήκων τρυπήματα λοξὰ καὶ ὀρθὰ,
   Γράμματα τῶν λυρικῶν Λύδια καὶ Φρύγια.
Πλὴν ἀφόβως πύκτευε· καὶ ἢν τρωθῇς γὰρ ἄνωθεν,
   Ταῦθ' ὅσ' ἔχεις, ἕξεις· πλείονα δ' οὐ δύνασαι.

Ta tête, Apollophane, est percée comme un crible, ou comme le dessous de ces vieux livres vermoulus ; & l'on prendroit les cicatrices droites & obliques que les cestes y ont laissées, pour une tablature de Musique Lydienne ou Phrygienne. Tu peux desormais te battre à coups de poing, sans craindre pour ta tête de nouvelles blessures ; car elle en est tellement couverte, qu'elle n'en peut recevoir davantage.

10. Τῷ Πίσης μεδέοντι τὸ κρανίον Αὖλος ὁ πύκτης,
   Ἓν καθ' ἓν ἀθροίσας ὀστέον, ἀντίθεται.
Σωθεὶς δ' ἐκ Νεμέας, Ζεῦ δέσποτα, σοὶ τάχα θήσει
   Καὶ τοὺς ἀστραγάλους τοὺς ἔτι λειπομένους.

L'Athléte Aulus consacre au Dieu de Pise tous les os de son crane, qu'il a rassemblez un à un. S'il se tire jamais des Jeux Néméens, sans y perdre la vie, il luy reste encore les vertébres du cou, dont il prétend, grand Jupiter, te faire alors une nouvelle offrande.

14. Πᾶσαν ὅσην Ἕλληνες ἀγωνοθετοῦσιν ἅμιλλαν
   Πυγμῆς, Ἀνδρόλεως πᾶσαν ἀγωνισάμην.
Ἔσχον δ' ἐν Πίσῃ μὲν, ἓν ὠτίον· ἐν δὲ Πλαταιαῖς,
   Ἓν βλέφαρον· Πυθοῖ δ' ἄπνοος ἐκφέρομαι.
Δαμοτέλης δ' ὁ πατὴρ ἐκηρύσσετο σὺν πολιήταις
   Ἆραί μ' ἐκ σταδίου ἢ νεκρὸν, ἢ κολοβόν.

Moy Androlée, j'ai combattu au Pugilat, dans tous les Jeux de la Grece. J'ai supporté à Pise la perte d'une oreille ; à Platées, celle d'une paupiére ; à Delphes, on m'emporta

ne reſpirant plus. Mon pere Damotéle s'eſt préparé avec ſes concitoyens, à m'enlever du ſtade, ou mort ou eſtropié.

Pendant que les Poëtes s'amuſoient à plaiſanter ſur le Pugilat, & ſur les Athlétes qui en faiſoient profeſſion, il y avoit d'autres écrivains qui le prenant ſur un ton plus ſérieux, ſe récrioient hautement contre l'abus de cette ſorte d'eſcrime, & s'appliquoient à en faire voir les fâcheux inconvénients. C'eſt ſur quoy Galien s'exprime avec force en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, où il tâche de mettre dans un plein jour l'extravagance d'un métier, qui n'eſtoit propre qu'à défigurer & eſtropier ceux qui vouloient s'y rendre fameux. Plutarque obſerve, que quoyqu'Alexandre le Grand eût, en plus d'une occaſion, donné des jeux où il propoſoit des prix pour divers exercices, il faiſoit ſi peu de cas du Pugilat & du Pancrace, qu'il ne ſe mît jamais en peine de leur donner place parmi les autres ſpectacles qui compoſoient ces ſortes de fêtes publiques.

Hortat. ad art. c. 12. item, de parv. pil. exercit. c. 5.

In Alexandro. p. 1223. edit. Steph. Gr.

Néantmoins, quelque décrié que fût le Pugilat en général, on a vû quelques Athlétes s'y diſtinguer d'une maniére à mériter d'avoir de grands orateurs pour panégyriſtes. Tel a eſté Mélancomas, particuliérement chéri de l'Empereur Tite, & à la louange duquel Dion Chryſoſtome nous a laiſſé deux diſcours. Themiſtius en parle auſſi avec éloge dans ſa harangue à l'Empereur Valens touchant la paix. Ces orateurs n'ont point cru avilir leur éloquence, en l'exerçant ſur un pareil Athléte, en qui le talent du Pugilat, loin d'eſtre devenu mépriſable, faiſoit l'admiration de tous ceux qui eſtoient ſpectateurs des combats où il avoit part. En effet, ce Mélancomas s'eſtoit tellement endurci au travail & à la fatigue, & avoit acquis une telle force aux bras & aux poignets, qu'il pouvoit tenir ces parties dans une extenſion continuelle, pendant deux jours conſécutifs ; & par cette poſture, non-ſeulement il devenoit inacceſſible à ſes adverſaires, mais il les contraignoit à luy céder la victoire, après les

avoir épuisez en efforts inutiles ; & cela d'ordinaire, sans avoir donné ni reçû un seul coup. Il regardoit l'empressement des Athlétes à terminer le combat par des coups décisifs, comme une marque de leur foiblesse, qui les rendant incapables de soûtenir long-temps un rude travail, les jettoit dans l'impatience de s'en délivrer au plustost. Pour luy, qu'une longue habitude avoit familiarisé avec ce que les exercices du corps ont de plus pénible, & qui par une exacte tempérance, avoit sçû conserver toute sa vigueur naturelle, il se trouvoit à l'épreuve de tout ce qui pouvoit retarder un avantage, dont il estoit presque sûr. D'ailleurs, une victoire obtenue par cette seule persévérance, que rien ne pouvoit ébranler, luy paroissoit infiniment plus glorieuse, que celle dont il n'eût esté redevable qu'à des contusions & à des blessures, par lesquelles il luy eût esté facile de réduire plus promptement son antagoniste.

Après m'estre occupé jusqu'ici à faire connoistre en quoy le Pugilat convenoit avec la Lutte, & ce qui l'en distinguoit ; quelle en fut d'abord l'origine, quel en a esté le progrès ; de quel usage il estoit dans les trois sortes de Gymnastiques, militaire, athlétique & médicinale, & quelle opinion l'antiquité a eûe de cet exercice ; il est temps d'expliquer plus particuliérement en quoy consistoit la manœuvre de cette espéce de combat, & de quelle maniére les Athlétes en venoient aux mains.

Deux espéces de Pugilat.

Je remarquerai en premier lieu, qu'ils pratiquoient deux sortes de Pugilat. Dans l'une, ils avoient la tête & les poings absolument nuds. Dans l'autre, ils couvroient leurs poings d'armes offensives, appellées *Cestes*, & leur tête, d'une espéce de calotte, destinée à garantir sur-tout les temples & les oreilles, comme les parties les plus exposées aux coups. Il est à présumer, qu'on n'employoit au Pugilat que les seuls poings dans les premiers temps. On ne commença proprement à les armer de cestes, que lorsqu'on fit un métier de cet exercice, & que l'on voulut briller

briller par-là dans les jeux publics. Cette invention ou ce raffinement doit cependant paſſer pour très-ancien, puiſqu'il n'a pas eſté inconnu aux héros que célébre Homére, & que les deux poëtes qui nous ont décrit le Pugilat de Pollux & d'Amycus, leur donnent des ceſtes à l'un & à l'autre. Ces inſtruments ſervoient à deux fins. Ils affermiſſoient le poignet & les doigts de l'Athléte, en arrondiſſant ſa main, & ils rendoient les coups plus violents & plus meurtriers. Les ceſtes n'eſtoient jamais admis dans le Pancrace, quoyqu'il participât du Pugilat; à cauſe qu'eſtant d'ailleurs composé de la Lutte, des mains liées & garotées euſſent mis les Athlétes hors d'état de s'empoigner réciproquement, & de ſe prendre au corps.

Iliad. l. 23. v. 684.

Théocrite & Apollonius de Rhodes.

Deſcription des Ceſtes.

Les ceſtes eſtoient des eſpéces de gantelets, ou pluſtoſt de mitaines composées de pluſieurs courroyes ou bandes de cuir, médiocrement larges, entrelacées de maniére qu'elles couvroient exactement le deſſus de la main, de meſme que les premieres *phalanges* des doigts, & dont quelques-unes en ſe croiſant, paſſoient par-deſſous la paume de la main, pour venir, conjointement avec quelques autres de celles qui garniſſoient le deſſus, s'attacher par pluſieurs circonvolutions, autour du poignet & de l'avant-bras. Quelques modernes adjoûtent, *& autour des épaules*, alléguant ſur cela l'autorité de Servius; mais en meſme temps contre ce qu'en offrent à nos yeux les anciens monuments, où les différents contours de ces courroyes ne paroiſſent pas monter plus haut que le coude. Quelquefois les bandes de cuir qui couvroient la partie ſupérieure de la main, eſtoient paralleles entr'elles; quelquefois elles eſtoient croiſées, & diverſement entrelacées les unes dans les autres. On fabriquoit les ceſtes d'un cuir plus ou moins dur, ſelon l'uſage auquel on les deſtinoit. Tantoſt on n'y employoit que de ſimples courroyes, tantoſt on fortifioit ces courroyes par pluſieurs plaques ou boſſettes de cuivre, de fer, ou de plomb, qui en rendoient la ſuperficie raboteuſe. Ces derniers ceſtes

J. C. Scaliger. Poëtic. l. 1. c. 22. On. Panvin. de Lud. Circenſ. l. 2. c. 1. p. 193. edit. Merul. in 8.°

In l. 5. Æneïdos v. 379.

estoient réservez pour les jeux gymniques, les autres servoient aux Athlétes qui s'exerçoient dans les Gymnases.

Noms des Cestes chez les Grecs.
Cestes appellez *Imantes*.

Les Grecs désignoient ces sortes d'armes par quatre noms différents; sçavoir Ἱμάντες, Μύρμηκες, Μειλίχαι, & Σφαῖραι ou Ἐπίσφαιρα. Le plus ordinaire estoit celuy d'ἱμάντες, qui signifie à la lettre des *courroyes*. Homére ne s'exprime point autrement, en décrivant le Pugilat; non plus que Théocrite, Apollonius de Rhodes, & les autres Poëtes qui en ont fait mention. Ces cestes dont ils parlent, estoient faits de cuir de bœuf non corroyé, desséché, & par conséquent très-dur. Apollonius de Rhodes attribuë ces trois qualitez à ceux d'Amycus & de Pollux dans ce seul vers :

Argon. l. 2. v. 53.

Ὠμούς, ἀζαλέους, περὶ δ' οἵγ' ἔσαν ἐσκληῶτες.

Mais il ne paroît pas que ni ceux-ci, ni ceux dont Homére arme ses héros, fussent garnis de métal.

Cestes appellez *Myrmeces*.

Les cestes s'appelloient en second lieu Μύρμηκες, & c'est par ce mot, comme par un synonyme, que quelques Scholiastes expliquent celuy d'ἱμάντες. On trouve dans les anciennes gloses μυρμήκια *Cæstus*; μύρμηξ πυκτῶν, *Cestus*. On ne leur avoit donné ce nom, pour aucune ressemblance qu'ils eussent avec les *fourmis* (μύρμηκες) mais seulement parce qu'on ressentoit dans les parties qui en estoient frappées, des picotements tout pareils à ceux que causent ces insectes; d'où vient qu'un auteur Grec, cité par *Henry Etienne*, dans son Trésor (au mot Μύρμηξ) appelloit les cestes μύρμηκας γυιοπέρους, *des fourmis perce-membres*.

Schol. Apollon. Rhod. Argon. l. 2. v. 52.

Cestes appellez *Meilichæ*.

Les anciens cestes en usage chez les Grecs, portoient le nom de Μειλίχαι, sans doute à cause de leur douceur & de leur mollesse, par comparaison avec la dureté de ceux qu'on leur substitua dans la suite. En effet, ces *Meiliques* n'estoient qu'un simple lacis de courroyes très-déliées, lequel enveloppant uniquement la main, dans le creux de laquelle on les attachoit, laissoient le poignet & les doigts

à découvert. C'est la description que nous en a laissée Pausanias, en parlant du Pugilat de Creugas & de Damoxéne; & il adjoûte qu'en ce temps-la, on ne connoissoit point encore le ceste qui couvre le poignet des Athlétes; τοῖς δὲ πυκτεύουσιν, (dit-il) οὐκ ἦν που τηνικαῦτα ἱμὰς ὀξὺς ἐπὶ τῷ καρπῷ τῆς χειρὸς ἑκατέρας. Mais que faut-il entendre ici par ces deux mots ἱμὰς ὀξύς? L'interpréte Latin les a traduits par ceux-ci: *Cæstus (ex) attenuato in acutum loro*, un ceste fait d'une *courroye taillée en pointe;* ce qui ne réveille aucune idée claire & distincte. Car on n'imagine point, quelle différence une *courroye pointuë* pouvoit mettre entre le ceste (ἱμὰς) & la *Meilique*. Pour moy, je trouve beaucoup plus de vraysemblance à prendre l'ὀξὺς de Pausanias dans la signification de τραχὺς, *rude, raboteux, plein d'inégalitez & d'éminences;* en sorte que l'Historien Grec, dans ce passage, employe l'expression d'ἱμὰς ὀξὺς, pour marquer un ceste dont plusieurs boutons de métal, cousus entre les courroyes, rendoient la surface hérissée, par opposition à ἱμὰς μείλιχος, *lorum blandum, mite, ceste mollet & uni*, qui est la mesme chose que μειλίχαι.

Arcadic. c. 4. edit. Kuhn.

Il ne me reste plus qu'à examiner le mot σφαῖραι ou Ἐπίσφαιρα, pris dans la signification de *cestes*. Platon & Plutarque s'en sont servis dans ce sens. Pollux le met au nombre des termes consacrez au Pugilat, qu'il appelle de ce mesme mot σφαιρομαχία, d'où se forme le verbe σφαιρομαχεῖν dans le mesme Auteur, *se battre à coups de poing.* On ne doit pas se figurer, que σφαῖραι dans cet endroit, doive s'entendre des poings mesmes arrondis en maniére de balles. Car Pollux dit formellement, εἴποις δ' ἂν ἐπὶ τοῦ πύκτου, χεῖρες ὡπλισμέναι, χεῖρες ὁπλίτιδες, καὶ τὰ ὅπλα, σφαῖραι. *On peut dire, en parlant d'un Athléte qui se bat à coups de poing,* mains armées, mains couvertes d'armes. *Or ces armes s'appellent* Sphéres. Les Latins ont aussi employé *Sphæromachia*, pour marquer le Pugilat, comme on le voit par ce passage de Stace: *Nam & Sphæromachias spectamus, & pilaris lusio admittitur:* car il ne faut

Cestes appellez *Sphæræ*.

De legibus 8. init. p. 830. edit. Steph.

Πολιτικοῖς παραγγέλμασι. *p. 1476. edit. Steph. Gr.*

Onomast. l. 3. c. 30. segm. 150. edit. Amstelod.

Sylvar. l. 4. præfat.

pas douter que *Sphæromachia* & *pilaris lusio* ne soient deux choses différentes, quoy qu'en disent quelques Commentateurs. Il n'est plus question que de découvrir ce que c'estoit que ces sphéres, dont les Athlétes armoient leurs mains pour le Pugilat; découverte d'autant plus difficile à faire, que les anciens se sont peu mis en peine de s'expliquer sur une chose suffisamment connuë de leur temps, & que les modernes ne nous donnent sur cela que des conjectures peu fondées.

Art. Gymnast. l. 2. c. 9. *Mercurial*, par exemple, assûre que dans le Pugilat les Athlétes combattoient les poings fermez, soit que ces poings fussent nuds, soit qu'ils fussent remplis d'une boule d'airain ou de pierre (d'où vient, dit-il, le verbe σφαιρομαχεῖν,) soit qu'ils fussent enveloppez de courroyes ou de lames de métal: *Homines nudos concertare consuevisse, pugnisque strictis, vel nudis, vel ænea vel lapidea sphæra plenis, (unde σφαιρομαχεῖν) vel loris laminave circumseptis*, &c. *Henry Etienne*, dans son Trésor de la langue Grecque, (au mot σφαῖρα) dit que ces *sphéres* estoient *des balles ou des masses de plomb; Pugilum sunt plumbeæ pilæ seu massæ ex plumbo:* puis il adjoûte, sur le mot σφαιρομαχία; *propriè de Pugilum certamine, quod committebant plumbeis pilis insutis loro bubulo; ce mot se dit proprement du Pugilat des Athlétes, qui se battoient avec des balles de plomb cousuës dans une courroye de cuir de bœuf.* Sur ce pied-là, ces sphéres seroient les véritables cestes avec lesquels les Athlétes combattoient à outrance dans les jeux publics. Cependant Platon & Plutarque semblent dire tout le contraire; celuy-là au commencement de son *Pag. 1476. edit. Steph. Gr.* 8.e livre *des Loix*, & celuy-ci dans ses *Preceptes politiques:* & comme de ces deux passages dépend tout l'éclaircissement que nous pouvons tirer des Grecs sur le fait de ces *sphéres athlétiques*, puisqu'il n'en est parlé qu'en ces deux endroits & dans Pollux, je vais les rapporter dans toute leur étenduë.

Platon recherchant de quelle maniére on s'y devroit

prendre, pour mettre les citoyens d'une ville en état de repousser vigoureusement les attaques de leurs ennemis, fait ce raisonnement : Τί δῆτα; εἰ πύκτας ἢ παγκρατιαστὰς ἐξέφομεν, ἤ τι τῶν τοιούτων ἑτέρων ἀγωνισμάτων ἀθλητάς, ἆρα εἰς αὐτὸν ἂν ἀπηντῶμεν τὸν ἀγῶνα, ἐν τῷ πρόσθεν χρόνῳ οὐδενὶ καθ᾽ ἡμέραν προσμαχόμενοι; ἢ πύκται γε ὄντες, παμπόλλας ἂν ἡμέρας ἔμπροσθεν τοῦ ἀγῶνος ἐμανθάνομέν τε ἂν μάχεσθαι καὶ διεπονούμεθα, μιμούμενοι πάντα ἐκεῖνα ὁπόσοις ἐμέλλομεν εἰς τότε χρήσεσθαι περὶ τῆς νίκης διαμαχόμενοι; καὶ ὡς ἐγγύτατα τοῦ ὁμοίου ἰόντες, ἀντὶ ἱμάντων σφαίρας ἂν περιεδούμεθα ὅπως αἱ πληγαί τε καὶ αἱ τῶν πληγῶν εὐλάβειαι διεμελετῶντο εἰς τὸ δυνατὸν ἱκανῶς; &c. C'est-à-dire : *Quoy donc ! si nous voulions former des Athlétes pour le Pugilat, pour le Pancrace, ou pour quelqu'autre combat gymnique, les produirions-nous dans les jeux publics, sans les avoir auparavant préparez long-temps à ces sortes de combats, par un exercice journalier ! Ou plustost, si nous faisions profession du Pugilat, ne travaillerions-nous pas plusieurs jours avant les jeux, à nous rendre habiles dans cette sorte de combat, en répétant dans le particulier tous les mouvements qui pourroient nous estre de quelqu'utilité en public pour remporter la victoire : & nous approchant du vray par l'imitation, le plus près qu'il nous seroit possible, n'envelopperions-nous pas de* sphéres *nos mains, au lieu de cestes, pour acquérir toute la dextérité necessaire à porter des coups, & à les éviter ! &c.* Voici présentement le passage de Plutarque. Τῶν μὲν γὰρ ἐν ταῖς παλαίστραις διαμαχομένων, ἐπισφαίροις περιδέουσι τὰς χεῖρας, ὅπως εἰς ἀνήκεστον ἡ ἅμιλλα μηδὲν ἐκπίπτῃ, μαλακὴν ἔχουσα τὴν πληγὴν καὶ ἄλυπον : c'est-à-dire ; *On lie des* sphéres *autour des mains de ceux qui se battent dans les Palestres, afin que les coups qu'ils se portent réciproquement soient plus doux & moins sensibles, & que le combat n'aboutisse point à quelque blessure incurable.*

Il paroît manifestement par la simple exposition de ces deux passages, que les *sphéres athlétiques*, dont parlent

Platon & Plutarque, bien loin d'eſtre des ceſtes garnis de plomb, n'eſtoient par rapport à ceux-ci, que comme ſont parmi nous les fleurets par rapport aux épées. C'eſt-à-dire, que lorſque les Athlétes s'exerçoient entre eux au Pugilat dans les Gymnaſes, pour s'y perfectionner, ſous les yeux de leurs maîtres, comme les jeunes gens s'exercent aujourd'huy à eſcrimer dans nos ſales d'armes; les *ſphéres* leur tenoient lieu des véritables ceſtes, qui eſtoient réſervez pour les combats publics, & qui eſtoient ordinairement renforcez de métal. Mais quelle eſtoit donc la forme de ces diminutifs de ceſtes? quelle en eſtoit la matiére, & pourquoy leur donnoit-on le nom de *ſphéres!* Il y a beaucoup d'apparence qu'ils l'empruntoient de leur figure meſme, qu'il eſt aſſez difficile de deviner au juſte. Peut-eſtre n'eſtoit-ce que quelques bandes d'un cuir ſouple & maniable, qui par leurs differentes circonvolutions autour du poing, lui donnoient la forme d'une ſphére. Peut-eſtre ces courroyes ſoûtenoient-elles par leurs contours, une eſpéce de pelote qui rempliſſoit le creux de la main. Du moins eſt-il certain, par le paſſage de Platon & par celuy de Plutarque, que ces ſphéres ſe lioient autour de la main, (σφαίρας περιεδούμεθα : ἐπισφαίροις περιδέουσι) & par conſéquent, que ce n'eſtoit point de ſimples balles, que les Athlétes empoignaſſent. Au défaut des Grecs, Trebellius Pollio, dans la *vie des deux Galliens*, pourra nous fournir ſur cela quelque lumiére. En décrivant la pompe d'un triomphe de Gallien, il y fait paroître des Athlétes pour le Pugilat; *Pugiles*, (dit-il) *ſacculis, non veritate pugilantes.* C'eſt ainſi que *Caſaubon* lit ce paſſage. *Saumaiſe* au mot *ſacculis* ſubſtituë *flacculis*, ſur la foy de quelques manuſcrits. Quoy qu'il en ſoit, *ſacculis* nous donne l'idée de *petits ſacs* ou *fourreaux*, qui couvroient les poings de l'Athléte, & qui ſe lioient autour des poignets. Si l'on préfére le mot *flacculis*, cela reviendra preſque à la meſme notion, en déſignant une enveloppe *flaſque* & mollette qui garniſſoit les poings des combattants.

Les Latins n'ont connu ces armes du Pugilat que ſous le ſeul nom de *Cæſtus*, ſur l'étymologie & ſur l'orthographe duquel les grammairiens ſont peu d'accord entre eux. *Scaliger* le pere dérive ce mot du Grec Κεστὸς, une *ceinture*, à cauſe des courroyes dont l'entrelacement formoit les ceſtes, & qui ceignoient les mains & les poignets des combattants; & ſuivant cette dérivation, *Ceſtus* doit s'écrire par un E ſimple. Mais pluſieurs raiſons ſemblent détruire une pareille étymologie. Car en premier lieu, Homére, de qui ſans doute les autres Grecs ont pris ce terme, ne l'employe que comme une épithéte, qui caractériſe le ſubſtantif ἱμὰς qu'il y joint, appellant la ceinture de Vénus κεστὸν ἱμάντα, qu'il nomme ſimplement ἱμάντα quelques vers plus bas. Or le Scholiaſte d'Homére explique le mot κεστὸν, par πολυκέντητον τῆς ῥαφῆς, & Héſychius par διακεκεντημένον : ainſi κεστὸς ἱμὰς ſignifie à la lettre une *courroye*, ou une *ceinture piquée & brodée*. Il eſt vray que dans la ſuite, quelques auteurs, comme Plutarque, ſe ſont ſervis du mot κεστὸς ſans addition; mais toûjours dans le ſens qu'Homére y donne, c'eſt-à-dire, comme d'un terme conſacré à ſignifier *la ceinture de Vénus*; & il eſt ſans exemple, que les Grecs y ayent jamais attaché l'idée d'un ceſte.

Nom des Ceſtes chez les Latins.

Poëtic. l. 1. c. 22.

Iliad. l. 14. v. 214.

De audiend. Poët. p. 33. edit. Steph. Gr.

D'un autre côté, il n'y a guéres d'apparence que les Latins, en s'appropriant le mot Κεστὸς, l'ayent tranſporté de ſa ſignification naturelle, dans une autre qui luy eſtoit abſolument étrangére; & que d'une *Ceinture, où ſe trouvoient* (dit Homére) *tous les attraits les plus ſéduiſants, l'amour, les déſirs, les entretiens ſecrets, & perſuaſifs, qui ſurprennent l'eſprit & le cœur des plus ſages*, ils ſe ſoient aviſez de faire un inſtrument meurtrier, tel qu'un ceſte, deſtiné à fendre les lévres, à caſſer le nez & les oreilles, à briſer les dents & les mâchoires, à crever les yeux, à rompre ou enfoncer les côtes, en un mot, à couvrir la tête & le reſte du corps, de boſſes, de contuſions, & de bleſſures. Auſſi les Latins en prenant des Grecs le mot

Iliad. 14. v. 214.

Cestus, l'ont-ils toûjours mis en œuvre pour désigner ou la *ceinture de Venus*, ou celle d'une nouvelle mariée; & en ce sens, ils l'ont écrit avec un E simple, & l'ont fait du genre féminin, s'il en faut croire Placidus Lactantius, ancien Commentateur de Stace. Le Grammairien Servius nous apprend que *Cæstus* pris pour un *ceste*, est du genre masculin, & doit s'écrire par un Æ; & il dérive alors du verbe *cædere*, *frapper*, *tuer*, *mettre en piéces*: étymologie qui, comme l'on voit, luy convient infiniment mieux que la précedente, & qui a esté adoptée par *Gérard Jean Vossius*, comme la seule vraysemblable.

In Thebaïd. l. 5. v. 62.

Etymol. Ling. Lat.

Armes défensives du Pugilat.

Telles estoient les armes offensives en usage dans le Pugilat. A l'égard des défensives, elles se réduisoient, comme je l'ai déja dit, à certaines calottes à oreilles, qui en couvrant ces parties les plus exposées, amortissoient en quelque sorte la violence des coups. Les Grecs les nommoient *ἀμφωτίδες*, *ἀντώτιδες*, & *περιωτίδες*, à cause de leur situation; & elles estoient d'airain, suivant l'Auteur du Grand-Etymologique. Elles avoient donné lieu à ce conseil de Xénocrate rapporté par Plutarque, qu'il falloit attacher des *amphotides* aux jeunes gens, préférablement aux Athlétes, puisqu'elles ne servoient à ceux-ci que pour garantir de quelques coups de poing, leurs oreilles; au lieu que les autres avoient besoin d'un pareil secours, pour fermer l'entrée aux discours licentieux, capables de corrompre les mœurs. Διὸ καὶ Ξενοκράτης τοῖς παισὶ μᾶλλον ἢ τοῖς ἀθληταῖς ἐκέλευε περιάπτειν ἀμφωτίδας, ὡς ἐκείνων μὲν τὰς πληγὰς τὰ ὦτα, τούτων δὲ τὰ ἤθη τοῖς λόγοις διαστρεφομένων. Ces *amphotides* ont fait naître à Clément d'Alexandrie une idée à peu-près semblable, lorsqu'il dit en parlant de l'éducation des jeunes gens, qu'un excellent gouverneur doit prendre pour ses éléves les mesmes précautions que l'on prend pour les Athlétes; que comme par le moyen de certaines calottes, on met les oreilles de ceux-ci à couvert des blessures, de mesme, les leçons de tempérance dont il a soin de remplir ses

De audiendo. p. 65. edit. Steph. Gr.

Pædagog. l. 2. c. 6.

ſes diſciples, doivent leur ſervir de préſervatifs contre les dangereuſes impreſſions des diſcours deshonnêtes. Πρὸς δὲ τὴν ἀκοὴν τῶν αἰσχρῶν, καὶ τὴν θέαν ὁμοίως ἐχόντων, ὁ θεῖος παιδαγωγὸς κατὰ τὰ αὐτὰ τοῖς παλαίουσι τῶν παιδίων, ὡς μὴ τὰ ὦτα θραύοιτο αὐτῶν, τοὺς σώφρονας περιτίθησιν λόγους, καθάπερ ἀμφωτίδας, ὡς μὴ δύνασθαι ἐξικνεῖσθαι εἰς θραῦσιν τῆς ψυχῆς τὸ κροῦμα τῆς πορνείας.

Après cette deſcription des armes, tant offenſives que défenſives, deſtinées pour le Pugilat, il n'eſt plus queſtion que d'examiner quel uſage en faiſoient les Athlétes, lorſqu'ils eſtoient aux mains, & de parcourir les principales circonſtances qui accompagnoient cette eſpéce de combat. La premiére choſe que faiſoient les Athlétes, lorſqu'ils ſe trouvoient en préſence, eſtoit de s'affermir ſur leurs pieds, d'élever leurs bras, les poings fermez, à la hauteur de leur tête; de les étendre en avant, en arrondiſſant le dos & les épaules, & de mettre par cette attitude leur tête à couvert des coups de poing. Comme ils combattoient en plein air, ce n'eſtoit pas un médiocre avantage pour l'un des antagoniſtes, que l'autre fût tourné de maniére qu'il eût le ſoleil en face, & chacun employoit toute ſon induſtrie, pour ſe procurer la ſituation la plus favorable. Ils ſe meſuroient les yeux réciproquement; & les regards fixement attachez l'un ſur l'autre, ils donnoient toute leur attention à découvrir quelqu'endroit foible & moins défendu, par lequel ils puſſent attaquer avec ſuccès, & porter quelque coup efficace. Quelquefois ils en venoient d'abord aux gourmades, & ſe chargeoient rudement dès l'entrée du Pugilat. Quelquefois (obſerve Euſtathe) ils paſſoient les heures entiéres à ſe harceler & à ſe fatiguer mutuellement par l'extenſion continuelle de leurs bras; chacun frappant l'air de ſes poings, & tâchant d'empêcher par cette ſorte d'eſcrime, les approches de ſon adverſaire. C'eſt ainſi, comme nous l'avons déja remarqué, que certains Athlétes, tels que Mélancomas, remportoient la victoire au Pugilat, ſans coup férir. Il y avoit non

Maniére dont les Athlétes combattoient au Pugilat.

In Homer. Iliad. 23. p. 1443. lin. 45. edit. Baſil.

ſeulement beaucoup d'art, mais une force prodigieuſe dans cette maniére de ſe tenir ſi long-temps en garde; ce qui alloit à repouſſer ou à rendre inutiles toutes les attaques d'un ennemi, en luy fermant, pour ainſi dire, toutes les avenues; & à le contraindre, après mille vains efforts, de renoncer par pure laſſitude à l'eſpérance d'une couronne qu'il auroit volontiers achetée au prix de ſon propre ſang.

Lorſque ces Athlétes ſe battoient à outrance, ils en vouloient ſur-tout à la tête & au viſage; & c'eſtoient auſſi ces parties qu'ils prenoient le plus de ſoin de garantir, ſoit en ſe dérobant aux coups, ſoit en les parant. D'un autre côté, quelqu'envie qu'ils euſſent de pouſſer à bout leur antagoniſte, & de l'étourdir par la violence des coups, ils devoient pour leur propre interêt, garder en cela quelque ménagement, de crainte qu'en ſe laiſſant emporter à l'ardeur de vaincre, & faiſant agir dans cette vûe, toute la peſanteur & toute l'impétuoſité de leurs poings, la ſubtilité d'un adverſaire qui cherchoit à eſquiver, ne leur fît donner du nez en terre; ce qui arrivoit quelquefois, & ce qui tournoit d'ordinaire à l'avantage de l'Athléte qui ſe trouvoit ſur ſes pieds. Quelqu'acharnez que fuſſent les combattants l'un contre l'autre, l'épuiſement où les jettoit une trop longue réſiſtance, les réduiſoit ſouvent à la néceſſité de prendre quelque tréve. Ils ſuſpendoient donc de concert le Pugilat, pour quelques moments, qu'ils employoient à ſe remettre de leur fatigue, & à eſſuyer la ſueur dont ils eſtoient tout trempez; après quoy ils revenoient une ſeconde fois à la charge, & continuoient à ſe battre, juſqu'à ce que l'un des deux laiſſant tomber ſes bras, de foibleſſe & de défaillance, fit connoître qu'il ſuccomboit à la douleur, ou à l'extréme laſſitude, & qu'il demandoit quartier. Il y avoit tels Athlétes, qui, pour retrancher à un adverſaire l'excès de confiance, où l'auroit mis une connoiſſance trop exacte de tous ſes avantages, ſçavoient luy cacher leurs diſgraces,

en diſſimulant à propos les plus vives douleurs : & Elien nous raconte l'hiſtoire d'un certain Eurydamas de Cyrene, qui, en pareille occaſion, ayant eu les dents briſées d'un coup de poing, n'en fit rien paroître au dehors, mais avala ſes dents avec le ſang qui ſortoit de la playe, & par cette ruſe vainquit celuy qui venoit de le bleſſer ſans le ſçavoir, & qui perdit courage peu de temps après un coup qui devoit le rendre victorieux. *Var. hiſt. l. 10, c. 19.*

C'eſt ainſi que dans le Pugilat les Athlétes employoient la force & l'adreſſe pour remporter le prix du combat ; & l'on comprend aſſez en quoy conſiſtoit toute cette manœuvre, par les circonſtances que je viens d'en rapporter. Cependant, pour en donner une idée plus parfaite, j'uſerai ici du meſme expédient dont je me ſuis ſervi en traitant de la Lutte ; c'eſt-à-dire que j'aurai recours à quelques deſcriptions poëtiques, dans leſquelles, comme dans divers tableaux des plus grands maîtres, on puiſſe enviſager la pratique & l'exécution des préceptes athlétiques, dont le dénombrement a fait la principale matiére de ce diſcours.

Deſcription du Pugilat d'Epée & d'Euryale, dans Homére, *V. 685.*

La plus ancienne de ces deſcriptions du Pugilat, eſt celle qu'Homére en a laiſſée dans le 23.[e] livre de l'Iliade. Quoyqu'elle n'occupe qu'un petit nombre de vers, & qu'elle repréſente un combat qui ſe paſſe entre deux Athlétes fort inégaux, & dont l'un ne fait preſque aucune réſiſtance ; elle mérite néantmoins de n'eſtre pas oubliée, puiſqu'elle a fourni des traits à quelques-unes de celles qui l'ont ſuivie, & qui ſont regardées comme des chefs-d'œuvres de l'art. Les combattants ſont Epée, qui s'avance d'un côté avec toute la confiance d'un homme ſûr de la victoire, en bravant toute l'aſſemblée par un défi ; & Euryale, qui ſeul de la compagnie a la hardieſſe de ſe préſenter, & que ſon ami Diomède a ſoin d'encourager & d'armer luy-meſme pour le Pugilat.

« Les deux *Athlétes* eſtant préparez *(dit Homére)* ils s'avançent au milieu de l'aréne. *D'abord* levant leurs bras «

» vigoureux, ils se chargent *l'un l'autre* en mesme temps, & » leurs poings robustes se croisent. On entend le bruit hor» rible de leurs mâchoires, qui craquent *sous les coups;* & la » sueur coule de tout leur corps. *Enfin* le divin Epée fondant » sur *son antagoniste* étonné, luy applique un *violent* coup sur » la joue, contre lequel *Euryale* ne peut tenir, & qui luy fait » manquer les jambes. Comme par le mouvement de *la* » *mer qu'agite* Borée, un poisson est jetté sur le rivage, où » le flot le couvre; de mesme *Euryale rudement* frappé, est » jetté *par terre.* Mais *aussitost* le magnanime Epée le pre» nant entre ses bras, le releve. Ses amis l'environnent, & » l'emmenent, les jambes traînantes, crachant un sang épais, » la tête penchée sur le côté, & l'esprit aliéné.

Le Pugilat de Pollux & d'Amycus est un des événements qui ont le plus signalé l'expédition des Argonautes. Deux Poëtes Grecs, fameux & presque contemporains, ont à l'envi l'un de l'autre exercé leur génie sur ce sujet; & la maniére différente dont ils l'ont traité, ne peut manquer d'estre fort instructive, en nous faisant envisager une mesme espéce de combat sous différents points de vûe, c'est-à-dire, en multipliant les incidents qui accompagnoient le Pugilat, & dont l'assemblage contribue merveilleusement à perfectionner l'idée que nous devons nous en former. Je ne ferai donc nulle difficulté de donner ici ces deux descriptions, en commençant par celle de Théocrite, qui est un peu plus ancien qu'Apollonius de Rhodes, auteur de la seconde.

Dioscur. Idyll. 22. v. 80.

Description du Pugilat de Pollux & d'Amycus, dans Théocrite.

« Les deux combattants n'eurent pas plustost armé leurs » mains, en les couvrant de cestes, qui s'attachoient par de » longues courroyes autour de leurs bras, qu'ils s'avancérent » au milieu de l'assemblée, ne respirant que le meurtre & le » carnage. Ils employent leurs premiers efforts à faire en » sorte de tourner le dos au soleil. Mais ton adresse, géné» reux Pollux, gagne cet avantage sur ton adversaire, dont » le visage demeure entiérement exposé aux rayons de cet » astre. Amycus qu'irrite une pareille situation, marche à son

ennemi les bras levez pour le frapper. Mais le fils de Tyndare le prévient, & luy décharge un coup de poing sur le haut de la joue. Ce coup redouble la colére d'Amycus. Les Bébryciens d'une part animent leur Roy par leurs cris. D'un autre côté, les héros compagnons de Pollux ne cessent de l'encourager, dans la crainte où ils sont qu'ayant si peu de terrain, il ne soit vaincu & accablé sous le poids énorme d'un antagoniste semblable à Titye. Cependant le fils de Jupiter attaque à droite & à gauche, il le frappe alternativement des deux poings, & par-là ralentit l'impétuosité du fils de Neptune, quelque excessive que soit sa fureur. Etourdi de tant de coups, il s'arrête, il crache le sang. Les spectateurs poussent de grands cris, luy voyant la bouche & les joues défigurées par d'horribles playes, & le visage tellement bouffi, qu'à peine luy apperçoit-on les yeux. Pollux augmente le trouble de son ennemi, en l'obligeant de se tenir en garde contre une infinité de coups qu'il feint de luy porter, & le voyant embarrassé, il le frappe avec tant de violence au-dessus du nez entre les deux sourcils, qu'il luy enléve toute la peau du front, & luy met l'os à découvert. Amycus cruellement blessé, tombe à la renverse, étendu sur l'herbe; mais il se releve peu de temps après, & le combat recommence avec plus d'acharnement. Ils se chargent de nouveau de grands coups de cestes. Le Roy de Bébrycie en veut sur-tout à la poitrine & à la nuque du cou de son adversaire, & l'invincible Pollux continue à luy faire au visage d'affreuses blessures. Amycus épuisé par la sueur qui luy coule de tout le corps, s'affoiblit peu à peu, ses chairs s'affaissent, *ses jointures se courbent, en un mot* sa taille paroît considérablement raccourcie. Pollux au contraire acquiert de nouvelles forces en combattant, & son coloris n'en a que plus d'éclat & plus de vivacité..... Amycus voulant faire un dernier effort, saisit de sa main gauche celle de Pollux, dont il esquive le coup en se courbant obliquement; & levant le bras droit, en fait une terrible décharge sur son adversaire.

» Et certainement, si le coup eût porté, il eût blessé dan-
» gereusement le Roy d'Amycles. Mais celuy ci, dérobant
» adroitement sa tête au coup qui la menaçoit & qui luy
» tombe sur l'épaule, frappe si rudement Amycus à la temple
» gauche, que le ceste *pénétrant jusqu'au vif* y fait une large
» playe, d'où il coule un *torrent de* sang noirâtre. En mesme
» temps il luy pousse contre la bouche son poing gauche,
» & luy fait craquer toutes les dents. Il continue sans re-
» lache à luy meurtrir le visage, par des coups réitérez,
» jusqu'à ce que ce redoutable ennemi, les mâchoires bri-
» sées, & n'en pouvant plus, tombe par terre presque sans
» connoissance, & tendant ses deux mains à son vainqueur,
avoue sa défaite, sur le point de mourir. »

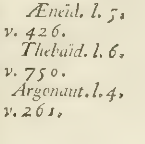
Description du Pugilat de Pollux & d'Amycus, dans Apollonius de Rhodes.
Argonautic. l. 2. v. 67.

La description qu'Apollonius nous a laissée de ce mesme combat, paroîtra sans doute fort inférieure à celle de Théocrite, soit pour la variété des images, soit pour la force & la hardiesse des traits. D'ailleurs, le Poëte s'amuse à interrompre la narration, par trois comparaisons qui se suivent de trop près, & qui ne servent qu'à la rendre languissante. C'est de quoy l'on pourra juger par la traduction que voici.

« Sitost que les combattants sont armez de leurs cestes,
» ils élévent leurs bras robustes au devant de leur visage,
» & s'approchant l'un de l'autre, ils mettent en œuvre toute
» leur force. Comme on voit les vagues de la mer irritée,
» heurter rudement un vaisseau que l'adresse d'un pilote
» expérimenté dérobe à la violence du flot qui fait effort
» pour l'entrouvrir; de mesme le Roy des Bébryciens attaque
» si vivement le fils de Tyndare, qu'à peine luy laisse-t-il
» le temps de se reconnoître. Pollux de son côté, s'élançant
» à propos, se contente d'abord d'esquiver subtilement tous
» les coups. Mais ayant tâté quelque temps son adversaire,
» dont il déméle promptement le fort & le foible, il en
» vient hardiment aux mains avec luy. Tout ainsi que des
» charpentiers assemblent les différentes piéces d'un navire
» en y enfonçant plusieurs clous à grands coups de marteau,

dont le bruit ne cesse de frapper les oreilles ; de la mesme maniére on entend le son des coups dont les deux Athlétes se chargent les joues & les mâchoires, & l'air retentit du bruit de leurs dents qui craquent sous la pesanteur de leurs poings. Ils ne discontinuent pas de se frapper cruellement, jusqu'à ce que perdant la respiration l'un & l'autre, ils se retirent tant soit peu, pour essuyer la sueur de leur visage, & pour reprendre haleine. Ensuite ils reviennent au combat avec plus de furie ; semblables à deux taureaux fougueux, qui se battent à outrance pour une genisse engraissée dans leur pâturage. Alors Amycus s'élevant sur le bout de ses pieds, comme un boucher qui veut assommer un bœuf, décharge un furieux coup sur son adversaire. Mais celuy-ci courbant sa tête, évite adroitement la chûte de ce bras terrible, qui ne fait qu'effleurer son épaule, en tombant. Aussitost, joignant Amycus de fort près, il s'élance & le frappe au-dessus de l'oreille. Les os sont brisez par la violence du coup; l'excessive douleur fait tomber Amycus sur ses genoux, & il expire au milieu des cris de joye que poussent les compagnons de Pollux. »

A ces trois descriptions Grecques, j'en pourrois adjoûter trois Latines, empruntées de Virgile, de Stace & de Valerius Flaccus ; mais comme elles sont à la portée de tout le monde, & qu'on peut facilement les entendre sans le secours d'une version Françoise, je me dispenserai de les rapporter & de les traduire.


Æneïd. l. 5, v. 426.
Thebaïd. l. 6, v. 750.
Argonaut. l. 4, v. 261.



MÉMOIRE
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA COURSE DES ANCIENS.

Par M. BURETTE.

7. de Juillet 1713.

La Course tenoit le premier rang dans les jeux publics.

ENTRE les différents exercices que cultivoient avec tant de soin les Athlétes, pour se donner en spectacle aux Grecs & aux Romains dans les jeux publics, la Course estoit celuy qui tenoit le premier rang, qui recevoit le plus de variétez, & qui, par conséquent, amusoit le plus long-temps & le plus agréablement les spectateurs. C'estoit par la Course que commençoient les jeux Olympiques, les plus fameux de la Grece, comme l'on sçait, & peut-estre aussi les plus anciens : ce seul exercice en faisoit mesme d'abord toute la solemnité, & ce ne fut que dans la suite qu'on y admit successivement les autres combats gymniques. Les jeux que décrit Homére, soit dans l'Iliade, soit dans l'Odyssée, ne débutent point autrement ; c'est toûjours la Course qui en fait l'ouverture, & qui paroît avoir le plus échauffé le génie du Poëte, ainsi qu'il est aisé d'en juger par le détail intéressant & circonstancié dans lequel il entre sur ce sujet. C'est des vainqueurs de ce genre que Pindare semble s'estre le plus occupé : du moins la plus grande partie des odes qui nous restent de luy, roulent sur les louanges des Athlétes qui avoient remporté le prix à la Course ; & ce sont ces odes qui s'offrent toûjours des premiéres à la tête des quatre livres de ses Poësies, telles que nous les voyons aujourd'huy. Les spectacles du Cirque, si célébres chez les Romains, n'estoient dans leur origine, que différentes sortes de Courses, auxquelles ont joignit ensuite les autres combats athlétiques, à l'exemple des Grecs.

Ces

Ces Courſes pratiquées dans les jeux publics, ſe diverſifioient de pluſieurs maniéres, qui peuvent ſe rapporter en général à trois principales eſpéces ; la Courſe des chars, la Courſe à cheval, & la Courſe à pied. Chacune de ces eſpéces avoit ſes différences, qui ſe tiroient, non ſeulement du nombre des combattants & de la longueur de la carriére, mais encore des circonſtances particuliéres à chaque ſorte de Courſe. C'eſt ainſi que dans la premiére eſpéce, les chars prenoient divers noms, ſuivant leurs diverſes formes, les uns, par exemple, s'appellant Ἅρματα, les autres Ἀπῆναι ; les premiers avoient des chevaux pour attelage, les ſeconds n'avoient que des mulets ; ces attelages eſtoient de deux, de trois, ou de quatre de ces animaux. Dans la Courſe à cheval, tantoſt l'Athléte ne conduiſoit que celuy qu'il montoit ; tantoſt il en menoit un ſecond à la main, & ſautoit alternativement de l'un ſur l'autre avec tant d'adreſſe & de legéreté, que la Courſe n'en eſtoit point interrompue. Les Athlétes qui couroient à pied, eſtoient nuds pour l'ordinaire, & quelquefois ils eſtoient armez.

Differentes eſpéces de Courſes.

Telles ſont les variétez qui rendoient cet exercice d'une ſi grande reſſource pour le divertiſſement des peuples, dans les jeux de la Grece & de l'Italie, & qui peuvent fournir une ample matiére à pluſieurs Diſſertations académiques. Je me bornerai dans celle-ci, à ce qui concerne la troiſiéme eſpéce de Courſe, c'eſt-à-dire, la Courſe à pied. C'eſt la plus ſimple, la plus naturelle, & la plus ancienne de toutes, & par conſéquent, celle qui doit faire l'objet de nos premiéres recherches : outre qu'eſtant compriſe ſous le genre paleſtrique des exercices du corps, ainſi que la Lutte, le Pugilat & le Pancrace, dont j'ai parlé dans mes derniers Mémoires, je dois préſentement la faire paſſer en revûe, ſuivant l'ordre que je me ſuis preſcrit dans le dénombrement de ces divers exercices.

De la Courſe à pied.

La Courſe eſt un compoſé de deux mouvements que nous devons uniquement à la nature ; c'eſt-à-dire, du

Ce que c'eſt que la Courſe à

pied, & ses premiers usages.

mouvement de progression, & de celuy par lequel nous nous élevons de terre en sautant. Ce talent se perfectionne par l'habitude, jointe à un régime convenable, & n'emprunte presque rien de l'art. Il est d'une utilité merveilleuse à l'homme, ainsi qu'au reste des animaux, pour atteindre plus vîte ce qu'il souhaite avec empressement, pour attraper ce qui luy échappe malgré luy, & pour fuir ce qui luy est nuisible. C'est le seul usage que les hommes ont fait de la Course dans les premiers temps. Eviter par la fuite un ennemi redoutable, en poursuivre un plus foible, donner la chasse aux bestes, se sauver de leurs dents meurtriéres, courir après une maîtresse farouche ou volage, & s'en saisir; c'estoient presque les seuls avantages qu'on retiroit alors de l'agilité de ses pieds.

La Course admise dans trois sortes de Gymnastiques.

Dans la suite, cette mobilité parut d'un fort grand secours pour le métier de la guerre, qui estoit devenue l'occupation la plus sérieuse & la plus importante du genre humain. On se persuada aussi que cet exercice pouvoit contribuer en quelque sorte à la santé, soit en maintenant la vigueur du corps, soit en remédiant à quelques indispositions; & diverses expériences confirmérent cette opinion. A toutes ces utilitez réelles, on ne tarda pas d'en joindre de purement imaginaires. J'entends par-là ces honneurs frivoles dont on flata la vanité de ceux qui firent profession d'exceller dans la Course; ces acclamations, ces palmes, ces couronnes, qui devinrent les prix ordinaires de la supériorité en ce genre d'exercice. C'est ainsi que la Course eut entrée dans les trois sortes de Gymnastiques, militaire, médicinale & athlétique. Examinons plus particuliérement ce qu'on s'en promettoit d'avantageux dans chacune, & de quelle maniére on l'y cultivoit.

Utilité de la Course, dans la guerre.

Pour peu qu'on envisage sans prévention, en quoy consiste le mérite d'un homme de guerre, on tombera d'accord que la vîtesse dans la Course n'est pas la moindre des qualitez qu'il doit acquérir. Elle luy est d'une nécessité

indiſpenſable dans des marches précipitées, où il faut faire beaucoup de chemin en peu d'heures. Il en a beſoin dans la pourſuite d'un ennemi qui cherche ſon ſalut dans la fuite, & il s'en ſert utilement pour luy-meſme, lorſqu'il a du pire dans le combat, & qu'il eſt queſtion de ſe tirer de quelque mauvais pas, de ſe dérober à une dure captivité ou à une mort infructueuſe pour ſa patrie. De là vient qu'Homére & les autres Poëtes Grecs, qui n'ignoroient pas combien ce talent eſtoit important à un guerrier, parmi les épithétes honorables qu'ils prodiguent à leurs héros, n'oublient pas celles qui déſignent la legéreté des pieds dans la Courſe. C'eſt ainſi qu'Achille, dans l'Iliade, eſt appellé ſi ſouvent πόδας ὠκὺς, ποδώκης, ποδάρκης, ὠκύπους; épithétes que le Poëte n'a certainement point employées pour deshonorer ſon héros, en luy attribuant une qualité qui auroit pû le faire ſoupçonner d'un penchant naturel à fuir les dangers. Il a prétendu au contraire caractériſer par-là un guerrier toûjours prêt à tomber ſur l'ennemi, & à mettre en œuvre l'agilité de ſes jambes, pour courir dans tous les endroits où il pouvoit ſignaler ſa valeur.

C'eſt l'idée naturelle que font naître ces qualifications poëtiques; & c'eſt mal à propos que Diogéne le Cynique chez Dion Chryſoſtome, déclare *que la legéreté des pieds eſt un ſigne de timidité & de lâcheté*, par cette belle raiſon *que parmi les animaux, les plus vîtes à la Courſe ſont les plus timides.* C'eſt ſur un principe auſſi peu ſolide, que Galien décide en quelqu'endroit, *que l'exercice de la Courſe eſt inutile à l'art militaire, ne ſervant en rien à former le courage; puiſqu'on remporte la victoire, non pas en fuyant avec vîteſſe, mais en faiſant ferme contre l'ennemi; & que c'eſt uniquement à cette fermeté, & nullement à la legéreté de leurs pieds que les Lacédémoniens eſtoient redevables de tant de victoires.* Peut-eſtre Galien, en alléguant ici les Lacédémoniens, a-t-il eu en vûe le bon mot d'un certain Androclide de la meſme nation, lequel s'eſtant

In Diogene ſive Iſthmico. pag. 141. C. edit. Paris.

De ludo parvæ pilæ. c. 3. edit. Charter.

Plutarch. Apophth. Lac.

p. 384. edit. Steph. Græc.

présenté avec une jambe de bois pour s'enrôler, répondit à ceux qui luy donnoient l'exclusion, *qu'on avoit besoin de ses deux jambes pour courir plus vîte en fuyant, mais non pas pour combattre de pied ferme.*

De Legibus, lib. 8. p. 832. E. edit. Steph.

Quoy qu'en disent le Philosophe Cynique & le Médecin, il est certain que Platon en a jugé tout différemment, puisqu'il reconnoît que *de toutes les qualitez guerriéres, la plus importante est la vîtesse tant des pieds que des mains*, (ἔστι γοῦν πάντων πολεμικώτατον ὀξύτης πάντως· ἡ μὲν ἀπὸ τῶν ποδῶν, ἡ δὲ καὶ ἀπὸ τῶν χειρῶν:) & qu'en spécifiant ceux des combats gymniques qui doivent estre

Ibid.

conservez dans sa république, il donne la préférence aux combats de la Course, comme ayant un rapport essentiel

Lib. 1. c. 9.

à l'art militaire. Tel est aussi le sentiment de Végéce: « Il faut accoûtumer à la Course (dit-il) ceux que l'on » destine à la guerre, afin qu'ils soient en état de se jetter plus » vivement sur l'ennemi; de se saisir d'un poste avantageux » lorsqu'il en sera besoin, & de l'enlever par leur diligence » à leurs adversaires; d'aller promptement à la découverte, » & d'en revenir de mesme; d'atteindre plus facilement les fuyards. » *Sed ad cursum præcipuè assuefaciendi sunt juniores, ut majore impetu in hostem procurrant: ut loca opportuna celeriter, cùm usus advenerit, occupent, vel adversariis idem facere volentibus, præoccupent: ut ad explorandum alacriter pergant, alacriùs redeant: ut fugientium terga faciliùs comprehendant.*

Deipnosoph. l. 14. p. 630. D. edit. Lugd.

Athénée ne pensa point autrement, lorsqu'il dit, que la Danse appellée *Pyrrhique*, est d'autant plus convenable aux guerriers, *qu'elle accoûtume le corps à cette vîtesse & à cette legéreté si nécessaires au métier des armes.*

Thebaïd. l. 6. v. 551.

Le poëte Stace croyoit ces qualitez également utiles dans la paix & dans la guerre, ce qu'il exprime par ces vers:

. . . . . Agile studium, & tenuissima virtus,
Pacis opus, cum sacra vocant, nec inutile bellis
Subsidium si dextra neget.

Epaminondas (au rapport de Cornelius Nepos) en s'exerçant dans les gymnases, songeoit moins à augmenter ses forces, qu'à acquérir une plus grande legéreté & une plus grande vîtesse, dans la pensée que le premier estoit plus du ressort des Athlétes, & que l'autre convenoit mieux aux gens de guerre; ce qui l'engageoit à s'exercer principalement à la Course, &c. *Postquam ephebus factus est, & palæstræ dare operam cœpit, non tam magnitudini virium servivit, quàm velocitati. Illam enim ad Athletarum usum, hanc ad belli existimabat utilitatem pertinere. Itaque exercebatur plurimùm currendo*, &c.

In vita Epaminondæ.

Si l'exercice de la Course estoit en crédit chez les anciens, par rapport à l'art militaire, on ne le cultivoit pas avec moins d'attention & de confiance, par rapport à la médecine. Hippocrate, dans le second livre *du Régime*, attribue différents effets pour la santé, à différentes sortes de Courses dont il fait mention. Il prétend que celle qui se fait en ligne droite, dans un long espace, & dont on augmente peu à peu la vîtesse, contribue, en échauffant la chair, à la distribution & à la coction du suc nourricier qui s'y trouve; mais qu'elle diminue moins la pesanteur & l'embonpoint du corps, que ne fait la Course circulaire, qu'elle convient mieux aux grands mangeurs, & qu'elle est plus utile l'hyver que l'été. Il estime que la Course qu'on fait tout habillé, produit les mesmes effets, à l'exception qu'elle échauffe davantage, & qu'elle rend le corps plus humide & moins coloré, parce qu'il est toûjours environné du mesme air, bien loin d'en rencontrer à chaque moment un nouveau qui le purifie, ce qui rend cette espece de Course propre aux gens secs, à ceux qui estant trop gros veulent s'amaigrir, & aux vieillards à cause de leur froideur naturelle. Il croit que la Course à cheval, soit qu'on la renferme dans le double stade, soit qu'on ne s'y prescrive nulles bornes, exténue davantage les chairs, parce que cet exercice n'agitant que les parties extérieures, ne fait que dissiper les humiditez

Utilité de la Course, dans la médecine.

Sect. 41. edit. Lindan.

ſuperficielles qu'il pouſſe au dehors, & que deſſécher les parties qui en eſtoient chargées. Il enſeigne que la Courſe circulaire eſt moins capable de fondre les chairs, mais qu'elle les atténue & les enfle; produiſant cet effet principalement au ventre, par la fréquence de la reſpiration, qui attire dans ces parties beaucoup d'humiditez. Il dit encore que la Courſe à toutes jambes deſſéche très-promptement, à la vérité, mais qu'elle eſt nuiſible, en ce qu'elle cauſe des convulſions. Il adjoûte qu'en échauffant le corps, elle rend la peau plus déliée, qu'elle donne aux chairs moins de conſiſtance que ne fait la Courſe circulaire, & qu'elle les décharge des humiditez ſuperflues.

On ne doit pas douter que ces préceptes d'Hippocrate ne fuſſent appuyez ſur un grand nombre d'obſervations, faites par luy-meſme, ou par les médecins qui l'avoient précédé ; ce qui fait connoître combien l'exercice de la Courſe eſtoit cultivé dès ce temps-là, que nous regardons néantmoins comme l'enfance de la médecine. Ce grand homme ne bornoit pas au ſeul régime, ſes expériences ſur cet article; il les étendoit juſqu'à prévenir & meſme à guérir certaines maladies par la Courſe, & à découvrir celles qui pouvoient eſtre cauſées par cet exercice. Il conſeille, par exemple, à ceux qui ont vû en ſonge les étoiles, la lune ou le ſoleil s'obſcurcir, de courir en long couverts de leurs habits, ſi ce ſont les étoiles qui leur ayent paru éclipſées; en rond, ſi c'eſt la lune; en long & en rond, ſi c'eſt le ſoleil. Ces conſeils eſtoient fondez ſur l'opinion où l'on eſtoit alors, que l'obſcurciſſement de quelques-uns de ces aſtres vû en ſonge, marquoit telle ou telle mauvaiſe diſpoſition corporelle dans celuy qui avoit un tel ſonge; & demandoit qu'on employât pour corriger cette mauvaiſe diſpoſition, tels ou tels remedes, parmi leſquels eſtoient compriſes les différentes ſortes de Courſes. Voilà tout le myſtére que renferme cet avis d'Hippocrate, qui, faute de cet éclairciſſement, paroîtroit frivole, & preſqu'auſſi ridicule que la queſtion que fait dans *Moliére,* le

De inſomn. ſect. 4. & 5. edit. Lindan.

malade imaginaire à ſon médecin, pour ſçavoir *s'il doit ſe promener en long ou en large.* Hippocrate défend la Courſe aux fébricitants, & à ceux qu'on a guéris des hémorrhoïdes.

Epid. ſect. 3. n.° 55. edit. Lindan.

De vict. acutor. ſect. 67. edit. Lindan.

Les médecins qui ſont venus après luy, ſoit Grecs, ſoit Latins, ont, à ſon exemple, obſervé avec ſoin ce qu'on pouvoit attendre de cet exercice pour la conſervation de la ſanté ou la guériſon des maladies, & ce qu'on en devoit craindre. Arétée recommande la Courſe modérée à ceux qui ſont ſujets aux vertiges, ou qui ſont attaquez de la lépre appellée *élephantiaſe.* Celſe croit cet exercice utile pour la cure de cette meſme maladie, ainſi que pour les ulcéres de la gorge, pour la convulſion canine, & pour la toux ſéche; pourvû que le malade retienne ſon haleine, & qu'il évite la pouſſiére en courant. Cælius Aurelianus regarde la Courſe comme un reméde contre la colique. Aëtius la conſeille aux hydropiques, & Théodore Priſcien aux rateleux. Antyllus cité par Oribaſe, aſſure s'en eſtre ſervi avec ſuccès, non ſeulement pour la guériſon des tranchées, & pour le ſoulagement de ceux qui avoient mangé de mauvais champignons, ou qui avoient eſté mordus par des ſcorpions, mais encore dans les gonorrhées & dans les maladies des reins : bien entendu que ces parties ne ſoient point actuellement ulcérées, ou ne l'ayent point eſté récemment, auquel cas la Courſe leur eſt nuiſible, ſelon Rufus d'Ephéſe. Elle n'eſt pas moins dangereuſe, ſelon Celſe, dans les maladies du foye. Le meſme Antyllus attribue à la Courſe en arriére faite modérément, de bons effets pour la tête, les yeux, les tendons, l'eſtomac & les lombes : mais la Courſe circulaire, au ſentiment de Théophraſte, bleſſe la tête, & donne des vertiges. En général toute Courſe violente eſt contraire à ceux qui ſont ſujets aux deſcentes, ſelon Paul d'Egine, & aux épileptiques, ſelon Théodore Priſcien. Nous ne finirions point, ſi nous voulions rapporter ici tous les préceptes de l'ancienne médecine concernant cet exercice. Ce que nous

Chron. cur. l. 1. c. 3.

Chron. cur. l. 2. c. 13.

Lib. 3. c. 26.

Lib. 4. c. 4.

Ibid. c. 2.

Lib. 4. c. 4.

Chron. l. 4. c. 7.

L. 2. ſer. 4. c. 28. & 30.

Lib. 2. ad Timoth. part. 2. c. 15.

Coll. 6. c. 22.

De affect. veſ. & ren. c. 16.

l. 4. c. 8.

Oribas. Coll. 6. c. 22.

De vertigine.

L. 3. c. 53.

L. 2. c. 2. part. 2.

venons d'en alléguer, suffira pour faire voir qu'elle s'estoit approprié cette partie de la Gymnastique, en l'introduisant dans le régime qu'elle prescrivoit aux sains & aux malades.

De la Course des Athlétes.

Quelqu'avantage que les anciens prétendissent tirer de la Course, soit pour la guerre, soit pour la médecine, & quelqu'usage qu'ils en fissent dans ces deux professions, il est certain que ce n'est ni à l'une ni à l'autre que cet exercice est redevable de toute sa perfection. J'entends par-là cette vîtesse & cette legéreté surprenante des Athlétes qui vouloient briller dans les jeux publics; & l'on doit regarder cette qualité, comme le fruit du travail assidu de ces hommes dévouez à l'amusement des peuples. C'est de cette derniére espéce de Course, cultivée & perfectionnée dans la Gymnastique des Athlétes, qu'il me reste à parler présentement, & c'est ce qui doit faire le principal objet de ce Mémoire. Pour donner quelqu'ordre à mes recherches sur cet article, je commencerai par faire connoître d'abord les lieux destinez aux Courses athlétiques. J'examinerai ensuite ce qui concernoit la personne des Coureurs mesmes, c'est-à-dire, leur régime, leur préparation, leur équipage. Je passerai delà aux loix qu'ils devoient observer entr'eux, lorsqu'ils disputoient les prix; & je finirai par le dénombrement & la description des différentes sortes de Courses à pied, usitées en cette occasion.

Des diverses acceptions du mot *Stade.*

On appelloit en général Στάδιον *Stade* chez les Grecs, l'endroit où les Athlétes s'exerçoient entr'eux à la Course, & celuy où ils combattoient sérieusement pour les prix. Dans la premiére signification, *Stadion* désigne proprement cette partie des Gymnases, où le peuple s'assembloit pour estre spectateur des divers exercices athlétiques, qui s'y pratiquoient journellement, sans qu'on s'y proposât d'autre but que l'acquisition d'une plus grande habileté. C'estoit, suivant la description qu'en fait Vitruve, un lieu disposé de maniére, que ceux que la curiosité ou l'oisiveté y conduisoient, pouvoient y voir commodément les combats des Athlétes. Ce lieu, beaucoup plus long que large, estoit

Lib. 5. c. 11.

eſtoit arrondi par l'une de ſes extrémitez & garni de pluſieurs gradins, ſur leſquels on s'aſſéyoit. Dans l'autre ſignification, *Stadion* ſe prenoit pour l'endroit meſme où ſe célébroient les jeux publics. C'eſt ainſi qu'on nommoit *Stadium Olympicum*, l'endroit où l'on célébroit les jeux Olympiques; *Stadium Pythicum*, celuy où ſe faiſoient les jeux Pythiens, &c.

Les Grammairiens varient ſur l'origine de ce mot *Stadion* ou *Stadium*, pris dans les deux ſignifications que je viens de rapporter. Ils prétendent que dans le premier ſens, ce terme doit réveiller l'idée de la ſituation fixe ou la *ſtabilité* de ceux qui aſſiſtoient aux ſpectacles, dont le *Stadium* eſtoit la ſcêne. Mais ils veulent que dans le ſecond ſens on change de notion, & qu'on ait égard au repos ou à l'*immobilité* d'Hercule, après qu'il eut parcouru ſans reprendre haleine, l'eſpace de cent vingt-cinq pas. Pour moy, je ſuis perſuadé que ce mot, dans ſa premiére inſtitution, ne ſignifioit autre choſe qu'une certaine meſure employée par les Grecs pour déterminer la diſtance d'un lieu à un autre; ſoit qu'Hercule en ait eſté l'inventeur, ſoit que l'uſage en fût plus ancien que ce héros. Le nom de *Stade* convenoit d'autant mieux à cette ſorte de meſure, qu'on ne pouvoit parcourir avec vîteſſe un eſpace de cette étendue, ſans marquer le terme de cette courſe par une petite *ſtation*, qui ſervoit à reprendre haleine. Ainſi, lorſque l'on comptoit un certain nombre de *Stades* d'un endroit à un autre, on déſignoit originairement par-là un certain nombre de pauſes ou de *ſtations*, qui diviſoient en parties égales l'eſpace dont on fixoit la meſure ou l'étendue.

Telle eſt vrayſemblablement la premiére idée que l'on ſe forma du *Stade*. Mais dans la ſuite on étendit cette idée, & comme le *Stade* meſuroit exactement les plus anciennes Courſes agoniſtiques, on donna le nom de *Stade* à l'eſpéce de Courſe qui ſe renfermoit encore dans ces premiéres bornes; en ſorte qu'on diſoit *combattre au Stade*, *vaincre au Stade*, comme on diſoit *combattre* & *vaincre à*

la Lutte, au Pugilat, &c. Enfin, comme la lice ou la carriére destinée aux Courses athlétiques, n'avoit d'abord qu'un *Stade* de longueur, elle prit le nom de sa propre mesure, & s'appella *le Stade*, soit qu'elle eût précisément cette étendue, soit qu'elle fût beaucoup plus longue; & l'on comprit sous cette dénomination, non-seulement l'espace parcouru par les Athlétes, mais encore celuy qu'occupoient les spectateurs des combats gymniques.

Description du Stade des Athlétes.

Le *Stade* pris dans ce dernier sens, c'est-à-dire, pour la lice ou la carriére, estoit ordinairement formé par une levée ou une espéce de terrasse. Tel estoit le *Stade* d'Olympie, au rapport de Pausanias, qui adjoûte que le siége des *Agonothetes* ou de ceux qui présidoient aux jeux, estoit placé en ce mesme endroit. La longueur du *Stade* varioit selon les lieux. Celuy d'Olympie estoit de 600. pieds. Il surpassoit tous les autres Stades composez d'un pareil nombre de pieds, précisément de la quantité dont le pied d'Hercule excédoit celuy d'un homme ordinaire : car le Stade Olympique n'avoit point eu d'autre mesure que le pied de ce héros. C'est de quoy l'on doutoit si peu en Grece, que le Philosophe Pythagore, suivant le témoignage de Plutarque cité par Aulu Gelle, s'estoit servi du pied d'Olympie pour déterminer la véritable grandeur d'Hercule, en observant les proportions qui regnoient entre les diverses parties d'un corps bien conformé; & il avoit trouvé qu'Hercule, par la hauteur de sa taille, surpassoit autant les autres hommes, que le Stade Olympique l'emportoit sur les autres Stades, partagez en 600. pieds. Il y en avoit de beaucoup plus longs, témoin le Pythien, auquel Censorin donne jusqu'à mille pieds. Selon le mesme Auteur, le Stade d'Italie en avoit 625. Mais comme le pied Romain estoit moindre d'un demi-pouce que le pied Grec, il s'ensuit que les 625. pieds du Stade Italien revenoient justement aux 600. qui mesuroient communément le Stade des Grecs.

Eliac. 2. pag. 502. edit. Kuhn.

Noct. Attic. l. 1. c. 1.

Cap. 13.

Des diverses parties du Stade.

Il ne suffit pas d'avoir assigné les dimensions du Stade

ou de la carriére des Grecs, il faut présentement en faire connoître les différentes parties. Il y en a trois, dont les anciens Auteurs font mention, & qui méritent d'estre examinées chacune en particulier. Ces trois parties estoient l'entrée, le milieu & l'extremité de la carriére.

De l'entrée du Stade, & de ses divers noms.

L'entrée recevoit quatre noms différents, sçavoir Ἀφετηρία, Γραμμὴ, Βαλβὶς, Ὕσπληγξ, dont il ne sera pas inutile de marquer la force & l'origine. On appelloit cette entrée Ἀφετηρία, parce que c'estoit de cet endroit qu'on faisoit partir les Coureurs; ce que signifie proprement le verbe Grec ἀφίεσθαι, d'où est dérivé ἀφετηρία. Ἄφεσις qui en vient aussi, se prenoit souvent dans la mesme signification.

Comme l'on marquoit d'abord l'entrée de la carriére par une simple ligne, tracée suivant la largeur du Stade, le mot γραμμὴ, *ligne*, servoit à désigner le lieu d'où les Athlétes commençoient leurs Courses; & c'est l'explication que donnent à ce terme Pollux & Suidas. Il se prenoit encore néantmoins, pour le but ou l'extremité de la lice; & c'est dans ce sens qu'il est employé à la fin de la neuviéme Ode des *Pythioniques* de Pindare, où ce Poëte racontant de quelle maniére Antée Roy d'Irase en Libye, proposa sa fille Barcé pour prix de la Course aux amants de cette princesse, s'exprime ainsi:

Onomast. l. 3. c. 30.

Οὕτω δ' ἐδίδου Λίβυς ἁρμόζων κόρᾳ
Νυμφίον ἄνδρα· ποτὶ γραμ-
μᾷ μὲν αὐτὰν στᾶσε κοσμή-
σαις, τέλος ἔμμεν ἄκρον.
Εἶπε δ' ἐν μέσσοις, ἀπάγε-
σθαι ὃς ἂν πρῶτος θορὼν
Ἀμφί οἱ ψαύσειε πέπλοις.

C'est-à-dire: *Ce fut à une pareille condition que ce Roy de Libye donna un époux à sa fille. Après l'avoir magnifiquement*

parée, il la plaça justement sur la ligne qui terminoit la carriére, afin qu'elle fût comme le but de la Course; & il déclara aux prétendants que celuy d'entr'eux qui le premier toucheroit le voile de la Princesse, pouvoit se saisir d'elle & l'emmener. C'est ainsi qu'Euripide a dit dans le figuré, Ἐπ' ἄκραν ἥκομεν γραμμὴν κακῶν, *nous sommes arrivez à la derniére ligne*, (c'est-à-dire, *au comble*) *des malheurs*; & c'est à quoy se rapporte le proverbe, μὴ κινεῖ γραμμὴν, *ne remue point la ligne*, c'est-à-dire, *ne déplace point le but.*

Antigon.

A cette simple ligne, ou tranchée superficielle, qui marquoit originairement l'entrée de la carriére, on substitua, ou l'on joignit dans la suite, une petite éminence ou une espéce de gradin, à laquelle on donna le nom de βαλβὶς, qui devint aussi celuy de cette entrée mesme; car c'est ainsi que Suidas définit ce terme, βαλβὶς, βαλβῖδος, βάσις ταπεινή. Ce Grammairien le dérive du verbe ἅλλομαι, ἅλλεσθαι, *sauter, franchir,* d'où il prétend que s'est formé en premier lieu ἁλμὶς, puis ἁλβὶς, enfin par transposition βαλβίς. Eustathe fait venir ce mot de βάλλειν, *jetter, lancer,* & adjoûte qu'il se prend encore pour les rebords des puits, des bassins, & autres choses semblables; ἀπὸ τοῦ βάλλειν καὶ βαλβῖδες, οὐ μόνον αἱ ἐπὶ ἀφέσεως δρομέων γραμμαὶ.... ἀλλὰ καὶ ὅσαι ἐν φρέασι καὶ ἄλλοις τοιούτοις ἐγκοπαὶ.... καὶ ἐξοχαὶ δι' ὧν κατίασιν εἰς αὐτά. Βαλβὶς, dans Hippocrate, signifie, selon Galien, *une cavité oblongue* κοιλότης παραμήκης, & garnie d'un rebord de part & d'autre, (selon Hésychius) τὸ ἔχον ἑκατέρωθεν ἐπαναστάσεις. Du reste, le Grecs faisoient du mot Βαλβὶς le mesme usage que du mot γραμμή; c'est-à-dire, qu'ils s'en servoient quelquefois pour marquer l'extremité de la carriére, suivant le témoignage de Pollux & de Suidas.

In Odyss. l. 1. v. 155. p. 38. lin. 51. edit. Basil.

Onomast. l. 3. c. 30.

Outre la tranchée superficielle, & le petit gradin qui formoient l'entrée de la lice, comme je viens de l'observer, on y voyoit encore une espéce de barriére qui mettoit

un frein à la fougue & à l'impatience des Coureurs, jusqu'à ce qu'on leur eût donné le signal, & qui s'appelloit ὕσπληξ ou ὕσπληγξ, en Latin *regula*. Cette barriére n'estoit quelquefois qu'une simple corde, tendue suivant la largeur du Stade, au devant des chars & des chevaux qui devoient courir, comme nous l'apprenons de Pausanias, dans l'endroit où il décrit le lieu destiné à ces Courses. Quelquefois cette barriére estoit de bois. On ouvroit la barriére, en laissant tomber la tringle de bois, ou en lâchant la corde qui en fermoit l'entrée; & la chûte de l'une ou de l'autre estoit une espéce de signal, qui avertissoit les Coureurs de partir. C'est ce que semblent signifier ces deux expressions de Lucien : ἅμα γοῦν ἔπεσεν ἡ ὕσπληγξ, κἀγὼ ἤδη ἀνακηρύττομαι νενικηκώς, *à peine la barriére est-elle tombée, que je suis déja proclamé vainqueur*; &, ὁ ἀγαθὸς δρομεὺς, τῆς ὕσπληγγος εὐθὺς καταπεσούσης, μόνον τοῦ πρόσω ἐφιέμενος, *un bon Coureur, au moment qu'on laisse tomber la barriére, n'a d'autre desir que celuy de devancer ses antagonistes.*

Eliac. l. 2. p. 503. edit. Kuhn.

In Timone to. 1. p. 99. edit. Græv.

De Calumnia, to. 2. p. 413. edit. Græv.

Ὕσπληγξ, outre cela, se prenoit pour une espéce d'écourgée, tissue de poil de porc, & employée à chasser ces animaux ; & c'est à peu près l'idée que présente d'abord ce terme, composé d'ὗς *porc*, & de πλήττειν *frapper*. On donna depuis ce mesme nom, 1.° à un bâton armé d'un aiguillon, dont on picquoit les boeufs ; 2.° à toute sorte de fouets ; & 3.° enfin à l'entrée de la lice, soit à cause de cette corde (dont je viens de parler) qui estant brusquement lâchée, imitoit en frappant la terre, le bruit d'un coup de fouet, soit par le fréquent usage qu'on faisoit de cet instrument pour exciter les chevaux, en entrant dans la carriére. C'est ainsi qu'on doit entendre ces deux vers de l'*Anthologie*, où Lucillius raille un certain Périclès sur sa lenteur à la Course :

Lib. 2. c. 1.

Ὁ ψόφος ἦν ὕσπληγγος ἐν οὔασι, καὶ στεφανοῦται
Ἄλλος, καὶ Περικλῆς δάκτυλον οὐ προέβη :

Périclès entend à ses oreilles le bruit de la corde, qui ouvre

la lice ; il voit couronner son adversaire, & à peine a-t-il encore avancé d'un travers de doigt.

Du milieu du Stade.

Le milieu du Stade n'estoit remarquable que par cette circonstance, qu'on y plaçoit ordinairement les prix destinez aux vainqueurs. C'est ce que *Pierre du Faur* croit pouvoir recueillir d'un passage de S.t Chrysostome, où ce Pere fait cette comparaison : *Comme les Rois, dans les courses des chevaux & dans les autres combats, exposent au milieu du Stade & à la vûe des combattants, les couronnes, les vêtements précieux & les autres récompenses ; de mesme le Seigneur, par l'organe des Prophetes, a placé au milieu de la carriére, les prix qu'il propose à ceux qui auront le courage de s'en saisir.* Il appuye sa conjecture par deux passages de Nonnus dans ses *Dionysiaques*, où l'on voit Bacchus qui étale le prix du combat *μέσῳ ἀγῶνι*, c'est-à-dire, au milieu du Stade; car Ἀγὼν & Στάδιον se prenoient souvent l'un pour l'autre. Cela paroît confirmé par ces vers de Virgile :

Agonistic. l. 2. c. 25.
Homil. 55. in Matth. c. 16.
Lib. 19. v. 123. & 134.
Æneïd. 5. 109.

Munera principio ante oculos, circoque locantur
In medio, sacri tripodes, viridesque coronæ,
Et palmæ pretium victoribus.

Car le *Cirque* estoit chez les Romains, ce que le *Stade* estoit chez les Grecs. Comme ce lieu, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, estoit commun aux Athlétes & aux spectateurs, le milieu en paroissoit très-commode, pour offrir aux yeux des uns & des autres les palmes & les couronnes qui attendoient les victorieux. Cependant cela n'estoit pas généralement observé, par rapport à la Course; & nous voyons dans Héliodore, qu'aux jeux Pythiens, Théagéne reçoit le prix de cette sorte de combat de la main mesme de Chariclée, qui placée au bout de la carriére, y présente la palme à cet Athléte vainqueur.

Æthiopic. l. 4.

De l'extremité du Stade, & de ses divers noms.

L'extremité du Stade, outre les noms qui luy estoient communs avec l'entrée, en recevoit d'autres qui luy estoient

particuliers, tels que τέρμα, βατὴρ, τέλος, καμπτὴρ & νύσσα. Quoyque ces termes se prennent souvent l'un pour l'autre, ils ne laissent pas d'avoir différentes acceptions. Les trois premiers désignent plus ordinairement l'extremité de la carriére qu'avoient coûtume de fournir les *Stadiodromes* ou les coureurs du Stade à pied, lesquels terminoient leur course, lorsqu'ils estoient parvenus à ce but ou à cette extremité. C'est l'idée qu'en donne Pollux, lorsqu'il dit ἵνα δὲ παύονται, τέλος, καὶ τέρμα, καὶ βατήρ. Au lieu que dans la Course des chars & dans la Course à cheval, où il n'estoit question que de tourner plusieurs fois autour du but sans s'y arrêter, pour regagner ensuite l'extremité de la lice d'où l'on estoit parti, ce but prenoit les noms de νύσσα & de καμπτὴρ, dont le premier dérivé de νύσσειν *picquer*, marquoit assez qu'en cet endroit, ceux qui conduisoient les chars ou les chevaux redoubloient les coups d'éperon, pour achever plus promptement la carriére; & le second tiré de κάμπτειν, *courber, fléchir,* avoit rapport au mouvement des Coureurs, lesquels tournoient avec une extrême rapidité autour de la borne, qui servoit de but dans ces sortes de Courses. C'est ce que confirme Pollux par ces mots; περὶ δὲ ὃν κάμπτουσι, νύσσα καὶ καμπτήρ.

Onomastic. l.3. c. 30.

Ibid.

Telles estoient les différentes parties du Stade ou du lieu destiné aux Courses athlétiques, duquel je m'estois engagé à donner d'abord la description. Il me reste présentement à parler de ce qui regardoit la personne des Coureurs mesmes, à exposer les loix prescrites dans ces sortes de combats, & à faire le dénombrement des diverses espéces de Courses à pied.

Les observations que j'ai à faire sur la personne des Athlétes destinez à la Course, regardent 1.° le régime qu'ils se prescrivoient pour se rendre plus legers, 2.° les préparations qui précédoient leur entrée dans la carriére, & 3.° l'équipage dans lequel ils y paroissoient.

Du régime des Coureurs.

1. A l'égard du régime des Coureurs, quoyque ni les médecins, ni les historiens de l'antiquité ne se soient pas mis

en peine de nous en apprendre les particularitez, il y a lieu de présumer que les Gymnastes, ou ceux qui estoient chargez du soin de ces Athlétes, donnoient leur principale attention à prévenir tout ce qui pouvoit diminuer la legéreté & la vîtesse de ceux qu'ils exerçoient. Il paroît qu'ils ne connoissoient point de plus grand obstacle à ces deux qualitez, que la mauvaise constitution de la rate, c'est-à-dire, le gonflement & l'endurcissement de cette partie. Et certainement, on ne peut douter que l'un & l'autre ne contribuent beaucoup à l'appésantissement de tout le corps. En effet, outre que par l'altération de ce viscére, dont l'unique fonction semble estre de subtiliser le sang, cette liqueur s'épaissit, roule difficilement dans ses vaisseaux, & par conséquent ne fournit plus aux muscles la quantité d'esprits nécessaire à leur agilité ; il est manifeste que la rate gonflée ou endurcie ne peut manquer en comprimant le diaphragme, de rendre la respiration fréquente & laborieuse, ce qui n'est pas moins contraire aux Coureurs de profession, que la paresse & l'engourdissement des muscles.

Les Anciens estoient si persuadez de l'influence de la rate sur tout le reste du corps, par rapport à la legéreté, que lorsqu'il leur arrivoit de se trouver moins agiles qu'à l'ordinaire & moins propres à la Course, ils s'en prenoient d'abord au vice de cette partie. C'est ainsi que dans Plaute, un valet accuse sa rate de la paresse de ses jambes :

Mercat. act. 1. sc. 1. v. 13.

> *Genua* (dit-il) *hunc cursorem deserunt.*
> *Perii! seditionem facit lien, occupat præcordia.*
> *Perii! animam nequeo vertere, nimis nihili tibicen siem.*

Voicy un coureur, à qui les jambes manquent. Je suis perdu! ma rate s'agite, & me gagne la poitrine : je ne puis plus respirer ; je serois un fort mauvais joueur de flûte. On croyoit alors, par la raison des contraires, ainsi que je l'ai observé plus

plus haut d'aprês quelques médecins, que la Courſe eſtoit un grand reméde contre les indiſpoſitions de la rate : & Plutarque, dans la vie de Démoſthéne, parle d'un certain Laomédon Orchoménien, qui de rateleux & de cacochyme qu'il eſtoit, devint par le fréquent uſage de cet exercice, un des bons coureurs de ſon temps; juſque-là qu'il oſa paroître dans les jeux publics, pour y diſputer le prix de la Courſe. *Pag. 1555. edit. Steph. Gr.*

Les Athlétes qui y prétendoient, regardoient ce reméde comme un ſecours trop foible contre un mal dont ils redoutoient les moindres attaques, & qu'ils avoient intérêt d'écarter pour toûjours. C'eſt pourquoy ils avoient recours à des moyens & plus prompts & plus efficaces, qui puſſent les mettre à couvert des fâcheux inconvénients où les auroit jettez une rate mal conſtituée. L'extirpation de ce viſcére leur paroiſſoit l'expédient le plus ſûr, pour ſe délivrer une bonne fois de l'embarras ou de l'inquiétude qu'il leur cauſoit ; & ils employoient, dans cette vûe, les médicaments, & les opérations de la chirurgie. Maniére d'érater les Coureurs.

Parmi les premiers ils mettoient, entr'autres, certaines plantes, auxquelles ils attribuoient la vertu de diſſoudre & de conſumer la rate ; vertu purement imaginaire, & qui ſe réduit uniquement à diminuer le volume de cette partie, en diſſipant les obſtructions qui s'y ſont formées. Du nombre de ces plantes eſtoit (ſelon Pline) l'*equiſetum* appellée en Grec ἵππουρις, & en François *queuë de cheval.* On en faiſoit boire aux coureurs la décoction en certaine doſe, pendant trois jours conſécutifs, & il falloit qu'auparavant ils ſe fuſſent abſtenus pendant 24 heures de tous aliments onctueux. *Equiſetum* (dit Pline) *Hippuris à Græcis dicta, lienes curſorum extinguit decocta fictili novo ad tertias, quantum vas capiat, & per triduum heminis pota: unctis eſculentis ante diem unum interdicitur.* On trouvera dans Cælius Aurelianus & dans Marcellus l'empirique, quantité de reméde que les anciens mettoient en œuvre 1.° Par des médicaments intérieurs. *Lib. 26. c. 13. ſ. 83. Chronic. 3. 4. Cap. 23.*

pour fondre les tumeurs de la rate, & dont les Athlétes, sans doute, n'oublioient pas de se servir, pour se soulager d'un fardeau qui leur estoit fort à charge.

2.° Par la chirurgie en se servant du fer.

La chirurgie leur en fournissoit deux moyens également cruels; l'un, d'emporter cette partie par le fer; l'autre, de la consumer par le feu. Quant au premier moyen, il estoit fondé sur l'opinion de quelques philosophes & de quelques médecins, qui regardoient la rate comme une partie, non seulement superflue & de nul usage pour la vie, mais encore incommode, sur-tout aux Coureurs, & nuisible à la santé. Tel estoit le sentiment de Démocrite, d'Erasistrate, de Rufus d'Ephése, &c. Il ne s'agit plus que de sçavoir, si l'on a jamais tenté avec succès une pareille opération sur l'homme; car, qu'elle puisse réussir sur quelques animaux, outre les anciens suffrages, les témoignages de plusieurs anatomistes modernes en font foy. Quoyque l'Antiquité ne nous ait conservé aucun exemple d'hommes, à qui l'on ait fait impunément l'amputation de la rate, que Celse en juge les blessures ordinairement mortelles, & que Cœlius Aurelianus parle de cette opération comme d'une chose témérairement proposée, & nullement executée; je n'ose cependant assûrer qu'elle n'ait jamais esté pratiquée, sans qu'il en ait coûté la vie à ceux qui l'ont soufferte. Ce qui m'oblige à suspendre mon jugement sur ce point, c'est que je trouve dans nos médecins modernes quelques histoires, par lesquelles il paroît que les hommes mesmes peuvent perdre ce viscére sans en mourir.

Lib. 5. c. 26.

Chronic. 3. 4.

Je ne rapporterai point ce que racontent sur cela *Rousset* & *Fabrice d'Aquapendente* : il me suffira d'alléguer l'autorité du fameux *Thomas Bartholin*, qui nous apprend qu'en 1549. *Leonard Fioravanti* célébre empirique Italien, entreprit à Palerme en Sicile, la guérison d'une Grecque nommée *Marulle*, âgée de 24 ans, malade d'un squirre à la rate, & presque désespérée; qu'il fit extirper devant luy cette partie qui pesoit 32 livres,

Histor. Anatom. Cent. 4. 51.

par un chirurgien expert, qui avoit vû (disoit-il) souvent réussir cette sorte d'opération; & qui guérit parfaitement la malade en 24 jours. *Bartholin* nous donne cette histoire dans toute son étendue, traduite en Latin sur l'original Italien de *Fioravanti*, qui l'a insérée dans son *Tesoro della vita humana*, livre rare, ainsi que les autres ouvrages de cet empirique. Les Turcs (adjoûte le mesme *Bartholin*) s'il en faut croire leur chronique, ont une méthode particuliére d'ôter la rate à leurs Coureurs, & font un secret de cette manœuvre. Le fait rapporté par *Guillaume de Baillou*, célébre médecin de Paris, mérite aussi quelque considération. Un homme (dit-il) ayant esté blessé au dessous des fausses côtes du côté gauche, la rate sortit par la playe, & fut méconnue par un chirurgien ignorant, qui pansa d'abord le blessé. Cette partie s'enfla considérablement, & menaçoit pourriture. Un chirurgien plus hardi que le premier, après avoir lié cette tumeur, la coupa au-dessous de la ligature, & le blessé guérit. Il résulte de ces différentes observations, que l'extirpation de la rate par le fer, n'est pas absolument mortelle, mesme aux hommes; que les anciens ont pû la pratiquer en certains cas, sur ceux qu'ils destinoient à la Course, mais qu'ils ne l'ont hazardée que rarement.

Lib. 2. c. 8.

Ephem. l. 2. p. 251.

En appliquant le feu.

Ils ne gardoient pas les mesmes ménagements, par rapport à l'application du feu sur ce viscére. Ils le brûloient & le cautérisoient impitoyablement aux Coureurs qui s'en trouvoient embarrassez; & ceux-ci ne refusoient pas de se soumettre à cette cruelle chirurgie, soit en vûe du gain qu'ils attendoient de leur legéreté à la Course, soit dans l'espérance des prix & des honneurs agonistiques. *Peculiare cursus impedimentum* (dit Pline) *aliquando in liene: quamobrem inuritur cursorum laborantibus.* Du temps d'Hippocrate, on se servoit pour cette opération, de certains champignons desséchez, auxquels on mettoit le feu, après les avoir appliquez sur la région de la rate, jusqu'au nombre

Lib. 11. c. 37. f. 80.

De intern. affect. f. 20.

de huit ou dix; & chacun laiſſoit ſon eſcarre. On em-
Lib. 6. c. 48. ployoit auſſi le fer rouge; & Paul d'Egine enſeigne la maniére de cautériſer la région de la rate en ſix endroits d'un ſeul coup; & cela, par le moyen d'un cautére à trois dents, rougi au feu, avec lequel on perçoit de part en part la peau qui couvre ce viſcére, après l'avoir ſuffiſamment ſoûlevée.

J'ignore ſi les anciens cautériſoient la ſubſtance meſme de la rate, & je n'ai pû trouver chez eux d'éclairciſſement

Med. Phyſiol. c. 16. ſur ce point. Mais *Godefroy Mœbius*, médecin Allemand, mort en 1664. rapporte un fait ſingulier, qui prouve la poſſibilité d'une pareille opération, ſans qu'elle procure la mort au ſujet. Il aſſûre donc avoir vû à Halberſtat, parmi les priſonniers d'un colonel Suédois, un Coureur du Comte de Tilly, qui faiſoit à pied neuf milles d'Allemagne par jour. Il avoit (diſoit-il) acquis cette legéreté ſurprenante, par l'opération que luy avoit faite le médecin de ce Comte. Ce médecin, après l'avoir endormi par une potion ſomnifére, luy avoit fait une inciſion à l'endroit de la rate, & luy avoit enſuite brûlé cette partie avec un fer legérement rougi au feu. Pour confirmer ce récit, il fit voir au médecin *Mœbius* une cicatrice profonde, qui paroiſſoit ſur la région de ſa rate; & il adjoûta, qu'on en avoit fait autant à cinq autres, dont un ſeul eſtoit mort de cette opération. La maniére dont les Turcs *ératent* leurs Coureurs, & dont ils font myſtére, pourroit bien n'eſtre pas différente de celle-là.

3.° Par des remédes topiques.

Je ſuis perſuadé que les anciens ne s'en tenoient pas aux ſeuls ſecours, que pouvoient leur fournir le régime, la pharmacie & la chirurgie, pour entretenir ou pour augmenter la vîteſſe de leurs Coureurs; mais que, comme partiſans des qualitez occultes, ils avoient pour cela un grand nombre de pratiques ſuperſtitieuſes, & qu'ils faiſoient uſage de ces remédes, appellez *Périaptes*, parce qu'on les porte attachez extérieurement. Il eſt certain, du moins, qu'ils s'en ſervoient dans cette vûe pour les animaux; &

Pline témoigne que de ſon temps, on croyoit rendre les chevaux infatigables à la Courſe, en leur attachant des dents de loup. *Dentes quidem eorum* (luporum) *maximi* (dit-il) *equis quoque adalligati, infatigabilem curſum præſtare dicuntur.* Les hommes, dans tous les temps & dans tous les pays, ont eu un grand fonds de crédulité pour ces ſortes de ſecrets, dont la pluſpart n'ont apparemment d'autre vertu, que celle qu'ils empruntent d'une imagination vivement frappée.

L. 28. c. 19. ſ. 78.

Maniére dont s'exerçoient les Coureurs, dans les Gymnaſes.

2. Les Athlétes qui devoient courir dans les jeux publics, ne ſe contentoient pas de s'eſtre précautionnez contre les indiſpoſitions de la rate, en leur oppoſant un régime & des remédes convenables; ils avoient ſoin de ſe préparer à ces jeux, en s'exerçant à la Courſe ſur un terrein que l'on couvroit d'un ſable fort épais. Le peu de réſiſtance que faiſoit ce ſable, où les pieds des Athlétes enfonçoient à chaque pas, contribuoit à leur dénouer les jambes, à rendre ces parties plus agiles, & à les endurcir contre les fatigues d'une Courſe laborieuſe & de longue haleine. Ils trouvoient après un pareil exercice, beaucoup plus de facilité à courir ſur un terrein plus ferme & plus uni, tel que celuy de la carriére qu'ils devoient fournir pour mériter le prix. Lucien, en parlant de ceux qui s'exerçoient dans les Gymnaſes, n'a pas oublié cette circonſtance, & l'a exprimée en ces termes. Καὶ ὁ δρόμος οὐ πρὸς στερρὸν ἀντίτυπον, ἀλλὰ καὶ ἐν ψάμμῳ βαθείᾳ, ἔνθα οὔτε βεβαίως ἀπερεῖσαι τὴν βάσιν, οὔτε ἐπιστηρίξαι ῥᾴδιον, ὑποσυρομένου πρὸς τὸ ὑπεῖκον τοῦ ποδός. *Nous faiſons courir nos jeunes gens, non ſur un terrein dur & qui réſiſte, mais ſur du ſable fort épais, qui cédant à la moindre impreſſion, ne leur permet pas d'affermir la plante de leurs pieds, & les fait enfoncer à chaque pas.*

De Gymnaſ. pag. 289. edit. Græv.

Onctions des Coureurs, & leur utilité.

Lorſqu'il eſtoit queſtion d'entrer en lice, les Athlétes avoient recours à une derniére préparation, qui conſiſtoit à ſe faire frotter d'huile par tout le corps. Il ne faut pas s'imaginer, que ces ſortes d'onctions ne fuſſent deſtinées

que pour les Lutteurs, & pour ceux qui combattoient au Pancrace. Les uns & les autres avoient cela de commun avec les Coureurs, ainsi que nous apprend le Scholiaste *In Nudib.* d'Aristophane : ἔθος δὲ ἦν τοῖς ἀσκουμένοις ἀλειψαμένοις ἐν τῷ ἡλίῳ τρέχειν : *c'estoit* (dit-il) *la coûtume de ceux qui s'exerçoient, de courir au soleil, après s'estre huilez.* Le témoignage de ce Scholiaste est confirmé par une autorité plus précise & plus respectable, à cause de l'ancienneté : *Thebaïd. 6. v. 575.* c'est celle de Stace, lequel parlant de Parthénopée & de quelques autres, qui se disposoient à entrer dans la carriere, pour une Course agonistique, décrit ainsi cette préparation :

. . . . . Tunc Palladios non inscius haustus
Incubuit, pinguique cutem fuscatur olivo.
Hoc Idas, hoc more Dymas aliique nitescunt.

Les Coureurs tiroient de ces onctions plus d'une utilité. Car en premier lieu, elles rendoient leurs muscles plus souples, soit en augmentant la chaleur de ces parties, soit en donnant plus de mouvement aux liqueurs ; les frictions réitérées contribuant à l'un & à l'autre effet. De plus, l'huile bouchant exactement les pores de la peau, fermoit l'entrée au froid extérieur, & par conséquent préservoit de l'engourdissement les cuisses & les jambes ; risque d'autant plus à craindre pour ces Athlétes, qu'ils commençoient à courir avant le lever du soleil, & faisoient ainsi *Eliac. l. 2. c. 24. edit. Kuhn.* l'ouverture des jeux publics, selon Pausanias. En troisiéme lieu, ces onctions empêchoient la trop grande dissipation des esprits, en tenant les pores moins disposez à les laisser échapper ; & par-là elles estoient d'une grande ressource aux Coureurs contre la fatigue & l'épuisement, en leur ménageant un fonds si nécessaire pour entretenir leur vigueur & leur agilité. Il sembleroit que du temps d'Homére, ces onctions ne fussent point en usage pour la *Lib. 23. v. 740. & seq.* Course. Du moins ce Poëte n'en fait nulle mention, en décrivant celle qui dans l'Iliade fait partie des jeux funébres

de Patrocle. Mais comme dans ces jeux, les Athlétes ne quittent point leurs vêtements pour courir, on n'en peut rien conclurre par rapport à ce qui ſe pratiquoit dans les jeux ſolemnels de la Grece, où les Athlétes couroient nuds; & il y a grande apparence, que ces onctions ont preſque toûjours eſté l'accompagnement de cette nudité.

Equipage des Coureurs.

3. Cette derniére obſervation me conduit à parler de l'équipage dans lequel paroiſſoient les Coureurs, qui vouloient diſputer les prix. Nous venons de voir, que ceux dont parle Homére eſtoient vêtus; & ceux que Virgile célébre dans l'Enéide, l'eſtoient vrayſemblablement auſſi. Mais il ne s'agit, dans l'un & l'autre de ces Poëtes, que de jeux particuliers. Les jeux publics offroient en ſpectacle deux ſortes de Coureurs; les uns nuds, les autres armez. La nudité des premiers n'eſtoit pas entiére; car ils portoient, ainſi que les autres Athlétes, certaines ceintures ou écharpes, appellées *περιζώματα*, qui couvroient ce que la pudeur ne permet pas d'expoſer aux yeux.

L. 5. v. 291. & ſequentib.

De la chauſſure des Coureurs.

Outre cela, ils garniſſoient leurs pieds de chauſſures, appellées *ἐνδρομίδες*, parce qu'elles eſtoient deſtinées pour la Courſe; *οὕτω δ' ἐκαλοῦντο τὰ τῶν δρομέων ὑποδήματα*, dit Pollux. Selon ce Grammairien, on donnoit ce meſme nom à la chauſſure de Diane, qui en qualité de *chaſſereſſe*, devoit eſtre auſſi legérement chauſſée que les Coureurs. On ne ſçait pas précisément quelle eſtoit la forme de cette chauſſure; mais il y a lieu de croire que c'eſtoit une eſpéce de guêtre, de bottine ou de brodequin, qui couvroit le pied & une partie de la jambe, & qui laiſſoit à l'un & à l'autre toute la liberté de leurs mouvements. Je remarquerai en paſſant, que les Latins avoient attaché une idée toute différente au mot *Endromis*, puiſqu'ils déſignoient par-là une ſorte de robe épaiſſe & groſſiére, dont les Athlétes ſe couvroient après la Lutte, le Pugilat, la Courſe, la Paume & les autres exercices violents, pour ſe garantir du froid. Juvenal employe ce terme plus d'une fois en cette ſignification; & nous

Onom. l. 3, c. 30. Lib. 7. c. 22. ſegment. 93.

Sat. 3. 103, ſat. 6. 145.

Lib. 4. 19. avons une épigramme de Martial, où ce vêtement est ainsi décrit :

Hanc tibi Sequanicæ pinguem textricis alumnam,
Quæ Lacedæmonium barbara nomen habet,
Sordida, sed gelido non aspernanda decembri
Dona, peregrinam mittimus Endromida.
Seu lentum ceroma teris, tepidumve trigona,
Sive harpasta manu pulverulenta rapis :
Plumea seu laxi partiris pondera follis :
Sive levem cursu vincere quæris Atham.
Ne madidos intret penetrabile frigus in artus,
Neve gravis subitâ te premat Iris aquâ :
Ridebis ventos hoc munere tectus, & imbres :
Nec sic in Tyriâ sindone tutus eris.

Armes des Coureurs nommez *Hoplitodromes.*

Les Athlétes qui couroient armez, se nommoient *Hoplitodromes* ὁπλιτόδρομοι. Leurs armes estoient, au moins, le casque, le bouclier, & les bottines, appellées en Grec κνημῖδες ; ainsi qu'on peut le recueillir de Pausanias, qui parlant d'une statue érigée en l'honneur d'un *Hoplitodrome*, & qu'on voyoit encore de son temps à Olympie, la décrit en ces termes : *Elle portoit* (dit-il) *un bouclier tout semblable aux nôtres, elle avoit un casque sur la tête, & des bottines aux pieds :* πεποίηται ὁ ἀνδριὰς ἀσπίδα τε κατὰ ταὐτὰ ἔχων τοῖς ἐφ' ἡμῶν, καὶ κράνος ἐπὶ τῇ κεφαλῇ, καὶ κνημῖδας ἐπὶ τοῖς ποσί. Conclurons-nous de ce passage que ces *Hoplitodromes* avoient le reste du corps entiérement nud ? J'y trouve d'autant moins de vraysemblance, qu'Heliodore décrivant une de ces Courses, donne à Théagéne l'un des Athlétes une *armure complette ;* car c'est ce que signifie le mot Grec πανοπλία, employé par cet auteur. On peut croire que toutes les piéces qui la composoient, n'estoient pas fort pésantes, & que ne s'agissant point d'un véritable combat, elles n'estoient pas à l'épreuve. C'est ce que semble

Eliac. 2. c. 10. edit. Kuhn.

Æthiopic. l. 4. p. 161. edit. Bourdel.

insinuer

insinuer le même Héliodore, en disant que le concurrent de Théagéne *estoit armé à la legére, & portoit une armure qui ne l'embarrassoit point*, εὐςαλῶς ὡπλισμένος. Quelque legére que pût estre l'armure des Coureurs, elle ne laissoit pas de les rendre plus pesants, & par conséquent moins agiles ; ce qui, en redoublant la fatigue & la difficulté de cette sorte de Course, en augmentoit à proportion le mérite. *Ibid.*

Elle faisoit partie des Jeux Néméens, c'est-à-dire, de ceux qui se célébroient en hyver ; & c'estoient les Argiens qui proposoient le prix du combat, selon Pausanias. Les *Hoplitodromes* (dit le même Historien) ne furent admis aux Jeux Olympiques que dans la 65.e Olympiade ; & ce fut Damaréte qui remporta le premier prix. Cinq Olympiades après, c'est-à-dire, dans la 23.e Pythiade (au rapport du même Pausanias) ces Athlétes eurent entrée aux Jeux Pythiques, & Timénéte fut le premier qui y signala sa vîtesse à la Course. Pindare fait aussi mention de ces Coureurs armez, à l'occasion des vainqueurs aux Jeux Isthmiens ; & c'est un préjugé pour croire que cette espéce de Course y trouvoit sa place :

En quel temps les *Hoplitodromes* furent admis aux Jeux publics.

Corinthiac. c. 15. edit. Kuhn.

Eliac. 2. cap. 10. edit. Kuhn.

Phocic. c. 7. edit. Kuhn.

Isthmion. Od. 1. str. 2.

> Λάμπει δ' σαφὴς ἀρετὰ (dit-il)
> Ε῎ν τε γυμνοῖσι ςαδίοις σφίσιν, ἔν τ' ἀσπιδοδού-
> ποισιν ὁπλίταις δρόμοις.

C'est-à-dire : *La vertu brille avec tout son éclat, & dans les Courses où les Athlétes sont nuds, & dans celles où ils sont armez, & font bruire leurs boucliers.* Dans la suite, les Eléens (selon Pausanias) retranchérent de leurs Jeux cette sorte de Course ; & à leur exemple, les autres Grecs en firent autant. *Eliac. 2. cap. 10. edit. Kuhn.*

Telles estoient les principales circonstances qui regardoient la personne des Coureurs, & qui les mettoient en état de paroître avec honneur dans les Jeux publics. La carriére leur estoit donc ouverte, lorsqu'ils estoient ainsi

Maniére dont se rangeoient les Coureurs.

préparez. Mais quoyqu'en y entrant, ils se rangeassent tous sur la même ligne, en quelque nombre qu'ils fussent, ils ne laissoient pas de tirer au sort la place qu'ils y devoient occuper. C'est ce que témoigne Héliodore, dans l'endroit que j'ay cité plus haut. Ils n'attendoient pour partir, que le signal dont j'ay parlé en décrivant le Stade. En l'attendant, ils préludoient, pour ainsi dire, par divers mouvements, qui reveilloient leur souplesse & leur legéreté; ils se tenoient en haleine par de petits sauts & par de petites excursions, qui estoient comme autant d'essais de l'agilité & de la vîtesse de leurs jambes. C'est ce que Stace exprime merveilleusement par ces vers:

Æthiopic. l. 4. pag. 561. edit. Bourd.

Thebaïd. l. 6. 587.

———————— tunc ritè citatos
Explorant, acuuntque gradus, variasque per artes
Instimulant docto languentia membra tumultu.
Poplite nunc flexo sidunt, nunc lubrica forti
Pectora collidunt plausu: nunc ignea tollunt
Crura, brevemque fugam nec opino fine reponunt.

Loix prescrites aux Coureurs.

Le signal estant donné, on les voyoit voler vers le but avec une rapidité que l'œil avoit peine à suivre, & qui devoit seule décider de la victoire; car les loix agonistiques leur défendoient sous des peines infamantes, de se la procurer par aucun mauvais moyen, soit en poussant de la main leurs concurrents & les jettant par terre, soit en les prenant par les cheveux ou par quelqu'autre endroit, & les tirant en arriére pour les devancer plus aisément. Quant aux accidents imprévûs, tels qu'une glissade qui renversoit un des Coureurs, dont la chûte inopinée faisoit quelquefois tomber celuy qui le suivoit immédiatement, les autres pouvoient sans scrupule profiter de l'occasion, & en tirer tout l'avantage qu'elle leur offroit. Les descriptions qu'Homére, Virgile & Stace nous ont laissées de ces Courses athlétiques, fournissent des exemples de ces divers incidents. Je rapporteray celle d'Homére, d'autant

Iliad. lib. 23. vers. 754.

plus volontiers, qu'elle a servi de modéle aux deux autres.

« D'abord (dit-il) se présentent Ajax fils d'Oïlée, le sage Ulysse, & le fils de Nestor, Antiloque, qui en vitesse « surpassoit tous les jeunes gens. Ils se rangent sur la même « ligne. Achille leur marque le but de leur Course, qui estoit « du double Stade. Bientôt le fils d'Oïlée devance ses ri- « vaux; mais Ulysse le suit d'aussi près, qu'une femme qui « devide sa laine, passe son fuseau près de son sein. Il couvre « de ses pieds les vestiges du premier, avant que la poussiére « s'en éleve, & son haleine se répand autour de la tête d'Ajax. « Tous les Grecs favorisent par leurs acclamations l'ardeur « d'Ulysse pour la victoire. Ils tâchent d'augmenter la rapi- « dité de sa course, par leurs exhortations. Déja les Coureurs « avoient presque fourni leur carriére, lorsqu'Ulysse adresse « en son cœur ses priéres à Minerve : Déesse (luy dit-il) « exaucez-moy, venez au secours de mes pieds. Il dit, & « Minerve l'exauçant, luy communique une nouvelle legé- « reté aux pieds, aux mains & à tous les membres. Comme « ils sont sur le point de gagner le prix, Ajax poussé par « Minerve, glisse en passant sur un endroit couvert du fumier « des taureaux qu'Achille avoit immolez à Patrocle; & en « tombant, il s'emplit de ce fumier le nez & la bouche. « Ulysse le devance & enleve le prix, &c. »

La Course décrite par Virgile dans le cinquiéme livre de l'Enéïde, est si connue, qu'il seroit inutile de la transcrire ici. On pourra voir aussi de quelle maniére Stace a traité le même sujet. *Thebaïd. 6. 593.*

En quel cas la Course du double Stade pouvoit estre interrompuë.

Comme j'ay remarqué ailleurs que dans les autres combats gymniques, tels que la Lutte, le Pugilat, le Pancrace, il arrivoit quelquefois que les Athlétes, de concert, suspendoient leurs efforts pendant quelques moments, & reprenoient haleine; on pourroit soupçonner que la même chose avoit lieu dans la Course. C'est le sentiment de *Pierre du Faur*, & il croit en trouver une preuve dans un passage d'Isidore de Damiette, où (selon luy) cet Ecrivain compare l'état d'un homme qui, pour passer du vice à la vertu, *Agonistic. l. 2. cap. 34.* *Epistol. lib. 3. 144.*

ſuſpend pour quelque temps ſes mauvaiſes habitudes, avec l'état d'un Coureur qui s'arrête & ſe repoſe au bout de la lice, pour revenir ſur ſes pas & regagner la barriére avec plus de vîteſſe : Ὥσπερ γὰρ (dit-il) ἐν τοῖς σταδίοις στάσις καὶ ἐφηρέμησις τὴν ἐναντίαν τίκτει κίνησιν· εἰ μὴ γὰρ σταίη, οὐκ ἂν εἰς τοὐναντίον χωρήσειεν· οὕτω καὶ ἐπὶ τῆς κακίας, εἰ μὴ παύσαιτο, οὐκ ἂν τῇ ἀρετῇ χώραν δοίη. Cette circonſtance n'auroit tout au plus rapport qu'à l'eſpéce de Courſe appellée Δίαυλος, & dont je parleray incontinent. Il faudroit même ſuppoſer que cette ſuſpenſion de courſe ou cette pauſe, n'eſtoit praticable qu'à celuy des Athlétes qui atteignoit le premier l'extrémité de la carriére; encore falloit-il qu'il eût une avance ſi conſidérable ſur ſes concurrents, qu'elle pût luy permettre de riſquer quelques inſtants d'inaction, qui tournoient, comme l'on voit, au profit de ſes rivaux. Pour moy, j'ay de la peine à m'imaginer qu'un Athléte, quelque fatigué qu'il fût en arrivant au bout du Stade, voulût, pour ſe délaſſer, donner un tel avantage à ſes antagoniſtes; & je ſuis perſuadé que cette pauſe ou ce repos dont parle Iſidore, conſiſtoit uniquement en ce que les Coureurs eſtant parvenus au but qui marquoit la moitié de leur courſe, s'arrêtoient un moment afin de faire volte-face, après quoy ils retournoient vers la barriére par le même chemin. Mais lorſque la carriére eſtoit diſpoſée en ſorte que les Coureurs pouvoient tourner autour de la borne, pour revenir à l'endroit d'où ils eſtoient partis, en ce cas, leur courſe n'eſtoit point interrompuë.

Des différentes eſpéces de Courſes à pied.

Il me reſte préſentement à examiner les différentes ſortes de Courſes à pied qui eſtoient en uſage chez les anciens. La Gymnaſtique médicinale en reconnoiſſoit de trois eſpéces, la Courſe en avant, la Courſe en arriére, & celle qui ſe faiſoit en rond. Les médecins, comme je l'ay déja obſervé, attribuoient à chacune certaines vertus particuliéres, ſoit pour la conſervation de la ſanté, ſoit pour la guériſon de diverſes maladies. Dans la Gymnaſtique des Athlétes, on en comptoit auſſi de trois ſortes par rapport à la longueur

de la carriére, ſçavoir, la Courſe du Stade, la Courſe appellée Δίαυλος, & celle qu'on nommoit Δολιχός. Tâchons de découvrir en quoy conſiſtoient les différences de celles-ci.

1. Il ne s'agiſſoit dans la Courſe du Stade, que de parcourir une ſeule fois l'étenduë de cette carriére, à l'extrémité de laquelle le prix attendoit le vainqueur. Les Athlétes qui la fourniſſoient, s'appelloient Σταδιεῖς, Σταδιοδρόμοι. J'ay remarqué plus haut les différentes dimenſions du Stade; car ſa longueur varioit ſuivant les lieux. Du reſte, la Courſe du Stade, comme la plus ſimple de toutes, eſt la premiére qu'on ait admiſe dans les Jeux publics. De la Courſe du Stade.

2. Dans la Courſe nommée Δίαυλος, les Athlétes appellez Διαυλοδρόμοι, parcouroient deux fois la longueur du Stade; c'eſt-à-dire qu'après avoir atteint le but, ils revenoient à la barriére. C'eſt l'idée qu'en donne le Scholiaſte d'Ariſtophane, qui le définit en ces termes: ὁ δίαυλος, ὁ διπλοῦν ἔχων τὸν δρόμον ἐν τῇ πορείᾳ, τὸ πληρῶσαι τὸ στάδιον, καὶ ὑποστρέψαι: & c'eſt en faiſant alluſion à cette ſorte de Courſe, qu'Eſchyle parlant des Grecs qui ſont devant Troye, dit *que pour retourner chez eux ſains & ſaufs, il leur reſte encore à parcourir la ſeconde partie du Diaule:* De la Courſe du double Stade, appellée *Diaule.* *Avib. p. 555. edit. Biſet.* *Agam. v. 351.*

Δεῖ γὰρ πρὸς οἴκους νοσίμου σωτηρίας,
Κάμψαι διαύλου θάτερον κῶλον πάλιν.

Anaxandride dans Stobée, employe la même métaphore, en diſant au ſujet d'une femme qui abandonne ſon mari pour retourner dans la maiſon paternelle, *qu'elle parcourt un Diaule qui n'eſt pas exempt d'infamie:* Ὁ γὰρ δίαυλος ἐστιν αἰσχύνην ἔχων. Et Ariſtote ſe ſert de ce terme pour exprimer le mouvement *de la nature qui retourne vers le même principe d'où elle eſt ſortie:* Ὥσπερ τῆς φύσεως διαυλοδρομούσης καὶ ἀνελιττομένης ἐπὶ τὴν ἀρχὴν ὅθεν ἦλθεν. Comme le mot Grec αὐλὸς déſigne non ſeulement *une flûte*, mais tout ce qui eſt long & étroit, un tuyau, par exemple, un chemin, une lice, ſon composé δίαυλος ſignifie à la lettre *une double lice.* C'eſt-à-dire que pour cette eſpéce de *Sermon. 72.* *De gen. an. l. 2. c. 6. init.*

Course, on partageoit la largeur du Stade ou de la carriére ordinaire en deux parties égales, de telle sorte qu'on laissoit à l'une des extrémitez un espace vuide, qui permettoit aux Athlétes de tourner commodément autour de la borne, pour gagner la seconde allée de la lice, par où ils revenoient à la barriére. Cela paroît manifestement par la comparaison que Pausanias fait du *Diaule* avec certaine maniére d'écrire en usage chez les Grecs, & qu'ils appelloient βουστροφηδὸν, parce qu'elle imitoit la route que suit une charruë pour tracer les sillons dans un champ : c'est-à-dire que quand on estoit parvenu à l'extrémité de la premiére ligne, on écrivoit en tournant & sans interruption, la seconde au-dessous de la premiére, en rétrogradant vers l'autre extrémité, & ainsi de suite jusqu'au bas de la page : Καὶ τὰ μὲν ἐς εὐθὺ αὐτῶν (γραμμάτων) ἔχει (dit-il) σχήματα, τὰ δὲ ἄλλα τῶν γραμμάτων, βουστροφηδὸν καλοῦσι Ἕλληνες· τὸ δὲ ἐστὶ τοιόν δε. Ἀπὸ τοῦ πέρατος τοῦ ἔπους, ἐπιστρέφει τῶν ἐπῶν τὸ δεύτερον, ὥσπερ ἐν διαύλου δρόμῳ.

Eliac. lib. 1. c. 17. edit. Kuhn.

Telle estoit la disposition du *Diaule*, non seulement pour la Course à pied, mais aussi pour la Course à cheval & pour celle des chars ; & quoyque le passage d'Isidore de Damiette, que je viens d'alléguer, semble insinuer que dans cette sorte de Course, les Athlétes, après estre arrivez au but, revenoient sur leurs pas, & par le même chemin, j'ay peine à croire que cela se pratiquât dans les Jeux publics. Cela pouvoit, tout au plus, avoir lieu dans les Courses particuliéres, où la carriére n'estoit pas assez spatieuse pour se partager en deux, suivant sa largeur. Mais supposé que cela se fît en pareil cas, cela ne devoit produire que de l'embarras & du désordre parmi les Coureurs, lorsqu'ils estoient en grand nombre, & leur fournir même l'occasion de se nuire malicieusement les uns aux autres, les Athlétes qui regagnoient la barriére, pouvant rencontrer, heurter & renverser ceux qui n'avoient point encore atteint la borne. Quoy qu'il en soit, il est certain que la course du *Diaule* estoit fort ancienne chez les Grecs,

puiſque les deux Courſes qu'Homére décrit dans les Jeux funébres de Patrocle, & qui ſont une Courſe de chars & une Courſe à pied, ſont l'une & l'autre de cette eſpéce. A l'égard de la premiére, cela ne ſouffre point de difficulté. Quant à la ſeconde, quoyque le Poëte ne la nomme pas *Diaulos,* non plus que la premiére, on ne peut la méconnoître, en peſant la force des termes qu'il employe. Qu'eſt-ce en effet que peuvent ſignifier ces mots, *Achille leur marqua le but de la Courſe, & leur Courſe devoit s'étendre, ou eſtoit prolongée de la borne :* σήμηνε δ' τέρματ' Ἀχιλλεύς. Τοῖσι δ' ἀπὸ νύσσης τέτατο δρόμος. M.me *Dacier* a pris ce paſſage dans ſon vray ſens, ce que n'ont point fait les autres Interprétes, qui expliquent ces derniers mots, τοῖσι δ' ἀπὸ νύσσης τέτατο δρόμος, du commencement de la Courſe; comme ſi ce mot νύσσα vouloit dire ici *la barriére,* au lieu qu'il ne ſe prend jamais que pour *la borne* autour de laquelle on tournoit, ainſi que je l'ay obſervé plus haut.

Iliad. lib. 23. 757.

Quelqu'ancienne que fût cette Courſe, elle ne commença néantmoins à faire partie des Jeux Olympiques, que dans la 14.e Olympiade (ſelon Pauſanias.) Ce fut Hipenus qui en remporta le premier prix, & Achante jouit du même honneur l'Olympiade ſuivante. Les Athlétes qui couroient à pied le *Diaule*, eſtoient ſouvent armez. J'en trouve la preuve dans les *Oiſeaux* d'Ariſtophane, où un acteur fait cette queſtion : *Mais pourquoy ces oiſeaux portent-ils des aigrettes ſur leurs têtes ! vont-ils courir le Diaule !* Ἀλλὰ μὴν τοι τίς ποθ' ἡ λόφωσις ἔσθ' ἡ 'πὶ τῶν ὀρνέων ; Ἤ 'πὶ τὸν δίαυλον ἦλθον ; ſur quoy le Scholiaſte remarque, *que ceux qui couroient le Diaule, le couroient armez, portant ſur la tête une aigrette :* ἐπεὶ οἱ διαυλοδρομοῦντες μεθ' ὅπλων τρέχουσιν, ἔχοντες λόφον ἐπὶ τῆς κεφαλῆς. Cela eſt confirmé par Pauſanias, qui, entre les diverſes palmes gagnées à Olympie par l'Athléte Mnéſibule, met *celle du Stade & celle du Diaule avec le bouclier :* σταδίου καὶ τοῦ σὺν ἀσπίδι διαύλου.

Eliac. l. 1. c. 8. edit. Kuhn.

Pag. 554. edit. Biſet.

L. 10. c. 34. edit. Kuhn.

3. La Courſe appellée Δολιχὸς, inſtituée (ſelon Euſébe)

De la Courſe

nommée *Dolique.* dans la 15.[e] Olympiade, eſtoit la plus longue de toutes les Courſes agoniſtiques, ainſi que ſon nom le marque. On employoit métaphoriquement ce mot, pour déſigner tout ce qui eſtoit de longue durée. C'eſt en ce ſens que Phocion parlant de la victoire que Léoſthéne avoit remportée au commencement d'une guerre, compare cette victoire à la courſe du ſimple Stade, & la guerre à la courſe du *Dolique*; diſant *qu'il eſtoit charmé de la premiére, & qu'il appréhendoit l'événement de la ſeconde:* καλὸν τὸ στάδιον εἶναι, δεδιέναι δὲ τοῦ πολέμου τὸ δολιχόν. C'eſt ainſi qu'Epicrate dans Athénée, parlant de la courtiſane Laïs qui vieilliſſoit, dit qu'elle parcourt le *Dolique* par le nombre de ſes années. Voici les vers, qui ſont élégamment tournez.

Plut. Πολιτικοῖς παραγγέλμασι, *pag.* 437. *edit. Steph. Græc.*

Deipnoſoph. lib. 13. *cap.* 3. *edit. Lugd.*

Αὕτη γὰρ ὁπότ' ἦν νεοττὸς καὶ νέα,
Ὑπὸ τῶν στατήρων ἦν ἀπηγριωμένη·
Εἶδες δ' ἂν αὐτῆς Φαρνάβαζον θᾶττον ἄν.
Ἐπεὶ δὲ δολιχὸν τοῖς ἔτεσιν ἤδη τρέχει,
Τὰς ἁρμονίας τε διαχαλᾷ τοῦ σώματος,
Ἰδεῖν μὲν αὐτήν ῥᾷόν ἐστι καὶ πτύσαι.

C'eſt-à-dire, *Lorſque Laïs eſtoit encore jeune poulette, ſes écus la rendoient ſi fiére & de ſi difficile accès, qu'on avoit moins de peine à voir le Satrape Pharnabaze. Mais depuis que le nombre des années l'a conduite à l'extrémité de ſa longue carriére, & que ſes appas tombent en ruine, chacun peut la voir aiſément, & cracher deſſus.*

Quoyque la longueur du *Dolique* ſurpaſsât de beaucoup celle du Stade, il ne laiſſoit pas néantmoins d'eſtre renfermé dans l'enceinte de celuy-ci; d'où il paroît que cette Courſe ne ſe meſuroit point par une ſeule ligne droite, mais qu'elle conſiſtoit à pouvoir tourner pluſieurs fois autour de la borne; en un mot, qu'elle eſtoit compoſée de pluſieurs *Diaules*. De-là vient que le Poete Parménion blâmant la multitude de vers dans l'épigramme, compare ce petit poëme au Stade, que l'on parcourt d'une haleine,

Anthol. lib. 1. *c.* 44. *Epigr.* 1.

haleine, au lieu que multiplier les vers d'une épigramme, c'eſt, dit-il, vouloir mettre dans l'étenduë d'un Stade, le *Dolique* qui en contient pluſieurs :

Φημὶ πολυστιχίην ἐπιγράμματος οὐ κατὰ Μούσας
Εἶναι· μὴ ζητεῖτ' ἐν σταδίῳ δόλιχον.
Πόλλ' ἀνακυκλεῖται δολιχοῦ δρόμος· ἐν σταδίῳ δὲ
Ὀξὺς ἐλαυνομένου πνεύματός ἐστι τόνος.

Nous voyons par-là que cette ſorte de Courſe eſtoit de pluſieurs Stades, mais il n'eſt pas facile d'en déterminer au juſte la longueur. Elle n'eſtoit que de 20. Stades, s'il en faut croire le Scholiaſte d'Ariſtophane, & Suidas qui l'a peut-eſtre copié au mot Δίαυλος. Mais le même Suidas, au mot Δολιχὸς, aſſûre qu'elle eſtoit de 24. Stades : ἔστι δὲ ὁ δολιχὸς κδ' στάδια. A quoy s'en tenir ? Cette derniére déciſion du Lexicographe me paroît d'autant moins à rejetter, qu'elle s'accorde avec divers paſſages de Pindare, qui certainement doit en eſtre cru ſur un pareil fait, puiſque la Courſe eſt le ſujet le plus ordinaire de ſes Odes. Il donne à la borne de la carriére d'Olympie deſtinée à la Courſe des chars, l'épithéte de δωδεκάγναμπτον, c'eſt-à-dire, *autour de laquelle on tourne douze fois ;* ce qui ne peut ſe faire, qu'en parcourant 24. Stades par diverſes allées & venuës. C'eſt dans l'endroit où il dit, parlant d'Hercule,

Quelle eſtoit la longueur du Dolique.

Olympic. 3. v. 58.

Τῶν νιν Γλυκὺς ἵμερος ἔσχε
Δωδεκάγναμπτον περὶ τέρμα δρόμου
Ἵππων φυτεῦσαι.

Il trouva ces arbres ſi beaux, qu'il luy prit envie d'en planter autour de la borne qui termine la lice des Courſes de chevaux. Pindare, dans l'Ode qui précéde, employe une expreſſion équivalente, en louant Théron & ſon frere Xénocrate, ſur les victoires que leurs chars à quatre chevaux leur ont procurées aux Jeux Pythiques & aux Iſthmiens ;

Ibid. od. 2. v. 88.

après avoir fourni la carriére douze fois de ſuite:

. . . . . . Πυθῶνι
δ' ὁμόκλαρον ἐς ἀδελφεὸν,
Ἰσθμοῖ τε, κοιναὶ χάρι-
τες ἄνθεα τεθρίππων
Δυωδεκαδρόμων
Ἄγαγον.

Verſ. 44. Et dans la cinquiéme Ode des Pythioniques, il ſe ſert encore du même terme, & appelle δωδεκάδρομον le temple d'Apollon, qui ſervoit de borne pour la Courſe des chars. Il ſemble qu'on puiſſe conclurre de ces paſſages, qu'à Olympie, à Delphes & à Corinthe, le *Dolique* ou la plus longue Courſe des chars eſtoit de douze *Diaules,* ou, ce qui revient au même, de 24. Stades, comme le témoigne Suidas.

Sentiment de *du Faur* réfuté.

Agoniſtic. lib. 1. *cap.* 28.

Elect. v. 728.

Le ſçavant *Pierre du Faur* a cru trouver de quoy juſtifier l'autre paſſage de ce Grammairien, où le *Dolique* n'a que ſept Stades, dans la deſcription que Sophocle fait de la Courſe des chars, où il feint qu'Oreſte a eſté tué. Mais quoyque le Poëte y faſſe mention d'une ſixiéme & d'une ſeptiéme Courſe, à la fin deſquelles la plûpart des chars ſe renverſent les uns ſur les autres; & qu'il adjoûte qu'Oreſte n'ayant plus qu'un concurrent en état de luy diſputer le prix, eſperoit arriver heureuſement au terme de la Courſe, il ne s'enſuit pas que la ſeptiéme révolution dont il parle, fût la derniére; & je ne vois rien dans le paſſage de Sophocle, qui puiſſe fonder le moins du monde la conjecture de *du Faur:* outre que l'autorité de Pindare, comme je viens de le remarquer, eſt formelle pour les douze révolutions ou les douze *Diaules* parcourus par les chars, même aux Jeux Pythiques dont il s'agit dans le tragique Grec. Le nombre de ces révolutions eſtoit beaucoup moindre chez les Romains, dans les Courſes du Cirque, & ſe réduiſoit à ſept. Je pourrois le prouver par une

ſoule de paſſages, que je me diſpenſeray d'alléguer ici, d'autant mieux que le fait eſt ſuffiſamment connu, & n'eſt nullement conteſté. J'adjoûteray ſeulement encore quelques réflexions touchant le *Dolique* des Grecs.

Réflexions touchant le Dolique.

Je ſuis perſuadé que ſa meſure a eſté ſujette à différentes variations, ſuivant les temps, les pays, la nature des Courſes, le goût des Princes, des Magiſtrats, des Agonothétes, & par rapport à pluſieurs autres circonſtances. Ainſi je crois que la longueur du *Dolique*, dans les Jeux publics, eſtoit ordinairement de 24. Stades ou de douze révolutions, pour la Courſe de ces chars, que le Scholiaſte de Pindare appelle ἅρματα τέλεια, *des chars complets,* c'eſt-à-dire, qui eſtoient attelez de quatre bons chevaux. Je crois de plus, ſur l'autorité du même Scholiaſte, que le *Dolique* n'eſtoit que de huit révolutions, pour les chars qu'il appelle πωλικὰ, c'eſt-à-dire, qui n'eſtoient traînez que par de jeunes poulains. Dans les Courſes de chevaux (ſelon Pauſanias) on ne parcouroit que deux *Diaules* ou quatre Stades. Nous apprenons de Suétone que Domitien, pour pouvoir donner en un ſeul jour cent Courſes de chars, réduiſit les révolutions de chacune, de ſept à cinq. On pourroit peut-eſtre penſer que la plûpart des villes Grecques adoptérent, pour ainſi dire, le *Dolique* Romain dans la ſuite; & que c'eſt vrayſemblablement de celuy-ci qu'a voulu parler Suidas au mot Δίαυλος, en diſant que le *Dolique* n'avoit que ſept Stades. C'eſt une conjecture que je hazarde ici d'autant plus librement, qu'elle me paroît propre à mettre ce Grammairien d'accord avec luy-même; ce que ſes divers Commentateurs ou Interprétes, ſans en excepter notre ſçavant confrére M. *Kuſter,* n'avoient point fait juſqu'à préſent. A l'égard de la Courſe à pied, dont il eſt ici principalement queſtion, j'eſtime que le *Dolique* en eſtoit plus court que celuy des Courſes auſquelles on employoit le ſecours des chevaux ou des chars. Mais que ce *Dolique* des Courſes à pied fût préciſément la moitié

Pythion. od. 5. ſtroph. 2. v. 2.

Ibid.

Lib. 6. c. 16. edit. Kuhn.

In Domit. c. 4.

Agonistic. 1. 28.

de l'autre, comme *du Faur* le suppose, sans en apporter d'autorité, c'est ce que je n'ose décider.

Erreur de Mercurial touchant le Dolique. *Gymnast. lib. 2. cap. 10.*

Du reste, on pourra juger par tout ce que j'ay rassemblé dans cet article, touchant les dimensions du *Dolique*, quel fond l'on doit faire sur ce qu'avance *Mercurial*, lorsqu'il n'assigne d'autre différence entre le *Dolique* & le *Diaule*, sinon que dans celuy-ci les Athlétes parcouroient deux Stades, l'un en allant & l'autre en revenant; au lieu que dans celuy-là ils parcouroient les deux Stades en ligne droite, c'est-à-dire, l'un au bout de l'autre. Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que *Mercurial* nous donne cette opinion, comme estant celle de presque tous les auteurs, & n'en cite aucun pour garant.

De quelques Coureurs célébres dans l'Histoire.

Je ne puis mieux finir cette Dissertation, qu'en faisant passer en revûë quelques Coureurs célébres dans l'antiquité par leur extrême vîtesse, & dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous. Ladas estoit un des plus fameux, & Solin n'a pas cru trop exagérer la legéreté de ce Coureur, en disant que ses pieds ne laissoient nuls vestiges sur le sable: *Primam palmam velocitatis Ladas quidam adeptus est, qui ita supra cavum pulverem cursitavit, ut in arenis pendentibus nulla indicia relinqueret vestigiorum.* On luy érigea une statuë, qui estoit l'ouvrage du fameux sculpteur Myron, & sur laquelle on trouve dans l'Anthologie une jolie épigramme. On accorda le même honneur à un jeune chevrier de Milet, nommé Polymnestor, qui ayant attrapé un liévre à la Course, fut produit par son maître aux Jeux Olympiques, & y remporta le prix, en la 46.e Olympiade.

Polyhist. c. 1.

Lib. 4. cap. 2. epigr. 4.

Solin. polyhist. cap. 1.

Lib. 7. c. 20. s. 20.

On regardoit (dit Pline) comme quelque chose de merveilleux, que Phidippide eût parcouru en deux jours les 1140. Stades qu'il y a d'Athenes à Lacédémone, jusqu'à ce que l'on vit Anystis de cette derniére ville, & Philonide Coureur d'Alexandre le Grand, faire en un jour 1200. Stades, en allant de Sicyone à Elis. Pline observe

Lib. 2. c. 71. s. 73.

en un autre endroit, que ce même Philonide n'employoit à ce trajet que neuf heures du jour; mais que lorsqu'il revenoit d'Elis à Sicyone, il n'y arrivoit qu'à trois heures de nuit, quoyque le chemin fût en pente, & par conséquent plus facile à parcourir. On peut voir la raison que le Naturaliste en allégue. Ce qu'il adjoûte est encore plus extraordinaire : que sous le Consulat de Fontéius & de Vipstanus, un enfant de neuf ans fit 75000. pas, en courant depuis midi jusqu'au soir; & que l'on voyoit de son temps certains Athlétes parcourir dans le Cirque l'espace de 160000. pas. L'admiration d'une vîtesse si prodigieuse augmentera (continuë-t-il) si l'on fait réflexion que lorsque Tibére se rendit en Germanie auprès de son frere Drusus malade à l'extrémité, il ne put y arriver qu'au bout de 24. heures, quoyque le trajet ne fût que de 200000. pas, & qu'il courût à trois chaises de poste avec une extréme diligence. Sur ce pied-là, Callimaque ne fait rien que de médiocre pour Minerve, dans l'hymne qu'il luy consacre, lorsqu'il luy donne la louange d'avoir parcouru 120. Diaules ou 30000. pas, δὶς ἑξήκοντα διαθρέξασα διαύλως; encore ne s'agit-il en cet endroit que d'une Course à cheval. L'auteur d'une épigramme de l'Anthologie fait (à mon avis) plus d'honneur par ces six vers, au Coureur Arias :

Lib. 7. c. 20. §. 20.

In lavacr. Pallad. v. 23.

Lib. 1. c. 1, epigr. 3.

Ὁ σταδιεὺς Ἀείης ὁ Μενεκλέος οὐ κατέλεγχει
Περσέα σὸν κτίστην, Ταρσὲ Κίλισσα πόλι.
Τοῖοι γὰρ παιδὸς πτηνοὶ πόδες· οὐδ᾽ ἂν ἐκείνῳ
Οὐδ᾽ αὐτὸς Περσεὺς νῶτον ἔδειξε θέων.
Ἢ γὰρ ἐφ᾽ ὑσπλήγγων ἢ τέρματος εἶδέ τις ἄκρου
Ἠΐθεον, μέσσῳ δ᾽ οὔποτ᾽ ἐνὶ σταδίῳ.

C'est-à-dire, *Tarse, ville de Silicie, le Coureur Arias fils de Ménéclée, ne deshonore point Persée ton fondateur. Il a les pieds aîlez, comme ce héros, & Persée luy-même ne l'eût jamais devancé à la Course. La barriére & la borne sont les*

ſeuls endroits du Stade où ſe laiſſe voir ce jeune Athléte, & on ne l'a jamais apperçû au milieu de la carriére.

DISSERTATION
SUR
CE QU'ON NOMMOIT PENTATHLE
DANS L'ANCIÉNNE GYMNASTIQUE.

Par M. Burette.

22. de Juin 1714.

LA force & l'agilité ſont les qualitez du corps les plus néceſſaires pour fournir aux beſoins de la vie, & pour remplir les devoirs de la ſociété. C'eſt principalement en vûë d'entretenir ou de perfectionner ces deux talents, que les hommes ont inſtitué divers exercices. Ils ont cultivé la force de leur corps par des mouvements violents, capables de l'endurcir & d'en accroître le volume. Ils ont travaillé à ſe rendre agiles, par des mouvements plus doux, plus modérez, & propres à augmenter la ſoupleſſe de toutes les parties. C'eſt à ces deux genres que ſe rapportent les exercices auſquels on formoit la jeuneſſe dans les Paleſtres ou Gymnaſes des Grecs & des Romains. La Lutte, le Pugilat & le Pancrace, dont j'ay traité dans deux Mémoires, eſtoient du premier genre. Le ſecond comprenoit la Courſe à pied (qui a fait le ſujet de mon dernier diſcours) le Saut, l'exercice du Diſque, celuy du Javelot & quelques autres.

Diſtinction des Exercices chez les Grecs, en *peſants* & en *legers*.

Biblioth. l. 4. p. 222. B. edit. Wechel.

Les Grecs employoient le mot βαρεῖς, *peſants,* pour déſigner les premiers de ces exercices, appellez βαρεῖς ἀγῶνες; & ils ſe ſervoient du terme κοῦφοι, *legers,* pour marquer les ſeconds, nommez κοῦφοι ἀγῶνες. On trouve cette diſtinction bien établie dans Diodore de Sicile, dans Pauſanias, dans Plutarque & ailleurs. Pendant la célébration des Jeux

publics, on donnoit la matinée à ces exercices legers, & l'après-midi estoit réservé pour les plus rudes & les plus pénibles. Il estoit aussi rare de rencontrer des Athlétes qui excellassent en l'un & en l'autre genre, qu'il est difficile d'allier dans un même sujet, beaucoup de force avec beaucoup de souplesse & de legéreté. Hercule a mérité l'admiration & les éloges de l'antiquité, pour avoir sçû réunir en sa personne des qualitez qui paroissent si contraires, & qui luy ont fait remporter les prix dans les différentes sortes de combats gymniques.

Eliac. 2. cap. 24. edit. Kuhn. Sympos. 8. quæst. 4.

Diod. Biblioth. l. 4. p. 222. B. edit. Wechel.

Ce que c'estoit que le Pentathle.

Rhetor. lib. 1, cap. 5.

Les Athlétes qui possédoient ce double avantage, estoient les plus estimables de tous, selon Aristote, qui les appelle πένταθλοι, *Pentathles,* c'est-à-dire, *habiles à cinq espéces de combats.* Διὸ οἱ πένταθλοι (dit-il) κάλλιστοι, ὅτι πρὸς βίαν καὶ πρὸς τάχος ἅμα πεφύκασιν: *les Pentathles sont les plus parfaits de tous les Athlétes, parce qu'ils ont reçû de la nature la force & la vîtesse ou l'agilité en partage.* Les Grecs donnoient le nom de Πένταθλον, *Pentathle,* à l'assemblage de ces cinq sortes d'exercices agonistiques, & il est certain que celuy du Saut & celuy du Disque y estoient compris. Les anciens ne conviennent point trop entr'eux sur les trois autres, non plus que sur les circonstances qui accompagnoient le *Pentathle,* pour lequel on décernoit en particulier des prix aux vainqueurs. C'est un point qui mérite d'estre examiné, & dont la discussion pourra servir à l'éclaircissement de quelques faits de Gymnastique qui paroissent assez embrouillez, & sur lesquels je n'ay point eu lieu jusqu'ici de m'expliquer.

Quels exercices estoient compris dans le Pentathle.

Anthol. lib. 1, cap. 1. epigr. 8.

Lib. 23.

L'opinion la plus commune sur les cinq exercices qui composoient le *Pentathle,* y met la Lutte, la Course, le Saut, l'exercice du Disque & celuy du Javelot, lesquels se trouvent tous renfermez dans ce vers de Simonide: Ἅλμα, ποδωκείην, δίσκον, ἄκοντα, πάλην. C'est le sentiment d'Eustathe sur l'Iliade, aussi-bien que celuy des Scholiastes de Pindare & de Sophocle. *G. J. Vossius* est du même avis dans son *Etymologique* & dans son Traité *De quatuor*

N.° 36. *artibus popularibus.* Cependant *Henry Estienne*, dans son *Trésor de la langue Grecque*, au mot Πένταθλον, faisant l'énumération des cinq exercices du *Pentathle*, supprime celuy du Javelot (ἀκόντιον) & y substituë celuy du Pugilat (πυγμὴν) mais sans en alléguer d'autorité. Son dénombrement ne laisse pourtant pas d'estre fondé, puisqu'Aristote comprend manifestement le Pugilat dans le *Pentathle*; comme il paroît par ce passage: ὁ γὰρ δυνάμενος τὰ σκέλη ῥίπτειν πῶς καὶ κινεῖν ταχὺ καὶ πόῤῥω, δρομικός· ὁ δὲ θλίβειν, καὶ κατέχειν, παλαιστικός· ὁ δὲ ὦσαι τῇ πληγῇ, πληκτικός (ou πυκτικός·) ὁ δὲ ἀμφοτέροις τούτοις, παγκρατιαστικός· ὁ δὲ πᾶσι τούτοις, πένταθλος; c'est-à-dire, *celuy qui peut jetter ses jambes en avant d'une certaine maniére, & les mouvoir avec vîtesse jusqu'à une certaine distance, est propre à la Course; celuy qui sçait étreindre un antagoniste & s'en rendre maître, est bon pour la Lutte; celuy qui peut le repousser à coups de poing, réussit au Pugilat; celuy qui excelle dans ces deux derniers exercices, est ce qu'on appelle Pancratiaste; enfin, celuy qui a du talent pour tous ces divers combats, se nomme Pentathle.* D'un autre côté Jules Pollux, en expliquant les termes consacrez au *Pentathle*, passe en revûë ceux qui ont rapport aux exercices du Saut, du Javelot & du Disque, sans faire mention des mots qui concernent la Lutte, le Pugilat & la Course, ausquels il donne des articles particuliers; ce qui montre qu'on ne doit pas, à l'exemple d'*Henry Estienne*, retrancher du *Pentathle* l'exercice du Javelot. Καὶ τὸ ἀκόντιον τῶν πενταθλῶν καλεῖται ἀποτομεὺς (dit Pollux:) *on nomme* Ἀποτομεὺς, *le javelot dont se servent les Pentathles.*

Rhetor. lib. 1. cap. 5.

Onom. lib. 3. s. 6. cap. 30. n.° 151.

Maniére de concilier les divers sentiments, sur ce qui composoit le Pentathle.

Cette variation des anciens & des modernes dans le dénombrement des exercices dont l'assemblage formoit le *Pentathle*, n'empêche pas qu'on ne puisse concilier entre eux ces auteurs, par les réflexions suivantes. Les divers combats gymniques n'ont eu entrée que successivement dans les Jeux publics de la Grece. Les Olympiques, par exemple après leur rétablissement, se passoient d'abord

en simples Courses du Stade. On y joignit dans la suite celle du double Stade ou du *Diaule,* puis la Lutte & le *Pentathle;* mais on n'y admit le Pugilat que quelques années après. Pausanias nous a conservé les dates de ces événements. Il s'ensuit de-là que dans la premiére institution du *Pentathle,* le Pugilat ne pouvoit y estre compris, puisqu'il ne faisoit point encore partie des Jeux publics, & qu'ainsi tout l'assortiment du *Pentathle* ne rouloit alors que sur la Course & la Lutte, associées aux trois exercices du Saut, du Disque & du Javelot. Mais lorsque le Pugilat se fut introduit dans ces mêmes Jeux, les Athlétes qui faisoient profession du *Pentathle,* c'est-à-dire, qui se picquoient de réussir également à tous les exercices agonistiques, renfermez jusque-là dans le nombre de cinq, se chargérent encore du Pugilat; & quoyqu'à la rigueur, l'acquisition de ce nouveau talent dût leur mériter le nom d'*Hexathles* (ἕξαθλοι) à cause de leur habileté à *six sortes de combats,* ils ne laissérent pas de conserver leur ancien nom de *Pentathles,* Πένταθλοι, qui se trouvoit consacré par un long usage.

Eliac. lib. 1. c. 8. ed. Kuhn.

Objection touchant la Lutte.

Il se présente une nouvelle difficulté, par rapport à la Lutte. Tous les auteurs s'accordent entr'eux à la ranger parmi les exercices compris dans le *Pentathle.* Il sembleroit néantmoins qu'on dût l'en exclurre, suivant un passage d'Arrien sur Epictéte, où ce Commentateur parlant de la diversité qui se trouve dans l'institution & dans le régime des Athlétes, selon qu'ils se destinent à tel ou tel exercice, s'exprime en ces termes: *Ce qui fait un habile Pancratiaste, ne fait pas un bon Lutteur, & fait encore un plus mauvais Coureur; & celuy qui réussit au Pentathle, n'acquiert pas d'honneur à la Lutte.....* Καὶ ὁ πρὸς πενταθλίαν καλὸς, ὁ αὐτὸς οὗτος πρὸς πάλην αἴσχιστος. Si la Lutte faisoit partie du *Pentathle,* quiconque excelloit au *Pentathle,* devoit estre bon Lutteur; cependant Arrien paroît dire le contraire: mais, si je ne me trompe, voici la solution de cette difficulté.

Lib. 3. c. 22.

Réponse à l'objection

L'habileté aux trois exercices du Saut, du Disque & du Javelot, faisoit originairement le mérite capital des Athlétes qui s'adonnoient au *Pentathle.* Il leur estoit d'autant plus aisé de briller par-là dans les Jeux publics, qu'ils n'avoient pour concurrents en ce genre d'exercices, que des Athlétes de même espéce, c'est-à-dire, qui se trouvoient également propres à ces trois sortes de combats. En effet, on ne voit pas que parmi les Athlétes, il y en eût qui fissent une profession particuliére de l'un de ces exercices, à l'exclusion des deux autres; du moins ne paroît-il pas qu'il y eût des prix proposez pour eux. Il n'en estoit pas de même de la Course, de la Lutte & du Pugilat, non plus que du Pancrace, composé de ces deux derniers. Comme il y avoit des Athlétes qui pendant toute leur vie ne s'appliquoient qu'à un seul de ces exercices, ils y acquéroient une supériorité à laquelle ne pouvoient prétendre les *Pentathles,* partagez entre tant d'occupations différentes, & dont les unes nuisoient aux autres. De-là vient qu'on n'apparioit jamais, pour les Jeux, un *Pentathle* avec un Lutteur, un Coureur, un Pancratiaste, &c. mais on se contentoit de le mettre aux prises avec un Athléte de sa force, c'est-à-dire, avec un autre *Pentathle;* & alors se trouvant tous deux but à but, par rapport à la Course, à la Lutte & au Pugilat, ils pouvoient combattre avec succès pour le gain du prix proposé; au lieu que se disputant contre des antagonistes d'une classe différente de la leur, il n'y avoit d'autre fruit à recueillir pour eux dans un combat si inégal, que la honte d'y succomber. Ainsi, quoyqu'un *Pentathle* comparé à un autre *Pentathle,* pût passer pour bon Lutteur, on ne le regardoit que comme très-médiocre en ce genre, par comparaison avec un Athléte qui avoit fait de la Lutte son capital; & c'est vraysemblablement ce qu'Arrien a voulu dire par ces mots: *Celuy qui réussit au Pentathle, est très-mauvais pour la Lutte.*

Je ne doute pas qu'Arrien n'eût pu porter un pareil jugement des Athlétes *Pentathles,* par rapport au Pugilat &

au Pancrace, où ils trouvoient infailliblement leurs maîtres, en la personne des Athlétes uniquement dévouez à l'un ou à l'autre de ces exercices. Mais il eût décidé tout autrement de leur mérite au regard de la Course, où ils pouvoient entrer en paralléle & en concurrence, même avec les Coureurs de profession. La raison en est, que cultivant la souplesse & la legéreté de leur corps, avec plus de soin & d'assiduité qu'ils n'en cultivoient la force, ce qu'ils avoient de commun avec les Coureurs de toute espéce, il n'est pas surprenant qu'ils eussent à la Course le même succès que ces derniers. Aussi voyons-nous que les Coureurs & les *Pentathles* s'exerçoient conjointement dans les Gymnases, & separément des autres Athlétes, & qu'on leur y ménageoit pour cela certains lieux particuliers. C'est ce que nous apprenons de Pausanias, qui témoigne que dans le Gymnase d'Olympie, il y avoit des endroits destinez à exercer les *Pentathles* & les Coureurs; (ἐν τῷ γυμνασίῳ τῷ ἐν Ὀλυμπίᾳ πεντάθλοις μὲν καθεστήκασιν ἐν αὐτῷ καὶ δρομεῦσιν αἱ μελέται,) & que dans le vieux *Xyste* d'Elide il y avoit des lieux séparez où les Coureurs & les *Pentathles* s'exerçoient à la Course: (χωρὶς δὲ ἔνθα ἐπὶ μελέτῃ δρομεῖς καὶ οἱ πένταθλοι θέουσιν.) Cependant, malgré cette conformité d'institution & de qualitez corporelles, il estoit rare qu'un Athléte, dans les mêmes Jeux, remportât le prix de la Course & celuy du *Pentathle*, comme on peut l'inférer de ce que Pindare célebrant les louanges de l'Athléte Xénophon Corinthien, vainqueur à la Course du Stade & au *Pentathle*, adjoûte que nul Athléte avant luy n'avoit acquis cette gloire:

Eliac. l. 2. c. 21. ed. Kuhn.

Ibid. cap. 23.

Olymp. Od. 13. v. 39.

Δέξαι δέ οἱ στεφάνων ἐγκώμιον τε-
θμὸν, τὸν ἄγει πεδίων
Ἐκ Πίσας, πεντάθλῳ ἅμα
Σταδίου νικῶν δρόμον· τὸν
Ἀντεβόλησεν τῶν ἀνὴρ
Θνατὸς οὔπω τις πρότερον.

C'est-à-dire, *Agréez, souverain Jupiter, cet éloge, dû, selon les loix agonistiques, à l'Athléte Xénophon, pour les couronnes qu'il rapporte des champs de Pise, où dans les mêmes Jeux il est demeuré vainqueur au Pentathle & à la Course du Stade, ce qui n'est arrivé jusqu'ici à aucun mortel.*

Sentiment de *du Faur* réfuté.

Lib. 1. c. 32.

Il est étonnant que *Pierre du Faur*, dans son *Agonistique*, ait voulu réduire à une seule cette double victoire de Xénophon, en supposant 1.° qu'on pouvoit mériter le prix du *Pentathle*, par la victoire remportée à un seul des cinq combats qui le composoient : 2.° que l'Athléte Xénophon s'estant présenté pour combattre au *Pentathle*, la Course estoit celuy des cinq exercices par lequel il avoit fait preuve de son habileté; soit qu'il l'eût choisie par préférence aux quatre autres, & cela du consentement de son antagoniste, soit que le sort en eût ainsi décidé : 3.° qu'ayant vaincu son concurrent dans ce seul combat, il avoit remporté le prix du *Pentathle;* & qu'ainsi Pindare le qualifioit avec raison, vainqueur au *Pentathle* & à la Course du Stade; puisque c'estoit effectivement la Course qui luy avoit valu le prix du *Pentathle.* Ces suppositions de *du Faur* ne roulent que sur de simples conjectures; & bien loin d'estre appuyées de quelqu'autorité, elles se trouvent presque toutes démenties par le commencement de l'ode même de Pindare, de laquelle il est question. En effet, ce Poëte y débute par déclarer formellement qu'il va célebrer les louanges d'une maison (ou d'une famille) trois fois victorieuse aux Jeux Olympiques, τρὶς Ὀλυμπιονίκαν ἐπαινέων οἶκον; & il spécifie dans la suite ces trois victoires, qui sont celle de Thessalus pere de Xénophon, à la Course, & les deux de ce dernier, l'une au *Pentathle*, l'autre à la Course du Stade : d'où il s'ensuit que Xénophon a remporté aux Jeux Olympiques deux prix distinguez, & qu'il n'est point censé vainqueur au *Pentathle*, en vertu de sa victoire à la Course du Stade, comme le prétend *du Faur.* Ce n'est pas la seule occasion où ce sçavant homme n'est pas heureux en conjectures, malgré son érudition peu commune.

Après avoir déterminé le nombre & l'eſpéce des exercices agoniſtiques compris dans le *Pentathle*, il s'agit préſentement d'examiner, 1.° ſi cette ſorte de combat ſe décidoit en un ſeul jour; 2.° ſi, pour en mériter le prix, il falloit eſtre vainqueur à tous ces divers exercices, ou ſeulement à la plûpart.

Quant au premier point, je ſuis perſuadé que non ſeulement le *Pentathle* eſtoit l'ouvrage d'un ſeul jour, mais que ſouvent l'affaire s'expédioit en une matinée, & j'ay pluſieurs garants de ce que j'avance. Sophocle, dans ſon *Electre*, décrivant les Jeûx Pythiques, où il feint qu'Oreſte a perdu la vie, parle d'abord des combats de la premiére journée, parmi leſquels il ſpécifie la Courſe & le *Pentathle*, dont les prix ſont remportez par Oreſte.

Si le Pentathle ſe décidoit en un jour.

Verſ. 687.

Δρόμου δ' ἰσώσας τῇ φύσει τὰ τέρματα,
Νίκης ἔχων ἐξῆλθε πάντιμον γέρας.
. . . .
. . . .
. . . . ὅσων γὰρ εἰσεκήρυξαν βραβῆς
Δρόμων διαύλων, πεντάεθλ' ἃ νομίζεται,
Τούτων ἐνεγκὼν πάντα τἀπινίκια
Ὠλβίζετ'.

C'eſt-à-dire, *Ayant fait voir que ſes talents naturels le rendoient capable d'atteindre le premier l'extrémité de la carriére, il n'en ſortit que pour remporter le prix glorieux qu'on donne au vainqueur . . . . . En un mot, dans tous les combats du Pentathle, que les Juges de ces Courſes agoniſtiques firent publier par leurs Hérauts, ſelon la couſtume, Oreſte eut le bonheur d'eſtre proclamé victorieux, & d'eſtre couronné au bruit des acclamations de tout le peuple.* De plus, le Scholiaſte Grec de Sophocle obſerve ſur ce paſſage meſme, que le *Pentathle* comprenoit l'exercice du Saut, celuy du Diſque, celuy du Javelot, la Courſe & la Lutte; & qu'un même Athléte diſputoit en un ſeul

jour le prix de ces cinq ſortes de combats : Ἅλμα, δίσκον, ἄκοντα, δρομὸν, πάλην· ταῦτα ἐν μιᾷ τις ἠγωνίζετο ἡμέρᾳ. Cela ſe trouve confirmé par le témoignage de Pompéius Feſtus, au mot *Quinquertium*, où il dit : *Quinquertium Græci vocant πένταθλον, quo die quinque genera artium ludo exercebantur. Le Quinquerce chez les Latins, eſt ce que les Grecs appellent Pentathle, où l'on combattoit en un jour à cinq ſortes d'exercices.*

Mais ſi le témoignage du Scholiaſte & celuy de Feſtus, ou plûtôt de ſon abbréviateur, paroiſſent empruntez d'auteurs trop modernes pour eſtre de quelque poids, par rapport à la déciſion du point que j'examine, voici un paſſage de Pindare qui ſemble mettre la choſe hors de doute. C'eſt dans la 7.e ode des *Néméoniques*, où ce Poëte faiſant l'éloge du jeune Athléte Sogénès vainqueur au *Pentathle*, l'apoſtrophe en ces termes :

Antiſtroph. 4. verſ. 1.

. . . . . ἐξέπεμψας, παλαισμάτων
Αὐχένα καὶ σθένος ἀδίαντον,
Αἴθωνι πρὶν ἁλίῳ γυῖον ἐμπεσεῖν.
Εἰ πόνος ἦν, τὸ τερπνὸν πλέον πεδέρχεται.

C'eſt-à-dire, *Vous eſtes ſorti des combats encore plein de force, exempt de ſueur, & avant que votre corps fût expoſé aux ardeurs du ſoleil. Si vous avez ſoûtenu quelque fatigue, la victoire qu'elle vous procure, doit vous faire d'autant plus de plaiſir.* Il s'enſuit de-là que Sogénès avoit vaincu au Pentathle, non ſeulement en un jour, mais même en une matinée, puiſqu'il avoit évité l'ardeur du ſoleil, ce qui eſtoit apparemment ordinaire aux autres Athlétes de ce genre, & ce qui ſe trouve conforme avec ce que dit Pauſanias, *que les Hellanodiques entrent aux Jeux & apparient les Coureurs avant le lever du ſoleil, & que vers le midi, ils appellent les Athlétes pour le Pentathle & pour les autres combats plus pénibles :* εἰσίασιν δὲ πρὶν μὲν τὸν ἥλιον ἀνίσχειν, συμβαλόντες δρομέας· μεσούσης δὲ τῆς ἡμέρας,

Eliac. l. 2. c. 24. edit. Kuhn.

ἐπὶ τὸ πένταθλον, καὶ ὅσα βαρέα ἄλλα ὀνομάζουσι.

Sentiment de *du Faur* réfuté.

Malgré des autoritez si positives, *du Faur* ne sçauroit se persuader qu'un Athléte pût suffire à tant de combats en un seul jour; & la raison qu'il en allégue, c'est qu'Hercule luy-même, instituteur des Jeux Olympiques, & doué d'une force plus qu'humaine, avoit employé plusieurs jours à remporter les différents prix proposez dans ces mêmes Jeux. Mais *du Faur* devoit considérer que du temps d'Hercule & de la premiére institution des Olympiades, il n'estoit point encore question du *Pentathle;* qu'Homére même n'en parle point, quoyque fort postérieur à ce héros; qu'Hercule en cette occasion, n'eut affaire à aucun antagoniste qui fît profession des cinq exercices; mais qu'il vainquit successivement & à différents jours, tous les Athlétes qui se présentérent pendant la célébration des Jeux, & dont chacun n'excelloit qu'à une sorte de combat, au lieu qu'Hercule excelloit à tous: qu'au fond, un Athléte avec des talents ordinaires, & sans le secours de qualitez surnaturelles, pouvoit en un seul jour, & même en une matinée, remplir tous les devoirs du *Pentathle,* où il ne s'agissoit que d'éprouver qui sauteroit le plus loin, qui pousseroit un Disque à une plus grande distance, qui lanceroit un Javelot plus près du but, qui fourniroit plus promptement la carriére du Stade, & qui renverseroit le premier son adversaire; en un mot, que quoyque la plus grande fatigue qu'un Athléte eût à essuyer dans le *Pentathle,* fût celle de la Course & de la Lutte, ce qui paroît cependant n'avoir rien d'outré, il pouvoit quelquefois en estre quitte à meilleur marché, & sçavoir à quoy s'en tenir par rapport au prix, sans estre obligé de combattre aux cinq exercices.

Si pour gagner le prix du Pentathle, il falloit vaincre aux cinq sortes d'exercices.

Cela me conduit naturellement à la discussion du second point que je me suis proposé d'éclaircir, sçavoir si pour gagner le prix du *Pentathle,* il estoit nécessaire de vaincre aux cinq combats qui le composoient, ou s'il suffisoit d'estre victorieux dans la plûpart.

Comme il n'y avoit qu'un seul prix pour le *Pentathle,*

quoyque composé de cinq exercices, ou, ce qui revient au même, comme l'Athléte vainqueur n'y estoit couronné qu'une fois, j'estime que pour mériter cette récompense, il falloit avoir vaincu son antagoniste dans les cinq différents combats, & qu'il n'y avoit que deux cas qui pussent dispenser de cette regle : le premier, lorsque l'un des deux concurrents reconnoissant, après quelques épreuves, la supériorité de son adversaire, & désespérant de le vaincre, luy cedoit la couronne sans la luy disputer plus long-temps; & c'est en vertu d'un pareil accord, que les Scholiastes de Pindare supposent que l'Athléte Sogénès dont je viens de parler, remporta si promptement & avec si peu de peine, le prix du *Pentathle*. Le second cas estoit, lorsque les deux combattants s'accordoient entr'eux à réduire les cinq exercices à un moindre nombre, ou même à un seul, pour gagner du temps, ce qui pouvoit s'exécuter par une convention verbale, ou par la voye du sort. Mais ce cas n'estant que conjectural, & fondé sur une simple possibilité, sans estre appuyé d'aucun témoignage bien formel de quelqu'ancien, je n'ose assûrer qu'il eût effectivement lieu dans le *Pentathle*.

D'un autre côté, je crois que pour y manquer le prix; il suffisoit d'y estre vaincu une seule fois, c'est-à-dire, qu'un des Athlétes victorieux dans les quatre premiers combats, & vaincu dans le cinquiéme, n'estoit point couronné, non plus que son concurrent. Or comme les deux antagonistes pouvoient partager entr'eux le désavantage dès le deuxiéme combat, & à plus forte raison dans le troisiéme & dans le quatriéme, l'affaire se trouvoit souvent décidée avant qu'ils eussent satisfait aux cinq sortes d'épreuves, qu'ils devoient subir à la rigueur. C'est ce que l'on doit, ce semble, inférer d'un passage de Pausanias, où cet Historien raconte *que Tisaméne, Eléen, de la famille des Iamides, ayant consulté l'Oracle, reçut cette réponse, qu'il remporteroit cinq victoires signalées; que sur cette assûrance, il se présenta, aux Jeux Olympiques pour combattre au Pentathle,*

Laconic. c. 11. edit. Kuhn.

Pentathle, où il fut vaincu; c'est à-dire, qu'ayant eu l'avantage dans les deux premiers combats, où il vainquit à la Course & à l'exercice du Saut Jerôme d'Andros, il fut vaincu luy-même à la Lutte par celuy-ci, & ne gagna pas le prix par conséquent; d'où il comprit le véritable sens de l'oracle, qui luy avoit promis cinq victoires à la guerre, & non pas aux jeux.

Du régime des Athlétes Pentathles.

Comme le *Pentathle* estoit un assemblage de cinq sortes d'exercices, dont un même Athléte faisoit profession, il paroît aussi que son institution ou son régime devoit estre un composé de ceux qu'on prescrivoit en particulier aux Athlétes, qui ne s'appliquoient qu'à un seul de ces exercices. De-là vient qu'Arrien, dans son commentaire sur Epictéte, *Lib. 3. c. 23.* observe, que *la premiére chose que doive faire un Athlete, c'est de choisir le genre d'exercice qu'il veut embrasser, & se conduire ensuite d'une maniére convenable à ce choix; car* (adjoûte-t-il) *s'il veut estre* Dolichodrome, *on doit l'assujettir à certaines regles pour la nourriture, la promenade, les frictions & les exercices; s'il veut devenir* Stadiodrome, *il se gouvernera différemment, par rapport à toutes ces circonstances; s'il prétend à la qualité de* Pentathle, *on le mettra dans un régime encore tout différent. &c.* Οἱ ἀθλοῦντες πρῶτον κρίνουσι τίνες εἶναι θέλουσιν, εἶθ' οὕτω τὰ ἑξῆς ποιοῦσιν· εἰ δολιχοδρόμος, τοιαύτη τροφὴ, τοιοῦτος περίπατος, τοιαύτη τρῖψις, τοιαύτη γυμνασία· εἰ σταδιοδρόμος, πάντα ταῦτα ἀλλοῖα· εἰ πένταθλος, ἔτι ἀλλοιότερα, &c. A l'égard des particularitez du régime prescrit aux Athlétes *Pentathles,* les anciens ne m'en apprenant rien, je ne puis entrer sur cela dans aucun détail. Mais, quoiqu'il ne paroisse pas que le *Pentathle* fit partie de la Gymnastique médicinale, & que ni les médecins Grecs, ni les Latins ne disent rien de ses propriétez pour la conservation de la santé ou pour la guérison des maladies; on auroit pû néantmoins en tirer de grandes utilitez pour l'un & pour l'autre, si ce que raconte Pausanias est vray. *Eliac. l. 2. c. 3. edit. Kuhn.* C'est au sujet de l'Athléte Hysmon, vainqueur au *Pentathle,* dans les jeux Olympiques & dans les Néméens, & dont on voyoit la statuë à Olympie, du

temps de l'Hiſtorien Grec. *Cet Athléte, dans ſa jeuneſſe, ſe trouvant attaqué d'un rhumatiſme ſur les nerfs, eut recours à l'exercice du Pentathle, dans la vûë de recouvrer ſa ſanté par des travaux ſi fatiguants. Son eſpérance ne fut point trompée, puiſque le Pentathle, en le guériſſant de ſa maladie, le mit en état de remporter pluſieurs victoires, qui ont illuſtré ſon nom.*

DISSERTATION
SUR L'EXERCICE DU DISQUE OU PALET.

Par M. BURETTE.

12. de Novembre 1715.

L'AMUSEMENT d'un peuple naturellement avide de ſpectacles, n'eſt pas l'unique but que les anciens ſe ſoient propoſé dans l'inſtitution des divers exercices qui compoſoient les jeux publics de la Grece & de l'Italie. Ils ont eu principalement en vûë d'endurcir les corps au travail, & en leur procurant par-là une ſanté plus vigoureuſe, les rendre plus propres au pénible mêtier des armes. C'eſt à quoy tendoit originairement toute leur Gymnaſtique, & les hommes y trouvoient des reſſources merveilleuſes pour l'accroiſſement de leur force & de leur agilité. Ces deux qualitez s'y perfectionnoient plus ou moins, ſuivant le choix des exercices. Il y en avoit quelques-uns, par l'uſage deſquels le corps entier devenoit ou plus robuſte, ou plus ſouple : la Lutte, par exemple, & le Pancrace produiſoient le premier effet ; la Danſe & la Paume produiſoient le ſecond. Il y en avoit d'autres, qui n'opéroient que ſur certaines parties : c'eſt ainſi que les jambes acquéroient à la Courſe une plus grande legéreté ; que le Pugilat augmentoit la vigueur & la ſoupleſſe des

bras : mais nul exercice ne les fortifioit plus efficacement, que celuy du Disque ou Palet. Quelle force, en effet, ne falloit-il pas à un Athléte, non-seulement pour soûtenir d'une main une masse d'une pesanteur énorme, mais encore pour la jetter en l'air, & la pousser à une distance considérable ? car c'est uniquement de quoy il s'agissoit dans l'exercice du Disque. Un bras accoûtumé insensiblement, & comme par degrez, au maniement d'un semblable fardeau, ne rencontroit dans les combats rien qui pût résister à ses coups; les javelots & les pierres les plus grosses en partoient, avec toute l'impétuosité nécessaire pour renverser l'ennemi : d'où il paroît, que l'art militaire tiroit un secours très-important & très-sérieux, de ce qui, dans son origine, n'estoit qu'un simple divertissement.

Origine de l'exercice du Disque.

Si je voulois remonter jusqu'aux premiers commencements de l'exercice dont il est question, mes recherches me conduiroient dans les temps fabuleux. J'y trouverois Apollon se dérobant du ciel, & abandonnant le soin de son oracle de Delphes, pour venir à Sparte jouer au Palet avec le bel Hyacinthe : j'y verrois ce jeune homme blessé mortellement au visage, par le Disque lancé de la main du Dieu ; & les autres circonstances de cette aventure, qu'Ovide raconte avec tant d'agrément dans ses métamorphoses, & qu'on peut lire aussi dans Paléphate, dans Lucien, dans les *chiliades* de Tzetzès, & ailleurs. Mais sans recourir à une origine si ancienne & si douteuse, je me contenterai d'attribuer, avec Pausanias, l'invention du Palet à Persée fils de Danaé. Nous apprenons de l'Historien Grec que je viens de citer, que Persée, après ses expéditions militaires, estant venu à Larisse, dans le dessein de se concilier la bienveillance d'Acrise son ayeul, qui s'y estoit retiré depuis quelque temps, voulut, en présence d'une nombreuse assemblée, faire preuve de ses talents, & sur tout, de son habileté à l'exercice du Disque, dont il estoit l'inventeur. Mais Acrise s'estant trouvé malheureusement

Métam. l. 10. v. 162.
Page 112. edi. Toll.
Deor. dialog. 14.
1. chil. 2.
Corinthiac. c. 16. ed. Kuhn.

à la portée du Palet, que son petit-fils venoit de lancer, en reçut le coup fatal qui luy ôta la vie. Ainsi l'oracle qui luy avoit esté rendu autrefois, eut son accomplissement, nonobstant les cruelles précautions par lesquelles il s'estoit flatté de l'éluder. Pausanias adjoûte, que Persée, honteux de regner dans Argos après ce parricide involontaire, fit un échange de cette ville contre les états de Mégapenthe, son cousin germain, fils de Prœtus; & qu'il bâtit la ville de Mycénes, qui devint dans la suite une des plus fameuses de la Grece, & qui fut, comme l'on voit, redevable de sa fondation à un coup de Disque.

Ibid.

Progrès de l'exercice du Disque, chez les Grecs.

Malgré les deux accidents funestes dont je viens de parler, cet exercice ne laissa pas de faire fortune dans les siécles suivants, & il estoit déja fort en vogue du temps de la guerre de Troye, s'il en faut croire Homere. C'estoit un des jeux auxquels se divertissoient les troupes d'Achille, sur le rivage de la mer, pendant l'inaction où les tenoit le ressentiment de ce héros contre Agamemnon. Dans les funérailles de Patrocle, décrites au 23.e livre de l'Iliade, on voit un prix proposé pour cet exercice; & ce prix est le Palet même, que lancent l'un après l'autre quatre concurrents, & qui devient la récompense du vainqueur. Ulysse, dans l'Odyssée, trouve cette espéce de jeu toute établie à la cour d'Alcinoüs, Roy des Phéaciens; & c'est un des combats gymniques, dont ce prince donne le spectacle à son nouvel hôte, pour le régaler, & auquel Ulisse veut bien luy-même prendre part, en montrant à ses antagonistes combien il leur est supérieur en ce genre. Pindare, dans la premiére ode des *Isthmioniques*, célébrant les victoires remportées aux jeux publics par Castor & par Iolaüs, n'oublie pas leur dextérité à lancer un Disque, ce qui fait voir que dès les temps héroïques, cet exercice estoit du nombre de ceux pour lesquels on distribuoit des prix dans les solemnitez de la Grece.

Iliad. l. 2. v. 774. *V. 826.* *Lib. 8. v. 129.* *Ibid. v. 186.* *v. 34.*

En quel temps l'exercice du

Celle des jeux Olympiques, la plus ancienne de toutes les fêtes agonistiques, à la considérer dans sa premiére

inſtitution par Hercule, eſtoit dès-lors, ſuivant le même Pindare, un aſſemblage de ſix ſortes de combats terminez par celuy du Palet : & ce Poëte nous a conſervé le nom de l'Athléte, qui le premier en mérita le prix. Mais lorſqu'Iphite rétablit ces mêmes jeux, dont les troubles de la Grece avoient interrompu la célébration pendant pluſieurs années, les exercices athlétiques n'y furent admis que ſucceſſivement; & ce ne fut que dans la 18.ᵉ Olympiade, qu'on y donna place à celuy du Diſque. Encore n'y propoſa-t-on aucun prix en particulier, pour les Athlétes qui ne ſignaleroient leur force & leur adreſſe que dans cette ſeule eſpéce de combat. On n'y couronna de nouveau que les Athlétes, qui réuniſſoient en leur perſonne les talents néceſſaires pour ſe diſtinguer dans les cinq ſortes d'exercices, qui compoſoient ce que les Grecs appelloient le *Pentathle,* ſçavoir la Lutte, la Courſe, le Saut, l'exercice du Diſque & celuy du Javelot. Il paroît que dans les autres grands jeux de la Grece, c'eſt-à-dire, dans les Pythiques, les Iſthmiques, & les Néméens, le Diſque n'eſtoit reçû que comme faiſant partie du *Pentathle.* Auſſi Pindare ne chante-t-il dans toutes ſes odes, la victoire d'aucun Athléte qui ait gagné le prix de cet exercice; mais il y célébre les louanges de différents vainqueurs au *Pentathle,* dans lequel, comme je l'ai dit, le Diſque eſtoit compris.

Diſque fut admis dans les jeux publics.

Olympion. 10. v. 76.

Ibid. v. 86. Enicée, Ἐνικεύς.

Pauſan. Eliac. l. 1. c. 8. edit. Kuhn.

Après ces remarques générales ſur l'origine de ce jeu, & ſur ſon premier établiſſement dans les ſpectacles publics, il me reſte préſentement à deſcendre dans le détail de ce qui le concernoit en particulier. J'examinerai donc en premier lieu, ce que c'eſtoit que le Diſque ou Palet des Athlétes, c'eſt-à-dire, quelle en eſtoit la matiére & la figure; en ſecond lieu, les circonſtances qui regardoient la perſonne de ceux qui s'y exerçoient; 3.° quelles eſtoient les loix preſcrites dans cette eſpéce de combat; 4.° l'uſage qu'en ont fait les médecins, par rapport à la ſanté.

I. Le Diſque tiroit ſon nom du verbe Grec Δίσκειν, qui

De la matiére du Diſque.

signifie *jetter, lancer.* On appelloit ainsi une masse très-pesante, dont la matiére, selon Eustathe, estoit le bois, la pierre, & plus ordinairement le métal, c'est-à-dire, le fer ou le cuivre. Les Grecs avoient un terme particulier pour désigner un Disque de fer. Ils le nommoient Σόλος; & tel estoit celuy dont parle Homére, en décrivant les Jeux funébres de Patrocle. L'épithéte qu'il donne à ce Disque, d'αὐτοχόωνος, fait connoître que ce n'estoit qu'une masse brute, qui n'avoit point esté travaillée au marteau, en un mot, telle qu'elle estoit sortie de la forge, & par conséquent, une espéce de lingot de fonte. Il estoit d'un volume si considérable, qu'Achille en le proposant pour prix du combat, assûre que ce Disque seul fournira du fer, pendant plus de cinq ans, aux laboureurs & aux bergers du vainqueur, quelque grandes que soient les terres qu'il posséde. Les Palets dont se servent les Phéaciens dans l'Odyssée, ne sont que de pierre, non plus que ceux dont Pindare fait mention dans les deux passages que j'ai citez plus haut. Cependant la matiére la plus ordinaire de cet instrument, sur-tout dans les jeux publics, estoit le métal.

In Odyss. l. 8. v. 186.

Iliad. l. 23. v. 826.

L. 8. v. 190.

De la figure du Disque.

A l'égard de sa figure, pour ne rien dire des Disques, qui n'offroient aux yeux que des masses informes, on peut s'en tenir à la description que Lucien nous en a laissée. Il nous le représente de figure ronde, semblable à un petit bouclier, & d'une surface si polie, qu'il ne donnoit presque point de prise. De-là vient que Stace l'appelle *ahenæ lubrica massæ pondera; le poids glissant d'une masse d'airain.* On ne peut douter qu'il ne fût de forme lenticulaire, c'est-à-dire, plus épais dans son milieu que dans ses bords. C'est l'idée qu'en font naître Dioscoride & Aëtius, en luy comparant, l'un la graine de la plante nommée *Thlaspi,* l'autre, l'humeur crystalline de l'œil. Il paroît néantmoins d'une figure un peu différente sur le revers d'une médaille de l'Empereur Marc-Aurèle, frappée dans la ville d'Apollonie, & produite par *Mercurial* dans

Anacharf. p. 289. ed. Græv.

Theb. l. 6. v. 648.

Lib. 2. c. 186. edit. Sarac.

Lib. 7. c. 1.

Lib. 2. c. 12.

sa *Gymnastique.* On y voit quatre Athlétes, qui portent chacun dans leurs mains, deux Disques percez dans leur centre, & dont les bords sont aussi épais que le milieu. Quelque suspecte que doive estre cette prétenduë médaille, qu'on ne trouve dans aucun des cabinets ni des recueils que nous connoissons, il ne laisse pas d'estre vray, suivant le témoignage d'Eustathe, qu'on employoit quelquefois des Disques de pierre, percez d'un trou, dans lequel on passoit une corde, qui servoit à les lancer avec plus de force & de facilité. Mais pour ce qui est de l'égalité d'épaisseur dans le centre du Disque & dans ses bords, elle est démentie par les statuës & les bas-reliefs qui nous restent de l'antiquité.

In Odyss. l. 8. v. 186.

II. Pour venir maintenant aux Athlétes, qui faisoient profession de l'exercice du Disque, & que les Grecs appelloient *Discoboles,* j'ai sur cela deux points à discuter : sçavoir, 1.° en quel équipage ils se présentoient dans le Stade, pour y disputer le prix ; 2.° de quelle maniére ils tenoient le Disque pour le lancer, & quelle estoit alors leur attitude.

Des Discoboles.

L'éclaircissement du premier point se réduit à examiner, si les Discoboles estoient nuds, ainsi que les autres Athlétes; &, supposé qu'ils le fussent, si, pour se préparer à cet exercice, ils avoient coûtume de se frotter d'huile.

De l'equipage des Discoboles.

Homére, en décrivant cette espéce de jeu dans l'Iliade, ne dit rien qui puisse décider la premiére question, c'est-à-dire, la nudité des Discoboles. Mais il semble que l'on puisse l'inférer, de la maniére dont il s'explique sur ce sujet dans l'Odyssée. Car en disant qu'Ulysse, sans quitter sa robe, sauta dans le Stade où les Phéaciens s'exerçoient à divers jeux, & prit un Disque des plus pesants, ce Poëte fait assez entendre que les autres Athlétes estoient nuds; & il prétend relever par cette circonstance l'habileté de son héros, qui malgré l'embarras de ses vêtements, ne laisse pas de pousser son Disque infiniment plus loin que n'avoient fait tous ses antagonistes. C'est une conséquence,

De la nudité des Discoboles.

Lib. 8. v. 86.

qu'Euſtathe n'oublie pas de tirer de ce paſſage d'Homére, en obſervant qu'il s'enſuit de-là, que les autres Diſcoboles eſtoient à demi-nuds, ἡμιγύμνους. Mais qu'entend-il proprement par cette expreſſion ? Il n'a, ſans doute, en vûë que cette ſorte de caleçon, de tablier, ou d'écharpe, dont les Athlétes ſe couvroient par bienſéance : & cela

Epiſt. 43. revient à ce que témoigne Philoſtrate, que les peintres repréſentoient Apollon couvert d'une écharpe legére, & s'exerçant au Diſque, à la Courſe, & à tirer de l'arc.

Metam. l. 10. v. 176. Ovide, mois ſcrupuleux que ces peintres, ne laiſſe pas même ce reſte de vêtement à ce Dieu, lorſque dans ſes métamorphoſes, il nous le dépeint jouant au Palet avec le jeune Hyacinthe. A toutes ces autoritez, j'adjoûte que l'exercice du Diſque n'ayant lieu dans les jeux publics, que comme faiſant partie du *Pentathle,* qui, outre cela, comprenoit la Lutte & la Courſe, où les Athlétes combattoient abſolument nuds; il eſt à préſumer, que pour lancer le Palet, ils demeuroient dans le même eſtat, qui leur eſtoit d'ailleurs plus commode que tout autre. D'où je concluds, que c'eſt ſans fondement que quelques mo-

Faber, Agoniſt. l. 2. c. 4. dernes ont avancé, que les Diſcoboles eſtoient toûjours vêtus de tuniques; alléguant en preuve de ce ſentiment, les Diſcoboles repréſentez ſur la médaille de Marc-Auréle, dont j'ai parlé plus haut. Mais quelque vraye qu'on la ſuppoſe, elle ne peut détruire les autoritez formelles que je viens de rapporter en faveur de la nudité de ces ſortes d'Athlétes, & elle prouveroit tout au plus, qu'en quelques occaſions particuliéres, on pouvoit déroger à cette coûtume générale.

Onctions des Diſcoboles.

Ceux d'entre les modernes qui ne conviennent pas de la nudité des Diſcoboles, doivent nier par une ſuite néceſſaire, qu'ils fiſſent uſage des onctions ordinaires aux autres Athlétes; car elles paroiſſent entiérement incompatibles avec toute eſpéce de vêtement. C'eſt auſſi l'opinion de ces mêmes auteurs, qui prétendent que ces onctions ne ſe pratiquoient point dans le cas dont il s'agit.

Nous

Nous avons cependant un témoignage assez décisif du contraire. Il est d'Ovide, qui sans doute n'ignoroit pas les circonstances essentielles aux combats gymniques, & qui décrivant la maniére dont Apollon & Hyacinthe se préparent à l'exercice du Disque, les fait dépouiller l'un & l'autre de leurs vêtements, & se rendre la peau luisante en se frottant d'huile avant le combat:

Metam. l. 10. vers. 176.

Corpora veste levant, & succo pinguis olivi
Splendescunt, latique ineunt certamina Disci.

Mais de quelle utilité (dira-t-on) pouvoient estre ces onctions, par rapport à cet exercice? Il est certain que les Discoboles en tiroient les mêmes avantages que les autres Athlétes, c'est-à-dire, augmentation dans la force & dans la souplesse de leurs muscles, par la concentration de la chaleur & des esprits. Or c'estoit de ces deux qualitez que résultoit tout le mérite d'un Discobole, & d'où par conséquent dépendoit l'heureux succès qu'il se promettoit dans les Jeux publics; ainsi ces onctions n'estoient point une manœuvre indifférente pour luy.

Passage de Cicéron expliqué.

On trouve dans Cicéron un passage qui d'abord sembleroit fournir une nouvelle preuve de cette vérité. C'est dans le second Dialogue de l'*Orateur,* où l'un des interlocuteurs se plaint, « que dans un temps où les Philosophes fréquentent les Gymnases & y tiennent école, leurs audi- « teurs aiment mieux entendre le son du Disque que la voix « de leurs maîtres; & que le bruit de cet instrument ne leur « a pas plûtôt frappé l'oreille, qu'ils laissent-là le Philosophe « au milieu de son discours, quelque graves & quelqu'impor- « tantes que soient les matiéres qu'il traite, & qu'ils vont « tous se faire oindre; préférant ainsi une legére satisfaction « à un devoir très-utile & très-sérieux, même de leur aveu. » La premiére idée que ce passage fait naître, c'est que tous ces auditeurs qui abandonnent les leçons philosophiques pour les onctions de la Palestre, ne le font qu'en vûë de l'exercice du Disque; d'où il est naturel de conclurre qu'elles

en eſtoient donc le préliminaire, c'eſt-à-dire, que les Diſcoboles ſe frottoient d'huile avant que d'entrer en lice. Pour moy je ſuis perſuadé qu'il n'eſt point ici queſtion de l'exercice du Palet, & que le terme de *Diſque* employé par Cicéron, ne déſigne autre choſe qu'un grand baſſin de métal, ſur lequel on frappoit pluſieurs coups pour appeller les Athlétes aux exercices du Gymnaſe, & qui faiſoit à peu-près l'effet d'une cloche. Cette conjecture doit paroître d'autant plus vrayſemblable, que dans les Thermes ou Bains publics, qui ſouvent faiſoient partie des Gymnaſes ou Paleſtres, on employoit le bruit de certains inſtruments d'airain, pour avertir ceux qui vouloient ſe baigner dans l'eau chaude; (car paſſé une certaine heure, on eſtoit réduit à prendre le bain froid,) & c'eſt ce que Martial fait aſſez entendre par ces vers:

Lib. 14. epig. 163.

Redde pilam, ſonat æs Thermarum: ludere pergis!
Virgine vis ſolâ lotus abire domum.

C'eſt-à-dire, *Rends la balle, la cloche des bains ſonne: quoy tu continuës de jouer! Tu veux apparemment retourner chez toy baigné dans l'eau froide.* Le *ſonat æs Thermarum* de Martial, eſt la même choſe que le *ſimul ut increpuit Diſcus* de Cicéron; & de cette maniére, le paſſage de cet Orateur devient des plus clairs & des plus intelligibles. Après cette petite digreſſion critique, je reviens promptement à mon ſujet.

Différentes maniéres de jetter le Diſque.

Stat. Theb. lib. 6. verſ. 678.

Les Athlétes jettoient le Diſque en l'air de deux maniéres; quelquefois perpendiculairement, pour eſſayer leurs forces, & c'eſtoit comme le prélude du combat; d'ordinaire en avant, & dans le deſſein d'atteindre le but qu'ils ſe propoſoient. Mais de quelque façon qu'ils lançaſſent cet inſtrument, ils le tenoient en ſorte, que ſon bord inférieur eſtoit engagé dans la main, & ſoûtenu par les quatre doigts recourbez en devant, pendant que ſa ſurface poſtérieure eſtoit appuyée contre le pouce, la paume de la main & une partie de l'avant-bras. Lorſqu'ils vouloient

pouſſer le Diſque, ils prenoient la poſture la plus propre à favoriſer cette impulſion, c'eſt-à-dire, qu'ils avançoient un de leurs pieds, ſur lequel ils courboient tout le corps; enſuite balançant le bras chargé du Diſque, ils luy faiſoient faire pluſieurs tours preſque horizontalement, pour le chaſſer avec plus de force; après quoy ils le pouſſoient de la main, du bras, & pour ainſi dire, de tout le corps, qui ſuivoit en quelque ſorte la même impreſſion; & le Diſque échappé, s'approchoit de l'extrémité de la carriére, en décrivant une ligne plus ou moins courbe, ſuivant la détermination qu'il avoit reçûë en partant de la main du Diſcobole. J'oubliois d'avertir que les Athlétes avoient ſoin de frotter de ſable ou de pouſſiére, le Palet & la main qui le ſoûtenoit, & cela dans la vûë de le rendre moins gliſſant, & de le tenir plus ferme. C'eſt le Poëte Stace qui nous apprend cette circonſtance, qu'il exprime *Theb. lib. 6. verſ. 670.* en ces termes:

——— *Primùm terrâ Diſcumque manumque*
Aſperat. . . . .

A l'égard du mouvement circulaire donné au Diſque avant que de le lancer, outre que ce même Poëte nous en *Ibid. v. 709.* inſtruit par ces mots (*vaſto contorquet turbine*) Homére y *Odyſſ. lib. 8.* eſt formel, comme l'on peut s'en convaincre par ce vers: *verſ. 189.* Τόν ῥα περιστρέψας ἧκε στιβαρῆς ἀπὸ χειρός; & par cet autre: Ἧκε δὲ δινήσας, &c. & Pindare ne s'en explique *Iliad. lib. 23.* pas moins clairement par ceux-ci: *v. 840.*

Olympion. 10.
Πέτρῳ δ᾽ Ἐνικεὺς ἔδικε μᾶκος *verſ. 87.*
Χέρα κυκλώσας, ὑπὲρ ἅπαντας.

Les peintres & les ſculpteurs les plus fameux de l'Antiquité, en s'étudiant à repréſenter au naturel l'attitude des Diſcoboles, ont laiſſé à la poſtérité divers chef-d'œuvres de leur art. Le peintre Tauriſque, au rapport de Pline, & les *Lib. 35. c. 11.* ſculpteurs Naucydes & Myron, ſe ſont ſignalez par ces ſor- *ſect. 40.* *Lib. 34. c. 8.* tes d'ouvrages; & Quintilien vante extrémement l'habileté *ſect. 19.* *Ibid.*

Inst. orat. l. 2. c. 13. de ce dernier, dans l'exécution d'une statue de ce genre: *Quid tàm distortum* (dit-il) *& elaboratum, quàm est ille Discobolos Myronis! Qu'y a-t-il de plus travaillé, & qui exprime mieux les contorsions d'un Athléte s'exerçant à lancer le Palet, que le Discobole de Myron!*

Regles prescrites aux Discoboles.

III. Telle estoit la maniére en général, dont les Athlétes lançoient le Disque; mais on leur prescrivoit dans les Jeux publics, certaines regles auxquelles ils devoient s'assujettir pour gagner le prix, & c'est ce que j'ay présentement à examiner. On demande d'abord en quoy consistoit la victoire que l'on remportoit à cet exercice; si l'on déclaroit vainqueur le Discobole qui approchoit le plus près d'un certain but déterminé, ou celuy qui jettoit son Disque le plus loin? Quelques modernes ont avancé que l'un & l'autre cas pouvoient avoir lieu en diverses rencontres; mais ils ne fondent le premier cas que sur des autoritez équivoques ou mal entenduës, ou peut-estre sur une conformité imaginaire qu'ils supposent entre la maniére de jouer au Palet usitée parmi nous, & l'ancien exercice du Disque. Quoy qu'il en soit, il est certain qu'à s'en tenir aux témoignages qui nous restent de l'antiquité, touchant les Jeux agonistiques, on ne marquoit un but que pour les différentes Courses, & peut-estre quelquefois pour l'exercice du Dard. Quant à celuy du Disque, on n'y mettoit d'autre borne que celle que l'Athléte le plus vigoureux de la troupe prescrivoit luy-même par la chûte de son Palet. Sur ce pied-là, on voit bien qu'un Discobole avoit besoin de force plustost que d'adresse, pour réussir, puisqu'il ne s'agissoit pour cela que de pousser son Disque par-delà ceux de ses concurrents. C'est de quoy les descriptions de ce Jeu, qui se lisent dans Homére, dans Stace, dans Lucien & ailleurs, ne nous permettent pas de douter. *Anach. p. 289. edit. Græv.* On regardoit la portée d'un Disque poussé par une main robuste, comme une mesure suffisamment connuë; & l'on désignoit par-là une certaine distance, de même qu'en François nous en exprimons une autre par *une portée de*

mousquet. C'est ainsi qu'Homére décrivant une Course de chars, dit *que les chevaux d'Antiloque devançoient ceux de Ménélas du jet d'un Palet lancé par un jeune homme vigoureux qui essaye ses forces;* & ce Poëte, pour marquer cette distance, employe le mot Grec Δίσκουρα, comme qui diroit Δίσκου ὄρος, *le terme* ou *la borne du Disque.* *Iliad. lib. 23. cap. 431. & 523.*

Il se présente ici une autre difficulté, sçavoir si les Discoboles qui concouroient pour le prix, se servoient tous du même Palet, ou si chacun avoit le sien. Suivant cette seconde supposition, tous les Disques devoient estre de même volume & de même poids. Mais il n'y a guéres d'apparence que cette multiplicité de Palets fût en usage dans les Jeux publics, malgré le témoignage de la prétenduë Médaille de *Mercurial,* dont j'ay parlé plus haut; & tous les passages des anciens où il est fait mention de cet exercice, font foy du contraire. Il est aisé d'en recueillir, que le Palet commun à tous les Athlétes, estoit fort pesant; & sans vouloir déterminer s'il avoit plus d'un pied de diametre, & trois ou quatre doigts d'épaisseur (comme l'assûre le même *Mercurial,* d'après quelques auteurs qu'il ne cite point,) je diray seulement qu'Homére, en donnant à cet instrument l'épithéte de κατωμάδιος, c'est-à-dire, *que l'on porte sur l'épaule,* fait assez connoître qu'il estoit d'une telle pesanteur, que les mains seules n'auroient pu suffire pour le transporter d'un lieu à un autre, & qu'il n'y avoit que les épaules qui pussent soûtenir pendant quelque temps un pareil fardeau. J'apprends outre cela de ce Poëte & de Stace, qu'on avoit soin de marquer exactement chaque coup de Disque, en y plantant un picquet, une fléche, ou quelque chose d'équivalent, ce qui prouve qu'il n'y avoit qu'un seul Palet pour tous les antagonistes; & c'est Minerve elle-même sous la figure d'un homme, qui, chez les Phéaciens, rend ce service à Ulysse, dont la marque se trouve fort au-delà de toutes celles des autres Discoboles. Enfin, Stace me fournit une autre circonstance singuliére touchant cet exercice, & que je ne rencontre point ailleurs.

Si chaque Discobole avoit son Disque.

Gymnast. l. 2, cap. 12.

Iliad. lib. 23. vers. 431.

Theb. lib. 6. vers. 703.

Odyss. lib. 8. vers. 193.

Theb. lib. 6, vers. 695.

C'eſt qu'un Athléte à qui le Diſque gliſſoit de la main dans le moment qu'il ſe mettoit en devoir de le lancer, eſtoit hors de combat par cet accident, & n'avoit plus de droit au prix.

Uſage de l'exercice du Diſque dans la médecine.

IV. Il ne me reſte plus qu'un point à examiner touchant l'exercice du Diſque; c'eſt l'uſage que les anciens médecins en ont fait, par rapport à la ſanté. J'avouë que mes recherches ſur cet article, ne m'ont conduit qu'à un fort petit nombre de découvertes. Galien & Aretée ſont les ſeuls médecins de l'antiquité, qui puiſſent nous donner là-deſſus quelqu'éclairciſſement; mais cela ſe réduit à ſi peu de choſes, que notre curioſité n'en eſt guéres plus ſatisfaite. Galien range parmi les exercices violents, celuy du Diſque, & il le conſeille à ceux que leur plénitude met dans le beſoin d'eſtre ſaignez ou purgez, & que quelques circonſtances empêchent d'avoir recours à l'un ou à l'autre de ces remédes. Aretée croit l'exercice du Palet utile à ceux qui ſont ſujets aux vertiges, parce qu'il prétend que certaines ſecouſſes de la tête & des bras, peuvent contribuer à la guériſon de cette maladie.

In 6. Epid. Comm. 3. art. 2.

Chron. morb. lib. 1. cap. 3.

Voilà tout ce que nous apprenons d'hiſtorique ſur cette matiére. S'il m'eſtoit permis de l'approfondir ici en qualité de phyſicien & de médecin, j'y découvrirois ſans doute diverſes autres utilitez, ſoit pour la conſervation de la ſanté, ſoit pour la cure de pluſieurs indiſpoſitions, & je pourrois peut-eſtre en développer les raiſons phyſiques & méchaniques; mais je ne dois faire en cette occaſion, que le perſonnage d'antiquaire & d'hiſtorien.



RECHERCHES SUR L'HISTOIRE D'ASSYRIE.

Premiére Partie.

Par M. l'Abbé Sévin.

Les Sçavants sont partagez sur le premier fondateur de la Monarchie des Assyriens. Bochart, & après luy quelques critiques, en font honneur au tyran Nemrod. Malgré cela, nos modernes les plus éclairez ont pris parti pour Assur, fondez sans doute sur ce passage de la Génese, qui me paroît décider la question en sa faveur: *Or Chus fut pere de Nemrod, qui commença à estre puissant sur la terre. Il commença à regner à Babylone, à Achab & à Chalné dans la terre de Sennaar. De ce pays sortit Assur, qui bâtit Ninive, Rehoboth & Chalé, il bâtit aussi Rezen entre Ninive & Chalé.* Ces paroles ne sont point équivoques. M. Bochart cependant ne veut y trouver que Nemrod, qui bientost, si on l'en croit, joignit à la conquête de Babylone, celle du pays qu'Assur avoit choisi pour sa retraite. Et voici donc, suivant son systéme, comment tout cet endroit devroit estre traduit: *Nemrod commença de regner à Babylone, de-là il s'avança dans l'Assyrie, & il bâtit Ninive, Rehoboth & Chalé.* Quelle apparence, dit-il, que Moyse, dont le texte dans ce chapitre, roule uniquement sur la famille de Cham, passe tout d'un coup à celle de Sem, contre l'ordre qu'il semble s'estre prescrit luy-même, & qu'il garde par-tout ailleurs avec le scrupule le plus religieux? Mais quand ces sortes de parenthéses seroient moins fréquentes dans le stile de l'Ecriture, quoy de plus naturel que de ne point séparer des

7. de Janvier 1712.

événements qui ont enſemble une liaiſon preſque néceſſaire? Telles ſont inconteſtablement les victoires de Nemrod, & la fuite d'Aſſur obligé de ſe retirer devant un ennemi, dont la fortune ou les forces eſtoient beaucoup ſupérieures aux ſiennes. Je ne rapporteray point ici les autres raiſonnements de Bochart, d'habiles critiques les ont réfutez avec ſuccès avant moy; & par conſéquent il me ſuffira de remarquer que les Septante, auſſi verſez dans l'Hébreu que le ſont nos plus grands maîtres, que les Septante, dis-je, la Vulgate & les Inteprétes Juifs & Chrétiens, rapportent tous au ſecond des enfants de Sem, l'origine de l'Empire des Aſſyriens. Je n'en ſuis pas étonné, puiſque les Hiſtoriens ſacrez & profanes ſont également d'accord là-deſſus. On ſçait que les différents peuples dont il eſt parlé dans l'Ecriture, ſont déſignez par le nom de leurs fondateurs. Il eſt conſtant néantmoins que le pays de Babylone eſt le ſeul qui ſoit connu ſous celuy de Nemrod. Jamais par la terre d'Aſſur on n'a entendu que les provinces qui ſont renfermées entre le Lyc & le Caper. Ne doit-on pas inférer de-là, que l'Aſſyrie n'a point eſté occupée par Nemrod, non plus que par ſes deſcendants? Autrement le nom du vainqueur auroit bientoſt pris le deſſus. Celuy de Sennaar ne tomba-t-il pas entiérement dans l'oubli, lorſque les Aſſyriens, ſous la conduite de Bélus, en eurent fait la conquête? Nous voyons au contraire que le nom d'Aſſur a ſubſiſté pendant pluſieurs ſiécles dans le pays où ce Prince ſe retira après ſa défaite, témoins Dion Caſſius & Strabon, qui l'un & l'autre font mention de l'Aſſyrie. Il n'eſt pas beſoin d'avertir que ce terme ne différe de celuy d'Aſſyrie que par un changement de lettre très-reconnoiſſable. Xiphilin avant nous l'avoit obſervé, & ces ſortes de minuties n'échappent pas même aux moins éclairez. Au reſte, je ne dois pas oublier que la remarque de Strabon quadre parfaitement avec les témoignages de Pline & d'Ammien Marcellin. Ces auteurs nous apprennent que le pays qui, de leur temps, s'appelloit Adiabene,

Adiabéne, avoit autrefois porté le nom d'Aſſyrie. *Juxta hunc circuitum,* dit le dernier, *Aſſyria priſcis temporibus vocitata.* Les anciens ont donc eu raiſon de regarder Aſſur comme le premier fondateur de ce vaſte empire. C'eſt le ſentiment de Joſéphe, que pluſieurs autres ont ſuivi, & qui luy eſt commun avec * Eratoſthéne, comme le paroît inſinuer un fragment de cet auteur qui nous a eſté conſervé par Euſtathe. Celuy de Xénocrate que nous devons aux ſoins du compilateur de l'Etymologique, eſt bien plus formel. Τὸ τελευταῖον ὃ, dit-il, ἀπὸ Ἀσσούρου τοῦ Σήμου Ἀσσυρία, ὡς Ξενοκράτης ἐν πρώτῳ Χρονικῶν; car il eſt évident qu'à la place de τοῦ Σούσου, il faut ſubſtituer τοῦ Σήμου. Tant d'autoritez prouvent premiérement, que Cléodéme s'eſt trompé lorſqu'il a prétendu que les Aſſyriens eſtoient deſcendus d'Aſſur, fils du Patriarche Abraham. Elles font voir en ſecond lieu, qu'on doit mettre Aſſur fils de Sem à la teſte des Rois qui ont commandé dans Ninive. Je ſçais bien qu'un Auteur de nos jours, célébre par pluſieurs ſçavants ouvrages, a penſé tout autrement ſur ce dernier article; il ſoûtient que l'Aſſyrie dans ſes commencements, n'a point eſté ſoûmiſe à des Rois, & que dès le temps d'Aſſur, le gouvernement démocratique y fut reçû. Sa conjecture eſt fondée ſur l'endroit de la Genéſe que nous avons déja cité. Il y eſt rapporté que Nemrod établit à Babylone le ſiége de ſon empire. On ne lit rien de ſemblable de Ninive. Donc cette ville n'a point eu de Rois. Pour faire ſentir la foibleſſe de ce raiſonnement, il ſuffit de l'examiner avec la plus legére attention. Je conviens que Nemrod a regné dans le pays de Sennaar, & on a raiſon d'appuyer cette opinion ſur les paroles de l'Ecriture où Babylone eſt appellée la capitale des états de ce Prince. Mais parce que Moyſe ne s'exprime point de la même maniére au ſujet de Ninive, eſt-il permis d'en conclurre que les Aſſyriens ont eſté gouvernez par

Hard.

* Ἰστέον δὲ ὅτι κατὰ τοὺς παλαιοὺς παρὰ τῷ Ἐρατοσθένει Ἄσσυρες οἱ Ἀσσύριοι λέγονται, ἀπὸ εὐθείας τῆς Ἄσσυρ. *Euſth. in Dion.*

des magiſtrats électifs ? Il eſt viſible qu'une pareille conſéquence peche contre toutes les regles de la bonne dialectique ; d'autant plus que deux lignes après, Moyſe adjoûte qu'Aſſur ayant paſſé le Tigre, bâtit Ninive, Rézen & Chalé: paroles qui montrent qu'Aſſur exerçoit une autorité abſoluë dans toute l'Aſſyrie. De ſimples particuliers ne ſe ſont jamais aviſez de conſtruire des villes dans un état libre & indépendant. Comment concevoir d'ailleurs que des Républicains n'euſſent point traverſé une entrepriſe ſi contraire à la conſervation de la liberté, dont alors, à ce que je crois, on ne connoiſſoit guéres, ni le nom, ni les prérogatives? Le gouvernement monarchique eſt de tous le plus ancien : *Omnes antiquæ nationes*, dit Cicéron, *regibus quondam paruerunt.* On lit la même choſe dans les écrits d'Ariſtote & de Sallufte, dont le ſentiment eſt d'autant plus vrayſemblable, que lorſqu'on remonte juſque dans ces ſiécles que leur éloignement dérobe à nos recherches, on voit le pouvoir deſpotique établi chez les différentes nations de l'univers. Quelques ſiécles après le déluge, l'Egypte obéiſſoit à des Rois ; & la Paleſtine du temps d'Abraham, eſtoit partagée en une infinité de petits états. Ceux de l'Aſie alors paroiſſent avoir eu plus d'étenduë, & le gouvernement républicain y eſtoit abſolument inconnu. En voilà, ce me ſemble, beaucoup plus qu'il n'en faut, pour aſſûrer à un des deſcendants de Sem, la gloire d'eſtre le fondateur de l'empire d'Aſſyrie. Il s'agit maintenant de développer ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable ſous le regne d'Aſſur. L'hiſtoire profane garde ſur ſon chapitre le plus profond ſilence, & l'Ecriture s'eſt contentée de dire que ce Prince avoit bâti les villes de Ninive, de Réhoboth, de Chalé & de Rézen. De ces quatre villes différentes, Ninive eſt conſtamment la plus célébre; cependant ſous les premiers Rois d'Aſſyrie, elle n'eſtoit pas la plus importante. Je feray voir dans la ſuite de ces recherches, qu'avant Ninus, elle n'avoit rien qui la diſtinguât des autres villes de l'Orient. Je feray voir

auſſi que le nom de Ninive luy a eſté donné par ce Prince. Pourquoy donc, me dira-t-on, Moyſe plus ancien que Ninus, ne la nomme-t-il jamais autrement? Je réponds à cela, que les Juifs ne ſe faiſoient point un ſcrupule de changer des noms peu connus, en d'autres qui eſtoient devenus communs par l'uſage ordinaire. Cette coûtume nous a dérobé l'ancien nom de Ninive, qui, ſelon toutes les apparences, ne s'eſt élevée à la dignité de capitale que long-temps après la mort d'Aſſur. Premiérement, dans l'énumération des quatre villes bâties par ce prince, Rézen eſt la ſeule qui porte le titre de grande. *De terra illa,* dit l'Ecriture, *egreſſus eſt Aſſur, & ædificavit Niniven, & plateas civitatis, & Chale, Rezen quoque inter Niniven & Chale; hæc eſt civitas magna.* Quelques interprétes à la vérité ont prétendu que cette phraſe, *hæc eſt civitas magna,* devoit ſe rapporter à Ninive. Mais une pareille explication eſt inſoûtenable, à moins qu'on ne veuille dire que Moyſe a pris plaiſir à négliger toutes les regles du diſcours, pour ſe rendre inintelligible, ce qui ſeroit un étrange paradoxe. En ſecond lieu, & cela vaut bien la peine d'eſtre obſervé, c'eſt que dans les commencements du regne de Ninus, Télane eſtoit l'endroit où les princes d'Aſſyrie faiſoient leur ſéjour. Je ne l'avance qu'après Eſtienne de Byſance, qui ſans doute avoit puiſé cette circonſtance dans quelque ancien monument. S'il eſtoit permis de hazarder icy des conjectures, je dirois que Rézen & Télane ne ſont qu'une même ville. Ce qui convient à la premiére, ſans trop s'éloigner de la vrayſemblance, on peut le faire quadrer à la ſeconde. Moyſe parle de Rézen comme d'une ville déja puiſſante de ſon temps, & bâtie pluſieurs ſiécles avant luy. Dans Eſtienne de Byzance, on lit que Télane eſtoit une ville fort ancienne; on y lit outre cela que Ninus, qui monta ſur le thrône peu d'années avant la mort de Moyſe, y tenoit ſa cour. Quoy qu'il en ſoit, on ne ſçauroit nier que Rézen n'ait eſté une ville d'une grande étenduë.

Τελαίη, πόλις ἀρχαιοτάτη Συρίας, ἐν ᾗ ᾤκει Νίνος πρὸ τῆς Νίνου κτίσεως.

Elle estoit située entre Ninive & Chalé. Cette derniére place, au rapport de Strabon & de Ptolemée, estoit capitale de la Chalacéne. A l'égard de Réhoboth, on ne la connoît point aujourd'huy, & les interprétes de l'Ecriture jusqu'à présent, ont fait de vains efforts pour en découvrir la situation. Ainsi le royaume d'Assyrie dans sa premiére origine, estoit composé de quatre villes. Cette remarque est d'autant plus nécessaire icy, que beaucoup de personnes, très-habiles d'ailleurs, ne donnent que des bornes fort étroites aux empires qui se formérent après le déluge. Ils en ont jugé la plûpart sur ceux de l'Occident, & en particulier sur ceux des Grecs, dont les Rois, au rapport de Thucydide & d'Isocrate, n'ont eu pendant plusieurs siécles qu'un très-petit nombre de sujets. Il est certain néantmoins que dès les commencements on a vû naître dans l'Orient des empires assez considérables; ce que nous venons de rapporter de ceux de Babylone & d'Assyrie, doit suffire pour en donner une idée bien plus grande. Mais quelque grande qu'elle soit cette idée, il ne faut pas s'imaginer avec une foule d'Auteurs, que dès le temps d'Abraham les Assyriens fussent déja maîtres de la meilleure partie de l'Asie. Je ne crains pas d'avancer que les successeurs d'Assur sont demeurez dans l'obscurité pendant plus de 600. ans. Bien loin de trouver dans les Livres sacrez les moindres vestiges de leur prétenduë puissance, il n'est besoin que d'une médiocre attention pour y découvrir que ces Princes ont esté plusieurs siécles sans songer à faire des conquestes. Quoy qu'en dise Joséphe, l'armée qui, sous la conduite de Codorlahomor Roy des Elamites, fit une irruption dans la Palestine, n'estoit point une armée d'Assyriens. Manéthon n'est guéres plus excusable, lorsque parlant de Salathis premier Roy des Pasteurs, il écrit que ce Prince fortifia les provinces de l'Egypte qui estoient à l'Orient, afin que les Assyriens ne pénétrassent point dans ses états. La puissance de ces peuples n'estoit

pas encore formidable. Il eſt vray que Ctéſias l'a fait remonter juſqu'aux ſiécles les plus reculez; mais Manéthon ne devoit pas l'en croire ſur ſa parole. Encore une fois, il s'en faut beaucoup que les conqueſtes des Aſſyriens ne ſoient auſſi anciennes que l'ont débité l'un & l'autre de ces auteurs, & après eux Diodore de Sicile, Caſtor, Æmilius Sura, & une infinité d'autres écrivains. Bélus eſt le premier, qui dans le deſſein d'aggrandir les états que luy avoient laiſſez ſes ancêtres, ait porté la guerre chez ſes voiſins : & Bélus n'eſt monté ſur le thrône que 322. ans avant la priſe de Troye. C'eſt un point de chronologie qu'il eſt important d'éclaircir. Il eſt même d'autant plus néceſſaire de le développer, que faute de l'avoir aſſez approfondi, on a travaillé ſans ſuccès à découvrir les commencements & la durée de la puiſſance des Aſſyriens. De la maniére dont parlent la pluſpart des Auteurs, on s'imagineroit qu'il faut chercher l'époque de Bélus dans les ſiécles voiſins du déluge. Ælien & Sulpice Sévére l'appellent un Roy très-ancien. Euſébe le fait regner avant même qu'Abraham fût entré dans la Paleſtine. Mais que penſer de Philon de Byblos, qui dans Eſtienne de Byzance aſſûre que Bélus a précédé Sémiramis de 1000. ans? Euſtathe dans ſes Commentaires ſur Denys d'Alexandrie, en compte 1800. Mais ce ne ſeroit jamais fait ſi je voulois rapporter les différentes opinions qui ont juſqu'aujourd'huy partagé les Sçavants ſur l'époque de ce Prince; je me contenteray de dire que les anciens & les modernes de concert enſemble, luy donnent la plus haute ancienneté. Malgré un conſentement ſi unanime, je ne laiſſeray pas de propoſer les raiſons qui m'ont déterminé à ne point adopter ce ſentiment. Après tout, ce n'eſt pas de ma propre autorité que je mets Bélus 322. ans avant le ſiége de Troye. Ce nouveau ſyſteme eſt fondé ſur le témoignage de Thallus; les paroles de cet auteur ſont expreſſes, & voici le fragment tel qu'il nous a eſté conſervé par Théophile

d'Antioche. * *Il paroît que Moyse & la pluspart des Prophetes qui ont vêcu après luy, ont esté plus anciens, non-seulement que tous les Ecrivains profanes, mais encore que Saturne, que Bélus, & que la guerre de Troye. Car, si l'on en croit l'historien Thallus, Bélus n'a précédé cette guerre que de 322. ans.* Quelque considérable que soit le témoignage de Thallus, je n'aurois pas néantmoins osé me déclarer contre le sentiment communément approuvé, si je n'avois pas trouvé dans Hérodote une nouvelle preuve de celuy que j'embrasse. Ce célébre historien compte 520. ans depuis Ninus jusqu'au soûlevement des Médes. Si l'on examine ce calcul avec quelqu'attention, il sera aisé de s'appercevoir qu'il n'est pas différent de celuy de Thallus. Les Médes commencérent à se soustraire de l'obéissance de Sardanapale l'an 253. après la prise de Troye; & Ninus monta sur le thrône 262. ans avant cette fameuse expédition des Grecs. A ces 262. qu'on joigne les 55. que donnent les Chronologistes anciens au regne de Bélus pere de Ninus, on trouvera que ce Prince a précédé la prise de Troye de 322. ans. Ç'a esté aussi la supputation d'Appien & de Denys d'Halicarnasse; puisque l'un, à l'exemple d'Hérodote, paroît avoir enfermé dans l'espace de 510. ans toute la durée de l'empire des Assyriens; & que l'autre met au nombre des fables cette vaste étenduë de siécles qu'on avoit coûtume d'attribuer à la même monarchie. Je croirois que Porphyre n'a point compté autrement que les Auteurs dont nous venons de parler. Ce philosophe, dans un endroit où il examine le temps auquel vivoit Sanchoniathon, prétend que cet historien estoit contemporain de Sémiramis; & il adjoûte aussi-tost que cette illustre Reine regnoit en Assyrie, ou du temps

* Ὅτι μὲν οὖν ἀρχαιότερος ὁ Μωσῆς δείκνυται ἁπάντων συγγραφέων, οὐκ αὐτὸς δὲ μόνος, ἀλλὰ καὶ οἱ πλείους μετ' αὐτὸν Προφῆται γενόμενοι, καὶ Κρόνου, καὶ τοῦ Ἰλιακοῦ πολέμου· κατὰ γὰρ τὴν Θάλλου ἱστορίαν ὁ Βῆλος προγενέστερος εὑρίσκεται τοῦ Ἰλιακοῦ πολέμου ἔτεσι τκβ'.

de la guerre de Troye, ou du moins peu de temps auparavant. On ne ſçauroit nier que tout cecy ne quadre aſſez bien avec noſtre ſyſteme, puiſque nous ne mettons que 163. ans depuis la mort de Sémiramis, juſqu'à la priſe de cette ville célébre. A toutes ces autoritez différentes, on peut encore joindre celle de Macrobe. Cet auteur, dans les Commentaires qu'il a laiſſez ſur le ſonge de Scipion, ſoûtient que le monde avoit commencé, & qu'il ne ſubſiſtoit que depuis un aſſez petit nombre de ſiécles. Pour le prouver, il allégue les hiſtoires Grecques, dont les plus anciennes ne remontoient pas plus haut que Ninus, eſpace qui, ſelon luy, ne renferme guéres plus de 2000. ans. Je n'examine point ici ſi le raiſonnement de Macrobe ne peche point contre la juſteſſe ; il me ſuffit qu'il établiſſe noſtre ſiſteme, & c'eſt ce dont on ne ſçauroit douter, puiſqu'à compter depuis Bélus juſqu'à l'empire de Théodoſe, on trouve en effet, qu'il s'eſt écoulé 2000. ans ou environ. Après tant d'autoritez, ne ſuis-je pas en droit de conclurre, & même avec beaucoup de vraiſemblance, que l'empire des Aſſyriens ſur une partie de l'Aſie eſt bien moins ancien qu'on ne ſe l'imagine ordinairement? Bélus qui en a jetté les premiers fondements, n'eſt, comme on vient de le voir, monté ſur le thrône que 322. ans avant la priſe de Troye. Encore n'eſt-ce que depuis Ninus, qu'Hérodote & les autres commencent à compter les 520. ans qu'a ſubſiſté la puiſſance de cette nation. Il eſt certain cependant que Bélus en eſt regardé comme le fondateur. Preſque tous les auteurs s'accordent à le mettre à la teſte des Rois d'Aſſyrie. De ce nombre ſont Thallus, Hellanicus, Caſtor, Hiſtiæus, Céphalion, Jule-Africain, Syncelle, Sulpice Sévére, ſaint Jérôme & ſaint Cyrille d'Alexandrie. Quelqu'appuyée néantmoins que ſoit cette opinion, on lit dans Syncelle que le nom de Bélus ne paroiſſoit nulle part dans la chronographie de Caſtor, & cela par rapport au peu de certitude des choſes qui avoient eſté publiées de ce Prince. En effet, on ne

sçait ni quels avoient esté les Rois qui l'avoient précédé, ni s'il devoit à la naissance ou à la fortune le rang qu'il tenoit. Diodore de Sicile & Pausanias le font sortir d'Égypte avec une colonie, qui, sous son commandement, vint s'établir dans le pays de Babylone; & ce sentiment a esté du goût de quelques critiques modernes, qui trop prévenus en faveur des Égyptiens, se sont aisément laissez séduire par les contes que ces peuples avoient débitez aux Grecs pour se faire honneur de l'origine des nations les plus célébres. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce système ne sçauroit absolument se concilier avec l'histoire de ces temps-là. Les Égyptiens alors opprimez par les Pasteurs, n'estoient guéres en estat d'envoyer des colonies assez nombreuses pour faire la conqueste de deux empires, tels que ceux de Babylone & d'Assyrie. Ne seroit-il donc pas plus naturel de dire que Bélus estoit un des descendants d'Assur? Quoy qu'il en soit, Bélus ne fut pas plûtôt monté sur le thrône, qu'il forma le dessein de recouvrer la province de Babylone que Nemrod avoit enlevée à ses ancêtres. Depuis la mort de cet usurpateur, il estoit arrivé de grandes révolutions dans cet état. Les Arabes en dernier lieu s'en estoient emparez, & il y avoit 200. ans, suivant Alexandre Polyhistor & Jule-Africain, que ces princes étrangers en jouissoient paisiblement, lorsque Bélus entra dans la Babylonie avec une puissante armée. Il défit Nabonnadus qui y regnoit alors, & par cette victoire il demeura maître de ce royaume, sur lequel il avoit des prétentions légitimes. Cette importante conqueste rendit les Assyriens formidables à tout l'Orient. Balaam qui vivoit peu d'années après, parle de ces peuples, comme si rien n'eût esté capable d'arrêter la rapidité de leurs conquêtes. S'adressant au Cinéen, il luy dit que quand il se retireroit sur les rochers les plus inaccessibles, il ne seroit pas pour cela à couvert des armes des Assyriens: *Robustum quidem est habitaculum tuum, sed si in petra posueris nidum tuum, & fueris de stirpe Cin, quamdiu poteris permanere!*

Assur

Aſſur enim capiet te. On ne ſçait pas ſi Bélus borna là ſes conquêtes. Il y a bien de l'apparence néantmoins que content de la gloire qu'il venoit d'acquérir, il ne ſongea plus qu'à faire de Babylone la plus belle ville de l'Orient. Il n'épargna rien pour exécuter ce magnifique projet, & Babylone depuis a eſté regardée comme ſon ouvrage. Abydéne en eſt un bon garant, auſſi-bien que le Poëte Dorothée, avec cette différence néantmoins, que par une erreur aſſez commune, ce dernier a confondu Bélus l'Aſſyrien avec celuy qui avoit regné chez les Tyriens. Enfin, l'on peut dire, après Quinte-Curce, que dans l'antiquité c'eſtoit l'opinion la plus généralement reçûë. Il y a plus, c'eſt que les Écrivains ſacrez paroiſſent la favoriſer, témoin cet endroit d'Iſaïe, où parlant des Chaldéens, il aſſûre que cette nation vivoit autrefois dans l'obſcurité, & qu'elle devoit ſa grandeur à l'Aſſyrien qui avoit élevé ſes citadelles & bâti ſes palais : *Ecce terra Chaldæorum,* dit ce Prophete, *iſte populus aliquando non erat : Aſſyrius fundavit eam deſerticolis; crexerunt arces ejus : ſuſcitaverunt ædes ejus.* Je ſerois fort porté à croire que par l'Aſſyrien il faut entendre Bélus ; & c'eſt, ſi je ne me trompe, le ſens le plus naturel de ce paſſage qui a donné la torture aux Interprétes. Ce Prince cependant n'eut pas la ſatisfaction de mettre la derniére main à cet ouvrage. Babylone ne fut revêtuë de murs que ſous le regne de Semiramis. Apparemment que la mort le ſurprit avant qu'il eût eu le temps de les commencer ; elle arriva la 45.e année de ſon regne, ſuivant Jule-Africain, & la 65.e ſelon Euſébe & Saint Auguſtin ; 267. avant la priſe de Troye, & 674. avant la premiére Olympiade. Les ſucceſſeurs de ce Prince, pour aſſûrer à leur maiſon l'Empire d'Aſſyrie & de Babylone, ne manquérent pas, par un trait de politique aſſez bien concerté, de luy déférer les honneurs divins. Le peuple toûjours crédule, ſe laiſſa aiſément ſéduire, & depuis ce temps-là il n'y eut point dans Babylone de Divinité plus reſpectée. Le temple de ce nouveau Dieu, ſitué

au cœur de la ville, en faisoit un des plus beaux ornements. C'estoit, à ce que dit Strabon, une pyramide quarrée, dont chacun des côtez avoit un stade. Au milieu de cette pyramide s'élevoient huit tours l'une sur l'autre. Des degrez qui alloient en tournant par dehors, conduisoient à un grand temple qu'on avoit bâti sur la derniére de ces tours. Il estoit enrichi d'une table d'or & d'un lit de parade où couchoit une femme que le Dieu avoit soin de choisir luy-même, & que toutes les nuits il honoroit de sa présence. Outre ce temple, il y en avoit un autre au bas de la tour, dans lequel estoit une statuë d'or de Jupiter assis, une table, un marchepied & un siége de la même matiére, le tout estimé 800. talents. Hérodote, sur le témoignage des Chaldéens, assûre que peu d'années avant luy, on y voyoit une statuë d'or massif qui estoit de douze coudées, mais qu'elle avoit esté enlevée par Xerxès. Ce fut apparemment lorsqu'il vint à Babylone pour entrer dans le tombeau de Bélus, comme le raconte Ctésias. On lit dans Ælien que l'ayant fait ouvrir, il vit d'un côté le cadavre de cet ancien Roy, dans un cercueil qui, à quelques doigts près, estoit plein d'huile; & de l'autre une inscription qui menaçoit des plus grands malheurs celuy qui ne rempliroit pas cet espace vuide. Xerxès le tenta vainement. Quelques années aprés, les Perses ayant esté défaits à Salamine & à Platée, on ne manqua pas de regarder ces mauvais succès comme autant d'effets de la colére de Bélus. A la vérité il en coûta cher à Babylone. Xerxès pour se venger, fit raser tous les temples de cette ville, & celuy de Bélus fut enveloppé dans cette condamnation générale. C'est ainsi que périt ce superbe bâtiment. Alexandre l'auroit rétabli, mais il en fut empêché, & par la grandeur de l'entreprise, & par les difficultez que firent naître les Prêtres de ce Dieu, qui ne trouvoient pas leur compte à se dessaisir des présents & des revenus que les anciens Rois d'Assyrie avoient laissez pour l'entretien du temple & des sacrifices. Voilà tout ce que l'Histoire nous apprend

du regne de Bélus. Celuy de Ninus ſon fils & ſon ſucceſſeur fut encore plus glorieux. Ce Prince eſt le plus ancien conquérant dont faſſent mention les monuments hiſtoriques. C'eſt à luy que preſque tous nos auteurs rapportent l'origine de cette puiſſance, qui rendit les Aſſyriens formidables à toutes les nations de l'Aſie. Ctéſias, & après luy Caſtor, Céphalion & Æmilius Sura, ſont là-deſſus parfaitement d'accord enſemble. Il ſemble même que la pluſpart des anciens ont cru ne pouvoir remonter plus haut que le regne de Ninus, puiſque ceux des Grecs & Latins qui, ſuivant Tertullien & Macrobe, ſe ſont attachez à décrire l'Hiſtoire des premiers temps, ont jugé preſque tous devoir la commencer par les grandes actions de ce conquérant. Que l'on n'attende pas cependant une narration bien circonſtanciée des événements les plus conſidérables de ſa vie. Si l'on en excepte quelques fragments, que nous reſte-t-il aujourd'huy de tant d'auteurs qui avoient travaillé à nous en conſerver la mémoire? Et par-là je me trouve dans la néceſſité de copier un abrégé de Ctéſias, dont l'autorité parmi les Sçavants eſt aujourd'huy médiocrement reſpectée. Quelque fondé que ſoit ce jugement, je ne croirois pas néantmoins que ſon témoignage dût toûjours eſtre ſuſpect. Si Ctéſias a eſté moins occupé de l'amour de la vérité, que du deſir de plaire à ſes lecteurs par des narrations extraordinaires, & par la nouveauté des choſes qu'il débitoit, on doit avouer pourtant qu'il n'a pu concevoir le deſſein chimérique d'impoſer au public dans tout le cours de ſon hiſtoire. En général, il faut ſe deffier de la bonne foy de cet auteur. Je ne me feray donc point un ſcrupule d'abandonner le ſentiment de Ctéſias ſur l'époque de Ninus, qu'il a placée dans l'antiquité la plus reculée. Ce Roy n'eſt pas à beaucoup près auſſi ancien que d'ordinaire on ſe l'imagine. Suivant le calcul qui vient d'eſtre établi, Bélus, qui eſtoit monté ſur le thrône 322. ans avant la priſe de Troye, mourut après avoir gouverné le royaume d'Aſſyrie l'eſpace de 55. ans; & par conſéquent Ninus a dû luy ſuccéder

Ctéſias dans Diod. de Sic.

l'an 268. de la même époque. Son premier ſoin fut de lever une armée composée de ſoldats jeunes & vigoureux. Lorſque ſes troupes, par des exercices fréquents, furent ſuffiſamment inſtruites dans les régles de la diſcipline militaire, néceſſaires abſolument pour les plus grands ſuccès, il s'avança dans le pays de Babylone, accompagné d'Ariéus Roy des Arabes, qui eſtoit venu le joindre avec un grand nombre de ſes ſujets. Les Babyloniens peu aguerris, furent aiſément défaits, & leur Roy priſonnier fut, auſſi-bien que ſes enfans, la premiére victime de la barbarie & de la cruauté du vainqueur. Mais cette narration me paroît fabuleuſe dans toutes ſes parties. A l'avénement de Ninus à la couronne, les Babyloniens eſtoient déja ſujets des Rois d'Aſſyrie. Le ſéjour que Bélus faiſoit ordinairement à Babylone, en ſeroit une preuve conſtante, quand on ne ſçauroit pas d'ailleurs par le témoignage de la pluſpart des Hiſtoriens, qu'il avoit travaillé à rendre cette ville une des plus ſuperbes de l'Orient. Que penſer après cela de Diodore, qui, ſur la bonne foy de Ctéſias, a prétendu que ſous le regne de Ninus, Babylone n'eſtoit pas encore bâtie? Ce ſeroit perdre ſon temps, que de vouloir réfuter une opinion qui eſt généralement contredite; & il me doit ſuffire de remarquer que l'époque de la fondation de Babylone n'eſt guéres mieux établie que la prétenduë expédition de Ninus dans cette province. Pour moy, je ſerois porté à croire que les premiers coups de ce conquérant tombérent ſur l'Arménie. Ce royaume eſtoit fort à la bienſéance des Aſſyriens, & ce fut apparemment une des raiſons qui détermina Ninus à tourner ſes forces de ce côté-là. Les Arméniens ne firent pas une longue réſiſtance. Barzane leur Roy, intimidé par la priſe de quelques-unes de ſes places, aima mieux avoir recours à la clémence du vainqueur, que d'attendre les derniéres extrémitez. Il en fut reçû avec beaucoup d'humanité, & Ninus ne luy impoſa d'autres conditions que celles de luy fournir des vivres, & de le ſuivre avec ſon armée. Devenu plus puiſſant par cette jonction,

il marcha contre les Médes, qui résolus de défendre leur liberté, vinrent au devant de luy sous le commandement de Pharnus. La fortune ne seconda pas le courage de ce Prince, qui fut crucifié après la bataille. Sa femme & sept de ses enfants eurent la même destinée. Tant de succès firent concevoir à Ninus l'espérance de se rendre aisément maître de tous les pays qui estoient situez entre le Nil & le Tanaïs. Plein de ce grand projet, il porta ses armes victorieuses chez différentes nations. Diodore de Sicile, sur le témoignage de Ctésias, rapporte que toutes celles qui habitoient l'Asie, à l'exception des Indes & de la Bactriane, furent conquises dans l'espace de 17. ans; mais il adjoûte en même-temps, que tous les Historiens ont gardé un profond silence sur le nombre des batailles qui furent données pendant cette longue suite de prospéritez, aussi-bien que sur la multitude des peuples qui tombérent en la puissance des Assyriens. Cependant, entre les provinces dont s'emparérent les vainqueurs, il compte après Ctésias, la Syrie, l'Egypte, la Phœnicie, la Pamphylie, la Lycie, la Carie, la Phrygie, la Mysie, la Lydie, la Troade, la Perse, la Susiane, les pays des Cadusiens, des Tapyres, des Hyrcaniens & des Daes. Dans le texte Grec de Diodore, on lit aujourd'huy Δεράγκων, terme que je croirois en cet endroit convenir infiniment moins que celuy de Δάων. Les Dranges estoient fort éloignez des Hyrcaniens, & dessors comment croire que Diodore ait joint des pays séparez par tant de provinces? Il n'en est pas de même des Daes, que cet Historien a eu raison de mettre à la suite des Tapyres & des Hyrcaniens, par rapport au voisinage de ces nations. Cela est si vray, que Strabon a placé les Daes proche de la mer Caspienne. Voici les paroles de ce Géographe: * *On donne le nom de Daes à la plusspart des Scythes dont le pays commence à la mer*

* *Strab. l. 11. p. 511.* Οἱ μὲν δὴ πλείους τῶν Σκυθῶν ἀπὸ τῆς Κασπίας θαλάττης ἀρξάμενοι Δάαι προσαγορεύονται· τοὺς δὲ προσεῴους τούτων μᾶλλον Μασσαγέτας, καὶ Σάκας ὀνομάζουσι.

Caspienne. A l'égard de ceux qui sont à l'Orient, ils sont appellez Saques & Massagétes. Pomponius-Méla ne nous est guéres moins favorable, lorsqu'il écrit que le fleuve Oxus, devenu plus considérable par la jonction de plusieurs autres riviéres, commence proche les Daes à couler du côté du septentrion. Je diray la même chose de Pline, de Ptolémée & de Quinte-Curse; mais les passages que je viens de rapporter, sont plus que suffisants pour faire sentir le peu de solidité de la correction de Rhodomannus, qui à la place des Dranges a substitué les Daces, nation qui n'a jamais esté connue dans l'Asie. Ce sont-là les différentes provinces que Ninus rendit tributaires de l'Empire d'Assyrie; & par conséquent Cyrus n'est pas le premier qui ait commencé à faire des conquêtes dans l'Orient, comme l'a prétendu Sallufte. J'ay bien de la peine à croire cependant, que l'Egypte doive estre comptée entre les provinces dont Ninus se rendit maître. Les monuments qui nous restent de cette ancienne Monarchie, sont une preuve très-forte que les Egyptiens alors n'estoient pas soûmis à une domination étrangére. Manéthon, à la vérité, raconte que Salathis premier Roy des Pasteurs, pour fermer aux Assyriens l'entrée de l'Egypte, fit fortifier la partie orientale de ce royaume; mais il ne dit nulle part que Ninus ait ou attaqué, ou emporté les retranchements que luy avoit opposez Salathis; circonstance qu'il n'estoit pas naturel que Manéthon oubliât en cet endroit, & qu'il n'auroit pas obmise, selon toutes les apparences, si jamais les Assyriens eussent pénétré dans l'Egypte. Adjoûtez à cela, que par les fragments des Dynasties qui sont venus jusqu'à nous, on voit que sous le regne de Ninus & sous celuy de ses successeurs, l'Egypte a esté gouvernée par des Princes libres & indépendants. Ne seroit-il donc pas plus vraysemblable de dire que Ninus borna toutes ses expéditions à la conquête de l'Asie? Je ne sçais pourquoy quelques auteurs ont avancé que les Assyriens n'en avoient jamais possédé qu'un petit nombre de provinces. Peut-

eſtre auroient-ils changé de ſentiment, s'ils avoient conſidéré qu'Hellanicus, Céphalion, Strabon, Joséphe & Euſébe, n'ont point donné à leur Empire d'autres limites que l'Aſie entiére. Il eſt conſtant d'ailleurs que Platon & Pomponius-Méla en parlent comme d'une nation dont la puiſſance avoit eſté formidable autrefois. Que ſi ces autoritez ne ſuffiſent pas pour aſſûrer à Ninus la poſſeſſion de tant de belles provinces, ſur quel fondement la luy conteſter, ſi l'on fait réflexion que le nom des Aſſyriens s'eſt communiqué à la plus grande partie des royaumes de l'Orient? Il n'y a que la force & la violence qui puiſſent produire de pareils changements, & il n'eſt pas naturel que des nations entiéres perdent leur premier nom, tandis qu'elles demeurent dans l'indépendance. Toute la queſtion eſt donc maintenant de montrer que la plûpart des pays de l'Orient ont conſervé juſqu'aux derniers temps le nom des Aſſyriens. Je n'en veux pas de meilleur témoin que Strabon. Ce Géographe aſſûre qu'autrefois les provinces qui s'étendoient depuis l'Egypte juſqu'au Pont, eſtoient toutes compriſes ſous le nom général d'Aſſyrie. Dans Bion, Adonis, quoyque né dans la Phœnicie, eſt cependant déſigné par l'épithéte d'Aſſyrien. C'eſt auſſi celuy du Mont Liban dans le Poëte Nonnus, & de Myrrha dans Oppien. La Cappadoce dans Apollonius, porte le même nom, & l'Euphrate dans Callimaque eſt appellé Aſſyrien. Malgré des témoignages auſſi formels, il ne ſera point inutile de remarquer que Ninus avoit laiſſé dans pluſieurs endroits de l'Aſie des monuments de ſes victoires. Telle eſt, par exemple, Ninoé, ville que ce Prince, au rapport d'Eſtienne de Byzance, avoit fait bâtir dans la Carie. Telle eſt encore celle de Ninus dont parlent Philoſtrate & Ammien-Marcellin, & qui paroît avoir eſté ſituée dans la Commagéne. Qu'on ſe donne bien de garde, au reſte, de confondre cette Ninus avec la fameuſe Ninive. Ce ne fut qu'au retour des expéditions que je viens de rapporter, & qui occupérent les armes de Ninus pendant dix-ſept années,

que ce conquérant en jetta les fondements. Les anciens sont partagez sur la situation de cette puissante ville. Ctésias & Diodore après luy, l'ont mise sur l'Euphrate. En cela bien différents d'Hérodote, de Strabon, d'Arrien, de Ptolémée & de Pline, qui ont écrit tous cinq que Ninive estoit sur le Tigre. Dans cette diversité de sentiments, je n'hésiteray point à me déclarer pour Hérodote; & on ne sçauroit nier que son autorité, soutenuë d'ailleurs du consentement de presque tous les autres écrivains, ne doive l'emporter sur le témoignage de Ctésias. Je n'ignore pas cependant que Bochart accuse Hérodote de n'estre pas d'accord avec luy-même, & d'avoir dit dans le premier livre de son Histoire, que l'Euphrate passe au milieu de Ninive. Jamais reproche n'a esté plus mal fondé. Dans l'endroit que cite Bochart, il ne s'agit uniquement que de Babylone; & j'ose même avancer qu'Hérodote n'a point varié du tout sur la situation de Ninive. Il ne l'a pas confonduë non plus avec Babylone, comme l'a prétendu Isaac Vossius, faute d'avoir examiné avec assez d'attention cet auteur, qui distingue par-tout l'une & l'autre de ces villes de la maniére du monde la plus claire & la plus précise. Ceci bien examiné, il s'ensuit que la plus grande partie des anciens a placé Ninive sur le Tigre. Pline prétend que c'estoit sur la rive occidentale de ce fleuve; sentiment d'autant moins vraysemblable, que les autres écrivains s'accordent tous à la mettre à l'orient de la même riviére. Ce qui est certain, c'est que Strabon assûre que cette ville occupoit l'espace qui est entre le Tigre & le Lyc; & cet espace, au rapport de Ptolémée, n'a pas moins de 50000. pas, si on le prend de l'endroit où le Lyc va se jetter dans le Tigre. Il est aisé de juger par-là quelle devoit estre la grandeur de Ninive. Je ne vois rien de plus magnifique que la description qui nous en a esté laissée par Diodore; si on en croit cet historien, elle avoit 150. stades de long sur 90. de large, & le circuit estoit de 480. stades, qui font environ 60000. pas. Une si prodigieuse étenduë

étenduë paroîtroit ſans doute incroyable, ſi on ne trouvoit expreſſément dans l'Ecriture, que Jonas n'employa pas moins de trois jours à faire le tour de cette fameuſe ville. Après tout, les murs n'en eſtoient pas moins dignes d'admiration. Leur hauteur eſtoit de 100. pieds, & on rapporte que trois chariots y pouvoient aiſément marcher de front. Il y avoit outre cela 1500. tours, dont chacune eſtoit de 200. pieds de haut. A juger par cette deſcription, il n'y a perſonne qui ne s'imaginât qu'à peine un ſiécle auroit pu ſuffire pour porter à ſa perfection un ouvrage qui eſt ſi fort au-deſſus des plus beaux monuments de l'antiquité. Si l'on s'en rapporte à Euſtathe, il fut entiérement achevé dans l'eſpace de huit années; & la choſe ſemblera d'autant plus vrayſemblable, que 140000. hommes y travaillérent ſans interruption. Ninus après avoir mis la main à un projet de cette importance, réſolut de venger l'affront que ſes armes avoient reçû dans la Bactriane. Les habitants en eſtoient très-belliqueux, & le ſuccès de la premiére expédition auroit découragé un Prince moins intrépide. Dans la crainte de voir ſes deſſeins échouer une ſeconde fois, il aſſembla une armée compoſée de 1700000. hommes de pied & de 210000. chevaux, ſans parler des chariots armez de faux, qui paſſoient le nombre de 10000. Je ne voudrois pas au reſte garantir tout ce détail de Ctéſias. Il ne m'eſt pas permis cependant de taire les raiſons ſur leſquelles ſe fonde Diodore, pour faire voir que toute cette narration n'a rien d'incroyable. « Il n'y a perſonne, dit-il, qui ne traite de fable cette quantité prodi- « gieuſe de troupes. Mais ceux qui connoiſſent l'étenduë de « l'Aſie, & la multitude des nations qui l'habitent, trouve- « ront la choſe très-poſſible; & pour la rendre croyable, il « n'y a qu'à conſidérer ce qui s'eſt paſſé de notre temps en « Europe. On ſçait, par exemple, que Denys le Tyran fit « ſortir de la ville ſeule de Syracuſe 120000. hommes de « pied & 12000. chevaux, ſans compter 400. vaiſſeaux, « dont quelques-uns eſtoient à trois & à cinq bancs de rames. «

» On sçait aussi que peu de temps avant qu'Annibal entrât
» en Italie, les Romains levérent dans cette province près
» d'un million de personnes. Il est certain toutesfois que
» l'Italie entiére ne sçauroit estre comparée pour la multitude
des habitants, avec une seule des nations de l'Asie. » Je doute fort que ce raisonnement rassûre les lecteurs sur la bonne foy de Ctésias, qui certainement auroit esté moins suspecte, si cet Historien avoit eu la précaution de réduire à la moitié ces troupes innombrables des Assyriens. Il faut néantmoins tomber d'accord, que de tout temps les Rois de l'Orient ont mis en campagne des armées très-considérables. Ceux des Juifs, par exemple, dont les états estoient resserrez dans des bornes fort étroites, ne laissent pas de marcher à la tête de 500000. hommes. Ce sont les Ecrivains sacrez qui le rapportent, & dessors on ne devroit pas rejetter sans examen, ce que raconte l'Histoire profane de la grandeur & de la puissance des Rois de l'Asie. Cependant jamais Prince n'auroit égalé celle de Ninus, si les troupes avoient esté aussi nombreuses que le prétend Ctésias. Celles des Bactriens montoient à 400000. hommes. Malgré une si grande inégalité, Oxyarte, que Justin, Arnobe, S.t Augustin & Orose ont mal-à-propos confondu avec le fameux Zoroastre, alla courageusement au-devant de l'ennemi. Diodore écrit que le Roy de la Bactriane se campa proche les défilez qui fermoient l'entrée de son pays. Les Assyriens les ayant passez, ils furent attaquez & rompus par Oxyarte, qui les poursuivit jusqu'aux montagnes; mais accablé par le grand nombre de troupes qui estoient déja sorties des défilez, il se vit obligé de prendre le parti de la retraite. Après cette bataille, qui coûta 100000. hommes aux Assyriens, Ninus se rendit maître sans peine de toute la Bactriane. Il n'en fut pas de même de Bactres la capitale du royaume, ville très-forte, & pourvûë d'ailleurs de tout ce qui estoit nécessaire pour soûtenir un long siége. Aussi eut il beaucoup de peine à emporter la place; & peut-estre que la valeur de la garnison auroit rendu ses

efforts inutiles, si la fortune n'avoit conduit Sémiramis dans le camp des assiégeants. Je n'entreray ici dans aucun détail sur cet article, qui sera réservé au discours suivant, où je me propose de donner une histoire circonstanciée de cette fameuse Princesse, que Ninus épousa après la réduction de la Bactriane. Il y a bien de l'apparence que ce conquérant ne survêcut pas long-temps à son mariage. Quoy qu'il en soit, Jule-Africain, Eusébe & S.t Augustin le font regner 52. ans. Diodore garde là-dessus un profond silence, luy qui nous a laissé une ample description du superbe mausolée que Sémiramis avoit élevé à son mari. Ce fameux ouvrage subsistoit encore dans les derniers temps; & qui ne seroit donc pas surpris de voir les Anciens si peu d'accord sur le lieu de sa situation? Diodore le place dans Ninive, & Ovide près de Babylone, avec d'autant plus de fondement, ce me semble, que cet Historien le met dans le voisinage de l'Euphrate. J'aurois même beaucoup de penchant à croire que les portes de Babylone qui portoient le nom de Ninus, & dont parle Hérodote, n'avoient esté ainsi appellées, que parce qu'elles conduisoient au tombeau de ce conquérant célébre.



RECHERCHES SUR L'HISTOIRE D'ASSYRIE.

SECONDE PARTIE.

Par M. l'Abbé SÉVIN.

20. de Décembre 1714.

LES Assyriens estoient déja maîtres des plus belles provinces de l'Asie, lorsque Sémiramis monta sur le thrône que Ninus venoit de remplir avec tant de réputation. Nous avons vû dans l'article précédent, par combien de victoires ce Prince avoit signalé son regne. Celuy de Sémiramis, encore plus glorieux, fournira à nos recherches la matiére d'un discours, qui ne renfermera ni moins de particularitez intéressantes, ni moins d'événements considérables. Ce n'est pas que je voulusse garantir toutes les merveilles que nous ont débitées les Anciens sur le chapitre d'une Reine si fameuse. Quoy, par exemple, de plus mal imaginé que l'histoire de sa naissance? Diodore en fait honneur à Dercéto, Divinité fort respectée dans une bonne partie de l'Orient. Parmi la foule de ceux qui venoient à son temple offrir des sacrifices, Vénus irritée contre la Déesse, démêla un jeune homme qu'elle crut propre à la venger. Ses espérances ne furent pas trompées, & elle eut la satisfaction de voir le Syrien triompher de toute la fierté de son ennemie. Sémiramis fut le fruit d'un commerce qui bientost devint funeste à sa mere; au désespoir d'avoir si mal soûtenu la dignité de son rang, elle se précipita dans le Lac que Jean Tzetzès s'imagine estre celuy de Mœris en Égypte. Ce ne fut néantmoins qu'après avoir ôté la vie au jeune homme qui avoit eu le malheur de luy plaire. On ignore quel estoit

ſon nom, car je compte pour rien l'autorité du grand Étymologicon & celle d'Euſtathe, qui l'appellent Cayſtre fils de l'Amazone Penthéſilée. Une origine ſi illuſtre ſeroit infiniment plus honorable à Sémiramis que le récit de Pline, & que celuy d'un certain Athénée dont parle Diodore. Née dans l'obſcurité, ſi l'on en croit le premier de ces Auteurs, d'accord là-deſſus avec Plutarque, elle avoit eu l'adreſſe de s'ouvrir un chemin juſqu'au thrône. Le ſecond prétend que cette Reine, avant ſon élevation, faiſoit de ſa beauté l'uſage le plus condamnable. Il y en a d'autres qui la diſent fille de Ninus, c'eſt l'opinion de Conon; opinion que Macrobe nous aſſûre avoir eſté commune à pluſieurs Écrivains. Mais toutes réflexions faites, j'appréhende bien qu'il n'ait pas aſſez examiné la choſe. Photius certainement eſtoit beaucoup plus verſé que luy dans la lecture des Anciens; Photius néantmoins inſinuë aſſez clairement que le ſentiment de Conon n'avoit point eu de partiſans. Retournons à Diodore, qui pourſuit ainſi les aventures de Sémiramis. A peine avoit-elle vû le jour, qu'on l'expoſa dans des lieux ſtériles & inhabitez. Abandonnée de tout le monde, des colombes luy tinrent lieu de mere; les unes luy apportoient du lait, les autres de leurs aîles luy faiſoient une eſpéce de bouclier contre les injures du temps: une année s'écoula de cette maniére. Pendant cet intervalle, l'enfant eſtant devenu plus fort & plus robuſte, il fallut ſonger auſſi à une nourriture plus ſolide. Ses nourrices eurent recours aux fromages des bergeries voiſines. On les apperçut, & les bergers les ayant ſuivies, trouvérent une fille parfaitement belle. Quelque ridicule que fût cette fable, il paroît cependant qu'elle eſtoit reçûë dans pluſieurs provinces de l'Aſie. Ctéſias l'y avoit appriſe; & une preuve qu'on ne doit pas la regarder comme ſon ouvrage, c'eſt que les colombes eſtoient publiquement honorées dans toute la Syrie. Xénophon, témoin oculaire, le dit en termes formels, & après luy Philon, Sextus Empiricus & nombre d'autres, dont les autoritez ſeroient ici

ſuperfluës. Je ſerois même tenté de croire que le culte de ces animaux n'eſt guéres moins ancien que Sémiramis ; & peut-eſtre auroit-elle compoſé la fable dont il s'agit, pour dérober aux Aſſyriens l'obſcurité de ſa naiſſance, & pour leur perſuader que les Dieux prenoient un ſoin tout particulier de ſes jours. Celuy que Simmas, intendant des troupeaux du Roy, eut de ſon éducation, la rendit une perſonne accomplie. Infiniment belle avec cela, il ne faut pas s'étonner ſi Ménonès gouverneur de Syrie, en fut épris dès la premiére vûë. Il la demanda à Simmas, l'obtint, & la conduiſit à Ninive où ſe célébrérent les nôces. L'amour de Ménonès ne ſe ralentit point ; la beauté l'avoit fait naître, le mérite le ſoûtint. Un génie élevé & capable des plus grandes affaires, luy avoit acquis la confiance de ſon mari. Tout ſe décidoit par les avis de Sémiramis, & ſes avis ne manquoient jamais de réuſſir ; tant il eſt vray que les ſuccès ſont moins l'ouvrage du hazard, qu'ils ne le ſont de l'habileté & de la prudence. Si Ménonès en avoit ſcrupuleuſement ſuivi les maximes, ſon bonheur auroit eſté de plus longue durée ; la guerre de Bactres vint tout-à-coup troubler une union dont la naiſſance de deux enfants, Hypate & Hydaſpe, avoit encore ſerré les nœuds. Ninus réſolu de ſoûmettre, à quelque prix que ce fût, un royaume qui eſtoit à ſa bienſéance, partit de Ninive avec une armée formidable : les principaux ſeigneurs de ſa cour l'accompagnérent dans cette expédition, & Ménonès fut du nombre. Après une bataille long-temps diſputée, & que perdirent les Bactriens, toutes les villes ouvrirent leurs portes à Ninus. Bactres fut la ſeule qui arrêta la rapidité de ſes conquêtes. Deux choſes contribuoient à relever le courage des habitants, la force de la place, & la multitude de ceux qui la défendoient. On eut beau preſſer le ſiége, il n'avançoit que très-lentement. Mais perſonne ne le trouva plus long que Ménonès. Chagrin de ſe voir ſéparé d'une femme qu'il chériſſoit toûjours avec la même tendreſſe, il luy écrivit de venir le joindre au camp.

L'Hiſtorien remarque qu'elle obéit ſans repugnance. Ce que ſouhaitoit ſon mari eſtoit conforme à ſes inclinations. Elle aimoit la gloire par deſſus toutes choſes, & dans la penſée qu'il ne luy ſeroit pas mal-aiſé d'en acquérir à un ſiége que la valeur des ennemis rendoit tous les jours plus difficile, elle ne négligea rien pour hâter ſon départ. Dans de grands voyages, une femme ne laiſſe pas de courir certains riſques. Sémiramis, pour n'y eſtre point expoſée, inventa une eſpéce d'habillement qui pouvoit également convenir aux deux ſexes. La propreté & le bon goût font le mérite de toutes les parures, l'un & l'autre regnoient dans la ſienne. Commode avec cela, & d'un uſage merveilleux pour défendre la délicateſſe du teint contre les ardeurs du ſoleil, il ne ſeroit pas ſurprenant que les Médes, & les Perſes enſuite, euſſent adopté une maniére de s'habiller qui quadroit ſi bien avec leur molleſſe. Ctéſias écrit que cette mode ne paſſa chez les Perſes que par ſucceſſion de temps; ſentiment dont Juſtin a jugé à propos de s'écarter, luy qui prétend que Sémiramis, à ſon avénement à la couronne, ordonna à tous ſes ſujets de ne porter deſormais d'autres habits que ceux qu'elle venoit d'introduire. Lequel croire de ces deux auteurs? L'opinion de Juſtin s'accorde parfaitement avec le caractére de cette Reine, qui vouloit immortaliſer juſqu'aux actions de ſa vie les plus indifférentes. D'un autre côté, Ctéſias eſt le plus ancien, & il a vêcu pluſieurs années dans la Cour des Rois de Perſe, où l'on ne devoit pas ignorer ces ſortes de particularitez. Malgré cela, j'aurois bien de la peine à me perſuader ſur ſa parole, que les habits des Perſans euſſent eſté copiez d'après ceux de Sémiramis. Quoyque magnifiques, cependant ils laiſſoient au corps l'uſage libre de toutes ſes parties; bien différents des vêtements de cette nation, amples, embarraſſants, & dans leſquels on ne ſe remuoit qu'avec peine. Telle eſt la deſcription que nous en ont donnée Xénophon, Cornélius-Népos & le Poëte Manilius, dont voici les vers: *Diod. lib. 2.*

Et Syriæ gentes, & laxo Persis amictu
Vestibus ipsa suis hærens.

Il me souvient d'avoir lû quelque part dans Clément d'Alexandrie, que les vêtements de lin devoient leur origine à Sémiramis ; mais ils estoient à la mode plusieurs siécles avant cette Princesse, & il ne seroit pas difficile de le prouver, s'il m'estoit permis de suivre de semblables digressions. J'aime mieux revenir au siége de Bactres. Il n'estoit guéres plus avancé que le premier jour, lorsque Sémiramis arriva au camp. Ayant esté reconnoître la place, elle apperçut que la citadelle n'estoit gardée que par un petit nombre de soldats, & que ces soldats, dans le temps des attaques, accouroient tous à la défense des postes les plus exposez. Trop habile pour ne pas profiter de la négligence des ennemis, elle forma le dessein d'attaquer la ville du côté de la citadelle. Un jour donc qu'on donnoit un assaut, elle s'avança avec un corps de troupes, & n'eut pas de peine à s'emparer d'un endroit, que la trop grande confiance des assiégez avoit laissé sans défenseurs. Ainsi fut prise la capitale de la Bactriane. Il seroit inutile de dire que Ninus sensible à un service de cette importance, la combla de présents ; & peut-estre ne le seroit-il pas moins d'adjoûter, qu'il fut encore plus touché de sa beauté qu'il n'avoit esté charmé de sa valeur. Ce Prince alors devoit estre fort âgé; mais la sagesse & l'expérience, dont la vieillesse se fait tant d'honneur, ne furent pour luy que de foibles armes contre la violence de sa passion. Si ce que rapportent les Anciens n'est point exagéré, il est bien des gens qui auront quelqu'indulgence pour celle de Ninus. On convient généralement que Sémiramis avoit rassemblé les différentes perfections qui peuvent exciter les sentiments les plus vifs. Ovide la met en paralléle avec Laïs, la plus belle femme qu'eut jamais la Grece. Ælien même raconte que la beauté de cette Reine ne perdoit rien de son éclat au milieu des ajustements les plus négligez. Il ne

ne faut donc pas s'étonner si elle plut à Ninus. Il la demanda à Ménonès, & pour adoucir l'amertume du compliment, il promit de luy donner en échange Sosane sa fille. La proposition scandalisa Ménonès, & le Roy irrité de son peu de complaisance, le menaça de luy faire crever les yeux. Soit frayeur, soit amour pour sa femme, l'histoire rapporte qu'il se pendit. Que cette narration de Ctésias soit vraye dans toutes ses parties, c'est une chose dont je ne voudrois pas répondre; peut-estre l'incrédulité nous vient-elle de voir l'insensibilité qui regne aujourd'huy parmi le commun des hommes. Si Sémiramis regretta la perte d'un mari qui l'aimoit tendrement, c'est ce qu'on n'a pas jugé à propos de nous apprendre. Les Anciens gardent sur ses larmes un profond silence, & il est assez vraysemblable qu'elle épousa Ninus sans chagrin. Elle ne fut pas moins chére à ce Prince qu'elle l'avoit esté à Ménonès. Et si l'on en croit quelques Auteurs, il luy en donna une marque bien singuliére. Sûre des Grands de l'état, que ses bienfaits ou ses promesses luy avoient attachez, elle supplia son mari avec les plus vives instances, de vouloir bien luy confier pour cinq jours la puissance souveraine. Il se rendit à ses priéres, & toutes les provinces de l'Empire eurent ordre d'obéir à Sémiramis. On n'exécuta cet ordre que trop exactement pour l'infortuné Ninus, qui fut impitoyablement massacré par le commandement de sa femme. Du moins est-ce ainsi que l'assûrent Dion & Plutarque, avec cette circonstance, que Plutarque a cru qu'on ne luy avoit ôté la vie qu'après l'avoir retenu prisonnier pendant quelque temps; d'autres au contraire ont écrit que Sémiramis le condamna à une prison perpétuelle. Mais l'opinion commune chez nos Auteurs, est que ce Prince, ensuite de son expédition de Bactres, vint mourir tranquillement à Ninive. Il disposa de sa couronne en faveur de Sémiramis, dont il avoit un fils encore trop jeune pour luy succéder. Justin raconte que dans la juste appréhension de voir les Assyriens peu soûmis à la domination

d'une femme, elle se fit proclamer Reine sous le nom de Ninyas. Son fils luy ressembloit parfaitement, mêmes traits, même taille, & par conséquent rien de plus aisé que d'en imposer au peuple. Pour en venir plus sûrement à bout, elle introduisit une espéce d'habillement conforme à ses vûës, & qui bientost fut le seul à la mode dans tous les pays de son obéissance. Ce stratageme eut tout le succès qu'on en devoit attendre, & notre Auteur adjoûte qu'elle ne découvrit son sexe, qu'après s'estre attiré l'admiration de ses sujets par une longue suite de victoires. Je puis me tromper, mais dans toute cette narration de Justin, il y a certaines circonstances qui me paroissent un peu fabuleuses. Comment s'imaginer, par exemple, que Sémiramis ait pu former le ridicule projet de passer pour Ninyas, & comment soûtenir ce personnage au milieu d'une Cour où ce jeune Prince devoit estre connu? Il y a plus, c'est que Ninyas alors estoit encore un enfant, & que sa mere avoit déja esté mariée deux fois. D'ailleurs, de quel secours pouvoit luy estre un pareil artifice? Ignore-t-on aujourd'huy qu'en Orient les femmes n'estoient point excluës de la couronne, & qu'avant Sémiramis plusieurs l'avoient portée avec beaucoup de gloire? Je dis avant Sémiramis, parce que, suivant le calcul que nous avons tâché d'établir dans la premiére partie de ces recherches, le commencement de son regne ne doit précéder que de 215. ans le siége de Troye; ce qui quadre assez avec le sentiment de Porphyre, qui la fait vivre, ou dans l'intervalle même de cette guerre fameuse, ou quelque temps auparavant: sentiment au reste qui n'estoit point particulier à ce Philosophe, comme on l'a cru jusqu'à présent. Je n'en veux pas d'autres témoins qu'Estienne de Byzance; cet Auteur, qui sans doute l'avoit pris d'un plus ancien que luy, assûre que le premier nom de Thyatire avoit esté Πελόπεια, & qu'ensuite elle avoit porté celuy de Sémiramis. Sémiramis estoit donc postérieure à Pélops, dont les descendants commandoient l'armée des Grecs devant Troye; & cette Reine le seroit

de plusieurs années, si l'on pouvoit compter sur les témoignages d'Eustathe & du Compilateur du grand Etymologicon, qui l'un & l'autre rapportent son origine à Caystre fils de Penthésilée. Je ne doute pas néantmoins qu'en cet endroit ils n'ayent copié des Ecrivains qui ne sont pas venus jusqu'à nous; & à parler naturellement, je croirois presque qu'Hérodote a donné lieu à cette opinion. Dans la généalogie des Héraclides que nous a conservée cet Historien, telle qu'on la débitoit en Lydie, il se trouve trois générations depuis Hercule jusqu'à un certain Ninus. Peut-estre a-t-on confondu ce Ninus avec le Roy d'Assyrie, & par-là Caystre sera devenu le pere de Sémiramis. Il falloit reculer sa naissance, & on ne pouvoit mieux s'y prendre, puisqu'entr'elle & Otréra mere de Penthésilée, il y a le même nombre de générations qu'entre Hercule & Ninus. Je n'insisteray pas davantage là-dessus; il n'est personne qui, sur des fondements de cette nature, voulût placer si près des Olympiades le regne de Sémiramis. Les commencements en furent troublez par le soûlevement des Siraces. Elle estoit au bain quand on luy en porta la nouvelle; & sans se donner le temps de mettre ses cheveux en ordre, elle partit pour punir les rebelles. Valére-Maxime convient du fait, avec cette différence pourtant, que Frontin & luy prétendent que ce fut contre les Babyloniens que marcha Sémiramis. Leur ville fut prise d'assaut, & la vigueur avec laquelle la Reine pressa ce siége, tint en respect les nations dont la mort de Ninus avoit ébranlé la fidélité; il fut heureux pour Babylone d'estre retournée sous la puissance des Assyriens. Quoy qu'en dise Bérose, il est fort vraysemblable que cette ville devoit à Sémiramis une partie de ses plus beaux ornements. Quand même les portes, qui long-temps après conservoient encore son nom, ne seroient pas une preuve bien forte de la vérité de ce sentiment, j'aurois de la peine à croire que toute l'Antiquité eût voulu nous en imposer sur cet article-là. Parmi nos meilleurs Ecrivains, il en est

plusieurs qui regardent Babylone comme un monument de la magnificence de cette Princesse. D'autres, & ceux-là à mon sens plus croyables, se sont contentez de luy attribuer la construction de ses murs, qui ont fait l'admiration de tous les siécles. L'ouvrage achevé, elle s'avança dans la Médie à la tête d'une armée considérable. Là, près d'une montagne que Diodore appelle Βαγίςανον, elle planta un jardin qui avoit douze stades de circuit; & sur le côté de la montagne, où s'élevoient plusieurs rochers, elle fit tailler sa statuë accompagnée de celles de cent de ses gardes. Estant décampée de cet endroit, elle apperçut proche de Chaone ville de Médie, un rocher d'une hauteur & d'une étenduë prodigieuse. Enchantée de la beauté du lieu; elle y bâtit un palais superbe; des jardins délicieux le rendoient un des plus charmants endroits de l'Asie. Il devint un des plus fameux, par les désordres de Sémiramis. S'il en faut croire ce que racontent plusieurs Historiens, ce fut dans ce beau séjour qu'elle se livra aux plaisirs sans regle & sans mesure. Ils vont même jusqu'à luy imputer d'avoir fait mourir ceux avec qui elle les avoit partagez, dans l'espérance de cacher par la promptitude de leur mort, la honte de ses désordres. L'exactitude m'oblige d'adjoûter, que des Auteurs l'ont accusée d'avoir brûlé d'un feu aussi abominable que celuy de Pasiphaé. Que si tous ces reproches sont fondez, il faut avouer qu'elle méritoit bien l'épithéte de θύμβρης que luy donne Euphorion, & dont Vénus, suivant le Scholiaste de Nicandre, avoit esté honorée par le poëte Callimaque. Enfin Sémiramis quitta les environs de Chaone. Sur la route d'Ecbatane, où elle avoit dessein de rester quelque temps, on rencontre les Monts Zarcées, monts qui occupoient alors beaucoup de terrein, & à l'entour desquels les voyageurs, à cause des précipices, estoient obligez de faire un long circuit. Pour abréger le chemin & le rendre praticable, il falloit couper des rochers & combler des vallées. Une autre que cette Reine auroit esté effrayée de tant d'obstacles; elle qui souhaitoit

s'immortaliſer par les plus grandes entrepriſes, ne balança pas à tenter celle-ci, & elle eut le bonheur de l'exécuter. Ses travaux d'Ecbatane ne furent ni moins utiles, ni moins importants. Les habitants manquoient d'eau, & on n'en pouvoit tirer que d'un lac éloigné de douze ſtades. Adjoûtez à cela, qu'à moins de luy ouvrir un chemin à travers une montagne très-haute & très-eſcarpée, on auroit en vain travaillé à en conduire les eaux dans la ville. Toutes ces difficultez furent ſurmontées, ſi l'on s'en rapporte à Ctéſias; mais je crains bien qu'on ne luy faſſe grace, ni ſur cet article-là, ni ſur celuy des palais d'Ecbatane, qu'il s'imagine eſtre de la façon de Sémiramis. Les plus habiles Critiques aiment mieux en croire Hérodote, & cet Hiſtorien prétend qu'Ecbatane ne ſubſiſtoit point avant Déjocès. Sémiramis, après avoir parcouru la Médie, viſita la Perſe & les autres provinces de ſon Empire. Je ne parleray point des ouvrages dont elle les embellit, Diodore n'entre dans aucun détail là-deſſus. Content de remarquer que les temps en avoient reſpecté la pluſpart, il la conduit en Egypte, dont la conquête ne luy coûta pas beaucoup. Malheureuſement cet exploit eſt en quelque ſorte démenti par Manéthon, & il n'eſt point atteſté par des Auteurs dignes de foy. Ses expéditions en Ethiopie & en Libye ne ſont guéres mieux fondées, non plus que ſon voyage au temple de Jupiter-Ammon. Curieuſe, à ce qu'on aſſûre, de percer dans l'obſcurité de l'avenir, elle conſulta l'Oracle, & la réponſe de l'Oracle fut que quand Ninyas attenteroit ſur ſes jours, elle diſparoîtroit, & que pluſieurs nations de l'Orient la mettroient au nombre de leurs Divinitez. Mais indépendamment de toutes ſes prétenduës victoires, il ſeroit mal-aiſé de ne pas convenir avec Pomponius-Méla, que l'Aſſyrie n'a jamais eſté plus puiſſante que ſous le regne de cette Princeſſe. Qu'on rejette, ſi on le veut; l'inſcription de Polyænus, où l'on aſſigne pour bornes à ce grand royaume, le fleuve Inamanès à l'Orient, l'Arabie au midi, & au ſeptentrion les Saces avec

les Sogdiens; à moins que de compter pour rien le consentement presque général de l'Antiquité, comment refuser de croire que la domination de Sémiramis s'étendoit sur toute la haute Asie? Dans les provinces qui la composoient, on voyoit, au rapport de Strabon & de Quinte-Curce, quantité de monuments & de villes de la façon de cette Princesse; telle estoit, selon Solin & Estienne de Byzance, Arachosie, capitale du pays de même nom. Ce dernier en dit autant de Thyamis voisine de l'Arachosie. Isidore Characéne fait mention d'une statuë de Sémiramis qu'on montroit dans Baptame, ville de la Cambadéne près des Indes; & aux environs du golfe Persique il y avoit une montagne ronde, qui du temps d'Arrien & de Marcien, estoit encore connuë sous le nom de cette Reine. Panda dans la Sogdiane, estoit son ouvrage, aussi-bien que Mélite dans la Cappadoce, comme nous l'apprennent Strabon, Marcien, Solin & Pline. Cet Auteur adjoûte qu'Abésamis & Soractia luy rapportoient leur origine. A tant de provinces tributaires des Assyriens, nous joindrions la Judée, si elle avoit pris son nom de Judas fils de Sémiramis, ainsi que le prétend Alexandre Polyhistor dans un passage que nous devons aux soins d'Estienne de Byzance; passage au reste qui semble prouver assez clairement, que les fragments de cet Alexandre copiez par Eusébe sont autant de piéces supposées. Le Polyhistor d'Estienne ignoroit les premiers éléments de l'histoire des Juifs; en cela bien différent du Polyhistor d'Eusébe, qui parle toûjours en homme parfaitement instruit des antiquitez de cette nation. Il s'étend fort au long sur Jacob & sur ses douze enfants, parmi lesquels il n'oublie pas Judas. Et quelle apparence donc que cet Auteur, pour développer l'étymologie de la Judée, eût eu recours à un fils de Sémiramis? Mais que ce royaume soit une de ses conquêtes, ou non, il sera toûjours vray de dire que la haute Asie estoit soûmise à son Empire. Nous venons de voir que par-tout elle avoit laissé des marques de sa magnificence; & n'est-ce pas un principe certain

que jamais un Prince ne s'eſt aviſé d'embellir des pays qui vivent ſous une domination étrangére? Il ne tint pas à Sémiramis de porter la ſienne juſque dans les Indes. Si l'on en veut croire Mégaſthéne, une mort précipitée vint renverſer tous ſes projets. Ctéſias au contraire, écrit que cette Reine, pour eſtre plus à portée de l'ennemi, alla faire ſon ſéjour à Bactres, que Properce, par cet endroit, ſuivant les apparences, appelle la capitale de l'Empire d'Aſſyrie: *Juſſit & imperio ſurgere Bactra caput.* Une expédition de cette importance demandoit des préparatifs extraordinaires. Sémiramis, après y avoir travaillé pendant l'eſpace de trois ans, ſe trouva à la tête de la plus nombreuſe armée qu'on eût encore vûë. L'infanterie montoit à trois millions d'hommes, & la cavalerie à cinq cents mille. Stabrobate, alors Roy des Indiens, luy diſputa le paſſage du fleuve Indus; ſa flotte fut battuë, & luy obligé de ſe retirer plus avant dans les terres. Son deſſein eſtoit d'y attirer les Aſſyriens, qui en effet le ſuivirent. Il fallut en venir aux mains une ſeconde fois. Malgré les efforts de Sémiramis, ſon armée fut abſolument défaite; elle-même y reçut deux bleſſures, & de tant de milliers d'hommes, à peine s'en ſauva-t-il la troiſiéme partie. L'autorité des ſouverains n'eſt jamais moins reſpectée que dans leurs diſgraces. Sémiramis l'éprouva peu de temps après ſon retour à Bactres. Ninyas conſpira contre ſa mere; elle en fut avertie par un Eunuque, eſpéce qu'Ammian-Marcellin & Claudien l'accuſent ſans fondement, je crois, d'avoir la premiére miſe en uſage. Alors s'eſtant rappellée la réponſe de l'Oracle, elle remit le commandement à ſon fils, & ſe retira dans ſon palais, où métamorphoſée en colombe, elle s'envola avec une troupe de ces oiſeaux. La narration de Céphalion eſt bien plus ſimple & plus naturelle; il rapporte que cette Princeſſe ayant fait mourir ſes propres enfants, ceux apparemment qu'elle avoit eus de Ménonès, leur mort avoit eſté vengée par un fils de Ninus, Juſtin l'appelle Ninyas. Indigné que ſa mere nourrît pour luy des ſentiments que l'âge & la

nature auroient dû étouffer, il luy enleva la couronne avec la vie. Ainsi périt Sémiramis, digne cependant d'une destinée plus heureuse, si tout l'éclat de son regne, auquel on assigne quarante-deux ans, n'avoit esté obscurci par des déreglements monstrueux : bel exemple, pour prouver qu'il est moins difficile de dompter des nations belliqueuses & puissantes, que de remporter des victoires sur une seule de ses passions.

HISTOIRE
DE L'ISLE DE DÉLOS.
Par M. l'Abbé SALLIER.

20. d'Avril 1717.

LES merveilles qu'on a publiées de l'Isle de Délos, la naissance d'Apollon, la solemnité des fêtes qui s'y célébroient, la variété des spectacles, l'ont renduë si célébre, qu'une histoire suivie & détaillée de cette Isle, m'a paru devoir estre agréable.

Un très-sçavant homme, auquel l'antiquité Grecque est redevable par mille endroits, a éclairci l'histoire des Isles placées dans la mer à peu-près où est celle dont je veux écrire. Ce qu'il a fait sur les Isles de Créte, de Chypre & de Rhodes, fait désirer ce qu'il auroit pu faire sur les autres. En attendant qu'un autre plus habile fasse cesser les regrets des Curieux, voici ce que j'ose présenter à la Compagnie. L'Isle de Délos a eu ses Historiens & ses Poëtes dans l'Antiquité même; un lieu consacré par la naissance de deux Divinitez estoit très-respectable, & ne pouvoit manquer d'estre un objet de religion pour des peuples, desquels la religion même n'estoit que superstition; en falloit-il davantage pour attirer l'attention des Historiens? Un lieu qui avoit vû naître le Dieu des vers, devoit estre célébré par les Poëtes.

C'estoit

C'eſtoit même, à en croire Callimaque *, à cette Iſle qu'ils devoient le premier tribut de leur génie; la faveur d'Apollon eſtoit un prix qu'on ne pouvoit autrement obtenir.

Le premier que nous connoiſſions avoir chanté les louanges de cette Iſle, eſt Olen de Lycie. Ce Poëte, qui venoit des bords du Xanthe, eſt d'une ancienneté inconteſtable, & connu auſſitoſt que le culte d'Apollon. C'eſt ainſi qu'en parle Hérodote. Les plus anciens hymnes que nous ſçachions avoir eſté employez à Délos, eſtoient de ce Poëte; & il eſt même à remarquer que c'eſt luy que les Grecs reconnoiſſent avoir fait ſervir le premier la poëſie à célébrer les Dieux par des hymnes; ſi tant eſt que les hymnes mêmes ne ſoient pas la premiére eſpéce de poëſie. Cet Olen avoit eſté le premier Prêtre d'Apollon à Délos, dans le temple élevé à ce Dieu par les Septentrionaux, qui des extrémitez glacées du Nord, venoient l'honorer dans le lieu de ſa naiſſance; c'eſt Pauſanias qui nous a conſervé ce trait d'hiſtoire du Poëte Lycien, il en fait mention en pluſieurs de ſes livres, le nommant tantoſt par ſon nom d'Olen, tantoſt le marquant ſous le nom du Poëte Lycien. Cette derniére expreſſion en a impoſé à Friſchlin, dans ſes notes ſur Callimaque, & par mépriſe luy a fait diſtinguer le Poëte Lycien d'avec Olen. Le paſſage de Pauſanias ſur lequel il établit cette fauſſe diſtinction, ſe trouve dans le huitiéme livre, & la leçon en eſt défectueuſe. On lit, Λύκιος ὁ ὃς τῆν ἀρχαιότερος τὴν ἡλικίαν Δήλιος, ὕμνους καὶ ἄλλοις ποιήσας. Au lieu de ὃς τῆν, je crois qu'il faut remettre Ὠλήν, & au lieu de Δήλιος, Δηλίοις; après quoy je lis ainſi le paſſage: Λύκιος ὁ Ὠλῆν ἀρχαιότερος τὴν ἡλικίαν, Δηλίοις ὕμνους καὶ

Lib. 4. c. 35. pag. 268. edit. 1592.

Callimach. ibid. verſ. 304.

Pauſan. in Bœot. Phoci. &c.

* Δῆλος δ' ἐθέλει τὰ πρῶτα φέρεσθαι
Ἐκ Μουσέων. . . . .
. . . .
Ὡς Μοῦσαι τὸν ἀοιδὸν ὃ μὴ Πίμπλειαν ἀείσῃ
Ἔχθουσιν, τὼς Φοῖβος ὅτις Δήλοιο λάθηται.
Hymne ſur Délos, verſib. 4. 7. 8.

ἄλλοις ποιήσας. Pauſanias vient de parler de trois temples fameux, qui ſont dans un coin de l'Arcadie. Il y en a un entre les trois, qui ſe trouve conſacré à Diane. Il adjoûte qu'Olen Poëte Lycien, ayant fait des hymnes à l'uſage des habitants de Délos & de quelques autres peuples, en avoit fait ſur Diane. Je crois ces changements néceſſaires & bien placez, il ſeroit aiſé de le montrer, ſi cette preuve ne m'éloignoit trop de mon ſujet; je m'apperçois même que je l'ai déja un peu oublié, & j'y reviens.

C'eſt en ſuivant l'opinion commune, ſoit erreur, ſoit vérité, que je place Homére le ſecond entre ceux dont la poëſie a chanté Délos & Apollon. Une ſi longue ſuite de ſiécles écoulez, n'a pu nous enlever le monument que la reconnoiſſance du prince des Poëtes conſacroit au Dieu des vers. L'hymne eſt venu juſqu'à nous; & quand il ſeroit vray que cette piéce ne ſeroit pas de luy, je pourrois toûjours la donner pour une très-heureuſe & fort ancienne imitation de la poëſie d'Homére. Thucydide, dans le ſecond livre, en fait honneur à Homére; mais l'ancien Commentateur de Pindare l'attribuë à Cynéthus, qui, ſuivant le rapport d'Hypoſtrate, vivoit en la LXIX.[e] Olympiade, cinq cens & quelques années avant Jeſus-Chriſt.

Ad Nemæo. 2.

Olymp. 65. an. c. 520.

L'Iſle de Délos a ſouvent animé le noble feu qui tranſportoit Pindare. Dans quelques-uns de ſes ouvrages, il demande grace ſur ce qu'il en différe l'éloge, ſur lequel d'ailleurs il aimoit à s'étendre. Dans d'autres, il la nomme avec honneur; & donnant enfin une ode à la priére des Inſulaires de Céos, il ſatisfit à l'engagement commun à tous les Poëtes. De cette ode il ne nous eſt reſté que quelques mots conſervez par Philon. Ce n'eſtoit pas la ſeule dans laquelle Pindare eût eſſayé ſur Délos ſes heureuſes hardieſſes. Callimaque l'inſinuë, mais ſon Commentateur le dit nettement; à Pindare il joint même Bacchylide. Ils couroient tous deux la même carriére, une émulation très-animée les partageoit; Bacchylide avoit composé παιᾶνας, c'eſt ainſi que ſe nommoient les hymnes où l'on célébroit

Apollon & Délos, comme on appelloit μητρῴακοις, ceux qui estoient sur la Mere des Dieux ; ἰοβάκχοις, ceux qui estoient sur Bacchus. Ces hymnes de Bacchylide estoient encore ὕμνοι ἀποπεμπτικοὶ, dit Ménandre le Rhéteur, parce qu'ils se chantoient lorsqu'on faisoit partir la députation que les différentes villes des lieux circonvoisins envoyoient à Délos : ἀποπομπὴν ἔχοντες. *In insula Ceo.*

Le même Ménandre nous a conservé la mémoire des hymnes de Simonide, & nous apprend qu'il avoit composé des hymnes appellez παιᾶνες, c'est-à-dire, qu'il ne s'estoit pas dispensé de la loy commune à tous les Poëtes. *Olymp. 55. mort en la 78. 466. an. ch.*

Un Nicocharis, dont Aristote parle dans sa poëtique, doit trouver ici sa place. Il avoit fait un poëme qui estoit un récit historique des merveilles de l'Isle de Délos. C'est tout ce que nous en sçavons. Le jugement desavantageux qu'Aristote porte de cet ouvrage, doit nous épargner le regret de l'avoir perdu.

Je ne dois pas oublier ici un Pronomus de Thébes. Il estoit joueur de flûte, & avoit trouvé l'art de faire entendre sur une même flûte les trois différentes modulations, la Dorienne, la Phrygienne & la Lydienne. Avant luy, il falloit se servir de trois flûtes particuliéres. Il estoit encore comédien ; au moins est-il rapporté dans Pausanias, qu'il avoit un jeu de théatre si vif, si animé & si divertissant, que cette sorte de mérite luy fit élever par les Thébains une statuë, dans le lieu où Epaminondas même avoit la sienne. Ce Pronomus fit, à la priére des habitants de Chalcide sur les bords de l'Euripe, quelques hymnes qui furent chantez par les députez de la ville. *In Bœotic. pag. 291.*

Le dernier Poëte enfin dont nous sçachions que les vers ayent eu Délos pour objet, est Callimaque. Nous lisons avec plaisir l'hymne que sa piété luy avoit inspiré ; la finesse de l'art qui y regne, la justesse des expressions, la vivacité des images, la force des mouvements même qu'il a sçû habilement y répandre, la vie & le feu dont il anime tout, rendent ce petit poëme aussi achevé pour la diction que

pour les choſes. C'eſt dans cet hymne que je prendray la plus grande partie de ce que j'ai à dire ſur Délos; voilà pour les Poëtes.

Je ne prétends pas rapporter ici les noms de tous les Hiſtoriens Grecs & Latins, qui nous ont laiſſé quelque choſe ſur Délos; quoyque ce ſoit dans ces traits mêmes jettez au hazard, qu'il faille en chercher l'hiſtoire, tous ces anciens noms ſeroient d'un uſage ſec & déſagréable. Il me ſuffira donc de nommer quelques Auteurs qui, dans des ouvrages complets, ont fait un corps d'hiſtoire, dans la vûë de conſerver à la poſtérité la mémoire de ce qui regardoit l'Iſle. C'eſt aux recherches d'Athénée & de Suidas, que nous devons la connoiſſance de ces Auteurs.

Le premier que je trouve dans Athénée, eſt Sémus. Il eſtoit de Délos même, & avoit ramaſſé dans un ouvrage de huit livres, ce qui pouvoit donner une connoiſſance pleine & exacte de l'Iſle, de ſes habitants, de leurs coûtumes, de leur religion & de leurs cérémonies. J'ai dit que ce Sémus eſtoit de Délos, parce que la choſe eſt atteſtée par Athénée, qui le nomme ſouvent Σῆμος ὁ Δήλιος. Caſaubon n'a donc pas dû le nommer Ἠλεῖος. Le témoignage de Suidas n'a pas dû le ſurprendre; celuy d'Athénée eſt trop poſitif. Ce Sémus avoit compoſé beaucoup d'autres ouvrages, on peut l'apprendre de Suidas.

C'eſt le même Suidas qui dit qu'un certain Démadès d'Athenes avoit fait une hiſtoire de Délos, & un traité de la naiſſance des enfants de Latone. Ce Compilateur ſemble confondre ce Démadès avec l'Orateur, qui ſous les Rois de Macédoine Philippe & Alexandre, parut avec tant d'éclat dans la République d'Athenes. Il attribuë à ce premier ce qui ne convient qu'au ſecond. Celuy-ci fut un homme ſans naiſſance & ſans éducation, qui d'abord n'eut d'autre reſſource pour vivre, que le métier de matelot; mais une naiſſance ſi obſcure, & un genre de vie ſi peu élevé, n'éteignirent point en luy l'amour des grandes choſes. Il tourna ſes vûës du côté de l'adminiſtration

de la République. D'heureuſes diſpoſitions qu'il ſçut développer, un travail aſſidu, une éloquence vive & forte, luy ouvrirent le chemin aux premiéres charges. Il eut donc une très-grande part au gouvernement des affaires de ce temps orageux. Cicéron & Quintilien ont fait mention de luy, & nous ont dit qu'il n'avoit rien laiſſé de ſes ouvrages à la poſtérité. Avec cette double aſſûrance, on ne peut, ce me ſemble, croire ce Démadès auteur de l'hiſtoire de Délos. Il faut donc en reconoître un autre du même nom.

Syr. in Hermog. 16.

Cicer. in orat. cap. 25. Quint. lib. 12. c. 10.

Il eſt un autre Auteur qui a écrit de la même Iſle, c'eſt Paléphate. Celuy-ci eſtoit d'Abydos près de l'Helleſpont. Il vivoit ſous Alexandre, & faiſoit les délices d'Ariſtote, dit Suidas. Il avoit écrit des Mémoires ſur Chypre, Délos, l'Attique & l'Arabie. L'ancien Commentateur d'Apollonius, au livre premier, nomme encore un Phanodicus, qui avoit composé la même hiſtoire en pluſieurs livres.

Ariſtote enfin finira cet article des Hiſtoriens de Délos. Ce Philoſophe, au rapport d'Ammonius, accompagnoit Alexandre dans ſon expédition de l'Aſie, & écrivoit pendant le cours de ſon voyage, ce qu'il pouvoit connoître des mœurs, des uſages, de la forme du gouvernement, des différents peuples chez leſquels il paſſoit. Il avoit auſſi eu occaſion de faire les mêmes remarques ſur d'autres endroits. C'eſt ainſi qu'il avoit porté ſes deſcriptions des Républiques juſqu'à deux cens cinquante-cinq. Des mémoires ſi inſtructifs & ſi intéreſſants ne ſont point venus juſqu'à nous. Nous connoiſſons ſeulement les noms de quelques villes ou Républiques dont il avoit parlé: Délos, l'Eubœe, Crotone, Cyréne n'avoient pas eſté oubliées, Athénée nous l'aſſûre pour Délos.

Πολιτεῖαι

v. Laërt. Cicer. in 5. de Leg.

Voilà les Auteurs que j'ai pu découvrir qui ont de deſſein pris & ſuivi, écrit de cette Iſle. Des recherches plus étenduës pourroient ſans doute en augmenter le nombre, mais je n'ai pas eſté plus heureux. Je viens à l'hiſtoire même. Pour garder quelqu'ordre dans ce que j'ai à dire,

j'examineray d'abord quels ont eſté les différents noms de l'Iſle, & quelle en eſt la ſituation. 2.° Quels en ont eſté les premiers habitants. 3.° Si c'eſtoit une croyance bien établie, qu'Apollon eût pris naiſſance en cette Iſle. 4.° Quelles en ont eſté les religions, les cérémonies & les temples. 5.° Enfin, quelles ſont les révolutions auxquelles elle a eſté ſujette dans les ſiécles poſtérieurs, ſous quels maîtres elle a paſſé, & le rapport qu'elle avoit aux intérêts particuliers des Etats voiſins, & aux affaires des Républiques.

1.° L'Iſle de Délos a porté pluſieurs noms. Elle a eſté appellée *Ortygia, Aſteria, Cynthia, Delus, Lagia, Chlamydia, Cynæthus, Pyrpole.* Pline & Eſtienne de Byzance le rapportent ainſi. Héſychius l'appelle encore Ἀγάθουσα & Σκυθιάς.

Il y auroit de la témérité à prétendre donner la vraye raiſon de chacun de ces noms, quoyque peut-eſtre n'y en eût-il aucun qui n'eût la ſienne. Je me contenteray de rapporter le ſentiment des anciens Auteurs, en me rangeant avec ceux qui me paroiſſent juger le plus ſainement. Les ſentiments ſur la raiſon du nom de Délos ſont très-partagez. Servius dans ſes Commentaires ſur Virgile, prétend que ce nom vient de ce qu'Apollon rendoit là des oracles d'un ſens plus clair & plus net, au lieu que dans les autres temples, l'ambiguité & le myſtére dont ils eſtoient couverts, les rendoit preſqu'inintelligibles. Iſidore le rapporte à ce qu'après le déluge qui arriva du temps d'Ogygès, Délos fut de toute la terre le premier endroit qu'éclaira le ſoleil, après que les eaux ſe furent retirées. D'autres, à ce que c'eſt dans cette Iſle que le Dieu Apollon s'eſt manifeſté. Le dernier ſentiment enfin, qui réunit le grand nombre, établit que l'Iſle a eſté long-temps flottante au milieu de la mer, & errante au gré des vents; tantoſt même cachée & enſévelie ſous les eaux, tantoſt par une révolution contraire, ſe produiſant & s'élevant au-deſſus de ces mêmes eaux, qui bientoſt après la faiſoient

Lib. 3. Æneïd. verſ. 78.

Liv. 14. orig. mort en 631.

Steph. in voce Δῆλος.

difparoître ; qu'enfin Jupiter la fixa, la rendit immobile & habitable en faveur de Latone, & la mit conftamment en vûë, fans la laiffer davantage foûmife à fes anciens changements :

Immotamque coli dedit & contemnere ventos, *Lib. 3. v. 76.*

dit Virgile, qui de fon côté attribuë cette immobilité à la puiffance d'Apollon. C'eft ainfi qu'ont parlé du nom de l'Ifle de Délos, Callimaque, Pline & plufieurs autres Auteurs. Callimaque la comparant à une fleur, dit qu'elle vole fur les eaux de la mer, portée de côté & d'autre par la force des différents vents : Παλιῤῥοίη ἐπινήχεται, Ἀνθέρικος ὥς· ἔνθα νότος, ἔνθ' εὖρος, ὅπῃ φορέῃσι θάλασσα.

A examiner ce fentiment fuivant les loix de la Phyfique, il ne paroît pas tout-à-fait hors de vrayfemblance. Mais je ne dois pas ainfi traiter ce fujet, il me fuffit d'expofer le fait. Ce jeu de la nature, & ces Ifles flottantes ont efté remarquées en plufieurs endroits. Les Ecrivains de l'Hiftoire naturelle en font garants. Sénéque rapporte un fait dont il dit avoir efté témoin oculaire, qui peut fervir à adoucir ce paradoxe de la nature. J'aurois pu foûtenir fon autorité par le témoignage de Théophrafte & de Pline. *Sic evenit, ut in quibufdam ftagnis ne lapides quidem peffum eant; de folidis & duris loquor; funt enim multi pumicofi & leves, ex quibus quæ conftant infulæ in Lydiâ, natant : Theophraftus eft auctor. Ipfe ad Cutylias natantem infulam vidi. Alia in Vadimonis lacu vehitur, alia in agro Statonienfi. Cutyliarum infula & arbores habet, & herbas nutrit; tamen aquâ fuftinetur, & in hanc atque illam partem non tantùm vento impellitur, fed & aurâ; nec unquam illi per diem & noctem in uno loco ftatio eft, adeo movetur levi flatu.* *Nat. Quæft. lib. 3. c. 25.* Bochart, fi fécond en étymologies, n'a pas manqué de chercher celle du nom de Délos. Il traite de fabuleufes toutes celles que je viens de produire ; & trouvant les Phéniciens dans toutes les Ifles de la mer Egée, il veut que ce foit dans la langue de ces peuples qu'on

puiſſe trouver la vraye raiſon du mot Δῆλος. Il vient, dit-il, du Chaldéen *Deal*, dont la ſignification primitive eſt *craindre*, & la dérivée eſt *Dieu*, parce que c'eſt la crainte qui a fait les Dieux: *Primus in orbe Deos fecit timor.* Il adjoûte que dans les paraphraſes, on nomme Deelan les Dieux des nations. L'Iſle de Délos ne ſeroit donc autre choſe que l'Iſle des Dieux, Apollon & Diane; tel eſt le ſentiment de cet Auteur.

Les rapports ſpécieux qu'on y apperçoit, paroiſſent le devoir faire recevoir. J'y ſouſcrirois volontiers, ſi je n'avois quelques difficultez qui m'arrêtent. 1.° Le plus ancien nom de l'Iſle n'eſt pas celuy de Délos. Celuy-ci même eſt d'un uſage nouveau par rapport aux autres. Callimaque dit préciſément qu'elle ſe nommoit autrefois Ἀστερίη: Οὔνομα δ' ἦν σοι Ἀστερίη τὸ παλαιόν. Strabon reconnoît l'ancienneté de ce nom & de quelques autres, avec la nouveauté de celuy de Délos. Apollodore avant Strabon, avance la même choſe; ce n'eſt donc pas aux Phéniciens que l'Iſle doit les premiers noms qu'elle a portez. Or ceux-ci eſtant très-convenables pour exprimer l'idée d'une Iſle flottante, n'ayant même eſté employez que dans cette vûë, on ne peut pas dire que celuy de Délos ne luy a eſté donné que pour exprimer l'état contraire qu'elle avoit pris depuis. Le rapport du mot Délos au Chaldéen Deelan, eſt-il un fondement raiſonnable pour connoître que l'un a eſté pris de l'autre? Ces rapports qui en impoſent d'abord, ſéduiſent toûjours, parce qu'ils flatent l'imagination. De plus, c'eſt ce qu'il faudroit établir par une autorité de quelque poids, que du mot Deal, qui ſignifie *craindre*, on ait effectivement tiré celuy de Deelan, pour ſignifier *Dieu;* car je compte pour rien l'application peu concluante que fait Bochart de ce vers ſi connu,

Lib. 10. pag. 486.

Primus in orbe Deos fecit timor.

Enfin, Philon dit qu'elle a eſté appellée Ἀνάφη & Δῆλος; qu'on la connoiſſoit également ſous l'un & l'autre nom.

nom. Or Bochart ne pouvant faire venir la ſignification d'Ἀνάφη d'un mot Chaldéen, & cette ſignification eſtant ſynonyme avec celle qu'on donne communément à Délos, qu'eſt-il beſoin de recourir à une autre raiſon qu'à celle d'Ἀνάφη, pour expliquer la ſignification du mot Délos? J'ai dit que les plus anciens noms de l'Iſle eſtoient *Aſteria* & *Ortygia*. C'eſtoit *Aſteria*, parce qu'elle diſparoiſſoit ſouvent avec la même rapidité que ces feux qu'on voit paſſer dans l'air, & qui ſont appellez ἀστέρες par les Philoſophes. C'eſtoit *Ortygia*, parce que, comme Solin, & après luy Iſidore le rapportent, *In eâ inſulâ viſæ primùm coturnices aves, quas* ὄρτυγας *Græci vocant:* c'eſt-à-dire, que les Cailles eſtant du nombre des oiſeaux de paſſage, que Pline appelle *commeantes*, lorſqu'elles quittoient les pays froids, pour aller dans les pays chauds, elles ſe repoſoient en grand nombre dans l'Iſle: car, dit Pline, *Iter eſt his per hoſpitia certa*, &, *cum maria tranant, differunt impetus*, adjoûte Solin; ce que le hazard ayant fait remarquer, elle prit le nom d'*Ortygia*. C'eſt ainſi que la multitude de Liévres qu'on y trouvoit, l'avoit fait nommer *Lagia*.

V. Ariſt. l. 1. Meteor. Arat. Phænom. lib. 4. v. 104. Theon. Call. v. 37. 38.

Lib. 10. c. 23.

C. 11. p. 30. Iſid. l. 14. orig.

J'adjoûte d'après les voyageurs modernes, qu'en certain temps de l'année, les Iſles de l'Archipel ſont couvertes de ces oiſeaux & de Bécaſſes, qui ſont auſſi des oiſeaux de paſſage. Après avoir écrit ceci, je me ſuis rappellé un paſſage d'Athénée, au livre 9.[e], où il dit que l'Iſle a eſté ainſi nommée, παρὰ τὰς ἀγέλας τούτων ζώων φερομένας ἐκ τοῦ πελάγους, ἱζάνειν εἰς τὴν νῆσον, διὰ τὸ εὔορμον. C'eſtoit encore Pyrpolé, parce que dans cette Iſle on avoit trouvé, dit Pline, l'uſage du feu: *igne ibi primum reperto.* La vérité de ce fait pourroit eſtre conteſtée, ſi nous n'avions l'autorité de Solin, qui donne le vray ſens dans lequel Pline doit eſtre entendu: *quoniam & ignitabula ibi & ignis inventa ſunt.* Dans l'Iſle de Délos on eſtoit fort dans l'habitude de faire du feu d'une maniére particuliére. C'eſtoit à la néceſſité mere des arts & des nouvelles inventions, qu'ils en devoient l'idée: *quoniam ad excudendum ignem non ſemper lapidis*

P. 324.

occasio est, dit Pline. Au défaut d'un caillou, on prenoit deux morceaux de bois, dont l'un estoit plus sec, & plus susceptible du mouvement qui fait la chaleur & le feu. L'autre estoit plus dur, & avoit les parties plus liées & plus serrées. Le premier estoit comme le foyer, où le feu s'allumoit, & se nommoit ἐσχαρεύς ; ou bien on mettoit sous ces morceaux de bois une matiére qui prît aisément feu. L'autre morceau de bois, qui estoit παραπλήσιον τρυπάνῳ, s'appelloit τρύπανον. Ensuite on les frottoit avec violence l'un contre l'autre, jusqu'à ce que le frottement eût tiré du feu de ces corps. C'est ainsi que nous trouvons décrit ce que
Schol. Apoll. les anciens appelloient Πυρεῖα, *igniaria*, fusil. Or le lierre
Plin. lib. 16. c. 40. p. 298. Eurip. Hecub. 458. & le laurier sont de la nature du bois, qui est le plus propre à cet usage. Rien même n'est plus commode que cette matiére. *Nihil hederâ præstantius, quæ teratur ; lauro, quæ terat,* dit Pline. L'Isle donc se trouvant très-fertile en lierre & en laurier, il est très-croyable qu'on les faisoit souvent servir à rendre au besoin une chose d'un usage si nécessaire ; & il est très-vraysemblable que par-là l'Isle a esté nommée *Pyrpolé*. Πυρπολεῖν ne signifie qu'allumer du feu. Le dernier nom enfin que l'Isle ait porté, est celuy de *Chlamydia ;* je n'ai trouvé dans aucun auteur sur quel fondement on pouvoit l'avoir ainsi nommée ; je me souviens seulement d'avoir lû qu'Alexandrie en Egypte a esté comparée à un vêtement militaire, χλαμύδι στρατιωτικῇ. Je ne sçais si la raison qui établissoit la justesse de cette comparaison pour Alexandrie, n'est pas la même qui donnoit à Délos le nom de *Chlamydia*. L'architecte qui avoit pris les alignements d'Alexandrie, qui en avoit prescrit l'étenduë, réglé le tour & l'enceinte des murs, luy avoit donné par sa description topographique une circonférence telle que l'a un vêtement militaire, lorsqu'il est étendu ; ce tour n'est pas exactement & mathématiquement rond ; car outre que de deux côtez cet habit est découpé, c'est qu'on y remarque comme deux angles saillants, pour ainsi dire, & sortant de la circonfé-
Lib. 5. c. 10. p. 562. rence. *Laciniosa*, dit Pline, *anguloso procursu dextra lævaque.*

Telle estoit la figure qui faisoit comparer Alexandrie à une casaque de guerre. Ce rapport ne doit pas nous étonner plus que celuy qui a esté remarqué par les anciens Géographes entre un lierre & l'Italie, l'Isle de Naxos & une *Eustath. in* feuille de vigne, l'Isle de Chypre & une peau de brebis, *Dionys. v. 157.* le Peloponnese & un plane. Je puis donc adjoûter que *Hom. Il. 9. v. 5.* celuy qui a esté remarqué entre l'Isle de Délos & une casaque de guerre, est peut-estre ce qui l'a fait nommer *Chlamydia*. Telle estoit sa figure. Sa situation a fait dire qu'elle estoit au centre des Cyclades, [illegible]

Sacra mari colitur medio gratissima tellus. *Æneïd. 3. v. 73.*

Quand je dis que Délos est au centre du cercle que forment ces Isles, cela doit estre entendu avec quelque modification. Ce cercle est tout au moins très-imparfait. La plûpart de ces Isles sont au Midi de Délos, & des douze comprises sous le nom de Cyclades, deux seules, Ténos & Andros, sont au Septentrion. Strabon la donne pour une Isle d'une *L. 4. p. 457.* très-petite étenduë; & suivant Pline, elle n'a pas plus de cinq mille pas de tour, c'est-à-dire, que l'Isle en toute sa circonférence, n'a pas même deux lieuës de France. Suivant la relation de M. Tournefort, elle auroit davantage, car il luy donne sept ou huit milles; & en cela il donne une nouvelle force aux relations précédentes de M. Spon & Wehler, qui en reconnoissent autant. De ce que dans les Mémoires des Voyageurs modernes, on ne parle jamais de Délos, qu'en la joignant à une Isle qui en est très-proche, il est arrivé qu'on les a comprises sous un nom commun. On les appelle en Grec moderne, *Dili*, & par abus *les Idilles.* C'est la grande & la petite Délos. L'ancienne Délos est la petite d'aujourd'huy; & la grande est l'Isle autrefois appellée *Rhéné.* Sur le rapport de nos voyageurs, & sur les plans qu'ils en ont levez, celle-ci a beaucoup plus d'étenduë que la petite Délos. Ce point assûré sert à faire connoître la fausseté de ce qu'en ont dit Strabon & *Lib. 10.* Estienne de Byzance. Suivant ce dernier auteur, Rhéné

eſtoit une très-petite Iſle ; & Strabon qui remarque qu'elle eſtoit comme placée pour la commodité de Délos, adjoûte toûjours que celle-là eſtoit une petite Iſle, νῆσος μικρά· νησίδιον ἔρημόν ἐστιν. Ces termes appliquez à Rhéné, par comparaiſon avec Délos, vont à faire penſer que celle-ci avoit plus d'étenduë que celle-là, on ne peut prendre une autre idée. Il y a donc erreur dans les mémoires des anciens Géographes. Ce qui décide contre eux, ce ſont les reſtes d'antiquité, & pluſieurs débris de la premiére magnificence de l'Iſle. L'Iſle de Délos eſt placée entre deux canaux, celuy de Rhéné & celuy de Miconé. Dans le canal de Rhéné ſont deux fameux écueils, le grand & le petit Rématiari. Telle eſt la ſituation de l'Iſle. Voici quels ſont ſes premiers habitants. Après la confuſion des langues, la mer qui avoit eſté d'abord un obſtacle, ſervit beaucoup enſuite pour la diſperſion des peuples. On trouva l'art de la navigation. Les peuplades ſe formérent, & comme elles ſe faiſoient de proche en proche, il eſt à préſumer que les mêmes perſonnes qui alloient s'établir dans les différentes Iſles de l'Europe, & habiter les contrées de cette partie du monde, deſcendirent d'abord dans celles de la mer Egée. Mais ſans m'arrêter ſur ces propoſitions trop générales, je viens à quelque choſe de plus particulier, & je dis que le premier que nous connoiſſions avoir poſſédé l'Iſle de Délos, eſt Eryſichthon fils de Cécrops premier Roy d'Athenes, qui vivoit dans le 8.e ſiécle après le déluge en 1558. avant J. C. Je tire d'Athénée, au liv. 9. la preuve de cette propoſition. Il y eſt poſitivement aſſûré qu'Eryſichton eſtant allé dans la mer Egée, s'empara de Délos ὡς κατέσχεν. Euſebe & ſaint Jerôme ont adjoûté qu'il y bâtit un temple à Apollon, ἱερὸν Ἀπόλλωνος ἱδρύθη. Pour derniére circonſtance enfin de ſon voyage, il eſt dit qu'il emporta de l'Iſle la ſtatuë de Diane, qui eſtoit la plus ancienne qui ſe vît dans le temple de cette Déeſſe à Athenes, ainſi que nous l'apprend Pauſanias. Cet Eryſichthon ne regna point à Athenes luy-même. Il

mourut en retournant de ſon expédition, & laiſſa ſon pere regnant. Si l'on vouloit s'abandonner aux conjectures, n'en eſt-il pas là dit aſſez, pour ſoûtenir que dès-lors apparemment les Athéniens poſſédoient l'empire de la mer? Mais s'ils ont alors eu la gloire de l'obtenir, ils n'ont pas eu celle de l'avoir conſervé. Quelque temps après, Joſué ayant fait la conqueſte de la terre de Chanaan, les Phéniciens ſe retirérent de là vers la mer, où Sidon eſtoit déja bâtie. On ſçait que ces peuples trop reſſerrez dans leur pays, l'abandonnérent, & en allérent chercher un autre, où ils puſſent s'étendre davantage. Ils paſſérent dans les Iſles de la mer Egée, & en dépoſſédérent ceux qu'ils y trouvérent établis. C'eſt-là une époque fameuſe dans l'hiſtoire des Colonies & des migrations, & c'eſt auſſi celle de la domination de ces peuples & des Cariens dans la mer Egée, & dans l'Iſle de Délos par conſéquent; d'autant plus que l'avantage de ſa ſituation & la commodité de ſon mouillage ne permettent pas de croire que ce poſte ait eſté abandonné. Lorſque Bochart a voulu donner des preuves du ſéjour de ces peuples dans l'Iſle de Délos, il ne les a cherchées, ſelon ſa coûtume, que dans des rapports étymologiques du nom de Délos à la langue Phénicienne. Rien n'eſt moins concluant que ce qu'il apporte ſur ce point de fait; je l'ai, ce me ſemble, déja ſuffiſamment montré: c'eſt à moy maintenant à ſubſtituer d'autres raiſons de ce ſentiment vray d'ailleurs. Je les tire de l'autorité de Thucydide, au commencement de ſon premier livre. Il décrit les mœurs des habitants de la Grece. Il marque qu'ils exerçoient le brigandage les uns ſur les autres; que cette profeſſion ne les deshonoroit point; que ceux qui habitoient les côtes de la mer eſtoient Pirates; mais ſur-tout les Inſulaires, dit-il, eſtoient adonnez à la Piraterie. C'eſtoit les Cariens & les Phéniciens: car ces peuples s'eſtoient emparez de pluſieurs Iſles. La preuve en eſt, continuë Thucydide, que dans les guerres dont j'écris l'hiſtoire, les Athéniens ayant ordonné la purification de l'Iſle de Délos, & les ſépulcres, tout autant

qu'il y en avoit, ayant esté enlevez, il se trouva que plus de la moitié estoit des Cariens, & le reste des Phéniciens. On les reconnut à deux marques, 1.° A la figure des armes qui estoient avec eux dans les sépulcres. 2.° A la maniére dont ils estoient inhumez, & qui se conserve encore parmi eux. Ce passage renferme tout ensemble le sentiment, & la preuve du sentiment qui attribuë l'empire aux Cariens & aux Phéniciens dans les Cyclades. Il me reste seulement à profiter de quelques éclaircissements que fournissent les anciens Commentaires sur Thucydide par rapport à ce passage, sur la sépulture des Cariens. Il y est donc remarqué que les Cariens estant les premiers inventeurs des boucliers & des casques, ils avoient accoûtumé d'emporter avec eux ces armes jusque dans le tombeau, tant ils estoient flatez de la gloire de l'invention. Par rapport aux Phéniciens, on rapporte que les autres peuples tournent leurs morts, en sorte qu'ils ont le visage présenté à l'Orient ; les Phéniciens au contraire leur font regarder l'Occident. C'est ainsi que par l'ouverture des tombeaux, Solon un jour, au rapport d'Elien, prouva pour les Athéniens la possession de l'Isle de Salamine contre ceux de Mégare, en faisant voir que tous les Athéniens constamment ayant eu la teste tournée contre l'Occident, avoient le visage présenté à l'Orient, tandis que ceux de Mégare estoient indifféremment placez sans cette uniformité de situation. Les Phéniciens plus hardis, avoient dépossédé les Athéniéns de l'Isle de Délos. Ils furent eux-mêmes, quelque temps après, chassez par un parti plus puissant & plus fort. Le brigandage qu'ils exerçoient les rendoit des voisins fort incommodes, & les Isles qu'ils occupoient estoient d'un revenu tel, qu'il pouvoit exciter l'ambition ou l'avidité des autres Insulaires. Minos le second du nom, Roy de Créte, résolut donc, & de chasser les Phéniciens, & de s'établir dans les Cyclades. Ce Roy regnoit en Créte, lorsqu'Egée, le pere de Thésée, regnoit à Athenes. C'est la 288.[e] année de l'Ere Attique, suivant les marbres d'Arondel ; 1229. ans, ou à peu-près,

avant J. C. C'eſt le plus ancien, au rapport de Thucydide, que nous connoiſſions avoir eu une flote, & obtenu l'empire de la mer. Il ſoûmit donc les Cyclades, il y commanda, il en chaſſa les Cariens, y envoya des Colonies, & y fit paſſer quelques-uns de ſes ſujets de Créte : il nettoya la mer de Pirates autant qu'il put, pour s'en aſſûrer plus entiérement les revenus. Les Auteurs ſont pleins des témoignages de la puiſſance de ce Roy ſur la mer. C'eſt le premier qui en ait eſté le maître ſeul, ἐθαλασσοκράτησε. Thucydide, Diodore de Sicile, Euſébe & l'ancien hiſtorien qu'il a ſuivi, le mettent toûjours à la tête des peuples qu'ils ont appellez θαλασσοκρατοῦντας, & dont ils ont conſervé l'hiſtoire.

HISTOIRE DE LA VILLE DE CYRÉNE.

Par M. HARDION.

LA ville de Cyréne eſtoit autrefois ſi conſidérable par la nobleſſe & par l'antiquité de ſon origine, par la beauté de ſa ſituation, par la fertilité de ſon terroir, par l'opulence & par le mérite de ſes habitants, & enfin par les grands événements dont elle a eſté le ſujet ou l'occaſion, que j'ai cru qu'on me ſçauroit quelque gré d'avoir recueilli les monuments qui nous en reſtent dans les anciens écrivains. Il y a eu pluſieurs hiſtoires de cette ville. Ariſtote luy-même, au rapport du Scholiaſte d'Ariſtophane, avoit fait un traité politique du gouvernement des Cyréniens. Tous ces ouvrages ſont perdus; cependant les fragments que j'en ai ramaſſez, ne laiſſent pas que d'avoir encore quelque ſorte d'étenduë : c'eſt ce qui m'oblige à partager ma matiére en pluſieurs diſcours, dont le premier va rouler ſur l'origine du fondateur & des premiers habitants de Cyréne.

Du 17. Dec. 1715.

La ville de Cyréne a eſté fondée, comme tout le monde le ſçait, par une Colonie qui paſſa de l'Iſle de Théra dans la Libye, ſous la conduite de Battus fils de Polymneſtus, qui deſcendoit d'un des héros qui accompagnérent Jaſon dans ſon voyage de la Colchide.

L'Iſle de Théra avoit eſté peuplée en premier lieu par des Phéniciens de la ſuite de Cadmus, & s'appelloit alors Calliſté : & en ſecond lieu par une Colonie que Théras, dont elle a porté le nom, y amena de Lacédémone.

L'Argonaute de qui Battus deſcendoit, s'appelloit Euphéme. Les Poëtes, les Mythologiſtes & les Hiſtoriens qui ont parlé du voyage de Jaſon, ont tous mis Euphéme dans le Catalogue des héros qui eurent part à cette expédition.

On le diſoit fils de Neptune, & on luy donne pour mere, les uns Europe fille du fameux Tityus, les autres Mécionicé ou Oris fille du Fleuve Eurotas. Si nous en
4. Pyth. croyons Pindare, il naquit ſur les bords du fleuve Céphiſe dans la Bœotie; cependant il habitoit au Cap du Ténare dans la Laconie : Apollonius de Rhodes l'appelle Polyphéme, dans ſon premier livre,

V. 179. Ταίναρον αὖτ' ἐπὶ τοῖσι λιπὼν Πολύφημος ἵκανε.

Je crois que c'eſt une faute dans le texte, & qu'il y faut lire Εὔφημος pour Πολύφημος, d'autant plus qu'Apollonius le nomme par tout ailleurs Εὔφημος, & qu'il parle d'un Polyphéme Theſſalien fils d'Elatus, qui n'eſt point le même que celuy-ci. D'ailleurs Pindare, Apollodore, Pauſanias & les autres l'appellent Euphéme, & aucun d'eux ne varie ſur ſon nom.

Hyg. fab. 14. Apollonius de Rhodes & Hygin vantent ſa legéreté à la courſe, qui eſtoit telle, diſent-ils, qu'en courant ſur la mer à peine mouilloit-il ſes pieds.

In Eliacis. Pauſanias luy attribuë de plus une grande habileté à conduire un char. Dans la deſcription qu'il fait d'un Tableau qu'il avoit vû à Olympie, où eſtoient peints les jeux funébres

funébres que les Argonautes avoient célébrez à la mort de Pélias, il remarque entr'autres choses, qu'Euphéme avoit gagné à ces jeux le prix de la Course du char attelé de deux chevaux : *συνωρίδι νικῶν.*

Le goût de cet exercice estoit passé aux Rois de Cyréne descendants d'Euphéme, & aux Cyréniens, qui s'y estoient rendus très-célébres, comme nous le verrons dans son lieu.

Ces deux talents que l'on attribuë à Euphéme suffisoient dans le siécle où il a vêcu, & auroient même suffi dans des siécles bien postérieurs, pour en faire un grand homme. Aussi Apollonius de Rhodes l'honore-t-il dans son Poëme, des mêmes épithétes qu'Homére donne à Achille dans l'Iliade.

En voilà assez pour faire connoître le mérite d'Euphéme, & le rang qu'il tenoit parmi les Argonautes. Entrons maintenant dans le détail de ses aventures.

La Navire Argo se trouva embarrassée entre ces fameux bancs de sable qui sont sur la côte de la Libye, & que l'on nomme aujourd'huy les Seiches de Barbarie. Je n'examinerai point si elle y fut poussée du cap de Malée par un vent du Nord, comme le veut Hérodote; ou si les Argonautes, après avoir pénétré jusqu'à l'Océan, revinrent par le détroit de Gades, & côtoyérent la Libye pour regagner la Grece, comme le prétendent les Poëtes, & comme l'ont soûtenu de très-graves & de très-anciens historiens, & entr'autres Timée. Il est certain, & c'est ce *Dans Strabon.* qu'il nous suffit de sçavoir, que les Argonautes se sont arrêtez dans cette partie de la Libye, que l'on a nommée depuis la Cyrénaïque.

Embarrassez entre ces bancs de sable dont j'ai parlé, & ne voyant point d'apparence de pouvoir continuer leur route le long de la côte, ils prirent le parti de mettre pied à terre, & de porter leur vaisseau sur leurs épaules. Ils le portérent, disent les Poëtes, pendant douze jours, & arrivérent enfin au lac Tritonis, où ils le remirent à l'eau;

mais ils n'en furent pas plus avancez. Comment ſortir de ce lac auquel ils ne connoiſſoient point d'iſſuë dans la mer? Orphée leur conſeilla d'avoir recours aux Dieux de la contrée, & de leur faire l'offrande du [a] trépied d'Apollon qu'ils avoient dans leur vaiſſeau. Ils le firent, & ſur le champ furent exaucez. Un Triton, qui ſe diſoit fils de Neptune & Roy de la côte de Libye, leur apparut ſous une forme humaine. Il reçut leur offrande, & leur marqua la route qu'ils devoient prendre pour trouver l'embouchûre du lac, & pour ſe mettre en mer. Hérodote adjoûte à ce conte, que le Triton porta le trépied dans ſon temple qui eſtoit proche, & qu'en préſence de Jaſon & de ſes compagnons, il déclara qu'un jour un héros iſſu de l'un d'entr'eux, s'empareroit du trépied, & ſeroit le fondateur de cent villes aux environs du lac Tritonis. Cette prédiction, comme on le voit aiſément, regardoit le fondateur de Cyréne, métropole de toutes les villes de la Cyrénaïque.

Apollonius de Rhodes.

On lit dans Diodore de Sicile, qu'il y avoit ſur le trépied une inſcription en caractéres fort antiques, & qu'on l'avoit gardé juſqu'aux derniers temps chez les peuples appellez Heſpéritains, dans la Cyrénaïque.

Enfin, ce conte avoit eſté adopté par tous ceux qui avoient écrit l'hiſtoire de Cyrene, comme on peut le voir dans les Scholiaſtes de Pindare & d'Apollonius de Rhodes.

Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que le prétendu Triton eſtoit un Roy de cette contrée; que ce Roy s'appelloit Eurypyle, & qu'il donna de bons avis aux Argonautes, pour ſe garantir des bancs de ſable des Syrtes. J'aurai occaſion de parler une autre fois plus au long de cet Eurypyle, lorſque j'en ſerai venu aux aventures de la Nymphe Cyréne. Je reprends ma narration. Les Argonautes, pour reconnoître le bienfait d'Eurypyle, luy firent préſent du trépied dont j'ai parlé. Eurypyle les pria de différer leur

Pyndare 4. Pyth.

[a] Suivant Lycophron, c'eſtoit un *Cratére* d'Or que Médée avoit enlevé avec d'autres richeſſes, du palais de ſon pere, lorſqu'elle s'enfuit avec Jaſon.

départ, pour venir se reposer dans son palais; ou d'attendre du moins qu'il allât leur chercher les présents que tout hôte pieux & bienfaisant doit faire aux étrangers. Les Argonautes impatients de s'en retourner, refusérent ses offres. Eurypyle qui vouloit s'acquitter avec eux en quelque façon que ce fût, prit une motte de terre qu'il trouva sous sa main, & la leur présenta. Euphéme qui commandoit à la prouë du vaisseau, s'élança sur le rivage & reçût la motte de terre. D'autres disent qu'Eurypyle la luy donna préférablement aux autres Argonautes, parce qu'il estoit fils de Neptune comme luy; & que ce Dieu destinoit dès lors ses descendants à regner dans la Libye. *Scholies de Pindare & d'Apollonius.*

Les Argonautes partent, & Euphéme emporte sa motte de terre. Lorsqu'ils fûrent proche de l'isle de Théra, qui s'appelloit alors Callisté, cette motte fatale tomba malheureusement dans la mer, par la négligence des esclaves d'Euphéme, qui l'avoient en garde. Médée qui avoit recommandé qu'on en eût soin, fut fâchée de cet accident. Si Euphéme l'eût conservée jusqu'à ce qu'il fût arrivé au Ténare, pour la jetter dans l'antre qui conduit aux enfers, ses enfants seroient allez dès la quatriéme génération s'establir dans la Libye; parce qu'alors, dit-elle, les Minyens qui doivent naître du commerce des Argonautes avec les femmes de Lemnos, seront obligez de se retirer hors du Péloponnese; qu'au lieu d'aller droit dans la Libye, comme ils eussent fait sans cet accident, ils s'arrêteront dans l'isle de Théra, où ils demeureront jusqu'à la 17.me génération: auquel temps un héros de la race d'Euphéme ira par ordre d'Apollon fonder dans la Libye un puissant empire. *Pindare, ibid.*

C'est ainsi que Pindare, pour flater Arcésilaüs Roy de Cyréne, dont il écrit l'éloge, fait annoncer par la bouche de Médée, la grandeur future des descendants d'Euphéme.

Apollonius de Rhodes a pris un tour bien différent, pour traiter cette aventure. Il feint que lorsque les Argonautes furent dans l'isle d'Anaphé, l'une des Sporades, &

voiſine de l'iſle de Théra, Euphéme ſe reſſouvint d'un ſonge qu'il avoit eu la nuit d'après l'entrevûë du Triton, & le conta à Jaſon & aux autres Argonautes. Il avoit ſongé qu'il tenoit la motte de terre dans ſes bras, & qu'il voyoit couler de ſon ſein ſur elle, quantité de gouttes de lait, qui à meſure qu'elles la détrempoient, luy faiſoient prendre inſenſiblement la forme d'une jeune fille fort aimable. Il en eſtoit devenu amoureux auſſitoſt qu'elle eſtoit née, & n'avoit eu aucune peine à la faire conſentir à ce qu'il vouloit; mais il s'eſtoit repenti dans le moment d'un commerce qu'il croyoit inceſtueux. La fille l'avoit raſſûré ſur le champ, en luy apprenant qu'il n'eſtoit point ſon pere; qu'elle eſtoit fille du Triton & de la Libye, & qu'elle ſeroit un jour la nourrice de ſes enfants. Elle avoit adjoûté qu'elle demeuroit par l'ordre de ſon pere aux environs de l'iſle d'Anaphé, dans la compagnie des filles de Nérée; & qu'elle paroîtroit ſur la ſurface des eaux, lorſqu'il en ſeroit temps, pour accueillir ſa famille.

Jaſon, après quelques moments de réflexion, entrevit dans ce ſonge des eſpérances de gloire & de grandeur pour la poſtérité d'Euphéme. Il l'aſſûra que de cette petite portion de terre de la Libye que le Triton lui avoit donnée, les Dieux feroient naître une Iſle que ſes deſcendants rendroient célébre; qu'il devoit, ſans héſiter, jetter la motte de terre dans la mer, & qu'il verroit ſur le champ l'accompliſſement du ſonge.

Euphéme ſuit le conſeil de Jaſon, & jette dans la mer la motte de terre, qui dans l'inſtant fut convertie en une Iſle charmante, qu'ils appellérent à cauſe de ſa beauté, Calliſté, Καλλίστη.

Cette fiction d'Apollonius me paroît magnifique, & peut eſtre citée comme un exemple remarquable du mélange adroit qu'un bon Poëte ſçait faire du menſonge & de la vérité, ſuivant la pratique d'Homére, & les préceptes des maîtres de la poëtique.

L'iſle de Théra s'eſtoit élevée effectivement du fond

de la mer, de même que les isles de Rhodes, de Délos & quantité d'autres, par des volcans qui se sont rallumez en différents temps, & qui ne sont pas même encore éteints, comme on le verra dans la suite. La mémoire de la naissance de l'isle de Théra estoit encore récente lorsque les Argonautes y passérent.

Le Poëte n'a pas cru devoir se contenter du simple récit de cet événement, dans un poëme, où l'on doit conduire l'imagination du lecteur de prodiges en prodiges, & où le merveilleux doit estre poussé même jusqu'au déraisonnable. Quelle différence, pour le dire en passant, cette fiction ne nous fait-elle pas appercevoir entre un vray poëte, capable de ce noble enthousiasme qui enfante le sublime, & un versificateur froid & sans génie, qui ayant eu ce sujet-ci à traiter, se seroit amusé, faute d'invention, à expliquer en termes de l'art les causes physiques de la naissance de Théra. Peut-estre qu'un tel poëte auroit trouvé dans ce siécle-ci des panégyristes, qui l'auroient loué d'avoir jetté dans ses vers le goût de la belle philosophie.

L'isle de Théra devoit donc estre un jour l'asyle des enfants d'Euphéme & des autres Argonautes; & suivant la prédiction de Médée dans Pindare, ces enfants devoient naître des femmes de Lemnos. Il est constant, & par le témoignage des poëtes, & par celuy des historiens, que les Argonautes s'arrêtérent dans l'isle de Lemnos, & qu'ils s'y arrêtérent en allant. Pindare seul les y mene à leur retour, parce qu'il avoit besoin de cette transposition dans leurs aventures, pour sortir d'une longue digression où il estoit engagé. L'isle de Lemnos estoit alors dans un pitoyable état. Il n'y avoit point d'hommes. Les Lemniennes les avoient tous égorgez par une conspiration générale, pour se venger de leurs infidélitez. Elles ne furent pas long-temps à s'en repentir. Elles considérérent que l'Isle alloit se dépeupler, si elles ne retrouvoient des maris qui pussent en perpétuer les habitants. D'ailleurs elles se voyoient exposées aux invasions des Thraces leurs ennemis,

& des autres peuples. Comment pourroient-elles leur résister, sur-tout lorsque la vieillesse leur auroit ôté les forces nécessaires pour se défendre? Les Argonautes arrivérent donc bien à propos dans cette Isle. Les Lemniennes, qui ne sçavoient d'abord s'ils estoient amis ou ennemis, prirent les armes pour aller à leur rencontre, & ne voulurent les poser qu'après avoir exigé d'eux avec serment, non-seulement qu'ils ne commettroient point d'hostilitez, mais qu'ils vivroient avec elles comme leurs maris. Sophocle, dans la Tragédie des Lemniennes citée par le Scholiaste d'Apollonius, prétend qu'elles en vinrent aux mains avec eux, & que le combat fut très-sanglant. Apollonius de Rhodes conte fort au long tout ce qui se passa dans la premiére entrevûë des Argonautes & des Lemniennes. Il en avoit puisé le détail dans Cléon l'historien, comme l'assûre son Scholiaste sur le témoignage d'Asclépiade. Je laisse là cette négociation, pour m'arrêter au point principal qui est, que les Argonautes observérent fidellement le traité, & que les Lemniennes reçûrent d'eux toutes les marques de tendresse qu'elles avoient souhaitées. Hypsipyle leur Reine fut, comme de raison, l'objet de l'attachement de Jason chef des Argonautes. Il en eut deux enfants, Eunée & Déïpyle. Eunée regnoit à Lemnos du temps de la guerre de Troye. C'est Homére qui le dit dans un endroit de son Iliade, où il ne songeoit à rien moins qu'à mentir.

Æschyle & Hérodote citez par le Scholiaste d'Apollonius.

Liv. 7. v. 467.

Euphéme échût à une femme nommée Malaché, & en eut un fils nommé Leucophanès. Hygin remarque que les Lemniennes donnérent aux enfants qu'elles eurent des Argonautes, les noms de leurs peres. C'est apparemment le nom général de Minyens qu'elles leur donnérent, & qu'ils ont porté en effet. Car si ce sont les noms propres qu'il entend, sa remarque n'est pas vraye, du moins à l'égard des enfants de Jason & d'Euphéme.

Schol. de Pindare 4. Pyth. Fab. 13.

Nous ne sçavons point le nom du fils de Leucophanès. Peut-estre s'appelloit-il Euphéme comme son aïeul. Car

il y en a pluſieurs de ce nom dans la ſuite des deſcendants du premier; mais l'arriére petit-fils d'Euphéme s'appelloit Séſamus ou Samus. Or l'arriére petit-fils fait la quatriéme génération; & Médée a prédit qu'à la quatriéme génération les enfants d'Euphéme ſortiroient avec les autres Minyens, de l'iſle de Lemnos, & enſuite du Péloponneſe. Il faut voir comment ils en furent chaſſez. Les Pélaſges, qui habitoient dans cette partie de l'Italie, que l'on appelloit la Tyrrhénie, furent affligez d'une peſte épouvantable, qui les obligea de ſe diſperſer en différents pays. Il en vint un grand nombre dans l'Attique, où les Athéniens les occupérent à bâtir un mur autour de leur forteresſe, & leur donnérent enſuite pour récompenſe, des terres à défricher au pied du Mont Hymette. Hécatée, dans Hérodote, accuſe les Athéniens de les en avoir dépouillez injuſtement, lorſqu'ils eurent mis ces terres en état de produire. Les Athéniens ſe juſtifient ſur les inſultes fréquentes que les Pélaſges faiſoient à leurs filles, lorſqu'elles alloient à l'endroit appellé les Neuf-fontaines. Quoi qu'il en ſoit, les Pélaſges ſe retirérent en partie à Lemnos, & s'emparérent de cette Iſle par la force. Ils obligérent les enfants d'Euphéme & des autres Argonautes d'en ſortir. Ces Pélaſges ſont appellez Tyrrhéniens dans quelques auteurs; dans d'autres on les nomme Pélaſges Tyrrhéniens. Denys d'Halicarnaſſe ne veut pourtant pas que l'on confonde les Tyrrhéniens & les Pélaſges, comme ont fait Hellanicus & Myrſile de Leſbos. Il prétend que l'on n'avoit donné à ces Pélaſges le ſurnom de Tyrrhéniens, que pour les diſtinguer des autres Pélaſges établis ailleurs qu'en Italie. Car il y en avoit par tout. On lit dans les Achaïques de Pauſanias, que les Minyens furent chaſſez de Lemnos par Pélaſgus. C'eſt une faute du texte aiſée à corriger. Il ne faut que lire Πελασγῶν, au lieu de Πελασγοῦ. Les preuves de cette correction ſe tirent de tous les auteurs qui ont parlé de ce fait.

Denys d'Halicarnaſſe, l. 1.

Les Minyens forcez d'abandonner Lemnos, ſe mirent

Hérod. liv. 4.

ſur mer, & paſſérent dans la Laconie. Ils allérent ſe camper ſur le Mont Taygéte à la vûë de Lacédémone, & y allumérent plusieurs feux. Les Lacédémoniens qui les apperçûrent, députérent auſſitoſt vers eux, pour ſçavoir qui ils eſtoient, & d'où ils venoient. Ils répondirent qu'ils eſtoient Minyens, iſſus des Héros qui s'eſtoient embarquez ſur la Navire Argo, & des femmes de Lemnos. Les Lacédémoniens après cette réponſe, leur renvoyérent une ſeconde fois, pour ſçavoir à quelle intention ils avoient allumé tant de feux, & ce qu'ils demandoient des Lacédémoniens. Ils répondirent que les Pelaſges les avoient chaſſez de l'iſle de Lemnos où ils demeuroient, & qu'ils venoient chercher leurs peres dans la Laconie; qu'il y auroit de la juſtice aux Lacédémoniens à les recevoir dans leur ville, & à les admettre au partage de leurs biens, & de leurs magiſtratures. Les Lacédémoniens conſentirent à leurs demandes, & ce qui les y porta principalement, dit Hérodote, ce fut le ſouvenir de Caſtor & de Pollux, qui avoient fait le voyage avec Jaſon. On les diſperſa dans toutes les tribus de Lacédémone; on leur fit épouſer les filles des principaux citoyens, & les Lacédémoniens prirent pour eux les femmes que les Minyens avoient amenées.

Les Minyens uſérent mal du bienfait des Lacédémoniens. A peine furent-ils établis, qu'ils commencerent à remuer, & à faire des entrepriſes pour s'emparer du gouvernement. Les Lacédémoniens outrez de cette ingratitude, prirent d'abord le parti de les exterminer, ſans faire grace à aucun. Ils les enfermérent dans les priſons, pour les faire mourir pendant la nuit, car on n'exécutoit perſonne pendant le jour, ſuivant leurs coûtumes. Le moment de l'exécution approchoit, lorſque les femmes de ces malheureux firent pour les ſauver, une action digne de la généroſité & de la réputation des femmes de Lacédémone. Elles demandérent, & obtinrent la permiſſion de les voir dans leur priſon, pour leur dire adieu. Lorſqu'elles y furent,

furent, elles leur firent prendre leurs habits, & ſous ce déguiſement, les firent évader, & demeurérent en leur place. Ils ſortent de Lacédémone, & ſe retirent ſur le Mont Taygéte. Les Lacédémoniens alloient envoyer après eux pour les tailler en piéces, lorſque Théras fils d'Autéſion, oncle & tuteur de Proclès & d'Euryſthéne Rois de Lacédémone, les prit ſous ſa protection, & leur ſauva une ſeconde fois la vie. Théras deſcendoit de Cadmus en droite ligne, par Autéſion, Tiſamenus, Therſandre, Polinice, Œdipe, Laïus, Labdacus, Polydore & Cadmus. Tiſamenus aïeul de Théras, avoit regné paiſiblement à Thébes; mais Autéſion ſon fils tourmenté de nouveau par les Furies qui avoient affligé ſa famille depuis le regne d'Œdipe, ſe détermina par le conſeil de l'Oracle de Delphes, à quitter Thébes, & à ſe retirer dans le Péloponneſe. Argie ſa fille avoit épouſé Ariſtodéme frere de Creſphonte & de Temenus, deſcendants d'Hercule par Hyllus, & qui ſont ſi célébres dans l'hiſtoire ſous le nom des Héraclides. Ils eſtoient revenus environ 80. ans après la priſe de Troye, redemander aux deſcendants de Pélops l'héritage qui leur appartenoit, & qu'Hercule leur aïeul n'avoit donné à Tyndare qu'en dépôt, juſqu'à ce que ſes enfants puſſent en jouir. Ariſtodéme eſtoit mort en chemin, avant que d'arriver dans le Péloponneſe. Proclès & Euryſthéne ſes enfants, qu'il avoit eus d'Argie ſœur de Théras, ſe mirent à la ſuite de Creſphonte & de Témenus leurs oncles. Témenus eut le Royaume d'Argos, Creſphonte la Meſſénie, & Proclès & Euryſthéne le Royaume de Sparte, par les ſoins de Théras leur oncle & leur tuteur, qui empêcha que Creſphonte & Témenus n'uſurpaſſent leur portion. Il s'oppoſa de tout ſon pouvoir à leurs entrepriſes, établit la domination de ſes pupilles dans Lacédémone, & gouverna le Royaume avec beaucoup de ſageſſe pendant leur minorité.

Hérodote, Pauſanias, &c.

Lorſqu'ils furent en âge de regner, Théras ſongea de luy-même, dit Hérodote, à paſſer avec une Colonie de

Lacédémoniens dans l'isle Callisté ; parce qu'après avoir esté le maître à Lacédémone, il luy eût esté fâcheux de retomber dans la condition de sujet ; d'autant plus qu'il avoit affaire à deux princes, de qui il ne devoit pas attendre beaucoup de reconnoissance. Pausanias, sur la foy d'une autre tradition, nous apprend que Proclès & Eurysthéne, qui depuis leur enfance avoient vêcu entre eux dans une grande antipathie, quoyqu'ils fussent jumeaux, se réunirent pourtant dans le dessein de procurer à Théras un établissement convenable hors de leurs états. Il importe peu de sçavoir laquelle des deux traditions est la véritable. Théras se préparoit à partir, dans le temps qu'arriva l'aventure des Minyens. Il leur sauva la vie, comme je l'ai dit, & obtint des Lacédémoniens la permission de les emmener avec luy. Ils n'y allérent pourtant pas tous : la plus grande partie, selon Hérodote & d'autres historiens, se retira chez les peuples appellez Παρωρεᾶται & Καύκωνες, dans le Péloponnese, entre la ville de Pyle & celle de Lacédémone. Mais Sésamus arriére-petit-fils d'Euphéme fut de ceux qui passérent avec Théras dans l'isle Callisté.

Il ne sera pas inutile d'établir, avant que d'aller plus loin, l'époque de cette transmigration de Théras. Les Chronologistes fondez sur le témoignage de l'Auteur de la petite Iliade, placent le voyage des Argonautes quarante ans avant la prise de Troye, qui arriva, suivant l'époque des marbres d'Arondel, 1209. ans avant l'ére vulgaire. Les enfants d'Euphéme sur ce fondement, doivent estre passez dans le Péloponnese, environ 80. ans après la prise de Troye, puisqu'ils y passérent à la quatriéme génération, & que quatre générations doivent faire environ 120. ans ; & ce temps s'accorde parfaitement avec le retour des Héraclides dans le Péloponnese, qui, suivant les mêmes marbres d'Arondel, arriva quatre-vingt ans après la prise de Troye. Ce fut aussi à la quatriéme génération que revinrent les Héraclides. Ainsi le passage de Théras dans l'isle Callisté peut estre placé environ 1100. ans avant l'ére chrestienne.

Il s'agit maintenant de ſuivre Théras dans ſon nouvel établiſſement ; mais je dois auparavant dire quelque choſe de l'iſle Calliſté, ou Théra.

Cette Iſle eſt du nombre de celles de l'Archipel que les Anciens appelloient Sporades, parce qu'elles eſtoient ſemées çà & là dans la mer. Ptolémée s'eſt trompé dans la poſition de cette Iſle, en la mettant proche des côtes de l'Attique, au deſſous de l'iſle d'Eubée. Je le ſoupçonne de s'eſtre trompé conſéquemment, en attribuant à cette Iſle les deux villes d'Œa & d'Eleuſine ; parce qu'il n'en eſt parlé dans aucun autre Auteur, & parce que, ſi Ptolémée eût connu cette Iſle, il eût certainement fait mention de la ville de Théra, que Théras y avoit bâtie, & qui en eſtoit la capitale.

Παρὰ δὲ τὴν Ἀττικὴν, καὶ ὑπὸ τὴν Εὔβοιαν νῆσον, νῆσοι αἵδε· Θήρα νῆσος ἐν ᾗ πόλεις δύο, Ἐλευσὶν, Οἴα. *L. 3. c. 15.*

Strabon, Pindare, &c.

Strabon, dans le 1.[er] & le 8.[e] livre de ſa Géographie, s'eſt trompé pareillement ſur la poſition de l'iſle Calliſté, qu'il place par inadvertance [b] entre l'iſle de Créte & la côte de la Cyrénaïque. Eſtienne de Byzance & quantité de modernes ſont tombez dans la même erreur, pour n'avoir pas remarqué que Strabon luy-même ſe releve de ſa faute dans le 10.[e] livre, où il parle expreſſément de l'iſle de Théra ; & qu'il nous en donne la véritable poſition.

L'Iſle de Théra eſt ſituée environ au 56.[e] degré de longitude, & au 37 ½ de latitude : elle a au midi l'iſle de Créte, dont elle eſt éloignée d'environ 90000. & autour d'elle, à diverſes diſtances, les iſles de Théraſie, d'Anaphé, d'Amorgos, d'Ios, &c.

Le P. Richard Miſſionnaire Jéſuite.

Strabon lui donne 200. ſtades de circuit, c'eſt-à-dire, 25000. pas géométriques : les voyageurs modernes luy en donnent 36000. qui valent douze grandes lieuës de France. J'aime mieux accuſer Strabon de n'avoir pas connu exactement ſon étenduë, que de croire qu'elle ait reçû

L. 10.

Miſſions de Levant.

[b] Palmerius, pour ſauver à Strabon cette inadvertance, lit Κυνουρείας pour Κυρηναίας. Κυνουρεία eſt un canton de la Laconie, vis-à-vis de l'iſle de Créte. Mais la leçon de Palmerius n'eſt autoriſée par aucun manuſcrit, ni de Strabon, ni d'Eſtienne de Byzance.

aucun accroiſſement depuis le ſiécle de Strabon ; parce qu'aucun Auteur ne l'a dit, & que dans les fréquents tremblements de terre qu'elle a eſſuyez depuis ce temps-là, elle a plus perdu ſans comparaiſon qu'elle n'a acquis.

Les habitants de cette Iſle ſont encore aujourd'huy dans l'opinion qu'elle s'eſt élevée du fond de la mer, par la violence d'un volcan qui depuis a produit cinq ou ſix autres Iſles dans ſon golphe. On peut appuyer cette opinion du témoignage des Poëtes que j'ai citez plus haut, ſuivant leſquels l'iſle de Théra eſtoit née d'une motte de terre qu'Euphéme avoit laiſſé tomber par mégarde dans le lieu où cette Iſle eſt ſituée. Mais au témoignage des Poëtes, je joindrai celuy de Pline le Naturaliſte, qui dit formellement en deux endroits, que l'iſle de Théra n'a pas toûjours eſté, & que lorſqu'elle parut hors de la mer, elle fut appellée Calliſté.

L. 2. c. 87. & l. 4. c. 12.

Enfin, une derniére preuve qui me paroît aſſez forte, c'eſt que le volcan qui l'a produite, n'eſt pas même encore éteint. Dans la quatriéme année de la 135.e Olympiade, ſelon Pline, environ 233. ans avant J. C. ce volcan pouſſa hors de la mer l'iſle de Théraſie, qui n'eſt éloignée de l'iſle de Théra que d'environ une demi-lieuë. Quelque temps après, le même volcan produiſit une Iſle nouvelle de 1500. pas de circuit, entre les deux iſles de Théra & de Théraſie. On vit pendant quatre jours, dit Strabon, la mer couverte de flammes qui l'agitérent extraordinairement, & du milieu de ces flammes ſortirent quantité de rochers ardents, qui, comme autant de parties d'un corps organiſé, vinrent s'arranger les uns auprès des autres, & prirent enfin la forme d'une Iſle.

L. 2. c. 87.

Pline dit 130. ans après. Strab. l. 1.

Liv. 1.

Cette Iſle fut appellée Hiéra & Automaté. Les Rhodiens, qui eſtoient alors fort puiſſants ſur mer, coururent au bruit qu'elle fit en naiſſant, & furent aſſez hardis pour y débarquer, & pour y bâtir un temple qu'ils conſacrérent à Neptune ſurnommé *Aſphalien*.

Pline, l. 2. c. 87. Strab. l. 1.

Plutarq. vie de Théſée.

Cette Iſle s'eſt accrûë à deux repriſes différentes, la premiére fois ſous l'empire de Leon l'Iconoclaſte l'an 726.

Théophane dans Baronius ſur l'année 726. n. 9.

de l'ére chreſtienne; & la ſeconde fois l'an 1427. le 25. de Novembre [c]. On l'appelle aujourd'huy μακρὴ Καμμένη, grande brûlée, pour la diſtinguer d'une autre qui parut en 1593. que l'on nomme μικρὴ Καμμένη, ou petite brûlée. Pline, Sénéque & Dion-Caſſius nous parlent d'une autre Iſle fort petite, qui avoit paru l'an de Rome 799. ou 800. au mois de Juillet. Pline luy donne le nom de Thia. Je ne ſçais ce qu'elle eſt devenuë : peut-eſtre s'eſt-elle jointe à l'iſle d'Hiéra, dans l'un de ſes deux accroiſſements, car elle n'en eſtoit qu'à 300. pas.

Miſſions de Levant.
L. 2. c. 87.
Quæſt. natur. l. 7. c. 21.
L. 60.
Pline, l. 2. c. 87.

Enfin l'an 1707. le volcan ſe ralluma avec plus de furie que jamais, dans le même golphe de l'iſle de Théra, entre la grande & la petite Camméni, & donna le ſpectacle d'une Iſle nouvelle de 5. ou 6. milles de circuit.

Nouvelle Relation des Miſſions de Levant, imprimées en 1715.

Je ne parlerai point du fracas épouventable qui précéda & qui ſuivit ſa naiſſance, on peut s'en inſtruire dans les relations que l'on en a données au public : ce que l'on y apprendra ſur la production de la derniére Iſle, eſt tout-à-fait conforme à ce que les Anciens ont dit ſur la production de celles qui l'ont précédée.

L'iſle de Théra fut appellée d'abord Calliſté, Καλλίστη, c'eſt-à-dire, très-belle. L'état affreux où elle eſt aujourd'huy, ne répond nullement à ce premier nom; de fertile & de peuplée qu'elle eſtoit, elle eſt devenuë ſtérile & peu habitable. Les tremblements de terre & les volcans l'ont bouleverſée pluſieurs fois; & ſon port autrefois excellent, a eſté ruiné par les Iſles qui en ſont ſorties, de maniére que l'on n'y trouve plus de fond pour l'ancrage des vaiſſeaux. Théras fit perdre le nom de Calliſté, & luy donna le ſien : elle s'appelle aujourd'huy Santorini, ou Santerini, τὸ νησὶ τῆς ἁγίας Εἰρήνης, comme l'appellent les Grecs modernes, c'eſt-à-dire, l'Iſle de Sainte Iréne, qui en eſt la patrone.

Pindare, & ſes Scholiaſtes, ſur la 4.e Pythionique.

Le P. Richard dans ſa Relation.

[c] Comme on l'apprend d'une inſcription en vers Latins que l'on a trouvée ſur un marbre, proche la Chapelle que les Jéſuites bâtirent à Santorin l'an 1642.

Hérodote, l. 4. Pausanias dans ses Laconiques, Estienne de Byzance & d'autres.

Théophraste dans les schol. de Pindare sur la 4.e Pyth.

Les Phéniciens en ont esté les premiers habitants. [d] Cadmus apperçut cette Isle en passant dans la Grece. Il s'y arrêta, & y bâtit deux autels, l'un à Neptune, l'autre à Minerve. Il en trouva le séjour si agréable, qu'il y laissa une partie des Phéniciens de sa suite, sous les ordres de Membliarus, fils de Pélicée, pour la tenir en son nom. Membliarus, selon Hérodote, estoit parent de Cadmus; selon Pausanias, il n'estoit qu'un simple particulier. Théras qui descendoit de Cadmus en ligne directe, comme je l'ai fait voir, crut avoir des prétentions légitimes sur la souveraineté de cette Isle, quoyque les descendants de

Hérodote, l. 4.

Membliarus la possédassent depuis plus de 300. ans. Il s'y en alla avec trois galéres chargées de Lacédémoniens, & de ceux des Minyens qui s'estoient associez à son entre-

Dans les Laconiques.

prise. Si nous en croyons Pausanias, les descendants de Membliarus se soûmirent à leur nouveau maître, sans lui faire de résistance; sans luy alléguer du moins contre son droit prétendu, la longue possession où ils estoient de l'isle Callisté. Disons plustost qu'ils se soûmirent, parce qu'ils furent ou qu'ils se crurent les plus foibles. Et c'est ce

Liv. 4.

qu'Hérodote nous fait entendre, lorsqu'il dit que Théras ne voulut point chasser les anciens habitants de l'Isle, & qu'il les associa à la Colonie qu'il y avoit menée. Ainsi les Phéniciens, les Lacédémoniens & les Minyens vont estre confondus, & ne feront qu'un seul peuple; & de ce peuple doivent sortir à la treiziéme génération, le fondateur & les premiers habitants de Cyréne.

Personne n'ignore que les Chefs des Colonies avoient accoûtumé de se vouer à quelque Dieu, sous la protection

Hieroclès dans les scholiast. de Pindare sur la 4.e Pyth.

duquel ils alloient chercher de nouvelles habitations. Apollon fut le Dieu à qui Théras se voua. Il luy consacra en arrivant toute l'isle Callisté, & y établit en son honneur

[d] Eusébe dans sa chronique, dit que du temps de Cadmus, Μῆλος, καὶ Θάσος καὶ Καλλίστη ἐκτίσθησαν, καὶ Πάφος. Scaliger, dans sa note sur cet endroit, accuse mal à propos Eusébe d'avoir fait un *prochronisme* de plus de 300. ans. Il ne s'est pas souvenu qu'Hérodote, Pausanias, Estienne de Byzance & d'autres sont garants de ce que dit Eusébe.

cette feste célébre des Lacédémoniens, appellée Κάρνεια, les Carnéennes, & qui passa ensuite de l'isle de Théra à Cyréne, comme nous le verrons dans la suite.

Callimaque dans l'hymne d'Apollon.
Pausan. dans les Laconiques.

La seconde chose que fit Théras en arrivant, fut de bâtir une ville de son nom, pour y loger son peuple. Il y a lieu de croire qu'il la bâtit sur une montagne appellée aujourd'huy la montagne de Saint Estienne. On y voit encore les ruines d'une ville qui paroît avoir esté considérable. Les pierres qui sont restées de la démolition de ses murailles, sont d'une grandeur extraordinaire. On y a trouvé des colomnes de marbre blanc toutes entiéres, de magnifiques statuës, & sur-tout quantité de riches sépulcres : monuments qui prouvent que cette ville a esté la capitale de l'Isle. Et qui peut douter que cette ville capitale n'ait esté la ville même de Théra, appellée dans plusieurs Auteurs, la ville métropole de Cyréne?

Strabon, l. 1. Schol. de Pindare.
Relation du P. Richard.
Nouvelle Relation des Missions du Levant.
Pindare, Strabon, &c.

Quant à la forme du gouvernement que Théras établit dans son petit royaume, il est à présumer qu'il l'établit sur le modéle de celuy de Lacédémone, dont il s'estoit bien trouvé pendant le temps de sa régence. Du moins n'en ai-je rien lû de particulier dans les Auteurs que j'ai consultez, si ce n'est une coûtume ou une loy touchant le deuil, qu'Eustathe nous a conservée dans son commentaire sur Denys le Géographe. [e] Les Théréens, dit-il, ne pleuroient ni les enfants qui mouroient avant sept ans, ni les hommes qui mouroient au de-là de cinquante. Ceux-ci, parce qu'apparemment ils estoient censez avoir assez vêcu, & ceux-là, parce qu'on ne pensoit pas qu'ils eussent encore vêcu.

Vers. 530.
Al. ab Alex. l. 3.

[e] Estienne de Byzance s'explique sur cette coûtume, d'une maniére bien différente d'Eustathe. Son texte porte, dans les imprimez, que les Théréens ne pleuroient ni ceux qui mouroient à 8. ans, ni ceux qui mouroient à sept. Je crois ce passage corrompu, d'autant plus que les leçons varient dans les M S S. Berkelius, dans son commentaire sur ce Géographe, conserve la leçon des imprimez, & se donne bien de la peine pour y trouver un sens raisonnable. Je suis persuadé que peu de gens adopteront ses conjectures sur ce passage.

Pauſan. dans ſes Laconiques.

Les Théréens crurent ne pouvoir trop reconnoître les biens que Théras leur avoit faits pendant ſa vie. Leur reconnoiſſance alla juſqu'à luy rendre après ſa mort des honneurs divins. Ç'a eſté dans ces anciens temps, la récompenſe ordinaire des fondateurs des villes & des états. Il laiſſa en mourant un fils appellé Samus. Il avoit eu un autre fils qui n'avoit pas voulu le ſuivre, & qui eſtoit reſté à Lacédémone.

Schol. de Pindare ſur la 2.e Olymp.

Hérodote, l. 4.

Schol. de Pindare, ibid.

Samus eut deux fils, Télémaque & Clytius. Ce dernier ſuccéda à ſon pere, & Télémaque paſſa dans la Sicile avec une colonie. La ſuite des deſcendants de Clytius eſt perduë juſqu'à Æſanius pere de Grinus, le dernier des Rois de Théra que nous connoiſſions, & ſous qui Battus paſſa dans la Libye.

Hérodote, l. 4.

Schol. de Pindare ſur la 4.e Pyth.

Séſamus arriére-petit-fils d'Euphéme, & compagnon de Théras dans ſa tranſmigration, eut un fils qui s'appelloit Euphéme comme ſon triſaïeul. Le temps nous a pareillement ravi toute la ſuite de ſes deſcendants, juſqu'à la douziéme génération, c'eſt-à-dire, juſqu'à Polymneſtus pere de Battus, dont je vais enfin donner l'hiſtoire.

Liv. 48.

Hérodote nous a conſervé la tradition des Cyréniens ſur ſa naiſſance. Etéarque Roy d'Oaxus dans l'iſle de Créte, avoit d'un premier mariage une fille nommée Phronime. Il épouſa une ſeconde femme, qui par les mauvais traitements qu'elle fit à cette princeſſe, mérita l'odieux nom de marâtre. Entre autres calomnies dont elle la chargea auprès de ſon pere, elle fit entendre à ce prince trop crédule, que ſa fille le deshonoroit par ſa conduite. En un mot, elle luy fit prendre le cruel deſſein de la faire périr. Il gagne un marchand de Théra, nommé Thémiſon. Il ſe l'attache par les liens ſacrez de l'hoſpitalité, & luy fait promettre enſuite avec ſerment, qu'il fera pour luy tout ce qu'il luy demandera. Thémiſon s'engage imprudemment. Etéarque luy met ſa fille entre les mains, & luy ordonne, en vertu du ſerment qu'il a fait, de la jetter dans la mer, lorſqu'il ſera à moitié chemin de Théra. Thémiſon indigné qu'on

qu'on l'eût ſurpris, abjure ſur le champ l'hoſpitalité qu'il avoit avec Etéarque; & pour ſe dégager de ſon ſerment, il ſe contente d'attacher Phronime à une corde, & de la plonger dans la mer. Il la retire auſſitoſt, & continuë ſa route vers Théra. Polymneſtus, un des principaux ſeigneurs de l'Iſle, accueillit Phronime dans ſa maiſon. Il en devint amoureux, & en eut après quelque temps, un fils qu'ils nommérent Battus, parce qu'il avoit le ton de la voix foible, & qu'il bégayoit. Mais il faut remarquer que le mot de Battus n'eſt qu'un ſurnom, que l'on ne put donner à cet enfant que lorſqu'il commença à parler, & que l'on s'apperçut de ſon bégayement. Je remarquerai en ſecond lieu, qu'Ariſtotelès eſtoit le nom propre de Battus. Il n'y a pas deux opinions ſur cela. Hérodote nous donne une autre cauſe du ſurnom de Battus, que celle du bégayement. Il prétend que dans le voyage que Battus fit à Delphes, pour les raiſons que nous verrons dans un moment, la Pythie qui ſçavoit qu'il devoit regner dans la Libye; qui ſçavoit de plus, que dans la langue des Libyens, Battus ſignifie un Roy, le qualifia par avance du titre de Roy, en l'appellant Battus; & qu'il ne porta ce nom que lorſqu'il fut établi dans la Libye. Cette opinion n'eſt fondée que ſur le goût extraordinaire d'Hérodote pour tout ce qui tenoit du merveilleux. Il ne nous en donne aucun garant, & par cette ſeule raiſon nous la devons tenir pour très-ſuſpecte. D'ailleurs les mots βάττος, βάτταλος, eſtoient les ſurnoms que les Grecs donnoient communément aux gens qui avoient quelque difficulté de parler, auſſi-bien que le mot de κόκκυξ, qui ſignifie la même choſe, & que quelques auteurs avoient donné à Battus. Βατταρίζειν, βαττολογεῖν eſtoient, ſelon Strabon, Héſychius & d'autres, du nombre de ces mots *techniques* ou artificiels, faits pour imiter les choſes qu'ils ſignifient. Et quand il ſeroit vray que βάττος, dans la langue des Libyens, eût ſignifié la même choſe que le mot βασιλεὺς dans la langue Grecque, on en conclura tout au plus, que les Libyens appellérent leurs Rois

ἐπαλλακεύετο. Hérodote.

Callimaque, Pauſanias, & d'autres.

Ibid.

Plutarque, vie de Démoſthéne. Héſychius, &c. Schol. de Pindare ſur la 4.e Pyth.

Lucien, dans Jupiter Tragiq. Schol. de Pindare ſur la 4.e Pyth.

du nom de Battus, comme les Romains ont donné depuis le nom de César à leurs Empereurs.

Mais il y a une difficulté plus considérable sur le motif du voyage de Battus à Delphes, & de son passage dans la Libye. *Liv. 4.* Hérodote nous a conservé sur cela deux traditions, l'une des Cyréniens, & l'autre des Théréens; & les Scholiastes de Pindare & de Lycophron nous en fournissent une troisiéme qu'ils ont tirée de Ménéclès ancien écrivain. Je vais les rapporter toutes trois. Je commence par celle des Cyréniens.

Lorsque Battus, disent-ils, eut atteint l'âge d'homme, il alla consulter l'oracle de Delphes sur son bégayement. La Pythie luy répondit en deux vers, dont voici la traduction.* *Tu viens, Battus, me consulter sur le défaut de ta voix. Apollon t'ordonne d'aller dans la fertile Libye, & d'y bâtir une ville.* Battus fut étonné de cette réponse. Eh quoy, dit-il, je viens demander un reméde à mon bégayement; & au lieu de répondre à ma demande, Apollon me propose une entreprise chimérique & ridicule? Comment me seroit-il possible d'aller seul & sans troupes, fonder une ville dans un pays qui m'est inconnu? Il eut beau se plaindre; il ne put tirer d'autre réponse d'Apollon. Cependant il retourne à Théra, & ne songe plus à l'oracle. Il en fut puni, & tous les Théréens furent enveloppez dans le châtiment. On envoye à Delphes. La Pythie ordonne expressément aux Théréens d'aller avec Battus, fonder dans la Libye la ville de Cyréne. Les Théréens obéissent: car ils n'avoient pas d'autre parti à prendre. Voilà ce que disoient les Cyréniens.

Les Théréens de leur côté, contoient que Grinus fils d'Æsanius, descendant & successeur de Théras, estoit allé à Delphes, accompagné de Battus & des principaux de sa cour. Après avoir fait le sacrifice d'une hécatombe, il consulta l'oracle sur ses affaires particuliéres, & reçut pour

* Βάττ' ἐπὶ φωνὴν ἦλθες, ἄναξ δέ σε Φοῖβος Ἀπόλλων
Ἐς Λιβύην πέμπει μηλοτρόφον οἰκιστῆρα.

toute réponse de la Pythie, un ordre de bâtir une ville dans la Libye.

Grinus s'excusa sur son grand âge & sur ses infirmitez, qui le mettoient hors d'état d'entreprendre un pareil voyage. Il adjoûta, en montrant Battus, qu'il conviendroit mieux de charger de cette entreprise quelqu'un des jeunes gens qui l'accompagnoient. Il retourne à Théra avec sa suite, & croit pouvoir négliger impunément l'ordre qu'il a reçû. Cependant les Théréens furent affligez d'une sécheresse de sept années, pendant lesquelles on ne vit pas tomber dans l'Isle une seule goute de pluye. Si cette Isle estoit alors aussi dépourvûë de riviéres & de sources, qu'elle l'est aujourd'huy, où l'on n'a d'eau douce que celle que l'on ramasse dans des cîternes, je ne conçois pas que les habitants ayent pu subsister sans pluye pendant sept ans. Il n'y eut pourtant que les arbres, dit l'histoire, qui souffrirent de la sécheresse. Ils périrent tous à l'exception d'un seul. Les Théréens allérent à l'oracle. La Pythie leur dit que leur desobéissance avoit attiré leur malheur; & qu'il n'y avoit d'autre reméde pour eux, que d'envoyer une colonie dans la Libye. Les Théréens se mettent en devoir d'obéir. Ils envoyent des gens dans l'isle de Créte, pour chercher quelque Crétois ou quelque étranger qui eût fait le voyage de la Libye. Les députez trouvérent dans la ville d'Itane, un teinturier en pourpre appellé Corobius, qui leur dit qu'il avoit esté jetté autrefois par les vents contraires dans une Isle de la Libye qui s'appelloit Platée. Sur cet avis, on engagea Corobius par la promesse d'une grande récompense, à venir à Théra, d'où les Théréens l'envoyérent sur le champ avec un petit nombre de gens, pour leur montrer le lieu en question. Les Théréens arrivent dans l'isle Platée, & y laissent Corobius avec des vivres pour deux mois. Ils retournent à Théra pour rendre compte de ce qu'ils avoient vû. Sur leur rapport, on léve du monde dans les sept cantons de l'Isle; on fait partir la colonie sur deux galéres, & l'on en donne la conduite à Battus, avec le titre de Roy.

Relation du P. Richard.

Ces deux traditions différent entre elles dans les circonſtances, mais elles ſe reſſemblent dans les vûës des Cyréniens & des Théréens. Ces deux peuples avoient le même intéreſt à donner une cauſe honnête au voyage de Battus à Delphes, & à ſon établiſſement dans la Libye. Les premiers, parce qu'ils eſtoient bien aiſes de faire intervenir les Dieux dans la fondation de leur ville, & de rendre par-là leur origine plus auguſte. Et les derniers, parce qu'il leur eſtoit honorable d'avoir donné la naiſſance au fondateur & aux habitants de Cyréne. Mais la troiſiéme tradition rabat un peu de la vanité des uns & des autres. Elle porte que dans un ſoulévement général des Théréens, Battus s'eſtoit mis à la tête d'une des factions qui partageoient ce peuple ; qu'il avoit eſté défait, & contraint d'abandonner la ville & l'iſle de Théra, avec ceux des ſiens qui s'eſtoient ſauvez du combat ; que n'ayant plus d'eſpérance de ſe rétablir dans ſa patrie, il ſongea à ſe retirer ailleurs. Il alla cependant, pour derniére reſſource, demander à l'oracle de Delphes s'il ne pourroit point par quelque moyen rentrer dans l'iſle de Théra. [f] La Pythie luy conſeilla de renoncer à ce deſſein, de ne plus penſer à l'iſle de Théra, & d'aller s'établir ſur la terre ferme où il ſeroit plus heureux. Battus ne balança point à ſuivre ce conſeil. Il partit de Delphes, & s'en alla dans la Libye, où il fonda la ville de Cyréne.

Il eſt maintenant queſtion de juger entre ces trois traditions. Celle des Théréens qui eſt la ſeconde, paroît avoir

[f] Le Scholiaſte de Pindare nous a conſervé juſqu'à la réponſe en vers que Battus avoit reçûë de la Pythie. Mais elle eſt en ſi mauvais état, que je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de la rétablir. La voici.

Βάττε, πρόσθε κακὸν, τὸ δὲ δεύτερον ἐσθλὸν ἐρδῦνα.
Ἔρχεο, λείφ' ἁλίαν χώραν, ἤπειρος ἀμείνων
Ἠῷος, πρότερον δόλον ἔκβαλε πείθει πείθων.
Σπέῤῥον γὴν ὁσίως, λῶ μισεῖ πολλ' ἀθεμίστως.
Οἷα τ' ἀνὴρ ἔρξει, τοῖον τέλος αὐτὸν ἱκάνει.

Le quatriéme vers de cet oracle n'eſt pas intelligible.

eu moins de cours que les deux autres. Le Scholiaſte de Pindare nous dit que les Hiſtoriens eſtoient partagez principalement entre la premiére & la troiſiéme. Et Ménéclès, qui les a balancées toutes deux dans un examen ſérieux, donne la préférence à cette troiſiéme comme à la plus vrayſemblable, & rejette la premiére comme fabuleuſe. On peut appuyer le témoignage de Ménéclès, de celuy d'Acéſander, autre Ecrivain fort ancien, cité par le même Scholiaſte de Pindare. Il nous apprend que Battus eſtoit homme d'un excellent eſprit, fort éloquent, & capable de bien conduire une affaire; qu'il n'eſtoit point né bégue, mais que par politique il en avoit joué le perſonnage. Or pourquoy l'auroit-il joué ce perſonnage, ſi ce n'eſtoit pour mieux cacher les entrepriſes qu'il machinoit, peut-eſtre pour uſurper la domination dans ſa patrie ? Ceci n'eſt qu'une conjecture; mais elle peut ſervir de preuve à la ſuite de l'autorité de Ménéclès.

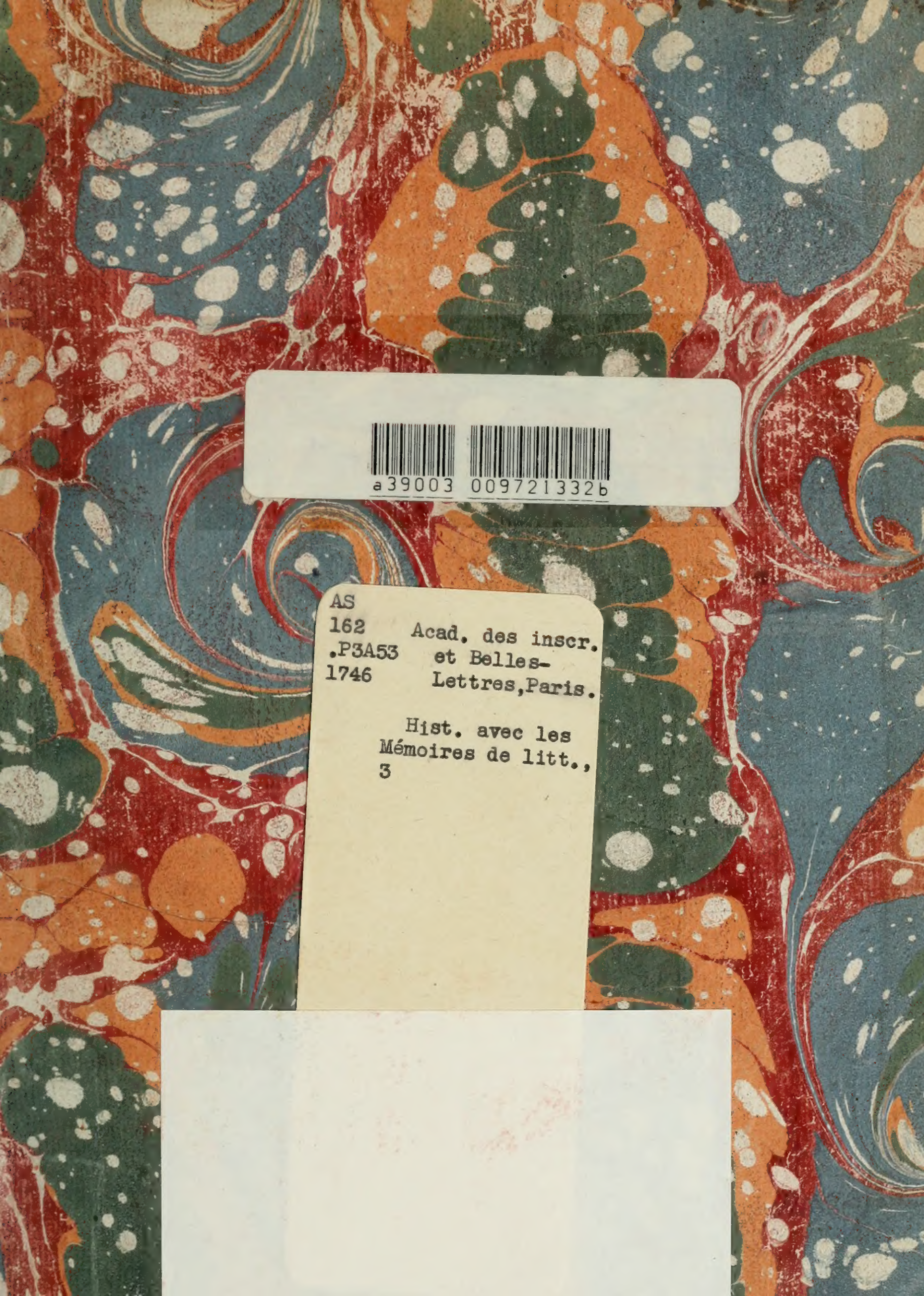
Ὁ δὲ Μενεκλῆς πιθανωτέραν δοκεῖν φησι τὴν περὶ στάσεως αἰτίαν, μυθικωτέραν δὲ τὴν περὶ τῆς φωνῆς.

Sur la 4.e Pyth.

Je ſçais que je devrois donner avant que de finir, la date chronologique du paſſage de Battus dans la Libye; mais elle demande quelque ſorte de diſcuſſion, & ce diſcours n'eſt peut-être déja que trop long. C'eſt pourquoy je la réſerve pour un autre, où je parlerai de la fondation & de la ſituation de la ville de Cyréne.

Fin du troiſiéme Tome.




a39003 009721332b
AS
162
.P3A53
1746
Acad. des inscr. et Belles-Lettres, Paris.
Hist. avec les Mémoires de litt.,
3

